guide pédagogique

SECONDAIRE

LE 20e SIÈCLE, HISTOIRE ET CIVILISATIONS

OPTION 5e ANNÉE

Québec

Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 0870659
Centre d'intérêt: 777

Le 20e siècle, histoire et civilisations : option 5e année / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale des programmes, c1988.
599 p. : ill. ; 22 x 28 cm. -- (Guide pédagogique / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes. Secondaire)

Code: 16-3663-01 ; 8889-026. Bibliogr.: p. 581-593.

ISBN 2-550-14187-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministere de l'éducation. Direction de la formation générale

Descripteur(s): Guide pédagogique * Histoire * Politique * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le guide pédagogique complète le programme d'histoire de la cinquième année du secondaire, et il en explicite les objectifs didactiques. L'intention générale est de promouvoir une bonne compréhension du programme, de suggérer aux enseignants des approches pédagogiques, des situations éducatives d'apprentissage jugées appropriées pour une bonne application du programme. Il vise aussi à susciter la créativité en présentant plusieurs moyens pédagogiques à mettre en oeuvre. Le guide précise d'abord les orientations pédagogiques du programme. Ces orientations pédagogiques précisent les démarches relatives à l'apprentissage, à l'enseignement, à l'histoire et aux valeurs éducatives. Puis, en suivant la structure du programme, le guide offre les lignes directrices de l'exploitation pédagogique des six modules du programme. Les trois derniers chapitres traitent de la méthode d'évaluation, donnent une bibliographie sommaire, et expliquent comment le programme et le guide ont été élaborés.

Type de document: d

guide pédagogique

SECONDAIRE

LE 20e SIÈCLE, HISTOIRE ET CIVILISATIONS

OPTION
5e ANNÉE

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

Approuvé par les Comités protestant et catholique
du Conseil supérieur de l'éducation
les 25 septembre 1987 et 4, 5 février 1988

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14187-3

Dépôt légal — troisième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 — Orientatios pédagogiques	9
1.1 Lignes directrices	11
1.2 Valeurs éducatives	11
CHAPITRE 2 — Exploitation pédagogique des modules	13
2.1 Approche pédagogique	15
2.2 Présentation du module et de l'unité	21
2.3 Didactique des modules	22
Module 1 — Survol du 20e siècle et éléments de civilisation	23
Unité 1.1	29
Unité 1.2	35
Annexes	45
Module 2 — La démarche historique	63
Unité 2.1	67
Unité 2.2	75
Unité 2.3	83
Unité 2.4	89
Module 3 — L'industrialisation du monde contemporain	95
Unité 3.1	99
Unité 3.2	118
Unité 3.3	130
Annexes	138
Module 4 — Les grands conflits et les efforts de paix au 20e siècle	231
Unité 4.1	236
Unité 4.2	246
Unité 4.3	264
Annexes	281
Module 5 — Les relations entre les pays riches et les pays pauvres	397
Unité 5.1	401
Unité 5.2	421
Annexes	430
Module 6 — Tendance au regroupement	491
Unité 6.1	496
Unité 6.2	507
Annexes	513

CHAPITRE 3 — Évaluation **571**
3.1 Types d'évaluation 573
3.2 Évaluation à des fins pédagogiques 573
3.3 Étapes du processus 574

CHAPITRE 4 — Bibliographie sommaire **579**
4.1 Imprimé 581
4.2 Audio-visuel 591

CHAPITRE 5 — Élaboration du programme et du guide pédagogique **595**
5.1 Introduction 597
5.2 Historique 597
5.3 Production du programme et du guide pédagogique 597
5.4 Schéma d'élaboration du programme à option et du guide pédagogique 598
5.5 Liste des membres de l'équipe de production du programme à option d'histoire et du guide pédagogique 599

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Tous les nouveaux programmes d'études du primaire et du secondaire sont accompagnés d'un guide pédagogique. Sans que son utilisation soit obligatoire, le présent guide complète le programme d'histoire de 5e secondaire dont il explicite les objectifs didactiques.

Conformément au cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques(*), le présent guide vise l'atteinte du but suivant:

> "Son intention générale est de promouvoir une bonne compréhension du programme, de suggérer aux enseignants des approches pédagogiques, des situations éducatives d'apprentissage jugées appropriées pour une bonne application du programme. Il vise aussi à susciter la créativité dans la recherche des moyens pédagogiques à mettre à l'oeuvre".

Le guide comprend d'abord les orientations pédagogiques qui précisent les démarches relatives à l'apprentissage, à l'enseignement, à l'histoire et aux valeurs éducatives. Puis, suivant la structure du programme, le guide offre les lignes directrices de l'exploitation pédagogique des modules.

(*) *Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques*. Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Ministère de l'Éducation du Québec, 1980, p. 25.

CHAPITRE 1

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

CHAPITRE 1
ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

1.1 Lignes directrices

1.1.1 Introduction

Le programme d'histoire du 5e secondaire se situe à la fin d'une séquence d'enseignement des sciences humaines au secondaire. Il s'adresse, en outre, à des élèves dont la maturité intellectuelle, affective et sociale leur permet d'aborder les réalités historiques dans un cadre qui dépasse leur environnement immédiat et dans une perspective qui intègre plusieurs éléments de l'évolution des sociétés.

Le guide pédagogique traduit les grandes orientations du programme. Il aura, avant tout, les caractéristiques suivantes:

1.1.2 Démarche pédagogique

La démarche pédagogique de l'enseignant doit reconnaître **l'élève comme le premier agent de son apprentissage.** L'enseignant devra se rappeler que l'affectivité, l'intelligence et le corps sont trois facteurs fondamentaux qui influencent l'élève en situation d'apprentissage.

L'action de l'enseignant doit orienter l'élève vers une recherche du savoir et une participation à des activités qui visent ou permettent **le développement global** de la personnalité.

La présentation des objets d'apprentissage devra être centrée sur **l'intérêt de l'élève**. En mettant l'accent sur l'actualité des phénomènes historiques, on amènera l'élève à prendre conscience de sa participation au monde contemporain. (Mettre l'accent sur l'actualité sera aussi un bon moyen d'initier l'élève à certains aspects de la démarche historique tels que l'analyse de l'évolution historique et le décodage de l'information.)

La démarche pédagogique privilégie des styles de communication et des stratégies d'enseignement qui favorisent une approche globale du sujet durant l'apprentissage. Ainsi, l'élève devrait se créer un bagage de connaissances davantage conceptuelles que factuelles. C'est surtout la maîtrise de concepts généraux tels que les concepts de société et de civilisation qui est visée.

1.1.3 Démarche historique

Le guide intègre le développement des habiletés relatives à la démarche historique comme étant un élément essentiel à la formation de l'élève. Cette intention, incorporée à plusieurs objectifs terminaux, est liée aux exigences de la discipline historique et correspond à des modes de fonctionnement de l'intelligence en situation d'apprentissage.

Plus que tout autre programme d'études en histoire, le programme de 5e secondaire incite à familiariser l'élève avec la démarche propre à la science historique. Cette intention est explicite dans l'exploitation du 2e module, qui est essentiellement de nature méthodologique. Il s'agit, tout en respectant la capacité intellectuelle de l'élève, d'amener "l'élève-historien" à pratiquer (faire de) l'histoire d'un double point de vue:

- l'amélioration des connaissances et des habiletés au moyen de la recherche, de l'analyse et de la synthèse;
- le développement des habiletés relatives au travail d'historien (le travail d'équipe, le sens critique, l'argumentation).

1.2 Valeurs éducatives

Dans le cadre du développement général et intégral de la personnalité de l'élève, l'*École québécoise* rappelle les valeurs et les finalités de l'éducation scolaire au Québec(*). Elles sont d'ordre intellectuel, affectif, esthétique, social, culturel, moral, spirituel et religieux. Plusieurs de ces valeurs se retrouvent dans les orientations du programme **Le 20e siècle, Histoire et civilisations**. Plus particulièrement, le guide propose à l'enseignant de faire prendre conscience à l'élève de son rôle en tant que citoyen de son propre pays et en tant que citoyen du monde, ainsi qu'à inviter celui-ci à une ouverture d'esprit sur les problèmes mondiaux qui posent des défis à l'humanité et au respect des nations qui composent l'humanité.

(*) *L'École québécoise, Énoncé de politique et Plan d'action*, Ministère de l'Éducation du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 25-27.

CHAPITRE 2

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DES MODULES

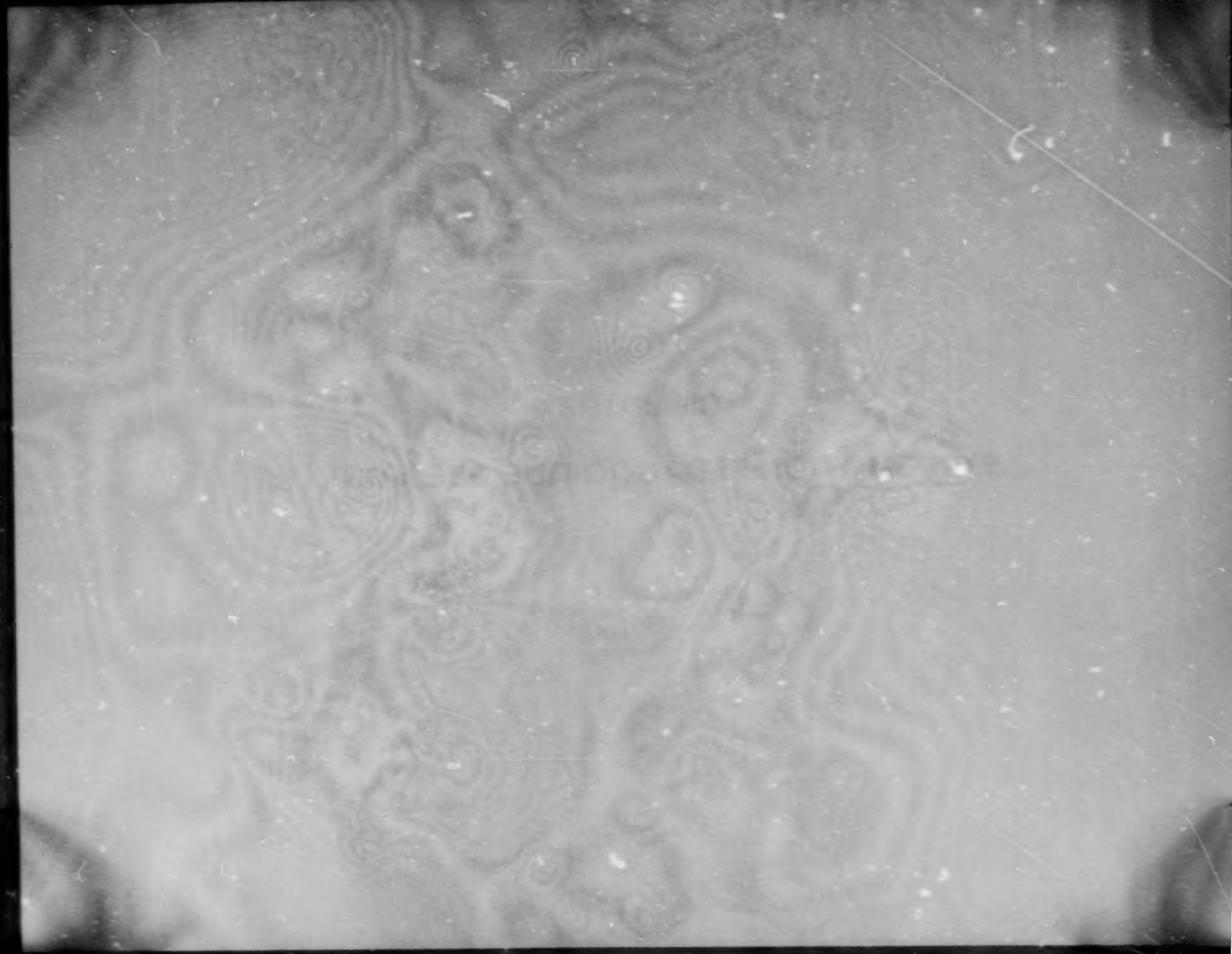

CHAPITRE 2

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DES MODULES

2.1 Approche pédagogique

Il est important d'abord de dégager les fins propres au programme d'histoire de 5e secondaire et se rappeler l'approche qui est privilégiée, les habiletés requises de l'élève tant pour le traitement du contenu notionnel, que pour l'application de la démarche historique. À cette fin, voici des tableaux de synthèse et des textes complémentaires à la compréhension du programme:

Tableau I

Tableau des modules et des unités du programme optionnel d'histoire (page 16).

Tableau II

Structure des modules intégrant l'application d'habiletés intellectuelles globales et des éléments de la démarche historique (page 17).

Tableau III

Tableau de la chronologie du contenu (page 19).

Tableau I TABLEAU DES MODULES ET DES UNITÉS DU PROGRAMME OPTIONNEL D'HISTOIRE

MODULES			UNITÉS		
No	Titres	Objectifs généraux	Objectifs terminaux	Nombre d'objectifs intermédiaires	
				Obligatoires**	Facultatifs
1	Survol du 20e siècle et éléments de civilisation	Comprendre les grandes lignes de l'histoire du 20e siècle et les principaux éléments qui caractérisent une civilisation.	- Analyser les grandes lignes de l'histoire du 20e siècle. - Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.	5	0
2	La démarche historique	Appliquer la démarche historique.	- Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains. - Constituer un dossier qui se rapporte aux problèmes choisis. - Analyser l'information relative à des problèmes historiques contemporains. - Faire la synthèse de l'information relative à des problèmes historiques contemporains.	9	0
3	L'industrialisation du monde contemporain	Comprendre le phénomène de l'industrialisation et ses principales conséquences.	- Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des sociétés industrialisées. - Dégager les conséquences des transformations socio-économiques issues de la révolution industrielle au début du 20e siècle. - Analyser l'aspect humain de grands problèmes du monde industrialisé ainsi que les perspectives de solution.	9	0
4	Les grands conflits et les efforts de paix au 20e siècle	Comprendre les défis que constituent la coexistence pacifique et le respect des droits et libertés en périodes de guerre et de paix au 20e siècle.	- Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945. - Analyser quelques conflits contemporains. - Analyser les principales démarches pour promouvoir la paix et les efforts pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.	8	0
5	Les relations entre les pays riches et les pays pauvres	Comprendre l'évolution des rapports entre les pays riches et les pays pauvres.	- Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres. - Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.	5	0
6	La tendance au regroupement	Comprendre la tendance croissante au regroupement qui a marqué les dernières décennies.	- Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux. - Décrire certaines organisations internationales selon leurs buts et leurs activités, depuis 1960.	5	1

** Voir page 19 (programme d'études).

Tableau II **STRUCTURE DES MODULES INTÉGRANT L'APPLICATION D'HABILETÉS INTELLECTUELLES GLOBALES ET DES ÉLÉMENTS DE LA DÉMARCHE HISTORIQUE.**

Modules	Habiletés intellectuelles globales	Éléments de la démarche historique
1 Survol du 20e siècle et éléments de civilisation	Approche: tous les éléments de civilisation - Être capable d'identifier les grands sujets de l'histoire contemporaine. - Être capable de caractériser les facteurs de civilisation propres aux sociétés contemporaines.	- L'utilisation d'instruments chronologiques. - L'application de l'analyse et du sens critique. - Le développement d'une perspective globale.
2 La démarche historique	- Être capable d'appliquer intégralement (dans toutes ses étapes) la démarche historique. - Être capable de traiter un sujet (thème) en faisant ressortir soit son importance à l'échelle mondiale soit son incidence sur l'humanité.	- La formulation d'une hypothèse. - L'élaboration du cadre d'une recherche. - La classification et la critique des données recueillies et des documents consultés. - La synthèse (l'agir: voir notes à la fin du présent tableau).
3 L'industrialisation du monde contemporain	Approche: aspect socio-économique - Être capable de comprendre un phénomène transcendant dans l'évolution du monde contemporain, la révolution industrielle. - Être capable de décrire le caractère à la fois progressiste et problématique des transformations socio-économiques des sociétés industrialisées.	- La collecte de données (statistiques). - L'analyse des épiphénomènes et des changements structurels. - La synthèse de la diversité et des limites géopolitiques de l'industrialisation au 20e siècle (l'agir: voir notes à la fin du présent tableau).
4 Les grands conflits et les efforts de paix au 20e siècle	Approche: aspect sociopolitique - Être capable de trouver la signification des conflits mondiaux et régionaux pour les droits et les libertés de la personne. - Être capable de dégager les caractéristiques des systèmes politiques et des courants idéologiques du monde actuel. - Être capable de définir l'intérêt de l'humanité à promouvoir la paix et la liberté.	- La collecte des données (enquête). - L'analyse des fondements historiques et du fonctionnement des deux ensembles sociopolitiques constitués par et autour de l'URSS et des E.-U. - L'interprétation du rôle des agents (individus, organismes, pays) de paix ou de guerre. - La synthèse d'un conflit à travers toutes ses causes.

Modules	Habiletés intellectuelles globales	Éléments de la démarche historique
5 Évolution des relations entre les pays riches et les pays pauvres	Approche: tous les éléments de civilisation Aspect politico-économique: - Être capable de montrer les liens entre la pauvreté et le concept de dépendance politique et économique. Tous les aspects - Être capable de décrire un pays pauvre et les mouvements anticolonialistes révolutionnaires qui en sont issus. Géopolitico-économique: - Être capable de classer les organismes ou les pays qui travaillent au rééquilibre des rapports entre les nations selon leurs mandats et leurs orientations.	- La collecte et la sélection de documents. - L'utilisation de la cartographie. - L'analyse des facteurs du sous-développement et de leur interdépendance. - L'application de la démarche historique totale (m.2): étude de cas d'un pays pauvre. - La synthèse des efforts faits en vue d'assurer un meilleur équilibre dans le monde. - (L'agir: voir notes à la fin du présent tableau).
6 Tendance au regroupement	Approche: tous les éléments de civilisation - Être capable d'expliquer les affinités et les liens entre les membres d'un regroupement. -Être capable de saisir la nature des structures d'échange mises sur pied par les communautés nationales, régionales et internationales. - Être capable d'expliquer la "mondialisation" de l'information et de la direction des peuples.	- La relativité de la vérité historique (les facteurs de dissension (M.1, M.4, M.5) par opposition aux tendances au regroupement). - L'utilisation de sources diverses. - Le questionnement et le sens critique (sur la nature des documents consultés et sur les principes à la base des regroupements observés). - La synthèse du degré de coordination et de collaboration entre des organismes régionaux et internationaux. - La synthèse: faire le point sur la possibilité de solution ou de règlement à la collaboration internationale (gouvernement mondial) (l'agir: voir notes à la fin du présent tableau).

NOTES: L'agir

L'agir est souvent laissé à l'initiative de l'enseignant. Le guide tentera d'expliciter une démarche favorisant la participation et la prise de conscience chez l'élève.

Cette démarche pourrait être illustrée soit au troisième module (un défi en rapport avec la qualité de la vie), soit au quatrième module (les droits individuels et les actes de violence — la démocratie et le terrorisme — l'armement nucléaire et l'avenir de l'humanité). Elle pourrait l'être également au cinquième module (la réflexion sur les valeurs — la présentation d'un cas d'injustice — la participation à un mouvement de coopération) ou, encore, au sixième module (un projet de gouvernement mondial — un projet d'échanges internationaux).

Tableau III **TABLEAU DE LA CHRONOLOGIE DU CONTENU**

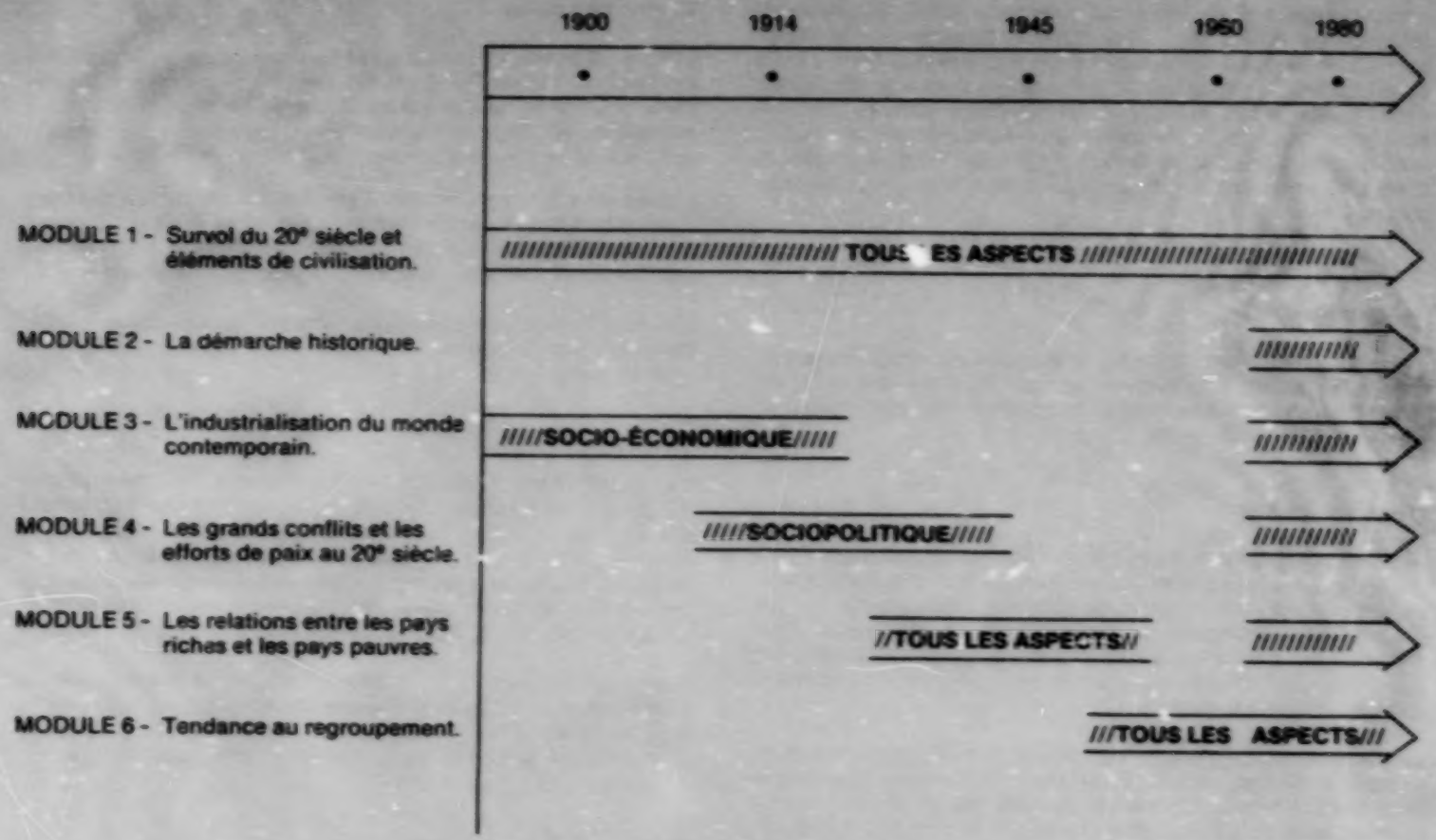

Texte complémentaire au tableau III

La chronologie du contenu des modules et la périodisation de l'histoire du 20e siècle.

En regardant le tableau de la chronologie du contenu, il se dessine, selon l'ordre de présentation des modules, un fil conducteur. Chaque module, sauf le deuxième, suit une séquence ordonnée selon l'évolution de l'histoire du 20e siècle. Le contenu du premier module constitue le cadre spatio-temporel qui sert d'amorce à l'étude des autres modules sans pour autant que la dimension chronologique soit évacuée dans chacun de ceux-ci. Le guide a pour but de préciser quels sont les objectifs intermédiaires qui sont propices à donner au contenu notionnel son contexte historique.

Premier module

En voulant tracer un portrait complet du 20e siècle, le premier module invite l'élève à relever, dans les sociétés contemporaines, les fondements historiques des éléments de civilisation observables. Cette perspective globale obligera l'élève (sur instructions du professeur) à regrouper dans des tableaux synchroniques ou dans un atlas historique personnel, les phénomènes et les personnages recensés. L'utilisation d'un atlas historique sera un outil précieux pour la réalisation du premier module et constituera un instrument de référence pour l'étude des modules subséquents.

Deuxième module

Le module est structuré de façon à appliquer intégralement la démarche propre à la recherche historique. La référence au temps historique doit se faire par le traitement du sujet choisi par l'élève ou l'équipe d'élèves.

Troisième module

Les quatre derniers modules suivent une chronologie commençant aux environs de 1900 et allant jusqu'aux années 80. Cependant, certaines réalités, certains éléments structurels ainsi que l'influence des actions et de la pensée de certains personnages chevauchent plus d'une période historique telles qu'elles sont découpées, de la façon classique et pour des raisons pratiques, dans le programme (tableau III).

Le tournant du siècle profite, sur une échelle restreinte mais expansive, de l'application de procédés techniques et scientifiques qui entraînent des transformations principalement socio-économiques. En effet, au début du siècle, de nouveaux "leaders" se démarquent, des populations entières doivent modifier leurs lieux de travail et de résidence. Ce phénomène de la révolution industrielle, suscitant de nouvelles organisations socio-économiques et modifiant les mentalités, précède dans le temps les thèmes développés dans les modules subséquents et influe souvent sur ceux-ci.

Afin de suivre l'évolution du phénomène de l'industrialisation, l'objectif intermédiaire 3.1.2 permet la constitution d'un cadre chronologique. Ce dernier sera très utile au traitement de l'unité 3.2.

Quatrième module

L'élève est invité à faire l'analyse sociopolitique de la première moitié du 20e siècle (1914 à 1945). Les bouleversements dûs aux deux conflits mondiaux survenus durant cette période ont été marquants. À chaque occasion, il en est résulté une organisation sociopolitique différente et une modification des mentalités.

L'élève devrait constater que la révolution industrielle n'est pas étrangère à la volonté de certains pays d'entrer en conflit avec d'autres. En outre, il serait bon de voir, dans la majorité des conflits actuels, des séquelles des deux conflits mondiaux.

Le cadre chronologique des relations politiques internationales devrait être constitué au moment de l'étude des objectifs intermédiaires 4.1.1, 4.1.2, 4.2.1, 4.3.1.

Cinquième module

La révolution industrielle (M.3) n'a pas touché de la même façon les pays ni les régions du globe, d'où l'écart de développement entre les sociétés. Le cinquième module consiste à situer dans le temps et dans l'espace, les nations prospères et leur tendance à la domination ainsi que les nations pauvres et dominées dans leur mouvement vers la souveraineté. Ces phénomènes surviennent généralement durant l'après-guerre (1945 à nos jours).

Au début de l'objectif intermédiaire 5.1.1, l'élève devrait tracer un portrait événementiel du thème central du module. Ces points de repère, établis en fonction de tous les aspects du développement d'une société, seront utiles au traitement des objectifs intermédiaires 5.1.2, 5.1.3, 5.2.1 et 5.2.2.

Sixième module

La perspective chronologique devrait illustrer que la naissance de mouvements idéologiques et d'organismes de regroupement correspond à l'apparition de défis à relever. Il est suggéré de faire un tableau synchronique des mouvements et organismes à vocation politique, économique, militaire, pacifiste, sociale, culturelle et spirituelle.

2.2 Présentation du module et de l'unité

Cette partie du guide est présentée selon la structure du programme, c'est-à-dire constituée de modules et d'unités d'enseignement.

2.2.1 Le module

Le module est la division de base du programme. Le guide reproduit le module avec l'objectif général, les objectifs terminaux et le texte d'orientation.

- **Concepts-clés**

À des fins didactiques, au début de chacun des modules, sont présentés les éléments de civilisation (politique, social, etc.) dont le module, par son orientation précise, favorise l'illustration et l'exploitation. Chacun des éléments de civilisation est associé à des concepts correspondants (voir tableau ci-dessous)

- **Matériel didactique**

La faible probabilité de la disponibilité à court terme d'un manuel correspondant entièrement au programme nous incite à accorder une grande attention à la documentation. Les références utiles à l'exploitation pédagogique de chacun des modules figurent en bibliographie. À la fin de chaque module, on ajoutera, en annexe, une documentation expressément sélectionnée, de nature spécialisée et, parfois, moins couramment accessible.

Exemple:

Modules	Éléments de civilisation	Concepts
1	Aspect politique	- État-nation - Pays non-alignés - Coopération internationale
	Aspect culturel	- Religion - Ethique du travail - Société de loisirs
	Aspect religieux	- Traditions anglo-saxonnes et latino-françaises de l'Amérique - Télécommunications - Mondialisation de l'information
3	Aspect économique	- Américanisation des économies occidentales
	Aspect socio-économique	- Urbanisation - Niveau de vie - Consommation de masse - Virage technologique et emploi
3-5	Aspect socioreligieux Aspect socioculturel	- "American Way of Life

4	Aspect sociopolitique	- Discrimination - Terrorisme - Libéralisme - Collectivisme
5	Aspect socio-économique	- Démographie des pays riches et des pays pauvres - Sous-alimentation - Sociétés multinationales
6	Aspect politico-économique	- Coopération internationale - Diplomatie - Libre-échange - Protectionnisme

2.2.2 L'unité

Pour chacune des unités d'enseignement, est reproduit le tableau des objectifs intermédiaires et du contenu notionnel proposés en vue de l'atteinte de l'objectif terminal de l'unité.

Suit un **texte d'orientation** de l'unité accompagné d'une **liste d'habiletés** que l'élève doit manifester en cours d'apprentissage. Ensuite, pour expliquer les modes d'exploitation pédagogique suggérés, sont proposées une **mise en situation** et les **étapes de la démarche pédagogique.** Pour chacune des étapes de la démarche, sont décrites parallèlement les **activités d'enseignement et d'apprentissage** qui pourraient être effectuées ainsi que la **documentation** qui pourrait être utilisée.

2.2.3 Les activités de synthèse

Généralement, l'exploitation pédagogique de chaque unité se termine par une activité de synthèse. Ces activités consistent, pour l'élève, à faire un retour sur le cheminement intellectuel et sur le traitement de l'information effectués durant la séquence d'apprentissage. Par cet exercice, l'élève aura l'occasion de manifester son esprit de synthèse et sa maîtrise de l'objectif terminal. L'enseignant aura alors à sa disposition un moyen d'évaluation de l'objectif terminal quel que soit le traitement accordé aux objectifs intermédiaires.

2.3 Didactique des modules

Les suggestions d'ordre didactique ont été conçues en fonction des fins du programme, lesquelles se concrétisent dans les principes directeurs et dans les objectifs de formation. L'enseignant demeure libre d'y puiser à sa convenance et doit continuer de se fier à sa capacité créatrice pour planifier la réalisation des objectifs de cours et pour répondre adéquatement aux besoins des élèves.

Module 1

SURVOL DU 20e SIÈCLE ET ÉLÉMENTS DE CIVILISATION
10%

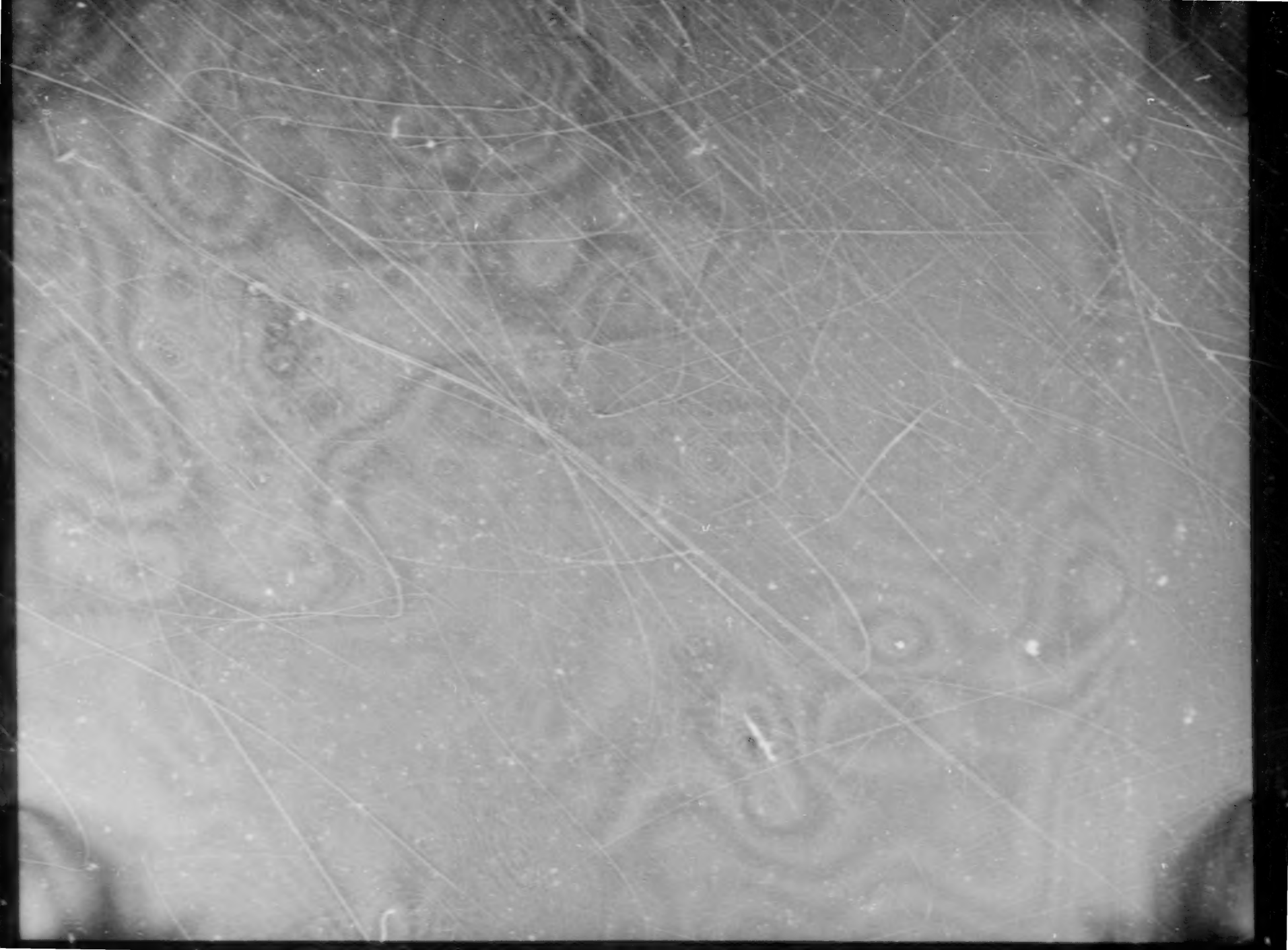

Module 1

SURVOL DU 20e SIÈCLE ET ÉLÉMENTS DE CIVILISATION

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre l'histoire du 20e siècle dans ses grandes lignes et les principaux éléments de civilisation.

Objectifs terminaux

1.1 Analyser l'histoire du 20e siècle dans ses grandes lignes.

1.2 Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.

ORIENTATION DU MODULE

Le premier module sert de mise en situation pour l'ensemble du programme. Il propose un sommaire du 20e siècle et de l'actualité qui permet de relever certains traits des différentes sociétés. Il doit être vu rapidement puisque les élèves révisent certaines notions et habiletés des programmes d'histoire précédents. Au cours de l'année, le programme leur permettra de consolider leurs connaissances et d'améliorer leur compréhension du monde contemporain, en liant plus étroitement l'actualité aux grands tournants de l'ensemble de l'histoire du 20e siècle et à leurs fondements historiques.

Ainsi, le module permet de présenter une synthèse des principaux événements à caractère international, dans tous les domaines d'activité et de les situer dans l'espace et dans le temps, sans faire un examen chronologique systématique du 20e siècle. Cependant, l'esprit du programme n'est pas de faire l'histoire des événements et des personnalités. Ces éléments ne constituent que des points de repère sur une ligne du temps qui favorisera l'habileté à établir des relations entre les événements et à décrire l'évolution de certaines sociétés. Les élèves ont également à cerner les grands problèmes de civilisation qui posent des défis à notre génération.

L'étude porte également sur la comparaison de certaines valeurs, d'ici et d'ailleurs, et sur le regroupement de celles-ci selon qu'elles se rattachent aux aspects social, économique, politique, culturel et géographique afin d'en arriver à décrire les divers éléments qui distinguent une civilisation d'une autre.

PREMIER MODULE

Éléments de civilisation et concepts à maîtriser

ÉLÉMENTS DE CIVILISATION	CONCEPTS	
Éléments politiques	État - Nation Relations internationales Diplomatie Détente Guerre froide Équilibre de la terreur Militarisation Bloc occidental Pays de l'Est Pays non-alignés	Principe de gouvernement Démocratie Fascisme République populaire Idéologie (centre, droite, gauche) Droit international Organisme international Terrorisme Dissidence
Éléments économiques	Révolution industrielle Croissance Crise Économie de guerre Capitalisme Socialisme Interventionnisme Étatisme	Libre entreprise Concentration de production Économie - Monde Échanges commerciaux Rapports Nord-Sud Sous-développement Virage technologique
Éléments sociaux	Classes sociales Mobilité sociale Inégalité sociale Société urbaine Services à la population Qualité de vie Consommation de masse	Droits civiques Syndicalisme Travail Loisirs Démographie Situation des femmes Violence
Éléments culturels	Uniformisation des modes de vie Télécommunications Pouvoir des médias Pouvoir des intellectuels	Libertés individuelles et collectives Crise des valeurs "American Way of Life" Civilisation

ÉLÉMENTS DE CIVILISATION	CONCEPTS	
Éléments géographiques	Milieu physique Climat Ressources Écoumène	Géopolitique Ensembles économiques, ethniques, etc. Tiers monde
Éléments religieux et spirituels	Religion Religion d'État Sécularisation Laïcisation Matérialisme	Croyances Recherche du sacré
En complément: Éléments de la science et de la méthode historique	Évolution Mutation Accélération Périodisation Structure Conjoncture	Perspective Hypothèse Analyse Interprétation Critique Synthèse

Unité 1.1

Objectif terminal **1.1 Analyser l'histoire du 20e siècle dans ses grandes lignes.**

Objectifs intermédiaires

1.1.1 Situer les principaux personnages, événements et problèmes du 20e siècle.
1.1.2 Relever des faits marquants de l'histoire du 20e siècle.

STRUCTURE DU CONTENU

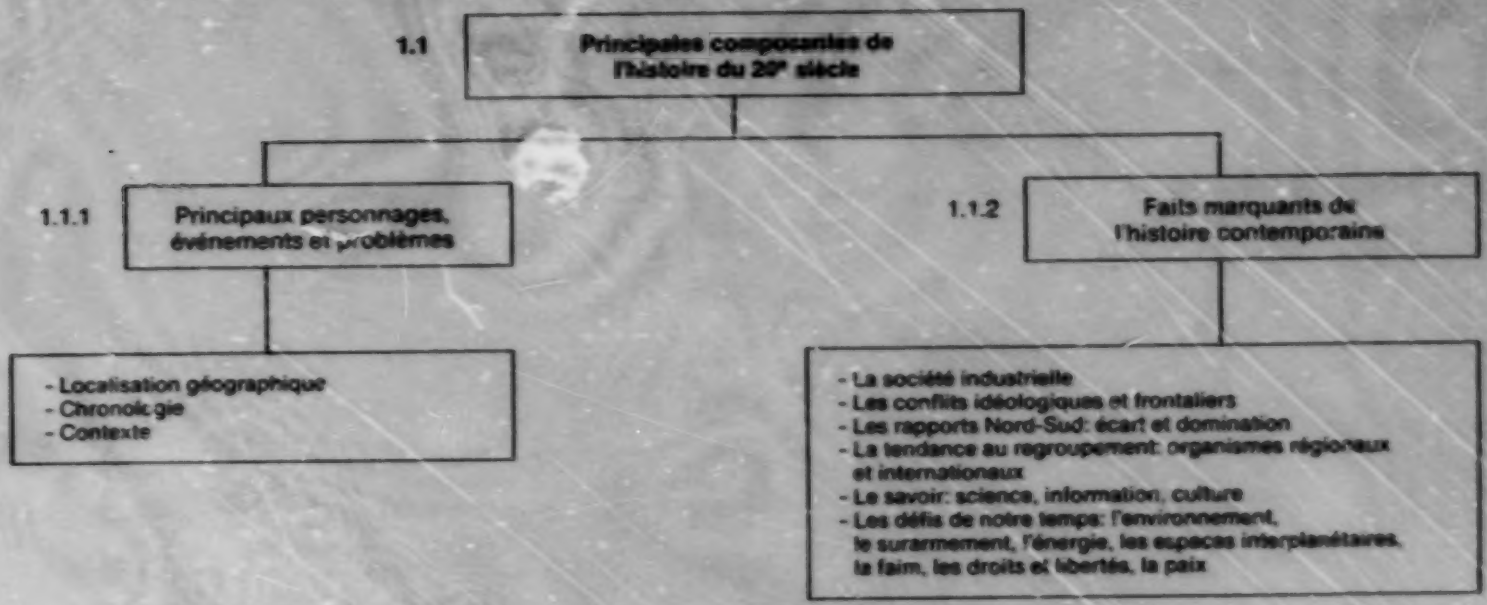

Unité 1.1

Analyser l'histoire du 20e siècle dans ses grandes lignes.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
L'unité a pour but d'amener l'élève à comprendre les réalités conjoncturelles et structurelles du monde contemporain. Pour cela, l'élève doit regarder les événements historiques comme un tout vécu dans des sociétés. En parfaisant ses connaissances, l'élève est amené à utiliser les instruments de la science historique et à connaître les façons techniques et professionnelles de reconstitution en histoire. Les deux principaux objets d'apprentissage de cette unité sont: — les faits marquants de l'histoire du 20e siècle; — les coordonnées spatio-temporelles des événements qui ont fait le 20e siècle.	- Reconnaître l'interdépendance entre les événements historiques. - Reconnaître les sujets marquants de l'histoire du 20e siècle dans leurs ruptures et leurs continuités. - Développer le sens critique au regard des phénomènes observés et des sources consultées. - Constituer des outils relatifs à la chronologie. - Situer dans le temps et dans l'espace des faits et des personnages. - Dégager le contexte historique propre à une époque ou à une société.

MISE EN SITUATION

Le principe directeur 1.3.4 privilégie l'étude de l'actualité afin que l'étude du monde contemporain permette de relier le présent au passé.

D'abord, l'élève devra situer les événements et les personnages de l'histoire du 20e siècle.

Afin d'établir des liens entre le professeur et l'élève et de faire ressortir des connaissances déjà acquises, il est suggéré de demander à l'élève de dire ce qu'il connaît du monde et d'exprimer sa vision du monde en grands traits. L'élève sera aussi mis en présence des multiples sources qui véhiculent l'information sur le monde contemporain.

Enfin, le professeur devra présenter à l'élève les éléments de civilisation classés en thèmes politiques (*), économiques, sociaux, culturels, géographiques, religieux. Sous ces thèmes, se manifestent les événements, les conjonctures et les structures résultant de la combinaison de facteurs physiques, matériels et humains.

(*) Symbolisés à l'avenir par (P.É.S.C.G.R.).

OBJECTIF TERMINAL 1.1 **Analyser l'histoire du 20e siècle dans ses grandes lignes.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1.1 Situer les principaux personnages, événements et problèmes du 20e siècle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Représenter sur une carte le monde contemporain.
ÉTAPE B — Constituer des outils chronologiques.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A - Représenter sur une carte le monde contemporain. L'élève pourra cartographier le monde contemporain, soit selon des ensembles politiques, économiques, linguistiques, soit selon des thèmes caractéristiques tels que les communications, les arts, les religions. L'activité devrait permettre à l'élève de faire le point sur sa représentation de la planète. Elle permettra à l'enseignant de mesurer le degré de connaissances ou d'habiletés des élèves sur ce sujet.	*Atlas historique* STOCK. *Historical Atlas*, Hammond. *Atlas historique*, Erasme. *L'État du monde* (annuaire annuel). *Atlaseco* (annuaire annuel). Dictionnaires biographiques. Encyclopédies. Quid. CACHAT, G., *Un siècle d'histoire, 1870-1974.* Diapositives: Collection - *Histoire d'aujourd'hui* Collection - *Histoire du XXe siècle.*

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B - Constituer des outils chronologiques Afin de se familiariser avec le déroulement des événements de l'histoire contemporaine, l'élève devrait établir des chronologies commentées: — en établissant d'abord une liste des événements et des personnages qu'il connaît; — en complétant cette liste par la consultation d'atlas historiques, d'encyclopédies, de guides, d'almanachs. (Se référer au tableau de périodisation à la page 19.) Avant ou après ce travail préliminaire, l'enseignant peut suggérer de constituer, selon les éléments de civilisation (P.É.S.C.G.R.) des tableaux synchroniques des personnages et des événements.	D.1 - Associated Press, "Un monde fortement secoué de toutes parts. Événements marquants de 1383" (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Faire une révision des connaissances acquises en présentant une série de diapositives sur des événements, des personnages auxquels il faut associer un lieu, une fonction, ou encore, en jouant à un "Génies en herbe" historique. Sur une carte muette, noter et localiser les événements marquants de l'année.

OBJECTIF TERMINAL 1.1 **Analyser l'histoire du 20e siècle dans ses grandes lignes.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1.2 Relever une variété de sujets qui font ou qui ont fait l'histoire du 20e siècle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Trouver les faits marquants de l'histoire du 20e siècle.
ÉTAPE B — Initier l'élève à la nature (périodisation, monde en devenir) de l'histoire contemporaine.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A - Trouver les faits marquants de l'histoire du 20e siècle. En se référant aux listes chronologiques constituées à l'unité 1.1.1. et en actualisant ses connaissances personnelles, l'élève tente de dégager les faits marquants de l'histoire du 20e siècle. Ces faits, vus en survol, sont à retenir soit pour leur incidence internationale (guerre mondiale, décolonisation), soit pour les changements structurels qu'ils occasionnent (révolution russe, révolution industrielle), ou encore pour leur importance conjoncturelle (crise de 1929, guerre du Vietnam, mouvement écologique, mouvement pacifiste). L'enseignant peut intervenir soit comme animateur qui fait la synthèse des réponses des élèves, soit comme personne-ressource qui présente sa propre liste de sujets. Ensuite, l'élève est amené à cheminer vers des concepts évocateurs (soit par comparaison des sujets, soit par regroupements coiffés d'un titre englobant) tels que: un monde s'industrialise, un monde en conflit, un monde de communication.	Diapositives: *Collection Histoire d'aujourd'hui.* *BARRACLOUGH, G., Une introduction à l'histoire contemporaine.* Manuels et livres généraux sur l'histoire contemporaine. Documents sur les inventions, les arts, etc.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B - Initier l'élève à la nature (périodisation, monde en devenir) de l'histoire contemporaine. Tant pour situer l'élève au début de son apprentissage que pour vérifier le niveau de ses acquis, on révèle à l'élève la nature de l'histoire contemporaine, c'est-à-dire faite de ruptures, de continuités et d'évolution. L'élève doit être initié à la périodisation, laquelle il est possible d'appliquer aux événements de 1900 à nos jours. On peut procéder par analogie entre la vie d'une personne et celle d'un peuple en faisant ressortir les caractéristiques de longue durée ainsi que les changements qui surviennent durant un laps de temps court (passé lointain - passé proche). En acquérant la notion d'évolution, l'élève devrait constater que l'histoire contemporaine est celle d'un monde en devenir et par conséquent, qu'elle est moins finale que celle des siècles révolus, déjà connue et analysée. L'élève doit être initié à la façon de faire de l'histoire globale, c'est-à-dire procéder à l'analyse de l'interdépendance des phénomènes (P.É.S.C.G.R.) qui influent sur l'activité humaine.	BAILLE, S et al., *Le Monde actuel.* - Histoire et temps présent, p. 3-5. BARRACLOUGH, G., *Une Introduction à l'histoire contemporaine.* - Nature de l'histoire contemporaine, p. 28-32. FAYARD, J.-F., *Des enfants sans histoire.* Texte de Marc Ferro, *Pourquoi faut-il enseigner l'histoire aux enfants?* - Les finalités de l'enseignement de l'histoire, p. 8-86. Manuels d'histoire contemporaine (introduction). CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine*, p. 1-3. Idem, *Notre Monde actuel*, p. 1-2. Rapports analytiques et prospectifs de groupes d'études. D.2 - WIZNITZER, L., "Le futur est commencé", (l'avenir vu par des leaders), *L'Actualité*, 1985-10, p. 99-105 (annexe). SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial*, p. 17-20. TOFFLER, A., *Le Choc du futur*, p. 477-479 - *La Troisième vague.*
ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE	
En équipe, les élèves construisent un tableau synchronique qui regroupe les faits marquants du 20e siècle par thèmes et par périodes chronologiques (voir le modèle sur la page suivante).	

TABLEAU SYNCHRONIQUE DES FAITS MARQUANTS DU 20e SIÈCLE REGROUPÉS PAR THÈMES ET PAR PÉRIODES CHRONOLOGIQUES

PÉRIODES	THÈMES					
	Politique intérieure	Relations internationales	Économie	Changements sociaux	SAVOIR	
					Science	Culture
1900 - 1914						
1914 - 1945						
1945 - 1960						
1960 -						

Unité 1.2

Objectif terminal **1.2 Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation**

Objectifs intermédiaires

1.2.1 Énumérer des valeurs propres à la civilisation nord-américaine.
1.2.2 Comparer la civilisation nord-américaine avec une autre civilisation sous certains aspects de société.
1.2.3 Reconnaître l'interaction des facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels, géographiques et religieux.

STRUCTURE DU CONTENU

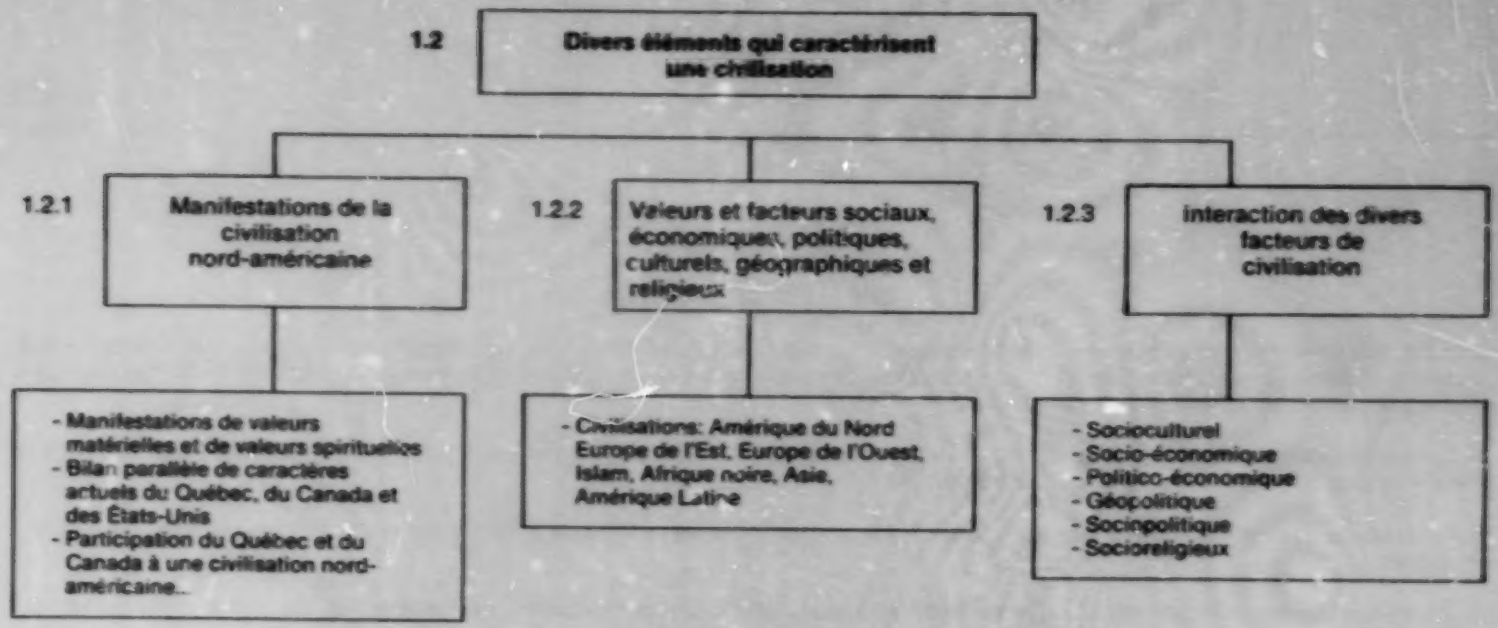

Unité 1.2

Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
L'élève doit avoir une perspective globale du monde contemporain. La planète est divisée en sociétés, voire en civilisations distinctes, qui reposent chacune sur un système de valeurs. L'élève devra apprendre à faire la distinction entre les différentes civilisations plutôt que les classer par ordre d'importance. Toutes les sociétés ne nous sont pas familières au même degré et l'élève devra prendre conscience qu'il est possible que la représentation qu'il se fait des sociétés autres que la nôtre puisse être déformée. Cette façon de percevoir les autres a un impact sur les relations internationales.	- Reconnaître les valeurs dans une société. - Comparer les valeurs caractéristiques de civilisations différentes. - Établir des liens entre les éléments de civilisation. - Commenter l'actualité internationale. - Exercer le sens critique à l'égard de la documentation.

MISE EN SITUATION

Comment obtenir une réaction de l'élève à l'égard de l'histoire du 20e siècle? En l'invitant à découvrir que l'activité humaine est le fruit d'une combinaison de facteurs P.É.S.C.G.R.. Cette interaction donne lieu à des sociétés et à des civilisations dont les caractéristiques dépassent parfois le cadre d'une nation, d'un pays.

Le concept de civilisation devrait être illustré en demandant à l'élève de se définir et de tracer un portrait de son environnement social immédiat ainsi que de l'environnement nord-américain.

Ensuite, afin de favoriser une ouverture sur le monde, il faut développer les notions de différence entre les sociétés et de respect envers les autres.

Enfin, l'élève devrait expliquer les changements occasionnés, à l'intérieur des sociétés, par l'interaction des facteurs de civilisation (P.É.S.C.G.R.).

OBJECTIF TERMINAL 1.2 **Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2.1 Énumérer des valeurs propres à la civilisation nord-américaine.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Relever des valeurs d'une société.
ÉTAPE B — Comparer des valeurs des sociétés québécoise, canadienne et américaine.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A - Relever des valeurs d'une société. L'enseignant propose à l'élève un cadre d'analyse qui révèle la perspective globale à privilégier. L'élève est invité à regrouper les phénomènes observés selon une catégorisation à thèmes variés, (P.É.S.C.G.R.). Ce procédé deviendra, dans les modules suivants, le mode d'analyse des sociétés contemporaines. Dans de petites équipes, les élèves échangent sur ce qu'ils aiment ou déplorent dans le monde actuel. Cette démarche les amène à définir leurs valeurs. **ETAPE B** - Comparer des valeurs des sociétés québécoise, canadienne et américaine. Toujours dans une perspective globale, l'élève exprime les valeurs qui sont les siennes et qu'il associe à la société québécoise. Lors d'un échange, les élèves se livrent à un exercice de "représentation collective" des québécois. Leurs observations sont regroupées sous les thèmes habituels (P.É.S.C.G.R.).	BAILLE, S. et al., *Le Monde actuel*, p. 155-158. SCHUMACHER, E.-F., *Small is beautiful*, p. 63-64, 79-81. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine, t.3 — De 1945 à nos jours*, p. 257-259, 263-265, 270-272. ROCHER, G., *Les Québécois*, p. 64-65, 149-151. D.3 - THEODORAKOPOULOS, D., "L'immigrant dans la société québécoise", *Le Devoir*, 1983-05-11 (annexe). GALBRAITH, J.K., *Le Capitalisme américain*.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
À partir de descriptions (textes, caricatures, films) et d'observations (voyages, tourisme, émissions de télévision), l'élève trace un portrait des Canadiens et des Américains. Finalement, l'élève réalise un tableau-synthèse des thèmes et des valeurs correspondantes pour chacune des collectivités étudiées. Ex.:	BAILLE, S. et al., *Le Monde actuel*, p. 426-427.

	QUÉBEC	CANADA	ÉTATS-UNIS
PÉS			

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

En vertu de quels critères peut-on dire d'une société qu'elle est nord-américaine? L'élève exprime son opinion en répondant à la question suivante: Le modèle nord-américain (P.É.S.C.G.R.) est-il partagé par d'autres groupes ailleurs dans le monde?

OBJECTIF TERMINAL 1.2 **Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2.2 Comparer la civilisation nord-américaine avec une autre civilisation sous certains aspects de société.

NOTES: Ce contenu est un préalable à l'étude du 5e module (pays riches et pays pauvres) et du 6e module (tendance au regroupement).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Établir les caractéristiques de l'"American Way of Life".
ÉTAPE B — Mettre en valeur des caractéristiques de sociétés dont l'influence ou l'importance est reconnue.
ÉTAPE C — Comparer la société nord-américaine et certaines valeurs d'autres sociétés.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A - Établir les caractéristiques de l'"American Way of Life". Les États-Unis sont le symbole de la civilisation nord-américaine. L'élève est invité à dresser un portrait de l'homme américain dans ses attitudes, ses comportements et ses réalisations. À l'aide de statistiques, de textes, de films, il est possible de caractériser tous les aspects (P.É.S.C.G.R.) du mode de vie à l'américaine. Yankee — Exxon The best and the biggest in the world — I.B.M. The Big Apple — N.B.C. Silicone Valley — New York Times Harlem — Jet Set Hollywood Show Business — Yuppies Voilà autant d'expressions de la fierté, de l'entreprise, de la liberté, des droits sociaux, du confort, des loisirs et de la culture des (Nord-) Américains.	*Quid* (annuel): prix Nobel, inventeurs, etc.. *Fortune*: liste des multinationales. *Annuaire statistique*: PNB, production industrielle. Texte de la Constitution des États-Unis. Manuels et monographies. CACHAT, G., et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine*. - Le régime présidentiel américain, p. 99-102.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	GALBRAITH, J.K., *L'Ère de l'opulence - Le Capitalisme américain.* MAUROIS, A., *Histoire parallèle, U.S.A., 1917-1960.* FOLHEN, C., *La Société américaine, 1865-1970.* JULIEN, C., *L'Empire américain.* CROZIER, M., *Le Mal américain.* Statistiques sur les budgets des organismes de l'ONU et la contribution des États-Unis. Textes sur le Watergate, sur l'influence de la presse, sur l'expression artistique.
L'Amérique a aussi des originalités à faire ressortir. Des différences socio-ethniques et des disparités régionales existent. L'Amérique du Nord (en particulier les États-Unis) n'est pas peuplée seulement de WASP (White Anglo-Saxon Protestant) mais présente aussi l'image d'un "melting pot". L'élève doit comprendre la spécificité qu'apportent, à la civilisation nord-américaine, les groupes ethniques noir, hispanique et francophone. Sur le territoire américain, il existe, du nord au sud et d'est en ouest, de profondes disparités qui recèlent des valeurs et des mentalités différentes. À l'aide de données géographiques, économiques et sociales, une brève illustration des disparités est possible en comparant la Californie (homme nouveau), la Nouvelle-Angleterre (Yankee) et le Middle-West (self-made-man).	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - L'affaire du Watergate, p. 386-387. *Atlas historique Érasme.* - Données démographiques, p. 61. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - La question noire, p. 371-375. - Les "Hispanics", p. 384-385. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982.* - Les Noirs, p. 159. D.4 - COURCOL, C., "À New York, la mode est à la richesse", *Le Soleil*, 1983-03-26 (annexe). D.5 - PROVOST, G., "Le chômage parmi nous. Un virage dans l'incertain", *Le Devoir*, 1983-03-17 (annexe). D.6 - KOHN, F., "Aux États-Unis - Épidémie de suicides chez les jeunes", *Le Soleil*, 1984-11-13 (annexe). D7 - GILSON, Y., "Les Américains et la drogue, Une bataille difficile à gagner", *Le Soleil*, 1985-01-05 (annexe).
ÉTAPE B — Mettre en valeur des caractéristiques de société dont l'influence ou l'importance est reconnue. Le dynamisme et l'effervescence de la société nord-américaine ne doivent pas masquer les problèmes qu'on y rencontre. À partir d'un dossier de presse, définir la place des jeunes au Québec, au Canada et aux États-Unis.	

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
(Interrogation sur les valeurs) Faire ressortir la tendance à l'uniformisation du comportement et à la consommation de masse. Comparer les habitudes d'habillement, de loisirs et de lecture selon les groupes sociaux (référence à 1.2.1).	BAILLE, S., et al., *Le Monde actuel.* - Facteurs de la civilisation américaine, p. 419-427. HEFFER, J. et M. LAUNAY, *Histoire contemporaine III - De 1945 à nos jours*, p. 70-72. D.8 - PETROWSKI, N., "Du "métal hurlant" au walkman démobilisant", *Le Devoir* (annexe). D.9 - "Armement: 1,3 million $ dépensés à toutes les minutes", *La Tribune*, 1983-10-03 (annexe).
ÉTAPE C - Comparer la civilisation nord-américaine et certaines valeurs d'autres sociétés. Après avoir effectué l'analyse d'une société en fonction des éléments de civilisation, il est proposé à l'élève de prendre comme témoins d'autres sociétés qui, par leur spécificité, constituent des civilisations différentes. Pour chaque nation, pays ou région choisie, l'élève doit évoquer tout ce qu'il connaît ou ce qu'il pense. On l'invite ensuite à classer ses impressions et ses connaissances selon le tableau des éléments de civilisation. Tout en se limitant à un survol des principales civilisations, l'élève doit chercher à saisir les éléments (P.É.S.C.G.R.) constitutifs de civilisations autres que la civilisation nord-américaine. Il serait sans doute opportun d'insister sur certaines caractéristiques dominantes de ces civilisations. Exemple: *Influence:* 1) de la géopolitique en Europe de l'Est et de l'Ouest; 2) de la colonisation et des groupes tribaux en Afrique; 3) du milieu physique en Afrique; 4) de la surpopulation en Asie; 5) de la religion d'État du Proche-Orient; 6) de l'instabilité politique et de la colonisation en Amerique du Sud.	SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial* - Le cri de McNamara (le tiers monde), p. 214-215 et 217. - L'Inde: "Indira (Gandhi) s'interroge", p. 413-415. D.10 - KASSA, J.F., "Un carioca nous écrit: "Attention à Rio!", *Le Devoir*, 1985-01-05 (annexe). D.11 - "L'Afrique entière crie famine", *Le Devoir*, 1983-11-28 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
À titre d'activité d'enrichissement, établir la distinction entre les opinions ou la représentation des choses que l'on se fait à distance et la réalité. Afin d'orienter l'élève et de faciliter sa démarche d'apprentissage de la relativité ou de la coexistence de réalités parallèles ou opposées dans une société, voici un modèle d'exploitation pédagogique: Soit à l'intérieur d'une même société, soit entre deux civilisations, orienter la recherche sur les concepts relatifs aux éléments de civilisation: progrès - tradition (Japon, Mao, Confucius) individualisme - collectivisme démocratie - dictature égalité - discrimination matérialisme - spiritualisme laïcisme - sens religieux confort - indigence prospérité - pauvreté artisanat - mécanisation censure - création	

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Discussion ou test formatif sur la présence ou l'influence des valeurs d'autres civilisations dans la civilisation occidentale. Sur quelles valeurs repose l'"American Way of Life" et par qui ce mode de vie est-il partagé?

OBJECTIF TERMINAL 1.2 **Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2.3 Reconnaître l'interaction des facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels, géographiques et religieux.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — À l'aide d'exemples précis, illustrer l'interaction des éléments de civilisation.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A - À l'aide d'exemples précis, illustrer l'interaction des éléments de civilisation. L'élève devrait découvrir que le fruit de l'activité humaine ne résulte pas d'une cause unique, mais plutôt de facteurs combinés. Pour ce faire, il est suggéré de revenir aux grilles de facteurs (P.É.S.C.G.R.) de civilisations pour sélectionner, chez l'une ou l'autre des civilisations du monde, des exemples d'interdépendance des éléments de civilisation. Exemples: *Sociopolitique* - Dans la société communiste, lien entre la lutte des classes et l'existence du parti politique unique. - L'attitude et les intérêts des groupes sociaux lors de la prise ou la perte du pouvoir politique: • en Italie 1922 • en Allemagne 1933 • au Québec 1976 • aux États-Unis 1980 • au Canada 1984	

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Socio-économique -La revenu et l'emploi et les crises économiques (1929, 1973, 1982). -Les populations noires et blanches en Afrique du Sud. *Politico-économique* - L'État-providence, la privatisation et le développement économique. *Géopolitique et religieux* - La Pologne et Israël *Sociopolitique et religieux* - L'Islam et l'Iran	

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Parmi les civilisations étudiées, laquelle a des chances de répandre ses valeurs?

D.1

●Un monde fortement secoué de toutes parts

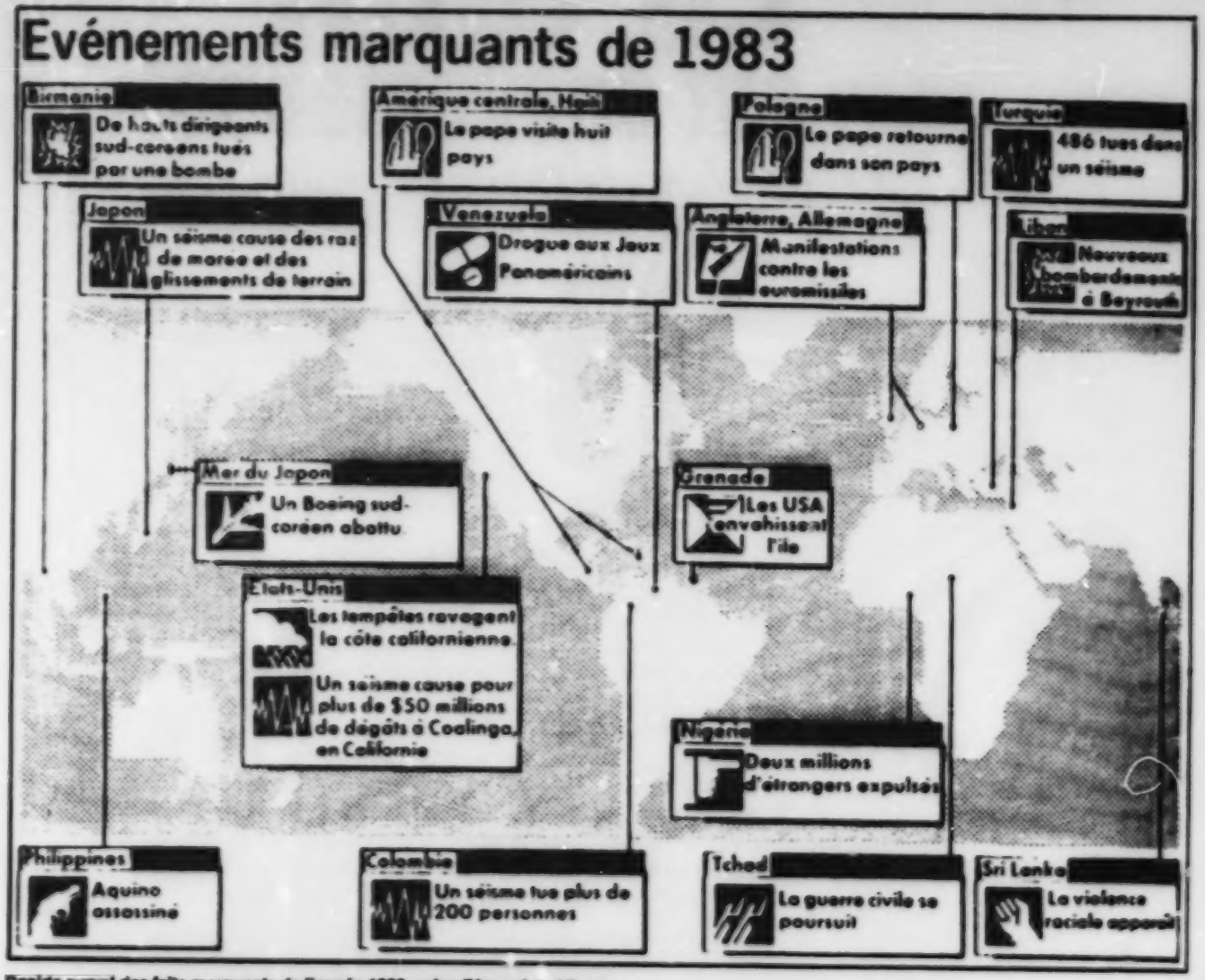

Rapide survol des faits marquants de l'année 1983, selon l'Associated Press.

D.2

Le futur est commencé

Les présidents de 11 grandes multinationales lèvent le rideau sur l'avenir qu'ils nous préparent...

Quel futur nous fabriquent les grandes sociétés industrielles multinationales? Car l'avenir n'est pas un accident, un fruit du hasard... Quelqu'un, quelque part, le prépare, sans que le commun des mortels soit au courant, parfois même sans en être conscient. Les grandes sociétés multinationales jouent un rôle-clé dans l'évolution sociale et culturelle autant que technologique et économique. En effet, elles assument une partie majeure de la recherche. Elles assurent l'application pratique des découvertes et la diffusion massive des nouveaux produits. Et surtout, elles établissent, en matière de travail, d'échanges, de modes d'opération, les règles du jeu. L'expérience que nous tentons n'est ni de la futurologie, ni de la prospective. Simplement un coup d'œil le plus indiscret possible dans les bureaux d'études et salles de réunion de 11 sociétés multinationales, chacune dans un secteur différent, de l'automobile à l'espace, de l'alimentation à la communication.

Recherche et interviews: ***LOUIS WIZNITZER***

Wiznitzer, Louis, "Le futur est commencé", *L'Actualité*, octobre 1985, p. 100, 101, 103, 104, 105 (extraits).

L'aéronautique à la veille d'une deuxième révolution

«Dès 1992, nous mettrons à la disposition des transporteurs des avions de 150 passagers qui consommeront 10 % moins de carburant que les avions actuels. Ces améliorations résulteront de l'emploi de composants structurels ultra-légers (alliage aluminium-lithium), et de la réduction de la friction par des surfaces et des formes nouvelles. Par la diminution du poids, également, avec des tableaux de bord à cristaux liquides, par exemple. Mais c'est sur de nouveaux concepts en matière de propulsion que nous fondons nos meilleurs espoirs, avec des moteurs à très haute pression et à double turbine à rotation contraire.»

C'est la technologie qui intéresse Christopher Longidge, vice-président du marketing de Boeing, ancien métallo passé au service des ventes puis à la direction de la section Europe. Né en Grande-Bretagne, élevé au Canada, il est lui-même pilote. Mais la technique vise surtout à assurer aux voyageurs de meilleurs prix — en réduisant les coûts de moitié — et plus de confort. «Nous avons à l'étude un design nouveau pour la cabine qui sera plus souple, qui donnera aux passagers et aux agents de bord une plus grande marge de manœuvre. Nous sommes à l'orée d'une grande percée technologique en matière d'aéronautique — le pas qui sera franchi aux alentours de l'an 2000 est du même ordre que celui qui inaugura les moteurs à réaction.»

TWA

Plus gros, plus loin, plus vite... Et plus cher?

L'an 2000? Mais c'est après-demain! Nous estimons que cette année-là, 600 millions de passagers prendront l'avion au lieu de 350 millions cette année.

«Le transport aérien s'effectuera par super-jumbos, véritables paquebots aériens portant plus de 1000 passagers. L'hélice fera sa réapparition pour les moyens courriers. Pour les longs voyages, le supersonique sera inscrit dans les mœurs aériennes; le *Concorde* aura des descendants.

«Nous proposerons aussi des croisières spatiales, au prix d'un million de dollars la place au début! Mais si nous trouvions suffisamment de passagers, le prix du vol pourrait tomber à 50 000 dollars.»

Sally McElwreat, directrice des communications de TWA à New York, d'origine chinoise, robe de soie BCBG, n'a pas accès qu'à ces études futuristes. En grande partie, le progrès de l'aviation se fera au sol:

«Des systèmes d'embarquement automatisés et contrôlés par ordinateurs permettront de rendre les départs et les arrivées plus fonctionnels et plus rapides qu'aujourd'hui. Des monorails rapides auront été mis en place entre les grandes villes et les aéroports. La question est de savoir comment s'effectuera le financement de ces améliorations (gouvernements, municipalités, aéroports, compagnies de transport, passagers).»

Enfin, au tournant du siècle, on ne comptera plus que quatre ou cinq grands transporteurs aériens aux États-Unis, peut-être une douzaine dans le monde, pense-t-on à TWA. «Une série de fusions aura permis d'éliminer le double emploi, le gaspillage et une concurrence néfaste...»

CHASE MANHATTAN BANK

Les supermarchés mondiaux de la finance. Ouverts 24 heures par jour

La notion d'opération bancaire aura bientôt été transformée de fond en comble, en l'an 2000. Les banquiers seront alors de véritables architectes financiers: ils pourront élaborer pour les gros investisseurs des stratégies diverses et offrir des services multiformes, gestion de fonds, investissements, etc. On aura demain deux types d'établissements financiers: les «boutiques» spécialistes et des supermarchés financiers où le client pourra faire toutes ses affaires: acheter des devises, investir dans l'immobilier, obtenir des prêts, acheter des bons du Trésor, spéculer en Bourse, etc.

Voilà l'avenir en rose que nous décrit Thomas G. Labrecque, 47 ans, président de Chase Manhattan Corporation, bureau de Wall Street donnant sur la statue de la Liberté. En 1980, Labrecque faisait partie de l'équipe d'officiels américains qui négocièrent avec l'Iran en vue de la libération des otages. Sa banque, 37 000 employés, a des succursales dans 100 pays...

«Toutes les opérations financières s'effectueront à distance et instantanément. Le propriétaire d'un petit restaurant du New Jersey pourra donner ses instructions par ordinateur individuel, sélectionner ses investissements immobiliers ou boursiers sur écran, acheter des devises, depuis son domicile, sa voiture ou son bureau. Les opérations en bourse se feront d'ailleurs 24 heures sur 24, toutes les informations étant transmises instantanément de Tokyo à Amsterdam, de Rome à Toronto, de Rio de Janeiro à Hong Kong.

«Il n'y aura d'ailleurs sans doute plus, à cette époque, qu'une douzaine d'entreprises financières géantes et multinationales. L'économie sera devenue vraiment globale.»

Merrill Lynch

Monnaie, Bourse, banques... Une économie planétaire

Demain, plus de chèques ni de factures dans le courrier! Toutes les transactions financières seront effectuées électroniquement. Et sur instructions verbales. «La monnaie de demain sera transnationale, peut-être mondiale», dit William Shreyer, 57 ans. Simple employé en 1948, Shreyer a gravi tous les échelons de la hiérarchie pour devenir en 1981 le p.-d.g. de Merrill Lynch, le premier courtier américain, 476 succursales, quatre millions de clients.

«En l'an 2000, croit-il, les pays industriels seront culturellement homogènes, capitalistes, prospères, et leurs économies intégrées les unes aux autres. On aura même peut-être une Bourse mondiale unique. Les entreprises puiseront leurs capitaux dans un seul grand "bassin" mondial alimenté par l'épargne de tous les pays industriels. Le nombre de banques spécialisées se sera multiplié mais les opérations financières internationales seront entre les mains d'une poignée d'entreprises telles que la nôtre.»

William Shreyer espère que Merrill Lynch aura, en l'an 2000, 5000 bureaux et 50 millions de clients sur les cinq continents. Sa stratégie: décentraliser ses unités ad hoc toujours plus petites, pour travailler «sur mesure».

«L'entreprise qui disposera des meilleures informations le plus vite sera la plus performante. Ces méga-institutions se chargeront des affaires bancaires, des assurances, de l'immobilier. L'information sera disponible simultanément en anglais, français, espagnol, chinois, japonais, etc. En tout cas, c'est comme cela que nous, Merrill Lynch, en l'an 2000, entendons fonctionner.

«Il faut de l'imagination, toujours plus d'imagination.»

Des machines qui parlent et qui pensent

A la fin du siècle, on comptera les terminaux d'ordinateurs dans le monde par dizaines de millions. Toutes les opérations personnelles et professionnelles se feront oralement...

«Aujourd'hui, un ordinateur peut traiter et transmettre un million d'instructions chaque seconde: dans 10 ans, ce chiffre aura été multiplié au moins par cinq. Déjà nous avons une technologie permettant de graver trois millions de signes par seconde. On aura fait bien mieux dans 15 ans. Des boîtes de la taille d'une boîte d'allumettes contiendront 10 millions de données. La capacité de stockage, de traitement et de transmission des données sera pratiquement illimitée.

«Et vos machines obéiront à votre voix: commande d'appareils, traitement de texte, transactions. IBM sera le leader dans le *hardware* comme dans le *software*, dit John Fellows Akers, p.-d.g. de IBM.

L'an dernier, les logiciels ne représentaient que 10 % des revenus d'IBM. Cette proportion passera à 35 % dans deux ans et à 50 % en l'an 2000.

«Nous voulons aussi être au premier rang dans les télécommunications, complément indispensable de nos appareils. Et nous serons les maîtres de la robotique...

«L'immense majorité des usines, en effet, sera robotisée, dirigée par le truchement de l'intelligence artificielle et nous pourrons offrir des systèmes industriels intégrés "computerisés". L'intelligence de ces robots sera infiniment supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Le robot pourra prendre les décisions les plus sophistiquées, effectuer instantanément les choix les plus compliqués.

«En fait, une grande partie de la vie — à domicile, au travail, dans les loisirs — s'effectuera avec l'aide de l'ordinateur.»

Le village global de Marshall McLuhan

«En l'an 2000, nous aurons mis en place de véritables superautoroutes de communication, constituées de réseaux de fibre optique, de superordinateurs et de satellites. Ces autoroutes transmettront l'information 1000 fois plus vite qu'aujourd'hui», dit Charles Brown, président de ATT, dans son bureau situé au sommet du colossal immeuble de style chippendale, à Manhattan.

Le grand patron d'American Telephone and Telegraph estime que la distance aura pour ainsi dire disparu dans le domaine des communications. On se parlera d'un continent à l'autre aussi facilement qu'aujourd'hui entre bureaux. «Une grande variété d'appareils nouveaux sera à la disposition des consommateurs pour leur donner accès à ce système de communication. Le courrier sera acheminé entièrement par voie électronique. Les vidéoconférences seront monnaie courante: plus besoin pour les cadres de se déplacer. Le téléphone permettra aux gens qui s'appellent de se voir en couleur sur l'appareil; un individu pourra entrer en contact téléphonique et vidéatique n'importe quand, n'importe où, avec un autre individu. On se parlera à distance non seulement de bureau à bureau, de foyer à foyer, mais aussi en voiture, en avion, en bateau.»

Charles Brown prévoit aussi que la structure actuelle de ATT sera changée. Pas de décentralisation; au contraire, le pouvoir sera plus concentré. Il n'y aura pas de monopole mais la planétarisation de l'information et de la transmission forcera des fusions et une mondialisation des entreprises de télécommunications.

«Déjà, nous travaillons de concert avec des maisons européennes comme la néerlandaise Philips et l'italienne Olivetti, explique Charles Brown. On peut s'attendre à d'autres alliances de ce genre d'ici 15 ans.»

GENERAL ELECTRIC

De la technologie, encore de la technologie, toujours de la technologie

Dans la «maison électronique» de demain, que l'on met au point dans les bureaux d'étude de General Electric, tous les appareils seront reliés à un contrôle central informatisé, explique Stephen Holmes, ingénieur responsable du *product design* à Fairfield, au Connecticut, siège social de GE. On pourra tout contrôler d'un tableau central.

«Mieux, ces appareils seront reliés par téléphone à des centres de diagnostic: quand l'un d'eux tombera en panne, un signal codé demandera un diagnostic à l'ordinateur central et la mise en train des services de réparation.» Les cuisines seront divisées en modules: un jour la préservation des aliments (frigo, congélateur, réfrigérateur instantané pour boissons); un autre réunira les fonctions d'information et de contrôle (cuissons diverses: four, microfour, grills, etc.); le troisième sera consacré au nettoyage (lave-vaisselle, évier, déchets).

General Electric, à 106 ans, est une des entreprises géantes les plus anciennes d'Amérique. Son nouveau p.-d.g., Jac Welch, 49 ans — style en bras de chemise et pieds sur le bureau — est en train de réorganiser la maison et d'en repenser la stratégie. Les usines d'appareils ménagers sont robotisées à toute allure. Dans le secteur des appareils ménagers, le nombre d'ouvriers est passé, en 1981, de 18 000 à 12 000. Il a aussi vendu ou fermé les secteurs où les possibilités de croissance sont réduites. Ainsi, il veut sortir du domaine des appareils de radio et de télévision. Par contre, il a mis un milliard de dollars dans l'achat d'une société d'assurances — engageant ainsi GE sur la voie de la finance. Car la firme dispose de 3,2 milliards de dollars en liquide...

En 1984, GE a obtenu 12 % de ses bénéfices du service des appareils ménagers, 13 % des systèmes industriels, 15 % des moteurs pour avions militaires, 21 % du nucléaire, 13 % des produits de consommation, 16 % des services. «Nous pensons qu'en l'an 2000, cette répartition n'aura pas été modifiée de façon significative.

«Notre stratégie centrale? dit Welch. De la technologie, encore de la technologie, toujours de la technologie de pointe.»

GENERAL FOODS

Adieu cuisine! Place à l'agro-alimentaire

«D'ici 15 ans, on produira plus d'aliments qu'on n'en a produit depuis le début de l'histoire humaine! Et les techniques de production et de conservation garantiront une meilleure qualité», dit A.S. Clausi, chimiste, vice-président de General Foods, chargé de la recherche technique.

«En l'an 2000, on n'aura plus à faire la cuisine. Les mets les plus variés, les plus délicieux, les plus raffinés seront offerts en boîtes et pourront être portés à la chaleur souhaitée en l'espace de quelques minutes avant d'être servis. Il y aura une plus grande variété de mets cuisinés — de quoi satisfaire tous les goûts! Mais à cause des communications, le goût culinaire se mondialise rapidement. L'agro-business est en plein changement. L'industrie alimentaire est de plus en plus planétaire et disposera d'outils entièrement nouveaux. Nous mettons au point de nouvelles techniques de production, de conditionnement, d'emballage et de conservation. La viande et le poisson seront stérilisés par radiation et transportés sans avoir été congelés. On produira des tomates parfaites, des fraises parfaites. Les plantes seront résistantes aux bactéries. Quantité, qualité... uniformité.

«Certains aliments seront entièrement produits en usine: champignons, poulets, lapins, crustacés même (homards, crevettes...). Le contrôle informatique, la sélection biotechnologique, le clonage amélioreront la qualité. Nous produirons des vaches parfaites qui donneront trois ou quatre veaux par an plutôt qu'un. Aujourd'hui, les poules pondent quatre jours puis se reposent un jour. On arrivera à les faire pondre sept jours par semaine...»

US STEEL

L'âge du fer tire à sa fin. Demain, les synthétiques

«Les grandes sociétés sidérurgiques américaines protestent contre l'acier importé et dénigrent les minisidérurgies étrangères, mais d'ici 15 ans elles auront imité leurs concurrents! La sidérurgie américaine aura été contrainte de se mettre technologiquement à l'heure des Japonais et des Allemands. Il y aura même des fusions avec ces derniers», nous explique le Réverend Père William Hogan, un géant irlandais aux tempes blanches, professeur à l'Université de Fordham (New York), auteur de *L'Acier aux États-Unis*, premier expert américain en matière de sidérurgie selon David Roderick, président d'US Steel.

Quant aux «grands» purement américains — telle US Steel —, ils auront leurs propres mini-usines. Mais surtout, eux aussi poursuivront une politique de diversification. Dans 15 ans, US Steel ne consacrera que 33 % de son activité à l'acier. Pour le reste, elle sera dans le pétrole et... un secteur non déterminé.

Peut-être les matières plastiques, qui auront remplacé l'acier pour les deux tiers de ses utilisations. Au lieu de produire 135 millions de tonnes par an, la sidérurgie américaine n'en produira sans doute en l'an 2000 que 110 millions. La régression de la demande dans les pays industrialisés sera partiellement compensée par la croissance de la demande dans certains pays du Tiers-Monde. On peut aussi imaginer que l'acier coûtera moins cher à produire qu'aujourd'hui, notamment grâce au laser qui permettra d'effectuer la réduction directement, sans hauts fourneaux. ■

D.3

L'immigrant dans la société québécoise

Danae Theodorakopoulos

J'AI participé au colloque du CIPACC intitulé « L'avenir des communautés culturelles dans la société québécoise » qui s'est tenu le samedi, 30 avril 1983, à Montréal, et j'ai été étonnée encore une fois de la méconnaissance des interlocuteurs de l'État et des pourparlers de la communauté québécoise en ce qui concerne la réalité et le vécu des immigrants et des communautés culturelles.

Ils nous appellent des communautés de vieilles souches, de nouvelles souches et même de moyennes souches. Ils nous proposent les mariages mixtes pour une assimilation rapide afin de résoudre les problèmes de la société d'accueil. Ils ajoutent que le « Plan d'action à l'intention des communautés culturelles » n'est pas réalisable parce que la crise n'est pas seulement unisexe mais aussi multiculturelle. Il semble que l'égalité et la justice dans notre société est un luxe que l'on peut se permettre seulement en période de croissance économique.

J'aimerais ici noter quelques faits susceptibles de dissiper le brouillard entourant le phénomène de l'immigration et proposer quelques solutions aux problèmes qui en découlent.

1) L'immigration est une affaire bien payante pour la société d'accueil parce qu'au niveau économique, avant qu'un individu n'arrive à l'âge adulte, où il peut travailler et redonner à la société ce qu'il lui doit, il faut qu'il soit vêtu, nourri, immunisé, etc. L'immigrant arrive ici tout prêt à travailler dans les années les plus productives de sa vie et la société d'accueil n'a pas eu à débourser un sou.

La croissance économique de l'Allemagne de l'Ouest des années qui ont suivi la dernière guerre mondiale n'est pas redevable « à l'efficacité et au caractère autoritaire du peuple allemand ». Elle a plutôt été réalisée sur le dos de milliers et de milliers d'immigrants provenant d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de la Grèce et de la Turquie. Ici, au Québec, une partie de l'apport des immigrants à la croissance économique du Québec est mentionnée dans le « Plan d'action des communautés culturelles ». Alors, encore une fois, on ne nous fait pas de cadeaux parce que nous aussi, nous aidons à construire la communauté québécoise.

2) La différence entre l'assimilation et l'intégration. On a souvent l'impression que nous serions acceptables et acceptés si ce qui s'appelle « bagage culturel » était effacé d'un seul coup. J'aimerais ici noter que plusieurs d'entre nous viennent de civilisations riches et intéressantes. Qui, par exemple, pourrait mettre en doute la richesse de la mienne? Mais même si ce n'était le cas en terme sociologique, l'assimilation est infaisable parce que le processus de socialisation à la base de la personnalité d'un individu se produit dès le jeune âge. Par conséquent, la personnalité des immigrants qui arrivent ici, est déjà formée. Et pourquoi se méfier tellement des ghettos? Pour plusieurs, le ghetto est le *seul* endroit où ils peuvent communiquer dans leur langue d'origine et se comprendre. Pour certaines femmes et ici, je cite « les femmes » parce qu'elles sont plus allophones que les hommes des communautés culturelles, il s'agit du seul endroit où elles peuvent s'exprimer. Pour plusieurs membres des communautés culturelles, le ghetto devient une nécessité vitale quant à leur survie psychologique.

Ceci dit, il est faux de prétendre que nous ne voulons pas être intégrés. L'intégration implique l'acceptation et la communication d'égal à égal entre individus. Nous n'avons jamais dit ne pas vouloir être intégrés. Je cite ici tous les colloques qui ont traité de la problématique de l'immigration. Entre autres, je cite le colloque « Femmes immigrantes: à vous la parole » (Montréal, juin 82). Ce qui demeure incroyable, c'est que dans trois ateliers traitant du même thème « Femmes immigrantes dans la société québécoise », les propositions qui sont ressorties étaient quasiment identiques. C'est-à-dire qu'il y avait unanimité en ce qui concerne la façon dont la société québécoise nous accueille. Il est ressorti clairement que les immigrantes désiraient avoir des échanges avec les femmes québécoises, mais que, à chaque fois qu'un pas était fait dans cette direction, les immigrantes étaient traitées de mépris ou de façon paternaliste. En dépit de toutes ces affirmations, les propositions retenues traitaient toutes de l'intégration à la société québécoise, c'est-à-dire que nous voulons des échanges mais pas à n'importe quel prix.

3) L'apprentissage du français. Je n'ai jamais assisté à un colloque sur l'immigration (et j'en ai déjà plusieurs à mon crédit) où les immigrants n'aient réclamé l'apprentissage du français. Qu'il s'agisse de l'élargissement des COFI, des cours sur mesure, des cours de français durant les heures de travail sans perte de salaire, classes d'accueil ou autre, on ne peut pas dire que les propositions marquent d'ingénuosité. Moi, je suis parmi ceux de ma communauté qui ont accueilli la loi 101 comme une loi nécessaire pour la survie d'un peuple. Par contre, je suis aussi parmi ceux qui réclament que les cours de français soient accessibles à tous. Il est vrai que cela coûte très cher, mais n'est-il pas plus coûteux à une société, si au bout de la ligne, on se retrouve avec une population divisée incapable de se comprendre, de négliger cette dimension.

Et ici, je pose la question qui saute aux yeux: est-ce qu'il existe une volonté politique d'enseigner le français aux immigrants? ou est-ce que ça ne sert pas mieux certains éléments lorsqu'une partie de la population demeure marginalisée et de cette façon plus facilement exploitable.

4) La crise, l'action positive et le plan d'action des communautés culturelles. Quand on était en période de croissance économique, il n'existait aucun « Plan d'action pour les communautés culturelles ». Maintenant qu'il y en a, nous sommes en pleine décroissance économique et la mise en oeuvre du plan d'action est impossible. Afin qu'ils ne nous disent pas qu'on est des voleurs de jobs que nous n'avons jamais eues, il me semble que la justice dans une société ne s'applique pas seulement en période de croissance économique. On ne parle pas de luxe mais de droits qui nous sont dus. Ceci étant dit, je suis parmi ceux qui pensent que l'action positive n'est pas le seul moyen d'accéder à l'égalité. Je suis convaincue que pour chaque immigrante qui accéderait à la fonction publique, des centaines d'autres continueraient à travailler à la pièce. Il me semble que pour résoudre le problème de la majorité des immigrants et des membres des communautés culturelles, il nous faudrait une refonte du code du travail pour rendre la syndicalisation accessible à un plus grand nombre de travailleurs. Ce n'est pas par pur hasard, que le premier groupe à réclamer l'accréditation multipatronale, ait été un groupe d'immigrants. Ils se sont aperçus que pour améliorer leurs conditions de travail et évidemment leur vie, il fallait absolument des amendements majeurs au code du travail puisque la plupart d'entre eux oeuvrent dans des secteurs quasiment non syndicables d'après le code du travail actuel.

À maintes reprises, des propositions à cet effet ont été faites par les syndicats sans donner de résultats positifs et il est temps d'agir.

Et voilà en conclusion, ce qu'est l'immigration, les communautés culturelles et leur problématique.

Les solutions existent. J'en ai proposé plusieurs et beaucoup d'autres possibilités restent inexplorées. Le défi de la société québécoise est de nous comprendre et de nous appuyer dans nos demandes légitimes parce que ce sont des choses qui nous sont dues en tant que composante et partie intégrante de la même société.

Le Devoir, 83-05-11

A New York, la mode est à la richesse

par
Christine Courcol

NEW YORK (AFP) — Pour quelques millions de dollars, ils ont des piscines à vibration, des bibliothèques et des boudoirs, des galeries pour leurs tableaux de maître et des chambres pour leurs domestiques: du haut des luxueux gratte-ciel de Manhattan, avec vue imprenable sur Central Park, la récession est vraiment petite.

Les promoteurs immobiliers ont compris une vérité immuable: les récessions vont et viennent, mais une classe survit toujours: les très riches. C'est donc pour eux qu'il faut construire, c'est eux qu'il faut séduire. Les tours de super-luxe poussent à New York presque comme des champignons.

La plus voyante, c'est la Trump Tower, sur la cinquième avenue, à deux pas de Sachs, Tiffany, Cartier et Gucci, juste à côté de chez Les Whitney et les Vanderbilt. Les appartements ne sont pas encore achevés, mais les premiers étages, réservés aux boutiques, sont déjà ouverts au public. Des portiers en veste rouge et bonnet à poil poussent pour vous la porte à tambour. Dans la vaste entrée regorgeant de dorures, de velours et de bronzes, trône un piano à queue sur lequel joue inlassablement un musicien en habit, accompagné de deux violonistes.

Pour les chers petits

Le long du mur coulent des cascades, et des plantes coulent des étages supérieurs. Les magasins sont de très haut luxe, comme cette boutique italienne pour enfants où l'on vend des attachés-cases modèles réduits pour les chers petits. Histoire de leur donner l'habitude.

Ce n'est effectivement pas Monsieur-Tout-le-Monde qui habitera la Trump Tower: le plus petit appartement, un deux-pièces, ne coûte pas moins de $500,000 et encore s'il est situé aux étages inférieurs, d'où l'on ne voit rien. Les trois-pièces vont de un à deux millions de dollars. Quatre-vingt pour cent des appartements sont déjà vendus. Parmi les propriétaires: le cinéaste Steven Spielberg, qui y a investi une partie des revenus énormes de "E.T.".

Mais le mieux, "le comble de la simplicité", comme disent sans rire les promoteurs, ce sont encore les deux triplex du sommet. Le plus vaste ne compte pas moins de cinq chambres, sept salles de bains avec bidet (luxe très rare aux Etats-Unis), deux salons d'habillage, un boudoir, une chambre pour les domestiques, une salle de jeux, une

D.4 (suite)

terrasse, un salon, une salle de déjour, une salle à manger, un bureau, une cuisine, une buanderie, un office, deux escaliers intérieurs et un ascenseur privé pour passer d'un étage à l'autre du triplex. Superficie totale: environ 550 mètres carrés.

Le beau monde

Le prix de ce royaume au sommet d'une tour reste secret car le promoteur choisira lui-même le propriétaire. Mais l'autre grand duplex, qui n'a pas de chambre de bonnes, coûte $5 millions. Comme dit la publicité, c'est vraiment strictement pour "le beau monde". En français dans le texte.

Au 500 Park Avenue, on recherche une autre clientèle: non point le beau monde, mais le grand monde, quelque chose qui ressemble à la vieille noblesse, même si l'acquéreur n'est pas noble et si sa fortune est d'acquisition récente. La publicité se fait gloire de ce que à $12,000 le mètre carré c'est l'immeuble le plus cher jamais construit à New York.

Nous sommes partis, dit-elle à "la quête ultime de la perfection". L'image de marque, c'est la distinction, voire "la dignité" ou, comme dit M. Speyer, le promoteur, "un retour à des critères d'élégance d'avant-guerre".

Pas de tape-à-l'oeil, mais du vrai luxe, avec des salles de bains en marbre rose (et baignoires vibrantes), des bibliothèques avec une cheminée, des salles de séjour dont les fenêtres plongent dans trois directions, et, pour rappeler les vastes demeures de campagne, des galeries pour accrocher les tableaux d'ancêtres..

Appel à Buckingham Palace

Pour les maquettes de présentation, on a fait appel au décorateur de Buckingham Palace. Le responsable du choix des matériaux d'intérieur n'a pas passé moins d'un an et demi à courir le monde, pour comparer et trouver "le plus" beau marbre ou la robinetterie "la plus" élégante. D'où les prix des appartements qui plafonnent à près des $5 millions pour 370 mètres carrés.

Le plus misérable deux-pièces, tout en bas, coûte environ $500,000 comme à Trump Tower, et les trois-pièces dépassent les $2 millions. Sans compter les charges mensuelles (700 à 3,000 dollars selon la superficie) et les impôts fonciers (à peu près autant). L'électricité, l'eau, le gaz et les gages des domestiques sont en plus, évidemment.

"Nos acheteurs sont parmi les gens les plus riches du monde", constate M. Speyer. Comme ils ne lisent pas les petites annonces, l'ouverture du bureau de vente leur a été annoncée lors de ventes aux enchères à Sotheby, à Saint-Moritz, Monte-Carlo et Francfort. Les amateurs se sont précipités, aussi bien les Américains que les étrangers.

Des ambassadeurs

Trump Tower et 500 Park Avenue ne sont pas des exceptions dans le ciel de New York. Il y a aussi Saint James Place, où les cinq pièces avec deux chambres valent $7.5 millions, et où habitent déjà six ambassadeurs aux Nations Unies, quelques vedettes de cinéma et des banquiers. Des gouvernements étrangers y ont aussi acquis des appartements de fonction.

Museum Tower, adjacente au musée d'art moderne, offre, dans les mêmes prix, "l'élégance tranquille et distinguée", ou, comme le dit la publicité, une véritable "oeuvre d'art", derrière des modules vitrés en différentes teintes de gris.

En un peu moins chic, il y a encore Dag Hammarskjold Tower, près de l'immeuble de l'ONU, Connaught Tower, Carnegie Tower ou River Tower, au bord de la rivière.

"Nous avons créé un instrument de musique, dit le langage fleuri de la Museum Tower, il faut maintenant que l'on en joue". En rangs serrés, les virtuoses de l'argent s'installent. Et tout près du ciel, loin des miasmes de la récession, le bruit de l'argent se fait entendre.

Le Soleil, 83-03-26

D.5

Le chômage parmi nous

Le « virage technologique » laissera-t-il au bord de la route des milliers de nouveaux chômeurs permanents, et non recyclables? Il est encore trop tôt pour le savoir, même en faisant une tournée contradictoire des experts, dit Gilles Provost. Au mieux, le choix semble se dessiner entre « un peu de chômage à cause de la technologie, et beaucoup de chômage sans la technologie ».

par Gilles Provost

« Le défi est presque insurmontable. J'ai 15 contremaîtres à recycler d'ici à un an et demi: leur employeur a entamé un plan général de robotisation dans son usine afin de résister à la concurrence des produits importés. Ils ne deviendront jamais concepteurs de robots, c'est clair. En revanche, ils doivent au moins acquérir des bases solides dans une foule de domaines, en microprogrammation et en logique, par exemple, pour adapter ou superviser le système. Le problème, c'est qu'ils n'ont en moyenne qu'une septième ou une neuvième année. Ils ont laissé les études depuis longtemps et n'étaient jamais retournés aux études. La plupart d'entre eux trouvent ça très dur et plusieurs vont bientôt décrocher. »

Cet aveu d'un spécialiste de la formation sur mesure tombait un peu à contretemps lors du récent colloque organisé par les centrales syndicales et l'Institut canadien d'éducation des adultes sur les impacts sociaux des nouvelles technologies. La plupart des participants, en effet, déploraient surtout l'insouciance des entreprises à l'égard du recyclage de leur personnel ou encore leur tendance à dissimuler les changements technologiques par crainte de la réaction des employés.

Responsable du centre de formation en informatique pour les PME (qui ouvrira bientôt ses portes au Cégep Lévis-Lauzon), M. Guy Leclerc souligne, lui aussi, l'urgence d'améliorer les mécanismes de recyclage en milieu de travail. Son intervention affirmait quand même le caractère très exigeant des nouvelles technologies et le défi sans précédent qui se pose aux chômeurs d'aujourd'hui ou de demain.

En général, les personnes mises à pied sont peu qualifiées et peu instruites tandis que les nouveaux emplois directement attribuables à la nouvelle technologie exigent des compétences poussées en électronique, en informatique, en gestion, etc. Il s'agit là d'habiletés et d'expertises hors de portée des travailleurs congédiés « à cause des machines ».

Depuis 1965, Bell Canada a réduit de 6,000 le nombre de ses téléphonistes. De même, les chemins de fer canadiens ont diminué leur main-d'oeuvre de 70,000 travailleurs entre 1956 et 1976 même si le trafic de marchandises s'est accru de 40 % pendant la même période. Au journal *La Presse*, l'informatisation du service des annonces classées a amené 14 mises à pied sur 70 employés, comme le rappelait la CSN dans son petit document intitulé *Les Puces qui piquent nos jobs*.

Cette situation n'est pas vraiment nouvelle: la mécanisation de l'agriculture, par exemple, explique pour une bonne part l'exode vers les villes: la société rurale d'hier a disparu et l'industrie agricole mécanisée d'aujourd'hui peut nourrir l'ensemble des citoyens avec une main-d'oeuvre minuscule.

En revanche, l'économie industrielle du début du siècle a pu recevoir cet exode parce qu'elle avait justement besoin d'un vaste bassin de main-d'oeuvre à bon marché et peu qualifiée. Au contraire, l'industrie moderne est plutôt asphyxiée d'expertise. A vrai dire, cela répond à un choix conscient des sociétés occidentales. Elles ont vu là une parade à la concurrence des nouveaux pays industrialisés du tiers-monde: si ces derniers peuvent mettre en péril nos « secteurs mous », les emplois à haute technologie demeureront toujours beaucoup plus difficiles à remplacer.

Ceci ne facilite pas la tâche des victimes du « chômage structurel » (comme le nomment savamment les économistes): elles aussi ont peine à se recycler dans les nouvelles fonctions bien rémunérées pour lesquelles il y a plutôt pénurie de candidatures.

Jusqu'à maintenant, la robotique n'a pas fait de grande percée au Québec et elle ne présente sans doute pas un grand risque pour les travailleurs, ne serait-ce qu'à cause de la petite taille de notre industrie secondaire. Par contre, la révolution informatique est surtout inquiétante par sa rapidité foudroyante et parce qu'elle frappe, pour la première fois, une nouvelle catégorie d'employés, jusqu'ici à l'abri des changements technologiques: les cols blancs, dans les services. Même les cadres intermédiaires et les petits administrateurs sont menacés.

Où pourront donc se réfugier les victimes de cette nouvelle révolution technologique, sinon sur les listes de l'assurance-chômage? Il est peu probable que la fabrication d'équipement de bureau ou d'appareillage électronique sophistiqué crée au Québec un nombre d'emplois équivalents à ceux qui seront éliminés par les nouvelles technologies. Ce secteur d'activité manufacturière ne représente qu'une petite fraction de notre main-d'oeuvre et ce type de fabrication ne peut être rentable sans accès à un vaste marché international.

Voilà pourquoi d'innombrables études « pessimistes » prévoient un avenir très sombre, avec des disparitions d'emplois massives, particulièrement chez les femmes, trop souvent confinées aux fonctions de soutien. En 1979, Sherman et Jenkins ont prédit une augmentation de 15 % du chômage en Angleterre d'ici à 1985, à cause de la microélectronique. Pour leur part, Berrou et Curnow entrevoyaient quatre millions de chômeurs additionnels, d'ici à 1990. Dans le domaine industriel, les études japonaises prévoient un doublement de la production sans croissance de la main-d'oeuvre.

A cela les industriels répondent que la nouvelle technologie nous amènera encore plus de chômage si elle permet à nos compétiteurs de devenir encore plus concurrentiels et d'éliminer tôt ou tard notre industrie locale. Dans cette perspective, l'alternative est mince: on a le choix entre un peu de chômage à cause de la technologie ou beaucoup de chômage, sans la technologie.

Dans la même logique, les avocats du renouveau technologique soulignent que l'on ne doit pas comptabiliser les emplois dans une perspective trop étroite. Une industrie plus concurrentielle qui augmente sa part du marché, pourra finalement augmenter le nombre des emplois, disent-ils. De même, les hauts salaires payés au personnel qui demeure à l'ouvrage et la baisse de prix des produits manufacturés ont un impact bénéfique sur le bien-être collectif et stimulent l'activité économique dans son ensemble.

Ce pari, toutefois, n'a pas encore été confirmé par les études économiques et les chercheurs demeurent divisés en deux écoles: d'une part les pessimistes qui ne prévoient que du chômage, et d'autre part, les optimistes qui ne jurent que par la technologie. La réalité est sans doutre quelque part entre les deux mais personne ne peut encore dire où.

Le Devoir, 83-03-17

Un virage dans l'incertain

D.6

Aux Etats-Unis

Epidémie de suicides chez les jeunes

Depuis quelques mois, les Etats-Unis connaissent une véritable épidémie de suicides chez les jeunes, au point où les grands réseaux de télévision ont décidé de traiter ouvertement du problème. Francis Kohn, de l'Agence France Presse, décrit l'ampleur du problème ainsi que les moyens qui sont pris actuellement pour tenter d'y remédier.

◆ **NEW YORK (AFP) — Un après-midi d'octobre, Steven Terro, 13 ans, est rentré de l'école, a griffonné une note pour ses parents, est monté au grenier et s'est pendu. Sa mère a découvert le corps. Il était trop tard.**

par Francis KOHN

Elevé dans une famille aisée, le jeune Steven est le 11e adolescent qui se sait donné la mort depuis le mois de février dans l'une des banlieues nord de New York.

Dans le comté opulent de Westchester, tout proche de Manhattan, élus locaux et éducateurs parlent d'épidémie et avouent leur impuissance à comprendre le phénomène ou, à plus forte raison, à y remédier.

Le problème n'est pas limité à la région de New York, mais est ressenti avec acuité à travers les Etats-Unis, que ce soit à Plano, petite ville du Texas — 11 suicides de jeunes pendant la dernière année scolaire — ou à Quakertown en Pennsylvanie — quatre suicides en moins de deux mois dans la même école.

En dix ans, le nombre des suicides chez les adolescents a augmenté de 41 pour 100. Quelque 6,000 jeunes gens se sont supprimés l'année dernière et 400,000 ont tenté de le faire, selon divers rapports officiels.

Etat de crise

Le nombre de suicides parmi les jeunes est tellement en hausse qu'on peut parler de crise, estime Alfred Delbello, coprésident d'une organisation non gouvernementale, la Commission nationale sur le suicide des jeunes et gouverneur adjoint de l'Etat de New York.

"Ce type de drame existe dans toutes sortes de communautés. Il ne connaît pas de frontières socio-économiques. Il faut que nous fassions un effort important pour que tout le pays prenne conscience de cette réalité", déclarait récemment Delbello.

Cet effort, la télévision américaine vient d'y contribuer largement en diffusant à la fin du mois d'octobre un film de fiction qui aborde ce problème avec un mélange de franchise et de naïveté.

"Silence of the Heart" que des millions de téléspectateurs ont regardé sur CBS, raconte le suicide d'un garçon de 17 ans, issu de la bonne bourgeoisie et mal dans sa peau.

Le film ne s'embarrasse pas de finesse psychologique. On apprend dès les trois premières minutes que l'adolescent n'est pas très fort en gymnastique, a raté ses examens, est rejeté par la fille qu'il aime et ne parvient pas à communiquer avec ses parents. Il se tuera en jetant sa voiture dans un ravin. La seconde partie du film montre les parents éplorés qui refusent le suicide de leur fils.

Buts recherchés

La chaîne CBS, craignant que la diffusion de "Silence of the Heart" n'aille à l'encontre du but recherché et n'incite des jeunes gens au suicide, avait multiplié des appels à la prudence, conseillant aux parents de voir le téléfilm avec leurs enfants et après d'en discuter en famille.

A travers le pays, les centres de prévention-suicide étaient en état d'alerte — des centaines de parents et de jeunes ont téléphoné aussitôt après l'émission — et dans des écoles, les professeurs ont organisé des discussions avec leurs élèves.

Déjà de nombreux établissements scolaires ont mis au point des programmes pour prévenir les tendances suicidaires des étudiants. D'autres leur emboîtent le pas et la ville de New York vient d'annoncer le lancement d'un programme pilote dans cinq écoles.

Le but bien évidemment est de détecter au plus tôt les adolescents tentés par la mort et de leur apporter de l'aide. La plupart des suicides peuvent être évités, estime Diane Ryerson qui dirige l'un de ces centres dans le New Jersey. Beaucoup de jeunes ont des sentiments ambivalents sur la mort et envoient des signaux aux adultes et à leurs camarades, ajoute-t-elle.

Comme la plupart des éducateurs, Mme Ryerson pense que cette vague s'explique surtout par le nombre croissant de divorces, le sentiment de déracinement et les pressions exercées sur les adolescents par une société qui a le culte du succès.

Là où des centres de prévention ont été créés, les résultats semblent encourageants mais comme le disait récemment un responsable scolaire: "Ce que nous faisons est trop peu et trop tard, trop tard."

D.7

Les Américains et la drogue

Une bataille difficile à gagner

La lutte contre le crime, et notamment contre la drogue, dépasse en importance, aux yeux de l'opinion publique américaine, les relations avec l'Union soviétique ou même les problèmes économiques internes. Pourtant cette lutte ne donne que des résultats médiocres. Le nombre de consommateurs est en hausse, de même que celui des marchandises disponibles au point que les prix sont à la baisse. Notre collaborateur à Washington, Yves Gilson, fait le point.

◆ Selon un récent sondage, la drogue et le crime sont les deux préoccupations majeures des Américains, devançant largement les armes nucléaires, les relations avec l'Union soviétique, le chômage et le déficit budgétaire. Pourtant, l'administration Reagan ne peut qu'annoncer une mauvaise nouvelle: la lutte contre la drogue a échoué, comme elle a échoué lors des administrations précédentes.

par Yves GILSON
(collaboration spéciale)

En dépit de saisies impressionnantes et d'arrestations massives de trafiquants, les importations de cocaïne ont augmenté de 50 pour 100 ces dernières années. L'héroïne n'a jamais été aussi abondante sur le marché américain. Seul le nombre de consommateurs de marijuana connaît une diminution légère. Mais tellement légère que les responsables fédéraux n'osent pas l'annoncer.

Consommation en hausse

Le problème de la drogue aux Etats-Unis peut se définir de la sorte: chaque jour, 5,000 personnes essayent pour la première fois la cocaïne. L'importation de cocaïne a augmenté de 70 pour 100 en 1983 comparé à 1981. La consommation d'héroïne a augmenté de 10 pour 100 depuis 1981, celle de la cocaïne de 12 pour 100 et celle de marijuana, malgré une diminution du nombre de consommateurs, a augmenté de 5 pour 100. Selon les estimations gouvernementales, il y a 500,000 consommateurs réguliers d'héroïne, 4 millions de cocaïnomanes (dont la moitié ont entre 18 et 25 ans) et 20 à 30 millions de fumeurs de marijuana.

La drogue coûte à l'économie américaine $26 milliards de dollars par an, dont $16.9 milliards en perte de productivité. Plus de 4,500 compagnies ont établi des programmes d'assistance pour les travailleurs qui ont des problèmes de drogue. Chez General Motors par exemple, entre 10 et 15,000 employés sont en traitement chaque semaine.

Pourtant, les moyens mis en oeuvre par le gouvernement pour tenter d'arrêter cette hémorragie sont impressionnants et l'administration peut se targuer d'avoir mené la vie dure aux trafiquants. Aux frontières le personnel a été quasi doublé. D'importants réseaux ont été démantelés ces derniers mois et d'énormes gains illégaux ont été confisqués. Lowell Jensen, responsable des divisions "law enforcement" du département de la Justice, est même optimiste. La bataille contre la drogue "...est un marathon, pas un sprint", déclare-t-il. "Et nous faisons des progrès".

Peu de résultats

Il est vrai que les succès remportés dernièrement dans le démantèlement de la filière sicilienne d'héroïne et les mesures prises par le gouvernement colombien pour détruire un maximum de laboratoires d'héroïne et de champs de marijuana sont des indicateurs positifs. Mais malgré cela, la situation ne s'est pas améliorée sur le marché de la drogue. La cocaïne est plus abondante que jamais et les prix ont été diminués de moitié, laissant supposer que l'offre est plus abondante que la demande.

L'administration Reagan a annoncé dès 1981 que diminuer la consommation de drogue serait un de ses principaux objectifs. Mais les dernières statistiques recueillies sur la cocaïne illustrent le paradoxe frustrant de ces efforts. Les saisies ont été six fois supérieures ces deux dernières années (19 tonnes par an) aux années précédentes selon l'attorney general (ministre de la Justice) William Smith. Cependant, la récolte en Amérique du Sud a été excellente, ce qui a eu pour résultat que 63 tonnes ont été distribuées par le marché américain. Les prix ont été coupés de moitié et la consommation a augmenté en flèche.

Carlton Turner, responsable à la Maison-Blanche de la lutte anti-drogue, affirme que 40 pour 100 de la drogue est saisie avant d'atteindre le marché américain. Mais ses propos sont démentis par le Congrès et différentes agences de lutte anti-drogue qui affirment de leur côté que plus de 5,000 avions

D.7 (suite)

et bateaux transportent annuellement de la drogue à l'intérieur du pays. Or, le service des douanes qui a la charge de surveiller l'espace aérien, n'a "attrapé" que 180 avions l'an dernier. Et le service des garde-côtes, en collaboration avec le service des douanes, n'a pu mettre la main que sur 467 bateaux.

Pénétration

Ce serait mentir que de dire qu'aucun résultat n'a été obtenu. Le trafic en Floride et sur la côte ouest a diminué considérablement. Mais les trafiquants ont trouvé d'autres routes pour acheminer leur marchandise. "Il y a trois ans, nous ne trouvions pas un gramme de cocaïne en Alabama", déclarait il y a quelques semaines le responsable de la section anti-drogue de la police de l'Etat d'Alabama." Nous en avons saisi 920 kg ces derniers 28 mois".

Parce que les frontières sont mieux surveillées, les trafiquants ont dû recourir à leur matière grise pour faire entrer la drogue aux Etats-Unis. Et leur imagination est parfois débordante.

En juillet dernier, 1,226 kg de cocaïne brute ont été découverts par les chiens policiers à l'aéroport de Miami. Les paquets étaient cachés dans 180 poulies provenant du Pérou. Sur mer, la cachette la plus utilisée reste le faux compartiment. Dans l'air, tous les moyens sont bons pour éviter les avions de la douane. Ainsi, dernièrement, un avion suspect avait été repéré par les services de douane à l'ouest de la Floride. L'avion, après avoir décrit plusieurs cercles, s'est subitement éloigné vers le golfe du Mexique. Les douaniers américains qui avaient pris en chasse l'avion ont été tout étonnés de constater que celui-ci était sur pilotage automatique. Le pilote avait sauté avec sa précieuse cargaison de cocaïne. L'avion, dans le cas-ci, ne représentait aucune valeur.

A l'assaut des réseaux

Pour lutter efficacement contre l'infiltration des drogues, le gouvernement a décidé de créer en juin 1983 un "National Narcotics Board Interdiction System" avec, à sa tête, le vice-président George Bush. Le but de ce conseil était de coordonner les efforts de toutes les agences travaillant aux frontières, de mobiliser l'armée et de récolter les informations fournies par la CIA et le FBI.

Mais le congrès, dans un rapport sorti en mars, a attaqué l'"inefficacité" de ce conseil. Au sein même de l'administration, on déplore la tendance des responsables de ce conseil à exagérer les modestes succès remportés.

Finalement, c'est dans l'arrestation des trafiquants que l'administration a enregistré ses plus beaux résultats. L'an dernier, le personnel des 13 agences fédérales s'occupant des problèmes de la drogue a été augmenté de 1,200 unités, ceci dans le but de mettre fin aux grands réseaux de drogue. Le FBI a également été mis dans le coup. Les résultats ne se sont pas fait attendre: à Philadelphie, 20 membres du "Pagan Motorcycle Club", un gang spécialisé dans la distribution de drogue, ont été arrêtés. A New York, 31 personnes ont été mises sous les verrous en connection avec l'opération "coup de poing" menée par les autorités italiennes. Deux cents agents du FBI travaillaient sur cette affaire depuis plus de neuf mois.

Il reste que malgré ces succès, on est loin, très loin d'avoir résolu quoi que ce soit. Tant qu'il y aura des consommateurs, il y aura des trafiquants. Mais c'est là une toute autre histoire.

Le Soleil, 85-01-05

D.8

Du «métal hurlant» au walkman démobilisant

par Nathalie Petrowski

SUR la rue Saint-Laurent, coin Ontario, chez le seul disquaire spécialisé en nouvelle musique importée, on a épinglé une photo de Sid Vicious au mur. Sid Vicious, vous vous souvenez? Pionnier punk, membre des scandaleux Sex Pistols, il a succombé à son propre mythe en poignardant sa petite amie et en se suicidant dans sa cellule. Les médias l'ont depuis longtemps oublié. Trois ans déjà...

Sur la rue Saint-Laurent, les néo-punks, skin-heads, adeptes de la vague froide, qui passent des après-midis entiers chez Dutchy's, défilent devant la photo jaunie. Parfois, l'un d'entre eux, un disque sous le bras, vient se recueillir devant la tombe en papier glacé. Ci-gît, le héros romantique et rimbaldien, mort en plein combat, mort à la fleur de l'âge, sans être devenu cet adulte bedonnant, récupéré, suffisant, méprisable. Pas de larmes pour les héros. Les enfants de l'ère Atari ne pleurent pas. Sevrés au bruit des moteurs et des machines, rompus à l'automatisation avant même de marcher, mutants de l'hyper-technologie, ils vénèrent Sid Vicious comme d'autres générations ont jadis vénéré James Dean, Elvis, Jim Morrison, Jimi Hendrix. Les idoles meurent mais les mythes fleurissent longtemps. Les idoles meurent mais la musique reste.

Une enquête menée récemment par le ministère de l'Éducation note que chez les jeunes de 15 à 20 ans, la musique a éclipsé toutes les autres formes de loisirs. Dans une commission scolaire de Chambly, on interroge 175 élèves. Seulement 19 d'entre eux n'ont pas acheté de disques de l'année. Tous les autres ont consommé un minimum de deux et un maximum de 10 ou 12 disques.

Le rock contemporain, qu'il soit punk, pop ou progressif, accapare encore 41% du marché du disque. Même en pleine récession économique, l'industrie du disque et de la musique nord-américaine réalise ces jours-ci des profits de l'ordre de 32,5 milliards. Selon les dernières statistiques de la Recording Industry Association of America, des groupes comme REO Speedwagon, AC/DC, Styx et Journey ont chacun vendu cette année au-delà de cinq millions de microsillons. Les Beatles et les Rolling Stones ont dû chacun se contenter d'un plus modeste quatre millions.

Trente ans plus tard, la musique populaire maintient sa suprématie culturelle sur le marché des loisirs. À défaut d'avoir un pouvoir politique, les jeunes peuvent grâce à la musique se tailler une place dans la société. À défaut d'avoir un pouvoir politique, ils peuvent au moins se rabattre sur leur pouvoir d'achat.

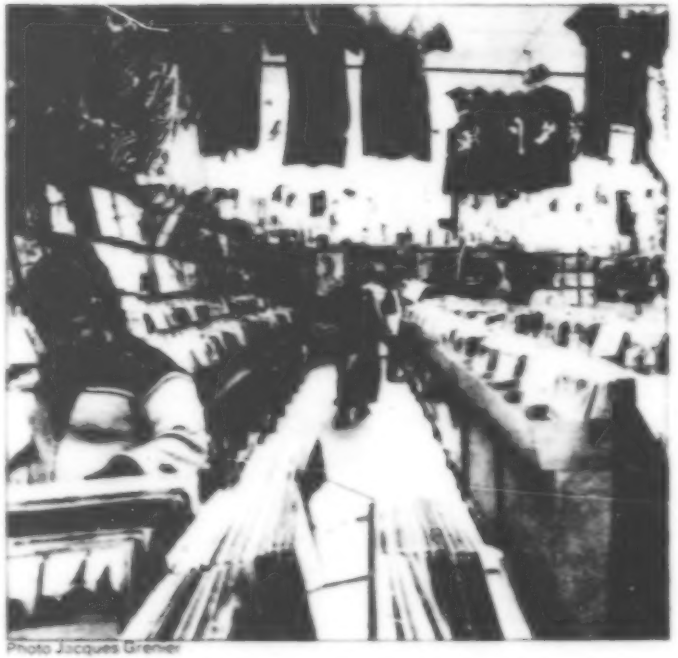

Photo Jacques Grenier

Dans *Bruits*, le sociologue socialiste Jacques Attali écrit: «Le savoir occidental tente depuis 25 siècles de voir le monde. Il n'a pas compris que le monde ne se regarde pas, il s'entend. Il ne se lit pas, il s'écoute». Pour Attali, la musique est cette «bande audible de la société où s'entendent les conflits et les pouvoirs, les bruits et les ordres, où se mirent les terreurs et les consolations fondamentales, les meurtres et les sacrifices rituels».

Les jeunes, épris de découverte et de nouveauté, ont d'emblée endossé cette perspective sonore qui inonde l'inconscient collectif. Leurs parents refusent encore de la considérer. Agressés par les sons stridents et déstabilisants des guitares saignées à blanc, ces mêmes parents ordonnent immanquablement aux enfants de «baisser le volume».

Dans la revue *Esprit*, Éric Conan explique le phénomène. «L'intensité croissante du volume sonore de la plupart des concerts que fréquentent les jeunes révèle qu'il s'agit d'aller plus loin que le bruit de la ville et des usines, et de montrer qu'ils ont leurs propres machines sonores et qu'ils en jouissent. Réalité que les adultes ne peuvent s'empêcher de concevoir avec une certaine frayeur».

Depuis 30 ans déjà, la musique est la source première des conflits de génération, le symbole éloquent d'un décalage socio-culturel. Conan parle d'un «déraillement du vieux système de transmission des rôles et des pouvoirs entre les générations». Devant la remise en cause de tous les lieux classiques d'initiation — famille,

D.8 (suite)

église, école — les jeunes ne peuvent plus vraiment se tourner vers leurs parents. Ceux-ci sont trop dépassés par les événements, par les nouvelles mathématiques, les jeux Atari, par la course à l'informatisation et l'industrialisation. Ils ne peuvent transmettre à leurs enfants qu'un savoir un peu désuet, limité, périssable.

J'ai douze ans maman la chanson de Luc Plamondon, traduit bien la situation: «J'ai douze ans maman, j'ai pas beaucoup de temps, j'sais pas si tu comprends comme j'me sens, quand j'vois passer des fusées dans l'firmament, j'espère qu'un jour je pourrai partir avec elle». Maman, trop occupée à regarder ses téléromans, ne comprends pas, évidemment.

Ne pouvant plus vraiment compter sur le savoir des parents, les jeunes se tournent donc vers la société au complet et plus particulièrement vers la musique qui remplit le rôle initiatique et comble le vide. La musique devient un rite de passage au monde adulte. C'est à travers la musique que les jeunes apprennent aussi bien la sexualité que la violence, la liberté et même la mort.

Let's get physical, chante Olivia Newton à la radio. Martine, 10 ans, comprend qu'il faut faire du conditionnement physique, sa soeur Carole, 15 ans, ricanne; elle sait qu'Olivia a des projets moins vertueux en tête.

Donald K. Donald, le plus important promoteur de concerts rock à Montréal, note que les spectacles les plus rentables ces jours-ci sont ceux du «métal hurlant» (heavy metal). Qui dit métal hurlant, dit matraçage pur et dur, volume insoutenable, guitares écorchées vives telles des scies électriques, propos sexistes et violents. «À ville chaotique, musique de chaos».

Les parents qui se plaignent de la monstruosité de la musique ont-ils seulement écouté les bruits stridents et monstrueux de la société moderne? Générateurs d'usine, moteurs vrombissants, machines infernales, concert de klaxons, de sirènes et d'alarmes, la musique des villes n'est pas de tout repos. Et que dire du sang, de la violence, des bombes qui éclatent à la une des journaux et explosent à la télévision. Le métal hurlant n'est finalement que l'expression, que le produit d'une angoisse généralisée. Pas surprenant que les jeunes de 13 à 16 réclament ces jours-ci aux animateurs de CHOM-FM la chanson *Suicide Solution*, hurlée par un idole belliqueuse qui s'appelle Ozzy Osbourne. A chacun son mode d'emploi pour un suicide efficace.

«Les jeunes d'aujourd'hui, explique Donald, veulent une musique qui leur appartienne complètement et qui se distingue des autres musiques plus acceptées par les parents. La musique reste pour eux une forme de défoulement». Il fait toutefois remarquer à la fin de la conversation qu'il n'a jamais vu une génération aussi sage et disciplinée pendant les concerts au Forum. Le concert euphorique et chahuté d'hier est devenu aujourd'hui une grosse machine huilée et professionnelle qui marche de façon ordonnée sur les roulettes de l'hyper-technologie. Triste constat sur la «normalisation» des jeunes, sur la neutralisation de leurs forces vives. Contraints au silence de la consommation, ils n'ont aucun choix sinon cette musique figée dans la violence et qui hurle à leur place l'impossibilité de toute révolte.

L'accélération des moyens de communication, l'industrialisation de la création, la psychose du renouvellement musical, ont entraîné aujourd'hui un durcissement de l'expression musicale. Dans une entrevue publiée par le *Monde de la musique*, un musicien berlinois réfléchit à haute voix: «Dans la succession des modes, courants et styles qu'a connus le rock depuis sa création, tout a plus ou moins été tenté et l'on pourrait presque tracer des parallèles entre les diverses formes de rock et les grandes attitudes esthétiques».

Comment affirmer son identité, sa différence, sa liberté de pensée, quand tout a été dit, tout a été fait? En le disant autrement avec cet outil à double tranchant qu'est la technologie. Mais le musicien berlinois a déjà prévu le piège: «À quoi ça sert d'apprendre à jouer d'un instrument? Aujourd'hui, n'importe qui peut produire une musique professionnelle, avec des synthétiseurs et des boîtes à rythmes. Même l'expérimentation n'est plus possible: les nouveaux synthétiseurs peuvent produire tout seuls, tous les sons possibles et imaginables».

Devant l'impasse musicale, dans les derniers retranchements de la démobilisation collective, les jeunes se raccrochent au volume. Celui-ci porte toujours le même cri, celui-ci dérange. Dérangerait encore du moins, avant que n'apparaisse le walkman, grand égalisateur social qui isole les jeunes dans leur univers musical et permet une cohabitation plus facile avec le monde adulte. Mais le walkman entretient le silence camouflé les levées discordants, fait taire la dissidence ou du moins fait croire qu'elle n'existe pas. Le walkman démobilise, dépolitise, désidéalise. Les cyniques disent que l'ultime révolte, c'est peut-être justement de décrocher et de tourner le dos à un certain type de société. Dada a déjà dit: «Pour construire quelque chose de neuf, il faut d'abord tout détruire». Le processus de destruction semble cette fois bien entamé.

Le Devoir

D.9

Armement: 1.3 million $ dépensé à toutes les minutes

WASHINGTON (AP) — Toutes les minutes, le monde dépense $1.3 million à des fins militaires.

Et toutes les minutes, 30 enfants meurent faute de nourriture ou de vaccins coûteux.

Telles sont quelques-unes des conclusions d'un rapport publié vendredi sur les dépenses militaires et sociales dans le monde.

L'auteur de l'enquête, Mme Ruth Léger Sivard, qui a bénéficié du parrainage de plusieurs organisations privées dont la Fondation Rockefeller, insiste sur les faits suivants:

Les stocks d'armes nucléaires dans le monde représentent une force explosive 5,000 fois supérieure à toutes les munitions utilisées pendant la Seconde Guerre mondiale;

- le coût d'un sous-marin nucléaire représente le budget annuel de l'éducation de 22 pays en développement avec 186 millions d'enfants d'âge scolaire;

- cette année où les agriculteurs américains ont été payés pour ne pas mettre en exploitation près de 40 millions d'hectares, la famine a touché 450 millions de personnes.

Le rapport reproche aux États-Unis et à l'Union soviétique de créer une menace nucléaire qui fait courir un risque mortel à toute la vie sur terre.

La Tribune, Sherbrooke, samedi 8 octobre 1983

D.10

Un *carioca* nous écrit : « Attention à Rio !

TÉMOIGNAGE

JOÃO FERNANDO KASSA

LA VILLE de Rio de Janeiro est très riche en beautés naturelles, très agréable, et son peuple est hospitalier, mais elle se trouve actuellement dans une situation dangereuse et abandonnée. Une personne est assassinée toutes les deux heures; il y a un vol toutes les 13 minutes et une agression (à main armée) toutes les 25 minutes. Deux voitures sont volées à chaque demi-heure. Ce sont les données statistiques de la police *carioca* elle-même (on appelle *cariocas* les habitants nés dans la commune de Rio). On enregistre chaque jour une moyenne de 12 agressions contre les touristes brésiliens et étrangers, paraît-il. On y trouve des agresseurs, des marginaux, des mendiants, des enfants pauvres et mal vêtus, des gens qui demandent l'aumône et tout ce qu'il y a de pire presque partout. La ville est sale et la population a peur.

C'est pourquoi moi, João Fernando Kassa, âgé de 21 ans, étudiant en journalisme, habitant ici depuis que je suis né, donc vrai connaisseur de nos problèmes, je vous demande à vous, lecteur du journal et éventuel touriste au Brésil, d'y penser deux fois avant de venir ici, à Rio, aux prochaines vacances, et de lire quelques données et suivre quelques conseils au cas où vous décideriez de venir quand même. Plusieurs villes sont pires que la nôtre, mais beaucoup d'autres sont bien meilleures, dans tous les sens. Ville violente ? New York et Chicago le sont aussi, par exemple. Mais Rio est un des lieux les plus dangereux de la planète, il faut se mettre cela en tête.

L'exploitation et les vols commenceront dès que vous débarquerez à l'aéroport et votre insécurité commencera à la sortie de l'hôtel — soit dit en passant, le réseau hôtelier est l'un des meilleurs qui existent. Le voleur commun agresse n'importe qui, mais vous serez une proie plus facile. Votre haute taille, vos cheveux blonds et votre couleur blanche (le *carioca* est généralement bronzé), votre corps blanc, vos habits de promenade (ah oui ! votre visage rosé), votre appareil-photo, votre innocence et, bien évidemment, votre argent et vos affaires l'inciteront au vol. Vous serez un inconnu facilement identifié comme touriste (outre vos habits, vos attitudes, vos gestes, votre physionomie, le mélange des races brésiliennes est bien différent) et vous causerez moins de problèmes. Soit à la plage, quand vous serez distrait par la mer, ou simplement dans la rue, vous serez volé par un homme seul, et même par une femme, par deux, trois ou cinq personnes armées ou non, ou, comme cela est courant, par des jeunes délinquants. Les marginaux agressent même dans les lieux achalandés. La police est insuffisante et mal équipée pour son travail (elle manque de tout) et elle pourra vous laisser totalement frustré. Les marginaux abusent certainement de cela. N'ayez jamais beaucoup d'argent sur vous. Cependant, emportez toujours quelques chose de valeur, un peu d'argent, une montre. Si vous n'avez rien, vous pouvez être battu et même assassiné. Il y a d'autres manières de vous exploiter, quand on sait que vous êtes étranger : mensonges, demande d'aide, prix plus chers en plusieurs endroits, etc. Il ne manque pas de gens qui sont dans le besoin.

Pensez à ceci : on compte à Rio plus de 400 *favelas* (avec des maisons en bois ou en brique, sur les collines); il y en a une énorme près de deux grands hôtels luxueux; plus d'un million deux cent mille personnes (sur un total de cinq millions cent mille selon le dernier recensement) et divers types de personnes demandant l'aumône dans presque tous les points touristiques et sur les parcours de promenade. En outre, les salaires de toute la population du pays sont en train de perdre leur valeur réelle (les personnes gagnent de moins en moins en exerçant la même profession). Ce dernier point accroît considérablement la population marginale (par exemple, de nombreux camelots sont apparus depuis quelques années).

Vous aurez raison de penser que le coupable, dans tout cela, est le gouvernement et qu'il devrait faire des changements. Mais jusqu'à maintenant, il n'a rien fait d'essentiel (peut-être n'a-t-il pas les ressources pour faire face à autant de marginalité ?). Vous ne devriez pas être une victime de plus des renseignements superficiels et sûrement trompeurs de l'*Embratur* (Entreprise brésilienne de tourisme) ou des autres agences de voyages. Porto Alegre, Florianopolis, Curitiba, Blumenau (de colonisation allemande) sont aussi très belles, agréables et moins dangereuses. Dans le sud, il y a pas mal de petites villes agréables qui ont aussi leur charme.

Pensez à tout cela et ... bonne chance ! Si cette lettre est publiée, peut-être le gouvernement de l'État (et le fédéral) agira-t-il avec plus de rigueur pour régler un problème grave

Le Devoir, 85-01-05

D.11

L'Afrique entière crie famine

MOLIMO NTHUSÉ, Lesotho (AP) — Le Lesotho est l'un des 22 pays africains les plus touchés par les pénuries catastrophiques de denrées alimentaires dues à deux années consécutives de sécheresse, indique, à Rome, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La FAO précise qu'une « proportion importante » des quelque 150 millions d'habitants des pays d'Afrique du Sud et de l'Ouest souffrent de la plus grave famine depuis 1973-74 où la sécheresse avait fait au Sahel plusieurs centaines de milliers de victimes.

La FAO est à la recherche de 700,000 tonnes supplémentaires de denrées de première nécessité et de $100 millions sous d'autres formes d'aide. Les États-Unis viennent de doubler le montant de leur enveloppe d'urgence qui atteint maintenant $75 millions.

Au Lesotho, les statistiques donnent une indication sur la gravité de la situation. La production annuelle de maïs, de sorgho et d'autres céréales est passée de 280,000 à 53,000 tonnes, soit une perte de $40 millions. Par ailleurs, on enregistre la perte de 56,000 têtes de bétail. Ainsi, le total des pertes agricoles équivaut à environ 30 % du produit intérieur brut de ce pays.

Plus de la moitié de la population du Lesotho (1.2 million) serait frappée par la sécheresse. Pour assurer la survie de cette population jusqu'à la prochaine récolte en avril, les autorités doivent trouver 22,000 tonnes de denrées et comptent sur l'aide des organisations internationales.

Mais elles considèrent que cette aide ne doit pas rendre la population dépendante et interdisent la distribution directe dans les villages. Au contraire, le gouvernement du Lesotho préfère voir la population travailler pour sa nourriture. Il vient dans ce sens de lancer un programme qui permet à la population de recevoir des vivres en échange de travaux dans les champs ou sur les routes.

Les autres pays de cette région ne sont pas, non plus, épargnés par la sécheresse :

■ L'Afrique du Sud dans laquelle est enclavé le Lesotho est considérée comme le « grenier à blé » de la région. Ce pays a produit, cette année, quatre millions de tonnes de maïs, soit moins de la moitié de la production normale. Cette baisse a même contraint l'Afrique du Sud à importer des céréales pour la première fois depuis des années. On constate une hausse de la malnutrition dans les foyers noirs.

■ Au Zimbabwe, le gouvernement a indiqué que le manque de pâturage et d'eau risque d'entraîner la perte de 500,000 têtes de bétail, un chiffre semblable à celui avancé par le pays voisin, le Bostwana. Le Zimbabwe risque d'importer pour la première fois des vivres. La récolte de maïs est passée, en trois ans, de trois millions de tonnes en 1980 à 600,000 tonnes cette année. Selon M. Eddie Cross, président de la Commission d'abattage, « la situation des terres communales est catastrophique, et le mot n'est pas trop fort ».

■ Le Mozambique et l'Angola, anciennes colonies portugaises, se débattent avec des problèmes de guérilla qui viennent s'ajouter à ceux causés par la sécheresse. L'approvisionnement de la population rurale est souvent retardé ou même n'arrive pas dans les zones dangereuses.

L'agence de presse officielle, AIM, indique que, « selon des sources sûres, des dizaines de personnes seraient mortes au cours des dernières semaines », dans le Sud du Mozambique. Malgré l'apparition récente de la pluie, le gouvernement a estimé à 250,000 tonnes de blé les besoins du pays pour tenir jusqu'à la récolte en avril.

■ En Zambie, des paysans affamés en sont réduits à manger de l'herbe et des racines dont certaines sont toxiques. Selon le *Times of Zambia*, ces racines auraient causé la mort de sept personnes.

■ Les pays de l'Ouest africain comme le Ghana et la Côte-d'Ivoire subissent actuellement des incendies de brousse aggravés par de forts vents secs dont la violence inhabituelle a entraîné la baisse de la production de café, principale ressource de ces deux pays.

Par ailleurs, on note une expansion de la peste bovine parmi les troupeaux que la sécheresse a affaiblis. Les récoltes de manioc ont été endommagées par une maladie provoquée par des insectes.

■ Dans la région du Sahel, le Tchad, le Niger, le Mali, la Haute-Volta, le Sénégal, la Gambie et la Mauritanie sont ravagés par l'absence de pluie. On estime que le déficit céréalier dans cette région sera, cette année, d'un million de tonnes. Pourtant, les autorités indiquent que cette sécheresse est bien moins importante que celle de 1973-74 et que jusqu'à présent ses victimes sont peu nombreuses.

Le lac Tchad est à son niveau le plus bas depuis plus de 150 ans. Mostafa Tolba, directeur du programme de l'environnement des Nations unies, a déclaré le mois dernier, lors de l'assemblée générale à New York, qu'il résulte de cette sécheresse « un épuisement de l'eau des rivières et des lacs entraînant la destruction de la faune et de la flore ».

La sécheresse serait également responsable, selon M. Tolba, de l'agitation sociale et des autres problèmes qui affectent 34 pays. « La famine qui se profile est probablement la plus grave que ces pays aient connue ; elle affectera des millions de gens », a déclaré M. Tolba.

Selon des diplomates et des personnes travaillant pour des organisations internationales d'aide, les difficultés provoquées par la sécheresse se doublent dans certains pays par l'inefficacité et la corruption empêchant la distribution de ces aides d'urgence.

Au Lesotho, le chef Masupha Seiso, le frère du roi Moshoeshoe II, déclare : « Aujourd'hui, nous vous encore partager le peu nous avons. Mais lorsque ce sera épuisé, que deviendrons-nous ? »

Le Devoir, 83-11-28

Module 2

LA DÉMARCHE HISTORIQUE

Module 2

LA DÉMARCHE HISTORIQUE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Au terme des apprentissages du présent programme d'histoire contemporaine, l'élève devrait être capable d'appliquer la démarche historique.

Objectifs terminaux

2.1 Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains.

2.2 Constituer un dossier sur des problèmes historiques contemporains.

2.3 Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains.

2.4 Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains.

ORIENTATION DU MODULE

Le but du module est d'amener l'élève à appliquer de façon séquentielle les principales étapes de la démarche historique. Ainsi, il pourra parfaire chacune des grandes habiletés qu'il a acquises de manière isolée au cours de l'étude des programmes d'histoire de deuxième et de quatrième secondaire. Ce programme oblige donc l'élève à intégrer chacune des parties de la démarche soit en répondant à des questions, soit en réfutant des points de vue ou, encore, en faisant une recherche systématique.

Le libellé des objectifs terminaux démontre que la démarche historique est encore considérée dans chacune de ses parties dans le but d'en favoriser l'apprentissage. C'est ainsi que lors de l'étude d'un phénomène historique, l'élève apprendra davantage à établir des hypothèses, alors qu'à l'occasion de l'étude d'un grand événement, l'apprentissage portera principalement sur la constitution d'un dossier des documents pertinents au problème posé. Cette méthode n'empêche pas les élèves d'appliquer chacune des quatre étapes de la démarche historique sur un même problème, travail qui pourrait s'échelonner sur une plus longue période. L'important, c'est que l'élève apprenne que l'étude d'une réalité historique doit s'effectuer avec méthode et rigueur. Ainsi les élèves "font" eux-mêmes de l'histoire; ils sont actifs et l'enseignant devient un guide pour établir les orientations et assurer le progrès du travail.

DEUXIÈME MODULE

Concepts essentiels à maîtriser

CONCEPTS	
Contenu Concept Méthode Démarche Sujet Hypothèse Analyse Synthèse Interprétation Historiographie Fait Événement Phénomène Problème Réalité Évolution Permanence Changement Contexte Passé récent Passé lointain Actualité	Recherche Dossier Information Documentation Problématique Méthodologie Exercice méthodologique Plan Introduction Conclusion Bibliographie Matériau Source Document Témoignage Communication de masse Média Agence d'information Agence de presse Presse écrite Presse électronique

Unité 2.1

Objectif terminal **2.1 Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains**

Objectifs intermédiaires

2.1.1 Chosir un sujet de recherche.
2.1.2 Élaborer l'hypothèse à vérifier.

STRUCTURE DU CONTENU

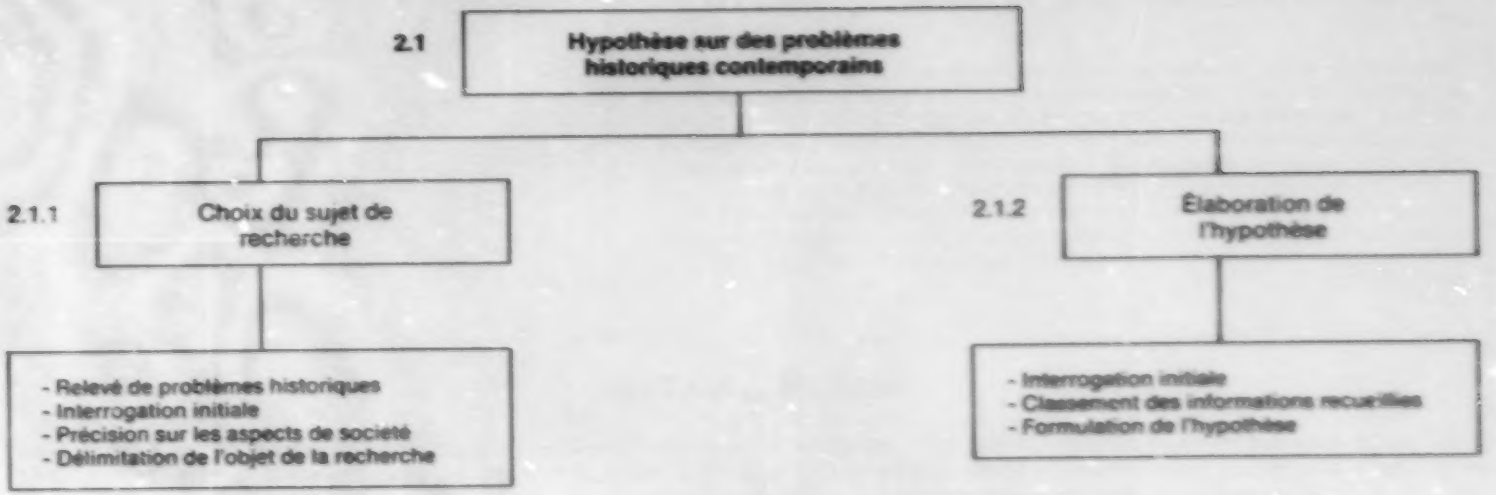

Unité 2.1

Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
Faire de l'histoire! Voilà un objectif noble mais qui effraie bon nombre d'enseignants lorsqu'il est question de l'atteindre avec les élèves. Pour vaincre cette crainte, souvent fondée, et prévenir la saturation chez les élèves, le programme propose d'expérimenter la démarche historique par étapes progressives et en les répartissant sur les différents modules. Rien n'empêche de faire de l'histoire à l'insu de l'élève pourvu qu'à la fin ce dernier soit devenu conscient de l'efficacité de certaines méthodes de travail et ait développé ses habiletés à observer les sociétés et à comprendre le rôle qu'il joue en tant que membre d'une société. Il vaut mieux éviter un cours de méthodologie réparti sur un semestre et intégrer les essais fragmentaires de démarche historique aux différents objectifs terminaux. La formulation d'une hypothèse constitue la première étape de la démarche historique, suivie de la recherche, de l'analyse, de l'interprétation et de la synthèse. Tout enseignant saura trouver des contenus favorables à la présentation d'une hypothèse. Il faut saisir les occasions de se livrer à un exercice intellectuel devant des élèves qui ne sauraient en faire autant. Si, par hasard, un élève fûté s'engage à ne pas partager les idées émises et entreprend de les démolir, quel bonheur! À mesure que les élèves assistent à la révélation de la "faiblesse d'esprit" de leur maître, la démonstration de l'hypothèse devient de plus en plus évidente. Rappelez-vous, pourrait-on dire, que l'hypothèse est une proposition vraie ou fausse, construite à partir d'observations de phénomènes vérifiables et contestables à l'analyse. Peu d'esprits en herbe sont capables de résister à une telle démonstration.	• Formuler une question sur une situation vécue par l'élève • Donner un titre à un document écrit ou visuel. • Proposer un sujet de travail à partir d'une documentation disponible. • Établir la problématique de situations et de phénomènes observés. • Formuler une hypothèse relative à un texte ou une illustration.

MISE EN SITUATION

Le défi de l'enseignant est de transmettre la méthode historique. Pour sa part, l'élève doit réaliser un tel apprentissage avec les outils et les procédés appropriés. Bien que l'élève soit en partie initié à la science historique grâce aux programmes d'histoire de 2e et de 4e secondaire, il ne faut pas surestimer sa capacité à expérimenter et à nommer les étapes de la démarche historique.

Le contenu historique doit servir de prétexte à la formation. Durant ce processus, l'enseignant doit être attentif au cheminement de l'élève, faire des constats, poser des diagnostics et appliquer la méthode historique partiellement et graduellement. L'objectif ultime demeure l'application de chacune des étapes de la démarche historique dans les 3e ou 4e modules.

OBJECTIF TERMINAL 2.1 — Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1.1 — Choisir un sujet de recherche.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer les critères de sélection d'un sujet de recherche.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer les critères de sélection d'un sujet de recherche. **Avertissement** L'apprentissage et la pratique de la démarche historique doivent commencer en début d'année. Au cours de l'année, elle fait l'objet d'exercices morcelés, répétés et répartis selon une séquence (sujet, hypothèse recherche, etc.) et le degré de difficulté. À chacun des modules, l'enseignant fait un choix de documents et constitue des dossiers qui se prêtent à des exercices méthodologiques relatifs à l'une ou l'autre des étapes de la démarche historique. La réalisation d'une recherche écrite sur une réalité historique contemporaine serait une bonne application de toutes les étapes de la démarche historique. Toutefois, cet exercice méthodologique complet demeure facultatif. Voici quelques critères qui doivent guider l'enseignant et l'élève dans le choix d'un sujet: - Retenir un sujet qui correspond au contenu historique délimité par le programme. - Sélectionner des thèmes qui favorisent les questions initiales. - Choisir un problème adapté à la capacité de comprendre de l'élève. - Choisir un problème qui correspond le mieux possible à l'environnement et aux intérêts de l'élève. - Choisir un sujet d'actualité ou un sujet dont on peut mesurer l'impact sur les sociétés contemporaines. L'enseignant qui veut augmenter ses chances de succès, doit être particulièrement attentif aux trois derniers points.	JOHNSON, M., *L'histoire apprivoisée*. - La méthode historique à l'école secondaire, p. 121-140. - Bibliographie à consulter sur la nature, la méthode et la didactique de l'histoire. LAVILLE, C., "Peut-on enseigner l'histoire au secondaire?", *Bulletin de liaison de la S.P.H.Q.*, vol. XIII, no 2 (mars 1985), p. 39-55. *Idem*, "Place et rôle de l'enseignement de l'histoire principalement dans l'enseignement secondaire pour la formation de l'homme du XX^e^ siècle", *Bulletin de liaison de la S.P.H.Q.*, vol. XVII, no 2 (avril 1979), p. 30-35. FAYARD, J.-F., *Des enfants sans histoire. Le Livre blanc de l'enseignement de l'histoire*. FERRO, M., *Pourquoi faut-il enseigner l'histoire aux enfants?*, p. 83-86.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'intégration de la démarche historique au contenu notionnel nécessite une bonne planification, à plusieurs niveaux. Lors du choix du sujet, le chercheur dispose généralement d'informations suffisantes et possède la capacité intellectuelle pour entreprendre la recherche. "L'élève-historien", ne jouit pas de ces qualités au même degré. Pour venir en aide aux élèves non initiés, l'enseignant doit prévoir une période d'information préliminaire au choix du sujet et à la formulation de l'hypothèse. Distincte de la recherche proprement dite, cette étape consiste en une consultation soit de dictionnaires encyclopédiques, soit d'autres oeuvres générales et permet à l'élève de préciser ses centres d'intérêts. La planification des activités d'enseignement est aussi primordiale. En vue des exercices méthodologiques, l'enseignant doit: - présenter aux élèves des documents courts sur des thèmes qui suscitent l'intérêt et favorisent la discussion; - présenter aux élèves des documents qui révèlent les différentes perspectives (l'approche basée sur les facteurs (P.É.S.C.G.R.) de société) desquelles on envisage un projet de recherche. Les exemples qui suivent, tirés des activités d'apprentissage du présent guide, fournissent à l'enseignant des techniques d'application. L'enseignant choisit le procédé qui lui semble le plus approprié. À partir d'une chronologie du 20e siècle, l'élève énumère cinq sujets qui l'intéressent. Lors de la sélection des faits marquants, à l'unité 1.1.2, étape A, l'élève explique les raisons pour lesquelles il retient un fait parmi d'autres. Quels sont les éléments qui en font un phénomène distinct dans le cours de l'histoire? S'il avait un travail de recherche à faire à partir d'un fait marquant, comment l'élève pourrait-il justifier (proposition d'arguments) son choix? À l'unité 1.2.1, étape A, la mise en situation laisse voir un projet d'analyse complexe. La société est observée sous tous ses aspects. Devant une tâche globale qu'il suppose impossible, l'enseignant propose à l'élève de s'interroger, à partir de ses perceptions et de ses observations, sur une seule caractéristique des sociétés contemporaines. Il révèle ainsi à l'élève le choix de la perspective. À l'unité 1.2.3, étape A, l'élève se voit imposer une limite au traitement du contenu. Le domaine du sujet de recherche est réduit à l'interaction de deux facteurs plutôt qu'à l'analyse globale de l'interdépendance de tous les facteurs de société. Ainsi, au lieu de traiter un problème dans son ensemble, le sujet de recherche, grâce à des recoupements et des comparaisons, peut privilégier un point de vue.	GOUBERT, P., *Oui à l'enseignement , non à la pédagogite*, p. 91-94. CACHAT, G., *À la recherche de mes racines. Guide pédagogique.* - Cheminement critique du travail de recherche, p. 51-53. - Poser des questions, p. 100-101. - Les étapes du travail de recherche, p. 107-114. DION-McKINNON, D. et LALONGÉ, P., *Notre Histoire. Cahier d'activités.* - Poser un problème d'un point de vue restreint, p. 21. **Notes:** Les cahiers d'activités qui accompagnent les manuels d'Histoire du Québec et du Canada, contiennent de bonnes suggestions méthodologiques et pédagogiques relatives au "savoir-faire de l'histoire".

SUGGESTIONS MOTIVANTES	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Aider l'élève à formuler une hypothèse.

ÉTAPE B — Suggérer des hypothèses à partir du contenu du programme.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1.2 Élaborer l'hypothèse à vérifier.

OBJECTIF TERMINAL 2.1 Établir une hypothèse sur des phénomènes scientifiques contemporains.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION ASSOCIÉE
Exemple 3	
Exemple 4	
Exemple 5	

DOCUMENTATION SUCCESSIVE	ACQUISITION DES ENREGISTREMENTS SUCCESSIFS

DOCUMENTATION SUGGÉRÉE	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

STRUCTURE DU CONTENU

STS 3 Contenu de documents issus de bases de données
STS 2 Structure de documents
STS 1 Modèle de documents
Objectif intermédiaire

Objectif terminal STS Constituer du contenu en vue de publications pluridisciplinaires consultables sur

Guide STS

NOTATION EN SIGNE

SIGNE	SIGNIFICATION

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Initier à l'analyse de documents historiques	
Présentation du déroulement de l'étape.	- Le document à analyser (papier ou numérique)
Activité d'introduction : Choisir un document et répondre à quelques questions simples pour en faire ressortir les caractéristiques (nature, auteur, date, destinataire, sujet).	- Fiche méthodologique : « Les caractéristiques d'un document »
Activité de développement : Analyser le document choisi à l'aide de la fiche méthodologique.	- Fiche méthodologique : « Les caractéristiques d'un document »
Activité de synthèse : Présenter son analyse à la classe et répondre aux questions de ses camarades.	
ÉTAPE B — Approfondir l'analyse d'un document historique	
Présentation du déroulement de l'étape.	
Activité d'introduction : Rappeler les caractéristiques d'un document et introduire la notion de point de vue.	
Activité de développement : Analyser le point de vue d'un auteur à partir de son document.	
Activité de synthèse : Comparer les points de vue de deux auteurs différents sur un même sujet.	
ÉTAPE C — Construire une synthèse historique	
Présentation du déroulement de l'étape.	
Activité d'introduction : Choisir plusieurs documents sur un même sujet.	
Activité de développement : Analyser chaque document et prendre des notes.	
Activité de synthèse : Rédiger une synthèse historique.	

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2.1

Reconnaître des utilités d'un document historique.

OBJECTIF TERMINAL 1.2

Construire une synthèse historique à partir de documents.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
[illegible]	[illegible]

DOCUMENTATION SUGGÉRÉE	ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

ÉTAPE A — Produire à la sélection de la documentation pertinente au sujet retenu.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2.2 Sélectionner des documents pertinents.

OBJECTIF TERMINAL 2.2 Constituer un dossier de travail sur un thème

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Compléter et organiser l'information sélectionnée.	

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2.3 Classifier les documents selon des aspects de société

OBJECTIF TERMINAL 2.2

Constituer un dossier sur des problèmes historiques contemporains.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE

Unité 2.3

Objectif terminal **2.3 Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains**

Objectifs intermédiaires

2.3.1 Distinguer les particularités des problèmes historiques contemporains.
2.3.2 Distinguer le caractère de permanence et de changement des phénomènes historiques.

STRUCTURE DU CONTENU

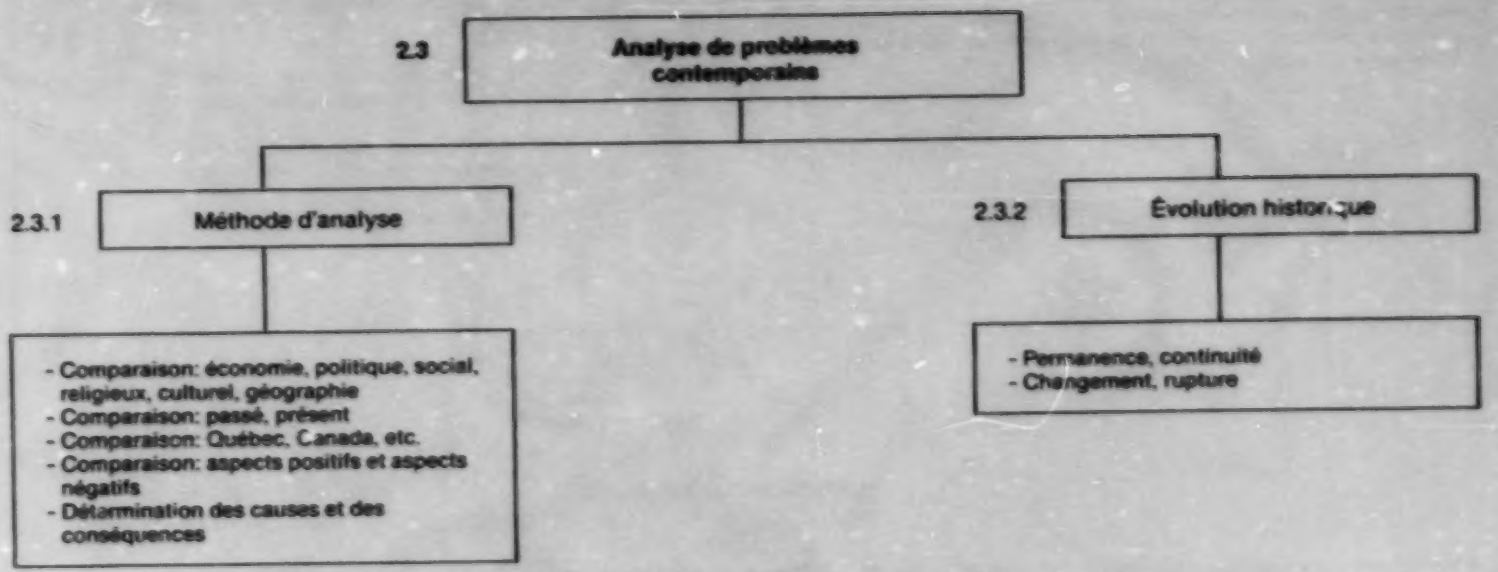

Unité 2.3

Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
L'étape de l'analyse historique des documents doit développer chez l'élève la capacité de maîtriser intellectuellement les informations recueillies. Entre autres, il peut dégager des caractéristiques essentielles, découvrir et comparer des points de vue et tenir une discussion sur un sujet. Par son approche méthodique, le programme privilégie le modèle d'analyse basé sur les aspects de société et de civilisation (P.É.S.C.G.R.). À partir d'un phénomène historique, il s'agit de distinguer ces facteurs et de reconnaître l'interdépendance de certains d'entre eux. L'analyse des documents doit aussi se faire en référence au concept de l'évolution des sociétés pour distinguer, soit les éléments de continuité, de permanence, soit les facteurs de changement, de rupture qui marquent le cours de l'histoire. Tel problème contemporain est-il un phénomène d'actualité ou trouve-t-il des origines dans un passé lointain?	- Comparer les aspects (P.É.S.C.G.R.) d'un problème. - Reconnaître les points de vue d'un auteur. - Comparer une situation historique dans deux sociétés différentes. - Sélectionner les informations en fonction d'une hypothèse. - Discuter des points d'intérêts d'une situation historique. - Déterminer les moments importants de l'évolution d'un phénomène historique. - Relativiser l'importance d'un phénomène historique dans l'évolution d'une société. - Comparer les points de vue de deux historiens.

MISE EN SITUATION

L'enseignant présente des documents sur des problèmes contemporains afin que l'élève puisse se documenter ainsi que comparer et discuter les éléments d'information qui s'en dégagent.

À l'occasion d'analyse de textes ou, encore, en situation de recherche, l'enseignant favorise le développement d'habiletés comme: extraire les éléments caractéristiques d'un sujet et remonter à ses fondements historiques afin d'être en mesure d'en faire le point.

OBJECTIF TERMINAL 2.3 **Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3.1 Distinguer les particularités des problèmes historiques contemporains.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Développer des habiletés relatives à l'analyse et à la critique de l'information.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Développer des habiletés relatives à l'analyse et à la critique de l'information. Toutes les activités d'analyse visent à déterminer la pertinence de l'information relative au sujet choisi. L'enseignant doit participer activement aux premiers exercices d'analyse. D'abord, rappeler à l'élève que le document doit être situé dans un contexte. Puis, l'inviter à faire une lecture mot à mot de l'information, en faisant surgir de nombreuses questions: Qu'est-ce qu'un concept, une affirmation? Quelle est l'idée principale d'un texte? Quels sont les arguments de l'auteur? Soumettre le même texte à tous les élèves favorise la discussion. Des équipes comparent leurs interrogations et leurs réactions. Puis l'ensemble du groupe se prononce sur l'exactitude des faits rapportés par l'auteur, sur l'importance qu'il leur accorde, sur les liens qu'il établit entre eux et sur l'interprétation qu'il en fait. L'enseignant peut choisir de présenter un dossier déjà constitué: Exemple: Sujet: L'Apartheid en Afrique du Sud. Documents: - Loi du parlement sud-africain - Déclaration du premier ministre P. Botha - Discours du pasteur Mgr. D. Tutu - Déclaration d'un responsable de l'A.N.C. (Parti du Congrès national africain) - Statistiques sur la population sud-africaine.	

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Dans ce cas, les tâches deviennent plus complexes: - Faire ressortir les différents aspects du problème choisi présentés dans la série de documents. - Déterminer le point de vue qui semble le plus important selon les auteurs. - Distinguer les informations de faits et les informations d'opinions. - Comparer deux interprétations du même phénomène. À la fin de l'analyse du dossier, les élèves font connaître les connaissances nouvellement acquises. Lors d'une recherche complète entreprise par l'élève, à tous ces procédés d'analyse, s'ajoute la préoccupation de retenir et de traiter l'information en fonction de l'hypothèse du départ. L'hypothèse est-elle confirmée? À quel degré?	

OBJECTIF TERMINAL 2.3 **Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3.2 Distinguer le caractère de permanence et de changement des phénomènes historiques.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Reconnaître les caractéristiques de l'évolution des phénomènes historiques.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Reconnaître les caractéristiques de l'évolution des phénomènes historiques. Afin de se familiariser avec le concept de l'évolution historique, l'élève doit non seulement apprendre le déroulement des événements, mais aussi chercher à comprendre l'enchaînement (observable après coup) des événements qui explique un fait d'actualité. Si le déroulement des événements actuels apparaît à l'élève comme un film où tout se succède, il faudra lui rappeler que le scénario repose à la fois sur des événements liés à un passé lointain et sur des rebondissements quelquefois brusques. Les premiers rappellent le caractère de permanence et de continuité des phénomènes historiques. Les seconds annoncent les éléments de changement et de rupture. Quel que soit l'objet de l'analyse (les étapes de la vie d'une personne; une révolution et le destin d'un peuple; une crise économique ou un choc culturel et l'équilibre d'une société), l'enseignant doit suggérer des activités qui illustrent les causes et les relations qui lient les événements présents ou passés. Dans une série de documents, montrer comment divers participants à un litige ou à un conflit évaluent différemment la situation (ex.: l'Apartheid, p. 85). Proposer aux élèves une série d'événements, et leur demander de les relier entre eux par une explication. (Voir le dossier sur le Lesotho et l'Afrique du Sud, unité 4.2.3B, D.40, D.41, D.42, D.43.)	JOHNSON, M., *op. cit.* - Suggestions didactiques sur le développement du concept de temps historique, p. 95-113. - Plusieurs des activités suggérées sont tirées des pages 109-110.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Proposer aux élèves une série de personnalités et leur demander de les relier entre elles par une explication. (Ex.: R. Nixon, G. Ford, J. Carter, Jaruzelski, L. Walesa, Jean-Paul II et R. Reagen). Demander aux élèves d'examiner de quelle manière un événement a eu des répercussions jusqu'à aujourd'hui (la colonisation en Afrique). Déterminer les multiples influences d'un événement. (Les habitudes de la population avant et après l'apparition de la radio et de la télévision.) Suggérer un événement et demander aux élèves d'en expliquer les répercussions. (Blocus du canal de Suez et conséquences géopolitiques et commerciales.) Présenter des tableaux statistiques, des courbes démographiques et demander d'expliquer les phénomènes que ces documents suggèrent. (La démographie ou les PNB d'un pays riche et d'un pays pauvre.) À quelques reprises, le guide suggère l'utilisation de tableaux d'histoire synchroniques ou panoramiques. Ce procédé didactique permet à l'élève de mettre en relation plusieurs épisodes d'un même événement ou plusieurs événements qui provoquent une nouvelle situation historique.	

Unité 2.4

Objectif terminal **2.4 Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains**

Objectifs intermédiaires

2.4.1 Exposer de façon structurée les éléments qui confirment ou infirment l'hypothèse.
2.4.2 Énoncer les conclusions en exposant des solutions possibles et de nouvelles pistes de recherche.

STRUCTURE DU CONTENU

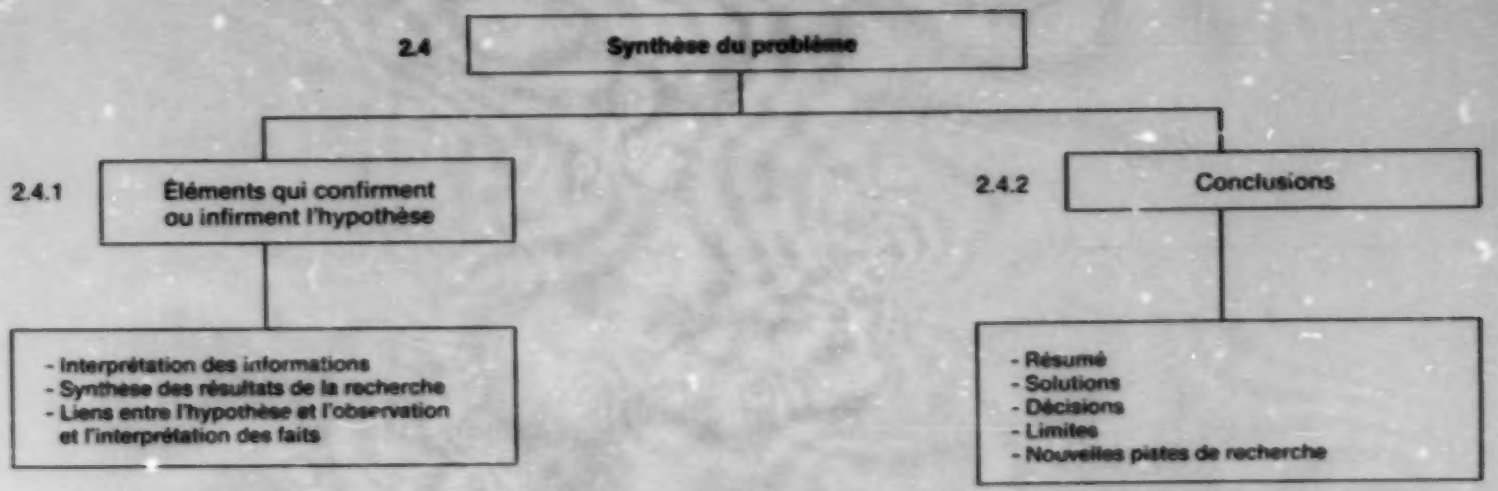

Unité 2.4

Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
Le choix d'un sujet de recherche, à partir d'un problème historique et d'interrogations précises, impose des choix dans la démonstration. Basée sur ces choix, la synthèse vise à présenter clairement les principaux éléments d'information, les fils conducteurs et les différentes interprétations des faits afin de faire le point sur une situation historique. Outre la présentation structurée des résultats, la synthèse comprend une conclusion formelle à la recherche comprenant l'idée principale, les solutions, les limites et d'autres avenues de recherche possibles.	- Structurer les éléments d'information en rapport avec le sujet et l'hypothèse retenus. - À partir des lignes directrices d'un texte, écrire une conclusion à ce texte. - À partir d'un dossier, ordonner les étapes de l'évolution d'un problème historique. - Présenter un bilan du rôle d'une personnalité à partir des épisodes de sa vie. - Écrire des conclusions suggérées par un tableau d'histoire. - Situer un personnage ou une citation dans son contexte historique. - Émettre une opinion justifiée sur l'évolution d'un problème historique.

MISE EN SITUATION

Pour une plus grande justesse de l'information lors de la synthèse, l'élève doit avoir été initié à l'interprétation et à l'historiographie. Avant de dégager des propositions définitives, l'élève se livre à quelques exercices d'interprétation des faits à la fin de l'étape de l'analyse de l'information.

L'enseignant exige la présentation d'une synthèse du contenu (résultats, fils conducteurs, interprétations plausibles, éléments qui confirment l'hypothèse) et la rédaction d'une conclusion formelle à la recherche (idée principale, méthodologie, solutions, limites et nouvelles pistes de recherche).

OBJECTIF TERMINAL 2.4 **Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.4.1 Exposer de façon structurée les éléments qui confirment ou infirment l'hypothèse.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Initier l'élève à l'interprétation historique des faits (historiographie).
ÉTAPE B — Aider l'élève à présenter l'information pour en dégager une idée claire.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Initier l'élève à l'interprétation historique des faits (historiographie). L'élève doit faire une lecture des informations recueillies lors de la recherche ou présentes dans un dossier afin de déceler la coloration des faits suite au traitement que les historiens leur ont accordé. Des divers points de vue qui résultent de l'interprétation d'un fait, l'élève doit avoir le souci de retenir ceux qui reflètent le mieux la réalité. Les exercices suivants servent au développement de l'habileté à interpréter: - commenter une citation ou un texte en relation avec le contexte dans lequel cette citation ou ce texte a été rédigé. - écrire une conclusion à un texte; - expliquer des opinions différentes d'historiens du 20e siècle; - comparer les programmes d'action ou les systèmes de pensée de deux personnalités. **ÉTAPE B** — Aider l'élève à présenter l'information pour en dégager une idée claire. Comme étape finale de la démarche historique, la synthèse doit permettre au lecteur de prendre connaissance à la fois de la structure et des résultats de la recherche. Qu'elle soit l'aboutissement de la démarche historique complète ou le produit d'exercices morcelés, la synthèse est basée sur l'observation des faits et sur l'interprétation qui en a été faite.	JOHNSON, M., *op. cit.* - L'interprétation dans la démarche historique, p. 134. - Plusieurs des activités suggérées sont tirées de la page 134.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Voici des activités favorisant le développement de l'esprit de synthèse: - écrire une introduction qui amène bien le sujet d'un travail déjà écrit; - écrire un éditorial à partir d'un dossier d'information; - rédiger ou exposer le plan d'un travail; - décrire l'évolution d'un problème contemporain; - décrire l'organisation d'une société.	JOHNSON, M., *op. cit.* - La synthèse dans la démarche historique, p. 134-135. - Plusieurs des activités suggérées sont tirées de la page 135.

OBJECTIF TERMINAL 2.4 **Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.4.2 Énoncer les conclusions en exposant des solutions possibles et de nouvelles pistes de recherche.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Initier l'élève aux éléments essentiels d'une conclusion à une recherche.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Initier l'élève aux éléments essentiels d'une conclusion à une recherche La conclusion fait le point sur les choix découlant du sujet de la recherche, sur la méthodologie utilisée et, compte tenu de ces critères, sur l'idée principale de la recherche. Elle suggère, en outre, à partir de l'état de la question, les solutions ou les perspectives d'évolution ainsi que d'autres avenues de recherche capables d'influencer le portrait global du sujet. - À partir d'une conclusion d'un texte d'historien, proposer d'autres pistes de recherche. - À la lecture ou au visionnement d'un document, relever des possibilités de solution ou d'intervention concernant un problème contemporain. - Trouver des causes de la mobilisation ou de la démobilisation des gens relativement à un problème contemporain. - Réaliser un plan d'action à partir de la conclusion d'une recherche.	

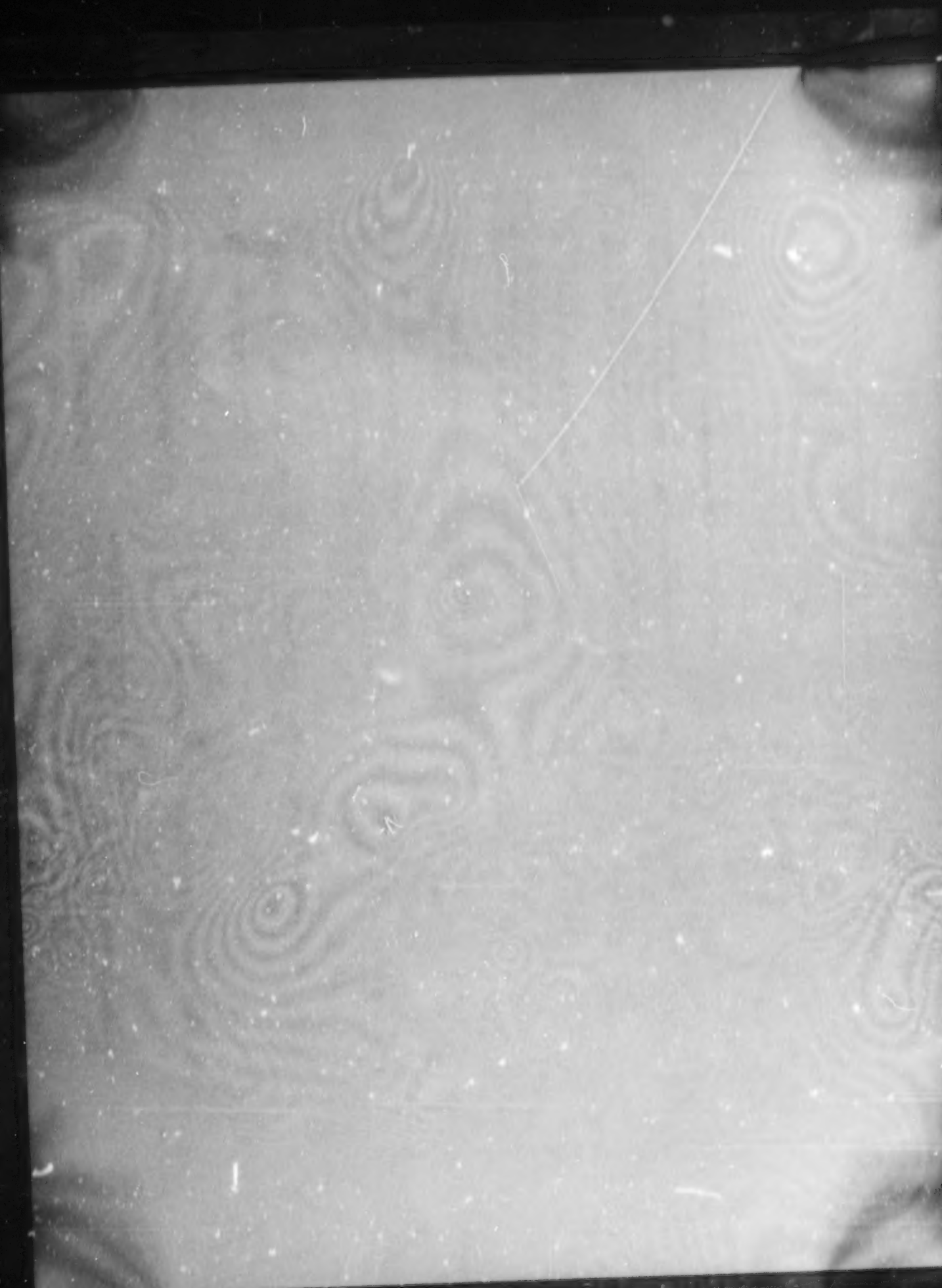

Module 3

L'INDUSTRIALISATION DU MONDE CONTEMPORAIN

25%

Module 3

L'INDUSTRIALISATION DU MONDE CONTEMPORAIN

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre le phénomène de l'industrialisation et ses principales conséquences.

Objectifs terminaux

3.1 Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés.

3.2 Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20e siècle.

3.3 Analyser l'aspect humain de grands problèmes contemporains du monde industrialisé ainsi que les perspectives de solution.

ORIENTATION DU MODULE

Le titre du présent module a pour but de démontrer que le monde industrialisé n'est pas une réalité statique. Le monde contemporain connaît un mouvement d'industrialisation qui, depuis ses origines jusqu'à nos jours, subit des transformations et pose des défis aux sociétés.

À l'échelle internationale, la révolution industrielle produit des transformations dans plusieurs foyers de population, dont les sociétés québécoise et canadienne. L'étude des principales caractéristiques des économies industrielles peut donc se faire à partir de ce que voit et vit l'élève. Dans cette perspective, il reste difficile de ne pas percevoir l'influence économique américaine sur notre société. Afin de mieux comprendre les différentes organisations économiques contemporaines, il faudrait faire ressortir les éléments qui caractérisent les débuts de la révolution industrielle et tracer l'évolution des sociétés industrialisées.

Comme toute révolution produit des transformations profondes dans les sociétés, plusieurs changements socio-économiques importants illustrent le passage du stade pré-industriel à celui de société industrialisée. Il faudrait insister sur les conséquences sociales de cette révolution des moyens de production, en particulier sur les aspects humains des problèmes qui en découlent. Il importe également de faire ressortir les effets positifs de l'industrialisation et de l'urbanisation, notamment, la création de nouveaux services à la population par l'entreprise privée et les gouvernements.

Le monde industrialisé a aussi généré d'autres grands problèmes au cours de son évolution. Les défis actuels sont à la mesure des problèmes de notre temps et ce qui concerne les conséquences des divers types de pollution, des effets de la robotique et de la bureautique sur le travail, du surplus de production sur le chômage, du gaspillage d'énergie, etc..

TROISIÈME MODULE

Concepts essentiels à maîtriser

CONCEPTS	
Révolution industrielle Virage technologique Concentration à la production Multinationale Économie - monde Économie de marché Économie planifiée Étatisme Protectionnisme Libre - échange Taylorisme Dépendance économique Crise économique Progrès Environnement Qualité de la vie	Vie urbaine Mégalopolis Télécommunications Classe sociale Services à la population Travail Main-d'oeuvre Syndicalisme

Unité 3.1

Objectif terminal **3.1 Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés**

Objectifs intermédiaires

3.1.1 Montrer l'influence économique des États-Unis sur le Québec et le Canada.
3.1.2 Caractériser l'industrialisation à ses débuts et aujourd'hui.
3.1.3 Établir un parallèle entre les pays industrialisés en comparant leur organisation économique.

STRUCTURE DU CONTENU

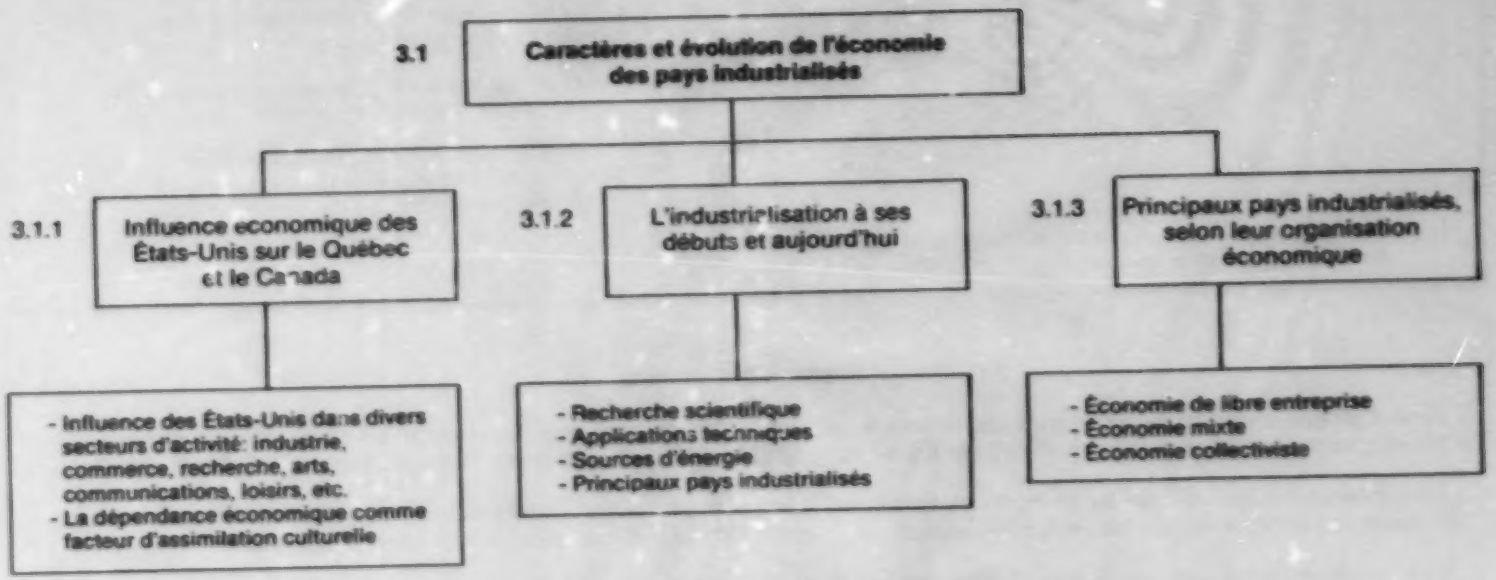

Unité 3.1

Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
Le monde contemporain n'a cessé d'être façonné par l'élan donné, à partir de la Grande-Bretagne au 19e siècle, par la révolution industrielle. Le portrait actuel des sociétés industrialisées n'est, en majeure partie, que le résultat des multiples transformations socio-économiques déclenchées par la révolution scientifique et technique du siècle dernier. Il est proposé d'analyser ce phénomène dans le contexte des premières années du 20e siècle et dans ses manifestations actuelles. Trois aspects doivent être développés: d'abord, établir les caractéristiques des sociétés industrielles; puis, analyser les changements socio-économiques (urbanisation, concentration d'entreprises, travail, services, etc.) observables; enfin, déceler les conséquences de la révolution industrielle sur les modes de vie actuels. N.B.: Voir le Tableau II, les habiletés globales et les éléments de la démarche historique à appliquer au 3e module dans le guide, p. 17.	- Commenter les données illustrées ou les statistiques sur l'influence américaine au Canada et au Québec. - Établir l'évolution de l'économie des sociétés industrielles au 20e siècle. - Établir des liens entre les inventions techniques ou scientifiques et les transformations socio-économiques de la société. - Situer, sur une carte, les foyers industriels selon leur importance, leurs rapports entre eux ou leurs types d'économie. - Construire et commenter des tableaux statistiques socio-économiques. - Émettre une opinion sur les effets de la révolution industrielle en terme de progrès ou de déséquilibre.

MISE EN SITUATION

L'élève québécois vit en contact étroit avec le modèle par excellence de la société industrielle, les États-Unis d'Amérique. Il doit d'abord prendre conscience de la proximité des États-Unis et de son influence, bénéfique ou menaçante, sur le Canada et le Québec.

L'élève devrait ensuite procéder à une reconstitution complète de la révolution industrielle en insistant sur les motivations du début du 20e siècle et sur l'accélération de l'industrie, baptisée le virage technologique, dans le dernier quart du 20e siècle.

L'enseignant doit s'assurer que l'élève maîtrise des concepts tels que l'économie de marché, l'économie collectiviste, l'économie-monde, le take off. Sous ces vocables se révèlent des foyers industriels avec des systèmes économiques particuliers dont il importe d'en comprendre les pôles d'attraction et les zones d'influence.

OBJECTIF TERMINAL 3.1 **Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1.1 Montrer l'influence économique des États-Unis sur le Québec et le Canada.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer l'influence des États-Unis dans différents secteurs d'activités au Canada.
ÉTAPE B — Déterminer la nature du défi québécois et canadien face à l'influence américaine.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Démontrer l'influence des États-Unis dans différents secteurs d'activités au Canada. L'enseignant doit présenter l'unité 3.1.1 comme une amorce aux autres unités. La démarche d'enseignement n'exige pas une étude des deux ensembles géographiques. Le choix d'activités et la sélection de documents devront plutôt permettre de montrer les rapports économiques et culturels entre le Canada et les États-Unis. À partir d'une carte représentant le Canada et les États-Unis d'Amérique, l'élève devrait s'arrêter d'abord aux frontières du Canada: d'une part, des frontières maritimes et ouvertes sur le monde; d'autre part, une seule frontière habitée, celle avec les États-Unis.	*Nouvel atlas historique et géographique.* Bordas, 1980. - Carte politique de l'Amérique du Nord, p. 100-103. - Carte économique de l'Amérique du Nord, p. 104-107. **GOUROU**, P. et al., *Nouvel atlas du monde contemporain*, ERPI, 1978. - Carte du Nord-Est des États-Unis: économie et population, p. 62 *L'État du monde 1984, annuaire économique et géopolitique mondial*, Boréal Express, 1984. - États-Unis; carte politique, p. 102-103. - Tableaux de renseignements généraux, p. 100, 104-105. - Canada: carte politique, p. 169. - Tableaux de renseignements généraux, p. 166-168.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Une courte recherche dans les ouvrages généraux et les manuels permettra à l'élève d'établir la chronologie des faits marquants dans les relations entre le Canada et les États-Unis. Les résultats peuvent figurer sur un tableau où les aspects (P.É.S.C.G.R.) ressortent.	FAUCHER, A., *Histoire économique et identité canadienne*, (c1970). - Le caractère continental de l'industrialisation au Québec, p. 161-178. - Investissement, épargne et position économique des Canadiens français, p. 199-208. - Tableau et graphique sur le commerce canado-américain, p. 279-280. EVANS, A.S., *Canadian-American Relations*, 1981. - Faits marquants des relations canado-américaines, p. 13-26. CLARKSON, S., *Canada and the Reagan Challenge: Crisis in the Canadian-American Relationship*, 1982. DICKEY, J.S., *Canada and the American Presence: the United States*, (1975). CACHAT, G., *À la recherche de mes racines*, 1984. — Le Québec et le Canada d'aujourd'hui p. [illegible]-39.
À la suite de ce portrait général, l'analyse de statistiques officielles permettra de quantifier les relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Les échanges commerciaux ainsi que la propriété industrielle et financière sont des indices révélateurs de la présence américaine au Canada et de l'importance des liens entre ces deux partenaires privilégiés (entre autre le pacte de l'automobile). L'élève pourra aussi constater le nombre de filiales de sociétés multinationales américaines parmi les grandes compagnies canadiennes. C'est l'occasion de maîtriser l'utilisation et la confection de graphiques et de tableaux.	ROBY, Y., *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, 1976. EVANS, A.S., *op. cit.* - Les liens économiques, p. 27-64. D.1 - "Investissements étrangers au Canada" (annexe). D.2 - "Valeur comptable" (annexe). D.3 - "Commerce canadien avec les États-Unis" (annexe). D.4 - "Exportations et importations canadiennes" (annexe). *Annuaire du Canada 1980-1981* (statistiques). D.5 - "Investissements Canada - États-Unis 1982-1987", *Le Devoir*, 1986-05-17 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — Déterminer la nature du défi québécois et canadien face à l'influence américaine. Afin de faire une bonne synthèse des relations canado-américaines, nous suggérons de poser le problème de la dépendance économique en terme de défi pour l'avenir du Canada et du Québec. Les scénarios proposés devront tenir compte de certains paramètres: le lien géopolitique (frontière et idéologie politique); la situation économique (une puissance mondiale et une puissance moyenne aux intérêts divergents); parenté et différences linguistiques (États-Unis et Canada anglais, États-Unis et Québec). À partir d'exemples de la présence américaine dans différents secteurs (les communications, les arts, les produits de consommation), susciter une réflexion ou un débat sur la dépendance économique et culturelle. La présence de capitaux, de produits ou de courants d'idées de l'étranger transforme-t-elle ou menace-t-elle l'identité culturelle d'une société?	D.6 - MARTEL, P., "36 canadiennes parmi les 500 plus grandes hors des U.S.A.", *Le Soleil*, 1976 (annexe). *Les Affaires*, hebdomadaire financier. - Liste annuelle des grandes compagnies canadiennes. D.7 - Fortune, "Liste annuelle des 500 premières compagnies américaines", *Le Soleil*, 1976 (annexe). D.8 - NADEAU, M., "Le fait saillant de 1980. La nord-américanisation de l'entreprise québécoise", *Le Devoir*, 1981-06-22 (annexe). D.9 - BRETON, B., "Sauf sur le plan collectif. À plus d'un titre, le Québécois est américanisé", *Le Soleil*, 1986-04-09 (annexe). D.10 - "Les Québécois et la télévision. À l'écoute des "Ewing", *Le Soleil*, 1986-04-09 (annexe). D.11 - "Une culture menacée", *Le Soleil*, 1986-04-09 (annexe). D.12 — LEMIEUX, L.-G., "Les jeunes consomment au moins 195 films par année", *Le Soleil*, 1985-11-04 (annexe). D.13 - PETROWSKI, N., "Fais-moi mal Johnny, Johnny", *Le Devoir*, 1985-11-16 (annexe). EVANS, A.S., *op. cit.* - L'influence culturelle américaine sur le Canada, p. 88-112. D.11 - ROY, J.-L., "Le contentieux Canada-États-Unis, *Le Devoir*, 1981-01-24 (annexe). D. 15 - VASTEL, M., "L'année de l'éléphant", *L'Actualité*, vol. 10, no 2, 1985-02, p. 21-27 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.16 - GAGNÉ, J.-P., "Un autre coin de pays vendu aux sociétés multinationales", *Le Soleil*, 1974-01-17 (annexe). D.17 - Caricature de Chapleau, "Le libre-échange entre le Canada et les États-Unis", *Le Devoir*, 1985-12-09 (annexe). Points de vue: D.18 - DES RIVIÈRES, P., "Le libre-échange et la souveraineté culturelle canadienne. C'est un sujet artificiel", *Le Devoir*, 1985-11-13 (annexe). D.19 - DESCÔTEAUX, B., "Une réalité à préserver", *Le Devoir*, 1985-11-13 (annexe). D.20 - MULRONEY, B., "Le Canada veut conserver son identité", *Le Devoir*, 1985-12-06 (annexe). D.21 - DURIVAGE, P., "Le libre-échange sera particulièrement favorable au Québec, moins à l'Ontario", *Le Devoir*, 1985-12-06 (annexe). D.22 - NEAULT, J.-C., "Le cinéma canadien fait la cour aux producteurs d'Hollywood", *L'Actualité*, 1984-04, p. 144 (annexe). CHAPENTIER, L. et al., *Nouvelle histoire du Québec et du Canada*, 1985. - Une nouvelle culture - L'influence américaine, p. 360-361. ROCHER, G., *Le Québec en mutation*, 1973. - Les conditions d'une francophonie nord-américaine originale, p. 83-90. VALASKAKIS, K., *Le Québec et son destin international, Les enjeux géopolitiques*, 1980. - Analyse géopolitique du dilemme canadien, p. 19-28. - Le triangle nord-américain, p. 81-97.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	Comité consultatif des télécommunications et de la souveraineté canadienne, *Le Canada et la télécommunication*, 1979. - La souveraineté canadienne et la télécommunication, p. 1-3. - Les émissions canadiennes et étrangères, p. 41-43. D.23 - Ministère des Relations internationales du Québec, *Le Québec dans le monde. Le défi de l'interdépendance*, 1985 (annexe). - Les relations avec les États-Unis, p. 44-46. - Les régions d'intervention, les États-Unis, p. 76-77. SPICER, K., *Chers péquistes... et néanmoins amis*, 1980. - Où se cache donc la culture canadienne-anglaise?, p. 55-58. D.24 - "Une culture... française" (vue par Daniel Lavoie), *Le Devoir*, 1985-10-19 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Comment envisager l'avenir du triangle nord-américain (U.S.A. - Canada - Québec)? Le Canada deviendra-t-il un 51e État américain? Quel est l'avenir de l'identité culturelle québécoise dans l'environnement économique et ethnique nord-américain?

OBJECTIF TERMINAL 3.1 **Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1.2 Caractériser l'industrialisation à ses débuts et aujourd'hui.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Établir les éléments qui caractérisent les révolutions industrielles.
ÉTAPE B — Établir un classement spatio-temporel des foyers industriels.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Établir les éléments qui caractérisent les révolutions industrielles. Les données ne manquent pas pour illustrer les changements résultant de l'utilisation et de la maîtrise de la matière par l'homme. Les encyclopédies, les ouvrages généraux nous renseignent abondamment sur les inventeurs, l'activité scientifique et les applications techniques qui en découlent. Pour dépasser le stade de la nomenclature, le professeur devra orienter le travail de l'élève vers le processus dynamique qui s'établit entre les besoins de l'humanité et les ressources de la nature. La révolution industrielle doit être étudiée à deux moments précis. D'abord, il faut caractériser les transformations techniques et énergétiques du 19e siècle et trouver leurs effets sur les sociétés au début du 20e siècle. Il faut ensuite s'attarder aux innovations technologiques qui modifient les sociétés à la fin du 20e siècle. Une attention particulière devrait être accordée aux changements survenus depuis le stade de l'utilisation de la force humaine et animale à la puissance mécanique et électronique. À chaque étape de l'évolution de la société industrielle, il y a une source énergétique différente. Il en ressort toujours des modifications à l'organisation socio-économique des sociétés.	*Grand dictionnaire encyclopédique, Larousse*, 10 vol. BLANC, M., dir., *L'État des sciences 1983-84* (annuel). DE GALIANA, Th., *Dictionnaire des découvertes scientifiques*. ÉCO, U. et G.B. ZAROLI, *Histoire illustrée des innovations* DAUMAS, M., *Histoire générale des techniques*, 5 vol. *Idem*, *Histoire de la science*. ROUSSEAU, P., *La Science du XXe siècle: découvertes, applications*. *Idem*, *Histoire des techniques et des inventions*.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'élève pourra constater, par secteur, les implications des découvertes scientifiques: le téléphone, la radio et la télévision pour les communications; les fibres synthétiques, pour le vêtement, ainsi que le plastique; le moteur à explosion dans les transports; les découvertes en biologie pour la médecine, l'alimentation et l'hygiène.	TATON, R., dir., *Histoire générale des sciences.* T.III, *La Science contemporaine,* vol. I, *Le XIX^e siècle,* vol. II, *Le XX^e siècle.* NIVEAU, M., *Histoire des faits économiques contemporains.* MOURRE, M., *Dictionnaire d'histoire universelle.* JOBERT, A. et al., *Chronologie des événements mondiaux 1945-1985.* D.25 - BÉLIVEAU, J., "Nos géants du pétrole", *Le Devoir*, 1982-12-01 (annexe). BARRACLOUGH, G., *Introduction à l'histoire contemporaine.* - Répercussions des progrès scientifiques et techniques, p. 50-56. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel.* - La révolution industrielle, p. 16-20. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - L'âge de la science, p. 192-205. - Tableau chronologique (sciences et cultures) 1939-1983, p. 480-487. BAILLE, S. et al., *Le Monde actuel.* - L'industrialisation du monde, p. 365-374. - Le 20^e siècle, p. 385-388. - Les sciences, p. 479-481. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine*, t.3 - *De 1945 à nos jours.* - *Les progrès techniques de 1945 à nos jours, p. 17-27.* *En coll., Histoire du temps présent 1939-1982.* - Le mouvement du savoir, p. 92-94. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Les progrès scientifiques et techniques, p. 180-187

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	En coll., *Aujourd'hui le monde.* - Le progrès scientifique et technique, p. 149-157. KAHN, H. et WIENER, A.J., *L'an 2000.* - Liste d'une centaine d'innovations techniques très probables dans le dernier tiers du XX^e^ siècle. D.26 - *Le Canada et la télécommunication* (annexe). - Introduction, p. 1-3. - La télématique, -. 63-68. D.27 - PÉRUSSE, D., "Les yeux du ciel" (Telidon), *L'Actualité, 1984-05, p. 125 (annexe).* "Québec *High Tech*", *L'Actualité*, 1984-12, p. 117-120. "Le futur du Québec", *L'Actualité*, 1984-11, p. 49-54, 56, 58, 60-61. D. 28 - "Le virage technologique, c'est le retour à la terre!", *L'Actualité*, 1984-05, p. 35-36 (annexe). SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi américain.* -L'investissement dans l'homme, p. 269-271.
ÉTAPE B — Établir un classement spatio-temporel des foyers industriels. L'enseignant doit exiger un effort d'analyse de l'élève devant la masse d'informations recueillies. Pour faciliter la participation de l'élève et amener ce dernier à visualiser le résultat de l'évolution scientifique, technique et industrielle depuis 1900, il est suggéré de procéder à la constitution de tableaux et de cartes. Répartis en équipe, les élèves exécutent l'une ou l'autre des tâches suivantes: classer les dix premiers pays selon les inventeurs, les prix Nobel ou les brevets; établir une liste de pays industrialisés selon leur performance économique et le niveau de vie de leur population (PNB, revenu per capita, exportations, scolarisation, taux de mortalité).	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel.* - La révolution industrielle, portrait-robot, p. 16-20. - La révolution industrielle et les mutations sociales, p. 27-31. KAHN, H. et WIENER, A.J., *L'An 2000.* - Cinq niveaux de revenu et de développement industriel en l'an 2000, p. 101. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - Les progrès techniques et leurs conséquences, p. 17-24.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Afin de faciliter la localisation des foyers industriels recensés, l'élève pourra concevoir un tableau indiquant l'ensemble géographique et la période d'industrialisation (1900-30; 1930-60; 1960-) qui correspondent à chacun des foyers industriels recensés selon les critères suggérés précédemment (voir le tableau à la page 111). À l'aide de tableaux statistiques, l'élève constatera que la force d'un état industriel se matérialise dans différents secteurs d'activité économique (production énergétique, manufacturière, etc.). Ces mêmes tableaux révèlent un ordre d'importance parmi les foyers industriels, d'où émergent les États-Unis et l'URSS comme puissances économiques. Elles constituent deux pôles extrêmes d'organisation économique, soit l'économie de marché et l'économie étatique. Entre les deux, se trouvent des pays à économie capitaliste socialisante ou interventionniste. L'élève doit donc maîtriser la classification des sociétés industrielles en trois (3) catégories: - économie de marché (États-Unis, RFA) - économie mixte (Suède, Grande-Bretagne, France) - économie planifiée (URSS, Chine) Il faut insister sur le caractère dynamique d'un système économique et relier la structure et la conjoncture économique avec la volonté politique. Exemples: M^me^ Tatcher en Grande-Bretagne: privatisation et étatisme historique. Deng Xiao Ping en Chine: socialisme et économie de marché.	Les atlas cités à l'unité 3.1.3 contiennent des statistiques, des tableaux et des cartes utiles à la réalisation des activités de la présente étape. Les sources citées ci-après fournissent les données complètes à la confection des tableaux suggérés. *Quid*, 1984 (annuel). *L'État du monde*, 1984 (annuel). *Atlaseco: atlas économique mondial*, (cahier annuel du *Nouvel observateur*). *Le Monde, bilan économique et social*, 1983 (annuel). SERRYN, P., *Le Monde d'aujourd'hui* (Atlas). - Carte des pays selon le P.I.B., p. 30. - Évolution des pays industrialisés de 1972-82 (13 pays), p. 30. - Les 14 premiers pays selon le PNB, p. 31. - Graphique des principaux producteurs de métaux, p. 46-47. - Graphique des principaux producteurs et consommateurs d'énergie, p. 48-51. - Tableau des dix premiers constructeurs automobiles du monde en 1981, p. 52. - Tableau des 20 premières sociétés aériennes du monde (1981), p. 53. - Tableau et graphiques sur les échanges internationaux, p. 56-57. - Graphiques sur les compagnies multicationales, p. 58-59. GOUROU, P. et al., *Nouvel atlas du monde contemporain*. - Graphiques des productions minérales et industrielles (biens et énergie), 1971-74, p. 21.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	DEVOS, W. et GEIVERS, R., *Atlas historique Érasme*. - Carte de la révolution industrielle en Grande-Bretagne, p. 65. - Carte du développement industriel en Europe, p. 65. SAINT-YVES, M., *Atlas de géographie historique du Canada*. - Statistiques sur la production d'électricité au Québec de 1900 à 1978, p. 79. - Statistiques sur la production d'énergie au Canada de 1891 à 1971, p. 79. BLANC, M., dir., *L'État des sciences et des techniques*. - Les déterminants du progrès (tableaux sur la recherche et le développement par pays et par secteurs économiques; la politique scientifique par pays; la recherche militaro-industrielle, p. 433-470. MOLYNEUX, J. et OLSEN, M., *Perspectives mondiales*. - Chapitre 3 - L'industrialisation, p. 100-125.

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

En se référant aux critères qui déterminent le statut de pays industrialisé, l'élève établit une carte des pays industrialisés répartis selon des ensembles géographiques et selon des périodes d'industrialisation (1900-30; 1930-60; 1960—). (Voir le modèle qui suit).

FOYERS INDUSTRIELS PAR ENSEMBLES GÉOGRAPHIQUES ET PAR PÉRIODES D'INDUSTRIALISATION

PAYS	Ensembles géographiques					Périodes d'industrialisation		
	Europe	Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	1900-30	1930-60	1960-

OBJECTIF TERMINAL 3.1 **Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1.3 Établir un parallèle entre les pays industrialisés en comparant leur organisation économique.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A - Caractériser l'évolution des foyers industriels à économie de marché de 1900 à 1970.
ÉTAPE B - Caractériser l'évolution des foyers industriels à économie planifiée de 1900 à 1970.
ÉTAPE C - Analyser les facteurs freinant la croissance des pays industrialisés depuis 1970.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Caractériser l'évolution des foyers industriels à économie de marché de 1900 à 1970. Une première constatation à faire: le déplacement du pôle économique de l'Europe vers l'Amérique puis vers le Japon. Par quelques statistiques, montrer l'importance croissante des États-Unis et du Japon parmi les pays industrialisés comme la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne de l'Ouest. Un des facteurs qui a beaucoup influencé les rapports économiques entre les pays industrialisés depuis 1945, est l'aide économique matérialisée dans les plans Marshall en Europe et MacArthur en Asie. L'enseignant doit tenir compte de la complexité et du volume du contenu relatif à l'évolution des pays industrialisés. À cause du temps d'enseignement limité, il évitera l'analyse de tous les phénomènes économiques pour se consacrer à l'analyse des concepts liés à la structure du capitalisme. À l'étape C, l'élève pourra comparer ces concepts aux éléments descriptifs d'une économie planifiée. Une des tâches essentielles de l'enseignant est de faire comprendre à l'élève que, à travers l'évolution des pays industrialisés, le capitalisme s'est structuré. La recherche de l'élève doit être orientée pour faire ressortir les caractéristiques suivantes: de la production de guerre à la production de masse; développement du crédit et du capitalisme financier; définition d'un système monétaire international; la rationalisation (taylorisme) et la standardisation de la production; la concentration des entreprises; l'État régulateur (capitalisme d'État)	SERRYN, P., *op. cit.* - Graphique sur le poids de l'Europe, p. 15. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Statistiques et graphiques sur les échanges internationaux de 1945 à 1974, p. 196-197. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine*, t.2 - *D'une guerre à l'autre 1914-1945.* - La vie économique de 1919 à 1929, p. 56-57. - Le monde anglo-saxon de 1919 à 1928 (G.-B. et É.-U.), p. 115-130. - La crise de 1929, p. 149-160. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - L'Europe et le monde en 1914, p. 11-14. - L'évolution des États occidentaux, p. 58-62.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Le traitement des crises économiques pourrait constituer une illustration d'une perturbation d'un système économique. L'analyse du Krach de 1929, sous ses aspects financier, monétaire et industriel, va révéler d'autres phénomènes (inflation, pénurie de capitaux, protectionnisme) inhérents à la structure de l'économie capitaliste. La période de 1950 à 1970 constitue, en revanche, un cycle de croissance continue dû au baby boom, à la libéralisation des échanges, à la consommation de masse et à la politique économique (état-province). L'intervention croissante de l'État (et son désengagement) dans une économie capitaliste peut être comprise par les exemples du New Deal (1932) de Roosevelt, aux États-Unis et de la révolution tranquille (1960) de Jean Lesage, au Québec. Surtout, il serait opportun de choisir les pays scandinaves dont les économies capitalistes teintées d'étatisme servent de modèles d'économie mixte.	- La crise économique mondiale, p. 68-71. - Le Japon moderne, p. 321-325. - Les unités de l'Europe: économie, p. 385-388. - Les États-Unis, le passé, p. 423-427. - Le capitalisme: des trusts à l'intervention de l'État et aux oligopoles, p. 431-436. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours* - La reconstruction de l'Europe et le leadership américain, p. 64-105. - L'âge d'or des pays industrialisés, 1953-1974, p. 178-269. - Carte mondiale de la puissance industrielle et de l'avance technologique, p. 440-441. En coll. *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Croissance, industrialisation, développement, p. 206-215. - Renaissance ou transformation du capitalisme, p. 216-225. - Le Japon, le coût de la croissance économique, p. 434, 435. - L'Europe occidentale depuis 1945 (G.-B., R.F.A., Italie), p. 444-445. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. III.* - Les pays développés d'économie de marché, p. 25-52. En coll., *Histoire du temps présent*, 1939-1982. - La France de 1945 à 1982: économie et société, p. 124-133. - Le Japon: économie et société, p. 204-213.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	En coll., *Aujourd'hui le monde.* - Économie et croissance (1945-1973), p. 127-187. - Les États-Unis: l'essor économique, p. 367-384. "Le défi japonais", *Le Nouvel Observateur*, (numéro spécial), 1980-10-20/26. SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial*, version filmée, 4/6: Le Japon. "Les deux Allemagnes", *L'Actualité*, 1984-02-, R.F.A., p. 27-35. D.29 - MURRAY, V., "Le blues des Suédois", *L'Actualité*, 1985-10, p. 77-82 (annexe). "La Suède", *L'Actualité*, 1984-02, p. 65-66. D.30 - DUMONT, J.-P., "Suède. Le capitalisme est-il au service de la gauche?", *Le Devoir*, 1969-04-05 (annexe). "Les dompteurs d'U.R.S.S" (Finlande), *L'Actualité*, 1984-11, p. 109-110, 112, 114-115. "Le Japon: une conquête à faire en gants blancs", *L'Actualité*, 1984-05, p. 20-24. D. 31 - GILSON, Y., "Des dollars qui inquiètent", *Le Soleil* 1986-04-01 (annexe).
ÉTAPE B — Caractériser l'évolution des foyers industriels à économie planifiée de 1900 à 1970. La civilisation socialiste marxiste sera étudiée, dans ses fondements et dans son évolution, à l'unité 4.2.1. À cette étape, l'élève énumère les concepts sur lesquels repose la structure d'une économie planifiée. À la fin, l'élève sera capable de mettre en parallèle les caractéristiques essentielles des modèles d'économie collectiviste et d'économie de marché. Au début du 20e siècle, deux aspects de l'économie soviétique devraient retenir l'attention de l'élève: la faiblesse de l'économie de la Russie et les effets de la révolution bolchevique. Ces deux caractéristiques distinguent l'économie de l'URSS de celle de pays occidentaux.	HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. II* - La Russie des soviets, p. 91-99. - L'U.R.S.S. de 1921 à 1941, p. 174-182. *Idem*, *op. cit. III.* - L'économie socialiste de l'U.R.S.S et de l'Europe orientale, p. 98-107. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - La révolution russe, tournant de l'histoire du monde (1917-1939), p. 43-53. - L'U.R.S.S de 1917 à nos jours, p. 462-475. - Texte: la Sibérie nouvelle, p. 462-475.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Les effets de la crise de 1929 sont limités en URSS et c'est plutôt une nécessité interne et idéologique qui conduit à l'adoption de la NEP, puis des plans quinquennaux. À travers cette évolution, l'élève devra noter le rôle des comités des soviets, et découvrir le principe de collectivisme qui préside à l'organisation économique de l'URSS. Le socialisme, ou le collectivisme, se caractérise par un contrôle monopolistique d'État, une production de biens d'équipement aux dépens de biens de consommation et une collectivisation de la production industrielle et rurale. L'étude de l'élargissement du modèle soviétique à des économies satellites (industries complémentaires, échanges bilatéraux) pourrait servir à illustrer la solution de remplacement au capitalisme qu'est devenu le socialisme, soit selon le modèle soviétique, soit selon le modèle chinois.	- L'U.R.S.S. après 1950 et le communisme en Chine et en Europe de l'Est, p. 106-135. - Le Monde socialiste à l'ère post-stalinienne, p. 290-301. - La Chine de Mao, p. 322-333. - L'U.R.S.S de Staline à Kroutchev, 1946-1964, p. 174-183. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Stratégie socialiste de développement, p. 207-208. - Statistiques sur la communauté socialiste et sur le Comecon, p. 402-403. - Les réformes économiques, p. 404-425. En coll., *Aujourd'hui le monde*. - La croissance en U.R.S.S. et en Europe de l'Est, p. 200-210. - L'U.R.S.S depuis 1945, p. 326-348. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - La Chine, 1949-1965, p. 214-222. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Le socialisme: modèle unique ou voies nationales, p. 298-299. D.32 - BRANCOVAN, E., "Le socialisme de la flexibilité", *Le Soleil*, 1985-12-19 (annexe). D.33 - "L'État providence est remis en cause", *Le Devoir*, 1986-02-04 (annexe). D.34 - "Cuba. Les sociétés privées seront encouragées", *Le Devoir*, 1986-02-07 (annexe). D.35 - CHANG, E., "Le Pékinois ordinaire vit mieux, mais se plaint de la valse des étiquettes", *Le Devoir*, 1984-03-22 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.36 - DRAGOVIC, M., "Les magnétoscopes occidentaux clandestins ont déjà pénétré dans plus de 2 millions de foyers soviétiques", *Le Devoir*, 1986-04-23 (annexe).
ÉTAPE C — Analyser les facteurs freinant la croissance des pays industrialisés depuis 1970. Il est opportun de rappeler que chaque révolution industrielle (1.1.1 et 3.1.2) est liée à des ressources énergétiques. Or, l'énergie nouvelle (nucléaire ou solaire) demeure marginale et les économies industrialisées restent basées majoritairement sur le pétrole. Pour comprendre la notion de crise, c'est-à-dire celle d'un système économique déréglé sous les aspects de la finance, de l'industrie, du commerce et de la main-d'oeuvre, il est proposé d'orienter l'élève vers des indicateurs qui révèlent, après 1973, une croissance économique ralentie ou en net recul dans les foyers industriels. Ces indicateurs sont: la crise du pétrole, le taux de fécondité, l'inflation et le virage technologique. Un retour sur les statistiques de la production énergétique (3.1.2) et l'étude de l'évolution de l'OPEP devrait permettre à l'élève de trouver le pourquoi des "chocs pétroliers" en 1973 et en 1980. L'endettement dû à la facture du pétrole entraine un désordre financier (banques) et monétaire (pétro-dollars, euro-dollars). La crise se manifeste aussi par cette contradiction: la capacité de production accrue et la baisse du taux de fécondité dans les pays industriels. Les pays industrialisés connaissent un déséquilibre budgétaire dû surtout à l'inflation, aux taux d'intérêt et aux dépenses militaires. Le virage technologique entraine la faiblesse de certains secteurs économiques (secteurs mous) et cree le chômage (personnes au pouvoir d'achat réduit). Pour ces indicateurs, il s'agit de se limiter à une analyse de phénomènes. L'étude des conséquences humaines et sociales et la recherche de solutions sont réservées aux unités 3.2 et 3.3.	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Manifestations de la crise (fécondité, débouchés, productivité, néo-capitalisme), p. 219-223. - Tensions à l'Est, p. 231-233. - La crise, quelle crise? p. 238. - La crise du monde actuel (à l'Ouest, à l'Est), p. 458-464. - Les chocs pétroliers, p. 470-471. En coll., *Aujourd'hui le monde*. - Freinage de la croissance depuis 1973 (tableaux), p. 226-241. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - De la croissance à la crise (statistiques), p. 72-81. - La France: la crise et ses enjeux, 1968-1982, p. 144-153. - Graphiques sur l'économie française, p. 129. - L'U.R.S.S 1964-1982: les paradoxes de la croissance, p. 180-190. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Un monde en crise (depuis 1974), p. 348-359. - La crise économique américaine, p. 372-373. - La crise en Europe de l'Ouest: le Royaume-Uni, p. 382-384; la R.F.A., p. 384; la France, p. 390-392. - Une Chine nouvelle, p. 413-414. - Le Japon, p. 414-416. - Une NEP chinoise, p. 420-421.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Comme activité d'analyse, l'enseignant propose une fiche où figure une liste d'indicateurs économiques et sociaux. La tâche des élèves, en équipes, est de comparer, à l'aide de statistiques, chacun des indicateurs, par pays ou par groupe de pays industrialisés, durant la période de prospérité de 1950 à 1970 et durant la période de faible croissance de 1973 à 1982. L'élève peut ensuite transcrire les données sur des graphiques.	D. 37 - ROBITAILLE, L.-B., "L'Europe craque", "Ça s'aggrave en Italie", *La Presse*, 1974-10-31 (annexe). D.38 - DABERNAT, R., "L'Asie-Pacifique contrebalance déjà le "pouvoir blanc", *Le Devoir*, 1984-03-22 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Produire une carte des pays industrialisés, selon des critères précis (croissance, revenu par habitant, développement des secteurs secondaire et tertiaire, etc.), en spécifiant le type d'économie de ces pays.

Unité 3.2

Objectif terminal

3.2 Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20e siècle.

Objectifs intermédiaires

3.2.1 Expliquer le lien entre le changement des modes de production et les transformations sociales.
3.2.2 Analyser les modifications des conditions de travail provoquées par l'industrialisation et leurs effets sur la situation des salariés.
3.2.3 Décrire le développement de certains services dans la société urbaine industrielle.

STRUCTURE DU CONTENU

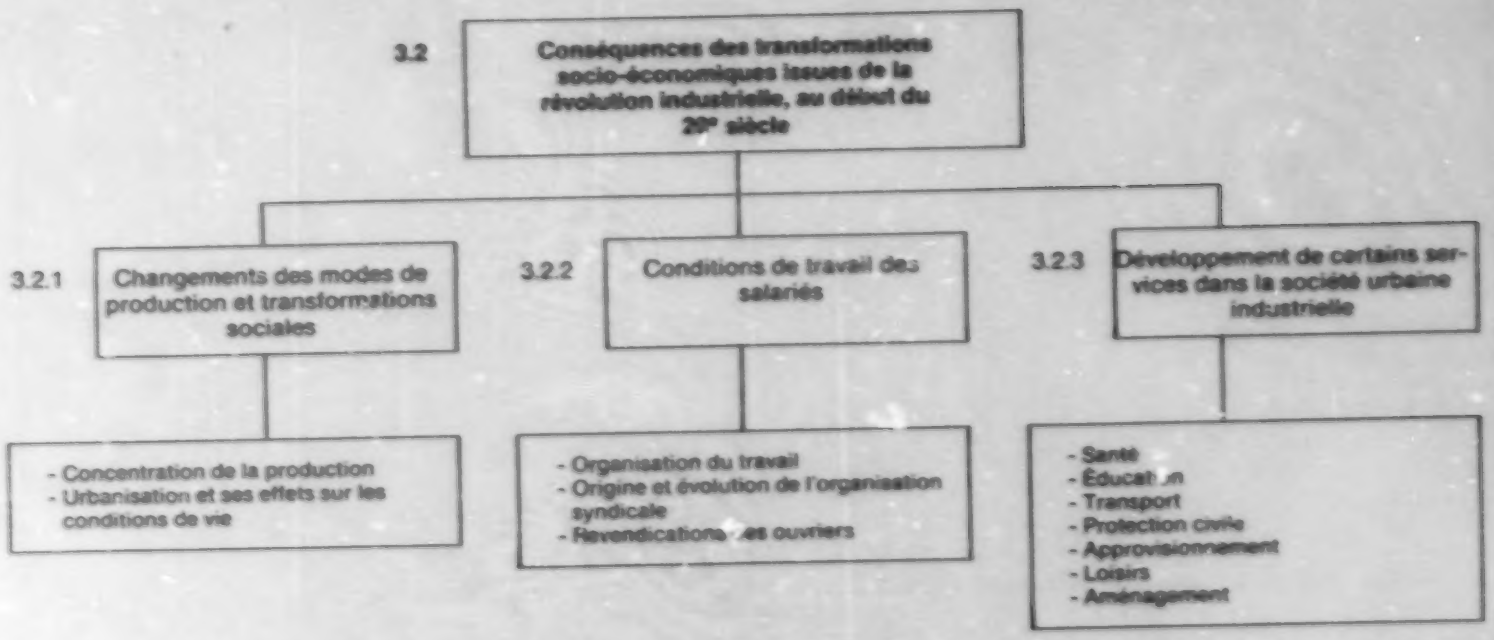

Unité 3.2

Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20e siècle.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
L'élève qui n'a vécu que le temps d'une génération a peu conscience, contrairement à l'adulte, du progrès d'une situation sociale ou économique. Pour le jeune, la télévision en couleurs a toujours existé. L'unité 3.1 constitue une initiation à l'évolution du modèle économique. Nous lui présentons maintenant la dynamique des mutations sociales subies par les sociétés industrielles. Majoritairement d'économies capitalistes, les sociétés industrialisées présentent des caractéristiques de plus en plus uniformes, mais avec des différences très marquées avec celles du début du siècle sur le plan des modes de vie et des structures sociales.	- Établir des liens entre le mode de production économique et les mutations salariales. - Trouver les caractéristiques du rôle des sociétés multinationales dans l'économie mondiale. - Sélectionner des données statistiques et les représenter à l'aide de graphiques. - Interpréter des statistiques de réalités socio-économiques (démographie - emploi - services). - Dégager les aspects progressistes des conditions de vie urbaine.

MISE EN SITUATION

Le défi est d'observer l'homme au travail, dans ses loisirs, en groupe et de comprendre les lois du fonctionnement des sociétés.

La présence et la puissance d'agents économiques comme les multinationales sont des phénomènes facilement observables et mesurables. Ces puissances industrielles provoquent, entre autres, la concentration de la production qui a une grande incidence sur la situation des travailleurs.

Le déplacement et la croissance de la population en relation avec le développement industriel constituent un phénomène plus complexe. Toutefois, dans les deux cas précités, l'élève peut manifester son habileté à manipuler et à interpréter des données quantitatives.

Il reste à présenter la composition et la structure du tissu humain concentré très majoritairement dans des centres urbains. Des liens très particuliers caractérisent la réalité économique et sociale de la ville. À première vue, la distribution des classes sociales n'apparaît pas simple mais, à la suite d'observations d'habitudes, d'attitudes et de comportements de la population de son milieu, l'élève parviendra à catégoriser les différents groupes sociaux du milieu urbain contemporain.

OBJECTIF TERMINAL 3.2 **Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20e siècle.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2.1 Expliquer le lien entre le changement des modes de production et les transformations sociales.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Prendre conscience de l'évolution des modes de production dans les économies industrielles capitalistes.

ÉTAPE B — Analyser la croissance et la migration des populations à la suite de la révolution industrielle.

ÉTAPE C — Définir les caractéristiques des groupes sociaux représentatifs d'une société urbaine.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A - Prendre conscience de l'évolution des modes de production dans les économies industrielles capitalistes. La révolution industrielle, c'est une performance, un progrès que connaissent certains pays. C'est aussi un modèle d'organisation économique où le rôle des producteurs prend une grande place. Les déplacements et le rythme de croissance des populations sont modifiés, de même que la structure sociale. L'accumulation du capital conduit à des entreprises de grandes dimensions et à une agglomération de ces dernières sous forme de consortiums ou d'empires industriels et financiers. La recherche de l'élève devrait porter sur les facteurs conjoncturels et structurels de ces formes de production économique. Au début du 20e siècle, le système capitaliste est défini surtout par une faible capacité technologique, des marchés restreints et le taylorisme. Depuis 1950, de nouveaux phénomènes tout aussi déterminants sont apparus: la consommation de masse, la constitution de trusts et la mondialisation de l'économie et des échanges commerciaux.	Voir les manuels de l'élève en Éducation économique. La plupart des sources citées en 3.1.3 traitent de l'économie et de la société capitaliste. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Le triomphe du capitalisme, p. 188-197. - Taux annuels moyens de croissance du PNB (six pays de 1913 à 1973), p. 193. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - France: l'essor du capitalisme industriel, p. 124-126. - Restructuration et redéploiement du capitalisme américain, p. 166-169. - Japon: un modèle économique?, p. 204-208.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'élève doit prendre conscience du rôle de l'agent économique qu'est l'entreprise privée surtout dans sa réalité suprême de multinationales (trusts, oligopoles, conglomérats, Zaibatsu et Keiretsu au Japon). La puissance de ces formes d'entreprises peut être évaluée en comparant leurs actifs avec les budgets d'État, leurs contributions au PNB, le pourcentage d'emploi, de production ou de vente dans un secteur économique ou dans un pays. Il serait aussi utile de faire ressortir le caractère supranational de telles sociétés. Devant cette évolution structurelle du capitalisme au 20e siècle, il ne faut pas oublier de nuancer l'analyse à l'aide de la conjoncture: crise de 1929, les deux guerres mondiales, le choc pétrolier.	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Indice de croissance industrielle par région (1960-1977), p. 207. - IBM, l'empire de l'informatique, p. 215. - Investissement et emploi des multinationales, p. 227. En coll., *Aujourd'hui le monde*. - Économie et société au lendemain de la guerre (1945-1950), p. 127-137. - La concentration de la production, p. 168-172. - Les sociétés multinationales, p. 165-167. SERRYN, P., *op. cit.* - Tableaux et graphiques sur les multinationales dans le monde, p. 58-59. D.39 - HARVEY, B., "Les sociétés multinationales mettent en danger l'équilibre social, économique et politique des nations du globe", *Le Soleil*, 1973-12-19 (annexe). D.40 - BEAUFILS, A. et CONTAMINE, Y., "Les pouvoirs visibles et invisibles des multinationales (1)", *Le Soleil*, 1974-07-23 (annexe). D.41 — *Idem*, "Les multinationales (2). Profits et mission sociale", *Le Soleil*, 1974-07-23 (annexe). D.42 - "Rapport sévère à l'endroit des multinationales", *Le Soleil*, 1974-06-10 (annexe). *L'État du monde (1964)*. - Les multinationales hors la crise, p. 554-556. SOBEL, R., *IBM: histoire d'un empire*. - IBM et la concurrence, p. 348-356. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel*. - Pourcentage des agriculteurs dans la population active (É.-U. et France), p. 19. - Révolution industrielle et mutations sociales: essor des villes, p. 27; classes sociales, p. 28; organisations ouvrières, p. 30-31. - La révolution démographique, p. 17-18.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — Analyser la croissance et la migration des populations à la suite de la révolution industrielle. La structure économique capitaliste modifie considérablement le portrait humain et social de l'espace géographique. Ces transformations créent de "nouvelles sociétés" au début du 20e siècle. Le phénomène s'est amplifié depuis. L'élève devrait considérer l'urbanisation comme un phénomène accompli. La très grande majorité de la population des pays industrialisés habite la ville. Sur une carte, indiquer les vingt-cinq premières agglomérations urbaines du monde et les associer au pays dans lequel chacune se trouve en indiquant si ce dernier est industrialisé ou non. L'inscription du nombre de multinationales par pays (telles que recensées à l'étape A) pourrait révéler le lien entre l'industrie, l'emploi et la population. Établir des liens entre la révolution industrielle et la révolution démographique de la façon suivante: le développement de foyers industriels et la migration de la campagne à la ville, ainsi que d'une région ou d'un continent à un autre (Brain-Drain) suivant des étapes précises (1900, 1945, 1960).	*L'état du monde* (1980). - Statistiques par pays sur la croissance de la population des pays industrialisés. - Statistiques par pays sur le taux de population urbaine. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Tableaux sur la rupture démographique, p. 246-255. - Tableau de la population de six pays de 1938 à 1974, p. 207. *HEFFER, J. et LAUNAY, M., op. cit. II.* - Tableaux sur la démographie en France de 1910 à 1920, p. 102-103. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Les transformations sociales (démographie, classes sociales, consommation de masse, inégalités), p. 198-207. En coll., *Aujourd'hui le monde*. - Tableau des pertes humaines des belligérants (1939-1945), p. 127. - Tableaux sur le réveil démographique des pays industrialisés, p. 144-148. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - Carte des agglomérations (25) mondiales en 1900, 1975, 2000, p. 87.- - Tableaux de la population américaine p. 171. PRÉVOT, V. *et al.*, *Le Monde depuis 1939*. - Liste des villes millionnaires en 1970, p. 267. D.43 - GAGNON, L., "La revanche des berceaux", *La Presse*, 1986-01-16 (annexe). "Du baby-boom au baby-flop", *L'Actualité*, 1985-12, p. 75-77. "C'est quoi le score" (démographie), *L'Actualité*, 1984-01, p. 59-61.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE C — Définir les caractéristiques des groupes sociaux représentatifs d'une société urbaine. Venus en ville pour le travail, les citadins ont exigé d'autres services qui ont multiplié les fonctions de la ville et entraîné une structure sociale adaptée, comportant des classes. Le statut économique détermine avant tout l'appartenance à une classe sociale, mais de multiples attitudes et habitudes témoignent de l'appartenance à un groupe social. C'est l'occasion de privilégier le savoir-faire de l'élève. L'enseignant lui propose de dégager le portrait des classes sociales dans les sociétés industrielles contemporaines. Ensuite, l'élève applique la même démarche afin de caractériser la structure socioprofessionnelle des sociétés au début du 20e siècle. Pour l'élève d'une petite ou d'une grande localité, il est sans doute possible de suivre et de caractériser l'évolution de son milieu de vie et de trouver la composition des classes sociales de la ville qu'il habite en observant les habitudes des groupes sociaux en rapport avec des variables telles que le lieu et le luxe de la résidence, les habitudes de loisirs et d'habillement, le revenu. Les résultats devraient permettre d'obtenir le portrait d'une structure socioprofessionnelle à mettre en relation avec la structure du capitalisme. L'enseignant devrait avoir pour objectif de rendre "universelle" la structure sociale issue d'un milieu particulier en faisant référence à l'uniformisation des modes de vie dans les sociétés industrielles. Certaines réalités vont s'imposer d'elles-mêmes: l'importance des bureaucrates ou des technocrates, la haute ou moyenne bourgeoisie, le "jet-set", la mobilité des classes sociales, l'écart entre les classes sociales.	CACHAT, G., *À la recherche de mes racines.* - L'industrialisation et ses effets, p. 496-510. - Statistiques sur la population et les villes du Canada (1851-1931), p. 251. - Les conditions de vie, p. 527-536. - La crise économique de 1929, p. 542-549. CHARPENTIER, L. et al., *Nouvelle histoire du Québec et du Canada.* - La ruée vers la ville, p. 274-281. LINTEAU, P.-A. et al., *Histoire du Québec contemporain, t.1.* - *Classes sociales - syndicalisme - conditions de vie - condition des femmes*, p. 458-516. KAHN, H. et WIENER, A.J., *op. cit.* - *Urbanisation et mégalopoles, p. 104-106.* - *Secteurs d'occupation (du primaire au quaternaire), p. 106-107.* - *Définition d'élite bourgeoise*, p. 90-91. *HEFFER, J. et LAUNAY, M., op. cit. II.* - La crise de 1929 (misère, chômage, solutions), p. 149-160. - France: La crise économique (1931-1939), p. 183-191. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - La pauvreté chez les riches, p. 227-229. - Les transformations sociales (travail, consommation, mobilité sociale, violence, femmes), p. 258-271.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Comme il est nécessaire d'insister sur le caractère évolutif des politiques économiques, il est primordial de présenter de façon dynamique la situation sociale des populations. Les crises économiques et l'inflation influencent le statut des groupes sociaux. En revanche la hausse des salaires permet d'acquérir des biens en moins de temps et de jouir de plus de loisirs.	En coll., *Aujourd'hui le monde*. - Classes sociales et secteurs économiques, p. 168-169. - La société de consommation, p. 172-173. - Les tensions sociales de la croissance, p. 188-195. - États-Unis: niveau de vie et îlots de pauvreté, p. 318-322. - Revenu national par habitant en 1948 (8 pays), p. 131. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - Salarisation et urbanisation, p. 82-84. - Taux d'urbanisation par continent (1920-1980), p. 85. - Texte sur le Brain-Drain, p. 97. - États-Unis: pauvreté et Welfare State, p. 160-173. - La société américaine ou la fin d'un mythe, p. 166-173. - Texte sur les cols blancs, p. 173. - Japon: les mutations sociales, p. 208-213. - Japon: tableau sur l'emploi par secteurs économiques, p. 209. - U.R.S.S.: la société, p. 190-192. "New-York" - Comment on ressuscite une ville", *L'Actualité*, 1985-04, p. 42-46. GERMAIN, G.-H., "La dictature des enfants du siècle", *L'Actualité*, 1985-12, p. 64-65, 67-68, 70-71. D.44 - DUBUC, M., "Pour les "yuppies" et leurs amis", *La Presse*, 1986-01-18 (annexe). D.45 — O'NEILL, P., "Les candidats des deux partis proviennent des mêmes bassins socio-professionnels", *Le Devoir*, 1985-11-08 (annexe). D.46 - "Un canadien sur sept vit dans la pauvreté", *Le Soleil*, 1983-05-21 (annexe). D.47 - "Canada, la guerre à la pauvreté une victoire perdue", *L'Actualité*, 1984-04, p. 33-34 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.48 - CLAVEL, G., "Du côté de West Side... le Harlem des Portoricains", *Le Soleil*, 1974-01-15 (annexe). D.49 - ROY, J.-L. "Le drame américain", *Le Devoir*, 1983-08-30 (annexe). D.50 - VILLAGE, P., "Le jeans est en mauvaise passe", *Le Soleil*, 1986-01-07 (annexe). KAHN, H. et WIENER, A.J., *op. cit.* La société post-industrielle: - aliénation au milieu de l'opulence, p. 255-265. - aliénation et structure sociale, p. 265-266. GRAND'MAISON, J., *Le Privé et le public*, t.2. - Les petits salariés, un baril de poudre, p. 280-292. - La femme, p. 293-305. - Vers une société de célibataire, p. 306-312.

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
L'élève affirme les valeurs qui l'identifient à un groupe social (la classe des jeunes?) et celles qui le mettent en opposition avec d'autres classes sociales.

OBJECTIF TERMINAL 3.2 **Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20e siècle.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2.2 Analyser les modifications des conditions de travail provoquées par l'industrialisation et leurs effets sur la situation des salariés.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Retracer l'évolution des conditions de travail et des organisations ouvrières à la lumière de l'évolution de l'industrialisation.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Retracer l'évolution des conditions de travail et des organisations ouvrières à la lumière de l'évolution de l'industrialisation. Parallèlement à l'évolution de l'industrialisation et de la technologie, le travail des ouvriers s'est modifié. L'élève doit prendre conscience des effets suivants, de la révolution industrielle sur la production et le travail: - La propriété des moyens de production (souvent concentrée) est dissociée de la réalisation du travail; - La mécanisation, l'automation, le travail à la chaîne, la robotique et la télématique ont concentré les formes de production et remplacé le travail artisanal et diminué le travail agricole; - La distinction devient nette entre le travail domestique et le travail professionnel et entre ce dernier et les loisirs.	HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. II.* - Allemagne: les classes sociales et la crise de 1929 et l'inflation, p. 78-79. - Grande-Bretagne: les syndicats ouvriers et la lutte politique (1910), p. 117-120. - États-Unis: les laissés pour compte (ouvriers, fermiers), p. 126-127. En coll., *Aujourd'hui le monde.* - L'action syndicale, p. 196-199. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982.* - Salariat, science et technique, p. 82-83. PRÉVOT, V. et al., *op. cit.* - Problèmes du monde industriel (concentration et travail), p. 245-251. - Problèmes des villes, p. 267-276.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
La concentration des travailleurs et les modifications des conditions de travail sont à l'origine des demandes collectives des ouvriers. La création et le rôle des syndicats de travailleurs pourraient être envisagés selon les perspectives suivantes: - les conditions de travail en usine et les intérêts divergents entre les producteurs et les salariés; - les luttes syndicales et l'évolution de la législation ouvrière; - les luttes politiques des syndicats ouvriers (association avec le socialisme - parti politique ouvrier - syndicalisme d'affaires); - la conjoncture économique et l'action syndicale (crises économiques de 1929 et de 1981, prospérité après 1945, main-d'oeuvre des secteurs en développement ou en stagnation, l'objet des demandes syndicales). **NOTE:** Les domaines des structures syndicales, des relations de travail et des effectifs syndicaux sont inscrits dans le programme d'Éducation économique.	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel*. - Socialisme et organisations ouvrières, p. 29-31. En coll., *En grève! L'histoire de la CSN et des luttes menées par ses militants de 1937 à 1963* (5 grèves du 20e siècle). TREMBLAY, L.-M., *Le Syndicalisme québécois: idéologies de la CSN et de la FTQ, 1940-1970*. LIPTON, C., *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec 1827-1959*. *LINTEAU, P.-A. et al., Histoire du Québec contemporain*, T.1. - Les travailleurs et le mouvement ouvrier, p. 469-482. - Le parti ouvrier, p. 566. - Secrétariat à la condition féminine, *Les québécois, faits et chiffres* (1983), 26 tableaux. FRIEDMANN, G., *Où va le travail humain?* D.51 - "*Le syndicalisme change de vitesse*", *L'Actualité*, 1985-10, p. 44-47 (annexe). D.52 - "Promouvoir une vraie civilisation du travail", *Le Devoir*, 1986-04-10 (annexe). D.53 - GIGUÈRE, M., "Les chanceux des années 30 travaillaient 12 heures pour 1 $", *Le Soleil*, 1983-03-12 (annexe). D.54 — LÉPINE, Y., "La fête du 1er mai marque un centième anniversaire", *Le Soleil*, 1986-04-29 (annexe). D.55 - "La répression marque les fêtes du Premier Mai", *Le Devoir*, 1986-05-02 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Organiser un débat (entre les élèves ou avec des personnes-ressources) ou demander une rédaction sur l'apport positif ou négatif des syndicats de travailleurs à la situation économique du Québec.

OBJECTIF TERMINAL 3.2 **Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20e siècle.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2.3 Décrire le développement de certains services dans la société urbaine industrielle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Prendre conscience du progrès des sociétés urbaines industrielles en analysant la qualité et la diversité des services à la population.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Prendre conscience du progrès des sociétés urbaines industrielles en analysant la qualité et la diversité des services à la population. De plus en plus d'experts illustrent les transformations des modes de vie en prévoyant le passage de la société industrielle à la société de communication Grâce à quelques tableaux sur la main-d'oeuvre et sur l'apport à la croissance de chacun des secteurs économiques, l'élève pourra constater que les cheminées d'usine et le haut fourneau sont toujours des symboles de la production économique. Toutefois, celle-ci est de plus en plus symbolisée par l'institut de recherche, le laboratoire, le centre de traitement informatique, le bureau de professionnels, l'université, l'entreprise culturelle, etc.. Il faut attirer l'attention sur le rétrécissement du délai entre la recherche et les applications pratiques d'une découverte; sur la vitesse avec laquelle se généralise l'utilisation d'un produit (`Walkman™ - magnétoscope); sur le caractère éphémère des produits de consommation.	*L'État du monde* (1984). - Statistiques sur les dépenses d'éducation, sur la majorité infantile, la scolarisation, le nombre de médecins, le nombre de postes de télévision par pays. SERRYN, P., *op. cit.* - Réseaux routiers, nombre de véhicules, p. 52. - Les aéroports, p. 53. - Les dépenses de santé, p. 70. - Les dépenses d'éducation et d'information, p. 71. SAINT-YVES, M., *op. cit.* - Réseaux routiers et nombre de véhicules au Canada et au Québec, p. 87.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Il faut aussi illustrer l'uniformisation des modes de vie sous le modèle de l'"American Way of Life" par l'exemple des modes vestimentaires, musicales, sportives (planche à voile, ski de fond), littéraires (succès de librairie). En dehors des loisirs, la santé, l'éducation, l'urbanisme des pays industrialisés subissent aussi l'influence des courants universels. À la suite de ce regard sur les services dans les sociétés urbaines contemporaines, l'élève procède à des comparaisons entre le monde rural et le monde urbain, entre les sociétés du milieu du 19e siècle et celles qui naissent de la révolution industrielle au début du 20e siècle. L'élève peut mesurer les acquis de la population à l'aide d'indicateurs multiples: les réseaux routiers, le parc automobile, le temps consacré au travail pour se procurer un bien, le degré de scolarisation, l'espérance de vie, la mortalité infantile. Au Québec, grâce aux statistiques officielles, il est facile de suivre l'évolution des services d'éducation et de santé sous l'angle de la qualité et de la part que ces deux secteurs extraient du budget du Québec.	En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Consommation de masse, niveau de vie (tableaux), p. 202-204. - Les limites du progrès social, p. 204-206. L'"American Way of Life". - Taux de consommation de certains biens aux États-Unis, p. 225. - Personnes au-dessous du minimum vital, p. 226. - Nombre de chômeurs aux États-Unis, p. 227. - Los Angeles, p. 227. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - *Taux d'équipement des ménages français en biens durables*, p. 127. *TOFFLER, A., Le Choc du futur*. - L'éphémère (prêt-à-jeter, usine à modes), p. 62-88. - L'information: l'image cinétique, p. 175-203. BARRACLOUGH, G., *op. cit.* - Mondialisation des modes de vie ou de pensée, p. 261-282. GODBOUT, J., "Images de la Californie" *L'Actualité*, 1984-08, p. 38-44. DROUIN, M.-J. et BRIGGS, B., *op. cit.* - *Le développement urbain*, p. 209-213. D.56 - "*Le vieillissement de la population obligera notre société à faire des choix différents*", *La Presse*, 1986-01-08 (annexe). D.57 - "Une question de 11 milliards" (assurance-chômage), *Commerce*, 1985-10, p. 190 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Place aux opinions: La gratuité scolaire devrait-elle exister à tous les ordres d'enseignement? Pourquoi? Quelles réponses peut-on apporter aux choix suivants: "Doit-on assurer les soins gratuits à tous (jeunes et vieux) et pour toutes les maladies?"

Unité 3.3

Objectif terminal **3.3 Analyser l'aspect humain des grands problèmes actuels du monde industrialisé et les perspectives de solution.**

Objectifs intermédiaires

3.3.1 Énumérer les grands problèmes du monde industrialisé et leurs répercussions sur la vie des individus.
3.3.2 Dégager les perspectives de solution aux grands problèmes du monde industrialisé.
3.3.3 Réaliser une action concrète pour aider à résoudre un problème local relié aux grands problèmes de la société industrielle.

STRUCTURE DU CONTENU

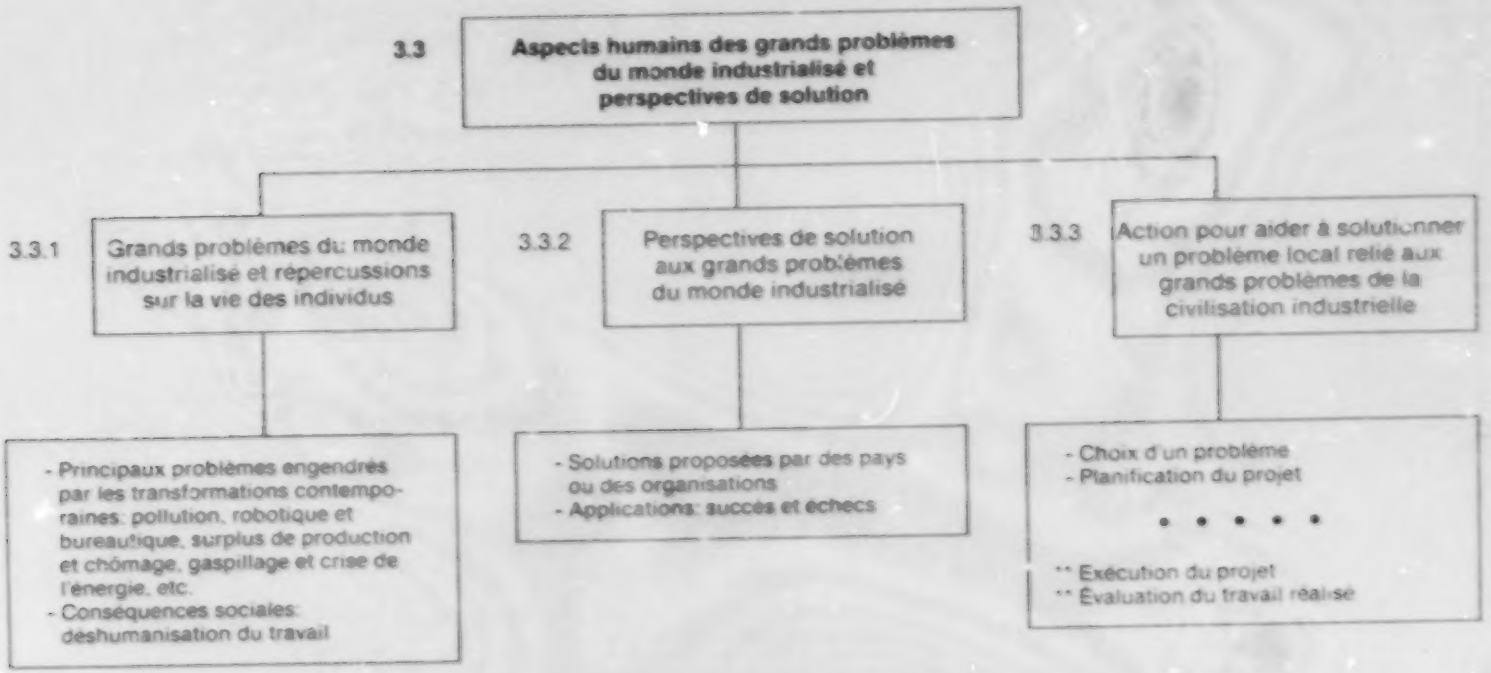

** Voir page 19 (programme d'études).

Unité 3.3

Analyser l'aspect humain des grands problèmes actuels du monde industrialisé et les perspectives de solution.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
En apparence, les problèmes de la société industrielle sont d'ordre matériel, technologique, scientifique, etc.. En réalité, c'est la double perspective du rôle de l'homme et de l'avenir de l'humanité qui devrait primer. L'élève est confronté à l'avenir problématique de la société contemporaine. La notion de progrès n'est pas illimitée et certains secteurs en font souvent les frais. Les problèmes sont omniprésents, mais les solutions ne crèvent pas les yeux. Des désastres écologiques se multiplient, des crises économiques se font graves, des inégalités sociales persistent sans que des solutions globales soient appliquées. On note que les luttes au gaspillage des ressources et pour la protection de l'environnement demeurent fragmentées et sont loin de mobiliser l'ensemble de l'opinion publique et des pouvoirs politiques. L'initiative de présenter des solutions revient le plus souvent à des individus ou à des organismes sectoriels. Il y a donc place à l'initiative de l'élève avec des projets d'intervention individuels ou collectifs.	- Reconnaître les éléments problématiques relatifs à l'environnement, à la conservation des ressources. - Comparer des documents sur l'avenir progressiste ou problématique des sociétés industrielles. - Établir des liens entre les problèmes industriels et la qualité de vie au travail. - Commenter une ou des solutions à un problème industriel. - Émettre une opinion justifiée sur l'action d'un individu ou d'un organisme. - Faire le point sur une situation socio-économique. -Reconstituer la chronologie d'un moment "chaud" de l'histoire. *Exemples:* Les chocs pétroliers; Le virage technologique et le chômage; Les pluies acides.

MISE EN SITUATION

Les problèmes énergétiques, technologiques et écologiques qui affectent la qualité de vie de la population de la terre sont loin de faire l'unanimité. L'élève saisira l'occasion de confronter l'opinion de nombreux experts sur les conditions d'avenir de l'humanité.

Une revue des principaux sujets de préoccupation en rapport avec le développement économique permettra à l'élève d'évaluer les types et le degré de solutions proposées. L'élève doit s'intéresser aux gouvernements, aux groupes et aux individus qui se préoccupent de trouver des solutions aux problèmes industriels.

L'unité est une invitation à l'action concrète. L'élève ressent-il le besoin d'intervenir dans une situation qui le touche lui-même et sa collectivité? Si oui, il est invité à faire l'analyse d'une situation et à soumettre ou à participer à un plan d'action.

OBJECTIF TERMINAL 3.3 **Analyser l'aspect humain des grands problèmes actuels du monde industrialisé et les perspectives de solution.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3.1 Énumérer les grands problèmes du monde industrialisé et leurs répercussions sur la vie des individus.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Énumérer les grands problèmes industriels qui nécessitent soit un contrôle, soit une adaptation de la part de la population.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Énumérer les grands problèmes industriels qui nécessitent soit un contrôle, soit une adaptation de la part de la population. Dès le 1er module, l'élève a fait un tour d'horizon des défis qui se posent à l'humanité. À partir de la documentation suggérée au 1er module, de la constitution de dossiers sur l'actualité économique et des documents suggérés ci-après, l'élève doit reconnaître les problèmes humains liés à l'organisation industrielle de la société. Voici trois façons de voir les choses: L'industrie et l'environnement: le phénomène des pluies acides, les plans d'eau contaminés, les déchets industriels, les désastres écologiques ou humains sont autant d'indices des conséquences de l'industrialisation. L'industrie et la technologie: la notion de virage technologique symbolisée par la robotique, la bureautique et le travail intellectuel peut être mise en relation avec les problèmes de surproduction, de chômage, de consommation de masse, d'épuisement des ressources. L'industrie et la qualité de vie: la cadence technologique et la concurrence effrénée seraient-elles des sources de stress chez les personnes (administrateurs et employés)? L'environnement au travail est-il propice à une productivité satisfaisante et à une qualité suffisante des services offerts? Quels sont les effets du passage du travail manuel au travail intellectuel pour la majorité des travailleurs?	Documents cités au premier module: - D.5 - Un virage dans l'incertain. - D.9 - Armement: 1,3 million $ dépensés toutes les minutes. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Les revers du progrès, p. 200-201. - Armement et gaspillage, p. 212-213. - Menaces sur l'environnement, p. 230-231. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Quelques problèmes sociaux de notre monde industriel, p. 237. En coll., *Aujourd'hui le monde.* - Le déséquilibre écologique, p. 183-187. SERVAN-SCHREIBER, J.J., *Le Défi mondial.* - La révolution sociale, p. 374-381. - Les 47 000 robots, p. 331-337.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	Ibidem (série télévisée, 3/6). - Alimentation de pesticides (les cercles du poison). D.58 - "Les pollueurs, de véritables criminels", *Le Devoir*, 1985-11-22 (annexe). GERMAIN, G.-H., "Le choc toxique", *L'Actualité*, 1985-02, p. 52-59. "Faut-il tuer les pesticides", *L'Actualité*, 1985-04, p. 104, 106, 109. D.59 - FRANCOEUR, L.-G., "200 familles de St-Jean demanderont une évaluation d'impact environnemental", *Le Devoir*, 1986-01-27 (annexe). D.60 - WAGNER, M., "Un écodrame en Sibérie", *L'Actualité*, 1984-04, p. 77-78 (annexe). D.61 - "Profil et chômage aux États-Unis... Et ils seront bientôt plus de 8 millions!", *Le Jour*, 1975-03-03 (annexe). D.62 - AUGUSTE, J.-R., "Le chômage des jeunes et la haute technologie", *Le Devoir*, 1985-12-12 (annexe). D.63 - "12 millions de chômeurs dans la CEE", *Le Devoir*, 1983-01-22 (annexe). D.64 - KOHN, F., "New York: non aux graffiti", *Le Soleil*, 1985-11-02 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 3.3 **Analyser l'aspect humain des grands problèmes actuels du monde industrialisé et les perspectives de solution.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3.2 Dégager les perspectives de solution aux grands problèmes du monde industrialisé.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Relever des initiatives (souvent récentes) en faveur de la qualité de la vie.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Relever des initiatives (souvent récentes) en faveur de la qualité de la vie. Il est suggéré d'orienter la recherche de l'élève vers les trois points de vue retenus à l'unité 3.3.1 soit: l'industrie et l'environnement; l'industrie et la technologie; l'industrie et la qualité de vie. Si la législation des pays en matière de pollution semble timide, l'élève, grâce à son esprit de synthèse, devra chercher à comprendre cet état de chose. Les États manquent-ils de volonté à cet égard? Les organismes de protection de l'environnement jouent-ils un rôle efficace? Par exemple, l'élève ne pourra expliquer le refus des États américains d'acheter (même à bon marché) de l'énergie hydro-électrique propre, comparativement au charbon, et sécuritaire, comparativement à l'énergie nucléaire, sans faire référence à la puissance des industries (responsables de pollution) et au lobby des producteurs de charbon. L'interrogation de l'élève devra aussi porter sur le poids politique des organismes de pression pour l'environnement, la qualité du travail ou la conservation des ressources et sur le rôle de l'opinion publique dans la défense de telles causes. Les conflits d'intérêts sont vite apparents et le degré de sensibilisation diffère beaucoup selon les sociétés ou selon les groupes sociaux.	TOFFLER, A., *op. cit.* - Un environnement bouclier, p. 494-496. - Pour maîtriser la technologie, p. 477-496. SCHUMACHER, E.F., *Small is beautiful.* - *Une question de taille (D.9)*, p. 63-75. - *L'énergie nucléaire: salut ou domination?*, p. 139-152. - *Une technologie à visage humain*, p. 153-166. MEADOWS, D. et al., *Quelles limites? Le Club de Rome répond...* - Le nouveau rôle de l'homme, p. 80-83. - Le Club de Rome: son projet, son action, p. 84-94.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
C'est pourquoi l'élève devrait constater que les luttes pour l'écologie, pour la conservation des ressources et pour l'humanisation du travail sont encore le lot d'individus, de groupes plus ou moins influents ou de partis politiques "verts" minoritaires. Exemples: René Dumont, Isaac Azimov, E.F. Schumacher, Ralph Nader, Hubert Reeves, Pierre Vadeboncoeur... Le Club de Rome, Green Peace, SVP (Société pour vaincre la pollution). Des cas concrets (recensés dans la presse spécialisée) permettront de mesurer tant l'ampleur des problèmes à solutionner que l'efficacité des solutions proposées. Exemples: Grande-Bretagne: assainissement de la Tamise; Greenpeace: la chasse aux phoques; Les essais nucléaires américains au Canada et français en océan Indien.	MESAROVIC, M. et PESTEL, E., *Stratégie pour demain.* - *Les batailles de la pénurie*, p. 97-112. - *Miracle de la technologie ou pacte avec le diable?*, p. 139-149. *En Coll., La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - La recherche de nouvelles formules de développement, p. 236-243. - L'autogestion, p. 244-245. - Le Rapport Meadows au Club de Rome (extraits et critiques), p. 256-257. D.65 - FRANCOEUR, L.-G., "La gestion de l'environnement. La nécessité de politiques de "deuxième génération", *Le Devoir*, 1985-11-11 (annexe). D.66 - *Idem*, "Pour éviter une autre catastrophe écologique comme celle de la rivière St. Clair, SVP réclame un inventaire du lit du fleuve", *Le Devoir*, 1985-11-22 (annexe). D.67 - *Idem*, "Les experts croient que la peur de la ruine va forcer l'industrie à l'autodiscipline", *Le Devoir*, 1986-02-07 (annexe). D. 68 - NORINDER, L., "Enfin une alternative au travail à la chaîne", *Le Devoir*, 1974-07-22 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 3.3 **Analyser l'aspect humain des grands problèmes actuels du monde industrialisé et les perspectives de solution.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3.3 Réaliser une action concrète pour aider à résoudre un problème local relié aux grands problèmes de la société industrielle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Choisir un problème à résoudre et réaliser un plan d'action.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Choisir un problème à résoudre et réaliser un plan d'action. Quel type de problèmes va-t-on tenter de solutionner? Le problème peut concerner les élèves dans leur école, dans leur quartier ou dans leur localité. La solution peut s'appliquer à un problème qui inquiète toute la population d'un quartier ou d'une ville. Afin de choisir un problème qui rejoindra les préoccupations des élèves, les équipes devront constituer des dossiers sur chacun des projets envisagés. Par précaution, on peut s'assurer la collaboration éventuelle d'organismes ou de personnes-ressources, s'il y a lieu. Pour la sélection définitive du projet d'intervention, confrontons ce dernier à une grille d'analyse: - L'intérêt du groupe pour les projets. - Les habiletés du groupe en vue de la réalisation des projets. - La possibilité de collaboration de conseillers. - Le temps de réalisation des projets. - La faisabilité des projets. - L'organisation matérielle nécessaire à chaque projet. - Le coût prévisible de chaque projet.	Documentation relative au problème à résoudre. Rapports d'activités d'organismes d'intervention. Références méthodologiques du deuxième module.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Le plan d'action sera fonction de la nature du projet retenu. Exemples: aménagement d'une piste cyclable; sauvegarde ou aménagement d'un parc; circulation automobile; pollution d'usine pour l'école ou le quartier; association à un programme social ou écologique reconnu. Le plan d'action prévoit: - Les caractéristiques du problème à résoudre. - L'atteinte d'objectifs précis. - La définition et l'attribution des rôles. - Le calendrier à respecter. - Le lieu d'intervention (école - ville - entreprise - province). - Les groupes à mobiliser. - La nature de l'information à diffuser et des requêtes à adresser. - L'échange d'informations à l'intérieur de l'équipe d'intervention. **NOTE:** Les techniques méthodologiques de la recherche historique nécessaires à la réalisation du projet sont exposées au deuxième module.	

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Lors d'une table ronde, par un rapport ou par une autre forme d'expression, procéder à l'évaluation du projet d'intervention. Le plan d'action a-t-il été appliqué? Trouver les facteurs qui ont fait progresser ou stagner le dossier.

Investissements étrangers dans les industries canadiennes sauf le secteur financier

Les investissements étrangers dans les industries canadiennes se mesurent en termes de proportion entre le capital à long terme employé dans certains groupes d'industries d'une part et, d'autre part, le capital à long terme d'appartenance étrangère dans ces industries et le capital à long terme total employé dans des entreprises contrôlées par des non-résidents dans ces industries.

La valeur comptable estimée de l'ensemble du capital à long terme, de la dette et de l'avoir sous forme d'actions employé dans les industries du Canada s'élevait à $147.3 milliards à la fin de 1975, soit une augmentation de 14% sur 1974. Le capital d'appartenance étrangère constituait 33% de ce total, soit une baisse par rapport au chiffre de 34% observé en 1974. Le volume des investissements faits par des résidents des États-Unis s'est accru de 12%, contre 10% en 1974, pour s'élever à $39.4 milliards.

Le contrôle étranger dans ces industries, qui s'est maintenu à 33% comme en 1974, a baissé, selon les projections, d'un point de pourcentage dans chacune des deux années suivantes pour s'établir à 31% fin 1977.

Parmi les cinq principaux groupes d'industries, le contrôle étranger a varié d'un maximum de 74% dans le secteur du pétrole et du gaz naturel à un minimum de 1% dans les chemins de fer. Le capital d'appartenance étrangère dans les manufactures totalisait 56% et, dans les mines, 60%. Dans la catégorie des autres services publics, le contrôle étranger représentait 4% du capital employé. L'unique avance du contrôle par des non-résidents s'est produit dans le secteur minier, où il est passé de 58% fin 1974 à 60% fin 1975. Il y a eu baisse de la participation étrangère dans le secteur des manufactures, du pétrole et du gaz naturel et des chemins de fer, tandis que dans les autres services publics la part du capital étranger est demeurée la même qu'en 1974.

Annuaire du Canada 1980-1981

23.40 Valeur comptable, approximative et comptable du capital utilisé[1] dans les branches d'activité non financières, 1971-77

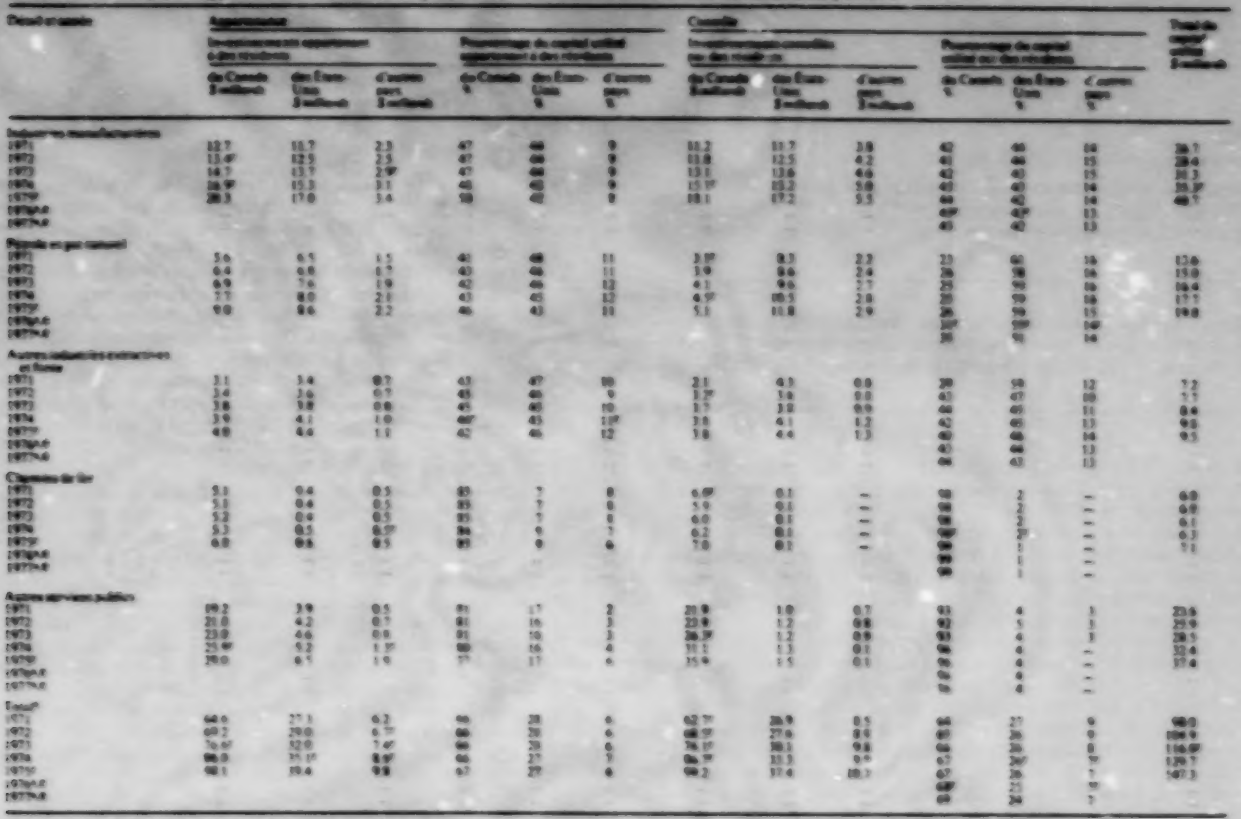

[1] Valeur comptable de la dette à long terme et des capitaux propres. Y compris les bénéfices non répartis[2] utilisés dans les entreprises au Canada. [3] Les totaux pour 1976 et 1977 sont des projections fondées sur l'expérience des données de 1975 pour tenir compte d'importantes variations chronologiques. [4] Comprend des données sur le commerce des marchandises et le commerce non.

23.39 Prix du dollar É-U au Canada, par mois, 1973-79 (cents canadiens par dollar É-U)

Mois	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Janvier	99.91	99.56	99.48	100.64	100.09	100.15	100.96
Février	99.33	97.97	100.05	99.37	100.79	101.22	100.55
Mars	99.66	97.20	100.03	98.58	101.71	102.96	101.39
Avril	100.06	98.73	100.11	98.33	101.41	104.16	104.63
Mai	100.05	98.21	100.01	98.09	100.81	101.89	105.56
Juin	99.83	98.64	100.04	97.36	100.77	102.16	107.23
Juillet	99.74	97.63	100.09	97.22	100.10	102.40	105.36
Août	100.10	97.98	100.11	98.53	100.49	104.05	103.06
Septembre	100.01	98.63	100.02	97.30	100.33	104.63	104.52
Octobre	100.09	98.10	100.00	97.26	100.08	103.27	107.13
Novembre	99.88	98.72	100.07	98.57	100.02	103.28	107.96
Décembre	99.94	98.61	100.16	100.07	100.72	103.99	106.96
Moyenne annuelle	100.01	97.80	100.13	98.91	100.35	104.02	103.15

Chiffres publiés par la Banque du Canada. Moyenne des cours à midi pour les jours ouvrables de la période.

19.3.2 Commerce avec les États-Unis

Les échanges canado-américains se sont accrus dans les deux sens, de 68.1% en 1975 à 70.6% en 1978 pour les importations, et de 65.1% en 1975 à 70.4% en 1978 pour les exportations. Les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 15.6% en

---

Les États-Unis sont depuis longtemps le meilleur partenaire commercial du Canada; en 1978, ils ont fourni 70.6% des importations canadiennes d'une valeur dépassant $35 milliards, et acheté 70.4% des exportations canadiennes évaluées à plus de $37 milliards.

1977 et de 18.2% en 1978 (tableau 19.31), comparativement à 12.9% et 18.0% respectivement pour les importations globales. Les exportations vers les États-Unis ont progressé encore, de 20.1% en 1977 et de 19.5% en 1978, contre 15.8% et 18.6% respectivement pour les exportations vers tous les pays.

Rajustements faits pour tenir compte des différences conceptuelles qui, normalement, grossissent la balance calculée d'après les chiffres canadiens, l'excédent commercial avec les États-Unis s'établissait à ÉU$1.6 milliard en 1977 au lieu d'un déficit de ÉU$1.3 milliard en 1975 (tableau 19.32).

L'intégration de l'industrie automobile à la suite de l'Accord canado-américain de 1965 sur les produits de l'automobile a entraîné d'importants échanges de part et d'autre de la frontière. Les expéditions canadiennes aux États-Unis y sont intervenues pour 31.3% en 1978 et les expéditions américaines au Canada, pour 34.1%.

Les pièces de véhicules automobiles représentent une proportion beaucoup plus considérable des importations que des exportations de produits automobiles, en raison du volume élevé de pièces importées au Canada et assemblées pour former des véhicules complets destinés au marché d'outre-frontière. En l'occurrence on entend par pièces les composants de véhicules automobiles ou de moteurs de véhicules automobiles. Sont exclus certains éléments d'usage général pouvant servir autrement qu'à l'assemblage d'une voiture, par exemple les pneus, les radios, les batteries et les générateurs. Les pièces constituaient 63% des importations de produits automobiles en 1978, contre 37% des exportations.

En 1978, les exportations de produits automobiles ont augmenté plus rapidement que les importations, tout comme en 1976 et en 1977. Les exportations de pièces, y compris les moteurs, ont progressé de 22% en 1978 et les expéditions de tous les véhicules ont avancé de 17% en 1978, tandis que les exportations de camions ont été de 31% plus élevées. Les importations de pièces se sont accentuées de 14.5% et celles de véhicules, de 9%.

Les importations des produits finals en provenance des États-Unis ont enregistré un gain de 17% en 1978, notamment au chapitre des autres matériels et outillages (23%) et des machines (18%). Les importations de demi-produits ont accusé une hausse de 23%, et celles des matières brutes ont été de 29% plus élevées parce que la valeur des expéditions de pétrole brut en provenance des États-Unis a presque doublé en 1977.

Les autres exportations vers les États-Unis ont été fortes en 1978, sauf celles des matières brutes. Les demi-produits ont progressé de 30%, dominés par le bois-d'œuvre 40% et le papier journal 25%. De même, les exportations de produits chimiques, fer et acier, aluminium et métaux précieux ont marqué des gains considérables. De fortes hausses au chapitre des machines industrielles (25%), et autres matériels et outillages (45%), qui s'ajoutaient aux expéditions des produits automobiles, ont contribué à la hausse de 23% des produits finals vers les États-Unis.

Commerce avec les autres pays

La part qu'occupent divers secteurs dans le commerce d'importation et d'exportation canadien varie d'année en année en fonction de la conjoncture économique dans différentes parties du monde, mais certaines tendances à long terme apparaissent clairement. La part du Royaume-Uni a diminué régulièrement pour s'établir à 2.2% des importations et 3.8% des exportations en 1978. Simultanément la part du Japon s'est accrue pour se stabiliser au milieu des années 70; en 1978 elle représentait 4.5% des importations et 5.8% des exportations. La part des autres pays de la CEE demeure relativement stable. Du côté des importations canadiennes, la part de tous les autres pays s'est accrue au milieu des années 70, ayant atteint son point culminant en 1975. Les importations en provenance des pays exportateurs de pétrole et des pays en voie de développement comme Taïwan, Corée du Sud et Hong Kong ont contribué à l'avance des «autres pays». La part des exportations vers ces pays varie d'année en année, et elle dépend, dans une mesure considérable, de la demande de grains dans les pays comme l'URSS et la République populaire de Chine.

D.4

Commerce du Canada

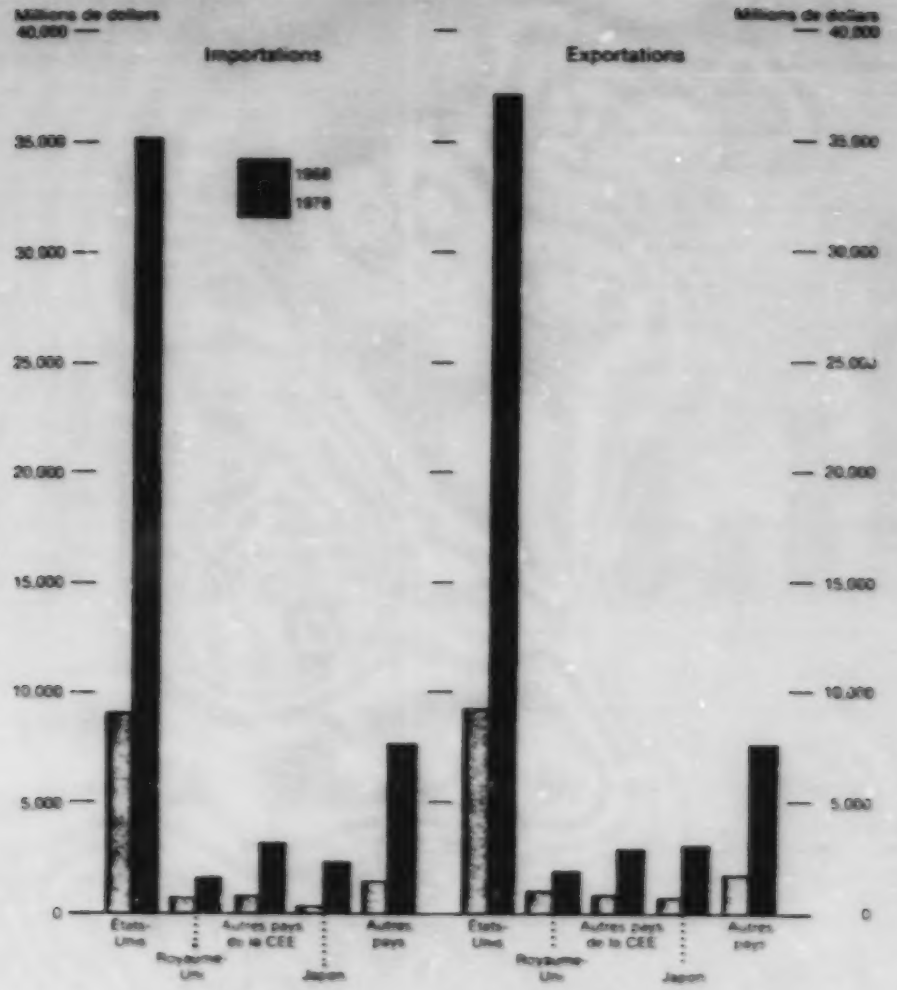

Annuaire du Canada 1980-1981

D.5

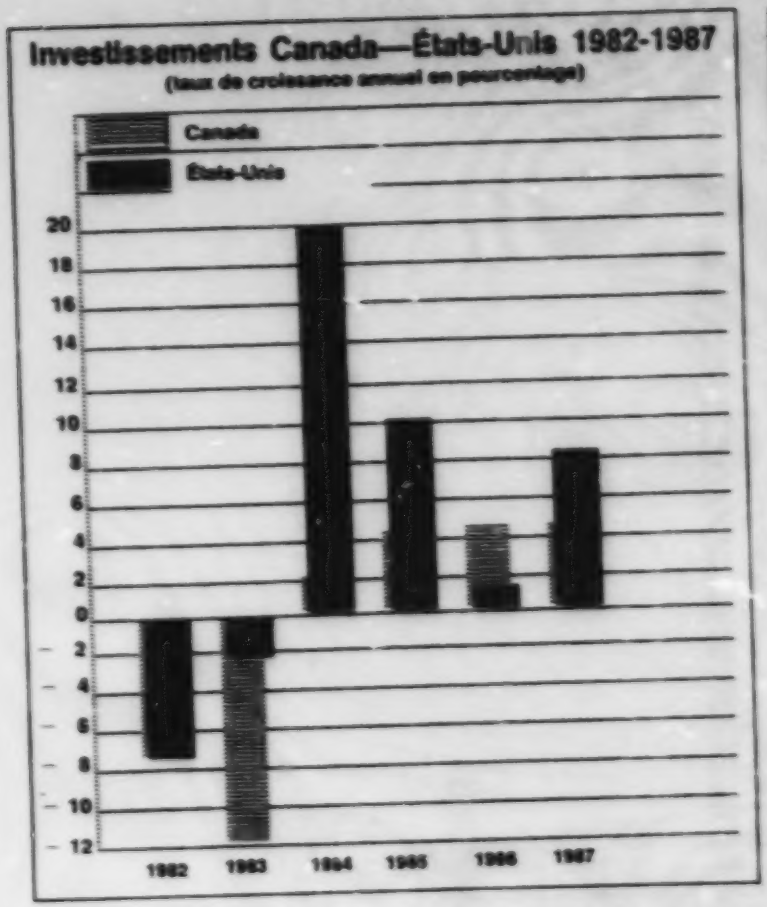

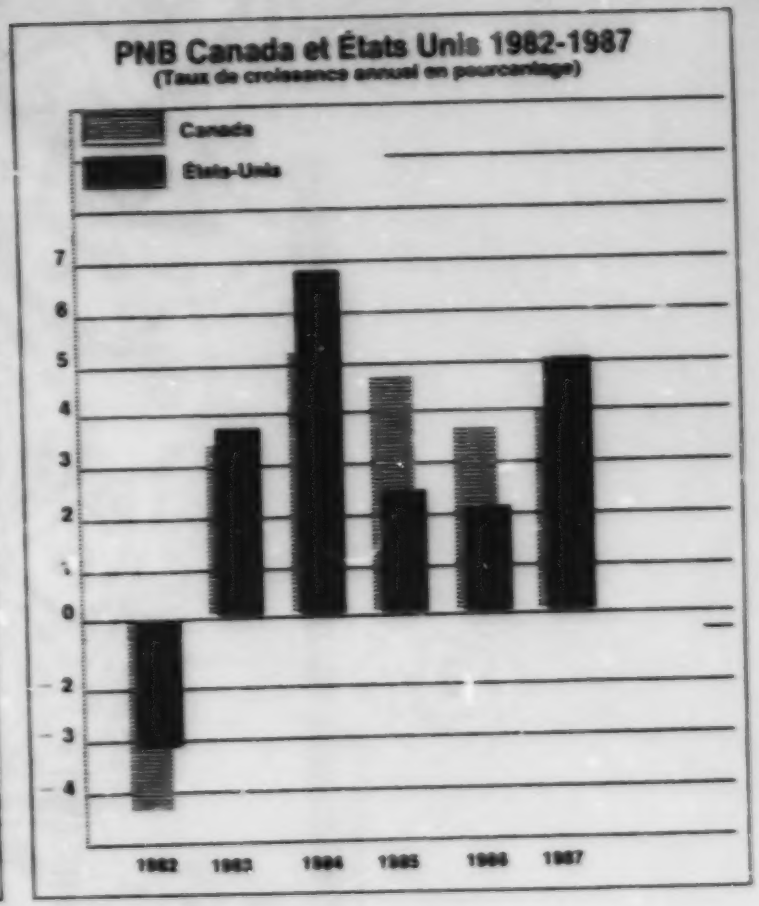

Le Devoir, 86-05-17

38 canadiennes parmi les 500 plus grandes hors des USA

par Pierre BARTEL

Les plus grandes compagnies industrielles canadiennes ont, dans l'ensemble, subi un recul de quelques rangs dans l'échelle des 500 plus grandes corporations industrielles à l'extérieur des Etats-Unis.

Selon l'échelle dressée par le magazine Fortune, dans sa dernière édition, 38 compagnies canadiennes font partie du club sélect des 500 plus grandes compagnies non américaines.

Ce sont les Japonais qui dominent la liste avec un total de 122 entreprises. Les Britanniques viennent en seconde place avec 84 entreprises. Ensuite, suivent les Allemands (72 entreprises) et les Français (44 corporations). Les entreprises canadiennes occupent le cinquième rang.

Dans les 100 plus grandes corporations industrielles à l'extérieur des Etats-Unis, on retrouve six entreprises canadiennes. Ce sont **Ford Motor of Canada** (35e rang), **General Motors of Canada** (38e), **Imperial Oil** (48e), **Massey-Ferguson** (85e), **Chrysler Canada** (88e) et **Alcan Aluminium** (90e).

Six autres entreprises se classent entre le 100e et le 200e rang. Ce sont **Gulf Oil of Canada** (126e), **Inco** (127e), **Canada Packers** (147e), **MacMillan Bloedel** (168e), **Steel Co. of Canada** (180e) et **Noranda Mines** (188e).

Gains

Au niveau des entreprises listées dans Fortune en 1974 (la liste s'arrêtait alors aux 300 plus grandes), seulement six corporations canadiennes ont gagné des rangs dans l'échelle.

C'est **Massey-Ferguson** qui a fait le plus important gain en passant du 111e rang au 85e. Les autres ayant progressé dans la liste sont **Imperial Oil** (un rang), **Gulf Oil of Canada** (6 rangs), **Seagram** (5 rangs), **Texaco Canada** (7 rangs) et **Canadian General Electric** (6 rangs).

Les treize autres entreprises faisant partie des 300 plus grandes en 1974 ont dû céder des places au palmarès de Fortune. Une compagnie a conservé le même rang, soit **Ford Motor of Canada** en 35e place.

Les plus gros reculs ont été enregistrés par **Consolidated-Bathurst** (du 288e au 319e rang), **Cominco** (du 244e au 271e rang), **Domtar** (du 220e au 261e), **MacMillan Bloedel** (du 130e au 168e rang) et **Moore Business Forms** (du 180e au 214e rang).

Des compagnies américaines

Il faut noter cependant que les plus grandes compagnies canadiennes appartiennent dans de grandes proportions à des intérêts américains.

Selon un tableau de Fortune, les intérêts américains sont élevés dans **Ford Motor of Canada** (88 pour cent), **General Motors of Canada** (100 pour cent), **Imperial Oil** (69.5 pour cent), **Massey-Ferguson** (35.4 pour cent), **Chrysler Canada** (100 pour cent), **Alcan Aluminium** (38.4 pour cent), **Gulf Oil of Canada** (68.2 pour cent), **Inco** (37 pour cent), **Texaco Canada** (68.2 pour cent) et **Canadian General Electric** (91.9 pour cent).

Toujours selon la revue financière américaine, le contrôle étranger sur les compagnies canadiennes est plus élevé encore puisque le tableau ne tient pas compte des actions détenues par des investisseurs privés américains ou par des investisseurs de d'autres pays.

Les plus grandes

Par ailleurs, Fortune publie également un tableau des 50 plus grandes compagnies industrielles du monde incluant les compagnies américaines. Aucune compagnie canadienne n'apparaît dans ce tableau. A l'inverse, 23 compagnies américaines se classent dans les 50 premières.

En termes de ventes, les dix plus grosses compagnies au monde sont: **Exxon** des USA ($44.8 milliards), **General Motors** ($35.7 milliards), **Royal Dutch—Groupe Shell** ($32.1 milliards), **Texaco** des USA ($24.5 milliards), **Ford Motor** des USA ($24 milliards), **Mobil Oil** des USA ($20.6 milliards), **National Iranian Oil** de l'Iran ($18.8 milliards), **British Petroleum** de Grande-Bretagne ($17.2 milliards), **Standard Oil of California** ($16.8 milliards), et **Unilever** de Grande-Bretagne ($15 milliards).

Les 50 plus grandes compagnies ont réalisé des bénéfices nets de $37.3 milliards en 1975. Presque la moitié de ces bénéfices, soit $16.9 milliards, ont été encaissés par une seule compagnie, la National Iranian Oil. Cette entreprise est la propriété de l'Etat iranien.

Les banques

Dans le secteur bancaire, les Canadiens réussissent à se classer cinq fois parmi les 50 plus grandes entreprises bancaires à l'extérieur des Etats-Unis.

Avec des actifs de $24.7 milliards, la **Banque Royale du Canada** vient au 16e rang. Elle est suivie par la **Banque Canadienne Impériale de Commerce** (21e rang), **Banque de Montréal** (33e rang), **Banque de Nouvelle-Ecosse** (39e rang) et **Banque Toronto-Dominion** au 50e rang. Cette dernière n'apparaissait pas dans la liste de 1974 de Fortune.

Enfin, la revue américaine dresse une liste des grandes compagnies ayant enregistré des pertes financières importantes en 1975. Deux entreprises canadiennes en font partie. Il s'agit de **Rothmans of Pall Mall Canada** avec des pertes de $36.3 millions et **MacMillan Bloedel** avec des pertes de $18.6 millions.

Le Soleil, 1976

D.7

TABLEAU

Les 23 plus grandes compagnies canadiennes,
selon Fortune, et leur rang dans l'échelle des 500
plus grandes compagnies mondiales à l'exception des compagnies américaines

[illegible]	Rang en 1973	Rang en 1974	Ventes en $US (Produits)	
Ford Motor of Canada	35	35	4.3	milliards Automobiles
General Motors of Canada	38	non listé	4.2	" Automobiles
Imperial Oil	46	47	3.9	" Pétrole
Massey-Ferguson	85	111	2.5	" Machinerie
Chrysler Canada	88	non listé	2.4	" Automobile
Alcan Aluminium	92	79	2.3	" Aluminium
Gulf Oil of Canada	126	122	1.7	" Pétrole
Inco	127	115	1.6	" Mines
Canada Packers	147	134	1.4	" Alimentation
Mac Millan Bloedel	168	138	1.2	" Forêt
Steel Co. of Canada	180	169	1.1	" Acier
Noranda Mines	188	165	1.1	" Mines
Moore Business forms	214	189	1.0	" Formules d'affaires
Northern Telecom	216	198	1.0	" Télécommunications
Seagram	220	225	973	millions Boissons
Texaco Canada	247	234	850	" Pétrole
Canadian General Electric	258	264	808	" Appareils électriques
Domtar	261	220	801	" Forêt
Abitibi Paper	284	non listé	751	" Forêt
Cominco	291	244	733	" Mines
Dominion Foundries & Steel	294	270	725	" Acier
Genstar	299	286	708	" Construction
Consolidated Bathurst	319	268	632	" Forêt

Le Stanf, 1975

D.8

Le fait saillant de 1980.

LA NORD-AMÉRICANISATION DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE

EN débarquant à Calgary, je me suis rendu aux bureaux d'une filiale récemment acquise. Les cadres supérieurs affichaient une attitude pour le moins étrange: ils ne savaient pas trop comment réagir. Certains balbutiaient quelques mots de français. C'était la première fois qu'ils voyaient un patron qui est francophone.»

Ce témoignage est celui d'un dirigeant d'une grande firme montréalaise qui contrôle maintenant plusieurs entreprises au Canada anglais et dans cinq États américains.

«Curieusement, plus la compagnie grandit, plus je parle anglais», doit-il reconnaître en ne cachant pas cependant ses racines culturelles.

Le mouvement international de concentration des entreprises et l'intérêt accru des Québécois de langue française pour le monde des affaires expliquent en bonne partie ce mouvement de «nord-américanisation» des firmes d'ici.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs groupes québécois ont atteint une dimension qui déborde maintenant le Québec. Culinar fabrique des produits sergiés dans l'État de New York; Bombardier construit une usine dans le New Jersey, les camions de Provigo distribuent des produits jusqu'en Californie; Ciment du St-Laurent est en voie de devenir un important cimentier en Nouvelle-Angleterre; M. Péladeau tente d'exporter sa formule de quotidiens dans un marché hautement concurrentiel; le président de La Laurentienne vient actuellement ses vacances dans le «Deep South» où le groupe de Québec contrôle une compagnie d'assurances en Alabama etc.

Dans le domaine des services, cette expansion est tout aussi visible chez certaines firmes; des comptables québécois sont à Fort Lauderdale; Sodarcan vend de l'assurance à Atlanta; évidemment les grandes firmes d'ingénierie francophones réalisent des projets au Canada anglais et aux États-Unis depuis plusieurs années.

Sous l'impulsion de stimulants fiscaux, des producteurs québécois tentent de concurrencer Hollywood dans le domaine du cinéma. «Scanners» ou «Les Bons débarras» pourraient montrer que ces efforts portent des fruits. Il est fascinant de voir ces jeunes promoteurs «téléner» presque tous les jours à leurs partenaires de Los Angeles. Pareille situation était impensable voilà vingt ans!

Cette réalité nouvelle renferme des germes d'un changement profond des mentalités au Québec. Le chef d'entreprise doit tenir compte d'un plus grand nombre de facteurs. Pour celui qui est à la tête d'une PME à St-Georges de Beauce, Granby ou Pointe-Claire, s'attaquer au riche marché nord-américain représente tout un défi. L'effort dépasse la simple stratégie de mise en marché comme c'est le cas pour une compagnie de l'Ontario!

Au départ, la dimension linguistique rend plus complexe les rapports entre les différentes unités du groupe. Il n'est évidemment pas question d'imposer le français aux dirigeants des filiales hors Québec. Ceux qui s'affichaient «bilingues» doivent le devenir en réalité en poursuivant des cours accélérés... et en embauchant une secrétaire qui pourra tourner les lettres dans un anglais acceptable.

La structure de l'entreprise devra aussi tenir compte de cette réalité. La barrière linguistique pousse les dirigeants québécois à créer des entités assez autonomes. Surgit alors le délicat problème des contrôles nécessaires à la poursuite des objectifs. Dans le cas de la Banque Nationale, par exemple, c'est de Toronto ou Vancouver que viendra l'impulsion pour l'expansion des activités à l'ouest de l'Outaouais.

Les entreprises québécoises retiennent habituellement les services de professionnels de la région pour la vérification de leurs livres, leur programme de publicité... Or, en s'étendant à l'extérieur du Québec, ils doivent malheureusement recourir à d'autres firmes car les groupes québécois n'ont souvent pas de ramifications à l'extérieur du Québec. Pour s'inscrire dans cette tendance, plusieurs cabinets ou agences recherchent activement l'association avec des partenaires connaissant bien d'autres marchés nord-américains.

Évidemment la connaissance des marchés régionaux demandera un effort particulier de l'industriel québécois. Traditionnellement, des manufacturiers comme Forano ou Volcano ont eu des bureaux de représentation dans des marchés anglophones. Mais aujourd'hui, l'entreprise manufacturière ou de service doit assurer une présence plus dynamique. Ainsi Bombardier a racheté son distributeur aux USA pour raffermir sa pénétration dans ce pays.

La présence d'interlocuteurs anglophones pourrait amener, à une étape ultérieure, l'arrivée au siège social de Montréal de cadres supérieurs de langue anglaise. La diversité linguistique et culturelle apparaîtra de plus en plus à mesure que les firmes s'étendront. Le fabricant de produits laitiers Delisle, numéro Un dans le domaine des yaourts au Canada, présentait cette semaine sa nouvelle direction où se côtoient anglophones et francophones. Il en va de même pour Ciment du St-Laurent qui, d'une simple firme installée à Beauport, près de Québec, est devenue une des grandes entreprises en Ontario et en Nouvelle-Angleterre.

Un groupement qui chercherait à préserver son homogénéité linguistique et culturelle serait condamné à l'étouffement. C'est présentement un des défis majeurs des Caisses populaires qui n'ont jamais été «naturellement tentées de s'implanter à l'ouest du boulevard St-Laurent.

En s'étendant à l'extérieur du Québec, les firmes rencontrent des intérêts régionaux qui veulent maximiser les retombées économiques de certains projets dans leur région. C'est ce qui a obligé Bombardier à bâtir une usine au New Jersey.

De plus en plus, entreprises et gouvernements fédéraux ou locaux aux États-Unis ou au Canada anglais s'appuient mutuellement. Dans la même veine, les entreprises québécoises devront pouvoir compter continuellement sur les services des différents ministères québécois et fédéraux pour s'imposer sur des marchés extérieurs.

Cette opération de nord-américanisation de l'entreprise québécoise sera beaucoup plus difficile ici qu'en Ontario. Mais tout comme ce fut le cas des marchands anglais de Montréal lors de la construction des canaux, en 1825, ou du chemin de fer, en 1860, le marché nord-américain est le réservoir essentiel à toute croissance. Aujourd'hui, encore, c'est une question de survie non seulement pour l'avenir économique mais également sur le plan culturel.

Michel NADEAU

Le Devoir, 1981-06-22

D.9

Sauf sur le plan collectif

A plus d'un titre, le Québécois est américanisé

◆ Le consommateur québécois est-il en voie de devenir un consommateur américain? Cinq invités du département de nutrition humaine et de consommation de l'université Laval n'ont pu fournir, hier, une réponse catégorique à cette question. Selon les experts, le consommateur québécois rejoint son voisin américain sur certains points mais son mode d'action collective l'en dissocie.

par Brigitte BRETON

Preuve de l'ambivalence du comportement du consommateur, le journaliste Laurent Plante a fourni dix réponses à cette seule interrogation. D'une part, le consommateur québécois s'américanise, car ses associations défendent davantage la classe moyenne que les plus dépourvus, les poursuites besoins et caprices, l'imaginaire est contrôlé par les publicitaires et tout comme nos voisins du sud, les gens d'ici ne se soucient pas de la morale de l'entreprise productrice.

D'autre part, les Québécois se dissocient complètement des Américains en ne partageant pas une fierté nationale, en comptant sur la protection de l'Etat, en ne jouissant pas d'une indépendance économique et en ne critiquant pas les abus des professionnels. Toutefois, croit M. Laplante, le Québec et les Etats-Unis se retrouvent dans le fonctionnement de leurs régies.

Cette position du journaliste résume en fait les opinions émises par le député de Lévis et ex-ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, le journaliste du SOLEIL, M. Robert Fleury, le coordonnateur de l'Association coopérative d'économie familiale de Québec, M. Pierre Racicot et par M. Bernard Paquet, spcialiste en communication-marketing pour Cossette.

De plus, ajoute le député Garon, il faut comprendre qu'il n'existe pas un seul type de consommateurs américains. Le Québécois se définirait, selon lui, comme le Nord-Américains le plus ouvert à l'influence européenne. Une autre différence majeure résiderait aussi dans le fait que les Québécois s'assurent une protection collective plutôt que de réclamer des droits individuels.

Les invités étaient unanimes à dire que ces influences varient cependant dans le temps. Le publicitaire Bernard Paquet a d'ailleurs tracé un portrait humoristique de ce Québécois qui passe du libéralisme au conservatisme au même moment où il apprend à intégrer les choux de Bruxelles à ses repas de fast-food.

Dans son exposé, le journaliste Robert Fleury a misé sur les mêmes éléments en soulignant qu'on pouvait aimer les voitures américaines tout en préférant aller à Paris plutôt qu'à Miami.

Le député Garon estime cependant que la spécificité québécoise ne se manifeste pas dans les produits consommés mais bien dans le comportement des individus.

Le coordonnateur de l'ACEF s'est montré plus tranchant en affirmant que les valeurs québécoises s'orientaient vers celles de nos voisins. La présence de Marc Garneau, à l'ouverture des Etats généraux sur l'éducation, démontre ce changement qui s'exprime par une préférence à la rentabilité, affirme M. Racicot.

Le Soleil, 1986-04-09

D.10

Les Québécois et la télévision

A l'écoute des "Ewing"

◆ Au cours de l'automne 1984, les francophones ont consacré 81 pour 100 de leur temps d'écoute à la télévision de langue française et 19 pour 100 à celle de langue anglaise (7 pour 100 aux stations américaines et 12 pour 100 aux stations canadiennes). En français, nous avons regardé TVA environ 40 pour 100 du temps, Radio-Canada 44 pour 100 et Radio-Québec 6 pour 100. Nous tenons massivement à écouter (4 heures sur 5) la télévision dans notre langue maternelle.

A 12 ans, un enfant canadien a passé autant d'heures à regarder la télévision que sur son banc d'école, soit environ 10,000 heures. En moyenne, un Canadien passe 3 ans de sa vie devant son petit écran. S'il est encore des gens qui s'interrogent sur l'influence de la télévision sur notre culture, ces statistiques, tirées des sondages BBM de 1984 fournissent une réponse éclatante. Reste à voir maintenant qui tire les ficelles derrière le petit écran. Normand Wagner, secrétaire du Regroupement pour la défense de la télévision publique, nous livre les réflexions de cet organisme sur le sujet.

par le Regroupement pour la défense de la télévision publique

Quels genres d'émissions regardons-nous à la télévision française, tant publique que privée? Toujours en 1984, 25 pour 100 des heures d'écoute vont aux émissions d'informations et d'affaires publiques (discussions, documentaires, etc.), 36 pour 100 aux émissions de fiction (films, téléromans, mini-séries, séries d'aventure, comédies, théâtre), 21 pour 100 aux émissions de variétés (incluant musique et dessins animés) et 12 pour 100 aux sports. Ainsi 75 pour 100 des heures d'écoute sont vouées au divertissement et 25 pour 100 à l'information.

Ces chiffres reflètent notre façon d'utiliser la télévision et révèlent de quelle manière la télévision influence. Elle le fait en partie par les informations et les opinions qu'elle livre directement (affaire publiques) mais aussi par des scènes de vie qu'elle fait "vivre" par des personnages aimés (Rosanna) ou détestés (J.R. Ewing). Elle apprend ainsi au téléspectateur-trice, par effet de comparaison avec son quotidien, comment régler différents problèmes, comment vivre heureux, quelles attitudes adopter avec les femmes, les hommes, les enfants, les étrangers, à quoi rêver, comment dépenser, etc.

La télévision nous distrait, nous fait sortir de notre isolement, mais surtout nous rappelle notre culture c'est-à-dire une manière de vivre particulière. Mais au Québec est-ce bien "notre" culture, "nos" habitudes de vie, que nous voyons sur nos écrans?

Le poids des "USA"

Quelle est la part du contenu canadien (3) des émissions que nous regardons? En 1984, 68 pour 100 de toutes nos heures d'écoute française furent consacrées à du contenu canadien. Pour les heures d'écoute en soirée, de 19 à 23 heures, cette proportion est réduite à 65 pour 100. Autrement dit, une heure sur trois de notre écoute de télévision française nous expose à une culture étrangère, bien sûr le plus souvent américaine.

Parmi les émissions étrangères, les émissions américaines traduites en français occupent le haut du palmarès. Plus précisément, en 1984, presque toutes les émissions d'information, d'affaires publiques et de sport que nous avons écoutées, étaient canadiennes. Mais 86 pour 100 de nos heures d'écoute d'émissions dramatiques avaient été produites à l'étranger. Ainsi quatre fois sur cinq, nous suivions, en français, les Américains régler leurs problèmes à leur façon. Ces émissions de fiction nous rejoignent pourtant au coeur de notre culture et structurent notre imaginaire.

Des sports à... l'information

Reprenons le tout: 7 pour 100 de nos heures d'écoute vont aux stations américaines; ajoutons 9 pour 100 d'émissions américaines regardées à la télévision canadienne-anglaise (12 pour 100 de notre écoute X 71 pour 100 de contenu étranger); ajoutons enfin 26 pour 100 pour nos heures d'écoute d'émissions étrangères à la télévision française (81 pour 100 de notre écoute X 32 pour 100 de contenu étranger). Donc 42 pour 100 des heures que les francophones ont passées en 1984 devant leur petit écran, furent consacrées à des émissions étrangères. Faut-il ajouter que ces chiffres sont conservateurs? Car nous calculons comme "contenu canadien" toute émission produite au Canada.

Or certaines émissions d'informations et d'affaires publiques nous présentent souvent plusieurs images et commentaires préparés par et pour des stations étrangères et vendus en pièce détachée comme une nouvelle dans une agence de presse (ex.: un reportage de Antenne 2 retransmis par Radio-Canada). La même chose pour les émissions sportives, produites ici mais présentant des parties de hockey ou de baseball qui se déroulent aux Etats-Unis et mettent aux prises des équipes américaines (ex.: le Super Bowl). Même chose pour les variétés. Est-ce bien là notre culture? Rendues là, les nuances sont superflues.

Reconnaissons simplement que 50 pour 100 de ce que nous regardons à la télévision provient de l'étranger, pour ne pas dire des Etats-Unis. Bref on s'occupe des problèmes des autres, à leur façon. Devenons-nous rapidement des "Américains parlant français"? Pourquoi pas? D'autant plus que ce sont les adolescent(e)s qui, parmi tous les francophones, regardent le plus d'émissions produites à l'étranger, avec 53 pour 100 de leur temps d'écoute.

D.11

Habitudes d'écoute des francophones		
	Proportion de contenu canadien diffusé en 1984 à la TV française(4)	*Proportion de contenu canadien écouté en 1984 à la TV française*
Ensemble des émissions	57%	88% (+11)
Informations	99%	100% (+ 1)
Affaires publiques	78%	99% (+21)
Sports	92%	96% (+ 4)
Dramatiques	10%	20% (+10)
Variétés	66%	87% (+21)

Une culture menacée

◆ **Comment expliquer ce phénomène? C'est simple: les émissions américaines et les films étrangers sont tout simplement meilleurs que les nôtres et nous préférons la qualité à la provenance. Or ce raisonnement est nettement démenti par l'étude des cotes d'écoute: les émissions canadiennes recueillent en moyenne, chez les francophones, de meilleures cotes d'écoute que les émissions étrangères.**

Nous avons donc tendance à favoriser nettement les émissions produites chez nous. Par exemple, 66 pour 100 des émissions de variétés étaient canadiennes et elles ont reçu 87 pour 100 de notre écoute. Autre indice, le palmarès: ainsi des 20 émissions les plus populaires à l'automne 1985, 4 émissions seulement sont américaines (5). Bref, nous manquons d'émissions à contenu canadien.

Si on produisait plus d'émissions canadiennes, nous les regarderions, augmentant ainsi notre temps de contact avec notre culture. Si la télévision nous américanise si rapidement, c'est parce que nous manquons d'émissions canadiennes et non parce que nous préférons les émissions américaines, pourtant produites à l'aide de budgets bien supérieurs aux nôtres.

Cette situation déjà inquiétante chez les francophones l'est encore plus chez les anglophones du Canada. Ainsi en 1984, 80 pour 100 de l'écoute des anglophones étaient vouée à des émissions étrangères soit en se branchant directement sur les stations américaines (30 pour 100) soit en regardant des émissions américaines sur les stations canadiennes (50 pour 100). En fait, à la télévision anglo-canadienne, on n'offrait que 28 pour 100 de contenu canadien et ces émissions recueillaient seulement 29 pour 100 du temps d'écoute. La catégorie des émissions dramatiques contient seulement 2 pour 100 d'émissions canadiennes.

Une télé américaine

La télévision anglo-canadienne est américaine. Seules les émissions d'information mettent plus en valeur le contenu canadien: 46 pour 100 de contenu canadien diffusé et 89 pour 100 de l'écoute anglophone. Pour les autres catégories d'émissions, les proportions de l'écoute anglophone vouées aux émissions étrangères (américaines) sont de 98 pour 100 pour les dramatiques, 82 pour 100 pour les variétés, 38 pour 100 pour les affaires publiques et 29 pour 100 pour les sports. L'inquiétude cède ici le pas au désarroi!

Au fond cet ensemble de données statistiques signifie très nettement que "notre" télévision est sérieusement en danger. La télévision étant devenue le principal véhicule de la culture, c'est en réalité notre culture qui est menacée. Il est louable de s'ouvrir à l'étranger mais pas au point d'être envahi. Des études portant sur la radio, le cinéma, le livre et le disque nous démontrent que l'invasion américaine y est encore plus prononcée qu'à la télévision.

Le libre-échange culturel est déjà bien en place mais à sens unique: des Etats-Unis vers le Canada. Nous baignons davantage dans la culture américaine que dans notre culture canadienne et québécoise. Pourtant notre télévision est l'un de nos derniers outils de résistance à l'invasion américaine et d'affirmation de notre identité.

Le Soleil, 1986-04-09

Enquête auprès des 15 à 30 ans

Les jeunes consomment au moins 195 films par année

◆ Les jeunes Québécois de 15 à 30 ans voient en moyenne le nombre impressionnant de 195 films par année: 24 au grand écran, 44 sur vidéo-cassettes et 127 à la télévision.

par Louis-Guy LEMIEUX

C'est ce que ressort du rapport d'enquête sur les jeunes Québécois et le cinéma réalisé par l'Association des cinémas parallèles (projet Grand Ecran) dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

L'enquête a été réalisée en février 1985 essentiellement dans la région de Montréal. L'Association des cinémas parallèles du Québec publiera en 1986 les résultats d'une deuxième enquête réalisée cette fois entre novembre et décembre 1985 partout ailleurs au Québec. On s'attend à ce que le résultat soit sensiblement le même.

La présente enquête a été rendue publique en fin de semaine à Québec, à l'occasion de la présentation des trois jours de "Fréquences 24 / 30" consacrés aux vidéo-clips et au jeune cinéma.

Le cinéma américain domine

Les jeunes Québécois, selon les conclusions de ce rapport, démontrent un intérêt prononcé pour le cinéma américain (53 pour 100 le préfèrent à tout autre). Mais on observe moins d'intérêt pour le cinéma produit par nos voisins chez les 25 à 30 ans. Les jeunes qui préfèrent le cinéma américain voient plus de films que la moyenne à la télévision et sur vidéo-cassettes qu'en salles, commerciales ou de répertoire.

Il est à noter que très peu de jeunes (6 pour 100) donnent un film québécois comme celui qui les a le plus marqués. Ce pourcentage est voisin de celui qu'occupent les acteurs ou actrices québécois par rapport à l'ensemble des acteurs ou actrices préférés dans le monde. La comédienne québécoise Marie Tifo est la plus souvent nommée. Très peu d'acteurs québécois apparaissent dans les réponses.

Quant aux films et aux acteurs préférés, ils sont majoritairement américains. On fait surtout référence à des productions récentes, c'est-à-dire des films réalisés après 1980. Les productions françaises occupent la deuxième position.

L'éducation cinématographique

L'analyse du rapport permet de déceler un problème dans l'éducation cinématographique des jeunes québécois. Les questions sur l'histoire du cinéma ont recueilli en moyenne 65 pour 100 d'erreurs.

De façon générale, les jeunes interrogés semblent ignorer l'histoire du cinéma. La majorité d'entre eux ne peuvent situer, même approximativement, ni l'avènement du cinéma parlant, ni la réalisation du premier film québécois de fiction ("Le père Chopin", en 1944). Très peu d'entre eux parviennent à identifier les réalisateurs de cinq classiques du cinéma et ceux de films populaires récents. Orson Welles et Truffaut n'existent pas à côté d'un Sylvester Stallone.

Un divertissement d'abord

Une majorité de jeunes considèrent le cinéma comme une source de divertissement. Moins de jeunes identifient le septième art à une activité culturelle ou à un moyen d'information.

Plus que la publicité ou la popularité des acteurs, c'est le genre cinématographique qui reste le premier critère motivant le choix des jeunes à voir un film (70 pour 100). La comédie et le film d'aventure recueillent la faveur du plus grand pourcentage de jeunes (respectivement 50 et 40 pour 100).

Le sous-titrage

Fait surprenant, les jeunes interrogés manifestent un grand intérêt pour le sous-titrage. 43 pour 100 de ceux-ci préfèrent ce mode de traduction à une version doublée en salle de cinéma. A la télévision cependant, le sous-titrage est très peu populaire.

Notons que 87 pour 100 des jeunes interrogés préfèrent voir un film en salle. Les raisons qui les incitent à voir plus de films à la télévision qu'en salle seraient d'ordre économique.

D.13

Fais-moi mal Johnny, Johnny

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

ILS ont fait le voyage Montréal-Los Angeles. Le billet d'avion leur a coûté $1090.75 par tête de pipe. On les a vus arriver à l'aéroport, deux par deux, comme des scorpions associés. *La Presse* dans le sillage du *Journal de Montréal*. CJMS suivi de CKAC. Radio-Canada chaperonnant TVA.

Leur air cérémonial indiquait qu'ils étaient investis d'une mission spéciale. Une mission nationale. Ils avaient, d'une part, le mandat d'enregistrer pour l'histoire les premiers pas d'André-Philippe Gagnon à NBC et, de l'autre, la tâche de surveiller le rival étroitement afin qu'il ne trébuche pas en cachette sur le scoop du siècle.

Johnny Carson n'avait pas vu un tel déploiement des forces médiatiques depuis sept ans. Et pour cause. Le *Tonight Show* est en chute libre depuis à peu près ce temps-là. Plus personne aux États-Unis ne s'y intéresse vraiment. Depuis que David Letterman est dans les parages, l'émission de Carson est devenue une sorte de routine domestique qui accompagne en sourdine le brossage de dents quotidien de 15 millions d'Américains.

Les invités qui y siègent sont la plupart du temps des amis de Johnny c'est-à-dire, pardonnez l'impertinence, des *has been*. Ils viennent vendre leur dernier spectacle au Ramada de Reno ou encore acheter leur prochain passage à Las Vegas. Johnny les écoute radoter en pensant à ses pensions alimentaires et à sa partie de golf. Parfois Johnny leur rend la politesse en radotant lui aussi.

À en juger par les titres spectaculaires qui commentaient l'événement le lendemain, la presse québécoise ne partageait pas une seconde mon opinion. Il faut dire qu'ils avaient payé plus cher que moi pour se la forger. Je me mets un peu à leur place. À $1090.75 le billet d'avion, sans compter la chambre d'hôtel en dollars américains, le *per diem* et tout le tralala, il fallait bien qu'ils justifient la dépense et s'émerveillent pour la peine.

Et puis, ce n'est pas tous les jours qu'un artiste de chez nous, un jeune de 24 ans à part de ça, un inconnu choisi parmi la multitude, notre propre petit André-Philippe Gagnon, est invité au *Tonight Show*. Cela n'arrive tellement pas souvent qu'il leur fallait s'élever à la hauteur de la situation et sortir leur prose hyperbolique du dimanche pour commenter cette tranche d'histoire.

Au *Journal de Montréal*, les titreurs n'ont pas lésiné. Les oreilles encore bourdonnantes des séismes du Mexique, ils ont titré : « André-Philippe Gagnon *soulève* l'Amérique. » Sur le coup, j'ai paniqué. Pas encore un autre tremblement de terre ! Et chez le voisin en plus ! Mais comme il n'y avait en première page que la photo de deux gars assis sur leurs chaises, je me suis dit qu'il ne devait pas y avoir trop de dégâts.

Il n'empêche que le mot Amérique commençait à soulever certains doutes dans mon esprit. L'Amérique. Quelle Amérique ? L'Amérique de mon dictionnaire s'étend sur 18,000 km. Elle est formée de deux vastes masses triangulaires (l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud), reliées par un isthme étroit (l'Amérique centrale.) Elle compte 565 millions d'habitants. Johnny Carson, lui, ne compte que 15 millions de téléspectateurs. Il devait y avoir une erreur.

J'ai vérifié dans *La Presse*. Je n'y ai trouvé aucune nouvelle indiquant le soulèvement de l'Amérique. Mais j'ai trouvé pire encore. Non seulement la terre n'avait pas tremblé, mais notre beau petit André-Philippe Gagnon avait été invité à s'asseoir. Oui, vous m'avez bien compris. Invité à s'asseoir à côté du grand Johnny Carson ! Invité à s'asseoir plutôt qu'à se mettre à genoux. C'était vraiment trop de délicatesse de la part de Johnny. Nous n'en demandions pas tant. Fais-nous mal, Johnny, Johnny. Fais-nous mal, on aime ça de même.

J'ai continué ma lecture avec une fascination que je pourrais qualifier de perverse. Pendant qu'André-Philippe Gagnon imitait les grandes stars du vousa — puisqu'il aurait été parfaitement inutile d'imiter qui que ce soit de par chez nous — Johnny était plié en quatre. Mort de rire. De qui riait-il au juste, on ne saurait le dire. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il riait. C'était suffisant pour que la presse déduise qu'un miracle était en train de se produire. Le Grand des Grands daignait nous accorder quelques miettes de son rire légendaire. Quelle aubaine !

Le fait que Johnny Carson soit un professionnel du rire, et qu'il rit en général sur commande, n'a pas effleuré un instant la presse québécoise. Celle-ci était convaincue d'avance que Johnny riait pour de vrai. C'était l'ultime consécration. Et ce n'était pas tout. Après avoir bien ri, Johnny a fait signe au photographe du plateau. Deuxième surprise. Il a demandé au « petit » — qui, soit dit en passant, est plus grand que lui — de poser à ses côtés. À partir de ce moment, la presse québécoise ne se contenait plus. C'était vraiment la consécration des consécrations et un grand pas pour une bien petite province.

J'ai déposé les journaux du jour. Un numéro de la revue *Possibles* daté de l'été 84, traînait sur mon bureau. Je suis tombée par hasard sur un passage d'un certain Jean Morisset. Il écrivait : « Nous sommes le pays de la souveraineté-assimilation. Le dédoublement colonial possède des ressources insoupçonnées. Il n'en fallait pas tant pour fuir à pas redoublés l'Abitibi et le Manitoba, c'est-à-dire l'essence même de notre aventure américaine, afin de gagner le plus rapidement possible, New York ou L.A., cette Amérique de tout l'Occident. »

J'ai compris subitement de quelle Amérique parlait *Le Journal de Montréal*. C'était celle de Johnny Carson qui nous renvoie, tous les soirs à la même heure, le spectacle de notre absence, de notre nullité et de notre inexistance sur les cartes constellées de la gloire américaine.

Le temps d'un soir pourtant, nous avons eu droit de passage et droit de nous asseoir. Droit d'attendre notre délivrance aux côtés de Johnny Carson. Et nous avons fait semblant de nous asseoir.

En réalité, nous étions toujours à genoux.

Photo AP

« Pourquoi restez à genoux ? Asseyez-vous donc ! »

Le Devoir, 1985-11-16

D.14 Le contentieux Canada-États-Unis

LES événements spectaculaires survenus ces derniers jours dans la vie politique américaine, tout autant que l'euphorie qui les a accompagnés, s'estomperont dans les prochaines semaines. Les otages seront fêtés, entendus puis lentement réintegrés. Le président Reagan devra ajuster sa rhétorique électorale aux contraintes et aux réalités qu'imposent, même à ce niveau, les choix de gouvernement. Il lui était possible durant la campagne présidentielle de dénoncer le traité Salt II et l'illusion de la détente. Il pouvait alors émettre des doutes sur la politique chinoise de ses deux prédécesseurs. Il pouvait parler du leadership des États-Unis au sein de l'Alliance atlantique feignant de ne pas saisir les nuances de langage qui faisaient choisir le terme «dialogue» au président français et au chancelier allemand pour qualifier l'avenir des relations atlantiques. Ce temps est révolu. Pour le meilleur et pour le pire, le traitement des affaires internationales, la solution des crises et des tensions qui les marqueront dépendent en partie de cet homme et des équipes qui le secondent. L'arrivée à la Maison-Blanche d'un nouveau président et au congrès de nouvelles équipes de législateurs ont une importance considérable pour le Canada.

L'ambassadeur canadien à Washington déclarait le 2 octobre dernier que les relations entre les deux pays «ont commencé à balancer dans la mauvaise direction». Il fondait son évaluation sur le fait que le sénat américain avait ajourné ses travaux sans ratifier le traité sur les pêcheries. Il rappelait de plus le dossier des pluies acides et mentionnait l'existence de nombreuses lois américaines privilégiant l'achat de produits américains. L'ambassadeur Towe n'évoquait alors qu'une partie du contentieux Canada — États-Unis. Dans ce contexte, l'empressement et l'insistance du premier ministre Trudeau à inviter le nouveau président à venir au Canada au tout début de son mandat étaient plus que justifiés.

Les premières années du gouvernement Trudeau ont été marquées par une volonté de diversifier les relations politiques et économiques du Canada. L'intention explicite de cette politique qualifiée de troisième voie, était de dégager le pays de sa dépendance traditionnelle vis-à-vis des États-Unis. Lorsque le président Nixon en août 1971 imposa une surtaxe de 10% sur les importations en provenance du Canada et décréta toute une série de mesures protectionnistes, les effets de la dépendance et de la vulnérabilité canadiennes s'imposèrent par leur brutalité.

Cette option inspira des politiques et des initiatives importantes quoique limitées. On pense en particulier à la reconnaissance de la Chine continentale, à l'affirmation de la présence canadienne dans l'Arctique, à la négociation d'un statut de partenaire avec le Marché commun, à la recherche de nouveaux marchés en Asie et en Europe de l'est et à la définition de politiques culturelles protectionnistes. Cependant les réalisations imputables à la troisième option n'affectèrent que superficiellement les réseaux serrés de rapports qui liaient les gouvernements et le secteur privé des deux pays.

■

Le contentieux Canada - États-Unis témoigne de l'ampleur de ces réseaux. Certaines déclarations du candidat Reagan, le conservatisme avoué du nouveau sénat, la possibilité de législations protectionnistes, les promesses d'élimination des taxes sur les bénéfices excessifs des compagnies pétrolières, l'évocation d'une politique énergétique continentale et de relance de l'industrie de l'acier risquent d'aggraver une situation déjà tendue.

De plus le programme républicain dans les domaines de la défense et de l'environnement pourrait avoir des retombées coûteuses pour les Canadiens. La nouvelle administration insistera sans doute pour que les alliés augmentent leur budget de défense. Le Canada pourrait être confronté à une telle demande dès le renouvellement de l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord, en mai prochain. Le traité sur les pêcheries, l'accord visant à contrôler la pollution atmosphérique ainsi que la convention fiscale entre les deux pays n'ont pas encore été ratifiés par le Sénat. La nouvelle administration américaine voudra au mieux les renégocier, au pire les classer aux archives. Rappelons aussi que la construction du gazoduc de l'Alaska reposait sur l'engagement du citoyen Carter. Le Canada a autorisé la construction de la section méridionale du pipeline sur la foi des engagements de l'ancien président à proposer au sénat l'adoption de l'ensemble du projet. La nouvelle administration pourrait ne pas se sentir liée par cet engagement. De plus la situation de l'industrie automobile aux États-Unis ne permet certes pas d'espérer que la revision du pacte de l'automobile constitue une vérification de routine. Le déficit du Canada dans ce secteur excédait trois milliards de dollars en 1979.

Pour leur part, les Américains s'inquiètent de la direction restrictive dans laquelle s'engageraient selon eux, les législateurs canadiens. Ils estiment en particulier que le programme énergétique contenu dans le dernier budget fédéral affecte trop fortement leurs intérêts.

La relance de la troisième voie et la définition d'une stratégie industrielle canadienne défendues par le ministre Herb Gray ne font pas, loin de là, l'unanimité au sein du cabinet. Les récentes et vigoureuses interventions des ministres MacGuigan et Lalonde exigeant du gouvernement des États-Unis des décisions rapides dans l'un ou l'autre des grands dossiers litigieux, expriment des frustrations mais ne définissent pas une politique. Le Canada devra rapidement se doter d'une politique face à une administration qui, dans la tradition des administrations républicaines précédentes, saura sans doute ce qu'elle veut.

Tous ces dossiers semblent fort éloignés de nos préoccupations quotidiennes. Cependant ils affectent la dimension et la qualité du marché du travail au Canada. Ils ont d'importantes conséquences sur la qualité de notre environnement. Ils influencent les choix budgétaires des gouvernements. Ils devraient, dans ce contexte, susciter d'importants débats non seulement entre les diplomates, les ministres et les fonctionnaires mais au sein des partis politiques et des groupes sociaux. L'apathie ou la vigilance de l'opinion publique constituent des facteurs non négligeables, autant en politique étrangère qu'en politique intérieure.

Jean-Louis ROY

Le Devoir, 1981-01-24

L'année de l'éléphant

La souris Canada est en amour avec l'éléphant USA. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? demande Brian Mulroney.

par MICHEL VASTEL

«La Côte-Nord n'a pas été bâtie par une poignée de fonctionnaires fédéraux ni par quelques nationaux confortablement installés dans leurs gratte-ciel de Toronto»...

Le petit gars de Baie-Comeau se souvient que le président du *Chicago Tribune*—le colonel McCormick—lui donnait un billet de 50 dollars (américains) chaque fois qu'il interprétait pour lui le répertoire des Mary Schmon Singers au *guesthouse* de la Quebec North Shore Paper. Après s'être fait souhaiter «bonne chance» par le président des États-Unis en juin dernier, juste avant les élections fédérales, Brian Mulroney a réservé sa première visite officielle à l'étranger à Ronald Reagan. Et le mois prochain, il attendra Air Force One sur les pistes de l'Ancienne Lorette en compagnie d'un René Lévesque fraîchement converti aux vertus du «nouveau» fédéralisme.

«C'est le gouvernement le plus pro-américain que le Canada ait jamais connu», affirme le professeur Stephen Clarkson, soudain obligé d'ajouter un épilogue à son livre de l'an dernier, *Canada and the Reagan Challenge*.

A New York, le directeur des Affaires

D.15 (suite)

Selon Robert Bourassa, le libre-échange mènerait à un marché commun puis à un nouveau fédéralisme!

canadiennes de l'American Society, Lansing Lamont, constate que «le président des États-Unis et le premier ministre du Canada ont bien des choses en commun: des racines irlandaises, un vieux fonds conservateur et une carrière dans l'industrie privée la plus représentative de leur région natale—le showbiz pour l'enfant de la Californie et les richesses naturelles pour le petit gars de Baie-Comeau... Tout cela transpire aux divers niveaux de leurs gouvernements respectifs.»

La petite souris canadienne a donc envie de filer le parfait amour avec l'éléphant américain. «Elle en a d'autant plus envie», explique Carl Beigie, vice-président de Dominion Pitfield Securities, «que le Canada a trois options: Le statu quo et la stagnation industrielle; une politique industrielle et une main encore plus lourde de l'État sur les affaires du pays; la sacro-sainte loi du marché et le libre-échange.»

Brian Mulroney a déjà choisi: «Le Canada se relance en affaires», a-t-il promis en décembre aux membres de l'Economic Club de New York.

Avec un taux de chômage deux fois plus élevé que les États-Unis, le Canada est d'autant plus tenté que la récession de 1981-82 lui a prouvé qu'il valait mieux être du côté du plus fort. «L'Ontario a changé», constate l'ancien ministre libéral Donald Macdonald, président de la Commission d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, qui a surpris en conseillant de se lancer dans la voie du libre-échange avec confiance.

De fait, tout le monde reconnaît qu'on ne pourra plus longtemps résister à la formidable attraction exercée par le géant américain, d'autant qu'il absorbe déjà à lui tout seul les trois quarts de nos échanges extérieurs. Mais par peur d'appeler la «chose» par son nom, chacun a inventé son propre vocabulaire, intraduisible d'ailleurs: «*enhanced trade*» pour les gros industriels du Business Council on National Issues; «*freer trade*» pour les fonctionnaires du département d'État et des Affaires extérieures; «*fair trade*» pour les syndicalistes! Personne, sauf au Québec, n'ose ouvertement lâcher le mot de «libre-échange».

Richard Gwyn, du *Toronto Star*, qui achève un livre sur la question, reconnaît lui-même qu'il est «très difficile» d'être contre le libre-échange. «Mais ce qui rend nerveux, c'est ce qui vient avec!»

Robert Bourassa, qui a «trop étudié le marché commun européen pour ne pas être prudent», est d'accord avec lui: «Le prochain pas va déclencher une dynamique qui va nous conduire très loin.»

Toutes les minutes, 139 personnes traversent la frontière. Et 329 millions de dollars de produits chaque jour! Sans compter les millions de dollars de placements à court terme qu'une simple opération informatique peut transférer en quelques secondes. Ou l'argent «invisible» que les touristes et la mafia transportent dans leurs poches. Au total, en 1983, 73 millions de citoyens et 120 milliards de dollars.

Les Américains achètent 72% de notre production forestière, 65% de la pétrochimie, 59% de la production métallique et les neuf dixièmes de nos ventes d'énergie (gaz, pétrole et électricité). Inversement, les Canadiens achètent aux États-Unis les trois quarts de tous les produits industriels qu'ils importent. Et grâce au Pacte de l'automobile, les Américains nous fournissent 69% de nos importations d'automobiles et de pièces tandis que 98% des ventes canadiennes s'en vont aux États-Unis. le commerce canado-américain est de 35 milliards de dollars supérieur à celui des États-Unis avec le Japon. En fait, le deuxième client de l'Oncle Sam (après le Canada), ce n'est pas le pays du Soleil levant mais bel et bien l'Ontario!

Avec une telle mobilité des capitaux, il n'est pas étonnant que les politiques monétaires des deux pays soient strictement parallèles. Comme l'explique Jacques Parizeau: «Le gros bateau du dollar américain et la petite embarcation du dollar canadien montent et descendent au même rythme, au gré des marées du système monétaire international.» La politique étrangère canadienne, malgré quelques sursauts d'indépendance, n'en suit pas moins le même *voting pattern*, comme on dit à l'ONU, et les militaires canadiens pilotent les mêmes F-18 que la US Navy. Au plan culturel enfin, le Conseil de la radio et des télécommunications (CRTC) est de plus en plus impuissant à stopper l'invasion des ondes par les signaux de satellites généreusement placés en orbite avec l'aide du «Canadarm» de la navette spatiale.

«Alors, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout?» demande Richard Lipsey, de l'Institut d'études économiques C.D. Howe. Ce champion canadien du libre-échange promet au Canada un marché de 250 millions de consommateurs: «Si nous en conquérons seulement 10%, affirme-t-il, c'est la réussite et les prix commencent à baisser puisque nos entreprises produisent pour de plus gros marchés.» D'ailleurs, affirment les rares économistes favorables au libre-échange, le Canada est un curieux anachronisme: c'est l'un des derniers pays industrialisés à ne pas encore avoir accès à un marché de plus de 100 millions de consommateurs.

Mais les accrochages sont nombreux. La réduction progressive des droits de douane a suscité l'apparition de barrières non tarifaires dont les plus visibles sont les politiques préférentielles d'achat des gouvernements provinciaux ici et des États au sud. Pour vendre des wagons de métro à la ville de New York, Bombardier a dû garantir 40% de contenu américain et 16% de contenu new-yorkais et construire une usine de montage dans l'État de New York. Quant à Northern Telecom, le fleuron du Canada industriel moderne, elle réalise plus de la moitié de ses investissements aux États-Unis. De son côté, le Canada ne se gêne pas pour détourner les investissements à coups de subventions au développement régional (Michelin en Nouvelle-Écosse, Bell Helicopter au Québec), ou de rabais du prix de l'énergie (Pechiney à Bécancour, Union Carbide en Alberta).

Le gouvernement Trudeau a multiplié les interventions d'inspiration nationaliste: création du Conseil de la radio et des télécommunications (CRTC) en 1968, de la Corporation de développement du Canada (CDC) en 1971, de l'Agence d'examen de l'investissement étranger en 1974, de Petro-Canada en 1975.

«Les Américains n'ont jamais été aussi conscients de la souveraineté du Canada qu'au temps de Pierre Trudeau!» dit en riant Lansing Lamont.

Mais les divergences entre le Canada et les États-Unis ne datent pas seulement de l'ère Trudeau: John Diefenbaker et Lester Pearson ont eu eux aussi leurs crises. Richard Gwyn pense d'ailleurs que Brian Mulroney lui-même n'y échappera peut-être pas: «Il ne faut pas sous-estimer les risques d'une explosion nationaliste, prévient-il. Une invasion au Nicara-

gua suffirait à mettre le feu aux poudres.»

Richard Gwyn estime par contre que les nationalistes canadiens, surtout les économistes, sont coincés: en voulant protéger des industries vieillissantes contre la loi du plus fort, ils encouragent l'incompétence et l'improductivité. «Le Canada vaut-il la peine d'être sauvé?» Il me montre du doigt son appareil de traitement de texte (américain), qui coûte aussi cher qu'une automobile mais qui comprend bien peu de ces richesses naturelles que le Canada espère encore vendre aux Américains.

«Le dilemme, constate Timothy Porteous, président du Conseil des Arts, est d'être Nord-Américain tout en n'étant pas Américain.»

Pour l'instant, l'administration américaine et le gouvernement canadien rêvent au «meilleur des mondes», où les ententes multilatérales feront la loi. Ce printemps, le «Groupe des quatre» — États-Unis, Japon, Europe de l'Ouest et Canada — tentera de lancer une huitième ronde de négociations du GATT en vue de lever les dernières barrières tarifaires et surtout de faire une première brèche dans les barrières non tarifaires. Cet effort de relance se poursuivra en avril à la réunion de l'OCDE, puis en mai au Sommet des Sept à Bonn, en Allemagne.

Le multilatéralisme en laisse plusieurs sceptiques: beaucoup de pays sont aux prises avec des taux de chômage élevés et ce n'est pas le temps de sacrifier les canards boiteux: le textile et le vêtement, la chaussure, le meuble ou la construction navale continueront à jouir d'une protection tarifaire de plus de 20%. Et selon Richard Lipsey, le GATT «même des combats d'arrière-garde»: au mieux, il freinera le protectionnisme, mais faillira à sa tâche de lancer les pays industrialisés sur la voie du libéralisme.

On s'attend donc à ce que le Canada et les États-Unis se mijotent une solution à deux. «La Maison-Blanche aime bien l'idée de donner au monde un exemple positif», dit l'ambassadeur du Canada à Washington, Alan Gotlieb. Et pour Brian Mulroney, c'est le seul moyen de soulager le mal du chômage.

«On verra alors à l'œuvre les talents formidables de Mulroney comme négociateur! dit en riant Stephen Clarkson. On ne marchande pas comme ça avec les Américains; l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran a prouvé que la bonne volonté ne suffit pas.»

Le 19 décembre dernier, le ministre fédéral du Commerce, James Kelleher, a lancé le débat avec ses homologues provinciaux en leur offrant, dans un livre vert, les diverses options que Brian Mulroney a trouvées sur sa table le 4 septembre dernier. L'une d'elles, la fameuse «option sectorielle» lancée par Pierre Trudeau peu de temps avant son départ, piétine. «C'est mort», dit-on dans les universités canadiennes et américaines. Mais Alan Gotlieb n'est pas d'accord: «Je ne pense pas que l'option sectorielle soit définitivement écartée. Les Américains attendent simplement de connaître la ligne de conduite qu'adoptera le nouveau gouvernement à Ottawa.» L'ambassadeur américain à Ottawa, Paul Robinson, dit diplomatiquement que «l'option n'est pas morte, nous l'avons dépassée».

L'option sectorielle, c'est le mariage à la pièce! Les deux pays ont pour l'instant décidé de discuter de libéralisation dans les secteurs de la machinerie agricole, de l'acier, des équipements de transport en commun et de l'informatique». Le Canada souhaiterait ajouter à cette liste la pétrochimie, le vêtement et la viande de bœuf. Les Américains réclament pour leur part des concessions canadiennes sur les produits forestiers, les produits de beauté, les meubles et les boissons alcooliques.

Si courte que soit la liste, elle est assez longue pour inquiéter les nationalistes. Abraham Rotstein, de l'Université de Toronto, chef de file des économistes nationalistes proches du NPD, reproche aux hommes d'affaires canadiens de sauter sur le libre-échange par crainte des barrières non tarifaires que les Américains semblent vouloir multiplier:

«C'est une politique d'assurance qui risque de nous coûter très cher, prévient-il: plus de politique industrielle, plus d'Agence d'examen de l'investissement étranger, plus de politique énergétique nationale, plus de manipulation des taux de change! Une économie paraplégique en somme, et pour des gains bien minimes.»

«Le temps est propice, reconnaît Stephen Clarkson, mais les obstacles seront nombreux et, à long terme, serons-nous aussi libres qu'autrefois?»

Les Américains sont pour l'instant discrets. «Par crainte de provoquer une réaction négative des Canadiens», avoue l'ambassadeur Robinson. «Il s'agit, promet-il, de libéraliser un peu plus les échanges et il n'est pas question d'une zone de libre-échange, encore moins de marché commun.»

Robert Bourassa a pu constater au cours d'une tournée dans l'Ouest à quel point cette question passionne les premiers ministres de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il prêche la prudence. Car tout accord, selon lui, pourrait mener très loin: du libre-échange à l'union douanière, puis au marché commun, puis à l'union monétaire et enfin à un nouveau type de fédéralisme!

«La dynamique est irréversible», avertit le chef du Parti libéral, qui déplore l'absence d'études sérieuses sur la question. Mais sa prudence face à une approche globale ne l'empêche pas d'être «très audacieux sur l'approche sectorielle»: les Américains, estime-t-il, sont prêts à échanger une deuxième Baie de James contre des emplois pour les Québécois...

Les Américains mordront-ils à ce genre de marchandage, pour l'eau des Prairies, par exemple, dont l'agriculture du Midwest aurait tellement besoin?

Les Américains sont particulièrement intéressés à libérer la circulation des capitaux. Mais est-ce possible sans une politique monétaire commune?

«Le Canada n'a plus de politique monétaire propre depuis le début des années 70, de toute manière», estime Richard Gwyn.

«C'est faux, réplique Robert Bourassa. La preuve, c'est que notre dollar est passé de 104 cents américains au milieu de 1978 à 75 cents aujourd'hui.»

Le Canada ne risque pas seulement de perdre le contrôle de sa monnaie. Les nationalistes craignent qu'il doive aussi renoncer aux programmes de développement régional. Au plan culturel, il est probable que les Américains exigeraient la fin de toute protection contre le dumping des magazines comme *Time* et *Reader's Digest* ou des stations de télévision frontalières. Et si les deux pays ont une politique économique commune, le Canada devra-t-il s'aligner sur la politique étrangère américaine en cas de conflit en Amérique centrale ou de tensions avec l'Union soviétique?

Pourtant, le Canada n'a peut-être déjà plus le choix.

«Si on accepte une nouvelle réduction des tarifs douaniers sans toucher aux barrières non tarifaires, s'inquiète Donald Macdonald, on a la pire des situations: on n'a plus rien pour se protéger tout en étant plus vulnérables que jamais.»

Le Canada et les États-Unis, la souris et l'éléphant, formeraient un couple désassorti. Mais dans une étude préparée pour le Conseil économique, Peyton Lyon de l'Université Carleton soulignait en 1975 qu'il ne s'agirait pas du seul «duo disparate» dans le monde: l'Irlande et le Royaume Uni, l'Autriche et l'Allemagne fédérale, la Roumanie et l'URSS, le Sri Lanka et l'Inde se trouvent selon lui dans des situations encore plus asymétriques, et le libre-échange ne conduit pas à l'union politique.

Devant les objections, cependant, Brian Mulroney avancera sur des œufs et, avec sa prudence légendaire, ratera peut-être l'une des rares occasions historiques

de l'histoire des relations canado-américaines...

Les experts estiment en effet que le Canada a moins d'un an pour se décider: le poids politique de Ronald Reagan sera réduit à zéro d'ici deux ans, les membres du Congrès pensant surtout à leur réélection en 1986 et dès 1987, le Parti républicain se cherchant un nouveau candidat à la Maison-Blanche.

Il faut pourtant, selon Donald Macdonald, qui a l'expérience de négociations commerciales avec les Américains, que le président obtienne un mandat du Congrès avant de se lancer dans toute négociation avec le Canada. Il a failli l'obtenir il y a un an alors que le Congrès l'autorisait à négocier un accord de libre-échange avec Israël: un sénateur américain avait alors proposé que le chef de la Maison-Blanche puisse négocier dans les mêmes termes avec le Canada, mais l'amendement a été rejeté par la Chambre des représentants, ce qui en dit long sur son humeur à l'égard du Canada.

Tout espoir n'est cependant pas perdu puisque, comme le constate Alan Gotlieb, «la première année du premier mandat de Ronald Reagan a été très productive; 1985 offre donc bien des promesses». Mais, pour en profiter, il faudrait que le gouvernement Mulroney se branche avant la fin de l'été. «Pour que ça réussisse, confirme l'ambassadeur américain à Ottawa, il faut que ça vienne très vite.»

Les audiences récentes de l'International Trade Commission aux États-Unis, la conférence des premiers ministres ce mois-ci à Regina, la visite de Ronald Reagan à Québec en mars, le rapport de la Commission Macdonald au printemps... les occasions de précipiter le débat ne manqueront pas. Mais la réaction, prévient Richard Gwyn, sera violente à Toronto. «Ces gens-là sont prêts à monter sur les barricades!» confirme Carl Beigie.

Les chroniqueurs du *Globe and Mail* (cinq éditoriaux en décembre sur le sujet) et du *Toronto Star*, préparent déjà la bataille. Richard Gwynn affirme avoir déjà trouvé l'argument suprême qui fera d'ailleurs la conclusion de son livre: «Le gouvernement canadien n'a pas le mandat d'entrer dans de telles négociations avec les États-Unis. Qu'il fasse un référendum.»

Gwynn explique, avec un peu d'amertume: «Au fond, c'est un débat sur la souveraineté-association qui se prépare au Canada anglais! Et les Canadiens vont vivre les mêmes angoisses que les Québécois avant le référendum de mai 1980. Comme aux Québécois, la question qui leur est vraiment posée est la suivante: Avez-vous assez confiance en vous-mêmes?»

Donald Macdonald, qui a fait une tournée du pays à l'automne de 1983, résume ainsi le score:

«A l'ouest du Manitoba, c'est l'enthousiasme. Au Manitoba, c'est l'ambivalence. Au Québec, on n'est pas tellement chaud. Dans les Maritimes, on est déchiré. A Terre-Neuve, le gouvernement est franchement favorable. En Ontario émerge un groupe représentatif maintenant en faveur d'une libéralisation des échanges.»

Au Québec, le gouvernement n'a jamais pris position mais laisse son ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, prêcher les vertus du libre-échange avec les États-Unis. Carl Beigie, qui a longtemps travaillé à Montréal, rappelle que Montréal a toujours été plus ouverte que Toronto: «Les petites entreprises indépendantes y sont plus nombreuses et l'exode des sièges sociaux de grandes entreprises canadiennes n'a fait qu'accélérer le changement d'attitude.» Déjà en 1968, une enquête Gallup révélait que la proportion de Québécois favorables au libre-échange était de 49%, comparativement à une moyenne de 36% pour l'ensemble des Canadiens.

Mais ces sondages ne veulent pas forcément dire grand-chose: en 1911, la majorité des Canadiens approuvait l'accord de réciprocité négocié entre Wilfrid Laurier et le président républicain William Howard Taft. Mais en quelques semaines de campagne électorale, l'opinion publique canadienne était retournée et les libéraux perdaient le pouvoir! Et en 1946, le rusé MacKenzie King renonçait lui aussi à pousser plus avant les mamours avec le voisin...

Aux États-Unis, l'intérêt pour les «affaires canadiennes» reste pour l'instant l'apanage d'un petit groupe d'initiés. Mais les provocations de Pierre Trudeau ont eu, selon Stephen Clarkson, l'avantage de susciter la curiosité des Américains: «Ils nous prennent davantage au sérieux!» Timothy Porteous confirme qu'aux États-Unis «il commence à y avoir des experts qui nous étudient comme une curiosité. Ils vont peut-être découvrir que nous sommes différents.»

Ce ne sont pourtant pas les relations canado-américaines ni les discours de Brian Mulroney qui font les manchettes du *New York Times*. En décembre, le premier ministre s'est fait voler la vedette par Bob White, des Travailleurs unis de l'automobile (qui annonçait sa désaffiliation du mouvement ouvrier américain), et par Gary Carter (qui rejoignait les Mets de New York). Le discours du petit gars de Baie-Comeau n'a pas été plus remarqué que celui de Jean Chrétien qui, une semaine plus tôt à Harvard, faisait l'*Ô Canada* en français à un groupe d'étudiants du Centre d'études internationales!

«Les États-Unis sont un pays si grand et si complexe, rappelle Lansing Lamont, et vous un pays si petit et si peu menaçant, qu'il faudra encore beaucoup de temps avant que les Américains ne s'intéressent à vous autant qu'au Salvador...» ■

Un autre coin de pays vendu aux sociétés multinationales

Comme le premier ministre Bourassa, dans le cas de la Baie James, "le sheik de l'Alberta, Peter Lougheed, jette son dévolu sur les sociétés multinationales pour exploiter les sables bitumineux de l'Athabasca.

un commentaire de Jean-Paul Gagné

OTTAWA — Quand David Lewis a qualifié de "sheik de l'Alberta" Peter Lougheed, il a fait la "une" de tous les journaux. L'effet recherché a été atteint.

En réalité, le premier ministre albertain est un bien misérable sheik, surtout pas un sheik comme il s'en trouve dans les émirats du golfe Persique.

M. Lewis aurait visé plus juste s'il avait au contraire qualifié M. Lougheed de "Bourassa de l'Alberta". L'effet publicitaire n'aurait cependant pas été le même...

Comme c'est le cas pour le premier ministre du Québec, M. Lougheed a une très forte propension à vendre sa province aux étrangers. Chacun a son projet du siècle, le premier, la Baie James d'un coût de $6 milliards, le second, les sables bitumineux d'un coût de $30 milliards. Les deux jettent leur dévolu sur les multinationales. Les deux se partagent un confident extrêmement puissant, la Bechtel Corp. de San Francisco: elle est le concepteur et gérant du projet de la Baie James; elle est l'éminence grise des sables bitumineux.

Un peu comme ce fut le cas à l'origine avec le lancement en 1971 du "projet du siècle", on sait encore peu de chose précise

. sur le projet Syncrude annoncé, à la télévision le 18 septembre dernier, par M. Lougheed. Mais on en sait assez pour évaluer la démarche du premier ministre albertain.

Syncrude est un consortium de compagnies multinationales d'origine américaine: Imperial Oil (filiale d'Exxon), Cities Service et Atlantic Richfield pour 30 pour cent chacun et Gulf Oil pour 10 pour cent.

Ce consortium bénéficiera en outre de conditions aussi exceptionnelles que l'exemption de payer des redevances (*Royalties*) alors que les compagnies pétrolières paient actuellement autour de 25 pour cent.

En revanche, l'Alberta doit se garder 50 pour cent des profits. De plus, une clause prévoit que s'il n'y a pas de profit, l'Alberta Energy Company, que le gouvernement constituera et dans laquelle le public pourra acheter 50 pour cent des actions (c'est autre chose de dire que le public va investir), pourra s'approprier des redevances de 7 pour cent.

En outre, l'Alberta Energy Co. aura une option d'achat de 20 pour cent du capital-actions de Syncrude (lorsque le complexe envisagé de 125,000 barils par jour, de $800 millions à $1 milliard, entrera en production), prendra une participation de 80 pour cent dans l'oléoduc qui acheminera le pétrole à Edmonton (près de 300 milles) et acquerra un intérêt de 50 pour cent dans l'usine thermique qui produira l'électricité nécessaire à l'exploitation. On ne sait encore rien des prix de cette électricité, ni du coût du transport du pétrole, ni du prix des actions dans Syncrude, cette dernière apparaissant comme une compagnie privée (dont les livres demeureront secrets).

"Made in U.S.A."

La supposée puissance de la technologie américaine semble être la raison fondamentale pour laquelle on s'en remet si volontiers aux sociétés étrangères à une époque où les pays sont de plus en plus jaloux de leur autonomie, à l'heure de la loi (maintenant votée) sur le contrôle des investissements étrangers, alors que les vrais sheiks achètent des morceaux de multinationales (même aux Etats-Unis) et que nos voisins du Sud, qui boivent déjà 1 million de barils de pétrole canadien par jour, pressent de plus en plus le citron canadien.

Et pourtant, c'est le Conseil de recherches de l'Alberta qui a été le premier à découvrir le moyen d'extraire du pétrole synthétique des sables de l'Athabasca.

Mais quand la Sun Oil de Pennsylvanie est apparue dans le décor en 1964 et a créé la Great Canadian Oil Sands, pour exploiter un complexe de récupération de pétrole des sables de la région de Fort McMurray (270 milles au nord-est d'Edmonton), elle a eu recours à la technologie de la Bechtel de San Francisco.

Le complexe, d'une capacité de 45,000 barils, produit maintenant à un rythme de plus de 50,000 barils. La GCOS ne fait supposément pas de profit, à tel point qu'elle a été exemptée de payer des redevances depuis 1970 et qu'elle bénéficie actuellement d'un remboursement de la taxe de vente payée sur l'achat d'équipement au cours des années de construction (1964-1967).

Mais ce qu'on ne sait pas et ce qu'on refuse de dévoiler à la GCOS de Fort McMurray, où je me suis rendu dans la deuxième semaine de décembre dernier, c'est le prix auquel est vendu le pétrole synthétique qui sort du complexe.

Ce pétrole est acheté presque exclusivement par les raffineries de la Sun Oil, à Sarnia et aux Etats-Unis. Sun Oil se vendant elle-même, il est difficile d'accorder une grande crédibilité à la valeur réelle des chiffres officiels des bilans annuels de GCOS. Cette dernière est publique, mais tout de même contrôlée à 96 ou 97 pour cent par Sun Soil.

Les rares actionnaires canadiens sont des Albertains à qui on a fait miroiter des profits lors de l'investissement initial. Effectivement, GCOS leur a versé des dividendes parce que c'était une condition qui avait été exigée par le gouvernement d'alors (Crédit social dirigé par E.C. Manning). Il est facile d'imaginer que ces dividendes proviennent indirectement du gouvernement albertain.

Il y en a même qui prétendent que le complexe de la GCOS est rentable à cause de la très grande qualité du pétrole produit, pétrole qui peut être utilisé sans grande transformation, notamment par les locomotives diesel.

TOUJOURS LA BECHTEL

Mais quoi qu'il en soit, GCOS a franchi le cap de la rentabilité depuis que le prix du pétrole d'Edmonton a été gelé à $4.10 le baril. On dit qu'un prix de $5 permettrait un rendement raisonnable (8 p.c.).

Ce qui étonne, c'est qu'après cette expérience positive, le gouvernement Lougheed n'ait pas jugé bon d'impliquer davantage sa province et le Canada.

Syncrude a recours à Bechtel pour la conceptualisation et la construction de son usine, comme l'avait fait GCOS. La technologie restera aux Etats-Unis. Les ingénieurs resteront à San Francisco, plutôt qu'à Edmonton où M. Lougheed envisage pourtant de grands projets industriels.

En contrôlant Syncrude, les multinationales contrôleront donc un nouveau champ d'activité (l'extraction du pétrole synthétique) après avoir fait main basse sur l'exploitation du pétrole conventionnel et la pétrochimie.

Elles empocheront des bénéfices extraordinaires qui proviendront des Canadiens seuls (hausse prochaine du prix du pétrole brut canadien, réinvestissement de la majeure partie du produit de la taxe à l'exportation du pétrole au profit des nouveaux projets, etc...), mais les dividendes iront là où résident les possesseurs de l'équité, soit aux Etats-Unis. Et, il y a gros à parier que le financement du projet proviendra du marché canadien.

M. Lougheed se fait une gloire de créer ainsi 1,800 emplois. Mais ce sont des emplois qui coûtent cher: $400,000 chacun. Il y aura des emplois indirects bien sûr et pendant le temps de la construction, mais qu'on ne se fasse pas d'illusion, la technologie n'intéresse pas les Canadiens. Comme dans le cas de la GCOS, l'équipement sera largement américain ou allemand.

En fait, on a affaire à un sheik qui aime bien les multinationales. Il veut évidemment vendre son pétrole le plus cher possible, même aux "Eastern bastards", mais sans perdre de vue qu'il se doit d'engraisser les multinationales qui lui apportent la richesse.

Même le gouvernement canadien est pour lui un ennemi puisqu'une intervention radicale d'Ottawa (ceci ne semble toutefois pas à craindre) ne pourrait être possible sans une meilleure redistribution à l'échelle nationale des retombées de l'exploitation de l'or noir.

N'oublions pas non plus que les libéraux du "French Power" de Pierre Elliott Trudeau ont mordu la poussière dans les 19 comtés de l'Alberta, le 30 octobre 1972, précisément parce que la province est foncièrement conservatrice et qu'elle craint comme la peste un gouvernement où il y a trop de représentants de l'est.

Il n'est pas sans intérêt de souligner aussi que le gouvernement conservateur de M. Lougheed a succédé à un régime créditiste de près de 30 ans et que le parlement d'Edmonton ne compte aucun député libéral et seulement un député néo-démocrate.

"TASK FORCE"

Et pourtant, Edmonton a en main une étude de 80 pages d'un groupe de travail de quelque 100 fonctionnaires de la plupart des ministères du gouvernement albertain, qui recommande tout autre chose que la politique actuellement suivie par l'Alberta.

Quelques bribes de cette étude, que le gouvernement entoure du plus grand secret pour des raisons évidentes, sont parues dans le numéro de janvier de Canadian Forum.

En voici quelques extraits:

"... Les sables bitumineux offrent une chance unique de modifier la tendance historique d'accroître même le contrôle étranger sur le développement des ressources non renouvelables au Canada.

"... Les sociétés multinationales s'opposeront vigoureusement aux objectifs primaires et économiques parce que cela diminue a leur contrôle et minimisera leurs profits. L'Alberta doit demeurer fermement convaincue que les sables représentent un tiers des réserves de pétrole connues dans le monde.

"... La raison la plus importante de favoriser la propriété canadienne est que les dividendes et les gains de capital associés au développement des sables aillent aux Canadiens. Ceci contribuera à accroître la disponibilité du capital pour de futurs investissements. Sans participation canadienne, les dividendes et les gains de capital iront à l'étranger et le Canada continuera d'être dans une position de dépendance de l'étranger pour le développement de ses ressources. L'investissement étranger rend souvent difficile le contrôle du développement des ressources dans les meilleurs intérêts des Canadiens".

"... Le gouvernement fédéral devrait être impliqué dans le but de limiter le capital étranger, de n'accepter en Alberta que les techniciens étrangers qui ne peuvent être remplacés par de la main-d'oeuvre canadienne, de spécifier les composantes de l'équipement qui devraient être fabriquées au Canada, d'encourager l'achat d'équipement non fabriqué au Canada dans les seuls pays qui achètent des produits canadiens ou encore d'encourager ces derniers à acheter les surplus de certains produits canadiens.

"... La caractéristique essentielle de nos recommandations est leur saveur pro-canadienne et pro-albertaine. La prémisse de base à l'effet que la demande pour le pétrole synthétique est étrangère, combinée avec l'hypothèse que des bénéfices nets substantiels seront possibles seulement si le développement est fermement contrôlé de façon à compléter les besoins (technologiques) de l'Alberta et du Canada, conduit à l'adoption d'une prise de position pro-canadienne et pro-albertaine".

DÉFAITISME

Bref, la position du "task force" du gouvernement d'Edmonton est radicale. L'approche au développement des sables doit être essentiellement canadienne, qu'il s'agisse de la technologie, de la propriété et des bénéfices.

Le sheik Lougheed a choisi de toute évidence un autre sentier, une voie plus facile, celle de s'en remettre aux multinationales.

Devant une telle situation, une plus grande implication du gouvernement canadien semble souhaitable à priori puisque ce dernier, tout en possédant plus d'outils, est en meilleure position pour évaluer à la lumière des besoins de l'ensemble du pays la politique pétrolière optimale pour tous les Canadiens.

Mais comme on ne peut attendre de prise de position trop ferme, volontaire ou radicale d'un gouvernement minoritaire libéral qui est l'objet de fortes contraintes de la part des Etats-Unis et des sociétés multinationales (les secondes étant souvent au service des premiers), il semble donc qu'on n'a pas fini d'être à la merci des magnats du pétrole.

Non, à bien y penser, il n'y a pas sheik au Canada.

Ce dont on regorge, c'est de politiciens à courte vue, défaitistes, incapables de faire face aux puissances extérieures et prisonniers d'un électorat mal éclairé.

Le Soleil, 1974-01-17

D.17

Le Devoir, 1985-12-09

D.18

LE LIBRE-ÉCHANGE ET LA SOUVERAINETÉ CULTURELLE CANADIENNE

« C'est un sujet artificiel »

— *Thomas Niles*

PAULE DES RIVIÈRES

Les États-Unis n'ont aucune visée sur la souveraineté culturelle du Canada. C'est pourquoi, dans leurs négociations sur le libre-échange, les deux gouvernements « devraient être capables » de discuter des industries culturelles au même titre que toute autre question.

C'est le raisonnement qu'a offert hier le nouvel ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas Niles, pour apaiser les craintes de plus en plus fortes des Canadiens sur les répercussions politiques et culturelles résultant d'un éventuel libre-échange avec le géant américain.

M. Niles, nommé ambassadeur il y a deux mois, s'est adressé hier aux gens d'affaires du Cercle canadien de Montréal. Il a implicitement défendu la thèse de la négociation globale, qui veut que tous les domaines fassent partie de la négociation qui s'amorce.

Pour les États-Unis, la menace à la souveraineté culturelle canadienne est en effet « un sujet artificiel ».

« Nous n'avons aucune intention, aux États-Unis, de diminuer la souveraineté culturelle du Canada », a dit l'ambassadeur, dont c'était la première visite officielle au Québec depuis son entrée en fonction à Ottawa.

L'ambassadeur a fait allusion aux nombreux reportages canadiens qu'il a lus sur les dangers du libre-échange. Il réplique ainsi : « Je ne suis pas très impressionné par l'argument de la puissance. Je ne crois pas que le Canada ait été affaibli par sa longue association avec les États-Unis ».

« Je crois qu'il devrait être possible de discuter des relations entre les États-Unis et le Canada dans des domaines tels que la publication, radio-diffusion, télévision, cinéma, sans soulever d'inquiétudes en ce qui concerne la souveraineté de chacun des intéressés. Des sociétés canadiennes ont pris avantage de possibilités intéressantes en investissant dans ces domaines aux États-Unis, ce qui ne représente d'aucune façon une diminution de la souveraineté des États-Unis », a dit M. Niles.

« Les États-Unis sont très ouverts aux cultures étrangères; je ne pense pas que les émissions de la BBC (la société de radio et de télédiffusion de la Grande-Bretagne) aient entraîné une diminution de la souveraineté culturelle des États-Unis », a-t-il dit.

Mais qu'en est-il des investissements d'un grand pays dans un pays moins grand?

« Le fait qu'un pays soit plus petit qu'un autre ne signifie pas que la culture du pays plus grand soit plus attrayante que la culture du pays plus petit », a fait valoir M. Niles.

« Je ne pense pas que votre culture sera nécessairement enrichie par *Dallas* et *Dynastie*, mais ils (les Canadiens) devraient être capables de voir les émissions s'ils le veulent », a-t-il poursuivi.

Au pays, le débat a refait surface récemment lorsque l'ambassadeur canadien à Washington, M. Allan Gotlieb, a recommandé au gouvernement canadien de reconsidérer sa politique visant à accroître le contrôle canadien sur l'industrie de l'édition.

Les propos tenus hier par M. Niles confirment, comme l'on s'y attendait, que Washington n'est pas disposée à considérer les industries culturelles comme un item spécial dans les négociations sur le libre-échange.

Hier, M. Niles a été interrogé sur un cas précis qui s'est présenté récemment, lorsque la multinationale américaine *Gulf and Western* a voulu acquérir la filiale canadienne de la maison d'édition *Prentice Hall*. Cet achat est à l'étude à Ottawa présentement et, dans ses conseils à Ottawa, M. Gotlieb lui suggérait vivement de donner le feu vert à la transaction.

Un autre cas a été soumis hier à l'attention de M. Niles, celui de *Disney Film Distribution*, qui tente d'établir son propre réseau de distribution de films ici. D'abord, M. Niles n'a pu s'empêcher de souligner que la compagnie qui s'occupe présentement de la distribution, *Paramount Canada*, était également une filiale de compagnie américaine.

Mais surtout, il a fait valoir que, règle générale, « nous pensons que ces questions doivent être résolues sur une base commerciale et que les gouvernements ne devraient pas y être mêlés ».

En réponse à une autre question, il a précisé que « chaque pays est responsable de ses propres règlements sur sa situation économique interne » mais que si nous avons l'impression qu'une compagnie américaine subit de la discrimination, nous interviendrons ».

« L'idée de faire de la discrimination à l'endroit d'une compagnie parce qu'elle est américaine ne nous sourit pas », a-t-il lancé.

En réponse à une question d'un homme d'affaires sur les transformations que devront subir certaines industries canadiennes advenant un lien de libre-échange entre les deux pays, M. Niles a donné quelques précisions « qui devraient rassurer les gens qui sont inquiets ».

Il a rappelé que les relations commerciales futures ne seraient pas fondamentalement différentes et que les deux pays avaient entrepris dès 1935 de se libérer de leurs entraves protectionnistes. Il a aussi dit que l'entente de principe des négociateurs devrait être approuvée par les deux gouvernements avant d'entrer en vigueur.

Mais surtout, il a dit que les résultats des pourparlers seraient implantés progressivement. Il a donné en exemple l'accord de libre-échange conclu en 1984 — et signé cette année — entre les États-Unis et Israël, et dont les entières répercussions ne seront pas en vigueur avant 1995.

Enfin, au sujet des États américains dont les lois privilégient les compagnies « locales », M. Niles a indiqué que « nous voudrons mettre tout cela sur la table (de négociation) » pour que le commerce entre les deux pays ne soit pas entravé.

D.19

« Une réalité à préserver »

— *Benoit Bouchard*

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement Mulroney définira avant le début des négociations commerciales avec les États-Unis une politique culturelle d'ensemble et pourrait dans ce contexte adopter une approche interventionniste pour protéger les industries culturelles.

C'est ce qu'a indiqué M. Benoit Bouchard, Secrétaire d'État et ministre des Communications par intérim dans le gouvernement Mulroney, qui accordait, il y a quelques jours, une entrevue au DEVOIR. Il a alors indiqué que cette politique pourrait agacer encore plus le gouvernement américain qui rejette déjà le protectionnisme culturel canadien.

Dans un entretien de près de deux heures avec le directeur et le rédacteur en chef du DEVOIR, MM. Jean-Louis Roy et Paul-André Comeau, M. Bouchard, un ancien directeur de cégep qui ne cache pas ses tendances nationalistes, a voulu en effet témoigner de la détermination du gouvernement conservateur, à la veille de l'ouverture de négociations commerciales avec les États-Unis, à défendre les intérêts des milieux culturels canadiens.

« Les Américains s'énervent ? Ils n'ont pas fini. Ils vont s'énerver plus que cela. Ils vont devenir encore plus nerveux », a-t-il dit. La politique canadienne de l'édition qui agace les éditeurs comme le gouvernement américains est là pour demeurer, a-t-il alors soutenu, tout en indiquant que des politiques similaires pourront être adoptées pour d'autres secteurs culturels.

Ces propos provocants pour les Américains ont été prononcés, il faut le préciser, avant le discours d'hier de l'ambassadeur Thomas Niles sur le même sujet. L'objectif du ministre était en fait moins de provoquer que de replacer les choses dans leur contexte alors que se dessine un problème de confiance pour le gouvernement conservateur. De plus en plus, les partis d'opposition et les milieux culturels canadiens craignent que, dans le cadre de ces négociations commerciales, les conservateurs ne bradent l'identité culturelle canadienne. On exige alors d'exclure de la négociation tout le secteur des industries culturelles.

Le Canada ne serait pas conséquent, réplique M. Bouchard à une telle proposition. On ne peut demander l'ouverture de négociations et refuser en même temps de négocier tout un champ de la vie économique canadienne. Rien ne sera bradé, assure-t-il, en soulignant que la position du gouvernement peut être mal perçue à ce moment-ci parce qu'elle n'est pas entièrement définie.

La conviction y est, dit ainsi M. Bouchard qui rappelle l'engagement solennel pris par le premier ministre Brian Mulroney le 26 septembre. En proposant l'ouverture de négociations commerciales avec les États-Unis, M. Mulroney avait indiqué que l'identité culturelle ne saurait être un enjeu de la négociation. « C'est une réalité qu'on veut préserver », soutient le ministre des Communications qui ajoute : « Je ne suis pas encore rendu à vous dire qu'on va le faire de telle ou telle façon ».

Le problème auquel est confronté M. Bouchard et ses collègues vient du fait que le gouvernement fédéral n'a pas actuellement de véritable politique culturelle. « Il n'y en a jamais eu sous le gouvernement précédent. C'est ça qu'on essaie de définir », soutient-il. M. Bouchard reprend ainsi les arguments utilisés par M. Mulroney pour justifier l'attentisme de son gouvernement dans le dossier de la souveraineté canadienne dans l'Arctique et qui consistaient à renvoyer la faute aux libéraux.

M. Bouchard reconnaîtra que le gouvernement précédent n'avait pas été totalement inactif. Il y a par exemple une politique de contenu canadien à la télévision qui n'a toutefois pas toujours été respectée. Ce qui manque surtout, c'est une politique d'ensemble, assortie des budgets correspondants. Cette politique, on y travaille, et, d'ici peu, un mémorandum sera présenté au Conseil des ministres, précise-t-il sans indiquer de date toutefois. Cette politique générale sera complétée de politiques sectorielles. Déjà celle de l'édition a été adoptée en juillet dernier. Celle pour le film est sur le bureau du ministre. D'autres pourraient suivre.

Le gouvernement a des choix à faire et il y aura des débats qui pourront générer certaines tensions, convient M. Bouchard. Cela ne l'inquiète nullement car, le consensus étant déjà fait sur la nécessité de protéger la culture canadienne, il ne reste à débattre que des moyens. Comme partout, ces débats se font en tâtonnant, répond-il à l'opposition qui voudrait monter en épingle ces tensions.

Plusieurs questions se posent au gouvernement qui devra se demander si, en matière de culture, le gouvernement peut être coercitif. Sans répondre définitivement, il n'écarte pas que, paradoxalement, un gouvernement conservateur réponde oui à cette question et choisisse d'être interventionniste.

À cet égard, la politique de l'édition mise au point par Marcel Masse qui l'a précédé aux Communications plaît assez à M. Bouchard qui la voit comme une sorte de modèle pour les autres secteurs. Dans les secteurs du disque, du film, du livre par exemple, il est anormal que des intérêts étrangers contrôlent les industries qui diffusent la réalité culturelle canadienne.

Les politiques dans le secteur culturel ne doivent pas nécessairement exclure les Américains, note M. Bouchard qui souligne au passage que tous les pays, y compris les États-Unis, ont, en matière culturelle, des politiques protectionnistes. Ce qu'il faut rechercher, c'est que les industries culturelles canadiennes puissent continuer à refléter l'identité canadienne et contribuent à définir et développer cette identité.

D.20

Le Canada veut conserver son identité

BRIAN MULRONEY

Extraits du discours du premier ministre du Canada prononcé mercredi dernier à l'Université de Chicago.

LORSQUE j'ai annoncé le 28 septembre au Parlement que notre gouvernement entreprendrait des démarches en vue de conclure une nouvelle entente commerciale avec les États-Unis, mon objectif était la création d'emplois et la prospérité économique. Cette annonce faisait suite à la déclaration que le président Reagan et moi-même avions faite à Québec en mars dernier, à savoir que nous convenions d'explorer tous les moyens possibles d'aplanir et d'éliminer les obstacles aux échanges bilatéraux entre nos deux pays.

Le Canada est encouragé par la réponse des États-Unis, exprimée d'abord par le président Reagan en septembre et ensuite, le mois dernier, par le secrétaire d'État, M. Schultz. Les objectifs que nous poursuivons dans les pourparlers commerciaux sont très clairs :

1) Raffermir et étendre notre accès aux marchés;

2) Établir un meilleur ensemble de règles pour le règlement des litiges, afin d'en arriver à un plus haut degré de certitude et de prévisibilité et, ainsi, de créer un regain de confiance favorable à l'investissement, à l'expansion, à la modernisation et à la spécialisation;

3) Livrer une concurrence franche et loyale, autant sur les marchés américains que sur les marchés internationaux;

4) Affronter les besoins d'adaptation qui découlent non seulement de la concurrence que nous livrent les États-Unis, mais aussi des impératifs d'un marché mondial où la compétition est extrêmement vive.

Notre but, en somme, est d'améliorer les revenus, les possibilités d'emploi et les niveaux de vie des deux côtés de la frontière.

Si nous et nos partenaires américains ne parvenons pas à un arrangement qui permette d'atteindre ces objectifs, alors il n'y aura pas d'entente. Notre souveraineté politique, notre dispositif de programmes sociaux, notre lutte contre les disparités régionales, notre identité culturelle unique et notre caractère linguistique particulier constituent l'essence même de notre nation. Ils ne feront pas partie des enjeux de ces négociations.

M. Brian Mulroney

Le Canada est un pays bilingue; juridiquement et, de plus en plus, dans les faits. Notre caractère bilingue est une des raisons pour lesquelles les gouvernements fédéral et provinciaux subventionnent directement la promotion de la culture; d'où l'existence de règles spéciales à l'égard de notre secteur culturel dans la législation sur l'investissement Canada. Quand viendra le moment de discuter des meilleures règles commerciales pour les industries culturelles, il faudra que vous compreniez que notre souveraineté culturelle est tout aussi vitale dans notre vie nationale que notre souveraineté politique. Et comment pourrait-il en être autrement pour nous, car votre population est dix fois la nôtre ?

Le Canada et les États-Unis sont des démocraties souveraines distinctes. Chez vous, le dispositif de sécurité nationale recouvre un plus grand nombre de domaines que chez nous; au Canada, c'est le dispositif de la souveraineté culturelle qui en recouvre plus large que chez vous. Malgré les inquiétudes que soulève toujours la perspective du changement, je suis convaincu que les Canadiens appuient fermement nos efforts en vue de négocier une nouvelle entente commerciale avec les États-Unis.

Certains se demandent, tant au Canada qu'aux États-Unis, si une telle entente pourrait être adoptée par le Congrès, où la tendance protectionniste semble de plus en plus forte. À ces sceptiques, et en fait aux membres du Congrès aussi, je voudrais rappeler l'ampleur de l'enjeu du commerce bilatéral entre nos deux pays.

Le commerce des biens et services entre nos deux pays s'est chiffré à près de $ 150 milliards US l'an dernier; il n'y a pas deux autres pays au monde dont les échanges bilatéraux soient aussi élevés. C'est 50 % de plus que le commerce entre les États-Unis et le Japon, et c'est plus que votre commerce total avec les 10 pays du Marché commun réunis. Plus de quatre millions de travailleurs, des deux côtés de la frontière, vivent directement du commerce bilatéral entre nos deux pays. Ce serait donc une erreur pour les membres du Congrès, les gens d'affaires ou les travailleurs américains de sous-estimer l'importance des liens économiques avec le Canada.

Nous sommes bien davantage que des partenaires économiques. Nous partageons ce grand continent; et nous partageons son environnement que nous avons conjointement la responsabilité de protéger, tant le sol que les eaux et l'air. Les gouvernements, les particuliers et une foule d'institutions privées et publiques coopèrent de part et d'autre de la frontière dans une multitude d'entreprises, pour le plus grand bien de nos deux pays et, dans certains cas, de l'humanité. Nous sommes partenaires au sein de NORAD et alliés dans l'OTAN. Cette relation, qui est tellement avantageuse pour nos deux peuples et qui est un si bel exemple pour le monde, ne peut prospérer dans une atmosphère de protectionnisme économique.

Car l'histoire nous enseigne que lorsque le protectionnisme surgit dans une région du monde, il suscite des représailles dans une autre. L'esprit de clocher, en matière économique et politique, conduit à un nationalisme étroit et à des mesures discriminatoires. Le protectionnisme en matière de commerce conduit à l'isolationnisme politique. Je sais que le président Reagan partage ces vues, et je reprends ses propres paroles : « Le protectionnisme est destructeur. »

À l'heure où plus de 300 projets de loi protectionnistes sont à l'étude au Congrès, tous ceux qui croient qu'il serait avantageux de libéraliser davantage le commerce mondial doivent prendre position. Des deux côtés de la frontière, il faut opposer une meilleure idée aux forces destructrices de l'isolationnisme et du chacun pour soi. Cette meilleure idée, c'est d'aller de l'avant, et non à reculons; c'est de renforcer et d'améliorer le lien de commerce bilatéral le plus important au monde; c'est d'essayer de négocier une nouvelle entente bilatérale qui sera pleinement compatible avec nos obligations mutuelles aux termes du GATT.

Le Canada et les États-Unis sont de bons voisins. Nous avons été inspirés par un héritage commun d'institutions démocratiques, par la garantie de l'égalité de tous devant la loi et par un objectif commun dans nos rapports internationaux : promouvoir la paix et préserver la liberté.

Le nouveau partenariat que nous envisageons est source d'inspiration et d'espoir. Que deux États souverains du continent puissent conclure une nouvelle entente économique donnerait à nos peuples respectifs la possibilité de vivre une vie plus satisfaisante, dans la sécurité et la prospérité en tant que Canadiens et en tant qu'Américains. Je suis convaincu que la richesse de notre amitié et l'excellence de nos liens bilatéraux sera le meilleur gage de succès si nous convenons ensemble de nous lancer dans cette audacieuse entreprise.

Selon l'ex-ministre des Finances

Le libre-échange sera particulièrement favorable au Québec, moins à l'Ontario

PAUL DURIVAGE

Le libre-échange sera particulièrement favorable au Québec tandis que l'Ontario a raison de s'inquiéter, a soutenu M. Jacques Parizeau, au cours d'une allocution présentée devant la section montréalaise de l'Association des économistes de Montréal, hier midi.

Selon l'ex-ministre des Finances du Québec, aujourd'hui professeur à l'Institut d'économie appliquée de l'École des hautes études commerciales de Montréal, la complicité entre le secteur public, très développé au Québec, et l'entreprise privée permet en effet d'envisager la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis avec beaucoup d'enthousiasme.

« L'émergence des entreprises mixtes constitue pour notre secteur industriel un net avantage dont il ne faut pas minimiser l'impact. Nos petites et moyennes entreprises, qui ont développé leurs exportations à la faveur de la faiblesse du dollar canadien depuis 1976, peuvent ainsi acquérir maintenant des réseaux de distribution aux États-Unis, dont les coûts sont trop élevés pour elles seules », a-t-il expliqué.

M. Parizeau a souligné comment cette structure d'entreprise était particulière au Québec. Des statistiques de 1982 dénombraient ainsi quelque 130 entreprises mixtes au Québec, à comparer avec 17 en Alberta et 13 en Ontario. « On pense,

M. Jacques Parizeau

bien sûr, à la Caisse de dépôt et placement, mais Soquia, Soquip, la Société générale de financement et, éventuellement Hydro-Québec, sont autant de partenaires pour les entreprises exportatrices. »

À son avis, la revente de société d'État au secteur privé, comme c'est le sort réservé à Soquip par le nouveau gouvernement libéral, ne le contredit aucunement : « Il est normal que l'on dispose d'entreprises si on veut en acquérir d'autres, sans quoi le holding prendrait des proportions gigantesques. »

Il répond aux préjugés populaires que le Québec a une productivité insuffisante pour compétitionner avec les États-Unis, que c'est une donnée statistique trompeuse basée sur quelques secteurs particulièrement mal en point, comme la bonneterie, et que, hormis ceux-ci, la productivité au Québec est à niveau satisfaisant.

De même, pour le coût de la main-d'oeuvre : « Les écarts monstrueux qui existaient entre le Québec et les États-Unis à ce chapitre ont été nivelés avec la baisse du dollar canadien. » Il estime, par contre, à l'instar de l'économiste Pierre Fortin de l'Université Laval, qu'il faudrait une équivalence de $ US 0.75 pour avoir la parité avec l'Allemagne de l'Ouest.

La multiplicité des centres de production comme facteur de hausse des prix de revient ne fait pas ombrage non plus à son optimisme : « Chacun de ces centres qui produisent souvent une grande variété de produits, bénéficiera au contraire de l'ouverture de son marché pour concentrer leur production sur un seul bien et réaliser des économies d'échelle. »

En fait, même les secteurs mous comme le textile et la chaussure, s'ils ne bénéficieront pas nécessairement de cette ouverture, n'en subiront toutefois pas les contrecoups que prévoient les plus pessimistes : « C'est avec les États-Unis que l'on prône une libéralisation des échanges, et non avec les pays à faible coût de main-d'oeuvre. Or, les Américains sont aussi peu compétitifs que nous, dans les secteurs mous. »

Par contre, l'Ontario serait particulièrement vulnérable : « Les réticences de l'Ontario sont justifiées. On se demande ce qui adviendra à long terme de leur industrie automobile, apparue à cause des difficultés douanières et maintenue par l'entente canado-américaine sur l'automobile. Rappelons que cette industrie représente de façon directe et indirecte près de 25 % des emplois de la province », a-t-il déclaré.

Un autre élément qui l'inquiète pour l'Ontario est l'importance qu'ont prise les entreprises multinationales. Il prévoit en effet que celles-ci, qui se sont établies en dehors des États-Unis pour échapper aux clapets douaniers, seront tentées de recentraliser leurs activités.

À son avis, il importe d'entreprendre les négociations avec les États-Unis dans un esprit positif et non sur la défensive, comme cela semble présentement le cas : « Il est grossièrement exagéré de dire que le Canada perdra son indépendance dans l'établissement de politiques fiscales ou sociales. Il pourrait par contre être restreint dans sa politique monétaire et la manipulation des taux de change par les taux d'intérêt.

D.22

Le cinéma canadien fait la cour aux producteurs d'Hollywood

Contrairement à d'autres provinces, le Québec n'a rien à mettre en vitrine.

JEAN ROBI

Roland Ladouceur: «À Los Angeles, nous sommes au centre de l'action.»

par Jean-Charles Neault

Ici, il faut s'essuyer les pieds avant d'arpenter les trottoirs. Pas de mégots, pas de papiers, pas de saletés. Les magasins se nomment Yves Saint-Laurent, Louis Vuitton, Emmanuel Ungaro, Abercrombie et Fitch. C'est là, en plein cœur de la richissime Beverly Hills où Mercedes, Jaguar, Rolls scintillent sous le soleil californien, que Film Canada Center a établi son quartier général.

Juste à côté, Hollywood. Tous les matins, Roland Ladouceur s'en va faire du lobbying auprès des bonzes de la Fox, Universal, MGM, Columbia, Warner ou Home Box Office: il vend non seulement des films de l'Office national du film mais de la co-production, de la distribution et d'innombrables invitations à venir filmer au Canada.

L'après-midi, Roland Ladouceur réintègre ses bureaux, épluche *Variety* et *The Hollywood Reporter*, les deux quotidiens de l'industrie cinématographique, lit des scénarios, établit des contacts. Pour un producteur en mal d'argent, il cherche des débouchés pour un film.

Cent dix-sept films tournés au Canada en 1980, 56 l'an dernier. Tous les improvisateurs en cinéma sont disparus en laissant derrière eux une tonne de navets, certes, mais aussi du personnel, de l'équipement, des labos et tout un réseau de communications et de bureaux de liaisons entre le Canada et les É.-U. Film Canada Center est l'un de ceux-là...

«Ici, à Los Angeles, nous sommes au centre de l'action et de l'information», dit Roland Ladouceur, directeur exécutif de Film Canada Center, à Los Angeles depuis près de trois ans. «Nous avons le mandat d'établir un lien constant avec l'industrie du cinéma américain.

«Un producteur canadien ne peut pas rester un mois ici, poursuit-il. Alors, nous travaillons pour lui. Tâter le marché, organiser des rencontres, etc. Ce n'est peut-être pas grâce à nous que *Si cette planète vous tient à cœur* a gagné un Oscar, mais nous avons joué un rôle extrêmement important...»

Film Canada Center est en contact avec des bureaux et des organismes provinciaux en Ontario, en Alberta, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique. Chacun de ces bureaux entretient des liens constants et envoie toute sa documentation à Los Angeles: guides de tournage, de dépistage; films publicitaires, dépliants et brochures. Ce matériel est disponible sur place où l'on retrouve en plus, une vidéothèque et des bureaux.

Qu'est-ce que le Québec a à offrir? Ladouceur se sent soudainement gêné et ne peut que montrer quelques annuaires d'associations cinématographiques québécoises. «C'est très maigre comparé aux autres provinces, constate-t-il. Le Québec n'a rien pour inciter les producteurs étrangers à y aller. Pas de manuel de tournage, pas de service de *scouting*, presque pas de publicité. Bien sûr, la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), grâce aux efforts de Maurice Saint-Pierre, fait son gros possible à Montréal. Mais il n'y a pas l'équivalent des autres provinces», dit-il. Souvent, les réalisateurs ont besoin d'extérieurs de la vieille Europe. Immédiatement, ils sautent à Bruxelles ou Paris. «Moi, dit Ladouceur, je les invite à aller dans le Vieux-Montréal. Il y a tout: les enseignes françaises, le décor, les calèches. Ils se disent intéressés et veulent voir. Je n'ai rien à leur montrer ici.»

Récemment, la Colombie-Britannique s'est payée un cahier publicitaire spécial dans *Hollywood Reporter*, étalant tous les services (production, post-production, agences, studios, effets spéciaux, lieux de tournage...) qu'offre cette province aux producteurs. On y rappelle que *The Grey Fox*, *The Thing*, *Quest for Fire*, *LaRuffian* et *Eureka* ont tous été tournés en Colombie-Britannique. L'Alberta a rafraîchi la mémoire des Américains de la même manière: *Superman III*, *Draw*, *Next to Last Train Ride*, *Finder's Keepers*... proviennent de cette province.

Mais rien pour annoncer que *Hotel New Hampshire*, *The Race to the Pole*, *Once upon a Time in America*, *Pygmalion* sont passés par le Québec en cours de route.

«Je suis allé à Montréal deux fois, dit Ladouceur. J'ai rencontré Drapeau, Bernard Landry, l'APFQ (l'Association des producteurs du film du Québec) et je leur ai vendu la salade.

«La première fois, le maire Drapeau m'a dit: Monsieur Ladouceur, on est en train d'étudier quelque chose. On a un sujet et ça va être bien fait avec un film et un manuel de présentation. Il y a combien de temps pour ça? Deux ans! répond-il.

En attendant... Tous les matins, Roland Ladouceur se rend à Hollywood, Canada sous son bras... sans le Québec! ■

de la formation et du perfectionnement de ressources humaines, une caution morale qui garantit que l'entreprise québécoise est viable et que le projet sera réalisé selon les deux premières ou encore un soutien politique plus formel. L'appui pourra aussi se traduire par une prise de participation financière au projet ou par des interventions plus centrées sur la recherche et le développement, tel un soutien à la réalisation de tests de performance, d'études de profitabilité ou à la mise au point d'innovations technologiques portant sur des produits susceptibles de percer des marchés déjà identifiés. L'accueil au Québec des intervenants susceptibles d'influencer favorablement la prise en charge d'un projet par une société québécoise compétente très souvent la gamme des interventions dont nous venons de faire état.

En somme, la coopération économique internationale du Québec, outre qu'elle renforce les liens institutionnels avec d'autres partenaires internationaux et s'applique à rechercher l'intérêt mutuel dans la mise en œuvre de projets, se caractérise d'abord et avant tout par sa capacité d'adaptation aux besoins exprimés par les milieux d'affaires québécois dans les efforts qu'ils consentent en vue de développer leurs marchés extérieurs. Cet outil stratégique a fait ses preuves au cours des dernières années et il y a lieu d'en développer l'utilisation tout en consolidant notre philosophie d'intervention actuelle.

Ainsi, afin de répondre aux attentes et besoins exprimés par les milieux d'affaires, le gouvernement du Québec entend:

- resserrer et élargir les liens privilégiés de coopération et de collaboration avec ses principaux partenaires économiques, autant chez les pays développés qu'en développement, par la mise en œuvre d'accords de coopération, de missions de prospection à haut niveau et d'identification de projets industriels dans lesquels les gouvernements sont parties prenantes ou jouent un rôle accessoire (adjudication, financement, contrôle);
- mettre au point des modes d'intervention et de collaboration plus articulés avec les organismes internationaux économiques à vocation régionale ou universelle, qui assurent le financement de projets internationaux et appuient les pays en développement dans la mise au point de plans de développement et de règlement de la dette;
- poursuivre et développer, selon les besoins, son aide en matière de financement complémentaire des exportations afin de donner aux firmes québécoises des chances au moins égales de décrocher leur juste part de projets internationaux.

LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS: UN CAS PARTICULIER

Les États-Unis occupent une place prépondérante dans les relations commerciales internationales du Québec, notamment en raison de la valeur des échanges bilatéraux et de la diversité des produits échangés entre les deux partenaires.

Dans de telles circonstances, il va de soi que la plupart des problèmes de nature commerciale qui affectent les exportations du Québec se posent aussi avec les États-Unis.

A) Le contexte

Le volume des échanges Québec-États-Unis ne permet pas d'expliquer l'ensemble du contentieux commercial entre les deux partenaires. D'autres facteurs doivent être pris en compte.

De façon générale, les chefs d'entreprises et les milieux d'affaires américains perçoivent les gouvernements canadiens comme étant plus interventionnistes que les gouvernements américains.

Certaines politiques canadiennes ont cependant pu contribuer à l'émergence d'une telle perception. C'est le cas en particulier pour la politique de « canadianisation » des entreprises opérant au Canada, qui a donné lieu à la mise sur pied au cours des années '70 de l'Agence canadienne d'examen des investissements étrangers (FIRA), et pour la politique nationale de l'énergie. Il convient de rappeler ici que le gouvernement du Québec s'est opposé de façon constante à ces politiques fédérales.

Les sociétés canadiennes, par ailleurs, sont perçues de façon contradictoire par les gens d'affaires américains.

D'une part, même si les échanges sont nombreux et les pratiques d'affaires assez semblables, les Américains considèrent les compagnies canadiennes comme des sociétés étrangères lorsque les importations causent un problème soit réel, soit perçu comme tel. D'autre part, comme les entreprises canadiennes font les frais de l'ensemble des formalités douanières et administratives liées à la réalisation des ventes aux États-Unis, les gens d'affaires américains ont largement l'impression de transiger avec des sociétés locales.

Une telle situation devrait forcer les compagnies canadiennes et les associations professionnelles de gens d'affaires à adopter le même comportement que leurs concurrents américains, notamment en matière de lobbying. Or il n'est pas évident que les exportateurs aient compris toute la signification de leur position particulière aux États-Unis.

Ainsi, compte tenu de l'importance des États-Unis comme partenaire commercial du Québec, les sociétés québécoises devraient consacrer plus de ressources à une action directe de lobbying, plutôt que de se fier uniquement aux formes traditionnelles de représentation diplomatique. La concentration du commerce avec les États-Unis souligne également la nécessité d'une présence active du gouvernement du Québec à Washington. Elle faciliterait l'accès au réseau d'information de la capitale américaine et permettrait d'ajuster le point de vue gouvernemental à la défense de certains particuliers des entreprises et des associations professionnelles de gens d'affaires québécois.

Les initiatives québécoises permettraient d'ajuster les moyens d'action en fonction de l'évolution du système de lobbying américain. Celui-ci a connu au cours des quinze dernières années un développement fulgurant en raison notamment des changements survenus dans la structure du pouvoir au Congrès avec l'abandon du système de séniorité qui concentrait une grande partie du pouvoir législatif entre les mains de quelques individus occupant des postes-clés. En même temps, on assistait à la montée des comités d'action politique suite au renforcement et au contrôle du financement des partis politiques. Ces comités sont devenus un moyen privilégié des groupes de pression de toute nature pour influencer les décisions du Congrès dans le sens de leurs intérêts, souvent étroits et régionalistes.

L'accent du discours américain de politique commerciale s'est déplacé, au cours des années '70, de la libéralisation des échanges internationaux vers la notion d'équité dans la concurrence. On ne parle plus de « free trade » mais de « fair trade ». Les facteurs qui ont amené ce changement sont nombreux, qu'il suffise de mentionner la concurrence très forte offerte par les pays nouvellement industrialisés, l'existence de stratégies industrielles concertées dans plusieurs de ces pays de même qu'au Japon, et le déficit commercial croissant des États-Unis, joint au déclin de l'industrie lourde américaine. Ce phénomène comporte des conséquences importantes pour nos exportateurs.

Les producteurs américains sont de plus en plus sensibles à la concurrence étrangère et sont prêts à scruter la compétition pour déceler le moindre soupçon de concurrence « déloyale ». On veut en fait uniformiser les règles du jeu commercial pour mettre tous les joueurs sur le même pied: c'est le concept du « level playing field ». Poussée à l'extrême, cette attitude peut aller jusqu'à remettre en cause l'existence de différences socio-économiques entre les États-Unis et le Canada qui sont fondées sur une histoire et une géographie différentes et, partant, tout aussi légitimes dans un cas comme dans l'autre. Ainsi, ce ne sont pas seulement quelques programmes de subventions qui sont contestés

comme ce fut le cas récemment en rapport avec nos exportations de bois d'oeuvre, mais le respect de toutes les formes publiques. Le Québec est préoccupé par cette attitude nouvelle et sait désormais qu'on devra tenir compte de cet aspect dans les discussions devant mener à une intégration économique croissante avec les États-Unis.

B) Les relations avec les États

Les problèmes d'accès auxquels doivent faire face les produits canadiens et québécois ne résultent pas uniquement des décisions du gouvernement fédéral américain mais également des politiques de développement économique mises de l'avant par les États. Ainsi, certaines législations du type « Buy State », qui s'inscrivent au Buy America Act, ont freiné les exportations québécoises de plusieurs groupes. Il serait sans doute dans l'intérêt mutuel du Québec, des autres provinces canadiennes et des États qui sont des clients et des fournisseurs importants, de conclure un accommodement de réduction ou, à tout le moins, d'harmonisation de ces politiques qui sont sous leur contrôle direct et qui constituent des entraves au commerce.

Dans cette perspective, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada a évolué graduellement vers des préoccupations de nature économique. La signature d'accords de vente ferme d'électricité et d'énergie de pointe permet d'illustrer le rôle de promotion et d'harmonisation des intérêts que peuvent assumer de tels mécanismes.

C) La libéralisation des échanges avec les États-Unis

L'accès au marché américain est un objectif majeur de la politique commerciale canadienne. Les facteurs économiques qui sous-tendent encore aujourd'hui l'objectif canadien sont tout aussi présents, sinon davantage, au plan québécois. En effet, plusieurs des secteurs industriels canadiens qui font problème sont ceux là même qui se sont établis au Québec pour desservir le marché canadien, l'effet de la protection tarifaire de la National Policy.

Il ne fait pas de doute que des segments importants de secteurs comme le textile, le vêtement, la bonneterie et le meuble ne pourraient résister que difficilement à la concurrence américaine. À ce propos, il faut noter que les secteurs moins canadiens ne sont pas l'apanage exclusif du Québec et que l'Ontario entre autres, devra faire face au même type de défi suite à l'ouverture du marché canadien. Il ne fait également pas de doute que l'occasion historique de placer l'ensemble de l'industrie manufacturière du Québec dans un contexte de concurrence continentale ne doit pas être manquée. La période d'ajustement et les clauses de sauvegarde qui accompagnent inévitablement les accords commerciaux devront toutefois nécessairement être conçues de façon à faciliter la restructuration nécessaire des secteurs moins compétitifs de l'industrie secondaire.

Sur le plan interne, des programmes d'ajustement limités dans le temps s'appliquant aux entreprises aux travailleurs et aux régions, devraient être mis en place pour adoucir les dislocations inévitables et favoriser l'émergence et la croissance de nouvelles entreprises pour mettre à profit les conditions nouvelles du marché continental. Notons ici que l'accord de libre-échange récemment conclu entre Israël et les États-Unis prévoit une période de transition de dix ans, tout comme l'intégration de l'Espagne et du Portugal au Marché Commun européen.

Ministère des Relations internationales, Le Québec dans le monde. Le défi de l'interdépendance, p. 44-46

D.23 (suite)

1. LES ÉTATS-UNIS

A) Les principes directeurs

Tant par leur proximité géographique que par leur puissance, leur niveau de développement, leur dynamisme dans tous les secteurs de la vie sociale, culturelle et économique et les liens que les unissent au Canada, les États-Unis apparaissent comme un pays de première importance pour l'avenir de la collectivité québécoise.

Le Gouvernement entend donc y accorder une attention privilégiée dans le développement de sa politique internationale. Il le fera en appuyant son action sur quatre principes directeurs.

En premier lieu, le Gouvernement reconnaît qu'une partie substantielle des relations entre le Québec et les États-Unis est due à l'initiative d'individus et de groupes privés. Ses interventions devront tenir compte de ce facteur.

Le Gouvernement entend soutenir les échanges qui se développent entre le Québec et les États-Unis au niveau de l'initiative privée, dans la perspective des intérêts du Québec en Amérique du Nord.

En deuxième lieu, le caractère ouvert et décentralisé de la société américaine, la nature du régime fédéral américain, les traditions de coopération qui existent à divers niveaux entre le Canada et les États-Unis, rendent nécessaire l'établissement de liens entre le Québec et les États américains dans les domaines de leurs compétences.

Le Québec entend développer une coopération institutionnelle avec les États américains lorsqu'elle lui permettra d'apporter des solutions aux problèmes qui découlent de l'interdépendance nord-américaine.

En troisième lieu, le Gouvernement reconnaît que les intérêts de la société québécoise sont globalement affectés par la proximité et l'influence des États-Unis. Le Gouvernement estime que le Québec doit profiter du dynamisme des États-Unis, de leur richesse culturelle et économique, pour assurer son propre développement.

Le gouvernement du Québec entend donc développer sa politique à l'égard des États-Unis dans tous les domaines, qu'il s'agisse de relations commerciales, de coopération scientifique, d'échanges culturels et sociaux ou de transferts de technologies. À cette fin, il compte se doter de mécanismes de gestion qui lui permettront de développer ses relations avec les États-Unis d'une manière intégrée en y associant toutes les agences de l'État et en consultation étroite avec les intervenants du secteur privé.

Enfin, en quatrième lieu, le Gouvernement estime que les relations du Québec avec les États-Unis doivent tenir compte de l'action du gouvernement canadien en direction de ce pays.

Le Gouvernement se propose donc de participer activement à toutes les instances bilatérales canado-américaines dans la mesure où ses intérêts seront concernés et proposera au gouvernement fédéral de procéder à des consultations régulières sur les principaux dossiers qui conditionnent les relations du Québec avec les États-Unis.

B) Les politiques

En tenant compte des principes directeurs qui viennent d'être évoqués, le Gouvernement entend donner la priorité aux relations du Québec avec les États-Unis dans cinq domaines principaux : la science et la technologie, les relations commerciales et financières, les problèmes environnementaux, les échanges culturels et les programmes d'information.

Dans le domaine de la science et de la technologie, le gouvernement du Québec mettra sur pied divers programmes visant à faciliter les échanges de connaissances et de technologies de pointe qui permettront aux institutions et entreprises québécoises de participer aux progrès les plus récents des États-Unis dans ces domaines.

Toutes les régions des États-Unis seront visées par ces mesures, mais le Gouvernement accordera une attention particulière aux régions de Boston, de New York, d'Atlanta et de la Californie.

Le Gouvernement favorisera l'établissement de programmes de coopération scientifique entre universités québécoises et américaines.

Pour soutenir cet effort, le Gouvernement envisagera, entre autres mesures, d'affecter des conseillers scientifiques au sein de son réseau de délégations aux États-Unis.

En deuxième lieu, le Gouvernement accordera une attention vigilante aux relations commerciales et financières entre les États-Unis et le Québec, et les encouragera par tous les moyens, mais selon ses priorités internes de développement.

Il se penchera en particulier sur le problème du libre échange entre le Québec et les États-Unis. Cette question a été abordée dans la section consacrée aux relations économiques internationales.

Le Gouvernement poursuivra activement sa politique de ventes de surplus d'électricité aux États-Unis.

Dans la section consacrée à la politique internationale en matière d'environnement, l'importance de situer l'action du Québec dans un contexte nord-américain est soulignée.

Le Gouvernement développera progressivement, en coopération avec le gouvernement canadien, une stratégie d'ensemble et à long terme pour freiner la prolifération des sources de pollution en Amérique du Nord.

En quatrième lieu, le Gouvernement intensifiera les relations culturelles du Québec avec les États-Unis, non seulement pour y faire mieux connaître la culture québécoise, mais aussi pour que la société québécoise profite des apports de la culture américaine. Le Gouvernement entend poursuivre, par ailleurs, son action en faveur du développement des études américaines au Québec.

Le Gouvernement poursuivra les échanges entre les institutions d'enseignement et de recherche, maintiendra les programmes actuels d'aide aux communautés francophones, notamment celles de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane et, enfin, coopérera avec les groupes intéressés à la promotion de la langue française.

Enfin, le Gouvernement fera mieux connaître le Québec aux États-Unis par des programmes d'information dans le but de soutenir l'action des intervenants privés et publics qui cherchent à établir des liens avec des partenaires américains.

Pour réaliser ces politiques, le Gouvernement soutiendra plus activement les relations entre intervenants privés québécois et américains dans le cadre de missions diverses, qu'elles soient commerciales ou culturelles.

Il attache, par ailleurs, la plus haute importance à sa participation aux institutions communes comme la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, ou aux mécanismes bilatéraux comme l'accord Québec-New York, qui permettent aux dirigeants québécois et américains d'agir efficacement dans des domaines où les intérêts convergent manifestement comme l'environnement, l'énergie, ou le commerce de certains produits. La signature de la Charte des Grands Lacs fournit un autre instrument de coopération du Québec avec les États d'une région appelée à devenir de plus en plus importante pour le Québec.

Ministère des Relations internationales, Le Québec dans le monde..., p. 76-77

Une culture... française vue par Daniel Lavoie

« Je crois au fait français : c'est une façon d'éviter que le monde ressemble aux États-Unis à la grandeur de la planète. C'est justement en gardant des identités culturelles fortes qu'on va offrir un contraste à cette homogénéité américaine sans bon sens.

« Quand je parle comme ça, j'ai l'impression que ça fait collège jésuite, alors que la chanson française devrait être moderne et avant-gardiste. Il y a 100 millions de francophones dans le monde, c'est un public important, non ? À partir du moment où tu choisis de vivre ici, il me semble que tu dois défendre la chanson française dans toute la modernité de la chose, sans folklore. On peut être bien ici sans que ce soit bêtement nationaliste. Ton pays peut être différent. On aime voyager parce que les autres nous apportent quelque chose de différent. Le jour où tout le monde va se ressembler, on va rester chez soi et on va avoir l'air d'une grande gang d'épais, qui va penser la même chose, écouter la même chose, manger pareil. Je défends la chanson française pour la différence. »

Lorsque je lui demande quelle musique il écoute aujourd'hui, Daniel Lavoie me cite plusieurs noms éparpillés (« dans mon métier, il faut se tenir au courant »), mais finit par avouer qu'il est un mordu du classique, de la musique chorale de Bach et de Handel, cantates, oratorios, et puis de Ravel, Debussy et des œuvres pour piano de Chopin.

« Beaucoup de jazz, aussi. Bill Evans, qu'on retrouve souvent dans ma musique. Evans, c'est un mélange de spirituel et de romantique, avec énormément de tendresse et de douceur qui parle à ton âme. C'est tellement bon à écouter ! », lance-t-il d'une voix vibrante.

Lavoie déplore que les jeunes n'aient aucune culture musicale. « Je les comprends, ajoute-t-il, ils ne sont pas rendus là et l'industrie les limite dans leur goût, insulte leur intelligence. Mon fils de 11 ans adore le *heavy metal*. Pour lui, *Jump* (de Van Halen), c'est la chanson du siècle ! Que veux-tu que j'y fasse ? Mais je l'ai entendu, l'autre jour, fredonner un air de Bach . . . Ah, si le public s'ouvrait autant aux cantates de Bach qu'à Bruce Springsteen ! » . . .

Daniel Lavoie.

Le Devoir, 1985-10-19

Nos géants du pétrole

par Julien Béliveau

INDICE des remous que son utilisation provoquerait tout au long du XXe siècle, en 1860 le baril de pétrole brut de Pensylvanie coûtait $9.59; en 1920, le prix avait baissé à $1.80 et, 50 ans plus tard, il était toujours au même niveau.

Le 16 décembre 1973, le prix du pétrole flambait jusqu'à $17.00 le baril. Pour la première fois, l'Occident devait modérer son insatiable appétit d'hydrocarbures. Rien ne serait plus jamais pareil, ni pour les géants du pétrole, ni pour les simples consommateurs.

Spécialiste des questions énergétiques, M. Pierre Foster explique (1) l'impact des gestes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur l'industrie canadienne du pétrole. Entre 1947, année de la découverte de Leduc en Alberta, et 1973, le débat sur les questions pétrolières s'était limité au pays aux traditionnels paramètres canadiens: la politique nationale de l'énergie devait-elle s'appliquer à toutes les provinces canadiennes ou devait-on laisser l'est du Canada s'approvisionner, à meilleur prix, de pétrole étranger? Le problème fut résolu de façon typiquement canadienne: un pipe-line serait construit de l'Ouest vers l'Ontario et toute cette région consommerait du pétrole des Prairies. À l'est d'une ligne Ottawa-Sarnia, on utiliserait du pétrole vénézuélien, moins cher que le pétrole albertain.

Chez les géants du pétrole, les premiers chocs vinrent de l'attitude nationaliste du gouvernement libéral de M. Lester Pearson. On commençait à parler de contrôle canadien des ressources naturelles. Ceux qui étaient visés ne savaient plus trop comment se défendre. Imperial Oil, l'aînée des «grandes soeurs» décide de changer son image: «Le baril le plus profitable, c'est celui que nous économisons». Pas tout à fait, de dire l'auteur car, «prêcher la conservation pour une compagnie pétrolière, c'est comme si une prostituée prônait la chasteté; autant d'invitations qui mettraient l'un comme l'autre en faillite».

Outre l'histoire d'Exxon au Canada, l'auteur retrace celle de Gulf, de Texaco (ses cadres n'auraient qu'un mot à la bouche: NON!) et de Shell, un organisme rompu à la diplomatie. Ces compagnies sont les plus visibles dans les provinces de l'ouest, mais il y a aussi les Mobil, Chevron et Amoco. Ces dernières sont moins connues du grand public, mais sont par contre celles qui se sont le plus impliquées dans la recherche de nouveaux champs pétroliers dans la région de West Pembina en Alberta.

La chronique des géants du pétrole canadien se doit d'inclure, noblesse oblige, la carrière fulgurante de M. Robert Blair, de «Nova, an Alberta Corporation», quelques-uns des faits et gestes de M. Jack Gallagher, de la Dome Petroleum, ainsi qu'une description de M. Maurice Strong, ex-p.-d.g. de la Power Corporation et enfant chéri de l'establishment d'Ottawa, personnage unique. «Lorsque Dieu créa Maurice Strong, il en cassa aussitôt le moule». Le livre raconte de façon des plus intéressantes les tractations qui entourèrent la création de Pétro-Canada et ses difficultés pour se faire accepter à Calgary.

Un chapitre est tout à fait remarquable sur la lutte pour l'acquisition de la Husky Oil, de la famille Nielsen. Pétro-Canada veut l'acheter et retient les services, comme conseiller, d'un membre du conseil d'administration de Husky. Ce genre d'approche irrite au plus au point le fondateur de Husky, qui se tourne vers l'Occidental Petroleum et lui offre d'acheter sa compagnie. Marque de l'intensité de la bataille qui s'en suivit, en une période de 20 minutes, les actions de la Husky passent de $4.75 à $35.75. Occidental et Pétro-Canada seront cependant tous les deux perdants: alors que les horions pleuvent, la Nova, de M. Blair, achète en douce sur le marché boursier environ 35% des actions votantes de Husky et subtilise la proie. Une défaite qui laissera un goût d'amertume dans la bouche du p.-d.g. de Pétro-Canada, l'ex-fonctionnaire, M. William Hopper.

L'histoire des grands du pétrole au pays, c'est aussi l'histoire de ceux que l'OPEP a enrichis entre 1973 et 1980: MM. Frank McMahon, Bobby Brown, John Masters, Van Wielingen, J.C. Anderson et plusieurs autres. C'est aussi la place et le rôle du gouvernement de l'Alberta: le livre nous présente d'ailleurs M. Peter Lougheed et ses principaux collaborateurs, MM. Merv Leitch, Lou Hyndman et Don Getty.

On ne peut parler de pétrole sans décrire brièvement les endroits que fréquentent ses magnats. Comme le dira un ancien directeur du nec plus ultra, le Petroleum Club de Calgary, parlant de deux autres clubs privés: «Le Professional est pour les ingénieurs et géologues de deuxième classe; quant au «400», c'est pour les vendeurs et les gens de deuxième et de troisième classe».

Un dernier chapitre est consacré à cette région du Canada qui fait un peu figure de «parvenue» parmi ces géants, la région de Terre-Neuve. Vingt années de prospection frustrante, des dépenses d'exploration atteignant presque le milliard de dollars, pour aboutir, à la fin de 1979, à la découverte de gisements de plus d'un milliard de barils de pétrole, dans les champs pétrolifères d'Hibernia, à plus de 300 km de St. John.

■

Le livre a été écrit en langue anglaise avant que ne soit présenté le Programme national de l'énergie et avant que les taux d'intérêt ne flambent: tous les figurants apparaissent donc en excellente santé, ne vous en surprenez pas. Remarquablement bien écrit et présenté, il s'avère une excellente façon de comprendre l'industrie du pétrole au Canada avant qu'elle ne soit agitée de toutes les convulsions qu'elle a connues au cours des 12 derniers mois. Un livre à lire avant de s'attaquer à l'analyse du Programme national de l'énergie.

---

(1) **Les géants du pétrole**, par Pierre Foster, EdiCompo Inc., Ottawa, 1982. 341 pages. $18.95. Publié originalement en langue anglaise en 1980 sous le titre *The blue-eyed sheiks*.

Petit survol documentaire

« TELECOMMUNICATION » DESIGNE TOUTE TRANSMISSION, EMISSION OU RECEPTION DE SIGNES, SIGNAUX, ECRITS, IMAGES, SONS OU RENSEIGNEMENTS DE TOUTE NATURE, PAR FIL, RADIO OU PAR UN AUTRE PROCEDE ELECTROMAGNETIQUE OU PAR TOUT PROCEDE OPTIQUE OU TECHNIQUE[1].

Jusqu'à la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'étendue du pouvoir militaire et politique était souvent subordonnée à la rapidité de transmission des messages sur de grandes distances. Des messagers à cheval et des postes de relais bien organisés assuraient les moyens les plus rapides de livraison des messages verbaux ou écrits, alors que des phares installés sur le sommet des collines servaient à donner l'alarme ou à transmettre la nouvelle du siècle. On rapporte que l'association bancaire des Rothschild aurait fait une belle rafle en employant des pigeons voyageurs pour faire connaître l'issue de la bataille de Waterloo à ses succursales de plusieurs capitales européennes.

On entend souvent dire que le télégraphe électrique, qui fit son apparition vers 1850, a été le premier mode pratique de télécommunication. D'après la définition citée plus haut, deux autres modes sont donc antérieurs à l'invention du télégraphe électrique. L'héliographe, utilisé pour envoyer des messages codés par la lumière réfléchie du soleil, fut conçu par les Grecs il y a plus de deux mille ans et survécut jusqu'à son remplacement par les radiocommunications au XX[e] siècle; le sémaphore, qui fut utilisé sous forme primitive pendant la Guerre américaine de l'indépendance, a poursuivi sa carrière jusqu'à ce que les installations de télégraphie électrique se généralisent.

Après la télégraphie, d'autres modes de télécommunication suivirent à des intervalles d'environ vingt-cinq ans : la téléphonie dans les années 1870; les radiocommunications au début des années 1900; la radiodiffusion et la radiotéléphonie dans les années 1920; la télématique dans les années 1970. Concurremment, la capacité des radiocommunications a connu une grande extension au cours des vingt dernières années par suite du développement des réseaux à micro-ondes et des systèmes de transmission par satellite. Chaque nouveau mode a, tour à tour, exercé une grande influence sur la manière dont les gens vivent.

Le terme « télématique » ou « téléinformatique » est relativement nouveau. Il est né de l'intégration graduelle en ces dix ou quinze dernières années des technologies de la télécommunication et de l'informatique. Pour la plupart d'entre nous, la télématique est un « produit » occasionnel de consommation qui intervient, par exemple, lors de nos transactions bancaires ou quand nous réservons un billet d'avion. Mais il faut savoir qu'elle joue aussi un rôle-clé dans de nombreuses branches de l'industrie et que son importance y sera encore plus grande dans l'avenir.

Le profane qui aborde des problèmes de nature technologique est exposé à s'y perdre devant la profusion des termes techniques et le jargon des initiés. Pour la plupart, ces termes ont été inventés pour désigner de nouvelles techniques ou de nouveaux dispositifs qu'il était impossible de décrire en langage simple. Posons, en principe, que le profane appelé à prendre des décisions sur d'importantes questions découlant de l'avènement de nouvelles techniques et de nouveaux dispositifs n'a pas à en connaître le mode d'application ou de fonctionnement. Il doit cependant être au fait des possibilités offertes et de ce qu'il en coûterait. Dès lors, il lui suffit de savoir que chacun des perfectionnements acquis dans le domaine de la télécommunication tient à l'accroissement de la capacité de transmission. Par exemple, la transmission des signaux vocaux, à commencer par le téléphone, nécessite une plus grande capacité que celle des signaux télégraphiques à émission manuelle. Un signal de télévision nécessite presque la même capacité que 1 800 circuits de conversation bidirectionnels et il doit être transmis sur de hautes fréquences, au moyen d'ondes hertziennes ou par câble coaxial. Les câbles à armure extérieure qui contiennent plusieurs câbles coaxiaux peuvent transmettre jusqu'à 90 000 conversations dans les deux sens ou jusqu'à 50 signaux de télévision. Un grand nombre de récepteurs de télévision pour foyers ne peuvent, de nos jours, assurer que 12 canaux THF; mais certaines compagnies de télé-

1 Bill C-16 - Loi sur les télécommunications [art. 2(1)], adopté en première lecture le 9 novembre 1978. Cette définition est plus vaste que celles qui figurent dans certaines lois actuelles.

D.26 (suite)

distribution offrent d'ores et déjà jusqu'à 35 canaux grâce à l'utilisation d'un convertisseur. On pourra, dans un avenir rapproché, augmenter sensiblement ce nombre si les besoins l'exigent. Il n'est plus possible de distinguer, comme on le faisait il y a dix ou quinze ans, entre les technologies de la télégraphie, de la téléphonie, de la radiocommunication et de l'informatique. Elles interviennent toutes, à des degrés divers, dans presque chaque mode de télécommunication, soit en combinaison, soit en concurrence : ce qui sape à la base la structure des télécommunications instaurée au cours des cent trente dernières années.

La géographie et la démographie du Canada sont telles que non seulement la souveraineté mais aussi l'existence même du pays étaient tributaires à l'origine de moyens de transport efficaces et, par la suite, de télécommunication. C'est sans doute ce qui a incité le Canada à faire œuvre de pionnier dans ce domaine. Le premier câble télégraphique sous-marin de l'Amérique du Nord a été posé en 1852 entre le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard ; la première conversation téléphonique dans l'histoire du monde a été acheminée en 1876 entre Brantford et Paris (Ontario) sur des lignes de la Dominion Telegraph Company ; les premiers signaux radio transatlantiques, résultant de recherches subventionnées dans une large mesure par le gouvernement du Canada, ont été captés à Terre-Neuve. Le Canada est le premier pays du monde à avoir établi un système national de satellites de télécommunication en utilisant des satellites géostationnaires ; système qui est encore le plus important du genre.

Notre pays occupe la première place dans le monde en ce qui concerne la capacité totale des installations de télécommunication de presque tous les genres (abonnés au téléphone par rapport à la population totale ; récepteurs de radiodiffusion par rapport à la population totale ; nombre des canaux de radiodiffusion accessibles par ménage et par câble ; enfin, abonnés à la télédistribution par rapport au nombre total de ménages). Pour la plus grande partie, la qualité technique des services assurés par le Canada ne le cède à aucun autre pays.

Peut-être a-t-on trop insisté sur les répercussions sociales qu'auront les nouveaux services du fait de l'évolution des technologies ; si oui, sur un aspect seulement : l'accessibilité immédiate. Nous avons acquis la conviction que des décisions de principe doivent être prises sans tarder si l'on ne veut pas que le Canada se laisse distancer par les autres pays évolués dans l'exploitation de la technologie télématique. S'il est vrai que la prochaine génération aura accès, tout simplement en appuyant sur des boutons, à toutes les informations disponibles sur ce qui se vend dans le commerce ou sur ce qui est désirable du point de vue social et culturel, il importe d'élaborer des politiques visant à faire en sorte que ces informations ne soient pas seulement d'origine étrangère. S'il est vrai que la naissance de nouveaux procédés technologiques fera vraisemblablement basculer la balance du pouvoir dans la fabrication des matériels électroniques et la réalisation de nouvelles formes de production et de traitement de l'information, ou de logiciel, la nécessité s'impose de stimuler le développement de la recherche et de la capacité industrielles au Canada dans ce nouveau domaine prometteur.

C'est en tenant compte de ces considérations que nous avons examiné la structure actuelle et future des industries de la télécommunication et de l'information au Canada ; croyant qu'à défaut de mesures concrètes elles seront dominées par des intérêts étrangers ou paralysées par l'importation de produits fabriqués ailleurs qu'au Canada. Dans le secteur manufacturier de l'électronique, le déficit de la balance commerciale est d'un milliard et demi à deux milliards par année, et il va en augmentant. On prévoit que la demande de nouveau matériel auxiliaire et terminal s'accroîtra considérablement au cours des quelques prochaines années, d'où perte d'emplois si nous devons nous en remettre aux produits importés. Des possibilités semblables s'offrent à l'industrie canadienne de l'information par la mise au point du logiciel, sans lequel il sera impossible d'assurer les nouveaux services découlant de nouvelles techniques et de nouveaux systèmes.

Le Canada et la télécommunication, p. 1-3

La télématique

Il se peut que certains lecteurs ne soient pas familiers avec le titre que porte le présent chapitre. Précisons donc que le mot « télématique », dont l'usage se répand de plus en plus, désigne « cette nouvelle discipline née de la rencontre de deux techniques de pointe issues de l'électronique : la télécommunication et l'informatique ». Ajoutons, par acquit de conscience, que l'informatique s'entend de la technique du traitement automatique de l'information. De toutes les technologies qui connaissent un essor rapide de nos jours, celle de la télématique présente sans doute la plus grande menace pour la souveraineté canadienne, tant sous ses aspects culturels que commerciaux.

A ce propos, le Conseil des sciences du Canada précise[1] :

> « Les techniques progressent à un tel rythme que les experts de l'industrie ne suivent qu'avec difficulté.
> « Les progrès réalisés aboutissent à de nouvelles entreprises. Ils seront introduits soit de façon ordonnée afin de procurer des avantages maximaux aux couches diverses de la société canadienne, soit sous forme d'une marée de produits et de services venant de l'étranger.
>
> Il faut que les décisionnaires à tous les paliers considèrent les avantages qui pourraient et devraient revenir à l'industrie canadienne, et les incidences favorables sur l'embauche et l'épanouissement culturel au Canada : il leur faudra prendre des mesures dès maintenant afin d'assurer une mise en œuvre ordonnée de la nouvelle technologie, ouvrant ainsi de larges débouchés à l'industrie canadienne, tout en étant acceptable pour la population. »

Tout le domaine de la télématique fait l'objet d'une documentation si abondante qu'il est difficile d'éviter les clichés. Mais il en est un que nous nous devons d'évoquer : les pays riches d'aujourd'hui sont ceux qui ont su profiter de la révolution industrielle du XIX[e] siècle ; les pays riches de demain seront ceux qui, au XX[e] et au XXI[e] siècle, tireront tout le parti possible de la révolution de l'information. Ce sont des intérêts étrangers qui, à l'origine, ont bénéficié au Canada de la révolution industrielle et c'est ce phénomène qui a engendré une économie dite « de succursales ». La possibilité s'offre désormais au Canada, mais pas pour longtemps, d'utiliser la révolution télématique à son profit et nous croyons qu'il doit, dès maintenant, adopter des politiques et prendre des mesures pour éviter que ses services dans ce domaine — installations, matériel, logiciels, informations — se développent sous le régime des « succursales ».

Il nous faut évoquer l'évolution technique de l'ordinateur au cours des vingt-cinq dernières années. En 1971, on disait ceci[2] :

> « Les ordinateurs les plus récents sont un million de fois plus rapides que la calculatrice de 1944, et leurs vitesses de fonctionnement se sont multipliées par 200 entre 1955 et 1965. Un ordinateur qui occupait 1 000 pieds cubes en 1955 n'exigeait plus que 100 pieds cubes en 1965, et le coût d'un million d'additions passait de 10 dollars à 2 cents. »

De nos jours, un élément en plastique de l'épaisseur d'une plaquette mesurant 10 sur 15 cm peut stocker plus d'informations que l'annuaire téléphonique de Montréal. En 1970, il en coûtait un cent pour enregistrer un caractère sur un disque d'ordinateur, alors qu'en 1975 ce coût était tombé à un centième de cent.

La fabrication de circuits électroniques prend aujourd'hui la forme de microcircuits unitaires imprimés sur la face de pastilles de silicone. Citons à ce sujet un document publié en Angleterre[3] :

> « Le nombre de composants qu'on peut réunir sur une pastille de moins d'un quart de pouce de côté est passé de 10 à 100 000 et il va encore en augmentant, alors que le coût par composant est tombé de cinq livres environ à moins d'un dixième de penny.
> « Une pastille de microcircuit peut contenir tous les circuits logiques d'un petit ordinateur qui, il y a quelques années à peine, auraient coûté des milliers de livres. Il s'agit du microprocesseur qui permet de recourir à l'automatisation

1 La télématique : information de la société canadienne. Un exposé de la situation. Conseil des sciences du Canada. Ottawa (Octobre 1970, pp. 11-12).

2 Univers sans distances, op. cit., pp. 118-119.

3 Communiqué émanant du 10 Downing Street, le 1er juin 1978.

sur une échelle sans précédent et de confier de plus en plus à des machines l'exécution de tâches fastidieuses et répétitives dans l'industrie et le commerce. Le microprocesseur peut effectuer des opérations arithmétiques : il peut être programmé de façon à pouvoir faire des travaux faciles, sans surveillance, comme dans le cas d'une machine-outil à commande numérique, et il peut manipuler l'information tout comme une machine à traiter la copie. »

Cette déclaration faisait suite à la présentation à des ministres britanniques du film intitulé *Now the Chips are Down*, réalisé par la British Broadcasting Corporation (BBC) et qui avait passé au réseau national de télévision en mars 1978. Ce film s'attache surtout à démontrer l'influence qu'exerce la technique des microcircuits sur la situation de l'emploi, sujet qui déborde le cadre de notre mandat. On y évoque, par exemple, le cas de la compagnie Volvo de Suède qui remplace une usine d'automobile où travaillent 1 100 personnes par une usine automatisée qui ne comptera que 18 employés. On y montre aussi un entrepôt, entièrement automatisé, où seul l'ordinateur sait où sont entreposées certaines boîtes : un aveugle à qui un ordinateur lit un livre à haute voix ; un quadriplégique qui conduit par la parole sa chaise roulante. Toutefois, les conclusions qui se dégagent de ce film sous le rapport de la télématique sont nettement visées par notre mandat et nous y reviendrons plus loin.

L'attention portée à la télématique dans *Univers sans distances* devait inciter le gouvernement fédéral à instituer le Groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada. Les résultats de ses travaux ont été publiés en 1972[4] dans un rapport en deux tomes ayant pour titre : *L'Arbre de vie*. Le gouvernement fédéral, reconnaissant l'importance des recommandations contenues dans ce rapport, publiait environ un an plus tard un Livre vert[5] dont l'avant-propos renferme le passage suivant :

> « Dans le présent Livre vert, le Gouvernement du Canada expose ses vues touchant les principes et les objectifs d'une politique nationale de la téléinformatique. Ce document ne constitue donc pas l'énoncé d'une politique définitive ; il a été conçu comme base d'une discussion positive avec les autorités provinciales et tous ceux que préoccupe l'évolution de cet important secteur. »

Cela se passait il y a environ cinq ans et demi, mais cette « politique nationale » n'a pas encore vu le jour. *L'Arbre de vie* contient 39 recommandations formelles (et certaines « suggestions »), dont 36 s'adressent au gouvernement fédéral. On a pris des mesures dans quatre cas. Les dispositions prises dans cinq cas ont plus tard été abandonnées. Dans 24 cas, rien n'a été fait. On proposait que le ministère des Communications soit le « chef de file » en matière de télématique. Au lieu d'adopter cette proposition, le gouvernement créait un comité interministériel qui serait le haut lieu en ce domaine. Ce comité était aboli au début de 1978.

Le Canada, qui était nettement en avance sur les autres pays au début des années 70, a pris un retard, pas très considérable, mais suffisant pour retenir instamment l'attention. Le 6 décembre 1978, le Premier ministre de Grand-Bretagne faisait une importante déclaration de principe. Les mesures prévues comprenaient : le lancement d'une campagne de sensibilisation visant à atteindre 50 000 décisionnaires-clés par tout le pays dans trois ans ; la création, en 1979, de 3 000 postes de formation supplémentaires à l'intention des programmeurs et des analystes de systèmes ; l'affectation de 55 millions de livres ($132 millions) à un projet d'application du microprocesseur ; la prise de différentes mesures en vue d'encourager l'application intégrale des nouvelles innovations technologiques à un coût qui, au cours des trois années suivantes, atteindrait les 100 millions de livres ($240 millions). En France, le Conseil des ministres décidait le même jour d'affecter 2,25 milliards de francs ($625 millions) à un programme quinquennal visant à placer la France, au cours des dix années suivantes, au premier rang des pays évolués en mesure de produire le matériel et de maîtriser le développement des applications de la télématique et prévoyant l'affectation des fonds nécessaires à cette fin. Les mesures immédiates comprenaient : le lancement d'un programme d'éducation et de formation en télématique dans les écoles, les collèges et les universités ; la création d'une agence chargée d'assurer le développement et la diffusion des connaissances sur les applications de la télématique ; l'affectation de fonds au financement de la politique industrielle sur l'utilisation de la télématique. Les dépenses totales sur une période de douze mois se chiffraient par six milliards de francs ($1,83 milliards).

En 1977, le gouvernement suédois créait un comité avec mission de faire enquête sur la vulnérabilité de la société informatisée (le Sarberksetskommitten) qui faisait paraître dernièrement le premier d'une série de rapports[6]. Ce comité est d'avis que l'informatisation de la société est inévitable et que l'utilisation de réseaux de données informatisés contribue à la vulnérabilité des sociétés modernes hautement industrialisées : que le niveau de vulnérabilité est inacceptablement élevé et qu'il s'accentuera à défaut de mesures correctives. Selon le rapport, les facteurs les plus importants qui régissent le degré de vulnérabilité sont : la concentration des systèmes ; la dépendance sur les pays étrangers ; la dépendance sur une poignée de spécialistes ; le caractère hautement confidentiel de certains genres d'information. Le comité suédois soutient que les activités terroristes et autres actes criminels, les menaces,

4 L'Arbre de vie, Information Canada, Ottawa, 1972.

5 *Principes directeurs d'une politique canadienne de téléinformatique — Exposé du Gouvernement du Canada*, Information Canada, Ottawa, 1973.

6 La traduction partielle des rapports suédois qui contient ce paragraphe est [illegible] autorisation d'Interpublic, novembre 1978. © Victoria and Albert Institute of Computer Sciences, Londres.

les sanctions et les faits de guerre deviennent possibles ou sont facilités par ces facteurs de vulnérabilité et que le niveau actuel de vulnérabilité en Suède tient principalement à l'absence d'une politique nationale et à la négligence du gouvernement à effectuer une évaluation complète des conséquences et des risques inhérents à un tel degré d'informatisation. La proximité du Canada et des Etats-Unis, et le volume croissant des données qui traversent la frontière, rendent la souveraineté de notre pays dans ce domaine beaucoup plus vulnérable que dans le cas de plusieurs autres pays.

Voilà, pour l'essentiel, la problématique à laquelle il nous faut nous attaquer sans plus de retard.

Systèmes vidéotex

Les systèmes vidéotex permettent d'accéder par le truchement des réseaux télématiques à l'information stockée dans des banques de données et de la recevoir, au bureau ou à la maison, grâce à un téléviseur modifié. Avant d'entrer dans la description du système vidéotex canadien, baptisé Télidon, voyons rapidement où en sont la mise au point et la commercialisation du vidéotex à l'étranger.

Le ministère britannique des Postes a conçu un système, dénommé *Prestel*, qui est soumis à des essais poussés dans trois centres urbains. En France, un système semblable, l'Antiope, qui fait appel à des procédés technologiques quelque peu différents, fera bientôt l'objet d'essais commerciaux. En Allemagne occidentale, le système Prestel, qui a pris le nom de *Bildschrimtext*, est expérimenté sous licence : aucune décision ferme n'a cependant été prise à son sujet. Au Japon, le vidéotex a reçu le nom de *Captan*. Les informations utilisées à l'occasion de ces divers essais, et dont le volume ne cesse de croître, proviennent de « fournisseurs d'informations » indépendants qui décident si le consommateur doit ou non payer pour les données et, le cas échéant, fixent le montant à payer. Aux Etats-Unis, il se fait une étude de faisabilité dont les participants comprennent Time Inc., Encyclopædia Britannica, McGraw-Hill, RCA et Xerox ; le groupe Insac, élément du service de développement du *British National Enterprise Board*, possède les droits exclusifs de commercialisation du système Prestel aux Etats-Unis.

Au Canada, le Télidon, conçu par le Centre de recherches sur les communications du ministère fédéral des Communications, est un système bidirectionnel. Il possède certaines caractéristiques qui, de l'avis général, représentent une nette amélioration sur tout système semblable conçu jusqu'ici dans le monde. Il offre notamment une plus grande souplesse et une plus grande possibilité d'adaptation aux différents modes de transmission et l'image visuelle en est nettement meilleure. Télidon sera mis à l'essai sur plusieurs marchés au cours de 1979. L'Alberta Government Telephones, l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario, Telecâble Vidéotron (compagnie de télédistribution de Montréal) et le Manitoba Telephone System, dans le cadre des expériences qui se poursuivent à Elie, Manitoba, sur la transmission par fibres optiques, entreprendront des essais en service réel. Le 14 février 1979, Bell Canada annonçait que son programme Vista serait lancé cette année dans Ottawa-Hull, Montréal et Toronto. En phase initiale, Vista fera appel à un système mis au point par la Northern Telecom et moins coûteux que Télidon, mais l'utilisation future de Télidon est à l'étude. Cette première phase, pour laquelle plusieurs organismes indépendants fournissent des banques de données élémentaires, permettra à Bell de sonder le marché quant au genre d'informations à offrir. Le Manitoba Telephone System envisage aussi d'offrir cet été un service semblable à Prestel afin de sonder le marché de l'information mais, tout comme dans le cas de Bell Canada, l'introduction future du système Télidon est à l'étude.

Si le Canada veut exploiter le Télidon avec succès à l'étranger, où plusieurs systèmes ont déjà fait leur apparition sur le marché ou sont en voie de développement, il va de soi que le gouvernement fédéral doit apporter un stimulant efficace sous diverses formes. Premièrement, l'introduction du système suscitera un marché de plus en plus important de matériel auxiliaire et terminal au Canada. Bien que certaines estimations de l'ampleur de ce marché soient probablement optimistes, il semble qu'une incitation financière relativement minime faciliterait la mise en place d'un dispositif de production à grande échelle dont la valeur serait beaucoup plus importante et créerait plusieurs milliers de nouveaux emplois pour les Canadiens. Deuxièmement, des moyens efficaces de commercialisation doivent être établis, avec l'aide du gouvernement, dans le secteur privé. Troisièmement, des mesures doivent être prises d'urgence pour favoriser la création non seulement du logiciel nécessaire à la programmation des composants techniques du système, mais aussi du contenu des banques de données dont le Télidon dépendra pour se tailler un marché. Il est à noter que, quoi qu'il arrive à Télidon, des systèmes semblables apparaîtront sûrement qui favoriseront du même coup l'importation d'informations et de techniques étrangères. Si le Canada néglige d'établir pour le système Télidon un marché qui serait le ressort des exportations, il se produira une perte grave d'emplois dans l'industrie de la main-d'œuvre engagée dans le développement des logiciels technologiques et télématiques.

Recommandation 22 :

Le gouvernement fédéral devrait favoriser avec vigueur l'élaboration de plans axés sur la fabrication et la commercialisation du système d'information Télidon et du matériel auxiliaire. Cette action devrait probablement revêtir la forme d'une entreprise en commun comportant une participation importante du secteur privé et des investissements de la part du gouvernement fédéral et de certains gouvernements provinciaux. Elle pourrait aussi fort bien supposer le recours à des « instruments choisis » dans les domaines de la fabrication et de la commercialisation. Le ministère des Communications devrait assumer le rôle de chef de file dans la poursuite de cette ligne de conduite.

Le Canada et la télécommunication, p. 63-68

D.27

Les yeux du ciel

Les satellites sont devenus le moyen miracle de surveiller les icebergs, le développement des récoltes, les incendies de forêt, les pertes de chaleur...

La ville de Sherbrooke vue par satellite à 900 km d'altitude.

par Daniel Pérusse

Depuis deux mois, un nouvel oiseau nous regarde: le 1er mars, la Nasa mettait en orbite Landsat 5. Avec ses capteurs mitraillant la planète dans sept longueurs d'onde, son système d'imagerie révolutionnaire, sa «vue» lui permettant de discerner d'une hauteur de 900 km des objets de 30 mètres, le dernier «satellite de la Terre» est l'engin de télédétection le plus puissant jamais catapulté dans l'espace.

En 1972, le premier Landsat américain renvoie vers la Terre des images jamais vues: grands systèmes de failles géologiques, courants marins, plantations, forêts, villes... Synchronisés avec le soleil sur orbite polaire et repassant donc au-dessus d'un point toujours à la même heure et tous les 18 jours, les satellites de télédétection apparaissent soudain comme le moyen miracle pour surveiller la progression des phénomènes terrestres: incendies de forêt, trajectoire des icebergs, développement des récoltes, mouvements militaires...

Au Canada, on n'a pas encore lancé de satellites de télédétection mais toute une industrie s'est développée autour de l'interprétation des clichés Landsat. Créé en 1972, le Centre canadien de télédétection du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources digère quotidiennement les quelque 50 millions de données numériques produites par une seule image Landsat.

Au Québec, le laboratoire de télédétection de l'Université de Sherbrooke est le plus important centre de recherche au pays. «Notre tâche principale consiste à donner un sens à la masse incroyable de chiffres crachés par les satellites. Après 10 ans, on commence à y voir clair. Et la télédétection apparaît comme l'outil de l'avenir pour la gestion des ressources.»

Avec les satellites, en effet, il est non seulement possible de reculer pour mieux voir, mais pour voir différemment: chaque élément terrestre — roche, plante, arbre, construction — réfléchissant de façon caractéristique la lumière du soleil, les capteurs fonctionnant dans diverses bandes enregistrent la «signature spectrale» des corps. Ainsi, la végétation absorbe le rouge mais renvoie le proche infrarouge, l'eau «boit» toute la lumière et apparaît noire, le béton reflète les couleurs. Sorte de «peinture par numéros», les cartes thématiques permettent de distinguer les champs des sols cultivés, le blé du maïs, les feuillus des conifères, les eaux pures des eaux polluées, les quartiers résidentiels des grandes zones commerciales, etc.

À Sherbrooke, on a ainsi tracé une carte de la ville en 10 catégories, précise à 92 p. cent. Avec les satellites les plus récents, on peut même voir l'invisible: les capteurs infrarouges «photographient» la chaleur des objets. On a ainsi étudié les pertes calorifiques de 7000 maisons à Joliette et confectionné la carte thermique de Victoriaville, Magog et Mont-Laurier.

Mais les promesses de la télédétection dépassent de loin ces expériences. Outre la cartographie quasi automatique de régions entières, les applications touchent l'agriculture, la foresterie, les mines. La Commission canadienne du blé étudie présentement les moyens de gagner la guerre commerciale de cette denrée, qui fournit le cinquième de la consommation alimentaire mondiale: grâce aux images des satellites, on pourra prévoir — et ajuster les prix — non seulement de nos propres récoltes, mais de celles des pays clients et concurrents à l'autre bout du monde, comme la Chine et l'Australie. Dans les Prairies, c'est aussi par la télédétection qu'on gère les immenses troupeaux, aiguillant le bétail vers les points d'eau et surtout vers les pâturages qui apparaissent sous-broutés sur les images. Au Québec, le ministère de l'Énergie et des Ressources a commandé une étude très fouillée, en vue du développement minier de la fosse du Labrador, à la nouvelle société de télédétection Digim, associée à la firme Lavalin. De son côté, Hydro-Québec a inventorié par satellite toutes les forêts de la Côte-Nord et prépare un modèle de prévision des crues printanières basé sur l'inventaire du «réservoir» de neige au sol.

Ces chiffres expliquent pourquoi le Canada enverra d'ici 1990 son propre satellite de télédétection dans le cosmos au coût de 300 millions de dollars, Radarsat. Il s'agit cette fois de satelliser un radar qui fusillera activement la planète. Très pénétrantes, les ondes radar transpercent les nuages et permettent l'observation même par ciel bouché, jour et nuit! Principalement destiné à la détection des glaces dans l'Arctique — indispensable à l'exploitation pétrolière — Radarsat permettra aussi de prospecter les gisements de surface. Bénéfices escomptés des trois années de vie de l'oiseau canadien: un milliard de dollars... ■

L'Actualité, 1984-05, p. 125

D.28

Le virage technologique, c'est le retour à la terre!

Le recyclage et les substitutions ont fait s'évaporer notre marché des matières premières.

L'agriculture la plus efficace au monde sera-t-elle la base d'une haute technologie canadienne ?

La véritable technologie de pointe serait... l'agriculture! Propos de fermiers et d'écologistes, diront les chantres de «nos inépuisables richesses naturelles» et les fervents de la science. Eh bien! non. L'avis est du président du Conseil des sciences du Canada, le Dr Stuart Smith. Et la lenteur de la reprise économique au Canada, comparativement aux États-Unis, semble lui donner raison. La dernière récession, explique le Dr Smith, résulte d'une profonde transformation des équilibres économiques.

Historiquement, le Canada a toujours été un producteur de ressources naturelles. Fondamentalement, nous fournissons au reste du monde des minerais, de la pulpe et du papier, de l'énergie et des céréales. Or, ce marché des matières premières est en voie d'effondrement et n'a guère d'avenir. Jusqu'à présent, après une récession, la reprise relançait la demande internationale de produits de base. Mais cette fois-ci, l'économie mondiale est en mesure de croître sans pour autant que le marché des matières premières ne se relève, par suite du phénomène de «substitution».

Ainsi, la plus riche mine de cuivre du Canada est désormais constituée par... l'ensemble des fils et câbles qui relient Montréal à Toronto et qui forment, réunis, un cylindre d'environ un pied de diamètre! Leur remplacement par un faisceau de fibres optiques gros comme le petit doigt permettrait de réutiliser ce cuivre inaltérable à des usages plus nobles. De même, plus de 80 p. cent de l'aluminium consommé aux États-Unis vient du recyclage, et non pas des lingots d'Alcan. Déjà, l'industrie automobile utilise dans chaque voiture plusieurs centaines de livres de plastique renforcé au carbone, aussi solide que l'acier, mais plus léger et à l'épreuve de la corrosion. D'ici quelques années, on n'utilisera plus guère l'acier pour la construction automobile, même pas pour les moteurs: les Japonais croient pouvoir mettre en marché d'ici 10 ans des moteurs de céramique à très haut rendement, sans radiateur, et extrêmement économiques.

Et le papier ? C'est l'électronique qui le menace. D'ici quelques années, pense le Dr Smith, une grande partie de la publicité, des commandes et de la facturation se fera par télématique. L'écran domestique pourrait bien accueillir la majeure partie des petites annonces: un cahier complet de moins, sinon deux, dans chacun des 2000 et quelques quotidiens de l'Amérique du Nord!

Quant au pétrole de l'Arctique ou des sables bitumineux de l'Ouest, il n'est rentable et par conséquent exploitable que si les prix mondiaux sont extrêmement élevés... Il n'y a guère qu'en télécommunications que la science et l'industrie canadiennes sont de niveau mondial.

Alors, l'avenir ? Dans l'agriculture.

«Le monde aura besoin de plus en plus de nourriture. Nous vivons dans un

monde qui a faim. Et si nous ne pouvons pas vendre des aliments, nous serons dans l'impasse.»

Mais il ne s'agit pas d'un simple retour à la terre. On estime au Conseil des sciences que l'agriculture peut constituer la base d'une technologie canadienne de pointe. Le marché agricole est en effet le seul marché domestique assez grand pour développer une industrie chimique et pharmaceutique et un secteur de biotechnologie. Il s'agit, bien sûr, de biotechnologie et de pharmacie animales, le Canada comptant plusieurs fois plus de poulets, de porcs, de bœufs et d'autres animaux que d'habitants! Des médicaments pour animaux, il devient simple de passer à une pharmacie pour les humains. De même, l'informatique peut servir à contrôler avec précision l'usage des grains de semence, des fertilisants ou des pesticides, ou à régler l'irrigation de façon à économiser l'eau.

Le Dr Smith. «Notre agriculture est la plus efficace au monde.»

«L'agriculture canadienne est la plus efficace au monde», explique le Dr Smith. «Les logiciels agricoles pourraient être exportés dans le monde entier.»

La biotechnologie permettra éventuellement d'utiliser des terres actuellement infertiles grâce à des plants nécessitant moins de fertilisants. Les satellites et les radars spéciaux peuvent également déceler les besoins en fertilisants: des pays comme le Nigeria, le Brésil, le Pérou ou l'Inde pourraient être des clients pour cette technologie. «L'agriculture est un des principaux outils de création de la richesse», conclut le Dr Smith.

Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, sera sans doute d'accord et pas seulement par sympathie naturelle. Le secteur de la biotechnologie agricole et l'industrie pharmaceutique sont en effet les principaux domaines que les spécialistes québécois ont identifié à des fins de coopération avec la France. Mais c'est là une tout autre histoire... ●

Le *blues* des Suédois

Goulag bureaucratique ou paradis social-démocrate? La Suède en élections a remué cette question tout l'été.

par VÉRA MURRAY

Où est-il passé, le temps où quiconque se disant «progressiste» ou social-démocrate, même un Robert Bourassa, se devait de faire le pèleri[illegible] de Stockholm? Depuis quelque [illegible], en effet, tout le monde dénigre l'ex-modèle de la social-démocratie: flicage, ingérence de Big Brother dans la vie privée, enfants enlevés par l'État à leurs parents, bureaucratie digne des pays socialistes. «Goulag social-démocrate», a-t-on dit! La palme de ce singulier concours appartient probablement à un professeur québécois qui publiait l'an dernier ses impressions d'un séjour en Suède: «L'État social-démocrate et l'État fasciste de Mussolini reposent sur des fondements étrangement semblables: primauté de l'État et droits dits sociaux, corporatisme ou concentration entre les syndiqués, le patronat et l'autorité... »

J'ose soumettre cette comparaison à un Suédois, un professeur qui connaît bien le Québec. C'est une chaude soirée de fin juin, une de ces soirées rares dans un pays nordique, réservées à la douceur de vivre. Sa langueur d'été fait place à une véritable fureur.

«Complètement hystérique! s'exclame-t-il. Parler d'enfants enlevés par l'État à leurs mauvais parents, sans mentionner toutes les lois qui protègent par ailleurs l'enfant suédois, certainement le mieux protégé du monde, c'est comme les reportages larmoyants de certains journalistes

L'Actualité, 1985-10, p. 77-80, 92

D.29 **(suite)**

Un questionnaire d'école: «Ta mère sort-elle souvent le soir? Pour son travail ou une autre occupation?»

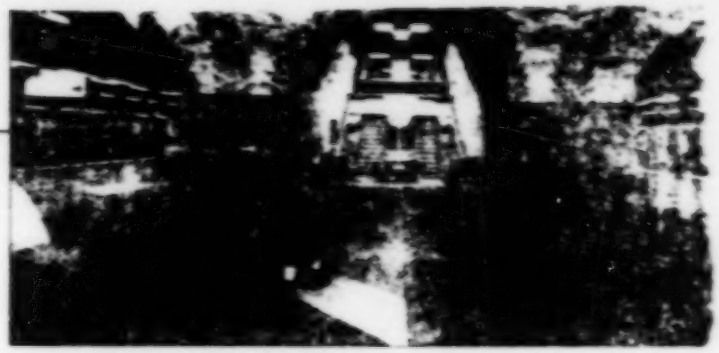

L'art de vivre. Ici, une station de métro de Stockholm.

étrangers sur la loi 101 et les pauvres petits commerçants grecs, ruinés parce qu'ils devaient remplacer leur enseigne, ou sur la frayeur des enfants italiens qui devaient fréquenter illégalement l'école anglaise. Mes amis québécois étaient hors d'eux: nous réagissons de la même façon aux textes sur la Suède, tout en étant les premiers à critiquer les excès du système.»

Partout en Suède j'aurai la même réaction: les dénonciations globales du système sont mal reçues même par les conservateurs et les journalistes de la presse d'opposition. En même temps, on me racontera toutes sortes d'anecdotes qui témoignent d'une irritation réelle contre le système social-démocrate.

Le jour de mon arrivée à Stockholm, au lendemain du solstice d'été qui est la plus grande fête de l'année, on parlait surtout... d'alcool. Une véritable avalanche de diatribes contre le monopole d'État, la bureaucratie au service du puritanisme. Notre Société des alcools, c'est la débauche à côté du système suédois. La bière est classée en trois catégories: 1, 2, 3. Pour la n° 3, une bière à peu près comme la nôtre, il faut se rendre (si l'on a 20 ans) dans des magasins d'État ouverts uniquement aux heures de bureau la semaine, et fermés le samedi et le dimanche! La vente, ainsi que celle du vin et des alcools, se fait au comptoir, par des vendeurs qui arborent des T-shirts avec des inscriptions du genre: «N'abusez pas de l'alcool!». Dans les magasins d'alimentation, on ne trouve que les bières n° 1 et 2, à peine alcoolisées. L'an dernier, le Parlement en a autorisé la vente même en fin de semaine... A Stockholm, il vaut mieux ne pas soulever le sujet le vendredi après-midi, auprès d'un interlocuteur qui s'apprête à faire la queue pour acheter sa bouteille hebdomadaire d'akvavit. Tout comme il n'est pas recommandé de poser des questions sur les services hospitaliers à quelqu'un qui doit attendre plusieurs heures à la clinique externe d'un hôpital.

L'attitude des Suédois vis-à-vis du système social-démocrate mis en place progressivement depuis 50 ans, un économiste suédois l'a appelée le «théorème de l'arbre de Noël». Si on leur demande de choisir, par exemple, entre l'amélioration des soins hospitaliers ou des vacances à Majorque, ils veulent les deux! En d'autres mots, le Suédois trouve normal que son niveau de vie soit le plus élevé d'Europe et que les services de santé lui soient fournis gratuitement.

Par contre, il en a marre d'être l'un des citoyens les plus taxés du monde et d'avoir sa vie réglée par un gouvernement qui veut son bien malgré lui. Il proteste, il rêve de plus de «liberté», c'est-à-dire d'utiliser ses revenus à sa guise, ou simplement d'acheter sa bouteille d'akvavit dans des conditions moins «bureaucratiques». Il n'hésite pas à faire du travail au noir, il répare les voitures de ses voisins sans déclarer le revenu, il paie la gardienne de ses enfants «sous la table». Aux yeux des autorités, tout cela est de la fraude fiscale... D'où la crise actuelle, une

Olof Palme premier ministre: «Nous refusons la loi de la jungle.»

rupture du consensus national, la première fois depuis la montée de l'État-providence dans les années [illegible].

Pourquoi la Suède, petit pays à la périphérie géographique et historique de l'Europe, est-elle devenue un modèle [illegible] les années 1920? (Le premier a présenter la Suède comme le «secret de la société moderne» fut l'Américain Marquis Childs, en 1936.) Pourquoi ce phénomène politique extra-européen: l'arrivée au pouvoir d'un parti social-démocrate — qui allait garder le pouvoir 44 ans, avec un intervalle de 1936 à 1942 au moment où presque partout ailleurs fascisme ou le communisme apparaissaient comme les seules solutions envisageables?

L'obsession du plein-emploi, l'égalité des revenus et du bien-être en général, une donnée historique, bien antérieure à l'État-providence. Au point qu'en Suède et dans les autres pays nordiques la solidarité sociale a cessé, dès les années 50, d'être le monopole des partis sociaux-démocrates. Tous les grands partis politiques supportaient cette idée.

De plus, les Suédois ont perçu traditionnellement l'État comme protecteur plutôt qu'oppresseur. Ils ne le craignent pas et trouvent normal que l'État soit l'instrument de l'élimination de la pauvreté et de l'égalisation des revenus. Des lois et règlements qui provoquent au Québec, en France ou aux États-Unis des débats «de principe» passionnés, sont adoptés en Suède à l'issue de courts débats très pragmatiques.

Toutes ces choses, «fondamentales pour la compréhension du modèle suédois», me les suis fait expliquer par Arne Ruth, écrivain et rédacteur au *Dagens Nyheter*, le plus grand quotidien de Suède. Il est clair que la Suède a souvent servi de modèle pour de mauvaises raisons. Un mo-

D.29 (suite)

L'enfant le plus protégé au monde mais aussi le taux de natalité le plus bas.

dèle qui n'est pas d'une grande utilité parce qu'il faudrait, ailleurs, commencer par changer l'histoire.»

Ainsi, l'ombudsman est une des plus fameuses institutions nordiques, celle qui s'est révélée éminemment «exportable». A Stockholm, je suis allée visiter les bureaux de l'ombudsman pour la justice, le «JO».

«Même le président Marcos des Philippines et le gouvernement d'Afrique du Sud voulaient envoyer chez nous leurs ombudsmans pour un séjour d'études!» me dit Birgitta Hallstrom. Nous avons bien sûr refusé. Décidément, ils n'avaient rien compris à l'institution!»

Le bureau de l'ombudsman pour la justice — il existe, en fait, quatre ombudsmans et 35 avocats — traite environ 3500 plaintes par an, dont à peu près 500 se révèlent «justifiées», c'est-à-dire qu'elles sont basées sur une décision erronée des autorités. Trois ou quatre par an seulement sont portées devant les tribunaux. Dans tous les autres cas, un coup de téléphone du bureau de l'ombudsman au service concerné suffit. Les citoyens ont d'ailleurs trouvé le tour d'obtenir satisfaction: ils menacent d'aller «parler au JO». C'est souvent tout ce qu'il faut pour que les choses s'arrangent.

Dans le cas de l'ombudsman pour la justice, une salle spéciale est réservée aux consultations de dossiers (accessibles au public, y compris les déclarations d'impôt). Elle est utilisée principalement par les journalistes, qui n'hésitent pas à rendre publiques certaines plaintes «pour embêter les bureaucrates».

La providence suédoise, ce n'est pas que des soins de santé, des allocations familiales et des pensions... Le «Catalogue social», un livre rouge que l'État publie au début de chaque année, est un peu plus gros à chaque édition. Il énumère les différents services que le citoyen est en droit de réclamer de l'État sans bourse délier: actuellement, il comporte plus de 100 chapitres, du «a» de *abort* (avortement) jusqu'au «ö» de *överklagan* (plaintes). Entre autres, une subvention-habitation, grâce à laquelle un ouvrier paie pour se loger la même proportion de son revenu qu'un fonctionnaire; des bourses d'études remboursables en 20 ans, sans intérêt; l'enseignement gratuit jusqu'au doctorat; ces prêts garantis par l'État pour les nouveaux mariés; un congé parental de neuf mois à plein salaire pour l'un des deux parents; jusqu'à 30 jours de congé payé par an en cas de maladie de l'enfant, la possibilité pour tout le monde d'obtenir une retraite anticipée avec la quasi-totalité de la pension; une loi garantissant l'égalité des chances et des revenus entre hommes et femmes...

Ce qui rend exceptionnel le caractère de toutes ces allocations n'est pas le montant mais la façon dont elles sont distribuées: tout le monde y a droit, sans *means test*, sans égard à son occupation, à son revenu ou au montant de ses contributions. Même les artistes n'ont pas besoin de manger de vache enragée pour démarrer et, plus tard, touchent souvent de l'aide sociale pour augmenter leur revenu «jusqu'au minimum vital». Il n'est pas non plus un peintre, un sculpteur, un tisserand de quelque valeur qui n'ait pas de commandes pour un immeuble public, un hôpital, une usine.

Même dans le meilleur des mondes, il y a un envers à la médaille. Quand on réforme tout de façon obsessionnelle, on court le risque de «se planter». On interdit la fabrication de soldats de plomb et de jouets de guerre, on défend de conduire avec des sabots, on impose de rouler en plein jour avec les phares allumés, même en ville.

Le dernier congrès du Parti social-démocrate a adopté une résolution réclamant la création de «zones non érotiques» (ne pas confondre avec non érogènes!) dans certains lieux: dans les bureaux, par exemple, tout flirt ou avance sexuelle seraient interdits! Beaucoup de Suédois rirent, mais le quotidien socialiste de Stockholm, *Aftonbladet*, défendit la proposition en éditorial. L'absence de règlements régissant les rapports entre personnes, écrivait le journal, n'accroît pas le domaine de la liberté, bien au contraire; c'est pour l'individu un fardeau dont l'État doit le délester. Il y eut aussi un projet de réforme de la Bible, piloté par le ministre des Affaires sociales, pour rendre le texte plus accessible aux citoyens moins cultivés et plus conforme aux idéaux sociaux-démocrates. Dans la nouvelle version — et, ne parlant pas suédois, je me fie à ce qu'on m'a dit —, Jésus ne transformera plus l'eau en vin, car il ne faut pas encourager la consommation d'alcool...

D'autres interventions de l'État sont nettement moins inoffensives. Par exemple, ce questionnaire envoyé l'an dernier à des femmes suédoises que l'on soupçonnait d'avoir divorcé à l'amiable pour bénéficier d'impôts moins élevés (une personne seule est moins taxée en Suède qu'un couple): «Avec qui passez-vous vos nuits?» demandait-on, entre autres questions délicates. J'ai rencontré une femme dont le fils eut à répondre à l'école à un questionnaire à propos des habitudes de sa mère: «Ta mère sort-elle souvent le soir? Si oui, est-ce pour le travail ou une autre occupation?» L'affaire a soulevé un tollé.

«Ces questionnaires étaient de très mauvais goût, c'est une expérience qui ne se répétera pas», m'a assuré Bo Svensson, qui dirige le Conseil national pour la prévention du crime, incluant la délinquance économique et la fraude fiscale. «De toute façon, financièrement, cela n'en valait pas la peine.» Il ajoute ensuite une phrase que j'ai souvent entendue: «C'était très mauvais pour la réputation du système.»

La réputation du système. Elle paraît vraiment leur tenir à cœur... Pourtant, il semble que les autorités aient «récidivé» dans l'affaire des questionnaires. Car l'efficacité est l'autre obsession de la bureaucratie suédoise, efficacité qui est à la fois une qualité et une menace. L'instrument de Big Brother s'appelle cette fois-ci le *Personnummer*, le numéro personnel d'identification, qui s'ajoute aux chiffres de la date de naissance. Le citoyen est fiché sous ce numéro à l'ordinateur central du Registre de la population et dans tous les registres publics. Tous les renseignements sur un citoyen commencent par son *Personnummer*, un merveilleux instrument pour détecter l'évasion fiscale. Par exemple: un couple divorce «à blanc», la femme vit officiellement dans une maison, le mari, dans une autre; mais la résí-

dence du mari se révèle être la residence secondaire de la femme...

Encore une fois, l'utilisation de plus en plus répandue du *Personnummer* a soulevé de vives réactions. Pour le moment, le gouvernement a mis une sourdine au début en appliquant une recette typiquement suédoise: il a constitué une commission d'enquête.

La presse internationale a largement parlé d'un autre «excès» du système suédois: les enfants enlevés à leurs parents. Chaque année, environ 1400 enfants sont ainsi enlevés pour être confiés aux institutions d'Etat ou à des familles nourricières. En tout, on compte plus de 23 000 enfants dans cette situation, pour une population de huit millions d'habitants. Quand il s'agit de cas où les deux parents sont alcooliques ou drogués, la grande majorité ne conteste pas la décision. Mais on est parfois allé un peu loin dans l'interprétation d'une des idées-clés de la social-démocratie suédoise, qui est de garantir à tout enfant un «développement social favorable»: un enfant a été retiré à ses parents parce qu'ils lui transmettaient des «attitudes antisociales»! Les avocats des parents ont porté l'affaire devant la Commission des droits de l'homme, à Strasbourg, et c'est cette affaire, avec trois ou quatre autres, qui a fait la manchette des journaux étrangers. A la grande fureur des Suédois, qui déplorent qu'on ne dise pas aussi que nulle part au monde les enfants ne sont aussi bien protégés qu'en Suède.

L'an dernier, un des ombudsmans pour la justice a réexaminé plus de 180 interventions et confirmé que l'action des autorités avait été justifiée puisque «l'Etat a une responsabilité vis-à-vis des enfants». «Plutôt que protéger les citoyens contre l'Etat, ont entonné les critiques, le bureau de l'ombudsman est devenu une institution qui protège l'Etat contre des citoyens en colère.» Quant à mon interlocutrice au bureau de l'ombudsman pour les enfants maltraités, Kirstina Fennö, elle estime que les autorités font désormais trop attention: «Il y a beaucoup d'enfants qui continuent à vivre avec leurs parents alcooliques ou drogués, mais qui seraient beaucoup mieux aux soins de l'Etat.»

Cet été, particulièrement beau, toute la Suède a remué ces problèmes, et bien d'autres. Elections obligent.

Jusqu'à récemment, il existait un consensus de tous les partis politiques. Ce n'est plus le cas. Carl Bildt, un des plus brillants membres de l'opposition conservatrice, que j'ai rencontré dans son bureau de l'imposant immeuble du Riksdag, le Parlement suédois, décrit la rupture: «Jusqu'au milieu des années 1970, les partis d'opposition se percevaient — et le disaient tout haut — comme de meilleurs sociaux-démocrates que les sociaux-démocrates eux-mêmes. Pour la première fois, nous avons déclaré: Nous allons faire le contraire des sociaux-démocrates!»

Pourquoi le mot-clé de la campagne électorale a-t-il été le mot «liberté»? Est-elle saisie par le vent libéral (en Suède, le mot *reaganien* serait absurde)? Désire-t-elle rompre avec 50 ans de tradition? La société suédoise était-elle devenue trop autoritaire?

«Autoritaire, non, ce n'est vraiment pas le mot! réplique Carl Bildt. La liberté est devenue un *catchword*, un mot passe-partout, comme l'égalité autrefois... Mais ce n'est pas du tout par hasard si nous parlons de la liberté; c'est une réaction à l'évolution du système, à l'ingérence de l'Etat dans l'économie, au coût ahurissant des programmes sociaux, au nombre excessif de règlements de toutes sortes.»

Le cas le plus flagrant d'ingérence de l'Etat dans l'économie, et celui que conservateurs et libéraux ont le plus vigoureusement dénoncé, c'est celui des fonds salariaux collectifs. Ces fonds régionaux, alimentés à la fois par les contributions des syndiqués et des prélèvements sur les profits des entreprises, investissent dans les sociétés cotées en bourse. En théorie, il s'agit d'assurer la copropriété des entreprises par les travailleurs. En fait, on s'achemine vers d'inéluctables prises de contrôle par les syndicats. Pour l'opposition et pour les milieux d'affaires, ces fonds ont été la goutte qui a fait déborder le vase, la transformation d'un système d'entreprise en système socialiste.

Presque tous ceux à qui j'ai parlé, même les fonctionnaires qui mettaient un zèle presque missionnaire à bien m'expliquer le système, déplorent la disparition de l'«élément humain» dans les services hospitaliers: assignation de chaque citoyen à un hôpital sans possibilité de choix, queues, impossibilité de revoir le même médecin: «Tu peux avoir 15 médecins différents dans l'espace d'un mois!» m'a expliqué, exaspérée, une amie. Le gouvernement cherche à assouplir le système, démarche typique: on est pur et dur à l'extrême, puis sous la pression des consommateurs, on fait des concessions.

L'autre sujet-clé de la campagne a été celui des garderies. Sur un air idéologique bien sûr... La crise s'est ouverte il y a deux ans. Une grande société suédoise a proposé d'ouvrir une garderie «à condition que l'Etat la subventionne». Car il faut dire que «l'Etat-papa» n'a pas les moyens de son affection maternelle! Plus de 80 % des femmes qui ont des enfants de moins de sept ans travaillent; or le quart de ces enfants n'ont pas de place dans les crèches d'Etat ou communales. La réaction du gouvernement: le retrait des subventions aux garderies «gérées dans un but lucratif». Pendant la campagne électorale, les conservateurs ont proposé une indemnité de garde donnée aux parents qui pourraient ainsi décider eux-mêmes. Les sociaux-démocrates les ont accusé de vouloir les femmes «à la cuisine».

Il y a dans le discours des sociaux-démocrates une exaltation, un côté irritant de «possession de la vérité». «Nous refusons la loi de la jungle. Nous trouvons inadmissible qu'on puisse de nouveau en faire l'éloge», déclarait le premier ministre Olaf Palme. Ou le vice-premier ministre Ingvar Carlsson, sur le rapport entre la notion de liberté et de sécurité: «Un social-démocrate considère que la démocratie et la sécurité sont les prémisses de la liberté individuelle: jamais un social-démocrate n'admettra que des gens vivant dans l'insécurité économique sont des êtres libres!»

Une publicité électorale du parti social-démocrate, présentée cet été dans tous les cinémas de Suède, dénonçait la «société égoïste» de ses adversaires conservateurs: un enfant accidenté est refusé à l'hôpital parce que ses parents ne peuvent pas payer; un écolier reste sur sa faim à la cantine parce que son père n'a pas les moyens non plus; des personnes âgées et pauvres sont traitées sans le moindre égard par le personnel d'une salle d'hôpital... Le tout sans nuances, d'un goût assez douteux. «Les gens ne veulent plus de ces analyses en noir ou blanc», m'ont dit plusieurs Suédois.

L'écrivain Arne Ruth publiait récemment un long article sur la Suède, intitulé *L'Automne suédois*. Pour les nordiques, en effet, c'est l'automne et non l'hiver qui est l'envers de l'été: «L'été est le temps où les rêves s'accomplissent. La disparition de la lumière à l'automne, c'est l'effondrement du rêve confronté à la réalité.» Transposée à la situation suédoise actuelle, m'a expliqué Arne Ruth, cette métaphore veut dire que «la *welfare society* est extrêmement exaltante en tant qu'idée mais, dans la pratique, elle est bien différente. La réalisation du rêve amène le contrôle social, le désillusionnement, un épuisement de l'énergie morale...»

N'est-ce pas le problème fondamental de toutes les idéologies, qu'elles ne comptent pas assez avec l'élément humain? Arne Ruth en tire une conclusion surprenante. Contrairement à l'opinion courante, l'Etat-providence engendre l'individualisme, croit-il, en réduisant les contraintes sociales et économiques — la famille, par exemple — qui sont les principaux moyens de contrôle social dans les sociétés traditionnelles. «Ce n'est pas la famille qui reçoit les prestations, c'est l'individu. La logique de la *welfare society* va jusqu'à libérer un enfant de ses parents.»

La pression conservatrice peut-elle renverser la vapeur? A la veille des élections du 15 septembre, Arne Ruth estime qu'une victoire des conservateurs ne changerait rien: «Le système est très stable. Les gens ne s'y opposent pas, ils sont juste blasés. Les conservateurs ne pourraient faire que des changements symboliques. Toute réforme draconienne serait rejetée.» ■

D.30

Suède

Le capitalisme est-il au service de la gauche ?

par Jean-Pierre Dumont

STOCKHOLM (Le Monde) – Il était une fois un petit pays très pauvre qui vivait des exportations de bois et de fer et dont 90% de la population travaillaient dans l'agriculture. Cela se passait en Suède, en l'an 1900. Aujourd'hui, les habitants de cette nation ont un niveau comparable à celui des citoyens des sociétés industrielles les plus développées et 8% seulement d'entre eux sont agriculteurs.

Gouvernée depuis plus de trente ans par des socialistes, la Suède ne figure pas, comme on sait, parmi les régimes économiques de type socialiste puisque 90% de l'industrie appartiennent au secteur privé. Le capitalisme serait-il au service de la gauche ?

M. Beckman, attaché suédois auprès de la Communauté économique européenne à Bruxelles, et M. R. Danaho, économiste français, réunis par le club Etude et action politiques de Paris le 29 mars, ont essayé d'expliquer le secret de ce miracle économique.

Les trois facteurs de la croissance

Depuis un demi-siècle, la production nationale de la Suède s'accroît au rythme de 3% par an avec une régularité étonnante. Les industries mécaniques et électro-mécaniques se sont considérablement développées ; 30% de la production sont exportés ; les salaires sont les plus élevés d'Europe et la redistribution des revenus – mieux, le nivellement – est une réalité : l'écart entre les revenus les plus bas et les plus élevés est de 1 à 140 avant le paiement de l'impôt et il passe de 1 à 30 après le prélèvement fiscal. Avec une production par habitant de 12 274 F en 1965 (9 432 F en France), la Suède arrive au deuxième rang dans le monde après les Etats-Unis.

Les ressources naturelles de la Suède, l'existence d'une population homogène et cultivée, enfin la paix qui y a toujours régné, sont évidemment des facteurs essentiels de l'expansion économique de ce pays, mais ils ne suffisent à expliquer une croissance équilibrée et harmonieuse.

Selon MM. Beckman et Danaho, cette croissance est due à trois autres facteurs déterminants : l'initiative privée, les bonnes relations entre partenaires sociaux et la politique keynésienne du gouvernement qui maintient à la fois une forte demande et la concurrence.

L'économie suédoise est avant tout une économie de marché : l'industrie, les banques et une partie des transports, à l'exception des chemins de fer, appartiennent à des propriétaires privés alors qu'en France ou en Italie les gouvernements de gauche ont créé un secteur public et nationalisé important. Libre concurrence, liberté des prix n'ont pas jusqu'à présent été remises en cause.

Liberté aussi en matière sociale : le gouvernement socialiste ne se mêle pas des problèmes qui se posent dans les entreprises entre ouvriers et patrons. Salariés et employeurs s'entendent et veillent jalousement pour empêcher toute intrusion de l'Etat dans ce domaine. Les salaires minima, la durée du travail, la rationalisation des entreprises, le droit syndical... toutes ces questions sont examinées et résolues par voie d'accord. Dès 1946, le syndicalisme ouvrier acceptait, dans un accord sur l'organisation des sociétés, que l'objectif principal soit d'accroître la productivité des unités de production et ceci au moyen d'un allégement des charges et d'une réduction des effectifs employés. Une telle concertation n'a été possible qu'en raison de la forte implantation syndicale : plus de 50% des chefs d'entreprise sont regroupés dans une association patronale dotée de pouvoirs réels sur ses membres, 93% des ouvriers adhèrent à une confédération syndicale unique ; celle-ci dispose d'une caisse de grève où dorment $160 millions, de quoi organiser une grève générale de deux ou trois semaines mais, à l'exception d'un arrêt de travail de plus d'un mois, dans les années 40, il n'y a eu aucun conflit important en Suède : en 1964, le nombre des journées de travail perdues par suite de grèves était de 4,6 pour mille habitants contre 51 en France (année calme, il faut le souligner).

Toute la politique du gouvernement a pour but de favoriser l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises, admises et voulues par les partenaires sociaux. En Suède, le gouvernement a recours à une véritable stratégie du développement qui tend à éliminer les entreprises marginales et à restaurer sans cesse la concurrence. Trois techniques sont utilisées.

En premier lieu, le gouvernement favorise, par l'impôt et surtout par l'acceptation d'une politique de hauts salaires, les sociétés dynamiques à profit élevé. Plutôt que de fournir des béquilles aux "canards boiteux", les pouvoirs publics exercent des pressions sur les entreprises marginales pour libérer la main-d'oeuvre qu'elles occupent. En 1965, 189 entreprises ont fermé, en 1966, le chiffre atteint 569. Cette mutation s'accompagne de licenciements, mais les chômeurs ne sont pas les victimes d'un "capitalisme sauvage". A peine licenciés, ces travailleurs en transit sont aussitôt invités à suivre des cycles rémunérés de formation pour acquérir un nouveau métier. En Suède, la politique active de l'emploi est une réalité de tous les jours ; c'est sans doute le seul pays où le nombre des stagiaires adultes en formation est plus élevé que le nombre officiel des chômeurs (car des mesures préventives sont adoptées).

D'autre part, les cours de F.P.A. sont constamment adaptés aux besoins : en 1960-1961, 300 nouveaux cours étaient créés et 165 fermés ; en 1962-1963, respectivement 356 et 200.

Enfin, les autorités politiques facilitent l'expansion économique par le système des réserves d'investissement : les entreprises sont autorisées à bloquer 40% de leurs bénéfices pendant les années de vaches grasses et à ne pas verser d'impôt sur ces sommes ; elles peuvent ensuite les investir dans des secteurs déterminés en période difficile.

Selon M. Danaho, la Suède montre ainsi qu'entre le capitalisme qu'on pratique encore dans la plupart des pays et le communisme il existe une troisième voie : celle d'une économie où la propriété privée des moyens de production, le profit et la concurrence sont maintenus à côté d'un secteur commercial en partie régi par des coopératives ; celle d'une économie où le gouvernement pratique une politique sociale, fiscale et financière dont le but est d'assurer une croissance équilibrée et aussi un certain égalitarisme.

Selon M. Grejbine, le succès de la politique suédoise montre que s'il y a un capitalisme de droite, il peut y avoir un capitalisme de gauche.

Des auditeurs ont pourtant souligné qu'il existe actuellement dans le parti socialiste de Suède un fort courant qui réclame des nationalisations et le passage à un véritable socialisme.

Les investissements étrangers aux Etats-Unis

Des dollars qui inquiètent

♦ Prenons au hasard une famille américaine, la famille Smith. Elle habite dans un appartement qui est propriété d'une compagnie d'assurance canadienne. Madame fait ses commissions dans un supermarché appartenant à une compagnie allemande (A & P), française (Grand Union) ou belge (Food Giant). Elle achète ses vêtements dans un magasin anglais (Fifth Avenue, Marshall Field & Company) et retire son argent d'une banque de Hong Kong (Marine Midland). Le mari travaille dans un bâtiment appartenant au Duc de Westminster (le Wells Fargo à Los Angeles) et la famille passe ses vacances en Caroline du Nord dans un village construit grâce à des fonds koweitiens.

Quatre des 50 plus grandes compagnies américaines sont... "étrangères", c'est-à-dire contrôlées à plus de 10 pour cent par des investisseurs étrangers. Qui sont-ils ces étrangers qui, l'an dernier, ont investi au royaume de l'Oncle Sam, $95 milliards de plus que les Américains n'ont investi à l'étranger? Ils sont Japonais, bien sûr, mais aussi Européens notamment Britanniques. Les Canadiens se classent en troisième place quant à la valeur des transactions. Même la Lybie du colonel Khadafi y a d'importants investissements. Et l'on commence, chez nos voisins du Sud, à s'inquiéter de cette politique de la "porte ouverte" de l'administration Reagan. Le royaume du capitalisme serait-il menacé de "colonialisme économique"? Notre collaborateur à Washington, Yves Gilson, fait le point.

par Yves GILSON

Inutile d'aller plus loin. Les Etats-Unis sont devenus un paradis pour les investisseurs étrangers qui viennent faire fructifier chez Oncle Sam les profits gagnés chez eux ou simplement profitent de la politique des portes ouvertes menée par l'adminstration Reagan pour étendre leurs activités. A preuve: les investissements directs venant de l'étranger se sont accrus de 400 pour 100 ces dix dernières années. Entre 1977 et 1985, il y a eu 179 investissements d'au moins 100 millions de dollars chacun. Cinquante-huit ont excédé la barre des 250 millions et 29 celle des 400 millions. Et selon la définition du Département du commerce, 4 des 50 plus grandes compagnies américaines sont considérées "investissements directs étrangers", c'est-à-dire que plus de 10 pour 100 du stock est aux mains d'étrangers: DuPont (22,2 pour 100 canadien), Shell Oil Co (69 pour 100 hollandais), Standard Oil Co (53 pour 100 anglais) et W.R. Grace & Co (12 pour 100 ouest-allemand).

En fait, l'argent étranger coule partout, que ce soit celui d'un constructeur automobile japonais qui construit une usine au Tennessee ou celui d'une banque européenne qui achète des bons d'Etat. Cet argent crée des emplois, participe à la reconstruction de villes, améliore la qualité de vie et alimente l'appétit de l'économie américaine. On estime aujourd'hui que 1 pour 100 du capital américain, 1 pour 100 de l'immobilier et peut-être 5 pour 100 des titres privés ou publics sont aux mains d'étrangers.

Colonialisme économique

Qui investit? Tout le monde, mais principalement le Japon, le Canada et l'Europe. Les Canadiens par exemple possèdent près du tiers des bureaux de Minneapolis et la moitié des 85 nouveaux bâtiments construits à Denver dans les années 80. Les Européens participent activement au redéveloppement de New York et les Japonais se spécialisent dans la technologie de pointe, l'industrie lourde et les finances.

Aujourd'hui cependant, la grande majorité des investissements étrangers sont en dépôts bancaires, achats de titres et bons du Trésor. Cela a été rendu possible parce que le gouvernement américain encourage l'afflux de capitaux étrangers pour financer son déficit budgétaire. Malcom Baldrige, secrétaire au Commerce, déclarait récemment: "Je pense qu'on a plus à gagner en ayant une politique d'investissements ouverte à travers le monde que le contraire, c'est-à-dire dresser des barrières qui empêcheraient le flot de capital d'entrer aux Etats-Unis."

Cette vue des choses n'est pas partagée par tout le monde. Le gouverneur du Colorado, Richard Lamm, brandit le spectre de ce qu'il appelle "...un colonialisme économique". Il rejoint en cela bon nombre d'Américains qui dénoncent le côté "aventurier" de l'administration Reagan qui, selon eux, ne pense pas aux conséquences futures d'une politique des "portes ouvertes". Parmi leurs craintes:

— Les investisseurs étrangers s'installent aux Etats-Unis pour profiter de la technologie américaine ou, au contraire, imposer à leur partenaire américain leur technologie.

— Les secteurs clés de l'économie sont en train de glisser des mains des compagnies américaines. Et de citer en exemple le secteur de l'alimentation où les investissements étrangers ont plus que doublé entre 1982 et 1983 pour atteindre 456 millions de dollars. Ou celui de l'industrie du ciment qui aujourd'hui est à 30 pour 100 aux mains des étrangers et selon les experts le sera à 50 pour 100 dans dix ans.

— Une autre plainte est que les villes et les Etats qui rivalisent d'incitants pour attirer les investissements étrangers le font au détriment de compagnies américaines.

— Enfin, à un niveau plus politique, on se demande comment il se fait que l'on n'a pas une idée plus précise de "qui" investit "quoi", malgré le fait que 16 agences fédérales sont supposées récolter ces données.

C'est pour cette raison que les Américains sont si étonnés d'apprendre que la Lybie par exemple a d'importants capitaux investis aux Etats-Unis. Ou que certains trafiquants de drogue "lavent" leurs profits en investissant dans l'immobilier. Ou encore que certains pays africains renvoient aux Etats-Unis sous forme d'investissements une partie de l'aide économique américaine qu'ils reçoivent. Ou enfin que certains politiciens peu scrupuleux comme le président Marcos possèdent aux Etats-Unis des résidences, buildings et autres propriétés estimées à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Oncle Sam vit trop bien

Pour Wall Street et de nombreux économistes, le problème majeur est que les investisseurs étrangers ont pris la place des Américains et permettent à Oncle Sam de vivre au-dessus de ses moyens. Le secteur privé a besoin de fonds d'investissements et le gouvernement d'argent pour couvrir son déficit budgétaire. Mais ce n'est pas l'Américain, dépensier et pas du tout intéressé à économiser qui fait rouler l'économie, mais bien l'argent d'outre-mer.

La contribution en capital net (la différence entre les investissements étrangers aux Etats-Unis et les investissements américains à l'étranger) a atteint 96 milliards de dollars l'an dernier et plafonnera certainement aux alentours de 130 milliards cette année. Autrement dit, pour la première fois de son histoire, l'Amérique doit de l'argent.

Les financiers sont les premiers à reconnaître que l'impact du déficit et l'afflux de capitaux qu'il crée ont des répercussions mondiales: les Etats-Unis vivent au-dessus de leurs moyens et la reprise économique en Europe ou ailleurs est freinée par la fuite de capitaux vers les Etats-Unis.

Paul Volcker, président de la Federal Reserve, déclarait devant un groupe d'hommes d'affaires canadiens il y a quelques mois: "Dans un sens, nous avons de la chance que des fonds étrangers aient pu voyager si librement vers les Etats-Unis ces dernières années. Mais ce n'est certainement pas sain pour le plus grand et le plus riche pays, dans son propre intérêt et celui des autres, de compter sur ces fonds pour financer son déficit."

L'économie à la hongroise

Le socialisme de la flexibilité

♦ BUDAPEST (AFP) — Economie ouverte, loi du marché, vérité des prix, rentabilité, efficacité et compétitivité. Fin 1985, ce sont les mots qui viennent le plus souvent dans le propos des autorités hongroises.

par Elisabeth BRANCOVAN

Le profil économique de la Hongrie s'est considérablement modifié, ces dernières années. Rentabilité, compétitivité, efficacité sont devenues les leitmotiv d'une économie ouverte. L'entreprise privée s'installe progressivement dans le sillage des institutions d'Etat. L'organisation du travail se fait de plus en plus souple. Mais, on le sait, la perfection n'existe pas. Le coût de la vie, lui, continue de monter et les travailleurs bossent de plus en plus fort pour se procurer des biens de consommation de plus en plus diversifiés. Elisabeth Brancovan, de l'AFP, fait le point.

Pour atteindre ce but les vannes ont été ouvertes aux initiatives privées, l'accent est mis sur la souplesse de l'organisation du travail, l'autonomie de gestion des entreprises, l'élargissement de l'éventail des salaires.

Dans les rues de Budapest (deux millions d'habitants sur une population de 10.6 millions), des Mercedes et des BMW côtoient Lada soviétiques ou Dacia roumaines. Des villas privées s'élèvent dans le quartier résidentiel de Buda. Des boutiques élégantes exposent vêtements et porcelaines, restaurants et bars concurrencent ceux de l'Etat et partout des kiosques vendent fruits, hamburgers, cigarettes américaines, savons et désodorisants occidentaux.

Dans les entreprises, des groupes de salariés se sont formés. L'entreprise sous-traite des travaux qu'ils exécutent en dehors des 40 heures hebdomadaires. Les travailleurs peuvent louer à l'entreprise les machines nécessaires pour exécuter des travaux qu'ils peuvent commercialiser.

Responsabilités

Par exemple, explique un responsable du transporteur routier Hungarocamion (5,000 salariés), à l'occasion d'un voyage d'un groupe de journalistes organisé par l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale), il reviendrait trop cher de réparer et d'entretenir un camion déjà amorti, qui n'est plus rentable. L'entreprise le confie alors à un de ses salariés qui le prend en charge et en contrepartie elle lui verse 30 pour 100 du contrat de transport.

En province à Kecskemet, un journaliste local double son salaire de 7,500 forints par mois (le salaire moyen est de 5,500 ft — $115), en cultivant une vigne louée à une coopérative. De plus, il organise avec des amis des équipes pour l'entretien d'autres vignes.

A Budapest, des taxis privés conduits par des salariés après leurs heures de travail circulent aux côtés de ceux de l'Etat en nombre insuffisant. Ailleurs des ingénieurs élaborent des logiciels informatiques qu'ils vendent à l'étranger.

Réformes

Ce sont là les conséquences de la réforme économique de 1968, relancée au début de 1979 et depuis 1982 avec la possibilité de créer des entreprises privées qui peuvent employer jusqu'à une dizaine de salariés.

Cette seconde économie assure l'amélioration de l'approvisionnement en marchandises, l'élargissement de l'offre de services. Les collectifs contribuent, en outre, à une meilleure utilisation des équipements des entreprises.

Selon un professeur d'économie, 70 pour 100 des ménages tirent des revenus de cette seconde économie.

En 1984, il y avait, précise Peter Nedgyessy, vice-ministre des Finances, 140,000 petits artisans et 22,000 petits commerçants. Par ailleurs, il existait cette même année 250,000 salariés participant aux collectifs d'entreprises.

Toutefois, selon lui, ces petites entreprises ne vont pas croître sensiblement dans les années à venir. Les risques sont grands. Il s'en crée mais on en ferme aussi.

Une ombre

Une ombre au tableau: les journées de travail s'allongent de telle manière (de 15h à 16h par jour parfois) que la vie familiale en pâtit et que les inégalités des revenus se creusent, alors que les salaires — insuffisants à eux seuls pour assurer le niveau de vie décent voire confortable des Hongrois — sont peu différenciés.

Un ingénieur débutant gagne 3,500 ft, un maître assistant universitaire 4,500 ft, alors qu'un manoeuvre est payé 3,000 ft et qu'un ouvrier qualifié au rendement peut gagner autant ou plus que le directeur soit 14,000 ft par mois. (A titre de comparaison une paire de chaussures coûte dans les 900 ft, une robe de 1,800 à 2,000 ft, un kilo de viande de 90 à 100 ft, une petite voiture 80,000 ft). C'est pourquoi, comme l'a indiqué Sandor Gaspar, président des syndicats hongrois et membre du bureau politique du Parti socialiste ouvrier (communiste), l'un des objectifs des dirigeants est d'arriver à ce que ces gens gagnent suffisamment avec leurs 40 heures.

"On arrive à une dépréciation du travail à la fois manuel et intellectuel", souligne-t-il, en souhaitant une plus grande hiérarchisation des salaires qui bonifie qualité du travail et compétences.

D.33

Le PC cubain en congrès

L'État providence est remis en cause

LA HAVANE (AFP) — Le IIIe Congrès du Parti communiste cubain s'ouvre ajourd'hui à La Havane, avec deux mois de retard sur le calendrier prévu par les statuts du parti et dans un silence officiel impressionant quant à son contenu.

Selon quelques rares indiscrétions, le mauvais fonctionnement de l'économie et les moyens d'y faire face, devraient être au centre des débats et du rapport central normalement lu par le premier secrétaire du parti, M. Fidel Castro.

Le congrès examinera notamment deux projets de résolution, non communiqués officiellement à la presse intitulés *Orientations économiques et sociales 1986-1990*, et *Résolution sur le perfectionnement du système de direction et de planification de l'économie*.

Ces deux documents paraissent dessiner une évolution vers une politique d'austérité et de rigueur, et une volonté de réviser la politique de l'État-providence qui a prévalu jusqu'ici.

Ainsi y indique-t-on que les salaires doivent correspondre effectivement aux résultats obtenus, que la qualité de la production et des services doit être améliorée, qu'il faut réviser la politique des prix à la consommation et accorder plus d'autonomie aux entreprises.

Fait significatif et sans précédent, le congrès ne devrait d'ailleurs pas adopter de plan quinquennal rigide, et s'en tenir aux orientations définies dans ces documents. Le congrès n'adoptera pas non plus de programme, mais un « projet de programme », qui sera « discuté à la base » pendant un an et approuvé ensuite après amendements éventuels en session extraordinaire.

Fidel Castro

Le congrès examinera aussi un projet de modification des statuts du parti, dont seuls quelques articles ont été publiés dans Granma, l'organe officiel du PC cubain. Selon le quotidien, il s'agirait notamment de rendre publiques les sanctions appliquées aux militants du parti et d'autoriser le comité central à convoquer entre deux congrès une conférence nationale chargée de traiter des « questions importantes concernant la politique du parti ».

L'autre aspect important du congrès sera l'élection du nouveau comité central et surtout celle du bureau politique. Au moins deux nouveaux titulaires devraient entrer, pour remplacer MM. Osvaldo Dorticos Torrado et Arnaldo Milian Castro, décédés.

Le Devoir, 1986-02-04

D.34

CUBA

Les sociétés privées seront encouragées

LA HAVANE (AFP) — L'efficacité prônée par le président Fidel Castro passera par des initiatives modernes, mais aussi par la discipline et l'austérité, selon le Projet de programme que doivent examiner les délégués au IIIe Congrès du Parti communiste cubain (PCC).

Ce document, qu'a pu consulter l'AFP, stipule qu'il faudra « appliquer avec la plus grande énergie des mesures pour éviter les distorsions dans l'attitude au travail de certains » et « obtenir la plus stricte discipline du travail ». Le projet explique clairement que le développement du pays prime sur la consommation.

« Il y a des aspirations légitimes de consommation qu'il n'est pas encore possible de satisfaire », peut-on lire dans le chapitre consacré à l'Idéologie, où l'on souligne cependant qu'il faudra fournir systématiquement des explications et éclaircissements à la population à cet égard.

Dans son rapport central, le président cubain avait d'ailleurs esquissé cette tendance, en indiquant que la production de biens croîtrait « modérément », et en soulignant lui aussi la priorité accordée au développement.

Le projet insiste aussi sur la nécessité « d'élever l'efficacité de la production sociale », l'importance de « produire plus à moindre coût », et de contrôler et réduire constamment la consommation d'énergie, eau et matières premières.

Mais on relève aussi dans ce projet plusieurs initiatives modernes, et mêmes spectaculaires, par rapport au fonctionnement économique actuel : développement de la coopérative dans tous les secteurs, y compris les services et le logement, augmentation de la responsabilité des collectifs de travail, recyclage systématique des cadres.

On note aussi l'apparition de la notion d' « autonomie économique et opérationelle » des entreprises, l'accent mis sur l'utilisation des méthodes modernes de gestion et de calcul des indices, notamment la priorité aux investissements dans l'informatique, la référence constante au réalisme économique, y compris en matière de prix.

On envisage ainsi à terme la suppression de la fameuse « libreta » (carnet de rationnement), en encourageant la mise en vente sur le marché parallèle (prix libres) d'un nombre de plus en plus grand de produits afin de réduire petit à petit le rationnement, jusqu'à sa suppression. Afin de maintenir des prix modiques, les produits de première nécessité seront protégés par d'éventuelles subventions d'État.

Cuba confirme d'autre part que l'objectif premier est d'approfondir l'intégration économique de Cuba avec les pays du CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle, Comecon). Enfin, on insiste à longueur de pages sur la nécessité de lutter contre la bureaucratie.

Le Devoir, 1986-02-07

D.35

Le Pékinois ordinaire vit mieux, mais se plaint de la valse des étiquettes

par
Elisabeth Chang

PÉKIN (AFP) — Cinq ans après la mise en route d'une série d'ambitieuses réformes économiques par le régime post-maoïste, le Pékinois ordinaire estime dans l'ensemble qu'il vit mieux, mais se plaint d'un phénomène naguère inconnu en Chine, celui de la valse des étiquettes.

Les changements sont d'ailleurs perceptibles même à l'observateur non averti. L'uniformité vestimentaire — pantalon et veste en bleu de chauffe — a pratiquement disparu pour faire place à des tenues plus colorées et plus élégantes.

Cet hiver par exemple, un grand nombre de Pékinois ont abandonné le traditionnel manteau ouaté bleu marine — plutôt disgracieux — au bénéfice d'anoraks et de manteaux en duvet, de couleur vive, qui coûtent la bagatelle de $25 à $40 pièce, soit environ un mois de salaire d'un ouvrier moyen chinois.

Mais c'est surtout dans l'équipement des ménages que les modifications les plus importantes sont intervenues au cours des dernières années, parallèlement à une ouverture croissante de la Chine sur l'étranger.

Si l'ameublement reste en général plutôt laid — la plupart des meubles sont fabriqués en contreplaqué ou avec du bois de très mauvaise qualité — il n'en va pas de même avec les appareils électroménagers où la mode et la concurrence étrangères jouent un rôle primordial.

Encore quasiment introuvables en Chine à la fin des années 70, ces ustensiles connaissent à l'heure actuelle un succès foudroyant, non seulement parmi les citadins mais également auprès d'un nombre croissant de paysans qui ont bénéficié des réformes agricoles introduites par le régime post-maoïste.

Il y a 5 ans, le téléviseur noir et blanc était encore chose rare à Pékin. Aujourd'hui, 90% des foyers en possèdent un, selon une statistique fournie récemment par la presse officielle. Il en va de même, grosso modo, pour les magnétophones à cassettes.

Les Pékinois se pressent désormais dans les magasins pour acheter des téléviseur couleur, qui valent entre $550 et $800, des machines à laver, environ $100, et surtout des réfrigérateurs.

Ce dernier appareil fait, depuis quelques mois déjà, fureur à Pékin où les gens se l'arrachent malgré son prix exorbitant — $300 à $500 — et sa qualité souvent fort médiocre. Mais il s'agit là, avant tout, d'un élément de standing plus que d'un objet indispensable.

Pour [illegible] Pékinois très fortunés, il est également possible de s'acheter une motocyclette à environ $1,500 — ou même, dans certains cas exceptionnels, une voiture d'occasion dont le prix peut être très variable.

Toutefois la plupart de ces biens, téléviseur couleur et réfrigérateur compris, sont encore loin d'être à la portée de toutes les bourses. Mais ce qui frappe, c'est que, dès à présent, leur demande cède de beaucoup [illegible] production chinoise.

Afin de remédier à cet état de choses, les autorités chinoises ont, dans un premier temps, autorisé des importations massives de produits japonais, pour revenir par la suite en arrière, dans le but de stimuler l'économie chinoise. Des droits de douane très importants (de l'ordre de 100 à 150%) ont de surplus été imposés sur tous les appareils importés, sans cependant réussir à décourager véritablement les acheteurs.

Cette frénésie de consommation, inconcevable il y a encore quelques années, n'a été rendue possible que grâce à une forte augmentation des revenus des Chinois, notamment par la réintroduction des primes et par une série de réajustements salariaux intervenus depuis la fin des années 70.

Alors qu'en 1979 le salaire mensuel d'un ouvrier pékinois ne dépassait encore que très exceptionnellement $25, il atteint désormais facilement $35 à $50, si l'on inclut les primes.

« C'est vrai, nous vivons mieux qu'il y a cinq ans, mais il ne faut pas oublier que les prix n'ont pas cessé d'augmenter, notamment pour ce qui est de l'alimentation », commentait récemment une Pékinoise.

L'alimentation constitue, en effet, le principal point noir des ménagères de la capitale qui ne plaignent presque toutes des prix, mais parfois aussi du mauvais approvisionnement.

Parmi les produits qui ont augmenté le plus rapidement au cours des cinq dernières années figurent les fruits (dont le prix a été multiplié par deux ou trois), les légumes (50%, environ) et la viande (environ 25%).

Officiellement toutefois, l'inflation n'existe pratiquement pas, ne dépassant guère 1 à 2% par an selon les statistiques publiées par la presse chinoise. La hausse des prix alimentaires semble avoir été précipitée par le succès immédiat remporté par les marchés libres — basés sur la loi de l'offre et de la demande — auprès de la population.

Certains produits tels que les céréales — la nourriture de base des Chinois — restent toutefois étroitement contrôlés par l'État. C'est ainsi que malgré les bonnes récoltes des dernières années, les autorités chinoises ne sont jusqu'à présent refusées à supprimer les tickets de rationnement de céréales qui donnent en général droit à 30 livres (dont 20% de riz, 40% de farine de blé et 40% d'autres céréales) par mois et par personne. L'huile de table reste elle aussi strictement rationnée — un quart de litre d'huile par personne et par mois — la viande, le sucre, les oeufs et le savon, autrefois rationnés, peuvent en revanche s'acheter librement désormais.

Un cas symptômatique des difficultés auxquelles se heurtent les dirigeants chinois dans leur volonté d'assouplir la rigidité de l'économie planifiée est celui des allumettes. Alors que les prix de nombreux produits ont été révisés en hausse, celui des allumettes est resté à son niveau extrêmement bas fixé par les autorités il y a de nombreuses années, soit $0.01 la boîte. Résultat : les fabriques d'allumettes, subitement mises en demeure d'équilibrer leurs comptes, ont préféré trouver une activité plus rentable, tandis que le rationnement a dû être réinstitué pour l'achat d'allumettes. À Pékin, les rations sont draconiennes — 5 petites boîtes par foyer et par mois — à peine de quoi suffire à un gros fumeur.

D.36

Les magnétoscopes occidentaux clandestins ont déjà pénétré dans plus de 2 millions de foyers soviétiques

MILAN DRAGOVIC
de l'Agence France-Presse

MOSCOU — Plus de deux millions de foyers soviétiques possèdent un magnétoscope de fabrication occidentale, un produit pourtant introuvable dans les magasins d'État, alors que l'industrie nationale de la vidéo n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

C'est l'hebdomadaire *Sobessednik* (*L'Interlocuteur*) qui vient de révéler l'ampleur de l'invasion clandestine de magnétospcopes et cassettes vidéo, au contenu souvent franchement pornographique. Face à ce fléau, que les autorités sont manifestement incapables d'indiguer, la production soviétique de magnétoscopes continue à marquer le pas, déplore-t-il.

En vertu d'une décision prise l'an dernier au plus haut niveau, l'URSS devrait produire 60,000 magnétoscopes par an à partir de 1990 et 120,000 unités en l'an 2000, pour 300 millions d'habitants à l'orée du XXIe siècle. Le 1er avril dernier, le Comité central du PC soviétique a adopté une résolution précisant les mesures à prendre au niveau gouvernemental pour atteindre cet objectif que *Sobessednik* n'hésite pas à juger bien modeste.

L'URSS produit depuis deux ans un type unique de magnétoscope, l'*Elektronika VM-12*, à raison de quelques milliers d'unités par an, un modèle qui, dans quelques années, sera largement dépassé, note la revue.

Vente restreinte

Cet appareil n'est d'ailleurs en vente que dans quatre villes — Moscou, Léningrad, Minsk (Biélorussie) et Voronej (Russie) — au prix exorbitant de $ 1,500, soit l'équivalent de huit salaires mensuels moyens. Et seules quelques dizaines de films soviétiques enregistrés sur cassette — dont le prix varie entre $ 80 et $ 130 — sont proposés au consommateur.

Faute de matières premières de qualité et parce que c'est trop compliqué, selon le ministère de l'Industrie chimique cité par l'hebdomadaire, aucune entreprise soviétique ne s'est encore lancée dans la production de vidéo-cassettes, que l'URSS doit importer du Japon.

Cette situation a donné naissance voici plusieurs années à un marché noir florissant. Les meilleures marques japonaises de magnétoscopes se négocient entre $ 4,550 et $ 5,200. Ils proviennent soit de la contrebande, soit des magasins pour étrangers ou réservés à la *nomenklatura* soviétique.

L'amateur devra en outre se procurer un poste de télévision occidental, car les appareils soviétiques ne sont pas compatibles avec les magnétoscopes étrangers. Prix : environ $ 2,000.

Les cassettes

Le marché parallèle des cassettes se porte tout aussi bien : $ 75 pour une cassette vierge et le double pour un film occidental, voire $ 200 pour *Rambo*, bête noire de la propagande officielle pour laquelle ce personnage n'est autre que l'alter ego de Ronald Reagan.

Dans cette situation, nombreux sont ceux qui rentabilisent leurs acquisitions en mettant sur pied de véritables officines de diffusion de films pornographiques, voire des clubs clandestins avec entrée payante. Le phénomène est suffisamment répandu pour que la presse elle-même n'en fasse plus mystère.

Ce trafic a incité les autorités à ouvrir dans une dizaine de villes des centres vidéo qui proposent en location quelques centaines de titres soviétiques, est-européens ou de coproductions qui, note *Sobessednik*, sont loin de correspondre au goût du public.

Deux salons-vidéo fonctionnent ainsi à Moscou depuis l'an dernier. Mais ses responsables reconnaissent le peu d'engouement des Soviétiques pour ces films militaro-patriotiques ou historico-révolutionnaires, déjà diffusés à maintes reprises par la télévision : pas plus d'un visiteur sur 150 n'en ressort avec une cassette sous le bras.

L'EUROPE CRAQUE

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE, collaborateur spécial de LA PRESSE à Paris, nous brosse un tableau en trois articles de la situation économique de l'Europe, signale les causes, en retient les effets et surtout, commente la politique des différents pays membres du Marché commun pour sortir l'Europe de ce marasme.

— 1 —

BRUXELLES — Les pays européens sont-ils au bord de la crise économique? Sont-ils déjà dans la crise et la dépression? C'est loin d'être sûr. Ce qui est certain, par contre, c'est que la psychose de la crise est bien là, avec ce que cela suppose de rumeurs, de clichés, d'exagérations et de fausseté.

En France, les média d'information ont passé l'été à prédire en sourdine sinon les pires catastrophes, du moins de dures épreuves pour l'automne et l'hiver. Dès la rentrée de septembre, le thème a été repris, mais cette fois en majeur. Il ne se passe pas une journée sans que les problèmes économiques n'occupent une place prépondérante dans les journaux télévisés.

Un jour, c'est la faillite de banques privées allemandes; le lendemain, c'est l'effondrement des Bourses; un autre jour, ce sont les difficultés de l'industrie automobile, puis celles des petites et moyennes entreprises, qui se disent étranglées par les mesures de restriction du crédit; enfin, jour après jour, il est question d'énergie, de pétrole, de réduction de la consommation, on parle de tickets de rationnement, etc.

La manchette des journaux

Les quotidiens et hebdomadaires à grand tirage, eux, n'y vont pas par quatre chemins. La "crise" fait les manchettes de journaux qui, en général, parlent davantage de faits divers. On évoque les jours tragiques de 1929, on fait des comparaisons. Le magazine "Le Point" (conservateur) barre sa couverture du mot inquiétant "Craquements" et écrit: "Le pire est maintenant possible."

Dans d'autres magazines, on préfère jouer plus subtilement sur les nerfs du public: "Doit-on dire la vérité aux Français?" se demande "L'Express" sous-entendant bien sûr que cette vérité a de quoi faire peur. Les journaux de gauche réagissent différemment. "L'Humanité" (communiste) prend le contre-pied de ce qui s'écrit ailleurs et soutient que la crise était évitable, qu'une politique radicalement différente pourrait la résoudre, et qu'enfin, les travailleurs n'ont pas l'intention d'en faire les frais. Mais là aussi, il est beaucoup question du sujet.

Le problème, pour celui qui reçoit ce déluge d'informations le plus souvent alarmistes c'est qu'il est réduit à ne rien comprendre de ce qui se passe en France, en Europe et dans le monde capitaliste en général, ou alors à se satisfaire de réponses simplistes ou fausses. Y a-t-il une crise oui ou non? Les journaux prétendent que oui sauf "Le Monde", toujours aussi prudent, et qui se contente de parler de la crise de l'énergie), le gouvernement a l'air de se poser la question. Alors?

Une situation catastrophique

Pour l'Italie, pour la Grande-Bretagne, on ne se pose pas trop de questions: ce sont des pays en crise depuis des années. Mais la France? Il y a deux ans à peine, le Hudson Institute et l'OCDE lui promettaient pour 1980 le premier rang des pays européens, devant l'Allemagne. Le chômage était alors faible, l'inflation trois fois inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui, et le taux de croissance le plus élevé du monde industriel après le Japon.

Or, aujourd'hui, la situation semble catastrophique. Le déficit de la balance des comptes courants pour 1974 semble devoir osciller autour de $5 ou $6 milliards. L'inflation dépassera une moyenne annuelle de 14 p. c. et le chômage risque de toucher plus d'un demi-million de personnes cet hiver.

En face, tout ce qui semble clair, c'est la bonne santé de l'Allemagne qui, malgré la hausse du pétrole, enregistre un excédent commercial de quelque $7 milliards et qui, malgré des réévaluations successives de sa monnaie, continue à être compétitive sur les marchés mondiaux.

Ou alors, l'autre explication limpide à première vue, c'est que la hausse des prix du pétrole est la seule cause — ou du moins la principale — des difficultés actuelles et que, "tout ça, c'est la faute aux Arabes".

Une réalité qui n'est pas simple

La réalité, c'est tout bêtement que la réalité économique européenne n'est pas simple, que même les "experts" n'ont pas de réponse globale et définitive à apporter aux questions que tout le monde se pose. Y aura-t-il une crise? Quelle est l'origine des problèmes? Quelles sont les solutions à adopter?

Personne n'est tout à fait clair là-dessus, personne n'est d'accord avec l'autre expert, et chacun a "son" point de vue sur la question.

C'est la première découverte qu'on fait en entreprenant une enquête sur la conjoncture économique européenne (ailleurs, ce serait pareil): non seulement les économistes sont-ils impuissants à faire des prévisions sérieuses à moyen ou à long termes, mais encore leur évaluation de la situation présente demeure-t-elle subjective.

Si vous leur posez une question "bête" du genre: "Comment se porte actuellement l'économie de tel pays?", ils vous répondront: "À quel point de vue?" ou "C'est une question compliquée." Alors, à la question de savoir comment ira ce pays dans six mois ou dans deux ans, il ne faut pas s'attendre à une réponse trop précise.

C'est toujours à refaire

L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) dont le siège se trouve à Paris, constitue par exemple l'un des organismes importants d'analyse et de prévisions économiques pour le monde capitaliste (25 pays en font partie, dont le Canada qui y compte une délégation et lui verse environ $2 millions de contribution par année). Les publications de l'OCDE sont nombreuses et ses statistiques font plutôt autorité.

D.37 (suite)

Ce qui n'empêchera pas un haut fonctionnaire canadien en poste en Europe — un économiste — de me dire: "Les analyses qualitatives de l'OCDE et ses prévisions sont plutôt faites en l'air, ça ne veut pas dire grand-chose. Et même pour ses analyses quantitatives, elles sont souvent à la merci des renseignements fournis par les pays eux-mêmes."

À l'OCDE elle-même, un économiste chargé des questions de conjoncture nous parle des dernières "Prévisions", dont la publication date de juillet dernier: "C'est à refaire entièrement. La situation a évolué. Nous préparons les "Prévisions" de décembre prochain. Ce n'est pas simple: il y a au moins deux écoles de pensée sur les politiques à adopter vis à vis de l'inflation et de la récession."

De l'analyse à la diplomatie

En décembre prochain, lorsque paraîtront les "Prévisions", la situation aura sans doute déjà dépassé depuis quelques mois les analyses de l'OCDE. Les analyses et les prévisions elles-mêmes auront été le fruit de longues discussions, de compromis entre divers comités, les représentants de chaque pays membre (ou du moins, des pays les plus importants, qui financent l'organisme), comme cela se passe toujours, on évitera de porter un jugement global sur la situation de tel pays, encore moins sur sa politique économique. Les analyses perdront donc en clarté ce qu'elles auront gagné en diplomatie.

Lorsqu'on consulte les documents statistiques et les publications de la Commission des communautés européennes à Bruxelles, on constate le même problème, bien qu'il y soit moins aigu: la Commission ne peut se permettre de donner des leçons à un pays-membre et doit rester neutre.

Ça s'aggrave en Italie

ROME (AP) — L'Italie comptait 1,100,000 chômeurs à la fin du mois de septembre, sur un total de 19 millions environ de travailleurs, soit une augmentation de 6.1 pour cent en l'espace d'un an. Le ministre du Travail, M. Luigi Bertoldi, a fait ressortir, au cours d'une conférence de presse, que ce total comprend cependant des travailleurs qui ont opté pour la retraite anticipée, mais qui figurent toujours dans les statistiques en tant que demandeurs d'emploi. En plus de la [illegible] du chômage, le nombre des ouvriers dont les salaires hebdomadaires ont été réduits a progressé de 18.2 pour cent depuis le début de l'année. Encore ce chiffre ne tient-il pas compte des 71,000 ouvriers de Fiat qui ne travaillent plus que trois jours par semaine depuis le début d'octobre. Toutes ces statistiques "confirment que la situation s'aggrave", a déclaré M. Bertoldi.

La Presse, 1974-10-31

L'Asie-Pacifique contrebalance déjà le « pouvoir blanc »

par René Dabernat
Tiré du journal LE MONDE, édition du 14 mars

Dans le tumulte d'un monde en pleine mutation où se joue, en particulier, la place de la France et de l'Europe, un événement majeur est déjà acquis. Cet événement c'est la montée en puissance de la zone Asie-Pacifique, longtemps sous-estimée mais aujourd'hui reconnue. En revanche, d'autres enjeux, tous d'une extrême importance, restent ouverts. Ils vont orienter pour longtemps le destin de cette immense région qui va de la Chine innombrable aux îles parfumées du Sud-Est asiatique, de l'archipel nippon aux espaces australiens, de l'industrieuse Corée aux balcons canadiens et américains du grand Océan.

Le premier tient en une question: la zone d'Asie-Pacifique devient-elle le centre de l'univers ou bien son extension marque-t-elle le simple rééquilibrage d'un « leadership » mondial monopolisé, pendant plus de trois siècles, par les peuples blancs? La réponse passe souvent pour évidente. Notre planète basculerait inexorablement vers le Pacifique comme elle avait basculé, jadis, de la Méditerranée vers la mer du Nord et l'Atlantique après la prise de Constantinople par les Turcs.

Les arguments, certes, ne manquent pas. D'abord, cette région-clef constitue un pôle économique d'une exceptionnelle vitalité, où des centaine de millions d'hommes et de femmes, soudain sortis de l'oubli, travaillent, produisent, échangent, sans relâche. Malgré la crise — qui ne l'épargne pas, — elle continue d'accumuler des performances. En 1983, le Japon vient d'enregistrer un excédent commercial record de 20,45 milliards de dollars contre 6,9 milliards en 1982 et 8,74 milliards en 1981, le yen lousse le ballet vert. La Corée du Sud confirme sa percée dans l'électronique et les chantiers navals (22 % des commandes mondiales de navires l'an dernier). Taiwan, Hong-Kong, Singapour, concurrencent de plus en plus les Occidentaux, des mousons de ski à l'informatique, des téléviseurs aux plastiques et aux chaussures. La Chine, de son côté, a pratiquement réalisé en trois ans le plan quinquennal de 1981-1985.

Dès maintenant, la zone Asie-Pacifique — si l'on y inclut la côte ouest des Etats-Unis — absorbe presque les deux tiers des exportations du Japon, de la Chine et de l'Amérique du Nord; environ 70 % de celles de l'Asie orientale, de l'Océanie et de l'ANSEA (1). C'est dire qu'elle exerce déjà, par ses usines et ses marchés, une réelle force d'attraction. Parallèlement, son rôle politique s'élargit. En 1983, le premier ministre japonais, M. Nakasone, a conclu plusieurs accords avec Séoul (janvier), visité les capitales de l'ANSEA (mai), puis scellé la réconciliation avec Pékin en novembre, lors du voyage au Japon de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PC Chinois. Il a également accueilli le président Reagan (10 novembre), qui s'est ensuite rendu en Corée du Sud. Enfin, M. Zhao Ziyang a fait aux Etats-Unis, du 7 au 17 janvier 1984, le premier déplacement d'un chef de gouvernement chinois. En avril, Pékin recevra M. Reagan.

La longue période durant laquelle l'Europe constituait le centre du globe et la seule source du pouvoir mondial appartient donc au passé. La zone Asie-Pacifique cesse d'être un sous-produit des rapports entre les Occidentaux et l'URSS. Elle existe par elle-même, déploie sa propre influence régionale aussi bien que mondiale, affirme son identité, parfois son ambition. Cependant, certains faits corrigent l'impression initiale de suprématie absolue et, sans amoindrir l'ampleur de l'événement, le replacent dans son véritable contexte historique, économique et politique.

Le vieux « pouvoir blanc »

Au dedans comme au dehors, la région rencontre des obstacles ou des limites qui mettent en lumière une autre série d'enjeux.

L'enjeu intérieur concerne la place respective des Etats-Unis et du Japon dans le développement de ces vastes espaces. L'Amérique ne s'ouvre pas seulement sur le Pacifique par trois Etats — Californie, Oregon, Washington — où vivent 30 millions d'habitants et où se massent des entreprises de haute technologie (Silicon Valley) et d'aviation (Boeing, Seattle) (2). Elle ressent aussi un puissant attrait pour l'Asie depuis l'expédition du commodore Perry vers les côtes nipponnes, au siècle dernier. Les États-Unis refusent donc, une fois de plus, de laisser le Japon dominer la zone. Certes, les deux pays multiplient les alliances industrielles, comme l'illustre l'accord General Motors-Toyota du 15 février 1983. Ils se partagent, en outre, une grande partie du financement de l'économie coréenne et sud-asiatique. Mais ces alliances, souvent conflictuelles, n'excluent pas un choix ultérieur dans la mesure où, selon un banquier, elles couvrent « *une stratégie américaine de reconquête* ».

Ce nouveau complexe domiciliaire à Ozaka illustre bien l'essor spectaculaire que connaît le Japon et toute la région de l'Asie-Pacifique au cours des dernières années.

Les réalités corrigent, d'autre part, l'image un peu idyllique d'une Asie à l'abri des rivalités internes. L'histoire a légué de vieux antagonismes ethniques, politiques ou religieux qui refont périodiquement surface et morcellent la région. Comment nier, par ailleurs, que les pays asiatiques les plus prospères subissent à leur tour les effets de la crise? Le gouvernement de Tokyo vient de présenter le budget le plus austère jamais connu en trente ans. Les dépenses publiques n'augmentent que de 1 % et M. Nakasone annonce des « sacrifices ». En Corée du Sud, en Malaisie, la croissance s'essouffle. Et de récentes grèves soulignent les difficultés de Hong Kong.

D'autres enjeux soulignent la vulnérabilité de la zone Asie-Pacifique aux vents du dehors. Par exemple, le Japon tire ses excédents commerciaux bien davantage de l'Europe (18,41 milliards de dollars en 1983) et des Etats-Unis (18,13 milliards) que du Sud-Est asiatique (4,51 milliards). Son essor et ses achats de pétrole seraient compromis si les Occidentaux limitaient fortement leurs importations ou les subordonnaient à une ouverture plus significative du marché nippon. De même, le boom industriel de l'Asie non communiste dépend beaucoup des commandes étrangères. La Corée du Sud, notamment, traverse une crise parce que celles des Etats du golfe persique sont tombées de 8 milliards de dollars en 1982, contre 12 milliards en 1982 et 21 milliards en 1981.

Vulnérabilité également en matière de sécurité. L'empire du Soleil Levant, quoique devenu un géant économique, reste "...sujet de l'Amérique pour relever le défi militaire de l'URSS en Extrême-Orient, où croise une importante flotte russe. C'est aussi le cas de Taiwan, des pays de l'ANSEA et de la Corée du Sud, dont l'affaire du Boeing (abattu par la chasse soviétique) accroît la dépendance stratégique envers Washington. Même la Chine souhaite que les Etats-Unis et l'Europe demeurent fermes face au Kremlin dans la bataille des missiles, car plus de cent vingt SS-20 sont pointés vers l'Asie jaune.

Pourtant, malgré ces obstacle et ces limites, la zone Asie-Pacifique contrebalance déjà le vieux « pouvoir blanc », hérité de l'époque où l'univers était européocentrique. C'est une réalité qui pèse lourd. Elle peut devenir encore plus décisive si les pays européens ne relèvent pas le défi. Ensemble et sans tarder.

(1) Communication à l'Institut de M. René Servoise, ancien ambassadeur de France en Indonésie. L'Association des nations du Sud-Est asiatique ou ANSEA (ANSEAN en anglais) comprend: Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et, depuis peu, Brunei.

(2) Population des Etats-Unis: 231 166 127 habitant, dont Californie 23660000, Oregon 2633000, Washington 4132500.

D.39

Les sociétés multinationales mettent en danger l'équilibre social, économique et politique des nations du globe

Animées d'un dynamisme extraordinaire en raison des ressources énormes dont elles disposent, de leurs liens privilégiés avec les institutions financières internationales, les sociétés inter multinationales mettent en danger l'équilibre social, économique et politique des nations du globe.

Elles rendent caducs les efforts de planification fiscale, monétaire et économique des Etats.

Les investissements des multinationales au Canada sont financés, dans une proportion variant de 75 à 90 p.c. par les Canadiens. Cela se fait par des émissions d'obligations souscrites dans le pays d'accueil, et par les profits réalisés dans l'exploitation. De fait, l'investissement original d'une multinationale est généralement remboursé à la société-mère dans un délai variant de 6 à 10 ans, sous forme de dividendes, de redevances (royalties) sur la technologie, et le reste.

Bernard Bonin, économiste, HEC

Il faut nécessairement les policer, les domestiquer, mais ce n'est pas une mince tâche, car il faudrait en arriver à des ententes internationales en raison justement du caractère extra-territorial des multinationales.

Telles sont les lignes maîtresses qui se dégagent du colloque tenu en fin de semaine dans la métropole canadienne sous les auspices de Carrefour international. Des exposés y furent présentés par MM. Bernard Bonin, économiste, directeur des cours en économie appliquée à l'École des Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Montréal; Paul Doucet, journaliste à Radio-Canada; Donald Patton, professeur aux HEC; Julien Major, représentant du Syndicat international des travailleurs unis du papier; et Pierre Girardin, sociologue à l'Université de Montréal.

Un dossier de [illegible]oit Harvey, envoyé du Soleil à Montréal

Le colloque s'est déroulé pendant deux jours dans une petite salle pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, sur la rue St-Denis. Il s'agit du siège montréalais de Carrefour international, un organisme subventionné par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les assises ont groupé un auditoire de jeunes, dont quelques représentants de pays africains, des membres de sociétés de base et de groupes dits de solidarité ouvrière (Firestone, Shellcast) et politique (Québec-Chili), dans une atmosphère visiblement contestataire et particulièrement hostile aux "manigances des sociétés multinationales".

UN POUVOIR SUPRA-NATIONAL ET DICTATORIAL

Le véritable pouvoir, c'est en définitive la force économique, et la société multinationale a la faculté d'investir ou de ne pas investir dans un pays donné, de transférer la production au gré de ses intérêts d'une contrée à une autre, comme des pièces sur l'échiquier du monde, a signalé M. Bernard Bonin.

L'économiste a tenté d'établir un bilan démontrant les avantages apportés par les sociétés multinationales aux titres de la croissance économique, de la balance des paiements, de la libre concurrence et du développement régional; et les désavantages représentés par la domination industrielle, la dépendance économique et technologique, la pénétration culturelle, la neutralisation des politiques économiques des Etats. Au Canada, a noté l'universitaire, les multinationales ont accentué les disparités régionales.

M. Bonin a mis son auditoire en garde contre les préjugés, disant que l'action d'une entreprise n'est pas nécessairement immorale parce qu'elle est multinationale. Le même thème fut repris par le syndicaliste Julien Major, qui déplore que le mouvement ouvrier se cache souvent derrière de pareils slogans pour camoufler son inaction dans ce domaine.

> *Les multinationales envahissent la souveraineté des nations. Ford Canada a été empêchée d'ouvrir une usine en Chine par les pressions du président Kennedy sur la société-mère américaine et sur le gouvernement canadien.*
>
> ***Paul Doucet, journaliste, Radio-Canada***

Pourtant, le danger est imminent: les multinationales contrôlaient 15 p.c. de la production du monde libre en 1968, et cette proportion atteindra 50 p.c. en 1980.

UN CONTRÔLE S'IMPOSE

Tout comme M. Bonin l'avait précédemment signalé, les multinationales tiennent à conserver le contrôle financier de leurs exploitations dans différents pays, parce que c'est la clef de voûte de tout le système. M. Paul Doucet, un journaliste de la radio d'Etat qui a assisté aux audiences des Nations unies, à Genève, sur l'élaboration d'un "code d'éthique" pour les multinationales, signale que ces entreprises sont prêtes à céder

> *Les multinationales sont une source de conflits politiques et économiques parce que les décisions stratégiques appartiennent au siège social, seules les décisions tactiques étant laissées à la compétence de la filiale.*
>
> ***Donald Patton, professeur, HEC***

une part substantielle de leurs actions aux "nationaux", mais elles tiennent essentiellement au contrôle financier.

Le journaliste a cité certaines "techniques payantes" des multinationales, "qui se font payer deux fois pour leur technologie, une première fois sous forme d'actions et une seconde sous forme de redevances (royalties) calculées sur le profit réalisé".

TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Après que M. Doucet eut prédit que les ententes internationales visant à policer les multinationales achopperaient sur les dispositions fiscales, M. Donald Patton a repris que la constitution d'ensembles industriels sans nationalité constituait en réalité la troisième révolution industrielle, avec tout ce que cela comporte de difficultés pour les nations.

Dans le pays d'accueil, a dit le professeur des HEC, les gouvernements ne peuvent dialoguer qu'avec des cadres qui ne sont pas réellement en autorité au plan des décisions stratégiques. Les objectifs des filiales sont fixés en fonction d'une planification arrêtée dans un autre pays, celui du siège social.

> *Pour contrôler politiquement les multinationales, mettre un frein à leurs manipulations financières et autres, il faudrait idéalement constituer une forme de gouvernement mondial de type fédératif, à tendance socialiste si possible.*
>
> ***Julien Major, Syndicat international des travailleurs unis du papier***

LE BALBUTIEMENT SYNDICAL

Face aux multinationales, l'action syndicale demeure hésitante et se résume à des voeux pieux, admet M. Julien Major. Il y a bien eu la tentative de Charles Levinson, dans la Communauté économique européenne, mais au plan mondial, c'est encore le balbutiement, constate le syndicaliste.

Selon M. Major, le mouvement ouvrier est encore déchiré par les nationalismes et il faut bien avouer également les conflits de personnalités qui rendent encore plus difficile la constitution de fronts communs industriels à l'échelle d'une multinationale. "Ce n'est malheureusement pas pour demain", déplore M. Major, en signalant que le seul véritable front commun réalisé jusqu'à maintenant le fut face au gouvernement.

Le sociologue Pierre Girardin a axé son intervention sur les comportements des groupes américains Anaconda et Kennecott dans l'industrie du cuivre au Chili, après avoir présenté un montage audiovisuel sur la crise qui a abouti au renversement du régime Allende.

D.40

Les pouvoirs visibles et invisibles des multinationales (1)

Récemment, les éditions Parti Pris de Montréal publiaient la version française des documents marquant l'intervention de l'ITT (International Telephone and Telegraph) au Chili, au moment de l'accession au pouvoir du Président Allende.

Ce cas (devenu classique) donne une idée de l'étendue des pouvoirs dont sont détentrices les compagnies multinationales quand elles jugent que l'autonomie politique des pays où elles ont élu domicile nuit à leurs intérêts économiques.

Dans le premier d'une série de trois articles, deux étudiants à la maîtrise en administration à l'université Laval dressent un portrait des modes d'intervention des compagnies multinationales dans les affaires politiques et économiques des Etats

●

par Alain Beaufils
et Yves Contamine

Il n'est guère de jour où une question soulevée par une multinationale ne fasse la une des journaux: ITT, EXXON, TEXAS GULF... la liste est longue. Nombre d'experts pensent qu'en l'an 1985, quelques 300 firmes multinationales contrôleront les deux tiers de la production des pays non socialistes. Dès aujourd'hui, leur puissance est considérable et leurs valeurs ajoutées dépassent de loin le produit national brut de certaines nations. C'est dire que l'existence et la croissance de ces firmes ne peuvent nous laisser indifférents. Et, de fait, les prises de position pour ou contre sont nombreuses; mais le plus souvent la passion qui les anime obscurcit le débat plus qu'elle ne l'éclaire. Ainsi n'a-t-on pas vu récemment, dans l'affaire des locomotives de la Worthington, une multinationale s'appuyer avec succès sur une partie de l'opinion publique canadienne et certains journalistes pour contourner la loi de son propre pays? Paradoxalement, une bonne part de l'opinion publique croyait, ce faisant, s'élever contre les agissements d'une multinationale!

L'émergence des multinationales

Si l'on essaie tout d'abord de s'expliquer la naissance des multinationales, on s'aperçoit vite que de nombreux facteurs ont pu jouer. Pour certaines, comme Xérox, ce fut le désir d'utiliser au plus vite et au maximum un avantage technologique distinctif; pour d'autres, comme Massey Ferguson ou Bata Shoes, la nécessité de trouver de nouveaux débouchés à un moment où le marché local ne suffisait plus à assurer un taux de croissance satisfaisant; pour d'autres, plus simplement, l'obligation de contrer le mouvement d'un concurrent; pour d'autres encore, comme l'Alcan, la recherche de facteurs de production, insuffisants ou plus coûteux dans le pays d'origine, (matières premières, hommes, capitaux...etc); pour d'autres enfin, la possibilité d'utiliser avantageusement les différences entre les lois nationales (exemptions de taxes, tarifs douaniers préférentiels, subventions à l'exportation...etc) — on pourrait trouver bien d'autres explications, comme par exemple les formidables progrès réalisés dans les communications et les transports qui ont permis à certaines firmes de considérer, comme leur marché, la planète et non plus un pays ou une région.

L'implantation des sociétés multinationales est désormais un phénomène irréversible. Ces sociétés ont permis la diffusion dans le monde entier d'une technologie et d'un savoir faire avancés; elles ont stimulé la concurrence internationale, la rationalisation de la production et l'accroissement de la recherche et développement: le progrès technique joue un grand rôle aujourd'hui et seules les très grandes entreprises peuvent disposer des moyens d'investir, de faire de la recherche et d'organiser un réseau de distribution; par les multinationales les rapports tendent à s'internationaliser et les frontières à s'effacer: les sièges sociaux de firmes comme Unilever, Standard Oil, Bata Shoes etc... rappellent souvent, par la multiplicité des races et nationalités que l'on y trouve, la direction du vaisseau spatial S.S. entreprise du feuilleton télévisé! Il est d'autre part indéniable que les questions soulevées par l'existence des multinationales amènent les états, les groupes de pression, à des contacts plus étroits, et donc à plus de solidarité internationale.

D'autres apports pourraient être mis au crédit des multinationales mais nous allons plutôt nous attacher ici à souligner les risques que peuvent faire encourir ces firmes aux niveaux politique, économique et social.

D.40 (suite)

Les multinationales et le pouvoir politique: le cas ITT

Le pouvoir économique des multinationales est considérable et leurs chiffres d'affaires dépassent parfois de loin le PNB de certaines nations. Le problème surgit de la liaison étroite qui existe en Occident entre puissance économique et pouvoirs politiques.

L'influence politique d'une multinationale peut s'exercer à deux niveaux, au sein même du pays où elle a établi son siège social, et dans les pays étrangers.

Une première façon pour la multinationale d'influencer son propre gouvernement est l'allocation d'avantages substantiels. C'est ainsi qu'ITT, en plus d'une subvention de $400.000 au Parti républicain, logea la Convention dans ses hôtels, tint à la disposition des hauts fonctionnaires parlementaires, sénateurs et représentants les voitures et les avions de la société.

Une deuxième façon de s'attirer la bienveillance des pouvoirs politiques est de recruter les directeurs dans les allées du pouvoir et vice versa. Parmi les dirigeants actuels d'ITT, on compte bon nombre de généraux, amiraux et colonels, et Mr John McCone, ancien directeur de la CIA, a été nommé en 1968 membre du Conseil d'administration. Autre exemple, le général Walter Bedell Smith, directeur de la CIA de 1950 à 1953, a fait partie de la trop célèbre United Fruit Company de 1954 à 1961.

L'influence politique des multinationales n'est pas moindre dans les pays étrangers. Le type d'action le plus connu consiste à s'appuyer avant tout sur la coordination des services secrets, du gouvernement et des grandes entreprises privées.

En Iran en 1953, 10 millions de dollars furent versés, en grande partie aux militaires, pour renverser M. Mossadegh qui s'apprêtait à voter la nationalisation des pétroles d'Iran. Le 2 août 1953, M. Mossadegh avait été élu avec 99,4% des suffrages exprimés; le 19 août une insurrection financée par la CIA le renversait, permettant au général Zahedi (ancien nazi) de prendre le pouvoir. L'opération ayant réussi, des compagnies pétrolières américaines, qui n'auraient pu autrement s'installer en Iran, étendent à ce pays leur champ d'exploitation.

Au Guatemala, le gouvernement Arbenz décide en 1953 de distribuer 225.000 acres de terres non exploitées appartenant à la multinationale United Fruit Company (0,3% des propriétés agricoles représentaient plus de la moitié des terres et une bonne partie était laissée en friche). Washington envoie alors comme ambassadeur John Peurifoy, qui a fait ses preuves pendant la guerre civile en Grèce, déclenche une vaste opération diplomatique, une vigoureuse action de propagande par voie de presse et finalement provoque un coup de force militaire, le tout orchestré par la CIA. En 1954, Castillo Armas prend le pouvoir, abroge la loi de réforme agraire et restitue ses terres à la United Fruit.

Au Chili, en 1970, ITT offre à la CIA la somme de 1 million de dollars comme contribution destinée à mettre en oeuvre tous moyens pour empêcher le Dr Salvador Allende d'accéder à la tête du Chili lors des élections présidentielles. Les événements d'août 1973 redonnent à l'affaire une tragique actualité. Les méthodes utilisées furent la corruption, les subventions à certains militaires et à la presse opposée au régime, et enfin le soutien d'un syndicat, méthode ayant déjà fait ses preuves dans le renversement du premier ministre guyanais, en 1964.

Les mariages d'intérêt

Il ne serait pas sérieux de généraliser ces cas extrêmes et de les considérer comme représentatifs du comportement moyen de l'ensemble des multinationales. La maximisation des intérêts d'une multinationale ne va évidemment pas forcément à l'encontre de l'intérêt national du pays où elle s'implante.

De plus, les manigances dont nous venons de parler servent les intérêts de certaines multinationales mais sont aussi le support de la politique "d'intérêt national" de bon nombre de pays occidentaux. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des matières premières, l'aide du gouvernement aux multinationales visant avant tout à assurer au pays un approvisionnement régulier.

A la lecture de l'article du président de la General Motors, reproduit récemment dans le Soleil, dans lequel il s'étonne et s'indigne du peu de cas que l'opinion publique fait de la fonction économique vitale des compagnies et de la fonction essentielle des profits, on ne peut s'empêcher de penser aux agissements de certaines multinationales. La restauration de leur crédibilité est difficile d'autant plus que les multinationales qui les condamnent n'envahissent pas la place publique.

La superpuissance des entreprises multinationales prive de plus en plus les Etats de leur souveraineté véritable.

La croissance économique du Canada est liée pour une bonne part au réinvestissement des profits par les firmes; comme bon nombre de firmes importantes sont des filiales de multinationales étrangères, cela signifie que la croissance économique canadienne dépendra de la place que feront les sociétés-mères à leurs filiales canadiennes, dans l'ensemble de leur empire. On peut ainsi s'inquiéter de ce que la part du Canada dans l'investissement étranger des Etats-Unis soit tombée de 46% en 1950 à 13% en 1967 tandis que celle de l'Europe de l'Ouest passait de 19% à 31%.

De plus, dans notre système économique, la concurrence sur le marché est censée allouer au mieux les ressources afin d'apporter au consommateur les biens et services qu'il recherche et dans les proportions désirées. Mais la taille et le pouvoir considérable des multinationales font que le marché ne représente plus toujours une réelle contrainte sur leur action et font douter de l'efficacité du mécanisme. C'est ainsi qu'un rapport présenté devant une commission sénatoriale anti-trust des Etats-Unis mentionne que la General Motors, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, a joué un rôle déterminant dans la suppression de plus de cent systèmes de transport en commun (rail et tramway), entre autres, en se portant acquéreur de la plupart des voies ferrées électriques de la Pacific Electric dans le sud de la Californie, simplement pour les détruire: Los Angeles étouffe aujourd'hui sous la pollution. Un autre exemple nous est donné par la crise de l'énergie: quand les décisions d'investissement dans des secteurs clefs de l'économie d'un pays relèvent de quelques grandes firmes multinationales, la moindre erreur d'appréciation de celles-ci peut être désastreuse; certains pays en font la cruelle expérience aujourd'hui.

La présence de nombreuses filiales de compagnies multinationales étrangères dans un pays comme le Canada peut par ailleurs affaiblir considérablement l'impact de la politique économique du gouvernement.

La "Recherche et Developpement" se fait bien souvent au siège de la compagnie mère étrangère et cela peut rendre difficile le développement d'une "R et D" canadienne. Le recours permanent à la technologie américaine augmente par ailleurs la dépendance canadienne.

Dans certains cas, la filiale canadienne est tenue de se conformer aux lois du pays de sa compagnie mère. C'est ainsi que récemment la Worthington de Montréal a eu d'énormes difficultés à exporter des locomotives vers Cuba parce qu'une loi américaine limite la liberté d'exportation vers les pays communistes.

Les filiales de multinationales peuvent en outre, plus aisément que les entreprises locales, contourner les incitations gouvernementales notamment dans les domaines des politiques de la fiscalité, de la monnaie, de l'emploi et de la balance des paiements.

Un exemple courant est celui de la manipulation des prix de transfert: quand les profits sont moins taxés dans le pays de la société-mère, on facture la filiale à des taux très élevés pour la technologie utilisée, de façon à réduire ses profits et à gonfler ceux du siège social.

Un autre exemple montre que les choix économiques de la multinationale peuvent entrer en conflit avec l'équilibre du développement régional et de la croissance urbaine tel que vu par le gouvernement: c'est celui de la décision récente de la Quebec North Shore et du CP de faire fi des priorités définies par l'OPDQ, dans l'affaire des Bateaux-rails de la Côte Nord.

En conclusion, nous pouvons dire que dans la mesure où la firme multinationale n'est pas une institution altruiste et qu'elle est libre de développer sa propre stratégie, ses buts et ses moyens peuvent partiellement coincider mais aussi partiellement venir en conflit avec ceux d'un état particulier. Il serait illusoire de croire que la prise de contrôle de la compagnie-mère par des Canadiens changerait radicalement le comportement de la firme. Par exemple, au moment où il a été question de modifier la loi de l'impôt à leur désavantage, certaines multinationales canadiennes ont menacé de déménager leur siège social aux USA.

Des véhicules de valeurs

La puissance des multinationales joue un rôle fondamental dans l'évolution de nos sociétés. Les produits créés et les nuisances qui accompagnent cette production déterminent en fait très largement la nature de notre société de demain. Or, la publicité, le crédit à la consommation, la diversification des produits ont souvent autant de pressions sur le consommateur que le progrès technique rend de plus en plus efficaces, et qui favorisent les comportements individualistes et créateurs d'appétit marchand. GM, Du Pont et IBM façonnent à eux seuls aujourd'hui une part considérable de l'avenir du monde industriel.

Plus directement encore nombre de multinationales véhiculent, souvent volontairement, les options de leur propre pays d'origine, comme le mentionne par exemple très explicitement le Rapport Annuel de la Standard Oil Company of New Jersey de 1962: "...la compagnie considère que la divulgation d'une idéologie appropriée est une de ses tâches: nos filiales, en tant que citoyens, communiquent leurs idées, sur ce qu'elles pensent être une bonne politique des affaires, au peuple et aux gouvernements des pays dans lesquels elles travaillent. Les déclarations publiques de nos managers, nos communications écrites et notre publicité s'efforcent de démontrer les bénéfices de la libre entreprise et de l'investissement privé international."

On ne saurait enfin passer sous silence au Québec le problème que la présence de firmes multinationales pose du point de vue de la langue. C'est un sujet brûlant d'actualité mais qu'il serait trop long d'analyser plus en détail ici.

Il semble donc bien que les multinationales peuvent faire courir des risques réels. Le problème de fond est celui des pouvoirs économique, politique et social énormes dont elles disposent, et cela sans réel contrôle bien souvent de la part de leurs actionnaires alors ravalés au rôle de rentiers. Face à cette situation, certains continuent de faire totale confiance au monde des Affaires, affirmant que la "main invisible" agit toujours. D'autres, au contraire, pensent que quelque chose doit être fait et, à cette fin, proposent différentes alternatives: développement d'une "responsabilité sociale" dans l'entreprise; intervention directe ou indirecte de l'état; renforcement de l'action de divers groupes: syndicats, consommateurs...etc. L'analyse de l'opportunité et de la forme d'un éventuel contrôle des multinationales fera l'objet des deux articles ultérieurs.

Collaboration spéciale

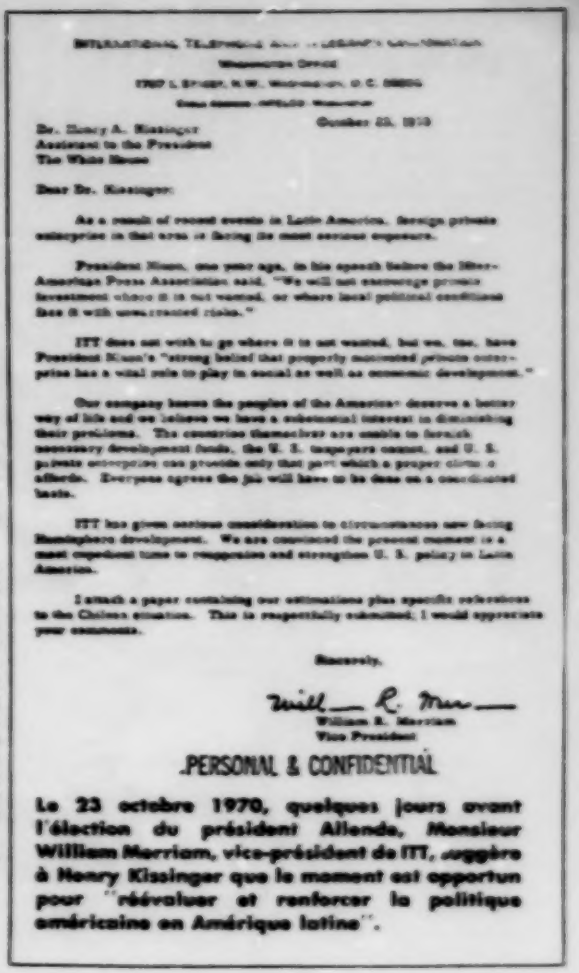

INTERNATIONAL TELEPHONE AND TELEGRAPH CORPORATION
Washington Office
1707 L Street, N.W., Washington, D.C. 20036
Cable address: INTELCO Washington

October 23, 1970

Dr. Henry A. Kissinger
Assistant to the President
The White House

Dear Dr. Kissinger:

As a result of recent events in Latin America, foreign private enterprise in that area is facing its most serious exposure.

President Nixon, one year ago, in his speech before the Inter-American Press Association said, "We will not encourage private investment where it is not wanted, or where local political conditions face it with unwarranted risks."

ITT does not wish to go where it is not wanted, but we, too, have President Nixon's "strong belief that properly motivated private enterprise has a vital role to play in social as well as economic development."

Our company knows the people of the Americas deserve a better way of life and we believe we have a substantial interest in diminishing their problems. The countries themselves are unable to furnish necessary development funds, the U. S. taxpayers cannot, and U. S. private enterprise can provide only that part which a prudent client can afford. Everyone agrees the job will have to be done on a coordinated basis.

ITT has given serious consideration to circumstances now facing Hemisphere development. We are convinced the present moment is a most expedient time to reappraise and strengthen U. S. policy in Latin America.

I attach a paper containing our estimations plus specific references to the Chilean situation. This is respectfully submitted. I would appreciate your comments.

Sincerely,

William R. Merriam
Vice President

PERSONAL & CONFIDENTIAL

Le 23 octobre 1970, quelques jours avant l'élection du président Allende, Monsieur William Merriam, vice-président de ITT, suggère à Henry Kissinger que le moment est opportun pour "réévaluer et renforcer la politique américaine en Amérique latine".

Les multinationales (2)
Profits et mission sociale

Les risques inhérents aux pouvoirs d'intervention exorbitants des compagnies multinationales peuvent-ils être minimisés par l'émergence d'une "conscience sociale" des entrepreneurs?

C'est la question que posent Yves Contamine et Alain Beaufils, diplômés en administration, dans le second d'une série de trois articles sur ces super-puissances économiques.

Par Yves Contamine et Alain Beaufils

Il est de notoriété commune aujourd'hui que les multinationales retirent de leur taille, de leur puissance financière et de la dispersion de leurs activités à travers le monde un pouvoir considérable. Les actions à prendre pour faire face à cette situation font l'objet de recommandations divergentes, allant du laisser-faire à une puissante intervention gouvernementale, en passant par le développement d'un sens de la responsabilité sociale dans l'entreprise. C'est cette dernière option qui fera l'objet de cet article.

Par responsabilité sociale, il faut entendre la volonté de la multinationale, en égard aux coûts sociaux de l'activité économique et au bien être de la société, de s'abstenir de toute activité préjudiciable à la longue et de mettre l'accent sur des objectifs parfois économiquement moins attrayants mais socialement plus désirables. De nombreuses options pourraient être envisagées: réduction des profits par des contributions volontaires à des organisations éducatives ou charitables, choix dans les activités d'un niveau d'éthique supérieur au minimum requis par la loi, investissement au nom de d'autres critères que celui de la rentabilité dans la qualité de vie au sein de l'entreprise...etc.

Les opposants

Ce qui précède peut paraître banal au premier abord. Nombreux sont pourtant ceux qui s'élèvent contre cette façon de concevoir le comportement de l'entreprise. C'est que traditionnellement, selon la théorie économique classique, la satisfaction de l'intérêt général est censée être assurée de la meilleure façon par la concurrence qui s'exerce sur les marchés pour la recherche de profits, les conséquences sociales indésirables de l'activité des entreprises étant du ressort de la réglementation gouvernementale. Les tenants de cette position sont convaincus que le secteur des affaires sert le mieux la société en remplissant une fonction purement économique.

L'argument majeur retenu contre un developpement de la responsabilité sociale des entreprises est que le manager qui fait plus que la loi n'exige, impose en fait une sorte de taxe sur les actionnaires et se substitue, sans autorité pour le faire, au pouvoir legislatif. D'autres arguments font état du peu d'expérience et de connaissance des hommes d'affaires dans le domaine social; de la nécessité, dans une situation concurrentielle de plus en plus dure, de se défendre; du danger que peut représenter l'ingérence du secteur des affaires dans le domaine social et politique.

Les "partisans"

A cela, ceux qui pensent que l'entreprise devrait participer davantage aux affaires publiques et assumer une responsabilité sociale répondent qu'il n'est pas sérieux aujourd'hui de soutenir que la "main invisible" de la concurrence peut être une garantie suffisante d'éthique dans un monde où les pouvoirs, ceux notamment des multinationales, sont énormes.

Selon eux, diverses raisons devraient amener à un plus grand sens de la responsabilité sociale dans l'entreprise:

— L'intervention gouvernementale, nécessaire pour définir les regles du jeu de la concurrence et interdire certains comportements indubitablement malhonnêtes, n'est pas un moyen subtil de réconcilier interêts privés et publics: la réglementation arrive souvent tard ou trop tard, et nécessite de toute façon la mobilisation d'une bonne part des énergies nationales dans le simple but de contrôles plus ou moins efficaces.

— Un grand nombre de problèmes sociaux aujourd'hui sont si complexes qu'il serait dommage et dangereux de se priver des talents techniques, professionnels et organisationnels des corporations et de leurs exécutifs.

— Il serait de plus illusoire d'espérer maintenir bien longtemps des exécutifs du calibre, de l'intégrité, de l'intelligence requis pour diriger des firmes multinationales dans leur activité économique étroite, et ignorer les conséquences sociales. On risque de voir les meilleurs exécutifs quitter les firmes "sauvages" pour joindre les rangs de celles qui correspondent mieux à leurs aspirations.

— Enfin, si les dangers et problèmes que peut faire courir la participation de compagnies importantes aux affaires publiques sont réels, ils peuvent être traités par la recherche, l'éducation, le contrôle gouvernemental, les régles internes du secteur des affaires et la possibilité de critiques venant de toutes parts dans une société ouverte.

La responsabilité sociale

Si l'idée de la nécessité pour les multinationales de développer en leur sein un sens de la responsabilité sociale gagne du terrain, le degré que devrait atteindre cet engagement reste à définir.

Tout d'abord, il est des choses que l'on est en droit d'exiger de toute compagnie. En premier, toute société a des règles et la compagnie, en tant qu'élément de la société, doit les respecter. Ce minimum devrait notamment s'exercer dans les rapports qui s'établissent entre multinationales et gouvernements locaux, régionaux ou nationaux. En second, la responsabilité sociale de la compagnie doit commencer par une détermination honnête de la fonction de production. Un calcul économique sérieux et vrai doit conduire la compagnie à payer pour tout ce qu'elle utilise. L'existence de la compagnie est justifiée si, et seulement si, elle apporte plus à la société comme un tout qu'elle ne prélève d'elle.

Ensuite, on est en droit d'attendre des multinationales qu'un "management intelligent" puisse rendre compatible le niveau de profit et le sens de la responsabilité sociale. On peut attendre d'une compagnie qu'elle considère toutes les alternatives qui apparaissent également attrayantes (notamment en regardant les effets à long terme) pour en trouver une qui satisfasse au mieux les exigences de la responsabilité sociale.

Enfin, est-ce que la compagnie devrait aller plus loin et volontairement restreindre la maximisation du profit pour mieux satisfaire des objectifs sociaux? Aujourd'hui les grandes corporations sont capables de déterminer pour une bonne part leur environnement et si elles ne décident pas elles-mêmes d'aller au-delà du simple respect de la loi, la réglementation par les gouvernements s'accroîtra vraisemblablement. Les tribunes où on critique l'activité des multinationales sont nombreuses aujourd'hui (consommateurs, jeunes, etc...). Ces groupes ont des attentes qui sont perçues comme des questions de vie ou de mort. Il y a un tel contra entre la profusion des moyens disponibles et l'attitude égoïste des exécutifs que l'ensemble de l'opinion publique risque de se retourner fatalement contre l'entreprise dans le cas où elle néglige de répondre à ces attentes. Le profond sentiment "anti Yankee" que l'on rencontre souvent en Amérique latine trouve là sa principale explication.

Comme le disait M. Wilson, président de Xérox Corporation, alors que sa compagnie finançait des séries télévisées sur les Nations unies: "La coopération mondiale est notre affaire, parce que sans elle, il se pourrait qu'il n'y ait plus de monde et donc plus d'affaires...".

Le même son de cloche résonne dans l'article du New York Times reproduit dernièrement par Le Soleil et où Richard C. Gerstenberg, qui est à la tête de General Motors, écrivait:

GM après Nader: pas de conflit

"Nous, à la General Motors, savons qu'il n'y a pas de conflit entre les profits des entreprises et le progrès social... en plus de nos efforts pour réaliser des profits (et à cause de nos succès à ce chapitre), nous aidons à créer un système de transport plus équilibré dans ce pays et à travers le monde. Nous contribuons à explorer l'espace, à nettoyer notre air et notre eau, à développer de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes industrielles, à engager des travailleurs membres de minorités ainsi que des femmes, à entretenir des entreprises marginales, à favoriser l'éducation ainsi qu'une grande variété de programmes communautaires et civiques. En somme, à aider à faire ce qui doit être fait si nous voulons que notre pays et le monde deviennent ce que nous voulons qu'ils deviennent."

On ne peut toutefois s'empêcher de rappeler après cette déclaration "enflammée" que ce sont certains excès de la General Motors qui ont donné naissance au mouvement de Ralph Nader! Dans la circonstance, à un dossier fort bien étayé sur les dangers que pouvait présenter un de ses véhicules, GM répondit non pas par des modifications du dit modèle, mais en essayant de compromettre et d'intimider l'auteur du rapport, Ralph Nader.

Développer le sens de la responsabilité sociale au sein de la multinationale semble donc une voie intéressante permettant d'éviter tout à la fois des abus de pouvoir de l'entreprise et "le cul-de-sac de la réglementation excessive et irrationnelle de l'Etat". Mais cet état d'esprit ne naîtra pas sans que des changements importants au sein de la firme ne soient provoqués.

Aujourd'hui, après que la planification globale a été définie, les managers sont mesurés, évalués, promus selon leurs réalisations en fonction de ce plan. L'évaluation donne en général le plus d'importance aux réalisations immédiates. De plus, la priorité est donnée au quantitatif au détriment de l'intangible comme le rôle social. Les objectifs à long terme difficiles à quantifier ont peu de chances d'être considérés dans une organisation utilisant des stimulants et des contrôles traditionnels.

La multinationale est la force dominante de notre société industrielle. Elle ne doit pratiquement de comptes à personne. Il est donc essentiel qu'elle soit conduite de façon responsable. Mais ce n'est pas assez que les leaders des multinationales disent: "nous sommes conscients de nos responsabilités." Certaines conversions à la "responsabilité sociale" sont trop récentes, subites et spectaculaires pour que l'on s'en remette totalement à la bonne volonté de leurs auteurs. Un contrôle externe semble souhaitable et inévitable. Ce sera l'objet du troisième et dernier article.

(Collaboration spéciale)

Les "multinationales" et le Québec

Au Québec, les multinationales continuent à être les bienvenues.

Mais pas à n'importe laquelle condition, assure le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre. A la condition qu'elles s'intègrent à la vie économique, sociale et culturelle de la province.

Comment peut-on s'assurer que ces conditions soient remplies?

Dans le cas où le gouvernement intervient, par le truchement de la Société de développement industriel (SDI), il a le pouvoir d'établir certaines règles. Et M. Saint-Pierre cite certaines des conditions posées par la SDI:

— La sous-traitance doit être accordée, de préférence, aux entreprises du Québec, et lorsque la chose ne paraît pas possible, la SDI doit en être informée sans délai;

— Un échéancier est établi quant à l'accès de cadres québécois à la direction de l'entreprise;

— Les services professionnels doivent être fournis par des Québécois (services juridiques, ingénierie, et le reste.);

— Dans toute la mesure du possible, l'entreprise doit concentrer sur place ses travaux de recherche et de développement (R-D) s'appliquant à l'exploitation de l'usine.

Le protocole d'entente prévoit différents autres mécanismes visant à l'intégration de l'entreprise au milieu québécois, notamment sur les questions linguistiques.

Comme l'a dit M. Saint-Pierre, il est souverainement important que, par le biais de la sous-traitance, la petite et la moyenne entreprise puisse se greffer aux grands ensembles industriels nationaux et internationaux, pour progresser au même rythme que ces entreprises.

Par ailleurs, comme l'a mentionné le ministre de l'Industrie et du Commerce lors de sa conférence de presse annuelle sur l'état de l'économie, le Québec peut se montrer maintenant "plus sélectif" et même rejeter des projets d'investissements qui ne cadrent pas aux objectifs de développement économique qu'il s'est fixés.

Ainsi, a dit M. Saint-Pierre, la province a refusé un important investissement d'intérêts internationaux, incluant un consortium japonais, pour l'implantation de "la plus grande aluminerie du monde" au Québec. Cette réalisation aurait nécessité un bloc d'énergie électrique trop considérable (2,000 mégawatts) dans un secteur primaire qui ne comportait pas de transformation secondaire. Le gouvernement a préféré réserver cette énergie au développement d'entreprises de fabrication.

L'expérience des multinationales au Chili, particulièrement dans l'exploitation du cuivre où elles contrôlaient les prix tout autant que le secteur de la sous-traitance, doit nous faire réfléchir sérieusement sur la menace que leurs comportements représentent.

Pierre Girardin, sociologue, Université de Montréal

Les "multinationales" et les Etats

Quelle peut être l'action des Etats face au pouvoir supranational des multinationales?

Plusieurs hypothèses et des exemples ont été soumis à l'occasion du colloque organisé par Carrefour international. Ces mesures qui visent à faire échec à l'action des multinationales "qui jouent les pays les uns contre les autres", pourraient être prises à trois paliers:

— un gouvernement fédératif mondial;

— des ententes internationales à l'échelle continentale

— des restrictions à l'échelle nationale.

Il y a aussi, bien sûr, la "force de persuasion", la pression morale que pourrait exercer un organisme comme l'Organisation de Nations unies (ONU), qui a d'ailleurs entrepris la préparation d'un "code de bon comportement" à l'intention des multinationales.

Le gouvernement mondial est "idéaliste", et conséquemment constitue une échéance très éloignée.

A l'échelle continentale, on a quand même quelques expériences intéressantes, dans la CEE (Communauté économique européenne), par exemple. Il y a également le pacte de huit pays d'Amérique latine, dont le Chili fait partie, qui pose des conditions précises à l'accueil des multinationales, l'une étant l'élimination du double profit sur l'apport technologique (actions d'équité et redevances).

A l'échelle des nations, plusieurs expériences ont été faites. Au Canada, il y a la loi sur le "tamisage des investissements étrangers" (bill C-132) qui prendra force de loi prochainement. De même que les restrictions applicables à la propriété des banques, sur la circulation des magazines étrangers, et le reste.

D.41 (suite)

Les ''manigances'' payantes des multinationales

Profiter des conflits nationalistes et des disparités fiscales où elles sont implantées

Quelles sont les ''tactiques'' des multinationales pour ''profiter'' du conflit des nationalismes et des disparités fiscales des pays où elles sont implantées? On a cité plusieurs exemples; retenons-en quelques-uns.

FISCALITÉ

Quand les profits sont moins taxés dans le pays de la société-mère, on facture la filiale à des taux très élevés pour la technologie utilisée, de façon à réduire ses profits et à gonfler ceux du siège social.

Ou encore: une filiale vend ses produits à une compagnie affiliée établie dans un pays sans impôts, qui, elle, revend avec gros profit aux consommateurs dans un troisième pays.

Et encore: on se sert d'une compagnie de transport incorporée dans ''un paradis fiscal'', qui elle, exige des taux très élevés pour réduire les profits réalisés par la société-mère et ses filiales. Ce sont les profits ''off-shore'' dont on parle dans le domaine pétrolier par exemple.

POLITIQUES MONÉTAIRES ET ÉCONOMIQUES

Les multinationales peuvent neutraliser les effets des politiques monétaires et économiques des Etats. Ainsi, si une politique restrictive est imposée dans un pays et qu'elle a pour effet de freiner l'entrée des capitaux étrangers, une multinationale pourra néanmoins transférer des ressources financières à une filiale par le truchement d'un escompte sur les frais qu'elle lui chargerait normalement.

De même, une société peut décider de freiner l'expansion d'une filiale dans un pays qui, par ailleurs, fait des efforts pour stimuler son économie. La multinationale peut encore user de représailles contre un gouvernement, en privant sa filiale de commandes internationales concentrées dans des ''pays plus hospitaliers''.

Pour contrer l'industrialisation d'un pays dans le secteur secondaire, la multinationale peut décider de ne pas favoriser la sous-traitante locale. Elle aussi le pouvoir d'éliminer la concurrence. L'entreprise intégrée, celle de l'acier par exemple, peut éliminer les concurrents éventuels en gonflant artificiellement le prix du minerai brut vendu à ses filiales, et, en monopolisant pratiquement les sources d'approvisionnement, rendre toute aventure parallèle absolument inaccessible sur le plan économique. La seule solution serait alors l'intervention de l'Etat, soit comme entrepreneur concurrent, soit par une action d'autorité sous la menace d'une nationalisation.

Enfin, au nombre des exemples cités pendant ce colloque de Carrefour international, retenons-en un dernier:

Les sociétés multinationales détiennent un pouvoir économique tel, en fonction de leurs ressources financières, de la technologie qu'elles dominent, de concentrer les entreprises de pointe dans des régions données. C'est ainsi qu'on prévoit que les industries à haute technologie se regrouperont, d'ici à la fin du siècle, dans des pays comme le Japon, les Etats-Unis et une partie de l'Europe de l'Ouest, laissant aux autres nations la fabrication de biens de consommation d'usage courant.

Le Soleil, 1974-07-23

D.42

Rapport sévère à l'endroit des multinationales

NATIONS UNIES (AP) — Vingt spécialistes des questions économiques appartenant à 19 pays ont condamné, hier, certaines activités de sociétés multinationales, et recommandé l'établissement d'un code de conduite entre les sociétés multinationales et les gouvernements sur le territoire desquels elles travaillent.

Le rapport de 22 pages ne cite nommément qu'une société: l'ITT, dont il condamne sévèrement l'attitude au Chili. Il a été rédigé à la demande du Conseil économique et social de l'ONU, ui avait adopté une résolution en ce sens le 28 juillet 1972. Il sera examiné par cet organisme pendant la session qui se tiendra à Genève, du 3 juillet au 2 août.

Le rapport recommande au conseil économique et social de constituer une commission sur les sociétés multinationales. Cette commission, qui serait composé de 25 membres, devrait mettre au point avec le conseil un code de conduite des sociétés, et le secrétariat des Nations-Unies devrait créer un centre d'information et de recherche sur les multinationales.

Celles-ci, note le rapport, peuvent certes aider au développement économique du pays hôte, mais elles peuvent aussi lui nuire. Il est suggéré que des accords préalables entre les deux parties prévoient une réduction progressive du pourcentage de la propriété étrangère sur les installations nationales. Le pays hôte, de son côté, doit verser une indemnisation correcte pour les nationalisations. Liberté syndicale et protection des consommateurs sont également recommandées.

D'une manière générale, les experts condamnent toute intervention politique subversive des sociétés multinationales, et préconisent des sanctions strictes conformément au déroulement normal de la justice du pays hote, tout en demandant au pays origine de veiller à ce que leurs systèmes de garantie des investissements ne rendent pas ces sanctions ineffectives.

L'un des experts, M. Sicco Mansholt, des Pays-Bas, ancien président de la commission du Marché commun, recommande que l'expropriation sans indemnisation figure parmi les sanctions.

OPINION DE JAVITS

Un autre membre du groupe d'experts, le sénateur Jacob Javits, note de son côté:

"Je deplore aussi énergiquement que les autres membres du groupe. . . les tentatives de l'ITT, d'intervenir dans les affaires intérieures du Chili. Il est probable que d'autres sociétés multinationales se soient livrées à des abus semblables. Elles doivent être également condamnées et leur répétition empêchée."

Le seul membre chilien du groupe, M. Juan Somavia, ne mentionne pas l'ITT, mais regrette que le rapport tende à se borner à la micro-relation entre une société multinationale et un pays donné, en laissant de côté le contexte international de telles sociétés, qui réagissent aux événements et les façonnent dans leurs propres pays hôtes.

Le groupe était présidé par M. L.K. Jha, gouverneur indien de Jammu et du Cachemire, ancien gouverneur de la Banque de réserve et ancien ambassadeur à Washington.

Le Soleil, 19:4-06-10

D.43

La revanche des berceaux

Lysiane Gagnon

Parmi les arguments par lesquels la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, justifiait récemment son intention de réduire les effectifs des organismes chargés d'administrer la Loi 101, il y a celui de la revanche des berceaux.

L'argumentation, populaire un peu partout ces temps-ci, chez les politiciens tant péquistes que libéraux, est aussi facile à suivre qu'à concevoir. (C'est dire à quel point elle est simplifiée). La voici: c'est en faisant des bébés plutôt que des lois et des règlements que les francophones assureront la survie de leur langue. Autrement dit, la Loi 101 serait un remède peut-être encore utile, mais légèrement « dépassé », voici venir le temps de la revanche des berceaux.

Il vaudrait mieux, en l'occurence, parler de retour vers le passé, car il y a peu d'argumentation aussi éculée, et aussi réactionnaire, que celle qui fait porter l'avenir de la francophonie en Amérique sur la hausse de la natalité des Québécois francophones de vieille souche.

• • •

Il y a, dans ce rêve d'un retour aux familles de trois, quatre, cinq enfants, une large part d'irréalisme. Nul doute qu'une politique cohérente visant à encourager la natalité — augmentation des garderies, des logements familiaux, de l'aide aux familles, etc — favoriserait la venue de ce « troisième enfant » que plusieurs se refusent à concevoir parce que cela poserait trop de problèmes d'ordre matériel.

Mais tout indique que le nombre de ménages pour qui l'incitatif économique est prédominant est relativement restreint. Dans la plupart des cas, ce n'est pas pour des raisons de cet ordre qu'on a ou qu'on n'a pas d'enfant, la preuve en étant que partout, dans tous les pays, ce sont les pauvres qui ont le plus d'enfants, et que la taille des familles diminue proportionnellement à l'élévation du revenu et de la scolarité.

Au Québec, la chute de la natalité a pris des proportions spectaculaires parce qu'elle constitue un contraste frappant avec les courbes légendaires du passé, mais notre faible taux de natalité est loin d'être exceptionnel.

Tous les pays développés vivent la même expérience. En France, ce problème fait partie du paysage politique depuis deux décennies au moins. Idem en Allemagne, en Suisse, en Scandinavie, en Angleterre... Aux États-Unis, ce sont les Noirs et les Porto-Ricains qui se multiplient tandis que les « Blancs » instruits font moins d'enfants que jamais. À Toronto, à Vancouver, la majorité des enfants d'âge scolaire parlent une autre langue que l'anglais à la maison (c'est dire qu'ils sont de familles immigrantes). En Israël, les Juifs ashkénazes (d'origine européenne) se reproduisent à peine, et ce sont les Juifs séphardes (d'origine nord-africaine) qui y seront de plus en plus majoritaires parce qu'ils sont les seuls à avoir des familles nombreuses.

Grosso modo, l'univers est divisé en deux parties inégales: le tiers-monde, qui n'a rien sauf des enfants, et les pays développés, qui ont tout... sauf les enfants.

• • •

D'où cette conclusion, inéluctable: de plus en plus, le Québec, comme d'ailleurs l'ensemble du Canada, deviendra un pays d'immigration.

À moins que la psychologie des femmes et des hommes d'ici ne change radicalement — et on se demande pourquoi cela se produirait, d'autant plus que le niveau moyen de scolarité continue à monter, et que l'on a en général d'autant moins d'enfants qu'on est plus instruit —, c'est par l'immigration bien davantage que par la natalité que le Québec se développera.

Et qui plus est, cette immigration proviendra, de plus en plus, de pays où l'anglais est la langue d'usage. Le Québec a bénéficié, ces dernières années, d'une immigration francophone en provenance du Liban, du Vietnam et du Cambodge, mais ces sources se tarissent. (D'ailleurs, l'anglais est devenu la langue internationale, et a déjà, dans ces pays, remplacé le français.) Exception faite de la France et d'Haïti, donc, la plupart des sources d'immigration prévisibles sont toutes anglophones: le sous-continent indien, Hong Kong, les Philippines, l'Afrique du sud, etc. Rappelons en outre, au cas où on l'aurait oublié, que le Québec ne contrôle pas entièrement son immigration, même si l'accord Cullen-Couture, en 1979, a transféré à la province une partie des pouvoirs de sélection.

Raison de plus, alors, pour conserver la loi et les mécanismes destinés à renforcer le caractère français du Québec. La Loi 101 se révélera d'autant plus nécessaire, justement, que l'avenir du français reposera non plus sur la multiplication des francophones de vieille souche, mais sur l'acculturation des immigrants. Il faudra développer les mécanismes d'acculturation des immigrants: classes d'accueil, intégration à l'école française, lois et règlements faisant du français la langue du travail, etc.

Rien ne dit qu'une législation pourra triompher à long terme des réalités démographiques. En matière culturelle, il y a des limites à l'action gouvernementale. Mais chose certaine, c'est précisément dans la mesure où, comme on doit le prévoir, la natalité restera faible en milieu francophone, que la Loi 101 s'avérera nécessaire.

• • •

Déjà d'ailleurs l'avenir se dessine dans nos écoles, où, grâce justement à la Loi 101, les petits Antillais et les petits Vietnamiens côtoient, comme jamais auparavant, les francophones de souche.

L'avenir nous réserve une augmentation des mariages interethniques et inter-raciaux, et des adoptions internationales. Le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, est rempli de petites frimousses asiatiques, mèches drues, cheveux noir jais, peau jaune, et qui parlent comme des petits canadiens-français. L'autre jour, je voyais une petite Haïtienne, l'air d'une poupée, belle à croquer avec ses nattes enjolivées de jolis nœuds rouges, prendre l'autobus avec une femme aussi blanche que moi, qu'elle appelait « môman ». Elles s'en allaient rendre visite aux grands-parents maternels, à Trois-Rivières. Je me réjouis moins de voir qu'en s'intégrant, tous ces petits enfants ont appris le joual davantage que le français, mais cela c'est un autre problème. L'important, pour l'instant, est que ses Québécois continuent à développer, serait-ce avec le secours d'une législation, leur force d'attraction grâce à laquelle ils pourront se servir de l'immigration comme d'une puissante et fertile transfusion de sang.

La Presse, 1986-01-16

D.44

Pour les « yuppies » et leurs amis

■ Ils sont nantis de diplômes, universitaires de préférence. Ils travaillent habituellent à deux, mari et femme. Ils sont ambitieux. Ils font des sous et ils les dépensent. Ils ont en principe du goût ou ils en acquièrent. Et si on en croit un journal spécialisé dans les affaires, quand ils demeurent à Montréal et qu'ils se meublent, c'est souvent au Château d'aujourd'hui. Beau, bon et plutôt cher. Ce sont les « yuppies », d'après l'appellation anglaise « young urban professionnals ». On a pensé à eux en élaborant cette page.

En pensant à eux qui cherchent un pied-à-terre confortable où se reposer et quelquefois recevoir entre les activités professionnelles, les meetings, les congrès, les weekends de ski, de bateau ou de tennis. Entre les voyages et les campagnes politiques. Et parfois avant et après les bébés bien programmés.

C'est Denise Tremblay, la décoratrice attitrée des Châteaux qui a organisé l'agencement du « quatre pièces et demie » situé dans les Condominiums Parc St-Laurent, à Ville St-Laurent et qui lui a donné l'air d'élégance tranquille et raffinée qu'on recherchait : couleurs douces dans la moquette comme dans le délicat revêtement mural de papier texturé des pièces principales. Fauteuils de cuir tout confort. Rangement mural pouvant abriter aussi bien les verres et le cristal qu'une partie des livres et le système de son. Ensemble de salle à manger de facture aérienne. « J'ai cherché ici, a dit la décoratrice, à dégager, à permettre de respirer. Tous les objets choisis sont des pièces de choix. J'ai évité de les déguiser par des amoncellements de plantes ou de tableaux. Pas de tentures aux fenêtres, tout au plus des stores horizontaux très légers. En ça, je suis les tendances actuelles, qui sont au dégagement, au dépouillement même que souhaitent souvent les gens pressés et actifs ».

Idéal donc pour les « yuppies »... et leurs amis.

La Presse, 1986-01-16

D.45

Une profonde mutation

Les candidats des deux partis proviennent des mêmes bassins socio-professionnels

ANALYSE

PIERRE O'NEILL

Quel que soit le parti politique qui sortira vainqueur des élections du 2 décembre, c'est la même classe sociale qui exercera le pouvoir pour les quatre prochaines années.

L'analyse des équipes de candidats du Parti libéral et du Parti québécois permet en effet de constater que les deux grands partis ont formé leur personnel politique à partir des mêmes bassins socio-professionnels.

Une autre caractérisque intéressante de ce profil tient au fait, qu'à l'image de plusieurs groupes professionnels de la société québécoise, le Parti libéral et le Parti québécois ont recruté leurs candidats dans la même moyenne d'âge. L'équipe libérale est la plus jeune avec une moyenne de 42.4 tandis que l'équipe péquiste est à peine plus âgée avec 42.7 de moyenne.

Il importe enfin de souligner que la participation féminine est un peu plus élevée qu'aux élections de 1981, alors que 24 femmes avaient fait acte de candidature. Cette fois-ci, 34 femmes se portent candidates au nom des deux grands partis, dont 20 brigueront les suffrages pour le Parti québécois, et 14 autres sous la bannière du Parti libéral.

Ce qui distingue davantage la composition de ces deux équipes, c'est sans doute leur représentation au sein des deux grandes communautés culturelles du Québec. Sans surprise, le Parti libéral conserve le championnat en milieu anglophone, où il a recruté dix de ses candidats. De son coté, le Parti québécois continue à subir la méfiance de l'autre solitude et il devra se contenter de présenter seulemen. deux candidats anglophones, dont l'un, David Payne, siège à l'Assemblée nationale depuis 1981 comme député de Vachon. C'est toutefois le Parti québécois qui est le mieux représenté auprès des autres groupes ethniques, avec sept candidats contre les cinq du Parti libéral. Pour la plupart, ces 12 candidats viennent des communautés grecque et italienne.

Ce qui retient également l'attention dans l'analyse du profil des candidats en lice, c'est la diversité qui caractérise l'équipe du PLQ. Les candidats libéraux émanent de 34 groupes socio-professionnels différents, alors que les candidats péquistes se réclament d'appartenir à seulement 26 groupes.

Si l'on compare aux années '60 et '70, l'on constate une profonde mutation du personnel politique. Bien sûr, les avocats y comptent encore pour beaucoup dans la formation des équipes électorales, mais une nouvelle race de politiciens a fait son apparition, engendrée principalement par l'entreprise privée. De fait, à y regarder de plus près, l'on voit que nos deux grandes formations politiques privilégient quatre bassins socio-professionnels.

Ainsi, l'équipe du PLQ est composée de 24 avocats, 23 administrateurs, 13 hommes d'affaires et neuf enseignants. De l'autre coté de la barricade, le Parti québécois sera représenté par 15 avocats, 20 administrateurs, 12 hommes d'affaires et 23 enseignants. De part et d'autres, l'on retrouve également quelques industriels, courtiers d'assurances, commerçants, ingénieurs et comptables. Mais un seul banquier (libéral) et très peu de notaires ou de médecins. Mis à part un sociologue, un politicologue, un psychologue, un pédagogue et un technologue, on peut dire que, de façon générale, l'ère des « logues » est révolue et qu'ils sont en voie de disparaître du paysage politique.

Un Canadien sur sept vit dans la pauvreté

OTTAWA (PC) — Le Conseil national du bien-être a publié ses dernières estimations sur ce qui est considéré comme le seuil de la pauvreté, au Canada. Il a toutefois laissé entendre que ces chiffres ne sont pas absolus et ne reflètent pas exactement la misère qui assaille les Canadiens les plus démunis.

Selon le seuil de pauvreté fixé pour 1983, un célibataire vivant en milieu rural est pauvre si son revenu annuel total est inférieur à $7,052.

En tout, 35 barèmes différents de pauvreté ont été établis par le conseil, que ce soit pour des personnes seules ou des familles, ou pour celles vivant dans des villes comptant des populations différentes, dans des villages ou en milieu rural.

Ces barèmes tiennent compte des informations transmises par Statistique Canada et se situent à un taux d'inflation de 7 pour 100 pour 1983.

Selon le conseil, quelque trois millions de Canadiens, soit une personne sur sept environ, vit dans la pauvreté, un pourcentage qui a peu varié au cours des dernières années.

Les plus démunis

Selon l'organisme consultatif, "la majorité des Canadiens vivant dans la pauvreté sont des bénéficiaires de l'aide sociale. Chez les travailleurs ce sont avant tout ceux qui touchent le salaire minimal. Enfin, une grande majorité des personnes âgées vivant seules perçoivent également des centaines de dollars de moins que le revenu minimal pouvant assurer une subsistance adéquate".

Par exemple, une mère célibataire avec deux enfants vivant dans une grande ville de prestations de bien-être bénéficie d'un revenu inférieur d'un tiers au montant considéré comme étant le seuil de la pauvreté.

Un célibataire travaillant à plein temps au Nouveau-Brunswick au salaire horaire minimal de $3.90, ne touche que $7,106 par année, soit moins que le seuil de la pauvreté pour l'ensemble de cette province, à l'exception des régions rurales.

Par ailleurs, 70 pour 100 de toutes les personnes seules de plus de 65 ans ont un revenu inférieur de 20 pour 100 au minimum nécessaire.

Distribution

Le conseil note que la distribution des richesses, au Canada, a remarquablement peu changé au cours des trois dernières décennies, malgré l'adoption de nouveaux programmes sociaux.

Aujourd'hui, le revenu total des 20 pour 100 des familles les plus pauvres du pays ne représente que 6.3 pour 100 des revenus au Canada. Les 20 pour 100 de familles les plus riches, par ailleurs, touchent 38.4 pour 100 de ce revenu. Il y a 30 ans, l'étalement des richesses était à peu près du même ordre.

Selon le conseil, dans une ville de plus de 500,000 habitants, une personne seule doit compter sur des revenus de $9,538 pour vaincre la pauvreté; une famille de deux personnes doit toucher $12,583 et une famille de quatre personnes doit compter sur $19,397.

Dans les villes comptant de 100,000 à 500,000 habitants, la personne seule doit percevoir $9,058, la famille de deux $11,942 et la famille de quatre $18,434.

Dans les villes de 30,000 à 100,000 habitants, les chiffres sont de $8,487 pour la personne seule, de $11,142 pour la famille de deux personnes et de $17,233 pour la famille de quatre.

Dans les centres de moins de 30,000 habitants, ces revenus se répartissent ainsi: $7,856, $10,339 et $16,030.

Le Soleil, 1983-05-21

D.47

La guerre à la pauvreté: une victoire perdue

La terrible récession de 82-83 nous a fait reculer de 15 ans.

Les progrès remarquables que le Canada avait accomplis dans la lutte contre la pauvreté depuis une quinzaine d'années ont été à peu près annihilés en 24 mois de récession.

Entre 1969 et 1981, la proportion de Canadiens vivant dans la pauvreté était tombée de près de la moitié, soit d'un sur quatre à moins d'un sur sept. Puis en 1982, leur nombre passe de trois millions et demi à quatre millions (un sur six) et les prochaines statistiques, en septembre, en dénombreront vraisemblablement quatre millions et demi (un sur cinq). Ce qui est pis encore, c'est que cette remontée de la pauvreté risque d'être l'héritage durable d'une reprise sans création d'emploi.

Bien sûr, la pauvreté n'est pas ici l'abjecte misère du Tiers-Monde. Ce que Statistique Canada appelle le «seuil de la pauvreté» est le niveau de revenu où une famille consacre plus de 58,5 p. cent de ses ressources à ses trois besoins vitaux: se nourrir, se loger, se vêtir. En fait, on discerne cinq «seuils» différents, selon la région habitée, de 14 110 dollars (pour quatre personnes) dans les zones rurales, où la vie est moins chère, à 19 180 dollars dans les villes de plus de 500 000 habitants.

Mais tout cela est un peu théorique, la plupart des Canadiens considérés comme pauvres ayant des revenus bien inférieurs à ces chiffres.

La diminution spectaculaire de la proportion de Canadiens vivant dans la pauvreté entre 1969 et 1981 était le résultat d'une série de mesures gouvernementales datant du début des années 70: élargissement du programme d'assurance-chômage, augmentation par trois des allocations familiales, augmentation des pensions pour personnes âgées à faible revenu, allocation pour les femmes de 60 à 64 ans mariées à des retraités à faible revenu. Six provinces établirent des programmes pour les personnes âgées les plus démunies.

Mais surtout, l'entrée massive des femmes mariées sur le marché du travail augmenta le nombre de familles bénéficiant de deux salaires. Au même moment, un taux de natalité plus bas réduisait le nombre de personnes à charge dans ces familles.

Puis le chômage s'abattit.

Les données de 1982 ont permis de mieux voir les lacunes du système de sécurité sociale. Les célibataires ont été aussi durement touchés que les familles par le chômage, mais la pauvreté a frappé davantage les familles. C'est que les prestations d'assurance-chômage ont été calculées pour des célibataires; elles leur assurent un revenu au-dessus du seuil de la pauvreté, mais pas au chômeur qui a une famille. En 1982, chez les célibataires de 25 à 34 ans, le taux de pauvreté a même diminué légèrement alors qu'il a augmenté de quatre p. cent chez les familles.

Ce sont les familles à parent unique dont le chef est une femme qui sont le plus durement touchées. La moitié de ces familles vivent désormais sous le seuil de la pauvreté, et cette situation est d'autant plus inquiétante que ce type de famille est de plus en plus répandu: actuellement, une famille sur six. Les chiffres de 1983, qui ne seront connus qu'en septembre, seront sans doute plus tragiques encore, le chômage étant 11,9 p. cent, un record depuis la Dépression.

Et l'assurance-chômage est devenue une contre-mesure moins efficace. Au printemps 1982, 95 p. cent des sans-emploi touchaient ces prestations; à l'automne 83, il n'y en avait plus que 75 p. cent malgré l'effort des gouvernements pour remettre des chômeurs au travail assez longtemps pour les rendre de nouveau éligibles à l'assurance-chômage. De plus, jusqu'à 1975, l'assurance-chômage tenait compte du nombre d'enfants. Les prestataires avec dépendants touchaient jusqu'à 75 p. cent de leurs revenus antérieurs. Aujourd'hui, la limite uniforme de 60 p. cent touche plus durement les familles.

Encore une fois, les citoyens sont victimes de *mésententes* fédéral-provincial. La réduction des prestations devait être compensée par des suppléments de revenus, mais le gouvernement fédéral et les provinces ont rompu les discussions. Seules la Saskatchewan (91 dollars par mois par enfant) et le Manitoba (30 dollars) ont substitué leur programme. Leur efficacité ne peut être mieux démontrée que par le fait suivant: la Saskatchewan est la seule province où le taux de pauvreté n'a pas augmenté.

La plupart des mesures anti-pauvreté du gouvernement fédéral s'adressent au troisième âge. En 1979 et 1980, on a accru le supplément de revenu garanti pour les personnes âgées à faible revenu. Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, vient d'annoncer, dans son dernier budget, l'injection de 48 millions de dollars pour augmenter le supplément de revenu garanti de 700 000 retraités vivant seuls. Ce supplément totalise maintenant 460 millions de dollars. Ottawa a aussi créé un programme d'aide pour les pré-retraités. Les gens de plus de 55 ans mis à pied dans une industrie où ils avaient travaillé la majeure partie de leur vie peuvent obtenir l'équivalent des prestations d'assurance-chômage jusqu'à l'âge de 65 ans, mais seulement dans certains secteurs «désignés». Moins de 3000 personnes bénéficient de ce programme. Jacques Parizeau a réagi en déclarant qu'il examinera le plan Lalonde, «mais que nous sommes tellement en avance dans ce domaine ...»

Or c'est au Québec que les programmes pour personnes âgées sont le plus nécessaires. Soixante-dix p. cent des Québécois âgés habitant seuls vivent sous le seuil de la pauvreté: c'est le record absolu au Canada, où la proportion est en général d'environ 50 p. cent.

Pour réduire le taux de pauvreté à presque zéro, il suffirait cependant de quelques programmes ciblés sur des groupes précis. «Le problème, c'est que la pauvreté n'est pas suffisamment visible», dit Patrick Johnston, directeur de la National Anti-Poverty Organization. «Pas assez en tout cas pour que le gouvernement soit *forcé* d'agir.» Tous les mois, on publie les indices du chômage et de l'inflation. Mais les données sur la pauvreté ne sont publiées qu'une fois l'an et avec un an de retard. «Si le Canada avait eu, depuis deux ans, un indice de pauvreté mensuel, ajoute Patrick Johnston, il y aurait eu une telle pression pour une intervention gouvernementale que le problème serait probablement moins aigu.» ■

(Dossier: Leonard Schifrin)

Du côté de West Side...

le Harlem des Portoricains

par Guy Clavel

Blancs", "non-Blancs", "Portoricains". Ces trois catégories se retrouvent dans toutes les statistiques officielles, rejetant le million de Portoricains de la ville de New York en marge. Un isolement qui se retrouve dans tous les aspects de leur vie dans la grande métropole américaine.

Citoyens américains, classés parmi les "minorités", les Portoricains représentent près de 13 pour cent de la population newyorkaise presque autant que les "non-Blancs" (Noirs et Asiatiques principalement) qui comptent pour 19,5 p.c. L'importance de cette présence remarquable étant donné qu'en 1940 ils ne représentaient que 1 pour cent de la population métropolitaine (non-Blancs 6,3) avec seulement 60,000 représentants.

L'afflux des Portoricains à New York tient à plusieurs facteurs. En premier lieu, le port de l'Hudson était le seul, pendant le premier tiers du siècle, à avoir une liaison maritime avec San Juan, la capitale de Porto Rico. L'île, depuis 1898 sous domination américaine, était surpeuplée et ses habitants commencèrent très tôt à émigrer vers la grande ville qui avait besoin de main-d'oeuvre.

Le premier alizés de fixation (500 personnes en 1910) drama ensuite les autres emigrants. Après la Deuxième Guerre mondiale, les Portoricains deviennent citoyens de l'Union et leur immigration devient libre, non soumise aux quotas imposés aux autres nationalités. Et de 1946 à 1962, ils furent de 45,000 à 60,000 à quitter, chaque année, Porto Rico, alors peuple de quelque 2 millions à 2 millions 500,000 habitants.

Hispaniques, dans un pays anglo-saxon, ils se sont très naturellement rassemblés par quartiers, d'abord au sud du ghetto noir de Harlem, dans le "barrio" puis dans la zone ouest de Manhattan, où leur vie a été idealisée dans le film "West Side Story". Dans leurs quartiers, les enseignes des boutiques sont en espagnol, et l'été, on vit dans la rue.

Agriculteurs pour la plupart dans leur pays, les immigrants portoricains sont presque toujours arrivés sur le continent sans qualification aucune et sans parler l'anglais. Ils ont donc été forcés de travailler dans les services et le sous-prolétariat de l'industrie, fournissant notamment les 9-10 des ouvrieres des quelque 6,000 entreprises de confection de New York.

Ces emplois sont d'une part peu rémunérés et d'autre part frappés plus que les autres par le chômage. Il en résulte que 48 p.c. des Portoricains bénéficient d'une aide sociale (contre 32 p.c. pour les non-Blancs et 4 p.c. pour les Blancs), et qu'ils forment près du quart de la population pénitentiaire de la ville.

La cité porte la marque de sa population hispanique, les Portoricains auxquels s'ajoutent les immigrants venant d'autres îles des Caraïbes et des pays d'Amérique latine. Les écoles bilingues se multiplient. Dans l'enseignement des langues étrangères, l'espagnol a ravi la première place au français. Quatre stations de radio et deux chaînes de télévision diffusent leurs émissions en espagnol. Il existe un quotidien espagnol, "El Diario - La Prensa" (tirage 40,000 exemplaires). La compagnie de téléphone de la ville a un service de renseignement en espagnol. Dans les services et les transports publics, les panneaux sont souvent écrits dans les deux langues.

La taille minimum requise pour entrer dans la police a dû être abaissée pour permettre aux Portoricains, de taille moyenne, d'y accéder. Un candidat d'origine portoricaine déjà membre de la Chambre des représentants, M. Herman Badillo, s'est présenté aux primaires des élections municipales de la ville en 1973, et le nouveau maire, M. Abraham Beame, a dû prendre un Portoricain parmi ses principaux adjoints.

Mais le Portoricain de New York, en dépit de tout cela, reste en marge de la société anglo-saxonne. Il est mis à l'écart par les Blancs et qui rejettent sur lui comme sur le Noir l'insécurité et l'insalubrité de la ville, et par les Noirs qui l'accusent de leur voler leur travail.

Pour lutter contre cette discrimination, les Portoricains ne sont pas organisés. Citoyens à part entière, ils sont pris en main par l'administration américaine à qui ils confient leur sort. D'autre part, contrairement aux immigrants européens du début du siècle, coupés de leur pays et forcés de s'organiser pour survivre coute que coûte, le Portoricain garde un pied dans son île natale où il peut retourner à tout moment. Un mouvement continu s'établit entre les arrivées, les départs définitifs de New York ou les absences pour congés, préjudiciables à la mise sur pied de cadres d'organisation.

Le caractère bilingue de New York se renforce nettement chaque année. Mais le fameux "melting pot" (creuset) américain n'a pas encore réussi à venir à bout d'une communauté qui défend pourtant bien mal son particularisme, en baissant la tête plutôt qu'en montrant les dents.

D.49

Le drame américain

VENUS de tous les États de la république, près d'un quart de million d'Américains se sont rassemblés samedi à Washington pour commémorer la célèbre manifestation présidée voilà 20 ans par Martin Luther King. Mais ce rassemblement où toutes les causes cherchaient à s'exprimer débordait largement la simple commémoration d'un anniversaire. En effet, de la mesure des progrès accomplis par la communauté noire américaine depuis le début des années 60, on est vite passé à la démonstration que la première minorité du pays n'avait rien perdu de son pouvoir de mobiliser et demeurait attachée à ses exigences historiques. Si le message s'adressait à la nation américaine toute entière, il visait d'abord les parlementaires fédéraux et l'actuel locataire de la Maison-Blanche, à une année de la prochaine élection présidentielle.

Nul ne conteste les progrès majeurs accomplis par la communauté noire américaine. Près du quart de l'Amérique professait officiellement l'apartheid quand le pasteur King lança sa communauté sur la piste du rêve de l'égalité des droits et des chances. Le Ku Klux Klan veillait au grain dans le Sud. Des politiciens nombreux dans les législatures des États mais aussi dans la capitale fédérale ne cachaient pas leur sentiment anti-noir sinon leur hostilité pour les thèses et les personnes qui animaient les descendants des anciens travailleurs captifs. La notion même de déségrégation des lieux et des services publics apparaissait alors à un grand nombre comme une hérésie politique et une aberration sociale. Aux exigences minimales des leaders noirs, on opposait la force publique, la prison, les bombes lacrymogènes et les chiens dressés.

Certes, le prix payé pour obtenir justice a été démesuré. Plusieurs des chefs de file furent assassinés. On pense notamment au pasteur King lui-même mais aussi à Medgar Evers, Jonathan Daniels et combien d'autres animateurs locaux moins célèbres qui ont été victimes du fanatisme, de la violence et des préjugés historiques. Mais l'apartheid a été officiellement abandonné et les droits politiques des citoyens de couleur reconnus. L'Amérique a ainsi formellement intégré l'ensemble de ses resortissants à son système de valeurs politiques et démocratiques. Ce passage marque la fin d'une époque et l'abandon d'une hypothèque majeure dans l'histoire et le développement de la société américaine.

Ceux qui avaient espéré que l'obtention de droits politiques ne modifierait que superficiellement le comportement de la minorité noire avaient fait une erreur de taille. A tous les niveaux de mandat, les candidatures de personnalités de couleur ont transformé la composition des assemblées. Certaines des villes américaines les plus importantes sont maintenant dirigées par des gestionnaires provenant de la minorité. Certes, leur présence dans les postes de responsabilité est encore inférieure à leur poids démographique. Néanmoins, les progrès sont réels. En 1960, on comptait 50 Noirs à des postes électifs dans le Sud ; on en compte aujourd'hui plus de 3,000. Pour l'ensemble du pays, ce chiffre doit être multiplié par deux. L'effet de cette progression a été considérable. Les Noirs américains se sont laissés convaincre en grand nombre que l'accès au pouvoir ne leur était plus interdit. Ils ont en conséquence exercé leur droit de vote en nombre croissant. On a estimé que 37 % des électeurs noirs s'étaient prévalu de leur droit de vote pour l'ensemble des élections tenues en 1978. En 1982, ce taux de participation atteignait 43 %.

Les succès électoraux s'étant multipliés, les leaders de la minorité les ont utilisés comme arguments et ont enjoint leurs concitoyens de s'inscrire sur les listes électorales et de voter. Si les tendances se maintiennent, on évalue à près de 25 % le poids réel du vote de couleur au sein du parti démocrate en novembre 84. Tous les candidats déclarés ou potentiels de ce parti doivent d'ailleurs compter sur la présence dans leurs rangs de M. Jesse Louis Jackson, ce disciple du pasteur King dont la candidature ne fait plus aucun doute. Si cette candidature traduit une véritable mutation, elle exprime aussi une assurance, une confiance, une détermination sans précédent.

S'il y a eu progrès indéniable au plan des droits, de la participation et de la responsabilité politiques, la communauté noire américaine qui compte 28 millions de membres est demeurée cependant victime du sous-développement social et économique. Le chômage y a dépassé les 20 % ces deux dernières années. Il a atteint des sommets vertigineux pour certains groupes dont les adultes de sexe masculin âgés de plus de 16 ans ; 45 % d'entre eux étaient sans travail au début de la présente année. Le revenu moyen de la famille noire n'arrive qu'à 56 % de celui de la famille blanche. Une famille sur deux dans la communauté noire est monoparentale. Qu'il s'agisse du marché du travail, du niveau réel de revenu ou encore de la pauvreté, les Noirs américains ont reculé sur tous les fronts ces dernières années.

L'administration Reagan est tenue responsable d'une dégradation qui se fait contagion. Mais au delà de l'évaluation des effets de la politique monétaire ou sociale, les leaders de la minorité soupçonnent le Président républicain, quand ils ne l'accusent pas ouvertement, de saisir la moindre occasion pour stopper et réduire les progrès effectués par leur communauté. Ils ne croient tout simplement pas à la théorie présidentielle voulant que les problèmes sociaux et économiques des Noirs seront absorbés par la reprise. Ces problèmes sont trop profonds et trop liés à l'histoire tragique de leur communauté pour qu'ils acceptent une formule aussi courte.

L'Amérique n'a pas encore trouvé la formule pour dépasser les conséquences de son drame historique. La formule Reagan a nourri le mal né de ce drame. Celles des administrations démocrates ont certes eu la générosité pour guide. Mais ce sont les bureaucrates qui ont ramassé les dividendes de toutes les guerres à la pauvreté. Ils étaient 200,000 à Washington pour proclamer la nécessité d'une nouvelle coalition pour la justice sociale. Des millions d'autres à travers l'Amérique sont animés de la même conviction. Ils disposent maintenant d'un pouvoir politique qu'ils comprennent et utilisent d'une manière plus fine et plus efficace. On ne pourra pas compter sans eux.

— JEAN-LOUIS ROY

Le jeans est en mauvaise passe

◆ PARIS (AFP) — Tenue de travail des Américains depuis 1850, devenu le symbole de toute la jeunesse occidentale avec James Dean au début des années 50, le jeans traverse une mauvaise passe.

par Pierre VILLAGE

Relancé en Europe et aux Etats-Unis vers la fin des années 60 après les mouvements de "libération" des universités et la révolution culturelle des jeunes générations, le jeans avait alors débordé largement sa clientèle traditionnelle des teenagers. C'est ainsi qu'en France, les ventes avaient en 1973 bondi de quelque 300 pour 100.

Mais tous les mythes ont une fin et cet article somme toute banal a cédé du terrain devant des vêtements plus sophistiqués et plus variés. Les difficultés apparurent en 1982-1983. Les majors du jeans, Levi Strauss en tête, mais aussi Wrangler, Lee Cooper, furent astreints à la rigueur. En Europe seulement, Levi's a dû se résoudre à fermer cinq usines, en Ecosse, en France, en Belgique.

En ce début d'année 1986, l'heure est encore à la morosité aux Etats-Unis comme en Europe chez les fabricants de jeans. Le marché du denim, le jeans traditionnel en toile bleue baptisée selon le nom de la ville de Nimes, près de Marseille, est saisi par le blues. "L'espoir de reprise apparu au printemps 1985 a fait long feu", remarque le "Journal du Textile", revue spécialisée française. Après une baisse de 5 pour 100 en 1984, les ventes de jeans accusent un recul de 10 à 15 pour 100, d'après une enquête auprès des magasins spécialisés en France.

Dans les autres pays européens, la tendance n'apparaît guère plus favorable: 5 pour 100 en Italie, 20 pour 100 en Belgique, 23 pour 100 en Allemagne fédérale.

Frappés par cette désaffection du public à l'égard de l'article traditionnel — le jeans denim à cinq poches, double piqûre et rivets — les fabricants ont engagé une politique de diversification. Le "slack" — lâche en anglais — constitue une des orientations choisies: ces pantalons apparaissent désormais comme les néo-jeans et attirent une nouvelle clientèle tentée par le changement. Les résultats sont là: en France, les ventes dans ce segment progressent actuellement de 20 à 25 pour 100 par an. Des marques comme Lee Cooper ou New Man ont réussi cette diversification.

Les géants du jeans ont aussi adapté leurs produits à une clientèle jusqu'alors "condamnée" à la coupe unique: les femmes jeans moulants. jeans en tissu extensible ont permis une reprise des ventes. Lee, le no 3 aux Etats-Unis, derrière Levi Strauss et Wrangler, a fortement investi sur ce créneau et détient désormais 15 pour 100 du marché américain. Le succès des jeans pour femmes explique en partie la progression des ventes totales de Lee de $460 à $884 millions entre 1980 et 1984, notait récemment "Business Week".

Le no 1 mondial incontesté, Levi Strauss, a lui aussi été contraint d'adapter sa stratégie à cette période de crise. Après avoir dû supprimer 7,000 emplois sur 44,000, Levi Strauss a tout à la fois recentré ses activités, en abandonnant par exemple des lignes de vêtement non jeans et innové en sortant de nouveaux articles pour éteindre sa clientèle. Au printemps 1986, les frères Haas, descendants des fondateurs du groupe, vont lancer une griffe "Argent" pour les 11-20 ans, une tranche d'âge qui représente près de la moitié des ventes de jeans. Les stylistes de Levi Strauss sont restés fidèles à la tradition — la coupe du 501, le jeans immortalisé par James Dean — mais en apportant certaines retouches pour correspondre à la morphologie des juniors.

Autre stratégie adoptée par les fabricants pour relancer le jeans, l'article de haut de gamme. Le phénomène avait bien marché aux Stats-Unis, il y a quelques années. En Europe, les Italiens ont enregistré des succès notables avec des griffes connues telles que Valentino, Trussardi ou Armani.

Pour l'heure, les yeux sont fixés dans le monde du jeans sur l'avenir de Levi Strauss, qui vend bon an mal an quelque 30 millions de pantalons et réalise quelque $3 milliards de chiffre d'affaires. Le propre PDG du groupe, Robert Haas, a racheté en Bourse les 60 pour 100 des actions dans le public, ce qui lui permet maintenant de détenir 100 pour 100 du capital.

L'opération, une des plus spectaculaires de l'année dans les affaires aux Etats-Unis, s'est montée à $1.4 milliard. Pour Robert Haas, l'objectif est simple: retrouver la rentabilité financière par un retour aux sources. Un pari à la hauteur des ambitions de Levi Strauss, no 1 mondial du jeans.

Le Soleil, 1986-01-07

Le syndicalisme change de vitesse

Les TUA sont en train de réveiller un syndicalisme paralysé depuis 1981.

Moins de six mois après s'être séparé de la maison mère américaine, le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (United Automobile Workers) a entamé avec succès une campagne pour sortir le syndicalisme canadien du marasme et de l'impuissance où il se trouve depuis la récession de 1981, et devenir en même temps le fer de lance de la revendication ouvrière.

D'abord, de nouveaux membres. Depuis leur «séparation», les Travailleurs unis ont augmenté leurs effectifs de 15 % et comptent maintenant 140 000 adhérents. Mais surtout, ils ont utilisé les 36 000 000 de dollars qu'ils ont reçus comme «versements de divorce» pour se diversifier, comme toute bonne entreprise capitaliste. En effet, c'est en dehors de l'industrie automobile, à peu près entièrement syndiquée, qu'ils recrutent leurs nouveaux membres. Ils ont été chercher récemment des travailleurs de la machinerie aratoire et même des employés d'un transporteur aérien. Actuellement, ils négocient le premier contrat de travail de 175 grévistes de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. D'ailleurs, depuis son congrès de fondation à la fin d'août, l'UAW a complété son nom en Syndicat des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatial et de l'équipement agricole.

En octobre, l'UAW marquera le premier anniversaire d'une grève lancée contre General Motors, à l'encontre des recommandations de la maison mère américaine — rébellion qui allait conduire à l'indépendance du syndicat —, par un affrontement avec Chrysler Canada, où 10 000 employés se trouveront sans contrat. Une victoire facile de l'UAW en ferait le point de ralliement de plusieurs

Bob White : en voie de devenir le leader syndical le plus puissant du pays.

petits syndicats indépendants qui se sont eux aussi, au cours des dernières années, séparés de leurs tuteurs américains. Alors qu'il y a 20 ans, 67 % des ouvriers canadiens syndiqués appartenaient à des unions américaines, la proportion n'est aujourd'hui que de 40 %. Les Travailleurs unis de l'automobile formeraient alors une force beaucoup plus comparable à ce qu'est la CSN au Québec qu'aux traditionnels syndicats «*canadian*». En effet, les «centrales» canadiennes sont fort différentes de la CSN en ce sens qu'elles sont principalement des associations de syndicats sans autorité centralisée. L'UAW est loin d'être le plus grand syndicat du pays — ceux de la Fonction publique, de l'alimentation, ainsi que les métallos sont plus nombreux —, mais il est beaucoup plus dynamique.

Derrière ce dynamisme, un homme, Bob White, qui est en voie de devenir le leader syndical non seulement le plus puissant mais le plus populaire du pays. On lui prête volontiers des ambitions politiques, plus précisément celle de succéder à Ed Broadbent à la tête du Nouveau Parti démocratique. Né en Grande-Bretagne, mais arrivé au Canada très jeune, White, âgé de 50 ans, est directeur des Travailleurs de l'automobile depuis 1978. Par contre, si on excepte David Lewis, même le NPD n'a pas l'habitude d'aller chercher ses leaders chez les chefs syndicaux. Bob White a bien des premières à son actif, peut-être aura-t-il également celle-là. ■

L'Actualité, 1985-10, p. 44-47

D.52

Promouvoir une vraie civilisation du travail

Les entrepreneurs doivent considérer le bien des travailleurs avant l'augmentation des profits

Extraits de « l'Instruction sur la liberté chrétienne et la libération », émise à Rome le 22 mars par la Congrégation pour la doctrine de la foi, sous la signature du cardinal J. Ratzinger.

QUAND ELLE encourage la création et l'action d'associations, comme les syndicats, qui luttent pour la défense des droits et des intérêts légitimes des travailleurs et pour la justice sociale, l'Église n'admet pas pour autant la théorie qui voit dans la lutte des classes le dynamisme structurel de la vie sociale. L'action qu'elle préconise n'est pas la lutte d'une classe contre une autre en vue d'obtenir l'élimination de l'adversaire : elle ne procède pas de la soumission aberrante à une prétendue loi de l'histoire. Elle est une lutte noble et raisonnée en vue de la justice et de la solidarité sociales. Le chrétien préférera toujours la voie du dialogue et de la concertation. [...]

Des situations de grave injustice requièrent le courage de réformes en profondeur et la suppression de privilèges injustifiables. Mais ceux qui discréditent la voie des réformes au profit du mythe de la révolution, non seulement nourrissent l'illusion que l'abolition d'une situation inique suffit par elle-même à créer une société plus humaine, mais encore favorisent l'avènement de régimes totalitaires. La lutte contre les injustices n'a de sens que si elle est menace en vue de l'instauration d'un nouvel ordre social et politique conforme aux exigences de la justice. Celle-ci doit déjà marquer les étapes de son instauration. Il y a une moralité des moyens.

Ces principes doivent être spécialement appliqués dans le cas extrême du recours à la lutte armée, indiquée par le Magistère comme l'ultime remède pour mettre fin à une « tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun d'un pays ». Toutefois, l'application concrète de ce moyen ne peut être envisagée qu'après une analyse très rigoureuse de la situation. En effet, à cause du développement continuel des techniques employées et de la croissante gravité des dangers impliqués dans le recours à la violence, ce qu'on appelle aujourd'hui la « résistance passive » ouvre une voie plus conforme aux principes moraux et non moins prometteuse de succès.

On ne peut jamais admettre, ni de la part du pouvoir constitué ni de la part de groupes insurgés, le recours à des moyens criminels comme les représailles exercées sur les populations, la torture, les méthodes du terrorisme et de la provocation calculée pour entraîner mort d'homme au cours de manifestations populaires. Les odieuses campagnes de calomnies, capables de détruire quelqu'un psychiquement et moralement, sont également inadmissibles. [...]

L'action sociale, qui peut impliquer une pluralité de voies concrètes, sera toujours en vue du bien commun et conforme au message évangélique et à l'enseignement de l'Église. On évitera que la différence d'options nuise au sens de la collaboration, conduise à la paralysie des efforts ou produise un désarroi dans le peuple chrétien. [...]

Un défi sans précédent est aujourd'hui lancé aux chrétiens qui oeuvrent à réaliser cette civilisation de l'amour qui condense tout l'héritage éthico-culturel de l'Évangile. Cette tâche requiert une nouvelle réflexion sur ce qui constitue le rapport du commandement suprême de l'amour à l'ordre social envisagé dans toute sa complexité.

La fin directe de cette réflexion en profondeur est l'élaboration et la mise en route de programmes d'action audacieux en vue de la libération socio-économique de millions d'hommes et de femmes dont la situation d'oppression économique, sociale et politique est intolérable.

Cette action doit commencer par un immense effort d'éducation : éducation à la civilisation du travail, éducation à la solidarité, accès de tous à la culture.

La culture que cette époque attend sera caractérisée par la pleine

reconnaissance de la dignité du travail humain, qui apparaît dans toute sa noblesse et sa fécondité à la lumière des mystères de la Création et de la Rédemption. Reconnu comme expression de la personne, le travail devient source de sens et effort créateur.

Ainsi, la solution de la plupart des très graves problèmes de la misère se trouve dans la promotion d'une véritable civilisation du travail. Le travail est en quelque sorte la clé de toute la question sociale.

C'est donc dans le domaine du travail que doit être entreprise en priorité une action libératrice dans la liberté. [...] Si le système des rapports de travail, mis en oeuvre par les protagonistes directs, travailleurs et employeurs, avec l'indispensable soutien des pouvoirs publics, réussit à donner naissance à une civilisation du travail, il se produira alors, dans la manière de voir des peuples et jusque dans les bases institutionnelles et politiques, une révolution pacifique en profondeur.

Une telle culture du travail devra supposer et mettre en acte un certain nombre de valeurs essentielles. Elle reconnaîtra que la personne du travailleur est principe, sujet et fin de l'activité laborieuse. Elle affirmera la priorité du travail sur le capital et la destination universelle des biens matériels. Elle sera animée par le sens d'une solidarité qui ne comporte pas seulement des droits à revendiquer, mais aussi des devoirs à accomplir. Elle impliquera la participation, visant à promouvoir le bien commun national et international, et non seulement à défendre des intérêts individuels ou corporatifs. Elle assimilera la méthode de la confrontation pacifique et du dialogue franc et vigoureux. [...]

Tout homme a un droit au travail, lequel doit être pratiquement reconnu par un engagement effectif en vue de résoudre le dramatique problème du chômage. Le fait que celui-ci maintienne dans une situation de marginalisation de larges portions de la population et notamment de la jeunesse, est intolérable. C'est pourquoi la création de postes de travail est une tâche sociale primordiale qui s'impose aux individus et à l'initiative privée, mais également à l'État. En règle générale, ici comme ailleurs, ce dernier a une fonction subsidiaire ; mais souvent il peut être appelé à intervenir directement, comme dans le cas d'accords internationaux entre divers États. De tels accords doivent respecter le droit des émigrés et de leur famille.

Le salaire, qui ne peut être conçu comme une simple marchandise, doit permettre au travailleur et à sa famille d'avoir accès à un niveau de vie vraiment humain dans l'ordre matériel, social, culturel et spirituel. C'est la dignité de la personne qui constitue le critère pour juger le travail, et non l'inverse. Quel que soit le type de travail, le travailleur doit pouvoir le vivre comme expression de sa personnalité. De là découle l'exigence d'une participation qui, bien au-delà d'un partage des fruits du travail, devrait comporter une véritable dimension communautaire au niveau des projets, des initiatives et des responsabilités.

La priorité du travail sur le capital fait un devoir de justice aux entrepreneurs de considérer le bien des travailleurs avant l'augmentation des profits. Ils ont l'obligation morale de ne pas maintenir des capitaux improductifs, et, dans les investissements, de viser d'abord le bien commun. Celui-ci exige que l'on recherche par priorité la consolidation ou la création de nouveaux postes de travail, dans la production de biens réellement utiles.

Le droit à la propriété privée n'est pas concevable sans devoirs à l'égard du bien commun. Il est subordonné au principe supérieur de la destination universelle des biens.

Cette doctrine doit inspirer des réformes avant qu'il ne soit trop tard.

Promotion de la solidarité

La solidarité est une exigence directe de la fraternité humaine et surnaturelle. Les graves problèmes socio-économiques qui se posent aujourd'hui ne pourront être résolus que si se créent de nouveaux fronts de solidarité : solidarité des pauvres entre eux, solidarité avec les pauvres, à laquelle les riches sont convoqués, solidarité des travailleurs et avec les travailleurs. Les institutions et les organisations sociales, à divers niveaux, ainsi que l'État, doivent participer à un mouvement général de solidarité. Quand elle y appelle, l'Église sait qu'elle-même est concernée d'une manière toute particulière.

Le principe de la destination universelle des biens, joint à celui de la fraternité humaine et surnaturelle, dicte leurs devoirs aux pays les plus riches à l'égard des pays pauvres. Ces devoirs sont de solidarité dans l'aide aux pays en voie de développement ; de justice sociale, par une révision en termes corrects des relations commerciales entre Nord et Sud et par la promotion d'un monde plus humain pour tous, où chacun puisse donner et recevoir, et où le progrès des uns ne sera pas un obstacle au développement des autres, ni un prétexte à leur asservissement.

Les inégalités contraires à la justice dans la possession et l'usage des biens matériels sont accompagnées et aggravées par des inégalités tout aussi injustes dans l'accession à la culture. Chaque homme a un droit à la culture, qui est le mode spécifique d'une existence vraiment humaine auquel il accède par le développement de ses facultés de connaissance, de ses vertus morales, de ses capacités de relations avec ses semblables, de ses aptitudes à créer des oeuvres utiles et belles. De là découle l'exigence de la promotion et de la diffusion de l'éducation, à laquelle chacun a un droit inaliénable. La première condition en est l'élimination de l'analphabétisme.

D.53

Les chanceux des années 30 trimaient 12 heures pour $1

La Première Grande guerre les a vu naître, les années folles les ont vu grandir, la Grande Dépression s'épanouir, la Seconde Guerre mûrir et la crise actuelle les voit vieillir.

Ce sont les parents des 30-45 ans et les grands-parents des 0-25 ans. L'un deux s'appelle Roméo Leclerc, retraité depuis décembre dernier, après avoir exercé une foule de métiers et terminé sa carrière comme agent d'aide sociale au gouvernement.

Au milieu des années 30, Roméo avait 18 ans et il était déjà sur le marché du travail. Mais de travail, il n'y avait point! "On attrapait ce qu'on pouvait, rappelle-t-il, une journée par-ci par-là." Tous les matins, des bandes de jeunes gaillards se rassemblaient dans les cours des marchands de gros de la basse ville, à Québec, dans l'espoir de décrocher une journée d'ouvrage.

Ces marchands, c'était Bussières, Pettigrew. Les gars louaient leurs bras à la journée. Ils déchargeaient les camions et empilaient la marchandise dans les entrepôts: des poches de 100 lbs de farine, de sucre, de sel, de grains qu'ils transportaient sur leur dos. Il fallait être fort en muscles. Les gars bombaient le torse et gonflaient les biceps pour tirer l'oeil du contremaître. "On pouvait se présenter huit jours d'affilée sans rien frapper, se remémore Roméo, mais d'autres fois on était chanceux. On tombait sur un gros chargement et on en avait pour deux jours."

Tout ça pour $1 par jour. 12 heures d'ouvrage! "Les hommes étaient menés dur, souligne Roméo. Si les patrons avaient pu nous faire travailler pour 50 cents par semaine, ils l'auraient fait." Mais trop c'est trop et, lui-même, Roméo Leclerc, a refusé de travailler pour Elréar Carmichael qui lui avait offert $2.50 par semaine pour six jours et trois journées d'ouvrage, une semaine de 72 heures!

Ce n'est pas tout, les gars devaient se remuer. Celui qui ne donnait pas un bon rendement était vite repéré et son nom inscrit sur la liste noire.

"La misère était beaucoup plus grande pendant les années 1930 qu'aujourd'hui, affirme Roméo Leclerc. Les gens vivaient à quatre ou cinq familles par logement et se chauffaient tant bien que mal avec des poêles à bois et à charbon. Ils s'entraidaient et s'arrachaient comme ils pouvaient. Des milliers de chefs de famille ont dû demander le Secours direct".

Créé en 1931, le Secours direct consistait en allocations de l'ordre de $3 par semaine pour une famille moyenne et de $5 ou $6 quand le nombre d'enfants atteignait la douzaine. Pendant qu'au pays une famille sur cinq crevait, le premier ministre fédéral de l'époque, Richard Bedford Bennett, millionnaire et avocat de renom, affichait des revenus de $150,000 par année, plus d'un million en dollars de 1983.

On raconte que Bennett donnait annuellement $25,000 aux oeuvres de charité et distribuait les billets de $2 et $5 aux milliers de gens désespérés qui lui écrivaient pour demander de la nourriture, des vêtements et des jobs.

D.53 (suite)

Malgré l'extrême dénuement dans lequel vivait le quart de la population, Bennett répétait qu'il ne voulait pas créer de système permanent d'aumône. Pour contrer le chômage, il alla jusqu'à déporter 25,000 immigrants entre 1930 et 1934.

Les 20 cents de Valcartier

La trouvaille la plus tristement célèbre de Bennett pour neutraliser les chômeurs révoltés s'est appelée les camps de travail. Le gouvernement conservateur parqua, dit-on, 200,000 sans travail, sans foyer et sans abri dans ces camps de type militaire répartis à travers le pays où, pour des travaux le plus souvent inutiles, ils recevaient 20 sous par jour, vêtus, logés et nourris. C'est de là que vient l'expression "les 20 cents de Valcartier".

Roméo Leclerc, qui n'a pas vécu l'expérience des camps de travail à Québec, se souvient néanmoins d'une chanson que tous fredonnaient dans le temps et qui allait à peu près ainsi:

"Les 20 cents de Valcartier,

"positions permanentes à l'année.

"chaque soir un bon petit verre de bière.

"Boswell ou Champlain, ça faisait mon affaire.

Mais les camps de travail se soldèrent par des échecs retentissants. Ces drôles de conscrits répondirent aux ordres de leurs despotes par la grève et l'émeute.

Certains parmi les jeunes qui n'avaient pas été réquisitionnés pour aller "suer" dans les fameux camps se faisaient "hobo". Ils sautaient les trains et calmaient leur faim dans les cuisines à soupe disséminées dans les grandes villes.

Un témoin de l'époque raconte dans **La grande dépression** de Barry Broadfoot: "J'ai vu un train traverser Headingly en direction de l'ouest qui était noir de monde. Des centaines d'hommes, tous chômeurs, s'en allaient dans l'Ouest se chercher une job à une piastre par jour. Ce train-là en a croisé un autre qui s'en allait vers l'est, noir de monde lui aussi. Et devinez ce que faisaient tous ces hommes? Ils s'en allaient dans l'Est se chercher une job à une piastre par jour."

Ça ne coûtait rien

Les gens ne gagnaient rien. C'est vrai! Et la misère était grande. Mais à la suite de l'effondrement des prix, la nourriture et le logement ne coûtaient pratiquement rien non plus.

On payait le pain de 2 lbs 7¢, se souvient Roméo Leclerc, la pinte de lait 7¢ ou 8¢, la livre de biscuits 5¢, le steak haché 25¢ pour deux livres, une paire de chaussures $1.95 et le cinéma 10¢. Le prix d'un logement variait entre $9 et $20 par mois, selon le nombre de pièces et le quartier. "Ceux qui payaient $25 par mois, c'était les messieurs de Montcalmville", ironise Roméo, qui habitait rue Saint-Jean, en face de la boulangerie Hethrington, où lui et son père ont tous deux travaillé.

"Pour 10¢ dans ce temps-là, ajoute-t-il, une personne mangeait à sa faim."

Le début de l'assistance

Même si, comme dit Roméo, les gens se contentaient de peu, il n'en demeure pas moins que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont littéralement crevé de faim pendant la Grande crise.

Aussi, malgré l'extrême répugnance des gouvernements de l'époque à venir en aide aux plus pauvres, l'idée de mettre sur pied des programmes d'assistance publique commença à germer. C'est la Grande crise qui a ouvert la voie aux pensions de vieillesse, à l'assurance-chômage, aux allocations familiales, à l'assurance-hospitalisation, à l'assurance-maladie et à l'aide sociale qui, en 1970, remplaça les anciennes pensions aux mères nécessiteuses, aux invalides, aux aveugles, aux inaptes et aux aptes au travail.

"D'un dépannage, l'aide sociale est devenue quasiment une pension", fait remarquer Roméo Leclerc, qui a travaillé 21 ans aux bureaux d'aide sociale de Limoilou et de Giffard.

"Les Québécois ne sont pas tous du monde tout croche, dit-il, mais des bénéficiaires de l'aide sociale, il y en a un bon 25 à 30 pour 100 qui paraît irrécupérable. Ils sont assistés sociaux de père en fils ou de mère en fille, c'est devenu une tradition."

Dans la même veine, il ajoute: "Il y a des jeunes qui, à leur sortie de l'école, viennent s'inscrire à l'aide sociale avant même de commencer à chercher de l'ouvrage".

Roméo Leclerc estime que le gros "bobo" des Québécois c'est leur manque de mobilité. "Il y a, regrette-t-il, des gens de Saint-Tite-des-Caps qui refusent du travail à Québec parce qu'ils trouvent ça trop loin. Ils ne veulent pas sortir de leur coquille. La grande majorité des Québécois, enchaîne-t-il, sont vaillants et prêts à travailler, mais de préférence à côté de la porte chez eux."

Roméo Leclerc a été 47 ans sur le marché du travail. Il a fait de tout. De second sur les camions de livraison de pain et de lait à fonctionnaire en passant par manoeuvre, garçon de bar, voyageur de commerce, agent d'immeuble. Il a pris ses premières vacances en 1961, après 25 ans de travail.

Comme il dit, la différence entre hier et aujourd'hui, c'est que de nos jours "l'esprit de sacrifice n'existe plus".

Lundi: Gladio force la porte du parlement.

Le Soleil, 1983-03-12

D.54

La fête du 1er mai marque un centième anniversaire

♦Cette année, on discutera d'histoire dans les rangs des personnes qui participeront, jeudi, à la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. 1986 marque en effet le 100e anniversaire de ce que l'on nomme "les événements de Chicago", qui sont à l'origine des manifestations annuelles du 1er mai.

par Yvan LÉPINE

Le 1er mai 1886, quelque 190,000 travailleurs américains se mettent en grève pour demander la création de la journée de huit heures de travail. Le 4 mai, une bombe explose durant un rassemblement tenu à Haymarket Square, à Chicago, tuant plusieurs policiers. Les organisateurs du mouvement de manifestation sont alors arrêtés et quatre d'entre eux pendus.

Six ans plus tard, une enquête demandée par un nouveau gouverneur en poste exonère de tout blâme ... les exécutés. C'est en 1889 que la proposition de créer une fête internationale est adoptée à Paris par la Deuxième internationale socialiste, pour rappeler les événements de Chicago.

La programmation de la fête du 1er mai pour la région de Québec a été rendu publique, hier, par les syndicats et organismes populaires qui organisent l'événement, dont la CSN, la FTQ, la CEQ et le SPGQ.

On prévoit des manifestations sur des lieux de travail — surtout là où on est en conflit — et des kiosques d'information seront érigés. Une marche aura lieu dans les rues de Limoilou à compter de 19h00, le point de départ étant le cégep de Limoilou. Elle sera suivie d'une soirée de solidarité, tenue à l'église Saint-Fidèle.

Des reculs

Le comité organisateur n'attend pas autant de manifestants qu'il y en avait à Chicago, le 1er mai 1886, et aussi moins de participants qu'en 1979. Des négociations étaient alors en cours dans les secteurs public et parapublic et quelque 5,000 personnes avaient défilé dans les rues. On espère tout simplement faire mieux que l'an dernier, lorsqu'on avait réuni quelque 300 à 400 manifestants.

Les organisateurs admettent qu'au Canada la Fête des travailleurs n'est pas autant ancrée dans les moeurs que celle du travail, qui est célébrée chaque premier lundi de septembre. "Ils sont rares les conventions collectives qui prévoient un congé férié, le 1er mai, et il faut presque faire la grève pour en avoir un", souligne un représentant de la FTQ, M. Jean Lapointe.

"Les temps sont durs, indique, pour sa part, M. François Mallette, de la CSN. Dans les négociations, les employeurs font tout ce qu'ils peuvent pour faire accepter des reculs dans les conditions de travail et on assiste de plus en plus à des lock-out."●

La répression marque les fêtes du Premier Mai

■ Afrique du Sud : les Noirs débrayent

DURBAN (Reuter) — Un million et demi de Noirs ne se sont pas rendus hier à leur travail, faisant du 1er mai 1986 la journée de grève la plus massivement suivie de toute l'histoire de l'Afrique du Sud.

Bien que le gouvernement ait refusé de déclarer la journée fériée, des dizaine de milliers de Noirs ont convergé sur Durban pour assister à des rassemblements à l'appel d'organisations syndicales rivales.

La police, craignant des incidents entre partisans du nouveau syndicat UWUSA, créé à l'instigation du chef Mangosuthu Buthelezi, et du COSATU, d'inspiration plus militant, a renforcé son dispositif de sécurité dans le grand port de l'Océan Indien.

Quelque 70,000 Zoulous, la principale ethnie noire du pays, se sont rassemblés dans un stade de Durban pour assister à la création officielle, en présence du chef Buthelezi, de l'UWUSA.

Nombreux dans l'assistance en effet étaient armés de lourdes matraques en bois, de sagaies et de boucliers. Certains militants étaient vêtus de peaux de bête et arboraient le traditionnel couvre-chef zoulou hérissé de plumes. Un groupe brandissait un simulacre de cercueil portant l'inscription « Le COSATU est mort et enterré. »

À Soweto, Mme Winnie Mandela a déclaré devant 20,000 syndicalistes réunis par le COSATU : « Nous nous battions pour notre terre et nous allons récupérer cette terre. Je voudrais vous inviter à serrer les rangs et à vous préparer à l'assaut final. »

Dans un discours très militant, l'épouse de M. Nelson Mandela a ajouté : « Le jour où l'on vous demandera de riposter et de vous défendre, vous devez le faire dans la discipline (...) Les richesses de ce pays vous appartiennent. La libération de l'Afrique du Sud sera le fait du pouvoir des travailleurs. »

« Il faut que vous acceptiez le fait que Pretoria a déclaré la guerre à nos dirigeants opprimés. Nous sommes prêts à relever le défi », a-t-elle ajouté. « Pretoria vous a menés dans une situation telle que vous devez proclamer 1986 année de la liberté du peuple. »

Selon des sources patronales, la totalité des salariés de certaines entreprises ne se sont pas rendus à leur travail.

Johannesburg, capitale économique, était pratiquement désertée hier par les Noirs. Des patrouilles de police sillonnaient le centre ville et, d'après des témoins, d'importants convois de forces de l'ordre ont été vus dans les cités noires environnantes.

Au Cap, la police a fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser 200 manifestants défilant dans une banlieue blanche. Cinq personnes ont été interpellées.

Selon M. Eddie Webster, spécialiste des relations du travail à Johannesburg, l'appel à la grève a été mieux suivi que celui lancé le 1er mai 1961 par le dirigeant nationaliste Nelson Mandela.

■ Chili : heurts et arrestations

SANTIAGO (AFP) — De violents incidents ont opposé, hier, à l'occasion des rassemblements du 1er Mai, des manifestants aux forces de l'ordre dans le centre de Santiago. Des dizaines de personnes ont été arrêtées.

D'autre part, 1,300 personnes ont été interpellées mercredi au cours d'une rafle effectuée par l'armée et la police dans le quartier ouvrier de Santa Julia, à Santiago, et 128 d'entre elles ont été placées en détention, indique un communiqué officiel publié dans la capitale chilienne.

Au cours de cette opération, les maisons ont été systématiquement fouillées et les hommes âgés de 16 à 45 ans rassemblés dans un stade de football pour vérification d'identité. Les 128 personnes arrêtées étaient fichées pour divers délits et seront déférées devant les tribunaux, a-t-on précisé de même source.

Enfin, deux personnes, dont une dirigeante présumée du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire, extrême gauche), ont été tuées par l'explosion d'une bombe à Villa Alemana (70 km à l'ouest de Santiago), a annoncé mercredi la police.

Ana Luisa Penailillo, sociologue et enseignante, était recherchée par les services de sécurité du gouvernement militaire. La seconde victime était également membre de l'organisation clandestine.

Selon des sources officielles, la sociologue rentrée clandestinement au Chili après avoir vécu plusieurs années à l'étranger, était une proche du leader du MIR, Andres Pascal Allende, actuellement en exil.

■ Pologne : la police disperse les manifs

VARSOVIE (Reuter, AFP) — La police anti-émeute a dispersé hier à Varsovie, Gdansk et Cracovie les tentatives de manifestation des partisans du syndicat Solidarité.

Malgré le déploiement des nomos (policiers anti-émeutes) équipés de canons à eau qui avaient complètement investi le quartier de Zoliborz où se trouve l'église Saint-Stanislas, les partisans de Solidarité, le syndicat dissous, ont fait un sit-in d'une demi-heure après une tentative de manifestation avortée, derrière une banderole « Libérez les prisonniers politiques ».

La milice, qui a contrôlé les identités de la plupart des fidèles se rendant à la messe, a refoulé les manifestants à la matraque puis fait venir les nomos à cheval en menaçant d'intervenir contre le sit-in où se trouvaient des Polonais de tous âges scandant des slogans en faveur du syndicat de Lech Walesa. La dispersion s'est faite dans le calme après un appel lancé par le curé de l'église Saint-Stanislas, le père Teofil Bogucki.

Pendant toute la messe en hommage au père Jerzy Popieluszko, les nomos patrouillaient sur les trottoirs longeant l'église tandis que le père Bogucki exhortait les fidèles à ne pas céder à la provocation.

Près d'une vingtaine de responsables de l'opposition démocratique avaient été interpellés à titre préventif entre mardi et hier à Varsovie et maintenus en garde à vue pour le 1er Mai. Parmi eux figurent 14 des 15 membres d'un comité formé pour l'organisation d'une manifestation indépendante pour le 1er Mai, dont M. Janusz Onyszkiewicz, ainsi que des responsables du service d'ordre de l'église Saint-Stanislas.

Gdansk, contrairement aux années précédentes, est restée très calme car, a indiqué dans un communiqué le prix Nobel de la paix, M. Walesa, le 1er Mai y a été célébré par un nombre incalculable de policiers. Une telle démonstration prouve, selon M. Walesa qui est resté chez lui, que la force physique est nécessaire pour perpétuer un état des choses impossible à maintenir autrement.

Une messe a rassemblé quelques centaines de personnes le matin dans l'église Sainte-Brigitte dont certaines ont dû renoncer à former un cortège devant l'importance des forces de police interdisant les accès au monument devant les chantiers Lénine.

Le scénario, a-t-on appris de bonnes sources, a été le même à Nowa-Huta, le grand faubourg industriel de Cracovie, où des cortèges sporadiques de quelques dizaines de manifestants ont tenté de se former.

Par ailleurs, environ 200 personnes, qui cherchaient à organiser un défilé en faveur des prisonniers politiques à Wroclaw, dans le sud-ouest du pays, se sont heurtées à la police qui a procédé à des arrestations, apprend-on dans les milieux de l'opposition.

Des supporters de la principale centrale syndicale sud-africaine, COSATU, ont convergé, hier, au stade Orlando de Soweto

Le Devoir, 1986-05-02

D.56

Le vieillissement de la population obligera notre société à faire des choix déchirants

TROIS-RIVIERES — Le vieillissement de la population obligera notre société à faire des choix importants dans un avenir prévisible, révèle une étude réalisée pour le compte de l'Association des centres d'accueil du Québec (ACAQ).

Les auteurs de cette enquête notent que la population âgée a augmenté régulièrement depuis le début du siècle, passant d'un peu plus d'un quart de million d'hommes et de femmes âgées de 65 ans et plus en 1901 à 2,6 millions en 1981.

Selon le document, la croissance du nombre de personnes âgées devrait plus rapide que celle de l'ensemble de la population, il en résulte un processus de vieillissement de la pyramide d'âge.

Au début du siècle, au Canada, un sur 20 avait 65 ans ou plus. En 1986, la proportion était de un sur 10 (9,7 p. cent).

A moins d'un renversement important et improbable des facteurs démographiques (fécondité, immigration, espérance de vie), sur lesquels reposent ces prévisions, cette tendance se poursuivra dans l'avenir.

En l'an 2000, une proportion de 13 p. cent de la population canadienne sera âgée de 65 ans et plus. Passé le cap du nouveau siècle, on prévoit une accélération de ce vieillissement démographique.

Au cours des 20 premières années du 21e siècle, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus passera de 13 à 18 p. cent.

Enfin, l'âge moyen du groupe des 65 ans et plus s'accroîtra également pendant cette période. En 1981, les personnes de 80 ans et plus représentaient 10 p. cent du groupe de 65 ans et plus, mais d'ici à 2001, cette proportion s'établira à 24 p. cent.

L'étude fait également état de l'espérance de vie qui ne cesse d'augmenter mais s'accompagne également d'un risque élevé d'incapacité.

Allonger la vie, mais...

Ce n'est pas tant d'allonger la vie, souligne-t-on, il faut aussi que ce prolongement puisse être vécu dans un état physique et mental permettant d'en profiter.

Or, les chiffres sont peu optimistes à cet égard. Alors que pour les hommes de plus de 65 ans, l'espérance de vie à la naissance augmentait de 2,2 ans depuis dix ans, l'espérance de vie sans incapacité n'augmentait que de 0,6 an pendant la même période. Chez les femmes, l'espérance de vie s'est accrue de deux ans depuis dix ans, mais l'espérance de vie sans incapacité a diminué de 0,1 an.

À partir d'une telle constatation, précise l'étude de l'ACAQ, on peut estimer que le groupe des plus de 65 ans sera de plus en plus fortement composé de personnes dont le niveau d'incapacité créera une perte d'autonomie plus ou moins grave, et plus ou moins longue.

Le document prône par ailleurs, une meilleure répartition des ressources disponibles en matière d'hébergement et de soins.

Il rappelle que l'état s'est vu transférer au cours des dernières décennies une part importante de responsabilité pour assurer une réponse aux besoins des aînés. Dans cette perspective, on a mis sur pied un réseau de ressources constitué principalement d'établissements d'hébergement publics et privés auxquels sont venus s'ajouter d'autres formes de services d'appoint localisés en dehors des ressources institutionnelles.

Or, fait-on remarquer, la distribution de ces ressources est inadéquate, tant par le nombre de lits disponibles en hébergement que par la disparité des effectifs et des ressources affectés aux services d'assistance et de support à domicile, en famille d'accueil ou en pavillon.

Importance de la famille

Selon les auteurs de l'étude, la modification du rôle de la famille face au problème du vieillissement croissant de la population est une autre piste qu'il faudra examiner.

Rappelant que toutes les recherches tendent à démontrer l'importance de la famille dans une stratégie d'intervention, ils proposent la mise en place d'une gamme suffisante de mesures de support pour que la famille désireuse de jouer un rôle actif auprès du parent âgé puisse le faire en toute quiétude.

Des avantages fiscaux, des ressources de répit et la disponibilité d'un service d'urgence rendraient probablement plus fréquente et plus facile pour une famille, la décision de maintenir un parent âgé au domicile familial, soulignent-ils.

En fait, conclut l'étude, il s'agit d'un problème qui met de jeu des valeurs extrêmement profondes et pour lesquelles il faudra faire des choix déchirants entre la promotion de soins de santé toujours plus avancés et aux gratifications toujours plus spectaculaires, et la promotion de services plus traditionnels qui donnent davantage d'importance à la qualité de vie et à une certaine conception de la dignité humaine.

— Presse Canadienne

La Presse, 1986-01-08

D.57

UNE QUESTION DE 11 MILLIARDS $

À elles seules, les prestations d'assurance-chômage coûtent au Canada quelque 11 milliards $. C'est beaucoup et cela ne tient pas compte de tout ce qui est dépensé ailleurs pour combattre le chômage, des programmes de bien-être social, par exemple, qui prennent la relève lorsqu'un chômeur a épuisé ce qui pouvait être à son crédit dans la caisse de l'assurance-chômage.

Mais l'argent n'est pas tout; il y a le poids social du chômage qui pèse de plus en plus lourd sur la population canadienne, même si son sort est loin d'être le pire du monde.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le chômage qui sera étudié par la Commission d'enquête mise sur pied par le gouvernement fédéral et présidée par l'ancien ministre des Affaires sociales du Québec, Claude Forget. C'est la Commission de l'assurance-chômage, un organisme qui coûte cher et semble ne satisfaire personne complètement.

Avec le temps, même si on l'a revisé en profondeur en 1970, le régime d'assurance-chômage a perdu sa première orientation qui se bornait à assurer le cotisant contre la perte de son emploi. Le régime s'est engraissé considérablement en poursuivant d'autres objectifs, peut-être valables en soi, mais qui alourdissent la facture.

On en est rendu à un monstre administratif fort couteux qui regroupe 26 000 fonctionnaires et qui coûte 1 milliard $. C'est beaucoup d'argent et beaucoup de monde pour administrer un budget de 11 milliards $.

C'est la première chose qui a frappé le président de la Commission qui s'est demandé si on ne pourrait pas mettre sur pied un système analogue qui ne coûterait que 5 ou 6 % du montant global, soit la moitié des coûts administratifs actuels. Cela voudrait quand même dire 500 ou 600 millions $, ce qui n'est pas négligeable.

L'aspect administratif de cette question est certes important, mais ce n'est qu'une partie du vaste problème des coûts administratifs et de la productivité de la fonction publique fédérale. Il est probable que le cas de l'assurance-chômage n'est pas pire que les autres.

Ceux qui comparaitront devant la Commission d'enquête ou lui donneront leurs avis voudront sans doute parler de bien d'autres aspects de son mandat. Flora MacDonald, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, voudrait voir déterminé une fois pour toutes si les fonds de l'assurance-chômage ne peuvent pas être utilisés de façon plus constructive.

Certains trouvent les primes trop chères, d'autres le système trop généreux ou pas assez, d'autres voudraient bien qu'on précise la définition du chômeur, d'autres encore considèrent que la période où on reçoit des prestations devrait obligatoirement être utilisée pour le recyclage ou la formation.

On a certainement raison de croire que l'assurance-chômage a donné et donne encore lieu à des abus et à des fraudes et que ce n'est pas la meilleure incitation à réintégrer le marché du travail. De multiples emplois disponibles ne donnent pas un revenu net supérieur à ce que reçoit le chômeur en assurance-chômage.

Les questions à examiner ne manquent pas et on voudrait faire vite, puisque le rapport de la Commission d'enquête doit être prêt d'ici mars 1986. Après, les politiciens devront se décider à agir.

Espérons que devant la Commission Forget, on exposera au moins tout le problème et qu'aucun aspect ne sera déclaré intouchable. On n'arrivera à rien si on considère toujours que ce qui existe est un droit acquis par les uns ou par les autres.

Commerce, 1985-10, p. 190

D.58

La Commission de réforme du droit

Les pollueurs, de véritables criminels

OTTAWA (PC) — Les pollueurs qui causent des dommages graves à l'environnement devraient être traités comme des criminels, estime la Commission de réforme du droit. Dans une document de travail rendu public hier, la Commission suggère d'amender le Code criminel afin que les pollueurs qui causent des préjudices graves à leur concitoyens soient poursuivis comme n'importe quel autre criminel.

Pour la Commission, il importe d'agir devant la prolifération des risques pour l'environnement. Environ 1,200 des 70,000 substances chimiques commercialisées sont considérées dangereuses.

Selon l'une des commissaires, Mme Louise Lemelin, le Code criminel, quasi centenaire, ne pouvait prévoir que des « crimes contre l'environnement » pouvaient être perpétrés, ni « l'ampleur des forces destructrices » de la pollution.

Le Code criminel devrait permettre de sévir contre les oublis, les imprudences et les irresponsabilités qui mettent en danger les gens.

Pour la commission, celui qui pollue gravement l'environnement commet un crime parce qu'il porte atteinte aux valeurs fondamentales de la société et au droit à un environnement sûr, cause de « graves dommages » dans la mesure où l'émission de certains produits chimiques toxiques met en péril la santé, et peut agir contre la morale, en polluant avec intention, insouciance ou imprudence.

Cependant, estime la Commission, l'accusation criminelle devrait être limitée aux cas où la vie et la santé humaine furent mises en danger. On ne pourrait ainsi évoquer le Code criminel dans les cas où certaines personnes furent seulement privées de l'usage ou de la jouissance d'une ressource naturelle, poursuit-on. Une exception pourrait être prévue dans les cas où une collectivité entière serait privée de son gagne-pain, estime la commission.

Le Devoir, 1985-11-22

D.59

Usine d'armement et aéroport

200 familles de Saint-Jean demanderont une évaluation d'impact environnemental

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les représentants de plus de 200 familles de Saint-Jean se proposaient hier de demander au ministre fédéral de l'Environnement, M. Thomas McMillan, de mettre en branle la procédure d'évaluation des impacts environnementaux en rapport avec le projet d'aggrandissement de l'aéroport de leur ville que plusieurs estiment « lié » à l'implantation de l'usine de lance-missile Oerlikon-Bürhle.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR M. Pierre Brodeur, le porte-parole des quelque 200 familles de Saint-Jean, qui vont subir au cours des prochaines années l'accroissement du traffic aérien au dessus de leurs résidences. L'aéroport de Saint-Jean est du type civil, catégorie locale-commerciale. En portant de 4,000 à 5,900 pieds la piste 11-29 de cet aéroport, il pourrait accueillir des poids-lourds commerciaux comme des Boeing 737 et des DC-9 tout comme des avions militaires de type Hercules, qui servent au transport des troupes et des blindés.

Les groupes pacifistes de la même ville veulent appuyer cette requête et au besoin en présenter de semblables car ils sont convaincus que le projet d'aggrandissement de l'aéroport est en réalité justifié par l'implantation de l'usine d'armement d'Oerlikon-Bürle. Cette firme suisse est prête à investir avec d'autres firmes québécoises comme Litton et Lavallin jusqu'à $40 millions si Ottawa leur octroie un contrat de $800 millions de la Défense nationale pour la mise au point d'un « système de défense » stratégique à basse altitude. L'usine de Saint-Jean assemblerait les tourelles « intelligentes » d'un lance-missile blindé dont le chassis serait produit par GM à Boisbriand.

Le « système » en question transforme un lance-missile blindé en un cerveau de commande électronifié capable d'organiser en quelques secondes une stratégie de riposte simultanné contre plusieurs attaquants comme des avions, des hélicoptères et d'autres blindés. L'usine de Saint-Jean abriterait aussi la batterie d'ingénieurs qui vont mettre au point, perfectionner et tester ces tireurs d'élite électronique.

L'arrivée de cet « investissement » a provoqué une levée de boucliers à Saint-Jean dans les groupes et associations de jeunes et d'adultes, qui ont fait adopter en 1984 un règlement municipal faisant de cette ville, célèbre par son Collège militaire, une zone « dénucléarisée ». La résolution a été abrogée cet automne à la suite des pressions du député-ministre, M. André Bissonnette, au nom des 250 emplois éventuellement créés par la Oerlikon-Bürhle. M. Bissonnette et le conseil municipal soutiennent que la nouvelle usine n'abritera aucun missile ou engin nucléaire. Mais ils s'opposent farouchement à la ré-adoption de l'ancien règlement.

Ceux qui s'opposent à l'aggrandissement de l'aéroport veulent par une étude en règle des impacts de ce projet sur leur environnement et, en particulier, connaître les véritables raisons qui justifient les investissements fédéraux et municipaux dans ce dossier. D'un strict point de vue économique, « quelque chose ne va pas car la ville dépenserait dans ce projet plus d'argent qu'elle n'en retirera jamais sans compter que les maisons du secteur subiront une dépréciation et que le prolongement de la piste risque de fermer une carrière locale », explique M. Brodeur.

Pour M. Serge Desgroseilliers, porte-parole de Jeunesse du Monde, « c'est la présence de l'usine d'armement qui peut seule justifier le prolongement de l'aéroport juste à la porte de la future usine ». L'usine d'Oerlikon-Bürhle sera construire en pleine zone résidentielle dans le dernier boisé de Saint-Jean car le rodage des armements nécessite une discrétion que n'offrait pas le parc industriel de la ville, équipé à coups de millions.

« Savoir qu'une telle usine vous place en tête de la liste des cibles prioritaires en cas de conflit majeur, c'est malheureusement abstrait pour beaucoup de gens. Mais si cette implantation se solde par le gaspillage des derniers espaces résidentiels de la ville, par le gaspillage des millions consentis à la mise en place d'un parc industriel, et par une augmentation du bruit, le problème va devenir de plus en plus concret et susciter des questions. C'est une bataille qui va mobiliser et unir pas mal de monde », selon M. Desgroseilliers.

Le Devoir, 1986-01-27

D.60

Un écodrame en Sibérie

Le lac Baïkal, le plus grand lac d'eau douce au monde, agonise, étouffé par le joug du développement soviétique.

par Michel Wagner

C'est en 1962 que les premiers cris d'alarme écologique résonnent en Sibérie, cette «Russie de réserve». Le lac Baïkal, «l'œil limpide de la Sibérie», le plus grand lac d'eau douce au monde (650 km sur 60-90 km, 1 700 m de profondeur, huit p. cent des réserves mondiales d'eau douce) est menacé. L'Office central de planification (Gosplan) d'URSS envisage d'ériger sur ses berges deux énormes combinats de pâte de cellulose, ce qui risque d'empoisonner le lac.

Scientifiques et écrivains protestent. La pureté unique des eaux du Baïkal est assurée par un minuscule crustacé, l'*épischura*, qui constitue 98 p. cent du zooplancton. Outre son rôle filtrateur, l'épischura est l'élément clé de la chaîne alimentaire du Baïkal. Cet organisme ne vit que dans les eaux limpides du lac et ne tolère aucune pollution.

Face à ce mouvement de contestation, Moscou proteste de ses bonnes intentions et promet de construire les systèmes d'épuration les plus coûteux du monde. On a demandé à une commission spéciale de l'Académie des sciences d'examiner le problème: au grand dam des autorités, elle confirme les dangers du projet. Une nouvelle commission, constituée cette fois de chimistes, est favorable à l'installation des combinats. Malgré les protestations, on commence à construire.

Dix ans après la mise en marche des usines, en 1977, une étude montre que le lac est à la veille de modifications irréversibles. L'épischura disparaît, remplacé par des colonies de vers rotifères. Des algues ont fait leur apparition dans la partie méridionale du lac. Les poissons sont infestés de parasites, des nappes de produits chimiques les plus divers dérivent au fond du lac. La plus grande réserve d'eau douce du monde agonise.

L'évolution du Baïkal depuis 20 ans préfigure peut-être celle de toute la Sibérie. Dans un cas comme dans l'autre, un écosystème immense, isolé, porteur d'un potentiel biologique ou géologique formidable. Et derrière les apparences, une entité fragile, vulnérable, incapable de supporter, ne serait-ce que quelques décennies, les techniques d'exploitation mises au point sous des latitudes plus clémentes.

Dans un livre prophétique publié à Moscou (*La Taïga immense*), Stilmark, l'expert de la Sibérie, écrivait:

«L'abondance des ressources biologiques est ici (en Sibérie) illusoire. La prise ne paraît énorme qu'à celui qui est le premier à jeter le filet. La deuxième prise est déjà beaucoup plus modeste et à la troisième, le filet remonte presque vide.»

Peu d'éléments de l'écosystème sibérien échapperont aux mailles du filet technologique jeté par les Soviétiques. Déjà les résultats se font sentir.

La forêt, naguère jugée inépuisable, n'en a plus, selon les dernières estimations, que pour 50 ans si les coupes se poursuivent au rythme actuel. La moitié du bois sibérien pousse sur des terres glacées, à faible productivité. Sous pareille latitude, l'écran forestier constitue une protection indispensable pour le sol. Toute tentative de reboisement est illusoire. Sur le pourtour des lacs, le long des rivières et sur les flancs des montagnes, la forêt fixe le sol. Ce support évanoui, l'érosion augmente de 100 à 200 fois. La couche de terre fertile est rapidement lessivée, se retrouve dans les cours d'eau et constitue un nouveau facteur de pollution.

La forêt boréale résiste mal à la pollution atmosphérique. Autour des carrières et des habitations, elle recule, vaincue par les émanations de gaz et d'acide sulfurique. Géologues ou poseurs de rails laissent des traces qui mettront des générations à s'effacer.

Les grands chantiers et les villes nouvelles sont aux prises avec un problème insoluble: comment se débarrasser de leurs milliers de tonnes d'ordures ménagères? Le pergélisol ne permet pas d'enfouir ces déchets et l'incinération de ceux-ci conduit à la disparition de la végétation. Les eaux usées ne s'infiltrent pas dans le sol glacé, la décomposition des détritus demande de 30 à 40 fois plus de temps que dans le sud. Le problème de l'auto-épuration est encore plus aigu à proximité des champs pétrolifères.

Les grands barrages, construits en plaine, ont inondé des milliers de kilomètres carrés de forêts et de terres arables. Lors d'une table ronde sur ce problème, un écrivain soviétique posait ainsi la question: on peut changer nos sources d'énergie, mais par quoi remplace-t-on le sol?

Le joug du développement commence également à peser lourd sur la population. Malgré un effort réel pour améliorer la qualité des soins médicaux, les médecins assistent à un accroissement du taux de mortalité, des maladies chroniques et des fausses couches.

Le docteur Kasnatcheïev, directeur de l'Institut sibérien de médecine clinique et expérimentale, décrit la situation comme suit: «Nous croyons bénéficier auprès de la nature d'un crédit illimité. Mais nous payons pour notre manque de respect, notre appétit de consommation, notre incapacité à prévoir les suites de nos décisions. Nous payons de notre propre santé, non seulement celle des individus vivant aujourd'hui, mais dans une certaine mesure celle des générations à venir.»

La Sibérie doit-elle être sacrifiée sur l'autel de la croissance économique et des impératifs militaires? De nombreuses équipes de chercheurs soviétiques se sont penchées sur les problèmes liés à l'exploitation des terres nordiques et ont mis au point un scénario de développement qui permettrait de sauvegarder la nature.

La toundra ne pouvant supporter la présence de grandes villes ou d'une population importante, ils recommandent de disséminer les établissements, de réduire la population à un niveau minimum et de laisser à une vaste portion du territoire sa vocation originelle.

Ces recommandations, évidemment, vont à l'encontre des schémas officiels de développement. La structure même de la société soviétique laisse peu de place à une approche nouvelle du problème sibérien. La tendance est au nivellement des particularismes. L'économie planifiée et centralisée s'avère allergique aux réajustements.

La toute puissance des militaires laisse peu de place aux considérations écologiques. Il suffit qu'une installation soit déclarée d'importance stratégique pour que toute critique à son égard soit taxée d'anti-soviétisme, crime passible d'emprisonnement et de relégation. Les combinats du lac Baïkal, par exemple, devaient produire de la cellulose, nécessaire à la fabrication des pneus de bombardiers, ce qui a vite réduit à néant toute réflexion écologique.

Dans la population, les préoccupations environnementales, contrairement à ce qui se passe en Occident, sont quasi inexistantes. Non informé, voire désinformé, le Soviétique moyen avale la propagande proclamant l'existence d'une parfaite harmonie entre le socialisme et la nature. À la suite des protestations suscitées à l'occasion de l'affaire Baïkal, le gouvernement a décrété *top secret* toute information sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols! ●

Michel Wagner est un biologiste du Québec qui a vécu deux années en Europe de l'Est.

L'Actualité, 1984-04, p. 77-78

D.61

Profil du chômage aux États-Unis

...Et ils seront bientôt plus de 8 millions!

WASHINGTON (AFP) — Bien plus que l'inflation, l'emploi est devenu aujourd'hui le problème numéro un des États-Unis.

Le taux de chômage, à l'échelle nationale, frappe déjà 7 millions et demi de personnes et atteint le chiffre sans précédent depuis la grande crise de l'avant-guerre de 8.2 pour-cent de la population active, et, de l'avis de la plupart des économistes, ne tardera pas à atteindre 9 ou même 10 pour-cent. Mais le pourcentage est évidemment beaucoup plus élevé dans certains centres industriels (21 pour-cent en janvier à Détroit, métropole de l'automobile, et 20 pour-cent à Newark, au New Jersey, faisant face à New York sur l'autre rive de l'Hudson). Par contre, des États entiers, à prépondérance agricole, tels le Kansas ou les Dakotas, demeurent relativement privilégiés. À Washington même, on assiste à un afflux de chômeurs, venant de diverses régions, naïvement convaincus que, dans cette cité dépourvue d'industrie, ils trouveront à s'employer dans une administration, ou pourront faire intervenir en leur faveur leurs représentants au Congrès.

Paix sociale

Si, jusqu'à présent, la paix sociale n'est pas remise en cause, et les victimes du chômage font preuve d'une remarquable patience, les arides statistiques font apparaître une inquiétante disparité entre les catégories affectées: ainsi, la moyenne nationale était-elle en janvier de 13.4 pour-cent pour les "Noirs et autres races", près du double du chiffre pour les "Blancs" 7.5 pour-cent. Les adolescents sont les plus éprouvés 20.8 pour-cent et leur cas est d'autant plus grave que, bien souvent, n'ayant jamais eu d'emploi, ils n'ont droit à aucune allocation. Le profil le plus répandu du chômeur américain est donc celui d'un jeune Noir, vivant dans les quartiers les plus pauvres des grandes villes industrielles de l'est et du middle west, n'ayant qu'un degré d'instruction limité. Ce n'est pas une coïncidence si cette image correspond aussi à celle de la majorité des prévenus des affaires criminelles. Dans ces conditions, certains sociologues commencent à redouter de nouvelles explosions dans les "ghettos" noirs des grandes villes, comparables à celles qui ont secoué l'Amérique de 1965 à 1968.

Le coût du chômage

Autre problème qui accroît l'inquiétude ressentie tant au sein de l'administration qu'au Congrès: les fonds d'assurance-chômage de plusieurs États, tels le New Jersey, le Connecticut et Rhode Island sont épuisés, et ces États ont déjà dû emprunter près de 300 millions au Trésor fédéral. Le département du Travail prévoit qu'une trentaine d'États, sur 50, devront recourir à des emprunts si la tendance act. elle se poursuit dans les deux prochaines années.

Les allocations varient considérablement, suivant les catégories: seigneurs du monde industriel américain, mais particulièrement éprouvés par la récession qui a entraîné en janvier la fermeture temporaire ou définitive de nombreuses chaînes dans la région de Détroit, les ouvriers de l'automobile touchent pendant un an, grâce au fonds spécial de cette industrie qui vient s'ajouter aux allocations fédérales et d'États, 95 pour-cent de leur dernière paie. Mais, à l'autre extrémité de l'échelle, quelque 2 millions de personnes en quête d'un emploi n'ont droit qu'aux maigres chèques du bien-être, réservé aux économiquement faibles: environ $250 pour une famille de trois personnes, plus quelques bons de vivres et les soins gratuits à l'hôpital.

Il s'agit soit de jeunes n'ayant jamais travaillé, soit de gens en chômage depuis trop longtemps, ou ayant quitté volontairement leur emploi. Mais, la grande majorité des chômeurs sont nourris de recevoir des allocations, payées par leur État, pendant 6 mois et demi; puis pendant six mois supplémentaires par le Trésor fédéral.

Il est probable que les 14 milliards de dollars prévus par le budget de Washington à cet effet, au cours de l'année fiscale 1976, se révéleront insuffisants. Le montant maximum par mois et par chômeur varie de $440 pour la ville de Washington à $200 dans l'État du sud particulièrement pauvre qu'est le Mississippi.

Immigrants

Face à cette montée du chômage, l'administration demeure à peu près impuissante à enrayer le flux des immigrants clandestins qui sont, eux aussi, demandeurs d'emplois. Les évaluations de leur nombre sont extraordinairement imprécises, puisqu'elles varient entre 4 et 8 millions, la fourchette la plus élevée correspondant au chiffre prévu du nombre des chômeurs d'ici quelques semaines.

Déjà, les journaux se font l'écho de migrations de familles misérables en quête d'un chantier ou d'une récolte, rappelant les pages célèbres des "Raisins de la Colère" de John Steinbeck, au temps de la grande crise. Jamais, depuis cette sombre période, les États-Unis n'avaient connu une telle morosité.

Le Jour, 1975-03-03

D.62

Le chômage des jeunes et la haute technologie

JEAN-RENÉ AUGUSTE
sociologue

AU CANADA, le chômage chez les 15-24 ans prend des proportions de plus en plus alarmantes. Selon les statistiques de l'OCDE, son taux qui ne cesse de croître depuis le début des années 70 était en 1982 de 43.6 % chez les hommes et de 33.3 % chez les femmes.

L'incapacité des gouvernements à trouver la thérapeutique nécessaire pour combattre ce mal sème l'effroi dans les rangs des victimes. Ce qui se traduit par le suicide, le banditisme, l'amour des psychotropes, le refus des valeurs, etc.

Certains théoriciens imputent le mal à la crise qui frappe de plein fouet l'économie canadienne. Pour ne pas être en reste, d'autres ajoutent à la crise deux autres facteurs : les politiques sociales et l'apparition des jeunes du baby boom sur le marché du travail.

Quoi qu'il en soit, en établissant une équation entre la crise économique et le chômage galopant des jeunes, cette explication implique l'idée que toute sortie de crise se traduira automatiquement par une réduction de ce chômage. Une telle logique ne colle pas à la réalité, dans la mesure où la haute technologie, élément moteur de sortie de crise, est une hydre dévoreuse d'ouvrage. En plus d'être dévoreuse d'ouvrage, elle se substitue à l'homme.

S'alignant sur la position théorique des économistes structuralistes, M. Robert Bourassa, un des hommes politiques québécois les plus préoccupés par la question de la technologie de pointe, croit que le recours à celle-ci est un gage de création d'emplois. Dans une entrevue accordée à la revue *L'actualité* (décembre 85) et dans la foulée de son livre : *Le défi technologique*, il déclare : « il est faux de dire qu'il (le développement technologique) crée du chômage ».

En ce qui concerne la technologie, la thèse défendue par les structuralistes a deux volets : a) le développement technologique crée autant et même plus d'emplois qu'il n'en élimine ; b) il faut un travail de formation et de reconversion de la population active pour faire face aux changements dans la nature et la qualité des emplois. Confirmée par des faits historiques, cette thèse tient difficilement aujourd'hui. L'autonomie dont les nouvelles technologies font preuve rend de plus en plus problématique la possibilité de mettre les chômeurs au travail.

En effet, on est à l'ère des « tiques » : informatique, robotique, bureautique, télématique, biotique, etc. Leur apparition sur la scène entraîne une modification du tracé de la carte industrielle. Toute société industrielle qui entend garder son statut se doit de les développer ou de les absorber.

Force structurante, ces « tiques » constituent en quelque sorte les viscères de la société en gestation. Le Canada et le Québec n'ont pas de choix. Sous peine de basculer dans la catégorie des pays du tiers monde, ils doivent les intégrer à leur système productif. M. Bourassa a bien compris cette nécessité, quand il dit dans la revue précitée : « De toutes façons, on ne peut l'éviter, autant le contrôler ». Si on ne peut l'éviter, cela veut dire que les chances des jeunes de se caser sont très minces, et pour cause.

1°. Contrairement aux deux révolutions industrielles précédentes où la technologie était jusqu'à un certain point un « reaching arm », un prolongement des facultés de l'homme, les « tiques » dans la révolution en cours se veulent des concurrents imbattables de l'homme.

Des machines construisent et réparent des machines. Il faut presque une vie d'homme pour réaliser ce que les « tiques » peuvent faire en un rien de temps. Leur autonomie et leur frugalité énergétique permettent de produire avec des ressources humaines et énergétiques fort réduites. Autant dire qu'ils sont capables d'élever la productivité à des niveaux jamais atteints auparavant. Mais n'en déplaise à certains théoriciens, la productivité ne débouche pas toujours sur une réduction du chômage. Benoît Marquis l'a montré.

2°. Les chances des jeunes sont très minces, à cause de l'inadéquation généralement constatée entre leur formation et les besoins réels du marché du travail. Ils n'ont pas les qualifications qu'exigent les nouvelles technologies.

Ainsi ne peuvent-ils faire face aux changements que l'introduction de ces dernières dans les tissus de la société apportent au profil de l'emploi. La source de ce problème se trouve dans la césure entre le secteur éducationnel et l'industrie.

En réalité, même si les jeunes avaient eu la formation adéquate pour se porter candidats à quelques postes du quaternaire, leur candidature n'aurait pas été retenue. Car un des enjeux des luttes syndicales présentement porte essentiellement sur trois choses : reconversion, formation et perfectionnement. Les syndicats veulent que dans le processus de rééquilibrage en marche leurs membres soient les premiers à être considérés.

3°. La remise en cause de l'État-providence que prône une rhétorique conservatrice joue contre les jeunes. Elle sert à réduire leurs chances comme une peau de chagrin. Si, selon la vision des hommes politiques, l'État devient un simples animateurs dans le débat sur les grands enjeux comme le changement technologique par exemple, c'est pour la vie que le sort des jeunes est scellé.

En somme, les 15-24 ans n'ont de chances véritables que dans la réalisation des trois conditions que voici : que l'État s'engage fermement dans le débat afin d'être la voix des sans-voix ; que les « tiques » qui sont essentiellement pouvoir soient réduits à être des agents de libération et non de domination ; que le concept de revenu ne soit plus associé à celui de travail qui dans la période de mutation actuelle devient une notion vide de sens pratique.

Le Devoir, 1985-12-12

D.63

Un nouveau record à la fin de 1982

12 millions de chômeurs dans la CEE

BRUXELLES, (AFP) — Le nombre de chômeurs dans la CEE a atteint un nouveau record à la fin de l'année 1982, avec un total de 12 millions soit 10.8 % de la population, indiquent les statistiques publiées par la Commission européenne hier à Bruxelles.

La Commission souligne l'acuité du problème de la montée du chômage et indique que la progression dans l'ensemble de la CEE a été de 16.7 % sur l'année 1982.

Dans ses prévisions du mois d'octobe dernier, la Commission prévoyait que le niveau des 12 millions de chômeurs serait atteint à la fin de 1983.

L'augmentation du chômage a été la plus forte aux Pays-Bas (36 %), en RFA (26.5 %) et en Irlande (27.5 %). En revanche, il semble que le chômage se stabilise en France et au Danemark, bien qu'à un niveau élevé, puisque dans ces deux pays l'augmentation sur l'année a été respectivement de 5.8 % et 2.6 %.

L'aggravation du chômage touche principalement les jeunes, qui représentent 40 % du total. Enfin, il est souligné qu'avec 12 millions de chômeurs, la CEE rejoint les États-Unis, que ce soit en chiffre absolu ou en pourcentage de la population active.

Selon les statistiques de la Commission européenne, la Belgique détient le record du chômage en pourcentage de la population active, avec un taux de 15 %.

Elle est suivie par l'Irlande (14.7 %), le Royaume-Uni (12 %), les Pays-Bas (9.4 %), la RFA (8.4 %), la Grèce (2.4 %) et le Luxembourg (1.8 %).

En chiffres absolus, c'est la Grande-Bretagne qui vient en tête avec 3,097 millions de chômeurs, suivie de l'Italie (2.6 millions), de la RFA (2,22 millions) et de la France (2,13 millions).

La Commission souligne qu'en raison de la modification au Royaume-Uni du système d'enregistrement du chômage, il n'est plus possible pour l'ensembe de la CEE de calculer des chiffres précis selon les modalités appliquées jusqu'ici.

Dans le communiqué publié par le ministère de l'Emploi du Royaume-Uni au sujet de ce changement, il est indiqué que «les nouveaux chiffres sont plus précis», et que «le nouveau décompte montre une tendance au chômage analogue à celle de l'ancien, mais le niveau en est plus faible». Selon le ministère britannique, la différence totale entre les deux méthodes était de 248,000 en octobe, mais cette différence varie de mois en mois.

Le Devoir, 1983-01-22

D.64

New York: non aux graffiti

◆ NEW YORK (AFP) — Comme tous ses prédécesseurs depuis une quinzaine d'années, le maire de New York, Edward Koch, rêve d'un métro propre, sans graffiti, sans actes de vandalisme... Un rêve qui ne semble pas près de se réaliser, en dépit d'efforts de guerre redoublés.

par Francis KOHN

Car pour M. Koch, il s'agit bien d'une guerre, une guerre qui engloutit des sommes folles, avec ses plans de bataille, ses embuscades et ses prisonniers.

Tout en se gardant de crier victoire, les autorités newyorkaises affirment qu'elles ont gagné du terrain depuis quelque temps dans la lutte contre les "graffiti Writers", les auteurs de graffiti, dont les oeuvres recouvrent la quasi-totalité des rames, à l'extérieur comme à l'intérieur.

"Pour la première fois, je peux dire que quiconque a l'habitude de faire des graffiti sera arrêté un jour ou l'autre. Je pense que la bataille finale a commencé", déclarait récemment M. Joseph Fitzgerald, chargé de la lutte contre le vandalisme dans le métro newyorkais.

Les autorités ont décidé d'appliquer une double stratégie: protection des rames récemment mises en service, et nettoyage progressif des voitures plus anciennes, sur lesquelles les "kids" ont calligraphié leurs noms ou peint de véritables fresques.

Objectifs

Le président des transports en commun de New York, M. David Gunn, souhaite que 25 pour 100 des quelque 6,000 voitures du réseau aient retrouvé leur propreté originelle d'ici la fin de l'année.

M. Gunn, qui a pris ses fonctions en février 1984, se vante d'avoir obtenu depuis des résultats non négligeables, puisqu'une rame sur dix est déjà passée entre les mains des équipes de nettoyage. Avant son arrivée, ses services estimaient que 99 pour 100 des voitures étaient couvertes de graffiti.

Tout le monde se pose évidemment la même question: combien de temps une voiture, neuve ou recyclée, peut-elle résister aux feutres et aux bombes de peinture de ceux qui hantent les souterrains, pour la plupart des jeunes garçons des ghettos d'Harlem et du Bronx? Apparemment peu de temps, en dépit des mesures de prévention et de répression vigoureuses des autorités.

En 1984, les policiers ont arrêté un nombre record de 2,870 vandales dans le métro, dont 1,870 auteurs de graffiti, soit en tout presque 1,000 de plus que l'année précédente. Les peines encourues sont sévères: un an ou plus de prison, et des amendes qui peuvent dépasser $500. Les moins de 16 ans sont condamnés à des peines de substitution. Dans la plupart des cas, on leur donne une brosse et des détergents pour effacer les graffiti.

Les gangs

Les mesures de sécurité dans les dépôts où les gangs de graffiti s'infiltrent la nuit ont été renforcées. Des policiers accompagnés de chiens y effectuent des rondes régulières, et de solides grillages ont été installés. Les résultats sont douteux: les graffiti sur les parois extérieures des rames sont en diminution, mais conformément à la théorie des vases communicants, ils ont augmenté à l'intérieur.

L'année dernière, les responsables du métro pensaient qu'à long terme ils pourraient définitivement régler le problème grâce aux nouvelles voitures, dont la peinture est théoriquement à l'épreuve des graffiti. Mais, les écrivains ont trouvé la parade en projetant une couche de peinture blanche avant de passer aux choses sérieuses.

Au début du mois de juin, la ligne Numéro 1, l'une des plus délabrées du réseau, a eu droit à ces nouvelles voitures. Après 24 heures de service, la première rame était déjà maculée de graffiti en plus de 11 endroits, et quatre fenêtres valant $300 à $400 avaient été cassées.

"Nous ne savons pas pourquoi ils font ça. Les dégâts sur les voitures prennent des proportions incroyables, et nous n'arrivons pas à faire face", déplore un policier chargé de la surveillance de cette ligne.

Pour décourager les auteurs de graffiti, le maire de New York a une autre idée qui pourrait s'avérer efficace. Il y a une dizaine de jours, il a proposé un texte de loi qui interdirait la vente aux mineurs de peinture en aérosol et qui obligerait les détaillants à garder ces bombes sous clé pour éviter les vols.

Le Soleil, 1985-11-02

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

■ *La nécessité de politiques de « deuxième génération »*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

AU QUÉBEC, la gestion de l'environnement oscille actuellement entre deux pôles: la nécessité de consolider l'acquis de la dernière décennie et l'obligation de mettre en chantier les politiques de « deuxième génération », qui devront mobiliser l'ensemble de l'appareil étatique en raison du caractère « global » des problèmes et des limites de plus en plus évidentes des solutions ponctuelles ou à court terme.

Au début des années 70, le réveil du Québec en matière d'environnement a été brutal: plus de 85 % des eaux usées étaient rejetées aux cours d'eau publics sans traitement, ce qui représentait un retard de 20 ans par rapport à l'Ontario. Les premières études sur la présence des produits toxiques indiquaient que des régions complètes, comme l'Abitibi, étaient devenues de véritables dépotoirs de produits toxiques. Les études menées conjointement avec le gouvernement fédéral révélaient que le Saint-Laurent n'étaient pas en meilleur état. La perte d'usage des plages en raison de la pollution bactérienne n'est toujours que la pointe de l'iceberg en comparaison de l'héritage laissé par les millions de tonnes de produits toxiques déversés depuis des décennies par les grandes industries riveraines.

Ce lourd héritage et l'urgence des solutions qu'il commandait a d'ailleurs eu un effet réducteur sur certains problèmes environnementaux cruciaux comme le disposition rationnelle des déchets domestiques ainsi que la protection des berges et des marais tout particulièrement en milieu agricole.

La décision du Québec de consacrer quelque 3$ milliards à l'assainissement des eaux usées municipales et industrielles marque l'entrée véritable du Québec dans la course à la dépollution. Mais ce pas important, dont nul ne conteste la pertinence, apparaît déjà comme une solution partielle. D'abord parce que, faute de techniciens bien formés, plusieurs usines d'épuration, voire de filtration de l'eau potable, risquent de fonctionner au ralenti. Et aussi parce que ces ouvrages retiendront entre 70 % et 80 % des charges polluantes: une autre génération de traitement devra s'ajouter tout comme les usines de filtration devront être modernisées pour éliminer non seulement les bactéries mais aussi les métaux lourds toxiques que rien ne filtre présentement.

Si le volet municipal du programme d'assainissement est en bonne voie, il lui reste à s'attaquer véritablement aux rejets de la grande industrie et à ceux du monde agricole, les deux principales sources de pollution des eaux au Québec. Quelques grandes industries ont passé à l'action. Mais la plupart des grands pollueurs en sont au stade des « protocoles » avec le gouvernement. Et plusieurs voient pour l'instant dans ces « protocoles » des ententes qui permettent aux entreprises de gagner du temps et de se soustraire aux poursuites. Par contre, des innovations tracent les voies de l'avenir comme ce nouveau règlement de la CUM qui décourage la dilution des toxiques parce que les normes qu'il contient ne sont plus exprimées en « concentrations » mais en charges polluantes maximales.

Par contre, le programme d'assainissement des eaux ne s'est pas encore attaqué aux sources de pollution agricoles. A peine quelques millions ont été consacrés à ce problème, un montant dérisoire quand on pense que l'agriculture pollue les cours d'eau comme le ferait une population de 25 millions d'habitants. Cela risque d'ailleurs de compromettre l'efficacité du programme dans certaines régions où la dépollution des eaux usées municipales n'enlèvera des rivières que 20, 30 ou 40 % de la charge polluante. Au même moment, les contribuables déboursaient dans le cadre du programme de drainage des terres agricoles pas moins de $50 millions qui ont servi à artificialiser quelque 9,000 kilomètres de petits cours d'eaux qui constituent les racines biologiques des rivières en voie d'assainissement.

Conçu indépendamment du ministère de l'Environnement, ce programme a même été soustrait à l'autorité du règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux qui impose un bilan préalable de projets ayant beaucoup moins de conséquences environnementales. Ce drainage intensif, sur lequel le milieu agricole lui-même commence à s'interroger, aggrave l'érosion des terres et la sédimentation des cours d'eau. Les engrais accélèrent leur vieillissement. L'usage incontrôlé des pesticides a élargi aux campagnes les phénomènes d'éco-toxicité rencontrés autour des villes tout comme s'y sont développées les pratiques d'assèchement et de remblayage des marais sans égard à la fonction stratégique de ces piliers de l'éco-système.

Dans d'autres dossiers comme celui des pluies acides et la neutralisation sécuritaire des toxiques, le Québec marquait cependant des points importants même si, pour certains, les mailles du filet sont trop larges... En se dotant d'un règlement sur les émissions d'anhydride sulfureux des raffineries de cuivre et en s'attaquant à plusieurs autres volets du dossier des précipitations acides, le Québec est apparu comme un leader en Amérique du Nord dans le dossier des pluies acides. Mais la Noranda, principale source de pollution acide du continent, a jusqu'en 1990 pour diminuer ses rejets. Respectera-t-elle cette règlementation ? La question en inquiète plusieurs qui constatent qu'elle a évité avec une totale impunité les anciennes normes.

Le Québec s'est aussi équipé d'une usine ultra-moderne, la Stablex, de Blainville, pour neutraliser les quelques 100,000 tonnes de déchets dangereux générés chaque année sur son territoire. L'usine fonctionnait l'an dernier au cinquième de sa capacité et en dépit d'un certain redressement, tout in-

D.65 (suite)

dique que l'essentiel des déchets dangereux n'empruntie pas cette filière. Du moins pour l'instant. L'adoption du nouveau règlement sur le transport des déchets toxiques, il y a quelques mois, a été accueilli comme un pas dans la bonne direction. Mais l'industrie du transport des toxiques le juge pour l'instant inopérant et rien n'indique que le relèvement des sanctions et des amendes a modifié le comportement des industriels.

Le Québec est d'autre part devenu cette année la première province canadienne à annoncer qu'il remplacerait les arrosages chimiques de ses forêts pour désormais lutter contre la tordeuse de bourgeons d'épinette avec des insecticides biologiques. Ce virage majeur au plan technique a relancé sans le faire aboutir le débat sur la gestion écologique et polyvalente des forêts. Le programme de reboisement intensif annoncé par Québec a fait jaillir le spectre de la monoculture forestière avec son cortège d'engrais et de contrôle accru des insectes ravageurs, dont on aggrandit ainsi le garde-manger.

En moins de 15 ans, les Québécois ont découvert leur retard en matière d'environnement et, pour se rattrapper, ils y ont consacré des sommes qui ont permis une accélération remarquable de l'action gouvernementale dans ce domaine. Mais le public, les scientifiques et les administrateurs, tant gouvernementaux que privés, découvrent aujourd'hui sous la poussée du mouvement écologiste que les politiques conçues pour faire face à l'héritage du passé ont peu d'emprise sur le présent et apparaissent déjà impuissantes à modeler l'avenir. On découvre ainsi que la construction de barrages, la gestion des forêts, les programmes d'aide à l'agriculture, voire le choix des grands projets privés comme la création d'alumineries vont bien davantage façonner l'environnement de demain que les programmes actuellement gérés par les ministères de l'Environnement.

Les administrations gouvernementales se sécurisent encore avec l'engrainement occasionnel de programmes en place ou la création de nouveaux dans le domaine de l'environnement sous la pression notamment de l'opinion publique. Mais la mise en place de ce qu'on désigne déjà comme les « politiques de deuxième génération » en matière d'environnement apparaît de plus en plus comme inéluctable. Ces politiques diffèrent des actuelles en ce sens qu'elle visent, par exemple, à aligner dans un même sens le contrôle des toxiques produits par les entreprises et le nettoyage des sites contaminés « avec » le financement par l'Etat des entreprises moins énergivores et moins polluantes. La commission Macdonald demandait dans son récent rapport aux gouvernements de cesser de subventionner les entreprises polluantes moins pour protéger l'environnement comme valeur en soi que pour assurer la survie des entreprises de demain avec des ressources abondantes et non polluées.

Ces politiques de « deuxième génération » devraient corriger une partie importante des contradictions actuelles de l'action étatique dans la mesure où, par définition, elles devront intégrer les choix énergétiques, le développement des industries forestières et agricoles, l'exploitation de la faune, l'essor du transport sous toutes ses formes, voire les politiques de prévention en matière de santé dans la mesure où certaines maladies sont de plus en plus reliées à des situations environnementales. A la limite, elles vont modifier la prise de décision de l'Etat pour lui permettre de façonner le milieu selon un ordre de priorités qui réconciliera davantage les besoins des générations actuelles et futures. Mais les résistances qu'elles suscitent à leur simple évocation dans les empires financiers ou de la haute-fonction publique et para-publique porte à croire que leur sort est intimement lié à un projet de société dont on commence à peine à entrevoir les traits.

Le Devoir, 1985-11-11

Pour éviter une autre catastrophe écologique comme celle de la rivière St. Clair

SVP réclame un inventaire du lit du fleuve

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Société pour vaincre la pollution (SVP) a réclamé hier des autorités fédérales un inventaire complet du lit du fleuve, en aval des raffineries de la métropole, pour déterminer si leurs rejets massifs des dernières décennies s'y sont agglutinés à la manière de la gangue toxique qu'on vient de découvrir en Ontario au fond de la rivière St. Clair, juste en aval de la *Chemical Valley*.

« Plusieurs indices nous portent à croire qu'il est temps pour les autorités fédérales de se pencher sur les problèmes de Montréal dans ce domaine », a déclaré au DEVOIR M. Daniel Green, le co-président de la SVP, un groupe environnemental qui a effectué plusieurs recherches sur la présence des toxiques dans le fleuve. La SVP a même cartographié cette pollution à l'aide des données connues sur la question.

« Nous faisons face à des raffineurs qui utilisent depuis deux ou trois décennies, comme en Ontario, les mêmes techniques de production et de rejets. Le potentiel de pollution est donc à peu près identique et mérite une attention équivalente car Montréal est, après Sarnia, le deuxième centre canadien de la pétrochimie. »

Le désastre écologique de la rivière St. Clair, qui relie le lac Huron au lac Erié, soulève une grande inquiétude depuis une semaine en Ontario où l'on commence à penser que l'énorme pollution découverte par les chercheurs fédéraux pourrait dépasser de plusieurs fois le cas célèbre du Love Canal. La restauration du Love Canal, contaminé à la dioxine, a coûté $100 millions aux autorités américaines.

C'est dans le cadre des travaux de recherche sur les sources de contamination des Grands Lacs, financés par la Commission mixte internationale sur les eaux limitrophes, que des chercheurs viennent de découvrir des concentrations incroyablement élevées de produits toxiques au fond de la rivière St. Clair. La gangue de polluants, qui se présente comme un amalgame gélatineux, contient des dioxines et des furanes, soit parmi les polluants toxiques les plus dangereux qui soient. On y a aussi trouvé plusieurs autres produits cancérigènes comme des résidus de combustion d'insecticides par la Dow Chemical.

Cette énorme gangue de pollution toxique semble provenir de deux sources. L'industrie pétro-chimique locale a utilisé au cours des dernières décennies des puits de mine pour y enfouir ses boues toxiques. Des chercheurs pensent que des fissures dans les parois auraient permis à l'épaisse gélatine de remonter à la surface et même de sortir de terre par le fonds de la rivière. La composition des boues actuellement récoltées par la compagnie Dow Chemical semble étayer cette thèse.

Les chercheurs évaluent d'autre part à environ 8 milliards de litres les rejets des compagnies entre 1954 et 1976, de quoi remplir 11,000 piscines de grandeur moyenne. En moins de 10 ans et en dépit des législations environnementales, il y en a eu 176 rejets « accidentels » connus dans la rivière. Pour l'instant, le gouvernement ontarien n'envisage pas d'alerte générale pour interdire l'approvisionnement en eau potable des villes dans la St. Clair.

Au Québec, explique le président de la SVP, « les chercheurs ont identifié des gangues toxiques juste à côté de Montréal. Mais comme il ne s'agit pas de Toronto, l'incident est demeuré « local » et aucun plan de restauration n'a été mis au point par les autorités fédérales. L'essentiel des fonds de recherche et de restauration va actuellement à l'Ontario sous prétexte qu'il s'agit de travaux effectués par la Commission mixte internationale. »

« Il est temps, poursuit M. Green, que cesse ce favoritisme du fédéral.

Il faut que le Québec réclame et soit autorisé à signer l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs parce que le fleuve fait partie du même système hydraulique et parce que c'est le Québec qui va éventuellement écoper des contaminants des Américains et des Ontariens. Il est temps que le Québec soit assis à la même table qu'eux pour participer à la définition des objectifs de recherche de la commission. Au Québec, nous avons d'ailleurs toute l'expertise nécessaire pour faire l'évaluation éco-toxicologique du fleuve comme ils le font dans la rivière St. Clair. »

Selon M. Green, l'inventaire qu'il faudrait réaliser dans la région de Montréal devrait s'étendre jusqu'au lac Saint-Pierre. En effet, le secteur des raffineries étant une zone de forte dilution en raison de la vitesse de l'eau, « les rejets se sont probablement sédimentés en peu en amont des îles de Sorel », selon M. Green.

Le Devoir, 1985-11-22

D.67

Les experts croient que la peur de la ruine va forcer l'industrie à l'autodiscipline

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La possibilité d'être acculées à la ruine financière à la suite d'un accident environnemental majeur comme celui de Bhopal obligera désormais les producteurs et les utilisateurs de produits chimiques dangereux à prendre les mesures qui s'imposent pour identifier et corriger le potentiel de risques inhérent à leurs activités.

C'est ce qu'a déclaré hier au Devoir M. Wayne Bisset, le coordonnateur du groupe d'experts de l'industrie chimique et du gouvernement fédéral qui préparent un rapport sur la façon d'empêcher au Canada des accidents « chimiques » comme celui de Bhopal. Le rapport « préliminaire » produit par ce groupe d'experts ne voyait pas la nécessité de forcer toutes les entreprises à identifier les risques potentiels et à établir des plans d'urgence adaptés aux produits dangereux qu'elles manipulent chaque jour. Et cette position ne changera pas dans le rapport final qui doit être déposé en mars, précise M. Bisset.

Cet appel à « l'autodiscipline » lancé par le groupe d'experts s'adresse à une industrie qui a déclaré en huit ans aux autorités gouvernementales pas moins de 19,700 « accidents » de produits chimiques, apprenait-on d'autre part hier au 3e Colloque technique sur les déversements de produits dangereux. Ce colloque réunit à Montréal pour trois jours 300 experts des secteurs privés et publics impliqués dans la gestion des « risques » environnementaux.

Pour le responsable des Opérations d'urgence d'Environnement Canada à Montréal, M. Claude Rivet, ces 20,000 accidents officiellement rapportés ne constituent que la « pointe de l'iceberg ». Comme son collègue Gilles Cloutier, un analyste des programmes d'urgence, il estime que ces 20,000 déversements compilés entre 1972 et 1980 représentent environ « 40 % » de la réalité.

Ce bilan, dévoilé hier au Colloque par Environnement Canada, indique que 3,5 millions de tonnes de produits chimiques ont été libérés accidentellement dans l'environnement canadien entre 1972 et 1980, soit l'équivalent de 35,000 wagons citernes remplis à ras-le-bord. Les déversements d'huiles de toute sorte, y compris les BPC représentent 70 % des « accidents » rapportés. Mais les 225,000 tonnes de produits « huileux » représentent moins de 7 % du grand total des produits chimiques répandus.

Dans la famille des « non huileux », 660,000 tonnes de produits chimiques purs ont été déversés à l'occasion de 1,800 accidents « rapportés et documentés ». Les rejets aux égoûts et les déversements accidentels de produits dits « minéraux » ou de déchets chimiques composites sont évalués à 2,4 millions de tonnes en huit ans: cette tranche, qui correspond à 70 % du tonnage déversé, se répartit en 900 « accidents » officiels seulement.

Les BPC apparaissent dans ce portrait de la grande famille chimique comme un rejeton « sous contrôle », explique M. Rivet. En huit ans, on a relevé 190 déversements totalisant 90 tonnes de BPC, soit à peu près l'équivalent d'un wagon-citerne pour tout le Canada. Et il ne s'agit pas là de produit pur mais de matériel « contaminé » (50 ppm et plus). Exprimé en BPC pur, « on pourrait difficilement parler de plus de 20 tonnes », précise un collègue de M. Rivet.

En comparaison, 92 tonnes de l'insecticide Fénitrothion et 24 tonnes de Matacil, un autre poison utilisé contre la tordeuse de bourgeons d'épinette, ont été accidentellement déversé dans l'environnement canadien. Et c'est peu en comparaison des 4,400 tonnes d'acide sulphurique, des 64,000 tonnes de sulphure, des 7,800 tonnes de chlorure de potassium, et des 190 tonnes de chlore pur dont les vapeurs sont tout simplement mortelles.

D.68

Scandinavie

par LOUISE NORINDER

correspondanceparticulière

Enfin une alternative au travail à la chaîne

De ville de province somnolente, se débattant contre un chômage sans cesse grandissant et presqu'oubliée des agences de tourisme, Kalmar est en voie de devenir mondialement connue dans les milieux de l'industrie automobile. C'est en effet dans cette ville du sud-ouest de la Suède, que Volvo vient d'implanter sa nouvelle usine d'assemblage. De l'avis unanime des experts en la matière, l'installation qui vient d'être créée est unique en son genre et représente l'événement le plus important survenu dans l'industrie automobile sur le plan de la technologie de production, depuis l'introduction, par Henry Ford, des chaînes de montage.

Grâce au dynamique Per Gyllenhammar, directeur de Volvo depuis 1971, on a réussi à conserver l'efficacité de la ligne d'assemblage tout en recréant l'ambiance artisanale des ateliers d'antan. Les responsables du projet ont été confrontés avec la tâche d'innover sur le plan technique afin de fournir à l'ouvrier un milieu de travail agréable.

La nouvelle installation permet aux ouvriers de travailler en équipe, de se déplacer et de communiquer entre eux librement, et de se voir confier des tâches variées. Ils peuvent en outre modifier le rythme de travail à leur gré et se sentir responsables du produit fini.

Le système de production repose sur le principe du travail par équipe. Chacune des 25 équipes de travail, groupant environ 15 monteurs-mécaniciens, dispose d'une aire de travail distincte formant atelier et peut ainsi travailler en toute indépendance. Chaque équipe est chargée du montage d'une partie de véhicule. A l'intérieur du groupe, le travail est flexible: chacun peut, ou se spécialiser dans un domaine déterminé, ou s'occuper à tour de rôle des opérations confiées à l'ensemble de l'équipe.

Contrairement à l'usine traditionnelle, les postes de travail sont entourés de larges baies vitrées et sont, de ce fait, clairs et bien aérés. On s'est aussi efforcé de réduire le niveau sonore de telle sorte qu'une conversation peut être tenue sans devoir élever la voix.

Les ouvriers à l'usine de Kalmar ne sont pas tenus de se conformer à un horaire fixe. Les carrosseries sont transportées d'un bout à l'autre de l'usine sur des chariots automoteurs servant de plates-formes de travail et dirigés par un ordinateur. Au départ, chaque chariot reçoit un code d'identification et n'a donc pas besoin de suivre un trajet immuable, étant donné que l'ordinateur peut à chaque instant fournir les indications nécessaires à l'équipe de travail.

Naturellement, chaque équipe doit effectuer le montage d'un certain nombre de composants en respectant un horaire approximatif. Mais le système des chariots représente une amélioration certaine comparé à la chaîne de montage où un ouvrier répète les mêmes gestes à longueur de journée sans pouvoir de décision aucune sur la cadence de travail.

Le but que s'est fixé Volvo est autant humain qu'économique. Il s'agissait de redonner à l'ouvrier une conscience professionnelle et la satisfaction du travail bien fait, ainsi qu'un sens accru des responsabilités. On espère ainsi atteindre un rendement plus élevé grâce à une réduction de l'absentéisme et à une fluctuation moindre de la main-d'oeuvre: deux problèmes allant de pair avec la ligne d'assemblage.

Volvo a peut-être trouvé la solution aux problèmes de grèves et d'agitation ouvrière et, selon M. Gyllenhammar: "ce qui est fabriqué par des hommes qui ont un travail pourvu de sens, ne laisse rien à désirer sur le plan de la qualité."

Le Devoir, 1974-07-22

Module 4

LES GRANDS CONFLITS ET LES EFFORTS DE PAIX AU 20e SIÈCLE

35%

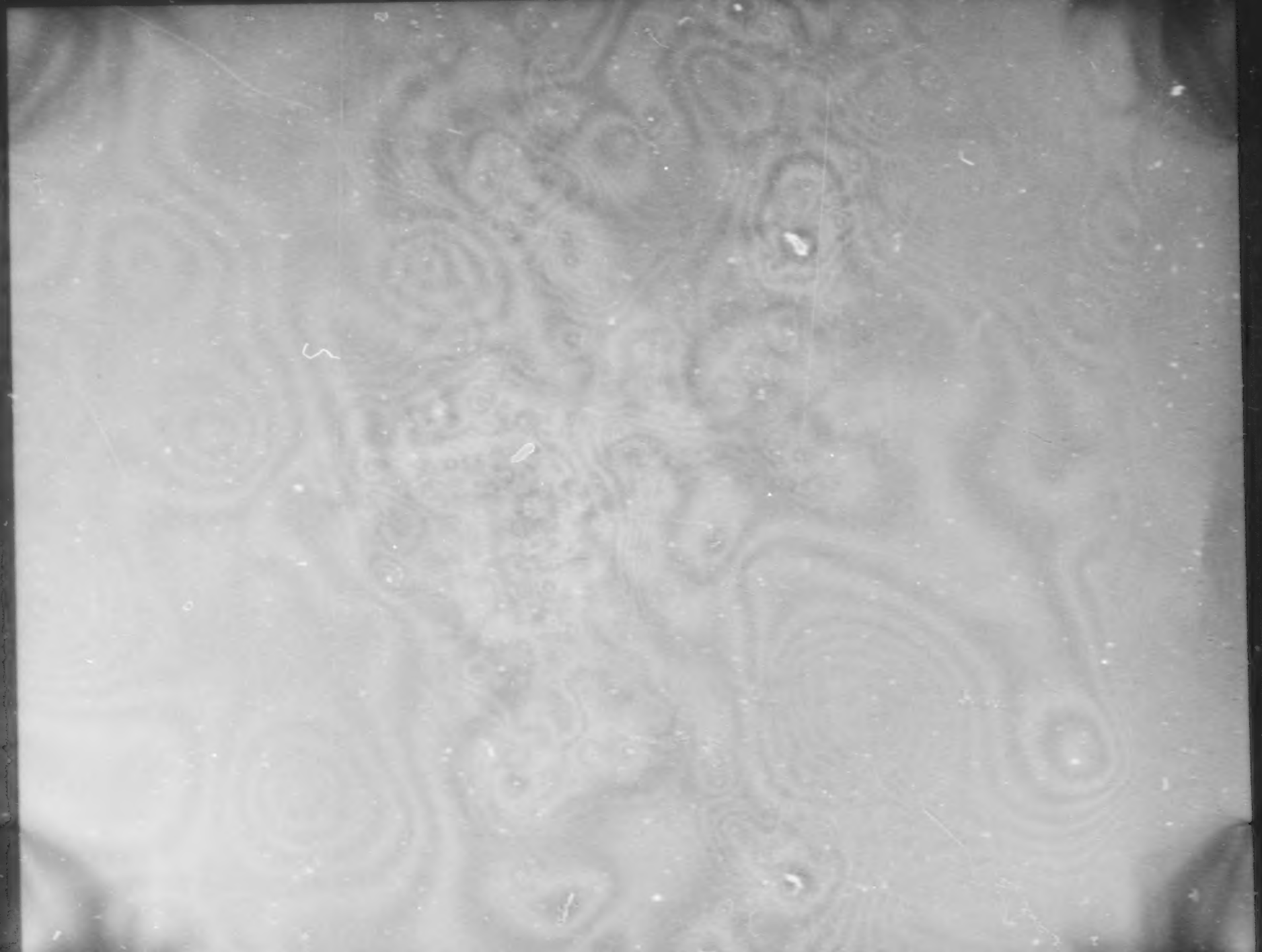

Module 4

LES GRANDS CONFLITS ET LES EFFORTS DE PAIX AU 20e SIÈCLE

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre les difficultés que pose le fait de relever les défis de la coexistence pacifique et du respect des droits et libertés en période de guerre et de paix au 20e siècle.

Objectifs terminaux

4.1 Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.

4.2 Analyser quelques conflits contemporains.

4.3 Analyser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.

ORIENTATION DU MODULE

L'histoire nous enseigne que les droits et les libertés de la personne sont constamment battus en brèche, et davantage encore pendant les périodes de guerre. La coexistence pacifique et le respect des droits et des libertés constituent-ils des défis irréalistes pour les sociétés et les individus?

L'actualité nous inonde quotidiennement d'informations sur les guerres dans le monde et en particulier sur les conditions inhumaines qui en découlent; elle nous rapporte aussi quelquefois les activités de mouvements pacifistes ou d'organismes qui recherchent la paix. Dans une rétrospective du 20e siècle, l'élève se rend vite compte, qu'outre les première et deuxième guerres mondiales qui ont marqué profondément l'évolution des sociétés au 20e siècle, les conflits armés sont très nombreux. Sans en détailler les multiples péripéties, il analysera quelques conflits en en cherchant les causes profondes, mais surtout en insistant sur leurs conséquences, sur les droits et sur les libertés des personnes.

Ces temps forts de l'histoire du 20e siècle sont causes de changement. L'élève devrait comprendre les principales transformations qui découlent des conflits: coûts économiques, sociaux et politiques, modification des valeurs individuelles et collectives et efforts de la SDN et de l'ONU pour promouvoir la paix.

Cependant, le monde actuel est aussi témoin d'une lutte continuelle entre, d'une part, les forces du monde capitaliste libéral regroupées autour des États-Unis et, d'autre part, celles du monde socialiste d'inspiration marxiste centrées sur l'URSS. Il est particulièrement important de faire ressortir les fondements historiques de ces grands ensembles et de les comparer afin d'en montrer les principales différences. La rivalité entre les deux blocs se manifeste souvent, dans l'actualité internationale, par des conflits armés et par des "guerres froides" et de propagande. L'élève pourra approfondir cet aspect par l'analyse d'un conflit régional.

Finalement, certains ont cru aux résultats des efforts de paix tout au long du 20e siècle. Des personnes et des pays ont trouvé nécessaire de se regrouper au sein d'organismes nationaux et internationaux pour défendre des valeurs pacifiques; ils ont rédigé et voté des déclarations en vue de protéger les droits et les libertés des personnes, et ont créé des organismes pour dénoncer ceux qui les violent. Parce que ce programme en est un de sciences humaines, l'élève devrait se pencher sur les défis relatifs au respect des droits individuels et collectifs en période de guerre et de paix. L'élève est concerné, car ses propres droits peuvent être compromis. Il devient donc important, pour lui aussi, d'essayer de trouver des moyens pour que les droits et les libertés de la personne soient respectés.

QUATRIÈME MODULE

Concepts essentiels à maîtriser

CONCEPTS	
État - nation Empire Paix Guerre Alliance Traité Institution politique Conservatisme Protectionnisme Facisme Impérialisme	Relations internationales Institutions internationales Relations bilatérales Géopolitique Guerre froide Deux blocs Pays non-alignés Centralisme Libéralisme Marxisme Droit international Liberté de la personne Pacifisme Militarisme

Unité 4.1

Objectif terminal **4.1 Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.**

Objectifs intermédiaires

4.1.1 Analyser la Première Guerre mondiale sous différents aspects.

4.1.2 Décrire sommairement l'escalade qui a conduit à la Deuxième Guerre mondiale et les conséquences de celle-ci sur la vie des populations.

STRUCTURE DU CONTENU

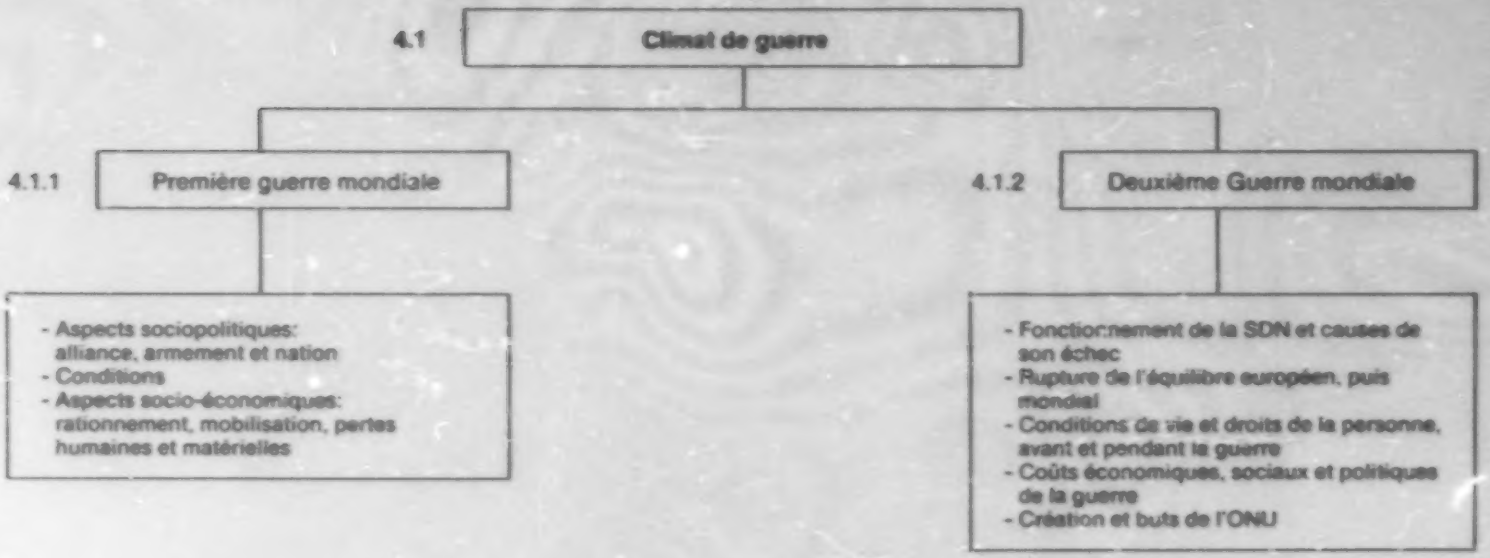

Unité 4.1

Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
L'évolution politique des nations nous révèle les tensions qui existent entre les groupes d'une même société et entre nations. Contrairement aux unités du 6e module, qui traitent des tendances au regroupement, la présente unité permet d'introduire la notion de relations conflictuelles. Les deux conflits mondiaux du 20e siècle sont l'occasion d'analyser les facteurs qui mettent les nations en situation de conflit. La préparation à une guerre se manifeste toujours par des alliances économiques, militaires et diplomatiques. Les deux guerres mondiales ont d'autres caractéristiques communes: elles ont donné lieu à des changements géopolitiques, à l'émergence, en tant que chefs de file, de nouveaux pays et à la naissance d'organismes d'entente internationale.	- Procéder à la collecte de témoignages et de documents relatifs à un conflit. - Reconnaître les éléments (causes, effets, étapes) d'une période de conflits. - Comparer deux documents qui présentent des versions différentes d'un fait (conférence de Munich, entente soviéto-germanique de 1939, conférence de Yalta). - Donner le contexte d'un événement ou d'un personnage historique (Wilson, Briand, Hitler, Franco, Staline). - Commenter une carte historique (établie à la suite de traités ou d'alliances).

MISE EN SITUATION

La majorité des élèves, comme l'opinion publique en général, sont fascinés par les récits et les représentations de guerres et de conflits. D'une part, il faut profiter de cet engouement perceptible pour montrer, au-delà des exploits et des horreurs de la guerre, les attitudes, les ambitions et les actions de certains pays qui conduisent à l'escalade militaire. D'autre part, il faut mettre en évidence la nécessité d'une solution à un conflit.

Il faut aussi dresser le portrait social et le sort des populations en guerre. Les mesures de guerre sont bien sûr néfastes, mais des doctrines et des mouvements politiques tels le fascisme, sont aussi responsables d'attaques sur les droits de la personne.

Enfin, qui sont les vainqueurs d'un conflit? Que deviennent les vaincus? L'étude des armistices, des traités et des chartes de la SDN et de l'ONU permettra de répondre à ces questions.

OBJECTIF TERMINAL 4.1 Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.1.1 Analyser la Première Guerre mondiale sous différents aspects.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Décrire la situation sociopolitique et les relations internationales à la veille du déclenchement de la guerre de 1914-1918.
ÉTAPE B — Faire le portrait d'une société en guerre.
ÉTAPE C — Décrire le déroulement et faire le bilan du conflit de 1914-1918.
ÉTAPE D — Caractériser les nouveaux rapports entre les nations à la suite des traités de 1918-1919.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Décrire la situation sociopolitique et les relations internationales à la veille du déclenchement de la guerre de 1914-1918. L'homme désire vivre en paix et souhaite qu'elle existe entre les nations. De même, l'élève cherche ou réclame des solutions à un conflit. Pour mieux entendre l'écho de ce sentiment naturel chez les jeunes, l'enseignant pourrait débuter l'unité en demandant aux élèves d'exprimer leur façon de concevoir la paix et de formuler les conditions d'existence et du maintien de celle-ci. Il serait préférable que le concept de la paix soit envisagé d'un point de vue international. L'enseignant recueille les opinions diverses pour les classifier selon les caractéristiques suivantes: *Les qualités préalables à la paix:* bien-être; sérénité; justice; respect; ouverture; esprit pacifique. *Les comportements (actions) favorables à la paix:* redistribution des richesses; relations diplomatiques harmonieuses; libre-échange; internationalisme, ententes "justes".	La Société canadienne de la Croix-Rouge. *La Paix... y crois-tu?*, (cahier d'animation pédagogique), 40 pages. RENOUVIN, P., *Histoire des relations internationales, t.6 - Le XIX^e^ siècle (1871-1914)*, p. 324-384. *Idem*, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, t.19, Coll. Peuples et Civilisations. - Très utile sur les causes, le déroulement de la guerre; sur les relations diplomatiques et sur les sociétés en guerre. DUROSELLE, J.-B., *L'Europe de 1815 à nos jours* - Histoire par pays, p. 21-66. - Les relations internationales, 1914-1945, p. 67-82. - La paix manquée et le fascisme, p. 157-200.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Pour conclure, animer une discussion sur l'association du mot paix à d'autres concepts qui représentent des facteurs soit favorables, soit contraires au maintien de la paix: Exemples: Paix et ordre Paix et réforme Paix et révolution Paix et nationalisme L'élève peut maintenant s'interroger sur l'interruption des conditions nécessaires à la paix lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Le continent européen, bénéficiaire de la révolution industrielle avant les autres régions, est au centre des relations politiques, à la veille du premier conflit mondial. L'élève devra revoir le portrait de l'Europe sur le plan sociopolitique. Sur des cartes, il pourra représenter le pays en fonction des alliances, de l'ascendance sur des puissances secondaires et de la domination en colonies. En cours de recherche, il importe que l'élève clarifie les concepts d'empire et d'État-nation. En préliminaire à l'étude des causes du conflit de 1914-1918, l'élève constitue un tableau comprenant: les principaux acteurs; la situation politique; la population civile ainsi que les équipements et forces militaires des futurs belligérants. L'étude des causes doit faire partager à l'élève l'atmosphère de crise en Europe due aux alliances secrètes, à la course aux armements, aux enjeux coloniaux, économiques et démographiques. **ÉTAPE B** — Faire le portrait d'une société en guerre. Cette étape de la démarche pédagogique propose une grille de lecture d'une société en guerre. Il s'agit de mettre en évidence les phénomènes qui, lors d'un conflit, modifient l'organisation d'une société. Le procédé suggéré peut s'appliquer à l'un ou l'autre des deux conflits mondiaux ainsi qu'à tout autre conflit.	FOLHEN, C., *L'Amérique anglo-saxonne de 1815 à nos jours*. - Les États-Unis: l'heure des responsabilités mondiales, p. 138-154.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Lors d'un conflit, une société subit normalement un contrôle accru du gouvernement. Ce centralisme se manifeste soit par des changements institutionnels, soit par des modifications au degré de liberté et de bien-être des populations. L'élève devra être mis en présence des phénomènes suivants: les partis d'unité nationale, l'économie de guerre, la mobilisation des populations civiles et militaires, la propagande (héroïsme, pacifisme), le rationnement, les pertes humaines et matérielles. L'étude de ces phénomènes devrait démontrer que, lors d'un conflit, l'organisation de la société et la vie quotidienne de la population sont déréglées. **ÉTAPE C** — Décrire le déroulement et faire le bilan du conflit de 1914-1918. À l'aide de films, de diapositives et de cartes, la période de 1914-1918 devra faire l'objet d'un survol des plans d'attaque, des stratégies et des opérations militaires. C'est une bonne occasion d'offrir, à un élève féru d'histoire militaire, de présenter à la classe l'illustration du déroulement d'une bataille marquante durant le conflit. Le bilan est établi en fonction des éléments d'information contenus dans le modèle d'analyse proposé à l'étape B. Finalement, il serait bon de faire ressortir les forces majeures du premier conflit mondial, soit le rôle de la Russie avant et après 1917, soit l'intervention militaire et diplomatique américaine. **ÉTAPE D** — Caractériser les nouveaux rapports entre les nations à la suite des traités de 1918 à 1919. Des initiatives de paix ont cours en temps de guerre. On peut s'arrêter brièvement à la position de syndicalistes, de socialistes, du pape Benoît XV et du président américain W. Wilson. Methodologiquement, la notion de paix peut servir à illustrer la relativité des concepts en histoire. Toute paix conclue nécessite la signature de conventions militaires (capitulation, armistice, traité).	BRUNET, J.-P. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine II*. - La Grande Guerre, p. 11-32. GENET, L., et al., *Le Monde contemporain*. - La Guerre de 1914-1918, p. 12-39. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - L'Europe, la guerre et la paix, p. 11-42. *Atlas historique STOCK*. DEVOS, W. et GEIVERS, R., *Atlas historique Érasme*. - Première Guerre mondiale, p. 68-69. - Société des Nations et les traités, p. 72-73. RENOUVIN, P., *Le Traité de Versailles*, 142 pages. DUROSELLE, J.-B., *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*. - La paix illusoire (1919-1933), p. 11-156. BAUMONT, M., *La Faillite de la paix, 1919-1939*. *Vol. 1* - 1918-1935. *Vol. 2* - 1933-1939. *t.20* - Coll. Peuples et Civilisations.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
La paix entre les belligérants repose sur certains principes à faire ressortir: - la loi des vainqueurs; - le mécontentement des vaincus; - les réparations et les compensations; - le sentiment national en Europe et dans les colonies; - la paix dans le monde (plan Wilson et SDN). L'élève réalise une carte de l'Europe et de ses possessions extra-territoriales en 1919.	BRUNET, J.P. et LAUNAY, M., *op. cit. II* - Les relations internationales de 1914-1928, p. 33-55. GENET, L. et al., *op. cit.* - Les relations internationales de 1919-1929, p. 41-74. VOILARD, O. et al., *Documents d'histoire, t.2 (1851-1967)*. - Le Traité de Versailles, p. 289-296. - La Société des Nations, p. 297-300.

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
Établir une comparaison des superficies, des populations et des dettes des pays européens en guerre entre 1912 et 1920.

OBJECTIF TERMINAL 4.1 **Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.1.2 Décrire sommairement l'escalade qui a conduit à la Deuxième Guerre mondiale et les conséquences de celle-ci sur la vie des populations.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Relever les facteurs d'équilibre et de déséquilibre de l'évolution des sociétés, après 1920.
ÉTAPE B — Caractériser les régimes fascistes et leurs conséquences sur la démocratie et sur les droits des populations.
ÉTAPE C — Caractériser la situation des pays et l'équilibre existant entre eux à la suite de la Deuxième Guerre mondiale.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Relever les facteurs d'équilibre et de déséquilibre de l'évolution des sociétés, après 1920. Le traitement du contenu peut se faire autour de deux pôles: 1) la stabilité et la paix relative que connaissent les nations durant les années 20; 2) la rupture de l'équilibre qui survient en 1930 et qui conduit à un état de crise générale précédant la Deuxième Guerre mondiale. Afin de montrer la stabilité relative interne des sociétés, l'élève se trouve des indices de la prospérité qui marque les années de l'après-guerre. Afin d'illustrer la paix précaire qui suit le Traité de Versailles (1919), l'élève relève les conférences, les alliances, les ententes, les pactes (politiques et économiques) conclus durant les années 20 sous l'égide des puissances victorieuses au lendemain de la guerre de 1914-1918. Ces actions des diplomates et des dirigeants politiques révèlent des motifs divers allant de la sécurité aux regroupements continentaux et internationaux. Quant aux années 30, marquées par de nombreuses crises, deux aspects doivent ressortir: d'abord, les facteurs de déséquilibre interne dans certains pays; ensuite, les éléments de rupture dans les relations internationales.	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine.* - Les manifestations nationales de 1919 à 1939, p. 27-32. - Les pertes de la guerre 1914-1918, p. 43-47. BRUNET, J.P. et LAUNAY, M., *op. cit. II* - - L'Allemagne de 1919 à 1929, p. 68-90. - Les relations internationales (1919-1931), p. 131-148. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - Les années folles, p. 55-65.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Dans le but de relever les facteurs de déséquilibre interne, l'élève devrait utiliser la grille des facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux. Appliquée à quelques pays en difficulté, cette grille mettra en évidence l'instabilité politique, la situation des vaincus de 1918, les mouvements socialistes et syndicaux, les effets de la crise économique de 1929. Sur le plan des relations extérieures, il faut insister sur la rupture de l'équilibre européen et mondial. Depuis 1918, de nouveaux chefs de file sont apparus et les vainqueurs sont divisés. L'élève doit constater la difficulté de vivre en paix en analysant le pouvoir de certains pays et le rôle de la Société des Nations. L'élève doit aussi prendre conscience des différences entre le communisme, la démocratie et le fascisme. L'élève devra mettre en relation les difficultés internes des pays et l'attitude de ces derniers en matière de relations internationales. Ces attitudes peuvent être observées lors des crises en Mandchourie, en Éthiopie et en Espagne.	
ÉTAPE B — Caractériser les régimes fascistes et leurs conséquences sur la démocratie et sur les droits des populations. La synthèse sur l'interdépendance des facteurs de déséquilibre des sociétés devra servir d'explication à la naissance des dictatures fascistes. Le fascisme semble un concept évocateur pour les jeunes qui l'utilisent pour décrire certaines façons d'être et d'agir. Comme activité d'amorce, l'enseignant demande aux élèves d'exprimer les situations et les comportements qu'ils associent au mot fascisme. Deux moyens sont suggérés pour caractériser les régimes fascistes: soit comparer le fascisme et le nazisme à un régime démocratique libéral comme mode d'organisation sociopolitique; soit, à partir de textes de penseurs et de leaders fascistes, trouver les propositions fascistes en matière d'organisation politique, économique, sociale, culturelle et religieuse de la société. Exemples: politique: centralisme, patriotisme, impérialisme; économie: conservatisme; social: corporatisme, racisme, éducation nationale.	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine*. - Le fascisme, p. 52-59. BRUNET, J.P. et LAUNAY, M., *op. cit. II*. - La chute de la république de Weimar et le début du 3e Reich, p. 161-173. GENET, L. et al., *op. cit.* - Les régimes autoritaires, p. 120-136. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - Les démocraties et les dictatures fascistes, p. 73-89. DEVOS, W., et GEIVERS, R., *op. cit.* - Montée des dictatures, p. 74-75.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Tout en étudiant le caractère historique des régimes fascistes, l'élève devrait illustrer quelques cas d'atteinte à des droits fondamentaux, dans les sociétés fascistes (racisme, droits civiques, etc.). Afin d'orienter la démarche de l'élève, l'enseignant propose de justifier la primauté des droits individuels ou collectifs à partir de cas d'atteinte à des droits fondamentaux.	En coll., *La Guerre des mondes 1936 à nos jours*. - Seconde Guerre mondiale, p. 18-92. - Les règlements d'après-guerre. *Histoire de 1939 à nos jours*. - La Seconde Guerre mondiale, p. 4-56.
ÉTAPE C — Caractériser la situation des pays et l'équilibre existant entre eux à la suite de la Deuxième Guerre mondiale. Selon un scénario comparable à celui utilisé pour le traitement de la Première Guerre mondiale, l'élève retrace le jeu des acteurs immédiats à la veille du déclenchement du conflit. Pour comprendre le déroulement du conflit, l'élève doit se rappeler les changements technologiques survenus depuis le début du 20e siècle. La mondialisation du conflit est un autre aspect important à développer. Des films, des émissions de télévision, des diapositives serviront à illustrer l'une ou l'autre des phases du conflit. À l'aide de statistiques, l'élève doit mesurer l'ampleur du bouleversement causé par ce deuxième conflit mondial. Au-delà des pertes humaines et matérielles élevées, il faut sensibiliser l'élève au sort des populations résultant des internements dans des camps de concentration, des déplacements de population, de pays scindés ou conquis. Afin de mesurer les réactions des contemporains à la guerre ainsi que l'impact de ce conflit sur les générations du dernier tiers du 20e siècle, les élèves peuvent procéder à une enquête. Les témoignages recueillis apporteront un éclairage sur des faits multiples tels que: la participation des Canadiens à la guerre; la peur des Allemands; les camps de concentration, la solution finale pour les Juifs; l'utilisation de la bombe atomique. Comme travail d'interprétation, confronté à différents textes d'opinion, l'élève se prononce sur des faits d'histoire comme: - le procès de Nuremberg; - la charte de l'ONU; - la collaboration et la résistance française; - la chasse aux nazis depuis 1945; - les accords de Yalta; - etc.	*Histoire du temps présent 1939-1982*. - La seconde Guerre mondiale, p. 19-39. *Aujourd'hui le monde*. - La seconde Guerre mondiale, p. 7-50. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine*. - Les relations internationales de 1939 à 1939, p. 64-72. *Idem*, *Notre Monde actuel*. - La Seconde Guerre mondiale, p. 53-91. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - La situation internationale (1929-1939), p. 91-102. - La Seconde Guerre mondiale, p. 103-116. BRUNET, J.P. et LAUNAY, M., *op. cit. II*. - Les relations internationales de 1931 à 1939 p. 219-236. - La Seconde Guerre Mondiale, p. 237-264. PRÉVOT, V. et al., *op. cit.* - La Seconde Guerre mondiale, p. 11-28. GENET, L. et al., *op. cit.* - Vers la guerre 1936-1945, p. 168-189. - La Seconde Guerre mondiale, p. 190-219. MICHEL, H., *La Seconde Guerre mondiale, 2 vol., Coll. Peuples et Civilisations, t.21*.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	VOILLARD, O. et al., op. cit. - W. Churchill et les accords de Munich: 1938, p. 304-306. - Le pacte germano-russe: 1939, p. 306-313. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - La solution finale, p. 55. - La résistance française, p. 62-64. - Hiroshima, p. 80. - Le procès de Nuremberg, p. 100. - De Yalta à Potsdam, p. 104.

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Organiser un débat sur l'attitude des démocraties (passivité, pacifisme) et des dictatures fascistes (agressivité, impérialisme) lors de l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale.

Unité 4.2

Objectif terminal **4.2 Analyser quelques conflits contemporains.**

Objectifs intermédiaires

4.2.1 Donner les principales causes de la guerre froide.
4.2.2 Expliquer les conséquences de la guerre froide sur le plan international.
4.2.3 Décrire un conflit régional contemporain d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.

STRUCTURE DU CONTENU

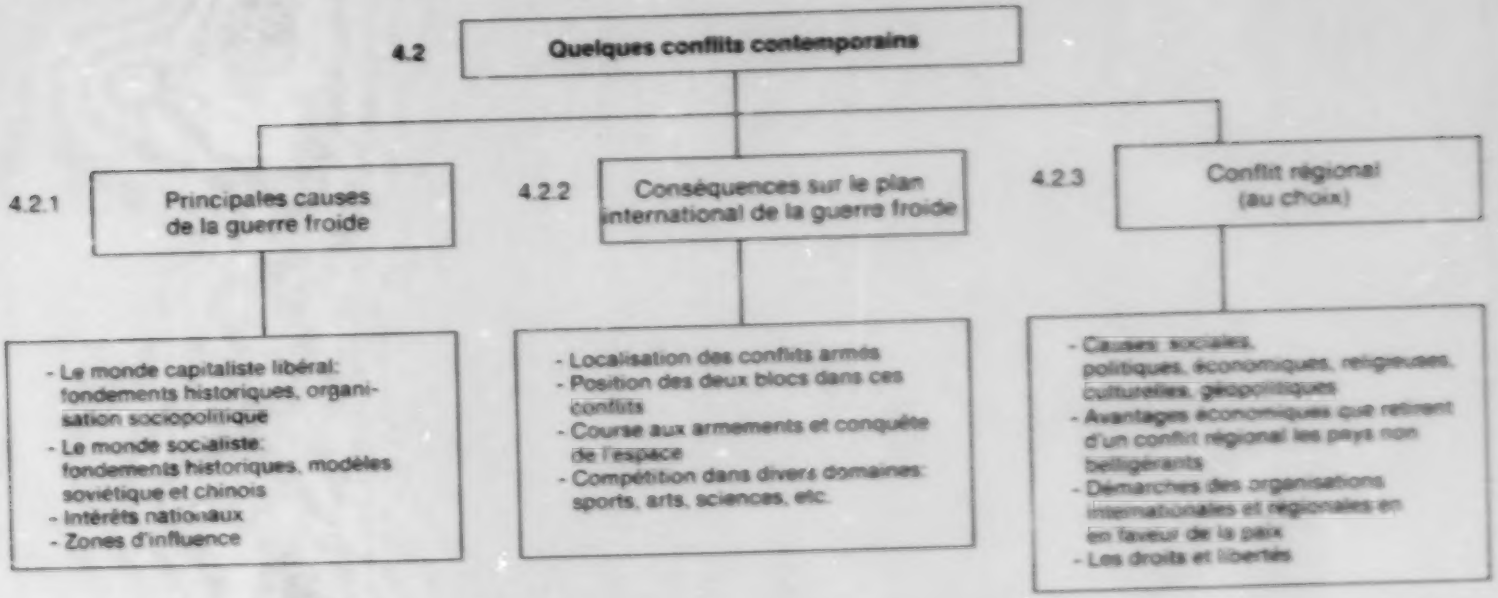

Unité 4.2

Décrire quelques conflits contemporains.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
Les relations internationales sont marquées par l'interdépendance et par la domination de quelques systèmes idéologiques puissants qui impriment un mouvement à l'évolution des nations de la terre. Nous sommes en présence de deux civilisations prépondérantes qui s'opposent: l'une fondée sur le capitalisme et le libéralisme, l'autre fondée sur le socialisme d'inspiration marxiste. Ces deux idéologies, érigées en système, déterminent le climat international de guerre et de guerre froide. Les grandes puissances que sont les États-Unis, l'Union Soviétique et la Chine sont en opposition presque constante et leur sphère d'influence est telle qu'elles inspirent ou arbitrent la majorité des conflits contemporains.	- Donner les éléments relatifs à la constitution et à l'affrontement des grands ensembles politiques - Comparer deux ensembles institutionnels (les deux blocs). - Situer sur une carte les zones d'influence des grands ensembles politiques. - Commenter des illustrations (films, dispositives) sur des affrontements Est-Ouest et sur des conflits locaux. - Expliquer des opinions différentes d'historiens et d'observateurs. - Faire le point sur un moment "chaud" de l'histoire des relations internationales.

MISE EN SITUATION

Le monde a besoin de vivre en équilibre. Avec le développement des puissances américaine et soviétique, l'équilibre recherché repose avant tout sur la force et l'esprit de confrontation. Il est essentiel d'analyser la réalité et la rivalité des deux blocs, qui, selon les conjonctures, peuvent conduire à la guerre nucléaire ou à la détente.

L'élève s'initie à la notion de guerre froide en analysant les positions stratégiques et les actions tactiques des deux grands. L'esprit d'affrontement et de persuasion est perceptible non seulement lors de conflits militaires mais dans d'autres domaines d'activités.

OBJECTIF TERMINAL 4.2 Analyser quelques conflits contemporains.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.2.1 Donner les principales causes de la guerre froide.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Préciser les caractéristiques essentielles des civilisations capitaliste libérale et socialiste marxiste.
ÉTAPE B — Préciser les facteurs de différence entre les sociétés américaine et soviétique.
ÉTAPE C — Tracer un portrait du monde contemporain selon les zones d'influence des deux grands.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer les caractéristiques essentielles des civilisations capitaliste libérale et socialiste marxiste. L'élève a pris connaissance des facteurs constitutifs d'une civilisation au premier module. On l'invite maintenant à analyser deux civilisations dont les institutions et le pouvoir atteignent un rayonnement et une influence à travers le monde. À l'aide de textes spécifiques, soit la déclaration d'indépendance des États-Unis, un discours à la nation d'un Chef occidental ou une allocution du président d'une grande entreprise privée, soit des extraits de la constitution de l'URSS, un discours de commémoration de la révolution russe de 1917 ou de comptes rendus de congrès du parti communiste de l'Union Soviétique, l'élève doit énumérer les concepts de base et les valeurs fondamentales véhiculés par chacune des idéologies. L'élève transcrit les informations recueillies sur des sociétés, suivant les facteurs de civilisation sur la grille de lecture (voir l'exemplaire à la page suivante).	En coll., *La Guerre des mondes, 1939 à nos jours.* - Texte d'interprétation: l'U.R.S.S. vue par les Français en 1945, p. 102. - La formation des blocs, p. 116-125. - Les É.-U. e. la Chine; les É.-U. et l'Europe (1940-1982), p. 180-182. - Les É.-U. avant et après le Viêtnam, p. 386-387. - L'U.R.S.S et les démocraties populaires, p. 380-411. - La Chine, p. 412-432. - Le Japon et l'Europe occidentale depuis 1945, p. 434-457. *Histoire de 1939 à nos jours.* - Reconstruction ou construction d'un monde nouveau, 1945-1952, p. 64-177. - Cartes des divisions politiques et des tensions militaires dans le monde, p. 434-437.

TABLEAU DES FACTEURS DE CIVILISATION DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINE ET SOVIÉTIQUE

FACTEURS DE CIVILISATION	ÉTATS-UNIS	UNION SOVIÉTIQUE
POLITIQUE		
ÉCONOMIQUE		
SOCIAL		
CULTUREL		
GÉOGRAPHIQUE		
RELIGIEUX		

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — Déterminer les facteurs de différence entre les sociétés américaine et soviétique. L'établissement des différences entre les deux civilisations peut être l'occasion de formuler des hypothèses. Une hypothèse à poser: les États-Unis et l'Union soviétique s'affrontent pour des raisons idéologiques. Abstraction faite de ce motif, les deux pays ne seraient-ils pas opposés par des facteurs géopolitiques? L'enseignant propose d'utiliser la grille d'analyse remplie pour faire ressortir quelques situations différentes d'une société à l'autre. L'enseignant insiste d'abord sur les institutions qui caractérisent les types de régimes politiques. Le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif - législatif - judiciaire), le droit à la propriété et la reconnaissance de libertés fondamentales sont des éléments fondamentaux d'un régime libéral. En 1917, l'idéologie socialiste marxiste a triomphé en URSS en promouvant la centralisation des pouvoirs, la propriété collective, les droits du prolétariat (les masses). L'analyse des institutions (des soviets au praesidium) qui caractérisent toutes les démocraties populaires peut devenir une trop longue nomenclature. Afin d'éviter ce piège, il est possible de traiter de ces institutions en tentant un rapprochement avec des institutions et des organismes comparables dans la société nord-américaine. Quelques autres situations peuvent être comparées: - la pratique du système électoral; - la reconnaissance des droits individuels et collectifs; - la structure des classes sociales; - le statut du syndicalisme; - la liberté de culte; - le rôle des intellectuels et des artistes. En suivant l'évolution de pays faisant partie de l'un ou l'autre des deux blocs, l'élève doit reconnaître l'écart entre la théorie et l'application des doctrines, qu'elles soient communistes ou libérales.	*Histoire du temps présent 1939-1982* - L'après-guerre, 1945-1947, p. 40-51. - Les É.-U.: l'hégémonie battue en brèche, p. 156-165. - La guerre froide, p. 52-61. - L'U.R.S.S., 1946-1982, p. 174-193. - Le Japon, p. 194-213. - La Chine, p. 214-233. *Aujourd'hui le monde*. - La formation des blocs et la guerre froide, 1945-1956, p. 85-104. - Les É.-U. depuis 1945, p. 304-325. - L'U.R.S.S. depuis 1945, p. 326-348. - La Chine depuis 1945, p. 349-366. - Le Japon depuis 1945, p. 367-385. - Cartes: le monde en 1950 et en 1960, p. 389-392. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - La révolution russe, p. 43-54. - Le monde après 1945: l'Occident, p. 117-128; le monde communiste, p. 129-135. - Les grandes civilisations: • la Chine, p. 265-278; • le Japon, p. 313-326; • l'Europe, p. 329-400; • l'Amérique, p. 419-452; • la Russie - l'URSS, p. 453-478. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine*. - Le libéralisme (É.-U., Europe, Japon), p. 85-154. - Le marxisme (URSS, Chine), p. 155-232. *Idem*, *Notre Monde actuel* - La guerre froide, 1946-1953, p. 112-122. - L'équilibre de la terreur et la coexistence pacifique, p. 123-133. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit.* 111. - De la guerre froide à la coexistence pacifique, p. 193-215. - Les deux grands, la Chine, p. 247-256. - Carte des régimes politiques en 1989, annexe 6.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE C — Tracer un portrait du monde contemporain selon les zones d'influence des deux grands. Dans les deux civilisations est apparue une vision divergente du monde. L'élève doit y reconnaître le germe de la guerre froide. À l'Ouest, c'est le combat pour la liberté et la démocratie. À l'Est, c'est la lutte pour la révolution mondiale du socialisme et de la solidarité du prolétariat. Plusieurs manuels et atlas contiennent des cartes de la situation politique mondiale. L'élève doit procéder à une classification des pays selon les régimes politiques. Derrière les sept "leaders" occidentaux, il y a des pays amis. Du côté de l'URSS se trouvent les démocraties populaires et d'autres pays alignés. **NOTE:** En suivant l'évolution de pays faisant partie de l'un ou de l'autre bloc, l'élève doit reconnaître l'écart entre la théorie et l'application des doctrines, qu'elles soient communistes ou libérales.	LÉNINE, *Que faire?* - La "liberté de critique", p. 62-63. - La social-démocratie et la lutte théorique, p. 78-80. DEVOS, W. et R. GEIVERS, *op. cit.* - Cartes: • Europe et guerre froide, p. 86; • Les réfugiés de la guerre, p. 87; • L'expansion du communisme, p. 87; • L'influence des blocs, p. 87. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Textes commentés: • Les intellectuels français et le communisme, p. 300-301; • Les pouvoirs parallèles: les lobbies, p. 372; • L'aveu (autocritique socialiste), p. 393. "Derrière les murs du Kremlin", *L'Actualité*, 1984-01, p. 62-68. "Les deux Allemagnes", *L'Actualité*, 1984-02, p. 27-33, 35-40. "Genève: comment négocier avec Moscou", *Le Point*, 1985-12-22, p. 30-31. D.1 - GIROUX, G., "La crise du libéralisme en Occident", *Le Soleil*, 1983-06-23 (annexe). D.2 - ADAM, M., "Peut-on renvoyer dos à dos les USA et l'URSS?", *La Presse*, 1986-05-27 (annexe). D.3 - BEAUDIN, R., "Il (Reagan) a placé l'URSS sur la défensive", *Le Soleil*, 1984-02-04 (annexe). D.4 - ANTONIUS, R., "Quand battent les tambours américains...", *Le Devoir*, 1986-04-18 (annexe). D.5 - "Andrei Gromyko fait souffler sur Stockholm un vent de guerre froide", *Le Devoir*, 1984-01-19 (annexe). D.6 - "Bush présente une politique US "musclée" pour l'Europe de l'Est", *Le Devoir*, 1982-09-22 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.7 - "Reagan accuse le Congrès d'avoir sapé sa politique étrangère", *Le Devoir*, 1984-04-07 (annexe). D.8 - BEAUDIN, R., "Youri Andropov au pouvoir. En attendant l'heure des jeunes loups", *Le Soleil*, 1983-07-09 (annexe). D.9 - THOMAS, J.L., "Tchernenko face aux jeunes loups de la génération post-stalinienne", *Le Devoir*, 1984-02-18 (annexe). D.10 - BEAUDIN, R., "La succession de Tchernenko. Un mécanisme informel mais rodé", *Le Soleil*, 1985-02-23 (annexe). D.11 - "Une tâche délicate pour Gromyko (à Bucarest)", *Le Devoir*, 1984-01-28 (annexe). D.12 - "Roumanie: la grogne et la criminalité s'étendent", *Le Devoir*, 1984-02-18 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 4.2 Analyser quelques conflits contemporains

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.2.2 Expliquer les conséquences de la guerre froide sur le plan international.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Retracer l'évolution de la guerre froide à travers les luttes idéologiques et les conflits militaires depuis 1945.

ÉTAPE B — Reconnaître l'esprit d'affrontement entre les blocs dans les domaines de l'armement, de la science, du sport, etc..

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Retracer l'évolution de la guerre froide à travers les luttes idéologiques et les conflits militaires depuis 1945. L'élève doit travailler dans le cadre des relations internationales où les facteurs géographiques et psychologiques peuvent être aussi importants que les actions diplomatiques planifiées. L'élève doit s'initier aux règles particulières qui régissent les relations entre les pays. L'étude des relations internationales durant la période de guerre froide devrait comprendre les deux aspects suivants: d'une part, les lieux de frictions (points chauds) se sont constitués et ont varié depuis 1945 selon les ensembles géopolitiques (Europe, Pacifique, Proche-Orient, Afrique, Amérique centrale), il est possible de reconnaître les endroits de tension et de conflit; d'autre part, les relations internationales évoluent en intensité, il faut savoir distinguer les périodes de latence des périodes d'effervescence qui deviennent des "moments chauds". Depuis 1945, pourquoi des questions litigieuses ont-elles conduit tantôt à un règlement pacifique, tantôt à un conflit armé? À partir des "points chauds" et des "moments chauds", l'enseignant propose à l'élève de trouver des rythmes aux relations internationales ou des étapes à la guerre froide (détente, coexistence pacifique, équilibre de la terreur).	DUROSELLE, J.-B., *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours.* - La guerre froide, les deux blocs, les conflits locaux, p. 417-833. *Idem, L'Europe de 1815 à nos jours.* - Les deux blocs, p. 201-222. - La guerre, la paix (théorie), p. 298-327. CHALIAND, G., *Atlas stratégique: géopolitique des rapports de force dans le monde*, 223 pages. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - De la guerre froide à la détente, p. 126-137. - La coexistence pacifique, p. 162-179.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
À chacune des étapes de la guerre froide, l'élève doit analyser la politique étrangère et les moyens d'intervention des deux grands. Exemples: tenue des sommets; signature de conventions; admission de pays à l'ONU; reconnaissance de gouvernements. (L'analyse complète d'un conflit est prévue à l'unité 4.2.3. Certains seront tentés de l'intégrer à l'unité 4.2.2.). Un autre procédé pédagogique serait de faire le point sur les relations présentes entre les É.-U. et l'URSS. Les émissions d'affaires publiques constituent des sources d'information accessibles. Les revues, les hebdomadaires et les quotidiens permettent de préparer des dossiers. En équipe, les élèves retracent l'origine des positions des deux grands selon les ensembles géopolitiques. Aux périodes d'intimidation et de confrontation qui menacent l'humanité succèdent des périodes de détente où on s'efforce d'instaurer des mécanismes et de négocier des ententes afin d'apaiser les tensions et d'éviter une catastrophe mondiale.	*Histoire de 1939 à nos jours.* - L'extension du monde communiste, p. 106-135. - La guerre froide, p. 164-185. - Les relations internationales 1953-1973, p. 208-219. - Un monde déstabilisé, p. 360-371. *Aujourd'hui le monde.* - La formation des blocs et la guerre froide, 1945-1975, p. 85-125. *Histoire du temps présent 1939-1982.* - La guerre froide, 1947-1962, p. 52-61. - Détente et tension, 1962-1982, p. 102-111. D.13 - MOBARAK, M., "Un an après la mort d'Enver Hoxha", *Le Devoir*, 1986-04-11 (annexe). D.14 - "Seuls les plus proches alliés des États-Unis expriment leur approbation", *Le Devoir*, 1986-04-16 (annexe). CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel.* - La guerre froide, p. 112-127. - La détente, p. 152-170. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - La guerre froide et la coexistence pacifique, p. 194-215. *L'État du monde 1984 (annuel).* - L'année des euromissiles, p. 16-20. - La crise du bloc soviétique, p. 28-32. - La nouvelle politique étrangère américaine, p. 33-38. - La présence soviétique dans le monde, p. 492-493. D.15 - "Il y a 25 ans, la Baie des Cochons", *Le Soleil*, 1986-04-18 (annexe). D-16 - "Le sommet de Genève. Washington et Moscou présentent leurs thèses", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Les élèves pourront vérifier l'hypothèse suivante: les périodes d'apaisement et de rapprochement que connaissent les relations internationales depuis 1945 correspondent à des périodes de difficultés internes des empires américain et soviétique. Exemples: 1953 à 1956: La Crise hongroise; le problème de Chypre; la crise du Canal de Suez; la tension américano-chinoise; 1959: Le conflit sino-soviétique; 1973: Le choc pétrolier et une situation économique difficile pour les deux grands.	D.17 - SOBAKINE, V., "L'URSS est prête à consentir à des compromis raisonnables et concrets", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe). D.18 - LEGAULT, A., "Le sommet de Genève. Le sommet Reagan-Gorbatchev, ou d'une détente à l'autre", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe). D.19 - "Moscou ne tarit pas d'éloges sur le sommet de Genève", *Le Devoir*, 1985-11-25 (annexe). D.20 - JUNEAU, A., "Rétablir la confiance", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe).
ÉTAPE B — Reconnaître l'esprit d'affrontement entre les deux blocs dans les domaines de l'armement, de la science, du sport, etc.. L'élève doit d'abord reconnaître les modifications des stratégies militaires depuis l'avènement de l'arme atomique. Puis, il retrace l'évolution de la prolifération horizontale et verticale des armes nucléaires depuis 1945. Parallèlement, l'élève recense des statistiques qui lui permettront d'établir la croissance de la production et du trafic des armes et de véhicules militaires. Afin d'utiliser le phénomène de la répartition et de la dispersion des équipements militaires à travers le monde, l'élève juxtapose sur une carte politique du monde les forces militaires des deux blocs dans chacun des ensembles géopolitiques. On peut y ajouter les ententes de nature militaire. Dans un objectif de conscientisation, l'enseignant doit entraîner l'élève à s'interroger sur les points suivants: — Quelles contraintes financières et sociales la course aux armements impose-t-elle aux pays riches et aux pays pauvres? — Les garanties et les contrôles sur les armes atomiques (Salt, Start, etc.) sont-ils suffisants pour assurer la paix à l'humanité? — Les allocations en capitaux et en ressources humaines et naturelles allouées à l'armement compromettent-elles l'avenir de l'humanité? Au respect par les armes que s'imposent les deux grands, s'ajoute la propagande dans des actions planifiées et des réalisations ostentatoires.	LÉGER SIVARD, R., *World Military and Social Expenditures, 1983* (annuel), 46 pages. S.I.P.R.I., *World Armaments and Desarmament 1985* (annuel), 666 pages. En coll., *La Guerre chronologique des relations internationales, 1939-1983*, p. 480-487. *Histoire de 1939 à nos jours.* - Carte: les tensions militaires dans le monde (1980) (statistiques), p. 434-437. Aujourd'hui le monde. - Cartes: • Les systèmes d'alliances en 1960, p. 93; • Les crises de la guerre froide, p. 95. *Histoire du temps présent.* - Carte des traités et des alliances militaires en 1955, p. 60-61. - Textes: les traités Salt I (1972) et Salt II (1979), p. 111.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Détecter les efforts constants de la Maison blanche et du Kremlin pour conditionner l'opinion publique: relations publiques, opérations de charme des leaders, désinformation. Reconstituer l'effet des exploits spatiaux de Y. Gagarine (1961) et de N. Armstrong et de E. Aldrin (1969). Montrer la rivalité existante dans la course aux découvertes scientifiques. Dans ce contexte, les cas d'espionnage politique et industriel sont multiples. Le domaine du sport est un autre indice du degré de rivalité entre l'Est et l'Ouest. Les matchs internationaux de hockey (Coupe-Canada, jeux olympiques d'hiver, championnats du monde) et la tenue des jeux olympiques d'été (deux fois boycottés) sont autant d'occasion de prouver la supériorité d'un ou de l'autre système. À ces phénomènes, on peut ajouter la défection de vedettes sportives et artistiques ainsi que d'espions et des tentatives de marketing (Pepsi à l'Est; Lada à l'Ouest). **NOTE:** Sans traiter à fond toutes ces réalités, on doit les utiliser comme des indices à la compréhension du jeu global des affrontements Est-Ouest. L'élève doit être capable d'y fournir ses commentaires et d'y faire connaître ses réactions.	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel*. - Carte: déploiement stratégique des forces soviétiques, p. 97. - Tableau des armes atomiques des deux blocs, p. 152. - La prolifération nucléaire, p. 142-151. - La détente, p. 152-170. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit 111*. - Armements et stratégies des deux grands, p. 216-222. - Carte des forces militaires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie vers 1970, annexe 9. - Carte des dates d'admission des États à l'ONU, annexe 7. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - Carte: le danger atomique, p. 128 *L'État du monde 1984*. - Chronologie du monde en guerre, 1983-1984, p. 480-489. - Les négociations Start, p. 480-491. SERRYN, P., *op. cit.* - Carte de la situation politique du monde, p. 16-17. - Carte: des alliances militaires et des armements, p. 18-19. D'EVOS, W. et GEIVERS, R., *op. cit.* - Cartes sur les guerres de Corée et d'Indochine, p. 81. - Carte de l'Europe: guerre froide, p. 86-87. Télédocuments. *La guerre. Et le jeu continue* (nucléaire). Radio-Québec, 1986-02-10. Association canadienne pour les Nations-Unies, (fascicules), 1984-10. - La prolifération nucléaire, 6 pages.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	- Les armes biologiques, 6 pages. - Les armes chimiques, 6 pages. - La limitation des armements, 6 pages. - Les transferts d'armes et le tiers monde, 6 pages. "La guerre de l'espace a déjà commencé", *L'Actualité*, 1984-04, p. 83-91. D.21 - COULLON, J., "La bombe, 40 ans après Hiroshima. 1) L'arme nucléaire a figé la situation géopolitique de l'après-guerre", *Le Devoir*, 1985-08-05 (annexe). D.22 - BONNET, J.-F., "Si la bombe éclatait... La nuit nucléaire, une réalité", *Le Soleil*, 1985-03-06 (annexe). D.23 - HOUX, M., "Il y a vingt ans. La première bombe atomique chinoise", *Le Soleil*, 1984-10 (annexe). D.24 - CAPPON, P., "Le Canada dans la course aux armements nucléaires", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe). D.25 - "Les forces conventionnelles. Infériorité marquée de l'OTAN en Europe", *Le Soleil*, 1986-01-18 (annexe). D.26 - "L'armée soviétique: première au monde", *Le Soleil*, 1984-12-22 (annexe). D.27 - SÉGUIN, F., "Les deux obstacles aux négociations de Genève: les euro-missiles soviétiques et l'IDS américaine", *Le Soleil*, 1985-11-04 (annexe). D.28 - DAVID, C.-P., "Le contrôle des armements est-il possible?", *Le Devoir*, 1985-10-28 (annexe). D.29 - "L'URSS a violé plusieurs traités, accuse Washington", *Le Devoir*, 1984-01-14 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.30 - "Andropov tente de charmer les pacifistes", *Le Devoir*, 1983-09-21 (annexe). PROVOST, G. et LEVANT, V., "Vers le désarmement?" (quatre articles sur les armes nucléaires et le désarmement), *Le Devoir*, 1983-06-16/20. D.31 - "L'espionnage industriel, une priorité pour Moscou", *Le Soleil*, 1984-09-27 (annexe). D.32 - "L'affaire Rotsch. Inquiétude à l'OTAN", *Le Soleil*, 1984-09-27 (annexe). D.33 - "Les cinéastes soviétiques... au foyer", *Le Devoir*, 1986-05-20 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Au choix — Discuter: la démarche vers le progrès de l'humanité nécessite-t-elle une course à l'espace et à l'armement telle que le connaît le monde contemporain? Entre 1945-1990, les relations internationales demeurent-elles l'affaire des deux grands ou sont-elles modifiées par la présence de nouvelles puissances comme la Chine et les pays de la Communauté Économique Européenne (CEE)? Quelles lignes directrices peut-on tracer de la politique étrangère des États-Unis et de l'URSS depuis 1945?

OBJECTIF TERMINAL 4.2 — Analyser quelques conflits contemporains.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.2.3 — Décrire un conflit régional contemporain d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Caractériser le déroulement d'un conflit et ses effets sur les populations belligérantes.
ÉTAPE B — Situer le conflit dans le contexte international contemporain.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Caractériser le déroulement d'un conflit et ses effets sur les populations belligérantes. Pour plusieurs enseignants, ce sera sans doute l'occasion d'exiger des élèves une composition ou une dissertation historique. Au point de vue méthodologique, l'élève est sans doute apte à appliquer totalement la démarche historique (2e module). Il revient à l'enseignant de rappeler à l'élève la nature du travail en bibliothèque, les procédés de sélection des sources et les techniques de planification, de rédaction et de présentation d'un travail. Grâce aux connaissances et aux habiletés acquises antérieurement par l'élève, l'enseignant peut exiger de ce dernier qu'il réfère au cadre chronologique (1er module) et aux contextes socio-économique (3e module) et sociopolitique (4e module) de l'histoire du XXe siècle en réalisant le travail demandé. Il faut donner confiance à l'élève en lui rappelant les apprentissages qu'il a déjà réalisés et, en même temps, lui poser le défi de produire un travail quotidien. Comme activité d'enseignement, il est important de préciser la nature du conflit analysé. Les concepts de conflit frontalier, de guerre civile, (elle a presque toujours un impact régional), de guerre de sécession, d'indépendance, d'idéologie, de religion doivent être différenciés. Selon le type de conflits, l'élève devra préciser les facteurs (économiques, nationalistes, sociaux) qui constituent les principales causes du conflit (retour à la grille d'analyse des facteurs (F.É.S.C.G.R.). Quelle est la réalité politique, économique et sociale des populations en guerre? Comment la population est-elle affectée par la mobilisation (volontaire ou conscrite) et par des efforts économiques et militaires dont dépend l'issue du conflit? Il faut mesurer les effets des moyens consacrés au combat qui se traduisent par des phénomènes d'épuisement des ressources, de modification du travail, de désordre économique et financier, de déplacement de populations.	La plupart des sources citées à l'unité 4.2.1 et surtout à l'unité 4.2.2 traitent des conflits survenus depuis 1945. Nous ajoutons quelques références et des articles de magazines et de quotidiens. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - La naissance d'Israël, p. 114-115. - Les É.-U. et la guerre de Corée, p. 130-131. - L'affaire de Suez, p. 132-133. - Diên Biên Phu, p. 148-149. - Cambodge: année zéro, p. 160-161. - La seconde guerre du Viêt-nam, p. 166-167. - La guerre des six-jours, p. 172-173. - Le problème palestinien, p. 174-175. - Le Proche-Orient depuis 1945, p. 176-177. - L'Asie du Sud-Est depuis 1945, p. 178-179. - L'Amérique latine depuis 1945, p. 188-189. - La chute du Shah, p. 234-235. - Mai 1968 en France, p. 332-333. - Le coup de Prague, p. 398-399. - La question irlandaise, p. 448-449. - La bande à Baader, p. 456-457. - La question polonaise, 1939-1982, p. 478-479. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - La crise de Cuba (1962), p. 213.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Une attention particulière devra être accordée aux droits de la personne durant un conflit. Outre le sort réservé aux libertés fondamentales, il faut vérifier s'il y a des exactions, des privations, des enlèvements ou des exécutions sommaires. Parallèlement à la description des opérations militaires et à l'indication des points tournants du conflit, l'élève doit faire ressortir les efforts exigés des populations civiles et militaires. Comme activité de conscientisation comparable à celle relative à la paix, à l'unité 4.1.1, étape A, l'enseignant suscite une réflexion sur les concepts suivants: — La communauté nationale et le village global. — Le citoyen d'un pays et le citoyen du monde. — L'homme individu et l'homme de la planète. — L'individualisme, le nationalisme et l'internationalisme.	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre monde actuel.* - La guerre du Viêt-nam, p. 133-137. *L'État du monde 1984.* - Iran-Irak, p. 499-500. - Afghanistan: les réfugiés, p. 500-501. - Éthiopie-Érythrée: une guerre de secession, p. 502-503. - Grenade: les Américains débarquent, p. 503-504. - La tragédie du Boeing sud-coréen, p. 505-507. SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le défi mondial*, version filmée, 2/6: Les rendez-vous manqués. - Les rendez-vous manqués (Suez, Cuba, Viêt-nam, Iran), 2/6, série présentée à Via le Monde inc. et Radio-Canada, 6 janvier 1966. "Philippines - Élections: le défi démocratique", *Le Point*, 1985-12-22, p. 32. "Afrique du Sud - Le casse-tête Mandela", *Le Point*, 1985-12-15, p. 30-31.
ÉTAPE B — Situer le conflit dans le contexte international contemporain. Lors de la recherche des causes du conflit, certains éléments de nature internationale sont sans doute ressortis. La région représente-t-elle un endroit stratégique pour un pays tiers? Il faut analyser l'attitude de pays amis qui, pleins de sollicitude, sont prêts à pousser un pays voisin à déclarer la guerre à un adversaire en promettant l'aide appropriée. Il faut aussi chercher à déterminer le rôle des fournisseurs en matières premières et en soutien logistique. Peut-on déterminer les bénéfices tirés d'un conflit par certains groupes non-belligérants? Dans le but de développer la perspective globale chez l'élève, ce dernier devra déterminer l'importance d'un conflit en rapport avec l'évolution de l'ensemble géopolitique étudié. Dans le cadre de l'évolution des relations internationales, une comparaison entre un conflit particulier et d'autres "moments chauds" de l'histoire permettra d'en déterminer l'importance relative.	CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre monde actuel.* - Détente et affrontements par partenaires interposés, p. 152-163. D.34 - "Israël détourne un avion civil libyen", *La Presse*, 1986-02-05 (annexe). D. 35 - "Insultée par Israël, la Libye appelle à la mobilisation des pays arabes", *Le Devoir*, 1986-02-06 (annexe). D.36 - SIMON, D., "La question palestinienne", *Le Devoir*, 1983-08-22 (annexe). D.37 - "L'OLP serait prêt à une reconnaissance mutuelle", *Le Devoir*, 1983-01-22 (annexe). D.38 - "Proche-Orient: vers des négociations internationales", *Le Devoir*, 1986-01-20 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Un concept essentiel lié à la guerre froide doit être expliqué: les affrontements par partenaires interposés (intermédiaires). En dehors des affrontements directs, l'élève doit découvrir la présence et l'influence des États-Unis, de l'Union Soviétique et d'autres puissances lors d'un conflit régional (aide économique, instruction militaire, apport logistique, service d'intelligence). Finalement, l'élève doit traiter des tentatives de solutions au conflit. On peut y arriver en décrivant le rôle et les motifs d'agents promoteurs du cessez-le-feu et de la paix. Une variété de solutions est souvent proposée par des puissances politiques, des organismes internationaux, des organismes humanitaires, des gouvernements, des personnalités. À travers les multiples formes d'intervention (la négociation, l'application de conventions internationales, les sanctions, les troupes de pacification, l'aide de la Croix-Rouge aux victimes) l'élève doit tenter de comprendre les mécanismes de conclusion de la paix.	D.39 - PATRY, A., "Le courage de Shimon Pérès", *Le Devoir*, 1985-11-04 (annexe). D.40 - "Le Lesotho crie famine et accuse Pretoria", *Le Devoir*, 1986-01-15 (annexe). D.41 - "Le Lesotho menace de se tourner vers Cuba", *Le Devoir*, 1986-01-20 (annexe). D.42 - "L'armée s'empare du pouvoir au Lesotho", *Le Devoir*, 1986-01-21 (annexe). D.43 - JUNEAU, A., "L'emprise de Pretoria", *Le Devoir*, 1986-01-23 (annexe). D.44 - "Les faucons triomphent", *La Presse*, 1986-05-20 (annexe). D.45 - "Ouganda. Les rebelles de la NRA contrôlent Kampala", *Le Devoir*, 1986-01-27 (annexe). D.46 - "Sept ans de grands bouleversements" (Ouganda), *Le Devoir*, 1986-01-27 (annexe). D.47 - "Les combats à Aden (Sud-Yémen) ont fait 10 000 morts, selon l'ambassadeur de France", *Le Devoir*, 1986-01-24 (annexe). D.48 - BEAUDIN, R., ""Coup de Kaboul" au Yémen du Sud?", *Le Soleil*, 1986-01-18 (annexe). D.49 - "ONU: un rapport accuse Kaboul et l'URSS de violer les droits de l'Homme", *La Presse*, 1985-11-21 (annexe). D.50 - "À l'ONU, Lewis dénonce la "boucherie" de l'URSS sur le territoire afghan", *Le Soleil*, 1985-11-14 (annexe). D.51 - "L'Irak attaque 2 pétroliers près d'un terminal iranien", *Le Soleil*, 1984-05-19 (annexe). D.52 - "Le Japon et l'Europe s'inquiètent pour leur ravitaillement en pétrole", *La Presse*, 1984-05-18 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Trois exemples d'intervention des grandes puissances dans un conflit régional (D.55, D.56, D.57).	D.53 - "L'Iran arraisonne un cargo américain", *Le Devoir*, 1986-01-13 (annexe). D.54 - "L'Irak condamné à l'ONU", *Le Soleil*, 1986-03-22 (annexe). D.55 - "Sud-Yémen. Moscou impose la négociation", *Le Devoir*, 1986-01-23 (annexe). D.56 - "Reagan veut accorder $ 90 millions aux "contras", *Le Devoir*, 1986-01-23 (annexe). D.57 - "Cambodge. Pékin rejette une proposition soviétique", *Le Devoir*, 1986-01-23 (annexe). D.58 - BEAUDIN, R., "Amérique centrale. Un choix décisif pour les USA", *Le Soleil*, 1986-01-07 (annexe). D.59 - "Les É.-U. n'interviendront pas militairement en Amérique latine, assure Ronald Reagan", *Le Devoir*, 1986-03-24 (annexe). D.60 - "Pékin accumule les succès en Amérique centrale", *Le Devoir*, 1985-12-16 (annexe). D.61 - SOLOMON, M., "Où va la Lybie?", *Le Devoir*, 1983-05-22 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Les élèves répertorient les multiples conflits régionaux depuis 1945 et dressent un tableau des types de conflits par ensembles géopolitiques (voir le tableau sur la page suivante).

TYPES DE CONFLITS PAR ENSEMBLES GÉOPOLITIQUES

TYPES DE CONFLITS \ ENSEMBLES GÉOPOLITIQUES	AFRIQUE	AMÉRIQUE	EUROPE	INDONÉSIE	PACIFIQUE	PROCHE-ORIENT
FRONTALIER						Irak-Iran 1980
CIVIL						
D'INDÉPENDANCE	Algérie 1962					
SÉCESSION						
IDÉOLOGIQUE						Iran 1979

Unité 4.3

Objectif terminal **4.3 Analyser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.**

Objectifs intermédiaires

4.3.1 Comparer des démarches pacifistes entreprises au cours du 20e siècle.

4.3.2 Établir un parallèle entre certains problèmes reliés à la reconnaissance et au respect des droits et libertés de la personne et des minorités.

4.3.3 Réaliser une action concrète en faveur de la paix et du respect des droits et libertés de la personne.

STRUCTURE DU CONTENU

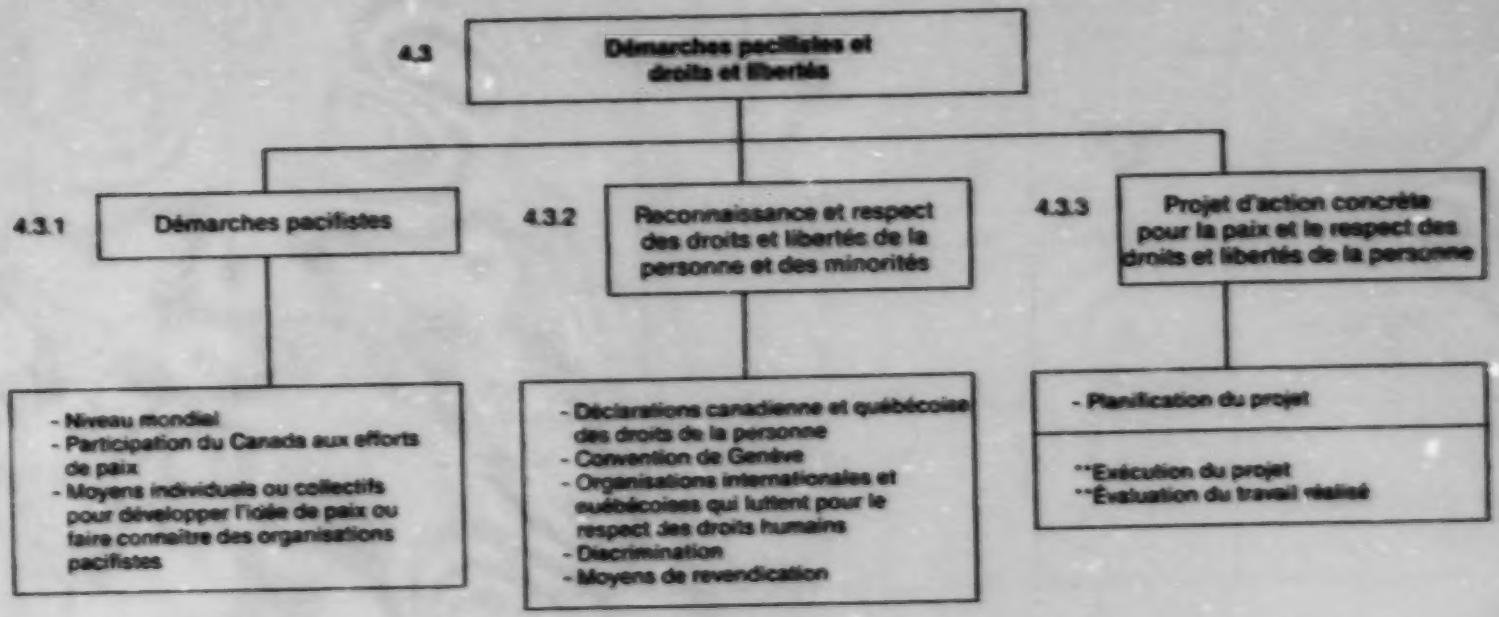

** Voir page 19 (programme d'études).

Unité 4.3

Analyser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
La paix et la coexistence pacifique des nations constituent des bases possibles et souhaitables de l'équilibre mondial. La promotion de ces valeurs est constamment remise en cause soit par des conflits militaires, soit par des actes discriminatoires envers des personnes et des groupes ethniques, nationaux et religieux. Les pays, les régions, la communauté internationale créent des organismes et adoptent des conventions en vue de promouvoir la paix et de favoriser le respect des droits et des libertés individuels et collectifs. L'unité propose une analyse des démarches en faveur de la paix et des droits de la personne et une participation de l'élève à la réalisation de ce grand défi de l'humanité.	- Comparer deux ou plusieurs situations historiques relatives à la paix et à la discrimination. - Donner le contexte d'un événement relatif à un mouvement pacifiste. - Commenter une citation ou un texte par rapport à son contexte (charte, traité, texte de propagande). - Émettre une opinion justifiée sur des documents relatifs aux droits de la personne. - Faire le point, à partir de données objectives ou subjectives, sur une conjoncture ou une période historique mettant en danger la paix ou les libertés de la personne. - Fonder ou participer à un mouvement d'action en faveur de la paix ou des droits de la personne.

MISE EN SITUATION

L'élève est mis en présence de la diversité d'organismes humanitaires, gouvernementaux ou non. Afin de développer son esprit critique, l'élève confronte les déclarations de principe sur la paix et sur la non-discrimination et les intérêts des nations et des individus.

En prenant connaissance du rôle des agents individuels et collectifs en faveur de la paix et des droits de la personne, l'élève est amené à exprimer sa sensibilité vis-à-vis les libertés individuelles et collectives et à évaluer sa capacité d'intervention dans ce domaine.

OBJECTIF TERMINAL 4.3 **Caractériser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.3.1 Comparer des démarches pacifistes entreprises au cours du 20e siècle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer le rôle des organismes internationaux et des gouvernements en faveur de la paix.

ÉTAPE B — Retracer les initiatives pacifistes d'individus et d'organismes.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer le rôle des organismes internationaux et des gouvernements en faveur de la paix. La paix est une préoccupation constante de l'humanité, mais cette dernière, trouve-t-elle suffisamment de motivation pour vivre la paix? Une proposition: tenter de reconstituer une discussion entre les "colombes" et les "faucons". Qui est contre la paix? Qui est pour la guerre? Toutes réponses positives à ces questions provoqueront sans doute plusieurs réactions dans la classe. L'enseignant doit soutenir le débat: La paix est-elle seulement un baume sur des catastrophes? La paix doit-elle être armée? Comment assurer la paix? Faut-il changer l'homme ou les institutions? Quel rôle personnel peut-on jouer? L'élève connaît-il des héros de la paix? Cette méthode dynamique peut atteindre l'objectif de participation et d'implication. Le débat peut être orienté sur la dichotomie entre la vertu, les principes et l'intérêt national ou individuel.	DUROSELLE, J.-B., *L'Europe de 1815 à nos jours.* - La guerre, la paix (théorie), p. 298-327. Ministère des Affaires extérieures du Canada, *Canada et Nations Unies 1945-1975.* - Les Nations Unies: origines, nature et États membres, p. 1-28. - La paix et la sécurité, p. 29-64. - L'ONU (prospective), p. 181-196. - L'apport financier du Canada aux Nations Unies, p. 197. - Les missions de paix de l'ONU, p. 203. - Le système des Nations Unies (organigramme), p. 210-211. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - La paix (problématique), p. 535. - La charte de l'Atlantique, 14 août 1941, p. 127.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Si le débat tourne court, il peut servir de diagnostic sur les connaissances et les habiletés de l'élève à discuter. L'histoire révélera aux idéalistes comment le concept de paix, inscrit dans de nombreuses chartes, a été maintes fois baloué depuis la création de la SDN. Aux pragmatiques, elle apprendra que certaines personnes consacrent leur vie à un idéal pacifiste. Que la démarche préliminaire soit appliquée ou non, l'élève doit prendre conscience des différentes démarches pacifistes entreprises au cours du 20e siècle. Grâce aux chartes de la SDN (1919), de l'ONU (1945), de la Convention de Genève (1949), de la conférence d'Helsinki (1975), il est possible de déterminer les objectifs pacifiques énoncés et de caractériser les engagements des pays membres et signataires de tels documents. Les atteintes à la paix sont multiples. La domination politique, l'infériorité économique, l'inégalité sociale, la discrimination personnelle sont autant de freins à la réalisation de la paix. Dans ces domaines, l'élève doit analyser les mandats de l'ONU et de ses organismes. En outre, l'ONU dispose de moyens d'intervention (à comparer avec ceux de la SDN). Où et comment les a-t-elle utilisés depuis 1945? Quant à l'évolution du rôle pacificateur de l'ONU, l'enseignant peut proposer l'hypothèse suivante: les limites de l'efficacité de l'ONU sont dues à la structure du conseil de sécurité et à la formation des deux blocs. Le rôle du Canada, dans le concept des efforts pour la paix, doit être analysé tant sur sa volonté de promotion de la paix que sur son attitude et son rôle au sein de l'ONU lors de conflits. Les missions de L.-B. Pearson et de P. Elliot Trudeau et l'implication dans les crises de Suez et de Chypre permettent de se faire une opinion sur la contribution du Canada à la paix mondiale. Par ailleurs, l'influence américaine sur le Canada (3e module) se fait aussi sentir en matière de politique étrangère. Il faut s'interroger sur la pertinence d'être un pays aligné ou d'afficher le statut de pays neutre.	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Les organisations internationales, p. 106-115. - La Déclaration des droits de l'homme (1948), p. 112. - La charte des Nations Unies (1945), p. 112. - Le mouvement des non-alignés, p. 152-153. - L'idée de paix aujourd'hui, p. 168-169. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Le pacte de l'Atlantique (1941), p. 164-165. En coll., *Aujourd'hui le monde*. - L'ONU et les autres organisations de l'après-guerre, p. 51-63. - Déclaration d'Helsinki (1975), p. 125. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - La charte des Nations Unies, buts et principes, p. 41. - Extraits du texte de la résolution 242 (ONU) sur la situation au Proche-Orient, p. 105. - La conférence d'Helsinki, p. 107. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre monde actuel*. - La coopération internationale, l'ONU, p. 102-107. MORIN, L., *Éduquer à la paix*. - "L'ONU quarante ans après", *Études internationales* (numéro spécial), vol. XVI, no 4, déc. 1985 (très utile à l'enseignant). - "Neutralité et non-alignement". - L'évolution de la doctrine nucléaire américaine de contreforce. - "L'application du droit international humanitaire durant l'intervention de la force multinationale à Grenade", *Études internationales*, vol. XVII, no 1, mars 1986 (utile à l'enseignant). "La paix nucléaire", *L'Actualité*, 1985-08, p.24-32, 35-43.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	"Plaidoyer pour la détente", *L'Actualité*, 1984-04, p. 113-114. D.62 - COULON, J., "Ottawa appuie les démarches américaines", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe). D.63 - POOLE, E., "La création de l'Alliance canadienne pour la paix", *Le Devoir*, 1985-12-09 (annexe). D.64 - TRUDEL, C., "Quatre "adeptes de la paix" craignent que la parcimonie de Québec ne compromette des projets", *Le Devoir*, 1986-01-24 (annexe). Association canadienne pour les Nations Unies, *Les efforts déployés en faveur de la limitation des armements*, 6 pages. Amnistie internationale, *Rapports annuels*. La Société canadienne de la Croix-Rouge, *La Paix... y crois-tu?*, (cahier d'exploitation pédagogique), 40 pages. - La Croix-Rouge dans le monde (fiche). - Les conventions de Genève (fiche). - Se situer par rapport à la paix, p. 9-18. D.65 - "Le "rêve" de Martin Luther King...", (extraits d'un discours de 1963), *Le Devoir*, 1986-01-20 (annexe). D.66 - JUNEAU, A., "Martin Luther King", *Le Devoir*, 1986-01-20 (annexe). D.67 - TRUDEL, C., "Chicago rejoint le club antinucléaire des ZLAN", *Le Devoir*, 1986-03-17 (annexe).
ÉTAPE B — Retracer les initiatives pacifistes d'individus et d'organismes. Les initiatives d'agents de paix visent principalement deux objectifs: la solution des conflits, à des injustices ou à des inégalités et l'éducation à des attitudes pacifistes. L'élève doit être sensibilisé à cette recherche d'un nouvel ordre mondial. Il serait opportun de s'arrêter sur les moyens d'obtenir la paix. Certains mouvements et certaines personnes prônent le recours à la violence, à la résistance active pour des fins pacifiques. D'autres se cantonnent dans la persuasion, la résistance passive pour faire triompher leur cause. Faut-il associer le concept de paix à celui de la non-violence? Est-il justifié de recourir à la violence dans certaines circonstances? Afin de comprendre les objectifs et le rôle des promoteurs de la paix, il est préférable de sélectionner quelques mouvements pacifistes et d'analyser les causes qu'ils défendent et leurs niveaux d'intervention. Leurs préoccupations varient: les droits civiques, l'intégrité de la personne, l'environnement, etc..	

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Exemples: la Croix-Rouge et les victimes de la guerre; Amnistie internationale et les droits de la personne; Martin Luther King et les droits des Noirs américains; le Congrès national africain (ANC), Mgr Tutu et l'apartheid en Afrique du Sud Greenpeace et la menace nucléaire et la défense écologique; L'œcuménisme des Églises. **À la fin de ces apprentissages, l'élève devra exprimer ses opinions sur les causes du succès ou de l'échec de certaines initiatives de paix ainsi que sur le rôle des mouvements pacifistes.**	

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Discuter et justifier: la relative efficacité de la mission pacifiste de l'ONU et de désengagement de certaines puissances de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux laissent-ils présager une faillite de la paix comme à la période de crise de 1933 à 1939?

OBJECTIF TERMINAL 4.3 **Analyser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.3.2 Établir un parallèle entre certains problèmes reliés à la reconnaissance et au respect des droits et libertés de la personne et des minorités.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Distinguer les différentes catégories de droits et libertés reconnus par des législations ou des chartes.

ÉTAPE B — À l'aide de situations discriminatoires, analyser l'action d'organismes oeuvrant pour le respect des droits de la personne et des minorités.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Distinguer les différentes catégories de droits et libertés reconnus par des législations ou des chartes. Il est possible que l'élève soit déjà sensibilisé à certains concepts de la présente unité dans le cadre des programmes de formation personnelle et sociale (civisme), d'enseignement moral et religieux. Il revient à l'enseignant, dans chacun des milieux, de profiter des apprentissages réalisés. Par ailleurs, on ne peut éviter de les traiter car cette unité permet d'atteindre deux buts essentiels du programme: soit le développement du sens démocratique et l'engagement social de l'élève. En outre, l'élève doit chercher à connaître le contexte historique de l'évolution des droits et libertés et leur caractère dynamique. L'élève doit d'abord prendre conscience que l'exercice d'un droit individuel ou collectif est limité par la liberté d'autres individus et groupes. En outre, l'affirmation d'un droit devrait être accessible à toute personne ou population qui en souhaite la jouissance.	Certaines sources citées à l'unité 4.3.1 contiennent des extraits de chartes ou de conventions relatives aux droits de la personne. *Canada et Nations Unies 1945-1975.* - Le droit des peuples, p. 85-108. - La coopération économique, sociale et humanitaire, p. 109-128. - Le développement du droit international, p. 153-170. RIVERO, J., *Les libertés publiques.* *1) Les droits de l'homme.* - Les libertés publiques et les droits de l'homme, p. 13-27.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'enseignant doit présenter à l'élève des textes officiels (chartes - conventions - constitutions - lois) énumérant et garantissant les droits et les libertés du citoyen. L'enseignant doit être conscient de deux difficultés: d'une part, les concepts de libertés publiques, de libertés individuelles, de droits de la personne sont des concepts génériques et sans doute vagues aux yeux de l'élève; d'autre part, le lien entre les notions de droits et de libertés ainsi que leur signification sociale pour l'individu et la collectivité ne sont pas toujours faciles à évoquer. Afin de faciliter la tâche de l'élève, il est suggéré de mettre en parallèle les concepts et les cas de violation des droits et libertés. Une équipe énumère et classifie ces derniers. D'autres élèves constituent des dossiers sur des plaintes ou des réclamations relatives à l'exercice des droits et libertés. Le travail effectué peut d'abord servir à un exercice de conscientisation. L'enseignant distribue un questionnaire dans le but de vérifier le degré de sensibilité des élèves aux différents types de libertés. À partir des résultats, les élèves sont invités à débattre des écarts dans les réactions et à justifier leur position. En se référant aux chartes et à des études spécifiques sur les droits et les libertés de la personne, l'élève peut comparer la qualité des droits de la personne à l'évolution et aux types d'institutions politiques (Voir tableau ci-après.).	- Le caractère de la Déclaration des droits de l'homme, p. 46-60. - L'Évolution des droits de l'homme de 1789 à nos jours selon les philosophies politiques (marxisme et libéralisme), p. 61-109. OWEN, D., *Les droits de l'homme*. - Les droits de l'homme dans le monde, p. 27-57. - Les droits de l'homme en Grande-Bretagne, p. 7-20. - Le communisme soviétique, p. 59-86. - Le communisme en Europe de l'Ouest, p. 87-114. Ministère de la Justice du Québec. - La Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Secrétariat d'État du Canada. - La Charte canadienne des droits et libertés. HUMUNA, C., *Guide mondial des droits de l'homme*.

RESTRICTIONS ET MANQUEMENTS AUX DROITS ET LIBERTÉS SELON LES RÉGIMES POLITIQUES

RÉGIMES POLITIQUES / DROITS ET LIBERTÉS	DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE	DÉMOCRATIE PRÉSIDENTIELLE	DÉMOCRATIE POPULAIRE	ÉTAT À PARTI UNIQUE, DICTATURE
Droits civiques (nationalité, vote, égalité)				
Libertés fondamentales (pensée, association, mouvement)				
Liberté d'opinion et d'expression (politique, idéologique, religieuse)				
Intégrité physique (présomption d'innocence, arrestations, torture)				

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Une façon d'illustrer le caractère dynamique de la notion de liberté serait de présenter les concepts de liberté individuelle et de liberté collective. Les conjonctures politique, militaire, économique ou sociale peuvent modifier l'importance de l'une ou l'autre de ces notions dans une société. (L'étude du fascisme a déjà été présentée en ce sens à l'unité 4.1.2). Au terme de sa démarche, l'élève devra être capable de reconnaître les causes principales qui rendent difficiles le respect des droits et libertés (malgré leur proclamation) et la lutte à la discrimination.	- La déclaration universelle des droits de l'homme (1948), p. 21-26. - Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, p. 329-335. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Occupation et résistance entre 1939-1945, p. 45-55. - Xénophobie et racisme entre 1939-1945, p. 46-48. - L'Affaire du Watergate, p. 386-387. - Les procès de l'après-guerre en URSS, p. 392-393. - L'"Archipel du Goulag" en URSS, p. 394-396. - Le coup de Prague, p. 398-399. - La Révolution culturelle en Chine, p. 423-433. - La question irlandaise, p. 448-449. - La "bande à Baader", p. 456-457. *Histoire de 1939 à nos jours*. - Le génocide (juif), p. 62-63. - La chasse aux sorcières aux États-Unis (le maccarthysme), p. 82-83. - Qu'est-ce que la Nomenklatura? (URSS), p. 300-301. - Pouvoir et dissidence en URSS, p. 411. - La défense des droits de l'homme, p. 430-431. D.68 - MORISSETTE, R., "La nouvelle Charte des droits sera en vigueur le 1er octobre", *Le Devoir*, 1983-09-03 (annexe). D.69 - TISON, M., "La Commission canadienne des droits recommande de bannir la discrimination sur les convictions politiques", *Le Devoir*, 1986-04-08 (annexe). D.70 - BERNHEIM, J.-C., "Vers une déclaration universelle des droits des détenus", *Le Devoir*, 1986-04-08 (annexe). D.71 - LAURIER, M., "Droits et libertés. Selon Oxfam-Québec, le fossé est grand entre la théorie et la pratique", *Le Devoir*, 1985-12-11 (annexe). D.72 - PROULX, J.-P., "Droits individuels et collectifs", *Le Devoir*, 1982-10-02 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — À l'aide de situations discriminatoires, analyser l'action d'organismes œuvrant pour le respect des droits de la personne et des minorités. À la lecture des documents officiels proclamant les droits et les libertés, on peut facilement constater les différentes attitudes discriminatoires à combattre. Pour des cas de négation de droits politiques et civiques, de discrimination sociale, sexuelle, linguistique ou religieuse, de terrorisme, de génocide et de violation de l'intégrité de la personne, l'élève doit reconnaître le contexte historique et caractériser le rôle d'organismes de revendication et de protection des droits et libertés. Exemples: — Civil rights pour les Noirs américains. — Indépendance de colonies. — Génocide (arménien en 1915, juif en 1942, Kampuchéen en 1975). — Intégrisme islamique en Iran (1979). — Apartheid en Afrique du Sud. — État d'urgence en Afrique du Sud (1986). — Libertés fondamentales sous la dictature chilienne (1973). — Disparition de personnes en Argentine (1976). — Etc. La discrimination et la violence demeurent un défi. L'élève devra caractériser les solutions apportées, depuis le début du 20e siècle, à certains problèmes. Cette analyse aidera l'élève à présenter des solutions (unité 4.3.3) pour des problèmes non résolus comme le recours au terrorisme et la discrimination sexuelle. D'une part, les luttes pour les droits de la personne se situent dans un cadre de pouvoir juridique et politique. D'autre part, l'enjeu dépend de la possibilité et de la capacité à conscientiser et à mobiliser l'opinion publique pour la cause des droits de la personne. À l'étude de cas de discrimination, il faut mettre en évidence les rapports entre le statut fragile des individus et des groupes minoritaires et la force des "establishments" et des gouvernements répressifs ancrés dans la raison d'État et dans l'intérêt général. Bien que certaines formes de régimes politiques soient plus favorables que d'autres à la reconnaissance des droits, il faut noter que, souvent, l'exercice de ces mêmes droits nécessite un long cheminement. (Au Canada: les droits des francophones au Canada; la Loi des mesures de guerres (1970) et arrestations sans accusations subséquentes; la Loi sur l'accès à l'information).	D.73 - TRUDEL, C., "Le racisme, en France, au banc des accusés", *Le Devoir*, 1985-11-01 (annexe). HUMANA, C., *Guide mondial des droits de l'homme*. - La revue des droits et libertés des habitants des pays regroupés en ensembles géopolitiques, p. 34-328. OWEN, D., *Les Droits de l'homme*. - Les relations raciales en Grande-Bretagne, p. 115-132. - L'apartheid, p. 133-150. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - La montée de la violence, p. 264-265. - Le mouvement féministe, p. 270-271. - La gestion noire aux États-Unis, p. 371-375. - La promotion des minorités aux États-Unis, p. 380-385. - Les "Hispanics", p. 384-385. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Le problème noir aux États-Unis de 1950 à 1970, p. 232-233. - Origines et débuts de la guerre d'Algérie (1945-1955), p. 250-251. CASTLES, S., "L'Europe des immigrés", *L'État du monde 1984*, p. 549-552. HORIG, R., "Sri Lanka et les Tamouls", *L'État du monde 1984*, p. 521, 523. NOGUÈRES, H., "Le procès Barbie", *L'État du monde 1984*, p. 510-512. D.74 - TRUDEL, C., "La lutte contre la discrimination se heurte à plusieurs obstacles", *Le Devoir*, 1985-11-07 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	"Un seul monde... Dix millions de réfugiés", supplément mondial, *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil*, 1986-02-21. D.75 - "Walesa résolu à reconquérir les droits des ouvriers par des moyens pacifiques", *Le Devoir*, 1982-12-18 (annexe). D.76 - "Amnistie internationale condamne les exécutions", *Le Soleil*, 1985-10-09 (annexe). D.77 - "Libéria: Doe fait incarcérer des chefs de l'opposition", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe). D.78 - "Séoul permet l'activité politique à 14 opposants", *Le Soleil*, 1985-03-06 (annexe). D.79 - "invoquant la loi d'urgence, Pretoria inculpe 790 citoyens", *Le Devoir*, 1986-07-03 (annexe). D.80 - "Le petit manuel du parfait correspondant", *Le Devoir*, 1986-06-19 (annexe). D.81 - "Cinq millions d'apatrides", *Le Soleil*, 1986-04-15 (annexe). D.82 - "Vingt ans après, le mystère de la disparition de Mehdi Ben Barka demeure entier", *Le Soleil*, 1985-11-30 (annexe). D.83 - "En 1981, le premier ministre albanais a été abattu", *Le Soleil*, 1985-03-06 (annexe). D.84 - TISON, M., "Le gouvernement formulera un projet de compensation globale", *Le Devoir*, 1985-11-16 (annexe). D.85 - "Le "cas Sakharov", un délicat problème pour Youri Andropov", *Le Devoir*, 1983-08-02 (annexe). D.86 - "Sakharov affirme avoir été torturé par le KGB", *Le Devoir*, 1986-02-10 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.87 - "Un manuel confidentiel détermine ce qui peut être publié en URSS", *Le Soleil*, 1986-01-07 (annexe). D.88 - "URSS: "2 hauts fonctionnaires exécutés". Une première depuis Staline", *Le Soleil*, 1984-01-14 (annexe). D.89 - CAYROL, P., "Un arc-en-ciel à la cubaine", *Le Soleil*, 1984-04-14 (annexe). D.90 - "Le Pen Club parle de 441 victimes..." (contre les écrivains), *La Presse*, 1986-01-16 (annexe). D.91 - MILETITCH, N., "Anatoly Chtcharansky. Le lourd tribut de la dissidence", *Le Soleil*, 1986-02-11 (annexe). D.92 - "Israël accueille Chtcharansky en héros", *Le Devoir*, 1986-02-12 (annexe). D.93 - a) LAURIER, J., "Intercession pour Bernard Kololas", *Le Devoir*, 1986-02-10 (annexe). b) NOVEL, A., "Libérez Jean-Paul Kaufmann", *Le Devoir*, 1986-01-27 (annexe). D.94 - "Médecins sans frontière réclame l'intervention de l'ONU en Éthiopie", *La Presse*, 1985-11-21 (annexe). D.95 - ARSENEAULT, M., "Les fonctionnaires (canadiens) cherchent à contourner la Loi sur l'information", *Le Devoir*, 1986-04-08 (annexe). "L'application de la Loi des mesures de guerre au Canada en 1970", *Le Devoir*, 1983-05. D.96 - PRÉVOST, C., "Retour à l'intéressé s.v.p.", *Le Devoir*, 1983-05 (annexe). D.97 - BERTRAND, P., "La violence doit être subordonnée à la liberté", *Le Devoir*, 1986-01-15 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.98 - "Chronologie de la terreur" (actes terroristes). *Le Journal de Québec*. 1986-04-07 (annexe). D.99 - "Mais qui est donc ce sombre Abou Nidal?" *Le Soleil*. 1986-01-04 (annexe). D.100 - DAVID, C.-P., "Le terroriste et son milieu". *Le Soleil*. 1986-04-15 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 4.3 **Caractériser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20e siècle.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 4.3.3 Réaliser une action concrète en faveur de la paix et du respect des droits et libertés de la personne.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Sensibiliser l'élève à l'élaboration d'une démarche de travail préalable à la réalisation du projet.

ÉTAPE B — Concrétiser un projet d'intervention.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Sensibiliser l'élève à l'élaboration d'une démarche de travail préalable à la réalisation du projet. La réalisation d'une recherche ou d'un plan d'action a de meilleures chances de succès si elle est prévue dès l'étape de la planification des activités d'enseignement. Il est essentiel que l'enseignant consacre à cette activité soit une séquence de cours consécutifs, soit un nombre de cours déterminé au cours d'une étape. Présentée en parallèle avec les autres activités d'apprentissage, la réalisation d'un plan d'action peut se heurter à certains obstacles. D'une part, l'enseignant a l'impression soit de manquer de temps d'enseignement, soit d'avoir un surcroît de supervision. D'autre part, appelés à réaliser toutes leurs tâches en dehors du temps d'enseignement, les élèves ont moins de chance d'atteindre les objectifs de formation fixés. Certains apprentissages reliés au travail de groupe, à la prise de décision et à la concrétisation d'un projet risquent d'être déficients. Les élèves doivent d'abord connaître les façons d'actualiser leurs idées (les traduire en actions). Des cahiers d'exploitation pédagogique fournissent des modèles de plan d'action et constituent une aide à l'élève. (Voir *La Paix... y crois-tu?*, cahier du service à la jeunesse de la Croix-Rouge). Les manuels scolaires en Histoire du Québec et du Canada proposent des démarches de réalisation de projets. En particulier, dans *À la recherche de mes racines* de Gérard Cachat, on trouve, à la fin de chaque unité, une méthodologie pour réaliser des activités. Enfin, on peut se référer au cheminement proposé à l'unité 3.3.3 du présent guide.	D.101 - Société canadienne de la Croix-Rouge. *La Paix... y crois-tu?* (annexe). - S'engager dans des projets de pacification, p. 31-38. - Grilles de planification d'un plan d'action, p. 38. CACHAT, G., *À la recherche de mes racines*. - Modèles d'activités (je réalise) à la fin de chaque unité.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — Concrétiser un projet d'intervention. Toute réalisation d'un plan d'action doit reposer sur les grandes lignes suivantes: 1) Conscientiser l'élève aux exigences de l'engagement. 2) Favoriser la recherche d'un consensus: Le projet d'intervention peut être élaboré par toute une classe. S'il n'y a pas consensus sur un projet, des équipes peuvent être constituées. On peut encourager un élève à participer individuellement. La technique du groupe d'intervention peut s'avérer efficace: quelques élèves proposent un projet et tentent de mobiliser les élèves des classes de même niveau et, éventuellement de l'école. 3) Déterminer les modes et les niveaux d'intervention. 4) Prévoir les moyens et les ressources pour mener le projet à terme. 5) Concevoir la logistique du projet (qui, quand, comment): Il faut tenir compte du fait que l'unité du groupe de travail est limitée à la durée de l'année scolaire. 6) Évaluer les résultats. Voici des projets divers classés selon l'impact à créer chez: 1) Les élèves, les jeunes: — réaliser un sondage sur l'école comme milieu de paix, de violence et de discrimination; — publier un journal à l'école sur des situations discriminatoires dans le milieu ou ailleurs; — réaliser et diffuser une présentation visuelle sur des situations discriminatoires; — publier un dossier sur des cas de discrimination envers les jeunes (relations avec la police; relations enseignants-élèves et entre élèves; relations avec un employeur).	Liste d'organismes pacifistes et humanitaires: Amnistie internationale (sections locales). Centre pour le désarmement nucléaire et la santé communautaire (Montréal). Commission des droits et libertés de la personne (Canada et Québec). Développement et paix. Greenpeace. Groupe de recherche sur la paix (Québec). Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Genève). Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale (Toronto). Oxfam-Québec (Montréal). Société canadienne de la Croix-Rouge (Montréal - Québec). D.102 - MARTEL, J., "Beauport: création d'un service d'aide aux élèves", *Le Soleil*, 1986-02-13 (annexe). D.103 - "La marche pour la paix", *Le Soleil*, 1985-10-07 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
2) L'opinion québécoise et canadienne: — organiser une conférence de presse ou préparer une publication (dossiers et entrevues) dans un quotidien ou un hebdo des cas de discrimination; — adresser un dossier (analyse de situation, pétition) au ministère des Affaires extérieures du Canada relatif à la paix, aux dépenses militaires ou aux droits de la personne au Canada ou dans un autre pays. (Peut-on suggérer la création d'un ministère de la Paix?); — organiser un spectacle ou une vente aux enchères dont les profits seront versés à des victimes de discrimination ou à un organisme humanitaire et pacifiste; — devenir membre d'un parti politique ou faire pression sur un parti afin de faire corriger des situations discriminatoires ou de promouvoir une solution égalitaire; — mettre sur pied un service d'aide aux élèves (fournitures scolaires, repas) dans le besoin. 3) L'opinion internationale: — militer dans un organisme ou un mouvement pacifiste et humanitaire; — procéder à une levée de fonds en faveur de prisonniers politiques, de réfugiés ou de victimes de la faim; — adresser une lettre d'appui à des victimes d'actes arbitraires; — adresser une pétition à des gouvernements, à des organismes ou à des individus qui se rendent coupables d'actes discriminatoires.	

D.1

La crise du libéralisme en Occident

Au début de la semaine s'est tenu à l'université de Guelph, en Ontario, un colloque de trois jours sur le thème de la crise du libéralisme et de l'alternative néo-conservatrice. Guy Giroux, ancien journaliste et étudiant au programme de doctorat en science politique de l'université Laval, y a assisté et rend compte de l'état de la réflexion sur le sujet.

par Guy Giroux
(collaboration spéciale)

"La crise du libéralisme, c'est le problème auquel font face les libéraux cherchant à se tirer d'affaire avec le néo-conservatisme." Ce commentaire du philosophe torontoir Frank Cunningham, exprimé cette semaine à l'université de Guelph, où se tenait une conférence de trois jours sur la crise du libéralisme, illustre l'impuissance des penseurs libéraux de notre époque à venir à bout d'une montée de la droite en Occident.

En fait, ils étaient une soixantaine d'Anglo-Saxons venus, pour la plupart, de plusieurs universités de l'Ontario, de quelques provinces de l'Ouest canadien et des Etats-Unis, à se réunir à 85 km à l'ouest de Toronto. Leur réflexion a porté sur cet épineux problème, laissé en suspens, pour ainsi dire, par la majorité des 14 conférenciers qui furent inhabiles à établir un consensus minimal sur les perspectives d'avenir de ce qui semblait être — pourrait-on croire jusqu'à tout dernièrement — l'idéologie dominante du "monde libre": le libéralisme.

Le constat que l'on semble devoir tirer de ces assises est d'autant plus troublant qu'un parallèle bien articulé a été établi par le professeur John McMurtry de l'université de Guelph entre le fascisme et le néo-conservatisme, reposant sur des conditions socio-économiques sensiblement identiques. "Ce qui apparaît irrégulier, au départ, dit-il, lorsque l'on compare le fascisme avec les mouvements néo-conservateurs (de notre époque), réside dans le fait que le premier glorifie et même déifie, au niveau idéologique, l'Etat, alors que les seconds le ridiculisent et l'attaquent délibérément." Mais, d'après lui, le mystère s'estompe dès que l'on constate que le discours des néo-conservateurs ne correspond pas à la réalité.

"Ainsi, alors que leur idéologie leur fait décrier sans relâche l'omnipotence gouvernementale, sur la foi des droits individuels, les gouvernements néo-conservateurs, en réalité, mettent sur pied un appareil d'Etat plus puissant (qu'ils ne prétendent vouloir le faire), plus prodigue et plus autoritaire, par l'accent qu'ils mettent sur l'expansion croissante des budgets militaires." On retrouve là comme le conférencier l'a évoqué, Reagan aux Etats-Unis et ses politiques agressives en Amérique centrale et ailleurs dans le monde, ainsi que la "Dame de fer" en Grande-Bretagne qui s'est fait réélire, depuis peu, en tirant parti de la victoire militaire remportée contre l'Argentine aux îles Falkland.

D'ailleurs, on connaît l'attitude complaisante des gouvernements conservateurs de l'Allemagne et de Grande-Bretagne en regard de l'introduction, sur leur territoire, de nouveaux missiles de moyenne portée. Quant au programme politique du nouveau chef conservateur, au Canada, ne contient-il pas une mesure projetée d'augmentation des dépenses militaires, au pays, comme solution partielle aux problèmes de chômage chez les jeunes travailleurs? On verra peut-être là une situation plutôt conjoncturelle, sans aucune signification de belligérance?

Un vide idéologique

L'impuissance des libéraux de notre époque à surmonter les problèmes sociaux qu'a créés la crise économique, non seulement au Québec mais au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde, peut être mise en évidence par une boutade qu'a exprimée le premier ministre René Lévesque, le 6 juin, à Montréal: "Etes-vous capable de trouver un programme libéral, a-t-il demandé? Ça n'existe pas. Il n'y a rien. C'est le vide complet. C'est un parti de girouettes".

Ce commentaire, pour partisan qu'il soit, n'est pas exempt de perspicacité. Il pourrait tout autant s'appliquer aux libéraux d'Ottawa, qui n'ont cessé, au fil des ans, de ridiculiser certains projets politiques des conservateurs pour les adopter cyniquement par la suite, faute de "programme" ou de contenu idéologique. La politique fédérale de gel des prix et salaires, que l'on a connue au milieu des années 1970, constitue un bon exemple du "vide idéologique" des libéraux au pays.

Maintenant que Joe Clark n'est plus à la tête des conservateurs, Pierre Trudeau — ce "Mohammed Ali" de la politique, comme l'a déjà baptisé Iona Campagnolo, ex-ministre libérale, à Ottawa — devra-t-il être battu "aux poings" avant de réaliser qu'il a fait époque et que le temps est désormais venu pour lui de partir? Qu'il ne fasse pas mine de le reconnaître ne changera rien au fait de l'accession de l'ambitieux Brian Mulroney au leadership conservateur créera une pression sur lui, au sein même de son parti, pour qu'il tire enfin sa révérence.

Le déclin du libéralisme

Le problème majeur auquel fait face le libéralisme, aujourd'hui, et qui serait susceptible d'entraîner son déclin si l'on n'y prenait garde, repose sur plusieurs facteurs, dont le caractère peu captivant d'une doctrine, perçue par plusieurs comme intimement associée au capitalisme comme instrument de domination. Cela correspond, bien sûr, à la critique devenue classique que le marxisme adresse aux libéraux. Toutefois, ce danger devient plus grand lorsque d'éminents penseurs occidentaux, comme c'est le cas du politicologue John Dunn de l'université Harvard, soutiennent, ainsi qu'il l'a fait à Guelph cette semaine, que le triomphe du libéralisme est terminé, en raison du ralentissement de l'économie capitaliste.

Une autre cause du déclin possible du libéralisme repose sur une

mésestimation de sa nature profonde, voulant que ses paramètres idéologiques aient été fixés, une fois pour toutes, par les grands penseurs libéraux des 17e et 18e siècles. Dans cette optique, il n'y a qu'un pas à franchir — que l'on franchit souvent allégrement — pour dire que le libéralisme constitue une idéologie dépassée, dans la mesure où les conditions de sa réalisation et de sa perpétuation ne correspondraient plus à celles de la société d'aujourd'hui.

Québec

Au Québec, non seulement la science politique est assez peu soucieuse de l'étude des problèmes relatifs aux grands courants idéologiques de notre époque, mais elle est aussi étrangement absente des grands débats qui se tiennent à ce sujet. Encore une fois, la conférence de Guelph offre un exemple saisissant là-dessus. Effectivement, aucun francophone n'était présent sur les tribunes de ce colloque pour faire valoir son point de vue à titre de conférencier invité, alors que deux Américains s'y retrouvaient.

Rappelons-nous à cet égard les propos qu'a tenus lors d'une récente interview, à l'émission Noir sur blanc, de Radio-Canada, Michel Leclerc, auteur d'un ouvrage sur la science politique au Québec. Selon lui, en effet, la science politique québécoise s'est "américanisée", en ce sens que les emprunts ou les échanges d'idées au Canada anglo-saxon et au Québec francophone ne s'effectuent pas généralement dans la réciprocité, puisque l'on préfère se référer, de part et d'autre, à des auteurs américains. Il s'agit bien là d'une manifestation de deux "solitudes", au pays.

Le Soleil, 1983-06-23

D.2

Marcel Adam

Peut-on renvoyer dos à dos les USA et l'URSS ?

Dernièrement, j'écrivais qu'il faut être aveugle ou inconscient pour renvoyer dos à dos les États-Unis et l'URSS, sous prétexte que les deux systèmes se valent.

Vendredi dernier, dans la page d'à côté, un lecteur disait son refus de croire que les Canadiens partagent les mêmes valeurs sur lesquelles se fondent les actions à son dire condamnables du gouvernement américain, étant donné, que dans une démocratie ces valeurs se reflètent dans les actions prises par le gouvernement.

Et il citait à l'appui de sa thèse une série d'exemples démontrant, selon lui, que les USA ne valent pas mieux que l'URSS, s'ils ne sont pas pires.

L'argumentation à l'emporte-pièce et sans nuance de mon correspondant constitue une charge qui aurait pu être signée par une agence de propagande soviétique. Elle n'appelle donc pas une réplique pour sa valeur de fond, mais parce que la démarche tend à accréditer la thèse de l'équivalence morale, fort répandue chez nous comme dans les autres pays du camp des démocraties.

Je pose immédiatement que les États-Unis ne sont pas parfaits, que leur histoire n'est pas en tous points exemplaires, qu'au plan international ils ont occasionnellement posé des gestes odieux, parfois criminels, qu'ils ont souvent agi en flagrante contradiction avec les grands idéaux humains et les valeurs démocratiques qui fondent leur système.

Cela dit, ce qui établit à mes yeux la très grande supériorité du système américain par rapport au système soviétique, c'est que les actions de ses dirigeants politiques, comme celles de tous ceux qui y exercent un pouvoir, sont constamment confrontées aux idéaux et aux valeurs qui forment la trame de l'organisation politique et sociale des États-Unis.

Ce système n'est pas une pépinière de saints, il ne garantit pas que les citoyens et leurs gouvernements seront plus vertueux que ceux des sociétés despotiques ou totalitaires. Mais il est ainsi fait que tous les citoyens, toutes les institutions, des plus petits aux plus grands, sont responsables de leurs actes en vertu des lois qui règlent la conduite sociale et des principes moraux qui règlent les moeurs.

Certaines administrations trahissent occasionnellement ces valeurs à l'extérieur comme à l'intérieur, mais elles seront tôt ou tard jugées et censurées sur la place publique en vertu de ces mêmes valeurs.

Ce qui n'est évidemment pas le cas en Union soviétique. Les dirigeants peuvent renier systématiquement et impunément les valeurs affichées dans la constitution — une des plus libérales au monde — et la doctrine officielle, l'asservissement et le secret étant consubstantiels au totalitarisme comme l'information et la liberté le sont à la démocratie libérale.

L'histoire des États-Unis restera irrémédiablement entachée de la honteuse distinction d'avoir utilisé les premiers la bombe atomique. Mais l'histoire leur rendra crédit de ne l'avoir pas utilisée contre l'Union soviétique pendant toutes ces années où ils monopolisaient cette arme.

Les Américains sont responsables de crimes commis au Vietnam; ils ont cherché — et parfois réussi — par le truchement de la CIA, à déstabiliser des gouvernements étrangers; ils ont projeté d'éliminer des dirigeants de régimes qui les gênaient. Mais chaque fois que le peuple américain en a été saisi d'intenses débats ont fait rage sur la place publique; les responsables ont été cloués au pilori, certains ont vu leur réputation ou leur carrière politique anéantie; les médias, les adversaires politiques, les pressions populaires ont forcé les autorités politiques à introduire dans les institutions des mesures de contrôle plus serrées sur l'action gouvernementale.

Par contre, les dirigeants soviétiques peuvent bafouer les droits de l'homme, réprimer avec ses blindés l'émancipation des peuples satellisés, bref tous les moyens sont bons pour parvenir à leurs fins. Ils n'auront à répondre de leurs actes qu'à l'appareil du parti, en secret; en fonction de l'efficacité ou du rendement politique, non en vertu des grandes valeurs qui sont censées fonder leur système.

Les citoyens canadiens ordinaires qui ne sont pas en mesure de faire de savantes comparaisons entre les systèmes des deux superpuissances, n'ont d'ailleurs pas besoin de connaître en détail la conduite des deux régimes pour comprendre qu'il ne saurait y avoir équivalence entre les deux. Il leur suffit de remarquer que ne sort pas de l'URSS qui veut, cependant que les États-Unis attirent plus d'immigrants qu'ils ne pourront jamais en absorber.

La Presse, 1986-05-27

D.3

Il a placé l'URSS sur la défensive

A peine trois ans et demi après son accession à la présidence des Etats-Unis, M. Reagan peut se vanter d'avoir placé l'URSS sur la défensive dans la compétition entre les deux superpuissances, inversant ainsi le rapport de forces achevé sous son prédécesseur, M. Jimmy Carter.

rené beaudin

En 1988, l'autorité et le prestige des Etats-Unis sont au plus bas. L'URSS pour sa part est entrée dans ce que M. Henry Kissinger, l'ancien chef de la diplomatie américaine, appelle sa "phase impériale".

Le président Carter est en partie victime des deux grands traumatismes qui, dans les années 70, affligent les Etats-Unis: la guerre du Vietnam et l'affaire Watergate.

Vietnam et Watergate

Désemparés par la première défaite militaire de l'histoire de leur pays, dirigeants et électeurs américains perdent foi aux valeurs de la puissance militaire comme moyen de la politique. L'affaire Watergate qui, en 1974, provoque la chute de l'ancien président Richard Nixon, discrédite l'idée même de sécurité nationale.

La détente avec l'URSS, amorcée avant ces deux traumatismes, sous M. Nixon, s'est continuée par la suite, sous MM. Ford et Carter, mais sa signification n'est plus la même.

Pour M. Nixon, elle est un projet politique destiné à assainir les relations internationales sur certaines règles du jeu respectées de part et d'autres. La "rétrocession" traditionnelle des deux blocs capitaliste et soviétique devait céder la place à une négociation permanente entre cinq grands acteurs, les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Europe occidentale, la Chine et le Japon. Les pressions sur la limitation des armements stratégiques devaient en fournir le "prétexte".

Sous M. Ford, d'août 1974 jusqu'en 1976, mais surtout sous M. Carter, de 1977 à 1980, la détente apparaît un peu comme un moyen ou une étape vers un repli sur la forteresse Amérique, un désintérêt des Etats-Unis pour les affaires mondiales. La frustration isolationniste est à son zénith. Les dépenses militaires sont à la baisse.

Les accords soviéto-américains sur la limitation des armements stratégiques, signés en 1979 mais jamais ratifiés par le Sénat, sont perçus non plus comme le fondement d'un ordre international nouveau, mais comme un certain désintérêt pour cet ordre quel qu'il soit. Par ces accords, les Etats-Unis deviennent la première grande puissance de l'histoire à diminuer délibérément sa supériorité militaire au bénéfice de son rival principal.

Ces accords, en n'y, autorisant les Soviétiques à disposer d'un plus grand nombre de missiles intercontinentaux déployés au sol que les Etats-Unis. Or ce sont ces missiles qui, dans l'arsenal stratégique des superpuissances, sont susceptibles d'être utilisés pour désarmer l'ennemi.

Le raisonnement de M. Carter et de ses conseillers est le suivant: pour toutes sortes de motifs l'URSS ne sont en insécurité tant qu'elle ne détient pas de supériorité militaire sur son rival principal. Laissons aux Soviétiques une telle supériorité puisque celle-ci n'a plus de signification politique craignons-on. Les accords SALT II ont été très mal perçus comme le prélude au découplage de la sécurité européenne de celle des Etats-Unis, au moins au chapitre de la dissuasion nucléaire. Au Congrès, l'idée de rapatrier ou au moins de réduire le contingent américain en Europe, revient périodiquement sur le tapis.

L'URSS

Tout autre est l'itinéraire soviétique. Soucieuse de ne plus jamais se faire humilier par les USA comme ce fut le cas lors de la crise des missiles de 1962, qui a ouvert les deux superpuissances au bord de la guerre, les Soviétiques se sont lancés dans un programme d'armement soutenu, maintenant supérieur à celui des Etats-Unis, par-

D.3 (suite)

Jimmy Carter était prisonnier de sa vision moralisatrice de la politique.

Soulèvement après la guerre au Vietnam. Les experts divergent d'opinion sur son ampleur réelle, sa signification et sa portée, mais tous reconnaissaient, vers 1980, qu'il y a au moins parité entre les deux superpuissances, et peut-être même, à brève échéance, si leur effort respectif demeure le même, supériorité soviétique.

Les Soviétiques sont alors en mesure d'effectuer des opérations militaires loin de leur territoire national. Ils ont des bases un peu partout dans le monde, au fur et à mesure où des régimes prosoviétiques ou potentiellement prosoviétiques prennent place dans le sud-est asiatique, en Amérique centrale (Nicaragua), dans la corne de l'Afrique ou dans l'ancienne Afrique portugaise. Le déploiement de leurs SS-20 à partir de 1977, sans contrepartie occidentale, leur permet éventuellement de livrer et gagner une guerre nucléaire limitée en Europe, ou d'imposer leur droit de veto sur la politique nucléaire des pays européens de l'OTAN.

En 1980, l'invasion soviétique de l'Afghanistan et la détention du personnel diplomatique américain en Iran font redécouvrir aux dirigeants américains, ainsi qu'à l'opinion publique, les vertus de la puissance militaire.

M. Carter, prisonnier de sa vision moralisatrice de la politique, qui met l'accent sur les droits de l'homme, fait de la libération des otages la clef de voûte de sa politique étrangère durant les 12 derniers mois de son mandat. Politique louable du strict point de vue humanitaire, mais désastreuse sur le plan stratégique et politique. Cette idée fixe lui fait perdre de vue aussi bien les événements d'Afghanistan que ceux d'Amérique centrale ou de Pologne.

Programme de Reagan

M. Reagan, pour sa part, promet de restaurer l'équilibre stratégique avec l'URSS voire de rétablir la supériorité militaire de son pays. Il affirme avoir réussi. Maints éléments de son ambitieux programme de réarmement commencé en 1981, ont, toutefois, été acceptés au Congrès. Il entend mettre en marche son projet de système de défense contre les missiles dès cette année. Ce projet est destiné à assurer, pour l'an 2,000, la capacité de dissuasion de son pays non plus sur sa force offensive, mais sur des moyens de défense qui mettront les villes et les installations militaires américaines à l'abri de la force stratégique soviétique.

S'il veut soumettre les conflits régionaux à l'arbitrage de son pays (Moyen-Orient, Afrique australe, etc...) ce n'est pas dans le cadre d'une retraite plus ou moins ordonnée, comme ce fut en partie le cas sous MM. Nixon, Ford et Carter, mais bien plutôt pour assurer aux Etats-Unis de nouveaux alliés et de nouveaux points d'appui à une stratégie globale encore incertaine. Les engagements militaires ne sont plus octroyés aux acteurs et alliés régionaux comme ultime concession pour arracher des accords diplomatiques ou des traités de paix susceptibles de passer à l'histoire, mais sont délibérément recherchés dans le but d'endiguer voire de refouler l'influence et l'expansionnisme soviétique.

En Europe, la crédibilité de la protection nucléaire américaine a été restaurée à la suite du déploiement des engins pershing-2 et Cruise. Avant ce déploiement, cette protection nucléaire était de plus en plus incertaine. Désormais, en cas d'assaut soviétique sur l'Europe, les Américains devront lancer ces engins porteurs de charges nucléaires pointés sur l'Union soviétique, avant qu'ils ne tombent aux mains de l'Armée rouge. Ceux-là même qui reprochaient aux Américains de replier leur parapluie nucléaire, s'inquiètent maintenant de la rigidité de leurs engagements stratégiques.

En Amérique centrale, l'intervention dans la petite Grenade, révélant la volonté du chef de l'Etat d'exclure, sauf à Cuba, la présence et l'influence soviétique dans la région, a semé une panne de discernement entre le Nicaragua et les mouvements révolutionnaires de la région, Cuba et l'URSS de l'autre.

Recul soviétique

Le résultat de tout ceci est un reflux de l'influence soviétique hors de son immédiate zone d'influence. Au Moyen-Orient, l'URSS a lié son influence dans la région au sort du régime syrien de Hafez El-Assad, dont elle doit presque obligatoirement épouser la ligne dure alors même que son contingent établi dans ce pays est déployé sur la ligne de feu.

En Europe, les euromissiles américains ont rendu inexploitable politiquement ses SS-20 dont la polémique des quatre dernières années a fait un symbole des aspirations hégémoniques soviétiques en Europe.

C'est parce qu'il a conscience d'avoir redonné à son pays confiance à lui-même, et d'être aussi le seul peut-être à achever et consolider cet acquis, dans son propre parti comme chez les démocrates, que le chef de l'Etat peut, pratiquement en toute sécurité, solliciter un second mandat, à supposer bien sûr que ce but de politique étrangère demeure une priorité pour le corps électoral.

Quand battent les tambours américains . . .

LIBRE OPINION

RACHAD ANTONIUS

L'auteur est sociologue, spécialisé dans les questions du Proche-Orient

L'AMÉRIQUE vit des heures de gloire, comme à la belle époque de la guerre du Vietnam. Les bombardiers de la nation la plus puissante du monde ont déversé leur pluie sur un pays de moins de trois millions d'habitants, qui se situe à plus de 5,000 milles de ses côtes. Officiellement, Washington prétend que seuls des objectifs militaires ont été touchés. En réalité, on sait à présent que des quartiers résidentiels ont aussi été bombardés, que de nombreux civils ont été tués, que des enfants ont été mutilés par les bombes américaines, et que pendant ce temps, des citoyens américains, respectables et bien-pensants, applaudissaient au carnage.

Les Américains ont présenté de deux sortes d'arguments à l'appui de leur action : des justifications de type moral (le terrorisme, c'est le mal absolu, et Kadhafi, c'est le terrorisme, donc le mal ; nous, nous sommes le bien absolu : c'est donc nous qui allons punir le mal), et des justifications de type pragmatique (notre but est de faire cesser le terrorisme international).

Le gouvernement américain se pose en justicier, en défenseur de la morale internationale face aux « chiens enragés » (dixit Reagan) qui commettent des crimes horribles dont les victimes sont des civils innocents.

Or s'il est vrai que les actes dits de « terrorisme international » sont horribles et qu'ils font des victimes innocentes, ils ne sont pas les seuls actes à avoir ces effets. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les terroristes nicaraguayens financés par la CIA (les « contras ») ont certainement fait plus de victimes parmi les civils innocents que tous les terroristes libyens et palestiniens réunis. Ceci n'a pas empêché le président Reagan de demander plus de $ 100 millions de dollars pour les financer.

En termes plus clairs, le gouvernement américain est coupable de financer et d'appuyer par des moyens diplomatiques et militaires des activités qui ont le double but de terroriser des populations entières et de les priver de leurs moyens.

Même dans les cas où les experts s'accordent pour dire que la politique américaine de déstabilisation ne fonctionnera pas (voir par exemple l'article de Anthony Lewis publié dans le *New York Times* et repris par *The Gazette* en date du 15 avril 1986), l'administration américaine continue d'appuyer les terroristes, comptant uniquement sur l'élément de terreur causée au sein de la population pour provoquer un changement politique.

De plus, aucune administration américaine n'a jamais protesté sérieusement contre les actes de terrorismes commis par ses alliés. Le terrorisme d'État pratiqué quotidiennement par Israël contre les populations palestinienne et libanaise n'a jamais dérangé Washington.

Enfin, M. Reagan n'a jamais cru bon d'exercer des pressions sérieuses contre le régime raciste d'Afrique du Sud qui pratique une forme évidente de terrorisme d'État contre ses propres populations noires ainsi que celles de ses voisins. Au contraire, M. Reagan a cru bon de se joindre à l'Afrique du Sud pour appuyer l'UNITA en armes et en argent.

La prétention de M. Reagan de lutter contre le terrorisme est donc une fumisterie monumentale, et son acceptation par l'ensemble de la population américaine (et par certains de nos politiciens au Canada) en dit long sur l'état de cécité avancée qui affecte notre société nord-américaine lorsqu'il s'agit de politique étrangère.

Mais les diverses administrations américaines ont contribué aussi d'une autre façon à promouvoir le terrorisme. En effet, Washington a toujours bloqué toutes les initiatives de paix arabo-israélienne qui ne revenaient pas à une reddition pure et simple de la part des Arabes. En refusant de reconnaître l'OLP, en appuyant Israël dans son occupation des territoires palestiniens ainsi que dans son rôle déstabilisateur dans la société libanaise déjà fragile, Washington ne laisse aucune chance de succès aux forces de la modération dans les sociétés arabes. Toute approche rationnelle de la situation s'est heurtée au refus de Washington, à tel point que la modération est devenue synonyme de capitulation.

Quarante ans après leur éviction brutale de leur terre, certains jeunes Palestiniens ne voient plus qu'une façon de dire non, de refuser la défaite, de refuser la domination : c'est de mettre des bombes n'importe où, n'importe comment, au risque d'en mourir. C'est tout à fait irrationnel, ça ne donnera peut-être rien, mais dans le rapport de forces actuel, ces jeunes estiment que les approches rationnelles n'ont apporté que toujours plus d'humiliation et toujours plus de pertes. Le message trouvé dans la poche d'un des jeunes terroristes tué lors de l'attaque du comptoir de la compagnie israélienne El Al à Rome en dit long : « Comme vous avez violé notre terre, notre honneur, notre peuple, nous vous frapperons partout, même vos enfants, afin que vous sachiez la tristesse de nos enfants. Les larmes que nous avons versées seront lavées par votre sang. » Ces jeunes terroristes venaient des camps de Sabra et de Chatilla. On peut se demander combien d'entre eux émergeront des décombres fumantes de Tripoli.

C'est ce qui explique l'échec certain de l'approche américaine. Car ce n'est ni l'argent de Kadhafi qui pousse de jeunes Palestiniens à aller mourir, ni les bombardements américains qui vont les dissuader de le faire. Il est relativement facile, à Beyrouth, d'obtenir un passeport, vrai ou faux, et de déposer une bombe dans un avion, au risque de sauter avec. Même une observation superficielle de la corrélation entre terrorisme et activité diplomatique révélerait que le premier s'est toujours manifesté avec vigueur quand les chances d'un règlement négocié qui reconnaisse explicitement les droits nationaux palestiniens s'amenuisaient, et qu'au contraire, chaque fois que des négociations sérieuses allaient bon train, les activités terroristes diminuaient de façon marquée.

L'action terroriste a ceci de particulier qu'on ne sait jamais d'où elle va venir ni où elle va frapper. Ce n'est donc pas en éliminant une source de terrorisme qu'on s'en débarrasse : tant que les causes fondamentales qui poussent les terroristes à agir sont présentes, d'autres sources naîtront.

L'action du gouvernement américain n'aura donc pas l'effet voulu. On peut estimer qu'elle aura probablement l'effet contraire, celui de provoquer plus d'actes terroristes. Elle aura aussi un autre effet, celui de renforcer, et non d'affaiblir, la position de Kadhafi en Libye ainsi que dans le monde arabe. Au moment où les difficultés intérieures et les problèmes économiques commençaient à éroder son autorité, la dernière confrontation avec les États-Unis le confirmera comme celui qui, parmi les dirigeants arabes, a pu dire « non » aux Américains. Même les chefs d'État qui ne portent pas particulièrement Kadhafi dans leur coeur se verront obligés de dénoncer l'attaque américaine, et il leur sera désormais plus difficile de maintenir une ligne pro-américaine. Ainsi, l'action américaine aura eu pour effet d'augmenter le chaos d'un cran, et d'offrir à Kadhafi le petit supplément de légitimité dont il avait grand besoin.

D.5

Andrei Gromyko fait souffler sur Stockholm un vent de guerre froide

STOCKHOLM (AFP) — M. Andrei Gromyko a clairement fait savoir hier à son collègue américain, M. George Shultz, sur un ton de guerre froide, que l'URSS estime impossible à l'heure actuelle la reprise du dialogue avec les États-Unis.

En outre, le Kremlin a fait monter d'un cran ses menaces de riposte militaire au déploiement des euromissiles américains en annonçant hier que des fusées nucléaires soviétiques étaient dorénavant installées en RDA et opérationnelles en Tchécoslovaquie.

Durant un entretien de plus de cinq heures en marge de la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), le ministre soviétique des Affaires étrangères a, selon l'agence Tass, réitéré personnellement au secrétaire d'État américain les violentes accusations contre les États-Unis, qu'il avait déjà lancées le matin de la tribune de la CDE.

Le chef de la diplomatie soviétique a rendu responsable les États-Unis de l'échec des négociations de Genève sur les euromissiles et il a stigmatisé l'attitude « agressive » des États-Unis et leur « ingérence grossière », notamment par la force au Proche-Orient, en Amérique centrale et dans le sud de l'Afrique.

Il a en même temps accusé le gouvernement du président Ronald Reagan de « militarisme et d'aspirations aux positions dominantes dans le monde ».

Pour les observateurs, Moscou a voulu profiter de la CDE à Stockholm pour accuser publiquement les États-Unis d'être le principal responsable des tensions actuelles Est-Ouest et de la nouvelle course aux armements entre les deux superpuissances provoquées, selon le Kremlin, par le début du déploiement des nouvelles fusées nucléaires américaines Pershing-2 en RFA.

Le compte-rendu très succint fait côté américain de l'entretien Shultz-Gromyko a été beaucoup plus neutre et modéré dans le fond comme dans la forme que celui de l'agence Tass, citant le ministre soviétique.

Un haut fonctionnaire américain ayant requis l'anonymat s'est essentiellement borné a indiquer qu'il avait porté « sur un large éventail de sujets, y compris les questions liées au désarmement, aux droits de l'homme et à plusieurs problèmes régionaux », dont l'Amérique centrale.

Se refusant à décrire l'atmosphère qui a présidé à l'entretien, il a ajouté qu'il avait été « détaillé et franc ». Il a également souligné que les deux hommes s'étaient serrés la main, ce qu'ils n'avaient pas fait lors de leur dernière rencontre à Madrid en septembre dernier.

Selon les observateurs, la réserve et la discrétion manifestées côté américain, s'explique avant tout par le souci affiché depuis plusieurs semaines par les États-Unis de maintenir coûte que coûte le dialogue avec Moscou, après le déploiement des premiers euromissiles de l'Otan.

Dans la soirée, le chef de la diplomatie soviétique a rencontré son collègue ouest-allemand, M. Hans Dietrich Genscher.

L'Union soviétique considère que les États-Unis ont fait échouer les négociations de Genève sur les euromissiles en commençant à déployer des fusées de l'OTAN en Europe occidentale, a indiqué M. Genscher à l'issue d'un entretien de deux heures et demie avec son collègue soviétique.

En revanche, M. Genscher a estimé que l'URSS était prête à poursuivre dans quelques mois les négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe occidentale (MBFR). De bonne source on précise à ce sujet que ces négociations qui n'ont jamais été interrompues, pourraient reprendre le 13 mars prochain dans la capitale autrichienne.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande a également indiqué que l'URSS n'avait pas encore pris de décision définitive au sujet de la reprise des négociations de Genève sur les armes stratégiques (START), interrompues depuis le début du mois de décembre.

« Nous voulons poursuivre les négociations sur les euromissiles » a confirmé M. Genscher au nom de l'OTAN à son collègue soviétique. « Nous admettons toutefois que l'URSS ait besoin d'un délai de réflexion pour faire connaître sa décision définitive ».

C'était le premier contact à haut niveau entre Bonn et Moscou depuis le début du déploiement des fusées nucléaires américaines Pershing-2 en RFA, missiles capables de frapper le territoire soviétique en une dizaine de minutes.

Jusqu'à présent, notent les observateurs, M. Gromyko a concentré ses attaques dans l'affaire des euromissiles sur les États-Unis, ménageant les alliés européens de Washington. Il a toutefois clairement averti la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie, qui ont accueilli sur leur territoire les Pershing-2 et les mis-

D.5 (suite)

siles de croisière de l'OTAN, que les nouveaux engins américains n'allaient pas accroître leur sécurité.

Dans son discours d'une rare violence, rappelant les jours les plus sombres de la guerre froide, le ministre soviétique des Affaires étrangères, n'a laissé aucun espoir pour une reprise rapide des négociations de Genève sur les euromissiles. A la tribune de la CDE, le chef de la diplomatie soviétique a accusé Washington d'avoir bloqué le processus de négociation à Genève en commençant à installer fin novembre 1983 les premiers Pershing-2 en RFA et les premiers missiles de croisière de l'OTAN en Grande-Bretagne et en Italie pour faire pièce aux SS-20 soviétiques.

« Celui qui prépare la guerre n'a pas intérêt à négocier », a dit M. Gromyko en stigmatisant ce qu'il a appelé la « frénésie pathologique » des États-Unis. « Le militarisme, l'inimitié et l'hystérie ont été exportés en Europe occidentale avec les fusées et ceux qui ont tenté de leurrer les peuples d'Europe de l'Ouest avec de fausses assurances de paix (...) ont une grande responsabilité dans cette déception », a-t-il ajouté devant ses homologues de 34 pays.

Dans un réquisitoire tous azimuts, après avoir dénoncé l'acte de « piraterie et de terrorisme » américain à la Grenade et l'action des « bandes de mercenaires et de terroristes » contre le Nicaragua, M. Gromyko a enfin accusé la « machine de guerre américaine » de « semer la mort et la destruction » au Liban. Mais notent les observateurs, il s'est seulement borné à évoquer sans les citer la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, membres avec les États-Unis de la force multinationale au Liban, dont le sol, a-t-il dit, est « piétiné par les bottes de leurs soldats ».

Alors que le secrétaire d'État américain avait déclaré mardi à Stockholm que « la porte reste ouverte à Genève », M. Gromyko a réaffirmé que seul l'arrêt du déploiement des euromissiles de l'OTAN et le démantèlement de ceux déjà installés ramèneraient l'URSS à la table des négociations.

Le discours de M. Gromyko a été accueilli avec déception par les pays d'Europe de l'Ouest participant à la CDE. Le ministre belge des Relations extérieures, M. Léo Tindemans, l'a qualifié de « pure propagande ». Son collègue italien, Giulio Andreotti, a déploré que Moscou ne réponde pas à l'appel des Occidentaux de revenir à Genève et, dans les couloirs de la conférence, on soulignait la virulence du discours du ministre soviétique.

M. Gromyko a enfin rappelé à l'attention des pays neutres et non alignés membres de la CDE un catalogue de propositions déjà plusieurs fois formulées sur le non-recours en premier à l'arme nucléaire, le non-recours à la force, l'élimination des armes chimiques et la création de zones dénucléarisées en Europe, cette dernière d'ailleurs lancée par l'un d'eux, la Suède.

Par ailleurs, l'Union soviétique a déployé en Tchécoslovaquie des fusées nucléaires tactiques destinées à contrer la mise en place des premiers euromissiles américains, a annoncé hier soir l'agence Tass dans une information donnant à penser qu'elles sont déjà opérationnelles.

L'agence publie des extraits d'un reportage de *L'Étoile rouge*, organe de l'armée soviétique, sur les activités d'une « unité de fusées soviétiques déployée sur le territoire de la Tchécoslovaquie ».

L'Union soviétique concrétise ainsi ses menaces de riposte au déploiement des euromissiles américains, au moment où se tient à Stockholm la Conférence sur le désarmement en Europe, notent les observateurs.

Hier, le ministre soviétique des Affaires étrangères, a en effet déclaré dans la capitale suédoise que l'URSS « continuera à mettre en oeuvre, y compris en coordination avec d'autres pays socialistes, les contre-mesures appropriées annoncées auparavant », si l'Occident ne répond pas à son appel de renoncer au déploiement des euromissiles.

L'installation de « fusées opérationnelles tactiques de portée accrue » (moins de 1,000 km) en RDA et en Tchécoslovaquie a été décidée par Moscou pour faire pièce aux Pershing-2 et aux missiles de croisière que l'Occident a commencé à déployer pour équilibrer les SS-20 soviétiques.

L'URSS, la RDA et la Tchécoslovaquie avaient annoncé le 24 octobre le début des « travaux préparatoires » à cet effet. Un mois plus tard, au lendemain du vote du Bundestag ouest-allemand donnant le feu vert au déploiement des Pershing-2 en RFA, le Kremlin avait indiqué que ces travaux allaient être « accélérés ». Des deux reportages de *L'Étoile rouge*, il ressort que ces travaux sont en cours d'achèvement.

Le journal, dans son édition d'hier, y décrit un « exercice » au sein de cette unité. « Le commandant du peloton de la rampe de lancement, le capitaine Y. Lejepekov, donne l'ordre et branche son chronomètre », écrit *L'Étoile rouge*. « Les membres du peloton, poursuit-il, se précipitent à leurs postes respectifs (...) La puissante fusée évoque involontairement la nature imparable de la riposte infligée à l'agresseur ».

Mardi matin déjà, *L'Étoile rouge* avait recouru au même procédé pour annoncer l'installation de fusées soviétiques en RDA, dans un article cité également dès la veille par Tass.

Le journal n'avait cependant pas précisé si ces fusées étaient déjà opérationnelles alors que son reportage de Tchécoslovaquie laisse à penser qu'elles le sont. « Rien ne sauvera (l'agresseur) du châtiment, s'il recourt en premier à l'arme nucléaire contre l'URSS et ses alliés », écrit-il, selon Tass.

Ce sont des missiles nucléaires SS-22 capables d'atteindre la France et la Grande-Bretagne que l'URSS vient de déployer dans ses bases déjà opérationnelles de RDA, estiment de leur côté les experts militaires occidentaux en poste à Moscou.

Selon le reportage paru dans le quotidien de l'armée rouge, des unités soviétiques opèrent déjà dans ces bases, équipées de fusées « tactico-opérationnelles à portée allongée ».

Les experts occidentaux estiment que cette terminologie s'applique de la manière la plus appropriée au SS-22, le nouveau missile soviétique dont la portée est de 1,000 km et qui peut atteindre une grande partie du territoire britannique, la majeure partie du territoire français et toute la RFA. Après la première annonce faite par Moscou du début des travaux d'installation des nouveaux missiles en RDA et en Tchécoslovaquie, l'agence Tass avait averti qu'ils seraient en mesure d'atteindre la Grande-Bretagne et la RFA en cinq minutes.

Selon des responsables de l'OTAN, Moscou pourrait également stationner des fusées à portée plus limitée, tels les SS-21 et les SS-23, qui peuvent atteindre des objectifs situés à 120 et 500 km respectivement.

Le SS-22 est une version modernisée et plus puissante du SS-12, fabriqué dans les années 1960 et qui n'aurait été déployé qu'en URSS. Il est tout aussi mobile que le missile de croisière américain, étant placé sur un camion à 12 roues.

Les diplomates occidentaux en poste à Moscou estiment évident que la publicité inhabituelle donnée par Moscou aux bases de missiles de RDA a été soigneusement calculée pour faire passer au deuxième plan la rencontre Gromyko-Shultz.

Moscou semble ainsi vouloir mettre l'accent sur son attitude de fermeté face aux États-Unis après l'arrivée des premiers de la nouvelle génération de missiles américains en Europe de l'Ouest. Cette publicité paraît due aux réactions des experts occidentaux qui ont minimisé l'importance de l'installation des nouveaux missiles, affirmant que cela faisait partie du programme de modernisation de l'arsenal soviétique.

Le Devoir, 1984-01-19

Bush présente une politique US « musclée » pour l'Europe de l'Est

VIENNE (AFP) — M. George Bush, vice-président des États-Unis, terminant hier à Vienne une tournée qui l'a notamment conduit en Yougoslavie, en Roumanie, en Hongrie et en Autriche, a donné de la politique américaine en Europe centrale et orientale une définition « musclée », estiment les observateurs.

Parlant devant la Société autrichienne de politique étrangère, M. Bush a posé sans ambiguïté comme sans égards pour la neutralité de l'Autriche, les critères qui déterminent l'attitude des États-Unis devant les pays de l'Europe de l'est : d'une part leurs efforts pour conduire une politique étrangère autonome, indépendante de celle de Moscou, d'autre part la libéralisation intérieure, politique et économique, et leur respect des droits de l'homme.

La Hongrie et la Roumanie qui, selon M. Bush, ont une attitude « d'ouverture » et « d'indépendance » — ce qui n'a pas manqué d'être contesté par certains observateurs qui dénient à la Hongrie une politique étrangère autonome et à la Roumanie un respect avéré des droits de l'homme — peuvent compter sur un resserrement de leurs relations politiques, économiques et culturelles avec les États-Unis, a dit le vice-président. « Cela ne signifie pas, a-t-il ajouté, que leur politique doit s'accorder avec celle de Washington. »

En revanche, le vice-président américain a été impitoyable pour la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la RDA où « les droits de l'homme sont bafoués. » M. Bush a accusé Sofia et Berlin-est, « agissant en tant que délégués de l'URSS, de former, financer et armer des terroristes et de donner leur soutien à des mouvements armés pour favoriser la déstabilisation dans le monde en développement ». Ces États ne sauraient, pour cela, a-t-il ajouté, attendre « une récompense. »

M. Bush s'est montré moins sévère vis-à-vis de la Pologne dont la faute est de ne pas avoir utilisé les crédits qui lui ont été alloués pour réformer l'économie et reconstruire la société. Car, à ses yeux, les réformes sont indispensables, les pays qui suivent le modèle économique soviétique étant « condamnés, en dépit des dollars, des marks et des francs français à un inévitable fiasco ».

Les États-Unis, a affirmé M. Bush, n'ont, en Europe centrale et orientale, que des objectifs pacifiques. Ils n'entendent pas « déstabiliser » les régimes au pouvoir. Mais leur conscience de l'histoire européenne les conduit à soutenir les mouvements qu'animent des idéaux sociaux, humanitaires et démocratiques.

Élevant le débat, le vice-président américain a souligné que, dans une Europe dont il est faux de dire que la division a été décidée à Yalta et consacrée à Helsinki, il a trouvé des hommes qui partagent trois aspirations communes : la liberté, le bien-être et la paix.

Les États-Unis estiment qu'un malentendu existe concernant l'Acte final d'Helsinki qui n'a pas été signé pour consacrer le statu quo, c'est-à-dire la division actuelle de l'Europe, a déclaré en substance le vice-président américain. « Les États-Unis rejettent cette interprétation ».

Un malentendu pareil, a-t-il expliqué, existe au sujet de la conférence de Yalta, dont le but n'a pas été de « diviser l'Europe en sphères d'influence ». Au contraire, les puissances réunies étaient convenues de garantir des élections libres dans les territoires libérés. « La violation par l'Union soviétique de cet engagement pris à Yalta est à l'origine des tensions actuelles entre l'Est et l'Ouest », a précisé M. Bush.

M. Bush a assuré avec force que « les Américains se sentent engagés avec les peuples d'Europe centrale et orientale ». Il a exalté, à cette occasion, les liens qui unissent les États-Unis et l'Autriche.

Le Devoir, 1982-09-22

D.7

Reagan accuse le Congrès d'avoir sapé sa politique étrangère

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ronald Reagan a accusé hier l'opposition démocrate, notamment au Congrès, d'avoir sapé la politique étrangère de la Maison-Blanche et d'avoir encouragé « les ennemis de la démocratie » au Liban et en Amérique centrale.

« Là où nous avons échoué (dans la recherche) d'une stabilisation régionale, ce fut en raison de l'absence de soutien du Congrès. Les spéculations ont sapé notre politique », a-t-il déclaré dans un discours au Centre d'études internationales et stratégiques de Georgetown.

Ces propos vont probablement alimenter la guerre des communiqués qui oppose depuis quelque temps déjà la Maison-Blanche aux parlementaires démocrates.

Mercredi, le président Reagan avait affirmé lors d'une interview que les critiques du Congrès avaient nui à la politique américaine au Liban.

De leur côté, les démocrates, par la voix de m. Thomas O'Neill, président de la Chambre des représentants, ont répliqué que le président était seul responsable de la mort des 260 soldats américains tués au Liban et de l'échec de la politique de Washington dans la région.

Le président Reagan a également accusé les représentants démocrates de faire obstruction à sa politique en Amérique centrale et de favoriser la subversion communiste dans la région en s'opposant par exemple à l'aide militaire américaine au gouvernement du Salvador.

Il faut toutefois noter que les propos de M. Reagan font suite au brillant succès de son gouvernement jeudi soir au Sénat, où les élus démocrates ont voté avec les républicains des aides militaires d'urgence au gouvernement du Salvador ($61,7 millions) et aux rebelles nicaraguayens en lutte contre le régime de Managua ($21 millions).

Le président a précisé que le processus électoral en cours au Salvador montrait que ce pays a fait des progrès vers la démocratie.

« Il faut faire un choix : soit nous aidons les amis de l'Amérique à se défendre et nous donnons sa chance à la démocratie, soit nous ne prenons pas nos responsabilités et nous laissons l'Union soviétique et Cuba fixer la destinée de notre hémisphère », a-t-il ajouté.

Le président américain a ajouté que l'opposition à sa politique en Amérique centrale ne pouvait qu'« encourager les ennemis de la démocratie », avant d'accuser l'URSS de favoriser le terrorisme et la subversion en Amérique centrale et ailleurs.

Il a toutefois souligné son désir de dialoguer avec Moscou, tout en réitérant son opposition à toute concession unilatérale.

Ainsi, il s'est à nouveau prononcé contre un gel incontrôlé des armements nucléaires et contre le démantèlement des fusées américaines stationnées en Europe.

« Toutefois, si le nouveau chef du Kremlin est réellement attaché à la construction d'un monde plus sûr et plus humain, il trouvera à l'Ouest un partenaire bien disposé », a-t-il précisé.

Il a également réitéré son engagement de tout faire pour assurer la libre circulation à travers le détroit d'Ormouz, au cas où la guerre entre l'Irak et l'Iran menacerait l'approvisionnement de l'Occident en pétrole.

Le Devoir, 1984-04-07

Youri Andropov au pouvoir
En attendant l'heure des jeunes loups

M. Youri Andropov s'est à peine installé aux postes jadis occupés par M. Leonide Brejnev que des rumeurs de toutes sortes sur son état de santé posent le problème de sa succession. M. Andropov a dû en effet, lundi dernier, annuler sa première rencontre avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, à cause de la maladie. Il s'agissait pourtant de l'événement diplomatique de l'année pour l'URSS. René Beaudin examine ici le problème que constitue la relève des principaux dirigeants soviétiques et s'interroge sur la signification qu'il faut donner à l'exploit de M. Andropov, qui a réussi à s'attribuer en sept mois des fonctions que M. Brejnev n'avait obtenues qu'après 13 ans de pouvoir.

M. Youri Andropov a accumulé, nous dit-on, plus de titres et de pouvoirs en sept mois de règne, que n'importe lequel de ses prédécesseurs à la tête du régime soviétique.

René Beaudin

Cet "exploit" est cependant d'une signification douteuse. Ce pourrait être l'hommage que l'on rend à un mourant. Il ne fait que masquer la lutte pour la vraie relève de M. Leonide Brejnev et traduire le vide politique de l'URSS, alors que l'après Andropov semble déjà à l'ordre du jour et qu'une nouvelle course à la succession serait déjà en cours.

La succession est un processus de longue haleine. Les changements institutionnels qui se sont produits sous M. Brejnev laissent intactes les causes de ce processus, à savoir l'absence de mécanismes qui permettent la relève automatique des principaux titulaires. La relève implique presque fatalement une lutte plus ou moins feutrée entre les personnalités dominantes du bureau politique et du comité central du Parti communiste, et les quatre grandes bureaucraties sur lesquelles repose le régime: le PC, le gouvernement, l'armée et les services de sécurité. Cette lutte laissera plus ou moins intacte la grande politique de l'Etat, ou, au contraire, la soumet à des péripéties plus ou moins imprévisibles et spectaculaires.

C'est en effet au nom de cette grande politique qu'est menée, en URSS comme partout ailleurs, cette politique politicienne.

La succession de Staline s'est accomplie dans le désarroi, celle de M. Brejnev semble se faire dans l'ordre ou plutôt dans la discrétion et le refus des protagonistes de toucher ouvertement aux grandes politiques.

Juste perspective

On crédite M. Andropov d'avoir accédé en sept mois à trois des plus importantes fonctions du régime soviétique, celle de secrétaire général du Parti communiste, de président du conseil de défense ensuite, et, enfin, de président de la république.

Les fonctions de M. Andropov sont identiques à celles de M. Brejnev, mais elles diffèrent de celles exercées par les prédécesseurs de ce dernier, Staline, Krouchtchev, et peut-être même Lénine. Or, c'est la succession de ces trois hommes qui s'est faite dans les circonstances les plus dramatiques.

C'est la succession de ces trois hommes particulièrement celle de Staline qui illustre la complexité de la relève politique, qui fournit l'étalon de référence pour expliquer le cheminement de M. Andropov.

Il s'agissait dans chacun de ces cas d'empêcher que le pouvoir ne se concentre entre les mains d'un seul homme, comme ce fut le cas sous Staline.

D.8 (suite)

La lutte pour le pouvoir s'exercait dès lors pour les fonctions de secrétaire général du Parti communiste dont le titulaire devient à toutes fins utiles le guide du parti, de l'Etat et de la société, et de premier ministre ou de président du conseil des commissaires du peuple, comme on l'appelait sous Staline. Ce dernier avait la haute main sur l'appareil gouvernemental ainsi que sur l'armée et la police, au moins en principe. La présidence de la république était une fonction honorifique et protocolaire. Elle entretenait à l'égard des pays occidentaux la fiction juridique d'un Etat séparé du parti au pouvoir.

Aujourd'hui, les pouvoirs formels qu'elle fournit sont les mêmes. Il en va de même des pouvoirs réels. Mais son autorité morale s'est accrue. Le développement des communications de masse, en URSS comme ailleurs, a abouti à une personnalisation du pouvoir politique qu'incarne généralement le chef de l'Etat ou du gouvernement, où les deux si ces fonctions sont, comme aux Etats-Unis, confondues. Le secrétaire général n'est, au point de départ, ni l'un ni l'autre. A titre de guide de la société et de l'Etat, l'accession à la présidence de la république lui confère une consécration supplémentaire sans que soit affecté cet équilibre des forces ou ce partage du pouvoir entre le parti et l'Etat cher à ses collègues du bureau politique et du comité central du PCUS.

L'accession de l'URSS au statut de superpuissance a donné une nouvelle urgence à cette modalité. Si l'URSS désormais peut discuter d'égal à égal avec les Etats-Unis, rien de plus normal que son numéro un puisse, lui aussi, le faire avec le président américain.

En 1972, c'est à titre de secrétaire général du PCUS que M. Brejnev signa, avec le président Richard Nixon, les premiers accords sur la limitation des arsenaux stratégiques qui devaient, jusqu'aux années 80, codifier les relations soviéto-américaines. Mais sa signature n'avait de valeur légale, en regard du droit international pour qui seuls les Etats, non les partis, existent, que si elles s'accompagnait de celle d'une "potiche" — le président de la république — ou d'un simple exécutant, le premier ministre. En 1977, M. Brejnev accède à la présidence de la république, ce qui lui permet de légaliser son incursion dans la grande politique mondiale et de signer avec toute l'autorité que lui donne le poste de chef de l'Etat les seconds accords SALT de 1979.

Lenteur étonnante

De ce strict point de vue, ce n'est pas la rapidité de l'élection de M. Andropov qui étonne, mais bien plutôt sa lenteur. Cette élection, était pourtant jugée imminente dès son accession au secrétariat général du PC en novembre dernier.

Toute relève politique en URSS est un événement d'importance, d'abord parce qu'il s'agit de l'Union soviétique, et ensuite parce que c'est un événement rare dont les modalités, imprécises et arbitraires, donnent l'apparence, plus ou moins fondée selon les circonstances, d'un saut dans l'inconnu.

Nul mécanisme ne fixe la durée d'un règne que seule la mort, sauf exception, peut interrompre. Staline a régné 25 ans, M. Brejnev a duré 19 ans. Dans un cas comme dans l'autre, ce fut nettement suffisant à chacun de ces deux hommes pour mouler le régime et la société. Cela est vrai pour tout pays et tout régime, mais c'est encore plus vrai dans le cas de l'Union soviétique où le numéro un, le secrétaire général du Parti communiste, est non seulement détenteur de l'autorité temporelle, du pouvoir réel, mais aussi à titre de porte-parole de l'idéologie marxiste-léniniste, chef d'Eglise.

Un changement de règne, dans ces circonstances, soulève invariablement des questions sur l'avenir du régime soviétique. Il ne s'agit pas seulement de remplacer un homme, mais une équipe dirigeante voire même, surtout après de si longs règes, une génération au grand complet.

De Staline à Kroutchev

La relève de Staline s'est caractérisée par un dégel et une certaine libéralisation du régime. La lutte pour le pouvoir se caractérisait par un certain pluralisme de pensée. Les protagonistes se réclamaient de programmes propres et d'approches différentes bien que se référant à une commune foi marxiste-léniniste.

La polarisation ne portait en principe que sur les moyens de parvenir au socialisme.

M. Georgei Malenkov, le premier ministre, plaidait pour un élargissement de l'industrie légère, une reconversion, à des fins de consommation, de l'industrie lourde et de l'industrie de guerre, la réduction des dépenses militaires et des interventions du parti afin de stimuler la productivité et l'efficacité administrative. Il plaidait en outre pour une collaboration active avec les Etats-Unis.

M. Nikita Khrouchtcev, le secrétaire général, soutenait une approche traditionaliste: primauté de l'industrie lourde, maintien voire augmentation des dépenses militaire particulièrement au chapitre de la force de frappe nucléaire, intransigeance à l'égard des Etats-Unis notamment dans les conflits du Tiers-monde, activisme accru du parti là aussi pour inspirer la machine administrative.

Si le décès de Staline, en 1953, ouvre véritablement une nouvelle période historique en URSS, c'est aussi le cas en matière de relations internationales. C'est le commencement de la fin de la première guerre froide. Les relations Est-Ouest connaissent leur première "détente" depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, au terme de huit années de peur, de tension et de tumulte. Ni la Première, ni la Seconde Guerre mondiale n'avaient été précédées d'une tension aussi longue, persistante, soutenue et globale.

La mort de Staline en mars 1953 provoque une lutte acharnée pour le pouvoir. Les protagonistes sont unanimes à vouloir rompre avec les excès du régime personnel. Le déstalinisation, quoique discrète et implicite, impose une relaxation des conflits à l'intérieur et à l'extérieur de l'URSS. Le mécanisme des purges, encienché par Staline quelques semaines avant de mourir, est enrayé dans les jours qui suivent.

La guerre de Corée qui fait rage depuis 1950, apparaît sans issue vers la fin du vivant de Staline. Elle se termine pourtant quelques semaines plus tard en juin, par un accord négocié. En Indochine, la première guerre s'achève là aussi, par un règlement négocié, l'année suivante. En Europe, la "détente" aboutit, en 1955, à la neutralisation de l'Autriche et au retrait des troupes soviétiques de ce pays.

Entre l'URSS et ses alliés apparaît et s'impose un nouveau "style" de relations. Aucun des successeurs de Staline n'ayant son autorité, n'est apte à persister dans la voie de l'hégémonie musclée dans une région que recommence à assurer les aspirations libérales et nationales.

Tchernenko face aux jeunes loups de la génération post-stalinienne

JEAN LENICK THOMAS

Politicologue et historien, le signataire fait de la recherche en vue de publication.

DEUX DES principaux handicaps de Tchernenko, en 1982, furent, le premier, d'avoir évolué à l'ombre de Brejnev, et, le second qui devient par la suite son meilleur atout, d'avoir été de très près associé au brejnévisme considéré à tort ou à raison, après 18 ans, comme le responsable de tous les maux du système. Pourtant, cet ancien dirigeant du Komsomol (organisation des jeunesses communistes), des services de propagande du parti, du secrétariat du présidium du Soviet suprême, du département des Affaires générales (1) et de la Commission des affaires étrangères cachait un spécialiste ès-rouages du PCUS.

À l'inverse de tous ses malheureux prédécesseurs, victimes les uns après les autres de la lutte pour le pouvoir — abstraction faite de la vie des régimes —, son exploit est, d'une part, malgré ses 73 ans, d'avoir réussi à se maintenir comme la solution unique de remplacement au poste suprême et, d'autre part, face à des adversaires jugés trop jeunes ou peu expérimentés, d'avoir fait de son « désavantage » le facteur déterminant de son élection.

À peine commença-t-il à voler de ses propres ailes, Tchernenko dévoilait sa stratégie. En désignant Andropov à la tête du parti et, peu de temps après, à la tête de l'État, il conservait sa position. De ce fait, il écartait tout autre dignitaire que les circonstances — tel Brejnev, à la chute de Khrouchtchev — auraient désigné comme LE candidat au leadership. En évitant la présidence, il conjurait toute « évacuation vers le haut » au profit de ses adversaires, lesquels, selon une règle à laquelle n'échappe que le secrétaire général, en auraient profité pour l'évincer du secrétariat central. Le résultat aurait été une nette diminution de son influence et, ainsi qu'en avait usé Brejnev à l'endroit de Podgorny, peut-être, le premier pas vers un éventuel limogeage.

Une soixantaine d'années d'histoire et une succession de plusieurs régimes politiques ont révélé aux dirigeants soviétiques tous les secrets du système. Certains en exploitent même les vices à des fins particulières.

Tchernenko accède au pouvoir à un moment difficile. En plus de l'« opposition antiprovienne », il devra faire face à des conflits de génération. La génération post-stalinienne — 70 % des membres du parti et disposant de moins de 20 % des postes importants (2) —, qui a vu, avec cette élection, se reconfirmer la position de la vieille garde, acceptera difficilement les immuables règles de la gérontocratie. Successeur d'Andropov, Tchernenko sera moins fort que s'il avait succédé à Brejnev. Paradoxalement, il bénéficiera d'une plus grande latitude quant à l'imposition ou la

poursuite de certaines réformes d'ordre économique et social. Tout en sauvegardant les intérêts des différentes bureaucraties (le parti, le gouvernement, l'armée, le KGB ...), il devra concilier les tendances (conservatrice et réformiste) au pouvoir. Il sera le lieu où convergent toutes les forces contradictoires du régime. En renonçant à la promotion de la « jeunesse », il sera « contesté ». En ne défendant pas la « nomenklatura » (la haute bureaucratie de l'État-parti), il sera abandonné. Il ne pourra ni continuer Andropov ni retourner à Brejnev sans risques. Son pouvoir sera un accord sur le désaccord; son règne, la synthèse de la sagesse brejnévienne et du dynamisme andropovien; son régime, un autre pouvoir de transition.

Tels ses prédécesseurs, Tchernenko devra inaugurer son propre style de leadership. Selon la configuration des forces en présence, tout laisse présager que, pendant un certain temps, la direction sera collégiale, le temps nécessaire à l'affirmation du nouveau leadership. En URSS (et dans plusieurs autres sociétés), la collégialité a toujours été une « formule de transition » — tout dépend de la vie du régime et des capacités physiques et intellectuelles du leader.

Si, comme l'a affirmé Gueorguy Arbatov, l'Union soviétique ne peut plus se permettre de « tourner la page après chaque changement de direction » (3), dans le cas du nouveau dirigeant, l'esprit de collégialité et le désir de continuer son prédécesseur ne sont que des rituels. « En début de règne, (... le leader) ne définit pas son pouvoir en référence à lui-même ni aux idées qu'il incarne ou des modifications qu'il entend apporter. Il se réclame ou de son prédécesseur (Staline) ou, si celui-ci n'en est plus digne, du pouvoir lui-même: le marxisme-léninisme et/ou le parti-État (Khrouchtchev, Brejnev et, dans une certaine mesure, Andropov). L'affirmation de son leadership dépend de la capacité avec laquelle il saura maîtriser les leviers de l'appareil en éliminant (Staline) ou en neutralisant (Brejnev) ses adversaires ... » (4).

La survie du système dépend de sa constance et de ses capacités de restructuration à partir de ses propres bases. À part Lénine, son fondateur, à chaque conjoncture, il fabrique lui-même ses porte-parole que, sitôt leur mission accomplie, il réduit au rang de simples anonymes. « ... Il interdit toute prise de position, tout changement ... (dont le but), au-delà d'un certain seuil, ... ne serait pas son maintien, son approfondissement et sa reproduction » (5).

Dans un sens comme dans l'autre, les changements ne seront pas spectaculaires. « En combinant les potentialités de tous », au niveau interne, le régime « s'autocensure ». Au niveau externe, il continuera à être vigilant face aux pays satellites, ferme face aux USA, menaçant en Europe occidentale, à la fois offensif et rassurant dans le tiers-monde et ouvert au dialogue face à la Chine. La « politique extérieure soviétique » restera telle qu'elle a toujours été: une « politique de puissance » qui, à travers le dialogue et la coopération internationale — à l'exception des pays satellites —, ne vise autre chose que la « coresponsabilité dans les affaires mondiales » (6).

Les hommes passent, les administrations se succèdent, le système demeure.

---

(1) Voir *Who's Who in the socialist countries*, Saur publishing, New York, 1978.

2) Voir Jerry Hough: *Le fossé des générations et la succession de Brejnev*, et Robert Blackwell: *La politique des cadres sous Brejnev*, in problèmes politiques et sociaux (DF), no 416, juin 1981.

(3) voir G. Arbatov (entrevue) in *politique étrangère*, Paris, no. 1, printemps 1983, page 26.

(4) J.L. Thomas: *Andropov ou le type achevé du politicien soviétique*, LE DEVOIR, 15 décembre 1983, page 15.

(5) Ibid, page 14.

(6) CF. « La politique extérieure soviétique » in *Notes et Études documentaires* (DF), no 4737-4738, octobre 1983, page 105.

La succession de Tchernenko

Un mécanisme informel mais rodé

◆ L'URSS est une fois de plus paralysée par l'effacement de son chef suprême, M. Konstantin Tchernenko, que l'on dit sur son lit de mort dans une clinique de Moscou.

par
René BEAUDIN

L'Union soviétique est en état de succession permanente. Elle change de numéro un pratiquement tous les ans depuis le décès de M. Leonid Brejnev, en 1982. Son successeur, Youri Andropov, l'a suivi dans la tombe 15 mois plus tard. M. Tchernenko a pris la relève il y a un an et quelques jours. L'un et l'autre ont été invisibles durant une grande partie de leur mandat.

Comment s'explique cette succession, à la tête de l'Etat soviétique et du Parti communiste, de vieillards agonisants?

D'abord, nulle règle formelle et écrite ne fixe la durée des mandats ou l'âge de la retraite des dirigeants politiques, ou n'impose de mode de succession précis aux principaux postes. Il en résulte qu'une demi-douzaine de vieillards se désignent l'un l'autre à la gouverne pour un règne éphémère.

Pourquoi en est-il ainsi?

M. Jacques Lévesque est un observateur attentif de la politique soviétique. Professeur de sciences politiques à l'université du Québec, il est l'auteur de plusieurs livres, notamment *Le conflit sino-soviétique* (1), *Le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est* (2), et *L'URSS et sa politique internationale* (3). Il a même résidé plusieurs mois en URSS il y a quelques années avec sa famille.

Un "fléau" communiste

Ce qui se passe en URSS n'est pas propre au Parti communiste soviétique, mais est susceptible de se produire dans n'importe quel parti communiste, explique-t-il.

"On ne démissionne pas ou presque jamais dans un parti communiste. Le Parti communiste, c'est tout l'individu. L'individu est au service du parti. Il ne démissionne pas sinon à la demande du parti. Il sert tant que le parti a besoin de lui. Il ne quitte qu'à sa demande."

Si l'Union soviétique, plus précisément le Parti communiste soviétique, semble plus affligée que les autres partis ouvriers par ce "fléau", cela tient aux excès de Staline et de Khrouchtchev, explique M. Lévesque.

Le règne de ces deux hommes a été dominé par une instabilité chronique des organes dirigeants, les purges et la mise à mort sous Staline, la rotation des cadres et les limogeages sous son successeur.

Sous Staline, les dirigeants vivaient en permanence dans l'insécurité physique et politique. Sous son successeur, l'insécurité politique a néanmoins été maintenue. Khrouchichev voulant se garder la même latitude en matière d'organisation du parti que son prédécesseur, en faisant bouger les cadres tant vers le bas que vers le haut. C'est ce qui, en 1964, devait finalement provoquer sa chute. Avant son propre limogeage, il se préparait à réorganiser les instances dirigeantes.

"Brejnev a compris le message, note M. Lévesque. Cela explique qu'il soit demeuré 18 ans au pouvoir. Il a stabilisé la politique soviétique. Les éliminations politiques ont été réduites au minimum. Brejnev, semble-t-il, gouvernait par consensus. Il a lui-même déclaré que des votes étaient rarement pris au bureau politique, le plus haut organe dirigeant du parti. C'était son point fort. Il écoutait tout le monde. Il finissait par trouver un dénominateur commun entre des points de vue différents."

Les changements ne se faisaient plus que par promotion et non par démotion. De la base au sommet, les gens restaient à leur place, ou, s'ils étaient déplacés, c'était vers le haut.

Cela, rappelle M. Lévesque, finit par provoquer un blocage. "Au dernier congrès tenu du vivant de Brejnev, aucun changement n'a été apporté au bureau politique pour ne pas bousculer les équilibres."

"Dans l'esprit du système, mettre quelqu'un à la retraite, c'est lui infliger une défaite ou un désaveu politique."

Alors on finit par s'accommoder de la présence aux plus hautes instances du parti et de l'Etat de ces grands malades. On les laisse vieillir et mourir en place.

Le centralisme démocratique

Il faut en outre tenir compte de cette pratique typique des partis communistes qu'est le "centralisme démocratique". En vertu de ce principe, les organes supérieurs du parti sont élus par les organes inférieurs.

Mais il y a aussi la règle informelle, "beaucoup plus importante", soutient M. Lévesque. "Les décisions ou recommandations prises par les instances supérieures ont un caractère obligatoire pour les organes inférieurs".

Le mode d'élection de ces instances permet en outre ce renouvellement sans fin de la gérontocratie.

Le comité central du Parti communiste (environ 500 membres) est élu par le Congrès, mais pas de n'importe quelle manière. Ses membres ne sont pas proposés par des délégués dont les préférences s'expriment par des votes nominaux. Le comité central sortant soumet la liste du futur comité central aux deux ou trois mille délégués du congrès qui, généralement, l'acceptent à l'unanimité.

Une fois élu, le nouveau comité central se réunit pour élire un nouveau bureau politique dont la liste est suggérée par le bureau politique sortant.

"C'est là, soutient M. Lévesque, que s'affirme le conservatisme du régime."

"Ces gens se disent: lequel d'entre nous doit partir, ou rester. C'est délicat, parce que toute invite à partir est perçue comme un désaveu politique. La chose la plus simple est de renouveler à peu près tout le monde plus une ou deux nouvelles figures pour apporter du sang neuf."

En théorie, les mandats sont valables jusqu'au prochain congrès, c'est-à-dire pour une période de cinq ans. Dans les faits, surtout au bureau politique, ils sont illimités.

Le renouvellement est plus facile au comité central, parce que le bureau politique a un grand mot à dire, et qu'il y a plus de monde. Rien de tel au sein du bureau politique où, de l'extérieur, nul n'a le mot à dire. Les vieux sont rois et maîtres.

Stalinisme ou libéralisation

Stalinisme ou libéralisation?

L'Union soviétique est l'un des rares Etats où, lors de chaque relève politique, se pose le problème de l'avenir du régime politique.

Qui s'interroge sur l'avenir du régime politique des Etats-Unis lorsque le président meurt dans l'exercice de ses fonctions ou est remplacé à l'issue d'un processus électoral tenu à date fixe? A peu près personne.

Quel contraste avec les spéculations de toutes sortes dont la politique soviétique est l'objet. Cela tient à l'absence de règles formelles et à la centralisation du pouvoir qui font du secrétaire général un personnage tout-puissant qui peut mouler presque à son gré la nature et la structure du régime.

"Il pèse lourdement sur le parti" de noter M. Lévesque.

"Il est de règle qu'un changement de direction amène des changements politiques importants". Ce fut le cas de Lénine à Staline, de Staline à Khrouchtchev, de celui-ci à Brejnev, puis enfin sous Andropov et Tchernenko. "Mais ces changements sont de moindre amplitude d'une fois à l'autre, à cause de l'institutionnalisation grandissante du régime".

On ne doit donc pas s'attendre à de grands changements pour l'avenir, dans un sens comme dans l'autre, même s'il doit y avoir un rajeunissement de l'équipe dirigeante, particulièrement si M. Mikhail Gorbatchev prend la relève de M. Tchernenko.

Pour M. Lévesque, en effet, il ne fait aucun doute que c'est M. Gorbatchev, l'un des benjamins du bureau politique, qui sera le prochain numéro un soviétique.

Le Soleil, 1985-02-23

À Bucarest la semaine prochaine

Une tâche délicate pour Gromyko

VIENNE (AFP) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, qui se rend en début de semaine prochaine à Bucarest, aura pour tâche délicate d'assainir un dialogue toujours difficile entre Moscou et Bucarest, estiment les observateurs.

Le contentieux reste lourd entre la Roumanie et l'URSS, principalement en politique étrangère, en matière de coopération économique au sein du Comecon, et sur des questions idéologiques, même si l'on note un infléchissement de la position roumaine sur la question essentielle des euromissiles et du désarmement.

Le président Ceausescu qui a condamné au même titre le déploiement de missiles américains en Europe de l'Ouest et les mesures de représailles soviétiques, a en effet justifié récemment le départ des Soviétiques de Genève et insiste maintenant pour une reprise des négociations sur la base de la situation antérieure au déploiement américain.

C'est donc dans un climat qui apparaît plus favorable, qu'a été organisée la visite de M. Gromyko. Les rencontres bilatérales soviéto-roumaines sont rares. Depuis l'accession de Youri Andropov au pouvoir en novembre 1982, hauts dirigeants soviétiques et roumains ne se sont entretenus qu'à l'occasion des obsèques de Leonid Brejnev ou dans le cadre des réunions du Pacte de Varsovie et du Comecon.

Cette simple constatation avait suscité dans les milieux diplomatiques de nombreuses spéculations sur l'état des relations soviéto-roumaines.

La question des euromissiles et du désarmement, axe prioritaire de la politique étrangère pacifiste de Nicolae Ceausescu, sera au centre des entretiens soviéto-roumains. M. Gromyko, dans ce domaine, aura la rude tâche de convaincre le président roumain que la fermeté à l'égard des États-Unis reste la meilleure politique.

Le président Ceausescu considère en effet que les responsabilités dans la course aux armements sont partagées entre Soviétiques et Américains et se prononce toujours pour la destruction de tous les missiles à moyenne portée en Europe y compris les SS-20 soviétiques. À cet effet il a multiplié initiatives et appels directs à la sagesse au président Reagan et au numéro un soviétique.

Le chef de l'État roumain, qui n'a jamais remis en cause publiquement les décisions du Pacte de Varsovie, a cependant marqué à sa façon ses divergences au cours des derniers mois.

La Roumanie s'est ainsi abstenue de participer en décembre dernier à Moscou à une conférence des secrétaires à l'idéologie qui a condamné unilatéralement les États-Unis. De même on a noté l'absence à Bucarest du président roumain lors de la visite au mois de septembre dernier du maréchal Koulikov, chef d'état-major des forces du Pacte de Varsovie.

Dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la Roumanie continue de faire cavalier seul au sein de l'alliance communiste en présentant ses propres propositions à Stockholm.

Au risque d'agacer Moscou, la Roumanie n'a d'ailleurs remis aucune des lignes directrices de sa politique étrangère, que ce soit vis-à-vis de la Chine, du Moyen-Orient ou du Cambodge notamment.

La politique étrangère du président Ceausescu explique, pour de nombreux experts diplomatiques, le peu d'empressement montré par Moscou pour répondre aux demandes économiques de la Roumanie.

Bucarest qui se débat dans une sérieuse crise économique et qui ne peut plus avoir recours à des crédits occidentaux massifs, est devenu demandeur vis-à-vis de Moscou, son premier partenaire commercial. Ainsi la Roumanie souhaite à nouveau recevoir le pétrole et les matières premières soviétiques aux conditions du Comecon.

Ces revendications roumaines sont d'ailleurs une des raisons aux reports répétés du Sommet du Comecon. Ces difficultés expliquent sans doute la présence auprès de M. Gromyko à Bucarest de M. Nicolai Talyzin, représentant permanent de l'URSS au sein du Comecon.

Enfin théoriciens soviétiques et roumains sont en conflit idéologique notamment sur la nature des forces révolutionnaires dans le monde mais ce différend ne semble pas de nature à créer une crise sérieuse entre Moscou et Bucarest. Les polémiques de ce genre font désormais partie de la chronique des échanges aigre-doux entre Moscou et Bucarest.

Le Devoir, 1984-01-28

D.12

Roumanie: la grogne et la criminalité s'étendent

BUCAREST (AFP) — Mécontentement social, augmentation du chômage et de la criminalité sont les manifestations d'une crise de société qui s'empare peu à peu de la Roumanie socialiste, où la population supporte de moins en moins le poids des efforts demandés pour sortir le pays de ses difficultés économiques.

La grogne qui s'exprime de plus en plus ouvertement, notamment dans les files d'attente devant les magasins d'alimentation, s'est cristallisée sur les restrictions d'énergie mais a également fait son entrée dans les usines.

Des sources bien informées à Bucarest ont en effet confirmé que des arrêts de travail avaient été observés depuis quelques mois, non seulement dans les mines du Maramures (nord-ouest de la Roumanie) ou à Brasov, mais aussi à Galati dans l'ouest du pays et même dans la plus grande usine de Bucarest: l'usine de mécanique lourde du 23 août.

Dans les milieux diplomatiques, on avance le chiffre non vérifiable de 100 mouvements dans l'ensemble du pays. Ce mécontentement a été provoqué partout par l'application de l'accord global, le nouveau système de rémunération basé sur la production réelle des entreprises, des brigades et des ouvriers, qui supprime la notion de salaire minimum. Cependant, selon les journaux roumains, les travailleurs des entreprises efficaces ont vu leur salaire augmenter.

En revanche, dans d'autres, les ouvriers en recevant leur feuille de paye ont manifesté leur refus de faire les frais des livraisons insuffisantes de matières premières et de coupures d'énergie qui ont affecté la production. Les autorités, ajoute-t-on de sources diplomatiques, ont immédiatement effectué les corrections nécessaires afin d'enrayer les protestations.

D'autre part, le nombre de chômeurs serait en progression après des dégraissages d'effectifs décidés par des entreprises pour améliorer la productivité du travail et remplir les tâches fixées par le plan.

Selon des sources dissidentes, les « bureaux de la force du travail » à Bucarest chargés de répartir les personnes sans emploi reçoivent de plus en plus de demandes. De plus, les milices n'arrêtent plus les chômeurs dans la rue, bien que le « parasitisme » soit puni par la loi.

En revanche, les autorités font preuve d'une sévérité accrue à l'égard des criminels, notamment en ce qui concerne les délits économiques. C'est ainsi que le journal *Romania libera* a annoncé la condamnation à mort à Targoviste (50 km à l'ouest de Bucarest) de trois employés qui détournaient de la viande dans une entreprise d'emballage. Selon des sources informées à Bucarest, quatre autres condamnations à mort auraient été prononcées ailleurs pour le même motif.

Des condamnations à de très lourdes peines de prison ont également été prononcées contre des auteurs de détournements de fonds ou de matériaux, comme à Suceava en Moldavie où un employé d'une entreprise de transports a été condamné à 17 ans de prison pour falsification de bons de livraisons.

La publicité inhabituelle faite à ces affaires est sans nul doute à prendre comme un avertissement à la population et surtout aux employés des entreprises où le « coulage » est monnaie courante.

Les mises en garde du chef de l'Etat et du parti roumains Nicolae Ceausescu aux spéculateurs et à ceux qui s'attaquent à la propriété socialiste ont d'ailleurs été répétées par le président du tribunal suprême de Roumanie, M. Ioan Salajan, dans une interview publiée au mois de novembre dernier, peu avant l'annonce des condamnations à mort.

Il indiquait également qu'une majorité des homicides étaient commis sous l'emprise de l'alcool et justifiait l'application de la peine de mort pour les récidivistes.

Bien qu'aucun chiffre officiel concernant la criminalité ne soit publié en Roumanie, de nombreux indices, témoignages ou informations publiées quotidiennement dans la presse, laissent entrevoir le développement d'un mal endémique touchant toutes les classes de la société.

Ainsi, tous les enseignants des écoles de Bucarest ont été conviés au mois de janvier à un séminaire de trois jours avec des représentants de la police et de la justice.

Ils ont été informés d'un accroissement de nombre de vols et de viols commis par des adolescents. Les policiers, avec exemples à l'appui, leur ont demandé de mettre en garde leurs élèves contre des bandes organisées de jeunes de 9 à 16 ans qui sévissent dans la capitale.

Pourtant, Bucarest reste encore une ville où l'on se sent en sécurité même si, selon des témoignages, le vol à la tire et les effractions dans les appartements sont également en augmentation. Ces dernières seraient plutôt le fait de jeunes de familles aisées en quête de biens de consommation occidentaux.

Dans un commissariat du centre de Bucarest, raconte un habitant qui venait de se faire dérober son argent, un policier a expliqué que certains jours 50 à 70 personnes étaient arrêtées.

La tâche est donc rude pour la police roumaine dont l'essentiel des effectifs, fait remarquer un dissident, est affecté à d'autres tâches que la protection des biens de la population.

Le Devoir, 1984-02-18

Un an après la mort d'Enver Hoxha

L'Albanie fait le ménage : les toiles d'araignée disparaissent peu à peu

MELHEM M. MOBARAK

L'auteur est un des rares spécialistes de l'Albanie. Il s'y est rendu à plusieurs reprises et a donné de nombreuses conférences sur le « Pays des Aigles ». Il nous livre ici un bilan des changements survenus une année exactement après la mort du chef historique de l'Albanie moderne, Enver Hoxha.

« ILS SUPPORTENT si mal la moindre domination que, tels des tigres, ils s'en prennent aux nuages qui passent au-dessus de leurs têtes et bondissent pour les déchirer. » Cette apparente superbe, frisant la tartarinade, révèle en fait la véritable nature albanaise, telle qu'exprimée dans ces quelques lignes par l'écrivain contemporain Ismail Kadaré.

Nation fière, indomptée, retranchée, farouche et généreuse tout à la fois, l'Albanie provoque encore aujourd'hui la curiosité des politicologues et demeure un de leurs sujets les plus énigmatiques.

Enver Hoxha fut durant les 20 dernières années le catalyseur incontesté du bouillon albanais. Ce « beau ténébreux » multiforme et brillant, au charisme contagieux, déroutait par ses volte-face et ses contradictions apparentes. N'empêche que le professeur Milliez révèle que de Gaulle admirait deux personnes dans son temps : Enver Hoxha et Boumédienne, c'est dire la dimension exceptionnelle du personnage.

L'Albanie politique est achromatique. Pour elle, les nuances et les demi-tons n'existent pas. On est bon ou mauvais. Ami ou ennemi. Dans ce contexte, les États-Unis et l'URSS appartiennent définitivement au camp des damnés.

Depuis sa mort le 11 avril 1985, l'oncle Enver, « Dzadzi » (c'est ainsi qu'il aimait se faire appeler par son peuple) s'est métamorphosé en légende filigranée : doublement insaisissable et pourtant ubiquitaire.

Sa mémoire et ses oeuvres servent aujourd'hui de leitmotiv à la nation albanaise dans son ensemble pour mettre les bouchées doubles et rattraper dans le domaine économique un retard devenu chronique.

Un bastion idéologique

C'est dans ce carcan de pureté idéologique, de psychose d'encerclement et de stagnation économique, que Ramiz Alia a chaussé les bottes du camarade Enver, fantôme devenu omniprésent. Cet ascète du communisme qui avait officiellement décrété en 1967, l'Albanie premier pays athée dans le monde n'avait pu s'empêcher toutefois de convertir le Pays des Aigles en Vatican du marxisme-léninisme. Des milliers de casemates, disséminées partout sur le sol albanais, avaient transformé le paysage en « rougeole de béton ». Vigilance demeurait le mot de passe. « Espionnite », la règle du jeu. La Défense et la Propagande formaient les principales dépenses majeures du budget. Soixante-dix heures de transmission radiophonique par jour dans plus de 20 langues avaient placé l'Albanie au sixième rang mondial des pays émetteurs.

« Nous ne devenons ce que nous sommes que par la négation intime de ce que l'on a fait de nous », avait dit Sartre, en définissant la révolution algérienne. L'Albanie, après avoir saigné des siècles durant par suite des multiples invasions, occupations et convoitises des pays avoisinants, engendrant autant d'allégeances que de courants religieux, cette nouvelle Albanie allait donc se définir, par la voix d'Enver Hoxha, comme forteresse inexpugnable et bastion idéologique.

Cependant, quelques mois avant la mort de « l'oncle Enver », des signes d'entrebâillement, sinon d'ouverture, s'étaient déjà manifestés : la visite de Josef Strauss premier ministre de Bavière, en août 1984, avait frayé la voie à ce qui allait devenir un défilé de diverses délégations occidentales.

Il est vrai qu'à cette époque, Hoxha, miné par le diabète et des troubles cardiaques, avait pratiquement remis les rênes du pouvoir à Ramiz Alia. Ce dernier avait opté pour *une real politik* à l'albanaise.

Déjà dans son dernier ouvrage « Deux peuples amis », Shoku Enver s'élevait contre « ce grand bruit sur l'ouverture de l'Albanie vers l'Occident ». Et, après avoir rappelé la traditionnelle position albanaise, il concluait « que personne ne se berce donc d'illusions à ce propos » ! Ce thème est repris par Alia dans son premier véritable manifeste politique en août 1985 dans la ville de Korçë lorsqu'il déclare : l'Albanie ne « s'ouvre » ni « se ferme ». Elle ira de l'avant dans la voie qu'elle a suivie.

Enver Hoxha aimait vivre près de son peuple

Priorité à l'économie

Mais, au-delà de la démagogie, un nouveau courant se dessine : malgré une appartenance à la même école idéologique, l'origine et le style des deux hommes varient substantiellement. Ce Ghègue du Nord est de 17 ans le cadet de Hoxha, Tosque du Sud. Quand on sait que, pendant 40 ans, la presque totalité de l'appareil albanais regroupait des Tosques « sudistes », traditionnellement plus éduqués et ouverts aux divers courants culturels que leurs compatriotes ghègues du Nord retranchés surtout dans leurs montagnes, on comprendra la gageure de Ramiz Alia. Ce dernier, qualifié de Gorbatchev albanais par la presse occidentale, jouit d'une excellente santé physique et semble plus enclin que son aîné à faire passer l'Albanie de l'adolescence intransigeante à l'âge adulte plus sage.

La pureté doctrinale et la sécurité du territoire étant presque prises pour acquises, la priorité est désormais accordée à l'économie. Plusieurs raisons motivent cette décision : les prix du marché mondial du nickel et du chrome, dont l'Albanie est grande productrice, sont en forte baisse. Ses gisements de pétrole actuels sont à de telles profondeurs que l'extraction n'en est plus rentable sans apports de procédés technologiques modernes.

La vétusté des complexes textiles et des cimenteries, les camions russes et chinois à bout de souffle, maintenus en marche par des prodiges de bricolage, tout cela absorbe beaucoup plus d'énergie et réduit d'autant le rendement. Pour compléter ce tableau, le principe sacro-saint enchâssé dans la Constitution de 1976, interdisant tout crédit ou prêt de l'étranger, paralyse l'effort albanais de rattraper le temps perdu et d'investir comme il le faudrait.

En conséquence, dès septembre dernier, l'Albanie recevait Jean Michel Baylet, secrétaire d'État français aux Relations extérieures, accompagné d'une délégation de 18 hommes d'affaires et 27 journalistes. Cette « invasion » avait répertorié la quasi-totalité de la flotte automobile albanaise ainsi que son élite francophone.

La brèche psychologique

Jamais, depuis 1945, n'avait-on vu autant d'officiels occidentaux déambuler sur cette belle avenue centrale de Tirane, bordée de sapins, lauriers et eucalyptus. L'atmosphère fut cordiale : manifestations d'amitié, rasades de raki, banquets surabondants. Mais, au-delà des agapes et des accolades, si le bilan des réalisations pratiques demeurait maigre, la brèche psychologique s'avérait de taille.

Parallèlement à ce désir de renouveau, les ouvertures diplomatiques vont bon train. Déjà du temps d'Enver Hoxha des pourparlers discrets avaient été entamés avec l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne. Le processus est en bonne voie malgré les difficultés du contentieux : la normalisation avec Bonn bute devant l'exigence albanaise des réparations de guerre, cependant que les 2,3 tonnes d'or de Tirane, confisquées par les autorités de Londres, à cause de destroyers coulés supposément par des mines albanaises dans le détroit de Corfou en 1946, risquent de briller encore longtemps dans les caves de Sa Majesté en attendant « juste compensation ». Il semble cependant que la pragmatisme des rivages méditerranéens l'emportera sur l'intransigeance dogmatique : le vocabulaire diplomatique recèle heureusement nombre d'euphémismes aptes à sauver l'honneur de tous et chacun.

Le Canada, lui aussi, pourrait être à la veille d'une reconnaissance de jure du Pays des Aigles. Des liens commerciaux unissaient les deux pays depuis bon nombre d'années déjà. Les relations avec la Grèce sont devenues très cordiales avec l'ouverture du poste frontière de Kakavia aux camions de marchandises.

La seule ombre au tableau demeure la Yougoslavie où une antipathie viscérale et un passé belliqueux opposent Serbes et Albanais. Les problèmes parfois sanglants du Kossovo, province autonome de la république de Serbie, à forte majorité d'Albanais, alimentent la discorde et exaspèrent les tensions.

L'Albanie fait le ménage. Les toiles d'araignée disparaissent peu à peu. Ce n'est pas encore le balai électrique, mais sans doute le petit plumeau deviendra grand.

D.14

RAID AMÉRICAIN SUR LA LIBYE

Seuls les plus proches alliés des États-Unis expriment leur approbation

(AFP, AP) — Après l'ensemble des pays et mouvements arabes, ainsi que les pays de l'Est, les organismes internationaux arabes et africains ont condamné hier le raid américain sur la Libye.

En ce qui concerne la Communauté européenne, les réactions sont plus mitigées.

L'Irlande a été le troisième pays, après la Grande-Bretagne et la RFA, à approuver les États-Unis.

La première ministre, Mme Margaret Thatcher, a répondu hier qu'il lui était paru « inconcevable de refuser à des avions et à des pilotes américains la possibilité de défendre leur propre peuple ».

Au cours d'une séance houleuse à la Chambre des Communes, la première ministre a souligné que les États-Unis n'ont fait qu'exercer leur « droit à l'auto-défense » pour « tenter de renverser la vague du terrorisme d'État », et que leur raid visait des « objectifs militaires ou des cibles dont on peut démontrer qu'elles sont associées au terrorisme ».

Poussée dans ses retranchements par les députés de l'opposition travailliste et social-démocrate, Mme Thatcher a surtout fait appel à l'apport des États-Unis à la défense « du monde libre » pour justifier l'autorisation qu'elle a donnée aux Américains d'utiliser leurs appareils F-111 basés en Grande-Bretagne pour attaquer la Libye.

Toutefois, on désapprouve le raid dans plusieurs capitales européennes.

Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, a condamné hier à Madrid le raid au cours d'une conférence de presse conjointe avec le premier ministre du Danemark, M. Poul Schlueter.

« Je ne suis pas d'accord avec la méthode » employée par les États-Unis et je l'ai fait savoir à l'administration américaine », a déclaré M. Gonzalez.

M. Schlueter, qui achevait hier une visite officielle de deux jours en Espagne, a estimé qu'il « fallait tout faire » pour éviter un accroissement de la crise et que « toute l'Europe » était victime du terrorisme.

Le gouvernement de M. Gonzalez, à l'instar du gouvernement français, a interdit son espace aérien aux avions américains qui ont bombardé Tripoli et Benghazi. Les bombardiers américains, partis de Grande-Bretagne, sont entrés dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, au sud de l'Espagne.

Le gouvernement italien a critiqué l'attaque et souligné que Washington n'avait pas tenu compte des positions adoptées par l'Europe, lundi à La Haye.

« Je ne peux mesurer les conséquences d'une décision grave, que nous avons tenté d'éviter », a affirmé devant la Chambre des députés le premier ministre italien, M. Bettino Craxi. « Tout désormais est plus difficile et dangereux. Et le premier impératif est à présent d'éviter que sur ce conflit ouvert s'en greffent de plus grands et plus dévastateurs », a-t-il ajouté.

« Loin de désarmer le terrorisme international (...), de telles actions militaires risquent de provoquer une ultérieure explosion du fanatisme, des extrémismes et des actions criminelles et suicides », a estimé M. Craxi.

Même son de cloche au Vatican où un porte-parole du Saint-Siège a souligné la « condamnation (...) des actions terroristes et de représailles exprimée par le pape ».

Alors que l'attaque américaine provoquait des réactions plutôt négatives en Europe, le secrétaire américain à la Défense, M. Weinberger, a exprimé une certaine irritation en critiquant les pays qui peuvent penser que « s'ils ferment les yeux les attentats terroristes vont disparaître ».

Le secrétaire d'État, M. George Shultz, avait souligné avec force, lundi soir, à l'adresse des pays européens réticents, que la tolérance à l'agression a toujours provoqué davantage d'agression.

On notait que l'attitude de Paris et de Madrid — qui ont refusé le survol de son territoire — avait compliqué le raid en allongeant considérablement la distance à parcourir par les bombardiers américains.

Des manifestations anti-américaines ont eu lieu hier en Allemagne fédérale, en Autriche et en Grèce, tandis que l'on signalait une alerte à la bombe à l'ambassade des États-Unis à Varsovie, une autre à l'ambassade américaine en Corée du Sud et une tentative d'attentat à la fusée au Japon.

En Allemagne, des milliers de manifestants, jeunes pour la plupart, sont descendus dans les rues d'une vingtaine de villes en protestation contre l'action militaire américaine envers la Libye.

En Pologne, l'ambassade américaine à Varsovie a été partiellement évacuée à la suite d'une alerte à la bombe reçue par téléphone.

Au Japon, un camion équipé d'un système de lancement de fusées a explosé aux abords d'une base aérienne américaine située à l'ouest de Tokyo, hier soir, et les ailerons d'un projectile ont été découverts à l'intérieur de la base. Aucune victime n'est à déplorer.

De leur côté, les pays du monde arabe ont, dans leur ensemble, exprimé leur réprobation. Une condamnation sans équivoque pour la Syrie et l'Iran, plus nuancée pour l'Égypte, l'Arabie saoudite et le Koweït, mais aucun n'a approuvé publiquement la proposition libyenne de suspendre les livraisons de pétrole aux États-Unis.

Le Devoir, 1986-04-16

Un coup dur pour la CIA

Il y a 25 ans, la Baie des Cochons

♦ WASHINGTON (AFP) — Trois jours après le raid américain contre la Libye, les Etats-Unis se sont souvenus hier d'une autre opération militaire visant un Etat étranger et qui avait été loin d'être un succès: l'invasion à Cuba de la Baie des Cochons, le 17 avril 1961, il y a tout juste un quart de siècle.

L'événement a été salué discrètement et parmi les journaux de la côte Est, emplis d'articles et d'analyses sur le déroulement et les conséquences des bombardements de lundi sur Tripoli et Banghazi, seul le "New York Times" consacrait un article à l'anniversaire de ce qui fut le Waterloo de la CIA.

Le 17 avril 1961, quelque 1,400 exilés cubains, entraînés et équipés par la Centrale de renseignements américains (CIA), débarquaient sur la plage de la Baie des Cochons. Objectif: renverser le régime de Fidel Castro, tête de pont communiste aux portes de l'Amérique.

L'opération échoua piteusement et se révéla le pire revers subi par John Fitzgerald Kennedy qui n'était président des Etats-Unis que depuis 90 jours. En 65 heures, l'échec était consommé: 114 envahisseurs étaient tués et 1,189 faits prisonniers. Pour obtenir leur libération, 22 mois plus tard, John Kennedy dut fournir aux Cubains pour 53 millions de dollars de médicaments et de nourriture.

Vingt-cinq ans plus tard, Fidel Castro est toujours au pouvoir, le président Ronald Reagan l'accuse d'exporter la subversion communiste et son gouvernement veut fournir une assistance militaire pour d'autres rebelles cherchant à renverser un autre gouvernement de gauche: celui du Nicaragua.

Etat de guerre non déclaré

"Vingt cinq ans n'ont pas atténué la haine", écrivait hier le "New York Times", estimant que Cuba et les Etats-Unis restent aujourd'hui dans un état de guerre non déclarée, soutenant des armées opposées en Amérique centrale et en Afrique (...) et échangeant accusations et insultes."

Pour la plupart des Américains, l'invasion de la Baie des Cochons reste "un exemple embarrassant d'ineptie politique et d'erreurs militaires qu'il vaut mieux oublier", indiquait pour sa part cette semaine l'hebdomadaire "US News and World Report".

Ce n'est cependant pas l'avis des 650,000 Cubains qui vivent à Miami et qui ont célébré hier l'événement. Un musée de la Baie des Cochons devait ouvrir ses portes et l'ancien ambassadeur américain aux Nations unies, Mme Jeanne Kirkpatrick, a été invitée à y prendre la parole.

Les survivants de la Brigade d'Assaut 2506 sont des héros à Miami, une statue les honore. "Notre but alors et notre but aujourd'hui est toujours de renverser Fidel Castro", affirme Miguel Alvarez, président de l'Association des anciens combattants de la Baie des Cochons.

Le Soleil, 1986-04-18

Washington et Moscou présentent leurs thèses

GENÈVE (Reuter) — Les porte-parole de l'URSS et des États-Unis ont présenté hier matin des thèses aussi éloignées que jamais au cours de deux conférences de presse tenues à l'avant-veille du sommet Gorbatchev-Reagan.

Un des rares points sur lesquels Moscou et Washington sont d'accord est pour juger que la rencontre devrait constituer un tournant dans les relations entre les deux pays.

Le porte-parole de M. Reagan, M. Larry Speakes, a déclaré que le succès du sommet de demain et mercredi ne dépendrait pas des accords qui y seraient signés. La rencontre, a ajouté M. Speakes, doit d'abord servir à créer une nouvelle base pour la poursuite des relations entre les États-Unis et l'URSS. « Ce que nous recherchons, ce sont des progrès à long terme, de manière à rendre les relations plus stables et moins gouvernées par le hasard, et peut-être aussi une orientation pour l'avenir », a déclaré M. Speakes.

Le principal expert soviétique des relations entre les deux superpuissances, M. Georgi Arbatov, a pour sa part dit que M. Mikhaïl Gorbatchev voyait lui aussi dans le sommet un nouveau départ. « Nous prenons ces conversations très au sérieux et nous voulons en faire un tournant dans les relations soviéto-américaines et dans les relations internationales en général », a soutenu M. Arbatov.

Mais le général Nicolaï Tchervov, spécialiste du contrôle des armements, s'est montré pessimiste quant à la perspective de réaliser des progrès sur la réduction des armements, estimant que « la position des deux parties demeure foncièrement divergente ».

Un sujet évoqué au cours des deux conférences de presse a été celui de la lettre du secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, dont la teneur a été publiée par le *New York Times*, et qui presse M. Reagan d'éviter de s'engager à Genève de continuer à honorer le traité SALT-2 sur les armements nucléaires.

M. Arbatov a vivement dénoncé M. Weinberger et déclaré que sa lettre justifiait les soupçons entretenus par l'URSS à l'égard des États-Unis. « Si cette lettre a bien été envoyée, elle constitue une tentative de saboter l'ensemble du processus de contrôle des armements », a-t-il dit.

Arrivé samedi à Genève, M. Reagan a rencontré hier ses principaux collaborateurs pour préparer le sommet. M. Gorbatchev est attendu à Genève ce matin.

Ronald Reagan — Mikhaïl Gorbatchev

MM. Arbatov, Tchervov, Léonide Zamyatine, porte-parole du Kremlin, et Yevgueny Velikhov, expert en matière d'armes spatiales, ont passé une heure à présenter aux journalistes un compte rendu détaillé des propositions soviétiques sur les armements.

Leur prestation a été quelque peu troublée par les cris de la dissidente Irina Grivnina. Mme Grivnina, qui a reçu l'autorisation de quitter l'URSS il y a deux semaines seulement, a déclaré qu'il y avait des centaines de prisonniers politiques en Union soviétique et a demandé la libération du psychiatre Anatoli Koutyaguine.

M. Zamyatine lui a répondu qu'il pourrait citer le cas de milliers de prisonniers politiques en Occident. Il a également nié que des dissidents soviétiques étaient internés dans des cliniques psychiatriques. Un fonctionnaire soviétique a ensuite averti Mme Grivnina qu'il appellerait la police si elle interrompait encore une fois la conférence de presse.

De son côté, M. Speakes a assuré que M. Reagan « ne mâcherait pas ses mots » durant ses huit heures de conversations avec M. Gorbatchev en ce qui concerne les problèmes des droits de l'homme et des conflits régionaux, et qu'il viserait à créer une base solide pour l'avenir des relations soviéto-américaines.

M. Speakes a indiqué d'autre part que le sommet ne se substituerait pas aux négociations de Genève sur le désarmement, mais qu'il pourrait leur imprimer un nouvel élan. « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver un terrain raisonnable d'entente, et nous voulons espérer que les Soviétiques feront de même », a-t-il dit.

Quant aux porte-parole soviétiques, ils n'ont pas caché qu'ils attendaient de M. Reagan une bonne mesure de souplesse en matière de contrôle des armements. M. Arbatov, par exemple, a déclaré que le sommet serait une « épreuve du feu » de la sincérité américaine.

Les Soviétiques n'ont cependant pas fait état de la disposition de l'URSS à modifier ses propres positions. Le général Tchervov a ainsi déclaré que l'Union soviétique continuerait d'exiger l'arrêt du développement des armes spatiales, une idée que M. Reagan a déjà catégoriquement rejetée. L'officier a déclaré que la détermination du président américain de poursuivre son programme de « guerre des étoiles » (ou Initiative de défense stratégique) représentait la source principale de divergence entre les deux super-Grands.

Le général Tchervov a rejeté les accusations américaines selon lesquelles l'URSS travaillait depuis longtemps au développement de son propre système de défense antimissiles basé dans l'espace. Il a dit que les systèmes au laser mis au point par les savants soviétiques étaient seulement destinés à localiser les satellites, pas à les détruire.

Le général Tchervov a rendu publique une proposition soviétique d'élimination immédiate, par les deux puissances, dans un geste de bonne volonté, de 100 missiles stratégiques

L'URSS est prête à consentir à des compromis raisonnables et concrets

VADIM SOBAKINE
Vice-président de l'Association des juristes soviétiques et ex-délégué permanent de l'URSS à l'UNESCO, l'auteur est spécialiste en matière de politique extérieure soviétique.

MOSCOU — Une responsabilité particulière incombe aujourd'hui aux puissances nucléaires, à l'URSS et aux États-Unis en premier lieu, car leurs relations déterminent les destinées de la paix et celle de la civilisation mondiale. C'est la vérité absolue, un facteur réel de la conjoncture internationale actuelle.

Une autre vérité, non moins importante, consiste en ce que la situation dans le monde est complexe, tendue et explosive. Pis encore, elle tend à se dégrader.

Ces facteurs confèrent un caractère important et sans précédent au prochain sommet soviéto-américain. L'état des choses en matière de sécurité, tant bilatérale qu'universelle, détermine les relations soviéto-américaines.

L'approche soviétique du sommet de Genève est dictée par la conscience de la responsabilité de l'Union soviétique et de l'importance du moment actuel de l'histoire mondiale, par la prise en considération de la situation internationale réelle et par le respect des intérêts légitimes de la sécurité de tous les États. « Les leaders de l'URSS et des États-Unis, a souligné Mikhaïl Gorbatchev, doivent concentrer leur attention sur les problèmes de la sécurité et, en premier lieu, sur la solution du problème numéro un : prévenir la course aux armements dans l'espace et l'arrêter sur la terre. » L'Union soviétique se prononce énergiquement pour la réalisation, au cours de la rencontre, des accords concrets qui contribueraient au renforcement de la sécurité et de la confiance dans le monde.

L'Union soviétique va au sommet de Genève avec la nette conception de la sécurité dans le contexte du siècle nucléaire : la sécurité des États ne peut pas reposer sur la force ou sur la menace d'y recourir, elle ne peut pas être assurée par les moyens militaires. Vu le contexte actuel, les États peuvent et doivent être partenaires pour résoudre les problèmes principaux de la sécurité, et cela malgré leur appartenance à différents systèmes socio-économiques et alliances militaro-politiques. La sécurité d'aujourd'hui n'est possible qu'en tant que sécurité universelle. Il faut pour cela que les divergences idéologiques ne soient pas transposées aux relations inter-États.

Cette conception de la sécurité égale pour tous détermine les actions concrètes de l'Union soviétique, et notamment celles faites à la veille de la rencontre de Genève. Ces actions reposent sur la conviction de l'Union soviétique qu'il faut prendre en considération les intérêts différents, parfois même contraires, des États, être prêt à consentir aux compromis raisonnables. La partie soviétique a prouvé cette conviction par les actes concrets, en premier lieu par les actions unilatérales tendant à résoudre le problème le plus aigu de l'époque actuelle : l'élimination du danger nucléaire.

L'Union soviétique s'est engagée à ne pas employer, la première, l'arme nucléaire et à ne la diriger jamais contre les pays qui n'en possèdent pas et qui n'en ont pas sur leur territoire. Elle a cessé, jusqu'à la fin de l'année en cours, toutes les explosions nucléaires et elle s'est déclarée prête à laisser en vigueur ce moratoire si les États-Unis s'abstiennent de leur côté de procéder aux explosions nucléaires. Elle est prête dès aujourd'hui à signer un traité sans délai fixe qui interdirait tous les essais des armes nucléaires. L'URSS a aussi le désir que des négociations de portée mondiale en Europe et, aussi encore, elle a enlevé une partie des missiles du service opérationnel. Elle a été un actif le moratoire sur la mise sur orbite, la première, de l'arme antisatellite à condition que les États-Unis fassent de même.

Ce sont, à mon avis, des mesures assez efficaces tendant à créer un climat propice à la rencontre de Genève, à consacrer, par les actes et non pas en paroles, un niveau de confiance bien déterminé, à conditions certes que l'autre partie y réponde de façon adéquate.

L'Union soviétique a lancé un ensemble de nouvelles initiatives concernant tous les problèmes relatifs à l'arrêt de la course aux armements et au désarmement. Leur essence est la suivante : réduire de moitié les armements nucléaires de l'URSS et des États-Unis, fermer hermétiquement la porte menant à l'implantation d'armes dans l'espace, arrêter l'accumulation des missiles nucléaires et en diminuer le nombre en Europe. Ces initiatives réalistes d'envergure sont conformes au principe de l'égalité et de la sécurité identique pour tous. Elles prennent en considération les intérêts de l'URSS et des États-Unis, mais aussi ceux de toute la communauté mondiale. L'accord sur cette base est tout à fait possible.

La rencontre de Genève offre une chance unique d'obtenir des accords mutuellement acceptables, si ardemment désirés par les peuples du monde. L'Union soviétique fait toujours tout son possible pour que ces attentes et ces espoirs prennent corps. « Quant à l'Union soviétique, a remarqué Mikhaïl Gorbatchev, elle ne manque pas de bonne volonté. Si l'approche constructive (sans y voir mieux prêt) prend le dessus, la prochaine rencontre de Genève pourra être efficace et elle pourra contribuer à l'amélioration de la situation internationale. »

Le Devoir, 1985-11-18

LE SOMMET DE GENÈVE

Le sommet Reagan-Gorbatchev, ou d'une détente à l'autre

ALBERT LEGAULT

RENCONTRE historique, clament la plupart des chroniqueurs au sujet du sommet Reagan-Gorbatchev. Le moment, il est vrai, fera date dans l'histoire.

D'un sommet à l'autre

Depuis 1961, pareil intérêt pour une rencontre au sommet ne s'était encore jamais manifesté puis, il faut convenir que la rencontre des deux K à Vienne n'avait donné aucun résultat tangible. Le bouillant Nikita Khrouchtchev voulait mettre à l'épreuve la détermination du jeune et vigoureux John F. Kennedy. Celui-ci s'était par la suite confié à la presse : il n'entendait pas se laisser « frotter le nez dans la crotte ». La rencontre de Vienne aurait été décisive dans la volonté du jeune président de relever le défi de la crise des missiles à Cuba.

En 1985, l'astucieux Gorbachev n'est pas là pour tester le degré de l'entêtement de son monologue américain. Les deux leaders n'aiment pas qu'on leur fasse la leçon. Les deux sont sûrs d'eux mêmes, l'Américain sachant qu'il est à la fin de son deuxième mandat et qu'il n'a pas de concessions inutiles à faire. Le Soviétique, de son côté, ne fera pas de concessions indues, non plus. Il a tout le temps devant lui. Il a cependant besoin de la détente — il l'a répété à qui voulait l'entendre et confirmé dans son entrevue d'octobre à *Time* —, pour remettre l'économie soviétique sur ses rails, pour réduire le fardeau des dépenses militaires, et pour instituer une certaine forme de libéralisation dans la recherche de la productivité économique.

Tout cela n'a rien de très nouveau. En 1888, le grand financier russe, le comte de Witte s'adressait à la France pour obtenir les crédits nécessaires à l'industrialisation de la Russie. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Soviétiques avec le NPE (Nouveau plan économique) s'adressaient aussi aux Occidentaux pour obtenir les investissements et crédits nécessaires à la relance de leur économie. Dans les années 70, la détente a permis aux Soviétiques d'obtenir des crédits de financement importants à des taux inférieurs à ceux pratiqués sur le marché mondial. Des pays du pacte de Varsovie en ont profité, par la même occasion, pour importer les technologies nouvelles et ainsi bénéficier des efforts de recherche et de développement des grandes entreprises industrielles occidentales.

Dès son arrivée au pouvoir en 1980, le président Reagan mettait le holà à tout cela. Cinq ans plus tard, en janvier 1985, les contacts reprenaient, de hautes délégations commerciales américaines étaient reçues à Moscou, Gromyko et Shultz se rencontraient dans une atmosphère de guerre froide renouvelée, mais le dialogue reprenait forme peu à peu. En septembre 1985, le principe de rencontre au sommet était acquis. La presse américaine parle depuis d'une institutionnalisation possible des rencontres au sommet. Le premier ministre Mulroney, dans son discours prononcé à Ottawa, le 31 octobre 1985, devant les membres et invités du comité consultatif sur le désarmement de l'ambassadeur Douglas Roche, reprenait la même idée : il serait bon que la fréquence des rencontres au sommet soit augmentée. En deux mots, il est bon et nécessaire que les deux Grands se parlent et se voient plus rapidement.

> «Les risques d'un échec existent. Les chances de succès sont cependant plus grandes.»

Les enjeux

Voilà donc un principe nouveau qui semble recueillir l'assentiment des deux partis. Au-delà d'une formalisation possible des discussions bilatérales, que peut-on attendre du sommet ?

L'ordre du jour des discussions est lourd. Les sujets principaux se limitent au dossier des armes stratégiques, aux autres questions bilatérales entre les superpuissances, et aux questions des conflits régionaux. Au moment des rencontres Shultz-Chevardnadze, le premier a tenté de faire insérer à l'ordre du jour la question des droits humains. L'URSS s'y est opposée. Le président Reagan a l'intention d'en discuter quand même...

Le dossier stratégique

La préparation de la rencontre au sommet, déjà, a produit un résultat tangible. Chacun des deux Grands a déposé sur la table des négociations de nouvelles propositions. L'URSS a

fait connaître sa position lors du voyage de Gorbatchev à Paris. LE DEVOIR a d'ailleurs présenté une excellente analyse des propositions soviétiques dans ces colonnes du 29 octobre. Peu de temps après, les États-Unis déposaient à Genève de nouvelles propositions. Les discussions de Genève furent prolongés d'une semaine. Shultz se rendit par la suite à Moscou pour tâter le pouls des Soviétiques.

Des scénarios auxquels on peut envisager vont des plus pessimistes aux plus optimistes. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, aucun accord n'est réalisé. Les Soviétiques maintiennent leur position : pas de réduction des armes stratégiques sans l'abandon du projet de la guerre des étoiles par les Américains. Dans ces conditions il n'y aura pas de communiqué final. Chacun rentrera chez lui, le coeur gros. Le dossier sera renvoyé au comité de négociations de Genève dont la reprise des pourparlers est prévue pour janvier 1986.

Le scénario optimiste : les deux Grands s'entendent pour réduire dans une proportion importante le nombre de leurs vecteurs stratégiques (engins intercontinentaux, sous-marins et bombardiers), le nombre total de leurs têtes nucléaires, avec des sous-plafonnements numériques pour certaines catégories d'armes. Au niveau de la « guerre des étoiles », c'est le *statu quo*. Chacun peut continuer de faire de la recherche, mais interdictions de déploiement de systèmes opérationnels. Ou encore, on s'entendra pour continuer d'en discuter.

Tout ce charabia viserait à dissimuler deux desseins inavouables. Le premier, c'est qu'il en va de l'intérêt des superpuissances de se doter un jour ou l'autre d'une certaine forme de défense antimissile, aussi limitée soit-elle. Deuxième dessein, et ce n'est pas là une confidence, l'URSS pourrait ainsi rattraper le retard qu'elle accuse en matière de défense antimissile. Dans dix ans au moins, on reverra alors le sens des accords et on conviendra d'une formule qui satisfera aux besoins de chacune des parties.

Il est enfin, un troisième scénario, le plus optimiste des trois et peut-être le moins vraisemblable. Les deux Grands s'entendraient sur des réductions stratégiques certes, sur l'interdiction de déploiement de systèmes antimissiles aussi, mais ils ajouteraient une clause disant à encourager la défense ABM dite « terminale entre-temps ». Dans ces conditions, pas de déploiement du système dans l'espace, mais il serait permis d'expérimenter (en limitant le nombre d'essais à un très petit nombre sur une période de cinq ans ou plus) à partir d'installations basées au sol, ou peut-être même à partir de plate-formes spatiales.

Des trois scénarios, le second semble le plus vraisemblable. Dans les meilleures des conditions, les superpuissances trouveront peut-être une formule intermédiaire entre les seconds et les troisièmes scénarios.

Les autres dossiers

Sur les questions bilatérales, on peut s'attendre à une intensification des discussions sur les échanges consulaires et culturels, la liberté de mouvement des diplomates, des communications et de la navigation aérienne. Plusieurs mesures susceptibles de mener à la confiance constitueront aussi sans doute un plat de résistance important.

Les conflits régionaux à l'ordre du jour vont du Cambodges à l'Amérique latine (Nicaragua et Salvador), à l'Afrique (Angola et Ethiopie) en passant par l'Afghanistan et l'Iran-Irak. Les États-Unis n'ont pas parlé du Moyen-Orient. Les Soviétiques, sans doute, voudront bien en discuter tandis que les Américains insisteront sur l'Afghanistan.

Au lendemain des élections américaines de 1980, le directeur de l'Institut des relations canado américaines à Moscou, G. Arbatov, réclamait la reprise des négociations SALT et la convocation d'une conférence internationale pour assurer un règlement pacifique des différends au Moyen-Orient.

Les objectifs soviétiques n'ont pas tellement changé. L'URSS souhaite un accord sur la réduction des armes stratégiques. Elle obtiendrait ainsi aux yeux du monde, une reconfirmation formelle de la parité stratégique entre les grandes puissances. Elle cherche aussi à présenter une autre image d'elle-même : celle d'une puissance co-participante dans le règlement des conflits internationaux.

Tout cela ne serait pas si mauvais.

Les risques

Les risques d'un échec de la conférence au sommet existent. Les chances de succès sont cependant plus grandes que les risques d'échec. En cas de revers sérieux, tous les pays insisteront sur la reprise nécessaire du dialogue. En cas de succès tous et chacun se féliciteront. Et on recommencera à parler, à droite et à gauche, du danger d'un condominium hégémonique bilatéral... Cela semble faire partie de la schizophrénie habituelle du système bi-polaire. On veut à tout prix que les deux Grands se parlent, mais il ne faudrait pas qu'en se parlant trop, ils en arrivent à discuter trop sérieusement des affaires des autres....

Le Devoir, 1985-11-18

D.19

Moscou ne tarit pas d'éloges sur le sommet de Genève

■ «Gorbatchev et Reagan ont posé la première pierre d'un dialogue permanent»

MOSCOU (AFP) — L'ensemble de la presse soviétique commentait hier sur un ton positif les résultats du sommet Gorbatchev-Reagan.

La rencontre soviéto-américaine de Genève marque le « départ d'un dialogue permanent », bien que subsistent encore de « grandes divergences sur les questions de principe » entre Moscou et Washington, écrit *la Pravda*.

Le numéro Un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, et le président américain, M. Ronald Reagan, « sont parvenus à une meilleure compréhension de leurs positions respectives » et ils ont ainsi « posé la première pierre d'un dialogue permanent », estime l'organe du Parti communiste de l'URSS.

Pour *la Pravda*, « le fait que des centaines de millions de personnes dans le monde soient unies par une volonté de barrer le chemin à une conflagration nucléaire ne s'est peut-être jamais manifesté aussi clairement. » « L'ensemble de la conscience de l'humanité, ajoute-t-elle, est unie pour exiger que soit mis fin à la course aux armements et que l'accès de l'espace lui soit interdit ».

Le journal estime que « les efforts visant à éluder (...) la nécessité de mettre un terme à la course aux armements sur terre et sa prévention dans l'espace ont échoué: Les problèmes de la paix et de la guerre ont été au centre de la rencontre ».

Cependant, note *la Pravda*, « il aurait été irréaliste d'espérer » que les deux parties « puissent parvenir à un accord global en si peu de temps alors que pendant des années certains milieux à Washington ont rejeté l'idée même d'un dialogue constructif ».

L'organe du gouvernement, *les Izvestia*, estime pour sa part que « bien que les armes soient toujours aussi nombreuses qu'avant la rencontre, la paix est moins menacée grâce à l'effet politique de Genève ».

« La rencontre de Genève, poursuit le journal, a permis une meilleure évaluation des divergences soviéto-américaines et d'éliminer certaines appréciations hâtives à l'égard de l'URSS et de la politique de sa direction ».

De son côté, la *Krasna—a Zvezda* (Étoile Rouge) souligne que le sommet soviéto-américain « n'a pas permis de résoudre les problèmes les plus importants liés à l'arrêt de la course aux armements et à la consolidation de la paix, la partie américaine n'ayant pas prouvé qu'elle était prête à prendre des grandes décisions ». « Le programme de guerre des étoiles et les plans concernant les armements stratégiques offensifs restent gigantesques », ajoute le quotidien de l'armée.

Pour sa part, *Selska—a Jizn* (La Vie rurale) estime que le sommet de Genève « donnera une nouvelle impulsion au mouvement pacifiste, en particulier aux États-Unis » et se félicite que les deux parties aient affirmé « leur volonté de ne pas viser à la supériorité nucléaire ».

Troud, le quotidien des syndicats, publie une série de lettres de lecteurs exprimant leur « satisfaction » quant aux résultats du sommet qui, affirment-ils, « ont fait naître l'espoir et marqué la volonté » de l'URSS et des États-Unis « de continuer à mener des négociations ».

« Le bons sens a pris le dessus chez nos partenaires, écrit un ouvrier d'un kolkhoze, mais il leur reste à agir pour affaiblir la tension internationale ».

Ailleurs dans le monde, les réactions de la presse et de diverses personnalités aux résultats du sommet de Genève entre le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, et le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, sont également positives aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, sauf en Albanie, tandis que les commentaires chinois restent nuancés.

Aux États-Unis, la presse se félicite du ton « positif » des entretiens de Genève, même si le sommet n'a pas donné lieu à une percée spectaculaire dans les relations américano-soviétiques.

Les réactions ont été favorables également au sein du pacte de Varsovie et de la CDE.

Les dirigeants des pays du pacte de Varsovie ont en effet jugé « globalement utiles » les résultats du sommet, malgré l'absence de débouchés concrets « dans le domaine de la limitation et de la réduction des armements ».

À la Conférence sur le Désarmement en Europe (CDE) de Stockholm, les délégués américain et soviétique ont souligné l'effet stimulant sur la CDE que devrait produire, selon eux, le sommet.

En Europe occidentale, les commentaires se révèlent également favorables.

À Bonn, le chancelier Helmut Kohl, qui se félicite d'avoir contribué à la réalisation de la rencontre Reagan-Gorbatchev, estime avoir eu raison d'être « prudemment optimiste » et retient notamment le souhait des deux leaders de « poursuivre le dialogue », a déclaré le porte-parole du gouvernement.

Le Devoir, 1985-11-25

RÉTABLIR LA CONFIANCE

Le sommet Reagan-Gorbatchev débute demain à Genève. Il marquera à plus d'un titre un tournant dans les relations Est-Ouest. Avant tout, il rétablira la confiance entre Washington et Moscou après six années de défiance et de relations tendues.

Paralysés par l'équilibre de leurs forces nucléaires, les États-Unis et l'URSS sont condamnés à un « dialogue de paix » comme le signalait le président américain la semaine dernière. Depuis la crise des missiles de Cuba au début des années soixante, les deux grandes puissances se sont efforcées, par divers accords, de maintenir un climat de détente dans le monde, ou du moins d'éviter un affrontement suicidaire. Durant les années soixante-dix, il y eut pas moins de six rencontres entre les chefs des deux pays. Mais l'intervention soviétique en Afghanistan en 1979 renversa subitement les rapports et fit naître la suspicion dans le camp occidental, notamment aux États-Unis. Toutefois, l'impasse de la course aux armements et la conjoncture économique particulièrement difficile, ont poussé Washington et Moscou à renouer contact, à refaire les ponts et à rétablir la confiance.

C'est donc sous le double signe de la continuité et du renouveau que se déroulera le sommet Reagan-Gorbatchev. Le simple fait que les deux dirigeants se rencontrent et se parlent constitue en soi un facteur majeur de rapprochement. À l'ère atomique, il est impératif pour les grandes puissances de pratiquer ce que Wiston Churchill appelait la « diplomatie des sommets », afin de réduire les tensions et d'éviter l'inéluctable engrenage.

Mais il ne s'agit pas seulement de reprendre le dialogue. Il s'agit aussi d'améliorer concrètement les relations par des accords dans les domaines d'intérêt commun. Le contrôle des armements reste bien sûr l'enjeu principal des rapports américano-soviétiques. Suite à l'échec de la dernière phase des négociations de Genève sur le désarmement, il y a peu d'espoir qu'une entente significative soit signée par MM. Reagan et Gorbatchev.

Il ne faut pas sous-estimer toutefois la dynamique propre des sommets. En 1974, Richard Nixon et Leonid Brejnev conclurent un traité sur les explosions nucléaires souterraines sans qu'il y ait eu négociations préalables. Les trois volets des pourparlers actuels — armes stratégiques, euromissiles et militarisation de l'espace — sont de loin beaucoup plus complexes. Si un accord global est peu probable, une entente sur ses lignes directrices est par contre possible. Est-ce pour cette raison que le secrétaire à la défense américain a publié une lettre adressée à M. Reagan, appelant celui-ci à ne pas faire de concessions aux Soviétiques? M. Caspar Weinberger a exhorté le président à ne pas s'engager à appliquer l'accord Salt-2 sur le désarmement au-delà de sa date d'expiration à la fin décembre. Il lui a demandé également de ne donner aucune assurance à M. Gorbatchev quant au respect du traité ABM sur les armes anti-missiles afin de poursuivre sans entrave le projet d'Initiative de défense stratégique.

Le secrétaire à la défense représente la tendance militariste au sein de l'administration Reagan. Son exclusion de la délégation américaine qui accompagne le président à Genève confirme vraisemblablement sa perte d'influence, voire sa disgrâce prochaine.

Mais Washington et Moscou doivent aussi s'appliquer à préserver l'acquis et même à l'enrichir. C'est dans cet esprit que les deux parties ont déjà mis au point un accord culturel important qui devrait être paraphé lors du sommet. La première entente dans ce domaine date de 1958 et fut par la suite régulièrement reconduite jusqu'à la rupture de 1979. Les échanges ont été considérablement réduits depuis. L'envoi d'étudiants gradués par exemple n'a pas dépassé 25 par année. Néanmoins, quelques 40,000 citoyens américains visitent annuellement l'URSS de leur propre initiative. Mais en sens inverse, il n'y a qu'un millier de Soviétiques environ qui se rendent aux États-Unis chaque année.

Ce nouvel accord, dont on ne connaît pas encore les détails, implique des compromis de part et d'autre. Pour Washington, il ne sera pas facile bien sûr de mobiliser l'opinion publique contre la menace communiste si les Américains et les Soviétiques peuvent se rencontrer et se parler plus souvent. Moscou de son côté s'est toujours méfié des influences extérieures qu'illustre éloquemment le faible nombre de visiteurs soviétiques aux États-Unis. Mais le Kremlin n'est pas sans se rendre compte par ailleurs que le camp communiste bouge, à commencer par la Chine que l'Amérique ne semble pas effrayer. Au cours des dernières années, Pékin a envoyé annuellement environ 13,000 étudiants dans les universités américaines. Les Soviétiques peuvent-ils rester indifférents à ces changements?

Mais il ne faudra pas oublier derrière les quelques accords que concluront MM. Reagan et Gorbatchev pour confirmer le rapprochement Est-Ouest et le rétablissement de la confiance, l'inexorable poids des nécessités économiques. Ce retour à ce qu'on appelle la détente se produit au moment où les deux grandes puissances traversent une conjoncture économique difficile. Aucune des deux ne peut se permettre de suivre au même rythme que par les années passées la folle course aux armements.

Dans un rapport publié il y a quelques jours sur les grandes options de développement de l'URSS d'ici la fin du siècle, M. Gorbatchev a reconnu que l'augmentation des dépenses militaires a contribué au ralentissement de la croissance économique. La semaine dernière, dans le cadre du débat en cours au Congrès américain sur le « budget équilibré » et ses effets sur la structure des dépenses, il est devenu évident que les États-Unis ne pourront réduire leur gigantesque déficit budgétaire sans sabrer dans les dépenses militaires.

On comprend alors que MM. Reagan et Gorbatchev envisagent la rencontre de mardi dans une perspective à plus long terme et qu'ils souhaitent institutionnaliser les sommets. D'autant que les problèmes régionaux — on pense notamment aux cas de l'Afghanistan, du Proche-Orient et de l'Amérique latine qui feront demain l'objet de discussions à Genève, — continueront d'exiger des solutions négociées entre Washington et Moscou.

— ALBERT JUNEAU

LA BOMBE, 40 ANS APRÈS HIROSHIMA

I. L'arme nucléaire a figé la situation géopolitique de l'après-guerre

Photo PC

La première bombe atomique du nom de *Little Boy*, lancé sur Hiroshima, a explosé à 2.000 pieds d'altitude provoquant un énorme champignon de fumée et tuant, sur le coup, 140.000 personnes. Quelques minutes après, un membre de l'équipage de l'avion américain qui transportait l'engin s'est écrié « Mon Dieu, qu'avons-nous fait? ».

JOCELYN COULON

LE 6 août 1945, à 8 h 15, un bombardier B-29 du nom de Enola Gay, de l'armée de l'air américaine, venant des îles Mariannes, larguait au-dessus d'Hiroshima la première bombe atomique. Quelques instants plus tard, plus de 60 % de la ville était détruite, entraînant la mort d'environ 140,000 personnes. Trois jours après, Nagasaki subissait le même sort (80,000 morts). L'ère nucléaire commençait. Elle allait transformer le monde.

Bizarrement, la genèse de la bombe atomique a suivi un parcours accidenté. En 1939, plusieurs scientifiques, dont Niels Bohr, Leo Szilard et Enrico Fermi, découvrent qu'une réaction en chaîne de fission d'atomes d'uranium dégagerait une énergie qui pourrait servir à produire une arme d'une capacité explosive jusque-là inconnue. La guerre ayant éclaté en Europe, ces scientifiques, pour la plupart des Européens en exil aux États-Unis, s'empressent de faire part de leur découverte à des militaires et officiels américains. On les éconduit poliment.

Devant ce refus, ils s'adressèrent à Albert Einstein, qui dans une lettre envoyé au président Franklin Roosevelt, explique les découvertes effectuées et les travaux faits en Allemagne nazie dans le même sens. La réaction est rapide. Roosevelt ordonne la création d'un comité pour étudier la possibilité de fabriquer des bombes atomiques. En 1942, le projet Manhattan, dirigé par le général Groves, succède au comité et coordonne tous les efforts de la communauté scientifique. Trois ans plus tard, les savants sont en mesure de fabriquer un prototype. Le 16 juillet 1945, à Alamogordo au Nouveau-Mexique, l'armée américaine fait exploser la première bombe.

Le test est concluant; mais si les militaires sont satisfaits, les scientifiques préviennent que cette nouvelle arme va changer et bouleverser les relations internationales. Ils demandent, en majorité, qu'on ne l'utilise pas contre les Japonais qui résistent toujours en août 1945. Malgré cela, les manoeuvres diplomatiques ainsi que les calculs militaires et politiques entraînent le nouveau président, Harry Truman, à ordonner le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki les 6 et 9 août. Le 14, le Japon se rend sans condition.

Quarante ans plus tard, les opinions les plus contradictoires se font

toujours entendre sur les raisons véritables de ces bombardements et sur leur nécessité. Toutefois une chose est claire: depuis ces jours fatals, le monde n'est plus comme avant.

« La détention par les États-Unis de la bombe atomique, puis quelques années plus tard par l'Union soviétique, a provoqué un formidable réalignement de la puissance dans le monde », nous déclare Andrew J. Pierre, directeur d'études au Council on Foreign Relations à New York.

« Bien entendu ces deux pays seraient devenus des superpuissances sans la bombe atomique. L'Europe était ravagée et le Japon anéanti. Il ne restait que ces deux pays, dont les États-Unis, qui n'avaient pas souffert de la guerre et dont la puissance était absolue. Cependant, on peut raisonnablement dire que sans la bombe le monde ne serait pas coupé en deux blocs antagonistes. Depuis plus de 30 ans, l'arme atomique a figé la situation géopolitique de l'après-guerre et maintenu la coupure entre l'Est et l'Ouest et ce malgré les défections (Cuba, Chine, Yougoslavie, etc.) de part et d'autre. »

« La constitution de ces blocs a permis, pour le meilleur ou pour le pire, la formation d'énormes puissances militaire, économique et politique. D'un côté, vous avez le bloc occidental qui, avec ses nombreuses relations avec d'anciennes colonies, constitue le bloc dominant et dont la puissance est écrasante. De l'autre côté, on retrouve les pays communistes, moins la Chine. »

Selon M. Pierre c'est un changement important par rapport à l'ère prénucléaire, où le monde était constitué de nombreuses puissances dont aucune ne pouvait dominer les autres. Le jeu des alliances était constant. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, car le jeu est contrôlé par deux acteurs.

« La puissance américaine reste encore la plus impressionnante du monde. Les États-Unis étendent leur pouvoir sur tous les continents alors que l'Union soviétique est confinée à certains pays et ses moyens de projeter sa puissance restent limités. »

Les États-Unis maintiennent aujourd'hui 359 grandes installations militaires dans 21 pays et huit territoires sous leur tutelle. La marine américaine a effectué 2,331 visites portuaires dans 110 pays en 1982 et en 1984 les forces armées américaines ont participé à des exercices militaires dans 34 pays sur les cinq continents.

L'Union soviétique ne peut compter que sur très peu de bases en dehors des pays qu'elle contrôle réellement (une dizaine) et ne se livre à des exercices militaires qu'en Europe de l'Est et en... Afghanistan.

Dans un article de la revue *International Security* (Spring 1985), Stephen Walt, de l'Université Princeton, conclut que l'équilibre mondial de la puissance penche nettement en faveur des États-Unis. Il calcule que l'alliance formée autour de l'URSS regroupe 21 pays, représentant 12,4 % de la population mondiale et 19,3 % du PNB et 33,1 % des forces armées du monde. Du côté des États-Unis, on retrouve 28 États, 27,7 % de la population, 62,8 % du PNB et 33,0 % des forces armées. À cette alliance, il ajoute la Chine ce qui change considérablement les chiffres: 50,4 %, 67,9 % et 48,3 %.

« L'arme nucléaire maintient la paix depuis 1945. Elle est une invitation permanente à la prudence et à la modération lorsque des conflits surgissent entre les deux blocs », déclare au DEVOIR, Stanley Hoffmann, auteur de plusieurs livres sur la politique étrangère des États-Unis et professeur de civilisation française à l'Université Harvard à Boston.

« S'il n'y avait pas eu les armes nucléaires, je pense que les conflits auraient été plus importants et sans doute plus nombreux. Durant les 40 premières années de ce siècle, deux grandes guerres mondiales ont fait plus de 70 millions de morts. Imaginez un instant un troisième conflit mondial, non-nucléaire, mais dont les deux principaux belligérants seraient les États-Unis et l'Union soviétique. Sans les armes nucléaires, qui sait si les crises de Berlin ou la guerre de Corée ne nous aurait pas entraîné vers un autre affrontement mondial. »

Stanley Hoffmann rappelle que la terreur imposée par les armes nucléaires n'a pas empêché certains conflits. « Évidemment, depuis 40 ans le monde industrialisé à l'Est comme à l'Ouest a été épargné. Mais les conflits ont été nombreux dans le tiers monde, provoquant la mort de près de 20 millions de personnes. Dans plusieurs cas, au Vietnam et en Corée, on a même pensé utiliser les armes nucléaires. Mais jamais cela ne s'est produit; car en ouvrant la boîte de Pandore, on n'était pas certain de pouvoir la refermer. »

Dans l'édition du 29 juillet dernier du magazine *Time*, l'ancien président Richard Nixon a révélé qu'il avait pensé utiliser l'arme nucléaire à quatre reprises durant sa présidence (au Vietnam, durant les guerres israélo-arabe de 1973 et indo-pakistanaise de 1971, et lors du conflit frontalier sino-soviétique de 1969).

Desmond Ball, du Centre d'études stratégiques de l'Université nationale d'Australie, a quant à lui établi que depuis 1945, les officiels américains avaient considéré l'emploi de l'arme atomique plus de 20 fois. On ne dispose pas d'informations sur l'Union soviétique, mais on sait que Brejnev voulut frapper la Chine au début des années 70 et que durant la guerre israélo-arabe de 1973 il envoya en Egypte un navire qui contenait des armes atomiques.

« Ces risques de conflagration atomique n'ont quand même pas empêché la détente et les traités sur le contrôle des armements », déclare Geoffrey Pearson, directeur de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales.

« C'est 40 ans de stabilité que nous avons vécu, et si les deux Grands peuvent s'entendre encore une fois pour négocier de nouveaux accords sur le contrôle des armements, nous pouvons espérer vivre encore 40 ans de paix ».

Fils de l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, Geoffrey Pearson a été ambassadeur du Canada en Union soviétique. « Nous avons tous peur que le délicat équilibre entre les deux Grands ne se rompe. Depuis 1945, il y a eu des événements qui nous ont fait craindre le pire, mais la raison et évidemment la terrible menace des armes nucléaires, ont permis une gestion plus *intelligente* des conflits. Maintenant cela durera-t-il ? Les prochaines années risquent à cet égard d'être cruciales. »

D.22

Si la bombe éclatait...

La nuit nucléaire, une réalité

Les spécialistes tant soviétiques qu'occidentaux s'entendent désormais pour admettre qu'un conflit nucléaire entre les deux grandes puissances, en plus des millions de victimes immédiates, provoquerait une catastrophe écologique telle que ses effets sur la vie sur terre sont difficiles à mesurer. Jean-François Bonnet, de l'Agence France-Presse, rend compte des dernières hypothèses des experts sur la "nuit nucléaire", à la veille de la reprise, le 12 mars, des négociations américano-soviétiques sur les armements.

◆ **BRUXELLES (AFP) — Un conflit nucléaire de grande dimension entre les Etats-Unis et l'URSS provoquerait une catastrophe écologique de dimension imprévisible rendant la Terre probablement quasi inhabitable.**

par Jean-François BONNET

Selon différents scénarios publiés à l'Est comme à l'Ouest, une nuit artificielle de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, s'abattrait sur l'hémisphère nord. Car les énormes nuages de poussières dégagés par les destructions obscurciraient le Soleil et détruiraient partiellement la couche d'ozone protégeant les êtres vivants des rayonnements ultra-violets.

Les températures baisseraient brutalement, peut-être de 20 degrés, désorganisant le cycle de la nature et créant des tempêtes d'une violence inconnue dans les deux hémisphères en raison d'énormes échanges de température. Un enchaînement baptisé "Hiver nucléaire".

Cette hypothèse, dérivée de l'observation des conséquences d'éruptions volcaniques récentes, a été avancée par différentes équipes de chercheurs américains. Elle a reçu l'approbation publique de plusieurs membres de l'Académie des sciences de l'Union soviétique, qui a elle-même procédé à des études.

"Le scénario est effectivement valable à condition que l'on déclare acceptable l'hypothèse de départ, celle du nuage de poussière persistant", a fait remarquer le physicien français Henry Durand, secrétaire général adjoint de l'OTAN et responsable des programmes scientifiques civils de l'organisation.

Une horreur

Pour un autre expert de l'OTAN, qui préfère garder l'anonymat, le nucléaire militaire est toujours une horreur, qu'elle soit écologique ou autre. C'est ce qui fait l'efficacité de la dissuasion, c'est-à-dire d'une situation où les adversaires n'ont aucun intérêt à ouvrir le feu, à cause de la certitude des dégâts.

L'idée de départ est qu'un échange de tirs nucléaires toucherait nécessairement, selon les stratégies en vigueur, des régions fortement urbanisées. Outre des centaines de millions de morts directes par le souffle, la chaleur ou les radiations, il engendrerait, surtout en raison de gigantesques incendies, d'énormes nuages artificiels constitués par les millions de tonnes de poussières projetées dans l'atmosphère.

"Il faut que ces poussières soient suffisamment fines pour rester en suspension dans l'atmosphère et suffisamment nombreuses pour bloquer le rayonnement solaire, admet le scénario est douteux, mais qu'est-ce qu'une certitude scientifique dans une hypothèse de ce genre", estime le Pr Durand.

Personne ne sait combien de têtes nucléaires et quelle puissance seraient nécessaires pour déclencher une telle catastrophe. Il paraît acquis que l'arsenal nucléaire militaire existant dans le monde, qui dépasse la dizaine de milliers de mégatonnes, est plus que suffisant. Pour certains, il ne serait besoin que de 2.000 à 3.000 bombes, soit entre 10 et 15 pour 100 du stock de mort probable des deux supergrands.

Les cibles

La Grande-Bretagne a soumis à l'OTAN il y a quelques années un scénario d'attaque nucléaire contre son territoire prévoyant le déversement de charges d'une puissance totale de 180 mégatonnes sur 80 cibles, dont des installations industrielles, des villes et des ports. Ces indications n'ont jamais été confirmées officiellement mais elles sont à la base d'une étude du Conseil du grand Londres sur les conséquences d'une attaque nucléaire sur la capitale britannique.

A titre de comparaison, une éruption volcanique atteint une puissance d'une ou plusieurs mégatonnes, mais pas la dizaine, précise un spécialiste. Les bombes d'Hiroshima et Nagasaki avaient une puissance de 20 kilotonnes. Elles ont tué directement 340.000 personnes.

D'autre part, les spécialistes jugent désormais vraisemblable que les éruptions volcaniques de ces dernières années aux Etats-Unis, au Mexique, et dans le Pacifique, ont été à l'origine de modifications climatologiques et océanologiques importantes dans des régions lointaines.

Ainsi, la modification du parcours des courants marins chauds et froids au large du Pérou leur est

D.22 **(suite)**

notamment attribuée. Cette modification a provoqué une brutale chute des prises de poissons alors que le Pérou est l'un des trois premiers pays du monde pour la pêche.

De même, la fréquence des cyclones et des raz de marée dévastateurs dans certaines zones de l'Asie et du Pacifique l'an dernier paraît être une conséquence lointaine d'éruptions sur d'autres continents.

Les volcans, des cibles

Selon une autre étude menée par le Sipri (Institut suédois de recherche sur la paix), les volcans pourraient devenir les cibles privilégiées d'une guerre météorologique, bien qu'une convention internationale l'interdise.

Des bombes d'une vingtaine de kilotonnes seraient larguées dans les cratères de volcans en activité provoquant des éruptions avec pour conséquence la dévastation des régions avoisinantes. Huit volcans actifs des Etats-Unis pourraient ainsi être visés.

Le gouvernement américain a en tout cas décidé de débloquer $50 millions pour financer de nouvelles études sur les conséquences climatologiques du nucléaire militaire.

Pour les experts de l'OTAN, ces hypothèses ne risquent guère d'avoir un effet quelconque sur les négociations américano-soviétiques sur les armements qui reprennent le 12 mars à Genève.

"Même si cela est difficile à admettre pour les citoyens, les armes nucléaires ne servent pas à faire la guerre mais à la rendre politiquement sans intérêt, car la guerre n'a pas pour but de rayer un pays de la carte mais de le réduire à l'impuissance politique pour capter son potentiel et augmenter la puissance du vainqueur", estime un expert allié.

"Dans cette optique, peu importe finalement que le scénario de la nuit nucléaire soit vrai ou faux scientifiquement, car, psychologiquement, il renforce la dissuasion générale à l'égard de toute tentation nucléaire, ce que recherchent toutes les puissances nucléaires", conclut cet expert.

AFP

Les explosions nucléaires engendrent d'énormes nuages artificiels constitués par des millions de tonnes de poussières projetées dans l'atmosphère.

Il y a vingt ans

La première bombe atomique chinoise

Il y a vingt ans aujourd'hui, la Chine communiste procédait à l'explosion de sa première bombe A, suivie deux ans plus tard de la bombe H. A cette occasion, Michèle Houx, correspondante de l'Agence France Presse à Pékin, rappelle les progrès de l'industrie nucléaire chinoise.

◆ **PEKIN (AFP) — Vingt ans après avoir fait exploser sa première bombe atomique le 16 octobre 1964, la Chine accorde plus que jamais la priorité à l'énergie nucléaire qu'elle considère comme l'une des clés de la réussite de sa modernisation économique.**

par Michèle HOUX

L'histoire nucléaire de la Chine commence en 1955, en pleine lune de miel sino-soviétique, avec la signature entre Pékin et Moscou d'un accord de coopération nucléaire, point de départ d'un programme nucléaire chinois à orientation militaire.

Lorsqu'au début des années soixante la Chine rompt avec l'URSS, elle se retrouve seule pour poursuivre l'exécution de son programme. Le 16 octobre 1964, elle fait exploser sa première bombe A, suivie deux ans plus tard de la bombe H.

Selon les experts occidentaux, il faudra attendre le milieu des années 70 pour qu'apparaisse dans les préoccupations des dirigeants chinois la nécessité de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Ce choix s'explique essentiellement par la pénurie énergétique qui est l'un des goulets d'étranglement de l'économie chinoise. La croissance de la production industrielle a en effet été beaucoup plus rapide que celle de la production énergétique.

Au cours des neuf premiers mois de 1984, selon de récentes statistiques officielles, la croissance de la production industrielle a atteint 12,5 pour 100 tandis que la production charbonnière, pétrolière ou électrique stagne autour de taux variant de 7 à 9,8 pour 100.

D'où l'importance de l'appoint du nucléaire sur le plan énergétique dans un pays où une machine sur cinq, faute d'énergie, est contrainte de rester au repos.

Plan quinquennal

Les dirigeants chinois ont mis au point un programme électronucléaire ambitieux qui vise à doter la Chine d'ici l'an 2000 d'une puissance installée de 10,000 mgw.

Le sixième plan quinquennal chinois (1980-1985) a donné le coup d'envoi au programme en prévoyant la construction de deux centrales nucléaires à Qinshan dans le Zhejiang (est), et à Daya Bay, près de Canton.

Le 7e plan prévoit la construction de deux autres centrales dans le Huadong (est) et dans le Liaoning (nord).

En outre, toujours selon les experts occidentaux, les responsables chinois envisagent d'implanter deux réacteurs près de Shanghai pour alimenter le complexe pétrochimique de Jinshan.

Les travaux de construction des centrales prévues dans le 6e plan n'ont pas encore débuté et on en est toujours en discussions entre les Etats-Unis, la France, la RFA, la Grande-Bretagne et le Japon avec lesquels la Chine a signé des accords de coopération prévoyant des fournitures d'équipements ou des transferts de technologies.

Les interlocuteurs de la Chine, Japon et Etats-Unis notamment, ne se satisfont pas des multiples promesses verbales faites par des dirigeants chinois de n'utiliser ces éventuels transferts de technologies qu'à des fins pacifiques.

Ils notent que la Chine — bien qu'elle soit devenue membre de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) dont l'un des buts est d'empêcher l'utilisation de produits dérivés du nucléaire à des fins militaires — refuse toujours de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

C'est parce que ces assurances verbales étaient jugées insuffisantes que le Congrès américain a refusé de ratifier l'accord paraphé entre Washington et Pékin le 30 avril dernier, lors de la visite en Chine du président Ronald Reagan. Washington souhaite obtenir de la Chine des engagements précis de ne pas livrer à des pays tiers les technologies ou équipements en provenance des Etats-Unis.

Selon des informations attribuées aux services de renseignement américains, la Chine fournirait une assistance technique au Pakistan pour la réalisation de son programme nucléaire, ce que Pékin comme Islamabad ont toujours nié.

D.24

Le Canada dans la course aux armements nucléaires

PAUL CAPPON
L'auteur est membre du comité consultatif auprès de l'ambassadeur canadien au désarmement, délégué canadien à l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire et directeur du Centre pour le désarmement nucléaire et la santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal.

■ « Le Canada contribue au climat de méfiance qui caractérise la guerre froide. »

LE CANADA ne possède aucun armement nucléaire. Cela n'en fait point une « zone libre d'armements nucléaires ». La définition de ce concept repose essentiellement sur le refus de participer à la course aux armements nucléaires. La Nouvelle-Zélande, la Suède ou l'Amérique latine constituent des exemples de zones « dénucléarisées ». Le Canada, contrairement à ces régions, participe activement, et de multiples façon, à la course aux armements nucléaires. Quelque soit notre jugement sur la légitimité de cette implication, il est intéressant de noter qu'une portion importante de la population est inconsciente de cette participation historique.

La participation canadienne à la course aux armements nucléaires est constituée de deux éléments essentiels : la collaboration militaire et industrielle et le soutien politico-diplomatique.

Au niveau militaire, le Canada a toujours été un participant actif. Les premières bombes atomiques ont été produites à l'aide d'uranium canadien. Malgré les règlements canadiens de 1965, interdisant l'utilisation de l'uranium domestique à des fins militaires, malgré des recherches documentées, qui ont montré l'usage de cette ressource par les États-Unis et la France pour leurs armements nucléaires, le Canada continue d'exporter 85 % de son uranium.

Mais c'est par sa participation industrielle que le Canada est le plus impliqué. Cette contribution s'est développée sous les auspices du *Canada-U.S. Defence Production Sharing Agreements*, qui ouvre à l'industrie militaire américaine le marché de défense américain. Les manufacturiers canadiens fournissent des pièces d'armements qui sont conçus et construits par les États-Unis, que ce soit pour les armements nucléaires ou pour les armes classiques.

Pour assurer la compétitivité de l'industrie militaire canadienne, le gouvernement fédéral fournit des services particuliers aux industriels. Une société d'État, la Corporation commerciale canadienne, sert d'agent de courtage pour faciliter la signature de contrats entre le ministère de la Défense des États-Unis ou les gouvernements d'autres pays, d'une part, et les « industriels » canadiens, d'autre part.

Le gouvernement du Canada tente aussi de favoriser les exportations de matériel militaire canadien par un programme spécial de subventions. En 1981-82 par exemple, le gouvernement fédéral a versé $ 154,934,982 à l'industrie militaire domestique, dans le cadre de ce programme. C'est ainsi que le Canada est passé au neuvième rang des pays exportateurs d'armements. Il importe de souligner que cette action gouvernementale en faveur de l'exportation d'armements aux États-Unis ne fait aucune distinction entre les armes classiques et les armes nucléaires, ni entre les armes offensives et les armes défensives.

En ce qui concerne les armes nucléaires, le Canada participe à la production de composantes spécifiques de l'arsenal américain pour chaque catégorie : tactique, intermédiaire, stratégique. Un exemple important : Litton Systems (Canada) fabrique des instruments de navigation pour des missiles « Cruise », à l'aide de subventions gouvernementales, totalisant $ 50 millions depuis 1978, et d'un prêt sans intérêt d'un montant presque égal. Notons que l'industrie militaire étant de caractère hautement technologique, cette activité industrielle, même subventionnée, crée peu d'emplois.

Cette activité industrielle peut sembler marginale, au plan strictement militaire, surtout si l'on considère que les Américains pourraient suffire entièrement à leurs besoins sans la participation de l'industrie canadienne. C'est plutôt la signification politico-diplomatique qui importe. C'est une façon concrète et publique d'associer inéluctablement le Canada à la politique étrangère et au sort de son allié américain. Ce faisant, le Canada donne un exemple important aux alliés d'Europe et d'Océanie.

Il en va de même pour les essais du missile de croisière au Canada ou les fréquentes visites de sous-marins nucléaires américains dans les ports canadiens. Il s'agit d'associer étroitement le Canada à l'escalade nucléaire américaine.

Nous avons parlé de la fourniture d'uranium. Il y a d'autres exemples d'une participation militaire significative : le survol du territoire canadien par des avions stratégiques américains, le déploiement au Canada, en cas de guerre « anticipée »,

d'engins nucléaires américains ; le projet visant à améliorer le système d'alerte dans le grand Nord canadien. Ce dernier exemple pourrait sembler être du domaine purement défensif. Cependant, comme dans le cas de l'Initiative de défense stratégique (IDS), toute amélioration « défensive » est dangereuse dans la mesure où elle porte atteinte à la dissuasion qui, seule, peut assurer la « stabilité » nucléaire.

Et la participation militaire et industrielle du Canada contribue à la déstabilisation de l'équilibre nucléaire.

Mais nous avons invoqué également le rôle politico-diplomatique du gouvernement du Canada dans la course aux armements nucléaires. Mentionnons l'opposition canadienne, en 1982, à la résolution des Nations unies proposant un gel bilatéral sur les essais et le déploiement d'armes nucléaires ; l'opposition canadienne et américaine, en 1983, à la résolution de l'ONU, appuyée par l'URSS et la Chine, qui engageait les puissances nucléaires à ne pas avoir recours à l'arme nucléaire en premier (*first use*) ; l'appui canadien au déploiement des missiles Pershing en Europe occidentale.

Cette année, l'Union soviétique a déclaré un moratoire unilatéral de sept mois, soit jusqu'à la fin de décembre, sur l'essai et le déploiement d'armes nucléaires. Dans la conjoncture actuelle, caractérisée par l'égalité nucléaire des deux superpuissances, elle se dit prête à prolonger ce gel et à réduire son arsenal si les États-Unis en font autant. Les Américains ont rejeté cette offre, engagés qu'ils sont par le plan stratégique publié en 1982 par l'administration Reagan à « assurer la supériorité nucléaire sur l'URSS ». Le Canada, quant à lui, a qualifié l'initiative soviétique de « propagande ».

De même, le Canada contribue au climat de méfiance qui caractérise la guerre froide. En 1980, le Canada a réduit unilatéralement ses échanges scientifiques, médicaux et socioculturels avec l'Union soviétique. Comme si l'escalade militaire devenait plus acceptable, pour une population, quand elle ne connaît pas ses « adversaire ».

Pourtant, l'histoire de la participation canadienne à la course aux armements contraste avec le potentiel du Canada sur la scène internationale. Il est vrai que ce pays y va de quelques contributions intéressantes, comme dans les discussions de Genève sur le désarmement. Le Canada a en effet proposé de s'en remettre aux technologies les plus avancées en matière de contrôle et de vérification des armes nucléaires.

Cependant, il reste que la politique étrangère du Canada repose sur un postulat simple (qui explique sa participation croissante à la course aux armements nucléaires) selon lequel la méthode la plus sûre de « modérer » les positions américaines est la stricte loyauté militaire et politique envers cette super-puissance. Déjà en 1945, un document du gouvernement canadien établissait que la coopération militaire avec les États-Unis « devrait assurer que les États-Unis consultent le Canada et que le Canada fasse valoir son point de vue sur toutes les mesures de défense proposées ».

Une autre option, qui voudrait que le Canada ait plus d'influence sur son allié dans la mesure où il se désengagerait de sa « loyauté » n'est pas prise au sérieux à Ottawa.

C'est peut-être en étudiant le cours des événements depuis 40 ans, depuis cette prise de position, que l'on pourrait juger lequel de ces deux postulats est le plus logique. Le Canada participa activement à la course aux armements nucléaires, parce qu'il croit que c'est le prix de l'alliance. Mais, il n'y a qu'une seule mesure de l'efficacité de cette politique. C'est de poser la question.

Est-ce que la conséquence de cette loyauté canadienne est l'éloignement de la possibilité de l'anéantissement ou, au contraire, est-ce qu'elle la rend encore plus probable ?

Les forces conventionnelles

Infériorité marquée de l'OTAN en Europe

♦ BRUXELLES (AFP) — Une élimination à terme des armements nucléaires, telle qu'elle a été suggérée par le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, laisserait les forces conventionnelles de l'OTAN dans un état d'infériorité marquée sur le théâtre européen, face à celles du Pacte de Varsovie, à moins d'un renforcement rapide et spectaculaire des moyens de défense classiques des pays de l'Alliance Atlantique.

Cette constatation des milieux diplomatiques de l'OTAN est basée sur la comparaison des forces conventionnelles en présence faite par l'OTAN pour 1984, les forces françaises n'étant pas prises en compte.

Pacte de Varsovie

Les forces en place des pays du Pacte de Varsovie faisant face au Commandement allié en Europe — zone qui s'étend de la pointe septentrionale de la Norvège aux frontières orientales de la Turquie — pouvaient aligner à cette date:

— Aviation: 7,500 appareils affectés à des unités opérationnelles faisant face à la zone européenne de l'OTAN, comprenant 2,250 chasseurs-bombardiers, 4,195 intercepteurs, 585 appareils de reconnaissance et plus de 400 bombardiers.

Forces terrestres (quatre millions d'hommes): quelque 27,000 chars de bataille, 53,000 véhicules blindés, 20,000 pièces d'artillerie, 18,400 armes anti-chars guidés et plus de 3,000 hélicoptères d'attaque, de soutien ou de transport. Ces forces représentent environ 167 divisions d'active, plus neuf divisions aéromobiles. En outre, ces forces permanentes peuvent recevoir le renfort de quelque 16 divisions de réserve stationnées dans les régions militaires de Moscou, de l'Oural et de la Volga.

— Marine: dans l'Atlantique Nord et les mers bordant l'Europe, les forces navales du Pacte de Varsovie déploient deux porte-avions de la classe Kiev, deux porte-hélicoptères, 23 croiseurs, 187 destroyers et frégates et 515 escorteurs et patrouilleurs rapides, ainsi que de 246 sous-marins de tous types, sans compter les navires de soutien, les embarcations côtières, etc.

Effectifs de l'OTAN

L'OTAN aligne de son côté:

— Aviation: un total général de 11,000 appareils, dont 1,960 chasseurs-bombardiers, 795 intercepteurs et 235 appareils de reconnaissance basés à terre et déjà en place à la disposition du commandement allié en Europe. Les Etats-Unis et le Canada pourraient rapidement fournir quelque 1,750 appareils de combat en renfort.

— Forces terrestres (2.6 millions d'hommes): 88 divisions d'active et mobilisables (dont 3 aéroportées-mobiles).

Il existe en outre 12 divisions d'active américaines, plus un régiment de cavalerie blindée, deux divisions de marines et une brigade canadienne stationnés en Amérique du Nord capables de rejoindre l'Europe à bref délai. L'OTAN devait renforcer sa capacité de 750 chars de bataille et de 250 avions de combat en 1985.

— Marine: 10 porte-avions, 14 croiseurs, 277 destroyers et frégates, 192 escorteurs et patrouilleurs rapides et 197 sous-marins de tous types.

Le Soleil, 1986-01-18

L'armée soviétique: première au monde

◆ PARIS (AFP) — L'armée soviétique, sous le commandement suprême du maréchal Dmitri Oustinov, est devenue la première du monde par sa puissance et ses effectifs.

Forte de quelque 5,000,000 de combattants, l'URSS a acquis la supériorité eurostratégique, selon l'OTAN, et la parité pour les armes intercontinentales avec les forces de l'autre géant militaire, les Etats-Unis.

Son budget militaire, le plus important du monde (200 milliards de dollars), absorbe 15 pour 100 du PNB, selon les experts militaires occidentaux.

Mais c'est dans le domaine des forces conventionnelles que l'Armée rouge possède un très net avantage, de l'ordre de 1 à 3 en Europe. L'URSS dispose de 50,000 chars, 20,000 tubes d'artillerie, 10,000 avions et hélicoptères, et quelque 800 navires, dont 400 sous-marins (la moitié à propulsion nucléaire), selon l'Institut international pour les études stratégiques (IISS) de 1984.

Présente en divers points du globe avec des conseillers militaires, instructeurs et techniciens, elle est en outre engagée depuis cinq ans en Afghanistan avec des effectifs de 100,000 à 150,000 hommes dans une guerre d'usure coûteuse.

L'armée de terre, forte de près de deux millions d'hommes, auxquels on peut rajouter 1,400,000 conscrits, couvre cinq régions d'interventions, quatre sur le territoire national, dont une sur la frontière sino-soviétique, la dernière déployée sur les territoires des pays du Pacte de Varsovie.

Elle est composée également de 50 divisions blindées, 134 divisions d'infanterie motorisée et 7 divisions aéroportées.

Deuxième puissance militaire navale, sa flotte est présente sur toutes les mers du globe, et possède de nombreuses bases et points d'appui à travers le monde, notamment à CUBA, en Indochine, en Afrique et au Moyen-Orient.

La marine soviétique, dont les effectifs s'élèvent à 480,000 hommes, équipée de porte-hélicoptères, manquait jusqu'à une date récente de porte-avions. Elle en est maintenant dotée, tel le "Minsk".

Par ailleurs, les forces stratégiques nucléaires (7,500 ogives du côté américain comme soviétique, selon des experts), élément essentiel de la dissuasion soviétique, sont constituées d'une composante navale, de "forces de missiles stratégiques", fortes de près de 400,000 hommes, et d'une composante aérienne, avec plus de 700 appareils dont 140 bombardiers à long rayon d'action (pouvant atteindre les Etats-Unis).

L'URSS a enfin la faculté de disposer de quelque 25 millions d'hommes de réserves toutes armes.

Le Soleil, 1984-12-22

D.27

Les deux obstacles aux négociations de Genève:

Les euromissiles soviétiques et l'IDS américaine

FRANÇOIS SÉGUIN

Maîtrise en sciences politiques.

Le 27 septembre 1985 l'ancien président des États-Unis, Jimmy Carter, déclarait que le programme américain d'Initiative de défense stratégique (IDS) constitue le principal obstacle aux négociations de Genève sur le contrôle des armements.

S'il est vrai qu'aucun accord ne sera possible sans un assouplissement des thèses américaines en ce qui a trait aux armes spatiales, ces dernières sont cependant loin de constituer le seul écueil sur lequel achoppent ces négociations. Toute aussi néfaste est l'intransigeance soviétique dans le dossier des armes eurostratégiques.

L'interdiction des armes spatiales conjuguée à des concessions draconiennes de la part des Soviétiques dans le domaine des armes à portée intermédiaire constituent les postulats obligés d'une négociation fructueuse. Toute autre voie est vouée à l'échec.

Il existe présentement une quasi-parité au niveau des forces stratégiques. Les États-Unis détiennent 1030 ICBM (2130 ogives), 616 SLBM (5536 ogives) et 255 bombardiers, alors que l'URSS possède 1398 ICBM (6300 ogives), 940 SLBM (2075 ogives) et 150 bombardiers.

Aucune des deux superpuissances n'a la capacité de procéder à une frappe désarmante contre l'adversaire. Les théories de l'administration Reagan sur l'existence d'une « fenêtre de vulnérabilité », comme le « bomber gap » et le « missile gap » des années 50 et 60, ont pour objectif de faire accepter plus facilement par le peuple américain la hausse substantielle des crédits alloués à la défense. Ces thèses n'ont cependant aucun fondement scientifique.

Les deux Grands sont engagés dans des programmes similaires de modernisation de leurs forces stratégiques. Aux MX américains (10 têtes, 13,000 km de portée), les Soviétiques opposent les SS-18 et 19; et éventuellement les SS-X-24. Aux recherches américaines sur le Midgetman (une tête — très précis et mobile), l'URSS répond en accélérant ses propres recherches sur le SS-X-25 qui aura des caractéristiques semblables à celles du Midgetman. Alors que les États-Unis achèvent les essais du bombardier stratégique B-1B et ont entrepris des recherches sur le bombardier « invisible » ATB (Advanced Technology Bomber) de technologie « stealth », l'URSS a enclenché le déploiement de son Blackjack RAM-P ultra-performant.

Il en va de même pour les SLBM : le Trident 2/D5 américain à capacité anti-silos aura pour contrepartie le SS-NX-20 embarqué sur les sous-marins nucléaires géants de la classe Typhoon. À toute la gamme des armes infrabalistiques (missiles de croisière) américaines, l'URSS oppose déjà le SS-N-12 Sandbox, monté sur ses sous- marins et ses navires de surface; le ZS-X-4, déployé sur les bombardiers Backfire et Blackjack et le SS-CX-4 déployé au sol.

Aucune des deux superpuissances n'est en mesure de prendre une avance significative dans la course aux armes stratégiques. Même si la composition des armes stratégiques de l'URSS est plus déstabilisatrice que celle des États-Unis, puisque près de 75 % de ses forces stratégiques sont constituées d'ICBM, ce problème est loin d'être insurmontable.

Sur ce registre, les négociateurs de Genève n'auront qu'à étendre davantage la portée de certaines clauses déjà inscrites à l'accord SALT 2. Ainsi, serait-il possible :

— d'imposer des restrictions au mirvage des missiles : SALT 2 impose déjà une limite de 10 têtes par missile et restreint à 1320, dont 820 ICBM, le nombre de missiles pouvant être mirvés;

— de restreindre le nombre de missiles pouvant être testés;

D.27 (suite)

— de limiter le nombre d'essais pour un même type de missile;
— de diminuer encore davantage le nombre total de vecteurs : SALT 2 limite déjà ce nombre à 2400;
— limiter le pourcentage des vecteurs et des ogives pouvant être concentrés dans un des pieds de la triade (ex. : 40 ou 45 %).

Aucun accord sur les armes stratégiques n'est souhaitable sans un accord sur les armes spatiales. Le cas échéant, la limitation des armes stratégiques ne ferait que faciliter l'obtention d'une capacité de première frappe désarmante à la première des deux superpuissances qui déploierait un bouclier défensif quelque peu efficace. Ce serait la fin de la dissuasion.

Pour éviter qu'une nouvelle dialectique de la course aux armements ne s'enclenche, un accord à Genève devra interdire les essais et le déploiement d'armes antimissiles et antisatellites. Puisqu'elles semblent difficilement vérifiables, les recherches fondamentales sur ce type d'armes pourront probablement continuer.

Sur cette question, il est pour le moins paradoxal que l'administration Reagan, qui s'évertue à faire la preuve qu'un accord sur la recherche fondamentale en matière d'armes antibalistiques est incontrôlable, publie régulièrement des rapports détaillés sur l'état des recherches en cours en URSS !

Ainsi, le 4 octobre l'Agence de renseignement de la défense (DIA) rendait public un rapport de 27 pages indiquant que plus de 10,000 chercheurs et ingénieurs soviétiques ainsi qu'une demi-douzaine de centres de recherches et de développement importants participent à des travaux sur les armes ABM. Qui plus est, le rapport indique que l'URSS poursuit des recherches sur les armes à énergie cinétique et consacre l'équivalent d'un milliard de dollars annuellement aux seules études sur les lasers, soit trois fois plus que les États-Unis.

La proposition soviétique de réduire de 50 % les armes nucléaires capables de frapper le sanctuaire de l'autre superpuissance est inacceptable pour les alliés européens de l'OTAN et doit être rejetée. Cette proposition a pour objectif de découpler encore davantage les États-Unis de l'Europe. L'OTAN doit demeurer ferme et rejeter tout accord sur les euromissiles qui ne rétablirait pas la parité en Europe.

C'est l'URSS qui, en 1977, sous le couvert d'une modernisation de ses armes eurostratégiques (SS-4 et SS-5) obsolètes, a pris l'initiative de déployer les SS-20. Pourtant, ces armes sont qualitativement différentes des SS-4 et SS-5. Alors que ces dernières étaient très vulnérables, non protégées, dotées d'une ogive, peu précises (2300 mètres d'erreur probable) et de mise à feu très lente (6 à 8 heures), les SS- 20 sont mobiles, précis (350 mètres), d'une portée de 5000 km et dotés de 3 ogives de 150 kt. Contrairement aux SS-4 et SS-5, les SS-20 sont des armes anti-forces tout à fait adaptées à la doctrine soviétique du « blitzkrieg » nucléaire.

Alors que l'OTAN déploiera 108 Pershing-2 à une seule tête, l'URSS a déjà déployé en Europe 250 SS-20 (750 ogives); sans compter les 150 autres déployés sur le théâtre asiatique mais qui peuvent être rapidement déplacés vers l'Europe en cas de conflit.

L'URSS devra également abandonner son projet d'inclusion des forces nucléaires françaises et britanniques dans les négociations sur les euromissiles. Contrairement aux SS-20, ces armes sont des armes de dissuasion de dernier ressort.

L'intransigeance soviétique sur les euromissiles et l'inflexibilité américaine sur l'IDS sont responsables de l'enlisement des négociations de Genève. Aussi longtemps que les superpuissances tenteront d'utiliser ce forum pour obtenir un avantage sur l'adversaire, les négociations sont condamnées à piétiner, voire à mourir.

Le Devoir, 1985-11-04

Le contrôle des armements est-il possible ?

L'entêtement américain pourrait anéantir l'espoir de contrôler la course aux armements

CHARLES-PHILIPPE DAVID

L'auteur est professeur de relations internationales au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Les 19 et 20 novembre prochains, les présidents américain et soviétique se rencontreront pour la première fois depuis juin 1979. Ce sera une étape importante pour l'évolution des rapports américano-soviétiques. De deux choses l'une : ou le sommet Reagan-Gorbatchev donnera lieu à un accord de contrôle des armements spectaculaire et significatif, ou il ne produira aucun résultat majeur, chacune des parties restant sur ses positions. D'évidence une conclusion s'impose en observant l'état actuel des négociations : le processus du « arms control » est en sérieuse difficulté et ses chances de faire aboutir une entente entre les superpuissances sont devenues de plus en plus minces. Il est vrai que si les États-Unis et l'URSS s'accordaient pour « gagner » leur rencontre de Genève, cela conduirait vraiment à un succès retentissant et sans précédent dans l'histoire de leurs pourparlers stratégiques.

D'une part, Washington obtiendrait une réduction substantielle (jusqu'à 50 %) des forces nucléaires, et d'autre part, Moscou réussirait à contraindre les Américains d'abandonner leur programme ambitieux de défense spatiale. Ce troc est actuellement au centre des discussions qui se déroulent à Genève, à la Maison-Blanche et au Kremlin. Cependant, il y a tout lieu de croire qu'un accord d'une telle envergure sera difficile à conclure. Pourquoi ?

Premièrement, le processus du contrôle des armements n'est jamais parvenu jusqu'à maintenant à réduire la quantité d'armes nucléaires. En 40 ans d'histoire, aucune tête nucléaire n'a été détruite sans être remplacée par au moins une autre charge nucléaire. Et en fait depuis que les négociations entre les deux Grands ont résulté en un premier accord en 1972, les États-Unis et l'Union soviétique ont ajouté ensemble près du triple de têtes nucléaires par rapport à ce qu'ils possédaient il y a 13 ans. (Voir le **tableau I.**)

En se fondant sur les données contenues dans ce tableau, il est facile de comprendre pourquoi on peut être pessimiste quant à la possibilité de voir les superpuissances retrancher une portion importante de leur arsenal de 20,000 têtes nucléaires. Pour l'instant, une caractéristique essentielle de la course aux armements est que, de part et d'autre, on augmente le nombre de charges que peuvent transporter les missiles intercontinentaux (certains de ceux-ci incluant jusqu'à 14 têtes nucléaires). Ainsi, même si les États-Unis et l'Union soviétique s'entendaient pour réduire le nombre de missiles de moitié comme l'a proposé M. Gorbatchev récemment, cela ne voudrait pas nécessairement dire qu'ils ne chercheraient pas à augmenter la quantité de têtes sur les missiles autorisés à rester en place. Il est peu probable par ailleurs que Moscou accepte cette proposition de réduction des têtes nucléaires avancée par Washington, tant et aussi longtemps que l'URSS n'aura pas rattrapé les États-Unis dans cette catégorie (le retard à combler étant de 2,280).

Deuxièmement, les Américains insistent depuis cinq ans sur l'importance de diminuer la quantité des missiles et têtes nucléaires soviétiques qui sont, à leurs yeux, les plus menaçants, c'est-à-dire qui posent le plus grand danger aux missiles américains. Le problème fondamental est que les États-Unis veulent enrayer l'avantage que possède l'URSS dans les missiles basés au sol, une suggestion qui fut plutôt mal accueillie par les dirigeants du Kremlin. La raison était fort simple : Washington visait à restructurer en sa faveur la répartition des forces nucléaires soviétiques. (Celle-ci fait l'objet du **tableau II.**)

Si l'Union soviétique acceptait de réduire, selon la formule proposée par Washington en juin 1982, jusqu'à 2,500 ses têtes nucléaires basées sur les missiles au sol, les États-Unis s'engageaient à faire de même avec les têtes nucléaires basées sur les missiles à bord de sous-marins. Toutefois jusqu'à maintenant les Soviétiques ont toujours refusé d'endosser cette formule, parce qu'elle signifierait pour Moscou l'affaiblissement de sa principale force de frappe, *i.e.* ses missiles basés au sol, et parce que ceux-ci sont jugés par ailleurs comme étant les plus efficaces en cas de guerre atomique. Depuis que les négociations ont repris en janvier 1985, l'URSS a clairement indiqué que si elle devait couper dans ses missiles, les États-Unis devaient en retour renoncer à leur programme de défense spatiale. Ce à quoi le président Reagan a toujours répondu et répond qu'il n'est pas intéressé à laisser tomber son Initiative de défense stratégique (IDS). Tant et aussi longtemps que le président restera inflexible sur l'IDS — paradoxalement qu'il juge être efficace pour presser l'URSS à négocier un accord —, il est douteux que M. Gorbatchev accepte de réduire l'inventaire de missiles et de charges nucléaires so-

D.28 (suite)

viétiques. C'est donc l'impasse ou à tout le moins un dialogue de sourds puisque chacun cherche à protéger sa carte maîtresse tout en espérant faire tomber celle de l'autre.

Troisièmement, la dynamique technologique de la course aux armements a tendance à compliquer énormément la préparation d'un accord stratégique. Prenons l'exemple de l'IDS. D'aucuns pensent que ce projet sera troqué dans sa totalité à Genève, comme un atout de marchandage politique incitant le Kremlin à consentir des concessions importantes. Au contraire la Maison-Blanche tente de convaincre Moscou qu'il est désirable de développer une défense antinucléaire. À long terme, cette stratégie pourrait être coûteuse. Le *momentum* de la recherche dans le cadre de la « guerre des étoiles » va s'accentuer au point où non seulement un traité déjà existant sur la limitation des armes antimissiles (ABM) sera saboré, mais les Américains comme les Soviétiques vont également redoubler d'ardeur pour accroître leur arsenal offensif.

La logique ici est toute simple : ni Washington ni Moscou ne risqueront d'être à la merci d'un adversaire disposant d'une force atomique protégée par un réseau de défense spatiale. De chaque côté on cherchera alors à inonder le système défensif de l'ennemi, en multipliant par trois, cinq ou dix le nombre de têtes nucléaires lancées lors d'une attaque. Même si un réseau de défense fonctionnait à 90 % d'efficacité, il reste qu'un 10 % d'erreur infligerait malgré tout des pertes inacceptables pour le pays tentant de se défendre contre une attaque massive. En somme, l'entêtement américain à ne pas échanger l'IDS en retour d'une réduction significative dans l'arsenal nucléaire soviétique, pourrait signifier en fait l'abandon de tout espoir de contrôler la course aux armements dans les années à venir.

Enfin, un dernier problème pour la survie du processus du *arms control* est son extraordinaire politisation. Dans le contexte actuel où les négociations sont menées largement sur la place publique, il sera difficile pour les superpuissances d'effectuer les concessions importantes qui satisfassent les exigences minimales des deux parties. Toutes les conditions sont conséquemment réunies pour un échec probable des négociations de Genève. Il n'est pas exclu bien sûr que d'ici quelques semaines, un changement considérable de ton et de substance dans les positions américaine et soviétique produise des résultats vraiment spectaculaires. En fait, il faut plutôt parier que si M. Reagan et M. Gorbatchev s'entendent en novembre sur un accord de contrôle des armements, celui-ci sera franchement décevant et n'affectera en rien l'essentiel de la course aux armements.

Note explicative à la fin du texte:

Qu'est-ce qu'une tête nucléaire ? C'est la partie du missile qui contient la charge explosive thermo nucléaire. Un missile utilise un véhicule qui relâche lors de sa trajectoire une ogive (*Re-enter vehicle*) qui, à son tour disperse dans le dernier tiers de sa trajectoire un certains nombres de têtes se dirigeant elles-mêmes de manière indépendante vers leurs cibles, après leur rentrée dans l'atmosphère.

Tableau 1

Évolution des stocks de têtes nucléaires intercontinentales, 1972-1985

	États-Unis	U.R.S.S.	Total
Accord SALT de 1972	5,700	2,164	7,864
Accord SALT de 1979	9,200	5,875	15,075
Septembre 1985	11,140	8,900	20,044
Augmentation, 1972-1985 (en chiffres absolus)	95 % (+5,540)	311 % (+6,736)	

Augmentation totale des deux arsenaux de 7,864 (en 1972) à 20,040 (en 1985) = 185 %

Source : Congressional Research Service, Washington, D.C.

Tableau 2

Distribution des têtes nucléaires américaines et soviétiques, sept. 85

	États-Unis	U.R.S.S.	Total
Têtes nucléaires sur les missiles basés au sol (pourcentage du total)	2,130 (19 %)	5,850 (67 %)	7,864
Têtes nucléaires sur les missiles basés en mer (pourcentage du total)	5,730 (52 %)	2,880 (33 %)	8,610
Têtes nucléaires transportées par bombardiers (Pourcentage du total)	3,280 (29 %)	420 (5 %)	3,700
Total	11,140	8,900	20,044

Source : Congressional Research Service, Washington, D.C.

Le Devoir, 1985-10-28

D.29

L'URSS a violé plusieurs traités, accuse Washington

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain est arrivé à la conclusion, « après une étude précise qui a pris plusieurs mois », que l'Union soviétique a « violé ou probablement violé » divers traités sur le contrôle des armements, a déclaré hier un haut fonctionnaire du département d'État ayant requis l'anonymat.

Ce problème sera évoqué le 18 janvier prochain à Stockholm par le secrétaire d'État George Shultz lors de son entretien avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a encore déclaré ce haut fonctionnaire.

Néanmoins, le président Ronald Reagan a réaffirmé hier son désir de parvenir à de meilleures relations avec Moscou, tandis que la Maison-blanche a fait état de « progrès significatifs » dans les négociations pour améliorer le « téléphone rouge » reliant Washington au Kremlin.

En recevant à la Maison-Blanche le premier ministre italien, M. Giulio Andreotti, le président américain a insisté sur sa volonté de renouer avec Moscou un « dialogue sérieux » visant à « réduire les tensions » dans les relations Est-Ouest, a indiqué le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes.

Le président Reagan doit prononcer lundi un discours sur les relations avec l'Union soviétique présenté par la Maison-Blanche comme conciliant à l'égard de Moscou, deux jours avant les entretiens Shultz-Gromyko.

Selon le fonctionnaire du département d'État, les violations soviétiques, contenues dans un rapport demandé par le Congrès au gouvernement américain, portent sur les questions suivantes :

— l'utilisation d'armes chimiques et biologiques (Washington reproche à Moscou d'utiliser de telles armes en Afghanistan et d'en livrer au Vietnam, son allié dans le sud-est asiatique, en violation des conventions de 1925 et de 1972).

— la construction d'un puissant radar en Sibérie qui, affirment les

D.29 (suite)

États-Unis, pourrait être relié à un deuxième système de missiles anti-missiles, alors que le traité américano-soviétique de 1972 sur les ABM (Anti-ballistic missiles) n'autorise qu'une seule installation de ce genre.

— les essais de deux nouveaux missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), les SSX-24 et SSX-25, contrairement aux dispositions de l'accord SALT-2 de juin 1979 sur la limitation des armements stratégiques. (Bien que non ratifié par le Congrès des États-Unis, cet accord était tacitement respecté par les deux super-puissances et ne prévoyait l'essai que d'un seul ICBM jusqu'à son expiration, en 1985. Washington, par la voix de ce haut fonctionnaire, accuse donc l'URSS d'avoir procédé à plus de tests qu'elle n'y était autorisée).

— le brouillage ou le codage de données sur ces tests, contrairement aux accords SALT-2. (Ces données sont en effet indispensables pour s'assurer du respect de ce traité).

— les essais souterrains de charges atomiques de puissances supérieures à celles autorisées par le traité sur les essais nucléaires. (Signé à Moscou en juillet 1974, cet accord prévoyait que les États-Unis et l'Union soviétique ne procèdent pas à des essais supérieurs à des puissances de 150 kilotonnes.

« Notre objectif, a déclaré cette source, n'est pas de faire de l'anti-soviétisme ou de marquer des points dans un débat, mais de protéger l'intégrité du processus de contrôle des armements ».

Les observateurs notent que ce rapport confidentiel sera présenté aux parlementaires américains dans le courant de la semaine prochaine, après un discours du président Ronald Reagan au cours duquel ce dernier devrait marquer son désir d'améliorer les relations avec l'Union soviétique.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger a déclaré, hier à Bruxelles, que l'amélioration des relations Est-Ouest, notamment en matière de désarmement, dépend d'une reprise du dialogue « au plus haut niveau » entre Washington et Moscou.

M. Kissinger, qui a précisé qu'il n'était pas candidat à un rôle d'intermédiaire entre les États-Unis et l'URSS, a fait ces déclarations lors d'un colloque international, placé sous sa présidence et organisé par l'Université Georgetown de Washington sur le thème « L'avenir de l'OTAN et la stratégie globale ».

Dans son allocution, M. Kissinger a estimé que la reprise du dialogue est-ouest était soumise à « un besoin urgent d'un dialogue politique sérieux au plus haut niveau ».

Pour M. Kissinger, trois menaces principales pèsent sur les relations des États-Unis avec l'Europe: le neutralisme en Europe, le nationalisme de certains pays européens, et l'unilatéralisme des États-Unis.

Selon M. Kissinger, les deux négociations de Genève sur les euromissiles (INF) et sur les armes stratégiques (START) pourraient être fusionnées, mais cela ne réglerait pas le problème majeur de la crise des euromissiles: la détermination soviétique à découpler l'Europe des États-Unis.

Pour M. Kissinger, si les négociations, interrompues par l'URSS à la fin de 1983, « reprennent, il est essentiel que les pays occidentaux montrent plus de courage et d'unité ». « Si nos alliés, a-t-il dit, ne sont pas capables eux-mêmes de dire clairement à leurs publics que le but de l'URSS est le naufrage de l'alliance occidentale, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'ils seront submergés par le pacifisme et le neutralisme rampant ». « Si les Soviétiques ont besoin d'une formule pour ne pas perdre la face et reprendre les pourparlers, les INF et START pourraient être fusionnées bien que je pense que cela prolongerait et compliquerait les deux négociations. Cela ne réglerait pas le problème de base », a ajouté M. Kissinger.

Soulignant la nécessité d'une défense nucléaire, il a estimé « qu'aucun dirigeant occidental, aujourd'hui, n'ose affirmer que (...) pour éviter la défaite il devrait être obligé de recourir à l'arme atomique ».

« La vraie justification du déploiement (des Pershing-2 et des missiles de croisière de l'OTAN), a-t-il ajouté, est de prévenir le chantage nucléaire contre l'Europe en liant la défense stratégique de l'Europe à celle des États-Unis ».

« Si nous (les Américains) avions besoin d'armes à moyenne portée (...), nous aurions pu les déployer plus facilement et avec beaucoup moins de controverse sur des navires », a-t-il dit.

L'ancien secrétaire d'État a enfin critiqué l'exigence soviétique de prendre en compte à Genève les forces stratégiques indépendantes britannique et française en raison de « l'énorme différence » du nombre des ogives nucléaires entre les arsenaux de ces deux pays et celui de l'URSS.

Mais, a-t-il dit, « si le nombre de leurs ogives augmentait, les forces britannique et française pourraient être incluses dans les négociations START ».

Par ailleurs, le gouvernement américain envisage de nouvelles initiatives pour relancer les négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR), a-t-on appris hier de sources gouvernementales.

Ces négociations, qui durent depuis plus de 10 ans, ont été interrompues le 15 décembre dernier par les pays du Pacte de Varsovie, peu après le retrait soviétique des négociations de Genève sur les armes de portée intermédiaire (INF) et les armements stratégiques (START).

Une réunion du Conseil national de sécurité, organisée à la Maison-Blanche, devait en principe aborder ce problème hier, a-t-on précisé de mêmes sources. Aucune indication n'a toutefois été fournie sur la nature des initiatives envisagées par Washington.

Les pays de l'OTAN ont proposé au Pacte de Varsovie de reprendre les négociations MBFR le 26 janvier prochain, à Vienne, mais cette offre a été repoussée. Une nouvelle date doit être fixée après consultations diplomatiques.

Le gouvernement Reagan, indique-t-on à Washington, considère que la reprise des négociations MBFR pourrait constituer un premier pas vers une relance du dialogue américano-soviétique sur le désarmement.

« Les mesures de confiance (thème de la Conférence sur le désarmement en Europe qui s'ouvre la semaine prochaine à Stockholm), si chères aux diplomates professionnels, ne peuvent pas nous mener loin », a-t-il dit.

Pour l'ancien secrétaire d'État, « le problème est de définir ce que l'on entend par plus haut niveau ». « Un sommet prématuré pourrait comporter des risques exorbitants, encore que la santé d'Andropov écarte presque sûrement un tel événement ».

Interrogé, lors d'une conférence de presse, sur la prochaine rencontre à Stockholm entre MM. Shultz et Gromyko, il a déclaré ignorer si la question d'un sommet États-Unis-URSS serait abordée lors de la rencontre.

Les difficultés que traverse l'Alliance Atlantique, notamment avec la crise des euromissiles, ne sont que « la partie émergée de l'iceberg », a-t-il dit.

Le Devoir, 1984-09-27

D.30

Andropov tente de charmer les pacifistes

MOSCOU (AFP) — La direction soviétique a lancé hier une nouvelle offensive de charme à l'adresse du mouvement pacifiste en l'invitant à ne pas assister dans l'indifférence au déploiement des euromissiles américains, qui signifierait selon Moscou la destruction des acquis positifs en Europe, estiment les observateurs.

La démarche soviétique a pris le caractère le plus spectaculaire possible : une prise de position de M. Youri Andropov lui-même, chef du Parti communiste et de l'État.

Elle revêt la forme d'une réponse du numéro un soviétique à un appel de parlementaires de l'opposition ouest-allemande en faveur du désarmement, adressé au Soviet suprême que préside M. Andropov.

M. Andropov y indique en effet, selon l'agence officielle Tass, les peuples soviétique et allemand « ne peuvent pas regarder dans l'indifférence comment des tentatives sont faites au nom d'intérêts étrangers à l'Europe pour détruire tout ce qui a été créé de positif par des efforts communs des pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest dans le but d'assurer un avenir pacifique à notre continent ».

La prise de position de M. Andropov rend les Américains responsables d'un éventuel déploiement, Washington étant clairement désigné par la périphrase sur les « intérêts étrangers à l'Europe ».

Le texte de M. Andropov, qui s'adresse au Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD), peu favorable au déploiement fin 1983 des premiers Pershing-2 et missiles de croisière en cas d'échec des négociations de Genève, vise de l'avis des observateurs l'ensemble du mouvement pacifiste.

Son appel à ne pas laisser les États-Unis détruire les résultats des efforts communs de l'Europe de l'Est et de l'Ouest constitue en outre, pour les observateurs, une nouvelle tentative de creuser un fossé entre Washington et ses alliés.

« Nous sommes profondément convaincus que ce qui se produit actuellement va à l'encontre des intérêts fondamentaux et des aspirations des peuples d'Europe et du monde entier », ajoute M. Andropov. Il en rejette la responsabilité sur « ceux qui misent sur la déstabilisation des relations internationales et l'obtention d'une supériorité militaire sur les pays du socialisme ».

L'Union soviétique, assure M. Andropov dans sa missive, « fait tout son possible pour mettre un terme au glissement vers la catastrophe nucléaire ».

Le texte du numéro un soviétique ne contient aucune nouvelle proposition de désarmement.

M. Andropov réitère l'offre d'un « gel quantitatif et qualitatif » des armements nucléaires, faite en juin 1983 aux États-Unis, à la France, à la Chine populaire et à la Grande-Bretagne.

Il s'agirait, souligne-t-il, de « l'arrêt de l'accroissement quantitatif de toutes les composantes des arsenaux nucléaires et (du) non-déploiement d'armements nucléaires de nouvelles espèces ». Cette mesure s'accompagnerait d'un « moratoire portant sur tous les tests de charges nucléaires et sur les tests de vecteurs d'armements nucléaires de nouvelles espèces ».

Le chef du PC soviétique réaffirme également sa proposition d'août 1983 de détruire, et non plus de transférer en Asie soviétique, les missiles qui feraient l'objet d'un accord de réduction aux négociations de Genève sur les euromissiles.

À ce propos, M. Andropov fait état du démantèlement des « missiles », comme il l'avait déclaré le 27 août dans une interview à la *Pravda*, alors que le maréchal Nikolai Ogarkov, chef de l'état-major soviétique, a précisé entretemps que ces mesures concerneraient le cas échéant « les missiles, les rampes de lancement et les unités ».

De son côté, le gouvernement américain a rejeté une fois de plus l'offre soviétique d'un gel « quantitatif et qualitatif » des armements nucléaires réitérée par M. Andropov. « Un tel gel maintiendrait l'actuel avantage stratégique soviétique et n'inciterait pas l'URSS à accepter les réductions substantielles (des armements nucléaires) que nous négocions à Genève », a déclaré le département d'État.

De surcroît, a ajouté le département d'État, un tel gel, initialement proposé en juin dernier aux gouvernements britannique, chinois et français, serait « pratiquement invérifiable ». Cette offre de M. Andropov a d'ailleurs été rejetée par Londres, Pékin et Paris, a indiqué le département d'État dans un communiqué.

323

D.31

L'espionnage industriel, une priorité pour Moscou

◆ BONN (AFP) — Moscou "privilégie totalement" l'espionnage industriel en RFA qui lui fait économiser des "milliards de marks de recherches", estiment-on hier dans les milieux des services de renseignement occidentaux à Bonn au sujet de l'affaire Manfred Rotsch du nom du chef de la planification de la firme aéronautique ouest-allemande Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB) arrêté jeudi pour espionnage au profit du KGB.

Outre les plans du chasseur germano-italo-britannique Tornado que Rotsch a très vraisemblablement livrés au KGB, il a dû avoir accès à des avant-projets sur l'avion de combat européen (Acu) des années 90 comme ceux de Dassault en France et British Aerospace. Ces renseignements n'ont pas de prix, surtout quand l'Ouest vient de renforcer — à travers le comité de coordination sur le contrôle des exportations (COCOM) — les contrôles sur les technologies de pointe pouvant intéresser l'URSS, estiment les observateurs.

Retards à combler

L'espionnage industriel, selon M. Hermann Haring, le patron du contre-espionnage en Bavière, s'est accentué ces dernières années dans les domaines économiques de la science et de la recherche, et il prend de plus en plus d'importance pour combler les retards soviétiques.

"Les visées systématiques de l'espionnage soviétique sur les firmes d'armement allemandes, commentait de son côté hier le porte-parole pour les questions militaires du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, M. Willi Weiskirch, sont de plus en plus évidentes".

Une étude de la CIA pour le Sénat américain, en date de mai 1982, citée hier par la presse ouest-allemande, indique que 50 pour 100 des besoins soviétiques en micro-électronique et 100 pour 100 de ses besoins en électronique militaire sont couverts par ses services secrets.

D.32

L'affaire Rotsch

Inquiétude à l'OTAN

◆ BRUXELLES, OTAN (AFP) — L'inquiétude règne dans les milieux proches des services de renseignement des pays de l'OTAN, après l'arrestation pour espionnage au profit de l'URSS du responsable de la planification de la firme aéronautique ouest-allemande Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB), l'un des piliers technologiques de la défense occidentale.

Cette inquiétude, constatait-on hier de diverses sources informées, vient du fait que l'ingénieur Manfred Rotsch avait accès à des dossiers vitaux pour l'alliance atlantique.

A l'OTAN, on se refuse à tout commentaire officiel, comme c'est l'habitude dans ce genre d'affaire. Il ne s'agit pas d'une question "politique" en soi, fait-on remarquer de bonne source, et les divers organismes de consultation de l'OTAN n'examineront pas le problème qui ne relève pas de leur compétence.

En revanche, cette arrestation, considérée d'emblée comme l'une des plus importantes de ces dernières années, fait l'objet de fébriles échanges d'informations par divers canaux non officiels, militaires et civils.

Les spécialistes ouest-allemands du renseignement, apprend-on de source informée, sont en effet pressés par leurs collègues alliés de fournir rapidement les premières évaluations des "dégâts" commis par ce "très, très gros poisson", comme on le qualifie dans les milieux proches des services de renseignement.

En raison de son importance, cette affaire ne peut que remonter à court terme au plus haut niveau politique tant des pays alliés que de l'OTAN, reconnaît-on dans divers milieux informés. Mais elle sera d'abord "gérée" par les procédures discrètes et ultra-souples en vigueur dans le monde souterrain du renseignement occidental.

Le Devoir, 1986-05-30

Les cinéastes soviétiques . . . au foyer

MOSCOU (AFP) — Les orientations du cinéma soviétique, définies la semaine dernière à Moscou par le cinquième congrès des cinéastes d'URSS, reflètent fidèlement les préoccupations de la direction soviétique.

De l'apologie du progrès scientifique à la condamnation de la « guerre des étoiles », en passant par la reprise en main idéologique des jeunes, les principaux thèmes de politique intérieure et étrangère du Kremlin devront désormais trouver une expression filmique plus efficace.

Ces options ont été arrêtées par les quelque 600 délégués au congrès réuni du 13 au 15 mai, dont l'ouverture a été présidée par le numéro un Mikhaïl Gorbatchev. Ses participants ont élu Élem Klimov, réalisateur de films à succès en URSS, au poste de premier secrétaire de l'Union des cinéastes, une organisation regroupant 6,500 membres.

« Le cinéma doit promouvoir une refonte de la mentalité et de la psychologie du peuple, appelé par le parti à accomplir un tournant historique pour aborder une nouvelle étape qualitative de la société soviétique », écrivait vendredi la *Pravda*. On ne saurait être plus clair : les films devront contribuer à la mise en oeuvre des décisions du 27e congrès du PC soviétique (février-mars 1986).

Le cinéma devra porter une attention particulière à la jeunesse, accusée par les autorités de laisser-aller idéologique et d'une trop grande perméabilité aux modes occidentales. « Les enfants, aujourd'hui, ne sont pas moins importants que le pain, l'acier ou encore la défense », a souligné un des intervenants. « Les films sont un moyen sûr pour inculquer l'esprit patriotique et la mentalité de héros », a souligné un autre.

Le congrès des cinéastes n'a pas oublié la politique étrangère : « Il n'y a pas de tâche plus importante et vitale que le maintien de la paix, que de prémunir l'humanité contre une destruction nucléaire, une guerre des étoiles ou autre », affirme solennellement une résolution. Et, proclame-t-elle, « nous devons tout faire pour que nos films soient efficaces dans la lutte contre l'apartheid et le néo-fascisme ».

De même, a figuré en bonne place le rappel des orientations traditionnelles du cinéma soviétique, qui doit aider l'« homme nouveau » à s'intégrer dans une société communiste, morale et saine.

Le formalisme, le mercantilisme, le recours aux ponctis ont fait l'objet d'une vive critique. Plusieurs cinéastes ont déploré la sortie récente de films très médiocres, mal joués, au scénario bâclé, bien qu'irréprochables du point de vue idéologique. Derniers exemples en date : *Vol 222*, qui relate les déboires de passagers d'un avion soviétique retenus malgré eux aux États-Unis, ou encore *Navigation solitaire*, relatant une machination du complexe militaro-industriel américain visant à déclencher une guerre contre l'URSS. Les héros, des commandos soviétiques pratiquant le karaté, finiront par déjouer ces plans diaboliques. Ce long métrage, aussitôt baptisé *Rambo soviétique* par les jeunes Moscovites, connaît un vif succès.

Les films de guerre, d'un style plus classique, sont encore largement présents sur les petits écrans et au cinéma. De même, les productions glorifiant l'ouvrier modèle : un critique a d'ailleurs récemment déploré à la télévision que l'URSS soit de loin le premier producteur mondial d'acier à l'écran, allusion féroce aux innombrables films dont l'action se déroule à l'usine.

D.34

CROYANT Y TROUVER DU « GROS GIBIER »

Israël détourne un avion civil libyen

d'après AFP, Reuter et AP

■ JERUSALEM — L'aviation israélienne a contraint hier un avion civil libyen, qu'Israël soupçonnait de transporter des terroristes, à atterrir près de Haifa, mais après vérification des identités des passagers, des hommes politiques syriens, l'appareil a été autorisé à reprendre son vol avec ses occupants et est arrivé à Damas en début de soirée.

L'appareil, un avion d'affaires de type Gulf Stream, avait décollé de Tripoli avec trois membres d'équipage et neuf passagers quand deux avions de chasse l'ont intercepté au-dessus de la Méditerranée, selon des sources militaires israéliennes, l'obligeant à gagner l'espace aérien israélien et à se poser sur la base militaire de Ramat David, près de Haifa, au nord du pays. Selon un porte-parole militaire, Israël soupçonnait les passagers « d'être impliqués dans la préparation d'attentats terroristes ».

En fait, les Israéliens devaient se convaincre rapidement que les passagers étaient tous des hommes politiques syriens, dont M. Abdallah Al Ahmar, secrétaire général adjoint du parti Baas, au pouvoir à Damas. Ceux-ci revenaient d'une réunion de dirigeants arabes radicaux — Palestiniens, Syriens, Libanais, Irakiens, Yéménites, Soudanais — tenue à Tripoli sous l'égide du haut commandement des forces révolutionnaires de la nation arabe, créé l'an dernier sous la présidence du colonel Mouammar Kadhafi.

La Syrie — en annonçant qu'elle ripostera bientôt et que cette « agression ne restera pas impunie » — n'a pas tardé à demander la réunion immédiate du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner « ce grave incident » et « prendre des mesures immédiates pour assurer la sécurité des passagers » aériens. Le Conseil de sécurité, après de brèves consultations, a décidé de se réunir immédiatement.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a manifesté « sa profonde inquiétude » à la suite de l'interception et a indiqué qu'il avait « saisi d'urgence » les autorités israéliennes. Dans un communiqué, M. de Cuellar déclare que cette affaire apparaît « comme une atteinte sérieuse à la liberté de l'aviation civile et un acte pouvant aggraver la situation déjà tendue dans la région ».

En tout état de cause, cette interception spectaculaire mais vaine constitue un échec pour Israël, qui espérait bien trouver du « gros gibier » — notamment Georges Habache (FPLP), Abou Moussa, chef des dissidents de l'OLP, et Nayef Hawatweh (FDLP) — parmi les passagers de l'avion libyen, estiment les observateurs à Jérusalem.

Le ministre israélien des Affaires étrangères Yitzhak Shamir s'est borné pour tout commentaire à réaffirmer que l'action de la chasse israélienne s'inscrit dans le cadre de la « lutte légitime d'Israël contre le terrorisme ». Il avait déclaré un peu plus tôt que « le jour viendra où Israël mettra la main sur Abou Nidal ». Ce dernier est tenu responsable des attentats de décembre dernier contre les aéroports de Rome et de Vienne qui ont fait 20 morts et qu'Israël a promis de venger.

Le détournement a été condamné par la Ligue arabe, la Jordanie et l'OLP, qui ont accusé Israël de piraterie aérienne. Et Moscou, emboîtant le pas à la radio libyenne, a accusé les États-Unis d'avoir été les complices des Israéliens dans l'affaire. Radio-Tripoli avait affirmé auparavant que des bâtiments de la 6e flotte qui ont effectué récemment des manoeuvres au large de la Libye « ont fourni aux pirates sionistes des précisions sur les plans de vol de l'appareil libyen ». L'accusation a été reprise par l'agence Tass.

Mais à Washington, le département d'État a affirmé que les États-Unis n'ont joué aucun rôle dans cette affaire. Soulignant qu'il ne disposait pas d'« informations concrètes » sur cette affaire, le département d'État a déclaré qu'il n'était « pas en mesure pour le moment de porter un jugement sur cet incident ».

Par ailleurs, la conférence arabe de Tripoli a annoncé hier « la mobilisation de toutes les forces arabes révolutionnaires pour intensifier la lutte, y compris la création de groupes d'intervention révolutionnaires et d'escadrons suicide pour frapper les intérêts américains aux États-Unis et à travers le monde si les États-Unis osaient lancer une agression contre la Libye ou tout autre pays arabe ».

La conférence a aussi dénoncé les sanctions américaines à l'encontre de la Libye et les manoeuvres aéro / navales effectuées la semaine dernière au large des côtes libyennes, mais n'a pas préconisé des représailles immédiates comme le réclamait Kadhafi.

Des palestiniens anti-OLP parlent de représailles

Insultée par Israël, la Libye appelle à la mobilisation des pays arabes

DAMAS (Reuter, AP, AFP) — Radio-Tripoli a lancé, hier soir, un appel à la mobilisation générale des pays arabes, 24 heures après le détournement d'un avion civil libyen par des chasseurs israéliens.

La radio a appelé toutes les forces militaires et paramilitaires, ainsi que les élèves des écoles, à se mobiliser.

La Libye avait déjà décrété la mobilisation totale lors de l'annonce des manoeuvres aéronavales de la VIe flotte américaine au large de ses côtes. Cette mobilisation avait duré une semaine.

Toujours à Tripoli, six mouvements palestiniens radicaux ont annoncé que les passagers des avions commerciaux américains et israéliens risquent d'être pris pour cibles des représailles de l'interception par Israël d'un appareil libyen.

« Nous vous demandons de dire au monde entier de ne pas embarquer à bord des avions américains ou israéliens. À partir de ce jour, nous ne respecterons pas les civils qui prendront ces avions », a déclaré M. Ahmed Jibril, chef du Front de libération de la Palestine — commandement général (FLP-CG soutenu par la Libye), lors d'une conférence de presse à Tripoli.

Les condamnations internationales se sont par ailleurs multipliées hier. Non seulement les pays arabes ont-ils dénoncé le geste mais de nombreux pays européens ainsi que la Chine ont-ils fait de même.

À Londres, sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a condamné l'interception qui a eu lieu « sans aucune justification ».

Le monde arabe a réagi avec colère à cette action. Pour la Syrie, le geste risque d'embraser la région du Proche-Orient.

L'aviation israélienne a forcé un biréacteur assurant la liaison Tripoli-Damas à se poser dans le nord de l'État juif, certains renseignements ayant conduit l'état-major à penser que des responsables de la guérilla palestinienne se trouvaient à bord de l'appareil. Les 12 passagers ont été autorisés à remonter à bord de l'avion après vérification de leurs identités. Des hommes politiques syriens et libanais se trouvaient à bord.

Côté israélien, la radio nationale a cité le président du conseil, M. Pérès, qui a déclaré devant une commission parlementaire : « la décision d'intercepter l'avion libyen était de celles que l'on prend en quelques minutes. Il est clair que c'était une erreur ».

L'Égypte, la Syrie, la Tunisie, l'Algérie et l'Arabie saoudite ont toutes dénoncé l'interception.

Le gouvernement français a réagi aussi, par la voix de son ministre des Relations extérieures, M. Roland Dumas, qui a fait part de « son inquiétude en ce qui concerne le développement de cette affaire, qui accroît la tension dans une région qui n'en avait pas besoin ».

Une inquiétude qui ne semble pas partagée par le grand quotidien du soir « Le Monde », qui indique dans un éditorial : « À tout prendre, la nouvelle tactique n'est-elle pas préférable à tant d'opérations précédentes où l'État hébreu, ne faisant pas le détail, arrosait copieusement de bombes tel ou tel repaire palestinien, tuant par dizaines les pauvres gens qui avaient la malchance de vivre trop près de l'objectif ».

La Belgique « ne peut approuver l'interception d'avions civils dans l'espace aérien international », a déclaré pour sa part le porte-parole du ministère belge des Relations extérieures, M. Frans Van Daele.

Le Devoir, 1986-02-06

La question palestinienne

DAVID SIMON

Professeur à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

LIBRE OPINION

LE 29 AOÛT débutera à Genève la Conférence internationale sur la « question de la Palestine », conformément à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 10 décembre 1982. Cette conférence avait été conçue par l'OLP, soutenue par ses alliés arabes et soviétiques.

Les États-Unis et Israël avaient voté, à l'époque, contre la tenue de cette conférence; 17 pays, en majorité des pays occidentaux, dont le Canada, la France et la Grande-Bretagne, se sont abstenus; 14 pays étaient absents lors de ce vote.

Il est intéressant, à cet égard, de mentionner la réaction du délégué américain, M. Sherman sur ladite résolution: « Il est regrettable que l'Assemblée ait encore une fois endossé une Conférence internationale sur la question de la Palestine. Cette conférence ne sera qu'un exercice de propagande qui alimentera la haine et la confrontation. » Le représentant du Canada, M. Kergin, avait aussi exprimé ses doutes.

Cette conférence tombe mal pour les Palestiniens. L'OLP qui se déclare le représentant unique du peuple palestinien se retrouve, un an après la guerre du Liban, chassée de sa base principale, ses membres démoralisés et dispersés dans huit pays arabes; pire encore, une lutte fratricide acharnée se déroule au sein du Fatah, laissant des dizaines de morts et des centaines de blessés.

Certains médias nous présentent le conflit entre le colonel Moussah et Arafat comme un conflit d'ordre idéologique, Arafat étant accusé d'être trop modéré à l'égard d'Israël. Cette analyse induit en erreur car on pourrait déduire qu'Arafat est prêt à négocier avec Israël, chose qu'il rejette et a toujours rejeté, étant lié au texte et à l'esprit de la « Charte nationale palestinienne » dont les principes sont les suivants:

1) Les Juifs ne constituent pas une nation et n'ont pas droit à un État. *Art. 20*: « La déclaration Balfour, le mandat sur la Palestine et tout ce qui en découle sont nuls et non avenus. Les prétentions fondées sur les liens historiques et religieux des Juifs avec la Palestine sont incompatibles avec les faits historiques et avec une juste conception des éléments constitutifs d'un État. Le judaïsme, étant une religion, ne saurait constituer une nationalité indépendante. De même, les Juifs ne forment pas une nation unique dotée d'une identité propre, mais ils appartiennent. »

2) Seuls les Arabes palestiniens ont le droit de s'autodéterminer et la Palestine leur appartient seul. *Art. 3*: « Le peuple arabe palestinien détient le droit légal sur sa patrie et déterminera son destin après avoir réussi à libérer son pays en accord avec ses voeux, de son propre gré et selon sa seule volonté. ». *Art. 21*: « S'exprimant par la révolution armée palestinienne, le peuple arabe palestinien rejette toute solution de remplacement à la libération intégrale de la Palestine et toute proposition visant à la liquidation du problème palestinien ou à son internationalisation. »

3) Aucun compromis ne sera accepté, seule la libération intégrale de la Palestine satisfera la revendication de l'OLP. Cette libération ne sera obtenue que par la lutte armée. *Art. 9*: « La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. Il s'agit donc d'une stratégie d'ensemble et non d'une simple phase tactique. Le peuple arabe palestinien affirme sa détermination absolue et sa ferme résolution de poursuivre la lutte armée et de préparer une révolution populaire armée afin de libérer son pays et d'y revenir. Il affirme également son droit à avoir une vie normale en Palestine, ainsi que son droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur ce pays. »

4) Israël et le sionisme doivent être détruits. *Art. 19*: « Le partage de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'État d'Israël sont entièrement illégaux, quel que soit le temps écoulé depuis lors, parce qu'ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à son droit naturel sur sa patrie, et en contradiction avec les principes contenus dans la charte des Nations unies, particulièrement en ce qui concerne le droit à l'autodétermination. » *Art. 22*: « . . . la libération de la Palestine éliminera la présence sioniste . . . »

Ces articles illustrent clairement les objectifs de l'OLP. Ceux-ci devraient être condamnés par l'opinion publique mondiale, car ce n'est pas par la lutte armée et le terrorisme ou par des conférences comme celle sur la « question de la Palestine » que se trouvera la solution du Proche-Orient. Seule la négociation entre Israël, la Jordanie qui est peuplée en majorité par des Arabes palestiniens et les représentants des Arabes palestiniens de Judée Samarie et de la Bande de Gaza, permettra de trouver une solution à la « question de la Palestine ».

D.37

Selon le général israélien Peled

L'OLP serait prêt à une reconnaissance mutuelle

PARIS (AFP) — L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) «est absolument prête» à une reconnaissance mutuelle avec Israël si «note gouvernement est prêt» à le faire aussi, a déclaré hier à la chaîne de télévision française TF1 le général israélien en retraite, Mattityahou Peled.

Le général Peled a précisé que cette indication lui avait été donnée par les responsables palestiniens lorsque, avec deux autres personnalités israéliennes du Comité pour la paix israélo-palestinienne, il avait rencontré à Tunis la semaine dernière le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat. «La reconnaissance, a-t-il dit, ne peut procéder que d'une démarche conjointe».

Le général Peled a aussi précisé que pour l'OLP, le fait «d'entretenir des relations avec un groupe comme le nôtre, qui est absolument israélien, absolument sioniste et sur la base de notre programme qui est connu, est totalement conforme aux principaux objectifs du mouvement palestinien».

La récente rencontre du chef de l'OLP avec trois personnalités israéliennes est d'abord un geste, très symbolique, pour convaincre l'opinion publique et les dirigeants occidentaux de la sincérité des efforts du «numéro un» de l'OLP pour une paix «juste» et négociée, estimait-on hier à Tunis dans les milieux proches de la centrale palestinienne.

Les observateurs arabes à Tunis, pour leur part, voyaient également dans cette rencontre avec MM. Uri Avneri, Matti Peled et Yaacov Avnen du Comité pour la paix israélo-palestinienne, un test pratique par l'OLP, singulièrement par son noyau principal et «modéré», tant auprès de l'opinion publique israélienne qu'auprès des fractions «dures» du mouvement palestinien.

Le commandement de M. Arafat à Borj-Cedria, près de Tunis, s'est toutefois abstenu hier de commenter l'annonce de cette rencontre, laissant aux médias israéliens le soin d'exploiter largement cette «première».

On indiquait toutefois de source palestinienne informée que la direction de l'OLP étudiait une éventuelle participation du Comité pour la paix israélien en tant qu'observateur au prochain Conseil palestinien (CNP-Parlement) à Alger le 14 février.

«Notre principal allié, et peut-être le seul que nous ayons, pour trouver un règlement acceptable pour tous, est Israël et le peuple israélien», affirmait récemment à l'AFP un haut responsable du Fatah.

Par ailleurs, selon les observateurs à Tunis, le moment choisi par le commandement de M. Arafat pour faire état de cette rencontre, a sans doute tenu compte des mouvements centrifuges qui agitent actuellement la direction pluraliste de l'OLP.

Parvenu dans la phase finale de la préparation de la réunion cruciale du CNP à Alger, M. Arafat, dans un geste capable de frapper l'opinion occidentale et Arabe, israélienne et inter-palestinienne, a ainsi rappelé avec éclat que la ligne dominante de son action visait à un règlement juste et pacifique, conforme au plan arabe de Fès.

Ce rapel, remarque-t-on, pouvait s'imposer, après le récent voyage de M. Arafat à Moscou, et le souci qu'il avait manifesté le mois dernier de ne pas renoncer à la lutte armée, deux initiatives qui avaient encouragé les réactions «dures» du mouvement.

À Jérusalem, la presse israélienne continue de faire preuve d'un vif intérêt pour cette «première» alors que le gouvernement comme l'opposition travailliste se sont gardés pour l'instant de tout commentaire officiel.

Tous les journaux israéliens publiaient hier à la une la photo des trois personnalités israéliennes avec M. Arafat, éclipsant les négociations israélo-libanaises de Kiryat Chmona et l'incident israélo-égyptien de Taba.

Dès l'annonce de la rencontre, porte-parole du Likoud (la coalition du premier ministre Menahem Begin), M. Ronni Milo, a déclaré à la radio israélienne: «Il faut faire cesser toues les rencontres avec des représentants de l'OLP et utiliser pour cela tous les moyens dont dispose le gouvernement».

D'autre députés plus à gauche, tel M. Yossi Sarid (gauche travailliste), se déclaraient partisans de contacts avec l'OLP si celle-ci renonce au terrorisme et à la lute armée contre Israël.

À Damas l'organisation palestinienne d'obédience syrienne Saika a «condamné énergiquement» cette rencontre hier. Dans un communiqué cité par l'agence syrienne Sana, la Saika déclare que de tels contacts «ne font que créer des brèches, déchirent l'unité nationale palestinienne et sont contraires à la charte nationale palestinienne».

Les médias syriens ont réservé une large place à cette entrevue, sans toutefois la commenter.

Par ailleurs le chef de l'État libanais, M. Amine Gemayel, a reçu hier soir l'émissaire américain, M. Philip Habib, arrivé peu auparavant à Beyrouth en provenance d'Israël, a annoncé la radio libanaise (officielle).

Au cours de l'entretien, M. Habib a informé le président libanais des «résultats de ses entretiens avec les dirigeants israéliens au sujet des étapes franchies par les négociations, a précisé la radio.

Dans le même temps, M. Morris Draper — chef de la délégation américaine aux négociations libano-israéliennes — qui accompagne M. Habib, s'est entretenu avec le chef de la diplomatie libanaise, M. Elie Salem, en présence notamment du premier ministe libanais, M. Chafic Wazzan, des membres de la délégation libanaise aux négociations et de l'état-major politique libanais.

Toujours selon la radio, M. Habib s'est joint à cette réunion après son entretien avec le président Gemayel.

Hier matin à Jérusalem, M. Habib avait eu une réunion avec le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, MM. Yitzhak Shamir et Ariel Sharon.

Israël n'a pas renoncé à son exigence de créer des stations de pré-alerte au Liban, a ajouté la radio, relatant les entretiens. De son côté, M. Shamir a enjoint M. Habib de faire en sorte que les États-Unis appuient «fermement» la demande israélienne de normalisation de ses relations avec le Liban, indique-t-on de même source.

Citant par ailleurs des sources proches du gouvernement israélien, la radio a affirmé que les États-Unis veulent parvenir au plus vite à un règlement de la question libanaise, afin de prouver au roi Hussein de Jordanie que Washington est capable d'imposer un règlement à Israël.

D.38

Proche-Orient : vers des négociations inernationales

(AFP, Reuter) — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a entamé hier une tournée de 12 jours aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en RFA, qui pourrait déboucher sur une relance spectaculaire du processus de paix au Proche-Orient, estiment les observateurs.

Contrairement à ses prédécesseurs, l'actuel chef du gouvernement israélien a toujours souligné le rôle capital que l'Europe peut être appelée à jouer pour favoriser un dialogue israélo-arabe. « Nous allons examiner s'il est possible de tirer profit des relations privilégiées que plusieurs pays européens entretiennent avec le monde arabe », a d'emblée confié hier M. Ouri Savir, porte-parole de M. Pérès.

Arrivé hier à La Haye pour une visite de trois jours, le premier ministre israélien y a rencontré son homologue espagnol, M. Felipe Gonzalez, pour sceller solennellement l'établissement de relations diplomatiques conclu 48 heures plus tôt entre l'État hébreu et l'Espagne, en présence du chef du gouvernement néerlandais, M. Ruud Lubbers.

Lors d'une conférence de presse commune, M. Gonzalez a réaffirmé sans ambiguïté que l'ambassade d'Espagne en Israël aura son siège à Tel-Aviv. Il a estimé que l'échange des ambassadeurs pourrait intervenir dans les deux prochains mois.

(L'établissement de relations Espagne-Israël a suscité ce week-end de nombreuses réactions dans le monde arabe : l'Iran et le Koweït ont rappelé leurs ambassadeurs à Madrid pour consultations.)

(L'Algérie et le Maroc, par l'entremise de leur presse officielle, ont déploré l'établissement de liens entre les deux pays. L'Espagne a remis en cause sa position traditionnelle de trait d'union entre l'Europe et le monde arabe en reconnaissant Israël, écrit le quotidien algérien *el-Moudjahid*, organe du parti au pouvoir. Au Maroc, *L'Opinion*, organe de l'Istiqlal, écrit que le pas a été d'autant plus facile à franchir pour Madrid que les responsables espagnols ont le sentiment que « le monde arabe, habitué à avaler toutes les couleuvres (...) criera puis acceptera le fait accompli ».)

De son côté, M. Pérès a éludé une question sur d'éventuelles négociations avec le roi Hussein de Jordanie. Il a cependant rendu hommage au sérieux avec lequel le souverain hachémite tente de trouver des solutions au conflit du Proche-Orient.

Selon le quotidien *Jerusalem Post*, les responsables néerlandais ont récemment indiqué qu'il y avait actuellement une occasion unique pour des négociations israélo-arabes dans un cadre international.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Hans van der Broek, avait affirmé en décembre dernier qu'il consacrerait des efforts intenses, pendant son mandat de six mois à la présidence de la CEE, pour relancer les efforts de paix au Proche-Orient.

Conscient de cette conjoncture exceptionnelle, M. Pérès a pour sa part affirmé vendredi : « Il faut définir le forum international approprié aux négociations. De son côté, le souverain hachémite devrait enfin faire savoir clairement s'il veut s'engager dans un processus de paix, seul ou avec une délégation palestinienne. »

M. Pérès devait rencontrer dès hier M. Murphy, officiellement envoyé en Europe par le président Ronald Reagan pour y envisager l'éventualité d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Selon son programme, M. Pérès s'entretiendra demain en tête-à-tête pendant une heure et demie avec son homologue britannique, Mme Margaret Thatcher, à l'occasion de sa visite officielle en Grande-Bretagne — la première d'un chef de gouvernement israélien depuis celle de M. Menahem Begin en 1977.

M. Pérès, qui refuse que l'OLP participe à des négociations de paix en tant que partenaire, demandera, selon une source officielle, à Mme Thatcher d'user de son influence pour que le souverain jordanien écarte formellement la centrale palestinienne et se joigne à des personnalités palestiniennes modérées afin d'entamer des négociations avec Israël.

Perçu comme un pays qui s'est toujours fidèlement fait l'avocat des intérêts israéliens au sein de la CEE, la RFA pourrait, elle-aussi, user de son influence et de son poids économique pour encourager un déblocage de la situation au Proche-Orient, estiment les observateurs. M. Pérès sera à partir du 26 janvier prochain, et pour cinq jours, le premier chef de gouvernement israélien à s'y rendre depuis dix ans.

Certains commentateurs à Jérusalem n'hésitent pas à souligner que M. Pérès se trouvera encore en RFA, lors de l'arrivée du président égyptien, M. Hosni Moubarak, à Strasbourg, où il doit s'exprimer devant le Conseil de l'Europe.

D.39

Le courage de Shimon Pérès

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

IL FALLAIT beaucoup de courage au premier ministre d'Israël pour reconnaître à la tribune des Nations unies qu'il y a un problème palestinien et qu'il est nécessaire de le résoudre honorablement.

L'existence du peuple palestinien semble relever de l'évidence. Pourtant, depuis une vingtaine d'années, des experts en intoxication ont réussi à semer le doute dans bien des esprits au sujet de la réalité de ce peuple. C'est précisément parce qu'il y avait déjà des habitants en Cisjordanie qu'une entreprise, celle de l'immigration des juifs en Palestine, a fini par engendrer un drame aussi grand que celui qui, dès la fin du 19e siècle, avait forcé les israélites à fuir l'Europe orientale. Pour comprendre les origines de l'État d'Israël, il faut absolument se rappeler certains événements qui en ont précédé la création.

Vers la deuxième moitié du 19e siècle, l'Europe est parcourue par une vague de nationalisme consécutive aux idées de la Révolution française, aux guerres napoléoniennes et aux premiers soulèvements des chrétiens contre la tutelle ottomane. Amorcé dans les Balkans et en Pologne, ce mouvement de libération contre l'occupation étrangère gagne toute l'Europe depuis l'Italie jusqu'à la Roumanie et incite chaque nation à se donner une patrie et un gouvernement bien à elle.

Dans ce contexte, la Russie, en tant que principal État slave, soutient et alimente l'idée du panslavisme, c'est-à-dire du regroupement autour d'elle de tous les peuples slaves qui sont encore soumis, pour la plupart, à l'autorité de Vienne ou de Constantinople. Ce climat nationaliste, hostile aux minorités allogènes, accentue chez les juifs, nombreux en Europe centrale et orientale, la conscience de leur isolement culturel et des dangers qu'il comporte.

Le 13 mai 1881, à la veille de la signature d'un décret de portée libérale, le tsar Alexandre II est assassiné par des nihilistes. Son successeur, Alexandre III, s'oppose vigoureusement à toute réforme sociale et entreprend une politique de russification. Les juifs deviennent les victimes d'une série d'interdictions que les nazis leur appliqueront un demi-siècle plus tard en les amplifiant. Ces restrictions à la vie des communautés israélites s'accompagnent de brutalités et de massacres, appelés « pogroms », que la police russe encourage. Dès lors, les juifs n'ont plus qu'une chose à faire : émigrer. Les uns partent pour l'Europe occidentale et l'Amérique, les autres prennent le chemin de la Palestine dont ils n'ont jamais perdu le souvenir et où vivent encore près de 25,000 de leurs coreligionnaires.

Entre 1882 et 1903, les autorités ottomanes dont relève la Palestine laissent entrer en Cisjordanie environ 25,000 immigrants juifs venus de Russie, d'Ukraine et même de Roumanie. Dans les années qui suivent, conformément au programme sioniste adopté en 1897 au congrès de Bâle (dont l'affaire Dreyfus avait hâté la tenue), 40,000 autres israélites, en provenance principalement de Russie, s'installent en Palestine occidentale. Au moment où éclate la Première Guerre mondiale, on compte en Cisjordanie plus de 85,000 juifs. En 1918, à la suite notamment des mesures de déportation prises contre eux par les Turcs, il ne restera plus dans la région que 56,000 israélites.

Tout ce qui devait suivre, et qui est largement connu, découle des événements concernant les juifs qui se sont déroulés entre les dernières décennies du 19e siècle et la fin du premier conflit mondial. La déclaration de Lord Balfour (novembre 1917) et le mandat palestinien confié par la Société des nations à la Grande-Bretagne (juillet 1922) ne constituent que l'endossement officiel des résolutions du congrès de Bâle visant à la création en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif. Ce foyer était devenu nécessaire. Il aurait pu s'établir ailleurs, et on avait songé un moment à l'Ouganda. Il l'a été en Palestine, parce que les israélites tenaient cette terre pour inséparable de leur histoire et de leur destinée.

Malgré l'opposition et même la résistance armée des Arabes, installés en Palestine depuis près de 15 siècles et parfaitement étrangers aux malheurs des juifs, le foyer national a donné naissance, le 15 mai 1948, à un État souverain, en conformité avec la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée six mois plus tôt, qui prévoyait le partage de la Palestine occidentale en deux États, l'un arabe et l'autre juif, ainsi que l'établissement d'un régime international particulier pour la ville de Jérusalem et ses environs.

Près de 40 ans se sont écoulés depuis qu'une commission d'enquête anglo-américaine avait déclaré son opposition à toute domination de la Palestine occidentale ou Cisjordanie par les Arabes ou par les juifs. Aujourd'hui, les Israéliens administrent la totalité de la Cisjordanie de même que les hauteurs du Golan arrachées à la Syrie. Près d'un million et demi d'Arabes relèvent, en tant que citoyens israéliens ou ressortissants jordaniens, du gouvernement d'Israël. Leur accroissement démographique est supérieur à celui des juifs, ce qui compromet la judaïsation, souhaitée par tant de sionistes, de la Palestine occidentale, et alimente la politique d'expulsion des Arabes vers la Transjordanie que préconisent les partisans du rabbin Kahane.

Cette situation, qui desert les parties en présence, est-elle destinée à se prolonger indéfiniment ? Certains indices laissent soupçonner que, malgré l'interminable terrorisme auquel se livrent les deux camps adverses, on s'achemine vers la confirmation publique de ce dialogue déjà secrètement engagé entre les antagonistes.

Il y a des réalités auxquelles les uns et les autres devront se résigner pour l'obtention d'une paix dont le prix est devenu depuis longtemps excessif. L'État d'Israël existe et il a les moyens de se perpétuer. Les Palestiniens de Cisjordanie existent également et ils ont droit sur leur territoire à une patrie et un gouvernement libres. Il n'appartient à aucune puissance de décider que la Cisjordanie arabe ne peut accéder à la souveraineté sous le prétexte que, *a priori*, elle n'est pas viable. S'il fallait rayer de la carte tous les pays indépendants qui n'ont pas suffisamment de ressources pour se gouverner eux-mêmes sans recourir aux autres, il faudrait en faire disparaître un très grand nombre en incluant peut-être Israël auquel le soutien financier des États-Unis et de la diaspora juive semble bien indispensable.

On comprend que l'État d'Israël refuse de traiter avec l'OLP, encore que les raisons invoquées ne soient pas toujours admissibles. Coalition formée d'une quinzaine de mouvements qui ratent rarement l'occasion de s'affaiblir mutuellement, l'OLP manque de crédibilité ; elle n'offre aucune assurance de pouvoir faire respecter ses propres engagements. Mais puisque l'État d'Israël souhaite conclure la paix avec les Palestiens eux-mêmes, pourquoi n'organiserait-il pas dans les territoires occupés des élections libres d'où sortirait un gouvernement avec lequel il pourrait négocier le statut futur de la Cisjordanie arabe ?

D.40

Le Lesotho crie famine et accuse Pretoria

LE CAP (AFP) — Après deux semaines d'un implacable blocus imposé par le régime de Pretoria, le royaume du Lesotho — un petit pays indépendant entièrement entouré par l'Afrique du Sud — crie famine, lance des appels au secours à l'adresse de l'étranger et paraît se résigner à céder aux pressions sud-africaines.

Hier, à l'issue d'une réunion exceptionnelle du cabinet, le ministre de l'Information du Lesotho, M. Desmond Sixishe, a annoncé à Maseru que son pays s'apprêtait à demander aux États-Unis et à la Grande-Bretagne de mettre sur pied un pont aérien pour l'approvisionner en vivres et en médicaments.

Auparavant, le Lesotho en avait déjà appelé à ces deux puissances pour qu'elles interviennent auprès de Pretoria en vue de faire lever le blocus.

Les dernières informations parvenues en Afrique du Sud à partir du Lesotho font état d'une grave pénurie de carburant et de diverses denrées alimentaires, viande et lait, notamment. Le courrier n'arrive plus dans ce pays et de longues files de camions et de voitures particulières sont immobilisées aux frontières, où douaniers et policiers sud-africains ne laissent passer aucun véhicule sans l'avoir minutieusement révisé.

Le gouvernement de Pretoria accuse le Lesotho de donner refuge à des terroristes du Congrès national africain (ANC, interdit au pays de l'apartheid) et fait pression sur lui pour qu'il expulse les exilés politiques sud-africains qui y résident.

Le dernier incident frontalier remonte au mois dernier, quand des hommes armés venus apparemment d'Afrique du Sud ont assassiné en pleine nuit, à Maseru, six membres de l'ANC — reconnus comme tels par cette organisation — et trois ressortissants du Lesotho.

Le Devoir, 1986-01-15

D.41

Face au « blocus » de Pretoria

Le Lesotho menace de se tourner vers Cuba

(Reuter, AFP) — Le premier ministre du Lesotho, Leabua Jonathan, a invité hier les Occidentaux à mettre en place un pont aérien en vue de contrer le blocus instauré contre son royaume par l'Afrique du Sud, faute de quoi il se tournerait vers l'Est.

Le Lesotho — petit pays entièrement entouré par l'Afrique du Sud — est l'objet d'un blocus économique total de la part de Pretoria, a réaffirmé M. Jonathan au cours d'une conférence de presse.

Le chef de gouvernement du Lesotho s'est dit surpris par l'absence de réaction de Londres et de Washington, priés d'intervenir auprès de Pretoria pour que cesse le blocus.

L'Afrique du Sud a démenti avoir instauré un tel blocus, affirmant s'être bornée à renforcer les contrôles aux frontières de façon à empêcher l'infiltration de maquisards du Congrès national africain (ANC, interdit).

M. Jonathan a souligné qu'il ne ferait appel aux pays du bloc de l'Est, tel Cuba, qu'en cas de non-assistance de la part des Occidentaux.

Le ministre cubain des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, se trouve actuellement au Lesotho. Trois pays communistes — l'URSS, la Chine et la Corée du Nord — ont chacun un ambassadeur au Lesotho.

Évoquant les affrontements survenus la semaine dernière dans le royaume, M. Jonathan a dit qu'ils n'avaient rien de politique, et qu'ils avaient opposé des membres de la Force paramilitaire (armée). Il a précisé que quatre soldats rebelles et un loyaliste avaient été tués lors d'incidents par suite d'un acte d'insubordination de 25 membres de la Force.

M. Jonathan a démenti avoir été évincé du pouvoir. Mais selon des rumeurs glanées depuis plusieurs jours, tant dans les rues de Maseru, la capitale du Lesotho, que dans les milieux diplomatiques à Pretoria, le nouvel homme fort du Lesotho serait, depuis mercredi dernier, le chef de la Force paramilitaire, le général Justin Lekhanya.

Hier, au cours d'une réunion avec la presse, le premier ministre Jonathan a cependant affirmé que « celui que vous appelez le nouvel homme fort est un homme à moi ». « J'ai entièrement confiance dans le général Lekhanya », a répété le premier ministre.

Le Lesotho est victime, depuis le 1er janvier dernier, d'un blocus économique sud-africain tendant à lui faire expulser les activistes de l'ANC.

M. Jonathan, au pouvoir depuis 20 ans (avec, au départ, l'aide de Pretoria), a déclaré d'autre part qu'il n'y avait « pas d'opposition politique » dans son pays. Celle qu'il peut y avoir, a-t-il ajouté, « semble fomentée » par l'Afrique du Sud.

Le premier ministre — qui a mis son pays, selon sa propre expression, « en vacances politiques » depuis de nombreuses années (les élections prévues l'an dernier n'ont pas eu lieu) — a reconnu cependant que le Lesotho ne pouvait pas « tenir longtemps » face au blocus sud-africain.

Face à l'Afrique du Sud, cependant, le Lesotho apparaît disposé à céder, du moins en partie.

M. Jonathan a dit qu'en « homme de principe » qu'il était, il ne livrera pas à Pretoria les « réfugiés de l'ANC » qui séjournent au Lesotho.

En revanche, a-t-il indiqué, il leur demandera de se trouver « un pays d'accueil de rechange ».

Le Devoir, 1986-01-20

D.42

L'armée s'empare du pouvoir au Lesotho

■ L'AFRIQUE DU SUD LÈVE SON BLOCUS DÉCRÉTÉ LE 1er JANVIER

MASERU (Reuter, AFP) — L'armée a pris le pouvoir hier matin au Lesotho, mettant fin à 20 ans de règne du premier ministre, M. Leabua Jonathan.

L'annonce du putsch, apparemment sans effusion de sang, coïncide avec un regain de tension entre le Lesotho et l'Afrique du Sud, dans lequel le petit royaume du Lesotho est enclavé.

Aussitôt après le coup d'État militaire, l'Afrique du Sud laissait passer un convoi ferroviaire, le premier à franchir la frontière depuis le 1er janvier dernier, laissant à entendre que le blocus économique auquel elle avait soumis ce petit pays touchait à sa fin.

Cependant, dans l'après-midi, malgré les manifestations de joie de la foule dans les rues de Maseru, la capitale du Lesotho, le nouveau régime militaire instaurait un couvre-feu qui s'appliquera de 18h à 6h (heure locale).

Le nouveau maître du Lesotho, le général Justin Lekhanya, chef de la Force paramilitaire (armée) du premier ministre déchu, a annoncé qu'il gouvernerait à la tête d'un conseil militaire placé sous l'autorité du chef de l'État, le roi Moshoeshoe II, promettant que ce régime militaire serait provisoire.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, a réagi à ce changement de régime en déclarant que l'ex-premier ministre Jonathan avait été le principal facteur de déstabilisation dans les relations entre Pretoria et Maseru.

Pretoria reprochait à Maseru de donner refuge à des exilés politiques effectuant des actions terroristes sur le territoire sud-africain pour le compte du Congrès national africain (ANC, principale organisation clandestine anti-apartheid).

Vendredi dernier, lors d'une réunion à Pretoria, le gouvernement sud-africain avait exigé de la délégation du Lesotho, conduite par le général Lekhanya, l'expulsion de tous ces exilés.

Le général Lekhanya serait, dit-on, disposé à accéder aux exigences de Pretoria.

Réputé pour son anticommunisme, le général Lekhanya serait proche du ministre sud-africain des Affaires étrangères. Selon un spécialiste sud-africain des affaires du Lesotho, M. Bryan Bench, « c'est un homme de Pik Botha ».

Contrairement au général Lekhanya, M. Jonathan paraissait vouloir résister jusqu'au bout au blocus sud-africain, assurant, quelques heures à peine avant sa chute, qu'il n'hésiterait pas, au besoin, à recourir à l'aide de pays appartenant au bloc de l'Est.

Le ministre cubain des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, se trouvait à Maseru au moment du coup, assurait-on hier de bonne source dans la capitale de ce petit pays (30,000 kilomètres carrés, 1.5 million d'habitants), entièrement encerclé en Afrique du Sud.

M. Jonathan se trouvait hier dans sa résidence, à une cinquantaine de kilomètres de Maseru, sous bonne garde militaire, encore que le nouveau gouvernement ait démenti qu'il eut été assigné à résidence.

Le général Lekhanya paraît bien tenir en main la situation et s'apprête à recevoir le corps diplomatique pour faire le point de la situation dans son pays.

Selon une proclamation radio-diffusée lundi, la déposition de M. Jonathan était nécessaire « pour rétablir la paix et la concorde nationale mises à mal par la classe politique ».

La radio a assuré que la police et les sociétés étrangères « devaient poursuivre leurs activités comme si de rien n'était ».

Les communications avec l'étranger n'ont jamais été coupées. Seul le trafic international a été suspendu pour une durée indéterminée à l'aéroport, où un petit contingent militaire a été mis en place.

Partout ailleurs, les militaires sont invisibles sauf devant l'immeuble de la radio.

Le premier ministre déchu avait, depuis des années, mis son pays en « vacances politiques », selon sa propre expression, et les élections qui devaient y être organisées l'an dernier n'ont pas eu lieu.

Le premier janvier dernier, l'Afrique du Sud avait bouclé les frontières du Lesotho, lui imposant un blocus qui a poussé M. Jonathan à en appeler à l'aide des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Dimanche, quelques heures avant sa chute, M. Jonathan avait reçu la presse pour l'assurer qu'il était fermement installé au pouvoir, que la seule opposition à son régime venait de Pretoria et qu'il avait « pleinement confiance » dans le général Lekhanya.

M. Jonathan s'était également déclaré déçu par l'absence de toute réponse à ses appels à l'aide aux puissances occidentales, affirmant que leur silence allait obliger le Lesotho à « se tourner vers des pays du bloc de l'Est ».

L'URSS, la Chine et la Corée du Nord ont des ambassades à Maseru et le ministre cubain des Affaires étrangères se trouvait ces jours-ci à Maseru en vue de l'ouverture d'une représentation diplomatique de La Havane au Lesotho.

Mercredi dernier, quelque 150 soldats de la Force paramilitaire (PMF, environ 2,000 hommes) aux ordres du général Lekhanya avaient investi les bureaux du premier ministre pour en déloger plusieurs dizaines de membres de la Ligue des jeunes (*Youth League*) du Parti national basotho (BNF, au pouvoir), proche de l'ANC.

Vendredi, deux jours après cette première épreuve de force, 25 soldats de la PMF déclenchaient une rébellion qui a fait au moins cinq morts.

Le Devoir, 1986-01-21

L'emprise de Pretoria

L'épreuve de force entre l'Afrique du Sud et le Lesotho n'a pas fait long feu. Un blocus économique de trois semaines imposé par Pretoria a suffi à déstabiliser le petit pays de l'Afrique australe. Le coup d'État militaire qui a renversé lundi le premier ministre Leaba Jonathan, cet irréductible opposant à l'apartheid, illustre l'emprise incontestable qu'exerce Pretoria sur le sud de l'Afrique.

Pretoria soupçonne le Lesotho de donner refuge aux membres du principal mouvement d'opposition sud-africain, le Congrès national africain (ANC). Le 23 décembre dernier, un violent attentat avait fait entraîner la mort de cinq Blancs dans un centre commercial. Le gouvernement de Pretoria est persuadé que les responsables appartiennent à l'ANC et qu'ils viennent du Lesotho. Il exige qu'ils soient expulsés et que le Lesotho ne serve plus de terre d'accueil à ces rebelles.

M. Leaba Jonathan gouverne sans partage depuis l'accession de son pays à l'indépendance en 1966. Ses relations avec Pretoria ont été empreintes d'ambiguïté. Contraint par la force de la géographie et de l'économie à coopérer, il n'en a pas moins affirmé ses positions anti-apartheid et supporté l'ANC. Il a même osé établir des rapports avec des pays communistes, autorisant par exemple l'URSS, la Chine et la Corée du Nord à ouvrir des ambassades dans le pays. Mais Pretoria n'a jamais hésité à répliquer et à faire sentir sa présence au besoin. En 1982 et en 1984, l'armée sud-africaine attaqua la capitale du Lesotho, Maseru, faisant une cinquantaine de morts.

Cette fois, Pretoria a préféré démontrer l'inexorable domination qu'elle exerce sur toute l'économie de l'Afrique australe. Minuscule pays de 1,5 million d'habitants — sa superficie ne dépasse pas celle de la Belgique — complètement encerclé par l'Afrique du Sud, le Lesotho est très largement dépendant de Pretoria sur le plan économique. La totalité de l'électricité et du pétrole est fournie par l'Afrique du Sud. Plus de 200,000 personnes y travaillent, dont les trois-quarts dans les mines. Le réseau ferroviaire est essentiellement contrôlé par les Sud-Africains.

Le responsable du coup d'État de lundi, le général Justin Lekhanya, a manifestement la faveur de Pretoria. Peu de temps après l'opération, il s'est empressé d'annoncer l'envoi d'une délégation au Cap en vue de normaliser les relations entre les deux pays. On ignore s'il ira jusqu'à reconnaître le régime de Pretoria. Selon les dernières dépêches, il voudrait rétablir l'autorité du roi Moshoehoe II dont les fonctions avaient été considérablement réduites sous l'ancien premier ministre.

Par ailleurs, le mouvement d'opposition à l'apartheid reste très actif au Lesotho. Malgré les sympathies non équivoques qu'il manifesta à la lutte anti-apartheid, Leabua Jonathan fut vivement critiqué par l'aile radicale de son parti. Celle-ci semble vouloir poursuivre ses activités et maintenir son appui à l'ANC.

Visiblement, Pretoria souhaite que le blocus du Lesotho serve d'exemple. D'autres pays de l'Afrique australe, comme le Swaziland, le Botswana, le Zimbabwe, dont les économies sont étroitement intégrées à celle de l'Afrique du Sud, pourraient éventuellement subir des pressions économiques de la part de Pretoria. Une telle perspective servirait bien à court terme les intérêts du gouvernement Botha. À plus long terme toutefois, elle risquerait d'accroître dangereusement les tensions.

Les gouvernements occidentaux doivent maintenir leurs pressions sur Pretoria afin de favoriser le plus tôt une solution négociée du conflit. Les milieux d'affaire en particulier, qu'ils soient occidentaux ou sud-africains, peuvent exercer une influence déterminante en continuant d'exiger des concessions de la part du gouvernement Botha.

— ALBERT JUNEAU

Le Devoir, 1986-01-23

Les faucons triomphent

■ LE CAP — Les raids d'hier contre trois États africains «de première ligne» prouvent que les *faucons* continuent de l'emporter sur les *colombes* au sein du régime du président Pieter Botha, estiment les observateurs en Afrique du Sud.

Les diplomates occidentaux ne cachent pas leur surprise devant le moment choisi par Pretoria pour frapper des objectifs présumés du Congrès national africain (ANC) simultanément au Botswana, au Zimbabwe et en Zambie.

Selon eux, ces raids, qui coïncident avec la médiation des «Sages» du Commonwealth entre le régime et l'ANC, font planer un sérieux doute quant à la volonté des Sud-africains de négocier.

On souligne notamment que de telles opérations ne s'improvisent pas et qu'elles ont été sans doute préparées de longue date.

Pour John Barratt, directeur de l'Institut sud-africain des relations internationales, elles représentent une «dangereuse escalade du conflit» en Afrique australe.

«Mais elles laissent aussi penser que la position des *faucons* est encore dominante, du moins pour ce qui est des relations avec les pays voisins», dit-il en s'étonnant que ces raids aient été jugés nécessaires au plus haut niveau au moment où des lueurs d'espoir filtrent de la mission du Commonwealth.

«Le moment choisi est absolument incroyable», surenchérit un diplomate occidental, qui va même jusqu'à voir une tentative délibérée de l'appareil militaire pour saboter les pourparlers.

Il ne fait aucun doute que la mission du Commonwealth, dont la délégation avait regagné l'Afrique du Sud dimanche soir après des pourparlers secrets avec l'ANC à Lusaka, est menacée.

S'il s'avère que des ministres comme Pik Botha (Affaires étrangères, interlocuteur privilégié des émissaires du Commonwealth) étaient informés à l'avance des raids, la crédibilité de l'Afrique du Sud dans ces négociations va voler en éclats, souligne Barratt.

En attendant, les conséquences pour la politique étrangère de Pretoria pourraient être graves.

Les trois pays visés appartiennent au Commonwealth et la Grande-Bretagne aura bien du mal à faire reporter, comme elle y était parvenue au Sommet de Nassau, fin 1985, la prise de sanctions globales, estiment les milieux diplomatiques.

La pression ne sera pas moindre sur le reste de l'Occident. On rappelle que les États-Unis avaient un moment retiré leur ambassadeur de Pretoria après le raid sud-africain qui fit 12 morts en juin au Botswana.

Pour Helen Suzman, l'une des figures de proue de l'opposition libérale blanche, les raids d'hier constituent «la goutte qui va faire déborder le vase» en vue de nouvelles sanctions.

Les observateurs politiques voient trois raisons principales pour expliquer ce recours spectaculaire à la force:

- une inquiétude croissante devant la montée des opérations de l'ANC — 44 actions en 1984, 136 en 1985, et déjà près de 70 depuis le début de 1986;
- l'hostilité d'une majorité de Blancs à toute idée de pourparlers avec l'organisation nationaliste;
- le sentiment que l'Occident pourrait faire preuve de plus de «compréhension» pour ce type d'opérations depuis les raids américains contre la Libye.

«Les considérations de sécurité nationale ont toujours été importantes en Afrique du Sud», fait remarquer Mike Hough, directeur de l'Institut d'études stratégiques de l'Université de Pretoria. —Reuter

La Presse, 1986-05-20

D.45

OUGANDA

Les rebelles de la NRA contrôlent Kampala

NAIROBI (AFP, Reuter) — Les rebelles ougandais ont achevé ce week-end de prendre Kampala, mettant en fuite les forces gouvernementales après neuf jours de combats qui ont fait des centaines de victimes, morts et blessés.

Le chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), M. Yoweri Museveni, a proclamé hier la dissolution du conseil militaire et du gouvernement et la formation d'un Conseil national de la résistance transitoire, rapporte Radio Ouganda.

M. Museveni a ajouté qu'il allait mettre en place le plus tôt possible une nouvelle administration choisie sur une large base, à la suite de consultations avec d'autres secteurs politiques.

La radio reprenait sa diffusion après deux jours d'interruption, semble-t-il à la suite de sabotages par les troupes du chef de l'État, le général Tito Okello, avant qu'elles soient mises en déroute par la NRA.

M. Museveni, dans un discours à la nation, a également offert un dialogue aux autres groupes armés représentés dans le conseil militaire dont il venait d'annoncer la dissolution.

Il a demandé aux fonctionnaires de rester à leur poste, a poursuivi Radio Ouganda, et a aussi décrété la suspension de toutes les transactions en devises.

Les rebelles ont été accueillis par une population en liesse, descendue dans les rues après être restée terrée chez elle pendant une semaine, indiquait-on de source diplomatique. Les combats auraient fait des centaines de morts parmi les soldats gouvernementaux dont les corps jonchent les rues.

La NRA, a-t-on déclaré de source rebelle, est totalement maîtresse de la situation depuis samedi à 17h (heure locale), après s'être emparée du siège de la radio nationale, de la poste centrale, du Parlement et des casernes de Lubiri, Makindye et Kololo.

Les forces gouvernementales qui tenaient l'aéroport international d'Entebbe se sont rendues le même jour, a-t-on ajouté.

Les forces de la NRA ont donné l'assaut final à Kampala vendredi, après une semaine de combats incessants aux abords de la capitale. Les dirigeants rebelles avaient justifié leur offensive par la nécessité de mettre fin aux atrocités commises par l'armée à l'égard des civils.

Les tirs avaient pratiquement cessé hier dans la capitale, indiquait-on de sources diplomatiques. Les fuyards de l'armée du président Tito Okello se replaient sur Jinja, à une cinquantaine de kilomètres à l'est, vers le Kenya.

Tout indique que les rebelles risquent d'avoir de graves difficultés à tenir Kampala tant que les forces gouvernementales contrôleraient l'Est et le Nord.

C'est notamment par Jinja que passent les seules liaisons ferroviaire et routière entre le port kényan de Mombasa et Kampala. L'Ouganda ne dispose d'aucun accès à la mer.

Les responsables de la NRA se sont déclarés prêts à poursuivre le combat dans le reste du pays (dont ils occupent déjà l'ouest, le sud-ouest et la capitale) si nécessaire. Ils se sont cependant dits disposés à discuter avec le général Okello.

Les témoignages qui parviennent à Nairobi décrivent d'épouvantables scènes de meurtres gratuits, viols, pillages, des civils par les loyalistes en déroute.

Certains témoins cités dimanche par les journaux kényans racontent comment ils ont vu des soldats égorger des habitants de Kampala dans la rue, avant de s'enfuir.

Le Devoir, 1986-01-27

Sept ans de grands bouleversements

La prise de la capitale ougandaise, Kampala, par l'Armée nationale de résistance (NRA) marque l'échec de l'accord de paix interougandais signé le 17 décembre 1985 à Nairobi (Kenya).

Elle illustre aussi une instabilité politique et une violence permanentes que la chute du régime d'Idi Amin Dada en avril 1979 n'a pas résolues et dont voici les principales étapes :

■ 11 avril 1979 : le maréchal Amin Dada est renversé par le FNLO (Front national de libération de l'Ouganda) et l'armée tanzanienne. Le nouveau régime est dirigé par Yusuf Lule, chef du FNLO.

■ 20 juin 1979 : Yusuf Lule, démis de ses fonctions par son mouvement est remplacé à la tête de l'État par M. Godfrey Binaisa.

■ 12 mai 1980 : un coup d'État destitue le président Binaisa.

■ 27 mai 1980 : après plus de neuf ans d'exil en Tanzanie, l'ancien président Milton Obote, renversé en 1971 par Amin Dada, revient en Ouganda.

■ 10 décembre 1980 : victoire de l'UPC (Congrès du peuple ougandais) de M. Obote aux élections législatives. Fait unique en Afrique, M. Obote revient à la tête de l'Ouganda.

■ 6 février 1981 : déclenchement de la lutte armée par la NRA, branche armée du mouvement national de résistance dirigée par M. Museveni, ancien ministre de la Défense.

■ 30 juin 1981 : départ d'Ouganda des troupes tanzaniennes, stationnées dans le pays depuis avril 1979, tandis que des affrontements se multiplient notamment dans la province du West Nile, région natale d'Idi Amin.

■ mars 1983 : les autorités ougandaises lancent une vaste opération contre les guérilleros opposés au régime du président Obote au nord de la capitale Kampala.

■ 5 août 1984 : les États Unis dénoncent la situation « très grave » des droits de l'homme en Ouganda. Le ministre ougandais de l'Information reconnaît que la violence politique et tribale a fait 15,000 morts depuis le retour du président Obote fin 1980.

■ 31 janvier 1985 : la NRA déclare la « guerre totale » au gouvernement Obote et dénonce le massacre de plus de 300,000 Ougandais depuis 1979.

■ 27 juillet 1985 : le président Obote est renversé par un coup d'État militaire. Le 29, le général Tito Okello, commandant en chef des forces armées lui succède et prend la tête d'un conseil militaire.

■ 28 août 1985 : ouverture à Nairobi de négociations de paix entre le conseil militaire et la NRA, tandis que la guerre civile continue.

■ 17 décembre 1985 : après quatre mois d'atermoiements, signature à Nairobi à l'instigation du président kényan, M. Arap Moi, d'un accord de paix interougandais. Malgré cet accord, qui vise à mettre fin à la guerre civile, les exactions se poursuivent.

■ 28 janvier 1986 : après neuf jours de combats, qui ont fait des centaines de victimes, la NRA de annonce la prise de Kampala.

Le Devoir, 1986-01-27

D.47

Plus un seul immeuble de la capitale du Sud-Yémen n'est intact

Les combats à Aden ont fait 10,000 morts, selon l'ambassadeur de France

À BORD DU *DE-GRASSE* (AFP) — Dix journées de combats d'une extrême violence ont fait environ 10,000 morts à Aden, dont la plus grande partie est à présent tenue par les adversaires du président Ali Nasser Mohamed, a déclaré hier l'ambassadeur de France dans la capitale sud-yéménite, M. Pierre Audebert.

Seuls les quartiers de Tawahi et d'Abyan-Beach, à l'est du port, ne sont pas tombés aux mains des rebelles, a-t-il précisé.

Interrogé au large d'Aden, à bord de la frégate française *De-Grasse*, qui l'évacuait vers Djibouti, l'ambassadeur, dernier Français à avoir quitté mercredi soir la zone des affrontements, a décrit la capitale sud-yéménite comme un véritable champ de bataille. Elle présente, a-t-il dit, un aspect de totale désolation, des cadavres jonchent les rues par dizaines au milieu des carcasses de 100 à 120 blindés détruits au cours des batailles de chars, ce mardi.

« Ce n'est plus un coup d'État, a estimé M. Audebert, ce n'est pas encore une guerre civile, c'est une guerre clanique, tribale mais qui se poursuit en ville avec des armes lourdes, aviation au début, chars, artillerie, mortiers et orgues de Staline depuis. »

« Personne ne fait de prisonniers et tout laisse craindre de nombreuses exécutions sommaires », a-t-il poursuivi en soulignant que la confusion était extrême. « Les combattants, tous identiquement vêtus, s'invectivent pour se reconnaître et distinguer les amis des ennemis », a-t-il dit.

Selon lui, l'étincelle qui a embrasé Aden s'est produite à l'issue d'une réunion du comité central ou du bureau politique du Parti socialiste sud-yéménite (PSY), le 13 janvier dernier. Sans écarter la thèse d'un enjeu politique, il attribue aux traditionnelles rivalités tribales la responsabilité majeure des combats.

Évoquant le Comité des quatre, avec lequel il a entretenu des contacts depuis le début des évacuations, M. Audebert a indiqué que la tendance favorable au président Ali Nasser et celle qui lui est hostile y sont toutes deux représentées.

Selon lui, c'est le représentant à Aden du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, prosoviétique), M. Abou Firaz, qui y fait office de médiateur.

Le président du comité, a-t-il dit, est Mohamed Abdallah al-Batani, ex-ministre de l'Intérieur et loyaliste, mais le nouvel homme fort en est M. Mohsen, ministre de la Sécurité d'Abdel Fatah Ismael et représentant de la tendance dure, hostile à M. Ali Nasser. Cette faction est soutenu également par Saleh Aboubakr Ben Hussseinoun, ancien ambassadeur à Moscou.

Le quatrième membre de ce comité, Suleiman Nasser Mohamed, ex-

Voir page 8: Combats

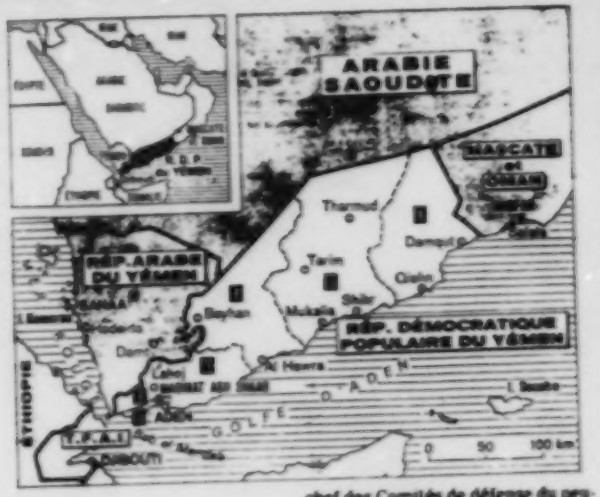

chef des Comités de défense du peuple, est quant à lui considéré comme loyaliste, selon l'ambassadeur. Ce comité, a-t-il indiqué, siège depuis sa mise en place à l'ambassade d'URSS à Aden. Cette ambassade, selon lui, a été particulièrement endommagée au cours des affrontements mais l'ambassadeur, qui n'a pas quitté Aden, continue de s'y rendre.

L'ambassadeur de France a relevé qu'avec le départ, mercredi soir et hier matin, de plus de 1,250 étrangers de la capitale, les seuls non-yéménites à s'y trouver encore étaient les Soviétiques. Il a toutefois souligné n'avoir constaté aucune intervention militaire étrangère depuis le début des combats.

Faisant référence à ses deux années (75-77) passées comme conseiller de l'ambassade de France à Beyrouth, M. Audebert a estimé « beaucoup plus féroces » les combats actuels à Aden, soulignant notamment les dévastations provoquées par les batailles de chars — l'armée yéménite en comptait 400 — dont les rues encaissées entre mer et montagne de la capitale sont le théâtre.

Plus un seul immeuble d'Aden n'est intact, les ambassades soviétique, française et surtout italienne n'ont pas été épargnées et sont totalement dévastées ou irrécupérables. Il en est de même des rares grands hôtels de la plupart des bâtiments officiels et de l'aéroport. Ce dernier, relève l'ambassadeur, achevé en décembre dernier, n'avait pas encore été inauguré.

« En dix jours », déplore de son côté l'ambassadeur d'Italie à Aden, M. Michele Petrocelli, également du voyage du *De-Grasse*, les combats ont détruit dix années de travail. La voix cassée par l'épuisement, le diplomate italien raconte ce que fut sa vie depuis le début des combats. Dès le premier jour, dit-il, l'ambassade italienne a été totalement détruite. « Nous étions 62 de toutes nationalités à avoir trouvé refuge à la résidence. Très vite, l'eau et le téléphone y ont été coupés. »

Mis à part les combats, le plus grand péril pour les habitants d'Aden est à présent l'épidémie. « Il n'y a pas d'eau dans la ville et les gens boivent l'eau boueuse dans laquelle croupissent des cadavres en décomposition, que personne ne ramasse », selon le conseiller de l'ambassade de France, M. Pierre Hugues, responsable du plan d'évacuation des Européens dans la capitale. « L'hôpital de Tawahi », poursuit-il, « a été complètement détruit et il n'y a plus un seul médecin dans la ville, pour la plupart expatriés. Eux aussi ont été évacués ».

Le Devoir, 1986-01-24

D.48

"Coup de Kaboul" au Yémen du Sud?

◆ Les événements du Sud-Yémen ressemblent pour beaucoup à ceux qui, en 1979, ont incité l'Union soviétique à intervenir militairement en Afghanistan. Cela ne veut pas dire pour autant que le Sud-Yémen est promis à un sort comparable à celui de l'Afghanistan. Il reste que ce pays est plus qu'avant le coup d'Etat manqué de lundi, soumis à l'ultime arbitrage de l'URSS.

par **René BEAUDIN**

Comme l'Afghanistan de Babrak Karmal, le Yémen du Sud d'Ali Nasser Mohammed est doté d'un régime marxiste-léniniste pro-soviétique d'ailleurs calqué, en théorie, sur celui de Moscou. Et comme en Afghanistan, le régime est en permanence déchiré entre factions rivales, autant pro-soviétique l'une que l'autre, qui se détestent néanmoins mortellement. Comme en Afghanistan, toujours, l'occupation et l'exercice du pouvoir sont dans les faits soumis à la loi de la jungle. L'intrigue, la révolution, le coup d'Etat et l'assassinat font partie intégrante de la politique sud-yéménite depuis l'accession à l'indépendance et la proclamation de la république en 1971. Ces péripéties politiques sont soit inspirées, tempérées, arbitrées voire tranchées par l'Union soviétique.

En 1978, à la suite d'une série de meurtres parmi les frères ennemis la République sud-yéménite, qui louvoyait entre Moscou et Pékin, a finalement penché du côté soviétique.

Influence soviétique

Est-ce encore le cas aujourd'hui? Les militaires soviétiques — ils sont plus d'un millier de "conseillers" de l'Armée rouge installés au Yémen du Sud — se sont, nous dit-on, tenus à l'écart des combats qui ont fait rage à Aden cette semaine, mais si le sort des armes avait penché du côté des rebelles — aussi pro-soviétiques soient-ils — il en aurait peut-être été autrement, l'URSS soutenant, selon toute vraisemblance, l'actuel président Ali Nasser Mohammed.

D'ailleurs, nous dit-on, c'est à l'ambassade soviétique que se tenaient les pourparlers pour un cesser-le-feu entre les émissaires du pouvoir et les leaders de l'insurrection qui ont survécu à la tuerie.

Autre similitude avec l'Afghanistan, le Yémen du Sud est lié à l'URSS par un traité d'amitié et de coopération. Or, c'est en évoquant ce traité que l'URSS a tenté de légaliser et justifier son intervention en Afghanistan.

Le Yémen du Sud est, avec l'Afghanistan, l'un des pays les plus pauvres et les plus arriérés du monde en dépit, ou à cause peut-être, de son régime moderniste et révolutionnaire. Dans un cas comme dans l'autre, les populations misérables et leurs structures sociales tribales sont davantage réceptives au radicalisme islamique qu'aux idéologies occidentales, aussi révolutionnaires soient-elles. Et, comme en Afghanistan, elles sont hostiles aux deux factions qui s'entretuent pour le pouvoir.

Ce petit pays partage en outre un autre "privilège" avec l'Afghanistan: celui d'être considéré par le Kremlin, parmi ses nombreux amis ou alliés du Tiers-monde, comme un pays à "vocation socialiste confirmée". Seuls le Vietnam, la Corée du Nord, Cuba, l'Angola et, à la rigueur, le Mozambique, l'Ethiopie et la Syrie partagent cet "honneur".

Vocation socialiste

Dans la terminologie soviétique, un pays à "vocation socialiste confirmée" est un pays où le socialisme, peu importe le niveau de développement économique et social, est considéré comme "irréversible"

Des pays comme le Nicaragua, l'Algérie, la Libye, et même le Chili ou l'Egypte, qui arborent ou arboraient fièrement l'oriflamme de la révolution, du socialisme et de l'anti-impérialisme, ne sont pas ou n'étaient pas considérés comme de vrais pays socialistes.

Leur déstabilisation, en tout cas à plus ou moins brève échéance, ne constituerait pas pour l'URSS une "perte" irremplaçable.

Rien de tel pour les pays à "vocation socialiste confirmée". Dans ces pays, le régime politique est copié sur celui de Moscou: parti unique, propriété collective des moyens de production, dirigisme économique, prise en charge de la société par l'Etat. Le pouvoir est en place depuis longtemps.

Ils sont liés à l'URSS par des traités de coopération et d'amitié — en clair par des alliances militaires — desquels l'URSS, comme en Afghanistan notamment, peut se prévaloir pour intervenir militairement, en cas de déstabilisation. Elle dispose d'ailleurs dans ces pays d'importants contin-

D.48 (suite)

Le Yémen du Sud, où a eu lieu cette semaine une tentative de coup d'Etat, est le seul pays communiste du monde arabe. Ce sont des communistes pro-soviétiques qui se sont dressés contre d'autres communistes pro-soviétiques. Aucun démocrate dans un pareil conflit entre la colère anti-féodale et la rage stalinienne.

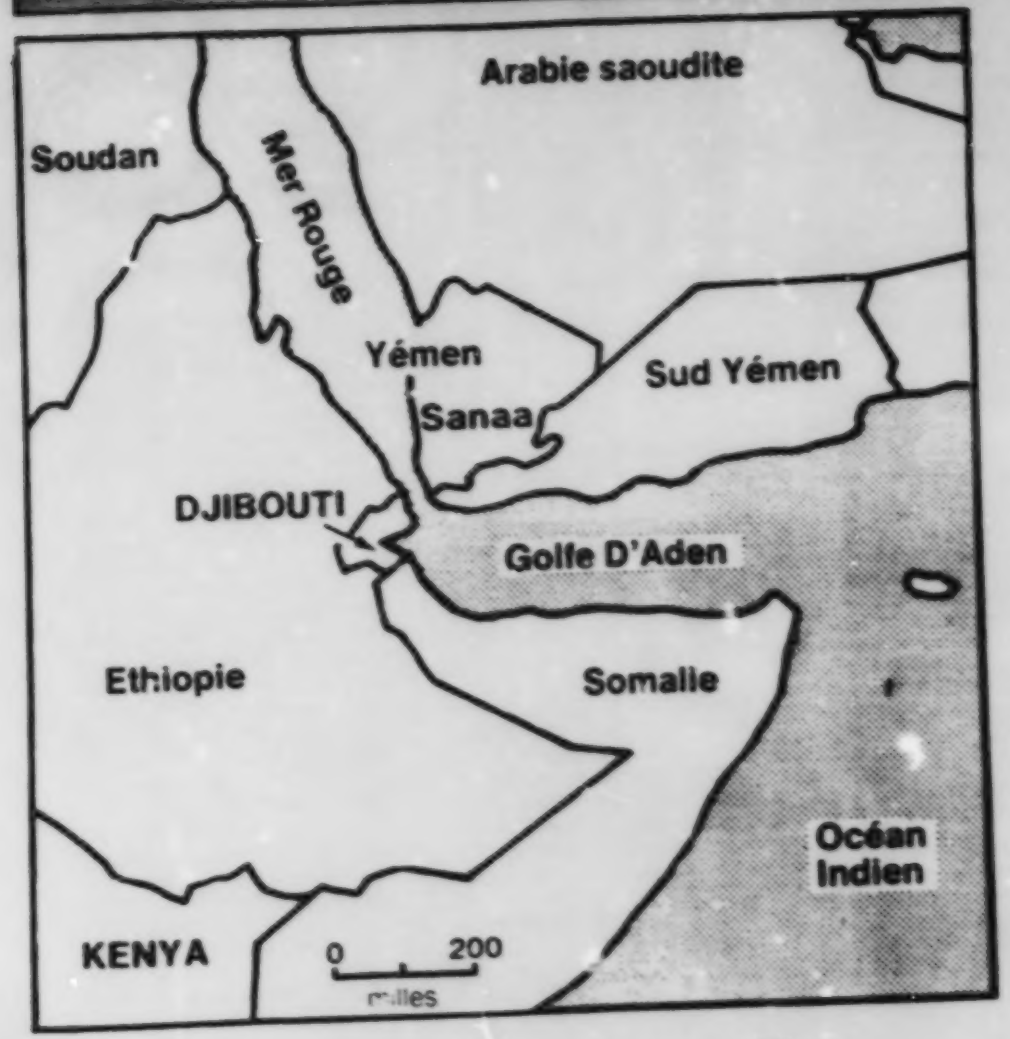

gents militaires qui contribuent, de par leur seule présence, à la stabilisation interne de ces régimes.

Doctrine Brejnev

La doctrine dite des pays à "vocation socialiste confirmée" est un peu l'équivalent, pour les alliés soviétiques du Tiers-monde, de la fameuse doctrine Brejnev dite de "souveraineté limitée" évoquée par le Kremlin, en 1968, pour "légaliser" ou "légitimer" le "coup de Prague". Elle n'a été évoquée et appliquée jusqu'à maintenant qu'en Afghanistan.

Ils ne sont pas aussi intégrés dans le bloc soviétique que les pays socialistes d'Europe de l'Est. Le réseau d'alliances est nettement moins rigide qu'en Europe. Bien qu'alliés de l'Union soviétique, ils ne peuvent compter sur la couverture nucléaire de l'URSS, en cas de guerre générale, au même titre que ses alliés du Pacte de Varsovie.

Il reste que ces pays à "vocation socialiste confirmée" sont nettement intégrés au camp socialiste. Ils ne peuvent, avec autant d'aisance que le président égyptien, Anouar el-Sadate, en 1972, expulser des milliers de conseillers militaires soviétiques sans contre-mesures du Kremlin.

C'est bel et bien le cas du Yémen du Sud.

L'URSS est son principal pour ne pas dire son unique fournisseur d'armes, son principal créancier et soutien financier, peut-être même son principal partenaire commercial. C'est elle qui lui fournit et inspire son "principe de légitimité".

D.48 (suite)

Terrain commun

Le Yémen du Sud est l'unique pays communiste du monde arabe. Il permet à l'URSS de prendre pied dans le monde arabe bien plus durablement que la Syrie, beaucoup trop indépendante et liée davantage par une convergence plus ou moins éphémère d'intérêts géopolitiques bien précis, que par une parenté idéologique et institutionnelle. De même, une fois stabilisé, il lui donne un accès beaucoup plus sûr que l'Afghanistan rebelle ou l'Iran des ayatollahs à l'Asie du Sud-Est et au golfe Persique.

A quelques milles de ses côtes, transite en effet le plus gigantesque trafic maritime au monde.

Au Yémen du Sud, l'Armée rouge est en terrain connu. Déjà en 1979, elle avait, en 36 heures, organisé un gigantesque pont aérien pour déployer les éléments aéroportés de sept divisions, c'est-à-dire en fait, au niveau des effectifs, l'équivalent de deux divisions entières. Il s'agissait, par cette manoeuvre, de contrepeser le gonflement de la puissance militaire américaine en Somalie plus ou moins imposé ou justifié par l'affaire des otages américains en Iran. Ces troupes, de part et d'autre du golfe d'Aden, ont depuis, été rapatriées.

Il reste que cette opération fut un peu la répétition générale du fameux "coup de Kaboul" commis quelques mois plus tard.

Il suffirait que les poignards recommencent à voler à basse altitude pour que l'URSS se sente concernée.

Quant à savoir si un "coup de Kaboul" aura éventuellement lieu à Aden, c'est une autre question. Une guerre d'Afghanistan à la fois, c'est déjà beaucoup.

Le Soleil, 1986-01-18

D.49

ONU : un rapport accuse Kaboul et l'URSS de violer les droits de l'Homme

■ NATIONS UNIES — Une nouvelle bataille diplomatique se prépare sur l'Afghanistan à l'assemblée générale de l'ONU qui a été saisie hier d'un rapport accusant le gouvernement afghan, et indirectement l'URSS, de mépriser totalement les droits de l'Homme dans ce pays.

Auteur d'un premier rapport de l'ONU sur les droits de l'Homme en Afghanistan — très critiqué par les pays de l'Est au printemps dernier devant la commission des droits de l'Homme de l'ONU à Genève —, un juriste autrichien, M. Felix Ermacora, a jeté un nouveau pavé dans la mare en affirmant que la situation humanitaire afghane était « plus grave que jamais », dans ce deuxième rapport de 46 pages, dont le texte a été publié hier.

C'est la première fois que l'assemblée, appelée traditionnellement à se prononcer sur le non-respect des droits de l'Homme au Chili, au Salvador et au Guatemala, aura à se pencher en commission sur le cas de l'Afghanistan.

S'il ne mentionne jamais directement le nom de l'URSS, le nouveau rapport de M. Ermacora, qui constitue un véritable réquisitoire, ne laisse guère de doute sur la co-responsabilité de Moscou.

« Avec l'appui d'un grand nombre de troupes étrangères », écrit le juriste autrichien dans ses conclusions, « le gouvernement (afghan) se conduit avec une grande brutalité à l'égard des opposants ou des opposants présumés au régime, au mépris total de ses obligations en ce qui concerne les droits de l'Homme ».

M. Ermacora, qui n'a pu se rendre en Afghanistan devant le refus du gouvernement de Kaboul de coopérer avec lui, a enquêté auprès des réfugiés afghans au Pakistan cet été, en visitant de nombreux camps et hôpitaux et en interviewant des personnes originaires de 16 provinces afghanes.

Selon lui, le conflit « fait un nombre croissant de victimes » et depuis le début de la guerre en 1979, 500 000 Afghans auraient été tués, d'après certaines estimations qu'il cite.

M. Ermacora indique que selon des témoignages concordants, l'armée et la police spéciale afghanes continuent à pratiquer la torture contre les personnes soupçonnées d'opposition dans les prisons.

Il relève également que dans le conflit, quatre types d'actions sont menées contre la population civile : actes de brutalité de l'armée, bombardements et massacre à la suite de représailles, emploi de mines antipersonnel et de jouets piégés, conséquences économiques et sociales des bombardements.

Au chapitre des mines et des jouets piégés (stylos, harmonicas, radio, boîtes d'allumettes et bombes-oiseau), il note que leur emploi semble s'être très développé. En 1980-81, le seul hôpital de Peshawar avait soigné 453 personnes blessées par ces engins, 2195 en 1983-84, et 3348 entre janvier et juillet 1985.

— AFP

La Presse, 1985-11-21

D.50

A l'ONU, Lewis dénonce la "boucherie" de l'URSS sur le territoire afghan

◆ NATIONS UNIES (PC) — L'ambassadeur du Canada aux Nations unies, M. Stephen Lewis, a prononcé un violent réquisitoire, tard mardi soir, à l'Assemblée générale de l'ONU, contre l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique qu'il a accusée de se livrer à une véritable boucherie, à des massacres et à la mutilation.

Le bilan croissant des pertes de vies humaines en Afghanistan — que M. Lewis évalue à plus d'un million — prouve que l'URSS "continue à croire que le nihilismeest préférable aux négociations; que la boucherie est préférable à des pourparlers de paix", a soutenu l'ambassadeur canadien.

M. Lewis a accusé les Soviétiques d'avoir envahi l'Afghanistan en 1979 soit pour déstabiliser la région, soit en vertu "d'une version soviétique de lebensraum" — une allusion à l'expansionnisme territorial pratiqué par Hitler pour justifier

Stephen LEWIS PC

l'annexion des pays limitrophes de l'Allemagne avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale.

Réplique soviétique

Se prévalant de son droit de réplique, le délégué soviétique Vassily Safronchuk a dit que le vigoureux plaidoyer de M. Lewis ne pouvait cacher le fait que "des mensonges répétés demeurent des mensonges".

Le Canada ferme les yeux sur les "réalités objectives" de la situation afghane où l'Union soviétique a fourni "une assistance révolutionnaire bénéfique à un peuple luttant pour son indépendance", a affirmé Safronchuk.

Le délégué soviétique a accusé le Canada d'encourager le racisme en Afriquedu Sud, ajoutant qu'il n'avait pas le droit de critiquer l'Union soviétique à un moment où Moscou faisait un important effort en faveur de la paix mondiale grâce au contrôle des armements.

M. Lewis a eu le dernier mot dans cet échange verbal en disant que les accusations soviétiques contre le Canada "ne tenaient pas debout" et que le délégué soviétique cherchait à faire dévier le sujet pour éviter de discuter du problème afghan qui est à l'ordre du jour.

Opposition croissante

L'URSS a subi une nouvelle défaite diplomatique sur le conflit afghan, hier, à l'Assemblée générale de l'ONU, en voyant encore s'effriter davantage le nombre réduit des pays soutenant son intervention.

La résolution soumise à l'Assemblée, qui réclame le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères et un plan de règlement politique fondé sur l'autodétermination du peuple afghan, a été adopté par 122 voix contre 19 et 12 abstentions.

Depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, il y a six ans, les partisans de cette résolution ont augmenté régulièrement leur score année après année. En 1984, le même texte avait été approuvé par 119 voix contre 20 et 14 abstentions.

Le Soleil, 1985-11-14

D.51

L'Irak attaque 2 pétroliers près d'un terminal iranien

(D'après AFP et C?) — Deux "importants navires" ont été "attaqués", hier matin, par des chasseurs irakiens au sud du terminal pétrolier iranien de Kharg, au nord-est du golfe Persique, a indiqué, hier, un porte-parole militaire irakien.

nord-est a été décrété par l'Irak "zone d'exclusion maritime".

Le porte-parole de l'armée irakienne n'a cependant pas indiqué ni la nature ni la nationalité des bâtiments attaqués, lesquels sont réputés être "en flammes".

Les Etats-Unis

Les Etats-Unis, très peu dépendants du pétrole du golfe mais redoutant les conséquences d'une action militaire unilatérale, continuaient, hier, à tenter de dédramatiser la situation dans le golfe Persique. Washington n'a toujours pas l'intention d'intervenir directement dans la région sans leurs alliés occidentaux.

"Il n'y a pas d'atmosphère de crise à Washington", déclarait-on, en effet, au département d'Etat. Tant que le détroit d'Ormuz, par où transite 90 pour 100 du pétrole produit dans le golfe, restera ouvert à la navigation, il n'y aura pas de raison de s'affoler, soulignait-on à la Maison-Blanche.

Le Soleil, 1984-05-19

LES ROYAUMES ARABES ACCUSENT L'IRAN

Le Japon et l'Europe s'inquiètent pour leur ravitaillement en pétrole

d'après Reuter, AFP et UPI

Les royaumes pétroliers arabes accusent l'Iran de menacer la liberté de navigation dans le Golfe, accusation que l'Iran retourne contre l'Irak et les États-Unis, mais l'incertitude des approvisionnements en pétrole, en faisant monter les prix et les primes d'assurance, suscite les plus graves inquiétudes tant au Japon qu'en Europe de l'Ouest.

«La situation a pris une tournure grave», a dit hier le premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone. Son homologue britannique Margaret Thatcher exprimait aux Communes sa «sérieuse préoccupation». Pour le président Mitterrand, «la question doit être réglée à l'ONU».

À Ottawa, on souligne de source officielle que le Canada dépend du pétrole du Golfe persique pour moins de un p. cent de ses besoins, et qu'il n'est donc «pas question de sortir les coupons de rationnement».

À Washington, c'est l'attentisme. La Maison blanche fait état de «consultations» en cours «pour faire face à la situation» mais écarte toute intervention militaire «directe» sans la participation des alliés européens, et surtout sans une invitation expresse des royaumes arabes du Golfe eux-mêmes.

Parmi «l'éventail d'options» envisagé figure en priorité, dit-on de source officielle, «une offre de couverture aérienne à condition que les États arabes du Golfe ouvrent leurs aéroports aux avions militaires américains».

Outre quatre avions-radar Awacs, trois avions ravitailleurs et 500 conseillers militaires basés en Arabie saoudite, Washington dispose d'une flotille de six navires dans le Golfe, d'une escadre de huit navires, dont le porte-avions Kitty Hawk, en mer d'Oman, et d'une quinzaine de navires à la base de Diego Garcia.

Le président Reagan s'est engagé publiquement à «garder ouvert le détroit d'Ormuz», jugé «d'importance vitale pour la sécurité nationale des États-Unis», mais ceux-ci importent très peu de pétrole du Golfe. Par contre, le Japon en dépend pour 70 p. cent de ses besoins énergétiques et la CEE pour 25 p. cent.

Également menacés sont les quelque six millions de barils de brut qu'exportent quotidiennement l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis et Oman, six royaumes arabes membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Réunis hier à Ryad, les ministres du CCG ont publié à l'issue de cinq heures de discussions à huis clos une déclaration accusant l'Iran d'«agression» contre leurs pétroliers, annonçant une prochaine «réunion extraordinaire» de leurs chefs d'état-major, et demandant à la Ligue arabe et au Conseil de sécurité de l'ONU de se saisir de l'affaire.

Cette démarche du CCG fait suite aux attaques des derniers jours contre deux pétroliers koweïtiens et un pétrolier saoudien, attaques que le Koweït, se fondant sur les données fournies par les Awacs basés en Arabie saoudite, a imputées à l'Iran.

Réagissant à l'accusation koweïtienne, le ministère iranien des Affaires étrangères a affirmé hier que «l'Irak et ceux qui le soutiennent sont les vrais responsables de l'insécurité dans le Golfe persique».

Dans un commentaire, la radio iranienne a estimé que «le Koweït et l'Arabie saoudite ne s'attendaient pas à ce que les États-Unis encouragent l'Irak à bombarder des pétroliers en lui fournissant des renseignements des avions-radar Awacs».

S'adressant à des soldats, le président Hashemi Rafsanjani, du Parlement iranien, déclarait pour sa part que «toute menace à la liberté de navigation de l'Iran dans le Golfe constituerait une menace pour l'ensemble de la navigation dans la région» et il sommait les deux superpuissances de «rester à l'écart».

Au cours des trois dernières semaines, sept pétroliers ont été attaqués dans le Golfe, et quatre des attaques ont été officiellement revendiquées par l'Irak. Les prix du pétrole sur les marchés libres continuent de monter et le yen japonais subit de fortes pressions à la hausse.

La société Mobil et plusieurs firmes japonaises ont annoncé hier qu'elles n'enverraient plus leurs pétroliers dans la partie septentrionale du Golfe. Le Koweït a toutefois démenti que sa compagnie maritime pétrolière ait suspendu ses opérations.

La Presse, 1984-05-18

D.53

L'Iran arraisonne un cargo américain

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Pour la première fois, un cargo américain a été arraisonné hier dans les eaux internationales à l'entrée du Golfe par des marins iraniens armés à la recherche de fournitures pouvant servir l'effort de guerre irakien, a annoncé le département d'État.

L'arraisonnement du cargo *President-Taylor*, de la compagnie américaine American President Lines Ltd., a eu lieu hier matin et a duré environ deux heures, a indiqué M. Bruce Ammerman, porte-parole du département d'État.

Le cargo a été autorisé à gagner le port de Fujaira aux Émirats arabes unis après une inspection qui n'a causé ni victimes, ni pertes en biens, a-t-il ajouté.

Le président Ronald Reagan, qui devait regagner Washington dans l'après-midi après un week-end dans sa retraite de Camp David (Maryland), a été informé de l'incident, a indiqué pour sa part M. Pete Roussel, porte-parole de la Maison-Blanche.

« Évidemment, c'est un sujet de grave préoccupation. Nous allons essayer d'établir les faits dès que le cargo sera à quai », a-t-il ajouté.

M. Ammerman a souligné que c'était la première fois que des marins iraniens arraisonnaient un navire battant pavillon américain. Au cours des cinq derniers mois, a-t-il ajouté, les Iraniens ont fouillé de nombreux cargos de pays neutres à la recherche de fournitures pouvant servir à l'effort de guerre irakien.

Le porte-parole n'a pas été en mesure de préciser le nombre de navires iraniens impliqués dans l'incident et n'a pu donner de détails sur la façon dont le cargo avait été arraisonné.

À Téhéran, l'agence nationale iranienne IRNA (*Islamic Republic News Agency*) a confirmé que la marine iranienne avait perquisitionné à bord du *President-Tyler* (26,000 tonneaux) dans le golfe d'Oman, non loin du détroit d'Ormouz. L'opération a duré deux heures et n'a permis de découvrir aucune cargaison destinée à l'Irak, a-t-elle précisé.

IRNA a indiqué en outre que le navire ouest-allemand *Ville-du-Sahara* avait également repris la mer hier après trois heures d'inspection dans un port iranien. Selon un responsable de l'ambassade de RFA à Téhéran, ce porte-conteneurs de 12,900 tonneaux transportait des marchandises destinées à plusieurs pays du Golfe mais pas à l'Irak.

Le Devoir, 1986-01-13

D.54

L'Irak condamné à l'ONU

◆ NATIONS UNIES, New York (AFP) — — L'Irak a, pour la première fois, été explicitement condamné par le Conseil de sécurité de l'ONU, hier, pour avoir utilisé des armes chimiques contre les forces iraniennes et violé ainsi le protocole de Genève de 1925 interdisant l'usage de ces armes.

Les membres du conseil statuaient sur un récent rapport d'experts internationaux désignés par l'ONU qui concluait au recours à ces armes par les forces irakiennes.

Selon Téhéran, plus de 12,000 soldats iraniens ont été victimes de gaz de combat pendant l'offensive des forces iraniennes dans la région de Fao.

Le texte adopté, qui a été l'objet d'une déclaration lue au cours d'une brève séance formelle du conseil par le président de cet organisme, l'ambassadeur danois Ole Bierring, condamne également la prolongation du conflit, sans toutefois mentionner l'Iran.

Il exprime également les préoccupations du conseil devant les risques d'extension du conflit aux pays voisins.

A l'issue de la séance du conseil, des sources diplomatiques iraniennes ont indiqué que Bagdad rejetterait peut-être ce texte, en raison de son silence sur les responsabilités de l'Iran dans la poursuite de la guerre.

Les mêmes sources ont réaffirmé que l'Irak continuerait à utiliser tous les moyens à sa disposition pour chasser l'envahisseur de son territoire.

Aucune réaction iranienne n'a encore pu être obtenue.

Le Soleil, 1986-03-22

D.55

SUD-YÉMEN

Moscou impose la négociation

(AFP) — L'URSS semble avoir imposé un début de médiation entre factions marxistes rivales au Sud-Yémen, où les combats ont connu ces derniers jours une accalmie tandis qu'un millier d'étrangers restaient toujours bloqués, manquant d'eau, de vivres et de médicaments.

L'agence TASS a déclaré que des mesures pour régler les questions litigieuses par la voie d'entretiens à caractère politique sont prises au Sud-Yémen.

De son côté, le secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, prosoviétique), M. Nayef Hawatmeh, qui se trouve dans la capitale soviétique, a indiqué que deux comités, l'un à Aden et l'autre à Moscou, avaient été constitués pour tenter de régler le conflit.

Le comité de Moscou regroupe les trois personnalités du régime sud-yéménite qui avaient gagné la capitale soviétique depuis l'Inde après le début des combats, dont le premier ministre, M. Haidar al-Attas, et le ministre des Affaires étrangères, M. Abdel Aziz al-Dali. À Aden, l'autre comité comprend quatre membres du Comité central du Parti socialiste yéménite : deux partisans du président Mohammed, dont le ministre de l'Intérieur, M. Abdallah al-Salami, et deux opposants.

Mardi, le quotidien koweïtien *al-Qabas* croyait savoir que l'URSS avait constitué en Éthiopie une cellule de crise qui avait convoqué des représentants des parties en conflit à Aden. Les responsables soviétiques auraient contacté certains pays arabes amis pour leur demander d'intervenir auprès des antagonistes et de se tenir prêts en vue de l'envoi de forces de paix arabes au Sud-Yémen.

Hier, *al-Qabas* a affirmé que le président Ali Nasser Mohammed avait obtenu l'appui total du président éthiopien, M. Mengistu Haile Mariam. La veille, la télévision éthiopienne avait déclaré que le président Mohammed avait décrété lundi une amnistie générale en faveur des rebelles et que cette mesure avait été annoncée par le chef de l'État sud-yéménite à la suite de son bref séjour, samedi et dimanche, à Addis-Abeba.

Pour sa part, la radio des rebelles, qui a encore fait état hier d'un retour à la normale à Aden, a mentionné une rencontre dans la capitale sud-yéménite d'un membre de la direction collégiale — *rebelle* — avec l'ambassadeur d'Éthiopie à Aden, qui lui a remis un message du président Mariam.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers, les travailleurs canadiens se sont alliés au nouveau lot de la côte pour rendre impossible mercredi leur évacuation, à l'exception d'une cinquantaine de Français. Quelque 400 étrangers sont bloqués sur la plage d'Ilyan, à l'est d'Aden, 300 autres sur la plage de Little Aden, au nord, et une centaine sur la presqu'île de la Baie de l'Éléphant, au sud-ouest. Environ 4 200 réfugiés, en majeure partie des Soviétiques, ont à ce jour débarqué à Djibouti. Certains ont été recueillis dans la province du Hadramaout, ou à Mukalla, à quelque 180 km au nord-est d'Aden.

Les combats, quant à eux, ont connu depuis le tout de mardi à hier une accalmie relative qui semble s'être poursuivie dans la journée, selon diverses sources concordantes à Djibouti et à Sanaa, capitale du Nord-Yémen.

al-Qabas affirme quant à lui que les forces loyalistes contrôlent tout le territoire, à l'exception de quelques poches à l'intérieur de la capitale et d'un secteur allant de Lahej à el-Dalee, situé entre Aden et la frontière avec le Nord-Yémen.

Les indications sur la situation intérieure sont cependant à mettre au conditionnel. Elles proviennent pour une bonne part de l'écoute des radios sud-yéménites, seules sources d'information à l'intérieur du pays. Or, on indique à Sanaa que la radio contrôlée par les rebelles émet sur les fréquences qu'utilisait Radio-Aden, tandis que les loyalistes, qui disposent d'un autre émetteur, utilisent d'anciennes fréquences de la radio nationale sud-yéménite. La première radio affirme que la direction collégiale du Parti socialiste yéménite a évincé le tyran Ali Nasser Mohammed, tandis que la deuxième s'attribue la victoire.

CAMBODGE D.57

Pékin rejette une proposition soviétique

PÉKIN (AFP) — La Chine a rejeté hier une récente proposition soviétique de conférence internationale sur le Cambodge pour trouver une solution politique à la question cambodgienne, et réitéré qu'elle exigeait un retrait préalable de la totalité des troupes vietnamiennes du Cambodge.

« Le gouvernement chinois a déclaré à maintes reprises que la clé de la question cambodgienne résidait dans le retrait immédiat de toutes les troupes vietnamiennes du Cambodge », a déclaré M. Li Zhaoxing, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhail Kapitsa, a proposé le 6 janvier une conférence internationale sur le Cambodge avec toutes les parties intéressées pour tenter de trouver une solution politique au Cambodge qui, en cas de succès, pourrait conduire au départ des troupes vietnamiennes dès 1987.

M. Li a ajouté que l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté successivement sept résolutions appelant Hanoï à se retirer du Cambodge. Une conférence de l'ONU sur le Cambodge en 1981 avait fait de même.

« Si le gouvernement soviétique est réellement préoccupé par le maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, il devrait apporter sa propre contribution par des actes concrets pour que le Vietnam retire toutes ses troupes du Cambodge », a déclaré M. Li, ajoutant que dans cette éventualité il ne serait pas difficile de résoudre d'autres problèmes dans ce pays.

Entre 150 000 et 170 000 soldats vietnamiens sont stationnés au Cambodge. La Chine est le plus important soutien militaire et matériel de la coalition cambodgienne antivietnamienne dirigée par le prince Norodom Sihanouk.

Le gouvernement chinois avait officiellement rejeté il y a une semaine une autre proposition de M. Kapitsa de signer un traité mettant fin à la non-agression et estimé d'autre part que l'URSS n'était pas sincère lorsqu'elle déclarait vouloir retirer ses troupes d'Afghanistan.

D.56

Reagan veut accorder $90 millions aux *contras*

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a l'intention de demander au Congrès d'accorder aux rebelles nicaraguayens une aide militaire de 100 millions US et une aide civile de 020 millions, annonce hier le *New York Times*.

Citant un responsable de la Maison-Blanche, le journal précise que l'aide civile comporterait de la nourriture, des médicaments, des vêtements et des chaussures.

La CIA aurait fourni secrètement une aide militaire aux *contras* (contre-révolutionnaires) jusqu'à ce que le Congrès coupe l'assistance militaire aux guérilleros nicaraguayens en 1985.

Dans le cadre de l'aide budgétaire en cours, les parlementaires américains ont approuvé une aide civile de 27 millions en faveur des rebelles.

Plusieurs membres importants du Congrès, dont le sénateur Richard Lugar, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, ont rencontré mardi le président Reagan pour discuter avec lui de son projet de demande d'aide militaire aux *contras*.

Un porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que M. Reagan n'avait pas encore fixé le montant de l'aide en faveur des rebelles qu'il demandera au Congrès d'approuver.

Le Devoir, 1986-01-23

Amerique centrale

Un choix décisif pour les USA

◆ On a beaucoup parlé de l'Amérique centrale, l'année dernière, on en parlera sans doute davantage dans les deux mois qui viennent.

par René BEAUDOIN

De grandes décisions devront être prises et de grands événements sont attendus.

Les Etats-Unis devront décider s'ils acceptent finalement le régime sandiniste ou au contraire s'ils entreront en guerre ouverte contre lui.

Décision difficile et douloureuse.

Il ne s'agit pas seulement d'accepter l'installation à demeure au Nicaragua, dans l'arrière-cour des Etats-Unis, d'un régime de type marxiste-léniniste. L'enjeu dépend en fin de compte de l'idée que l'on se fait des rapports de ce pays avec l'Union soviétique, de son influence politique et idéologique régionale et enfin de sa volonté, réelle ou supposée, d'"exporter" sa révolution chez ses voisins.

Le précédent cubain peut difficilement être évoqué.

La révolution castriste a pu être "contenue" pour la raison toute simple que Cuba étant une île, il n'a pas de voisin au sens strict du terme qui peuvent être "déstabilisés" à son contact.

Les rebelles du continent peuvent difficilement en faire une terre d'accueil d'où ils peuvent à tout moment effectuer des incursions dans leur pays d'origine. Soutien logistique et fourniture d'armements sont en outre des opérations plus difficiles que sur terre. Les frontières, dans ces régions d'Amérique centrale, étant difficiles à surveiller intégralement, autorisent les infiltrations de toutes sortes dans un sens comme dans l'autre.

Cette situation insulaire, si elle explique la difficulté d'"exporter" la révolution castriste, lui a par ailleurs épargné une "contre-révolution" en provenance du continent. Le coup de la "Baie des Cochons" en 1961 fut la seule tentative assez sérieuse de renverser le régime castriste. Elle a cependant vite avorté, faute notamment de soutien aérien tangible. Le régime castriste n'a jamais véritablement eu besoin d'exporter sa révolution pour se consolider à l'intérieur.

Une base sur le continent

Tout autre est le cas du Nicaragua.

Accepter le régime sandiniste c'est, pour les Etats-Unis, accepter à plus ou moins brève échéance une hégémonie politique et militaire du Nicaragua sur ses voisins d'Amérique centrale.

Cela tient à l'équilibre des forces militaires dans la région et à la situation politique interne du Nicaragua.

Jusqu'à maintenant, le Nicaragua possède la plus forte armée de terre en Amérique centrale. Mais le Honduras, pour sa part, dispose d'une nette supériorité au chapitre des forces aériennes. Ce rapport de forces, joint à la nature particulièrement difficile du terrain, interdisait à l'armée nicaraguayenne d'effectuer des opérations massives contre les sanctuaires "contras" établis en territoire hondurien.

Or, au cours des derniers mois, l'armée sandiniste a porté des coups sévères aux résistants de l'intérieur, les forçant à se replier sur leurs présumés sanctuaires honduriens, augmentant du même coup la valeur stratégique de ces bases, jusqu'à maintenant inaccessibles.

Or voilà que le régime sandiniste a fait savoir, il y a quelques semaines, qu'il entendait se doter de forces aériennes constituées de Mirage français ou de Mig soviétique. Officiellement, explique le ministère nicaraguayen de la Défense, il s'agit de contrer la modernisation des forces aériennes honduriennes nécessitée par le vieillissement des Super-Mystères français dont elles sont équipées.

Dans les faits, il s'agirait bel et bien d'un changement du rapport de forces, dans la mesure où le Nicaragua n'ayant pas d'aviation s'en procure une alors que son adversaire principal local, le Honduras, ne fait que moderniser la sienne. Il n'y a peut-être pas renversement du rapport de forces mais la marge de supériorité réduite qui en découle devient peut-être insuffisante pour arrêter éventuellement les forces terrestres nicaraguayennes à moins de recourir aux forces aériennes américaines.

Le souvenir du Vietnam

Pour les Américains, la supériorité aérienne est un atout décisif. Le souvenir de la guerre au Vietnam laisse un goût amer. C'est à l'enlisement de milliers d'hommes dans des batailles terrestres interminables où le combattant ne se distingue pas des non combattants que se refuse l'opinion publique américaine, les parlementaires et les diplomates et peut-être même la Maison-Blanche et le Pentagone.

C'est à des opérations ponctuelles et de courte durée destinées à bouleverser la situation politique et militaire (largage de parachutistes et débarquement de "marines") que songent les stratèges américains. Leur réussite commande une maîtrise du ciel complète que l'éventuelle force aérienne nicaraguayenne peut compromettre.

C'est d'ailleurs à la mise au point de telles opérations que sont destinées les manœuvres combinées auxquelles se livrent presque en permanence les forces américaines et honduriennes, au Honduras.

L'administration américaine a fait savoir, en commentant les intentions du régime de Managua, qu'un tel renversement de situation serait "inacceptable". La destruction au sol de ces forces aériennes nicaraguayennes avant qu'elles ne deviennent pleinement opérationnelles, serait une alternative ou une réponse envisagée par la Maison-Blanche. Mais est-elle concevable sans guerre ouverte à finir avec le Nicaragua?

Une échéance fatale

Tout dépend de l'idée en fin de compte que se font ou se feront les stratèges ou les "policy-makers" de Washington, de la situation politique interne du Nicaragua.

Le régime sandiniste est beaucoup plus vulnérable, sur le plan géopolitique, que le régime castriste. Beaucoup plus que les dirigeants de La Havane, ceux de Managua ont des motifs de lier le sort de leur régime à ce qui se passe dans les pays voisins, dans d'être tentés d'intervenir ici ou là pour soutenir une révolution, d'une manière ou d'une autre, ou au contraire pour combattre leurs propres ennemis de l'intérieur qui, avec ou sans l'aval du pays hôte, se sont repliés dans un pays voisin.

Un leader "contra" que l'on dit particulièrement influent et respecté, d'ailleurs ancien membre du gouvernement sandiniste, M. Arturo Cruz, a fait savoir récemment que si le régime en place à Managua passait au travers de l'année 1986, le pire serait passé. "Il n'y aurait plus beaucoup d'espoir de le renverser passé ce cap", soutenait-il.

Nul ne sait ce que seront les décisions qui seront prises, mais l'heure des échéances approche presque fatalement.

D.59

Les É.-U. n'interviendront pas militairement en Amérique latine, assure Ronald Reagan

NEW-YORK (AFP) — Espérant faire taire les critiques de sa politique au Nicaragua, le président américain, M. Ronald Reagan, a réaffirmé qu'il « était la dernière personne au monde à envisager l'envoi de troupes américaines en Amérique Latine où une telle action ferait perdre aux États-Unis tous leurs amis dans la région ».

Dans une entrevue publiée hier dans le *New York Time*, et qui fait partie de sa campagne pour obtenir la permission d'envoyer de l'argent aux contre-révolutionnaire du Nicaragua, le président américain a déplore les « attaques personnelles haineuses » lancées contre lui et son programme d'aide aux *contras* nicaraguayens.

Il a aussi proposé un compromis pour faire plier le Sénat qui se penchera sur cette question jeudi. Il propose ainsi l'octroi d'une aide immediate de US $ 25 millions de dollars, suivie dans un délai de 90 jours des $ 75 millions restants. Cette première tranche serait consacrée à une assistance alimentaire, médicale ainsi qu'à des armements anti-aériens.

« Des adversaires de notre programme (d'aide aux *contras*) ont lancé les attaques personnelles les plus haineuses contre moi et ont malhonnêtement tronqué la vérité », a déclaré le président.

Cette interview a été réalisée vendredi, soit au lendemain du vote de la Chambre des représentants, par une faible majorité de 12 voix, contre l'octroi d'une aide aux forces anti-sandinistes de $ 100 millions, dont $ 70 millions d'assistance militaire.

Pour sa part, le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a lancé samedi un appel pour l'ouverture de négociations de paix avec le président américain, dont il a dit qu'il préparait une « vietnamisation » du conflit en Amérique centrale.

« Nous sommes disposés à parler n'importe quand avec lui (. . .) à Managua ou à Washington », a déclaré M. Ortega lors d'une réunion des responsables des comités de défense sandinistes.

M. Ortega a ajouté qu'il pensait que M. Reagan voulait intensifier la guerre contre le Nicaragua sandiniste en apportant un soutien accru aux *contras*, les rebelles anti-sandinistes qui ont établi leurs bases au Honduras ou au Costa Rica. « nous voulons une solution pacifique ; nous voulons établir le dialogue avec le chef des *contras*, a déclaré le président nicaraguayen. (M. Ortega veut négocier avec le gouvernement américain qui insiste, lui, pour que Managua négocie avec la *contra*).

Il a ajouté que la proposition de M. Reagan consistant à envoyer des conseillers militaires américains auprès de la *contra* pour des missions d'entraînement conduirait les États-Unis sur la voie de la « vietnamisation du conflit ».

M. Ortega a indiqué que, même avec l'aide des conseillers militaires américains, la *contra* serait vaincue et Washington serait alors forcé d'envoyer ses soldats, ses hélicoptères et son aviation, « embrasant toute l'Amérique centrale ».

Pour sa part, l'agence Tass a une nouvelle fois dénoncé hier « la politique de terrorisme d'État » de Washington à l'encontre du Nicaragua. Moscou réagissait ainsi à l'allocution hebdomadaire du président.

« Cherchant à prouver la nécessité d'une aide militaire aux contre-révolutionnaires qui terrorisent la population civile du Nicaragua, il (M. Reagan) s'en est de nouveau pris au gouvernement nicaraguayen en intimidant les Américains avec l'argument d'une menace communiste contre l'Amérique latine », a écrit Tass.

Samedi, à la radio, le président Reagan avait affirmé qu'il ne se laisserait pas dissuader par le vote négatif de jeudi dernier à la Chambre des représentants.

« Je ne peux pas accepter ce vote comme une décision finale. Je ne peux pas penser qu'il exprime la volonté réfléchie du peuple américain », a déclaré le président américain.

Il a appelé le Sénat, à majorité républicaine, à approuver jeudi l'aide aux rebelles et il a enjoint la Chambre à revenir le plus rapidement possible du son rejet de cette semaine.

Pour évaluer la situation dans la région après ce vote, Washington a d'autre part dépêché vendredi en Amérique centrale le secrétaire d'État adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams.

M. Abrams devait se rendre au Salvador, au Honduras et au Costa Rica avant de rendre compte de sa mission au président Reagan au début de la semaine prochaine, a-t-on précisé de même source.

« Tant que le vote de la Chambre sera maintenu inchangé, tant que les combattants de la liberté seront privés de défense face aux hélicoptères d'attaque soviétique, les pertes en vies humaines s'accroîtront et et le danger provenant de cette tête de pont soviétique sur notre continent s'aggravera », a déclaré le président.

Comme il le fait pratiquement chaque jour depuis trois semaines, le président a dénoncé le régime sandiniste au Nicaragua et a rendu hommage aux *contras*.

Ceux-ci, a-t-il dit, ont directement contribué à la sécurité des États-Unis et des Américains et par leur sang et leur courage, ils ont gagné le temps précieux nécessaire aux autres pays d'Amérique centrale pour renforcer leur démocratie.

Le Devoir, 1986-03-24

La guerre diplomatique contre Taïwan

Pékin accumule les succès en Amérique centrale

PÉKIN (AFP) — Les autorités de Pékin ont remporté en Amérique Latine un nouveau succès contre les nationalistes chinois de Taïwan avec l'annonce samedi à Montévideo de l'établissement en 1986 de relations diplomatiques entre l'Uruguay et la Chine populaire.

Cette annonce était attendue à Pékin dans les milieux diplomatiques latino-américains qui relèvent que le processus de rapprochement a été engagé il y a plusieurs mois, notamment lors de la rencontre en septembre à New-York entre le président uruguayen, M. Julio Maria Sanguinetti, et le ministre chinois des Affaires étrangères Wu Xueqian.

Ce nouveau coup dur pour Taïwan survient une semaine à peine après l'établissement le 7 décembre de relations diplomatiques entre la Chine populaire et le Nicaragua, premier pays d'Amérique centrale à avoir rompu avec Taïwan qui n'est plus reconnu que par 23 pays dans le monde.

L'isolement diplomatique progressif et si possible total de Taïwan est l'un des buts affichés de Pékin pour contraindre à terme les autorités du Kuomintang à négocier la réunification avec la Chine populaire.

Les efforts dans ce sens de la Chine sont particulièrement sensibles en Amérique latine où elle vient de remporter trois succès diplomatiques en six mois. Outre le Nicaragua, la Bolivie et la Grenade ont reconnu Pékin en juillet et septembre dernier, Bogota étant amené à rompre avec Taïwan.

Pékin tourne maintenant ses regards vers le Costa Rica avec qui des contacts au sommet ont déjà été noués, selon des diplomates latino-américains. Ce processus prendra cependant plus de temps, le lobby pro-taïwanais y étant, selon ces diplomates, encore puissant et rien ne pouvant être décidé avant les élections nationales prévues prochainement.

L'intérêt grandissant de la Chine pour l'Amérique latine s'est traduit par les tournées successives en août 1984 et octobre 1985 du chef de la diplomatie chinoise puis du premier ministre, M. Zhao Ziyang.

Les échanges commerciaux entre la Chine et cette région du globe restent relativement modestes mais se développent rapidement. Ils ont atteint $7,75 milliards US entre 1980 et 1984.

D'autre part, le vice-premier ministre est-allemand, M. Horst Sindermann, troisième vice-premier ministre de ce pays à se rendre en Chine cette année, a souligné samedi à Pékin que son pays considère la Chine comme « une puissante force de paix dans le monde ».

La Chine a plusieurs fois manifesté implicitement ces derniers mois son désir de rétablir ses liens de parti à parti avec les pays de l'Est, l'URSS exclue. Les échanges de visites entre ces pays et la Chine se sont multipliés cette année, parallèlement au réchauffement sino-soviétique, et Pékin a signé ou est sur le point de signer des accords commerciaux à long terme avec chacun d'entre eux.

Le Devoir, 1985-12-16

D.61

OÙ VA LA LYBIE?

MICHEL M. SOLOMON

LIBRE OPINION

CE QUI n'était qu'un secret à peine voilé vient d'être officiellement confirmé par le colonel Kadhafi, le président de la Jamariah lybienne : les forces lybiennes participent aux combats violents qui se déroulent au Liban, à côté des forces druzes, palestiniennes et d'Amal, avec un effectif de 400 soldats mais qui peut augmenter selon les besoins du front.

On est en droit de se demander que cherche le colonel Kadhafi dans un pays comme le Liban qui se trouve à quelque 3,000 kilomètres de distance et qui n'a aucun différent avec le gouvernement de Tripoli ?

Si l'intervention du fougueux colonel dans le Chad date depuis un certain temps, cette intervention peut être motivée par la contiguïté de son pays avec le hinterland africain. Mais la participation des forces libanaises dans la guerre fratricide du Liban semble, à la première vue, totalement inexplicable.

Et pourtant . . . Le Lybien représente aujourd'hui, malgré sa population qui ne dépasse pas deux millions d'habitants, l'allié le plus important et le mieux armé de tous les pays satellites de l'URSS, exceptant les pays du bloc communiste.

Dans le plan stratégique global de l'Union soviétique, la Lybie joue le rôle du pion le plus avancé de la puissance militaire soviétique en Afrique et au Moyen-Orient. Les deux tiers de son arsenal que les experts militaires évaluent à plus de six milliards de dollars lui a été fourni par l'URSS sans aucune restriction en ce qui concerne son utilisation ou son droit de réexportation.

Servant comme un tremplin à l'expansionnisme soviétique, la Lybie ouvre à la déstabilisation des pays aussi éloignés d'elle comme la Colombie et le Salvador.

Le quotidien libéral anglais *The Guardian*, bien informé de ce qui se passe en Lybie, vient d'annoncer que les techniciens soviétiques ont accompli les travaux nécessaires pour la mise en exploitation de la base aérienne de Al-Jufra (l'oasis situé au sud du désert lybien) dont la piste d'envol mesure plus de 5 km et est destinée à accommoder les bombardiers géants soviétiques dénommés Backfire-B capables de couvrir l'espace aérien et les installations de l'OTAN en Sicilie, en Italie, en Grèce et en Turquie.

Le Guardian mentionne aussi l'activité fiévreuse de préparation militaire dans le domaine de l'aviation par 700 pilotes — instructeurs que la Corée du Nord a envoyé en Lybie à l'invitation du colonel Kadhafi. En même temps, la Roumanie entraine sur son territoire 300 officiers lybiens tandis que 8,000 instructeurs et techniciens roumains se trouvent en Lybie par suite d'un accord signé par le colonel Kadhafi à Bucarest au début de l'année.

Selon le journal lybien *Lybian Al-Muntijun*, sur le territoire de la Lybie se trouvent à l'heure actuelle 15,850 Roumains, 18,250 Coréens du Nord, 13,150 Yougoslaves, 10,502 Polonais, 9,000 Bulgares, 5,487 Tchèques et 1,602 Hongrois.

Après avoir participé aux funérailles de Léonid Brejnev, M. Kadhafi est revenu dans son pays accompagné par le maréchal Ogarkov, le chef d'état-major de l'armée soviétique et du commandant des forces aériennes soviétiques. Les deux hôtes ont inspecté les travaux de l'aérodrome de Al-Jufra considéré comme le plus grand et le plus moderne de l'Afrique.

Le journal libanais *Lebanese Al-Hawadeth* confirme la présence en Lybie de quelque 15,000 instructeurs militaires en provenance de l'Union soviétique, de Cuba et de l'Allemagne de l'Est qui participent à la construction de huit nouvelles bases aériennes dans ce pays.

Récemment, sur l'ordre de Moscou, la Lybie a transféré en Iran 300 tanks soviétiques T-62 et 50,000 projectiles, nécessaires sur le front avec l'Irak.

Mais le plus effrayant aspect du tempo accéléré utilisé par la Lybie pour devenir une puissance militaire de premier ordre le constitue la présence sur son territoire des bombardiers soviétiques armés d'ogives nucléaires.

John K. Cooley, dans son livre *Tempête de sable lybienne* publié l'an dernier, raconte qu'à l'occasion de la célébration du 11e anniversaire de l'évacuation de la base aérienne de Wheelus, par les Américains, un bombardier soviétique de type Topolev T-26 Backfire-B ayant un rayon d'action de 3,730 milles a décollé de la Crimée et, après avoir survolé la Bulgarie, la Yougoslavie et la Méditerranée, s'est posé à Kufra, en Cyrénaïque afin de vérifier si la nouvelle piste longue de 5 km est assez bonne pour accommoder les bombardiers atomiques soviétiques.

Le même auteur citant l'ouvrage *The Military Balance 1981-82*, publié par l'Institut international pour les études stratégiques de Londres, affirme que les Soviétiques ont déployé en Lybie une douzaine de missiles SS-12 capables d'atteindre Athènes, Le Caire, Chypre et l'Italie.

À la base aérienne de Okfa-Ben — Na'afi (anciennement connu sous le nom de Wheelus Base) 1,500 spécialistes soviétiques desservent une vingtaine de batteries de SA-2, SA-3 et SA-6. En échange, l'escadrille soviétique de reconnaissance TU-22 (Blinder-C) qui utilise comme base d'opération cet aérodrome pavoise les couleurs lybiennes.

L'Union soviétique vient d'investir plus de 5 milliards de dollars dans les bases aériennes de la Lybie. Grâce à sa position dans la Méditérranée centrale, la Lybie continue à servir comme point de recharge pour les avions cargo de l'URSS en route vers le Mozambique et l'Angola ou sur le chemin du retour.

En même temps, Benghazi et Tripoli servent à l'alimentation en carburants et comme base de réparations urgentes pour la flotte soviétique en Méditérranée.

Sans le concours lybien, il serait impossible à l'Union soviétique d'agir avec impunité sur le continent africain.

Maintenant, la Lybie, téléguidée par Moscou, vient de se jeter dans le brasier libanais et jouera son rôle de division et de stabilisation imposé par ses patrons.

Après avoir aidé les forces révolutionnaires en Irlande du Nord, au Salvador et à Nicaragua, le colonel Kadhafi cherche à se mesurer avec les forces des démocraties occidentales.

Il semble être assuré par les dirigeants du Kremlin qu'importe ce qui arrive, ses arrières seront assurés par les bombardiers atomiques et par la flotte soviétique qui fait escale dans les ports lybiens.

Le Devoir, 1983-09-22

D.62

Ottawa appuie les démarches américaines

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney sera à Bruxelles, au lendemain du sommet Reagan-Gorbatchev, pour donner son appui au président américain, question de ne pas briser la solidarité du bloc occidental.

Pourtant, au-delà de l'image, toute importante soit-elle, la diplomatie canadienne devra bientôt prendre des positions plus claires sur les problèmes liés aux négociations sur le contrôle des armes nucléaires et la militarisation de l'espace.

Dès le printemps prochain, le gouvernement devra reconduire l'accord du NORAD. Le traité sur la défense aérienne du continent nord-américain vient à échéance en mars et plusieurs groupes canadiens, dont le NPD, le Centre canadien pour le contrôle des armements et l'Institut canadien de la paix, sont d'avis que le gouvernement devrait en profiter pour définir les objectifs de la politique étrangère du Canada.

Les experts s'accordent à dire que la défense aérienne du continent est un élément essentiel d'un éventuel bouclier antimissile ; pourquoi vouloir arrêter les missiles intercontinentaux si on ne peut abattre les bombardiers et les missiles de croisière ?

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a déclaré, à propos du lien entre l'IDS (Initiative de défense stratégique) et la défense aérienne, qu'on ne peut pas prévoir ce qui se passera dans 40 ou 50 ans, faisant allusion au déploiement éventuel de systèmes défensifs. Or, tout observateur attentif aura compris que le territoire et l'espace canadiens seront nécessaires à la défense stratégique et aérienne du continent. Et cela pas d'ici un demi-siècle, mais dans une dizaine d'années.

Les plans et les politiques s'élaborent déjà aux États-Unis pour la défense totale de l'Amérique du Nord. En témoigne la formation, le 1er octobre dernier, du Commandement spatial unifié américain qui intègre, dans une structure commune, les commandements de la marine, de l'aviation et de l'armée de terre.

Le siège de cette nouvelle structure se trouve d'ailleurs à Colorado Springs, dans les locaux du NORAD, et son chef est le même que celui du NORAD.

Le Canada a-t-il bien pris conscience de ce que les spécialistes ont déjà diagnostiqué? Le Sénat n'a-t-il pas recommandé au gouvernement qu'il « définisse aussi nettement que possible ses ojectifs en matière de défense spatiale nord-américaine en s'attachant surtout à ceux des aspects du NORAD dont le caractère serait essentiellement défensif » ?

Le refus d'envisager clairement le rôle et la position du Canada face à ces problèmes trahit les ambiguïtés si non l'impuissance d'un gouvernement qui avait, dès son élection, accordé sa totale confiance aux États-Unis.

Au lendemain de sa victoire, M. Mulroney avait déclaré que nos relations avec Washington devaient prendre un nouvel essor et surtout une nouvelle dimension. Plus question de se chicaner, surtout sur les relations Est-Ouest et la défense, où Ottawa décidait d'accorder le « bénéfice du doute » à l'administration Reagan.

Le 25 septembre 1984, M. Clark fit savoir aux Nations unies que « notre pays devait utiliser son influence pour inverser la course aux armements et réduire le risque de destruction ». « Ce sera, disait-il, la préoccupation prioritaire constante et dominante de la politique étrangère du Canada. »

M. Clark devait réaffirmer les grands principes de cette politique en matière de désarmement : une interdiction complète des essais nucléaires, la démilitarisation de l'espace, le renforcement du Traité sur la non-prolifération nucléaire et une réduction des forces conventionnelles en Europe centrale.

Ces propos et ceux de notre ambassadeur au désarmement, M. Douglas Roche, qui souhaite une « reprise inconditionnelle des négociations sur les armes nucléaires et le 'gel' sélectif de certaines armes déstabilisantes comme les systèmes antisatellites et les ogives multiples (MIRV) », se heurtent aux dures réalités des politiques des superpuissances.

Alors que le premier ministre Mulroney accorde son appui aux politiques américaines et donne son accord aux recherches dans le cadre de l'IDS, Washington répond de manière assez froide aux voeux du Canada.

Pour le président Reagan, il n'est pas question de cesser les essais nucléaires. Et on ne procédera à aucun 'gel' des ogives nucléaires, le programme américain de modernisation prévoyant, au contraire, leur accroissement.

En ce qui concerne la démilitarisation de l'espace — une des préoccupations fondamentales de notre pays, selon M. Clark —, la rebuffade est sévère. M. Reagan a bien fait comprendre qu'il n'est pas question d'interdire les armes antisatellites, dont les essais vont se poursuivre. Quant à l'IDS, M. Reagan, qui en est le principal défenseur, a toujours affirmé qu'elle n'était pas négociable.

À bien y regarder, on constate que chaque position américaine va à l'encontre des principes énoncés par M. Clark. On se demande alors ce que notre voisin du sud nous accorde lorsqu'il vient demander notre appui sur l'ensemble des négociations Est-Ouest ?

Les politiques américaines en matière de négociations Est-Ouest et de défense sont claires et bien définies. On ne peut en dire autant des politiques canadiennes.

La création de l'Alliance canadienne pour la paix

ERIK POOLE

L'auteur est étudiant en économique, secrétaire du Groupe de recherche sur la paix à l'Université Laval, et membre de la Coalition québécoise pour le désarmement et la paix (CQDP).

C'EST À LA SUITE de nombreuses rencontres préalables qu'a été officiellement fondée l'Alliance canadienne pour la paix durant la conférence qui s'est tenue à Toronto, les 8, 9, 10 et 11 novembre.

Environ 300 délégués venant de tous les coins du Canada et du Québec ont participé à ce qui doit être envisagé non seulement comme un événement historique et majeur dans la lutte pour la paix, mais bien aussi comme un pas significatif vers la création éventuelle d'un véritable mouvement socio-politique alternatif.

La conférence a débuté le vendredi, 8 novembre, par une soirée de discours et de musique avec, parmi d'autres interprètes, Renée Claude du Québec. Militant connu pour la paix, l'historien britannique E.P. Thompson apportait les salutations du mouvement européen et soulignait le dynamisme et la vigueur du mouvement dans son ensemble.

La comédienne Adrianna Roach, de la Coalition québécoise pour le désarmement et la paix (CQDP), a tracé un bilan de l'histoire de l'anti militarisme au Québec, tout en rappelant à l'assemblée que c'est grâce aux Québécois si le Canada se place aujourd'hui parmi des rares pays où n'existe pas de service militaire obligatoire.

Un congrès de pacifistes serait incomplet sans manifestation. Justement, comme s'il avait voulu confirmer l'importance et la pertinence du mouvement pour la paix, le groupe connu sous le nom « Peace Through Strength » (Paix par la force), s'est regroupé devant le pavillon où se déroulait la conférence pour protester contre les pacifistes et promouvoir l'idée de la paix et de la sécurité grâce à une défense américaine et canadienne mieux équipée.

Les « verts » contre les doctrinaires socialistes

L'unité n'a pas régné à l'intérieur du congrès non plus. Le ton des débats, tant dans les coulisses et les ateliers que dans les assemblées plénières, est devenu très passionné. Deux thèmes ont divisé l'assemblée : d'un côté, ceux qui veulent centraliser davantage l'organisation en lui accordant le pouvoir d'entamer des campagnes au nom de tout le mouvement canadien pour la paix et, de l'autre, ceux qui voudraient que l'organisation demeure en effet un réseau, mais avec une permanence qui facilitera le contact et la coordination entre les groupes membres. Sur ce point, les gens favorables à la thèse du réseau ont eu gain de cause.

La discussion a révélé un autre point de friction : celui qui existe entre les non-alignés et les factions prosoviétiques; débat qui produira encore des remous, sans aucun doute.

Ces débats, quoiqu'ils fassent peur à beaucoup de militants pour la paix et qui veulent l'unité du mouvement à tout prix, illustrent bien la volonté du mouvement d'effectuer des changements radicaux au sein de l'ensemble de la communauté mondiale. En effet, sans vouloir trop simplifier, on assiste au débat entre la vieille gauche et la nouvelle gauche, ou ceux qui prônent une politique du nouvel âge. Les membres du Parti communiste, les doctrinaires socialistes, ainsi que plusieurs syndicalistes, vivent encore la lutte des classes et prétendent voir les origines et les causes de la plupart de nos problèmes, y compris la course aux armements, dans le système capitaliste.

De l'autre côté, on trouve ceux qui prônent une société à la taille de l'homme, c'est-à-dire : des organisations décentralisées, des technologies appropriées et une éthique du travail, libre de l'esclavage du matérialisme productiviste et industriel, quels que soit le marché ou le système politique. Cette analyse a tendance à souligner les points communs entre les États-Unis et l'Union soviétique, plutôt que leurs différences.

Si l'on croit que la paix signifie plus que la simple absence de guerre, c'est le choix de l'écologie politique avec tout ce que cela implique qui s'impose ici : le non-alignement, la solidarité avec le tiers-monde, la défense des droits de la personne, le féminisme, etc. Choix qui aidera à nous délivrer de la psycho-pathologie de la course aux armements et de tous les maux qui résultent d'une société technocratique excessivement centralisée.

LE MOUVEMENT POUR LA PAIX ET L'UNIFICATION DES MOUVEMENTS PROGRESSISTES

Le mouvement pour la paix a réussi pour la première fois à consolider les liens entre des groupes progressistes hétéroclites. En même temps, il a réussi à sensibiliser un nombre important de gens qui n'avaient jamais été impliqués auparavant dans une lutte sociale ou politique quelconque. Le cheminement que les nouvelles recrues sont amenées à faire à l'intérieur du mouvement les conduit à une meilleure perception des relations qui existent entre divers problèmes : le militarisme, l'organisation hiérarchique, le pouvoir et la domination, le viol, l'exploitation économique, les dépenses militaires et les économies stagnantes, la faim dans le tiers-monde, etc.

À Toronto, pour la première fois au Canada, se sont réunis des gens ayant cette volonté. Des contacts qui seront encore valables à la fin du siècle ont été établis; des idées et des expériences ont été échangées; quelques personnes déjà sensibilisées aux enjeux sont devenues plus conscientes des implications politiques. Chacun et chacune a appris quelque chose. S'il se produisait un jour une véritable coopération entre progressistes Canadiens et Québécois, cela adviendrait d'abord au sein du mouvement pour la paix.

C'est dans cette perspective que l'Alliance canadienne pour la paix, en tant qu'étape importante dans l'évolution du plus grand mouvement social des années 1980, jette les fondations d'une véritable révolution socio-politique au Québec et au Canada. Le 21e siècle s'en vient et, tout en étant vigilants, nous devons rester optimistes.

Le Devoir, 1985-12-09

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Quatre «adeptes de la paix» craignent que la parcimonie de Québec ne compromette des projets

CLÉMENT TRUDEL

Près de 20 % des scientifiques dans le monde travaillent pour des industries militaires, a déploré hier en conférence de presse le Dr Paul Cappon, tandis qu'au tournant du siècle il n'y avait que 1 % des scientifiques employés à de telles tâches. M. Cappon, qui a fondé à Montréal le Centre pour le désarmement nucléaire et la santé communautaire, a qualifié d'*obscénité* l'important budget consacré annuellement aux armements ($800 milliards) alors que trois semaines seulement de ce bloc de dépenses suffiraient pour vêtir, éduquer, soigner et loger convenablement tous les humains.

Accompagné de « l'utopiste » Simonne Monet-Chartrand, qui a en chantier un livre intitulé *Construire la paix*, du sociologue Jean-Guy Vaillancourt (Université de Montréal) et de Robert Cadotte, responsable, à la CSN, du dossier « désarmement, emploi et reconversion industrielle », M. Cappon a défendu le réalisme avec lequel les médecins se regroupent, à l'Est comme à l'Ouest, pour tenter de conjurer l'anéantissement nucléaire.

Les quatre ont reconnu que certains des projets reliés à l'Année Internationale de la Paix (AIP) peuvent être compromis en raison de la réticence que certains fonctionnaires, à Québec, éprouvent à consacrer $5.5 millions à subventionner la quarantaine de projets qu'un comité interministériel semblait prêt à financer (voir LE DEVOIR du 3 janvier). M. Vaillancourt évoque plusieurs publications récentes: « Artisans de la paix » (chez Novalis), la brochure « *Notre défense et nous* » publiée par un groupe interconfessionnel et rappelle que le prochain Festival International du cinéma de Montréal (août) comportera un volet de films sur la paix. Ce sont là des acquis.

Les adeptes de la paix continueront de talonner les pouvoirs politiques pour que ne passe pas inaperçue l'Année de la Paix. Québec pourrait, par exemple, aider à réaliser des sondages, à susciter des concours d'affiches, à mettre sur pied un secrétariat pour l'information et la documentation sur les questions de paix, etc. Au Salon de la Jeunesse, au congrès de l'ACFAS comme à l'Association d'économie politique du Québec, le thème de la paix sera présent également.

La CSN, dont près de 15,000 adhérents peuvent avoir des liens directs ou indirects avec des industries d'armements (en sous-traitance) est à préparer un guide pratique pour ces ouvriers qui ont développé la crainte de perdre leur emploi si le mouvement pour la paix avait gain de cause. Avec des chercheurs de trois universités, la centrale syndicale pense aussi à un genre d'atlas du « Québec armé », dans le but d'avancer des plans de reconversion.

Simonne Monet-Chartrand devait rappeler les jalons posés il y a longtemps par la Voix des Femmes pour en arriver, avec patience et ténacité, à faire proclamer une Année de la Paix. Elle demande à l'ensemble des médias de respecter davantage l'effort de mobilisation des nombreux mouvements œuvrant pour la paix (« Venez donc marcher ») et de mentionner plus souvent les aspects positifs plutôt que de parler à satiété de guerres et de catastrophes et de régurgiter les mêmes scénarios d'insuccès. Même si elle vit « dans un monde barbare où les religions comme l'Islam (provenant des croisades et où des 'chrétiens' s'entretuent en Irlande », Simonne Chartrand dit ne pas perdre espoir que la jeune génération aura des initiatives qui aideront à contrer cette résurgence de barbarie.

La rencontre avec la presse visait à faire état d'initiatives diverses reliées à l'avènement de la paix; à suggérer même la constitution de « médias pour la responsabilité sociale » et à souligner l'inutilité des productions de guerre, lesquelles ont la réputation, toutefois, de générer deux fois plus de profits que les industries répondant aux besoins légitimes des civils.

Le Devoir, 1986-01-24

Le « rêve » de Martin Luther King :

« Je rêve du jour où notre pays vivra pleinement la signification de son crédo : tous les hommes naissent égaux »

Le 20 janvier a été décrété jour férié par le Congrès américain, en l'honneur de Martin Luther King. Voici des extraits du discours que le célèbre leader noir prononça le 28 août 1963, sur les marches du monument à Lincoln, devant 250.000 manifestants qui participaient à la marche historique sur Washington en faveur des droits civiques.

JE SUIS heureux de l'occasion qui m'est donnée, aujourd'hui, de vivre avec vous cet événement qui passera dans l'histoire comme la plus grande manifestation pour la liberté que notre nation ait jamais connue.

Il y a cent ans, un grand compatriote, qui nous couvre symboliquement de son ombre en ce moment, signait la proclamation sur l'émancipation. Ce décret mémorable fut ressenti, par les millions d'esclaves noirs torturés par les flétrissures brûlantes de l'injustice, comme une puissante source de lumière et d'espoir, comme un aube joyeuse au terme d'une longue nuit de captivité.

Mais cent ans plus tard, l'homme noir n'est toujours pas libre ; cent ans plus tard, sa vie est toujours douloureusement paralysée par les entraves de la ségrégation et par les chaînes de la discrimination ; cent ans plus tard, l'homme noir vit isolé sur son îlôt de pauvreté, entouré d'un immense océan de prospérité matérielle ; cent ans plus tard, l'homme noir languit toujours en marge de la société américaine et se sent en exil dans son propre pays.

Nous sommes venus ici aujourd'hui pour dénoncer cette ignominie. On peut dire que nous sommes venus encaisser un chèque. En effet, lorsqu'ils élaborèrent les paroles merveilleuses de notre constitution et de notre Déclaration d'indépendance, les bâtisseurs de notre république rédigèrent, en fait, un billet à ordre dont chaque Américain devait pouvoir bénéficier, une promesse écrite qui donnait à tous les hommes, noirs comme blancs, le droit inaliénable à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur.

Il est manifeste, aujourd'hui, que l'Amérique a failli à cette promesse, du moins en ce qui concerne ses citoyens de couleur. Au lieu d'honorer son obligation sacrée, elle a remis aux Noirs un mauvais chèque, qui a été refusé et renvoyé avec, dessus, la mention « chèque sans provision ». Eh bien, nous, nous refusons de croire que les ressources manquent dans cet immense coffre, plein d'occasions et de débouchés, que recèlent notre nation. Nous voici donc réunis pour encaisser ce chèque, ce billet à ordre qui doit nous donner, sur demande, les richesses de la liberté et la sécurité de la justice.

Nous sommes également assemblés en ce lieu béni pour rappeler à l'Amérique l'urgence terrible du moment. Il n'est plus temps de s'abandonner au luxe d'un retour au calme ou à la drogue euphorisante de la progressivité. Le moment est venu, au contraire, d'accomplir les promesses de la démocratie.

Mille neuf cent soixante-trois ne marque pas une fin, mais un commencement. Pour ceux qui espèrent que l'homme noir avait simplement besoin de se défouler et qu'il est maintenant assouvi, le ré-

D.65 (suite)

veil sera brutal si le pays retourne à ses affaires comme si de rien n'était. Il n'y aura ni repos, ni tranquillité en Amérique, tant que le Noir n'aura pas obtenu ses droits de citoyen. Les vents de la révolte continueront de secouer les fondements de notre nation, jusqu'au jour où éclatera la lumière radieuse de la justice.

Mais il est une chose que je dois dire à mon peuple, que je vois massé en attente sur le seuil accueillant du royaume de la justice. En cherchant à obtenir notre juste place dans la société, gardons-nous de tout acte répréhensible. Ne cherchons pas à étancher notre soif de liberté en buvant à la coupe de l'amertume et de la haine. Menons toujours notre combat avec dignité et discipline. Que jamais nos protestations créatrices ne dégénèrent en actes de violence. Adoptons constamment la position supérieure de celui qui oppose aux forces matérielles la force de son âme. Et que le merveilleux esprit militant qui s'est emparé de la population noire ne l'entraîne pas à se défier de tous les Blancs. Car, ainsi que l'atteste leur présence aujourd'hui en ce lieu, un grand nombre de nos frères de race blanche ont compris que leur destin est noué au nôtre ; ils ont compris que leur liberté est inextricablement liée à la nôtre. Nous ne pouvons marcher seuls. Et quand nous marcherons, jurons aujourd'hui que ce sera toujours de l'avant. Nous ne pouvons reculer.

D'aucuns demandent à ceux qui se vouent à la cause des droits civiques : « Quand donc serez-vous satisfaits ? » La réponse est que nous ne serons jamais satisfaits, tant que le Noir devra subir les affres innommables des brutalités policières, tant que nos ne pourrons reposer nos corps accablés de fatigue après un long voyage, dans n'importe quel hôtel, en bordure d'autoroutes et dans nos villes, tant que la liberté de mouvement du Noir ne consistera, essentiellement, qu'à passer d'un petit ghetto de province à un ghetto plus grand. Non, nous ne serons jamais satisfaits, tant qu'il existera des panneaux marqués « réservé aux Blancs », qui priveront nos enfants de leurs identité et de leur dignité, tant que les Noirs du Mississippi ne pourront pas voter et que ceux de New-York estimeront que leur vote ne sert à rien. Non, je le répète, nous ne sommes pas satisfaits et nous ne le serons que le jour où « la justice jaillira telle une source et la droiture coulera tel un fleuve puissant ».

Je n'ignore pas que certains d'entre vous viennent de traverser de grandes épreuves. Les uns sortent tout droit d'étroites cellules de prison. D'autres arrivent de régions où leur lutte pour la liberté les a laissés meurtris par l'orage de la persécution et chancelants sous les coups des policiers. Vous êtes les vétérans de la souffrance créatrice. Poursuivez votre travail, conscients de la valeur rédemptrice d'une souffrance non méritée. Retournez dans le Mississippi, retournez dans l'Alabama. Retournez en Caroline du Sud, en Georgie, en Louisiane. Retournez dans les bidonvilles et dans les ghettos de nos villes du nord, dans la certitude que la situation peut et doit changer. Ne languissons pas dans la vallée du désespoir.

Je vous le dis aujourd'hui, mes amis, en dépit des difficultés du moment et de celles qui nous attendent, je nourris un rêve. C'est un rêve profondément ancré dans le rêve américain. Je rêve du jour où notre pays s'élèvera et vivra pleinement la signification profonde de son credo : « Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes naissent égaux ». Je rêve du jour où, sur les collines rouges de Georgie, les descendants d'anciens esclaves et les descendants d'anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité. Je rêve du jour où même l'État du Mississippi, embrasé par le feu de la haine, accablé par les flammes de l'oppression, se transformera en une oasis de liberté et de justice. Je rêve du jour où mes quatre jeunes enfants vivront un jour au sein d'une société qui les jugera non pas d'après la couleur de leur peau, mais d'après la valeur de leur caractère.

Voilà mon rêve.

Je rêve du jour où, là-bas dans l'Alabama — avec ses racistes odieux, son gouverneur aux lèvres dégoulinantes des mots d'interposition et d'abrogation (doctrine qui prétendait que, si le Congrès votait une loi estimée anticonstitutionnelle par un des États, cet État avait le droit de « s'interposer » et d'abroger la loi en question, de la rendre nulle et non avenue) — je rêve du jour où là-même, en Alabama, de petits garçons et de petites filles noirs pourront donner la main à de petits garçons et à de petites filles blancs, comme le font des frères et des sœurs.

Voilà mon rêve.

Je rêve du jour où « toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline abaissées, où les lieux accidentés se changeront en plaine et les escarpements en large vallée », et où « la gloire du Seigneur se révèlera et toute chair, d'un coup, la verra ».

Et quand ce jour viendra, quand sonneront à la volée les cloches de la liberté, quand elles résonneront dans chaque hameau, dans chaque village, dans chaque ville et dans chaque État, nous pourrons hâter l'arrivée du jour où tous les enfants de Dieu, Noirs et Blancs, juifs et gentils, catholiques et protestants, pourront se donner la main et chanter ensemble les paroles du vieux negro spiritual : « Enfin libres. Enfin libres. Dieu soit loué, nous sommes libres enfin ».

D.66

Martin Luther King

Pour la première fois à l'échelle nationale, les États-Unis célèbrent aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de Martin Luther King. Dix-sept ans après son assassinat, le 4 avril 1968, la figure légendaire du grand leader noir prend place officiellement dans la mémoire de l'Amérique.

Dans son mémorable discours prononcé en 1963 sur les marches du monument de Lincoln et dont nous publions des extraits dans la page voisine, Martin Luther King avait exposé le grand rêve qu'il poursuivait.

« Je rêve du jour, disait-il, où notre pays s'élèvera et vivra pleinement la signification profonde de son crédo - tel qu'exprimé par les pères fondateurs - : Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes naissent égaux ».

Cet ambitieux projet guidera King durant tout son combat contre les lois ségrégationnistes.

C'est en 1955, dans l'État de l'Alabama, un bastion raciste où il venait d'arriver, que le pasteur Martin Luther King amorça sa longue marche contre la ségrégation raciale. Tout commença quand une femme refusa fermement, contrairement aux exigences de la loi, de céder sa place à un blanc dans un autobus. Son arrestation et son emprisonnement provoquèrent un vaste mouvement de protestation de la population noire. Après un boycottage systématique des autobus qui dura plus d'un an, les noirs obtinrent gain de cause et la législation fut amendée. Cette victoire fut déterminante. Elle démontrait l'efficacité des méthodes non violentes dans la conquête des droits civiques.

King rejetait la haine et la violence. Il voulait modifier les lois rétrogrades et éliminer les injustices par la persuasion. Il renvoyait les blancs à leur conscience. « Nous devons rappeler aux Blancs qu'ils ont une conscience, les convaincre de l'écouter et de lui obéir ». Son arsenal est connu : désobéissance civile, contestation des lois injustes, *sit-in* dans les lieux publics et des démonstrations de masse. Par ces méthodes, King et ses supporters alertèrent, ébranlèrent et modifièrent, en partie du moins, l'opinion publique américaine. Après une longue bataille, la loi sur les droits civiques consacrant l'égalité juridique des noirs fut finalement adoptée en 1964. Vingt-deux ans plus tard, ironie dont seule l'histoire détient le secret, Ronald Reagan, qui s'était à l'époque opposé à cette loi, consacre l'anniversaire de Martin Luther King qui sera désormais célébrée comme fête fédérale.

La lutte de King permit à la population noire de retrouver les conditions de sa dignité et de s'affirmer sur la scène politique. Depuis, des progrès sensibles ont été accomplis même si l'égalité de fait n'a pas suivi l'égalité juridique. Le nombre d'élus noirs à tous les paliers de gouvernement n'a cessé d'augmenter. On en compte environ 6,000, dont une vingtaine à la Chambre des représentants. Mais ces progrès demeurent fragiles et limités. Aujourd'hui, les élus de la plus importante minorité de l'Amérique n'occupent que 1.2 % de la l'ensemble des postes électifs aux États-Unis, alors que la communauté noire regroupe environ 12 % de la population totale.

Les acquis de la communauté noire sont essentiellement d'ordre politique. Les différences de statut social demeurent dans l'ensemble ce qu'elles étaient il y a 20 ans même si une bourgeoisie et une classe moyenne noires ont lentement émergé. Mais une large fraction de la population noire continue à vivre dans la marginalité. Les nouvelles coupures budgétaires, particulièrement sévères, adoptées par le Congrès et l'administration Reagan frapperont durement les noirs. Elles creuseront davantage l'écart qui les sépare des Blancs.

La persistance et l'aggravation de ces inégalités pourraient exacerber les tensions entre les deux communautés. Le rêve de Martin Luther King a déjà fait sentir ses effets sur l'Amérique. Mais l'essentiel reste à faire. La fête d'aujourd'hui ne doit pas faire oublier l'état d'injustice sociale et économique qui est toujours le lot des noirs américains.

— ALBERT JUNEAU

Le Devoir, 1986-01-20

L'Année internationale de la Paix

Chicago rejoint le club antinucléaire des ZLAN

CLÉMENT TRUDEL

Chicago vient de rejoindre, mercredi dernier, le club des grandes villes du monde qui se déclarent ZLAN ou Zones libres d'armements nucléaires, ce qui pourra, selon le conseiller municipal David Orr (cité par l'Agence France-Presse), affecter certaines firmes de Chicago ayant passé des contrats avec le Pentagone. Une zone libre d'armes nucléaires est un territoire où il est interdit de fabriquer, de transporter, d'entreposer, de déployer ou de tester une arme nucléaire (ou ses composantes et ses systèmes de lancement).

New York, Londres, Athènes, Amsterdam l'ont déjà fait, l'ensemble de l'Amérique latine s'y est engagé en 1968 par le traité de Tlatelolco. L'on sait l'irritation provoquée à Washington lorsque la Nouvelle-Zélande refusa l'autorisation d'accepter dans ses eaux des navires porteurs d'ogives nucléaires. Dans le Pacifique-Sud, les discussions ont cours pour transformer ce coin en ZLAN — mais il y a là la Polynésie Française et l'on sait, depuis l'affaire du Rainbow Warrior, comment peuvent être exposés les militants de mouvements pacifistes tel Greenpeace. L'on sait également la ténacité de celles qui, à Greenham Common, en Grande-Bretagne, ont voulu marquer leur opposition à l'escalade dans l'armement.

Au Canada, au moins 65 villes, dont Vancouver (où se déroule un Festival de la Paix du 19 au 27 avril), Toronto, Ottawa et Winnipeg ont déjà proclamé leur caractère de ZLAN. Le 30 mai 1985, l'Assemblée législative du Manitoba se reconnaissait comme « Nuclear Weapons Free Zone » et adoptait une résolution consacrant le désir qu'ont les Manitobains de voir régner la paix dans le monde, priant l'URSS et les États-Unis, au nom de l'humanité, de conclure une entente sur la réduction mutuelle (et vérifiable) des armements. Le maire actuel de Montréal, Jean Drapeau, a pour sa part refusé à trois reprises un débat là-dessus; le 20 janvier, il faisait répondre aux conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal qui avaient soulevé la question, qu'il s'agissait là d'un sujet de compétence fédérale!

Chicago ? C'est tout un symbole, car c'est là que le « projet Manhattan » devant mener à la mise au point de la première bombe atomique avait démarré. Le 2 décembre 1942, dans un réacteur de l'Université de Chicago, l'on réalisait

en effet la première réaction nucléaire, premier pas vers ce qu'Oppenheimer, après les expériences d'Alamagordo, considérera comme un embrasement de mille soleils. Stéphane Groueff a reconstitué dans *Dossier secret — La bombe atomique* toutes les étapes d'un « explon » dont Einstein dira plus tard qu'il aura tout changé, sauf la mentalité des hommes : « Ainsi, nous glissons vers une catastrophe sans précédent ».

Montréal ? On recense sur l'Île pas loin d'une quarantaine d'empla-

D.67 (suite)

cements reliés à la production d'armements; les militants pour la paix reviennent souvent à cette carte d'armes « made in Québec », ils veulent avant tout conscientiser ceux qui tirent leur gagne-pain de tels laboratoires ou usines. Le nom de Paramax, par exemple, a été au centre d'une controverse. Mais le mot-clé est celui de *reconversion* industrielle. Il revient souvent dans les débats. La ligne de réflexion est la suivante: l'industrie de l'armement est lucrative, profits rapides et plus importants qu'ailleurs, mais elle est loin de créer autant d'emplois qu'on le dit, ses retombées (comme pour les F-18) ne sont pas la « manne » qu'on laissait entrevoir.

Qu'en est-il de la ville même de Montréal ? Est-il pensable qu'un jour Montréal devienne une ZLAN et quelles conséquences cela aurait-il en pratique ? Andrea Levy, jeune militante qui, l'an dernier, a coordonné la tournée des Jeunes pour la paix et la justice, est à mettre la dernière main à un article que publiera au printemps la maison torontoise *Between the Lines*, dans un dossier sur la paix coordonné par Peter Schragge. Elle y traite des efforts déployés dans les villes en faveur de la paix; ses recherches avaient déjà été concentrées sur trois petites villes américaines, du Massachussets, du New Jersey et du Maryland, qui désiraient rendre concrets les objectifs des mouvements pacifistes par des règlements municipaux. Elle élargit maintenant la perspective à l'ensemble du « monde occidental ». Mlle Levy s'intéresse de très près à toutes les initiatives de Montréalais en vue de faire progresser la cause de la paix, y inclus ces « faiseurs d'ombres » (août 1985) dont 89 avaient été arrêtés — l'audition de ces causes reprend cette semaine en Cour municipale de Montréal.

C'est à Andrea Levy que je dois la documentation sur les référendums passés ou en cours dans quelques districts de Montréal (Snowdon-Côte-des-Neiges; Mile-End; Plateau-Mont-Royal), et portant en tout ou en partie sur les objectifs de paix. Les deux premiers districts, grâce à une sorte de coalition de pacifistes de tous horizons, ont recueilli l'avis d'au moins 6,000 citoyens qui, majoritairement, ont approuvé l'idée de faire de leurs quartiers une ZLAN. Quant au Mouvement du Plateau Mont-Royal pour le désarmement et la paix, il fait circuler depuis quelques mois déjà une pétition: demande est faite à Montréal de tenir une « consultation publique afin de déclarer Montréal ZLAN, dans le but éventuel du désarmement nucléaire global ». Les plus actifs militants de telles campagnes ne se font pas d'illusion; personne ne cherche des points où l'immunité jouerait en cas de conflit (et d'*hiver*) nucléaire. Un Canada transformé en ZLAN pourrait cependant « comme puissance moyenne, contribuer à réduire les tensions et aider à instaurer un climat international de confiance ».

■ Pour ceux et celles qu'intéressent les activités reliées à la paix, il se publie à Montréal un bulletin mensuel: *Calendrier de la Paix* dû au SID (Service d'information sur le désarmement) que dirige Agnès Aronoff et qui loge à la Yellow Door (3625 Aylmer — 282-4947). ■ Samedi prochain (14 h) Radio-Centraville présente un « Peace Beat » (fréquence, tous les deux samedis) et le 25 mars, au Champlain College, Dorothy Goldin Rosenberg donne une causerie sur la paix; on y présente aussi le film de Terry Nash: « Speaking Our Peace ». ■ Il y aura à McGill, du 21 au 23 avril, un important congrès sur les « Mythes et réalités à l'ère nucléaire » (on y attend notamment Elie Wiesel, Robert Jay Lifton et George Ignatieff).

Le Devoir, 1986-03-17

D.68

La nouvelle Charte des droits sera en vigueur le 1er octobre

par **Rodolphe Morissette**

La nouvelle Charte québécoise des droits et libertés de la personne entrera en vigueur à compter du 1er octobre prochain. A compter de cette date on pourra notamment se prévaloir de la Charte entre autres contre la discrimination fondée sur l'âge, sur la grossesse ou sur le fait d'un handicap.

LE DEVOIR a en effet appris hier que le gouvernement Lévesque se proposait d'annoncer mercredi prochain, lors de l'ouverture des tribunaux, la promulgation, début octobre, de la Charte des droits telle qu'amendée substantiellement par l'Assemblée nationale (unanime) le 19 décembre dernier. La nouvelle a été confirmée par le bureau du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Le gouvernement avait retardé la promulgation de la Charte, le temps d'effectuer dans les lois existantes de la province les concordances nombreuses qui s'imposaient. Car la prépondérance de la Charte quant aux libertés et droits fondamentaux qu'elle énonce vaudra désormais à l'égard de *toutes* les dispositions des lois du Québec.

Il fallait également planifier les bouleversements majeurs qui affecteront, dès les semaines qui viennent, la Commission des droits de la personne. Déjà amplement débordée par son travail actuel d'enquête, la Commission, présidée pour l'heure par Mme Francine Fournier, aura besoin de ressources humaines et financières beaucoup plus considérables dans l'avenir immédiat : la nouvelle Charte, en plus d'élargir considérablement les pouvoirs de la Commission, prévoit de nouveaux droits qui signifieront une avalanche de plaintes originales devant l'organisme.

Des émissaires du Conseil du trésor ont passé une partie de l'année en cours à scruter à la loupe, sur place, le travail, les méthodes et les besoins de la Commission. Le Trésor n'a cependant pas annoncé officiellement de combien sera augmenté le budget de l'organisme, établi en mars dernier à $2.8 millions (avec un personnel de 59 employés). « C'est toujours à l'étude », nous dit un porte-parole du ministère de la Justice.

Suivant la nouvelle Charte, l'âge (« dans la mesure prévue par la loi »), la grossesse et le handicap ou un moyen pour y pallier s'ajoutent aux motifs illicites de discrimination contenus dans la première version de la Charte (1975), tels le sexe et l'orientation sexuelle, la race et la couleur, la religion, la langue et les convictions politiques, etc. De plus, la Charte prévoit désormais que nul ne peut « harceler » une personne en raison de l'un ou l'autre des motifs énumérés.

On peut prévoir que les plaintes visant la discrimination à cause de l'âge — dans le domaine de l'emploi entre autres — se multiplieront, que l'on songe aux jeunes ou, au contraire, aux personnes dépassant l'âge mûr.

Dans l'ordre judiciaire aussi on compte quelques droits nouveaux, dont celui d'un accusé d'être jugé dans un délai raisonnable, d'être promptement informé de l'infraction particulière qu'on lui reproche, etc. Un nouvel article interdit en outre les saisies, perquisitions ou fouilles abusives.

Parmi les pouvoirs nouveaux de la Commission des droits notons celui d'intenter des poursuites pour une infraction à certaines dispositions de la Charte, puis de contrôler, d'approuver, de recommander ou de faire imposer par un tribunal des programmes d'accès à l'égalité.

Enfin, quelques articles de la nouvelle Charte ne s'appliqueront pas tout de suite, car leur contenu doit faire l'objet d'une étude en commission parlementaire cet automne. Il s'agit entre autres des dispositions touchant la discrimination dans les avantages sociaux (rentes, assurances et retraite), qui, lorsqu'elles finiront par être promulguées, corrigeront de graves injustices faites surtout aux femmes. Il faut en l'occurrence modifier une variété de régimes — d'assurance automobile, par exemple, et d'hospitalisation, où les tarifs varient souvent avec les risques — et donc avec l'âge ou le sexe.

De même, la nouvelle Charte prévoit qu'un formulaire de demande d'emploi ou une entrevue relative à un emploi ne saurait dorénavant requérir de la personne qui postule un emploi des renseignements reliés aux motifs cités de discrimination. Comme toutefois il faut du temps pour rendre tout le monde, employeurs comme employés, conscients de la nouveauté, voire pour réviser les formulaires existants, cet article n'entrera pas en vigueur cette année.

Enfin, tout le chapitre sur les programmes d'accès à l'égalité, qui seront encadrés par une réglementation complexe, sera soumis lui aussi aux travaux d'une commission parlementaire avant d'être promulgué.

A la Commission des droits, rue Saint-Jacques à Montréal, le branle-bas est commencé, la restructuration s'amorce et l'on y prévoit de grands et prochains changements du bas au haut de l'échelle hiérarchique.

Le Devoir, 1983-09-03

La Commission canadienne des droits recommande de bannir la discrimination sur les convictions politiques

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des droits de la personne a recommandé au gouvernement de rendre illicite la discrimination fondée sur les convictions politiques et les accusations ou condamnations au criminel.

Dans son rapport annuel pour 1985, déposé, hier, à la Chambre des communes, la commission a recommandé d'inclure ces motifs de discrimination dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

La discrimination fondée sur les convictions politiques, comme l'appartenance à un parti ou une formation politique, ou l'expression d'une opinion sur le fonctionnement du gouvernement, « constitue une violation des libertés d'opinion, de parole et d'association », a indiqué la commission dans son rapport de 34 pages.

La commission, présidée par M. Gordon Fairweather, estime cependant qu'il peut être justifié d'exiger des titulaires de certains postes qu'ils ne s'associent pas activement à la politique partisane et qu'ils ne manifestent pas leurs convictions politiques.

Autrement, les « coûts sociaux de la discrimination fondée sur les convictions politiques se font sentir sur la qualité de la démocratie », soutient le rapport.

Par ailleurs, la Loi canadienne sur les droits de la personne protège les personnes condamnées qui ont été graciées, mais elle n'offre aucune protection aux personnes qui ont fait l'objet d'accusations seulement, ou qui ont été condamnées sans être graciées, a déploré la commission.

« Une fois la peine purgée, personne ne devrait se voir refuser un emploi, un service ou un moyen d'hébergement uniquement en raison de l'existence d'un casier judiciaire, estime la commission, à moins que l'on ne puisse établir l'existence d'une exigence professionnelle justifiée. »

La commission a ajouté que la Loi canadienne sur les droits de la personne devrait également prévoir des recours pour les personnes victimes de discrimination en fonction d'une infraction criminelle pour laquelle elles n'ont pas été trouvées coupables.

Le Comité parlementaire sur les droits à l'égalité avait fait ces mêmes recommandations dans son rapport *Égalité pour tous*, déposé en octobre 1985.

Le ministre de la Justice a cependant indiqué, en mars dernier, qu'il serait nécessaire d'étudier les effets de ces modifications dans les secteurs privé et public, avant d'aller de l'avant sur cette question.

La Commission canadienne des droits de la personne, créée en 1977, a également recommandé d'assurer la primauté de la Loi canadienne sur les droits de la personne sur les autres lois fédérales.

Le ministre John Crosbie a indiqué le 4 mars dernier que cette loi était à l'étude, afin de déterminer s'il est nécessaire de la modifier dans ce but.

Le ministre a annoncé à cette occasion certaines mesures allant dans le sens d'autres recommandations de la commission, comme l'abolition de la retraite obligatoire et l'ajout de l'orientation sexuelle comme motif de discrimination illégal.

Le rapport annuel de la commission recommande également l'adoption rapide du projet de Loi C-62 sur l'équité en matière d'emploi, la protection des droits des contractuels et la révision des dispositions discriminatoires de textes législatifs fédéraux.

Le Soleil, 1986-04-09

D.70

Vers une déclaration universelle des droits des détenus

« Pourquoi les principaux pays occidentaux n'ont-ils pas appuyé le projet de déclaration ? »

JEAN-CLAUDE BERNHEIM

Commentaire du secrétaire chargé des questions carcérales de la Fédération internationale des droits de l'homme, concernant le septième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu le mois dernier à Milan.

LE MOIS dernier s'est déroulé à Milan (Italie) le septième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, dont l'ordre du jour comportait plusieurs points très importants et qui méritent d'être connus. Il s'agissait pour les participants de se pencher, par exemple, sur les dimensions nouvelles de la criminalité et de la prévention du crime dans le contexte du développement; sur les processus et les perspectives de la justice pénale dans un monde en évolution; sur l'équité du traitement réservé aux femmes dans l'appareil de justice pénale; sur les victimes de la criminalité et la situation des femmes en tant que victimes de crimes; sur les jeunes, la criminalité et la justice, ainsi qu'un projet d'ensemble de règles minimales des Nations unies pour l'administration de la justice pour mineurs. Comme on peut le constater, tous ces articles sont reliés de près à l'exercice ou au respect des droits et libertés des citoyens en regard des pouvoirs des États.

Dresser un bilan détaillé de ces deux semaines de travaux nécessiterait beaucoup d'espace. En regard des priorités de la FIDH, je voudrais m'attarder sur deux sujets : la peine de mort et l'application de l'ensemble de règles minimales pour le traitement des détenus. Concernant la peine de mort, la stratégie de plusieurs pays abolitionnistes, tels l'Autriche, le Danemark, la France, la Grèce, l'Italie, la Norvège, l'Uruguay, a été de mettre de l'avant, avec des pays favorables à la peine de mort dont l'Inde et la Yougoslavie, des « garanties des droits des personnes passibles de la peine de mort ». La proposition de départ réaffirmait noir sur blanc la résolution 32/61 du 8 décembre 1977 de l'Assemblée générale des Nations unies, laquelle stipule que le principal objectif en matière de peine capitale est de restreindre progressivement le nombre de crimes pour lesquels la peine capitale peut être imposée, l'objectif souhaitable étant l'abolition totale de cette peine.

Malheureusement, toutes les références à l'abolition de la peine de mort ont été retirées par la suite, et n'apparaissent plus dans la résolution finalement adoptée par le congrès. La FIDH, ayant toujours été farouchement opposée à la peine de mort, s'interroge fortement sur l'efficacité d'une telle stratégie, surtout dans le cadre des Nations unies où les normes, principalement en matière de droits et libertés, se fixent sur le plus *petit* dénominateur commun. D'autant plus que des pays abolitionnistes tel le Canada envisagent de rétablir la peine de mort. La FIDH craint, non sans raison, que des gouvernements prennent prétexte de l'appui actif de pays abolitionnistes aux « garanties des droits des personnes passibles de la peine de mort », pour rétablir la peine de mort et se rendre ainsi « sympathiques » à ses partisans, principalement les policiers et les agents de contrôle social.

En ce qui concerne les travaux touchant l'application des normes de l'Organisation des Nations unies en matière de justice pénale, la FIDH a tout lieu d'être satisfaite, malgré le mutisme de plusieurs pays se glorifiant d'être respectueux des droits et libertés. En effet, l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, le Mexique, le Ni-

D.70 (suite)

caragua, Panama, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela ont parrainé un projet de déclaration universelle des droits des détenus.

Dès 1980, la FIDH s'était intéressée à la promulgation d'une charte des droits des détenus et, dans cette perspective, avait mis à l'étude un projet de charte à l'occasion de la conférence internationale « Rompre le silence » qui s'est tenue à Montréal en mai 1982. Dans le cadre de son congrès, qui suivait immédiatement la conférence, la FIDH avait adopté un projet de charte des droits des détenus en 24 articles.

Le projet de déclaration universelle des droits des détenus reconnaissait, entre autres, « que le condamné à une peine privative de liberté n'en perd pas pour autant sa qualité d'être humain » et qu'un condamné ou un prévenu est « une personne humaine dotée de droits qu'un régime juridique juste doit reconnaître et protéger » ; stipulait que « la dignité humaine du détenu (prévenu) exige qu'il ne soit pas donné à l'opinion publique d'informations policières incomplètes, insuffisamment vérifiées, attentatoires au respect dû à sa personne et à son innocence éventuelle », qu'« en cas d'erreur judiciaire, le condamné a droit à une réparation morale et à une indemnisation matérielle à la charge de l'État, proportionnelle aux préjudices subis », qu'« afin de sauvegarder la dignité humaine du détenu condamné à une peine privative de liberté, d'éliminer toute cruauté dans la façon dont il est traité, de limiter le plus possible les conséquences néfastes de sa ségrégation forcée et de le préparer comme il convient à une réhabilitation morale », les États s'engageant à respecter le droit aux soins médicaux, à l'éducation et à l'instruction, aux contacts avec l'extérieur . . ., que « le travail carcéral ne soit pas considéré comme une peine supplémentaire mais comme un moyen de faciliter la réadaptation du condamné, de le préparer à l'exercice d'une profession adaptée à sa personnalité, en lui donnant une formation, des habitudes de travail et une rémunération équitable qui lui permette de venir en aide à sa famille, de réparer dans la mesure du possible le préjudice éventuel causé à la victime et de constituer son propre pécule ».

Que l'Argentine, au nom de 14 pays, ait défendu un projet de déclaration universelle des droits des détenus et ce, malgré des lacunes que nous saurons soulever en temps opportun, nous conforte dans notre objectif de lutte pour la reconnaissance et le respect des droits des détenus. On doit remarquer que l'initiative de proposer cette déclaration universelle est le fait d'un pays, l'Argentine, qui émerge d'un régime dictatorial, ce qui est tout à son honneur. On ne saurait s'étonner que des pays comme la Pologne, la République démocratique allemande et l'URSS, tout en se disant en accord avec le projet, n'aient pu l'appuyer pour des raisons techniques et de procédures. Par contre, que seuls la Hollande et le Nigeria se soient prononcés publiquement en faveur du projet est pour le moins déconcertant. Où étaient donc passés les promoteurs et les proclamateurs des droits et libertés ?

Ne serait-ce pas la honte des conditions inhumaines dans lesquelles sont maintenus les détenus qui ont amené le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni et tant d'autres à se taire ? Devant l'opposition et l'absence d'appui, l'Argentine et les co-auteurs du projet de résolution ont modifié leur document pour s'assurer que le plus *petit* dénominateur commun soit adopté, puisque aucun pays ne peut se permettre de se prononcer contre les droits des détenus, pouvant tout au plus se taire.

Finalement, le congrès a adopté une résolution recommandant « que l'Assemblée générale mette au point dès que possible le projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en tenant compte de toutes les propositions constructives qui pourront lui être faites à cet effet ».

Comme le reconnaissait M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre français de la Coopération et du Développement, « les droits de l'Homme ne pourront jamais être l'objectif principal d'aucune diplomatie, quelle qu'elle soit. Ce ne peut être, dans le monde dans lequel nous vivons, qu'une des préoccupations parmi d'autres : c'est déjà beaucoup ». C'est pourquoi les organisations non gouvernementales vouées à la défense des droits et libertés doivent continuer à dénoncer avec acharnement les abus de pouvoir et à lutter pour la reconnaissance et le respect des droits et libertés de tous les êtres humains, sans tenir compte des « stratégies » étatiques.

Le Devoir, 1985-10-28

D.71

DROITS ET LIBERTÉS

Selon Oxfam-Québec, le fossé est grand entre la théorie et la pratique

MARIE LAURIER

Oxfam-Québec a marqué hier la Journée internationale des droits et libertés de la personne en se livrant à une réflexion philosophique sur son objectif en regard du fossé immense qui existe entre l'inscription des droits dans une charte et l'exercice concret de ces libertés dans la vie réelle des citoyens et des peuples.

« Nous ressentons le besoin de rappeler publiquement que notre orientation est d'abord d'aider les pays dans le besoin à s'aider eux-mêmes à se développer, ce qui ne nous empêche pas de nous livrer occasionnellement à une réflexion plus en profondeur sur le sens de notre travail. » Dans cet esprit, M. Ghislain Valade, directeur général d'Oxfam-Québec ainsi que M. Jacques Languirand, porte-parole et membre du Conseil d'administration de l'organisme, ont exposé tour à tour devant les journalistes les lignes de force d'un document traitant du respect des droits et libertés fondamentales des personnes.

Ce texte souligne les éléments essentiels contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adopté le 10 décembre 1948 par les Nations-Unies: la protection des libertés individuelles de base — liberté d'expression, de mouvement, d'association, de vote, etc. — ainsi que les libertés collectives touchant les aspects davantage économiques, entre autres: droit à l'alimentation, à un niveau de vie suffisant, au travail, à l'éducation, à l'autodétermination, etc.

L'agrégat des différents droits et libertés individuelles et collectives n'est pas un tout statique mais évolue constamment, font valoir les auteurs du manifeste qui constatent l'émergence ces dernières années de la notion de droit au développement des peuples au plan économique, culturel et social. Si l'on se fie au tour d'horizon de ce qui se passe dans le monde, le diagnostic quant au respect de ce droit au développement est plutôt sombre.

Car nous assistons à une recrudescence des cas de violation des droits de la personne. Par exemple, l'Amérique latine a été le théâtre de plus de 90,000 disparitions, selon un congrès des familles des disparus tenu à Costa-Rica en 1981. En Argentine seulement, 15,000 de ces disparitions ont été rapportées durant les années de pouvoir de la junte militaire. On dénombre aussi 10 millions de réfugiés politiques dans le monde ayant été contraints de quitter leur pays pour des raisons économiques mais également à cause de la répression exercée par les divers régimes. Il y a également des centaines de milliers de citoyens confinés dans des camps de rééducation dans les pays asiatiques, 700,000 prisonniers politiques dans le monde et la pratique de la torture est monnaie courante dans plus de soixante pays.

Devant cette situation dramatique, les dirigeants d'Oxfam-Québec invitent à une vigilance de tous les instants tout en croyant fermement à la nécessité de l'intervention de tous les organismes de coopération internationale et de vocation humanitaire.

Oxfam-Québec croit pour sa part que le processus d'auto-initiative et de développement des communautés de base et des populations est un phénomène essentiel qui aide à créer des conditions pour qui conduisent à un respect plus large des droits et des libertés. Pour l'heure, Oxfam-Québec privilégie toujours cette approche et soutient 88 projets communautaires d'aide aux pays du Tiers-Monde dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'animation rurale, de la formation professionnelle, de l'agriculture, de l'élevage, de la recherche, de l'utilisation de l'eau et de l'application d'une technologie appropriée aux ressources et aux besoins du milieu.

Oxfam-Québec tient présentement sa campagne annuelle de financement et espère recueillir plus d'un million de dollars.

Le Soleil, 1985-12-11

DROITS INDIVIDUELS ET DROITS COLLECTIFS

par
Jean-Pierre Proulx

PRÈS le jugement Deschênes sur la loi 101, on a écrit du gouvernement du Québec qu'il soutenait «l'argument selon lequel les droits collectifs primaient sur les droits individuels» («Quebec's argument that collective rights take precedence over individual rigths»). On a écrit aussi que le juge Deschênes «prenait parti en faveur de la thèse des droits individuels contre celle des droits collectifs» («he takes up th. _ gument of individual versus collec..ve rights»).

Ni le gouvernement, ni le juge Deschenes ne se sont probablement reconnus dans ces deux interprétations. Elles reposent sur une confusion que d'aucuns peuvent avoir intérêt à maintenir. Elles ne resistent cependant pas à l'analyse, aussi bien des propos tenus au procès même que ceux qui sont consignés dans le jugement lui-même.

Revoyons d'abord la thèse du Québec: celui-ci a soutenu que le droit à l'enseignement en anglais consenti par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés était un droit collectif plutôt qu'un droit individuel. Il n'a jamais prétendu qu'un droit collectif avait préséance sur un droit individuel. Il a dit cependant que s'il s'agissait bien d'un droit collectif, donc celui d'un groupe, l'Assemblée nationale pouvait, dans des limites raisonnables, «restreindre» la définition de ce groupe de telle manière que certains de ses membres puissent effectivement ne pas bénéficier du droit consenti au groupe lui-même.

C'est très exactement cet argument qui a fait s'indigner le juge Deschênes, à tort à notre avis. Il a vu se profiler derrière cet argument, une «conception totalitaire de la société». Ce sont ces remarques qui ont entraîné certains à croire que le gouvernement prônait la thèse de la primauté des droits collectifs sur les droits individuels.

Pourtant l'argument du Québec, si l'on accepte bien de ne pas en déformer la perspective et le sens, était parfaitement logique. Il renvoyait du reste à un problème tout à fait classique. Dès qu'il s'agit en effet de définir les droits propres à un groupe ou à ses membres, la première question qui surgit consiste précisément à décider qui va faire légalement partie de ce groupe. Voilà par exemple, le premier problème des salariés qui veulent se syndiquer. Les commissaires au travail ont fréquemment à trancher entre la thèse patronale et syndicale sur les personnes ou les catégories de personnes qui seront ou non membres de l'unité d'accréditation.

L'exercice auquel s'est livré le Parlement fédéral autour de l'article 23 sur les droits de la minorité anglophone en matière de langue d'enseignement visait très exactement le même objectif et constituait l'essence même du débat: il s'agissait de déterminer qui, pour les fins de la langue d'enseignement, serait considéré comme faisant partie de la minorité? ...

D.73

Le racisme, en France, au banc des accusés

CLÉMENT TRUDEL

Des Algériens (1,000) meurent le 17 octobre 1961, parce qu'ils refusent de se plier au couvre-feu! France: entre mai 1982 et octobre 1983, pas moins de 40 crimes ou agressions racistes sont commises contre des Maghrébins (gens nés en Afrique du Nord ou enfants d'immigrés appelés aussi *beurs*): les victimes avaient en moyenne 23 ans! Le racisme tue en France, et pas seulement des Maghrébins: des Turcs sont visés par le tir d'un fanatique, dans un café; un attentat est commis à Paris, là où se tient une semaine du cinéma juif... En Ardèche, un commissaire de police qui avait torturé un « Mohamed » (surnom méprisant donné par les racistes à tous les Arabes) sera dénoncé par ses hommes et traduit en justice.

Ce panorama déprimant et l'impression qu'on en arrivait à « banaliser » le racisme, au pays des droits de l'homme (la Loi française contre le racisme fut proclamée le 1er juillet 1972), a provoqué un cri du coeur, il y a moins d'un an, chez des jeunes de tous horizons. « Touche pas à mon pote » (ou « Bas les pattes, c'est mon ami, mon chum » fut leur motto. Succès inespéré de cette campagne. Un groupe de copains idéalistes, au nombre desquels Harlem Désir, ont affiché leur foi en l'égalité des droits entre être humains; il ont demandé aux Français anti-racistes de s'afficher. Près de 400,000 étaient présents Place de la Concorde, le 16 juin, rapprochés par ce langage international qu'est la musique.

Il semble bien que ce soient les 12-18 ans qui soient les plus dynamiques dans la campagne qui vise à faire reconnaître une France multiculturelle d'où il faudra bannir la haine comme moteur d'action. Les Français ne sont pas tous racistes, dira Harlem Désir, même si le Front National et sa croisade (« Touche pas à mon peuple ») provoquent des échos inquiétants dans le sud de la France où près de 30% des votants pourraient lui accorder leurs voix. Cette crainte d'une résurgence de discours et d'actes intolérants, dont le principal porte-étendard est Jean-Marie Le-Pen (Front National, extrême droite), porte maintenant S.O.S. Racisme et ses alliés à forcer les candidats aux législatives du printemps 1986 à « se mouiller » dans ce dossier, de sorte qu'il n'y ait aucune alliance conclue entre LePen et d'autres chefs de formations politiques.

Au terme d'une rencontre de plus de deux heures, hier, entre Harlem Désir, président, Ryma Sellami, chargée du programme « jeunes » de S.O.S. Racisme, Serge Malik (rédacteur en chef d'un bulletin hebdomadaire), et une vingtaine de Québécois actifs dans la lutte pour les droits de l'homme et contre le racisme, le bilan était à l'optimisme. « On peut être porté de croire que tout va mal », déclarait au DEVOIR la présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, Me Juanita Westmoreland, « mais à voir ce que des jeunes de talent et pleins d'énergie ont accompli...et la réponse qu'ils ont suscitée, force est de reconnaître l'originalité de la démarche. C'est irréversible, il faut comptabiliser sur ça », ajoute-t-elle. Me Westmoreland a offert d'aider les membres de S.O.S. Racisme qui veulent revenir en janvier.

Harlem Désir, propulsé bien malgré lui avec ses copains dans le vedettariat (S.O.S. Racisme a reçu le prix Liberté...qui avait déjà été accordé à Lech Walesa et à Nelson Mandela), parle de premiers contacts établis ces jours-ci à New York et à Oakland notamment, avant ce bref séjour en terre québécoise où des relations de travail se sont nouées entre participants à une « internationale anti-raciste ». Cible prioritaire: l'apartheid.

Les visiteurs français ont avoué être en présence de données paradoxales: les chartes québécoise et canadienne des droits sont bien rédigées, des mécanismes fournissent les recours contre la discrimination. Mais au travail, en cherchant un logis, l'immigrant n'a pas ce traitement égalitaire que la loi lui ménage... Il manque peut-être au Québec ce « bouillonnement à la base », signalait hier Sylvie Gagnon (Ligue des droits et libertés) qui multiplie les interventions anti-racistes, particulièrement depuis trois ans. On a vu le retentissement de l'enquête sur le racisme dans l'industrie du taxi à Montréal; le porte-parole de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal, Paul Dejean, affirme à ce sujet: « le racisme n'est plus à l'état latent ». Ces propos venaient contredire ceux d'une intervenante qui craignait une explosion si des mesures préventives n'étaient pas mises en route le plus tôt possible.

Pour Harlem Désir, le risque d'une *mode* (le port du macaron) a été surmonté. Dès que les Français anti-racistes l'ont pu, ils ont accepté de passer de la parole aux actes. Une minute de silence observée dans presque tous les lycées de France pour marquer l'urgence de lutter contre le racisme, qui dit mieux? S.O.S. Racisme a réussi ce tour de maître, comme il mise gros sur le symposium de Stockholm (16 novembre) où une cinquantaine de participants aborderont de front la lutte contre le racisme. Le 7 décembre, des caravanes venues de Belgique, du Danemark, d'Allemagne et d'autres pays européens doivent converger sur Paris; on y dévoilera le nombre de signataires d'une charte en cinq points (comprenant le droit d'être traité avec équité face à la police et à la justice) et l'on reprendra l'expérience de la Concorde — Dakar et Paris seront cette fois unies dans un même concert! Pour mieux marquer l'internationalisation de la lutte, il se peut que des élèves de *high schools* californiens soient présents en décembre à Paris pour clamer eux aussi: *Hands off my buddy* comme les y invite un macaron adapté au public américain. « Touche pas à mon pote », qu'il soit juif, musulman, jaune, Français, Soviétique, Américain à la peau noire ou tout simplement Chicano.

Le Devoir, 1985-11-01

D.74

Le juge Jules Deschênes à l'U de M

La lutte contre la discrimination se heurte à plusieurs obstacles

CLÉMENT TRUDEL

La sous-commission de lutte contre la discrimination et pour la protection des minorités, formée de 26 experts, siège à Genève chaque été. Elle a reçu en un an 80,000 communications ou « plaintes », a rappelé hier à l'Université de Montréal le juge Jules Deschênes, élu il y a deux ans comme membre canadien de cette sous-commission des Nations unies; un groupe de travail a décanté ces demandes pour en extraire les cas de portée collective seulement. L'organisme est chargé de fournir à la Commission onusienne des droits de l'homme des outils susceptibles de faire avancer divers dossiers: par exemple, la lutte aux pratiques assimilées à l'esclavage (dont certains traits se retrouvent dans des pratiques d'embauche, en Inde) ou encore la protection de minorités ethniques (les groupes autochtones notamment), linguistiques ou religieuses (M. Deschênes retient sur ce dernier point les cas des Baha'i en Iran et celui des Ahmadis, musulmans considérés comme « hérétiques » par le régime pakistanais du général Zia).

De l'exposé de M. Deschênes, il ressort que le facteur religieux peut parfois compliquer les débats — les musulmans auraient tendance parfois à crier à l'ingérence si l'on s'en prend à l'imposition de peines physiques — et qu'il faut adopter une attitude de patience extrême dans le cheminement de certaines questions controversées. Le juge souhaite par exemple à son auditoire d'étudiants la chance de vivre assez longtemps pour voir, après un débat dûment mené à l'assemblée générale de l'Onu, une déclaration universelle de l'indépendance de la justice. Pourtant, sans cette indépendance dans les faits, où se retrouve l'utilité concrète de plusieurs conventions ou protocoles internationaux.

Pour illustrer les sérieuses difficultés résultant de l'abolition (hypothétique) de la frontière entre les compétences civiles et religieuse, M. Deschênes pose le cas (hypothétique) d'un Québec où les Saints Evangiles tiendraient lieu de constitution que l'assemblée des évêques serait chargée d'interpréter... En réalité, l'invité veut attirer l'attention sur le cas de l'Iran qui, selon lui, vit un régime où l'iman Khomeiny prétend faire du Coran et de l'Islam la norme de conduite de la société civile.

Invité du Club des relations internationales (CRI) de l'U de M, M. Deschênes a rappelé hier les grandes lignes du débat qui a cours depuis plus de 50 ans sur le génocide « allégué » des Arméniens par les Turcs. Point où il n'a pas voulu prendre parti face à des « opinions extrêmement partagées ». De Genève, il a rapporté une « petite bibliothèque » constituée des publications que Turcs et Arméniens fournissent pour étayer la négation ou l'affirmation de ce génocide. Dans un rapport soumis cet été à la sous-commission, le juriste britannique Benjamin Whitaker retenait, à son 24e paragraphe, le génocide arménien comme exemple avéré de pratiques à combattre et à condamner. Ce rapport fut reçu mais on ne l'a pas acheminé à la Commission des droits de l'homme qui, elle, aurait pu le traiter sous l'angle carrément politique. Est-ce là une conséquence d'un « lobbying » politique? M. Deschênes ne le nie pas; il rappelle que la « souveraineté » est l'un des mots les plus importants lorsque l'on traite de relations internationales et qu'il est rare qu'un pays s'adresse directement aux 26 experts pour demander un avis ou de l'aide... l'exception étant sans doute la Mauritanie qui, après avoir adopté en 1981 une loi abolissant l'esclavage, cherche une voie pour faire en sorte que cette législation ne soit pas lettre morte, de sorte que la sous-commission a accepté d'y envoyer une deuxième équipe qui travaillera en accord avec le gouvernement mauritanien.

Parmi les études en cours à la sous-commission, le juge Deschênes a cité celle qui porte sur le droit de quitter son (propre) pays et d'y revenir sans être ennuyé; la poursuite d'une étude sur les mutilations sexuelles dont sont victimes les femmes dans plus de 20 pays et un relevé que l'on complète sur les besoins actuels en facultés de droit, en bibliothèques juridiques, dans le cadre de l'indépendance de la magistrature et du Barreau dans l'ensemble des pays. On se rappelle qu'en 1983, avant qu'il ne soit désigné à la sous-commission de l'Onu, le juge Deschênes avait présidé à Montréal une conférence mondiale sur l'indépendance de la justice dont les conclusions se retrouvent (à 95%, selon le juge canadien) dans un projet de « déclaration » qu'a soumis à la sous-commission le juriste occupant le siège de l'Inde. Les 26 membres de la sous-commission se répartissent comme suit: 7 Africains, 5 Asiatiques, 5 Latino-américains, 3 Européens de l'Est et 6 « Européens de l'Ouest et autres » ... ce qui inclut notamment le Canada, les USA, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le Devoir, 1985-11-07

D.75

Walesa résolu à reconquérir les droits des ouvriers par des moyens pacifiques

GDANSK (AFP) — Lech Walesa a déclaré hier qu'il se sentait toujours lié par les engagements qu'il a contractés à l'égard des adhérents de Solidarité qui l'avaient choisi pour président, et qu'il continuerait son combat «par des voies pacifiques».

Il n'a pas désavoué pour autant les militants clandestins du mouvement et a expliqué qu'il fallait s'en tenir aux principes du pluralisme syndical, et dans «attendre» que le syndicalisme soit rétabli. La nouvelle loi sur les syndicats, votée le 8 octobre en même temps que la dissolution de Solidarité, rappelle-t-on, prévoit une multitude de syndicats uniques, un par entreprise, jusqu'au 31 décembre 1984.

En dépit du comportement des autorités à son égard (il a déclaré avoir été «enlevé» et retenu plusieurs heures la veille pour l'empêcher de prendre la parole comme prévu devant le monument des victimes de 1970), il a répété qu'il continuerait à chercher une «entente» avec un pouvoir qu'il n'a jamais souhaité «renverser».

Nous voulons aussi, a-t-il dit, «le calme» et le «travail». «Mais nous ne voulons pas que ce travail soit vain. Pour cela il nous faut des garanties, et pour l'instant nous ne voyons que des chars».

Usant comme il aime le faire d'une expression imagée, il a ajouté à l'intention des autorités: «Actuellement, sur le même échiquier (la Pologne), l'un joue aux dames, l'autre aux échecs. D'un côté, une volonté d'entente, de l'autre les matraques. Quand se décidera-t-on à jouer enfin le même jeu?»

M. Walesa, toujours aussi énergique, aussi vif dans des réponses qu'il sait rendre vagues quand le sujet est trop délicat, prenait pour la première fois position depuis les jours qui avaient suivi sa libération. Il a fait remarquer aux journalistes qu'il avait «tenu parole» (il avait promis de préciser ses intentions au bout d'un mois) et que «il avait fait connaître à l'avance le texte de son discours pour le 16, c'est parce qu'il se doutait bien qu'on l'empêcherait de le prononcer. Il n'a pas caché qu'en tant qu'«homme d'improvisation», il aurait très probablement «ajouté» quelque chose à ce discours, très attendu dans la population polonaise.

A ce propos, sans désavouer personne, il a répété à maintes reprises qu'il existait «diverses voies». Lui-même choisirait celle qui correspond «à ses possibilités et à l'efficacité». Il a refusé de répondre à des questions plus précises concernant ses rapports avec la TKK (commission provisoire de coordination — clandestine).

Il a répété avec force qu'il n'avait jamais rompu sa foi ni ses engagements et qu'à ce titre il se sentait toujours lié par les résolutions et le statut de Solidarité. Lech Walesa a profité de l'occasion pour réaffirmer «sa fidélité» à l'Eglise, tout en ajoutant que l'Eglise n'avait jamais exercé sur lui de pressions et que quand elle lui avait donné des conseils, ils étaient bons.

Lech Walesa a déclaré aux journalistes, qui ont assisté à sa conférence de presse, hier, à son appartement de Gdansk, qu'il était résolu à reconquérir les droits des travailleurs polonais par des moyens pacifiques. (Photolaser AP)

A propos des photos ou des bandes magnétiques qui auraient été remises à l'épouse pour le déconsidérer, il a affirmé, tout en regrettant «que certains s'y soient laissés prendre», que c'étaient «des absurdités» et des choses «fabriquées».

M. Walesa a déclaré n'avoir jamais reçu de réponse à ses deux lettres au général Jaruzelski. Il a fait une rapide allusion à quelques «coups de téléphone», mais en ajoutant que cela n'avait aucune importance.

M. Walesa a aussi déclaré qu'il «n'entendait pas les menaces qu'on pouvait proférer contre lui». Comme on l'interrogeait pour savoir s'il pourrait mener longtemps cette vie de «personne privée» constamment épiée, lui et sa famille, il a indiqué avec bonne humeur: «Je n'aime pas la vie facile. Je continuerai, ma famille aussi, je suis insubmersible».

Quelques-uns de ses sept enfants circulaient dans l'appartement envahi de journalistes. Dehors attendaient les policiers qui avaient relevé l'identité des correspondants. Le matin même ces derniers avaient été prévenus qu'ils ne seraient pas autorisés à se rendre chez M. Walesa. Visiblement, entre-temps, un contre-ordre était arrivé.

Hier, au lendemain d'une journée d'extrême tension, Gdansk avait retrouvé son visage à peu près habituel. Autrement dit, des queues devant les magasins, mais aussi, un peu partout, des patrouilles de police. A tout hasard, un véhicule muni d'un canon à eau restait en position sur un terre-plein, à proximité du quartier où habite l'ancien président de Solidarité, à coup sûr une «personne privée» pas comme les autres.

Le Devoir, 1982-12-18

D.76

Amnistie internationale condamne les exécutions

◆ **LONDRES (AFP, AP et CP) — L'opinion publique internationale devrait exiger que cesse la mise à mort de prisonniers, qu'il s'agisse d'exécutions ou d'assassinats, écrit Amnistie internationale dans son rapport annuel publié aujourd'hui.**

Dans ce document de 420 pages qui porte sur 123 pays, l'organisation de défense des prisonniers d'opinion évoque les assassinats ou disparitions d'opposants ainsi que les multiples violations des droits de l'homme enregistrées au cours de l'année 1984.

Le Canada est mentionné brièvement à la suite de l'émeute de 1982, dans la prison d'Archambault, près de Montréal, où l'on a fait état de mauvais traitements subis par des prisonniers.

L'Afrique du Sud, l'Ethiopie et l'Ouganda sont les principaux pays du continent africain accusés de violations des droits de l'homme. Des prisonniers ont été maltraités ou torturés, et 114 personnes convaincues de crimes de droit commun ont été pendues en Afrique du Sud, "où la peine de mort est largement utilisée", souligne le rapport. Plusieurs exécutions ont également eu lieu dans les "homelands" sud-africains, déclarés indépendants par le régime de Pretoria, selon la même source. Par ailleurs, de "nombreuses personnes ont été emprisonnées en vertu des lois sur les laissez-passer, lois discriminatoires qui violent les droits de l'homme", ajoute Amnistie internationale.

La Turquie et les pays de l'Est sont les principaux responsables des violations des droits de l'homme en Europe, où l'on déplore des cas de prisonniers politiques, de tortures et de procédures d'exception appliquées aux terroristes. Des centaines de prisonniers d'opinion étaient détenus en Union soviétique, dont certains dans des hôpitaux psychiatriques, tandis qu'en RDA un grand nombre de prisonniers ne sont coupables que d'avoir voulu quitter le pays.

En Amérique

Les Amériques sont aussi le théâtre d'innombrables violences: disparitions de personnes soupçonnées d'opposition, tortures, assassinats politiques, etc. Au Chili, des milliers de personnes ont été détenues ou assignées à résidence pour délit d'opinion. Le phénomène touche aussi Haïti, le Salvador, le Venezuela, la Colombie et le Nicaragua. Le rapport constate également une recrudescence du recours à la peine de mort aux Etats-Unis.

La majorité des pays d'Asie n'ont pas respecté les droits de l'homme, l'année dernière, et en particulier le Vietnam, le Laos, le Cambodge et la Chine. "Plusieurs milliers de personnes, dont certaines sont des prisonniers d'opinion, étaient toujours détenues sans jugement aux fins de rééducation" au Laos et au Vietnam.

Des exécutions ont été signalées dans toute la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en particulier en Iran et en Irak, où de nombreux militaires ayant refusé de prendre part à la guerre du Golfe auraient été exécutés.

Le Soleil, 1985-10-09

D.77

Libéria : Doe fait incarcérer des chefs de l'opposition

MONROVIA (AFP) — Le président libérien, le général Samuel Doe, a confirmé samedi les arrestations d'un certain nombre de dirigeants de l'opposition pour leur implication dans la tentative avortée de coup d'État de mardi dernier.

Au cours d'une rencontre avec des diplomates étrangers, M. Doe a précisé que les dirigeants de l'opposition étaient détenus « pour leur propre sécurité, de peur qu'ils ne soient tués par certains soldats qui auront appris qu'ils sont impliqués dans la tentative de coup d'État ». Il n'a pas précisé le nombre des dirigeants arrêtés.

M. Doe a également menacé de faire « exécuter » le chef de l'armée, le général Rudolf Kolaco, si des soldats continuaient de maltraiter les dirigeants de l'opposition comme cela le lui avait été rapporté.

Par ailleurs, selon un putschiste arrêté parlant à la télévision d'État, le général Thomas Quiwonkpa, abattu vendredi, avait projeté de céder le pouvoir à Jackson Doe, dirigeant du LAP (aucun lien de parenté avec le président) après trois mois de gouvernement militaire.

Selon M. Doe, les auteurs du coup d'État ont affirmé que le gouvernement de Sierra Leone « était impliqué » dans leur tentative.

M. Doe, qui a démenti les informations faisant état d'exécutions sommaires et déploré que des civils innocents aient été victimes de l'« invasion », a enfin confirmé que le rédacteur en chef de la télévision d'État Charles Gbayon avait été tué vendredi. M. Gbayon a été arrêté à un barrage alors qu'il avait une arme dans sa voiture. Les forces de sécurité ont tenté de la lui prendre et c'est alors qu'un « coup est parti et l'a tué », a affirmé le président libérien.

La tentative de putsch de mardi risque de compromettre gravement le retour du pays à un régime démocratique civil, initialement prévu pour janvier 1986.

Après la mort du chef des putschistes vendredi, il semble que la vague de répression se poursuive à l'encontre d'éventuels sympathisants et que la tentative de coup d'État donne un prétexte au président Doe pour consolider ses positions contre les partis d'opposition.

Cette tentative de putsch constitue un épisode de plus de l'histoire tourmentée de ce petit pays de 110,000 kilomètres carrés pour 2.2 millions d'habitants qui a pour voisins le Sierra-Leone, la Guinée et la Côte-d'Ivoire.

Après avoir renversé le pouvoir civil de M. William Tolbert en avril 1980, le jeune sergent-chef Samuel Doe avait affirmé vouloir lutter contre la corruption et remettre le pays sur ses rails pour rendre possible le retour du Libéria à un régime démocratique civil. Cinq ans plus tard, force est de reconnaître que ces promesses n'ont guère été tenues.

Le Devoir, 1985-11-18

D.78

Seoul permet l'activité politique à 14 opposants

◆ **TOKYO (NYTNS) — Le gouvernement sud-coréen a annoncé aujourd'hui que 14 hommes politiques, dont les deux principaux opposants du régime, Kim Dae-jung et Kim Young-sam, seraient autorisés à reprendre leurs activités politiques.**

Cette décision met fin à la dernière des mesures d'exception imposées en 1980 après la prise du pouvoir par le général Chun Doo-whan.

Au départ, l'interdiction d'activité politique avait été imposée à 811 personnes. Au fil des ans, la liste avait été réduite et, le 30 novembre, elle ne comprenait plus que les 14 noms qui sont l'objet de la décision annoncée aujourd'hui.

Un communiqué du gouvernement a dit que l'interdiction avait été levée en raison du "nouveau climat politique et de la stabilité suscitée par un heureux mélange de liberté et d'ordre."

Toutefois, dans le cas de Kim Dae-jung, il est probable que le gouvernement invoque sa condamnation pour sédition pour restreindre son activité politique. Hier, un fonctionnaire a dit que Kim n'aurait pas le droit de se joindre à un parti ou d'en créer un.

Le Soleil, 1985-03-06

D.79

Invoquant la loi d'urgence, Pretoria inculpe 790 citoyens

■ Les syndicats sud-africains durcissent le ton

PRETORIA (AFP) — Pas moins de 790 des détenus en vertu de l'état d'urgence vont être traduits en justice pour meurtre, incendie volontaire et autres délits de violence, a annoncé, hier soir, le Bureau gouvernemental d'information à Pretoria.

Depuis le début de l'état d'urgence le 12 juin dernier, quelque 2,000 personnes, sinon davantage, ont été arrêtées, croit-on savoir. Le Parti fédéral progressiste (PFP, opposition libérale dans le Parlement blanc) avait fait savoir, il y a une semaine, qu'il disposait de listes contenant environ 1,800 noms de détenus.

Mme Ronelle Henning, porte-parole du Bureau d'information, a signalé que trois groupes de personnes ont déjà été inculpés — au cours des dernières 24 heures — de tentative de meurtre au moyen du collier, le supplice qui consiste à placer un pneu imbibé d'essence autour du cou de la victime et d'y mettre le feu. Le nombre des personnes composant ces trois premiers groupes n'a pas été précisé.

À partir du moment où ils sont formellement inculpés, a souligné Mme Henning, les accusés ont le droit d'être assistés par des avocats et la justice reprend son cours normal.

Entretemps, les syndicats noirs sont partis en guerre, hier, contre le gouvernement et les employeurs considérés complices de ce dernier.

La plus grande centrale syndicale du pays, la COSATU (**000,000** adhérents, en grande majorité noirs), a exigé publiquement, hier, qu'il soit mis fin aux arrestations de ses membres et que les centaines de syndicalistes présumés détenus soient relâchés.

Des employeurs — dont certains n'ont rien fait pour minimiser les effets de cette vague d'arrestations, assure la COSATU — il a été exigé qu'aucun ouvrier en état d'arrestation ne soit licencié ou privé de sa paie.

Selon le gouvernement, l'appartenance syndicale des personnes détenues n'a rien à voir avec les faits qui leurs sont reprochés.

Le communiqué de la COSATU a été remis à la presse au lendemain d'une réunion clandestine de ses dirigeants encore en liberté. Une conférence de presse devait en principe avoir lieu hier, mais elle a été annulée au dernier moment. C'est trop risqué, a dit un porte-parole de la centrale.

Les exigences de la centrale syndicale sont assorties de la menace d'un plan d'action dont le contenu n'a pas été dévoilé. En vertu de l'état d'urgence, en effet, toute incitation à la grève est considérée subversive.

La COSATU, proche de l'ensemble de l'opposition radicale, a été fondée en novembre dernier.

Le Syndicat national des mineurs (NUM, **150,000** adhérents), principale composante de la COSATU, s'est, de son côté, déclaré hier en état de conflit social avec la Chambre des mines, principale organisation patronale de ce secteur capital de l'économie sud-africaine (or, charbon et métaux stratégiques), a annoncé cette dernière.

Cette prise de position fait suite au rejet par le NUM d'une dernière offre patronale de hausses salariales de l'ordre de 15 à 20 %. Le NUM exige une augmentation de 30 pour cent. Une longue procédure de conciliation s'ouvre à présent. Elle pourrait déboucher sur des grèves d'ici un à deux mois.

Selon M. Nzo, rencontrer Sir Geoffrey, choisi par le Conseil européen de La Haye pour tenter une mission de conciliation entre le gouvernement sud-africain et les opposants à l'apartheid serait de la folie pure.

« Il n'y a aucune raison de rencontrer Sir Geoffrey tant qu'il adhère à la myopie du gouvernement (du premier ministre, Mme Margaret Thatcher) en ce qui concerne le problème sud-africain, comme le montre en particulier son mépris pour la mission du Commonwealth menée par le groupe des sages, ainsi que son refus d'imposer des sanctions », a affirmé M. Nzo.

Enfin, un photographe indépendant travaillant pour l'Agence France-Presse au Cap est détenu depuis hier matin.

Le Devoir, 1986-07-03

AFRIQUE DU SUD

Le petit manuel du parfait correspondant

JOHANNESBURG (AFP) — Depuis jeudi dernier, jour du décret sur l'état d'urgence, les journalistes étrangers en poste en Afrique du Sud ne savent plus très bien sur quel pied danser.

Les nouvelles restrictions à la presse les obligent à s'autocensurer mais, ne sachant pas toujours jusqu'où ils peuvent aller, c'est à une sorte de valse-hésitation qu'ils finissent par se livrer.

Les limites qui leur sont imposées sont en effet draconiennes si on les prend au pied de la lettre : toute reproduction d'un propos subversif est proscrite, l'accès des cités noires est interdit, l'activité de l'armée et de la police doit être tenue secrète.

Mais la presse sud-africaine, habituée à beaucoup de liberté, ne cesse de relever le défi et, quand elle enfreint ces restrictions, les journalistes étrangers, toujours à la merci d'une expulsion, se sentent libres de lui emboîter le pas.

La réglementation en vigueur constitue une sorte de petit manuel du parfait correspondant étranger en état d'urgence. Les bons correspondants seront ceux qui s'abstiendront de donner de l'Afrique du Sud une image négative ou alarmiste.

S'en tenant aux maigres nouvelles officielles dispensées par un Bureau d'information central mis en place à Pretoria, ils éviteront de :

- reproduire par écrit quelque déclaration subversive que ce soit ou rendre compte de troubles ou actes de violence, quels qu'ils soient, qui n'émanent pas de ce bureau ;
- photographier, filmer ou enregistrer sur bande sonore quelque propos subversif ou acte de violence que ce soit (les interdits qui pèsent sur l'audiovisuel sont, dans les faits, encore plus stricts que ceux qui s'appliquent au texte écrit) ;
- diffuser en direct, par satellite, des images télévisées sur l'actualité sud-africaine ;
- se rendre sans autorisation dans quelque zone résidentielle noire que ce soit, ou dans toute autre zone où des troubles seraient en train de se produire ;
- annoncer ou diffuser sans permission, dans le pays ou vers l'extérieur, tout commentaire ou information relatifs au comportement des forces de l'ordre en rapport avec la sauvegarde de la sécurité des citoyens ou le maintien de l'ordre public et de l'état d'urgence.

Le décret sur l'état d'urgence donne de l'information subversive la définition suivante :

Toute déclaration ou propos contenant un élément qui vise à produire, ou qui pourrait produire, l'effet de :

(a) promouvoir le ou les objectifs de toute organisation illégale ;

(b) inciter quiconque à prendre part à une grève illégale, à soutenir ou à prendre part à une campagne de boycottage, manifestation, rassemblement ou procession illégaux, à quelque acte de désobéissance civile que ce soit, ou à discréditer le principe du service militaire obligatoire ;

(c) inciter quiconque à s'opposer ou à résister au gouvernement et à ses représentants légaux en rapport avec les dispositions découlant de ce décret ;

(d) engendrer ou aggraver tout sentiment d'hostilité ;

(e) affaiblir ou miner la confiance du public dans le fait que l'état d'urgence finira par être levé ;

(f) encourager ou prôner le désinvestissement et l'adoption de sanctions étrangères à l'encontre de l'Afrique du Sud.

Toute violation de ces dispositions rend le contrevenant passible d'une peine de prison pouvant atteindre 10 ans et/ou d'une amende de $10,000 US.

Le Devoir, 1986-06-19

D.81

L'exode afghan

Cinq millions d'apatrides

Après six ans d'occupation, l'armée soviétique n'est pas encore parvenue à anéantir la résistance en Afghanistan. Cette état de guerre aura néanmoins poussé quelque 5 millions d'Afghans à quitter leur pays, estime la Fédération internationale des droits de l'homme qui a mené une enquête "clandestine" dans ce pays. L'Associated Press nous présente les conclusions de l'organisme international.

◆ **PARIS (AP) — Le nombre de réfugiés afghans à l'étranger représentait à l'automne dernier l'exode de population le plus massif de la planète: on comptait environ 2.8 millions d'Afghans du Pakistan et 1.5 million en Iran, et plusieurs dizaines de milliers dans d'autres pays, en Europe et aux Etats-Unis particulièrement, révèle un rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).**

Le nombre total d'Afghans qui ont dû quitter leur pays en raison de la guerre, commencée en décembre 1979, serait de cinq millions, précise ce rapport, qui se veut une "enquête humanitaire internationale sur les personnes déplacées en Afghanistan". La Fédération internationale des droits de l'homme, aidée par diverses associations, a pu mener une enquête sur cet exode en se rendant clandestinement dans le pays et en visitant des camps de réfugiés au Pakistan.

A l'intérieur même du pays, où la Fédération internationale des droits de l'homme était accompagnée de membres de l'organisation "Médecins du monde", les enquêteurs ont pu remarquer que, "malgré six ans d'occupation, l'Armée rouge n'a pas encore réduit la résistance". Selon eux, la résistance "se meut dans 80 pour 100 du pays et, de nuit, pénètre jusque dans les villes".

Dans le pays, "la répression n'a fait que s'accentuer", écrit ce rapport, qui se fonde également sur diverses études menées notamment par la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

L'équipe, qui a voyagé clandestinement dans le pays, s'est attachée à nouer les bouleversements provoqués par la guerre, et notamment les déplacements des populations à l'intérieur même du pays. Ainsi, ils ont pu constater "l'abandon total de la région de Zormat", dans la province du Paktya.

Dépeuplement

Dans la région du Turkestan afghan, les membres de la commission ont pu dénombrer, "durant les six nuits où leur route coïncidait avec une piste menant au Pakistan", 892 réfugiés. Cette zone aurait été "dépeuplée de façon systématique" l'an dernier par les autorités militaires soviétiques. Ces dépeuplements sont effectués pour des raisons stratégiques, explique le rapport. Ainsi, dans le Turkestan, il s'agissait de "créer le vide autour d'un axe majeur de communication en un de ses endroits les plus vulnérables".

Le plus souvent les Soviétiques entrent dans les villages avec des blindés, qu'ont précédés parfois des raids aériens. L'équipe a pu s'entretenir, au nord de la ville de Baghlan, avec près de 300 personnes qui avaient quitté leur village et cheminaient depuis deux mois et demi. "Toute la journée, nous la passons cachés sous les arbres. Nous avons peur. Nous avons été attaqués trois fois. Dans le village de Gharao-Qyshlaq, 420 personnes ont été tuées durant le mois de décembre, femmes, enfants, vieux."

"Quelquefois, il ne restait que des moitiés de corps. Ou seulement des têtes, coupées", a raconté l'un de ces réfugiés.

L'étude consacre également un chapitre aux atrocités commises sur les populations civiles. Divers témoignages évoquent des exécutions sommaires, des mitraillages d'enfants ou de personnes âgées, des pillages ou des rapts.

L'équipe qui s'est rendue dans les camps de réfugiés du Pakistan a pu recevoir confirmation des bombardements effectués par les Soviétiques sur les populations de réfugiés en route vers la frontière.

Dans d'autres cas, le rapport souligne que les bombardements de civils visent avant tout la résistance, car "les Soviétiques cherchent à atteindre les Moudjaheddine (les résistants) cachés dans la population civile. Ils veulent intimider la population afin qu'elle n'apporte plus son aide à la résistance, et la forcer à partir".

Le Soleil, 1986-04-15

Vingt ans après, le mystère de la disparition de Mehdi ben Barka demeure entier

◆ PARIS (Reuter) — Le 29 octobre 1965, Mehdi ben Barka, chef de l'opposition au roi Hassan II du Maroc, est monté dans une voiture en compagnie de deux policiers sur le boulevard Saint-Germain, à Paris. Nul ne devait plus le revoir.

Vingt ans plus tard, son cadavre n'a toujours pas été retrouvé et les responsabilités exactes de sa disparition n'ont pas été clairement établies.

Deux instructions judiciaires et un procès ont permis de connaître la plupart des circonstances de l'enlèvement du militant tiers-mondiste et quelques éléments de l'opération, dont l'identité de bon nombre d'exécutants. Mais la réponse à la question essentielle: "Qui a ordonné le meurtre?" reste sans réponse.

Le 29 octobre 1965, Mehdi ben Barka a rendez-vous à la brasserie Lipp, à 12h30, avec un journaliste spécialiste du Maghreb, Philippe Bernier et un ancien repris de justice, Georges Figon, qui a défrayé la chronique judiciaire et fréquente désormais les milieux intellectuels.

Les deux hommes veulent proposer à l'opposant marocain de tourner un film. Après avoir hésité, ben Barka a accepté de les rencontrer.

Sur le trottoir du boulevard Saint-Germain, ben Barka est abordé par deux policiers, Louis Souchon et Roger Voitôt, qui lui présentent leurs cartes de police et l'invitent à monter dans une voiture de service pour le conduire à un "rendez-vous politique".

Disparition

A quelques mètres de là, un autre personnage clé de l'affaire, Antoine Lopez, chef d'escale d'Air France à Orly et "honorable correspondant" des services secrets français et, pour de nombreuses personnes, personnage clé de l'affaire.

Lopez observe la scène puis monte dans la voiture dès que ben Barka accepte de suivre les deux policiers. A l'intérieur se trouve déjà un petit truand, Julien le Ny.

Le véhicule prend la direction de Fontenay-le-Vicomte, où Georges Boucheseiche, ancien truand reconverti dans les agrumes et l'hôtellerie, possède une maison. Boucheseiche accueille ben Barka à la porte de la villa. Ni Lopez, ni les deux policiers ne sont invités à entrer. Ils regagnent Paris.

Le général Oufkir, alors ministre de l'Intérieur du roi Hassan II, et le colonel Dlimi, chef de la sûreté marocaine, arrivent le lendemain à Paris et demandent à Lopez de les conduire à Fontenay-le-Vicomte.

C'est là, dans la nuit du 30 octobre, que va se jouer le sort de Mehdi ben Barka.

Georges Figon racontera à "L'Express" avoir vu le général Oufkir frapper d'un coup de poignard l'opposant marocain mais il ne répétera jamais cette déclaration devant les tribunaux car il sera retrouvé mort dans un appartement de Paris. L'enquête officielle conclut au suicide.

Reste le témoignage de Lopez, qui affirme avoir tenu son supérieur au sein des services secrets, le colonel Marcel Leroy-Finville, au courant de l'affaire du projet de film, du "rendez-vous politique" et de la présence d'Oufkir et Dlimi.

Lopez indique avoir pris note de faits singuliers dans la nuit du 30 au 31 octobre. Il apprend d'abord que la famille de Ben Barka a porté plainte pour enlèvement puis, en rentrant chez lui, à Ormoy, près de Fontenay-le-Vicomte, il trouve dans sa maison Oufkir, Dlimi, Boucheseiche et le Ny.

Le secret

Quelques heures plus tard, il est prié de conduire Oufkir, Dlimi, et un autre Marocain, el-Houssaini, à Orly. Tous trois quittent la France, Oufkir pour Genève, les deux autres pour Casablanc

Les 3 et 4 novembre, le ministre de l'Intérieur marocain et le chef de la sûreté reviennent à Paris à titre officiel pour préparer une visite du roi Hassan II.

L'affaire prend alors un tour politique en France car, alors que l'enquête sur l'enlèvement de ben Barka est en cours, Oufkir et Dlimi ne sont même pas questionnés.

Les autorités françaises renoncent également à interpeller les policiers Souchon et Voitôt qui ont spontanément raconté leur rôle dans l'affaire au directeur de la police judiciaire.

Un procès s'ouvre devant la cour d'assises de Paris. Alors qu'il est sur le point de s'achever, le 19 octobre 1966, un coup de théâtre se produit: le colonel Dlimi vient se constituer prisonnier. L'instruction reprend mais, lorsque le procès recommence en avril 1967, Lopez revient sur ses déclarations. Dlimi est acquitté ainsi que Bernier, Voitôt et Leroy-Finville, qui "contrôlait" Lopez au sein des services secrets.

Lopez et Souchon sont condamnés respectivement à huit et six ans de prison pour arrestation illégale.

Le cadavre de Mehdi ben Barka ne sera pas retrouvé.

Seule une plainte contre "X" déposée par sa famille, empêche encore le classement du dossier.

Le Soleil, 1985-11-30

En 1981, le premier ministre albanais a été abattu

♦ WASHINGTON (NYNTS) — En 1981, Mehmet Shehu, premier ministre de l'Albanie depuis 1954, a été "liquidé" pour avoir été un "agent secret", selon le principal journal du Parti communiste albanais.

Cette information contredit la thèse officielle du régime selon laquelle M. Shehu s'était suicidé durant une réunion du comité central du parti. Il avait alors 68 ans.

La nouvelle version est apparue jeudi dans le cadre d'un long article critiquant la Yougoslavie, publié dans "Zeri I Popullit", le quotidien du Parti communiste albanais.

Presque immédiatement après que la radio albanaise eut annoncé, le 18 décembre 1981, que Shehu venait de s'enlever la vie, une rumeur voulant que le premier ministre ait été assassiné avait commencé à circuler dans plusieurs capitales.

La version du suicide avait été réitérée en novembre 1982 dans un discours d'Enver Hoxha, le leader albanais, et le mois suivant lors de la publication d'un livre de M. Hoxha. A chaque occasion, ce dernier avait affirmé que Shehu était un espion dont les services avaient été utilisés successivement par les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Yougoslavie.

Un fonctionnaire américain spécialisé dans les affaires des Balkans a déclaré que par cet article de journal l'Albanie admettait pour la première fois que Shehu avait été tué.

Dans la version originale de la mort de Shehu, qui avait commandé les résistants communistes albanais durant le dernier conflit mondial et qui avait été un des principaux adjoints politiques de Hoxha durant quatre décennies, l'Albanie avait affirmé dans un communiqué officiel "qu'à la fin de la nuit, le 18 décembre 1981, dans un moment de crise nerveuse, le camarade Mehmet Shehu, membre du Politburo du comité central et président du Conseil des ministres de la république populaire d'Albanie, s'est suicidé"

Peu de temps après, des rumeurs venant de Belgrade, d'Athènes et de Rome soutenaient que Shehu et Hoxha s'étaient affrontés au sujet de la direction de la politique étrangère albanaise, Shehu prônant un rapprochement avec l'Europe de l'Ouest, l'URSS et la Yougoslavie tandis que Hoxhu défendait une politique d'isolement relatif. Selon cette rumeur, la dispute entre les deux hommes s'était envenimée à une réunion du comité central durant laquelle Shehu aurait été tué avec un revolver.

Dans les mois qui suivirent sa mort, il y eut de nombreux limogeages de partisans de Shehu occupant des postes importants.

Le Soleil, 1985-03-08

Les Nippo-canadiens détenus pendant la guerre

Le gouvernement formulera un projet de compensation globale

MARIE TISON

HULL (PC) — Le gouvernement fédéral a écarté la possibilité de verser une compensation individuelle aux Nippo-canadiens internés au cours de la Seconde Guerre mondiale.

En outre, il consultera la population canadienne avant de décider d'une compensation globale à remettre à la communauté nippo-canadienne.

Le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Otto Jelinek, a clairement mis ses cartes sur table hier à Hull, en marge d'un discours prononcé devant le Conseil canadien du multiculturalisme.

« Le gouvernement s'est engagé à présenter ses excuses au Parlement, avec une forme de compensation globale acceptable pour tous les Canadiens », a-t-il déclaré.

« Ce n'est pas seulement un problème nippo-canadien, mais c'est aussi un problème canadien, et il sera traité comme tel. »

Le ministre d'État au Multiculturalisme, également ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, a indiqué qu'il consultera à ce sujet des groupes et des individus de différentes communautés, japonaises et non-japonaises.

« Je prendrai leurs opinions en considération et je présenterai une proposition au cabinet au début de l'année prochaine, qui contiendra, j'espère, une compensation globale. Mais les compensations individuelles ne font pas partie de ces discussions. »

« Il n'y a pas assez d'argent pour corriger la situation faite à la communauté japonaise il y a 40 ans », a-t-il déclaré.

Environ 22,000 Nippo-canadiens ont été détenus dans des camps en Colombie-Britannique entre 1942 et 1949, et ont vu leurs propriétés saisies.

Aux États-Unis, un comité de Représentants a recommandé au gouvernement américain de remettre une compensation individuelle de $20,000 à chaque Japonais détenu, en plus d'une compensation globale de $300 millions à la communauté japonaise américaine.

Les Nippo-américains ont été libérés en 1944 et n'ont pas eu à payer leur internement comme les Nippo-canadiens.

Le ministre Jelinek, en présentant hier les priorités et les objectifs qu'il entend poursuivre dans le cadre de son mandat, a indiqué que le gouvernement s'est engagé à doubler le pourcentage de membres des minorités ethnoculturelles dans les nominations aux divers conseils et commissions.

« Pour que les nombreux conseils et commissions chargés de gérer ou de réglementer les affaires publiques agissent de façon équitable, il faut que leur composition reflète dans une mesure raisonnable celle de la population canadienne », a déclaré M. Jelinek.

Cette année, environ 10 % des personnes qui ont été nommées à ces conseils étaient des membres des minorités ethnoculturelles.

D'ici les 12 prochains mois, a promis le ministre d'État, ce pourcentage devrait atteindre 20 %.

M. Jelinek a cependant ajouté que pour sa part, il ne serait pas satisfait tant que ce pourcentage n'aura pas atteint 30 %, soit le pourcentage de membres de groupes minoritaires dans l'ensemble de la population.

Le Devoir, 1985-11-16

D.85

Le « cas Sakharov », un délicat problème pour Youri Andropov

MOSCOU (AFP) — Le « cas Sakharov » pose un délicat problème au pouvoir de Youri Andropov, partagé entre son intransigeance à l'égard de la dissidence et le désir de se tirer de l'embarras que lui cause une campagne menée tambour-battant en Occident en faveur de l'académicien, notent les observateurs à Moscou.

Selon des sources dignes de foi, le problème a fait l'objet d'un débat au plus haut niveau. Pour l'heure, une tendance « dure » au sein du Politburo l'aurait emporté, ce qui expliquerait le refus du Kremlin d'autoriser le prix Nobel de la paix à émigrer. En mai dernier, rappelle-t-on, un communiqué de l'agence Tass déclarait que Sakharov, 62 ans, ne pouvait quitter le pays car « il détient des secrets politiques et militaires ».

Depuis cette date, les attaques de la presse soviétique contre l'académicien dissident, exilé depuis trois ans et demi à Gorki (400 km de Moscou), ont redoublé d'intensité.

Ainsi, le magazine *Smena* (*La Relève*), qui tire à plus d'un million d'exemplaires, n'hésite pas, dans son dernier numéro, à qualifier Sakharov « d'homme mentalement déséquilibré ». La revue s'en prend également à sa femme, Mme Elena Bonner, accusée d'avoir été à l'origine de la « conversion » du physicien en militant politique.

Dans un long article de l'historien Nikolai Yakovlev, Sakharov est présenté comme un traître faisant le jeu des services de renseignements occidentaux et qui incite les États-Unis à « faire pression sur l'URSS dans tous les domaines ». Quant à Mme Bonner, il s'agirait, selon *Smena*, d'une femme ambitieuse et sans scrupules, qui manipulerait son mari et aurait dilapidé sa fortune.

Cette nouvelle attaque contre Sakharov a suscité une inquiétude accrue dans les milieux dissidents quant au sort qui pourrait être réservé à l'académicien, dont l'état de santé s'est aggravé ces derniers temps, selon sa femme.

La crainte que l'académicien ne soit soumis de force à un traitement psychiatrique a été évoquée vendredi dernier par M. John Ziegler, porte-parole de la Société des droits de l'homme de Francfort, rappelle-t-on. M. Ziegler s'était référé à une déclaration de M. anatoli Alexandrov, président de l'Académie des sciences de l'URSS, faisant état des « changements de personnalité » du prix Nobel de la paix.

Le 2 juillet, rappelle-t-on, Sakharov avait été violemment pris à partie par l'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*. Dans un article signé par quatre académiciens, le journal s'indignait des déclarations qu'il avait faites fin juin à la revue américaine *Foreign Affairs*.

Sakharov avait notamment affirmé que l'URSS dispose d'une « grande avance » dans le domaine des armements stratégiques, et « qu'il ne faut pas croire que les pays socialistes ont une attitude foncièrement pacifiste en raison de leur soi-disant progressisme ».

Les quatre académiciens soviétiques, dont le prix Nobel Alexandre Prokhorov, s'étaient indignés de « l'état de dégradation morale et de haine (de Sakharov) envers son propre pays ». « Nous ne le considérons plus comme un savant », déclaraient-ils. Les observateurs y ont vu une allusion à la possibilité pour Sakharov d'être privé de son titre d'académicien.

Au cours d'une rencontre avec la presse occidentale à la mi-juillet, Mme Bonner avait estimé que l'article des *Izvestia* faisait peser une « grave menace » sur son époux et qu'il annonçait une répression plus sévère contre lui. Ses multiples démarches en vue d'obtenir une hospitalisation à Moscou pour son mari sont restées sans effet et Sakharov n'est pas à l'abri d'un accident cardiaque mortel, avait-elle dit, quelques jours avant de repartir pour Gorki.

Le fait que Mme Bonner soit aujourd'hui prise à partie par la revue *Smena* pourrait signifier un nouveau durcissement des autorités à son égard, estiment les observateurs.

Depuis quelque temps, elle n'est d'ailleurs plus autorisée à recevoir les correspondants occidentaux à son domicile, gardé par la milice, et ne peut les rencontrer que devant l'immeuble où elle habite au centre de Moscou. La priver de cette possibilité serait un moyen supplémentaire d'isoler l'académicien du monde occidental.

Dans les milieux non officiels soviétiques, on n'envisage pas cependant un changement d'attitude des autorités dans « l'affaire Sakharov ». Bien que celle-ci crée une situation embarrassante pour le Kremlin, on exclut que le savant dissident puisse être autorisé à émigrer.

Un tel geste, estime-t-on dans ces mêmes milieux, serait inévitablement exploité à des fins de propagande et pourrait être considéré comme une « concession » de l'URSS à l'Occident, après le succès de la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le Devoir, 1983-08-02

Gorbatchev répète que le dissident ne quittera pas l'URSS

Sakharov affirme avoir été torturé par le KGB

LONDRES (AFP) — Le physicien soviétique Andrei Sakharov affirme avoir été physiquement malmené et mentalement torturé par le KGB, rapportait hier l'hebdomadaire britannique *The Observer* qui cite des lettres du dissident parvenues en Occident.

Les révélations, faites dans des lettres écrites selon ses proches par l'académicien, interviennent au lendemain de la publication par le quotidien communiste français *l'Humanité* d'une interview du numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, dans laquelle il rejette toute possibilité pour le prix Nobel de la Paix de quitter l'URSS.

Le physicien, qui est âgé de 65 ans, est confiné depuis six ans à Gorki, ville interdite aux étrangers à 400 km à l'est de Moscou, pour avoir, selon M. Gorbatchev, commis des actions illégales.

L'hebdomadaire britannique, qui commencera à publier les lettres du dissident soviétique la semaine prochaine, rapporte que celles-ci sont parvenues récemment au domicile de la belle-fille de Sakharov, Tatiana Yankelevitch, dans le Massachusetts, aux États-Unis.

Un des documents est une lettre de 20 pages adressée en octobre 1984 par Sakharov au président de l'Académie des sciences soviétiques, le Dr. Anatoli Alexandrov, lui demandant d'intervenir pour que son épouse, Mme Elena Bonner, puisse suivre un traitement médical à l'Ouest.

Dans cette lettre, l'académicien relate comment il avait lui même été traité lors d'un séjour forcé de quatre mois à l'hôpital Semashko de Gorki.

M. Sakharov affirme avoir été enlevé de force le 7 mai 1984 par des hommes du KGB déguisés en médecins et interné pendant quatre mois à l'hôpital.

Ils m'ont emmené de force à l'hôpital régional de Gorki, m'ont gardé là de force, et m'ont tourmenté pendant quatre mois. Mes tentatives pour me sauver de l'hôpital étaient toujours bloquées par des hommes du KGB qui étaient de garde 24 heures sur 24 pour prévenir toute tentative d'évasion, écrit notamment Sakharov.

Dans son interview à *l'Humanité*, M. Gorbatchev a déclaré que M. Sakharov vivait à Gorki dans des conditions normales. Sa santé, autant que je sache, est normale, a-t-il ajouté.

Dans ses lettres, le dissident affirme qu'il a été nourri de force pendant ses deux grèves de la faim en 1984 et 1985, alors qu'il tentait d'obtenir un visa de sortie pour son épouse. Celle-ci a finalement obtenu un visa de trois mois qui lui a permis de se rendre début décembre en Italie puis aux États-Unis où elle se remet actuellement d'une opération du coeur. Elle a promis aux autorités soviétiques de ne faire aucune déclaration à la presse pendant son séjour à l'étranger.

Par ailleurs, la mère du dissident soviétique Anatoli Chtcharansky, Mme Ida Milgrom, 77 ans, sera bientôt autorisée à émigrer en Occident, annonce le journal ouest-allemand à grand tirage *Bild-Zeitung* dans son édition d'aujourd'hui.

Le *Bild*, qui avait déjà révélé dimanche dernier l'imminence de l'échange Est-Ouest dont profiterait le mathématicien juif Anatoly Chtcharansky, précise que Mme Milgrom ne fera pas partie de ce troc. La date de son émigration n'est pas encore fixée, ajoute le journal qui cite comme source les milieux du Kremlin à Moscou.

Le Devoir, 1986-02-10

D.87

Un manuel confidentiel détermine ce qui peut être publié en URSS

♦ LONDRES (AFP) — L'hebdomadaire britannique Sunday Times a publié hier les extraits d'un petit manuel confidentiel destiné aux rédacteurs en chef de la presse officielle soviétique, répertoriant très précisément les informations publiables et celles à passer sous silence.

Ce manuel de 25 pages illustre comment le Parti communiste soviétique contrôle l'information en URSS et façonne l'opinion publique, en dépit des affirmations officielles selon lesquelles la censure n'a pas cours dans le pays, écrit le Sunday Times. Le journal dit s'être procuré l'un des 350 exemplaires de ce manuel en circulation.

Ainsi, les journalistes soviétiques ont notamment pour directive de taire la plupart des crimes avec violence et des catastrophes ferroviaires ou aériennes (hormis celles qui se produisent à l'étranger). Ils ne peuvent publier d'interviews de patients atteints du SIDA, qui doit être présenté comme "un mal de l'Ouest". Il n'y a pas place pour les sujets légers, et il ne saurait être question de publier la moindre critique contre un responsable qui n'aurait pas été préalablement sanctionné. A fortiori, les attaques contre le gouvernement en place sont proscrites, explique le Sunday Times.

En matière judiciaire, le but poursuivi est d'illustrer qu'aucun crime, même mineur, ne saurait rester impuni.

Commentant les directives contenues dans le manuel, l'hebdomadaire britannique estime que le souci manifesté par M. Mikhail Gorbatchev de favoriser une presse moins terne ne traduit en rien une volonté de libéralisation.

D.83

URSS: 2 hauts fonctionnaires exécutés

MOSCOU (AFP) — Deux hauts fonctionnaires dépendant du Comité d'Etat soviétique pour les relations économiques extérieures, accusés de prévarication, ont été condamnés à mort et exécutés, a annoncé hier l'agence TASS.

La Cour suprême d'URSS a condamné à la peine suprême Youri Smeliakov, ancien président de la firme Tekhnopromexport, qui dépend du Comité d'Etat pour les relations économiques extérieures, et M. Pavlov, ancien directeur du bureau d'importation de cette firme, tous deux accusés d'avoir accepté "d'importants pots-de-vin".

Cette sentence a été exécutée, la demande de grâce des condamnés ayant été rejetée, indique l'agence soviétique, précisant que cette peine s'accompagne de la confiscation de tous leurs biens.

Les tribunaux soviétiques prononcent environ 100 condamnations à mort chaque année.

En URSS, les condamnés à mort sont fusillés.

Le Soleil, 1984-07-14

Une première depuis Staline

FRANCFORT (AFP) — Un citoyen soviétique de confession baptiste, M. Evgueni Pouchkov (43 ans), a récemment été condamné sans procès à huit ans de prison, fait sans précédent en URSS depuis la mort de Staline en 1953, affirmait hier une société de défense des droits de l'homme dont le siège est à Francfort.

Selon la "Société internationale des droits de l'homme" (IGFM), spécialisée dans les pays de l'Est, M. Pouchkov, violoniste à Charzik dans le Caucase et père de huit enfants, avait été condamné une première fois en 1980 à trois ans de prison pour appartenance à une communauté baptiste non officiellement enregistrée auprès des autorités soviétiques. Libéré le 1er mai après avoir purgé sa peine, il a de nouveau été arrêté le 27 mai et condamné en juin à quatre ans de camp, selon l'IGFM.

Le condamné a alors fait appel mais au lieu d'obtenir une révision de son procès, M. Pouchkov a été averti que sa peine avait été doublée sans jugement: cinq ans de camp plus trois ans de bannissement.

D.89

Un arc-en-ciel à la cubaine

par Pierre CAVROL

LA HAVANE (AFP) — C'est une véritable palette: bleu pour l'Etat, rouge pour les touristes, vert bronze pour l'armée et la police, noir pour les diplomates, jaune pour les particuliers ou les techniciens étrangers.

Il ne s'agit ni de couleurs d'uniformes, ni de teintes de passeports, ni encore moins de tons choisis pour décorer les maisons. Non, à Cuba, ce sont les plaques d'immatriculation des voitures qui sont peintes de façon différente selon le propriétaire du véhicule. C'est l'arc-en-ciel de la police: des couleurs bien tranchées pour permettre de distinguer les uns des autres, de séparer le bon grain de l'ivraie, commentent sans ironie les diplomates.

Depuis quelques jours, avec le printemps, une nouvelle nuance a fait son apparition sur les chaussées défoncées de La Havane: le rouge brique. C'est en effet cette couleur qui habille maintenant l'avant et l'arrière des automobiles des journalistes étrangers. Et eux seuls.

En déambulant dans les rues de la capitale cubaine, impossible désormais de se tromper. Ni le passant, ni les forces de police n'ont le droit de douter. Exemple? Si la plaque est de couleur brique, si elle porte le numéro 006 — et en caractères blancs, s'il vous plaît — avec l'inscription "Prensa ext" (Presse étr.), il s'agit bien de l'automobile du correspondant de l'Agence France-Presse à La Havane.

Evolution

Jusqu'à présent, les véhicules des journalistes étrangers portaient une plaque noire où était inscrite la lettre E (exempte) suivie du chiffre désignant l'ambassade de leur pays d'origine: 021 pour la France, 042 pour le Mexique ou 018 pour l'Espagne.

Avec une telle immatriculation, ils passaient plus ou moins inaperçus: le E est en effet généreusement attribuée à toutes les voitures de service des ambassades: aux personnels administratifs, aux chauffeurs, aux mécaniciens, etc... qu'ils soient étrangers ou non. Les véhicules des diplomates, pour leur part, également vêtus de noir, portent la lettre D.

Désormais, les journalistes étrangers — ou plutôt leurs voitures — se voient de loin. De très loin. Surtout dans ce pays où le parc automobile est très restreint, où les larges avenues sont presque toujours désertes. Tous leurs véhicules ont été marqués au pinceau brique: plus d'une centaine de plaques ont été distribuées. Non seulement aux quelques rares correspondants de la presse occidentale — ils sont six — et à leurs épouses, mais aussi aux très nombreux représentants des organes de presse des pays de l'Est.

Policiers accueillants

Les policiers se sont montrés très accueillants lors de la révision technique obligatoire avant le changement de plaque. Ils ont même poussé la gentillesse jusqu'à... monter eux-mêmes le bout de tôle sur les voitures.

C'est par une circulaire du ministère des Relations extérieures que les journalistes ont été prévenus du changement. Sans explication, ni motif.

Un rapide sondage parmi les correspondants occidentaux a révélé un certain agacement.

Changer sur nos voitures les plaques qui appartiennent aux diplomates ou aux personnes relevant des ambassades? Pourquoi pas, nous ne sommes pas des fonctionnaires, ont souligné certains. Mais, dans ce cas, ont-ils fait observer, pourquoi ne pas nous attribuer l'identification habituellement réservée aux étrangers? (Une plaque jaune identique à celle des citoyens cubains mais précédée de la lettre K).

Poser la question, c'est peut-être déjà y répondre: les correspondants étrangers seraient-ils des hôtes spéciaux de Cuba? La plupart d'entre eux, en tout cas, n'en ont pas le sentiment.

Le seul anonymat qu'il leur reste s'ils veulent se déplacer est de se mouvoir à pied ou à bicyclette. Ce dernier moyen de locomotion, en effet, ne porte pas d'immatriculation. Jusqu'à quand?

Le Soleil, 1984-04-14

D.90

LE PEN CLUB PARLE DE 441 VICTIMES

La répression contre écrivains et journalistes s'est accrue en 85

■ NEW YORK (AFP) — La répression contre les écrivains et les journalistes s'est encore accrue en 1985 à travers le monde et au moins 441 d'entre eux sont actuellement emprisonnés, assignés à résidence, internés dans des hôpitaux psychiatriques, ou condamnés à l'exil intérieur, selon un rapport du Pen Club international rendu public hier à New York.

Présenté au 48e Congrès du Pen Club, ce rapport souligne qu'il y a eu l'année dernière « une détérioration générale de la situation des écrivains et journalistes dans le monde ».

« C'est en Europe et particulièrement en Europe de l'Est que la situation est la plus préoccupante, ainsi qu'au Moyen-Orient où proportionnellement à la population le nombre des écrivains emprisonnés est plus important que nulle part ailleurs », indique le document.

Selon le Pen, les pays où les écrivains sont le plus maltraités demeurent Cuba, l'Iran, l'Union soviétique, la Turquie et le Vietnam.

L'auteur du rapport, l'Américain Michael Scrammel, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les informations concernant l'Iran étaient particulièrement difficiles à réunir. Il a ajouté que de nombreux écrivains iraniens emprisonnés ont demandé que leur sort ne fasse pas l'objet de campagnes, car cela entraine une plus grande répression de la part des autorités.

Sur les 441 écrivains et journalistes actuellement détenus, 140 le sont en Amérique latine, 104 en Europe, 89 en Asie, 39 en Afrique et 69 au Moyen-Orient.

Le Pen Club a cependant précisé que sur les 140 cas en Amérique latine, 94 concernent des personnes qui ont disparu en Argentine sous la dictature militaire et qu'il y a de fortes présomptions pour qu'elles soient mortes.

Il y aurait donc uniquement 46 écrivains privés de liberté en Amérique latine et ce chiffre, souligne le rapport, démontre combien la situation s'est « considérablement améliorée » dans cette partie du monde au cours des cinq dernières années à l'exception de l'Amérique centrale.

Témoignage de Henry Miller

À propos de l'Union soviétique, le dramaturge Henry Miller qui vient de se rendre en URSS a déclaré au cours de la conférence de presse que les milieux intellectuels soviétiques restaient « très sceptiques » sur une possibilité de libéralisation du régime avec la venue au pouvoir de M. Mikhail Gorbatchev.

L'assemblée des délégués du Pen Club ont adopté plusieurs résolutions demandant notamment aux autorités soviétiques la libération de plusieurs écrivains : la poétesse Irina Ratushinkaya, condamnée en 1983 à sept ans de camp et cinq ans d'exil intérieur, ainsi que Mykola Rudenko, Nizametdin Achmetov, Gintautas Iesmentas et Youri Badzio qui sont tous les quatre malades.

Les Philippines

Le Pen Club a également lancé un appel au président des Philippines Ferdinand Marcos pour obtenir la libération de la poétesse Mila Aguilar, et a dénoncé les entraves à la liberté d'expression en Turquie et en Roumanie.

Une autre résolution condamne une descente du FBI (sûreté fédérale américaine) qui a eu lieu en août dernier à Puerto Rico au cours de laquelle les écrits de l'écrivain porto-ricain Coqui Santiliz ont été saisis et plusieurs personnes interpellées. Un homme, portant une pancarte autour du cou sur laquelle on pouvait lire « L'Amérique emprisonne aussi ses écrivains », a provoqué un incident au cours de cette conférence de presse. Il a apostrophé l'auteur du rapport qu'il a accusé d'avoir sciemment omis de parler de cas de censures et d'emprisonnements d'écrivains aux États-Unis.

La Presse, 1986-01-16

Anatoly Chtcharansky

Le lourd tribut de la dissidence

♦ PARIS (AFP) — Le visage ouvert et souriant, connu en URSS pour son engagement total dans la dissidence, Anatoly Chtcharansky, 37 ans, est le symbole vivant du mouvement des Juifs soviétiques qui luttent pour le droit à l'émigration.

Si ce n'est déjà fait ce matin, Anatoly Chtcharansky, symbole du mouvement des Juifs soviétiques, devrait obtenir au cours des prochaines heures le droit de quitter l'URSS. Quel est cet homme que les autorités soviétiques ne sont pas parvenu à faire taire. Nicolas Miletitch, de l'agence France-Presse, nous le présente à travers ses démêlés avec Moscou.

par Nicolas MILETITCH

Chtcharansky a demandé pour la première fois à émigrer en Israël en juillet 1973. Les autorités lui ont alors refusé son visa, considérant qu'il avait accès à des "secrets d'Etat" à son poste d'ingénieur en informatique à Moscou.

Dès lors, Chtcharansky va se passionner pour la cause des Juifs à qui le droit d'émigrer est refusé: il parcourt l'URSS pour connaître la situation dans les communautés juives de province, rencontre des journalistes occidentaux et des représentants d'organisations juives internationales de passage à Moscou.

Son activité dissidente ne se limite pas à la seule défense du droit des Juifs à émigrer: en mai 1976, il prend part à la création du Groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki animé par le physicien Youri Orlov.

Antisémitisme

Quelques mois plus tard, il manifeste à Moscou avec une cinquantaine d'autres Juifs, une étoile jaune sur la poitrine, et dénonce le développement d'une "campagne antisémite" dans la presse soviétique.

A plusieurs reprises, le KGB (sécurité d'Etat) lui enjoint de mettre fin à ses contacts avec les journalistes et diplomates occidentaux et le menace d'une arrestation imminente. Pour toute réponse, le dissident porte plainte contre la télévision soviétique qui l'a qualifié de "combattant du sionisme à la solde de l'étranger".

Le 15 mars 1977, après une campagne de presse d'une extrême violence, Chtcharansky est arrêté dans une rue de Moscou. Accusé d'espionnage au profit de la CIA (crime passible de la peine de mort) et de "propagande et agitation antisoviétiques", il est détenu au secret pendant 16 mois.

Son procès s'ouvre le 10 juillet 1978, alors qu'une importante campagne de soutien se développe en Occident, animée par sa femme Avital, qui a émigré en 1974. Seul son frère Léonid peut assister aux audiences. Sa mère, Ida Milgrom, 78 ans, doit attendre à l'extérieur du tribunal, en compagnie d'une centaine d'amis.

Le début d'un long calvaire

"Je suis heureux d'avoir connu grâce à mon activité des hommes comme Sakharov, Orlov et Guinzbourg qui sont l'honneur de l'intelligentsia russe. A ma femme Avital, et à mon peuple, le peuple russe, je crie d'ici: l'an prochain à Jérusalem", lance Chtcharansky avant d'être condamné à 13 ans de détention: trois ans de prison et 10 ans de camp à régime sévère.

Il évoquait ainsi trois des grandes figures de la dissidence en URSS — l'académicien Andrei Sakharov, actuellement en exil intérieur à Gorki, Youri Orlov, aussi en assignation à résidence en Sibérie, et Alexandre Guinzbourg, maintenant en Occident où il est passé grace à un échange dissidents-espions il y a quelques années.

En Occident, la condamnation d'Anatoly Chtcharansky suscite une réprobation générale, allant du président américain Jimmy Carter jusqu'aux dirigeants du PC italien.

Un procès de trois minutes

Après trois ans à la prison de Tchistopol (république des Tatars), le dissident est transféré au camp 35 de la région de Perm (Oural) en 1980. En 1981, à l'issue d'un procès de trois minutes à l'intérieur du camp, il est condamné à une nouvelle peine de trois ans, et retourne à Tchistopol.

En septembre 1982, Chtcharansky entame une grève de la faim qui va durer trois mois pour protester contre ses conditions de détention: interdiction des visites de sa mère depuis neuf mois, privation de colis et du droit de correspondre avec sa famille, confiscation d'un livre de prières. A la suite de fréquents séjours au cachot, son état de santé s'est considérablement dégradé, et il souffre de troubles de la mémoire, de problèmes cardiaques et oculaires, selon ses proches.

L'éventualité d'un échange avait été évoquée à plusieurs reprises. Dès août 1978, la presse israélienne parle de négociations entre la RDA, les Etats-Unis et Israël. Un peu plus tard, on annonce de Vienne, puis de Jérusalem, sa libération imminente. En 1981, un hebdomadaire sud-africain lance une nouvelle rumeur en ce sens, et en 1983, c'est le Daily Telegraph de Londres qui annonce la prochaine arrivée en Occident du dissident.

En février 1983, l'agence TASS avait souligné que l'URSS ne céderait pas aux "pressions" occidentales visant à obtenir la libération d'Anatoly Chtcharansky.

Le Soleil, 1986-02-11

Israël accueille Chtcharansky en héros

L'URSS POURRAIT AUSSI LIBÉRER SAKHAROV, SELON L'AVOCAT NÉGOCIATEUR

TEL-AVIV (AFP, AP) — Le dissident juif Anatoly Chtcharansky, libéré hier par les autorités soviétiques, a été accueilli en triomphe hier soir à l'aéroport David-Ben-Gourion de Tel-Aviv.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, et le ministre des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, lui ont longuement donné l'accolade à la porte de l'avion spécial qui l'avait amené de Francfort après sa libération.

Légèrement voûté, amaigri et souriant, serrant les deux mains en signe de victoire d'une manière gauche, le mathématicien soviétique qui avait à ses côtés sa femme Avital, a été salué sous les caméras de la télévision israélienne par les plus hautes autorités civiles et religieuses d'Israël, dont le chef de l'État, M. Haim Herzog.

M. Chtcharansky et le premier ministre Pérès ont échangé quelques mots en hébreu et l'un des députés présents a dit l'antique prière juive pour « la resurrection de... morts », considérée depuis le XIIe siècle comme l'un des 13 articles de foi de la loi juive, selon le célèbre philosophe Maimon.de.

Peu après son arrivée à Tel-Aviv, M. Chtcharansky a eu une communication téléphonique avec le président Ronald Reagan, au cours de laquelle il a tenu à se laver des accusations d'espionnage portées contre lui par l'URSS.

Dans une salle de l'aéroport, le dissident juif soviétique a exprimé ses remerciements à M. Reagan. « Bien sûr, comme vous le savez très bien Monsieur le Président, je n'ai jamais été un espion américain. J'ai eu des contacts avec des politiciens, des juristes et des journalistes américains dans ma lutte pour les droits de l'homme », a-t-il déclaré.

« Je sais l'importance du rôle que vous avez joué dans cet événement si considérable pour nous », a ajouté M. Chtcharansky. « Je veux vous demander d'informer votre peuple sur notre plus profonde gratitude envers votre pays. »

Le président américain lui a simplement répondu en hébreu « *Mazel Tov* » (bonne chance).

C'est littéralement porté par le service d'ordre que M. Chtcharansky est monté dans l'autobus qui l'a emmené dans le pavillon des hôtes de marque de l'aéroport, où le premier ministre lui a remis sa carte de nouvel immigrant.

À l'issue de cette cérémonie, il a pris le chemin de Jérusalem, où il s'est recueilli devant le Mur des Lamentations, dernier vestige du temple de Salomon, vénéré par les juifs pieux.

Anatoly et Avital Chtcharansky devraient ensuite emménager dans un appartement de Jérusalem, mis à leur disposition par les autorités israéliennes.

Le dissident soviétique avait été libéré en matinée à Berlin, sur le pont de Glienicke, avant de prendre le chemin d'Israël en compagnie de son épouse venue l'accueillir à Francfort après 12 ans de séparation et, pour lui, neufs ans de détention dans des camps soviétiques.

M. Chtcharansky a profité d'un échange Est-Ouest de huit agents secrets, cinq libérés par l'Occident et trois par le bloc communiste.

Chef de file des juifs soviétiques d'URSS luttant pour leur droit à l'émigration, M. Chtcharansky est l'un des rares dissidents soviétiques à avoir bénéficié d'un tel échange. Avant lui, seuls cinq opposants dont Alexandre Guinzbourg et Edouard Kouznetsov, avaient été libérés de cette façon en 1980.

Sa libération et le troc parallèle d'agents secrets sont le fruit de longs mois de négociations entre Washington, Moscou, Bonn et Berlin-Est. Le sommet Reagan-Gorbatchev, en novembre dernier à Genève, a contribué à les faire aboutir.

Les États-Unis ont obtenu mardi apparemment l'essentiel de ce qu'ils voulaient dans ces négociations : que M. Chtcharansky ne soit pas traité sur le pont de Glienicke comme les trois espions restitués par l'Est à l'Occident.

Le dissident, qui a toujours nié les accusations d'espionnage pour lesquelles il avait été condamné à 13 ans de détention en 1978, est en effet passé le premier en Occident, une demi-heure avant les trois agents occidentaux libérés.

Washington a ainsi, selon les observateurs, obtenu que, pour ce grand spectacle médiatique Est-Ouest, soit respectée la différence entre espions et dissidents combattant pour les droits et libertés.

Outre M. Chtcharansky, huit agents des deux camps, et non neuf comme annoncé auparavant, ont retrouvé la liberté sur le pont de Glienicke. Il s'agit pour les trois personnes en provenance du bloc socialiste : de l'Allemand de l'Ouest Wolf Georg Frohn, 41 ans, du Tchécoslovaque Jaroslav Javorsky et de l'Allemand de l'Ouest Dietrich Nistroy, 30 ans.

Les agents libérés du côté de l'Ouest sont : l'Allemand de l'Est Detlev Scharfenorth, 43 ans, le Soviétique Evgueni Semeliakov, 30 ans, le colonel polonais Jerzy Kaczmarek, 34 ans, et le couple tchécoslovaque Karl et Hana Koecher.

D'autre part, l'avocat de Berlin-Est qui a négocié l'échange du mathématicien juif, M. Wolfgang Vogel, a indiqué hier que l'académicien soviétique Andrei Sakharev pourrait également être libéré en cas de réactions internationales favorables à la libération de M. Chtcharansky.

Des responsables américains et ouest-allemands ont toutefois refusé de préciser si des pourparlers étaient en cours avec l'URSS concernant la libération du prix Nobel de la paix.

Le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, avait déclaré au cours d'une interview publiée ce week-end par *L'Humanité*, le quotidien du Parti communiste français, qu'il n'autoriserait pas M. Sakharov à quitter l'URSS. Le numéro un soviétique avait affirmé que le physicien connaissait trop de secrets sur le programme nucléaire soviétique.

M. Sakharov avait contribué à la mise au point de la bombe à hydrogène soviétique, dans les années 50. Il a ensuite milité pour les droits de la personne, et a été condamné, en janvier 1980, à l'exil intérieur à Gorki.

Le Devoir, 1986-02-12

D.93

Le DEVOIR

L'identification institutionnelle d'Amnistie internationale.

■ *Intercession pour Bernard Kolelas*

Lettre adressée au colonel Denis Sassou-N'Guesso, président de la république populaire du Congo

LE 16 MAI 1985, je vous faisais part de mes préoccupations concernant M. Bernard Kolelas détenu depuis 1984 aux quartiers généraux de la DGSE pour des motifs politiques, M. Bernard Kolelas n'ayant jamais prôné la violence sous quelque forme que ce soit.

Il semblerait que la détention de ce citoyen soit en relation étroite avec sa critique de l'idéologie officielle marxiste-léniniste de votre gouvernement.

Selon des sources dignes de foi, M. Bernard Kolelas serait torturé régulièrement à la prison nommée « La Cité des Seize ».

Bien qu'une commission d'enquête ait conclu que la preuve était insuffisante pour faire subir un procès à M. Kolelas relativement à l'explosion d'une bombe au Cinéma « Star » à Poto-Poto, M. Bernard Kolelas est encore détenu incommunicado et n'a pas encore subi son procès sous quelque forme d'accusation que ce soit.

Puis-je vous rappeler que votre pays a adhéré au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et que la torture est prohibée par l'article 7 dudit Pacte.

L'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté le 10 décembre 1984 une convention contre la torture et nous apprécierions énormément que votre gouvernement puisse considérer comme prioritaire la signature et la ratification de ladite convention.

M. le président, j'apprécierais que vous puissiez aussi me confirmer votre opposition totale à la torture et que vos instructions en ce sens soient acheminées à votre personnel pénitentiaire.

J'aimerais que vous ordonniez une enquête impartiale sur les rapports de torture reçus par Amnistie Internationale et que vous fassiez en sorte que les méthodes et les conclusions de cette enquête soient rendues publiques.

— JACQUES LAURIER
avocat, membre d'Amnistie internationale, section francophone

Montréal, 17 janvier

■ *Libérez Jean-Paul Kaufmann*

JEAN-PAUL KAUFMANN, journaliste français, est retenu comme otage au Liban depuis le 22 mai 1985. Tous les efforts pour sa libération ont jusqu'à maintenant été vains. Il y a eu des espoirs et des déceptions. De nombreux groupes, des personnalités de tous les horizons ont demandé qu'il soit relaché. Rien n'y fait. Au Québec sa détention passe de temps en temps dans les pages de nouvelles étrangères. Mais Jean-Paul Kaufmann connaît bien le Québec. Il y a d'abord séjourné comme coopérant en 1967, puis y est resté comme journaliste indépendant jusqu'en 1980. Il a notamment travaillé au supplément de La Presse et d'autres journaux « Perspectives » et a réalisé quelques portraits savoureux. Jacques Narmand se souvient peut-être encore du sien. Alors si quelques-uns au Québec veulent soutenir les actions en sa faveur ils peuvent écrire au « Comité J.-P. Kaufmann », 5, rue de Savoie, 75006, Paris, France — ou même envoyer une carte postale au président du Syndicat de la presse libanaise, BP2278, Beyrouth, Liban, avec les mots « Pour la Liberté de Jean-Paul Kaufmann et de ses amis ».

— ALAIN NOVEL

Outremont, 18 janvier

Le Devoir, 1986-01-27

D.34

Médecins sans frontière réclame l'intervention de l'ONU en Éthiopie

PARIS — Le président de Médecins sans frontière, René Brauman, a déclaré hier à Reuter qu'il réclamerait l'intervention des Nations unies pour mettre fin aux déplacements de population décidées par le gouvernement éthiopien et qui, a-t-il dit, causent la mort de milliers de réfugiés.

Selon les équipes de Médecins sans frontière qui travaillent en Éthiopie, les réfugiés sont obligés, sous la contrainte des armes, de partir vers de nouveaux camps installés dans le sud du pays, a déclaré M. Brauman, rentré lundi d'une mission de cinq jours à Addis-Abeba.

De 50 000 à 100 000 réfugiés sont déjà morts à cause de ces programmes de repeuplement, motivés selon les autorités éthiopiennes par le souci de déplacer les populations vers des régions moins touchées par la famine, a-t-il ajouté.

Au camp Médecins sans frontière de Koren, 15 000 personnes se sont enfuies de peur d'être déplacées, et parmi celles qui sont restées, 000 ont été isolées, battues avec des bâtons et contraintes à monter dans des camions par des miliciens armés, a expliqué M. Brauman.

Il a ajouté que, selon Michael Priestley, secrétaire-général adjoint du service de l'ONU chargé des secours d'urgence en Éthiopie, le relogement des populations s'effectuait correctement et qu'il n'y avait pas de raison de croire que des gens étaient obligés de partir contre leur gré.

«C'est un scandale», s'est écrié M. Brauman, en expliquant: «Nous avons 30 personnes qui travaillent en Éthiopie et elles vous diront que ces gens (les réfugiés) sont déplacés par la force des armes».

Plus de 500 000 personnes ont déjà été déplacées, parfois dans des camions fournis par les secours occidentaux, a-t-il ajouté, en s'exclamant: «Ces camions sont maintenant utilisés contre la population».

Déjà très affaiblis par la malnutrition, séparés de leurs familles, nombreux sont ceux qui ne supportent pas le voyage.

Au camp de Kelala, dans l'est de l'Éthiopie, a poursuivi M. Brauman, les soins médicaux ont chuté de 75 p. cent au cours des huit dernières semaines parce que les réfugiés n'osent plus approcher, de peur d'être déplacés.

Huit cents personnes sont retenues à Kelala dans un camp spécial en attendant d'être déplacées. Quand des responsables des Nations unies se sont rendus dans la ville de Kelala, ils ont refusé de visiter le camp, a-t-il affirmé.

M. Brauman, qui n'a pas été autorisé à sortir d'Addis-Abeba au cours de son voyage, est l'un des rares responsables d'organismes de secours qui condamne le programme éthiopien. Le mois dernier, ses critiques avaient provoqué une violente réaction des autorités éthiopiennes, qui avaient répondu que Médecins sans frontière répandait de fausses rumeurs pour attirer l'attention des médias.

— Reuter

La Presse, 1985-11-21

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Les fonctionnaires cherchent à contourner la Loi sur l'information

MICHEL ARSENEAULT

On cherche trop souvent à mettre des bâtons dans les roues à ceux qui cherchent à obtenir des documents du ministère des Affaires extérieures en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique un rapport de l'ex-député conservateur Gerald Baldwin.

« L'attitude des cadres supérieurs du ministère est, de manière générale, assez décevante », note le document dont LE DEVOIR a obtenu copie.

« La communication des documents se déroule principalement dans une atmosphère hostile, en particulier pour les demandes en provenance des médias », ajoute le rapport. « Les responsables ont eu tendance à se prononcer contre la communication des documents ou à autoriser la communication de documents si amputés qu'ils sont inutiles pour l'auteur de la demande. »

Les responsables du ministère des Affaires extérieures, signale l'auteur du rapport, semblent avoir « omis de prendre connaissance » des directives du ministère qui précisent que l'embarras pouvant résulter de la divulgation d'un document n'est pas un motif suffisant pour en interdire la communication.

M. Baldwin, un des « pères » de la Loi sur l'accès à l'information, relève que les fonctionnaires, puisqu'ils ne peuvent s'objecter à la Loi, cherchent à la court-circuiter. « S'ils ne peuvent pas s'opposer ouvertement à la Loi, ils peuvent très bien la contourner », souligne M. Baldwin.

Le ministère exige trop souvent de longs délais et des frais exorbitants pour donner suite aux requêtes. « Dans de nombreux cas, note M. Baldwin, ces documents ont été retenus beaucoup trop longtemps dans l'intention de décourager l'auteur de la demande. »

M. Baldwin ne se montre pas très optimistes quant aux changements qui pourraient intervenir au siège de la diplomatie canadienne : « Je suis fermement convaincu que bon nombre des fonctionnaires concernés ne changeront jamais leur point de vue et qu'il faudra attendre l'arrivée d'une nouvelle vague de fonctionnaires imprégnés de la philosophie et des avantages que présente un gouvernement transparent avant que le ministère se montre réellement disposé à accepter complètement la Loi. »

M. Baldwin émet tout de même une série de six recommandations, exhortant notamment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, à émettre des directives claires exigeant l'application intégrale de la Loi.

Le rapport, *Analyse de la Loi sur l'accès à l'information et de la loi sur la protection des renseignements personnels telles qu'elles s'appliquent au ministère des Affaires extérieures*, a été remis, en janvier dernier, à M. Clark.

D.96

■ *Retour à l'intéressé s.v.p.*

Lettre adressée à M. Robert Kaplan, solliciteur général du Canada

AVEC QUELQUES centaines de mes compatriotes, vous m'avez séquestré en octobre 1970 sans même avoir porté aucune accusation. D'ailleurs, aucune personne mise sous verrou, ce triste 16 octobre 1970, n'a été condamnée par les tribunaux par suite de l'application de la loi des mesures de guerre!

Lors d'une entrevue donnée à Radio-Canada, le 22 mai dernier, vous avez affirmé qu'une dizaine de personnes étaient en train de faire le ménage dans les dossiers de la GRC en vue de « détruire » ceux qui ne seront pas transférés au nouveau Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS) lorsque vous aurez jugé que les personnes visées ne représentent plus un risque pour la sécurité nationale.

Pour vous éclairer sur la décision que vous aurez sans doute à prendre, voici quelques renseignements supplémentaires. Je dois vous dire, tout d'abord, que je n'ai jamais été membre du Parti québécois. D'ailleurs, vous devez le savoir car vous avez pu consulter la liste des membres de ce parti que des agents de la GRC s'étaient procurée illégalement. Avec votre nouveau projet de loi, vous n'auriez pas eu tant de problèmes politiques à justifier votre intervention car ces agents auraient été « légalement » autorisés à transgresser la loi.

Ensuite, comme vous pourrez le constater, je n'ai guère changé d'opinion au cours des quinze dernières années. En effet, je suis toujours aussi convaincu de la nécessité de l'indépendance du Québec. Pas une indépendance de façade mais une indépendance véritable qui permettra au peuple québécois et à l'ensemble des minorités ethniques vivant au Québec d'acquérir la maîtrise de leur développement et de participer activement à la planification économique en fonction de leurs besoins et non en fonction des besoins de profits des multinationales qui sont les principaux responsables de la crise économique actuelle.

Je présume donc, sans trop risquer de me tromper, que mon dossier va vous passer entre les mains et que vous aurez à décider si vous allez autoriser la « destruction » de celui-ci. Si vous décidez de le détruire, allez-vous m'en informer? Comment pourrais-je être certain qu'il sera vraiment détruit? Comment allez-vous faire pour détruire les parties de dossier que vous avez déjà transmises à la Sûreté du Québec, à la police de la Communauté urbaine de Montréal, ou possiblement à d'autres agences de renseignement, telle la CIA américaine?

Comment m'assurer que toutes les informations colligées par le service de renseignements de la GRC disparaîtront entièrement? Comme je n'ai pas cette certitude, je réclame donc que vous me fassiez parvenir mon dossier complet si vous avez décidé de vous en débarrasser. Au moins, je saurai ce qu'il contient. Par ailleurs, si vous restez muet, je devrai déduire que mon dossier sera transféré au nouveau Service canadien de renseignement et de sécurité sans qu'il m'ait été possible d'en contester le contenu.

— **CHARLES PRÉVOST**
Montréal, 25 mai

Le Devoir, 1983-05

D.97

La violence doit être subordonnée à la liberté

LIBRE OPINION

PIERRE BERTRAND

LES FAITS du terrorisme international sont bien connus, et je ne m'attarderai pas sur eux. Je tenterai plutôt une analyse du phénomène terroriste dans son ensemble, de sorte à en dégager comme la structure.

Le terrorisme est le fait de groupes qui se croient lésés dans des droits qu'ils jugent fondamentaux. Ces groupes sont en état de faiblesse par rapport à leur ennemi principal. Incapables d'opposer des forces égales, ils ont recours à une espèce de tactique de guérilla. Mais ici, il faut tout de suite établir une distinction. Le terrorisme peut s'exercer directement contre l'ennemi. Il peut être, dans ce cas, jugé par ses partisans comme une réponse adéquate à une violence subie et qui, étant donné le rapport des forces, est imparable.

Mais le terrorisme moderne s'est caractérisé par un trait tout autre : non pas s'en prendre à l'ennemi principal, mais à des tiers qui, bien souvent, n'ont rien à voir avec le conflit dans lequel se trouve pris le groupe exerçant le terrorisme. C'est le cas lors de détournements d'avions, d'explosions aveugles dans des aérogares, des cafés, des restaurants et autres places publiques. On tente de justifier une telle forme de terrorisme en disant qu'on vise à attirer l'attention, à faire prendre conscience, etc. Mais une telle forme de terrorisme, qui s'en prend au bout du compte à des « innocents », ne fait qu'attirer l'attention sur le peu de cas de la vie humaine que font ces groupes terroristes.

Le terrorisme est un concept complexe qui exige que nous fassions plusieurs distinctions. En lui-même, il ne peut jamais être justifiable, sauf qu'il faut alors ajouter que toute guerre, toute violence, toute injustice est injustifiable. Mais lorsqu'une armée plus forte que vous envahit votre territoire, lorsque votre peuple est victime d'un génocide, lorsquevous êtes tenus dans une position de seconde classe, comment se défendre ? Certains individus seront capables de « ne pas répondre au glaive par le glaive », certains seront même capables d'oublier, et se servir de l'épreuve qui les touche comme un stimulant de vie. Ce sont les « sages ». Mais on ne peut s'attendre à ce que tout un peuple agisse de la sorte. On tentera de se regrouper, de s'organiser, et de répondre à l'agression par des moyens dont on dispose.

Une première réponse est ce qu'on peut appeler la guerre de guérilla. Une guerre de guérilla, en général, ne vise pas à la violence. Elle tend plutôt à désorganiser l'ennemi, à l'essouffler, à gagner à sa cause la population réprimée ou lésée. Elle espère qu'avec le temps, la victoire lui viendra nécessairement. Sur cette forme de guerre, de révolte ou de riposte, T.E. Lawrence, dans son oeuvre magistrale *Les sept piliers de la sagesse*, a dit des choses remarquables. Écoutons-le : « Une révolte ressemble plus à la paix qu'à la guerre. » Les révoltés se battent pour la liberté, « et c'est un plaisir qu'on peut seulement goûter vivant ».

En d'autres mots, il s'agit de gagner l'« âme », le « coeur » de chacun. Étant donné le rapport des forces, il faut « prendre l'habitude de ne jamais accepter d'engagement . . . ne pas fournir de cible à l'ennemi ». « Notre meilleure ligne de conduite était donc de ne rien défendre et de ne tuer personne. Nos atouts restaient la vitesse et le temps. » Et Lawrence conclut : « La victoire finale semblait certaine si la guerre durait assez pour nous permettre d'exploiter notre méthode. »

Mais à côté de cette guerre relativement noble, existent plusieurs formes qui font de plus en plus recours à des actes de terrorisme. Plus les « révoltés » se sentent faibles, plus la tentation est grande de recourir au terrorisme à l'état pur. Ici, encore une distinction doit être faite. Il y a d'abord le terrorisme qui s'exerce directement, et sans bavure, contre l'ennemi identifié. Ce sont les centres de l'ennemi qui sont visés, l'armée d'occupation. Sans doute que la Résistance, qui s'est organisée en France notamment, contre l'occupation des Allemands, avait recours à cette forme de terrorisme.

Il y a une autre forme de terrorisme où cette fois, on s'en prend à des installations ou des individus ne participant pas ou n'ayant pas participé activement à la répression, mais dont on juge les liens avec cette répression évidents : compagnies aériennes, diplomates, individus occupant des postes relativement subalternes. Il y a aussi cette forme de terrorisme où on s'en prend à tout individu, femme, enfant qui, un peu malgré lui, se trouve à faire partie du peuple jugé ennemi. On pose des bombes dans des centres commerciaux, des restaurants, des places publiques, tout endroit où on est certain de toucher de fortes concentrations de population. Enfin, il y a le terrorisme où toute personne peut être victime du seul fait qu'elle se trouve dans un tel lieu, tel avion qui a un lien direct ou indirect avec l'ennemi.

Comme nous le disions, il semble que plus le groupe des « révoltés » se sent impuissant, eu égard à la force de l'ennemi, plus la tentation est grande d'avoir recours à des formes particulièrement perverses de terrorisme.

On peut douter, en principe, qu'un recours à la violence pour répondre à une situation de violence, ait d'autre effet que l'escalade, justement, de cette violence. Toute révolte, il me semble, vise à créer autre chose que ce contre quoi on se révolte. Prendre les moyens de l'ennemi pour l'abattre est peut-

Le Devoir, 1986-01-16

D.98

Chronologie de la terreur

Un terroriste aux Jeux Olympiques de Munich, en 1972.

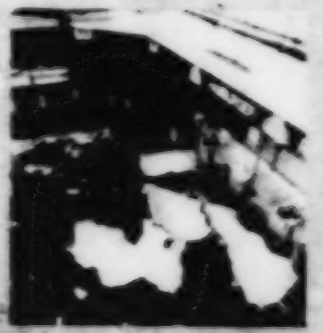

L'attaque à l'aéroport de Rome, en décembre 1985.

1970

6 sept. — Des Palestiniens font sauter des avions de lignes commerciales américains et européens sur des pistes en Égypte et en Jordanie. Les otages sont libérés sains et saufs.

1972

5-6 sept. — Aux Jeux Olympiques de Munich, 11 Israéliens, 4 gunmen palestiniens et 19 policiers ouest-allemands sont tués dans un siège terroriste.

30 mai — Des terroristes japonais pro-palestiniens massacrent 26 personnes à l'aéroport de Lod, en Israël.

1975

24 jan. — Un groupe de nationalistes portoricains fait exploser une bombe dans un restaurant du centre-ville de New York, tuant quelques touristes et blessant 42 autres personnes.

1976

4 juil. — Des commandos israéliens libèrent les otages d'un avion de ligne commerciale palestinien en Ouganda. Les victimes: quatre otages, un soldat israélien, sept pirates de l'air et 20 soldats ougandais.

6 oct. — Des exilés cubains anti-Castro font sauter un avion de ligne cubain en vol au-dessus des Caraïbes. Tous (73) à bord de l'avion sont morts.

1978

16 mars — L'ex-premier ministre d'Italie, Aldo Moro, est kidnappé par les Brigades rouges et, par la suite, exécuté.

Un otage américain est tué.

Le Chiite libanais retient le pilote de l'avion de la TWA.

2 août — Une bombe explose dans une gare ferroviaire à Bologne, en Italie, tuant 85 personnes. On blâme des terroristes italiens de droite.

1983

23 oct. — Des bombardiers suicidaires détruisent la base navale américaine, et des installations militaires françaises à Beyrouth, tuant 280 personnes.

1985

14-30 juin — Un groupe de Chiites libanais détourne un avion de ligne de la TWA au-dessus de la Méditerranée et demandent à Israël de libérer des camarades emprisonnés. Un Américain est tué avant la libération des otages à Beyrouth.

23 juin — Un Boeing 747 d'Air India plonge dans l'Atlantique, tuant 329 personnes. On prétend qu'il s'agit de l'œuvre d'extrémistes sikhs.

7 oct. — Des Palestiniens détournent le bateau de croisière Achille Lauro dans la Méditerranée, tuant un passager américain. Des avions de chasse américains font ensuite un avion de ligne, dans lequel se trouvaient les responsables du détournement, à atterrir en Italie.

7 nov. — Des troupes colombiennes envahissent le palais de justice de Bogota, où des guérilleros de gauche détiennent des otages. Une centaine d'otages et de guérilleros sont tués.

27 déc. — Des terroristes palestiniens [illegible]

Le Journal de Québec, 1986-04-07

Mais qui est donc ce sombre Abou Nidal ?

JÉRUSALEM Qui est Abou Nidal ? L'homme qui se cache sous ce nom de guerre, synonyme de terreur et de sang, reste l'un des dirigeants les plus énigmatiques du mouvement palestinien. Cet adepte implacable de la « violence révolutionnaire », condamné à mort par l'OLP et recherché par des dizaines de polices, a longtemps vécu dans la plus stricte clandestinité. Au point qu'on a même annoncé sa mort il y a un an.

Soucieux sans doute de détruire les rumeurs qui courent périodiquement sur sa santé fragile, M. Nidal est sorti de l'ombre cette année en multipliant les interviews. Les 6 et 7 février, il eut deux entretiens, d'une durée de huit heures, avec M. Lucien Bitterlin, directeur de la revue mensuelle *Franco-Pays arabes* du 23 février). Il y évoquait rapidement son passé et exposait longuement les objectifs et la stratégie du Fatah-Commandement révolutionnaire, groupuscule terroriste dont il est officiellement le secrétaire général adjoint. Depuis, il a accordé plusieurs interviews à la presse arabe, notamment au journal koweïtien *Al Kabas*, dont l'authenticité est difficilement vérifiable.

M. Nidal s'appelle Sabri Khalil Al Banna. Il est issu d'une riche famille palestinienne de Jaffa. Son père eut plusieurs épouses dont la mère d'Abou Nidal, une Syrienne originaire d'Alexandrette — et de nombreux enfants. Après 1948, certains de ses frères se sont retrouvés en Cisjordanie. L'un d'eux est aujourd'hui gros commerçant à Naplouse. Le futur Abou Nidal, réfugié en Arabie saoudite, affirme avoir milité très jeune dans un mouvement hostile à la monarchie. Arrêté puis expulsé du royaume, il se présente aujourd'hui avec fierté comme « un spécialiste de la famille saoudienne ».

Dans les années 50, Sabri Al Banna fit des études grâce à une bourse de l'UNRWA, l'agence de l'ONU en charge des réfugiés palestiniens. Il travailla comme ouvrier spécialisé et lut beaucoup. « Je suis un homme comme tout le monde », déclarait-il dans l'interview précitée. « J'ai souffert d'une crise cardiaque et subi trois opérations. Je suis marié et j'ai trois enfants. » Son fils aîné se prénommant Nidal, il prit tout naturellement le pseudonyme d'Abou Nidal (le père de Nidal).

La « carrière » de M. Nidal commença en Irak, où il représentait le Fatah. Il forma un groupe qui rompit avec l'OLP en 1972 puis opéra sous le nom de Juin noir. Entièrement à la dévotion de l'Irak jusqu'à la fin de 1980, il s'attaquait en priorité, à l'époque, aux intérêts syriens et jordaniens : attentats contre les hôtels Sémiramis et Intercontinental à Damas et à Amman, contre les ambassades syriennes en Italie et au Pakistan (septembre et novembre 1976).

En 1981, M. Nidal se brouilla avec l'Irak, ouvrit une représentation en Syrie, puis se rabibocha avec Bagdad — servant même simultanément, pendant quelque temps, les deux régimes ennemis — avant d'être expulsé en douceur d'Irak en novembre 1983. Selon les Israéliens, le groupe de M. Nidal a conservé un dernier bureau à Bagdad.

À en juger par les plus récentes déclarations du terroriste, son idylle syrienne appartient au passé. M. Nidal a trouvé en Libye un nouveau suzerain politiquement inflexible et financièrement généreux. Aujourd'hui, le QG du Fatah-Commandement révolutionnaire se trouve à Tripoli d'où M. Nidal a accordé ses dernières interviews.

Le groupe compte quelques centaines d'hommes déterminés et bien entraînés. Il est vraisemblable que les membres du groupe, lorsqu'ils opèrent en Europe, reçoivent leurs instructions, leur argent et leurs armes par l'entremise des ambassades de la Jamahariya libyenne. L'organisation reste présente dans d'autres pays arabes, notamment en Syrie et au Liban.

La longue liste des attentats criminels attribués au groupe de M. Nidal, ou revendiqués par lui, montre que depuis l'assassinat en février 1978 de Yossef El Sibaah, rédacteur en chef d'*Al Ahram* et ami du président Sadate, la majorité de ses victimes sont arabes. On y trouve des diplomates jordaniens et koweïtiens, représentants des régimes honnis, ou des responsables palestiniens accusés de trahison comme Issam Sartaoui, « condamné à mort » et assassiné parce qu'il avait noué un dialogue avec des personnalités de l'extrême gauche israélienne.

M. Nidal assure que son organisation a condamné à mort « tous ceux qui ont voulu négocier avec l'ennemi sioniste — le roi Hussein a visité — et a exécuté des dizaines de personnes ». Les attaques contre les synagogues de Vienne en août 1981 et de Rome en octobre 1982, l'attentat contre l'ambassadeur israélien à Londres, qui servit de prétexte à Jérusalem pour envahir le Liban et, très vraisemblablement, l'attentat de la rue des Rosiers en août 1982 figurent parmi les crimes commis par Abou Nidal.

Le fait que son groupe n'ait pas hésité à abattre de nombreux Arabes persuada certains qu'il fut parfois « manipulé » ou « infiltré » par ses ennemis. Son chef s'en défend, en affirmant que « la poursuite de son action » est, au contraire, « la meilleure preuve de l'efficacité d'une organisation très révolutionnaire, très stricte et très sévère ».

« Abou Nidal est le seul groupe palestinien parrainé par la Syrie qui n'ait pas souffert de la guerre du Liban », nous disait il y a quelques mois un haut responsable israélien de la lutte antiterroriste. « Son infrastructure et sa qualité opérationnelle sont excellentes. »

Pour Interpol, les attentats de M. Nidal sont assez facilement identifiables. La sauvagerie de ses attaques, l'utilisation de grenades soviétiques et l'usage d'une arme favorite — le pistolet mitrailleur WZ-63 de fabrication polonaise — sont la « signature » du groupe, qui, en outre, revendique toujours de la même manière la responsabilité de ses actes.

Au fil des ans, sa violente hostilité à l'OLP l'a totalement marginalisé. Arafat, Habache, Hawatmeh : à ses yeux, tous des traîtres. Il a tenté en vain de nouer alliance avec Abou Moussa, chef des dissidents du Fatah et autre vassal de Damas. Il affirme ne coopérer aujourd'hui qu'avec le FPLP-Commandement général d'Ahmed Fibril, mercenaire du terrorisme, prêtant ses services au plus offrant. Abou Nidal tient rancune aux émirats du Golfe de l'avoir « oublié » dans la distribution de leur aide financière aux divers fronts palestiniens.

Dans une interview publiée la semaine dernière par *Al Kabas* et dont la presse israélienne s'est fait l'écho, M. Nidal laisse entendre qu'il était derrière le meurtre en août 1985 de l'attaché culturel israélien au Caire. « Il existe là-bas, dit-il, une organisation de jeunes soldats instruits qui s'appellent eux-mêmes les Égyptiens révolutionnaires. Ils ont pour but d'annuler Camp David et de remettre l'Égypte à sa vraie place au cœur du monde arabe. Je suis politiquement et physiquement avec eux. » Dans les milieux militaires israéliens, on met aussi sur le compte d'Abou Nidal le détournement du Boeing d'Egypt Air sur Malte le 21 novembre.

Abou Nidal

L'idéologie de M. Nidal, une fois dépouillée de son verbiage pseudo-marxiste, se résume en quelques phrases : détruire l'« entité sioniste » (il n'emploie jamais le mot Israël), mener une « guerre populaire » contre les « réactionnaires » arabes, éliminer tous ceux qui, Palestiniens ou Arabes, veulent négocier avec l'ennemi. Le chef du Fatah-Commandement révolutionnaire fustige à la fois les palestiniens qui croient naïvement à une « stratégie par étapes » (« La première étape, dit-il, prendra un siècle ») et les « sionistes » de gauche qui se disent favorables à un État palestinien (« Ils sont tous complices »).

Quant au nationalisme de M. Nidal, il est plutôt douteux. Le terroriste ne se prononce jamais clairement pour un État palestinien indépendant. Au contraire. « La Palestine appartient à la Syrie à tous points de vue. Comme le Liban, elle en sera partie intégrante », répétait-il au début de l'année. Rien ne prouve qu'il ait depuis changé d'avis.

D.100

Le terroriste et son milieu

par Charles-Philippe DAVID

Extrait d'un article publié dans le numéro de mars du Bulletin de l'Association canadienne pour les Nations unies.

Selon les théories fondées sur l'explication socio-politique, les terroristes obéissent à des influences sociologiques (le milieu, leur éducation, la société, etc.) et au désir de provoquer des changements politiques. Beaucoup d'auteurs ont tenté d'expliquer le terrorisme de cette manière; nous énonçons ci-après sept interprétations parmi bien d'autres.

Dans le contexte socio-politique, le terrorisme s'explique par des perturbations sociales qui menacent la stabilité politique et économique de l'Etat et de la société. Injustice, inéquité, répression, exploitation, domination et corruption comptent parmi les nombreux termes qu'on cite pour décrire l'héritage d'un pays où la violence à outrance fait partie intégrante de la vie quotidienne (dans une société pauvre et peu développée, par exemple).

Voilà pourquoi les terroristes recourent à la violence pour miner les appuis dont bénéficient les dirigeants politiques en place; ils créent un climat d'incertitude, marqué par la peur et finalement par la polarisation. La guérilla rurale et urbaine devient dès lors une variante efficace pour atteindre cet objectif. En fin de compte, les résultats dépendent de la réaction générale de la population.

Les privations relatives et les chocs inhérents à l'évolution des sociétés constituent d'autres variables systémiques expliquant, soutient-on, des actes de terrorisme.

La fragmentation des sociétés en fonction de la race, de la religion, de l'ethnie ou de la langue explique elle aussi des accès occasionnels de violence terroriste. C'est un fait connu que les plus violents groupes politiques des pays occidentaux, par exemple, sont composés d'éléments marginaux de la société issus de minorités ethniques ou culturelles et opérant de concert avec des radicaux de la classe moyenne. Ces groupes se sentent dépossédés et oubliés par la société en général. Ils recourent à la violence pour attirer l'attention du gouvernement et du public sur leur situation et leurs conditions de vie.

Le terrorisme est aussi un effet du manque de participation politique. La culture politique dominante et la série historique des conflits politiques d'un pays représentent donc des éléments clefs pour quiconque veut analyser les causes de la violence. Certaines sociétés sont plus portées vers le terrorisme à cause de leur passé marqué par le militarisme ou le despotisme (c'est le cas de l'Allemagne et de l'Italie, par exemple).

N'importe laquelle des raisons suivantes, ou une combinaison de certaines d'entre elles, peut expliquer une telle situation: un rejet catégorique du passé, l'inexpérience de la démocratie, la confusion politique découlant du fait que les gouvernements décentralisés hésitent à affronter la contestation avec autorité, et une propension traditionnelle à recourir à la violence pour régler les problèmes internes.

Les réactions que suscite le style de vie d'une société peuvent également être à l'origine d'actes terroristes. Les terroristes ont souvent affirmé que la violence les attirait parce qu'elle leur permettait d'attaquer le style de vie du monde bourgeois.

En sixième lieu, la classe sociale d'où les terroristes sont issus et leurs caractéristiques individuelles fournissent elles aussi des détails sur l'origine du terrorisme. S.A. Kalinowski, Charles Russell et Bowman Miller ont examiné cet aspect de très près, et leurs recherches ont abouti à des conclusions intéressantes: par exemple, plus des deux tiers des cadres et des chefs terroristes de leurs échantillons venaient de la classe moyenne ou de la haute société.

Certains venaient de milieux privilégiés; c'était des idéalistes rejetés par leur famille et isolés par la société. Pour la plupart, c'était des hommes célibataires âgés de 22 à 25 ans qui avaient été élevés en ville et avaient fréquenté l'université.

La majorité des sociologues s'entend pour dire que leur milieu familial constitue un élément déterminant et que leur socialisation influe énormément sur le développement de leur personnalité. Les terroristes ont hâte d'appartenir à un groupe pensant comme eux et constituant pour eux une "vraie de famille" (où ils trouvent compréhension, compassion, satisfaction, une nouvelle identité et une certaine raison de vivre).

Les faibles partagent avec les forts, et tous ensemble ils donnent une légitimité à leur frustration profonde en cherchant à obtenir réparation pour les torts qu'ils ont subis.

Et nous en venons enfin au rôle de l'idéologie. Les individus ayant opté pour la violence justifient en quelque sorte leur choix en rappelant les multiples cultures et idéologies axées sur le terrorisme.

De nombreux terroristes ont trouvé leur inspiration dans les écrits de Mao Tsé-toung, Che Guevara, Fidel Castro, Franz Fanon, Giap, Herbert Marcuse et Carlos Marighella, et ils s'en sont servi pour justifier leurs actes. L'idéologie est à coup sûr une variable intermédiaire très importante contribuant à expliquer pourquoi une personne décide de recourir au terrorisme et à la violence.

Le Soleil, 1986-04-15

D.101

Choisir un projet: préparer, réaliser et évaluer un plan d'action (Grille A ou B)

Planification

Objectif : préparer un plan d'action

a) À partir de l'activité : Est-ce que ça m'intéresse ? : les participants choisissent un projet

- individuel
- en équipes
- ou en groupe (un seul projet pour tous les participants)

b) Ils remplissent l'une des grilles suivantes

Grille A

Projet	A quel besoin ce projet répond-il?	Population-cible	Objectif(s)	Moyens utilisés	Echeancier	Mode(s) d'évaluation en fonction de l'objectif

Grille B

Projet	Matériel nécessaire	Collation par personne	Où aller chercher de l'appui ou de l'encadrement	Quelle information aller chercher et où	Temps consacré par semaine	Temps total d'exécution

c) Les participants et l'éducateur tiennent ensemble une rencontre pour l'évaluation du projet

La Société canadienne de la Croix-Rouge. *La Paix y crois-tu?*, p. 38

D.102

Beauport: création d'un service d'aide aux élèves

◆ Un groupe de jeunes de Beauport a formé une conférence Saint-Vincent-de-Paul pour aider les élèves qui n'ont pas les moyens de payer leurs fournitures et manuels scolaires. Cette conférence porte le nom de SAJE, c'est-à-dire "Service d'aide aux jeunes étudiants".

Texte de
Jean MARTEL

Ces jeunes sont Caroline Ferland, 15 ans, présidente, en secondaire IV à la polyvalente Samuel-de-Champlain; Nadine Bourque, 15 ans, vice-présidente, en secondaire IV à la même école; Isabelle Garneau, 12 ans, vice-présidente, en secondaire I à la même école, Isabelle Ferland, 12 ans, secrétaire en sixième année à l'école Marie-Renouard; Martin Huot, 12 ans, trésorier, en sixième année à l'école du Sous-Bois.

Cette conférence reçoit l'appui du conseil central de Québec de la Société Saint-Vincent-de-Paul et de son secrétaire général, M. Gilles Huot.

Le but que poursuivent ces jeunes bénévoles est de susciter, dans les écoles primaires et secondaires de la région de Québec, une "semaine d'entraide aux jeunes étudiants". Cette semaine se tiendrait les jours précédant le dimanche de Pâques.

La présidente, Caroline Ferland, explique que les sommes d'argent qui seront recueillies pendant cette semaine seront ensuite distribuées dans les écoles où des élèves ne peuvent payer leurs fournitures et manuels scolaires.

"Chaque école, dit Nadine Bourque, organisera les activités qu'elle voudra. C'est aux élèves et au responsable de l'école de construire des projets et de les réaliser".

Martin Huot, lui, a déjà une idée: présenter un film dans son école. Pour voir le film, les élèves donneraient un montant d'argent, et cet argent servirait à aider ceux qui ont des difficultés financières.

Mais qu'est-ce qui a poussé ces jeunes à se lancer dans une telle entreprise? Isabelle Garneau et Isabelle Ferland donnent une réponse directe: "Ça nous intéressait d'aider les autres".

Mais ce sont d'abord Caroline Ferland et Nadine Bourque qui en ont eu l'idée. Elles ont pris connaissance d'un concours que lançait la Société Saint-Vincent-de-Paul à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse. Elles ont soumis leur projet et, bonne nouvelle, elles ont gagné le premier prix.

Pour réaliser leur projet, elles ont demandé l'aide d'autres jeunes de leur entourage et ont reçu les conseils et l'appui du secrétaire de la Société Saint-Vincent-de-Paul, M. Gilles Huot. Celui-ci, d'ailleurs, met toute sa confiance dans cette jeune conférence et se dit assuré du succès de leur entreprise.

Pour lui, l'objectif n'est pas seulement de recueillir de l'argent, mais de susciter un mouvement de solidarité entre les jeunes et aussi de préparer une relève pour les conférences Saint-Vincent-de-Paul.

Le Soleil, 1986-02-13

D.103

LA MARCHE POUR LA PAIX

AVEC LE $62 MILLIONS D'UN F-18, JE POURRAIS NOURRIR UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES PENDANT 12,000 ANS

Le F-18 est un avion de combat, muni des dispositifs de destruction les plus sophistiqués. Son coût, incluant les pièces de rechange et l'entretien, est de $62 millions. Le ministère canadien de la Défense en a commandé 138, pour un coût total de $8.2 milliards.

Mais, vois un peu ce qu'il serait possible de faire avec le coût d'un F-18, soit $62 millions: on pourrait nourrir une famille de quatre enfants pendant 12,000 ans, acheter 269 autobus pour l'amélioration du transport en commun, créer 3,000 emplois au Québec.

Regarde maintenant ce que l'Unicef pourrait théoriquement se procurer avec $62 millions, pour aider les enfants du monde qui sont tes amis: 620 millions de flacons de pénicilline permettant de guérir autant d'enfants d'une infection; 413 millions de pansements stériles pour soigner des blessures; 215 millions d'aiguilles hypodermiques pour vacciner ou immuniser les enfants; elle pourrait enfin fournir à 124 millions d'enfants tuberculeux les médicaments dont ils ont besoin pendant deux semaines.

Le Soleil, 1985-10-17

ALLO! JE VOUDRAIS DES INFORMATIONS

Tu as sans doute besoin d'informations supplémentaires sur cette marche pour la paix. Tu n'as qu'à téléphoner au comité local "Un F-18 pour la paix" de la ville que tu habites ou de celle qui est la plus proche de chez toi.

— Québec 647-5700 ou 658-5711 — Rimouski 723-7811 — Baie-Comeau 589-2688 ou 589-9824 — Chicoutimi 545-3334 — Trois-Rivières 378-5419 — Sherbrooke 586-6006 — Rouyn 825-8137 — Montréal 586-2401 ou 374-6660 ou 849-1866 — Hull 771-7447 ou 776-5506.

Module 5

LES RELATIONS ENTRE LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES

15%

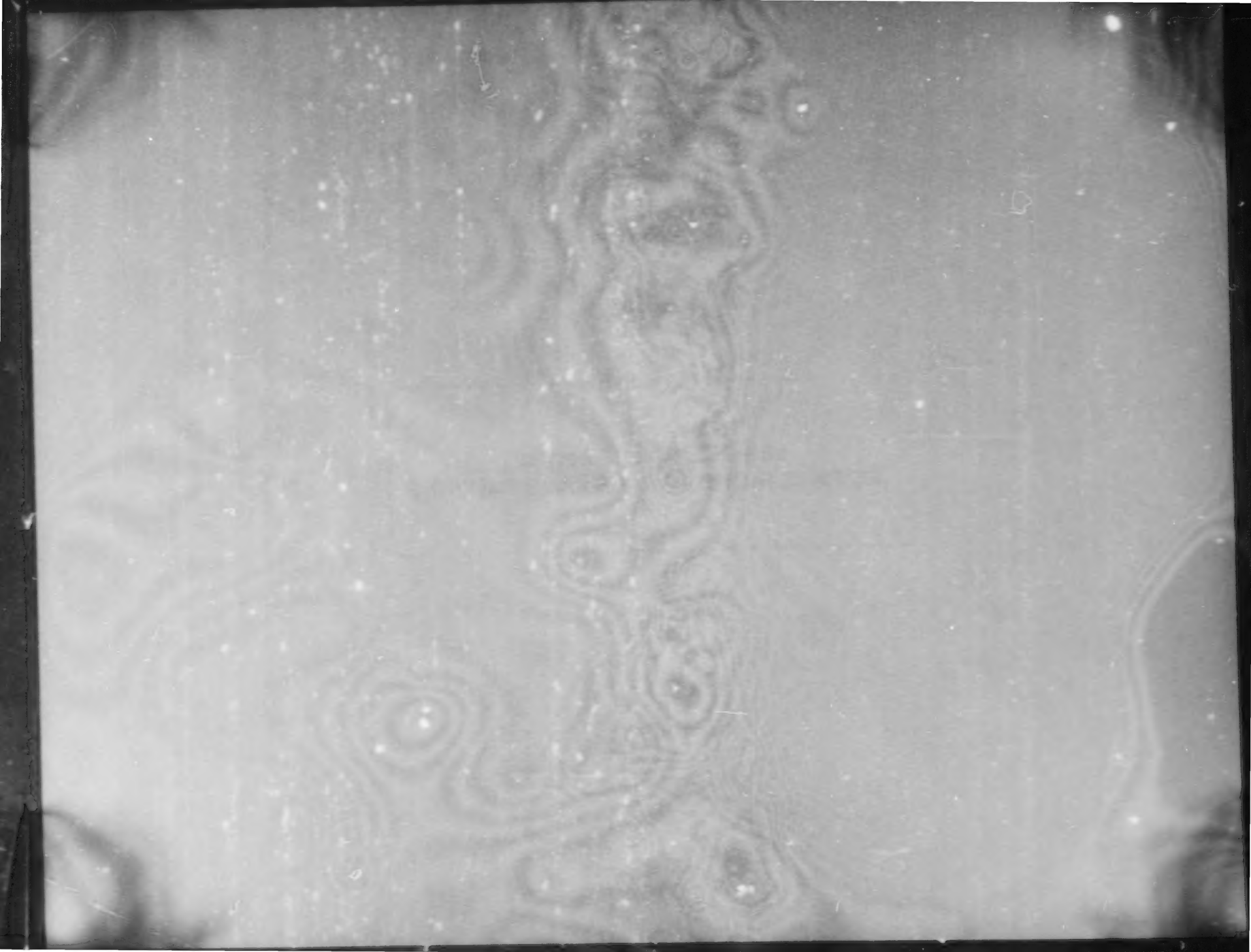

Module 5

LES RELATIONS ENTRE LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre l'évolution des rapports entre les pays riches et les pays pauvres.

Objectifs terminaux

5.1 Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.

5.2 Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.

ORIENTATION DU MODULE

Le développement international pose un défi à la génération actuelle et aux générations à venir, et amène les gens à s'interroger. Comment les sociétés et les individus perçoivent-ils le probleme de l'inégalité? Quelles sont les voies de développement possibles? Que font les pays industrialisés pour assurer un meilleur équilibre mondial. Telles sont les questions que soulève ce module sur l'évolution des relations entre les pays riches et les pays pauvres.

Le tiers monde se compose majoritairement de pays pauvres par opposition aux pays industrialisés du Nord qui sont riches. La pauvreté de plusieurs régions explique souvent la richesse d'autres pays. L'élève peut amorcer sa réflexion en tentant de répondre aux quelques questions de fond. Les pays pauvres l'ont-ils toujours été? Ces pays ont-ils vécu la colonisation et si tel est le cas, comment? Les pays colonisés portent-ils des marques de l'occupation? Si oui, de quelle nature? Pourquoi la période 1945-1960 a-t-elle été favorable à l'émancipation de tant de pays? Les réponses pourraient être assez nombreuses et faire apparaître certains éléments communs à l'ensemble de ces pays. De plus, il serait avantageux de comparer des pays riches et des pays pauvres sous certains aspects afin de faire ressortir l'interaction de multiples facteurs nationaux et internationaux. En effet, la réalité est que souvent, malgré la richesse du milieu physique, les colonies pauvres dominées politiquement avant 1945-1960 sont devenues des pays pauvres dominés économiquement par un des deux grands blocs, par la suite. Ainsi, les relations entre les pays riches et les pays pauvres sont tendues et le dialogue Nord-Sud est lent à s'établir.

Dans un second temps, l'élève pourra tenter d'évaluer les efforts d'individus et d'organismes nationaux et internationaux dans le but de relever le défi d'un meilleur équilibre dans le développement international.

CINQUIÈME MODULE

Concepts essentiels à maîtriser

CONCEPTS	
Tiers monde Sous-développement Impérialisme Empire Colonisation Colonie Expansionnisme Néo-colonialisme Subordination Dépendance Oppression Révolution Réforme Libération nationale Autodétermination des peuples Décolonisation Autosuffisance	Analphabétisme Alphabétisation Sous-alimentation Malnutrition Surpopulation Import-export Aide internationale Dialogue Nord-Sud

Unité 5.1

Objectif terminal **5.1 Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.**

Objectifs intermédiaires

5.1.1 Décrire l'évolution des pays pauvres.
5.1.2 Comparer des pays riches et des pays pauvres sous quelques aspects.
5.1.3 Décrire les relations actuelles entre les pays riches et les pays pauvres.

STRUCTURE DU CONTENU

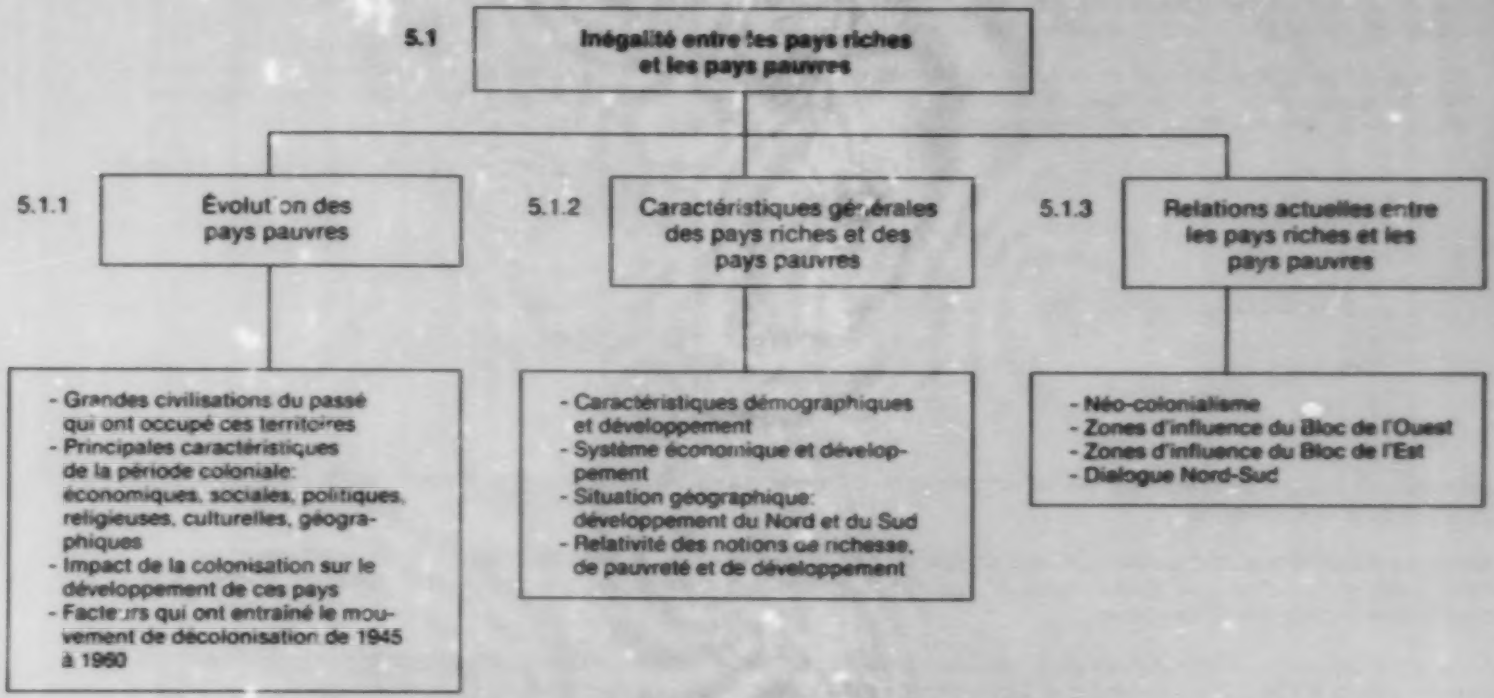

Unité 5.1

Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
Le défi d'un meilleur partage des richesses entre les nations riches et les nations pauvres ne cède en rien à celui de réduire les tensions entre les nations. La problématique des relations internationales dans le monde contemporain repose, en partie, sur l'inégal développement socio-économique des sociétés. Le thème du sous-développement convient pour décrire la réalité des pays qui accusent un retard par rapport aux pays industrialisés. Tout en ayant accédé à la souveraineté politique, les nations pauvres ne connaissent pas, ou peu, un développement socio-économique suffisant pour assurer le bien-être de leur population. Par une approche méthodologique axée sur la recherche des fondements historiques et sur l'analyse des éléments caractéristiques des sociétés, il est possible de comprendre la dynamique interne et externe des sociétés pauvres. Sur le plan international, bien que majoritaires et comptant les deux tiers de l'humanité, les pays en voie de développement jouent un rôle effacé et subissent, le plus souvent, l'influence de l'un ou l'autre des grands blocs.	- Donner les éléments caractéristiques d'un pays pauvre. - Comparer deux situations historiques (pays riches et pays pauvres). - Représenter sur des cartes les caractéristiques géopolitiques et socio-économiques des pays en voie de développement. - Commenter des données sur la situation démographique, sociale et économique des pays en voie de développement. - Expliquer deux opinions différentes d'historiens ou d'observateurs sur les phénomènes de la colonisation et de la décolonisation. - Décrire l'évolution du phénomène au XXe siècle.

MISE EN SITUATION

Les notions de tiers monde et de sous-développement constituent une réalité historique et ne doivent pas être traitées en appendice des pays riches et industrialisés.

Selon les ensembles géopolitiques, les pays en voie de développement recèlent des sociétés et même des civilisations traditionnelles, sans doute, mais riches à plusieurs points de vue. Bien que les pays qui le composent possèdent des traits communs, le monde en développement est très hétérogène.

Sorti de l'isolement par l'intérêt et la convoitise des puissances politiques et économiques, le tiers monde connaît un développement qui, depuis 1945, conduit à la souveraineté et à une dépendance économique et idéologique.

OBJECTIF TERMINAL 5.1 **Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 5.1.1 Décrire l'évolution des pays pauvres.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Tracer le portrait des ensembles géopolitiques associés au tiers monde, avant la colonisation.
ÉTAPE B — Distinguer les puissances colonialistes et reconnaître les effets de la colonisation sur les sociétés.
ÉTAPE C — Exposer les facteurs explicatifs du mouvement de décolonisation au XX[e] siècle.

Nous avons commencé l'histoire de cette période en constatant qu'en 1914 l'Europe dominait encore le monde. Depuis, malgré des sursauts remarquables, à cause de ses divisions, de ses "querelles de famille", le vieux Continent s'est laissé distancer; il a perdu toutes ses positions. Il n'est plus qu'un enjeu dans la lutte entre les deux géants qui ne sont européens qu'au "second degré". Surtout, la vieille Europe "satellisée", les États-Unis, adultes, en pleine possession de leurs richesses, l'URSS, dans la ferveur de son ascension vertigineuse, ont désormais à compter avec le tiers monde. Il reste actuellement très pauvre, il a besoin des techniques, des méthodes des pays développés, mais par son poids démographique, par son intrusion même sur la scène mondiale et parce qu'il se refuse à être "engagé" dans l'un ou l'autre bloc, il est déjà le personnage principal de notre monde actuel. N'est-il pas symptomatique que, lorsqu'il a fallu remplacer à la tête du Secrétariat général des Nations Unies, Dag Hammarskjold, disparu en septembre 1961, l'accord n'ait pu se faire que sur le nom d'un des représentants de ce tiers monde, U Thant, qui fut sujet britannique et était chef de la délégation birmane à l'ONU.
Source: BAILLE, et al., *Le monde actuel - Histoire et civilisations*, p. 141.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Tracer le portrait des ensembles géopolitiques associés au tiers monde, avant la colonisation. Afin que l'élève perçoive les régions du tiers monde comme des entités géographiques et historiques - et non comme de simples reflets d'empires étrangers - l'enseignant propose un portrait des civilisations qui ont marqué les pays pauvres contemporains. Grâce à des exemples diversifiés (sociétés chinoise, péruvienne, mexicaine, etc.), l'enseignant doit montrer la prédominance, à certaines époques, de civilisations qui depuis, ont perdu de leur influence. Cette présentation a un double objectif: d'une part, elle permet de reconnaître les facteurs (P.É.S.C.G.R.) de société ou de civilisation qui font des pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, un monde différent des ensembles américains et européens; d'autre part, le relevé des faits marquants de l'histoire des mêmes populations fournira un cadre chronologique facilitant l'explication des périodes de colonisation et de décolonisation. *NOTE:* L'analyse de cas est suggérée à l'activité de synthèse, à la fin de l'unité 5.1.3. **ÉTAPE B** — Distinguer les puissances colonialistes et reconnaître les effets de la colonisation sur les sociétés. On ne peut traiter de la colonisation au 20e siècle sans se référer aux centres du pouvoir. D'abord, l'expansion européenne, puis les conquêtes américaines et japonaises donneront naissance à des puissances coloniales. Les puissances politiques adhèrent à la doctrine impérialiste et pratiquent, soit l'expansionnisme, soit le colonialisme. L'élève cartographie les pays conquérants et leurs possessions. (Utiliser la carte de l'Europe et de ses territoires d'outre-frontières en 1919, réalisée à l'unité 4.1.1, étape C). La réalité des empires coloniaux maintenant connue, l'élève doit s'interroger sur les facteurs qui ont rendu possible la colonisation au 20e siècle. (L'élève utilise le cadre d'analyse selon les facteurs (P.É.S.C.G.R.). Des éléments structurels (les effets de la révolution industrielle) et conjoncturels (le sort des territoires en 1919, les ambitions politiques des pays industrialisés) expliquent la constitution d'empires coloniaux).	BAILLE, S. et al., *Le Monde actuel, Histoire et civilisations.* - La deuxième partie du livre est consacrée aux grandes civilisations dont l'Islam, l'Afrique noire, l'Extrême-Orient et l'Amérique latine. GENET, L. et al., *Le Monde contemporain.* - La civilisation islamique (fondements historiques et réalités contemporaines), p. 490-553. - Les civilisations chinoise et indienne (fondements historiques et réalités contemporaines), p. 554-598. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine.* - Les grandes religions, p. 243. SERRYN, P., *Le Monde d'aujourd'hui. (Atlas).* - *Cartes et graphiques sur les grandes religions*, p. 68-69. DEVOS, W. et GEIVERS, R., *Atlas historique Erasme.* - Les grandes découvertes, p. 44. - Civilisations et conquête de l'Amérique centrale, p. 45. - Colonisation européenne (6e, 17e et 18e siècles), p. 50-51. - Colonialisme (1914), p. 62-63. - Industrialisation et colonisation du monde, p. 64. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel.* - Les empires coloniaux, p. 171-177. - Textes de J. Ferry et J. Jaurès sur les colonies. - Extrait de l'acte général de la conférence coloniale de Berlin (26 février 1885), p. 174. BAILLE, S. et al., *op. cit.* - Les États-Unis face au monde, p. 437-439. - Les chapitres sur les grandes civilisations traitent du rôle des puissances impériales.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Le texte de "l'Acte général de la Conférence de Berlin" (1885) révèle les principes et les paramètres de l'action colonialiste en Afrique. En plus de déterminer le contexte historique de la colonisation, l'élève doit distinguer la nature et le caractère particulier de chacun des empires coloniaux. La politique coloniale varie d'un empire à l'autre. Exemples: • Les États-Unis: l'Amérique aux Américains, le gendarme du monde; • La Grande-Bretagne: la civilisation dominante; • Le Japon: la panasiatisme. Il faut aussi distinguer le type de rapports établi entre les métropoles et les colonies. Sous plusieurs aspects, la présence du colonisateur modifie les sociétés des territoires colonisés. Il y a la vision unilatérale du développement imposée par le colonisateur. Imperceptiblement, le rôle de l'occupant conduit à une modification des structures (P.É.S.C.G.R.) des sociétés colonisées. Cette influence est plus souvent néfaste mais suppose des apports positifs. L'élève doit donc observer les conséquences de la colonisation (à développer à l'étape de l'analyse de cas à l'unité 5.1.3). Afin de l'aider dans son cheminement, le procédé suivant peut s'avérer bénéfique: l'observation porte d'abord sur les ensembles canadien et américain, des réalités familières à l'élève. Ce dernier y retrace des manifestations de la présence française et anglaise en se servant de la toponymie, des institutions politiques (de la monarchie au parlementarisme), de la cohabitation linguistique, culturelle et religieuse, de l'organisation territoriale (rang, canton, comté), etc.. Par un tel rapprochement entre deux objets d'étude, l'un étranger, l'autre familier, il est sans doute possible de rendre l'élève apte à exécuter plus facilement sa tâche. **ÉTAPE C** — Exposer les facteurs explicatifs du mouvement de décolonisation au 20e siècle. L'élève doit prendre conscience de l'importance et du caractère contemporain du mouvement de décolonisation. À partir d'une liste des pays membres de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'élève établit la proportion des nations qui ont acquis leur indépendance avant et après 1945. Ces données peuvent susciter une brève réflexion sur les écarts de développement entre des États bicentenaires et d'autres qui ont moins de cinquante ans d'existence.	ZEIGLER, J., *Contre l'ordre du monde. Les rebelles.* - Extrait de l'acte général de la conférence coloniale de Berlin (1885), p. 430-433. - La conquête de l'Amérique centrale par les États-Unis, p. 82-99. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Dossier: la Grande-Bretagne et son empire durant la Deuxième Guerre mondiale, p. 88-89. - L'impérialisme japonais, p. 90. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Frise chronologique en Asie de 1937 à 1983, p. 419. D.1 - CHRISTODOULIDIS, C., "Il y a 100 ans, les Anglais...", *Le Devoir*, 1985-10-20 (annexe). D.2 - JADOTTE, H., "Haïti: la révolution démocratique aux mains nues. II) La longue marche de l'identité culturelle", *Le Devoir*, 1986-04-22 (annexe). D.3 - "Une présence britannique de plus en plus discrète", *Le Soleil*, 1984-09 (annexe). D.4 - BIANNIC, G., "L'accord sur Hong-Kong est signé à Pékin", *Le Soleil*, 1984-09 (annexe). D.5 - PATRY, A., "Le Tibet nouveau", *Le Devoir*, 1985-09-23 (annexe). GRIMAL, H. *La Décolonisation 1919-1963.* - Étude générale sur la décolonisation à consulter pour l'unité 5.1.1. - L'enseignant y trouve de nombreux documents historiques, politiques et officiels sur le colonialisme et la décolonisation. - Les rapports entre les colonisateurs et les colonisés, p. 1-182. - La décolonisation en Asie, p. 183-267.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'élève remonte jusqu'aux causes des différentes étapes de la décolonisation. Sur le plan international, des événements, des attitudes conduisent à la reconnaissance du concept de l'indépendance nationale et laissent une certaine latitude aux révolutionnaires qui la prônent. Exemples: - les traités de 1919; - les "mandats" de la SDN; - les effets des deux guerres mondiales; - les chartes de l'Atlantique (1941) et de l'ONU (1945); - les philosophies américaine et soviétique en 1945; - les victoires de David sur Goliath; - l'action des pays non-alignés depuis Bandoeng (1955). Dans les territoires occupés et dominés, il se développe - il existe - une vision autonomiste du développement entre les autorités métropolitaines et une élite locale. Le lien colonial, la subordination politique et la dépendance économique sont autant de facteurs qui motivent les révolutionnaires dans leur lutte pour la libération nationale. L'accès à l'indépendance connaît deux formes classiques bien que le cheminement diffère d'un cas à l'autre. L'élève doit s'attarder aux rapports de force qui existent entre la métropole et le territoire en quête d'indépendance. La décolonisation négociée ou acceptée par la métropole donne lieu à des tentatives de partenariat ou à des situations de "partir pour mieux rester".	- La décolonisation en Afrique, p. 277-391. - Chronologie de la décolonisation, p. 397-398. BARRACLOUGH, M., *Une introduction à l'histoire contemporaine.* - Levée de boucliers entre l'Occident en Asie et en Afrique, p. 181-204. HEFFER, J., et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine*, t.3 - *De 1945 à nos jours.* - La décolonisation, p. 153-162. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - *Les phases et les types d'indépendance*, p. 139-149. - *Dossiers: cas d'accession à l'indépendance*, p. 140-149. *En coll., Histoire de 1939 à nos jours.* - Les craquements de la domination coloniale, p. 144-153. - Plan de dissertation sur la première guerre d'Indochine à l'aide de documents officiels, p. 152-153.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Dans le cas de décolonisation par la force, la richesse, la position stratégique, le sort de ressortissants métropolitains du territoire occupé sont souvent vitaux pour l'occupant. Ces facteurs sont à l'origine du caractère violent de la décolonisation. Le recours à l'aide étrangère et des techniques de combat particulières, telles la guérilla, constituent des facteurs du succès des luttes de libération nationale.	Ministère des Affaires extérieures du Canada. *Canada et Nations Unies 1945-1975.* - Égalité de droit des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, p. 85-108. En coll., *AujourdHui, le monde.* - Décolonisation et libération nationale, p. 62-71. D.6 - Bui Xuan Quang, "Il y a 40 ans, le Vietnam déclarait son indépendance. Ho Chi Minh frappe les trois coups...", *Le Devoir*, 1985-09-04 (annexe) SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial*, version filmée, 2/6: *Les rendez-vous manqués.*

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Constituer une carte ou un tableau (voir le tableau de la page suivante) des pays ayant accédé à l'indépendance depuis 1945. L'enseignant fournit une liste de pays avec la date à laquelle ils ont accédé à l'indépendance et demande aux élèves de compléter le tableau. Les élèves donnent une interprétation d'un ou de quelques cas d'accession à l'indépendance à partir des données de la partie droite du tableau et du contenu du 5e module.

TABLEAU
SYNTHÈSE DES PAYS QUI ONT ACCÉDÉ À L'INDÉPENDANCE DEPUIS 1945

ANNÉE	PAYS						ANCIENNE MÉTROPOLE	RÉGIME POLITIQUE	ALIGNEMENT IDÉOLOGIQUE
	AFRIQUE	N°	V°	ASIE	N°	V°			

°N - Indépendance négociée
°V - Indépendance violente

OBJECTIF TERMINAL 5.1 **Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 5.1.2 Comparer des pays riches et des pays pauvres sous quelques aspects.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — À l'aide des indicateurs socio-économiques, distinguer les pays pauvres des pays riches.
ÉTAPE B — Comparer la pensée d'observateurs ou d'experts sur les notions de développement, de pauvreté et de richesse.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — À l'aide des indicateurs socio-économiques, distinguer les pays pauvres des pays riches (voir tableau de la page 411). Notons que le sous-développement est une notion relative au statut socio-économique des pays développés. En outre, ce concept général s'applique à des ensembles de territoires et de populations qui présentent des caractéristiques hétérogènes par leurs conditions naturelles, leur histoire, leurs cultures et leurs populations. Des activités doivent permettre à l'élève de comprendre le concept et les manifestations du sous-développement. Il faut se référer aux critères retenus par les spécialistes et les organismes internationaux pour déterminer le statut de pays sous-développé ou en voie de développement. Les critères économiques: - PNB; - revenu par habitation; - industrie (consommation d'acier et d'énergie).	ACDI, *Un monde en développement*. - Carte du monde contenant des données statistiques. Un bon outil pédagogique. *L'État du monde*, (Boréal Express). - Publication annuelle qui dresse le portrait global des pays. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - L'Amérique latine depuis 1945, p. 188-189. - La rupture démographique, p. 246-257. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Les pays sous-développés, p. 312-320. *En coll., Aujourd'hui, le monde*. - L'inégale croissance du tiers monde, p. 211-225.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Les critères socieux: - démographie (mortalité infantile et espérance de vie); - éducation (analphabétisme, malnutrition, nombre de médecins par habitant); - travail (population active par secteurs de production, faiblesse de la classe moyenne). Plusieurs sources publiées annuellement (la carte "*Un monde en développement*" de l'ACDI; *L'État du monde*, chez Boréal Express), fournissent les données. Ces dernières doivent être comparées avec celles de pays riches et ensuite interprétées. Il faut nuancer la signification de certains phénomènes: le revenu par habitant et la répartition des richesses; le poids démographique, un avantage pour la Corée du Sud et la Thaïlande et un désavantage pour l'Inde et le Mexique. Pour s'assurer que l'élève maîtrise bien le concept et la portée socio-économique du sous-développement, l'enseignant peut utiliser les deux outils pédagogiques suivants:	En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982*. - Carte: une alimentation inégale, p. 89. SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial*. - Le testament de Fanon (travail et alimentation), p. 179-190. *HEFFER, J. et LAUNAY, M., Histoire contemporaine*, t.3 - *De 1945 à nos jours*. - La notion de sous-développement, p. 143-144.

TABLEAU DES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

	INDICATEURS	PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT			PAYS INDUSTRIALISÉS (secteur témoin)	
		Ex. 1: Brésil	Ex. 2: Soudan	Ex. 3: Lybie	Ex. 1: Japon	Ex. 2: Italie
ÉCONOMIQUES	Données générales: - Superficie - Population totale PNB					
ÉCONOMIQUES	Revenu par habitant Industrie: - Consommation d'acier - Consommation d'énergie					
SOCIAUX	Démographie: - Mortalité infantile - Espérance de vie					
SOCIAUX	Éducation: - Analphabétisme - Malnutrition - Médecins par habitant					
SOCIAUX	Travail: - Population active par secteur de production - Population urbaine					

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'enseignant expose en classe une série d'articles de quotidiens ou de revues sur des phénomènes sociaux et économiques. Cet exercice de "photo-langage" exige des élèves d'énumérer les phénomènes recensés (inflation, endettement, contrôle des naissances, etc.) qui s'appliquent exclusivement ou différemment, soit à un pays riche, soit à un pays pauvre. Voici quelques illustrations: - Un article évoquant le principe de l'universalité des allocations familiales au Québec est-il concevable dans un pays qui connaît la surpopulation? - Le déficit canadien ou celui d'un autre pays développé a-t-il la même signification que celui de pays en voie de développement (Mexique, Argentine) si l'on compare l'endettement à la croissance économique de chaque pays? - Des exemples de compensations financières pour restreindre la production de céréales et de pommes de terre sont-ils imaginables dans des pays qui connaissent la malnutrition ou la famine? Le même objectif peut être poursuivi en utilisant le jeu éducatif "Oxfam-Québec". En complétant une carte semblable à celle du bingo où figurent soixante-douze symboles relatifs au développement, au tiers monde et à l'aide internationale, l'élève se familiarise avec les réalités (P.É.S.C.G.R.) des pays en voie de développement. Ces moyens didactiques illustrent avant tout la réalité des pays pauvres. Pour faciliter la comparaison avec les pays riches, il faut se référer aux sources et aux activités suggérées aux unités 3.1 et 3.2. *NOTE:* L'analyse de cas est suggérée à l'activité de synthèse, à la fin de l'unité 5.1.3.	- L'explosion démographique, p. 145-152. - Les aspects économiques du sous-développement, p. 163-173. - Les aspects sociaux du sous-développement, p. 174-181. *L'État du monde 1984.* - Le travail des enfants dans le tiers monde, p. 536-538. - La mortalité dans le monde, p. 539-543. - Les catastrophes naturelles, p. 543-545. - L'année agroclimatique, p. 545-548. Atelier Nord-Sud, *Guide de ressources pour une éducation à la compréhension internationale.* - Neuf cahiers thématiques sur le tiers monde contenant une bibliographie, une filmographie et des outils d'animation. D.7 - CAYOUETTE, P., "De la surpopulation et de la sous-alimentation", (notes de lecture), *Le Devoir*, 1986-04-04 (annexe). D.8 - "La Chine compterait 1,2 milliard de personnes en 2000", *Le Soleil*, 1985-10-08 (annexe). D.9 - "Des dizaines de millions d'enfants exploités", *Le Devoir*, 1986-04-04 (annexe). D.10 - CORNELLIER, M., "La vie de six millions d'Éthiopiens continue de ne tenir qu'à un fil", *La Presse*, 1986-03-26 (annexe). D.11 - CAYOUETTE, P., "Éthiopie. La famine n'est pas le plus important fléau", *Le Devoir*, 1985-11-01 (annexe). D.12 - BENOÎT, J.-P., "Le véritable défi de l'Inde: se nourrir", *Le Soleil*, 1984-11-07 (annexe). D.13 - "L'évolution économique mondiale...", (rapport annuel de la CNUCED), *Le Devoir*, 1983-09-22 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D. 14- GIROUX, R., "Les "fatalités" africaines", (notes de lecture), *Le Soleil*, 1985-09-23 (annexe). "Un seul monde. Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international", *Le Devoir*, 1985-09-27. (Une collaboration internationale des médias dont *Le Devoir*, *La Presse* et le Soleil). D. 15- JACOBSEN, S., "L'Amérique centrale est dans un marasme économique", *Le Devoir*, 1986-02-24 (annexe). D.16- VANHECKE, C., "Le redressement de l'économie brésilienne suppose un traitement de choc: le gel des prix", *Le Devoir*, 1986-02-24 (annexe). D.17- DE OLIVEIRA, C., "Brésil. Rouler sur l'or au royaume de la pauvreté", *Le Soleil*, 1986-04-22 (annexe). D.18- MARIE, É., "La Martinique est un malade bien nourri", *Le Monde*, dans *Le Devoir*, 1985-12-16 (annexe). D.19- LACHANCE, A., "Haïti, terre oubliée de l'Occident. III) Un potentiel inexploité", *Le Devoir*, 1986-01-22 (annexe). BARBER, B., "Calcutta: l'harmonie du chaos", *L'Actualité*, 1985-02, p. 68-69. VASTEL, M., "Les Américains du désert", *L'Actualité*, 1984-08, p. 63-69. D.20- "Combien nous consommons (de calories)?", *Le Soleil*, 1986-05-07 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — Comparer la pensée d'observateurs ou d'experts sur les notions de développement, de pauvreté et de richesse. Le portrait des pays pauvres fait ressortir des thèmes prépondérants. On y constate le dualisme des structures et des mentalités traditionnelles et modernes et le cercle vicieux du revenu disponible insuffisant pour permettre l'investissement. Quant aux stratégies de développement, elles passent par l'éducation, le développement agricole, la structure industrielle et l'ouverture de marchés des ensembles régionaux. Ces thèmes constituent l'essentiel de la problématique du sous-développement et font l'objet de plusieurs tentatives de solutions. Mis en présence de propositions ou de réflexions d'individus, l'élève dégage la pensée des auteurs et compare et critique la vision du développement qui y est exprimée. Il s'agit de présenter de courts extraits, soit de A. Memmi et de F. Fanon sur le statut du peuple colonisé, soit R. Dumont, J.-J. Servan-Schreiber, M. Régnier (cinéaste québécois) sur le développement du tiers monde, soit de révolutionnaires comme E.C. Sandino, Nehru, Sukarno. Ce type d'activité se prête à un exercice de critique et d'interprétation de documents. Il permet en outre de faire une synthèse sur le développement du tiers monde.	GRIMAL, H., *op. cit.* - Chaque partie du livre est suivie de documents relatifs à la décolonisation et aux luttes de libération nationale. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Dossiers: la France et la Grande-Bretagne face aux problèmes de la décolonisation, p. 184-185. - Dans quelle mesure l'expression "pays en voie de développement" a-t-elle un sens?, p. 186-187. - Industrialiser le tiers monde, p. 240. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Texte expliqué: une politique pour le tiers monde: le non-alignement? (Textes de leaders de pays non-alignés), p. 310-311. En coll., *Histoire du temps présent 1939-1982.* - Deux opinions sur la coopération, p. 89. FANON, F. *Les Damnés de la terre.* - Le monde colonial et le monde colonisé, p. 31. - Le neutralisme, p. 61-62. - La bourgeoise nationale et l'économie après l'indépendance, p. 114-117. - Le néo-colonialisme et les divisions religieuses en Afrique, p. 121-122. - La phase bourgeoise du développement, p. 131-132. - Éviter le modèle européen du développement, p. 241-242. GUERNIER, M., *La Dernière chance du Tiers Monde.* - *L'aide est trop politisée, p. 123-124.* - *Les pays industriels favorisent le "brain-drain", p. 127-129.* - *Les profits tirés du commerce avec le tiers monde, p. 132-133.* - *Le problème démocratique dans le tiers monde, p. 274-276.* *SERVAN-SCHREIBER, J.-J., Le Défi mondial.* - L'informatique au secours de la surpopulation et de l'analphabétisme, p. 372-373.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.21- TRUDEL, C., "Michel Régnier. Un cinéaste à l'écoute" (du tiers monde), *Le Devoir*, 1986-04-12 (annexe) D.22- MONETTE, P., "Le tiers-mondisme: un nouveau colonialisme", (notes de lecture), *Le Devoir*, 1963-08-13 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 5.1 **Analyser les inégalités qui existent entres les pays riches et les pays pauvres.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 5.1.3 Décrire les relations actuelles entre les pays riches et les pays pauvres.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer les rapports politiques et économiques entres les pays pauvres et les pays riches.
ÉTAPE B — Circonscrire la problématique du dialogue Nord-Sud.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer les rapports politiques et économiques entre les pays pauvres et les pays riches. Le contenu et le processus pédagogique qui suivent, visent à mettre en évidence le phénomène du néo-colonialisme dans le tiers monde. L'avenir des pays du tiers monde est beaucoup influencé par les structures des relations internationales polarisées autour des États-Unis et de l'URSS et par les structures des échanges économiques établis dans le cadre des relations Nord-Sud. L'élève doit prendre conscience de la relativité du statut d'indépendance politique et économique des pays du tiers monde. En fait, l'ambition de ces nations, c'est-à-dire de se libérer et de se réformer, n'est pas réalisée. Durant le processus pédagogique qui suit, l'élève doit constamment se référer aux caractéristiques des pays pauvres décrites à l'unité 5.1.2. Sur le plan politique, quelques phénomènes doivent être illustrés pour expliquer le maintien de la dépendance du tiers monde. L'exercice du pouvoir s'avère difficile. La préparation inadéquate des dirigeants et le peu d'habitude des institutions politiques nécessitent souvent l'intervention des militaires.	BAILLE, S. et al., *op. cit.* - Un monde inégal, p. 515-521. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - Institutions et vie politique depuis l'indépendance, p. 182-191. En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* -Industrialisation et développement du tiers monde, p. 209-213. - Ampleur du sous-développement, p. 226-229. - Dépendance et sous-développement, p. 232-233. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Décolonisation et émergence du tiers monde, p. 302-311. - Texte expliqué: une politique pour le tiers monde: le non-alignement?, p. 310-311.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Par ailleurs, l'instabilité politique résulte grandement des effets de la colonisation. Les frontières de pays colonisés reposent sur les lignes de partage des colonisateurs. Ces divisions artificielles favorisent, avec le retrait de la métropole qui catalysait les forces nationales, des luttes intestines conduisant à des coups d'État, et parfois, à des sécessions. Finalement, l'indépendance politique est limitée par les liens de domination maintenus par les anciennes métropoles et, surtout par la sollicitude des grandes puissances. L'élève doit relever les facteurs qui expliquent ces phénomènes. La caricature est un outil très pertinent pour illustrer les situations de dépendance politique. Sur le plan économique, les multiples déclarations, sommets et conférences se succèdent sans que le nouvel ordre économique mondial tant souhaité ne soit institué. L'élève doit à la fois prendre conscience et être capable de caractériser les effets des échanges économiques sur les rapports entre les pays riches et les pays pauvres. Trois aspects doivent être présentés à l'observation de l'élève: la part des pays en voie de développement dans les échanges économiques internationaux; les termes de l'échange, c'est-à-dire l'évolution de la valeur des produits importés et exportés; le degré de contrôle des pays industriels, tant sur la nature des productions que sur le prix des produits à l'exportation, sur les pays en voie de développement. Les données disponibles se prêtent bien au traitement statistique et graphique. La structure des rapports économiques doit être observée sur une longue durée afin d'y déceler des tendances et des effets particuliers comme les chocs pétroliers de 1973 et de 1979. Les phénomènes suivants peuvent être portés à l'attention de l'élève pour en favoriser la prise de conscience: - le recours à l'aide et la pression des prêteurs; - le cycle du pétrole et des produits tropicaux; - les effets des besoins en consommation des nations riches sur la production des nations pauvres; - le rôle des multinationales dans des pays en voie de développement. Par des simulations, des mises en situation, on amène l'élève à réfléchir sur le rôle des consommateurs, des entreprises et des gouvernements canadiens dans le maintien de l'ordre économique présent. La simulation oblige les élèves à produire avec des ressources et des outils en nombre inégal. Dans cette situation de compétition, l'élève peut être forcé de conclure des échanges et éprouve la sensation de la privation des moyens.	- La Chine de Mao: un modèle pour le tiers monde, p. 322-333. - Carte des divisions politiques mondiales, p. 434-435. - Cartes des divisions économiques mondiales, p. 439 - Carte de la puissance industrielle et de l'avance technologique, p. 440-441. - Carte de l'accès à l'instruction, p. 442-443. En coll., *Aujourd'hui, le monde.* - Extraits du communiqué final de la conférence de Bandoeng, p. 72. - Les problèmes politiques du tiers monde (carte: l'Afrique, enjeu de la guerre froide), p. 81-84. - Tableaux sur la dépendance économique du tiers monde, p. 217. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel.* - Les voies du développement, p. 211-217. *Idem, Les Grands courants de la pensée contemporaine.* La voie des non-alignés, p. 233-235. SERRYN, P., *Le Monde d'aujourd'hui... (atlas).* - Tableaux sur la situation économique internationale, p. 30-31. - Tableaux sur la richesse et la pauvreté, p. 36-39. - Tableaux et cartes: nourrir les hommes, p. 40-45. - Carte: répartition mondiale des ressources minérales, p. 47. - Carte et graphique: pétrole et gaz naturel, p. 50-51. - Tableaux et graphiques: échanges commerciaux internationaux, p. 56-57. - Tableaux et graphiques: relations Nord-Sud, p. 34-35. ZEIGLER, J., *op. cit.* - Guerres de libération nationale et alliance avec l'étranger, p. 430-473.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Comme mise en situation, l'élève dresse la liste des aliments qui composent son déjeûner. Ensuite, il départage la provenance (locale, nationale ou internationale) de ces produits. L'enseignant trouve facilement de tels scénarios dans des cahiers d'animation et d'exploitation pédagogique préparés par des organismes de coopération internationale (Jeunesse du monde, Oxfam-Québec, Croix-Rouge, Carrefour Tiers-Monde) lors des campagnes de sensibilisation. Ce cadre politique et économique des relations Nord-Sud permet d'envisager les perspectives d'avenir des nations du tiers monde.	SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial*. - Les hommes de Bangoeng, p. 166-177. Carrefour Tiers-Monde et autres organismes, *Pourquoi le Sud nourrit-il le Nord?* - Fiches sur le cycle des produits tropicaux, de la production à la consommation. DUQUETTE, M., *L'Économie internationale et les relations Nord-Sud*. (Oxfam-Québec). - Cahier pédagogique (guide du maître et dossier de l'élève) avec activités et cartes muettes, 71 p. Association canadienne pour les Nations Unies, les transferts d'armes et le tiers monde, 6 p. D. 23- "Amérique centrale. Des révolutions appelées à piétiner", *Le Soleil*, 1985-10-07 (annexe). D.24- McCULLOUGH, Ed., "Haïti. Un gouvernement qui marche sur des oeufs", *Le Soleil*, 1986-05-06 (annexe). D.25- "Dix ans après l'indépendance. L'Angola est toujours en guerre", *La Presse*, 1985-11-12 (annexe). D.26- MALTES, J., "Le Nicaragua tente de combler le vide laissé par l'embargo US", *Le Devoir*, 1985-11-18 (annexe). D.27- "Le Brésil se taille une place parmi les grands producteurs d'armes", *Le Devoir*, 1986-04-08 (annexe). D.28- MAHINDROO, V., "Les pièges de l'industrie du tourisme dans les pays en développement", *La Presse*, 1985-05-16 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE 8 — Circonscrire la problématique du dialogue Nord-Sud. À cette étape, on rappelle le caractère contagieux et exemplaire de certaines luttes de libération nationale. La conférence de Bandoeng en 1955 ne survient-elle pas au lendemain de la victoire du Diên Biên Phu? L'élève est donc invité à trouver les actions, soit de solidarité entre les pays pauvres, soit de non-alignement sur les blocs politiques et idéologiques. La comparaison des buts et des orientations visés par les mouvements et les organismes réunissant le groupe des pays en voie de développement depuis 1955 permet de préciser: - l'imbrication du nationalisme, du neutralisme et du développement économique; - le niveau d'intervention (régional, continental, international, sectoriel) des groupes d'émancipation du tiers monde; - la définition de la politique du non-alignement; - le cheminement de l'antagonisme vers le dialogue Nord-Sud. Depuis 1974, une structure internationale permet le dialogue Nord-Sud. Ces tentatives de rapprochement visent ultimement à bâtir un nouvel ordre économique mondial - c'est l'attente des nations défavorisées - sur des principes d'équité et de solidarité internationale. L'élève est mis devant un des problèmes cruciaux que l'humanité doit résoudre. Les principales variables du défi à relever sont: les besoins alimentaires, le marché et le prix des produits de base, les transferts technologiques, l'industrialisation et l'endettement du tiers monde.	GUERNIER, M., *op. cit.* - L'avenir du tiers monde, p. 331-340. En coll. *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Nouvelles formules de développement, p. 236-241. - Le tiers monde éclaté, p. 484-485. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* Crise économique et nouvelle coopération économique internationale, p. 354-359. ZEIGLER, J., *op. cit.* - L'avenir de l'Amérique centrale, p. 231-248. SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *op. cit.* - Le discours du Nord, p. 244-247. - Le cri de McNamara (Nord-Sud), p. 214-221. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - L'OPEP et les pays importateurs de pétrole, p. 257-260. *L'État du monde 1984.* - L'endettement mondial, p. 578-580. "2001, une odyssée du tiers monde", *L'Actualité*, 1984-11, p. 73-74, 76.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'élève doit dégager les résultats du dialogue Nord-Sud en notant, d'une part, l'hétérogénéité et le manque d'unité des pays du tiers monde et, d'autre part, l'écart entre les engagements et la pratique dans la volonté des pays riches à achever le processus de transformation de l'ordre international.	SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le défi mondial*, version filmée, 4/6: les miroirs brisés. D.29- ARCHAMBAULT, P.-H., "Paix et coopération internationale" *La Presse*, 1986-04-09 (annexe). D.30- CLICHE, V., "Le choc pétrolier à rebours", *Le Soleil*, 1986-01-24 (annexe).

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Produire un rapport sur l'évolution historique et l'état du développement d'un pays pauvre, soit de l'Islam, soit de l'Afrique noire, soit de l'Amérique latine, soit de l'Asie. Le travail d'équipe ou la recherche écrite individuelle est basée sur le plan suivant:
- fondements historiques;
- situation du pays au moment de la décolonisation;
- caractères généraux de la société: démographiques, économiques, culturels, géographiques;
- relations présentes avec les blocs de l'Est et de l'Ouest;
- coopération internationale et évolution du développement du pays.

Unité 5.2

Objectif terminal **5.2 Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.**

Objectifs intermédiaires

5.2.1 Décrire le rôle de certains organismes de développement international.

5.2.2 Poser un geste concret de collaboration avec un organisme qui s'occupe de coopération avec des pays pauvres.

STRUCTURE DU CONTENU

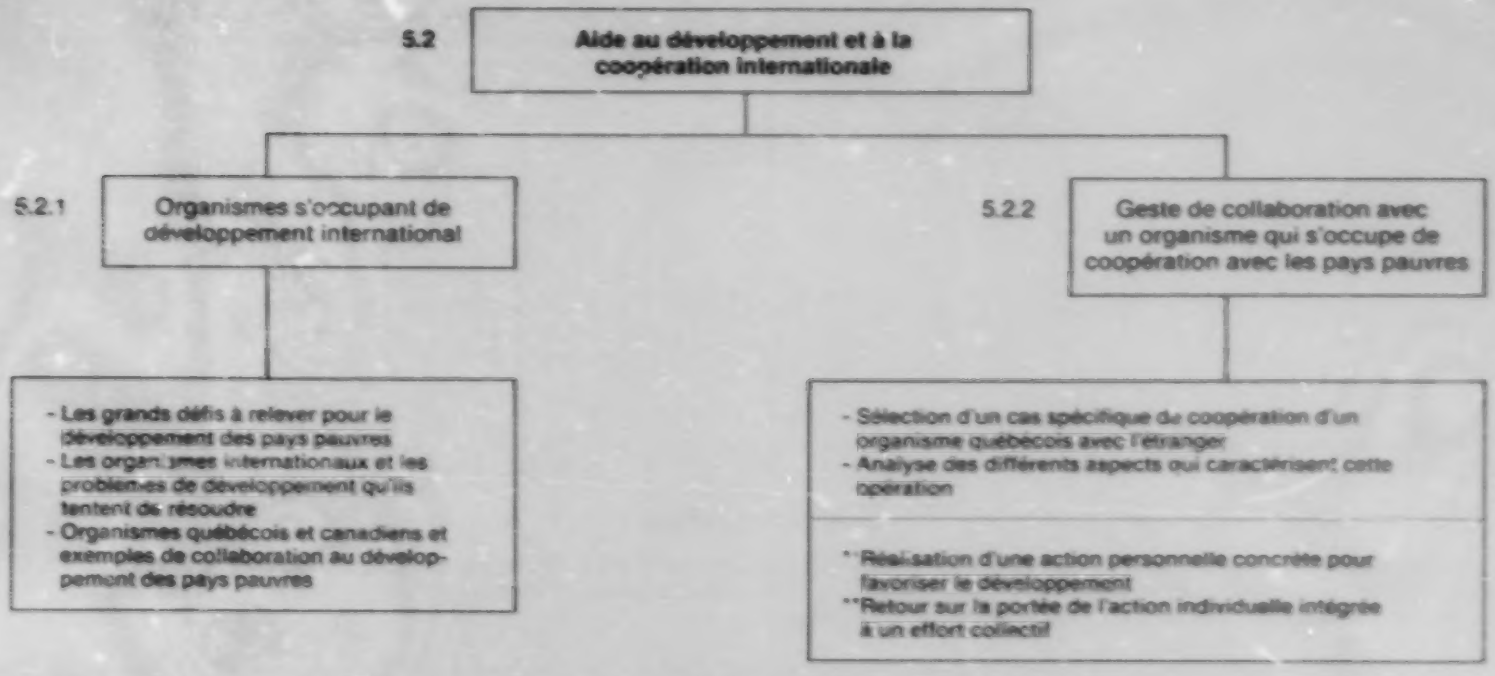

** Voir page 19 (programme d'études).

Unité 5.2

Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
À l'égal de la question des droits de la personne, l'affirmation de la solidarité et de l'égalité entre les nations fait l'objet de nombreux engagements de la part des gouvernements et des institutions spécialisées, et est inscrite dans des documents officiels. Toutefois, dans la pratique, le statut socio-économique des nations offre des distorsions flagrantes. Les problèmes de domination politique, de dépendance culturelle et d'inégalités socio-économiques sont autant de sources de déséquilibre dans les rapports Nord-Sud. L'humanité possède-t-elle ou se donne-t-elle les moyens de relever le défi d'instituer un équilibre entre les nations du globe?	- Reconnaître les éléments problématiques du développement dans les pays en voie de développement. - Décrire le contexte dans lequel travaille une personne ou un organisme voué au développement du tiers monde. - Prendre conscience de la responsabilité des individus et des sociétés dans le partage des ressources, aux niveaux national et international. - Entreprendre ou participer à des initiatives en vue d'améliorer le bien-être de populations démunies. - Expliquer l'opinion différente d'historiens ou d'observateurs sur l'aide accordée aux pays du tiers monde.

MISE EN SITUATION

Les nations moins développées sont victimes, d'une part, de facteurs internes du sous-développement et, d'autre part, de structures dans les rapports économiques internationaux qui leur sont défavorables. Dans ce contexte, bien que les stratégies d'aide et de coopération abondent, correspondent-elles aux besoins des pays défavorisés?

L'élève doit d'abord s'informer des règles qui régissent l'organisation du développement international. En vue d'une réflexion et d'une possibilité d'action personnelle visant à résoudre le problème du sous-développement, l'élève doit s'intéresser aux institutions nationales et internationales de coopération et à leurs centres d'intérêts.

OBJECTIF TERMINAL 5.2 **Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 5.2.1 Décrire le rôle de certains organismes de développement international.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer la nature de l'aide au développement fournie par les organismes internationaux.
ÉTAPE B — Déterminer le rôle des organismes canadiens du développement international.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer la nature de l'aide au développement fournie par les organismes internationaux. La synthèse des unités 5.1.2 et 5.1.3 devrait permettre à l'élève d'énumérer quelques grands défis relatifs au développement des pays pauvres. Pour lui faciliter la tâche, l'enseignant présente des courts documents visuels (voir la documentation suggérée). Le rapport Brandt (commission indépendante sur les problèmes du développement international), offre aussi de nombreuses avenues de solution aux problèmes soulevés. La structuration de l'aide internationale correspond à l'évolution du degré de sensibilité aux problèmes vécus par les nations décolonisées et défavorisées. Les mécanismes d'aide sont d'abord apparus dans un contexte d'interdépendance entre les pays. Ils prennent la forme d'une aide bilatérale. Sous cette forme, l'élève doit noter, chez le donateur, les façons d'accorder l'aide et l'évolution des intérêts des deux parties en cause. Les accords multilatéraux sont plus récents mais probablement voués à plus de stabilité et de succès que les premiers. Il s'agit de mécanismes d'aide tant publique que privée qui impliquent de multiples niveaux d'intervention (gouvernements, entreprises privées, agences spécialisées). La distribution de l'aide internationale a donné naissance à une multitude d'organismes spécialisés. L'élève doit en avoir une vue d'ensemble et en connaître les secteurs d'intervention. Le relevé des organismes spécialisés de l'ONU et d'autres organismes (CEE, OCDE) à vocation économique sociale et humanitaire fournira suffisamment d'informations à l'élève. Il faut, en effet, tenir compte du temps d'enseignement prévu à cette unité.	*Est-ce ainsi que les hommes vivent?*, Carrefour de solidarité internationale, diapositives, 20 min. *Le tiers monde à la loupe*, Club 2/3, diapositives, 14 min. *Vers un nouvel ordre économique mondial*, Club 2/3, diapositives, 12 min. *Qu'est-ce que l'aide au développement international?*, ONF/Secas-Adimec, film, 48 images. *Le Fonds monétaire international (les gros sous)*, ORTQ/Radio-Québec, vidéo, 27 min. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - Les pays sous-développés, p. 312-320. - L'aide internationale (tableau sur les institutions spécialisées de l'ONU), p. 321. En coll., *Aujourd'hui, le monde*. - L'aide au tiers monde (statistiques), p. 218-222. - L'endettement des pays du tiers monde, p. 222-225.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
Toutefois, le bilan de l'aide internationale ne peut exclure: - l'écart entre le pourcentage du PNB consenti dans les déclarations d'intention et la part effectivement distribuée en aide; - les récriminations du tiers monde contre des formes d'aide iniques et inefficaces; - le contexte d'un marché mondial libre où les pays visent une croissance plus rapide que celle de leurs concurrents.	Ministère des Affaires extérieures du Canada, *Canada et Nations Unies 1945-1975*. - La coopération économique, sociale et humanitaire (organismes de l'ONU), p. 109-128. - Le développement économique, p. 129-152. GUERNIER, M., *op. cit.* - Les fautes des pays donateurs, p. 114-138. - L'utilisation de l'aide par le tiers monde, p. 139-143. CASTÉRAN, C., *Tout savoir sur le Tiers Monde*. - Pourquoi aider le tiers monde?, p. 40-54. - Les différentes formes de l'aide, p. 55-82. DUQUETTE, M., *op. cit.* - Les accords bilatéraux et multilatéraux, guide du maître, p. 22-26; dossier de l'élève, p. 26-33. DUMONT, R., *L'Afrique noire est mal partie*. - Solidarité internationale pour vaincre le sous-développement, p. 248-264. *L'État du monde 1984*. - *Le FMI gendarme du monde?*, p. 557-560. *MORISSET, P., "... mais le FMI est-il vraiment l'ogre du Tiers-Monde?", L'Actualité*, 1985-02, p. 45-57, 49, 51. "Afrique. Endettement: le coup de maître de Paris", *Le Point*, 1985-12-22, p. 26. D.31- FOTTORINO, É., "L'échec du programme de stabilisation des prix des matières premières se confirme", *Le Devoir*, 1986-07-10 (annexe). D.32- "Selon la Banque mondiale, la réussite du tiers monde dépend de l'agriculture", *Le Devoir*, 1986-07-08 (annexe). D.33- "Les Nations Unies s'entendent sur un ambitieux plan pour l'Afrique", *Montréal*, 1986-06-02 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.34- "La parcimonie des pays riches déçoit les Africains", La Presse, 1986-06-02 (annexe). D.35- FARNSWORTH, C.H., "Les banques commerciales prêteront $ 20 milliards supplémentaires aux pays en voie de développement au cours des trois prochaines années", *Le Devoir*, 1985-12-20 (annexe). D.36- DES RIVIÈRES, P., "Le Canada suspend la dette de l'Afrique", *Le Devoir*, 1986-05-28 (annexe). D.37- *Idem*, "Rendre les programmes d'aide à l'Afrique plus "pertinents", *Le Devoir*, 1986-08-24 (annexe). D.38- COULON, J., "Ottawa consacrera $ 25 millions pour aider principalement les femmes du tiers monde, *Le Devoir*, 1986-06-12 (annexe). D.39- "Monique Vézina en visite en Algérie. $ 582 millions pour développer les importations canadiennes", *Le Soleil*, 1985-10-08 (annexe). D.40- GIROUX, R., "Sursis aux endettés", *Le Soleil*, 1985-10-08 (annexe). D.41- COUTURE, J., "Exigences d'une solidarité internationale authentique", *Le Devoir*, 1985-09-28 (annexe). D.42- L'ALLIER, J.-P., "La faim du monde, au-delà du drame de l'Éthiopie", *Le Devoir*, 1985-11-16 (annexe). D.43- ARSENEAULT, M., "Le colonialisme du coeur. Un rapport de l'ACDI porte un regard critique sur la coopération medicale Nord-Sud", *Le Devoir*, 1986-04-09 (annexe). D.44- TRUDEL, C., "Que l'aventure humanitaire combine sérieux, competence et idéal", *Le Devoir*, 1986-01-30 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.45- PLANTE, F., "Seulement 18% de l'aide distribuée gratuitement", *Le Soleil*, 1985-10-05 (annexe). D.46- SAMAK, Q., "L'aide alimentaire constitue une concurrence déloyale pour les paysans engagés dans la culture vivrière", *Le Devoir*, 1985-12-09 (annexe). D[illegible]- "La réussite du plan Baker dépend des pays industriels", *Le Devoir*, 1986-02-04 (annexe). D.48- DUBUC, J.-G., "Et si la Croix-Rouge n'existait pas...", *La Presse*, 1986-04-26 (annexe). *Le Courrier de l'UNESCO*, revue mensuelle. *Finances & Développement*, revue trimestrielle du FMI et de la Banque mondiale. - Aide économique, mars 1986. *La Ligue*, revue trimestrielle de la ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Nouvelles du programme alimentaire mondial*, bulletin trimestriel, ONU/FAO.
ÉTAPE B — Déterminer le rôle des organismes canadiens de développement international. La consultation de documents provenant du ministère des Affaires extérieures du Canada et des publications de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournit l'information essentielle sur les orientations en matière d'aide internationale. L'enseignant devrait procéder à l'analyse de sources gouvernementales comme documents d'histoire. Elles constituent une source d'information qui reflète la ligne de conduite d'un gouvernement (caractère ponctuel et sens politique).	*La Coopération canadienne au développement international*, ONF/Secas/Adimec, film, 48 images. *On est 4 milliards, faut s'aider (ACDI)*, ORTQ/Radio-Québec, vidéo, 27 min. ACDI, *Éléments de la stratégie canadienne d'aide publique au développement 1984*, 96 pages.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
L'ACDI est l'organisme de coordination de l'aide canadienne au développement. Tout en reflétant les positions du Canada envers les pays en voie de développement, les buts et les rôles de l'ACDI sont indicatifs des critères retenus par les pays pour accorder leur aide. Les types d'intervention de l'ACDI (aide financière, technique, humaine) sont aussi représentatifs des différentes formes d'aide publique existantes. L'exemple canadien sert donc à illustrer les modes d'intervention des gouvernements en faveur des pays en voie de développement. Durant ce processus d'apprentissage, l'élève devrait avoir le sentiment de participer. Il revient à l'enseignant de placer l'élève dans un rôle de citoyen et de futur contribuable pour critiquer les orientations canadiennes en matière de développement. L'aide humanitaire est aussi l'oeuvre de groupes privés. Le Canada se distingue, en effet, par de nombreux organismes non gouvernementaux (ONG) dont les ressources et le personnel agissent dans tous les continents touchés par le sous-développement. On peut en faire le relevé à partir de la liste des membres de l'Association québecoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). L'élève doit avoir une vue d'ensemble du rôle et des sphères d'activités des ONG. En particulier, il faut noter le rôle actif qu'y jouent les églises canadiennes et la collaboration établie entre des ONG et l'ACDI.	*Idem, Partenaires pour l'avenir*, 41 p. - Les programmes des ONG de l'ACDI, 1968-1983. Ministère des Relations extérieures du Québec. *Le Québec dans le monde*:... - Intervention en pays en voie de développement, p. 67. - Participation aux organismes internationaux, p. 71-72. - Régions d'intervention, p. 84-89. Commission canadienne pour l'UNESCO. *Le Canada et l'UNESCO - Une association fructueuse*, 152 p. (Cadres d'intervention et secteurs d'activités). D.49- DES RIVIÈRES, P., "Le Canada opte pour l'aide triangulaire", *Le Devoir*, 1986-05-16 (annexe). *Développement*, revue trimestrielle de l'ACDI. *Ici, l'Amérique latine*, bulletin mensuel du collectif, Solidarité Québec-Amérique latine. *Jeunes du monde*, revue bimestrielle de Jeunesse du monde. *Service*, bulletin trimestriel de la Société canadienne de la Croix-Rouge. *Solidarités*, bulletin de Développement et Paix.

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE

Discuter du thème suivant: à partir de quels critères le Canada doit-il accorder de l'aide aux pays en voie de développement? L'aide doit-elle être distribuée selon les indicateurs socio-économiques de la pauvreté ou être sélective selon les efforts de développement, la situation des droits de la personne ou la position idéologique des pays qui ont besoin d'assistance?

OBJECTIF TERMINAL 5.2 **Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 5.2.2 Poser un geste concret de collaboration avec un organisme qui s'occupe de coopération avec les pays pauvres.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Favoriser la participation et la collaboration à un organisme de coopération internationale.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Favoriser la participation et la collaboration à un organisme de coopération internationale. Il est préférable que les élèves s'associent à un organisme implanté ou qui agit dans leur milieu. D'une part, la sensibilisation et la participation en seront facilitées. D'autre part, la collaboration du milieu sera sans doute acquise plus aisément. Pour accélérer le déroulement de cette activité, une banque de données sur les organismes humanitaires québécois devrait être constituée avant le début du projet de collaboration. Par l'intermédiaire de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), on peut obtenir les informations essentielles sur les associations et leurs activités. Les élèves ont l'option de contribuer soit à une aide directe au tiers monde (contributions financières, fournitures, bénévolat), soit à une aide indirecte (campagne de conscientisation et de sollicitation dans leur milieu). Le lieu d'intervention devrait être d'abord le milieu étudiant plutôt que celui des adultes. Les projets d'intervention devraient favoriser la conscientisation et l'engagement social des élèves. - Les campagnes de l'UNICEF mobilisent les jeunes de niveau primaire. Pourquoi pas les jeunes du deuxième cycle du secondaire? - Dans les écoles où existent des caisses populaires et étudiantes et des magasins scolaires, est-ce possible de consacrer une partie des recettes à Oxfam, Développement et Paix ou Carrefour international?	ACDI, *Partenaires du développement*, 16 p. (Le rôle du Canada et de l'ACDI. ACDI, *La Crise alimentaire en Afrique*. (Alimentation et aide canadienne par pays). ACDI, *Une solution à long terme pour le Sahel: l'assistance bilatérale canadienne*, 28 p. D.50- "Développement et Paix, campagne de financement", Le Soleil, 1986-02-13 (annexe). D.51- LABERGE, R., "Depuis 15 ans au Zaire, Desjardins a aidé à créer 115 caisses", *Le Soleil*, 1986-04-22 (annexe). D.52- BEAULIEU, C., "Au Canada, c'est en anglais que la révolution va au marché", *Le Devoir*, (annexe). D. 53- LAURIER, M., "...Fame Pereo travaille à enrayer la lèpre", *Le Devoir*, 1986-01-31 (annexe). D.54- MARTEL, J. "Piura ou la lutte contre la pauvreté" *Le Soleil*, 1986-05-03 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
- En s'associant à des organismes qui analysent le cycle de production des produits tropicaux, l'élève tente de modifier ses habitudes alimentaires et de consommation ainsi que celles de sa famille. Pour mener à terme les projets, les organismes de développement publient des cahiers d'activités. Ce sont des outils de procédés, d'information et d'animation. Aux unités 3.3.3 et 4.3.3, les principales étapes d'un plan d'action sont décrites. La documentation qui y est suggérée peut s'avérer utile ici.	D.56- BÉLIVEAU, J., "La Croix d'or: rendre les problèmes du tiers-monde à portée de bras des jeunes", *La Presse*, 1986-03-18 (annexe). D.56- SOULIÈ, J.-P., "J'a. construit une clinique avec "argent des Canadiens", *La Presse*, 1986-03-26 (annexe). D.57- MARTEL, J., "Pour intéresser les jeunes au Tiers-monde (sic). Stages de coopération en Haïti et en Colombie", *Le Soleil*, 1986-01-26 (annexe).

D.1

Il y a 100 ans, les Anglais...

par
Christian
Christodoulidis

L'EFFERVESCENCE qui règne actuellement dans les pays du Proche-Orient vient nous rappeler fort à propos un événement majeur survenu il y a exactement cent ans et qui constitue à la fois un tournant décisif dans la vie de la nation égyptienne et un nouvel ordre dans l'échiquier international: la révolte d'Arabi Pacha et l'occupation anglaise qui en fut la conséquence.

L'Europe était à l'époque gagnée par une fièvre colonialiste dont faisaient les frais des pays des continents africain et asiatique. La France de la IIIe République cherchait à regagner, au-delà de ses frontières, son prestige compromis par la défaite de 1871, en attendant de prendre sa revanche, qu'un soldat de fortune, le général Boulanger, lui faisait miroiter quelques années plus tard. Aussi, ses visées expansionnistes, notamment en direction du Moyen-Orient, devaient-elles fatalement se heurter aux desseins de la Grande-Bretagne, qui ne tolérait à personne la velléité de projeter son ombre sur la route impériale des Indes.

Or, depuis le débarquement de Bonaparte en Égypte à la fin du 18e siècle, la France avait instauré une ère d'amitié avec ce pays qui accueillait avec joie, pour sa mise en valeur, les savants et les ingénieurs français, dont le plus illustre, le comte Ferdinand de Lesseps, se faisait octroyer des patentes pour le percement du canal de Suez.

Ce canal, s'il était une providence pour l'Angleterre, à qui il facilitait grandement l'accès de la route des Indes, n'en constituait pas moins une cause de soucis pour le Foreign Office, car la pénétration française en Égypte s'affirmerait désormais de façon profonde et durable. Aussi, après avoir essayé en vain de contrecarrer ce projet par tous les moyens, elle n'eut d'autre ressource, une fois réalisé, que de se rendre acquéreur de la part revenant au vice-roi d'Égypte Ismail — 44% — des actions de la Compagnie universelle du canal de Suez, l'organisme chargé de l'exploitation de cette importante voie d'eau.

Cependant, cet exploit financier était loin d'assurer à la Grande-Bretagne la suprématie dont elle rêvait dans cette région; dès lors, elle ne cherchait que le prétexte de s'en emparer.

Ce prétexte devait lui être fourni par un ambitieux militaire, le colonel Arabi Pacha, ministre de la guerre du gouvernement égyptien sous le règne du khédive (vice-roi) Tewfik. Ce dernier avait été désigné pour succéder à Ismail par les grandes puissances, auprès desquelles ce prince paillard et mégalomane avait contracté des dettes énormes, fruit de ses prodigalités scandaleuses.

La mainmise des Européens sur les finances égyptiennes, soucieux de recouvrer leurs créances, devenant particulièrement odieuse, Arabi renversa par un coup d'État le faible Tewfik, instrument docile des puissances occidentales, et instaura une dictature militaire avec «la ferme détermination de faire échec aux prétentions de ces gérants insatiables qui avaient l'outrecuidance de régenter le pays et de lui imposer leur Loi». Arabi fait ainsi figure de précurseur de Nasser, à qui il a servi, du reste, de modèle. Seulement, il a eu le tort de s'en prendre aux résidants étrangers d'Alexandrie en poussant la populace à des excès sanguinaires sur leurs personnes. Ce fut une grave erreur, car ces étrangers, pour la plupart des Grecs et des Italiens, qu'attaquait avec tant de férocité ce soudard fanatisé, loin d'avoir lié leur cause à celle des puissances prêteuses, constituaient par leur labeur et leurs initiatives constructives le support de l'économie égyptienne, que l'endettement d'Ismail menaçait d'effondrement. Les ressentiments que nourrissaient à leur égard les nationalistes égyptiens, dont Arabi était le porte-étendard, furent exaspérés par les sermons enflammés que prononçaient les oulémas contre ces «mécréants» du haut du minbar de leurs mosquées — ces mêmes oulémas qui, sous un autre climat, dressaient, un siècle plus tard, les musulmans contre les chrétiens du Liban sous le parapluie protecteur de la marine de guerre palestinienne.

Ainsi, la haine des étrangers aidant, l'Égypte préparait, sans se douter, son assujettissement à une puissance étrangère.

Les Anglais sautèrent sur l'occasion. Ils dépêchaient aussitôt une escadre à Alexandrie et y faisaient débarquer un contingent de fusiliers-marins avec mission de «protéger la vie et les biens des résidants étrangers». Après un bref engagement avec les soldats d'Arabi à Tel-el-Kébir, qu'ils culbutaient sans coup férir, les Britanniques prenaient officiellement possession du delta du Nil à l'automne de 1882.

Les puissances étrangères ne désapprouvèrent que du bout des lèvres cette intervention intempestive. Seule la France éleva des protestations énergiques en refusant catégoriquement de se joindre aux Anglais dans cette expédition punitive. Cette attitude hostile lui fut doublement fatale. D'une part, elle heurtait de front les Anglais qui ne manquèrent jamais par la suite une occasion de lui chercher querelle; et d'autre part, elle assistait impuissante à l'anéantissement de son crédit dans cette région, jadis zone privilégiée de son influence.

Ainsi, le vœu des impérialistes anglais de s'installer en Égypte pour y exercer un contrôle plus serré sur le canal de Suez, était finalement exaucé. En dépit de la promesse qu'ils avaient donnée solennellement aux chancelleries étrangères de se retirer aussitôt le calme rétabli, ils n'en firent rien. Après avoir passé par plusieurs stades d'aménagement, le protectorat qu'ils imposaient à l'Égypte ne devait prendre fin qu'en 1956, soit 74 ans plus tard.

Bien que le régime britannique fût une source d'humiliations constantes pour le peuple égyptien, force nous est d'admettre qu'il n'a pas eu que des effets négatifs. A la décharge des Anglais, mentionnons que la protection des intérêts européens qui en est résulté permit aux capitaux étrangers d'affluer dans le pays, de promouvoir, grâce aux techniciens d'outre-mer, les industries de base, d'adopter des méthodes d'agriculture perfectionnées et de mettre sur pied une organisation rationnelle des services de transports et d'hygiène. Et cela sans compter le fait que les calamités des deux guerres mondiales furent épargnées à l'Égypte grâce à la présence sur son sol des troupes de Sa Majesté britannique dont un grand nombre sont morts dans ces lieux désolés en service commandé.

HAÏTI: LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE AUX MAINS NUES

■ II. La longue marche de l'identité culturelle

HÉRARD JADOTTE
Collaboration spéciale

À LA BASE de la révolution du 7 février dernier se trouve une vague de fond qui lui est antérieure de près de dix ans : la percée du créole comme langue de communication publique. Pour la première fois depuis l'indépendance d'Haïti en 1804, les affaires publiques s'énoncent, s'articulent et se discutent également en créole.

Le peuple haïtien a toujours eu des rapports ambigus avec le français. Langue officielle, sa maîtrise était (et est encore) la seule façon d'accéder aux carrières administratives, professionnelles et politiques. En ce sens, le vœu de chaque paysan ou ouvrier est de voir ses enfants, par le biais de l'école, faire leur cette langue. D'un autre côté, le français est aussi la langue du mensonge et du faire semblant. L'expression courante pour désigner une parole enflée et creuse est : *onap jwé fransé* (vous parlez français).

La petite Jasmine était aussi étonnée que moi, cet après-midi du Vendredi saint. Elle venait de voir le Christ à la télévision, et le Christ parlait créole. Je m'entretenais avec son père, directeur d'un hebdomadaire influent, quand elle vint nous faire part de sa découverte. Et c'était toute une première que la programmation par la télévision locale que cette Passion du Christ doublée en créole.

Mais avant d'accéder chichement à la télévision, le créole avait dû transiter et s'installer en force à la radio. Et d'abord, dans des postes émetteurs à vocation religieuse. Le mouvement prend naissance avec la fondation vers le milieu des années 1950 de *Radio-Lumière*. Ce sont en effet les protestants qui prennent l'initiative d'une évangélisation massive en créole. La première tentative systématique de codification d'un orthographe créole sera donc protestante [illegible] et américaine. La traduction créole de la Bible devient alors un impératif, et les pasteurs protestants n'y attèlent résolument. L'objectif général d'évangélisation passe de façon obligée par l'alphabétisation et la formation. Ce qui implique la constitution de petites cellules d'écoute et de discussion des enseignements transmis. La radio devient donc aussi un instrument de liaison entre les multiples communautés de prière et de communication développées un peu partout sur le territoire. Pour ne pas être en reste, et sous la pression des nouveaux jeunes prêtres haïtiens progressistes, l'Église catholique va faire le saut en 1978 en créant *Radio-Soleil*. Celle-ci innove en diffusant en créole, outre les émissions religieuses, des émissions éducatives avec le R.P. Augustin.

La lutte pour sortir le créole du placard domestique et privé, avait commencé bien avant. Dès le début des années 1930, de jeunes écrivains comme Félix Morisseau-Leroy utilisent et prônent l'emploi du créole dans tous les genres, principalement la poésie et le théâtre. L'impact de ce mouvement demeure cependant circonscrit à la petite-bourgeoisie urbaine « progressiste ». Les rares postes de radio émetteurs qui commencent à diffuser en créole, le font dans le cadre d'émissions hebdomadaires dites culturelles, ou encore humoristiques.

Le changement intervenu ne concerne pas seulement l'utilisation courante et prédominante du créole dans les émissions d'information. Il porte aussi sur l'inclusion dans les grands circuits économiques nationaux d'un public qui assume sans complexe sa langue et sa culture créole, donc haïtienne. Les grandes campagnes publicitaires de masse se font en créole. Les hommes politiques qui veulent avoir une audience populaire se doivent de s'exprimer en créole.

L'élargissement de l'espace de communication par cette utilisation systématique du créole favorise l'apparition de canaux inter-systèmes brisant ainsi le cloisonnement et le monopole qu'exerçaient les petits potentats sur la diffusion au niveau local d'informations nationales et internationales.

La grande question de l'heure se situe maintenant à un autre niveau. Elle concerne la concurrence que l'anglais fait au français, non dans les écoles, mais dans la rue, au niveau de l'affichage. L'influence américaine et le poids de la communauté haïtienne des États-Unis tendent à une utilisation de plus en plus grande de l'anglais. L'État haïtien n'a mis en aucune politique culturelle, il est à craindre que le mélange qui en résulte ne soit plus bâtard que créateur et passe par-dessus le vieux fond français qui représente une caractéristique fondamentale de ce pays. Jeter le bébé avec l'eau du bain serait catastrophique pour l'identité culturelle collective haïtienne. Après tout, la moindre petite parcelle de la totalité de ce territoire de 28,000 kilomètres est nommée presque intégralement en français.

Les rapports ambigus au français évoqués précédemment peuvent se comprendre également en regard des politiques culturelles internationales des nations francophones développées. Dans la totalité des cas, y compris le Québec et le Canada, ce qui est en cause dans le discours sur la situation précaire de la langue française dans le monde c'est, pour reprendre les termes Édouard Glissant, « la densité du prestige ou la capacité opératoire ». Comme cette dernière est manifestement anglo-américaine, il ne reste comme indice de solidarité francophone réelle que cette densité du prestige et son arrière-plan nostalgique.

L'enjeu est tout autre en Haïti. Partie intégrante de sa mémoire historique et culturelle, la langue française avait un rapport trop colonisateur et normatif avec l'homme et le paysage de ce pays, pour être capable de réactiver son apport à l'identité collective. En même temps, l'annexion massive et conquérante du créole comme langue de communication et d'expression donne une chance certaine aux écrivains haïtiens d'expression française de penser ce bilinguisme réel comme « rapport existentiel et compromettant de deux langues dans une communauté qui les contrôle » (Glissant). Il n'est plus possible d'être actuellement un écrivain haïtien de langue française sans prendre en charge activement cette mémoire et ce défi.

En ce sens, cette révolution culturelle haïtienne se construit sur un fond de solitude internationale. Celui de ce peuple créole vis-à-vis des autres pays de langue française. C'est de ce peuple créole et francophone vis-à-vis des pays frères anglophones et hispanophones de la Caraïbe et de l'Amérique latine.

L'État minimal

La pire rencontre que l'on puisse faire en Haïti est celle d'un ministre fantôme et d'un bien : l'État.

L'État, ses appareils et son administration n'ont pas bonne réputation dans le contexte du néoconservatisme contemporain. Les critiques sont partout les mêmes : lenteur et lourdeur bureaucratiques, déflation laxiste des objectifs et des programmes, inefficacité et inefficience. Mais au moins, ça marche. Dans le cas d'Haïti, c'est tout cela et plus encore : ça ne marche pas !

Il est 11 h 30 et j'arrive au bureau du service des douanes de l'aéroport international de Port-au-Prince avec un ami qui se propose de prendre livraison d'un petit stock de livres techniques achetés à Montréal et expédiés 15 jours plus tôt. Les colis sont arrivés par l'intermédiaire du service cargo d'une compagnie d'aviation américaine. C'est au bureau de cette compagnie que l'on nous remet les documents d'expédition préparés par le courtier montréalais. La grande aventure commence ici. Comme marchandises, les livres entrent en franchise. Il est nécessaire néanmoins d'obtenir l'autorisation expresse des douanes.

Alors commence la sarabande des signatures à obtenir et le calcul des taxes à payer. Le formulaire est passé entre les mains de 12 employés, remis et reçu à chaque fois par notre chauffeur, avant d'aboutir sur le bureau du directeur général. Avec la copie bleue nous passons au guichet de la banque. Encore une attente d'une vingtaine de minutes : la banque n'a pas encore reçu la copie jaune de référence. Nous payons, et retournons au bureau de la compagnie aérienne munis de la copie bleue estampillée par la banque. Là nous apprenons que la copie jaune ne lui a pas encore été transmise. Retour aux douanes. Le messager qui fait la navette n'était pas encore parti. Nous le véhiculons. Et enfin, nous pouvons prendre livraison des colis. Il est maintenant nuit. Il faudra finalement une journée et demi pour dédouaner un millier de dollars de livres.

En théorie, l'administration est donc un service public offert à des citoyens. Dans le cas d'Haïti, l'administration est un service privé destiné à des personnes privées en nombre très limité, c'est-à-dire celles qui entretiennent des liens privilégiés avec les responsables politiques et les chefs de clan. Ceci veut dire, entre autres, que la notion de responsabilité administrative ou de gestion n'est pas opérante. Les employés administratifs ne servent pas à concevoir et gérer des programmes d'action, mais à entretenir et maintenir en laisse une clientèle déterminée. Le cadre physique et le peu d'instrument de travail disponible n'autorisent d'ailleurs personne à travailler.

Dans un tel contexte, la planification à long terme ou la planification tout court est impossible, dans la mesure où elle est subordonnée aux décisions arbitraires d'individus ou de groupes minoritaires ayant directement accès aux centres de décision politique. Ainsi l'une des dernières émeutes survenues à Port-au-Prince avait trait à l'annonce par l'État de l'embauche de 6,000 personnes dans un programme de travaux publics pour réduire le chômage. Le jour prévu pour l'embauche, il s'est présenté 70,000 chômeurs qui ont pris d'assaut les bureaux du ministère employeur. La police a dû intervenir. Résultat : des dizaines de voitures ont été incendiées dans le centre-ville par les chômeurs en colère.

La corruption systématique ne peut être que l'un des moteurs d'un tel système. Une corruption institutionnelle qui fixe le salaire des ministres à $ 15,000 US par mois ! sans tenir compte des frais, des voitures de fonction avec chauffeur, etc.

Le *déblocage* (pour débouscher, déraciner) pratiqué jusqu'à présent dans les administrations publiques est, en ce sens, une réaction populaire morale vis-à-vis du mépris de l'État pour ces citoyens. Contrairement à ce que peuvent penser les bonnes âmes en quête d'enfants affamés à nourrir, ce pays ne souffre pas de famine, mais d'un excès de dynamisme et de vitalité vampirisé par un Dracula qui se donne le nom d'État.

D.3

Une présence britannique de plus en plus discrète

◆ HONG-KONG (AFP) — Les cadences infernales battent encore parmi les derniers vestiges de la présence coloniale britannique à Hong-Kong, ville chinoise la plus grande en dehors de continent et véritable paradis capitaliste de l'Extrême-Orient.

Environ 98 pour 100 des 5,3 millions d'habitants du territoire sont chinois, pour la plupart réfugiés de la première ou de la seconde génération venus à Hong-Kong à la suite de l'instauration d'un régime communiste à Pékin en 1949.

Chaque jour le drapeau britannique continue d'être hissé sur le monument aux morts, dans le quartier des affaires au centre de la ville. Les rues portent encore le nom des héros de l'empire anglais et, dans un immense parc, les enfants chinois s'amusent à grimper sur une statue représentant la reine Victoria, qui régna à Londres pendant une bonne partie du siècle précédent.

Les troupes de sa majesté, dont les célèbres unités de Népalais (les Gurkhas), patrouillent le long de la frontière avec la Chine.

Mais la présence britannique se fait de plus en plus discrète dans le centre de la ville. Le terrain de cricket n'occupe plus une position centrale et l'élégant hôtement construit sous la reine Victoria, où se réunissait le club de Hong-Kong, symbole de l'humiliation coloniale pour nombre de Chinois, a été rasé par les bulldozers.

L'argent, le maître mot

Quand la Grande-Bretagne s'est emparée de L...ng-Kong en 1841, l'île n'était peuplée que de quelques pêcheurs et de pirates. C'est aujourd'hui une des villes les plus étonnantes au monde, la capitale de la diaspora chinoise, une mecque pour ceux qui cherchent à s'enrichir. L'argent est en effet ici le maître mot.

Certains Chinois ont déjà fait fortune dans le transport maritime, le commerce, l'immobilier... ou dans des domaines moins avouables. Ils vivent dans de spectaculaires demeures, sur le bord du rivage, au sud de l'île ou sur le pic Victoria qui domine le centre de la ville. Ils ont un chauffeur et envoient leurs enfants dans des écoles renommées à l'étranger.

Selon des enquêtes, près d'un million de personnes font partie de la classe moyenne, ont fait leurs études dans des universités étrangères et vivent dans des goutte-d'eil très confortables. Ils possèdent une berline japonaise, mettent leurs enfants dans des maternelles de langue anglaise et s'associent à une ou plusieurs autres familles pour acheter ou louer un bateau de plaisance.

Les autres habitants du territoire vivent en groupes familiaux dans des appartements de deux ou trois pièces, dans des immeubles vétustes ou dans des H.L.M. travaillent six jours par semaine dans les usines manufacturières ou sont employés dans les services. Ils font tous les jours leur marché dans les ruelles bruyantes et se distraient en jouant au jeu, broyant lui aussi, du mah-jong.

Niveau de vie très élevé

La population du territoire a un des niveaux de vie les plus élevés d'Asie et le taux de chômage le plus bas: 3,5 pour 100.

La volonté de consommer y est manifeste. Il y a plus de Mercedes et de Rolls Royce par km de route que n'importe où ailleurs dans le monde. On n'hésite pas à afficher ses bijoux en or et les adolescents portent avec une fierté non dissimulée jeans faits sur mesure, chaussures de jogging et cuirs à la mode.

Les jeux de hasard sont une passion pour beaucoup, essentiellement les courses de chevaux et la loterie, et on ne compte plus les résidents du territoire qui se rendent dans les casinos de Macao, la colonie portugaise proche de Hong Kong.

Les quelque 2,8 millions de touristes étrangers qui ont séjourné dans la colonie en 1982 n'ont bien souvent pour leur part retenu que les hôtels de luxe et le métro à air conditionné.

La ville a toutefois ses mauvais côtés: les maisons closes et les bars louches des bas quartiers, siège des sociétés secrètes chassées par le pouvoir communiste du continent. Les vols à main armée sont en recrudescence, de violents affrontements entre bandes de jeunes sont fréquents et, selon de nombreux experts, Hong-Kong est également une plaque tournante du trafic de drogue.

La modernisme continue cependant de faire bon ménage avec les traditions. L'ordinateur ou l'usage de l'anglais dans les affaires n'empêchent pas le chinois de rester la langue de la rue et les superstitions de l'ancienne Chine de se réfugier dans le secret des foyers.

Le Soleil, 1984-09

LE MONDE

L'accord sur Hong-Kong est signé à Pékin

◆ HONG-KONG (AFP) — Cinquante trois mois-tractations et avec la désapprobation du gouvernement de Londres le 19 janvier 1982, rétrocédée dans l'établissement de l'empire britannique, Hong-Kong aimant mais restera essentiellement le trait de plume qui aujourd'hui la fera passer en 1997 sous la souveraineté chinoise.

par Georges RANNUC

Mais pour plus de cinq millions de résidents du territoire, dont beaucoup descendent de réfugiés ayant fui la Chine communiste depuis 1949, s'ouvre une période d'incertitude. Mêmes si leurs dirigeants d'aujourd'hui croient avoir obtenu de Pékin tout ce qu'ils pouvaient leur voir réglé que leur avenir était assuré et que leur style de vie serait maintenu.

L'accord, connu dans ses grandes lignes, a été paraphé aujourd'hui par deux ministres hauts fonctionnaires de Londres et de Pékin, mais, relèvent les observateurs, le paraphe a eu lieu dans le lieu symbole de la "nouvelle Chine", le Palais du peuple à Pékin, témoin de tous les événements importants de l'histoire de la Chine communiste depuis 35 ans.

Nombreuses garanties

L'accord, qui consiste en une "déclaration conjointe" et trois annexes et dont le texte officiel a été publié simultanément à Pékin, Londres et Hong-Kong neuf heures après son paraphe, prévoit pour le future région autonome spéciale "Hong-Kong—Chine" un statut d'autonomie poussée.

L'accord garantit également le maintien de tous les facteurs socio-économiques qui font de Hong-Kong une place financière et commerciale de premier plan: les systèmes législatif et judiciaire, l'économie d'entreprise, commerciale, financière et monétaire, la libre convertibilité du dollar et le statut de port franc.

Sont de même prévus la libre circulation des biens et des personnes, la conservation du système bancaire, le respect des libertés fondamentales, etc... Les affaires étrangères et la défense dépendront exclusivement de Pékin.

Ces garanties, dont on connaîtra les détails plus tard aujourd'hui, sont accueillies à la préservation de l'élément moteur de cette prospérité, la confiance des investisseurs sera-t-elle ou restera-t-elle intacte.

Après deux ans de négociations marquées par diverses déclarations britanniques ou chinoises aux conséquences parfois désastreuses sur la bourse et le marché immobilier, la confiance n'est revenue le 1er août lorsque le secrétaire au Foreign Office sir Geoffrey Howe a déclaré les incertitudes sur la possibilité de parvenir à un accord.

L'annonce de cet accord, le 26 septembre, a conforté la remontée de l'indice des valeurs, qui a alors connu la plus forte des 1.000 points pour la première fois depuis quatre mois et s'y maintiendrait bientôt à 1.000 environ.

L'intérêt de Pékin

Il est dans l'intérêt de la Chine de conserver à la place son dynamisme actuel, plus encore sans doute que par le passé, estiment les observateurs, en plein période de réformes économiques (les "quatre modernisations") la Chine a en effet plus que jamais besoin de Hong Kong.

La colonie britannique est l'un de ses principaux partenaires économiques, le rapporte quelque 28 pour 100 de ses devises et est son deuxième fournisseur. De plus, non seulement Hong-Kong fournit à la Chine des moyens et des services considérables, mais c'est pour elle le meilleur terrain d'entraînement aux affaires internationales et qui lui permettra d'acquérir savoir faire et technologie.

Le territoire permet encore à la Chine des échanges indirects avec les pays qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec elle et en particulier Taïwan.

A cet égard, Pékin devra s'attacher à démontrer que la théorie de Deng Xiaoping — "un pays, deux systèmes" — fonctionne à Hong Kong, si elle tient à l'appliquer dans un avenir plus ou moins lointain à la "province" perdue de Taïwan.

Les déclarations faites à Taïwan ces derniers temps démontrent l'inquiétude de l'île nationaliste. "Attention à la leçon du Tibet", "le communisme va montrer son vrai visage", a déclaré lundi le premier ministre de Taïwan, M. Yu Kuo-Hwa.

Population consultée après le fait

Ces avertissements interviennent au moment où des différences sensibles de la population de Hong-Kong qui n'a pas eu le droit à la parole dans les négociations entre Pékin et Londres.

Un bureau de sondage de l'opinion publique va mener un sondage après le paraphe de l'accord et ses effets seront transmis au Parlement britannique. Mais, d'ores et déjà, il a été officiellement indiqué par Londres que quelle que soient ces avis, l'accord ne sera pas remis en cause.

Le gouvernement de Hong Kong s'est d'ailleurs engagé à faire libre et dans le secret 1,2 million de copies de l'accord qui seront distribuées à une population qui pourrait librement en entendre.

Les intellectuels dénoncent cependant le manque de consultation des habitants du territoire et l'homme de la rue lève les bras au ciel en signe d'indifférence ou d'impuissance.

Un secret bien gardé

◆ PEKIN (AFP) — *Pour les journalistes de Hong-Kong, la diplomatie du Parcourt sino-britannique restera de la durée sur de "nouveaux" détails d'un événement un commentaire désormais.*

Depuis l'automne 1982, date du début des négociations sur l'avenir de Hong-Kong — peu après la visite à Pékin du premier ministre britannique Margaret Thatcher — les journalistes ont cherché toutes les failles possibles du secret dont les deux parties sont convenues de s'entourer.

La colonie est une démocratie de journaux. On y compte une cinquantaine de quotidiens chinois de toutes tendances pour une population de 5,5 millions d'habitants, mais aucun journal, à part les quotidiens communistes, ne dispose d'un correspondant permanent à Pékin.

Pour couvrir l'événement, une quinzaine de quotidiens ont cependant dépêché des envoyés spéciaux pour chacune des négociations intervenues depuis juillet 1982.

Une partie de la population de Hong-Kong vit à bord de jonques ancrées en permanence dans le port. L'exiguïté, le gouvernement local a décidé d'élaborer prochainement une "politique du logement".

Le Tibet nouveau

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

SOUHAITANT célébrer en toute sécurité le vingtième anniversaire de la création de la région autonome du Tibet, les Chinois ont interdit aux journalistes étrangers d'assister aux cérémonies qui se sont déroulées à Lhassa le 1er septembre dernier. Mais les mesures prises par Beijing n'ont pas empêché que des récits de cet événement parviennent en Inde et que les Tibétains en exil profitent de l'occasion pour manifester leur opposition à l'occupation chinoise de leur pays.

Cette région autonome, née en 1965, n'est que la partie centrale du Tibet dont deux des trois provinces historiques ont été presque entièrement annexées aux provinces chinoises voisines. C'est principalement à l'intérieur de cette région, dont la formation n'a rien de réjouissant, que la trop célèbre révolution culturelle s'est sauvagement attaquée à la civilisation tibétaine dont elle n'a pratiquement laissé, au terme de ses assauts, que des ruines et des cendres.

Les Chinois reconnaissent aujourd'hui la gravité de leurs fautes. Ils permettent maintenant aux Tibétains de renouer avec leurs croyances et leurs coutumes. Ils ont même entrepris la reconstruction des temples et autres bâtiments pouvant être relevés. Mais ils ne peuvent effacer l'irréparable : les témoignages disparus — sanctuaires, livres, oeuvres d'art — ne peuvent être ressuscités. Un certain passé reste impossible à rétablir. On a atteint les racines d'un arbre dont la sève s'est appauvrie et qui semble maintenant destiné à porter des branches étrangères à son tronc. Car on ne peut guère se faire d'illusions : les Chinois, malgré leur aversion contre le climat de ce haut plateau, commencent à s'installer au Tibet, comme ils l'ont fait avec succès dans les autres régions autonomes, et les musulmans du Xinjiang et du Guangxi forment déjà à Lhassa une importante classe de commerçants. Les futures générations de Tibétains seront sûrement influencées par cette ambiance nouvelle. À moins d'événements qu'on arrive mal à imaginer, les Chinois domineront désormais ce peuple singulier que l'annexion de 1950 leur a permis de réinsérer pleinement dans leur mouvance.

Le langage tenu à Lhassa, il y a trois semaines, était clair. S'adressant aux invités rassemblés pour la commémoration de la naissance de la région autonome, le représentant du comité central du Parti communiste, Hu Qili, a rappelé aux Tibétains qu'ils font partie du peuple chinois et qu'ils ne peuvent faire sécession. C'est sans doute pour confirmer ces vérités que Beijing a nommé à la tête du Parti communiste de la soi disant région autonome non pas un Tibétain mais un Yi, de souche non chinoise. Ce fonctionnaire du nom de Wu n'aurait aucune expérience du Tibet; mais il pourrait, dans l'esprit des Chinois, exceller là où les Han, toujours craints sinon détestés, n'arrivent à réussir que par la force.

De leur côté, les Tibétains continuent de rêver au retour du Dalaï-Lama dont Beijing souhaite ouvertement la rentrée au Tibet et la réintégration dans ses fonctions religieuses. Cependant, à la suite des rapports que lui ont remis les missions d'enquête qu'il a été autorisé à envoyer dans sa patrie, le Dalaï-Lama a décidé de ne pas reprendre le chemin de Lhassa.

Cet homme remarquable, que les Occidentaux ont appris à connaître grâce à ses quelques séjours en Europe et en Amérique du Nord, se révèle partout d'une grande sérénité et aussi d'une grande lucidité. Il admet volontiers que les Chinois ont réalisé dans son pays des réformes indispensables, qu'ils ont aménagé une infrastructure pratiquement inexistante il y a une vingtaine d'années et qu'ils ont doté le Tibet d'un embryon d'équipements agricoles, industriels et scolaires d'une utilité évidente. Mais il sait aussi que la lourdeur bureaucratique, la mauvaise gestion et même des détournements de fonds publics ont sérieusement compromis le succès de ces grands projets de développement sur lesquels Beijing s'appuie pour justifier aux yeux du monde l'occupation d'une terre qui n'est pas chinoise et qui refuse toujours de le devenir. C'est pourquoi le Dalaï-Lama ne veut pas se faire le complice ou l'instrument d'une politique de progrès économique et social servant de couverture à un objectif moins avouable : la sinisation du Tibet. Le leader spirituel des Tibétains a posé ses conditions pour rentrer chez lui : la concession à son pays d'une autonomie pleinement garantie qui lui permettrait de vivre tel qu'il l'entend.

Depuis le deuxième conflit mondial, deux États d'Asie ont été rayés de la carte : le Tannou Touva, annexé par l'Union soviétique, et le Sikkim, intégré dans l'Union indienne. D'autres pays, régions ou villes ont été absorbés par d'anciennes possessions coloniales européennes devenues indépendantes : l'Inde a réuni à son territoire les établissements français et portugais, et l'Indonésie s'est installée en Nouvelle-Guinée occidentale et dans le Timor portugais.

La Chine, elle, après avoir récupéré l'éphémère Mandchoukouo, a adopté une autre conduite. Imitant ce que les Russes ont fait en Asie, elle a consolidé par des transplantations de populations sa présence dans les régions périphériques et allogènes de son empire reconstitué. Cette politique lui permet d'envisager comme possible l'existence au 21e siècle d'une Chine pratiquement homogène.

Mais qui nous dit que cette Chine tranquille, prenant conscience de sa morne unité, ne sera pas tentée de raviver ces minorités moribondes, vouées à l'extinction, dont les richesses d'antan lui paraîtront subitement dignes d'être sauvegardées et ranimées ? À ce moment, y aura-t-il encore sur les hauts plateaux du Tibet des femmes et des hommes capables de réagir à son appel et de redonner un certain lustre à ce que le temps aura flétri ?

IL Y A 40 ANS, LE VIETNAM DÉCLARAIT SON INDÉPENDANCE

Ho Chi Minh frappe les trois coups . . .

Photo AP

BUI XUAN QUANG
Le Monde

Le 2 septembre 1945, à Hanoï, sur la place Ba-Dinh, coiffé d'un casque colonial, Ho Chi Minh déclare l'indépendance du Vietnam et offre au peuple le drapeau vietminh, rouge à étoile jaune (la révolution vietnamienne noyée dans la révolution mondiale), qui flotte encore sur Ho Chi Minh Ville.

Il y a quarante ans, le 2 septembre 1945, les communistes vietnamiens, prenant de vitesse les Français et leurs propres compatriotes, déclaraient unilatéralement le pays indépendant et fondaient la République démocratique du Vietnam. *Indépendance* ! unique slogan convenant aux humeurs du moment. *Độc Lập* ! cri du coeur après 80 ans de domination coloniale. Mot magique, mot-levain capable d'enflammer les esprits et les foules pour les rallier aux communistes soigneusement dissimulés sous la bannière patriotique du Front vietminh. Ce parti audacieux et précipité sur l'avenir, dans un contexte international de fin de guerre trouble et encore incertain, va plonger le Vietnam dans une ère de turbulence non close à ce jour.

Cette déclaration d'indépendance n'est en fait que le dernier acte formel et symbolique d'une quête du pouvoir menée par les communistes vietnamiens depuis les années 1920. Contre vents et marées. Malgré rafles et répression. Le parti a toujours su patiemment tisser sa toile. Sans jamais se décourager. Sans jamais abandonner son projet. Inlassable travail de taupe, de termite, de fourmi. En multipliant les nécessaires métamorphoses pour se faire accepter comme mouvement nationaliste. Sans négliger les intérêts et les consignes de sa centrale moscovite. En épousant les lignes successives de l'internationalisme prolétarien.

Le parti attend son heure. À l'orientale. En grignotant tout. Comme le ver à soie sur la feuille du mûrier (*tam an dau*). Silencieux et efficace. Les jeux sont faits quand le rideau se lève sur les communistes vietnamiens. Sur le plan de l'organisation et de la propagande, le Parti communiste a, sur les autres, plusieurs longueurs d'avance.

Ho Chi Minh peut donc apparaître en pleine lumière, en ce 2 septembre à Hanoï, sur la place Ba-Dinh, coiffé du casque colonial, abrité par un parapluie faisant office d'ombrelle, et déclamer solennellement : « *Notre peuple a brisé toutes les chaînes qui ont pesé sur nous près de cent ans pour faire de notre Vietnam un pays indépendant. Nous, membres du gouvernement provisoire, représentant la population entière du Vietnam, déclarons n'avoir plus désormais aucun rapport avec la France impérialiste, annuler tous les traités que la France a signés au sujet du Vietnam, abolir tous les privilèges que les Français se sont arrogés sur notre territoire.* »

D.6 (suite)

La foule, en cette fin d'été tropical, découvre subjuguée Ho Chi Minh, l'« oncle Ho ». Le vieux bonhomme à l'allure frêle. Mais sa voix étonnamment sourde va droit au coeur des Vietnamiens. Il leur parle. Familièrement, pédagogiquement, avec sollicitude. Ils se sentent pris en charge, rassurés par ce mandarin de la révolution aux pieds nus. « *M'entendez-vous clairement ?* » dit cette voix, nullement dépassée par l'événement et presque heureuse de se faire désormais connaître et reconnaître.

Au milieu des membres du gouvernement provisoire fraîchement nommés et engoncés dans leurs costumes blancs coloniaux, Ho est le seul à arborer la tunique col officier. Professionnel de l'estrade, bateleur de charme, il conquiert d'emblée son public. Il joue avec les micros. « *M'entendez-vous clairement compatriotes ?* » « *Oui* », gronde la mer humaine noyée sous les oriflammes et drapeaux rouges à étoile jaune adoptés par les communistes comme nouvel emblème national. Un tel discours ne peut que flatter cette foule impatiente depuis le matin à découvrir les nouveaux maîtres du pays.

À cette *fête* sont conviés les prêtres catholiques en soutane bleue ou noire, relevée ici et là par le mauve des prélats. Les bouddhistes sont là aussi, vêtus de blanc et de safran. Les caodaïstes se reconnaissent à leurs habits blancs, turban brodé et ceinture de couleur.

Autre présence remarquée : la jeune armée populaire de libération, aux ordres de Vo Nguyen Giap (futur vainqueur de Dien Bien Phu), casquée et vêtue d'uniformes kaki, exhibe fièrement ses armes nouvelles. Nouvelle garde prétorienne du régime, elle est chargée du service d'ordre et de la sécurité des dirigeants. À ses côtés, les « milices populaires » et les unités d'autodéfense, plus hétéroclites, essaient de faire bonne figure.

Dans cette foule bigarrée, écrasée de chaleur, les officiers américains de l'OSS (Office of Strategic Services) circulent d'un groupe à un autre, prenant photo sur photo. Ce qu'ils lisent sur les banderoles leur laisse croire que l'Amérique a misé sur le bon cheval. « *Bienvenue aux alliés !* » Mais qui sont les alliés, si ce n'est eux-mêmes ? Les « gêneurs », tel le commandant Sainteny, sans lettre de créance ou ordre de mission officiels des autorités françaises, sont consignés au palais de l'ancien gouvernement général. L'Amérique est la seule force qui compte. En anglais sur une pancarte : « *Bienvenue à la délégation américaine !* »

Sur la tribune, Ho Chi Minh fait boire du petit lait au major américain Patti. La déclaration d'indépendance du Vietnam commence par une référence remarquée à celle des États-Unis. Il fait 35 deg. C à l'ombre. Deux heures viennent de sonner du côté du Grand Lac. Ho Chi Minh termine son discours et passe la parole à Vo Nguyen Giap. Admirable partage des tâches, pour rappeler à la nation ce qu'elle doit au parti.

Mais l'important pour le major Patti est que le discours de Ho n'a pas marqué la moindre révérence aux autres alliés. Britanniques ignorés. Chinois tus. Français absents et conspués. Ho n'a nullement fait mention de l'allié russe. Les Japonais sont hors jeu. Le major Patti se frotte les mains. Il peut se féliciter d'être entré en contact avec cet « *agréable compagnon* qu'est Ho Chi Minh, de lui avoir ménagé aides et encouragements. Et ménagé ainsi l'avenir. Ho, lui aussi, peut se féliciter d'avoir retenu cette date du 2 septembre célébrée par des milliers de catholiques au Nord-Vietnam comme le jour de leurs martyrs. Saisir la bonne occasion (*thoi co*) est de bonne guerre. L'occasion peut faire le larron.

Ce 2 septembre 1945, à Saigon aussi, dans le sud du pays, on s'apprête à fêter l'indépendance du Vietnam. À l'écoute de ce qui se passe à Hanoï. Les événements pourtant vont prendre une tournure plus dramatique. Peut-être parce que le Parti communiste n'a pas ici la position dominante qui est la sienne dans le Nord. Déjà le particularisme du Sud fait sentir son poids. Depuis la veille, les murs ont été couverts d'affiches appelant à lutter pour l'indépendance sous la houlette du Front vietminh et signées Nguyen Ai Quoc (Nguyen le Patriote, autre nom de guerre de Ho Chi Minh). Le Parti, tout en ayant infiltré et contrôlé les organisations de masse tel le *Thanh Niem Tien Phong* (Jeunesses d'avant-garde) est minoritaire face aux Caodaïstes et aux Hoa-Hao. La révolution au Sud revêt un caractère plus cosmopolite et plus ouvert.

À côté des drapeaux vietminh rouges à étoile jaune (la révolution vietnamienne noyée dans la révolution mondiale), apparaissent les drapeaux jaunes à étoile rouge (aux couleurs nationales enserrant l'étoile de la révolution) et les drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau.

Le comité du Nam-Bo (Sud-Vietnam) a organisé la révolution à sa manière. Tran Van Giau, chef du parti dans le Sud, coupé de son comité central en raison de la difficulté et de la lenteur des communications, est débordé par les éléments extrémistes. La journée du 2 septembre se termine par des coups de feu et le massacre de quelques Français.

L'indépendance a commencé ici dans le drame et le sang versé. Comment s'étonner qu'il y ait eu dès lors dans les deux communautés — française et vietnamienne — volonté délibérée d'en découdre, d'en finir avec une situation frustrante pour tous ? Chacun croit avoir une revanche à prendre. L'engrenage de la violence réciproque, qui pour réaffirmer un titre de possession, qui pour s'affranchir définitivement de la tutelle française, est en route.

Mais surtout, en ce 2 septembre 1945, les « glorieuses » du parti sont déjà derrière lui.

Depuis le 9 mars 1945, date du coup de force japonais sur les Français, le parti a su analyser la situation interne et internationale pour arriver à ses fins. Il s'est préparé avant les autres et mieux que les autres à la prise et à l'exercice du pouvoir. En trouvant le meilleur thème porteur, dôc lap (indépendance). En utilisant l'immense désarroi d'une population touchée par la Grande Famine (2 millions de morts) de 1944-45, imputée aux Français et aux Japonais.

Il a su aussi discréditer aux yeux du peuple vietnamien l'indépendance octroyée par les Japonais à Bao Dai le 12 mars 1945. En la qualifiant de *dôc lâp banh ve* (Indépendance de pacotille). Et discréditer de même les autres partis politiques qui n'acceptent pas la suprématie du Parti communiste ou qui cherchent d'autres voies et moyens de contester le joug colonial.

Le 9 mars 1945, les Japonais ont porté le coup fatal à l'autorité et à la légitimité françaises. Les deux meurtrissures nucléaires imposées aux Nippons les 6 et 8 août vont lever les dernières hypothèques et créer les conditions de la proclamation du « Vietnam indépendant ». Le bureau politique s'y est préparé dès le 12 mars dans sa « directive historique » appelant à l'indépendance par l'insurrection générale. Conformément à l'enseignement de Lénine, on cherche à combiner conditions sociales objectives (mécontentement social et conjoncture difficile) et conditions subjectives du parti (conspiration, insurrection, action sur les masses, organisation rigoureuse et choix du moment opportun). À l'annonce de la capitulation japonaise, le pouvoir va tomber entre les mains communistes comme un fruit mûr (*chin muoi*).

La révolution d'août peut se mettre en marche. Ainsi en a décidé le parti réuni à Tan Trao dans ses résolutions des 14 et 15 août. La révolution commencée dans les maquis

D.6 (suite)

va se jouer dans les villes. D'abord à Hanoï. Sous la pression de la rue, lors de manifestations les 17, 18 et 19 août infiltrées par les communistes et retournées à leur profit, le *Kham Sai* (délégué impérial), Phan Ke Toai, remet au Vietminh le pouvoir que les Japonais lui ont transféré. À partir du 20, le Vietminh est maître de Nahoï sans combat.

Cet exemple enflamme les autres villes. Notamment Hué, capitale impériale et Saigon. À Hué, le gouvernement Tran Trong Kim, constitué le 17 avril sous l'égide des Japonais, se saborde. Bao Daï tend au pouvoir révolutionnaire le sceau impérial et redevient citoyen-conseiller des nouveaux maîtres.

Ho Chi Minh, rentré vers la fin août à Hanoï, forme un gouvernement provisoire gardant pour lui la présidence et les affaires étrangères, avec Vo Nguyen Giap à l'intérieur et Pham Van Dong aux finances. Le rêve des communistes des années 1920 est enfin réalisé. Le 2 septembre, Ho Chi Minh peut même être présenté à Ba-Dinh comme « *le libérateur et le sauveur de la nation* ».

La propagande communiste a accrédité cette image aux yeux de la population en utilisant les prédictions de Trang Trinh, le Nostradamus vietnamien du IIe siècle notamment, celle où Ho est clairement nommé (?) : « *Un héros sage est né pour sauver le peuple et châtier les barbares. Bénis soient ceux qui le trouvent, celui qui vit au nord caché près d'une chute d'eau dans une grotte* » (allusion à la grotte de Pac-Bo où Ho s'est réfugié à la frontière sino-vietnamienne pour diriger la résistance).

Finalement, la réussite de la révolution vietnamienne va avoir des conséquences terribles pour le pays. Sur tous les plans. À l'intérieur, le Parti communiste, fort seulement de ses cinq mille membres, va vivre en assiégé. Pour tenir, il croit toujours devoir payer d'exemple et entraîner le pays à bander sans cesse son énergie. À vivre dans le vertige de l'épreuve et dans une sublimation constante. Abandonné peu à peu par des alliés dont il espérait tant à la fin de la seconde guerre mondiale, le Vietnam nouveau va se tourner de plus en plus vers les autres partis frères, russes puis chinois, pour assumer sa « *destinée manifeste* ». Sans deviner le cynisme d'un Staline ou le machiavélisme des Chinois. Sans en mesurer les conséquences. Les alignements nécessaires d'hier créent les servitudes d'aujourd'hui.

La France du général de Gaulle a opposé à ce Vietnam « *compliqué* » une compréhension totale. Peut-on espérer autre choses de l'homme de la France libre que la restauration de la souveraineté française ? Le général ne tient compte ni des appels angoissés d'un Sainteny ni de l'avertissement lucide d'un Messmer : « *La situation est telle qu'un accord qui ne permettrait pas de sauver la face serait considéré comme une trahison. Sauver la face, c'est nous faire prononcer le mot indépendance* ». Car le mot indépendance, *dôc lap*, n'a pas le même sens aux deux bouts de la planète.

Pour de Gaulle, il ne s'agit que de restaurer l'autorité de la France avant toute concession. À Bao Daï, qui écrit : « *Vous avez trop souffert pendant quatre mortelles années pour ne pas comprendre que le peuple vietnamien qui a vingt siècles d'histoire et un passé souvent glorieux ne veut plus, ne peut plus supporter aucune domination* », de Gaulle oppose d'abord le silence. Ensuite, il envoie Leclerc, bientôt placé sous l'autorité d'un Thierry d'Argenlieu, au sectarisme de bon aloi, « *rétablir l'ordre* ».

D'intransigeances aveugles en compromis boiteux, face à des communistes déterminés, cet « *attelage du tigre et de l'éléphant* » va ramener le Vietnam sur les sentiers de la guerre. Le 2 septembre, sur le pont du cuirassé Missouri, où il reçoit la capitulation du Japon au nom de la France, Leclerc n'entend-il pas de MacArthur ce conseil impérieux : « Amenez vos troupes (*en Indochine*), encore plus de troupes, autant que vous pouvez ».

Ce retour, placé sous le signe des armes, est le prélude aux confrontations futures. L'empire français connaît sa première lézarde. D'autres vont suivre l'exemple de la « *perle de l'empire* ». La saga de la décolonisation violente va s'ouvrir. L'indépendance prématurée a perturbé les équilibres globaux des grandes puissances. Et, comme à Potsdam, chaque fois que les difficultés s'amoncellent sur le Vietnam, la tentation est grande de le partager en deux zones d'influence. Il faudra encore au peuple vietnamien 30 ans de patience et de souffrance pour voir le pays enfin réunifié.

Le 2 septembre 1945 est une journée des dupes. *Dôc lap*, déjà le poids des mots. Bientôt le choc...

Le Devoir, 1985-09-04

De la surpopulation et de la sous-alimentation

NOTES DE LECTURE

PIERRE CAYOUETTE

★ William MURDOCH, **La faim dans le monde. Surpopulation et sous-alimentation.** Éditions Dunod, Paris, 1985, 422 pages (traduit de l'américain par Antoinette Roubichou).

CE sont les mêmes mécanismes politiques, économiques et sociaux qui entraînent l'accroissement rapide de la population des pays pauvres et limitent la production alimentaire. Ces mécanismes ont créé et entretiennent la pauvreté structurelle des populations rurales dans le monde en développement.

Voilà du moins ce que démontre l'économiste William Murdoch dans cet ouvrage paru aux États-Unis il y a déjà six ans, mais traduit il y a quelques mois à peine.

L'auteur s'attaque à l'approche traditionnelle du problème de la faim dans le monde ; approche qui tend à poser le problème en termes de course de vitesse entre l'augmentation de la population et celle des ressources vivrières. Cette idée de course, fait-il remarquer, alimente le débat public. On parle constamment de « population qui *dépasse* ou *distance* la production alimentaire ».

Cette idée de course est fausse, estime Murdoch. Elle est erronée dans la mesure où « elle nous amène à considérer l'alimentation et la population comme deux variables distinctes et indépendantes, dont la croissance respective serait régie par un mécanisme distinct ». Plus complexe, le problème dépasse la métaphore simpliste de la course. Murdoch démontre au contraire que l'accroissement rapide de la population n'est pas à l'origine du problème alimentaire. Il y a des causes communes aux deux phénomènes.

Quelles sont ces raisons fondamentales qui expliquent à la fois la surpopulation et la sous-alimentation ? La structure politico-économique interne des pays en développement et l'état de dépendance et d'inégalité qui caractérise leurs relations avec les pays riches, répond Murdoch.

Dans les premiers chapitres de l'ouvrage, il démontre, par exemple, que les taux de natalité élevés sont imputables à la pauvreté. Statistiques à l'appui, il prouve que le fait d'avoir de nombreux enfants présente des avantages certains pour les pauvres. Dans le même esprit, les chiffres indiquent que la famille tend à réduire lorsque le niveau de vie est plus élevé.

Cela dit, comment faire face au problème de la surpopulation et de la sous-alimentation ? Murdoch se pose la question à la fin de son ouvrage. Il y répond d'abord en rejetant les thèses écologistes et néo-malthusiennes. Il qualifie l'écologie de science « peu adaptée à l'analyse des aspects sociaux, économiques et politiques de ces questions ».

Puis, il écorche sans retenue les néo-malthusiens et leurs solutions (régulation des naissances, laisser s'élever le taux de mortalité résultant de la pénurie vivrière). Il les accuse de « prendre leur propre insensibilité pour de l'objectivité ».

Murdoch suggère plutôt que les pays riches modifient radicalement leurs politiques extérieures. Il souhaite que nos gouvernements pratiquent une politique de neutralité vis-à-vis des mouvements des pays pauvres qui tentent d'instaurer une société plus égalitaire grâce à une restructuration de l'économie.

Les États-Unis devraient se débarrasser de leur attitude quasi-paranoïaque à l'égard du communisme, souhaite-t-il un peu naïvement.

Pour que ces transformations se réalisent dans les politiques extérieures des pays riches, il nous faudra d'abord comprendre les relations étroites qui existent entre l'accroissement rapide de la population, l'insuffisance des ressources vivrières et la pauvreté des pays en développement.

Plus éloquent que tous les vidéoclips d'horreur en provenance du Sahel, l'ouvrage de Murdoch démontre avec beaucoup de rigueur l'interdépendance entre ces trois problèmes.

La Chine compterait 1,2 milliard de personnes en 2000

♦ PEKIN (AFP) — La Chine parviendra à limiter sa population à 1,05 milliard d'habitants à la fin 1985, ce qui l'aidera à atteindre son objectif de ne pas dépasser 1,2 milliard d'habitants d'ici l'an 2000, a annoncé le bureau des statistiques, cité hier par l'agence Chine nouvelle.

Le bureau a précisé qu'au cours des cinq années du sixième plan (1981-1985) la population chinoise aura augmenté de 82 millions, soit 10 millions de moins que les prévisions qui avaient fixé l'accroissement à 72 millions.

Le bureau a précisé qu'au cours du 6e plan, la croissance moyenne annuelle de la population chinoise a atteint 12.25 millions de personnes, soit un taux de 8 pour 1,000.

Toujours selon le bureau, le taux d'accroissement de la population est tombé en 1984 à 10.81 pour 1,000, soit son taux le plus bas, alors qu'au cours des deux premières années du 6e plan, il s'élevait à 14.5 pour 1,000.

Le problème démographique est l'un des plus importants pour les dirigeants actuels et le contrôle de la population est vital pour la réussite des réformes en cours actuellement dans l'économie chinoise.

Ils ont mis en oeuvre à la fin des années 70 une politique draconienne de contrôle des naissances, avec la politique de l'enfant unique.

Pénalités

Cette politique qui est appliquée strictement dans les zones urbaines, prévoit notamment des pénalisations financières pour les foyers de deux enfants et plus.

Dans les campagnes, elle s'est heurtée à de sérieuses réticences et les responsables chinois ont été amenés à annoncer des assouplissements, autorisant les foyers ruraux à avoir deux enfants et les minorités nationales à en avoir trois.

Les dirigeants locaux ont eu parfois recours à des méthodes brutales dans certaines régions, recourant à des avortements et des stérilisations forcés.

Le Soleil, 1985-10-08

D.9

Des dizaines de millions d'enfants exploités

BRUXELLES (AFP) — Des dizaines de millions d'enfants de cinq à 15 ans sont contraints de travailler dans des conditions intolérables, quand ils ne sont pas vendus comme domestiques ou livrés à la prostitution, selon un rapport que vient de publier la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

La CISL, dont le siège est à Bruxelles, regroupe 145 centrales syndicales dans 89 pays. Pour lutter contre la scandale de l'exploitation des enfants à travers le monde, elle a publié son rapport mercredi, sous le titre *Briser le mur du silence*. La confédération indique que, pendant la même année où la société d'aider leurs familles à survivre, des millions d'enfants astreints, sous la domination aux-mêmes, une exploitation éhontée, sur laquelle leurs parents se taisent également. Quand ces autorités, elles ferment trop souvent les yeux, malgré les lois qui, dans la plupart des pays, interdisent ou brident des jeunes.

Le rapport souligne qu'en raison même de la définition des principaux concepts, l'évaluation statistique du phénomène est difficile, d'autant que la définition du travail des enfants varie d'un pays à l'autre. Mais l'Organisation internationale du travail (OIT, dont le siège est à Genève) évalue à 20 ou 30 millions le nombre d'enfants de moins de 15 ans qui travaillent, soit environ 11 % de la population mondiale dans la tranche d'âge des 10-14 ans. D'autres spécialistes avancent le terrible chiffre de 100 millions.

On les rencontre dans l'industrie — l'ouest du secteur du tapis « fait main » au Pakistan ou au Maroc leur doit par exemple beaucoup —, dans l'agriculture, comme dans les petits ateliers de la rue (cireurs de chaussures, vendeurs de journaux). Quelle, « 200,000 enfants travaillent plus de 40 heures par semaine, tandis qu'en Inde, comme en Algérie et en Haute-Volta, plus de 40 millions de garçons et filles sont « économiquement actifs ».

Cette main-d'oeuvre à bon marché a pour effet, sans seulement d'aggraver le chômage des adultes puisque elle prend des emplois que ces derniers pourraient occuper, mais de maintenir, par effet de concurrence, à une « échelle globalement des salaires des adultes.

Autre effet pervers pour l'économie et la vie sociale des pays en voie de développement : pour travailler, ces enfants abandonnent prématurément l'école et écoles — quand ils en sont —, ce qui les condamne à mener une vie d'adulte, sans en avoir le développement, les capacités.

Enfin, loin en tirer des adultes d'aujourd'hui ni de conditions de vie propres à leur assurer une croissance intellectuelle et physique normale, et de l'instruction et de la formation professionnelle indispensables à l'exercice d'un métier.

Cette perte de substance est pour les pays en voie de développement un facteur d'appauvrissement, puisque c'est une fraction de leur jeunesse, c'est-à-dire de leur potentiel humain, qui est ainsi sacrifiée, sans dépenses, mal employée, quand elle n'est pas vouée à la mendicité, à une vie errante et à la prostitution. Dans ces conditions, souligne le rapport, le travail des enfants n'est pas une chance pour le tiers monde, mais un coûteux une cause de retard économique.

Dans les pays développés, la situation, quoique bien moins grave, n'est pas toujours brillante, en particulier dans les compagnes. Aux États-Unis, quelque 500,000 jeunes enfants participent aux travaux des champs, pour l'essentiel des revenus d'appoint à leurs parents. En Grande-Bretagne, 30 % des victimes d'accidents dans les fermes sont des enfants de moins de 15 ans.

L'utilisation des enfants à des tâches pénibles ou dangereuses n'a pas complètement disparu non plus, d'après le document de la CISL, en France, en Autriche et en Suisse, moins en Grèce, en Italie, en Espagne et au Portugal.

Dans la CISL, le record appartient à l'Italie, avec 114,000 enfants, selon les données de l'OIT, 100,000 selon des sources syndicales, dont une part appréciable dans la région de Naples. (Industrie de l'habillement-cuir-textile, des pièces détachées pour automobiles, etc.).

Pourtant, à l'échelle internationale, l'OIT n'est pas pessimiste sur le problème dès 1919. Une convention fixant à 14 ans l'âge minimal d'embauche des enfants dans l'industrie avait alors été adoptée. Depuis, de nombreux autres textes réglementaires ont été ratifiés par les pays membres de l'OIT, le dernier en date interdisant d'employer en général des enfants de moins de 15 ans.

Il était déjà difficile, note la CISL, de faire appliquer les réglementations internationales aux pays signataires. D'autres encore, notamment certaines de celles qui ont accédé à l'indépendance depuis 20 ans, n'ont en outre jamais adhéré à ces conventions.

Mais avec la crise économique qui sévit depuis une dizaine d'années, l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine est redevenue une question d'une grande actualité. Il devient urgent, souligne en conclusion la CISL, d'imposer le respect de leurs engagements par l'État qui en sont pas et de contraindre les autres pays à suivre les mêmes orientations.

Le Devoir, 1986-04-04

Des Canadiens rentrent d'Éthiopie

La vie de six millions d'Éthiopiens continue de ne tenir qu'à un fil

■ OTTAWA — De retour, lundi soir d'un voyage de six jours en Éthiopie, quatre parlementaires canadiens et le directeur canadien d'Oxfam, accompagnés du coordonnateur des secours d'urgence à l'Afrique, M. David MacDonald, ont

MAHON CORNELLIER
de notre bureau d'Ottawa

fait part de leurs principales constatations et conclusions: la famine n'est pas encore complètement vaincue en Éthiopie, plus de six millions de personnes sont encore vulnérables, le déficit alimentaire dépasse un million de tonnes de céréales, le problème du transport et de la répartition des vivres reste très sérieux.

Donc le Canada, de l'avis de cette mission, doit continuer d'accorder son aide d'urgence et, malgré de nombreuses réserves, soutenir le programme très contesté en vertu duquel 600 000 paysans des régions arides du nord ont été réinstallés dans les zones fertiles du sud-ouest.

Trois journalistes, dont l'Éditeur adjoint de LA PRESSE, Michel Roy, ont suivi la délégation dans ses déplacements.

M. MacDonald et trois des députés fédéraux se sont dit convaincus que le Canada devait assurer une aide à long terme axée sur le développement. Sinon, soutiennent-ils, c'est la famine qui reviendra.

Malgré l'imposante aide d'urgence internationale, il reste toujours six millions d'Éthiopiens dont la survie ne tient qu'à un fil, a rappelé M. MacDonald. Et selon le député conservateur Reg Stackhouse, l'aide d'urgence peut représenter pour eux la différence entre la vie et la mort.

Ce député refuse cependant de se rallier à ses collègues en ce qui a trait à l'aide à long terme tant que le gouvernement actuel, un régime militaire marxiste, restera en place. Selon lui, ce régime qu'il qualifie d'oppressif ne ferait que profiter de cette aide pour accroître son emprise.

Pour la conservatrice Mary Collins, le libéral William Rompkey et le néodémocrate Jim Manly, l'aide à long terme dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et les services de base peut permettre aux Éthiopiens d'atteindre un jour l'autosuffisance et l'indépendance face à l'aide internationale.

Les trois députés et M. MacDonald, qui en était à sa septième mission en Éthiopie, ont aussi mentionné qu'ils n'avaient rien vu qui corroborait les rapports alarmants de l'organisation Médecins sans Frontière sur le programme de relocalisation des paysans.

MSF accusait le gouvernement éthiopien de forcer les

Lavergne/photo PC

David MacDonald

gens à s'établir dans des régions éloignées de leur lieu d'origine et les obligeait à former des fermes collectives. Toujours selon MSF, les gens épuisés par la famine devaient parfois marcher des distances énormes, certains étaient battus ou privés de nourriture. On disait aussi que près de 100 000 d'entre eux seraient morts.

M. Rompkey, ancien ministre dans le Cabinet Trudeau, a souligné que plusieurs bénévoles étrangers travaillaient avec les Éthiopiens pour les aider à établir ces villages autonomes. Selon lui, il n'existe pas d'alternative à la réinstallation des paysans dans le sud du pays. « Le nord est nu et stérile tandis que le sud-ouest plus fertile offre une possibilité de vivre avec un peu d'espoir ». Mais il a reconnu que les conditions de vie demeuraient difficiles là-aussi.

Les trois députés en faveur de l'aide à long terme croient que le Canada doit ainsi s'assurer d'une présence en Éthiopie et ainsi voir à ce que le régime marxiste ne commette plus d'abus à l'endroit de la population.

Cette prise de position tend à accréditer le point de vue que défend depuis plusieurs mois le coordonnateur canadien dont le mandat s'achève dans quelques jours. Il a remis son rapport hier à la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina. On s'attend à ce qu'il reprenne les grandes lignes de ces dernières interventions publiques: présence accrue du Canada en Éthiopie, effort d'aide prioritaire en Afrique et surtout en Éthiopie au cours des prochaines années, aide au développement et au relèvement.

Le gouvernement canadien et les contribuables, qui ont investi sous diverses formes près de $180 millions depuis l'automne de 1984 dans les pays aux prises avec la sécheresse, dont $100 millions en Éthiopie en 1985 seulement, se classent aux premiers rangs des donateurs per capita. Dans le dernier budget, le gouvernement n'envisage pas de baisse de son budget à l'aide internationale mais il en ralentit la croissance.

La Presse, 1986-03-26

D.11

ÉTHIOPIE

La famine n'est pas le plus important fléau

PIERRE CAYOUETTE

En Éthiopie, les maladies infectieuses de l'intestin sont davantage meurtrières que la famine. La sécheresse et la malnutrition affectent toujours le pays. Mais à long terme, c'est l'absence de services de santé communautaire qui menace plus gravement l'état de santé des 34 millions d'Éthiopiens.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre éthiopien de la Santé, le Dr Gizaw Tsehai. De passage à Montréal afin de régler les modalités d'un programme de coopération avec la faculté de médecine de l'Université McGill, le ministre a rappelé que « les infections et infestations intestinales, la pneumonie, la tuberculose et la déshydratation des nourrissons décimaient la population à un rythme effarant ».

Le phénomène de la famine est d'une certaine façon un phénomène passager, a-t-il dit, même si ses 100,000 victimes l'an dernier ont projeté l'Éthiopie sous les feux de l'actualité. Le fléau des maladies infectieuses demeurera plus longtemps. Voilà pourquoi faut-il selon lui adopter de toute urgence un programme efficace de santé communautaire.

Il faudra notamment, selon le Dr Tsehai, mettre sur pied un programme de santé maternelle et infantile, jumelé à des méthodes rigoureuses de planning familial. La mortalité infantile constitue un aspect majeur de la détresse éthiopienne. Ainsi, sur 1,000 enfants qui naissent, 155 meurent avant d'atteindre l'âge d'un an. Et près du quart meurt avant l'âge de cinq ans.

Les Éthiopiens sont par ailleurs aux prises avec une sérieuse pénurie de médecins. Il n'y a en Éthiopie qu'un médecin par 64,000 habitants et une infirmière pour 20,000 personnes. Au Canada, on compte en moyenne 1,9 médecin par 100 habitants.

Cette importante carence en effectifs médicaux avait incité l'Éthiopie à conclure une première entente de coopération avec l'Université McGill en 1982. Depuis lors, le Centre de recherches de l'Université McGill sur les maladies tropicales offre son assistance à la faculté de médecine de l'Université d'Addis-Abeba. Ces échanges ont déjà permis à la faculté d'augmenter considérablement le nombre de ses diplômés et d'étoffer sa formation de spécialistes des soins intégraux en milieu rural.

Le succès de ce programme a fait en sorte que le gouvernement éthiopien fasse de nouveau appel à l'expertise de McGill. Cette fois-ci, il s'agit de mettre sur pied un programme de coopération entre la faculté de médecine de l'Université McGill, le ministère éthiopien de la Santé et les trois écoles de médecine éthiopiennes. L'objectif : favoriser le développement de services de santé communautaire en Éthiopie.

Déjà, le printemps dernier, le directeur du département d'épidémiologie et de biostatistique de McGill, M. Walter O. Spitzer et le professeur Olli S. Miettinen se sont rendus sur place afin de déterminer les besoins.

Le projet s'inspirera des programmes en vigueur dans le Nord canadien depuis 50 ans. Il visera les soins préventifs et intégraux.

Ses modalités de financement n'ont pas encore été déterminées. Le Dr Tsehai profitera de son séjour au Canada pour rencontrer des hauts fonctionnaires de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il souhaite que le gouvernement canadien fournisse une assistance à long terme au projet.

Au cours de son séjour au pays, le ministre éthiopien de la Santé rendra également visite à son homologue canadien, M. John Epp.

D.12

Le véritable défi de l'Inde: se nourrir

Au delà des remous provoqués par l'assassinat du premier ministre Indira Gandhi, l'Inde devra faire face, au cours des prochaines années, à un défi majeur: nourrir sa population, qui passera, d'ici quinze ans, de 750 millions à plus d'un milliard d'habitants. Jean-Pierre Benoît, de l'Agence France-Presse, fait le point.

◆ PARIS (AFP) — Le nouveau premier ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi, a reçu des mains de sa mère, Indira Gandhi, un lourd héritage: faire face, dans les quinze prochaines années, à une progression attendue de la population de l'Inde de 750 millions à plus d'un milliard d'habitants.

par Jean-Pierre BENOIT

En trente ans, la production alimentaire de l'Inde a triplé mais elle devra doubler avant la fin du siècle, selon l'officielle Commission du plan, pour faire face à une démographie toujours en expansion.

Les nouveaux dirigeants de l'Inde devront donc susciter le même bond économique en avant que leurs prédécesseurs, Indira Gandhi et Jawaharlal Nehru, mais en moitié moins de temps et avec des ressources restreintes.

Dans le contexte d'une agriculture plus sophistiquée, les besoins en énergie devraient quadrupler, alors que, d'après les experts occidentaux, les réserves en bois — une source d'énergie primordiale, la consommation annuelle atteignant 170 millions de tonnes — et en pétrole risquent d'être épuisées avant la fin du siècle.

"Les conditions actuelles sont telles qu'une sorte d'équilibre s'est instauré", déclarait en 1982 Rasheed Talib, un des directeurs de l'hebdomadaire India Today, "mais l'Inde peut aussi bien amorcer son décollage que basculer dans la dépression". Cette appréciation a gardé toute son actualité à la fin 1984.

Alimentation

Autosuffisante sur le plan alimentaire, avec une croissance de son activité industrielle de 5 pour 100 en 1983-1984, une balance des paiements excédentaire et un endettement supportable, l'Inde apparaît toutefois fragile.

"Garibi Hatao" (Chassons la pauvreté) était le slogan de Mme Indira Gandhi. Comme l'indiquait récemment l'un des conseillers de la Commission du plan, M. Gupta, seul le développement économique freinera la natalité excessive. Mais il ajoutait: "La surpopulation est le principal obstacle au développement."

La production indienne de céréales est passée de 55 millions de tonnes en 1950 à 153 millions de tonnes en 1984, grâce à des travaux d'irrigation, à un accroissement de l'usage d'engrais chimiques et à l'utilisation de variétés de céréales à haut rendement.

Régulières jusque dans les années 1970, les importations indiennes de blé américain ont maintenant cessé. La dernière grande famine remonte à 1974. Jusque là soumise au régime des pluies, la production de céréales est restée suffisante en dépit d'une suite de moussons médiocres au début des années 1960. L'Inde, qui dispose d'un stock de sécurité d'environ 20 millions de tonnes de céréales, a même pu échanger du blé contre du pétrole soviétique.

Révolution verte

Mais la révolution verte — utilisation de variétés à haut rendement —, soulignent les experts, a laissé des pans d'ombre. Si la production de céréales a triplé en trente ans, la population est passée dans le même temps de 350 à 750 millions d'habitants. Les disponibilités théoriques ne sont donc guère aujourd'hui que de 400 grammes par personne et par jour, contre 350 en 1950.

L'apparition d'excédents tient à l'absence de pouvoir d'achat qui freine la demande. Les grandes famines ont laissé la place à ce que les experts appellent la faim individuelle ou malnutrition endémique. Selon les statistiques indiennes, environ 40 pour 100 de la population vit au-dessous de ce qu'il est convenu d'appeler le seuil de pauvreté.

L'expansion de la production agricole a été très localisée: le Pendjab et l'Haryana au nord et dans une moindre mesure, le Nadu Tamul et l'Andhra Pradesh au sud-est. Le Pendjab, pays des cinq rivières, nourries par la fonte des neiges de l'Himalaya, a de longue date été mis en valeur par la multiplication de barrages-réservoirs et de canaux d'irrigation.

Océan de misère

Ilot de prospérité dans un océan de misère, selon India Today, le Pendjab, avec 2,3 pour 100 de la population et 3,2 pour 100 des terres cultivables, compte pour 7,4 pour 100 de la production agricole du pays et dégage l'essentiel des excédents.

Le revenu par habitant y atteignait en 1960, dernière année connue, 1,812 roupies pour 1,200 roupies en moyenne en Inde et 980 roupies dans l'Uttar Pradesh, un Etat voisin. La consommation d'électricité par habitant y est deux fois plus importante que dans le reste de l'Inde.

Répandre la révolution verte, ce sera également accroître la demande en énergie (fabrication d'engrais chimiques, de produits de traitement des cultures, pompage de l'eau, irrigation). Or, l'Inde est confrontée à un problème crucial dans ce domaine. L'Américain moyen consomme 11 tonnes (équivalent charbon) d'énergie commerciale par an et l'Indien 178 kg. Mais 40 pour 100 des besoins sont couverts par le bois de chauffe, les déchets agricoles et la bouse de vache.

L'Inde dispose d'abondants gisements de houille et le potentiel hydroélectrique est encore vaste, selon les experts. L'atome concentre beaucoup d'espoirs, car l'on sait que les réserves connues de pétrole seront rapidement épuisées.

Mais les ressources conventionnelles nationales seront insuffisantes: selon les objectifs, la demande passerait de 559 millions de tonnes — équivalent charbon — par an actuellement, à 1,434 millions de tonnes en l'an 2000. L'Inde s'est lancée dans un important programme d'exploitation des énergies nouvelles. C'est un pari audacieux, commentait à New Delhi en 1982, un directeur du ministère de l'Agriculture, Bany Murthy, ... et inévitable.

D.13

L'évolution économique mondiale

Malgré une production accrue, la CNUCED doute de la longévité de la reprise...

GENEVE (AFP) — La production mondiale devrait croître de 1.7 % en 1983 et de 3.4 % en 1984, selon le rapport annuel de la CNUCED qui met en garde contre un possible évanouissement de la reprise économique à la fin de 1984.

Le rapport souligne également la vulnérabilité des pays en développement (PVD) endettés dont la dette à moyen et long terme atteindra $837 milliards à la fin de 1984, auxquels il faut ajouter $100 milliards de créances à court terme, selon les estimations du secrétariat de la CNUCED (Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement).

Le rapport, publié mercredi à Genève sous le titre *La crise économique mondiale actuelle*, offre au-delà de la fragile reprise actuelle une évaluation pessimiste de l'évolution économique mondiale, pour trois raisons:

—la persistance des taux d'intérêts élevés aux États-Unis font sérieusement douter de la durabilité de la reprise américaine;

—la majorité des pvd doivent suivre des politiques déflationnistes en raison du resserrement des prêts accordés par les banques commerciales et du volume insuffisant de l'aide officielle;

—la hausse du dollar américain, source d'inflation importée pour les autres pays industrialisés, oblige ces derniers à adopter des politiques économiques prudentes.

Prévisions par groupes de pays:

—PVD, exportateurs nets de pétrole: l'accroissement modéré (3 à 4 %) du volume des exportations attendu en 1984 ne compensera pas la baisse des prix du pétrole (12.5 %) de 1983. Le surplus de la balance des paiements de ces pays, déjà tombé à $13 milliards en 1982, fera ainsi place à un déficit de $28 milliards en 1983 et de $21 milliards en 1984.

— PVD, importateurs de pétrole: la croissance va demeurer relativement faible en raison de la politique d'ajustement que beaucoup de pays endettés ont dû adopter. La production devrait croître modestement de 1.7 % en 1983 (contre 1.2 % en 1982), mais plus vigoureusement (plus 4.2 %) en 1984.

Les termes de l'échange (prix des exportations par rapport à celui des importations), qui s'étaient continuellement détériorés depuis 5 ans (moins 21 % pour la période 1978-82), devraient se redresser légèrement (plus 2.9 % pour 1983-1984).

Le déficit des paiements devrait tomber de $56 milliards en 1982 à $40 milliards environ en 1983, et peu changer en 1984. L'endettement croissant de ces pays va continuer de les rendre très vulnérables à de brusques changements de leurs revenus d'exportations. Pour l'ensemble des pvd endettés, le service de la dette (amortissement capital plus intérêts) ajouté aux profits rapatriés par les pays industrialisés représentera 28.9 % du revenu des exportations en 1983 et 29.3 % en 1984, contre seulement 21.9 % en 1981 et 26.2 % en 1982.

— Pays industrialisés: la production, qui a chuté de 0.2 % en 1982, devrait en revanche croître de 2 % en 1983 (le Japon en tête avec 3.2 %, devant l'Amérique du Nord 2.9 % alors que l'Europe occidentale stagnera relativement avec seulement 0.7%)

La reprise devrait être plus forte en 1984, avec une croissance de 3.2 % (4.5 % en Amérique du Nord, 4 % au Japon et 1.7 % en Europe occidentale).

Le rapport souligne cependant que les investissements demeurent faibles, et qu'ils soutiendront — notamment en Europe — très peu la reprise. La durée de celle-ci va donc dépendre du niveau des taux d'intérêts, et en second lieu, de la perspective ou non d'une reprise de l'inflation qui a été dernièrement combattue avec succès dans certains pays.

Enfin, le déficit des paiements des États-Unis devrait se creuser considérablement en 1983 ($17.5 milliards) et en 1984 ($39 milliards), alors que l'Europe occidentale enregistrera un surplus de $6.5 milliards en 1983 et $13.6 milliards en 1984.

— Pays socialistes: la croissance de la production devrait s'accélérer en Europe de l'est: 1.8 % en 1982, 3.3 % en 1983 et 3.5 % en 1984. Ces pays ont réussi à redresser leur balance commerciale et des paiements ces deux dernières années en diminuant leurs importations des pays industrialisés, et en accordant des crédits à des conditions favorables aux pvd.

Le surplus de la balance des paiements des pays de l'est devrait cependant diminuer, de $5.3 milliards en 1982 à $2 milliards en 83 et $1 milliard en 84.

Le Devoir, 1983-09-22

Les "fatalités" africaines

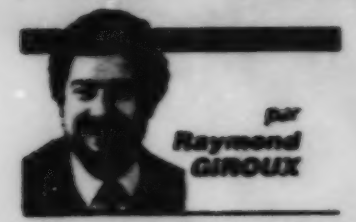

par
Raymond
GIROUX

L'avenir de l'Afrique s'annonce sombre, encore plus difficile que le présent si rien n'arrête une progression démographique littéralement débridée, incontrôlable. Catherine Coquery-Vidrovitch, historienne française reconnue comme une autorité dans le domaine, ne peut éviter ce triste constat au sortir d'une étude à la fois fouillée et originale sur l'Afrique noire*.

Plutôt que d'attribuer, selon la coutume facile, tous les maux du continent à la présence étrangère, aux colonisateurs européens, elle a tenté de comprendre de l'intérieur les phénomènes africains. Sans rien nier des effets dévastateurs de la traite des Noirs et du colonialisme européen, elle a préféré s'attacher à l'étude des sociétés locales selon quatre axes principaux: la démographie, le pouvoir, la paysannerie traditionnelle et l'urbanisation nouvelle.

La population africaine a évolué en dents de scie en cours des siècles, au gré des invasions et surtout, selon les caprices du climat. La sécheresse en Ethiopie et au Soudan n'a rien d'original, l'ensemble de l'Afrique noire a connu à une époque ou à l'autre le même phénomène. Seule défense: l'exode des peuples, comme aujourd'hui.

Le pouvoir coutumier villageois, de son côté, a disparu devant un "état-nation" imposé par les circonstances et jugé maintenant comme indestructible par l'ensemble de la communauté africaine. Mais Coquery-Vidrovitch nous prévient: le tribalisme ou le nationalisme ethnique, souvent prompts à faire appel aux bons sentiments des Occidentaux pour remettre en question les frontières ont souvent germé dans l'esprit des ethnologues et des premiers administrateurs à des fins d'étude et de contrôle.

Ruraux, les Noirs africains ne peuvent ajuster leur agriculture à une croissance sans limite de la population. Une écologie fragile souffre souvent de la commercialisation de l'agriculture au nom du grand commerce des cacahuètes ou du cacao. Le développement des villes ne constitue en rien une solution: à défaut d'une révolution agricole qui accroîtrait le rendement des cultures vivrières, les populations entassées dans les métropoles, de Dakar à Nairobi, ne servent qu'à rendre le continent encore plus dépendant du monde extérieur.

Cette conjoncture donne le résultat tragique du Zaire, "un pays riche où l'on meurt de faim", selon l'expression de l'auteure. Les campagnes ont peine à se nourrir elles-mêmes, nombre de terres vivent de l'exportation, et les masses de Kinshasa n'ont rien à manger.

Les mentalités demeurent attachées aux structures coutumières: on ne fait que passer en ville, les migrants gardent des liens étroits avec la parenté rurale. La conscience de classe, un élément-moteur de l'urbanisation, se surimpose mal aux solidarités traditionnelles.

"La question agraire — et d'abord vivrière — écrit l'auteure est absolument indissociable du problème démographique. Il est absurde de le poser en termes de rentabili[illegible] — ou de rationaliser — économique." Autrement dit, cessons de rêver à industrialiser l'économie rurale, assurons-nous d'abord que tous les paysans mangeront à leur faim.

Evidemment, Mme Coquery-Vidrovitch réalise qu'elle s'inscrit à contre-courant des tendances internationales. Ce qui explique son désespoir devant la "fatalité du sous-développement sans opérer une révolution radicale de ses structures sociales, donc politiques".

* *Catherine Coquery-Vidrovitch. Afrique noire. Permanences et ruptures. Editions Payot, 447 pages.*

Le Soleil, 1985-09-23

L'Amérique centrale est dans un marasme économique

SALLY JACOBSEN
d'Associated Press

SAN SALVADOR (AP) — Malgré les millions de dollars de l'aide américaine, les économies d'Amérique centrale n'ont fait que peu de progrès dans la lutte contre un chômage toujours croissant, des taux d'inflation élevés, la faiblesse des monnaies et une croissance engourdie.

Des millions d'habitants de la région sont en proie à la misère et la plupart des observateurs ne voient guère d'espoir pour eux tant que guerres et conflits continuent.

Pour encourager les économies, soutenir la démocratie et combattre le communisme, les États-Unis ont augmenté ces dernières années leur aide aux pays de la région, Nicaragua excepté. L'aide américaine au gouvernement sandiniste a été interrompue six mois après l'arrivée du président Reagan à la Maison-Blanche.

Au Salvador, les États-Unis dépensent près d'un million de dollars par jour pour l'aide économique. Seuls Israël et l'Égypte obtiennent plus.

Le Costa-Rica a reçu $ US 192.4 millions l'année dernière, le Honduras, $ US 134.9 millions et le Guatemala, $ US 101.2 millions.

Pour l'essentiel, cet argent a permis de limiter les problèmes de balance des paiements, en finançant les importations. Des sommes moins importantes ont été consacrées à des projets allant du développement agricole et industriel à des aides à l'éducation, à la santé ou au *planning* familial.

L'efficacité de l'aide a été mise en doute par des observateurs.

Un économiste de San Salvador, qui a demandé à garder l'anonymat, a comparé l'aide américaine à un parachute qui permet de ralentir la chute, mais pas de regagner l'altitude perdue.

Des responsables américains, pour leur part, ont estimé que sans leur aide l'économie du Honduras aurait subi une forte récession l'année dernière, au lieu de croître de 2.8 %.

De même, l'économie du Salvador a recommencé à croître après qu'une forte récession l'eut frappée au début des années 80, et le Costa-Rica a fait un retour en force en 1984, avant que sa croissance ne se ralentisse l'année dernière.

Quoi qu'il en soit, ces pays vivent péniblement, et l'insatisfaction se répand.

À la fin des années 70, la chute des prix de produits essentiels pour les recettes à l'exportation, tels que le coton, le sucre ou le café, combinée à la hausse du prix du pétrole importé, à la récession américaine et à la chute du commerce entre les pays d'Amérique centrale ont sévèrement touché ces économies. De plus, la guerre écrase les économies hondurienne et nicaraguayenne.

Au Guatemala, au Honduras et au Salvador, de 40 à 50 % de la population active est au chômage ou sous-employée.

Selon les Nations-Unies, 54.7 % des 4.7 millions d'habitants du Honduras vivent dans une pauvreté extrême.

L'inflation est à deux chiffres au Salvador, au Nicaragua et au Guatemala. Les monnaies de la région sont faibles. Le dollar vaut en principe 2.5 colons au Salvador et 2.5 quetzales au Guatemala, mais s'échange deux fois plus cher au marché noir.

Les dettes extérieures vont de $ US 2 milliards pour le Salvador, à $ US 5.5 milliards au Nicaragua.

D.16

Un taux annuel d'inflation de 350 à 400 %

Le redressement de l'économie brésilienne suppose un traitement de choc : le gel des prix

CHARLES VANHECKE
du journal Le Monde

RIO-DE-JANEIRO — Dur réveil pour les Brésiliens. Après les feux de joie de décembre, dus au retour de la prospérité, l'inflation de janvier a fait l'effet d'une douche d'eau froide et montré que les perspectives pourraient bien s'inverser : 16,2 %, un record « historique », selon l'ensemble de la presse. Comme dans un tel domaine les records cèdent vite le pas à d'autres records, tout aussi « historiques », c'est une inflation à l'israélienne, voire à l'Argentine d'avant le « plan austral » qui se profile, et menace de désorganiser complètement l'économie.

Si le dérapage continuait, l'année pourrait se terminer avec une inflation d'environ 500 %. Bien des spécialistes pensent qu'elle n'ira pas jusque-là, car janvier est toujours un mois exceptionnel pour les hausses de prix, mais ils prévoient tout de même un taux annuel de 350 à 400 %. Comment dans ces conditions le gouvernement Sarney pourra-t-il éviter le traitement de choc qu'il a refusé jusqu'à présent ?

Le « nouvelle République » a fait ses débuts dans un climat polémique : progressistes et conservateurs de la coalition gouvernementale se sont opposés — et s'opposent encore — sur la politique économique à suivre. Pour les uns, la croissance est la priorité, et jamais le Brésil, à les entendre, n'a réduit l'inflation en déprimant la production. Ils refusent les pilules amères qui plaisent au FMI et aux créanciers étrangers, mais qui produisent récession et chômage. Ils misent sur le développement pour payer la dette extérieure. Pour les autres, la croissance à tout prix est un leurre, tant que les finances ne sont pas assainies.

Tancredo Neves était à cet égard un conservateur, et c'est en digne héritier du président défunt que M. Francisco Dornelles, son neveu devenu ministre des Finances, commença sa gestion l'an dernier : il coupa en effet dans les dépenses de l'appareil d'État, qui est gigantesque au Brésil, afin de réduire le déficit public, ce qui provoqua les protestations de la gauche du PMDB — le parti au pouvoir — car celle-ci redoutait l'effet de telles mesures sur l'activité générale.

L'austérité dura quelques mois, le temps pour le président Sarney de s'en dégoûter. Soucieux de gagner une popularité qu'il n'avait pas au départ, le remplaçant de Tancredo Neves prêta l'oreille aux sirènes de gauche, qui recommandaient de donner un coup de fouet à la production et au pouvoir d'achat. En août, un « progressiste » succéda au « conservateur » Dornelles à la tête des Finances : M. Dilson Funaro, un industriel de Sao-Paulo, qui prit un tout autre pari sur le développement que la machine s'est emballée.

Le taux de croissance obtenu l'an dernier (estimé à 7 % — il serait en fait de 8 %) a sans doute permis au Brésil de terminer 1985 dans l'euphorie, mais aujourd'hui on reconnaît qu'il y a eu « surchauffe ». D'autres indices réconfortants ont été annoncés : la baisse du chômage, passé en un an de 7,1 % à 4,3 % dans les grandes villes (le sous-emploi — environ 8 %) — diminuant lui aussi légèrement : et l'augmentation de 6 % en moyenne du salaire réel.

La médaille, bien sûr, a eu son revers. Le déficit public s'est aggravé (il est estimé à 30 % du PNB). L'inflation, encouragée par la demande interne, a suivi. Les responsables de l'économie incriminent la sécheresse qui fait grimper les prix alimentaires. Mais l'explication n'est satisfaisante qu'à moitié. M. Funaro compte sur la poursuite de la reprise pour augmenter les recettes des entreprises de l'État et réduire le déficit public, sans recourir à des mesures déflationnistes. Il se dit convaincu que l'inflation reviendra vite à son étiage « normal » de 10 % par mois. Mais les milieux d'affaires ne partagent pas tous son optimisme.

Devant le dérapage de l'inflation, ils renâclent à investir, car ils redoutent — à terme — des blocages de prix. Or, sans investissements nouveaux, les scores de l'an passé seront sans doute difficiles à répéter, car les entreprises fonctionnent pratiquement à plein de leur capacité productive. Le gouvernement Sarney est d'autant plus gêné pour s'attaquer dès maintenant à l'« hydre » inflationniste qu'il se trouve en pleine année électorale : le 15 novembre, de nouveaux gouverneurs et un nouveau Congrès seront choisis. La composition du futur Parlement est d'autant plus importante qu'il aura des pouvoirs constituants : il devra élaborer la nouvelle charte, destinée à remplacer la législation du régime militaire.

Or M. José Sarney s'appuie sur une coalition hétéroclite, fruit du pacte conclu il y a deux ans entre les libéraux du régime militaire et les opposants pour assurer la transition. Ses partisans s'exposent donc à la surenchère des partis situés à gauche du PMDB, le parti-pilier de la coalition : d'une part, le Parti démocratique travailliste de M. Lionel Brizola, d'autre part, le Parti travailliste du leader syndical « Lula », dont les dernières élections municipales ont montré la progression.

De telles considérations, purement politiques, ont pesé sur les négociations qui ont eu lieu dans le courant de janvier à New York entre les responsables brésiliens et le comité des banques créancières. Celles-ci se sont rendues à l'idée qu'un traitement de choc contre l'inflation ne serait pas possible avant l'an prochain. Elles ont accepté en principe de prolonger pour un an leurs crédits à court terme, sans qu'un accord en bonne et due forme soit conclu avec le FMI. Il est vrai que le Brésil reste un pays solvable, qui trouve, dans l'excédent de son commerce, les $ US 11 à $ US 12 milliards nécessaires pour payer les intérêts de la dette extérieure.

« Le traitement de choc sera inévitable », dit un économiste réputé, M. Luiz Carlos Bresser Pereira, secrétaire général du gouvernement de Sao-Paulo, qui précise, toutefois, que le traitement devra être « hétérodoxe », c'est-à-dire inclure un gel des prix, à l'exemple de ce que M. Alfonsin a fait en Argentine. Selon lui, le Brésil supportera mieux une telle médecine en raison du dynamisme de son industrie.

Le Devoir, 1986-02-24

D.17

Brésil

Rouler sur l'or au royaume de la pauvreté

Il est des situations d'injustice criante qu'on arrive mal à imaginer. Et les "maharadjahs", brésiliens -ces fonctionnaires aux salaires astronomiques- peuvent certainement servir d'exemple dans un pays où le salaire moyen ne dépasse pas $116 par mois. Claire de Oliveira, de l'agence France-Presse, rappelle que le Brésil n'est toujours pas parvenu à se débarrasser de ce génant parasites.

◆ RIO DE JANEIRO (AFP) — Les maharadjahs du Brésil, ces fonctionnaires locaux richissimes aux salaires astronomiques, continuent de rouler sur l'or alors qu'un rapport dénonce la faim et la pauvreté absolue que connaissent 69 pour 100 de la population brésilienne, soit 77 millions de personnes.

par Claire DE OLIVEIRA

Le contraste est d'autant plus grand que c'est précisément dans la poche de pauvreté du Brésil, le Nordeste, que ces maharadjahs ont réussi à se constituer de véritables rentes de situation au sein des conseils municipaux ou assemblées législatives.

A partir du 1er avril, le conseiller juridique de l'Assemblée législative du petit Etat d'Alagoas (2.2 millions d'habitants) dans le Nordeste, Luiz Gonzaga Mendez de Barros, 56 ans; va toucher 257,000 cruzados ($19,000) par mois, soit 320 fois le salaire minimum brésilien.

Si l'on ajoute à cette somme les 43,000 cruzados de salaires de ses trois fils que Barros a embauchés à l'assemblée, cela porte le revenu de la famille de l'illustre maharadjah à $22,000 par mois. Cet argent suffirait à employer 373 de ses concitoyens qui meurent de faim dans les rues de Maceio, la capitale de l'Etat.

Explications

"Le travailleur brésilien gagne peu et c'est pourquoi il est scandalisé par mon salaire", s'est contenté de commenter le maharadjah dont le salaire a été voté à une écrasante majorité des députés de la Chambre des représentants du peuple d'Alagoas. La hausse a la particularité d'avoir été décrétée au moment où le Brésil connaît un blocage des prix et des salaires depuis l'instauration du plan tropical le 28 février.

En juillet 1985, une enquête publique sur ces super-salaires de fonctionnaires avait été menée par le président du conseil municipal de Sao Paulo, Marcos Mendona. Il avait découvert dans son administration que 69 de ses employés avaient un revenu mensuel allant de $1,500 à $12,000, grâce à l'accumulation au fil des ans de prébendes aussi injustifiées les unes que les autres.

A l'époque les salaires non seulement avaient été bloqués, mais une loi les avait limités — et abaissés pour certains — à $5,000, conformément aux principes d'austérité de la nouvelle République. Mais Mendona n'avait pas caché ses inquiétudes sur la difficulté de mener à bien sa tâche, compte tenu du jeu d'influence et du boycottage systématique par ces fonctionnaires de ceux qui ne se soumettent pas à leurs caprices.

Les maharadjahs visés par la mesure s'étaient insurgés et, convaincus de leur bon droit en vertu de la loi des avantages acquis, ils ne se tenaient pas pour battus. Le conseiller juridique de l'assemblée de l'Alagoas, Luiz M. de Barros, avait à l'époque, intenté une action en justice pour obtenir la levée de la mesure.

Initiatives

C'est ce même Luiz M. de Barros que l'on retrouve aujourd'hui jouissant sans problème de son salaire de $19,000 par mois, et il est difficile d'imaginer les initiatives de la Chambre des représentants du peuple d'Alagoas.

Là, sous la seule réprobation presque inaudible d'un unique député, Antonio Saturnino Mendona Neto, du PMDB (Parti du Mouvement démocratique brésilien-centriste), ancien parti d'opposition au régime militaire, les parlementaires viennent de voter une augmentation de $320,000 dans la feuille de paye des 816 fonctionnaires de la chambre.

Six de ces fonctionnaires sont des maharadjahs avec des salaires allant de $12,000 à $16,000.

Les députés d'Alagoas vont coûter plus de $722,500 par mois à un Etat où 83 pour 100 de la population ne gagne que $116 par mois.

L'Ordre des avocats du Brésil d'Alagoas a déjà critiqué publiquement cet état de fait tout en soulignant que les protestations devraient venir des hommes politiques eux-mêmes. Or les parlementaires de la Chambre des députés et du Sénat de Brasilia continuent de toucher leurs jetons même en cas d'absence des séances, plus de six mois après les découvertes de cet autre scandale.

D.18

La Martinique est un malade bien nourri

ÉTIENNE MARIE
du journal Le Monde

Quatre années et demie de pouvoir de la gauche n'ont modifié en rien les structures économiques de la Martinique ni dénoué la crise permanente qui y sévit depuis près de 30 ans. En 1981, et jusqu'en 1982, les privilégiés traditionnels ont tremblé un peu. Les « socialo-communistes » étaient à leurs yeux des monstres qui allaient non seulement arracher à la population antillaise son « bien le plus précieux », la citoyenneté française, mais encore spolier les possédants, dévaster l'économie, répandre la misère et la famine.

Dévaster l'économie ? Elle l'était déjà. Et personne n'a été spolié ni de ses biens ni de ses pouvoirs. Le niveau de vie ne s'est pas effondré. Les socialistes ont manifesté au début des velléités pour « casser » les monopoles ou réduire les positions par trop dominantes, mettre au pas, en particulier, les seigneurs de l'import-export, de la production bananière et de la propriété foncière. Rien de tout cela n'a été mené à bien. Les difficultés d'aujourd'hui sont, aux données conjoncturelles près, celles d'il y a cinq ans.

Certes, les assemblées locales se sont échinées à favoriser le développement. Elles ont réussi à redonner de la vie à la production de canne à sucre tombée au plus bas ces dernières années, au point que la Martinique retrouvera peut-être son auto-suffisance en sucre dans un an ou deux, ce qui est considéré comme un prodige. Elles ont aussi relancé le tourisme de croisière, qui allait à sa perte. Mais pour le reste, rien n'a profondément changé dans le paysage économique de l'île.

Les uns vivent très bien (dégrèvements d'impôts, supplément de 40 % sur les traitements des fonctionnaires et assimilés, marges bénéficiaires très confortables dans de nombreuses branches commerciales...), et les autres très mal (25 % de chômeurs, SMIC inférieur de 16 % au salaire minimum métropolitain, prestations sociales rognées...) sous la manne artificielle des transferts budgétaires et sociaux. En 1983, les dépenses budgétaires de l'État en Martinique s'élevaient à 5,880 millions de francs pour 1,742 millions de francs de recettes et les prestations sociales s'établissaient à 2,500 millions, contre 2,138 millions de cotisations.

En revanche, l'attribution aux élus locaux de pouvoirs plus étendus en matière de développement et d'impulsion de l'économie commence à susciter un nouvel état d'esprit. « Maintenant, c'est à nous de faire. Il faudra bien qu'on y arrive. On n'est pas plus bêtes que d'autres. » Les contrats de plan devraient permettre à ce volontarisme de s'exprimer.

Jardins créoles

L'agriculture, qui pourrait et devrait être, sous ce climat généreux, le fer de lance de l'économie martiniquaise, et qui est effectivement le secteur productif numéro un, représente... 6.5 % du produit intérieur brut du département. Le sucre est de nouveau une valeur en hausse, mais le rhum, qui en est indissociable, descend sur l'autre plateau de la balance commerce. L'ananas est en crise. La consommation de bananes baissant en métropole et le gouvernement serrant les prix (c'est le seul fruit qui figure à l'indice), la plupart des planteurs sont lourdement endettés.

La production fruitière « diversifiée », c'est-à-dire celle des limes (1,500 tonnes en 1984) et celle des avocats (4,300 tonnes), ne parvient pas à se faire admettre comme production européenne à part entière et rencontre les concurrences africaine, israélienne et brésilienne. L'agriculture de consommation locale piétine, inorganisée, parcellisée : 67.50 % des exploitations agricoles — si

Voir page VI : Martinique

◆ Martinique

l'on ose le terme — ont moins de un hectare... Elle n'est composée en réalité que de petits jardins créoles.

L'élevage et l'aviculture, malgré des plans d'aide onéreux et bien conçus, ne suffisent pas à la moitié de la consommation.

L'industrie, qui représente quelque 6,000 emplois tout en n'étant souvent qu'un artisanat (sur 3,900 entreprises, 101 seulement emploient plus de 10 personnes), a fait des progrès considérables. L'usine de mélange d'engrais SCIC exporte tous azimuts. L'agro-alimentaire ouvre des perspectives encore lointaines, mais magnifiques, si l'on arrive à sortir de la trilogie rhum-ananas-confitures. Mais, pour dépasser ce cadre étriqué de l'import-substitution ponctuelle, il faudrait remplir deux conditions. La première : créer un marché régional français de la Caraïbe entre la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane (750,000 personnes). Cela implique de s'entendre à trois, de se répartir les tâches, de lever les barrières douanières ou quasi douanières (octroi en mer) entre les trois départements. La Guadeloupe est d'accord sur le principe. La Guyane rechigne. Deuxième condition : que soient levées les menaces que font simultanément peser sur les productions locales, d'une part, le plan Reagan pour le bassin caraïbe et, d'autre part, les accords de Lomé entre la CEE et les pays de la zone ACP.

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, on comptait il y a six ans 11,000 emplois ; il n'en reste plus que 7,000. Et d'autres « dégraissages » sont annoncés pour 1986, ce qui promet de vigoureux mouvements sociaux. On ne construit plus beaucoup, même dans le secteur du logement social, et le réseau routier est achevé.

La pêche fournit la moitié de la consommation en produits de la mer. Les hauts-fonds côtiers, malheureusement, s'épuisent. Les neuf dixièmes des pêcheurs, sur leurs yoles de six mètres, ne peuvent et ne veulent pas aller au grand large. Le « plan pêche » lancé en 1960 pour créer une flottille semi-hauturière est globalement un échec. Il devra être repensé. L'autosuffisance en produits de la mer n'est pas envisageable avant une génération, ou peut-être même deux.

Dans l'ensemble, le secteur tertiaire, lui, éclate de santé. Il représente les trois quarts des emplois et les quatre cinquièmes du produit intérieur de l'île. En Martinique, on produit peu, mais on vend beaucoup, on administre, on soigne.

Le tourisme de séjour réalise en 1985 une année correcte. Les hôtels recevront quelque 170,000 personnes contre 153,000 en 1984 et 160,000 en 1982. Mais on ne sait jamais de quoi chaque saison sera faite ; il faut sans cesse séduire de nouveaux clients, car, en dépit de l'adage « Martinique, terre de revenants », on ne revient pas souvent dans l'île. Ce n'est pas une destination devenue habituelle. Surtout, le marché métropolitain s'effrite : 75,000 personnes en 1983, mais seulement 67,300 en 1984.

HAÏTI, TERRE OUBLIÉE DE L'OCCIDENT

■ III. Un potentiel inexploité

ANDRÉ LACHANCE

L'ENNUI avec les statistiques, lorsqu'il s'agit d'un pays comme Haïti, c'est qu'elles sont froides.

Imperméables aux sentiments humains, elles ne parviennent que difficilement à rendre la somme colossale de misère, d'humiliation et aussi de désespoir qui se cache derrière elles. Elles ne sont en quelque sorte que la pointe de l'iceberg, la partie quantifiable d'un drame avant tout humain que joue malgré lui un peuple ayant la même importance numérique que le nôtre.

Qu'elles fassent état « d'un taux de mortalité infantile de 130 pour 1,000 » ou encore du fait que « 55 % des paysans y sont sans terre », il est souvent difficile de voir que derrière ces données objectives, il y a des milliers d'êtres qui souffrent. Et qui espèrent aussi ...

Car Haïti est dotée d'un potentiel certain ! S'il était exploité adéquatement, il assurerait au plus pauvre des peuples de l'hémisphère occidental une existence parfaitement décente.

Tant la Banque Mondiale que le secrétaire général des Nations-Unies sont d'ailleurs formels sur ce point : le pays possède un potentiel agricole considérable qui lui permettrait de devenir relativement autonome en ce qui a trait à la production alimentaire. Qui plus est, Haïti pourrait obtenir des entrées substantielles de devises en développant son industrie touristique et en profitant encore plus de sa proximité avec les États-Unis pour augmenter, et diversifier, le nombre de ses industries d'assemblage.

« Le potentiel existe en agriculture, en agro-industrie, en tourisme et en industrie », affirme un rapport de la Banque Mondiale qui y a envoyé une mission économique en 1985. « Mais il n'a pas été réalisé car la société, à tous les niveaux, a ignoré le long terme pour lui préférer le présent (...) Quant à l'élite des gens d'affaires, elle ne s'intéresse qu'aux profits rapides ... »

En attendant que se concrétisent un jour ces potentialités, seule alternative à la stagnation, aux soubresauts sociaux et à l'émigration, la réalité est là, omniprésente.

Une réalité que, malgré leurs évidentes limites, les données d'organismes aussi réputés que l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé, les Nations-Unies, la Banque Mondiale, le US Department of Commerce et même le gouvernement haïtien, aideront sûrement à cerner.

Photo André Lachance

En Haïti, 26.8 % des enfants reçoivent une alimentation convenable. Les taux de mortalité infantile y sont d'ailleurs effarants : ils oscillent entre 107 et 150 pour 1,000, selon les régions et les résultats des enquêtes.

Population

Haïti est l'un des pays les plus densément peuplés du monde avec une moyenne de 183 habitants au kilomètre carré, dont 422 par kilomètre carré de terre arable.

La population haïtienne est jeune : en fait, 50 % des 5.45 millions d'Haïtiens ont moins de 25 ans.

Depuis quelques années, l'exode rural a pris une ampleur considérable dans le pays. Ainsi, et bien que les 4/5 de la population vivent toujours dans les zones rurales, 38,000 ruraux viennent chaque année grossir Port-au-Prince qui constitue, avec son million d'habitants, la principale agglomération du pays.

À l'heure actuelle, on estime à plus d'un million le nombre d'Haïtiens vivant à l'étranger, principalement en République Dominicaine, aux États-Unis, aux Bahamas, au Canada et dans les Antilles françaises. Mais les Haïtiens de la diaspora se retrouvent également dans des dizaines de pays : Sénégal, Mexique, France, Suisse, Îles Vierges, Dominique, Vénézuela, etc.

Le taux d'accroissement annuel de la population est de 1.8 % par an. À ce rythme, les Haïtiens seront environ 7 millions en l'an 2000 et près de 13 millions en 2020 !

La population urbaine, qui croît quatre fois plus rapidement que celle

...es zones rurales, constitue seulement 21 % de la population totale du pays. Le nombre moyen d'enfants par unité familiale s'est accru sensiblement depuis 1971, passant de 3.8 à 4.4 en 1980.

La population haïtienne parle créole dans sa totalité. Et, bien que le français soit la langue officielle de l'État, moins de 10 % de la population le parlent effectivement. Depuis la réforme entreprise par le ministère de l'Éducation en 1978, le créole a droit de cité à l'école. 94.3 % des Haïtiens sont catholiques romains; quoique l'on observe depuis quelques années une nette prolifération des églises protestantes, notamment des églises fondamentalistes dont le message, qui n'a à peu près rien à voir avec l'évangile, est d'un incroyable conservatisme.

Le vaudou, qui est beaucoup plus qu'un ramassis de superstitions ramassées d'Afrique, demeure l'une des forces vitales de la société haïtienne et est largement pratiqué, même en milieu urbain; ses rituels, ses danses et ses symboles déteignent sur toute la culture haïtienne.

Santé

On l'a dit et répété : les conditions de vie sont abominables en Haïti, du moins pour une bonne moitié de la population. Les enfants en sont d'ailleurs les premières victimes. Il a été établi, selon l'échelle de Gomez du poids par âge, que seulement 36.8 % des enfants recevaient une alimentation convenable et que le reste, c'est-à-dire près des 3/4 de tous les enfants vivant en « démocratie jean-claudiste » souffraient, à un degré ou à un autre, de malnutrition.

Les taux de mortalité infantile sont effarants : ils oscillent entre 107 et 150 pour 1,000, selon les régions et les résultats des enquêtes. Ils seraient même à la hausse à la capitale où ils sont ainsi passés de 122 pour 1,000 de 1966 à 1970 à 197 pour 1,000 de 1971 à 1975.

Parmi les 526 enfants de 0 à 5 ans examinés en octobre 1985 à l'hôpital Bon Repos, seuls 205 d'entre eux présentaient une croissance normale alors que 441 souffraient de malnutrition, dont 116 au 3e degré...

Les médecins attribuent à la malnutrition, ainsi qu'à la déshydratation (diarrhées), 90 % des décès d'enfants âgés de 1 à 4 ans. Et des 927,000 enfants de moins de 6 ans que compte le pays, seulement 10 % sont immunisés contre les maladies.

Ces taux stupéfiants de mortalité infantile, qui rejoignent même quelquefois ceux recensés dans certains pays du Sahel, ont évidemment une influence sur l'espérance de vie du citoyen haïtien qui n'est que d'une cinquantaine d'années à la naissance, soit 10 de moins que partout ailleurs dans les Caraïbes (exception faite des bateys de la République Dominicaine où vivent principalement des... Haïtiens).

L'approche curative en matière de santé, déjà minée par le manque chronique de nourriture, est en plus hypothéquée par le faible nombre de médecins, surtout hors de Port-au-Prince. En 1982, il n'y avait encore que 818 médecins pour tout le pays, soit un pour 5,000 personnes à la ville et un pour plus de 15,000 à la campagne.

Le faible nombre d'hôpitaux, 26, et des dispensaires, dont plus de la moitié appartiennent au secteur privé, couplé à un approvisionnement restreint en eau potable — seulement 22 % de la population y a accès — ne sont pas non plus de nature à améliorer l'état de santé d'une population où, selon l'OMS, 40 % des enfants vivant en milieu urbain souffrent d'anémie. Quant à ceux des régions rurales...

Parmi les enfants de moins de 7 ans, la xérophtalmie — une destruction de la cornée due à une déficience en vitamines A — en rend irrémédiablement aveugles 2.5 par 1,000.

Le dernier budget du gouvernement haïtien fait état, au chapitre de la santé publique, de dépenses de 80 millions de gourdes pour l'année 1985, soit environ $ 3 par citoyen...

Éducation

Seulement 23 % de tous les Haïtiens savent lire et écrire. Ce pourcentage, qui se compare défavorablement avec ceux de pays africains ayant un produit national brut par capita du même ordre, illustre clairement l'état de délabrement dans lequel des années de laisser-aller ont jeté le système d'éducation.

Bien que l'école soit en principe obligatoire et gratuite au niveau élémentaire, celle-ci n'est fréquentée que par 45 % de tous les enfants en âge de le faire.

L'une des raisons qui expliquent cet état de chose est le faible développement du réseau des écoles publiques. Ainsi, en 1982, 465,000 des 787,000 élèves de l'élémentaire étaient inscrits à des institutions privées. À cet égard, les enfants vivant en milieu rural sont encore une fois défavorisés puisque, malgré leur écrasante supériorité numérique, ils sont officiellement 35,000 de moins que leurs camarades des zones urbaines à pouvoir fréquenter l'école.

Au niveau secondaire, la situation est encore plus tragique. À peine 9 % de tous les jeunes en âge de s'y inscrire, soit 117,000 adolescents, le sont effectivement : 97,838 d'entre eux fréquentent l'école privée, qui dispense souvent une éducation de qualité pour le moins douteuse, et le reste, soit 18,258 étudiants, l'école publique. Moins de 1 % de tous les jeunes Haïtiens poursuivent leurs études au-delà du niveau secondaire...

Les enseignants ne sont guère mieux lotis. Ainsi, au niveau élémentaire, ils reçoivent en général $ 85 par mois de l'État. Dans certaines écoles mises sur pied par l'Église dans le centre du pays, particulièrement dans l'arrière-pays des Gonaïves, le salaire mensuel d'un enseignant de niveau élémentaire est de $ 45, avec demi-solde pendant les vacances d'été...

Le Devoir, 1986-01-22

D.20

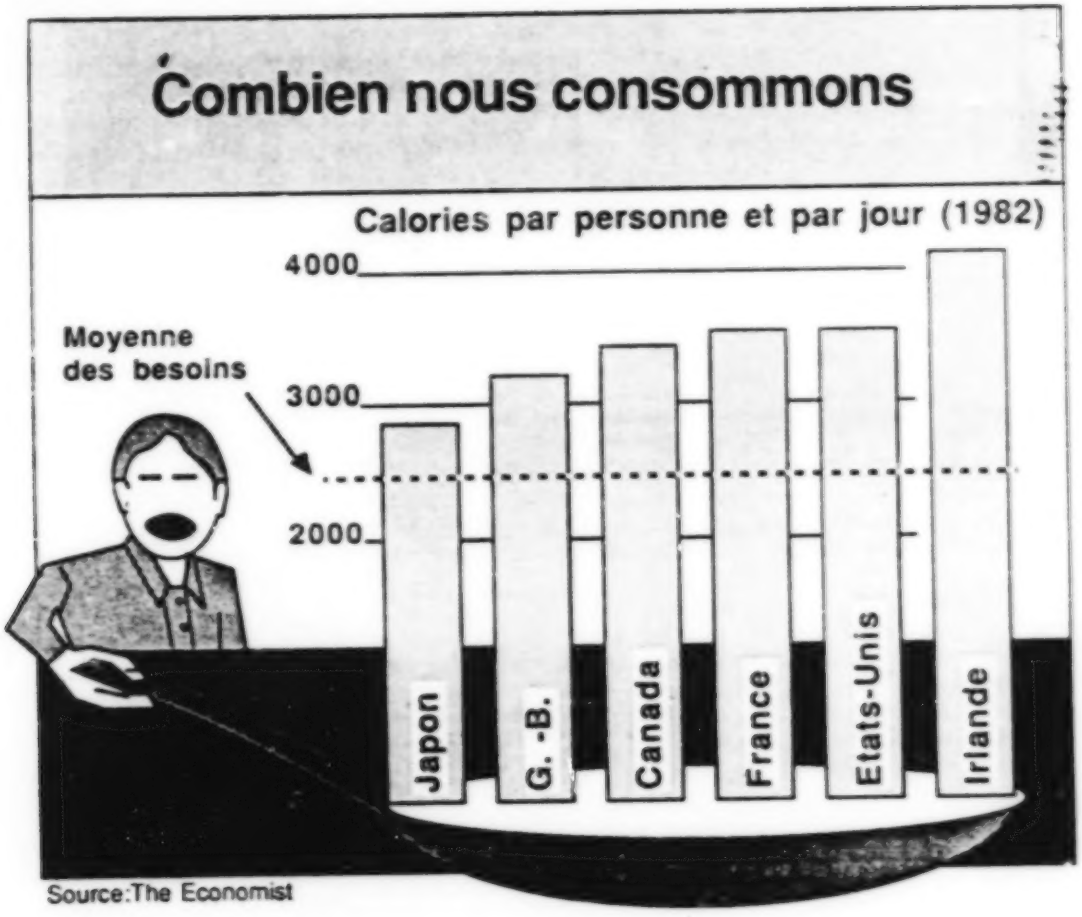

Le Soleil, 1986-05-07

MICHEL RÉGNIER

Un cinéaste à l'écoute

CLÉMENT TRUDEL

UN CINÉMA qui s'applique à coller à la réalité, à répondre aux besoins tels que les expriment les gens des pays les plus démunis, à se mettre « à l'écoute des priorités » : c'est le rêve passionné du documentariste Michel Régnier, dont Hurtubise/HMH vient de publier *L'Humanité seconde — un cinéaste face au tiers monde*.

Cet essai appelle à la destruction des « usines à insultes » que sont devenus les Clubs Med dans des pays où la population crève de faim, parce que « trop c'est trop », en Haïti notamment. Ces réflexions aboutissent à un cri d'angoisse devant les provocations et le « gaspillage gigantesque » que se permettent les pays nantis dans leur entreprise d'exporter « décadence et dépravation ». Régnier, qui a des pages très bien senties sur « la plus grande moitié du monde », les femmes du tiers monde — le plus souvent silencieuses, victimes de mépris et de sévices, floués, même si les luttes de libération les ont momentanément promues héroïnes, telle l'Algérienne Djamila Boupacha — se défend bien, en entrevue, de donner dans une sorte d'austérité à la Calvin. Il s'agit moins de censurer les excès de notre société permissive que de se situer « pour le bon sens ». Optique de prophylaxie qui vise à mieux éduquer les enfants de cette ère du « digest », à rappeler que les deux tiers des humains doivent « se contenter de miettes » tandis que nous essayons de conserver nos privilèges.

« Dommage que, le plus souvent, les floritures passent avant l'essentiel » dans l'industrie du cinéma qui, sous prétexte de divertir, réussit trop de fois à « abêtir » les gens. Régnier a un but : faire débloquer plus de crédits en vue de produire des « films-outils ». « Santé-Afrique », par exemple, une série de 31 films de Régnier (1976-79) qui ont coûté en moyenne $ 34,000 chacun; 2,000 copies circulent dans l'Afrique francophone pour former ou recycler le personnel des services de santé. Soins généraux ou d'urgence, malnutrition, déshydratation, équipes mobiles, autant de besoins qu'ont définis des professionnels d'Afrique. Régnier et son équipe s'efforçant ensuite d'en arriver à une version filmée efficace, « moins téchée sans doute » qu'une production hollywoodienne.

On connaît l'expression « bronser idiot » : c'est l'antithèse de l'effet Régnier, qui rejette le « tourisme de masse » et souhaite que soit mise en échec la vogue de gratte-ciel, d'autoroutes, de palaces cinquante à quelques centaines de mètres de la misère dans des parties du monde où l'argent trouverait mieux à s'employer qu'à mimer New York, Londres ou Paris.

Les fréquents déplacements du cinéaste — qui se rend bientôt en Équateur pour y tourner *La Casa* (« La Maison »), dans un bidonville sur pilotis où peuvent vivre 24 personnes dans une seule pièce, où près de 50 % de la population, à Guayaquil, vit dans des taudis et où 200 bambins y sont morts après être tombés dans les ordures, sous leurs huttes — lui ont appris qu'il devient impensable de perpétuer une « humanité seconde » pour laquelle s'appliqueraient d'autres normes qu'à nous sur les besoins essentiels : habitat salubre, travail décemment rémunéré, alimentation saine, etc.

Faute de fonds, Michel Régnier ne peut pas encore réaliser le film projeté sur Villa El Salvador, en banlieue de Lima (Pérou) où Miguel Ascueta, maire élu d'une ville de 350,000 habitants tirée du désert, donne une « leçon d'humilité, de démocratie et de courage », avec ses collaborateurs. Cette ville neuve aura bientôt sa forêt, ses champs pour y récolter des légumes, et la délinquance y est au niveau zéro (il n'y a là-bas que sept policiers). C'est là l'un des 30 scénarios que conserve dans ses cartons celui qui nous a déjà donné les séries « Urbanose » (13 films) et « Urba-2000 » (10 films) sur les problèmes d'urbanisme et de développement.

Régnier a pour tactique d'enclencher le « mécanisme de la confiance » avec des Chinois, des Soviétiques, des Boliviens, des Péruviens, des Africains. Il évite de favoriser la « langue de bois » ou le discours officiel visant à chloroformer toutes vues ne cadrant pas avec l'image de marque que divers régimes, dont certains se sont faits « geôliers de leurs peuples », entendent projeter. Il y a, déplore-t-il, une banalisation de la barbarie.

Avant de terminer le film *Un mois à Woukang*, en Chine, Régnier a pris une semaine à clarifier avec les autorités de Pékin le créneau de liberté qu'il ne voulait pas abdiquer. Il a réussi à faire un film non complaisant. « Sans vouloir citer de noms, je vous dirai que certains films sur la Chine, perçus comme des chefs-d'oeuvre, ont malheureusement accepté le *frame-up* ou tournage de scènes "en direct" mais dont le contenu avait été prédéterminé, écrit ou pensé à l'avance. »

S'il reproche à un certain cinéma une pléthore de « bébelles », c'est que Michel Régnier préfère fractionner ses budgets, ne pas trop dépenser pour les graphiques, la musique ou les effets spéciaux. La tendance qu'ont nos médias occidentaux à n'accepter que des reportages propres à donner bonne conscience (« nous avons construit, réalisé, aidé . . . ») devrait être modifiée; il ne faudrait pas craindre de faire des reportages plus simples, moins obsédés par les coups d'État : « Peut-être que si on faisait plus de films à hauteur d'homme, sur les vrais problèmes de l'humanité, beaucoup plus de gens les regarderaient » (par exemple, sur les femmes indiennes, brûlées parce que leur dot est trop maigre), plutôt que de laisser couler dans des films de sexe et de violence tant de gros budgets entraînant, pour mieux être diffusés, des dépenses astronomiques en réclame de produits souvent nocifs, tels l'alcool et les cigarettes.

À Java (Indonésie), île trop peuplée, on est à planifier une transmigration importante vers d'autres îles; entreprise gigantesque que devraient connaître les habitants des futures mégalopoles pour éviter les ennuis, voire l'explosion appréhendée à cause de cette urbanisation sauvage qui affecte 75 % des urbains en Amérique latine.

Au Pakistan, il y a pénurie d'infirmières (un médecin pour huit infirmières) mais comment arriver, sinon par des films-outils, à persuader les jeunes filles de milieu pauvre à se consacrer plus nombreuses à cette tâche ? Comment les Pakistanaises de milieux riches iraient-elles vers une tâche ingrate et mal rémunérée ? De tels problèmes défilent dans les yeux inquiets du cinéaste qui a vu, dans le delta du Brahmapoutre ou aux confins de la Thaïlande, des paysans démunis, des réfugiés apeurés (les femmes réfugiées sont parfois violées par les soldats qui devraient les protéger, mais « qui en parle ? »). Il y a les problèmes d'irrigation, d'énergie solaire, de forage de puits un peu partout, mais qui sait que « dans le Nordeste du Brésil, dans le *sertao*, certains grands propriétaires terriens font assassiner des paysans qui creusent des puits » parce que c'est un phénomène qui leur enlève une clientèle dépendante ?

Régnier est parfois « en pétard ». Il s'exprime souvent sur un ton de pamphlétaire. « Vous dites en journalisme : "bonne nouvelle, pas de nouvelle" ? Mais n'oubliez pas les passages où je dis mon admiration pour des cinéastes : Bulbulian, Dulaux, Sanjines, Giguère, ou le tandem Godbout-Sauvageau pour son film *Monologue Nord-Sud*. » Dans *L'Humanité seconde*, l'auteur est souvent lyrique mais sa découverte de la ville de Potosi (Bolivie) y est jouée en contrepoint des dures réalités de mineurs d'étain « fichus » après 10 ou 15 ans de travaux. Toujours, il retourne aux « gens de la base » et à leurs problèmes; pas au point de se considérer cependant comme un pédagogue ou un thaumaturge. Avec Gunnar Myrdal, Régnier partage la justesse du regard. Ses essais étant rares, sa voix risque moins de se perdre même si elle profère des paroles peu rassurantes.

Le Devoir, 1980-04-12

Le tiers-mondisme: un nouveau colonialisme

par
PIERRE MONETTE

«Pascal Bruckner, **Le Sanglot de l'homme blanc**, Éditions du Seuil, collection L'Histoire immédiate, Paris, 1983, 318 pages.

CEUX et celles qui ne savent plus où donner de leur temps, tiraillés par leurs solidarités avec les peuples salvadorien, iranien, haïtien, palestinien, sud-africain, etc, doivent d'abord prendre celui de lire *Le Sanglot de l'homme blanc*.

La thèse de l'ouvrage est choquante: le tiers-mondisme occidental reproduit, dans sa compassion générale pour tous les malheurs des pays en voie de développement, les mêmes mécanismes idéologiques qui ont fondé son entreprise de domination coloniale passée mais encore bien récente. Son projet est de démontrer que « combattre aujourd'hui le tiers-mondisme, c'est protéger l'anticolonialisme d'hier ».

Malgré un sens de la formule dont l'auteur fait manifestement étalage au fil de sa démonstration, les paradoxes qu'il présente ne sont pas gratuits. Nous n'avons pas affaire ici à un de ces pamphlets de la nouvelle Droite qui s'obstinent à mettre tous les vices de l'Occident contemporain au crédit de l'idéologie de gauche. C'est un programme que veut élaborer *le Sanglot de l'homme blanc*, avec une argumentation plus lente que rigoureuse dont les conclusions ne sont pas définitives mais convaincantes.

Dans la foulée d'Albert Memmi et de Frantz Fanon, cet essai délaisse l'étude des facteurs économiques pour analyser le fondement culturel et idéologique du tiers-mondisme, comme le *Portrait du colonisé* et *Les Damnés de la terre* l'ont fait avec les structures de domination coloniale. Le prolongement proposé de la lutte contre le colonialisme s'articule ainsi, dans ses fondements théoriques, à même les sources de la pensée anticoloniale.

Selon *Le Sanglot de l'homme blanc*, l'Europe, et l'Occident en général en tant qu'incroyance de la pensée européenne, sont des sociétés d'auto-dénigrement. Elles médisent continuellement d'elles-mêmes et elles se retournent vers l'étranger, l'ailleurs, pour se découvrir un idéal socio-politique. La pensée utopiste et le tourisme, deux inventions de l'idéologie européenne du 18e siècle, sont des exemples de ce dénigrement où l'Europe affirme que le meilleur est possible seulement ailleurs.

Le tiers-monde est devenu l'idéal de la gauche européenne. Toutes les révolutions déçues du 19e siècle y trouvent un espoir et, de plus, un acte d'accusation. *Le Sanglot de l'homme blanc* démontre que, si le tiers-mondisme admire et soutient les luttes du tiers monde, c'est parce que c'est l'occident qu'on découvre là comme l'ennemi à abattre.

Qu'on souffre ailleurs de la faim ou d'une oppression dictatoriale, le fauteur, en dernière analyse, est à chaque fois l'Occident, surtout cette figure exécrable de l'Occident que sont les États-Unis. Avec cet acte d'accusation qui apparaît comme la conclusion rituelle de la plupart des études sur le tiers-monde, « Très curieusement, le Blanc applique à se décrire lui-même la même simplification et la même mauvaise foi que le colonisateur autrefois pour dépeindre le colonisé ».

Il ne s'agit pas de contester les torts de l'impérialisme occidental mais, au-delà des faits et des chiffres, *Le Sanglot de l'homme blanc* affirme que la culpabilité que s'accorde l'Occident est en fait une façon de se considérer comme le centre du monde. Se donner la priorité des fautes relève du même mécanisme de domination que se donner celle de civilisation qui appelait autrefois les « besoins sauvres » coloniaux.

Détester l'Occident serait un trait typiquement occidental et, dans cet ordre d'idée, le tiers-mondisme découvre une idéologie centrée sur les seules valeurs occidentales: un détour de l'européocentrisme. Cette forme de récupération qui deviennent pour la gauche le fanatisme le maoïsme, le castrisme, etc, on peut la voir à l'oeuvre dans la formule classique: les victimes du tiers-monde sont des victimes pour les ouvriers occidentaux. « Le colonialisme pensait en posant la relation du maître et de l'élève; le tiers-mondisme a renversé la dialectique et a fait de l'élève le maître du maître. »

Le tiers-mondisme se manifeste essentiellement par des campagnes d'information « militantisme expiatoire » toujours axé sur la révélation répétée des torts de l'Occident. Une soirée de solidarité avec le Salvador nous en apprend moins sur ce pays que sur la figure monstrueuse des États-Unis. « Le propre de tous les campagnes de conscientisation, c'est que l'on y sait de plus en plus de choses sans pouvoir mieux y remédier. » D'où une solidarité facile, un acte de contrition: une culpabilité bien chrétienne ajoutée à la seule confession. Une nouvelle façon de l'impuissance occidentale car « telle est la mauvaise foi de la mauvaise conscience: à défaut de pouvoir soulager concrètement tel ou tel fléau, on s'en désigne comme les auteurs ».

Ce tiers-mondisme devient la forme contemporaine de l'indifférence occidentale qui, par ses compassions dispendieuses et démocratiques, lui offre une « culpabilité morale, métaphysique, (qui) permet de se dérober à toute responsabilité politique actuelle ». Contre cette morale souffreteuse et éclatée, *Le Sanglot de l'homme blanc* propose, en plus de la combattre, des solidarités de faits. Contre la solidarité générale — « tant de solidarité qui se solidarise en général et n'est même pas capable de dire le nom de ceux à qui elle porte secours, cette solidarité là est du vacarme de salon » —, l'élection « amoureuse »; contre les manifestations et les pétitions, le voyage.

L'ouvrage ne propose pas de solutions aux problèmes du tiers-monde: c'est à lui de les trouver et notre aide, à même de s'accorder l'importance numérique de la nouvelle colonisée, ne peut être meilleure que celle d'un autre — et trouver des solutions qui le satisfasse, au lieu d'exemples d'enfant prodige pour les ouvriers des pays industrialisés.

Mais, pour laisser à l'occidental l'occasion de résilier son attirance typique envers l'ailleurs qui finalise le tiers-mondisme, il propose le parti des « affinités électives ».

Au lieu de compatir en général avec les malheurs d'autrui en n'y gratifiant de culpabilité, il s'agit d'admettre l'attirance fondamentalement amoureuse qui nous fait voyager là plutôt qu'ailleurs: « Le voyage est (...) l'hommage que l'amitié rend à la distance. » C'est au contact direct avec l'autre que l'Occidental peut se délivrer de son européocentrisme, et dans sa relation individuelle avec le tiers-monde qu'il peut l'aider.

Partisan en quelque sorte des révolutions minuscules, *Le Sanglot de l'homme blanc* en arrive à soutenir que, devant l'énormité du problème et la culpabilité stérile, autre signe: une pétition contre la faim dans le monde et acheter une pièce au prince du blé où notre pécule laissera sans de profit à sa famille pour se nourrir encore ce jour-là, la seule solidarité est, elle, concrète.

La conclusion de cet essai ne verse pas dans ce seul « gros bon sens ». Ce compte rendu doit passer par des raccourcis que *le Sanglot de l'homme blanc* ne se permet pas. Sur le chemin d'un contact plus riche et humain avec l'étranger, le livre de Pascal Bruckner devient l'étape d'une lecture importante parce que désagréable.

Le Devoir, 1983-08-13

Amérique centrale

Des révolutions appelées à piétiner

◆ Gérard Chaliand était à Québec pour parler de l'Amérique centrale à ses interlocuteurs du Centre québécois de relations internationales.

L'analyse est froide comme il était lorsqu'il s'agit de parler de stratégie, et encore plus de grande stratégie, c'est-à-dire quand on souligne la portée mondiale d'événements locaux. Pour lui, il s'agissait d'évaluer les enjeux de la crise en Amérique centrale pour les superpuissances.

Son message était de nature à refroidir l'optimisme et l'enthousiasme tant de ceux qui soutiennent la consolidation et l'élargissement des acquis de la révolution en Amérique centrale que de ceux qui croient à terme à un triomphe durable et rapide de la "pax americana".

Les révolutions sont appelées à piétiner pour la raison toute simple que l'âge d'or des guérillas triomphantes est maintenant révolu.

Les guerres révolutionnaires qui ont triomphé depuis 1945 étaient dirigées contre les Occidentaux. De par la nature de leurs institutions et de leurs idéologies et la puissance de leur opinion publique, les régimes constitutionnels et pluralistes finissent par négocier avec les rebelles qui, au nom de la libération nationale, se dressent contre leur autorité. Nul besoin dès lors pour les rebelles de gagner militairement pour vaincre politiquement. C'est ainsi que les rebelles algériens, vaincus sur le champ de bataille, ont fini par arracher l'indépendance à la France. L'enjeu n'est pas vital pour le "vaincu" politique.

Rien de tel dans la guerre de libération où la guérilla se dresse non contre un dominateur étranger empêtré dans ses institutions, son idéologie et son opinion publique, mais contre des dictatures locales, souveraines, sans scrupules, pour qui la défaite de l'ennemi est une question de vie ou de mort. M. Chaliand ne retient que trois guerres révolutionnaires victorieuses depuis 1945: la Chine, Cuba et le Nicaragua. Ce sont là des exceptions qui confirment la règle.

Superpuissances

En ce qui concerne les superpuissances, M. Chaliand rappelle que les enjeux sont très différents pour les USA et l'URSS. Ils sont minimes et secondaires pour l'URSS. Ils sont vitaux pour les Etats-Unis. Ces pays constituent leur arrière-cour et les Caraïbes sont un peu leur mer Méditerranée. Et les Soviétiques le savent.

Ils ont démontré avec l'affaire des Migs qu'ils acheminaient vers le Nicaragua par bateau, sur laquelle ils ont discrètement reculé à la suite des hauts cris du président Reagan, jusqu'où ils savaient aller trop loin, mais pas au-delà. Leur soutien aux révolutions locales, de dire M. Chaliand, est surtout destiné à rendre aux Américains la monnaie de leur pièce pour leur aide à la résistance afghane.

Pour lui, la rébellion au Salvador n'a que de minces chances de l'emporter.

Il évite de se prononcer sur le destin de la révolution sandiniste. "C'est la question à 1,000 francs comme on dit en France", souligne-t-il.

Il se contente de souligner que les Etats-Unis et le Nicaragua sont engagés dans une épreuve d'usure dans laquelle les premiers sont mieux placés que les seconds.

Quant au retour de la "pax americana", il s'agit là d'une opération de longue haleine, à cause de l'extraordinaire morcellement politique de l'Amérique centrale. Quel contraste, souligne-t-il, avec les trois seuls immenses pays de l'Amérique du Nord, ou les dix Etats beaucoup plus grands de l'Amérique du Sud.

L'impact de ce morcellement a été souligné par un autre participant au congrès du CQRI, le chercheur français Philippe Moreau Defarges, affilié à l'Institut français des relations internationales.

Anarchie permanente

Pour lui, l'Amérique centrale apparaît "comme une zone d'anarchie permanente et limitée, sous le regard des Etats-Unis". Il rappelle l'éclatement de la Fédération centre américaine (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador) entre 1838 et 1841. Cet éclatement, souligne-t-il, est moins le résultat de poussées nationalistes que la conséquence des guerres entre libéraux et conservateurs qui, en Amérique centrale comme dans le reste du continent, occupent l'essentiel du XIXe siècle.

Entre ces pays, les rapports sont tendus, les conflits frontaliers nombreux. "Etranges alliés, de dire M. Moreau Defarges, unis contre le communisme, et néanmoins prêts à s'entretuer."

Si on regarde les choses encore une fois "froidement" et "stratégiquement", de dire M. Chaliand, il n'est pas possible de laisser le Salvador et le Guatemala, éventuellement, tomber dans la mouvance marxiste-léniniste.

La question dès lors est de savoir s'il est possible de soutenir des alliés jusqu'au bout tout en faisant bon ménage avec leurs ennemis si, par hypothèse, ceux-ci devaient vaincre ceux-là.

Le Soleil, 1985-10-07

Haïti

Un gouvernement qui marche sur des oeufs

◆ PORT-AU-PRINCE (AP) — Le Conseil national de gouvernement est de nouveau en butte à une pression qui augmente. Cependant, officiels et particuliers s'accordent à dire, en privé, qu'il survivra au cours des deux prochains mois, comme il l'a fait au cours des trois mois écoulés: en improvisant au jour le jour.

par Ed McCULLOUGH

Le passage de la dictature à la démocratie s'effectue rarement du jour au lendemain. Et les Haïtiens qui ont chassé Jean-Claude Duvalier du pouvoir, il y a trois mois, en font l'expérience. Ed McCullough, de l'Associated Press, nous dit ses difficultés du "nouveau" gouvernement de Port-au-Prince.

"Trois mois ne sont pas un délai suffisant pour que ce gouvernement ait fait quelque chose, a déclaré Raoul Jacques, un journaliste de renom qui a suivi de près l'action des nouvelles autorités haïtiennes.

Un vendredi de mars, M. Jacques a été nommé maire de Port-au-Prince, la capitale, qui compte un million d'habitants. Le dimanche suivant, l'homme à qui il devait succéder a refusé de céder la place. Le lundi, un troisième homme a été désigné.

"Je ne pense pas que nous allions vers le chaos, a dit M. Jacques, éditorialiste de l'hebdomadaire "Le Petit Samedi Soir". Les gens ont travaillé trop dur afin de progresser dans des conditions bien pire pour permettre le chaos aujourd'hui."

"Il est manifeste que le conseil agit avec prudence, a déclaré un diplomate occidental, qui a demandé à garder l'anonymat. Pour moi, c'est comme quand on porte un plateau de verres, on fait attention où l'on met les pieds".

"Instable n'est pas le terme que j'emploierais pour parler du gouvernement, a-t-il ajouté. Le terme possède un sens de "sur le point de s'effondrer", or je ne pense pas que cela soit exact."

Evolution

Le conseil s'est engagé à faire évoluer le pays vers la démocratie, après 28 années de dictature Duvalier, père et fils. Mais les initiatives tendant à organiser des élections et à rédiger une constitution sont souvent écartées par des soucis quotidiens comme la désignation de membres du conseil et de ministres, des grèves sauvages et la violence dans la rue.

Avancer vers ces objectifs, c'est un peu comme traverser Port-au-Prince: il n'y a que quelques rues et beaucoup de chauffeurs têtus, qui créent un embouteillage à chaque carrefour.

"Essentiellement, il y a une explosion de revendications, qui étaient contenues depuis 30 ans, a déclaré Leslie Delatour, le second ministre des Finances en trois mois. Tout le monde veut tout, tout de suite et c'est impossible parce que le pays ne possède pas les ressources nécessaires."

Il y a eu cependant des résultats, comme le désarmement apparent des tontons macoutes, la milice des Duvalier.

Il existe aussi une liberté authentique en matière d'expression et de presse. Des exilés ont été invités à rentrer et on leur a promis la restitution des biens qui leur avaient été confisqués. Les partis politiques ne sont pas soumis à des limitations et les travailleurs ont été encouragés à s'organiser.

Aujourd'hui, non seulement, les gens passent devant le Palais national, ce que Duvalier interdisait formellement, mais ils affichent leurs pétitions aux grilles du palais.

René Théodore, le chef du Parti communiste, qui avait quitté Haïti il y a 20 ans, lors d'une vague d'arrestations déclenchée par Françoir Duvalier, alias "Papa Doc", se sent suffisamment en sécurité aujourd'hui pour avoir installé sa permanence en face du pénitencier national.

Résultats

"Un des grands résultats est que l'existence a une apparence de normalité après 28 années de dictature, a déclaré Grégoire Eugène, le chef du Parti socialchrétien.

Néanmoins, l'atmosphère politique est faite de malaise, de dérive et d'indécision sur des problèmes évidents, comme la faim, le chômage, l'analphabétisme, sont laissés de côté, mêmes dans les discours, et que les progrès vers des objectifs populaires, comme la récupération de la fortune des Duvalier et l'engagement de poursuites contre des protégés des Duvalier, sont difficilement perceptibles.

Selon M. Jacques, "le gouvernement devrait être en avance d'un pas sur le peuple. Il n'en est rien. Il est à la traîne. Le conseil donne l'image de n'agir que lorsqu'il y est contraint."

Le retour au drapeau traditionnel bleu et rouge a fait suite à une intense pression de l'opinion, qui réclamait ce changement. Et la promesse de poursuivre les collaborateurs des Duvalier accusés de crimes n'a été faite qu'après que beaucoup eurent été autorisés à quitter le pays.

Le conseil a satisfait certaines demandes populaires, a dit M. Théodore, qui souhaite que le gouvernement prenne en compte les milliers de personnes qui ont été tuées sous les Duvalier — une question qui n'a pas été évoquée jusqu'à présent.

"La question reste pendante: ont-ils jusqu'au bout? Sont-ils sérieux?

Un élément du problème est que le conseil, qui a succédé le 7 février que Jean-Claude Duvalier était parti et qu'il prenait en charge le gouvernement, n'a jamais clairement établi sa légitimité: comment a-t-il été désigné et pourquoi doit-il représenter le peuple?

Le conseil s'entoure du secret. Il est inaccessible. Et son président, le général Henri Namphy, motive rarement ses décisions.

Soutiens

Hubert Déronceray, candidat indépendant aux élections présidentielles que le conseil s'est engagé à organiser, a déclaré qu'il était lui de soutenir le conseil, particulièrement après son refus d'accepter une responsabilité dans l'incident qui, il y a quelques jours, a opposé la police à des citoyens non armés et au cours duquel sept personnes au moins ont été tuées.

"Ce n'est pas un gouvernement de transition. C'est un gouvernement de fortune, a déclaré M. Déronceray. Ils (les membres du conseil) parlent des élections comme si c'était une possibilité, un jour, et pas une réalité. Si le conseil continue dans la même ligne, il est probable qu'il disparaîtra."

L'établissement de contacts de leaders politiques, comme M. Déronceray, représente le dernier défi au gouvernement.

L'Eglise, une autre force importante dans un pays qui est, notamment, catholique à 100 pour 100, appelle toujours à la réconciliation. Mais son appui est fonction de ce que fera le gouvernement en matière de création d'emplois, de lutte contre l'analphabétisme et de réforme agraire.

Les hypothèses selon lesquelles des manifestations sont organisées aujourd'hui dans le but de déstabiliser le gouvernement présentent une nouvelle menace.

Haïti baigne de rumeurs. On dit que les tontons macoutes se rassemblent à la frontière de la République dominicaine, que des armes sont distribuées, que les Etats-Unis envisagent d'intervenir.

Néanmoins on n'a guère le sentiment, à Port-au-Prince, d'un dérapage vers l'anarchie ou d'un danger.

"Comment pourrait-on ne pas être optimiste, en venant de Duvalier pour arriver là où nous sommes aujourd'hui?, a demandé Raymond Etienne, co-directeur de l'Association journalistes haïtiens. Il n'est pas facile de changer 30 ans de régime. Il faut s'attendre à des retours."

DIX ANS APRÈS L'INDÉPENDANCE

L'Angola est toujours en guerre

LUANDA — Dix ans après son indépendance, l'Angola continue de vivre une situation de guerre marquée encore cette année par des interventions directes de l'Afrique du sud destinées à appuyer l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA — opposition armée au régime de Luanda).

L'Angola, qui compte actuellement sept millions d'habitants, est devenu indépendant le 11 novembre 1975, après 14 années de lutte armée contre les colonisateurs portugais menée par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA — parti marxiste léniniste au pouvoir), l'UNITA de Jonas Savimbi et le Front national de libération de l'Angola (FNLA) de Roberto Holden.

Dix ans après, les autorités au pouvoir à Luanda considèrent toujours la défense comme l'un des secteurs «prioritaires et fondamentaux» du pays. Ce secteur absorbe d'ailleurs annuellement la moitié du budget de l'État.

Selon des sources militaires, l'Angola a dû acquérir de grandes quantités de matériel de guerre sophistiqué et accélérer la formation de ses cadres supérieurs, avec l'assistance de l'Union soviétique et de Cuba, afin de défendre son intégrité territoriale, déjà violée par l'Afrique du Sud, pour la première fois, en août 1975.

Cependant, la guerre qui oppose les forces gouvernementales aux guérilleros de l'UNITA soutenus par Pretoria, ne constitue pas le seul souci des autorités angolaises.

La faible production agricole, les carences de la planification, les faiblesses du réseau de distribution et de commercialisation préoccupent énormément les responsables angolais et font l'objet d'analyses approfondies.

«La guerre en elle-même ne doit pas être considérée comme étant le seul facteur déterminant de la situation de stagnation de l'économie nationale», a affirmé récemment le chef de l'État, M. Jose Eduardo dos Santos, qui a noté «une inadéquation des perspectives et des orientations tracées» à l'occasion du congrès extraordinaire du MPLA en 1980.

Au cours du deuxième congrès du parti, qui aura lieu le mois prochain à Luanda, les moyens de stimuler le secteur de la production devraient être évoqués par les responsables du parti.

Tout au long de ces dix dernières années le pétrole a continué d'être la principale source de devises de l'Angola. Grace aux recettes obtenues par la production actuelle de 220 000 barils par jour, ce secteur est le garant de la survie du pays.

En ce qui concerne les diamants, la production a été affectée non seulement par la crise mondiale (diminution de 42 p. cent du prix moyen du carat en 1980), mais aussi par «une exploitation défectueuse des capacités, le trafic illicite et par la détérioration de la situation militaire» dans la zone diamantifère, selon une source proche de ce secteur.

En définitive, estiment les observateurs à Luanda, le bilan est plus favorable dans les domaines politique, militaire et diplomatique que dans le secteur économique.

«Les problèmes qui se posent à la production en temps de guerre sont complexes», affirmait récemment un éditorial de la revue *Novembro*. «Et l'Angola n'a pas encore réussi à trouver un modèle économique qui s'adapte à cette réalité».

D.26

Le Nicaragua tente de combler le vide laissé par l'embargo US

JUAN MALTES
de l'Associated Press

MANAGUA — Le vide laissé au Nicaragua par l'embargo commercial américain a été comblé par d'autres pays, parmi lesquels des proches alliés des États-Unis. Mais si l'embargo a peu d'effets, l'économie du pays n'en continue pas moins sur une pente descendante qui a commencé avec la prise du pouvoir par les sandinistes en 1979.

Bien que les États-Unis aient réussi à bloquer les prêts au Nicaragua émanant d'organismes tels que la Banque mondiale et la Banque de développement interaméricaine, les sandinistes ont pu emprunter aux pays communistes. Par ailleurs, certaines exportations nicaraguayennes qui allaient aux États-Unis vont maintenant à des pays comme le Canada ou la Belgique.

Le président Reagan avait annoncé l'embargo le 1er mai. C'était « en réponse à la situation d'urgence créée par l'action agressive du gouvernement nicaraguayen en Amérique Centrale ». Quelques jours plus tard, le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, signait un accord par lequel l'URSS accordait un prêt équivalent à $ 500 millions, dont la moitié destinée à l'achat de pétrole soviétique pour l'approvisionnement du pays jusqu'à la fin de l'année. Le reste de ce crédit serait affecté à l'achat de matériel agricole.

À la fermeture de son bureau commercial aux États-Unis, le gouvernement nicaraguayen a aussitôt pris contact avec le gouvernement canadien et a été autorisé à ouvrir un bureau à Toronto.

Le ministre nicaraguayen de l'Agriculture, M. Jaime Wheelock, obtenait de son côté un engagement de la Belgique pour l'achat d'une partie de la récolte de bananes.

Le Devoir, 1985-11-18

D.27

Un premier transfert d'armes du Sud au Nord

Le Brésil se taille une place parmi les grands producteurs d'armes

SAO PAULO (AFP) — Le Brésil va commencer à distribuer cette semaine, dans 105 pays auprès desquels il est représenté, son catalogue officiel de matériel militaire, afin d'accroître ses exportations dans ce domaine en conquérant de nouveaux marchés.

À l'heure actuelle, le Brésil vend des armes à 30 pays, indique-t-on officiellement. Mais, selon les milieux spécialisés, on estime qu'on trouve de l'armement brésilien dans 65 pays grâce à des revente.. De même source, on considère que l'an dernier les exportations dans ce secteur ont été de l'ordre de US $1.5 à $2 milliards, faisant du Brésil le cinquième marchand d'armes du monde.

Ce catalogue, intitulé « Matériel brésilien de défense », qui sera distribué par les ambassades et les consulats, a été tiré à 9,000 exemplaires (6,000 en anglais et espagnol et 3,000 en français et arabe), dont le plus grand nombre sera diffusé en Amérique latine et au Moyen-Orient, les deux principaux marchés brésiliens.

C'est la troisième fois que le Brésil édite un tel document. Cette nouvelle édition recense sur 136 pages 800 différents produits à usage militaire et 25 entreprises. L'édition de 1985, qui comportait seulement 84 pages, ne répertoriait que 23 entreprises. Quant à la première édition, en 1982, de ce catalogue, elle n'avait que 58 pages et ne recensait que 14 entreprises.

Ces chiffres montrent l'expansion qu'a connue ces dernières années, et notamment depuis 1978, l'industrie de guerre brésilienne qui, estime-t-on dans les milieux spécialisés, devrait faire rapidement de ce pays le quatrième exportateur d'armes du monde après les États-Unis, l'URSS et la France, mais avant la Grande-Bretagne, qui occupe pour l'instant ce rang.

Les deux vedettes de ce catalogue sont l'avion d'attaque au sol à réaction sub-sonique AMX, fabriqué par l'entreprise d'État brésilienne d'aéronautique (EMBRAER) et la firme italienne Aermacchi-Aeritalia, et le char Osorio produit par la firme privée ENGESA, qui est le plus important fabricant d'armes du Brésil.

Par sa puissance de feu et sa maniabilité, ce char est comparable à l'engin ouest-allemand Léopard, estiment les milieux spécialisés. Il peut être équipé d'un canon de 120 mm à tube lisse pour le tir d'obus modernes, ou d'un canon de 105 mm à tube rayé utilisant des munitions traditionnelles.

Par ailleurs, selon des révélations faites ces jours-ci par la presse brésilienne et qui n'ont pas pu être confirmées, une entreprise brésilienne, la VEROLME, dont le siège est à Angra dos Reis, commune située dans l'État de Rio de Janeiro, devrait fabriquer un blindé pour le compte de la Grande-Bretagne. Il s'agirait du char Mallet, de 46 tonnes, équipé d'un canon de 105 mm homologué par l'OTAN, projet trinational mis au point par les entreprises Rheinmettall d'Allemagne de l'Ouest, Vickers-Armstrong de Grande-Bretagne et Oto Melara d'Italie.

Cet engin devrait être montré pour la première fois en juin lors de l'exposition du matériel britannique de défense d'Adelshot, en Grande-Bretagne, en présence du ministre brésilien de l'Armée de terre, le général Leonidas Pires Gonzalves, a-t-on précisé de même source.

Ce contrat, qui serait encore en cours de négociation, pourrait être la conséquence de la vente de 135 avions brésiliens Tucano T-27, un monomoteur à turbo-hélices, biplace d'entraînement, à la Royal Air Force pour la formation de ses pilotes et dont le montage va être fait en Irlande du Nord.

La vente des Tucanos constitue le premier cas, en matière d'armement, de transfert de technologie du sud vers le nord.

Ce premier exemple pourrait être suivi, d'ici la fin du mois d'avril, de deux autres cas de transfert de technologie du Brésil vers deux pays développés. Selon le quotidien *La Folha* de Sao Paulo, des négociations sont en cours entre le Brésil, la Suède et le Japon pour que ces deux pays produisent sous licence le lance-roquettes multiple de missiles brésilien Astros 2, fabriqué par la société Avibras, qui a ses installations à San Jose dos Campos, commune au nord de Sao Paulo qui est le pôle du complexe industrialo-militaire brésilien.

Le Devoir, 1986-04-08

Les pièges de l'industrie du tourisme dans les pays en développement

Comme toutes les autres décennies, celle des années 1980 a produit son lot de lubies et de modes, d'idiosyncrasies, de théories politiques et économiques et de réflexions sur la vie et les modes de vie — les unes bonnes, les autres consternantes. L'une des mauvaises «bonnes idées» des années 1960, qui était très en vogue et qui commence seulement à tomber en disgrâce, était que le tourisme pouvait constituer un raccourci vers le développement.

Vulju MAHINDROO
de l'Unesco

On partait du raisonnement suivant : un pays en développement, manquant d'une assise industrielle et des devises nécessaires à la mettre en place, pourrait combler cette lacune et cette de nombreux des milliers d'emplois, simplement en ouvrant toutes grandes ses portes aux touristes étrangers. Ceux-ci accourraient en brandissant leurs devises fortes, dépenseraient, et apporteraient dans le village les investissements nécessaires : la mise en place d'une infrastructure — routes, aéroports, hôtels, etc.

Au début des années 1970, un grand nombre de pays en développement estimaient avoir découvert la poule aux œufs d'or — les coûts économiques étaient minimes et les recettes confortables. Mais les coûts socio-culturels qu'ont payés ces pays semblent aujourd'hui excessifs. Dans une étude intitulée *Tourisme compagnies transnationales et identité culturelle*, publiée récemment par l'Unesco, François Ascher tente d'expliquer pourquoi le grand boom touristique s'est révélé être plus un mirage qu'une réalité, et comment les pays en développement y ont beaucoup moins gagné qu'ils ne l'avaient cru.

D'après Ascher, ce qui a vraiment donné son élan à l'industrie du tourisme dans le monde entier a été la reconnaissance du «droit aux congés payés». Les vacances sont ainsi devenues un bien de consommation comme les autres ; le nombre de touristes dans le monde a très rapidement augmenté, et ce mouvement n'est poursuivi malgré une grave crise internationale. Naturellement ce gâteau, comme tous les autres, est très inégalement réparti entre riches et pauvres, entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Les statistiques publiées par l'Organisation internationale du tourisme montrent que 1,5 milliard de voyages touristiques ont été entrepris en 1983, leur nombre ayant presque décuplé au cours des dix dernières années. Le chiffre d'affaires de l'industrie du tourisme (sans compter les transports) est aujourd'hui de 10 milliards de dollars. Mais 70 p. cent au moins des arrivées sont enregistrées dans les vingt-quatre pays industrialisés

Ces seuls pays représentent quatre-vingts pour cent du revenu total produit par le tourisme international. Les pays en développement gagnent seulement dix pour cent du tourisme, ce chiffre ayant doublé au cours des dix dernières années. Mais même ce maigre pourcentage est réparti de façon très inégale parmi ces mêmes pays.

Il apparaît de plus en plus clairement, selon Ascher, que l'essor du tourisme a coûté cher à beaucoup de pays à bas niveau de revenu. La mise de fonds initiale se révélant bien plus lourde qu'on ne l'imaginait en général, et la période qui s'écoule avant que l'investissement ne devienne productif est extrêmement longue. Aussi la plupart des pays en développement constatent-ils avec consternation que les bénéfices mettent longtemps, trop longtemps, à venir. Le tourisme est également une industrie instable, sujette aux fluctuations de la situation économique et aux caprices de la mode.

De plus, une grande partie du revenu engrangé par le tourisme dans les pays en développement retourne dans les pays industrialisés par le jeu des transferts des fonds perçus par la poignée de sociétés transnationales qui contrôlent la majorité des chaînes d'hôtels, des services de transport et des activités commerciales s'y rattachant. En 1980, par exemple, les dépenses des pays de l'OCDE dans le secteur du tourisme n'ont été que de * milliards de dollars par rapport à leurs gains.

La culture «cinq étoiles»

Les objections qu'on peut élever contre l'essor trop rapide du tourisme dans les pays en développement ne sont pas seulement d'ordre économique, estime Ascher. Le tourisme constitue l'instrument idéal pour exporter certains modèles socio-culturels, et il a donné naissance dans plusieurs pays en développement à ce qu'on a appelé la «culture cinq étoiles», créant des oasis d'abondance dans un désert de pauvreté. Ces modèles peuvent se révéler doublement négatifs, d'abord parce qu'ils risquent de détruire les identités locales, les populations abandonnant leurs coutumes traditionnelles pour singer le tourisme occidental le plus souvent, ensuite parce qu'ils donnent une image partielle et déformée du tourisme, qui est vu lors de son milieu habituel et ne comportant autre chose qu'il ne le ferait en temps normal.

Le fait que le touriste ait plus d'argent qu'il sait prêt à dépenser sans compter, essentiellement pour acheter des biens qui ne sont pas de première nécessité, crée, toujours selon Ascher, un marché artificiel de l'art et de l'artisanat. Ignorant, en général, les réalisations traditionnelles, le touriste achète très vite des objets du moment que leur prix n'est pas trop élevé. Les artisans traditionnels commencent alors à bâcler la qualité de leurs articles au profit de la quantité pour satisfaire cette demande. Il en va de même des manifestations musicales, et dans certains pays la musique et la danse se sont trouvées abâtardies du fait qu'on ait cherché à les rendre «compréhensibles» et vendables au touriste.

Malgré la participation croissante des gouvernements, le tourisme, dans les pays en développement, reste essentiellement aux mains de sociétés transnationales, précise Ascher. Une douzaine de chaînes internationales, par exemple, détiennent avec cinq mille hôtels, plus d'un million de chambres : on est un chiffre d'affaires annuel de plus de 15 milliards de dollars. Les multinationales sont également prédominantes dans le secteur des transports où vingt grandes compagnies aériennes ont un chiffre d'affaires supérieur à 40 milliards de dollars.

Le mouvement de la logique a également beaucoup influencé les vacances par le biais de campagnes publicitaires bien orchestrées, et de nombreux de gens sont aujourd'hui attirés par les grands ensembles hôteliers au bord des plages.

Les sociétés transnationales ont déjà amorcé un changement de stratégie pour ne pas [illegible] distancer par ces mouvements contraires, comme le montre cette étude. Etant donné les revenus nouveaux qu'elles génèrent, affirme Ascher, les multinationales n'auront aucun mal à organiser et à capter les nouveaux marchés qui se développeront.

La Presse, 1985-05-16

Paix et coopération internationale

M. Marcel Adam

Nous avons été heureux de lire, en cette année décrétée Année internationale de la paix par les Nations unies, deux de vos chroniques traitant des problèmes de paix et de désarmement. Même si nous ne croyons pas appartenir à la catégorie des mouvements que vous appelez «pacifistes», nous aimerions cependant apporter une perspective complémentaire à celle de votre analyse des conditions favorables qui peuvent mener à la paix.

Dans une première chronique titrée: «Peut-on avoir la paix sans préparer la guerre?», vous semblez répondre oui à la question en privilégiant «l'idée utopique d'un gouvernement mondial qui monopoliserait les armes offensives et servirait d'arbitre entre les États». Permettez-nous de vous suggérer une idée un peu moins utopique qui est déjà en oeuvre et qui s'appelle la coopération internationale.

Quand on parle de paix on a d'abord tendance à considérer le problème dans l'axe Est-Ouest et donc souvent à limiter le débat dans des considérations manichéennes du genre: les bonnes démocraties libérales vs méchantes dictatures communistes, ou vice-versa, les impérialistes exploiteurs vs les généreuses démocraties populaires.

Le problème devient tout autre et le débat sans doute plus intéressant et surtout plus fructueux si on le place dans la perspective de l'axe Nord-Sud. Tous les pays industriels se retrouvent dans le «club des pays riches» ou presque (OCDE — COMECON) et les pays en voie de développement ou de sous-développement se retrouvent dans le «club des pays pauvres» (à l'exception, bien sûr, de quelques pays producteurs de pétrole qui sont sur le banc).

Le déséquilibre économique entre les deux «clubs» est dangereux pour la paix mondiale. Moins du quart de la population mondiale ne peut gérer à elle seule plus de 80% des richesses mondiales. Une preuve: «La vingtaine de guerres qu'il y a actuellement de par le monde» impliquant toutes des pays en voie de développement.

Plus de 700 millions de personnes vivent dans des conditions de misère inhumaine. De ce nombre, plus de 450 millions souffrent de sous-alimentation grave et 15 millions d'enfants meurent chaque année. Comment, dans ces conditions, ne peut-il pas y avoir de guerres? C'est la prospérité qui conduit à la paix. Pas la misère.

Votre seconde chronique est titrée: «On peut mieux servir la paix qu'en prêchant le désarmement». Le problème est que la fabrication d'armement monopolise chaque année plus de 1000 milliards de dollars. Ce chiffre est tellement astronomique qu'il ne veut plus rien dire pour le payeur de taxes moyen. Il suffit de dire qu'à chaque année c'est environ 5 fois le budget annuel du gouvernement canadien qui est dépensé pour fabriquer de l'armement en tout genre. Ce qui représente un déficit net pour l'économie mondiale. Car même si l'industrie de l'armement emploie plusieurs centaines de milliers de personnes, les armes les plus coûteuses (armements stratégiques) sont fabriquées pour ne pas être utilisées. Combien d'entre elles sont nécessaires pour garantir la paix? Quant à la fabrication des armes un peu moins coûteuses (conventionnelles) s'il n'y avait pas de guerre, il y aurait sans doute plus de chômeurs mais ils pourraient toujours se recycler dans l'industrie de la paix et produire des biens de consommation courante.

Comme on le sait tous les pays sont économiquement interdépendants. On a qu'à penser à l'endettement des pays du Tiers-Monde qui risque de provoquer à moyen terme une crise du système financier international. De même, les questions de paix, de désarmement et de développement sont interdépendantes. Plus l'économie mondiale fabrique de canons pour que l'on s'entretue et moins elle fabrique de pain pour que l'on se nourrisse. Le problème du désarmement est d'ailleurs moins une question de volonté politique qu'un problème de réallocation des ressources et d'une restructuration de certains secteurs de l'économie de pays industrialisés.

Bien sûr, il faut développer une volonté politique internationale pour faire la paix. C'est ce à quoi sert l'ONU et accessoirement l'Année internationale de la paix.

Pierre Hugues ARCHAMBAULT
journaliste attaché aux communications — Club 7s
Montréal

La Presse, 1986-04-09

D.30

Le choc pétrolier à rebours

par
Vincent CLICHE

A première vue, les consommateurs ont tout à gagner de la forte tendance à la baisse du prix du baril de pétrole. Hier, le brut se transigeait à $18 US le baril et ce prix pourrait même descendre sous la barre des $15 US, au cours des prochains jours ou des prochaines semaines. Il y a six mois, le prix du baril était de $28 US.

Cette forte baisse pourrait signifier une réduction de plusieurs cents du prix du litre d'essence à la pompe, si seulement Pétro-Canada et les pétrolières multinationales décidaient d'en faire bénéficier les consommateurs canadiens.

Mais rien n'indique pour le moment que les compagnies soient pressées de refiler cette baisse à leurs clients canadiens, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis où le prix du litre d'essence à la pompe a baissé d'environ 8 cents depuis deux mois. Ici au Québec, par contre, le prix de l'essence a connu une légère augmentation au début de janvier, en particulier à cause d'une hausse de la taxe d'accise.

Oubliant les principes mêmes qui ont donné naissance à Pétro-Canada, le gouvernement Mulroney n'a pas l'intention de forcer la société d'Etat à devenir le chef de file de la baisse du prix de l'essence au Canada. Le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, a plutôt confirmé, mercredi, que son gouvernement avait demandé à Pétro-Canada de maximiser ses revenus et de se comporter comme les autres multinationales sur le marché de l'essence.

Les consommateurs canadiens auraient pourtant grand besoin de profiter au plus tôt d'une baisse du prix de ce produit, eux qui ont subi des hausses continuelles et excessives depuis les douze dernières années. D'autant plus que cette baisse pourrait être de courte durée avant qu'une nouvelle flambée des prix ne fasse exploser le baril de pétrole.

• • •

Cette menace est réelle car les économistes ont toujours craint les effets d'une baisse trop subite des prix du pétrole brut. Une étude de la banque américaine Morgan Guaranty Trust évaluait, il y a un an, qu'un effondrement des prix, comme on en connaît un depuis quelques semaines, engendrerait à court terme un nouveau cycle inflationniste par une reprise trop rapide de la croissance et provoquerait, à moyen terme, une nouvelle envolée des prix du pétrole jusqu'à $37 US par baril en 1990.

Une autre étude, celle-là de la banque française Paribas, envisage même que l'effondrement des prix du pétrole conduise à un troisième choc pétrolier lié au retour à une forte inflation mondiale. C'est aussi la thèse que défend ces jours-ci, le ministre saoudien du pétrole, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, au nom de l'OPEP, dans l'espoir d'amener les pays producteurs non-membres de son organisme à négocier un accord sur des restrictions de production. Mais l'OPEP, qui ne contrôle plus que 30 pour 100 de la production mondiale, aura beaucoup à faire pour mettre d'accord les autres grands producteurs.

Ce sont pourtant les pays producteurs qui risquent le plus de perdre dans l'effondrement du prix du pétrole, et par ricochet, les banques américaines et européennes qui ont consenti des crédits à des pays comme le Mexique et le Nigeria. Par exemple, si le prix du pétrole devait se maintenir à $20 US, le Mexique avec une dette extérieure de $87 milliards, dont le quart auprès des banques américaines, pourrait être en difficulté de paiement. Qu'en serait-il si le prix se stabilisait à $15 US? Par contre, d'autres pays, grands importateurs de pétrole, comme le Brésil fortement endetté, pourraient profiter grandement de la chute des prix du pétrole.

Dans l'ensemble de l'économie mondiale, la baisse subite des prix du pétrole est un énorme coup de dé. Seulement pour le Canada, l'effondrement des prix de l'or noir oblige les compagnies pétrolières à retarder indéfiniment des projets de recherche ou d'exploitation qui représenteraient des investissements de plusieurs milliards de dollars. Par contre, on peut également assister à une reprise trop rapide des autres secteurs de l'économie, provoquant le réveil de l'inflation. Le bon dosage est difficile en présence d'une inconnue.

Le Soleil, 1986-01-24

Dix ans après la conférence de Nairobi

L'échec du progamme de stabilisation des prix des matières premières se confirme

ÉRIC FOTTORINO
du journal Le Monde

Stabiliser les prix des matières premières : cette préoccupation séculaire des prix des matières avait pris sa forme la plus avancée il y a tout juste dix ans, à Nairobi (Kenya), lors de la quatrième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les produits de base apparaissaient au cœur du « nouvel ordre économique international », le fameux NOEI, alors revendiqué par le tiers monde. Il s'agissait pour les États du Sud de s'assurer une « souveraineté permanente sur les ressources naturelles ». La pleine jouissance des richesses du sol et du sous-sol passait à leurs yeux par une indispensable correction des cours mondiaux fixés à New York, à Paris ou à Londres. Aux forces du marché libre et de la spéculation, ils souhaitaient opposer systématiquement des mécanismes de régulation, capables à la fois de leur assurer des « prix justes et rémunérateurs », et raisonnables pour les importateurs.

Perte de confiance

Dans la dynamique du NOEI en marche, l'idée d'un ambitieux programme intégré sur les produits de base fut ainsi lancée à Nairobi. Dix-huit accords internationaux (1), dotés chacun d'un stock régulateur et de moyens financiers d'intervention sur les marchés, devaient permettre de stabiliser à long terme les cours de matières premières. Une décennie plus loin, cette grande aspiration n'est plus. « Les mécanismes de régulation ont été inefficaces, et la recherche de nouvelles solutions s'impose », entend-on aujourd'hui dans la bouche de dirigeants du tiers-monde. Certains d'entre eux vont même jusqu'à reconnaître que le marché a toujours raison. . Du 21 au 25 juillet prochain se tiendra à Juala-Lumpur (Malaisie) une conférence mondiale sur les matières premières, à laquelle participeront les producteurs, les consommateurs et les grandes organisations internationales (CNUCED, FAO), ainsi que la Banque mondiale et le FMI. Cette manifestation pourrait « officialiser » l'abandon par les États du Sud de leur leitmotiv passé : la stabilisation des cours par le jeu des accords et des stocks tampons.

La peau de chagrin

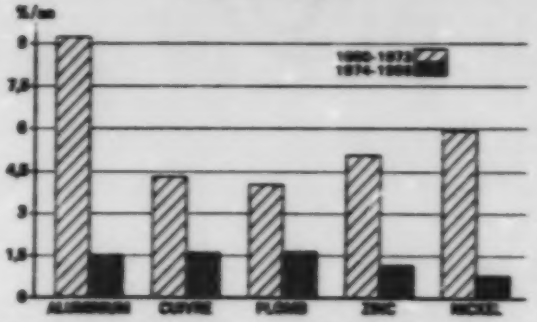

Les échecs à répétition de ces mécanismes sont bien sûr à l'origine de leurs désillusions. En l'espace de deux ans, les accords sur le sucre, le cacao et l'étain ont tour à tour éclaté, après avoir connu des réussites diverses dans leur tâche de régulation des prix. La perte de confiance des producteurs du tiers-monde est accentuée par ce jugement de la Banque mondiale : « A la fin de 1985, indique-t-elle dans son rapport sur le développement dans le monde, seuls quatre accords susceptibles d'influer sur les prix demeuraient en vigueur, et un seul le faisait effectivement. » Elle conclut : « Il est douteux que l'un d'entre eux puisse réellement stabiliser les prix en 1986. »

Ce constat brutal sur l'échec des moyens choisis pour corriger les fluctuations des cours est en passe de remettre en cause l'objectif initial de stabilisation. Alors que l'éclatement des accords internationaux est un défi lancé aux imaginations, afin d'y trouver des substituts, chacun semble se retourner vers le marché, soudain reconnu comme suprême arbitre et référence unique du juste prix. De Nairobi à Kuala-Lumpur, il y aura peut-être la distance qui sépare le Capitole de la roche Tarpéienne.

Un vœu pieux

Au moment où ces instruments sont promis à un devenir incertain, une question reste entière. Leur échec n'est-il pas le fruit d'une mise en œuvre inachevée, dans une conjoncture hostile à laquelle aucun système de stabilisation n'aurait de toute façon résisté ?

Un retour en arrière montre en effet que le programme intégré de Nairobi est demeuré, à peu de chose près, un vœu pieux. Sur les 18 accords prévus, un seul a vu le jour (il porte sur le caoutchouc et n'a pu être renouvelé en 1985, faute d'entente entre producteurs et consommateurs). Les autres accords préexistant à la conférence de 1976 (cacao, café, sucre, étain) n'ont pas été renforcés, loin s'en faut. Quant au fonds commun de stabilisation, qui devait recevoir 6 milliards, il a vu son enveloppe ramenée à 1 400 millions. Comble d'infortune, cette somme n'a jamais servi : il aurait fallu pour cela que les 90 premiers États souscripteurs apportent les deux tiers du montant prévu. Le refus des États-Unis et de l'URSS de verser leur écot a empêché, 10 ans durant, la réalisation de cette condition.

Dès lors, la panoplie des accords marquait d'épaisseur pour endiguer la crise de surproduction et le déclin vertigineux de la demande (voir graphique). Un financement plus vaste et mieux coordonné de la stabilisation des prix aurait sans doute amorti leur chute et épargné les mécanismes en vigueur. Le jeu en valait-il la chandelle ? Les États-Unis, suivis par nombre de pays industriels (la France et les pays nordiques excepté) ont toujours reconnu le verdict du marché, estimant que nul ne peut, à terme, l'écarter de sa véritable direction. S'obstiner à soutenir les prix est, selon eux, une tâche de Sisyphe, financièrement épuisante.

Ce discours fait aujourd'hui un nombre croissant d'adeptes, y compris parmi les promoteurs de l'« esprit de Nairobi ». Le commerce mondial de matières premières non énergétiques, qui représente en valeur près de 20 % des échanges mondiaux en termes d'exportation (2 204 en 1984, selon le GATT) est à son tour gerté par un fort courant libéral. Les États du tiers-monde, dépendant pour la plupart de deux ou trois produits de base pour plus de la moitié de leurs recettes d'exportation, ont peu à gagner dans cette évolution. Jouer le marché contre les accords, n'est-ce pas lâcher la proie pour l'ombre ?

(1) Bananes, bauxite, cacao, café, cuivre, coton, fer, fibres dures, jute, manganèse, viandes, phosphates caoutchouc, sucre, thé, bois tropicaux, étain, oléagineux.

Le Devoir, 1986-07-10

D.32

Selon la Banque mondiale, la réussite du tiers monde dépend de l'agriculture

WASHINGTON (AFP) — Pays riches et pays pauvres doivent faire tomber les obstacles au commerce international de produits agricoles, affirme dans son rapport annuel la Banque mondiale qui prend clairement parti, à l'approche des futures négociations commerciales globales au sein du GATT.

La réussite du tiers monde dépend de l'agriculture et « le commerce est plus efficace que l'aide » pour cette activité qui fait vivre trois personnes sur quatre dans les pays les plus pauvres, affirme la Banque dans son rapport 1986 sur le développement du monde.

C'est l'agriculture qui « déterminera (...) dans une large mesure la croissance économique de nombreux pays en développement à bas revenu », affirme l'institution. La Banque critique sans ménagement les politiques agricoles interventionnistes menées à l'abri des frontières, tant au Nord qu'au Sud.

Il est « surprenant » de constater que les pays industriels subventionnent leur agriculture qui coûte cher, représente peu d'emplois et offre un faible revenu potentiel, observent les auteurs. Le tiers monde, de son côté, néglige, selon eux, ce secteur capital pour la lutte contre la faim, pour la croissance et le redressement financier.

Ces comportements inattendus ont bouleversé le marché international des denrées agricoles. La part du tiers monde, deux fois supérieure à celle des pays industriels au début des années 1960, s'est considérablement rétrécie, tombant de 63.1 % à 46.4 % de 1961-63 à 1982-84.

Le Nord industrialisé, en pleine expansion agricole, tient tête au Sud et fournit 47.9 % des exportations mondiales, contre 36.5 %. La part des 36 pays, dont le revenu par habitant est le plus faible (moins de $ 400 US par an), est tombée de 15.1 % à 8.2 % et celle de l'Afrique noire de 6.9 % à 3.5 %.

Il faut y voir, selon la Banque, l'effet des politiques menées depuis près de 20 ans. Les pays en développement « ont nettement tendance à taxer la production agricole », décourageant ainsi leurs paysans au profit de l'importation. Les pays industriels, comme les États-Unis, le Japon ou la CEE, ont « exacerbé » cette dérive de l'agriculture mondiale par les « hauts niveaux de protection » qu'ils accordent à leur marché intérieur.

Le résultat est que « la plus grande partie des exportations mondiales de produits alimentaires est produite dans les pays industriels où les coûts de production sont élevés, puis consommée dans les pays en développement » qui pourraient produire moins cher, affirment les auteurs du document.

Le Devoir, 1986-07-08

D.33

Les Nations unies s'entendent sur un ambitieux plan pour l'Afrique

LES RÉSULTATS NE SEMBLENT PAS À LA MESURE DE L'OBJECTIF

NEW YORK (AFP) — Les Nations unies ont mis au point hier avec beaucoup de difficultés un ambitieux plan de redressement économique de l'Afrique, mais qui ne répond qu'imparfaitement à l'attente des dirigeants africains, faute de promesses d'aide financière concrète supplémentaire des pays développés.

Il aura fallu six jours, dont trois nuits blanches passées en négociations, aux 159 pays membres de l'ONU, pour s'entendre sur ce plan de 18 pages, qui se voulait être un pacte historique de développement entre l'Afrique et le reste du monde.

Les résultats, qui ont laissé nombre de diplomates africains déçus, ne semblent pas à la mesure de l'objectif, constatent les observateurs.

Les Occidentaux, principaux partenaires financiers de l'Afrique, n'ont pas voulu s'engager à apporter aux pays africains les $46 milliards US leur manquant pour la mise en oeuvre d'un programme d'investissements prioritaires de $128 milliards, dont l'agriculture sera la pièce maîtresse. L'Afrique prendra en charge les deux tiers du financement ($82 milliards).

Les pays riches, dont bon nombre sont à l'heure des restrictions budgétaires, ont simplement convenu, indique le document, qu'ils feraient « tous les efforts nécessaires pour fournir des ressources suffisantes » afin d'appuyer les efforts de développement de l'Afrique.

De même sur le plan de la dette, autre volet où l'Afrique était demandeur, les Occidentaux se sont montrés parcimonieux.

Ils en ont reconnu la gravité, mais ils se sont refusés (sauf le Canada) à tout moratoire et à aborder la question autrement que par les canaux des institutions spécialisées existantes au cas par cas. Le document final ne mentionne pas la conférence internationale sur la dette que l'Afrique souhaitait.

Le problème de la dette africaine (une centaine de milliards de dollars pour les pays au sud du Sahara) a donné beaucoup de fil à retordre aux négociateurs. L'Amérique latine, dont la dette est plus du triple, a longtemps poussé pour un texte plus ferme, dans l'espoir qu'elle pourrait exploiter des concessions occidentales à l'égard de l'Afrique. Mais cet espoir a été largement vain.

De même, les discussions sur l'environnement économique international (commerce, matières premières, protectionnisme etc.) ont pris beaucoup de temps, le « Groupe des 77 » s'opposant à des formules qui auraient remis en cause ses positions sur ce sujet et créé de dangereux précédents à l'ONU.

Le programme prioritaire de développement préparé par l'Afrique, qui énumère les mesures à prendre et reconnaît les erreurs du passé a été salué par tous, y compris les pays riches, qui y voient l'expression d'un « nouveau réalisme » des dirigeants africains.

Ceux-ci se sont en effet engagés à procéder à des révisions déchirantes des priorités budgétaires, à diminuer les gaspillages et à encourager « le rôle positif » du secteur privé.

D'entrée de jeu, il était clair toutefois que ce réalisme n'entraînerait pas automatiquement d'argent frais extérieur. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, avait souligné que les Etats-Unis, en période de restrictions budgétaires, ne pouvaient pas faire de promesses et que l'Afrique ne s'engagerait sur la voie du développement qu'en abandonnant une philosophie économique dirigiste.

C'est un point qui a été mis en avant par la plupart des Occidentaux y compris la France, l'un des rares pays à avoir au moins précisé qu'elle porterait son aide publique au développement à 0,7 % de son produit intérieur brut « dans les meilleurs délais », et à augmenter la part de ses dons par rapport aux prêts.

Pour la France qui est déjà le premier bailleur de fonds de l'Afrique sub-saharienne, cela représentera un effort notable dont le ministre de la Coopération, M. Michel Aurillac, a estimé qu'il ne pourrait sans doute être progressivement atteint que vers 1988.

Malgré leur déception devant les positions occidentales sur la dette ou sur le chiffrage de leur aide supplémentaire, nombre de dirigeants africains ont estimé que la session spéciale était un succès.

Le chef de la diplomatie du Nigéria, M. Bolaji Akinyemi a souligné que ces travaux avaient notamment permis de montrer que l'Afrique, qui consacrera $82 milliards à son redressement, n'était pas un « cas désespéré ».

Montréal, 1986-06-02

LE PLAN DE REDRESSEMENT ÉLABORÉ PAR L'ONU

La parcimonie des pays riches déçoit les Africains

NEW YORK — Les Nations unies ont mis au point hier avec beaucoup de difficultés un ambitieux plan de redressement économique de l'Afrique, mais qui ne répond qu'imparfaitement à l'attente des dirigeants africains, faute d'engagements concrets d'aide financière supplémentaire de la part des pays développés.

Il aura fallu six jours, dont trois nuits blanches passées en négociations, aux 159 pays membres de l'ONU, pour s'entendre sur ce plan de 18 pages, qui se voulait un pacte historique de développement entre l'Afrique et le reste du monde.

Les résultats, qui ont laissé des diplomates africains déçus, ne semblent pas à la mesure de l'objectif.

Les Occidentaux, principaux partenaires financiers de l'Afrique, n'ont pas voulu s'engager à apporter aux pays africains les $46 milliards leur manquant pour la mise en oeuvre d'un programme d'investissements prioritaires de $128 milliards dont l'agriculture sera la pièce maîtresse. L'Afrique prendra en charge les deux tiers du financement ($82 milliards).

Les pays riches, dont bon nombre sont à l'heure des restrictions budgétaires, ont simplement convenu de faire « tous les efforts nécessaires pour fournir des ressources suffisantes » afin d'appuyer les efforts de développement de l'Afrique.

De même sur le plan de la dette, autre volet où l'Afrique était demandeur, les Occidentaux se sont montrés parcimonieux.

Ils en ont reconnu la gravité mais ils se sont refusés (sauf le Canada) à tout moratoire et à aborder la question autrement que par les canaux des institutions spécialisées existantes au cas par cas. Le document final ne mentionne pas la conférence internationale sur la dette que l'Afrique souhaitait.

Le problème de la dette africaine (une centaine de milliards de dollars pour les pays au sud du Sahara) a donné beaucoup de fil à retordre aux négociateurs. L'Amérique latine, dont la dette est plus du triple, a longtemps poussé pour un texte plus ferme, dans l'espoir qu'elle pourrait exploiter des concessions occidentales à l'égard de l'Afrique. Mais cet espoir a été vain.

Les discussions sur l'environnement économique international (commerce, matières premières, protectionnisme, etc.) ont aussi pris beaucoup de temps, le Groupe des 77 s'opposant à des formules qui auraient remis en cause ses positions sur ce sujet et créé de dangereux précédents à l'ONU.

Le programme prioritaire de développement préparé par l'Afrique, qui énumère les mesures à prendre et reconnait les erreurs du passé, a été salué par tous, y compris les pays riches, qui y voient l'expression d'un « nouveau réalisme ».

Les dirigeants africains se sont en effet engagés à procéder à des révisions déchirantes des priorités budgétaires, à éliminer les gaspillages et à encourager « le rôle positif » du secteur privé.

D'entrée de jeu, il était clair toutefois que ce réalisme n'entrainerait pas d'argent frais extérieur. Le secrétaire d'État américain George Shultz avait souligné que les États-Unis, en période de restrictions budgétaires, ne pouvaient pas faire de promesses et que l'Afrique ne s'engagerait sur la voie du développement qu'en abandonnant une phisophie économique dirigiste.

C'est un point qui a été mis en avant par la plupart des Occidentaux, y compris la France, l'un des rares pays à avoir au moins précisé qu'elle porterait son aide publique au développement à 0,70 p. cent de son Produit intérieur brut et à augmenter la part de ses dons par rapport aux prêts.

Malgré leur déception devant les positions occidentales sur la dette ou sur le chiffrage de leur aide supplémentaire, nombre de dirigeants africains ont estimé que la session était un succès.

Le document final, qui contient le programme prioritaire et les engagements de l'Afrique et du reste du monde, sera approuvé officiellement par le comité ad hoc chargé des pourparlers, puis entériné par l'Assemblée générale de l'ONU.

— AFP

Les banques commerciales prêteront $ 20 milliards supplémentaires aux pays en voie de développement au cours des trois prochaines années

CLYDE H. FARNSWORTH
du New York Times
traduit par Jean-Philippe Tessé

Washington — Les banques commerciales, d'où sont venus 99% des prêts déjà consentis aux pays en voie de développement, viennent d'annoncer qu'elles accordaient leur appui à un plan préparé par les États-Unis. En vertu de ce plan, de nouveaux prêts totalisant $ 20 milliards répartis sur les trois prochaines années seront accordés. Ils représentent l'effort consenti par les banques en question afin de trouver une solution à la crise de la dette.

C'est ce qu'ont annoncé, en début de semaine, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, organismes très impliqués dans la stratégie dévoilée il y a deux mois à Séoul en Corée du Sud par le secrétaire au Trésor, M. James A. Baker III.

Les deux organismes ont annoncé que, grâce aux messages de soutien que leur ont fait parvenir les banques, on pouvait dès à présent passer à une nouvelle étape du plan.

Les responsables des deux organismes ont déclaré que ce plan pourrait être mis en application dès la fin du mois. Le Mexique, actuellement en négociations avec le FMI, la Banque mondiale et les banques de commerce, pourrait ainsi être le premier pays à en bénéficier. L'Argentine et l'Équateur ont également été mentionnés comme pouvant en être de futurs bénéficiaires.

Ce plan incite les banques internationales, ainsi que les organismes de développement comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, à octroyer de nouveaux fonds aux pays acceptant de rationaliser leurs économies et d'encourager leur croissance économique. Cette stratégie fait appel pour chaque cas à une étroite collaboration au niveau international.

Si les nations débitrices ont généralement bien accueilli cette initiative, certaines estiment toutefois qu'elle ne va pas assez loin. Elles la considèrent comme un élément venant s'ajouter au fardeau de leur dette et ne faisant rien pour réduire les taux d'intérêt, augmenter les prix des produits de base et accroître l'accès qu'elles ont aux marchés des pays industrialisés. Selon elles, de tels éléments sont vraiment essentiels si l'on veut assister à une amélioration à long terme.

Cependant certains pays, comme le Mexique qui a vu sa situation se détériorer à la suite du récent tremblement de terre, ont un besoin pressant de nouveaux prêts afin de payer les produits alimentaires et autres importations essentielles, et de pouvoir continuer à fonctionner.

La déclaration commune publiée en début de semaine par le FMI et la Banque mondiale permet de penser que le plan Baker va être mis en application très rapidement.

« Le président de la Banque mondiale et la direction générale du FMI sont très heureux de recevoir ces preuves, encourageantes et positives, de l'accueil réservé au plan par les milieux bancaires, et veilleront à tout mettre en œuvre avec ces banques afin de mettre en application cette stratégie aussi rapidement et aussi efficacement que possible », peut-on lire dans cette déclaration.

C'était la deuxième fois en deux semaines que les deux organismes émettaient une déclaration commune au sujet du plan Baker. Le 2 décembre, elles avaient annoncé qu'elles étaient « prêtes et disposées à jouer leur rôle ». Cette déclaration était destinée à inciter les banques à se manifester.

Certains analystes ont fait remarquer que les déclarations des banques ne faisaient pas vraiment état de manœuvres concrètes concernant le versement de nouveaux prêts. Les banques concernées doivent encore prendre une décision au sujet du prêt de $ 2,5 milliards que le Mexique a demandé pour 1986, en plus de prêts spéciaux demandés à la Banque mondiale et de nouveaux crédits devant lui être accordés par le FMI.

Le fait que les banques hésitent à accorder de nouveaux prêts et à participer au rééchelonnement du remboursement de la dette avait créé un certain malaise au sein des milieux débiteurs. C'est dans le but de convaincre les banques que le plan Baker a été mis sur pied et annoncé au cours de la dernière réunion annuelle conjointe de la Banque mondiale et du FMI.

Il faut cependant rappeler que dès le début le plan a été appuyé par les plus grandes banques américaines. Pour ces dernières, en effet, les enjeux sont énormes, car ce sont elles qui ont accordé les plus importants montants de « prêts aux pays en voie de développement.

Mais les plus petites banques régionales aux États-Unis ont fait preuve de moins d'enthousiasme et ont même demandé que les organismes internationaux et les gouvernements garantissent les prêts.

Les milieux bancaires européens et japonais ont eu une réaction mitigée à celle des petites banques américaines. Dans ces milieux, on fait remarquer que ce sont les grandes banques américaines qui sont très impliquées en Amérique Latine, la région du globe qui, avec $ 369 milliards, a le plus lourd fardeau de dette.

En plus de ces réserves, de nombreuses banques américaines ont déclaré que les législateurs pourraient rendre l'élaboration de nouveaux prêts extrêmement difficile.

Cependant, M. Paul A. Volcker, le directeur de la Réserve fédérale qui a aidé M. Baker à mettre au point son plan, a déclaré à maintes reprises que dans des circonstances appropriées l'attribution de nouveaux prêts devrait contribuer à améliorer la qualité du crédit.

M. Baker a affirmé de son côté que son plan devait être mis en application car « il n'y a pas d'autre choix ». Il y a trois semaines, il a déclaré devant une commission sénatoriale sur les relations extérieures que « si le plan n'était pas retenu, la position des banques ainsi que celle des nations débitrices ne seraient pas enviables; et que ce serait également le cas pour les économies des principaux pays industrialisés ».

Le Devoir, 1985-12-20

D.36

Le Canada suspend la dette de l'Afrique

PAULE DES RIVIÈRES

Le Canada a consenti hier un moratoire de 15 ans sur la dette des pays africains, « pour les aider à relancer leur économie sur des bases saines ».

Le ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Vézina, a annoncé cette mesure devant la session spéciale des Nations unies sur l'endettement de l'Afrique, qui s'est ouverte hier à New York.

« Nous voulons aider les pays d'Afrique sub-saharienne qui ont des difficultés de paiement en devises », a dit Mme Vézina.

Dix-sept pays africains — presqu'exclusivement situés dans la zone sub-saharienne — doivent $ 700 millions au Canada, pour des prêts d'aide contractés auprès de l'Agence canadienne de développement international. D'ici les 15 prochaines années, les pays devaient rembourser $ 250 des $ 700 millions.

Mme Monique Vézina

Les $ 250 millions ne pèsent pas lourd dans la dette globale de $ 48 milliards des pays africains et la ministre canadienne n'a pas manqué d'inviter ses collègues à imiter son geste. Quelque 130 pays sont réunis jusqu'à samedi afin de trouver des solutions au gigantesque problème d'endettement de l'Afrique, une Afrique qui ne voit poindre aucune éclaircie au bout du tunnel. C'est la première fois que les Nations unies se réunissent pour discuter d'un problème régional.

Mme Vézina a aussi annoncé hier que le Canada était prêt à contribuer $ 20 millions d'ici à cinq ans pour la création d'un « Réseau Afrique 2,000 », agence qui permettrait la réalisation de projets dans les villages africains.

◆ Afrique

Les projets seraient conçus et réalisés par des Africains. Même si cela peut sembler inconcevable, les projets d'aide en Afrique sont encore aujourd'hui pilotés par les pays donateurs.

L'agence, dont la création ne semble plus faire de doute, relèverait du Programme de développement des Nations unies (PNUD) et tous les pays riches seraient invités à y contribuer. Les fonds iraient à combattre les principaux maux de l'Afrique, soit la désertification, la faiblesse de la production alimentaire et l'érosion du couvert végétal.

Les conseils villageois soumettraient eux-mêmes leurs projets à l'agence sans l'intervention des bailleurs de fonds ou des institutions financières internationales.

D'ailleurs, en annonçant qu'il suspendait le remboursement de la dette durant 15 ans, le gouvernement canadien a surpris en soulignant qu'il ne prendrait pas en considération les conditions posées par le Fonds monétaire international (FMI) à certains pays d'Afrique avant de leur accorder des rééchelonnements de dettes.

Mme Vézina a précisé que le gouvernement canadien rencontrera les chefs des pays africains qui désirent un moratoire de leur dette et exigera « qu'ils démontrent une volonté de prendre des mesures pour restructurer leur économie ». Le tout serait revu à tous les cinq ans.

En prenant ses distances avec la Banque Mondiale et le FMI, le Canada se situe dans une tendance qui a gagné plusieurs pays d'Amérique latine. Ces derniers ne veulent plus faire affaire avec le FMI, jugé trop interventionniste.

Le moratoire annoncé hier est conforme à la philosophie actuelle de l'ACDI qui, depuis l'an dernier, ne prête plus d'argent. Les prêts de l'ACDI étaient sans intérêt.

Aujourd'hui donc, les pays qui veulent emprunter au Canada doivent frapper à la porte du ministère d'État au Commerce et accepter de payer des intérêts.

La mesure annoncée hier n'est pas un précédent. En 1978, le Canada, les Pays-Bas et les pays nordiques avaient effacé la dette des pays africains dont le revenu moyen par habitant était inférieur à $ 350 par année. Les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France avaient refusé de suivre le mouvement. Pour le Canada, le montant « effacé » était de $ 350 millions.

Cette fois, les pays qui pourront bénéficier d'un moratoire sont tous ceux qui ont contracté des prêts d'aide avec le Canada. Ce sont le Nigeria, le Togo, le Cameroun, le Gabon, le Zimbabwe, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, le Swaziland, le Ghana, le Kenya, le Zaïre, le Sénégal, la Zambie Madagascar et le Congo.

La plupart des prêts consentis aux pays africains au cours des 20 dernières années ont servi à financer des gros projets de construction routière ou ferroviaire ou d'exploitation du pétrole. Les Canadiens ont tiré un gros bénéfice de ces projets.

Le Devoir, 1986-05-28

MONIQUE VÉZINA AU DEVOIR :

Rendre les programmes d'aide à l'Afrique plus « pertinents »

PAULE DES RIVIÈRES

Il aura fallu la dernière famine en Afrique pour forcer les pays donateurs à revoir leurs programmes de développement. Au Canada, l'aide « n'est pas parfaite non plus » et une profonde révision est amorcée « pour voir si nos programmes sont pertinents ».

Dans cet esprit, c'est avec beaucoup d'attention que le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, participera à la session spéciale des Nations unies sur l'endettement de l'Afrique qui s'ouvre mardi à New York. Les 14 pays les plus pauvres d'Afrique doivent $45 milliards aux nations riches. Ces pays doivent $900 millions en prêts d'aide au Canada.

Riches et pauvres seront donc assis à la même table des Nations unies, sous l'oeil vigilant — et déterminant — des institutions financières internationales.

Mme Vézina a rencontré cette semaine au DEVOIR le rédacteur en chef, M. Paul André Comeau, les éditorialistes Albert Juneau et Jean-Claude Leclerc, ainsi que la journaliste Paule des Rivières est participé à l'entrevue pour faire le point sur les projets de son gouvernement en Afrique, maintenant qu'elle a mis fin à la mission du coordonateur des secours d'urgence à la famine, M. David MacDonald. Ce dernier avait été nommé en 1984 pour coordonner les dons canadiens à l'Éthiopie.

Beaucoup d'imprécisions demeurent sur la répartition des sommes canadiennes sur le continent africain. Beaucoup de contraintes aussi car le gouvernement canadien n'est « pas prêt » à remettre en question « l'aide liée » qui oblige le Canada à donner ses surplus alimentaires, même si, par exemple, le blé n'est pas le meilleur pari à long terme des pays aidés.

En revanche, il est déjà clair qu'à l'ACDI les macro-projets seront relégués au second plan et que les « micro-réalisations » seront privilégiées. L'agriculture et la reforestration seront les deux priorités des 15 prochaines années.

Il est clair aussi que les Organismes non gouvernementaux auront un rôle de plus en plus important en Afrique.

« La preuve a été faite de l'efficacité des ONG. Ils peuvent répondre aux besoins immédiats », estime Mme Vézina. Le ministre attend d'eux des milliers de « petits projets, desechoses flexibles ». Elle a en tête des projets de $2, $3 ou $4 millions.

Les ONG seront d'ailleurs responsables de la moitié au moins des $30 millions additionnels que le Canada a promis de verser sur une base annuelle pour l'Afrique.

Cela portera à $900 millions le montant d'aide canadienne à l'Afrique en 1986-87. Cependant, la portion du budget d'aide consacré à l'Afrique reste la même, à 41 %.

Pour l'instant, le ministre est incapable de dire si les pays aidés au cours des prochaines années seront les mêmes que par le passé. « Il faut attendre les études ».

Au cours des cinq dernières années, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé $1,198 milliard à l'Afrique. Où est allé cet argent ? Le pays qui a le plus reçu est le Kenya, soit $254 millions, avant l'Éthiopie, qui a reçu $220 millions. Le Kenya est loin d'être parmi les plus riches d'Afrique mais son Produit national brut par habitant en 1983 — $340 — est plus élevé que celui de 20 autres pays.

Donc, au Kenya, ce n'est pas tant de l'aide alimentaire que des projets pétroliers et des réseaux de chemins de fer que le Canada a contribué à développer.

Le chef de cabinet du ministre, M. Robert Letendre, se rappelle des mauvais souvenirs et promet que cela va changer : « J'ai vu d'excellents projets de développement rural dans le nord-est du Zaïre sauf que les troupeaux ne se rendent pas dans la capitale et que Kinshasa achète encore aujourd'hui sa viande d'Afrique du Sud ».

D.37 (suite)

Le ministère des Relations extérieures est le premier à admettre que les gouvernements africains des années 1970 étaient très centralisateurs et se sont sur-équipés. . . .les Américains, les Français, les Canadiens leur ont vendu certains équipements dont ils avaient pas besoin.

« Au Zaire, rappelle M. Letendre qui a travaillé dans ce pays déjà, les Français ont construit une maison de la télévision qui a donné 45,000 emplois aux Français pendant deux ans. Aujourd'hui il ne reste plus rien. Les Américains, eux, leur ont donné une ligne de transmission d'un milliard de dollars. Aujourd'hui, il n'y a pas 15 % de l'électricité qui est utilisée parce que l'industrialisation attendue n'a pas eu lieu ».

Cela signifie-t-il que le Canada ne participera plus à des constructions d'immeubles diplomatiques comme il l'a fait pour le Gabon en janvier en signant un accord de $35 millions ?

Le ministre des Relations extérieures et son chef de cabinet protestent : « Cela n'a rien à voir avec l'ACDI. C'est par l'entremise de la Société d'expansion des exportations (SEE) que ces fonds sont versés ». Si c'est Mme Vézina qui a elle-même annoncé l'aide canadienne à la construction, ajoute M. Letendre, c'est qu'elle se trouvait dans ce pays au début de l'année. « Mon collègue responsable de la SEE fait du commerce. Moi je fais de l'aide », dit Mme Vézina.

(Avec son pétrole, le Gabon est, après la Libye, le pays qui a le PNB le plus élevé d'Afrique, soit $2,950 en 1983).

Il reste que le ministère responsable de la SEE, celui du Commerce dirié par M. James Kelleher, et celui de Mme Vézina, travaillent souvent dans les mêmes pays et souvent ensemble.

Dans les pays les plus pauvres d'Afrique, l'ACDI fera l'inventaire des ressources et préparera elle-même des projets d'aide. Elle financera des études de faisabilité en faisant elle-même appel à des entreprises canadiennes. Dans le cas des pays moins pauvres, l'entreprise fera affaire avec le gouvernement et tentera d'obtenir des fonds de la SEE, afin d'obtenir une ligne de crédit avantageuse pour le pays africain.

D'ailleurs, les entreprises canadiennes ne sont jamais bien loin. Leur représentativité est assurée au sein des nombreux comités qui seront mis sur pied prochainement pour l'Afrique, et destinés à prendre la relève du travail du coordonateur spécial des dons à l'Afrique, M. David MacDonald.

Mme Vézina n'a pas retenu l'idée de M. MacDonald de créer un « Centre Canada-Afrique, une sorte d'ONG géant responsable de toute l'aide à l'Afrique, qui ferait fi de la division actuelle entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone.

Elle a écarté M. MacDonald qui « était un contractuel et dont le contrat est terminé », choisissant plutôt, pour ses nouveaux comités d'Afrique, un mariage entre les spécialistes de l'ACDI, les représentantsa des ONG et ceux du monde des affaires.

Aux Nations unies la semaine prochaine, le ministre sera accompagnée de Mme Betty Plewes, directeur des opérations outre-mer pour SUCO et de MM. René Lacoste, directeur du Service des projets de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, et Camille Dagenais président du conseil d'administration de la firme d'ingénierie conseil SNC.

« Le partenariat est nécessaire », répète Mme Vézina.

Le Devoir, 1986-08-24

D.38

Ottawa consacrera $25 millions pour aider principalement les femmes du tiers monde

JOCELYN COULON

OTTAWA — La pleine participation des femmes au processus de développement dans le tiers monde va devenir une priorité du programme canadien d'aide à l'étranger et pour ce faire Ottawa va consacrer, au cours des cinq prochaines années, $25 millions à des projets qui bénéficieront principalement aux femmes.

C'est ce qu'a déclaré hier la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, en révélant les principaux points du nouveau programme d'intégration des femmes dans le développement. Elle a aussi précisé que dorénavant «aucun programme, aucun projet ne sera planifié à l'ACDI sans qu'on se soit demandé quelle place il fait aux femmes».

Le 6 mai dernier, en lançant l'Opération Afrique 2000, Mme Vézina avait indiqué que, sur les $150 millions dégagés pour le fonds spécial pour cette initiative, des sommes seraient consacrées exclusivement aux femmes du tiers monde.

La ministre a déclaré que six importantes initiatives seraient financées par ces nouvelles sommes. Un fonds spécial de $10 millions sera réservé pour le financement de projets intégrant la santé à des activités de développement. Mme Vézina a précisé que le problème de la santé était fondamental dans les pays du tiers monde et qu'il fallait s'y attaquer en premier lieu. «Plus de 500,000 femmes meurent chaque année en Afrique et en Asie à cause d'une grossesse. Je ne sache pas qu'on s'en émeuve. Il faut que cette situation change», a-t-elle déclaré.

Mme Monique Vézina

Un programme spécial de bourses pour les femmes viendra s'ajouter à ceux qui existent déjà. Un montant de $6 millions sera réservé à des femmes africaines pour leur permettre de réaliser des stages ou des études universitaires au Canada ou en Afrique.

Une somme de trois millions de dollars sera mise à la disposition du Women's World Banking qui a pour objectif d'aider les femmes à avoir accès au crédit en garantissant 75% de leur emprunt et en leur fournissant une formation technique. Deux autres millions de dollars sont aussi prévus pour financer des activités de crédit d'institutions canadiennes qui œuvrent en Afrique.

Par ailleurs, deux millions de dollars seront mis à la disposition des femmes réfugiées en Afrique, par l'entremise du Haut-Commissariat aux réfugiés.

Enfin, une subvention de deux millions de dollars sera octroyée à Unifem, le Fonds des Nations unies pour la femme, pour la réalisation d'un projet sur les technologies et le cycle alimentaire.

Pour Mme Vézina, «la réussite du développement dépend en grande partie de l'amélioration du sort des femmes, non seulement parce qu'elles constituent la moitié de la population mondiale, mais aussi à cause des nombreux rôles qu'elles assument. Les femmes produisent et transforment la nourriture; elles sont responsables de l'approvisionnement et de l'utilisation de l'eau et du bois de chauffage; elles soignent et éduquent les enfants; et, elles rapportent des revenus».

La ministre a indiqué que les gestionnaires et agents de projets au sein de l'ACDI recevraient une formation permettant de mieux réaliser l'intégration de la femme dans leurs projets et leurs programmes. «Dans l'évaluation du rendement de ces gestionnaires, il sera désormais tenu compte de leurs efforts et de leurs succès à traduire dans les faits, le concept de l'intégration de la femme dans le développement», a déclaré la ministre. Les organismes volontaires et les firmes privées seront aussi appelés à accroître le nombre des femmes travaillant pour l'aide au développement.

Monique Vézina en visite en Algérie

$582 millions pour développer les importations canadiennes

♦ALGER (PC) - Le Canada a accordé un crédit supplémentaire de $582 millions à l'Algérie pour développer les importations algériennes de produits canadiens, est annoncé hier soir à Alger les fonctionnaires accompagnant le ministre canadien des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, qui effectue actuellement une visite de trois jours en Algérie.

L'Algérie, qui a exporté en 1985, pour $12.5 milliards - à 95 pour 100 des hydrocarbures - doit accuser une perte de moitié de ses revenus extérieurs. Le président algérien Chadli Bendjedid a même annoncé, il y a quelques semaines, un manque à gagner de $80 millions pour le commerce extérieur algérien.

Lavalin et Sofati

C'est dans ce contexte particulièrement difficile que se débattent aujourd'hui plusieurs grandes sociétés canadiennes installées depuis de longues années en Algérie, comme Lavalin ou Sofati.

Le vice-président de la société de travaux publics Lavalin, M. Jacques Lamarre, a déclaré dimanche à Alger qu'il n'y avait pratiquement plus de gros contrats à signer. Lavalin, qui a employé en Algérie jusqu'à 1,800 personnes, prévoit d'ailleurs de réduire son personnel sur place à une centaine d'employés.

La situation est identique pour Sofati qui achève aujourd'hui un contrat de trois ans pour un montant de $310 millions. Pour le directeur de Sofati en Algérie, M. René-Francois Désamore, les difficultés économiques rencontrées par les sociétés canadiennes se sont aussi doublées ces dernières semaines de difficultés politiques après le soutien d'Ottawa au raid américain contre la Libye. Il l'a dit en termes vifs au ministre Mme. Monique Vézina, venue prendre le pouls des hommes d'affaires canadiens lors d'un petit-déjeûner à l'Hôtel El Aurassi: pour les affaires des sociétés canadiennes travaillant dans les pays arabes, Ottawa aurait eu intérêt à se taire, a-t-il déclaré.●

Le Soleil, 1986-04-28

D.40

Sursis aux endettés

Des nouvelles à la fois bonnes et mauvaises ressortent de la réunion conjointe du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale qui se déroule présentement à Seoul, en Corée du Sud.

Bonnes, d'abord, parce que les Etats-Unis reconnaissent le principe d'une participation accrue des pays riches à la solution des problèmes financiers qui accablent l'Amérique latine, l'Afrique et nombre d'autres nations.

Mauvaises, par contre, parce que l'Amérique refuse d'augmenter cette année le capital de la Banque Mondiale, instrument clé pour assurer le développement du Tiers-monde. Prudent ou résigné, le gouvernement de M. Reagan préfère ne pas affronter le Congrès sur cette question, devant une défaite assurée.

Le reste du monde saura peut-être gré aux Etats-Unis de ne pas les illusionner. Le délai d'au moins un an ne doit quand même pas occulter le virage profond, majeur de la politique américaine sur l'endettement international.

On raconte dans les médias américains que le geste symbolique du Pérou, cet été, de limiter le remboursement de sa dette à 10 pour 100 de ses revenus tirés des exportations, et de consacrer le reste de ses ressources à développer son économie et à préserver sa démocratie, a frappé les esprits à Washington.

Car le Pérou, tout comme l'Argentine et le Brésil, navigue à la limite du gouffre militaire; des troubles sociaux le moindrement graves le feraient basculer dans la dictature, renversant ainsi une tendance continentale difficilement acquise au cours des dernières années.

Le Fonds monétaire et la Banque Mondiale représentent la carotte et le bâton de l'aide au développement. La Banque prête, et surtout garantit les prêts du secteur privé, que Washington veut encourager. Elle se dirige même, à Seoul, vers la création d'une agence spéciale pour encourager les investissements étrangers dans les pays en voie de développement.

Le FMI, par contre, se spécialise dans l'art d'imposer des remèdes de cheval aux pays en difficultés. Ses interventions ont provoqué des émeutes populaires aux quatre coins de l'Afrique, où l'endettement dépasse, en proportion, tout ce que peut connaître l'Amérique latine ou presque. Elles n'ont pas empêché le Mexique, après deux années complètes de cette médecine, de se retrouver aujourd'hui à la case départ, toujours criblé de dettes.

Si les pays débiteurs obtiennent maintenant l'assurance que le monde industrialisé songera d'abord à les aider à progresser avant de vider leurs goussets, ils auront arraché une grande victoire.

Raymond GIROUX

Le Soleil, 1985-10-08

D.41

Exigences d'une solidarité internationale authentique

« Le tiers monde peut nous aider à redécouvrir des valeurs perdues. »

TÉMOIGNAGE

JACQUES COUTURE

Ancien titulaire des ministères du Travail et de l'Immigration au gouvernement du Québec, l'auteur est actuellement missionnaire à Madagascar. Nous publions ici des extraits d'une allocution qu'il a prononcée, il y a quelques jours, devant la Société québécoise de solidarité internationale.

VOILÀ DÉJÀ plus de quatre ans que j'œuvre dans un pays du tiers monde, et dans quelques jours j'y retournerai pour poursuivre un travail qui n'est pas facile mais qui me passionne beaucoup. J'ai manifesté une certaine réticence à prendre la parole devant vous aujourd'hui car j'avoue que je me sens éloigné de cette réalité québécoise de maintenant. Je veux livrer, simplement, des réflexions d'une solidarité vécue en action et sur le terrain, et des interrogations qu'elle suscite en moi quand je la confronte à la vie des gens d'ici. D'abord, un mot du milieu auquel je me suis consacré : grand quartier de la banlieue de Tananarive, à Madagascar. « Mon territoire » comprend près de 30 000 habitants dont la grande majorité sont dans des conditions similaires aux bidonvilles que peuvent voir ici et là en périphérie des grandes villes du tiers monde. Je suis le seul étranger au milieu de cette population. Mes efforts ont surtout consisté jusqu'à maintenant à aider les gens à se prendre en mains à travers des micro-réalisations à incidence économique et sociale, vous en répondant à des problèmes sociaux et de santé considérables et, parallèlement à des projets de développement à plus long terme, il nous faut constamment intervenir pour des cas d'urgence. La malnutrition est galopante, la mortalité infantile élevée, les conditions sanitaires déplorables, etc. Ce genre de situations se retrouve à des milliers et des milliers d'exemplaires dans les pays du tiers monde et, en certains pays, à un niveau de gravité extrême.

Cette expérience que je vis a été et demeure une interprétation continuelle. Comment peut-il y avoir tant de disparités entre ces pays et les sociétés de surabondance auxquelles vous appartenons ? Et comment vivre une vraie solidarité ?

Quand je téléviseur de notre salon confortable véhicule ces visages d'affamés d'Éthiopie ou du Soudan alors que nous prenons un bon repas, il y a de quoi éprouver une gêne terrible qui se transforme souvent en sentiment de culpabilité. Beaucoup cherchent à s'en débarrasser en donnant de l'argent, beaucoup d'argent, tout en continuant à mener une vie luxueuse. Loin de moi aujourd'hui l'idée de jouer un moraliste en d'ajouter à ces sentiments troubles de culpabilité. Les tableaux d'apocalypse se manquent pourtant pas et la réalité, telle qu'elle se présente, nous fait sur peu trépasser, et sans même connaître la liste exhaustive de toutes les situations de détresse dans le monde d'aujourd'hui.

Bien sûr qu'il y aura encore des milliers et des milliers d'affamés en Afrique et au Brésil l'année prochaine. Bien sûr qu'ils seront encore quelques millions de réfugiés à pourrir sur place, condamnés en Asie du Sud-Est, en Afrique, en Amérique centrale... Que cette évocation nous amène surtout à beaucoup d'humilité face à nos possibilités d'intervention. Le fait que nous ne sommes pas tout ne doit pas nous paralyser mais nous forcer à faire mieux et plus « efficacement. Rien n'est négligeable et le moindre effort peut sauver des vies humaines.

Nous voulons faire de la solidarité internationale. J'ai trouvé une belle définition du mot « solidarité » dans une vieille édition du Larousse. La voici : « Dépendance mutuelle entre les hommes (et femmes) qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi. »

Il ne s'agit pas de voir les efforts considérables qui sont faits ici et là. Quelles que soient les modalités et tâches parfois aux grandes campagnes d'aide au tiers monde, ce sont, pour beaucoup en Québécois, des occasions de sensibilisation et de conscientisation indispensables. Je pense à ces mouvements de jeunes qui naissent un peu partout et se succèdent à la solidarité internationale. Plusieurs de ces jeunes subissent alors un choc salutaire qui devient source en question d'un mode de vie et engagement concret au service du tiers monde.

Une solidarité qui se veut sérieuse, je crois, qui cherche à devenir définitive naturelle (dans la mesure du possible), se peut plus se contenter d'actions ponctuelles désespérantes ou d'opérations de générosité spontanée qui tombent à plat parce que cela ne fait plus « nouvelle », « événement », même si l'on continue à mourir de faim en Éthiopie et à pourrir dans des camps de réfugiés. La solidarité, c'est aussi une remise en question de nous mêmes et ce n'est pas facile. Nous, nous volontaires, Occidentaux, qui parlons que riches et prospères, nous sommes les meilleurs, l'exemple à suivre, le modèle par excellence de civilisation. Avouons-le nous, notre suffisance est bien grande... Accepterons-nous l'interpellation venue du tiers monde ? Ont-ils quelque chose à nous apprendre ?

M. Jacques Couture, alors ministre québécois de l'Immigration, dans un camp de réfugiés cambodgiens en Thaïlande, en 1980.

À Madagascar, je vis dans ce grand quartier où il n'y a pas de télé, de radio, d'électricité pour 95 % de la population. Inutile de vous dire que l'on a pas goûté et tracé nouveaux. Le style et les conditions de vie sont totalement différents d'ici qu'on se demande de quelle façon nous pouvons vivre une solidarité avec des populations vivant de cette façon. Et pourtant, cette solidarité qui est « dépendance mutuelle » doit s'exprimer au niveau de l'échange. Nous les aidons matériellement et je crois qu'ils peuvent nous être d'un précieux secours culturellement, moralement et spirituellement.

Notre action envers le tiers monde ne doit pas être unilatérale. Beaucoup pensent à lui que ces peuples, parce qu'ils sont pauvres et connaissent quantité de problèmes sociaux et de santé, n'ont qu'à recevoir quelques générosités de notre part et qu'il n'y a rien à attendre d'eux. Ce n'est pas du tout mon avis. Nous, peuples d'Occident, sommes de plus en plus esclaves d'un système nous obligeant à force d'être rentable au niveau du consommateur tous animaux. N'avons-nous pas besoin d'apprendre ou de réapprendre certaines valeurs oubliées ou abandonnées et qui ont tant d'importance pour la qualité de la vie et la richesse d'une civilisation : valeurs humaines et vécues chez ces populations qu'on dit totalement démunies.

J'énumère un certain nombre d'entre elles dont on constate l'appauvrissement chez nous : la place accordée aux aînés (les « anciens », les personnes âgées) et les responsabilités qu'ils ont dans la communauté ; la force de la famille, ses liens profonds, son esprit d'entraide et de solidarité, famille qui regroupe grands-parents, oncles, tantes, etc. ; l'extrême délicatesse des rapports humains, la politesse, le respect des autres ; le sens sacré de la vie et à travers les grands événements de l'existence ; un rythme de vie modéré, sans précipitation et agitation ; un profond respect des grands symboles de la vie : l'enfant, l'amour, la sexualité, la mort ; un sens d'appartenance très fort à sa famille, à son terroir qui se traduit en fêtes et manifestations de toutes sortes, fêtes et occasions fort habiles collectives, et bien d'autres...

Un fait me frappe qui me laisse songeur. Je prends l'exemple du quartier Saint-Henri, que j'ai bien connu pour y avoir travaillé pendant près de 20 ans. Quand je suis arrivé en 1963, une animation extraordinaire régnait dans les rues, surtout à cause de la présence massive des enfants et jeunes. On a organisé comités de citoyens, manifestations, pétitions pour obtenir des espaces verts pour ces nombreux enfants qui jouaient dans les rues et, plus tard, des piscines... Il a été faites pour la construction d'une piscine. Je me suis promené dans le quartier la mois dernier, août 1985 — 22 ans plus tard — c'était un bel après-midi chaud, les rues étaient complètement désertes ou presque, de nouveaux parcs ici et là, peu de gens, surtout des personnes âgées, dans la grande piscine ouverte. J'ai compté à peine une douzaine d'enfants, il devait y en avoir 300 auparavant.

La solidarité internationale implique une cohérence dans nos interventions politiques et nos actions à l'étranger. À quelques exceptions près, le discours politique qui nous est servi d'un bout à l'autre du Canada manque d'horizon et de perspectives internationales. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que le brave peuple en soit dépourvu. On s'intéresse et monde pour créer des solidarités nationales et c'est bien légitime, mais pourquoi si peu d'engagements publics — en anglais on dirait des « commitments » — pour les causes du tiers monde, ou si peu de réflexion et d'analyse rigoureuse sur l'effet de nos politiques pour les gens des pays pauvres.

Un projet de société qui n'a comme objectif que le plein-emploi et la performance économique peut nous installer un peu plus dans la consommation de produits et, dans certains cas, être carrément nuisible pour des pays du tiers monde. Ainsi, une fabrication à outrance de produits chimiques et de nutriment militaire, cela signifie qu'il faut les écouler quelque part et, comme par hasard, ils aboutissent assez dans quelques pays du Moyen-Orient ou en Amérique centrale, et avec les conséquences d'malheureuses que l'on connaît. Au-delà de tout ces beaux discours sur la nécessité de la performance économique comme objectif prioritaire, allons-nous quand même nous interroger sur nos responsabilités de nantis riches envers les pays pauvres ?

On fait beaucoup de bruit sur les contributions gouvernementales de quelques millions pour les pays en voie de développement et pour répondre à des situations de détresse, mais chiffres à côté de certaines dépenses somptueuses de l'administration publique, vous direz que c'est peu, c'est trop peu. Nous n'avons plus le droit de parler argent, budget, consommation, dépenses publiques en dehors du contexte international et, notamment, sans référence à nos lourdes obligations envers ceux qui composent les deux tiers de la planète.

Le monde est tout près de nous, il est à la distance de notre téléviseur ! Votre travail de sensibilisation doit rejoindre aux hommes et femmes du monde politique à cause de leurs grandes responsabilités dans ce domaine et l'influence qu'ils ont pour nous aider à changer des mentalités. Il n'est pas exclu que des politiciens se convertissent à la solidarité internationale. Il n'est jamais vous tard que jamais.

Le Devoir, 1985-09-28

La faim du monde, au-delà du drame de l'Éthiopie

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

« LA PLUS VASTE opération internationale de secours de l'histoire (un milliard en 1985) aura permis de sauver des millions de vies en Éthiopie. Les organisateurs craignent maintenant qu'une certaine lassitude des donateurs, en 1986, ne vienne hypothéquer le redressement entrepris. Sans une aide continue, la tragédie éthiopienne risque de se répéter dans deux ans. Et déjà, d'importants donateurs, comme les États-Unis, se font tirer l'oreille... » C'est ainsi que le journal *Le Soleil* de Québec résumait, en les présentant, une analyse et un compte rendu du journaliste américain David Carry.

Est-ce parce qu'ils nous sont devenus familiers que ces drames spectaculaires, causés par la nature, la guerre ou plus simplement par l'incurie des hommes ne déclenchent pas chez nous tous les réflexes de solidarité qui devraient nous amener à refaire le point, à changer certaines habitudes et à partager autrement qu'une fois de temps en temps nos biens et privilèges de nantis ?

La qualité de l'effort fait à l'occasion du drame éthiopien est remarquable et les jeunes de chez nous comme d'ailleurs y a pris pour beaucoup. Au fur et à mesure cependant que l'on s'installe dans les créneaux et les poches de la vie économique et que l'on accepte l'ensemble des obligations et des contraintes qui en découlent pour sa propre survie autant que pour son développement personnel et celui de ceux dont on se sent responsable, il est presque inévitable d'oublier les problèmes des autres comme s'ils ne nous concernaient pas et de se justifier en disant que si chacun fait son effort, tout se règlera bien avec le temps.

L'aide financière et alimentaire, même pour un milliard de dollars, c'est l'aspirine d'un mal de tête, la soupe des Soeurs de la Charité et l'aumône du généreux.

En Afrique, et là surtout où se posent effectivement tous ces problèmes, les situations sont fort complexes et bien peu de nos solutions sont expectables. En fait, l'aide internationale, à moins d'être planifiée sur de très longues périodes, entraîne souvent à moyen terme autant de problèmes qu'elle a pu en régler à court terme.

Plus un pays est pauvre, s'il a par ailleurs une position géopolitique ou géoéconomique de quelqu'importance, plus les aides étrangères se multiplient, incohérentes, contradictoires, sous concurrentes, davantage axées sur le développement des marchés du pays d'origine que sur les besoins du pays d'accueil, plutôt en biens et services qu'en ressources et en conseils. On doit y trouver son compte, en commençant par les plus forts.

Sortant depuis quelques dizaines d'années de l'époque coloniale, plusieurs pays d'Afrique en ont cependant gardé les travers. Ils vivent aujourd'hui le prolongement des dépendances officieuses dont les déclarations formelles et la levée des drapeaux ne les ont jamais vraiment libérés.

Pour ces pays, la multiplication des aides étrangères n'est pas un objectif. C'est plutôt la seule façon d'obtenir le plus possible avec un minimum de dignité et sans se soumettre complètement à un ou à quelques grands partenaires qui les ramèneraient de fait au non de droit aux années d'avant 1960.

Malgré tout, au moment où l'on envoie biens, secours et nourriture en Éthiopie, certains pays d'Afrique présentent des surplus alimentaires pour les mois et les années qui viennent, incapables de les garder, de les transporter, de les vendre à ceux qui en manquent.

Le problème, en plus d'être politique, en devient dès lors un d'organisation, de transport, d'infrastructure économique et de système continental.

Prises isolément et en elles-mêmes, les aides internationales sont toutes aussi valables les unes que les autres. Considérés en eux-mêmes, chacun des projets canadiens par exemple en Afrique se défend, s'explique et se justifie, à tout le moins dans l'optique des politiques canadiennes et des choix faits ici et à partir de nos bureaucraties.

Analysé sur le territoire de chacun des pays, l'ensemble de ces aides et de ces projets a peu de cohérence, de complémentarité et de pertinence suffisante pour permettre un minimum de progrès dans des conditions à peu près normales.

Les pays, les organisations internationales, les groupes volontaires non gouvernementaux arrivent sur place avec leur vision des choses, leur façon de faire et leurs moyens d'action, pleins d'argent, d'équipement ou tout simplement de bonne volonté.

Incapables de refuser et négociateurs constants, les pays d'accueil doivent consacrer à l'atterrissage chez eux de toute cette aide étrangère un nombre d'autant plus considérable de leurs propres ressources humaines qu'ils ont plus de besoin à combler.

On se retrouve dès lors dans cette situation souvent paradoxale où les cadres et les administrateurs du pays d'accueil, formés à l'étranger ou sur place, deviennent les partenaires sinon le prolongement de l'aide internationale alors que ce sont des étrangers chez eux qui assument les responsabilités de développement et de planification, se remplaçant de trois en cinq ans et recommençant souvent ce qui ne demanderait qu'à continuer.

Chaque pays donateur a ses politiques, ses habitudes et ses exigences, sa compatibilité, ses attentes, ses critères, ses contraintes et ses irritants.

L'un exige que ses ressortissants soient logés et nourris par le pays d'accueil. L'autre demande à avoir un contrôle majoritaire sur tel aspect du développement à défaut de quoi il ne s'en préoccupera pas. Un troisième voudrait imposer sa façon d'enseigner et ses programmes de cours pour envoyer pendant quelques années des professeurs qu'il pourra par la suite retirer complètement, laissant un trou béant dans un système d'enseignement où d'autres pays participent avec d'autres exigences et d'autres critères.

Depuis vingt-cinq ans, j'ai dû me rendre en Afrique une bonne vingtaine de fois, dans à peu près autant de pays. Je suis peu à peu devenu sensible à l'effort fait par ces gens, à leurs cultures, aux contraintes avec lesquelles ils doivent vivre quotidiennement, du seul fait de notre présence, leurs règles sociales, économiques et culturelles. J'ai maintenant plutôt tendance à devenir silencieux, à écouter davantage qu'à parler, à croire que c'est en cherchant à nuire le moins possible avec notre aide que l'on sera le plus utile.

Je pense qu'un pays comme le Canada, s'il ne veut pas faire beaucoup plus, pourrait faire beaucoup mieux. Plutôt que de s'éparpiller pour de courtes périodes ou même dans des projets spectaculaires dont il se retire par la suite rapidement, il pourrait davantage chercher dans des alliances pour le développement à s'associer à long terme avec quelques pays du Nord et du Sud et à se faire avant tout le champion de la cohérence, de la concertation et de l'éducation de part et d'autre. Il deviendrait rapidement un des agents de développement mondiaux les plus novateurs.

Rien ne sert de courir partout à la fois et s'il est bon pour l'image internationale d'être vu là où est la crise, il est sans doute plus important à long terme de développer des solidarités et des interdépendances voulues et volontairement choisies dans le respect des libertés et des rythmes d'évolution de chacun autant que des rythmes de croissance, des modes de vie et des fondements culturels.

Drame en sus, la situation éthiopienne est une occasion de repenser pour l'avenir ce que nous faisons maintenant, comme pays et comme collectivité, en matière d'aide internationale. Les Canadiens sont, avec quelques autres pays sans passé colonial, parmi les meilleurs et les plus appréciés des pays donateurs et des pays partenaires. Il faut aller plus loin, il faut faire autrement et il faut mieux connaître ceux que nous aidons, souvent sans le savoir, depuis quelques dizaines d'années.

Le défi aujourd'hui est d'élargir la base populaire sur laquelle s'appuie chez nous l'action internationale. Il faut rencontrer les hommes et les femmes d'action, bien au-delà de ceux qui sont déjà impliqués dans les organismes de coopération, à l'importance stratégique du rôle que l'on pourrait jouer, à l'inévitable interdépendance qui s'accentue entre les pays du Nord et les pays du Sud, au fait qu'il est plus important finalement de prévoir et d'éviter la crise que de la régler au moment où elle se présente. C'est une question de conscience. En y regardant de près, elle ne devrait pas tant intéresser.

D.43

Le colonialisme du coeur

■ Un rapport de l'ACDI porte un regard critique sur la coopération médicale Nord-Sud

MICHEL ARSENEAULT

Les Canadiens qui s'occupent de coopération médicale sont-ils des âmes charitables dédiées à l'amélioration de la santé dans le tiers monde ou de nouveaux colonialistes ?

Un peu des deux, laisse entendre un document interne de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dont LE DEVOIR a obtenu copie.

« La plupart du travail semble venu du coeur et non pas de la tête », nous a déclaré le docteur Ian Gilchrist, un médecin de Moncton qui a réalisé pour l'ACDI un volumineux rapport sur les cinq organismes non gouvernementaux canadiens (ONG) qui oeuvrent dans le domaine médical. « Ces initiatives voient le jour avec beaucoup de compassion, et pas nécessairement beaucoup d'expertise. »

Le docteur Gilchrist, qui s'est rendu au Pérou et dans les Caraïbes pour les fins de cette étude, écrit que les ONG se rendent parfois coupables de pratiques répréhensibles.

Même si le rapport de plus de 200 pages souligne le dévouement des individus qui oeuvrent dans le secteur médical, le document fait état également de l'envoi d'équipements inadéquats, de matériel défectueux et de produits pharmaceutiques dont le délai de validité est expiré.

En termes généraux, le docteur Gilchrist déplore que des ONG mettent l'accent sur l'expédition d'équipements, équipements qui servent davantage à faciliter le diagnostic des médecins qu'à promouvoir la santé. « 'Santé' et 'médecine' ne sont pas synonymes », fait-il remarquer. « Il n'est pas certain que toutes les personnes au service des cinq groupes qui font l'objet de cette étude fassent cette distinction. »

Qui plus est, signale le docteur Gilchrist, les équipements importants demeurent dans les centres hospitaliers urbains, alors que la population de la plupart des pays en développement se trouve majoritairement en milieu rural.

Le rapport relève également que des ONG ont déjà expédié du matériel qui n'avait que bien peu de choses à voir avec la santé.

Un groupe québécois a déjà envoyé au Pérou une cargaison comprenant 44 portes de bois, des armoires, une sacristie et un appareil à rayons X défectueux. Qui plus est, on a envoyé ces articles, non sollicités, au mauvais endroit, ce qui a entraîné des coûts de transport élevés pour la clinique à qui le matériel était destiné.

Le docteur Gilchrist condamne la tendance des ONG, qui bénéficient tous de financement public, à contourner les experts de l'ACDI pour faire appel directement aux hommes politiques, tant au Canada que dans le pays bénéficiaire de l'assistance médicale. « Des ONG considèrent souvent les agents de l'ACDI comme des fonctionnaires insignifiants », écrit le docteur Gilchrist. « Même sur le terrain (...) des ONG se présentent comme les émissaires de la 'population canadienne' alors qu'on prétend que l'ambassade ne représente que 'le gouvernement'. »

Des ONG ont également le sentiment de leur supériorité face à leurs partenaires dans le tiers monde, estime le rapport. « Il semble parfois y avoir une bonne dose de contrainte imposée aux groupes à qui l'assistance médicale est destinée, contrainte qui repose sur la notion de la supériorité du donateur face à l'infériorité du donataire. Quand un tel phénomène se produit, on peut parler de 'colonialisme des ONG'. »

Le Canada consacre annuellement environ 4 % de son aide au développement à la coopération médicale. Les cinq groupes qui oeuvrent dans ce secteur ont expédié, en 1984, quelque 670 cargaisons de produits pharmaceutiques et de matériel à des pays du tiers monde.

Les ONG les plus importants sont Assistance médicale internationale, dont le siège est à Montréal, et Collaboration santé internationale, dont le siège est à Québec. Les trois autres groupes sont Global Ed/Med Supplies (Toronto), Azuda Lions Club (Azuda, Ontario), Third World Medical Assistance Project (Halifax).

Le fondateur de Médecins sans frontières

«Que l'aventure humanitaire combine sérieux, compétence et idéal» — Bernard Kouchner

CLÉMENT TRUDEL

Il faut penser à une espèce de Convention de Genève sur l'aide humanitaire, semblable à la convention sur la guerre. Bernard Kouchner, fondateur, en 1971, de Médecins sans frontières, dirige depuis cinq ans Médecins du Monde (MDM) et se préoccupe de fournir des volontaires, médecins et infirmiers, à 18 pays (parfois dans la clandestinité, comme en Afghanistan et en Afrique du Sud). Pour s'assurer qu'une plateforme commune voie le jour entre organismes humanitaires, Médecins du Monde (France), de concert avec des groupes de Hollande, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de Belgique vient de convoquer pour juin, à Paris, une rencontre sur « les limites de l'humanisme ».

L'objectif de cette rencontre est d'amener Canadiens, Américains et Européens à s'entendre sur une sorte de « déontologie ou morale de l'urgence » propre à dissiper certaines ambiguïtés de l'aide.

Ainsi, pour B. Kouchner, il est indéniable que le régime marxiste ethiopien est « répressif ». MDM a émis un communiqué disant comprendre le geste de Médecins sans Frontières protestant contre le déplacement forcé de populations (MSF fut expulsé en décembre); MDM disait estimer qu'il « ne fallait pas partir ». Dans une entrevue accordée cette semaine au DEVOIR, M. Kouchner s'est dit d'avis qu'au Liban, des règles plus précises d'intervention auraient pu éviter des dilemmes aux équipes humanitaires. Le Liban est un pays où se produisent de trop fréquents kidnappings d'étrangers (le Français Kaufman, des Soviétiques, etc.) mais où surtout 2,000 à 3,000 Libanais ont disparu depuis 1975. A supposer que par un accord préalable, les organismes qui ont aidé ces Libanais de toutes nuances avaient annoncé qu'ils se retireraient en bloc si cette pratique des enlèvements avait cours, « je ne sais pas ce que ça aurait donné mais peut-être que ça aurait attiré l'attention *avant* » . . . La réflexion que l'on veut susciter à Paris en juin ne devrait pas s'éloigner des préoccupations que développent les gens « sur le terrain ».

MDM, de concert avec l'Ordre des Médecins, a également lancé il y a peu un projet d'additif au serment d'Hippocrate. Il s'agirait, pour les futurs médecins, de s'engager à s'occuper de malades ou de blessés quelles que soient l'origine sociale, l'option politique et la religion des personnes qui leur sont confiées. « On se sentirait délié du secret dès lors que ces personnes seraient directement l'objet de répression, quel que soit le type de régime politique en cause ».

A l'occasion de la campagne « un bateau pour le Vietnam » au temps des boat people, une scission s'était produite dans l'organisme français Médecins sans Frontières sur l'opportunité de témoigner sur les modalités du bénévolat et sur le sens d'interventions « politiques ». M. Kouchner ne nie pas la polarisation gauche/droite (« si cela veut encore dire quelque chose ») mais il se refuse à croire à l'impossibilité d'une base commune entre volontaires appelés à porter secours à des populations aux prises avec la guerre ou diverses catastrophes.

M. Kouchner publie ces jours-ci chez Belfond un livre intitulé *Charité Business*. Davantage pensé pour un public français, cet ouvrage tente de conjurer tout ce qui peut ressembler à un marketing des actions humanitaires, à l'avènement d'une 'entreprise' de la charité avec ses professionnels pour cueillir ou gérer des fonds etc. Il ne s'oppose toutefois pas à un recours aux fondations pour l'envoi de fonds (manière américaine). « On s'est aperçu que le malheur doit être grandiose pour que les gens s'y intéressent » (Biafra, Ethiopie) mais il ne faudrait pas que l'absence d'images télévisées sur un drame équivale à sa négation. Il existe selon lui une surenchère de l'horreur, poussant tous les organismes à se précipiter jusqu'à ce que la mode soit supplantée par une autre. *Charité Business* s'inscrit dans un débat « tristement franco-français » entre tiersmondistes et anti-tiersmondistes mais constitue un appel à tous pour que l'aventure humanitaire combine sérieux, compétence et idéal.

Kouchner se dit encouragé par un nouveau type de militant, par ces jeunes surtout qui, selon des sondages récents en France, considèrent la faim comme le scandale le plus grand. Il prend acte de certains progrès — un rapport du Club de Rome recense 100 millions de paysans aidés directement par des Ong dans le monde, les résultats semblent encourageants.

Chaque donateur de $50 ou de 50FF devrait, selon Kouchner, s'intéresser à la « politique au sens noble du terme », aller à la rencontre de l'autre et découvrir les raisons de disparités criantes entre les pays riches et les pays pauvres.

Colloque sur l'aide internationale et la coopération agro-alimentaire

Seulement 18% de l'aide distribuée gratuitement

C'est 18 pour 100 seulement de l'aide alimentaire mondiale qui est distribuée gratuitement aux peuples du Tiers-monde.

par Florent PLANTE

Plus précisément, 11 pour 100 de l'aide prend la forme de dons ou de distributions momentanées dans les bidonvilles, les camps de réfugiés. L'aide d'urgence, dont une partie peut être vendue ou échangée contre du travail, représente pour sa part 7 pour 100 de l'aide alimentaire.

Selon M. Jacques Champagne, directeur général de Développement et Paix, qui participe au colloque sur l'aide internationale et la coopération agro-alimentaire, à l'université Laval, cela explique pourquoi un bon nombre d'organismes non gouvernementaux impliqués dans ce secteur critiquent fortement l'aide alimentaire, à l'exception de celle accordée en cas d'urgence.

L'essentiel, soit 66 pour 100 de l'aide alimentaire, est ensuite vendue par le pays récipiendaire. L'argent obtenu peut servir à financer des projets de développement rural. Finalement, 16 pour 100 de l'aide alimentaire est utilisée comme salaire en nature pour du travail accompli par les citoyens du pays récipiendaire.

Comme plusieurs autres spécialistes invités à participer au colloque du pavillon Comtois, M. Champagne croit que l'essentiel de l'aide alimentaire mondiale, malgré des apparences généreuses, contribue souvent à aggraver la situation des pays qui la reçoivent.

Cette pratique comporte au moins cinq effets néfastes.

D'abord, elle décourage les paysans du Tiers-monde par la concurrence qu'elle leur fait et contribue à l'abandon des cultures vivrières au profit de l'agriculture d'exportation. Elle défavorise les produits locaux tout en créant de nouvelles habitudes alimentaires basées sur des aliments qu'il faudra ensuite importer, comme le lait en poudre, le blé.

M. Champagne constate aussi que l'aide alimentaire traditionnelle engendre une mentalité d'assistés et décourage les initiatives. De plus, la corruption est souvent omniprésente, de même que le trafic de denrées. Finalement, certains projets associés à l'aide alimentaire tournent souvent à rien, puisqu'ils sont basés sur l'échange d'aliments contre des travaux de reboisement ou d'irrigation.

Pourquoi

Le dg de Développement et Paix rappelle tout de suite que la convention internationale sur l'aide alimentaire trouve son origine dans le cadre des accords sur le commerce du blé. Les pays riches écoulent leurs excédents sous forme d'aide alimentaire s'ils ne peuvent trouver preneurs sur les marchés internationaux.

Pour certains pays, notamment les Etats-Unis, l'aide alimentaire ouvre de nouveaux débouchés pour ses produits. Elle sert aussi de moyen efficace de pression envers des pays qui songent à leur indépendance.

"En d'autres termes, la plus grande partie de l'aide alimentaire sert de soutien à l'exportation", pourvuit M. Champagne.

Pourtant, selon la FAO, 780 millions d'hommes et de femmes souffrent de la faim. On prévoit que le déficit alimentaire des pays en voie de développement passera de $4 milliards qu'il était en 1980, à $20 milliards en l'an 2000.

Solution

M. Jacques Champagne suggère d'abord que les pays industrialisés et riches cessent d'accorder une aide alimentaire conçue en fonction de leurs propres intérêts économiques. "Le Canada ne fait pas exception à la règle."

Il faudrait ensuite limiter l'aide alimentaire aux situations d'urgence, tout en vérifiant si le besoin existe. Si c'e c'est le cas, il faut raccourcir les délais de prises de décisions et de transport.

Le directeur de Développement et Paix suggère aussi des opérations triangulaires. Par exemple, le Canada achète des surplus d'un pays du Tiers-monde pour en faire bénéficier un troisième.

Concernant l'aide agro-alimentaire, M. Champagne croit qu'elle devrait se concentrer dans les pays qui font un effort sérieux pour améliorer leur propre production. Divers moyens peuvent être envisagés, à partir d'aide aux initiatives régionales ou paysannes, l'organisation du marché intérieur, l'aide au transport et au stockage, l'organisation et la formation des paysans, etc.

Le Soleil, 1985-10-05

L'urgence de réformer l'aide alimentaire

« L'aide alimentaire constitue une concurrence déloyale pour les paysans engagés dans la culture vivrière »

QUSSAI SAMAK

L'auteur est vice-président du conseil de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

L'aide alimentaire non urgente cause plusieurs problèmes.

IL Y A plusieurs années maintenant que les spécialistes en développement international font des mises en garde contre les effets pervers de l'aide alimentaire sur les économies et les sociétés des pays récipiendaires. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de l'aide alimentaire d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou sociales. Les critiques concernent en premier lieu l'aide alimentaire non-urgence qui est maintenant intégrée totalement dans le système du commerce international des denrées alimentaires. Celle-ci est une forme d'aide que l'on pourrait qualifier de chronique ou « institutionnelle ».

Aujourd'hui, le niveau d'aide alimentaire globale acheminée vers des pays du tiers monde se situe autour de 11,700 millions de tonnes en équivalent de céréales, ce qui représente 12 % de toute l'Aide publique au développement (APD) consentie par l'ensemble des pays industrialisés du Nord. L'intégration de l'aide alimentaire dans le système marchand de céréales est clairement montrée dans le fait que la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) constitue le deuxième volet de l'Accord international sur le commerce du blé. Cet accord est négocié tous les six ans entre les pays producteurs de céréales afin d'organiser le marché mondial du blé. Or la CAA établit dans le cadre de cet accord un niveau global d'aide alimentaire à octroyer par les pays signataires en spécifiant les engagements minimum d'aide que chaque pays devrait assumer.

L'Accord du blé, et par conséquent la CAA, est aujourd'hui en voie de renégociation afin d'être signé à Londres en juin 1986. L'engagement minimum d'aide alimentaire assumé par le Canada dans le cadre de l'Accord de 1980 est fixé à 600,000 tonnes par année. Le gouvernement canadien a pourtant augmenté au cours des dernières années sa contribution qui a atteint en 1983-1984, 830,000 tonnes de céréales et 67,5000 tonnes de produits non céréaliers (lait, huiles végétales) pour un coût de $ 332,5 millions. Le niveau d'aide alimentaire a probablement franchi le cap de 900,000 tonnes en 1984-85 étant donné l'effort supplémentaire déployé l'année dernière pour contrecarrer les effets de la famine en Éthiopie.

À ce niveau, l'aide alimentaire constituerait presque 20 % de l'APD qu'octroie le Canada aux pays du tiers monde, pourcentage considérablement plus élevé que dans le cas de la plupart des autres pays donateurs. Contrairement aux croyances largement répandues, seulement 10 % de l'aide alimentaire est distribuée gratuitement aux populations du tiers monde éprouvées par des situations d'urgence. 10 à 12 % seulement de l'AA est véritablement une aide d'urgence. Le reste est normalement vendu par les gouvernements des pays récipiendaires (60 %), façon de réduire leurs dépenses publiques et déficits budgétaires, ou distribué comme paiement en nature (16 %) pour des travaux publics selon la formule américaine « food for work ».

Or c'est dans ce mode d'emploi de l'AA que se trouvent les raisons des critiques sévères formulées par les observateurs de la situation agro-alimentaire dans le tiers monde à l'égard de cette aide. Qu'en disent-ils ? Globalement, l'AA non urgente engendre plus de problèmes qu'elle n'en résout dans la quasi totalité des cas, l'Inde étant l'exception la plus célèbre. L'AA constitue une concurrence déloyale pour les paysans engagés dans la culture vivrière, ce qui incite à son abandon souvent en faveur de cultures de rente destinées à l'exportation lorsque la situation le permet. La base agro-alimentaire des pays concernés se trouve ainsi affaiblie. Elle bouleverse souvent les habitudes alimentaires dans les pays receveurs en introduisant des denrées non-locales, ce qui défavorise

D.46 (suite)

les produits locaux d'une part et crée des besoins d'importations ultérieures d'autre part (blé, produits laitiers, etc.).

Elle encourage la corruption, le clientélisme et les trafics d'influence qui sont souvent monnaie courante dans des pays dépourvus de système efficace de dissuasion judiciaire ou populaire. Elle inculque une psychologie d'assistés qui rend plusdifficile tout effort de prise en main collective et affaiblit l'esprit d'initiative. Elle augmente la dépendance des pays pauvres et introduit des nouveaux éléments de coercision dans les rapports politiques internationaux. Elle remplace souvent une véritable politique d'aide au développement tout en encourageant les pouvoirs publiques des pays receveurs à se réfugier dans des politiques « secouristes » de remèdes à court terme au lieu de s'engager dans des politiques de développement, plus exigeantes certes, mais si essentielles pour les peuples concernés.

Alors pourquoi les pays industrialisés persistent-ils à pratiquer une forme d'aide si négative ? Certains le font simplement pour écouler les excédents non vendus, dont le coût de stockage est considérable. D'autres utilisent l'AA comme moyen d'ouvrir de nouveaux marchés pour leurs produits en introduisant dans les pays du tiers monde des goûts et des besoins nouveaux. D'autres encore la pratiquent car elle constitue un moyen de pression efficace qui permet de garder en laisse des pays pauvres qui pourraient avoir des velléités d'indépendance.

Pour toutes ces raisons, des appels se sont multipliés durant les dernières années de la part des Organismes de coopération internationale (OCI) en Europe et ailleurs pour effectuer une réforme radicale de l'aide alimentaire. On réclame, somme toute, de renforcer l'aide alimentaire d'urgence en améliorant ses modalités (délais d'acheminement plus courts, stockages des denrées alimentaires locales de préférence dans les régions vulnérables, etc.). On insiste par contre sur l'importance de réduire progressivement l'aide alimentaire non-urgente en faveur d'une véritable coopération pour le développement agro-alimentaire des pays déficitaires. Celle-ci devrait être centrée sur le renforcement d'une économie rurale productive orientée vers la satisfaction des besoins des populations locales (fourniture et production d'outils de production, accès à la terre, renforcement des structures paysannes, aide technique appropriée, etc.).

Des recommandations semblables ont été adressées au gouvernement canadien par près de deux cents représentants d'OCI canadiens et québécois. Ces derniers se sont réunis en octobre dernier autour d'un colloque international sur l'aide et la coopération agro-alimentaires. Ce colloque était organisé par Carrefour International et le projet Solidarité Canada-Sahel (le groupe de travail sur l'Afrique francophone), à l'Université Laval. Plus précisément, les participants ont demandé au gouvernement canadien de favoriser dans son programme d'AA la réalisation d'opérations triangulaires de péréquation alimentaire dans les régions qui reçoivent cette aide. Ces opérations, mises en marche au Sénégal, Burkina Faso et au Niger par des OCI français avec le concours des gouvernements européens et de la CEE, consistent en l'envoi de fonds de la part des pays donateurs au lieu de produits alimentaires à proprement parler. Ces fonds sont utilisés par la suite pour l'achat local de produits dans une région excédentaire afin d'alimenter une région déficitaire. En plus de réduire la dépendance à l'égard de produits étrangers, cette pratique permet le développement de marchés locaux qui pourraient créer par la suite un environnement propice à une relance agricole du point de vue économique. Elle permet aussi aux régions excédentaires d'avoir les moyens économiques de maintenir et d'améliorer leurs productivité.

C'est au mois de décembre que les 13 pays (y compris la CEE qui n'a qu'une voix) adhérant à l'Accord du blé ont commencé à Londres la préparation des textes, qui seront adoptés au mois de juin prochain, relatifs au commerce du blé ainsi qu'à la convention relative à l'aide alimentaire. La présence du Canada dans ces travaux est assurée par un représentant du ministère des Affaires extérieures, M. Hans Hermels. Or, nous avons appris avec surprise que M. Hermels fut, avec le représentant norvégien, le seul à rejeter une proposition suisse permettant le recours aux opérations de péréquation régionales et nationales dans la convention. Selon l'information dont nous disposons, ni la CEE, ni le Japon, ni même les États-Unis ont refusé d'intégrer cette proposition. De plus, nous ignorons les raisons pour lesquelles le représentant canadien s'est inscrit en faux contre la proposition en question.

Les représentants de l'ACDI et du ministère des Affaires extérieures sont parfaitement au courant des appels pressants qui exigent une réforme rapide de l'aide alimentaire. De surcroît, ils n'ont jamais infirmé les constatations soustendant ces appels. Rejeter une proposition qui pourrait constituer un premier pas vers une telle réforme soulèvera des questions légitimes quant aux vrais mobiles derrière la politique canadienne d'aide alimentaire. Nous espérons donc que le gouvernement canadien émette des directives à l'endroit de son représentant aux négociations de Londres dans le sens d'une révision de son attitude face à la proposition suisse. Et cela dès les prochaines séances.

Le Devoir, 1985-12-09

D.47

Selon le directeur du FMI

La réussite du *plan Baker* dépend des pays industriels

LONDRES (AFP) — Le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, a affirmé que la réussite du *plan Baker* de relance de la croissance dans les pays lourdement endettés dépendait fortement de la capacité des pays industriels à créer des conditions économiques favorables.

Dans ce but, le Fonds monétaire international cherchera à renforcer la surveillance qu'il exerce (sur les pays industriels) pour améliorer leurs résultats économiques et promouvoir un système de change plus stable, a déclaré M. de Larosière lundi à Londres devant l'Overseas Bankers Club, association qui regroupe les banquiers les plus influents de la place.

Le directeur général du FMI s'est félicité de ce que les États-Unis aient pris la tête du mouvement, en octobre, en recommandant une nette reprise des crédits privés à une quinzaine des pays les plus endettés du tiers monde.

Mais, moins de 48 heures avant la présentation du projet de budget américain pour 1987, M. de Larosière a, sans nommer les États-Unis, cité la réduction des dépenses et des déficits publics au premier rang des responsabilités qui incombent aux pays industriels.

L'action contre les déficits contribuerait à une croissance durable et non inflationniste de la demande mondiale, à la recherche d'une baisse à terme des taux d'intérêt et à une reprise des flux de financement vers les pays endettés, a-t-il expliqué.

M. de Larosière s'exprimait à quelques semaines d'un Comité intérimaire du FMI durant lequel les ministres des Finances des pays industriels et du tiers monde doivent engager une réflexion commune sur les moyens d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international.

Il a relevé que les objectifs économiques définis par les ministres des Finances du Groupe des cinq grands pays industriels le 22 septembre à New York (croissance continue et plus équilibrée, résistance au protectionnisme, dépréciation ordonnée du dollar) sont ceux-là mêmes dont la mise en oeuvre est nécessaire pour relancer les revenus d'exportation faiblissants des pays endettés.

En 1985, la conjonction d'une croissance ralentie dans les pays industriels et de la baisse du prix des matières premières a diminué les revenus d'exportation des pays endettés de 1,5 %, et réduit d'autant leur capacité à faire face à leurs échéances, selon les chiffres cités par M. de Larosière. En 1984, ils avaient augmenté de 11 %.

Le Devoir, 1986-02-04

D.48

Jean-Guy Dubuc

Et si la Croix-Rouge n'existait pas...

Genève, en Suisse, mardi 15 avril dernier, 9 heures du matin: dans les locaux de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, une fébrilité mal contenue se répand. On a appris la nouvelle du raid américain sur Tripoli, on se doute bien qu'il y a des victimes mais on ne peut encore déterminer l'ampleur des dégâts. Aura-t-on besoin, là-bas, de l'aide de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge?

L'événement est sur toutes les lèvres. Mais d'une façon très particulière, unique: on n'utilise pas des références politiques mais strictement humanitaires. On ne se demande pas si les Américains avaient raison de lancer des avions qui détruiraient des quartiers militaires et d'autres civils; on ne dit pas si le général Kadhafi mérite le sort qu'on lui fait; on ne se préoccupe ni de victoire ni de défaite. Là, à la Croix-Rouge de Genève, on ne pense qu'aux victimes des désastres et des guerres.

À dix heures, réunion de toute l'équipe de l'information. Pierre Gravel, journaliste de LA PRESSE présentement rédacteur en chef de la revue de la Ligue, fait partie de l'équipe. Il fait la lecture des dépêches d'agences qui traitent de l'événement libyen. On ne connaît toujours pas le nombre de victimes. On s'informe, on guette, on tend l'oreille, on attend.

Lors du dernier tremblement de terre qui a secoué le Mexique, Gravel était parti, aux petites heures du matin, seulement cinq heures après l'annonce de la catastrophe, pour aller sur place organiser l'aide aux sinistrés. Il accompagnait le plus grand spécialiste de ces questions depuis une vingtaine d'années, celui auquel toutes les agences d'aide accordent leur confiance et leur appui, M. J. Vittani, qui est aussi chef du département des Amériques aux bureaux de la Ligue. Il est toujours prêt à partir, chaque fois qu'une Société locale le demande.

Car c'est ainsi que fonctionne la Ligue: elle répond aux appels que peut lui lancer l'un ou l'autre de ses 137 bureaux membres à travers le monde. Au Canada, on ne connaît que la Croix-Rouge; mais il est évident que le signe n'a que peu d'attrait en pays musulman, pour qui la charité organisée se représente mieux par le croissant. La Ligue est au-dessus des politiques, des affrontements idéologiques et de tout ce qui divise les humains. C'est pourquoi elle ne transige jamais avec les gouvernements, elle ne fait que répondre aux Sociétés locales. La Croix-Rouge protège sa neutralité de toutes les façons.

On connaît mal la Croix-Rouge. Pour nous, elle représente un organisme collecteur de sang. Parfois, on aperçoit, surtout au petit écran, son signe sur des camions, sur des secours ou des auxiliaires accourus sur des lieux sinistrés. Quand on lit le rapport de ses activités, quand on écoute ceux qui dirigent les 380 permanents de Genève au seul bureau de la Ligue, quand on découvre le Comité international et ses responsabilités personnelles, on découvre alors un monde que l'on devrait mieux connaître et comprendre à cause de l'immense rôle qu'il joue dans la détresse de la terre. J'ai personnellement saisi ce monde en le visitant sur place.

Il faut distinguer: la Croix-Rouge internationale comprend trois entités distinctes sous un même symbole.

Il y a le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), créé en 1963, institution essentiellement suisse, gardien et promoteur des conventions de Genève, intervenant uniquement auprès des victimes de conflits armés. Il y a la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, créée en 1919, qui travaille au développement des Sociétés membres et joue un rôle opérationnel de premier plan dans tous les cas de désastres. Et il y a ces Sociétés membres elles-mêmes, celles qui agissent, avec leurs membres bénévoles, pour répondre aux besoins divers de leurs propres pays. Un monde d'intervenants à tous les niveaux.

La Croix-Rouge est donc un symbole d'assistance en temps de guerre comme en temps de paix. Ce n'est pas partout qu'on peut trouver, dans notre univers malade, ces principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de caractère bénévole, d'unité et d'universalité. Qui oserait, aujourd'hui, inventer ces règles de vie?

Si la Croix-Rouge n'existait pas, qu'est-ce qui pourrait la remplacer? Pas les gouvernements, pas les simples bonnes volontés, pas des équipes de mercenaires payés. La question doit se poser cependant à un autre niveau: si le bénévolat n'existait pas, si la générosité organisée n'existait pas, si la préoccupation humanitaire structurée n'existait pas?

La Croix-Rouge compte deux cents millions de membres dans le monde et des dizaines de milliers d'employés. Ils représentent l'espoir de ceux qui ont toutes les raisons de désespérer.

La Presse, 1986-04-26

Le Canada opte pour l'aide triangulaire

PAULE DES RIVIÈRES

Il y a quelque temps, le Canada a acheté pour $3.1 millions de sorgho et de millet à la Côte d'Ivoire et a fait parvenir le tout au Mali, où sévit la famine. En d'autres temps pas très lointains, l'aide aurait pris une tournure beaucoup plus simple : le Canada aurait envoyé son surplus de blé au Mali. Le hic, c'est que le blé n'est pas, n'a jamais été une nourriture de base au Mali.

Cette récente transaction dite « triangulaire » est la nouvelle approche que commencent à privilégier le Canada et plusieurs pays d'Europe, pour rendre l'aide à l'Afrique plus conforme aux besoins des pays. Et éviter les grandes famines.

« La théorie fondamentale derrière tout ça reste l'auto-suffisance des pays aidés », expliquait récemment un porte-parole du Conseil canadien pour la coopération internationale (qui regroupe la plupart des Organismes non gouvernementaux du pays).

En effet, en ouvrant la porte aux échanges Sud-Sud, non seulement les pays donateurs s'assurent-ils que leur don est approprié mais ils permettent à un autre pays en voie de développement d'écouler ses surplus.

La plupart des pays donateurs s'accordent aujourd'hui pour dire que les opérations triangulaires doivent être développées. Au Canada, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'Agence canadienne de développement international (CADI) sont du même avis.

Une ombre au tableau d'entente cependant, les producteurs de blé, qui perdront dans la mesure où le gouvernement fédéral n'achètera plus systématiquement leurs surplus, ce qui pourrait entraîner une baisse des prix du blé.

Mais les opérations triangulaires peuvent prendre plusieurs formes et faire une place au blé canadien.

Ainsi, cette autre opération canadienne effectuée au cours de l'année 1985-86 lorsque le Canada a envoyé 6,700 tonnes de blé au Zimbawbe qui, en retour, a envoyé 2,000 tonnes de maïs au Mozambique. Dans ce cas-ci, le blé canadien a trouvé un usage. Il est utilisé dans les centres urbains, où la cuisine traditionnelle a cédé le pas aux impératifs de la vie moderne. On y fabrique donc un pain vite fait, avec du blé.

C'est d'ailleurs ce qu'a souligné hier M. Peter Martin, de la Fédération canadienne des agriculteurs, en faisant valoir qu' « il est plus aisé de faire du pain avec du blé qu'avec du manioc ».

« Il n'est pas nécessaire que tout le monde mange la même chose, les gens peuvent changer », a-t-il noté.

M. Martin croit en outre qu'il est loin d'être certain que les pays d'Afrique qui ont présentement des surplus seront capables de maintenir leur production, d'où un danger de déstabilisation.

Un spécialiste de cette question à l'ACDI, M. Jerry Kramer, admet volontiers cet argument, d'autant plus que présentement il manque entre trois et quatre millions de tonnes de céréales annuellement à l'Afrique pour subvenir à ses besoins.

Ceci dit, M. Kramer est ferme : « ce n'est pas nécessairement une bonne chose de cultiver des goûts si la capacité de production du produit n'existe pas », dit-il.

Même d'un strict point de vue commercial pour le Canada, M. Kramer estime qu' « à long terme, il n'est pas profitable de promouvoir des denrées inappropriées ».

Le Devoir, 1986-05-16

D.50

Développement et Paix: campagne de financement

◆ Développement et Paix lance sa campagne de financement qui se terminera à Pâques; l'objectif pour le diocèse de Québec est de $250,000. C'est M. Jean-Marie Ouellet, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, qui assume la présidence de cette campagne.

Le Soleil, 1988-02-13

"Comme membre du plus grand réseau financier du Québec, a dit M. Ouellet, nous croyons profondément en des valeurs humaines et sociales comme la compréhension, l'entraide, la solidarité, le partage. Il va sans dire que nous croyons aussi profondément en la force de la coopération internationale sous quelque forme que ce soit, surtout en cette année internationale de la paix."

De son côté, Mgr Maurice Couture, évêque auxiliaire de Québec, qui participait à la conférence de presse, a commenté à sa façon le slogan choisi cette année par Développement et Paix: "La terre peut nourrir tout le monde."

Selon lui, la terre doit nourrir tout le monde, parce qu'elle est à tout le monde. Il a souhaité que les chrétiens lisent l'encyclique de Paul VI "Populorum Progressio". Ils y apprendraient à mieux lire les événements internationaux qui sont présentés par les médias et à répondre avec plus de générosité et de discernement aux besoins du Tiers-monde.

Mgr Couture a déploré que les chrétiens n'accordent pas une part plus large de leurs revenus à la justice sociale. "Dans notre diocèse, a-t-il dit, je relève des paroisses dont le per capita n'est que d'un cent, deux cents, trois cents... Notre moyenne diocésaine s'établit à 21 cents par personne."

"Si nous voulons que la terre puisse nourrir tout le monde, il nous faudra améliorer notre performance moyenne. Pourquoi ne pas prendre la référence évangélique de Mgr l'archevêque: la valeur de deux pains et de cinq poissons? Ce serait encore inférieur sans doute à ce que les Québécois investissent en moyenne dans les loteries."

"Les évêques de l'Inter-Québec, a-t-il ajouté, viennent de nous rappeler les exigences du jeûne et de l'abstinence. Une façon excellente d'en vivre la lettre et l'esprit ne serait-elle pas d'en faire profiter Développement et Paix? Ce serait alors un véritable carême de partage."

Quant à Maurice Lajoie, animateur à Développement et Paix, il a signalé la participation de l'organisme à la campagne d'urgence en faveur de l'Ethiopie. Dans le diocèse de Québec, Développement et Paix a recueilli $711,000; cette performance exceptionnelle s'explique en partie par un don de $240,000 fait par une bienfaitrice.

Développement et Paix se spécialise dans l'appui à des projets communautaires dans les pays du Tiers-monde. Par exemple, il a aidé une coopérative de production agricole en Bolivie; il a financé le forage de puits en Burkina Faso; il a soutenu le mouvement des travailleurs sans terre au Brésil; il a participé à la formation de populations marginalisées aux Philippines.

D.51

Depuis 15 ans au Zaïre

Desjardins a aidé à créer 115 caisses

♦Après 15 ans d'action en Afrique, le mouvement coopératif initié par Paul Beaulieu et entre-temps assumé par la Société de développement international Desjardins, compte maintenant, au Zaire, 115 caisses d'épargne et de crédit, 148,208 membres et $ 4,6 millions d'épargne, qui sont regroupés en une union régionale appelée COOCEC du Kivu, (Coopérative centrale d'épargne et de crédit).

par Réal LABERGE

De plus, au Burkina Faso et au Cameroun, les coopératives d'épargne et de crédit se dénombrent à 65, avec $ 1.4 million et 29,736 membres.

D'autres pays africains, notamment la Côte d'Ivoire et le Rwanda, bénéficient des interventions d'appui technique et financier du Mouvement Desjardins québécois, grâce à la SDID, aux fédérations de caisses et autres organismes, qui se sont progressivement intéressés à collaborer aux initiatives de développement coopératif international, a souligné Paul Beaulieu, conseiller à l'appui de la SDID.

L'aide a également été étendue à huit pays de l'Amérique latine et l'intervention a été orientée de plus en plus vers l'aménagement rural et agricole.

Plusieurs de ces organismes coopératifs apportent désormais une aide directe, ou le font par voie d'une collaboration avec la SDID.

Cet organisme, qui gère les efforts de développement international de Desjardins, disposera en 1986 d'une enveloppe globale de près de $6 millions. Cette somme proviendra en grande partie d'ententes de service intervenues avec l'ACDI (l'Agence canadienne de développement international) et du financement direct de certains projets.

Confiance et dialogue

En tout cela, selon Paul Beaulieu, il y aura toujours certains principes à observer, notamment qu'avec les Africains, il faut agir dans un climat de confiance et de dialogue, les accepter comme ils sont, respectant leur rythme et leur degré de compréhension. Ainsi, signale-t-il, il faut surmonter certaines difficultés comme celle de la présence de 250 ethnies, seulement au Zaire.

Le développement des coopératives dans les pays africains ne s'est pas fait sans à-coups. La reconnaissance juridique n'est venue que 10 ans après les débuts, dans ce pays. L'opposition initiale des Belges a été suivie de détournements de fonds, puis d'une crise de croissance impliquant un début de scission en 1979, et d'une démocratisation révolutionnaire ponctuée d'une dévaluation monétaire phénoménale, en 1980.

Mais le conseiller institutionnel de la SDID reste confiant dans l'avenir prometteur du mouvement coopératif africain. L'espoir repose surtout sur l'élaboration d'un plan quinquennal, avec des fonds de l'ACDI, pour la période allant de 1986 à 1990.

Selon Paul Beaulieu, on doit se rappeler, comme dans le "franc-parler du Vieux Médée", qu'on ne peut aider les autres sans se déranger personnellement. A l'exemple d'Alphonse Desjardins, qui l'a fait comprendre au monde de son temps, on ne peut donner un coup de main à quelqu'un sans lui donner la main. C'est ça, le vrai miracle des caisses populaires!●

Le Soleil, 1986-04-22

D.52

Au Canada, c'est en anglais que la révolution va au marché

CAROLE BEAULIEU

[illegible]

[illegible]

[illegible]

D.53

Oeuvre du cardinal Léger

Fame Pereo travaille à enrayer la lèpre

MARIE LAURIER

Même si les écoles de pensée dans le domaine de la recherche médicale et scientifique pour enrayer la lèpre divergent, comme on a pu le constater hier, elles ont leur raison d'être et devraient aboutir d'ici quelques années à des résultats concrets. Le cardinal Paul-Émile Léger le souhaite vivement en continuant d'animer l'Institut Fame Pereo pour les lépreux qu'il a fondé en 1962 et dont il donnait hier le coup d'envoi de la campagne annuelle de souscription.

Pour cette occasion, il s'était entouré du président de l'Institut, le sénateur et Dr Paul David, ainsi que de deux spécialistes et chercheurs reconnus pour leurs travaux sur les maladies immunologiques, les docteurs Laszlo Kato et Vincent Portelance. Ces derniers ont tour à tour exploré devant les journalistes hier les différentes avenues de la recherche, le Dr Kato plaidant pour celle qui privilégie des traitements de chimiothérapie et le Dr Portelance pour la mise au point d'un vaccin préventif. Ils en sont venus à la conclusion que les deux solutions ne sont pas incompatibles ni contradictoires mais le reflet de théories différentes dont l'objectif est pourtant le même, soit d'enrayer le fléau d'une maladie mystérieuse qui atteint douze millions de personnes dans le monde, notamment en Inde et en Afrique.

Le lèpre est une maladie sociale qui découle de la pauvreté, a rappelé le Dr David en se disant assuré que les dons versés à Fame Pereo sont dûment acheminés aux lépreux, le rapport détaillé de 1985 remis aux journalistes en faisant foi. Fame Pereo a recueilli $1,243,633 en dons l'année dernière, l'ACDI a versé $694,000 et le gouvernement de l'Alberta $1,0[illegible].

Le Devoir, 1986-01-31

D.54

PLURA ou la lutte contre la pauvreté

♦Fondé par des Eglises chrétiennes, PLURA est un organisme qui vise la promotion de la justice sociale. Mais ce qui le caractérise encore mieux, c'est sa volonté de "donner le coup de départ" aux organismes qui veulent s'engager dans cette voie.

par Jean MARTEL

PLURA tire son nom de la première lettre des cinq Eglises qui l'ont fondé en 1972: presbytérienne, luthérienne, unie, romaine (catholique) et anglicane. Cet organisme canadien est divisé en quatre secteurs: les Maritimes, le Québec, l'Ontario et l'Ouest.

C'est Mme Annine Fortin, des services diocésains de Québec, qui assume les fonctions de présidente de Plura-Québec; M. Richard Lacasse, de Québec, en est le secrétaire-trésorier. Au cours d'une entrevue avec le SOLEIL, ils ont précisé que la vocation de PLURA est d'aider financièrement les organismes qui s'attaquent aux causes de la pauvreté, qui sensibilisent les gens à cette situation et qui proposent des solutions.

Ils constatent que PLURA-Québec reçoit des demandes d'aide en nombre plus grand que dans les autres parties du Canada. A quoi attribuer cet état de choses? Selon eux, les contacts sont mieux établis au Québec entre PLURA et les organismes populaires et, d'autre part, les réseaux d'organismes populaires sont mieux structurés au Québec qu'ailleurs au Canada.

Les organismes subventionnés par PLURA sont de différents types: associations de locataires, groupements de chômeurs, mouvements pour la défense des droits sociaux, journaux communautaires, organismes d'éducation populaire, comités de travailleurs victimes d'accidents de travail, coopératives de consommateurs...

Mme Fortin fait remarquer que les demandes de subventions sont étudiées dans un véritable esprit d'entraide. "Parfois, a-t-elle dit, elles sont présentées de façon rudimentaire, de telle sorte que nous devons trouver par nous-mêmes en quoi PLURA pourrait être utile. Les subventions que PLURA accorde varient entre $500 et $3,000.

De son côté, M. Lacasse précise la source des fonds que distribue PLURA. La moitié est fournie par l'Eglise catholique à même les fonds de Développement et Paix; l'autre moitié provient des quatre autres Eglises chrétiennes.

Le budget total de PLURA national est d'environ de $300,000. Il est divisé en parts égales entre les régions du pays.♦

D.55

La Croix d'or : rendre les problèmes du tiers-monde à portée de bras des jeunes

■ « Les problèmes du tiers-monde sont trop gros. On voudrait faire quelque chose mais on ne sait pas comment s'y prendre. »

JULES BÉLIVEAU

Le cardinal Paul-Émile Léger avait son sourire des grands jours lorsqu'il a entendu une étudiante émettre cette observation. Pour une fois, le prélat de tous les pauvres du monde n'aurait pas à se lancer dans un grand discours : des gars et des filles de l'école La Dauversière, à Montréal, allaient se charger de dire comment, grâce à la Croix d'or, les gigantesques problèmes du tiers-monde peuvent enfin être mis à la portée des bras des jeunes.

Ils étaient près d'une vingtaine, hier, autour du cardinal Léger. Des scènes différentes, et pourtant tellement semblables, ont été évoquées : la misère de milliers de familles européennes vivant dans les débris laissées par les combats au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, les 50 millions d'enfants de la rue en Amérique latine, les enfants sans âge n'en finissant plus de mourir de faim dans certains pays d'Afrique...

Le cardinal Léger a rappelé qu'il a fondé la Croix d'or — la première de toutes ses grandes oeuvres d'assistance aux plus démunis — en 1948 afin de répondre à un appel lancé par Pie XII en faveur des victimes de la guerre. Parmi les milliers de boîtes de victuailles, de livres et d'articles scolaires amassées au Canada, un bon nombre, préparées par des écoliers, portaient l'inscription suivante : « Les enfants du Canada vous envoient ces colis et espèrent que nous n'aurons jamais plus la guerre. »

Selon les dirigeants de la Croix d'or, le monde n'a pas fait des progrès dans tous les domaines depuis 1948. « En 1986, Année internationale de la paix, soulignent-ils, la famine, la sécheresse et l'endettement des pays pauvres ont des effets de guerre mondiale sur leur population. Il faut les aider. »

C'est pour aider les jeunes d'ici à aider les jeunes et les enfants des pays du tiers-monde que le cardinal Léger et ses plus proches collaborateurs ont décidé d'insuffler une nouvelle vie à la Croix d'or et de faire de cette organisation quelque peu oubliée une filiale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

La nouvelle vocation de cette oeuvre, dont la campagne de levée de fonds a commencé le 15 mars et prendra fin le 19 mars, consiste essentiellement à sensibiliser les jeunes d'ici aux problèmes de développement de la jeunesse dans les pays pauvres et à favoriser le parrainage de projets concrets.

Des étudiants et des étudiantes, hier, ont semblé comprendre comment ils pouvaient personnellement se porter au secours de jeunes et d'enfants dans certaines régions du tiers-monde. Un moyen a déjà commencé à prendre forme : la mise sur pied dans les écoles de petits groupes de la Croix d'or auxquels sera confié le financement de projets précis.

Réjean Dicaire, un étudiant devenu membre du conseil d'administration de la Croix d'or en même temps que l'étudiante Chantal Boisvert, a suggéré, par exemple, que des jeunes d'ici acceptent qu'une partie de l'argent gagné pour avoir gardé des enfants serve à la mise sur pied de [illegible] au Brésil.

Le cardinal Léger est convaincu, pour sa part, que des jeunes ne feront pas ainsi que verser quelques sous dans la main d'autres jeunes : un courant de chaleureuse amitié atteindra le coeur des uns et des autres. « Si tous les jeunes d'aujourd'hui posaient ce geste, a-t-il dit, l'an 2000 serait le début de l'ère de la Grande Paix sur la terre ! »

La Presse, 1986-03-18

D.56

« J'ai construit une clinique avec l'argent des Canadiens »

Huit mois dans le village de montagne de Fursi, aux limites du Choa et du Wollo, à 300 kilomètres au nord d'Addis Abeba. Pour leur première mission en Éthiopie, l'équipe des trois Ontariens de *Médecins Canadiens pour les Réfugiés Afri-*

JEAN-PAUL SOULIÉ

cains (MCRA) était gâtée: un mois de guerre entre les tribus Oromo du secteur et les semi-nomades Affars, chassés de leur région par la sécheresse et la faim, et parmi la population de la région, — 16 000 habitants environ — des maladies courantes comme la malaria, la tuberculose, la pneumonie, la dysenterie, des maladies vénériennes, la lèpre, le thyphus, la typhoïde et même le choléra.

Pour Lorrie Gibson, une infirmière ontarienne de 29 ans, tout ça était nouveau. Cette ancienne étudiante en théâtre n'avait jamais imaginé le nuage de mouche, ou qu'elle boirait un jour de l'eau d'une source dans laquelle de 2 000 à 3 000 personnes viennent puiser leur eau saturée de larves et de microbes. Le médecin du groupe, Michael Cain, avait déjà travaillé en Asie et en Afrique. Le médecin est resté en Éthiopie. Lorrie va retourner en Afrique, au Lesotho ou au Botswana.

Son ami Brian Hoeniger a été le directeur du projet. Il s'est occupé des nécessaires rapports

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Après huit mois en Éthiopie, où ils ont eu l'impression de « faire vraiment quelque chose », Brian Hoeniger et Lorrie Gibson repartiront bientôt en Afrique avec un nouveau projet de *Médecins Canadiens pour les Réfugiés Africains*.

avec les autorités, de la construction des bâtiments de la clinique, de l'acheminement des médicaments, des commandes. Et surtout, de la formation d'agents de santé, capables d'administrer des vaccins, de faire de l'éducation en hygiène. « À Fursi, nous avons entraîné quatorze employés, et nous continuons à leur fournir les médicaments qu'ils nous commandent par telex ».

Brian n'est pas resté tout le temps à Fursi. « À Alaba Kulito, dans le sud du pays, j'ai construit une clinique avec l'argent des Canadiens! Les fonds ramassés par le groupe rock de Bryan Adams, avec Charlebois, Cory Hart, Véronique Beliveau et les autres! Écrivez-le! Tout le monde veut savoir si l'aide se rend jusqu'aux Éthiopiens... »

Brian, un jeune diplômé en relations internationales de l'Université de Guelph, tient à faire passer le message: l'argent amassé avec le disque *Tears are not enough* — un million d'exemplaires vendus — sert réellement à empêcher des gens de mourir. « Nous avions 37 mortalités par jour à notre arrivée, raconte Lorrie Gibson. En février dernier, il n'y en avait plus qu'une par semaine. J'avais réellement l'impression de faire quelque chose! » Mais pendant les trois premiers mois, les horaires étaient chargés: 7 heures du matin à 6 heures du soir, sept jours par semaine.

La première clinique de MCRA a été ouverte en 1984, au Soudan, pour soigner les réfugiés Érythréens. Fursi était ouvert en 1985. Avec la consolidation de ses activités au Canada, MCRA ouvrira trois nouveaux projets, deux en Éthiopie, et un en Afrique Australe. C'est ce qu'espère le vice-président de l'organisation, Simcha Iacobovici. Il explique qu'une clinique coûte environ $100 000 canadiens par an, et que toute l'organisation est basée sur des dons de particuliers et sur du bénévolat. « Au début, nous avons fait des ventes d'artisanat, des parades de mode, un marathon pour amasser des fonds. »

Au Québec, le Dr Louise Gélarneau s'occupe de *Médecins Canadiens pour les Réfugiés Africains*. « Cette année, nous aurons sans doute des équipes de Québécois à envoyer sur le terrain, dit-elle. Déjà, une lettre envoyée récemment aux médecins et dentistes a permis de récolter $7 000. » Les dons doivent être envoyés à MCRA, C.P. 13 Île des Sœurs, Québec H3E 1J0.

La Presse, 1986-03-26

D.57

Pour intéresser les jeunes au Tiers-monde

Stages de coopération en Haïti et en Colombie

◆ Une vingtaine d'étudiants de la région de Québec se préparent à s'envoler vers Haïti et la Colombie, à la mi-mai. Cependant, ce voyage d'un mois n'a rien d'une excursion touristique. Au contraire, il s'agit d'un stage de rencontres, de travail manuel, d'échanges, etc.

par Jean MARTEL

Trois d'entre eux sont venus au SOLEIL pour expliquer en quoi consiste ce projet. Ce sont Richard Boivin, étudiant en service social à l'université Laval, Philippe Bégin, étudiant en administration au séminaire de Québec, et Geneviève Gagné, étudiante en sciences pures à la même institution. Ils sont tous de Québec.

"Nous faisons partie, dit Richard Boivin, de Solidarité Tiers-monde, un mouvement groupant des étudiants des niveaux collégial et universitaire, fondé en 1982 par M. John A. Zee, professeur à l'université Laval. Notre objectif, c'est de favoriser les échanges avec des peuples du Tiers-monde et de nous faire connaître une réalité différente de la nôtre."

"L'idée de base, ajoute-t-il, c'est d'intéresser des jeunes au Tiers-monde. En 1984, un premier groupe est allé en Haïti; l'année suivante, deux groupes y sont retournés."

Les stages se sont déroulés plus précisément dans l'Ile-de-la-Tortue. Les jeunes participants se sont associés à la construction de trois écoles, d'un tronçon de route et à l'aménagement d'un quai.

Cette année, Solidarité Tiers-monde a encore choisi Haïti et y a ajouté la Colombie. La destination, en Haïti, est toujours l'Ile-de-la-Tortue, où les stagiaires participeront à la construction d'une école. En Colombie, le projet consiste à s'associer à la remise sur pied d'un orphelinat.

Pour Geneviève Gagné, le travail des stagiaires dans ces pays du Tiers-monde est en fait un prétexte servant à favoriser des échanges. "Nous allons là, dit-elle, plus pour apprendre de ces peuples que pour donner. D'ailleurs, ceux qui y sont déjà allés disent qu'ils ont reçu plus qu'ils n'ont donné."

"Avant de partir pour ces pays, déclare Philippe Bégin, le groupe doit se préparer. Nous avons des conférences, des camps de formation, des rencontres avec des personnes-ressources. Nous suivons aussi des cours de langue. Ceux qui vont en Haïti apprennent le créole et ceux qui se destinent à la Colombie se sont mis à l'étude de l'espagnol."

Bien sûr, le déplacement d'une vingtaine d'étudiants vers Haïti et la Colombie exige un bon montant d'argent. Par exemple, le stage de l'an dernier a coûté $22,380. Celui de cette année coûterait, selon les prévisions, près de $26,000.

Les revenus s'élèvent jusqu'à maintenant à $13,000. Solidarité Tiers-monde compte sur la générosité des individus et des institutions pour ajuster ses revenus à ses dépenses.

Le Soleil, 1986-01-26

Module 6

TENDANCE AU REGROUPEMENT 15%

Module 6

TENDANCE AU REGROUPEMENT

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre la tendance croissante au regroupement qui a marqué les dernières décennies.

Objectifs terminaux

6.1 Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.

6.2 Décrire certaines organisations internationales selon leurs buts et leurs activités, depuis 1960.

ORIENTATION DU MODULE

Le titre du module veut faire apparaître la tendance toujours croissante de plusieurs pays à se regrouper. Depuis quelques décennies, les organisations internationales se multiplient en poursuivant, selon les cas, des objectifs économiques, politiques, militaires ou culturels. Ils revêtent souvent un caractère régional, comme ceux de l'hémisphère Nord, d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie; mais quelquefois, à cause des besoins particuliers, ils sont à caractère multirégional, comme c'est le cas pour l'OPEP et l'OCDE. Il faut comprendre que ces organisations internationales évoluent constamment et leur fonctionnement se modifie selon les intérêts des pays membres et selon certaines circonstances ponctuelles. Un regroupement signifie évidemment un type de relation entre les membres, qu'il soit bilatéral ou multilatéral. Il serait aussi important de faire ressortir les relations entre les organisations, leurs interactions, qu'elles soient positives ou négatives; on verrait ainsi que le rôle et le fonctionnement du MORAO, de la CEE, du COMECON, de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont évolué depuis leur création.

Enfin, il existe des organisations ou des regroupements dont les pays membres se trouvent dans toutes les parties du monde. Ces organismes sont universels. C'est le cas des institutions de l'ONU. L'élève est appelé à en décrire sommairement quelques-unes selon leurs objectifs et leurs activités à caractère économique, social et culturel. Il faut également décrire quelques autres institutions à caractère universel n'appartenant pas à l'ONU.

SIXIÈME MODULE

Concepts essentiels à maîtriser

CONCEPTS	
Ordre international Sécurité collective Relations internationales Politique extérieure Diplomatie Mondialisation Interdépendance Gouvernement mondial	Institution internationale Institution multirégionale Institution régionale Accord bilatéral Accord multilatéral

Objectif terminal **6.1 Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.**

Objectifs intermédiaires

6.1.1 Comparer certains regroupements de l'hémisphère Nord.
6.1.2 Comparer certains regroupements d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.
6.1.3 Distinguer certains regroupements à caractère multirégional.

STRUCTURE DU CONTENU

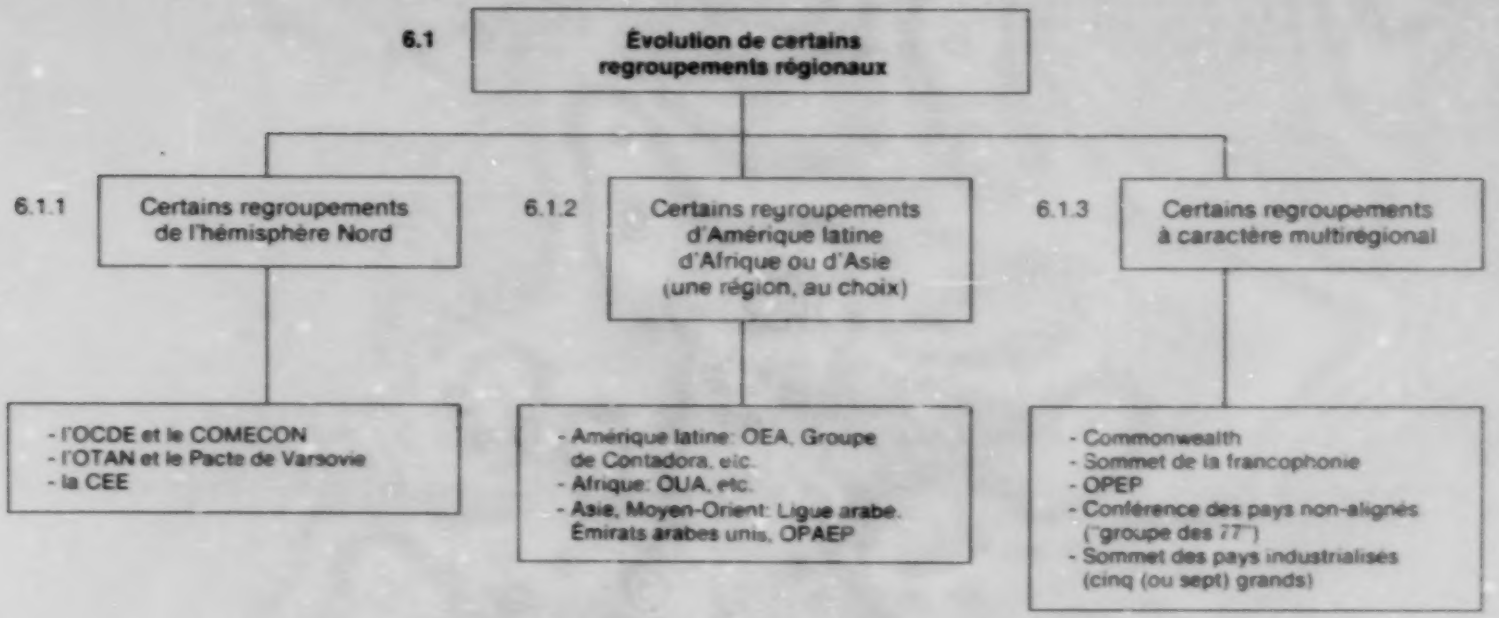

Unité 6.1

Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
Bien que déchiré par deux longs conflits militaires mondiaux dans la première moitié du 20e, et encore divisé par des affrontements résultant de divergences idéologiques et d'inégalités économiques, le monde contemporain n'en connaît pas moins une situation où les interdépendances, les échanges et les regroupements formels tiennent une place importante. Les regroupements sont constitués avant tout d'ensembles géopolitiques résultant du climat des relations Est-Ouest et des relations Nord-Sud. À ces deux modèles, s'ajoutent des associations à vocation économique où se réunissent des pays membres ayant des liens historiques entre eux. Le thème de l'unité porte sur l'histoire récente. L'élève est confronté à des informations abondantes et à des interprétations multiples et non définitives. L'élève doit donc appliquer les techniques de constitution d'un dossier et de synthèse des faits et des opinions sur le thème de la tendance au regroupement.	- Délimiter, sur une carte, les pays membres d'un regroupement. - Donner le contexte de la signature d'une entente ou de la constitution d'une association. - Comparer deux regroupements selon leurs buts et leurs activités (OTAN et Pacte de Varsovie). - Commenter une carte (géopolitique, économique ou culturelle) d'un regroupement. - Établir l'évolution d'un regroupement régional.

MISE EN SITUATION

L'approche méthodologique favorise le travail individuel ou de groupe. L'enseignant propose un procédé pour faire l'inventaire des regroupements existants et les classifier selon certains indicateurs.

À partir du relevé, de la documentation suggérée et des dossiers de presse, l'élève trace le portrait de certains organismes et tente de faire le point sur la tendance à la création d'ensembles à vocations multiples, tant sur le plan régional que multirégional.

OBJECTIF TERMINAL 6.1 **Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 6.1.1 Comparer certains regroupements de l'hémisphère Nord.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Faire l'inventaire des regroupements régionaux (6.1), multirégionaux (6.1) et mondiaux (6.2).

ÉTAPE B — Trouver les motifs qui président à la formation et au fonctionnement de regroupements de l'hémisphère Nord.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Faire l'inventaire des regroupements régionaux (6.1), multirégionaux (6.1) et mondiaux (6.2). À partir du contenu des modules précédents, de la documentation suggérée et de dossiers de presse, l'élève procède au relevé des regroupements qui ont donné lieu à des accords multilatéraux. L'inventaire est transcrit sur un tableau panoramique (exemple à la page suivante) faisant ressortir les informations essentielles sur la nature et les activités des regroupements. (La collecte de données peut être sommaire dans le cas des institutions et organismes qui ne font pas l'objet d'une analyse ultérieure.) Tel qu'il est prévu dans le programme, l'élève se livre à l'analyse de certaines institutions pour en dégager une représentation géopolitique, démographique, économique ou culturelle.	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - La formation des blocs, p. 116-137. - Le COMECON, p. 402-405. - L'Europe occidentale depuis 1945 (CEE), p. 444-455. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - La Charte de l'Atlantique (14 août 1941), p. 51. - Réorganisation économique à l'échelle mondiale, après 1945 (SMI, FMI, GATT), p. 68-73. - Chronologie de la libéralisation des échanges financiers et commerciaux de 1944 à 1960, p. 69.

TABLEAU DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX DE COOPÉRATION ET DE REGROUPEMENT DES PAYS DU MONDE

INSTITUTIONS ORGANISMES ACCORDS	I*	R*	ANNÉE DE FONDATION	PAYS MEMBRES **	Secteurs d'activités***				POPULATION		PDS politique PDS économique PDS militaire %	FACTEURS DE SUCCÈS OU D'ÉCHEC
					CM	PM	S	C	TOTALE	%		

* I - Caractère international
R - Caractère régional

** L'ensemble des pays membres peut être cartographié. La carte peut contenir certaines données du tableau.

*** CM - Commercial et monétaire
PM - Politique et militaire
S - Socio-économique
C - Culturel

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE B — Trouver les motifs qui président à la formation et au fonctionnement de regroupements de l'hémisphère Nord. Dans le tableau, l'élève repère les ensembles suivants: l'OCDE, le COMECON, l'OTAN, le Pacte de Varsovie et la CEE. Afin de s'en faire une représentation juste, l'élève trace une carte des pays de l'ensemble considéré et en détermine l'importance relative grâce à quelques indicateurs (démographie, PNB, commerce, etc.). L'élève doit reconnaître deux critères fondamentaux de la formation des ensembles de l'hémisphère Nord: - les regroupements sont constitués selon les blocs idéologiques et créés dans le contexte de la guerre froide (OTAN et Pacte de Varsovie); - les regroupements sont nés de la nécessité de résistance et de démarcation face aux deux grandes puissances (CEE). Pour compléter l'analyse, l'élève compare les objectifs et la nature des organismes et des accords des blocs capitaliste et communiste (la géopolitique, la défense, les liens économiques).	- Le plan Marshall, p. 84-87. - De l'Europe américaine à l'Europe européenne (OCDE, OTAN, CEE), p. 88-93. - Vers une économie mondiale, p. 188-192. - Sujet de synthèse: les échanges internationaux de 1945 à 1974, p. 196-197. - Naissance et développement du Marché commun (1957-1973), p. 240-245. - Les difficultés de la CEE, p. 388-389. En bref, *Aujourd'hui, le monde*. - Les organisations de l'Europe, p. 135-137. - GATT, Kennedy Round, p. 161. - Le Marché commun, p. 162-164. - Sigles des organisations européennes et atlantiques, p. 163. - Le système monétaire international depuis 1945, p. 176-182. - Libre-échange et protectionnisme, p. 236-237. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine*, t.3 - *De 1945 à nos jours*. - Le système monétaire international depuis 1945, p. 37-45. - Vers de grands espaces économiques (CEE), p. 50-52. - Le COMECON, p. 106-107. - Les institutions internationales de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, p. 230-235. - Les difficultés de la CEE, p. 247-251. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel*. - La réorganisation du monde depuis 1945, p. 96-99. DUROSELLE, J.-B., *L'Europe de 1815 à nos jours*. - Les systèmes d'alliances des blocs depuis 1945, p. 211-215. DEVOS, W. et GEIVERS, R., *Atlas historique Érasme*.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	- Carte de l'Europe de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, p. 86. - Carte de l'intégration européenne, p. 88. - Carte de l'Europe: politique, économie et coopération, p. 89. - Carte de l'ONU, p. 92. - Carte des organisations politiques et militaires dans le monde, p. 93. - Carte des organisations économiques internationales, p. 93. D.1 - HYNDMAN, J.E., "1) L'indépendance nationale et le libre-échange", *Le Devoir*, 1986-02-04 (annexe). D.2 - *Idem*, "Le défi de l'interdépendance est général", *Le Devoir*, 1986-02-05 (annexe). D.3 - KELLEHER, J., "Les accords du GATT ne suffisent pas" (extraits du discours...), *Le Devoir*, 1985-12-12 (annexe). D.4 - BARIL, H., "Les enjeux du GATT", *Le Soleil*, 1986-07-26 (annexe). D.5- LEGAULT, J.-P., "Les défis de l'Europe communautaire...", 1. L'urgence d'une relance, 3. Un partenaire important, *Le Devoir*, 1985-11-04/06 (annexe). D.6 - TORHOUT de, B., "Après deux jours de négociations, la CÉE s'est donnée les moyens de réformer ses institutions", *Le Devoir*, 1985-12-05 (annexe). D.7 - "La CÉE limitera les importations en provenance des États-Unis", *Le Devoir*, 1986-01-15 (annexe). D.8 - "Les États-Unis prennent des mesures de rétorsion contre la Communauté économique européenne", *Le Devoir*, 1986-04-01 (annexe). D.9 - GRENON, J.-Y., "Le Canada et l'Europe des "2": des relations privilégiées", *Le Devoir*, 1986-08-19 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.10- "Le Comecon tiendra un (sic) juin son premier sommet en 13 ans", *Le Devoir*, 1984-04-14 (annexe).
	D.11- PAINCHAUD, P., "L'Alliance atlantique: de l'urgence d'une révision", *Le Devoir*, 1982-10-20 (annexe).
	D.12- SÉGUIN, F., "La politique canadienne de défense. 2) OTAN: le défi des stratégies", *Le Devoir*, 1985-08-05 (annexe).
	D.13- "Le Pacte de Varsovie propose à l'OTAN un plan de réduction des forces conventionnelles en Europe", "Washington et Bruxelles réagissent bien", *Le Devoir*, 1986-06-12 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 6.1 **Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 6.1.2 Comparer certains regroupements d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie (choisir une région).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer les objectifs et la nature des regroupements régionaux.
ÉTAPE B — Trouver les facteurs qui influencent l'évolution de certains regroupements régionaux.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer les objectifs et la nature de regroupements régionaux. *NOTE:* Rappeler les liens entre l'existence de regroupements des pays du tiers monde et les phénomènes historiques décrits au 4e et au 5e module. Selon les continents, les équipes d'élèves dressent l'inventaire des institutions régionales (OEA, OUA, etc.). L'élève trace une carte de régions en délimitant les pays membres d'une association. L'élève doit faire ressortir les caractéristiques d'un regroupement en se référant aux facteurs (P.É.S.C.G.R.) de civilisation. **ÉTAPE B** — Trouver les facteurs qui influencent l'évolution de certains regroupements régionaux. Par un retour au contenu des 4e et 5e modules, l'élève trouvera le contexte explicatif de la naissance des associations en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Il doit retenir les facteurs dominants de l'évolution des regroupements: - la présence et l'influence des grandes puissances dans les pays en voie de développement; - la situation des échanges économiques internationaux, dans le cadre des relations Nord-Sud; - les relations difficiles entre les pays membres d'une association (manque d'unité pour des motifs frontaliers, idéologiques, ethniques et économiques).	En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Émergence politique du tiers monde (institutions régionales et multi-régionales), p. 308-311. En coll., *Aujourd'hui, le monde.* - Les efforts de regroupement du tiers monde, p. 81-82. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - Institutions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, p. 236-237. DUROSELLE, J.-B., *op. cit.* - Le tiers monde et le non-alignement, p. p. 216-220. GOZARD, G., *Demain, l'Amérique latine.* - Le panaméricanisme et les institutions du continent latino-américain, p. 51-66. D.14- "Le groupe de Contadora tentera d'éviter l'échec", *Le Devoir*, 1985-09-13 (annexe). D.15- COULON, J., "Le Canada compte toujours sur les efforts de paix du groupe de Contadora", *Le Devoir*, 1986-04-08 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.16- "Une paix négociée avec le Nicaragua? VII débat aux États-Unis", *Le Soleil*, 1986-05-21 (annexe). D.17- KHAN, J., "Contadora. Report ou échec?" *La Presse*, 1986-05-27 (annexe). D.18- ROY, J.-L., "Le Japon et la Chine au-delà de la réconciliation. Quand l'Asie planifie pour le XXI^e^ siècle", *Le Devoir*, 1985-11-13 (annexe). D.19- "Vers l'établissement de relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël. Une partie diplomatique qui s'annonce difficile", *Le Devoir*, 1986-02-06 (annexe). D.20- BISSONNETTE, L., "La banque asiatique de développement. 1) Les méga-financiers des nouveaux pays industrialisés", *Le Devoir*, 1985-09 23 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 6.1 **Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 6.1.3 Distinguer certains regroupements à caractère multirégional.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Illustrer le concept de mondialisation par l'analyse d'institutions à vocation multirégionale.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Illustrer le concept de la mondialisation par l'analyse d'institutions à vocation multirégionale. Outre les institutions universelles de l'ONU, il existe des regroupements qui rassemblent des pays de plusieurs régions, soit par des intérêts communs, soit par des préoccupations sur des questions majeures. À partir de ces motifs, l'élève peut distinguer trois types d'associations: - les institutions qui traitent des questions majeures (ordre économique mondial, système monétaire international, coopération internationale), ex.: sommets des puissances économiques; - les institutions créées avec la volonté de modifier un statut socio-économique et de promouvoir les positions idéologiques qui en résultent. Ex.: OCDE, OPEP, "groupe des 77"; - les institutions qui maintiennent des liens politiques, économiques et culturels suite à une relation très étroite dans le passé. Ex.: francophonie, Commonwealth. À partir du tableau général (étape A, 6.1.1), les élèves en équipe, font le point sur le fonctionnement et les secteurs d'intervention de certains regroupements en privilégiant ceux qui n'ont pas été traités lors de l'étude des modules précédents. Comme activité facultative, les élèves peuvent faire le bilan de la participation canadienne à la francophonie, au Commonwealth ou aux sommets des sept puissances économiques. Grâce aux apprentissages réalisés en 4e secondaire (programme d'histoire) et à l'aide d'un dossier présenté par l'enseignant, les élèves peuvent participer à une discussion sur les positions, les engagements et le rôle du Canada dans l'un ou l'autre des regroupements précédemment mentionnés.	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours*. - Les chocs pétroliers, p. 470-471. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours*. - L'OPEP, p. 356. - Les mécanismes de la coopération économique internationale (GATT, CNUCED, Sommets économiques des pays riches), p. 357-359. En coll., *Aujourd'hui, le monde*. - Conférences sur le non-alignement, p. 84. - Texte: une critique anglaise du Commonwealth en 1964, p. 84. - Les chocs pétroliers (OPEP), p. 228-234. - Les pays non-alignés, p. 251-253. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les Grands courants de la pensée contemporaine*. - La voie des pays non-alignés, p. 233-235. En coll., *Histoire du temps présent-1939-1982*. - Le tiers monde et les relations internationales, p. 70-71. D. 21- PATRY, A., "L'inimitable Commonwealth", *Le Devoir*, 1985-10-28 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.22- "Le Commonwealth et l'Afrique du Sud. Les "sages" préconisent l'adoption de sanctions", *Le Devoir*, 1986-06-09 (annexe). D.23- "Le Commonwealth et l'Afrique du Sud. Londres réitère son opposition à des sanctions", *Le Devoir*, 1986-06-10 (annexe). D.24- HYNDMAN, J.E., "La francophonie internationale: mythe ou réalité?", *Le Devoir*, 1986-03-26 (annexe). D.25- DESROCHERS, J., "Le Québec et la francophonie canadienne et internationale", *Le Devoir*, 1985-12-16 (annexe). D.26- VINCENT, P., "Le sommet de la francophonie: pas prioritaire pour la France", *La Presse* , 1983-06-30 (annexe). D.27- ROY, J.-L., "Le sommet francophone", *Le Devoir*, 1985-11-11 (annexe). D.28- O'NEILL, P., "Prochain sommet francophone: Mulroney concède à Bourassa. Après Paris, la ville de Québec", *Le DEvoir*, 1986-02-07 (annexe). D.29- DUBUC, A., "Francophonie: folklore ou dollars?", *La Presse*, 1986-02-18 (annexe). D.30- BURY, J.-P., "Direction de l'ACCT. Conférence de Dakar: le Gabon remporte le duel contre la France", *Le Soleil*, 1985-12-19 (annexe). D.31- "Accords de coopération Canada-Gabon...", *Le Devoir*, 1986-02-06 (annexe). D.32- VANDOORNE, J.-L., "L'OPEP se retrouve dans l'impasse à Vienne. Les prix mondiaux du pétrole tombent à leur plus bas niveau depuis sept ans", *Le Devoir*, 1986-02-04 (annexe). D.33- "Accord CEE-Japon-USA sur la fusion nucléaire", *La Presse*, 1986-01-16 (annexe).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.34- LESSARD D., "Pour raffermir les liens avec la Chine, Mulroney arrive à Pukin plein de cadeaux", *Le Devoir*, 1986-05-10 (annexe). D.35- PATRY, A., "Le retour au troc", *Le Devoir*, 1985-09-30 (annexe). D.36- SÉGUIN, F., "Les accords du NORAD. Le Canada à la croisée des chemins (1)-(2)", *Le Devoir*, 1986-01-30/31 (annexe). D.37- AUGER, C., "Un point de vue ouvrier sur l'OTAN et NORAD", *La Presse*, 1986-06-18 (annexe). SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le Défi mondial*, version filmée, 6/6: (La coopération internationale). D.38- "Problèmes et solutions sont identifiés (sommet de Tokyo)", *Le Soleil*, 1986-05-07 (annexe).

Unité 6.2

Objectif terminal **6.2 Décrire l'évolution de certaines organisations internationales, depuis 1960.**

Objectifs intermédiaires

6.2.1 Distinguer certaines institutions mondiales selon leurs buts et leurs secteurs d'activités.
6.2.2 Tracer le portrait d'une organisation mondiale.
6.2.3* Réaliser un projet dans le but de faire connaître un organisme mondial.

STRUCTURE DU CONTENU

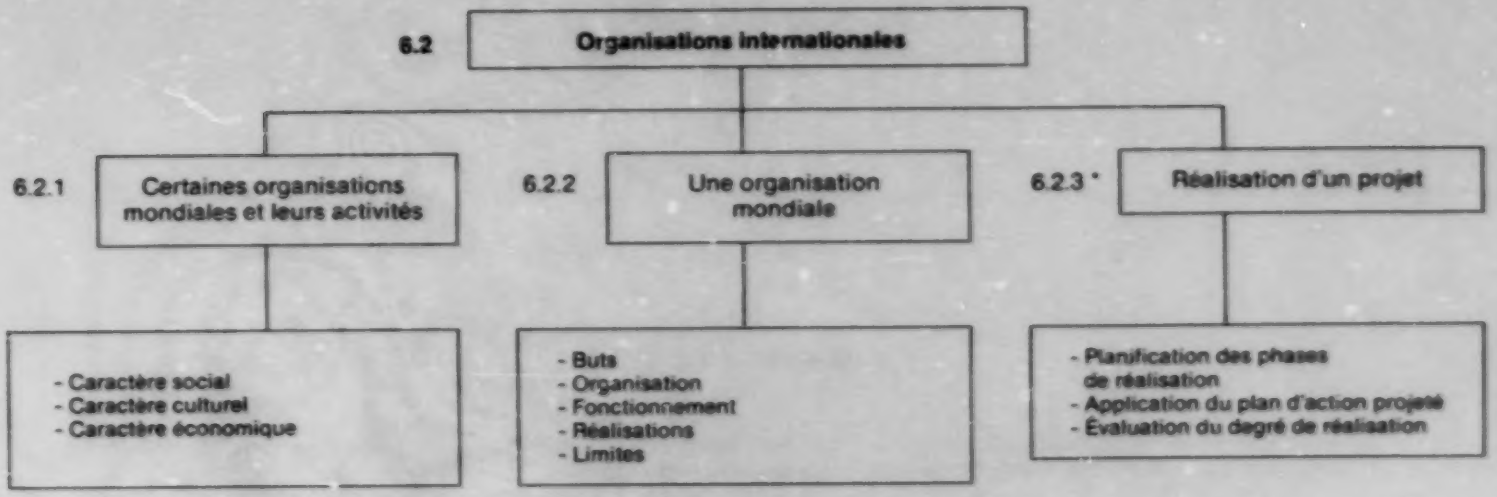

* Facultatif

Unité 6.2

Décrire l'évolution de certaines organisations internationales, depuis 1960.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ	HABILETÉS
L'instauration d'un gouvernement mondial est encore un rêve. Toutefois, les pays reconnaissent la nécessité de maintenir une association internationale qui regroupe l'ensemble des nations. L'ONU est présentement l'instrument des nations pour promouvoir la paix, les droits de la personne, l'égalité sociale et la coopération économique dans le monde. Comment l'évolution historique a-t-elle modifié les intentions et la conjoncture qui ont présidé à la création des Nations Unies, en 1945? C'est par une lecture du dernier tiers du 20e siècle que l'élève est invité à faire le bilan des institutions qui relèvent de l'ONU ainsi que d'autres organismes de nature universelle.	- Donner le contexte de la constitution d'une institution spécialisée des Nations Unies. - Reconnaître les principes et les règles de fonctionnement des institutions de l'ONU. - Expliquer deux opinions différentes d'historiens ou d'observateurs sur un regroupement mondial. - Établir l'évolution d'une institution spécialisée de l'ONU.

MISE EN SITUATION

Le rôle politique et pacifique dévolu aux Nations Unies a fait l'objet d'un apprentissage au 4e module. L'enseignant doit donc orienter les élèves vers le traitement des institutions à caractère social, culturel et économique.

L'élève procède à l'analyse d'une institution spécialisée en insistant sur le contexte de sa création, le type d'activités dans lesquelles elle est engagée, et les facteurs de succès ou d'échec de ses entreprises.

À la suite de l'analyse d'un organisme mondial, l'élève peut réaliser un plan d'action pour faire connaître cet organisme dans la communauté locale.

OBJECTIF TERMINAL 6.2 **Décrire l'évolution de certaines organisations internationales, depuis 196**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 6.2.1 Distinguer certaines institutions mondiales selon leurs buts et leurs secteurs d'activités.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Déterminer les buts et les activités des regroupements mondiaux.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Déterminer les buts et les activités des regroupements mondiaux. *Avertissement* Les objectifs et le fonctionnement des Nations Unies ont fait l'objet d'apprentissage au 4e module. En outre, l'élève s'est familiarisé avec des institutions spécialisées de l'ONU en matière de paix, de droits de l'homme (unité 4.3.2) ainsi que d'aide et de coopération internationale (unité 5.2.1). L'enseignant doit ajuster son enseignement en fonction des apprentissages effectués auparavant. L'enseignant distribue aux élèves un organisme de l'ONU et de ses institutions spécialisées. En équipe, les élèves regroupent les institutions selon les aspects (É.S.C.) et indiquent les buts qu'elles poursuivent. Pour l'ensemble des institutions, les élèves dégagent les principes généraux de fonctionnement: - méthodes de financement; - mécanismes d'intervention dans des questions litigieuses ou majeures qui menacent l'équilibre mondial.	En coll., *La Guerre des mondes 1939 à nos jours.* - Les organisations internationales (ONU), p. 106-113. En coll., *Histoire de 1939 à nos jours.* - Tableau de l'ONU et de ses institutions spécialisées, p. 321. En coll., *Aujourd'hui, le monde.* - L'ONU et ses institutions spécialisées, p. 51-63. - Organigramme des Nations Unies, p. 55. - Les institutions internationales d'aide au tiers monde, p. 218-222. HEFFER, J. et LAUNAY, M., *op. cit. 111.* - Les institutions internationales, p. 223-230. CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre Monde actuel.* - La coopération internationale: l'ONU, p. 102-107. Ministère des Affaires extérieures du Canada, *Canada et Nations Unies 1945-1975.* - Les Nations Unies, p. 1-28. - La coopération économique, sociale et humanitaire, p. 109-128. - Le développement économique, p. 129-152.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
	D.39- GIROUX, R., "L'Amérique à l'ONU: du muscle!", *Le Soleil*, 1985-10-07 (annexe). D.40- "Les États-Unis se retireront de l'ONU si celle-ci vote l'exclusion d'Israël", *Le Devoir*, 1982-10-18 (annexe). D.41- "Le Conseil de sécurité n'est pas à la hauteur", *Le Devoir*, 1985-09-06 (annexe). D.42- BÉLANGER, P., "Un moment décisif pour l'UNESCO", *Le Devoir*, 1985-10-11 (annexe). D.43- "La Grande-Bretagne, à son tour, abandonne l'UNESCO", *Le Soleil*, (1985-12-06) (annexe). D.44- "Les attaques contre l'UNESCO ne relèvent pas du hasard", *Le Devoir*, 1986-01-15 (annexe). D.45- DAGENAIS, A., "M'Bow: l'UNESCO ne doit pas être un lieu de rapports de force", *Le Devoir*, 1986-01-14 (annexe). D.46- ARSENEAULT, M., "Les réformes proposées par les USA mettaient en péril toutes les agences de l'ONU", *Le Devoir*, 1986-01-31 (annexe).

OBJECTIF TERMINAL 6.2 **Décrire l'évolution de certaines organisations internationales, depuis 1960.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 6.2.2 Tracer le portrait d'une organisation mondiale.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Établir le bilan d'une organisation internationale après quelques décennies d'existence.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Établir le bilan d'une organisation internationale après quelques décennies d'existence. Les élèves recueillent les informations descriptives de l'institution. Ils les classifient sous la forme suivante: - les buts; - les principes d'organisation et de fonctionnement; - les domaines d'activités et les réalisations; - l'image de l'institution (efficacité, crédibilité, perspective d'avenir). En plus de distinguer ces différents aspects, l'élève doit spécifier, s'il y a lieu, les modifications survenues depuis le moment de la création de l'institution. *NOTE:* La préparation d'un dossier de ce genre facilite les exercices subséquents d'analyse et de synthèse, dans le cadre de l'application de la démarche historique.	Voir la documentation suggérée à l'unité 6.2.1.

OBJECTIF TERMINAL 6.2 **Décrire l'évolution de certaines organisations internationales, depuis 1960.**

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE *6.2.3 Réaliser un projet dans le but de faire connaître un organisme mondial.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ÉTAPE A — Appliquer les techniques concernant la réalisation d'un plan d'action.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	DOCUMENTATION SUGGÉRÉE
ÉTAPE A — Appliquer les techniques concernant la réalisation d'un plan d'action. *NOTE:* Des modèles de plans d'action ont été soit décrits, soit cités aux unités 3.3.3, 4.3.3 et 5.2.2. Voici des initiatives possibles pour promouvoir un organisme mondial: • Organiser la projection d'un film à des élèves et à des parents sur une institution ou un organisme mondial. • Préparer la venue de conférenciers (service de l'ACDI) pour traiter d'un organisme public ou privé de regroupement. • Réaliser un montage visuel qui décrit les rôles et l'impact d'une institution dans la communauté internationale.	

ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE
À partir des matériaux utilisés et des informations recueillies, discuter de l'avènement possible d'une civilisation mondiale. L'argumentation est fondée sur les possibilités ou les obstacles à: 1) la création d'un gouvernement mondial; 2) des échanges économiques totalement libéralisés et équitables; 3) un statut social basé sur le droit à l'égalité et à la liberté; 4) des courants culturels universels.

* Facultatif

1) L'INDÉPENDANCE NATIONALE ET LE LIBRE-ÉCHANGE

La souveraineté est-elle une valeur dépassée dans un monde interdépendant ?

LETTRE D'OTTAWA

JAMES E. HYNDMAN

En ce début de 1986, la question mérite d'être posée : L'indépendance, la souveraineté nationale sont-elles compatibles avec le niveau d'interdépendance internationale atteint dans de nombreux domaines et qui continue à croître rapidement ? Ces valeurs sont-elles dépassées, contraires au « progrès » au Canada, et plus généralement dans notre société internationale ? Le nationalisme canadien, ce lien fragile et si difficile à définir, a-t-il fait son temps avant même d'avoir pu s'affirmer et s'épanouir dans un Canada à peine entré dans sa maturité ?

Ces interrogations nous sont posées indirectement de plus en plus souvent par les manchettes de nos journaux : que l'on songe au voyage du brise-glace américain *Polar Sea*, sans autorisation préalable du Canada, à travers des eaux arctiques que nous affirmons canadiennes ; ou à la demande américaine d'une participation du Canada au programme de recherche des États-Unis sur un système de défense anti-missiles dans l'espace surnommé *stars wars* ; ou à la vente de la compagnie publique canadienne de fabrication d'avions de Havilland au géant privé californien Boeing ; ou encore à la décision du syndicat des ouvriers de l'industrie automobile canadienne de briser ses liens avec son grand homologue américain. La souveraineté Canadienne est impliquée dans toutes ces questions.

La préoccupation de sauvegarder notre souveraineté est en jeu de façon plus directe et fondamentale dans le projet de libre-échange canado-américain du gouvernement Mulroney et par les négociations officielles qui doivent s'ouvrir sous peu à ce sujet. Les partisans de ce projet le présentent comme la seule voie possible pour permettre à notre industrie de se restructurer et de se rationaliser pour devenir compétitive. Ils reconnaissent que ce choix est sans doute le plus important qui ait été proposé aux Canadiens depuis la création de la Confédération et qu'il peut entraîner des « pertes » de souveraineté non-négligeables.

Certains d'entre eux n'excluent pas que l'accord envisagé puisse éventuellement entraîner la subordination, aux normes américaines, de politiques et de programmes canadiens importants dans les domaines du développement industriel, du développement régional, et de la sécurité sociale, de même qu'une réduction sensible de notre autonomie de décision en politique étrangère. Mais ce choix leur paraît s'imposer par ses avantages et représenterait en quelque sorte un dépassement des réflexes nationalistes traditionnels. Aurons-nous le « courage » et la clairvoyance de faire ce choix, demandent-ils, ou resterons-nous prisonniers de notions désuètes dans un monde interdépendant ?

Avant de pousser plus loin cette réflexion, il est important d'être clair sur ce que l'on entend par indépendance et souveraineté dans le monde d'aujourd'hui. Je parle ici de sens réel et non de sens en droit international. Aujourd'hui, par suite du développement de l'interdépendance, aucune État, petit, grand ou même superpuissance n'est plei-

D.1 (suite)

nement indépendant. Pour beaucoup de questions surtout et non seulement dans le domaine économique, tous les États dépendent, chacun à des degrés divers, de politiques, d'actions ou de ressources d'autres pays. Leur marge d'action et de choix se trouve réduite. Indépendance et souveraineté ont aujourd'hui un sens variable et relatif : ils signifient d'une part, une marge d'action et de pouvoir raisonnable et comparable à celle d'autres états d'égale importance; et d'autre part, la capacité de décider et d'agir de manière autonome.

Outre les avantages économiques qu'on lui prête, le projet de libre-échange canado-américain offre-t-il aussi une occasion de dépassement de conceptions de souveraineté strictement nationales ?

L'exemple qui nous est proposé à cet égard est le plus souvent celui de la Communauté Européenne, lancée par six pays en 1957, et maintenant forte de 12 pays-membres et de 380 millions d'habitants. À l'origine, l'une des préoccupations centrales des pays fondateurs, comme aujourd'hui du Canada, était de permettre à leurs industries d'avoir accès à un vaste marché unifié pour se développer et se moderniser. Ils avaient d'autres motivations aussi, politiques autant qu'économiques telles que celles d'éliminer, une fois pour toutes, les possibilités de nouveaux conflits intra-européens avec l'Allemagne et de s'unir pour mieux résister à l'expansionnisme soviétique.

Le projet européen a effectivement nécessité des abandons de souveraineté, mais ceux-ci ont été faits au profit d'institutions nouvelles et communes dans lesquelles chaque État-membre était représenté et disposait d'un vote de poids varié dépendant de son importance. Les pays-membres ont conservé des responsabilités dans ces secteurs, mais les exercent dans un cadre communautaire. On peut dire qu'il y a eu dépassement de l'État, constitution d'une souveraineté plus vaste et compromis acceptable entre souveraineté nationale et interdépendance.

Malheureusement ces possibilités n'existent pas pour le Canada dans un accord de libre-échange avec les États-Unis. La formule de libre-échange est plus souple que celle d'union douanière et économique de la Communauté Européenne et ne prévoit pas de transferts de pouvoirs à des institutions communes. Le problème est que même cette formule, surtout lorsqu'elle se fait à deux, avec un pays dix fois plus important et fort économiquement, ne peut manquer d'entraîner des pertes de souveraineté pour le partenaire plus petit. Les partisans du projet le reconnaissent. Contrairement au modèle de la Communauté Européenne, ces pertes ne se feraient pas au profit d'institutions communes où les partenaires disposent de pouvoirs importants. Elles seraient des diminutions de pouvoirs canadiens au profit de centres de décisions publics ou privés aux États-Unis.

La formule de Marché commun qui implique des institutions communes serait encore pire pour le Canada et n'a même pas été envisagée pour cette raison. Il n'y a pas moyen de concevoir des institutions « à deux » avec les États-Unis qui permettraient de compenser l'énorme disparité de taille économique et de pouvoir entre les deux pays et de donner un poids de décision réel au Canada dans ces institutions. L'essence du problème — et de la différence avec l'Europe, on y revient toujours —, c'est l'ampleur de la disparité de taille et de pouvoir économique entre le Canada et les États-Unis, et le fait d'être deux, au lieu d'un groupe de pays, de taille plus compatible, ce qui permettrait par le jeu du nombre de maintenir des équilibres et de protéger les plus faibles.

Bref, le libre-échange bilatéral avec les États-Unis ne permet pas dans la réalité d'effectuer un dépassement de la souveraineté à l'échelle de l'état vers une forme de souveraineté multinationale (ou binationale) à plus large échelle. Pour cela, le Canada doit regarder vers des institutions internationales de caractère global comme le GATT.

Le Devoir, 1986-02-04

Le défi de l'interdépendance est général.

LETTRE D'OTTAWA

JAMES E. HYNDMAN

LE PROBLÈME de la souveraineté ne se pose pas seulement dans le domaine économique et il ne se limite pas au Canada. Tous les États sont affectés, même les plus grands. Qu'il s'agisse d'armements, de conflits régionaux comme ceux du Proche-Orient où de l'Amérique centrale, des famines et des besoins des pays sous-développés et pauvres, du terrorisme international, du chômage et de l'inflation, des taux d'intérêt et de la dette des pays en voie de développement, il est de plus en plus évident que beaucoup des grands problèmes, même ceux que l'on jugeait « domestiques », voici quelques années, ont maintenant des dimensions et des composantes internationales et ne peuvent plus être résolus au niveau des États.

La société internationale moderne, faite d'États distincts et, en principe, souverains, sans autorité supérieure, n'est plus adaptée aux réalités nouvelles de l'interdépendance et risque d'être sévèrement perturbée. L'ordre international, la santé et le développement économique, la justice et la paix réclament l'existence d'institutions internationales (et même supra-nationales) fortes, et efficaces, au-dessus des États.

On peut même ajouter que le décalage croissant entre les réalités de l'interdépendance et de l'internationalisation, aux plans économique, scientifique et technologique, et la réalité politique, bloquée dans un système d'États dits souverains, sans véritable autorité internationale supérieure, a engendré un malaise profond dans nos sociétés et nos gouvernements : ceux-ci sentent le pouvoir leur échapper et cherchent, sans succès, à le restaurer. Ils se détournent souvent aussi des institutions internationales, taxées d'inefficacité, mais qui en tant qu'associations d'États, ne font que refléter les carences de ces derniers.

Comment renverser ces tendances dangereuses ? Comment bâtir une véritable communauté internationale et des institutions plus fortes et efficaces pour la gérer ? C'est une des questions centrales pour l'avenir et la survie de l'humanité et il n'est pas facile d'y apporter plus que des éléments partiels de réponse. L'un de ceux-ci qui peut paraître paradoxal, mais n'est pas loin de recueillir un consensus général, est que le dépassement du système d'États et la construction d'un système international capable de fonctionner vont dépendre, avant tout, des efforts, des initiatives et du comportement des États eux-mêmes. C'est une oeuvre de longue haleine et il n'y a pas de solution miracle.

Si le Canada veut faire sa part dans ce processus, il lui faut demeurer sur la scène internationale en tant qu'État et gouvernement distincts, capables de décisions autonomes, et poursuivre une politique extérieure active et éclairée au service de cet objectif. C'est par la recherche patiente de solutions imparfaites aux multiples problèmes de la société internationale, par la voie de consultations, de négociations, d'ententes, de conventions entre États, groupes d'États, sur une base régionale ou sur une base globale, que l'on peut progresser dans cette voie.

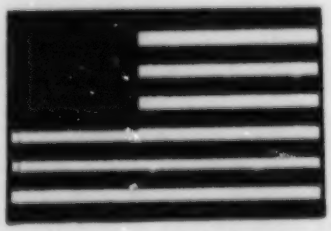

La souveraineté n'est donc pas une valeur dépassée : elle conserve un sens et une valeur réels, même si, pour tous les États, elle est circonscrite par la croissance de l'interdépendance. La souveraineté canadienne, le maintien de notre caractère distinct, constitue notre billet de participation aux efforts difficiles et probablement longs des hommes pour surmonter les obstacles à l'établissemnt d'une communauté internationale plus fraternelle, pacifique et juste, et qui conservera la richesse de ses diversités.

Pour les Canadiens, francophones, anglophones, de toutes origines, cette souveraineté représente aussi, bien sûr, la possibilité de sauvegarde et de développement des conditions et de la qualité de vie particulières au Canada, qui résultent de la diversité des valeurs qui se sont affrontées, conjuguées, et retrempées dans le creuset de notre histoire.

Le Devoir, 1986-02-05

D.3

Les accords du GATT ne suffisent pas

JAMES KELLEHER

Extraits du discours prononcé hier, à New York, par le ministre canadien du Commerce extérieur devant le US Council for International Business.

CERTAINES personnes dans nos deux pays remettent en cause la nécessité de négociations bilatérales. Elles disent que nous devrions nous en tenir aux négociations multilatérales prévues par le GATT. Mais elles se trompent. Le GATT est indispensable au maintien d'un système commercial ordonné dans l'ensemble du monde et il a permis de faire des progrès réels en remettant en question les barrières commerciales. Mais il doit prendre en considération les besoins et les aspirations d'une centaine de nations, ce qui retarde nécessairement les progrès. Le système en lui-même n'est pas conçu pour répondre aux besoins de relations commerciales bilatérales aussi étendues, dynamiques et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis.

Du point de vue canadien, les négociations commerciales bilatérales entre le Canada et les États-Unis ne devraient être assujetties, comme l'a fait remarquer le président Reagan, à aucune condition préalable. Un accord devrait permettre d'atteindre trois grands objectifs communs :

Premièrement, nous cherchons à rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs, de façon à créer des emplois dans toutes les régions du Canada et des États-Unis et à favoriser un développement économique équilibré dans nos deux pays.

Deuxièmement, nous croyons qu'il nous faut combattre toutes les autres barrières tarifaires et non tarifaires afin d'être en mesure de favoriser une concurrence loyale entre nos producteurs, tant en

M. James Kelleher

Amérique du Nord que dans le reste du monde.

Et troisièmement, nous avons besoin d'un accord suffisamment contraignant pour fixer de façon précise les règles qui permettent de régler les litiges. Avec davantage de certitude et de prévisibilité, nous aurons l'un et l'autre une attitude plus confiante à l'égard de l'investissement, de l'expansion, de la modernisation et de la spécialisation.

Un nouvel accord commercial devrait remettre en question un grand nombre de barrières commerciales pour être réellement avantageux pour les deux parties. Il devrait viser à réduire ou à éliminer les tarifs douaniers dans un délai convenu, au moyen de dispositions échelonnées et transitoires adoptées aux besoins des secteurs visés. Mais les tarifs douaniers ne sont qu'un des aspects d'un ensemble. C'est dans le domaine des barrières non tarifaires que l'on a le plus de chances de retirer des avantages tangibles. Nous devons examiner les règles touchant la teneur locale. Nous devons traiter des restrictions que les programmes « Buy America » et « Buy Canada » imposent aux marchés publics.

Nous devons préciser les moyens permettant de limiter tout ce qui entrave la position concurrentielle de chacun à l'exportation. Au Canada, nous sommes vivement préoccupés par le nombre croissant et la portée de plus en plus étendue des lois américaines sur la protection du commerce, pa. la fréquence avec laquelle des mesures antidumping, compensatoires et d'exception sont demandées et envisagées. Il arrive parfois que ces mesures visent directement les produits ou services canadiens. Elles sont souvent destinées à d'autres que nous, mais nous en ressentons le contrecoup. Nous croyons qu'il est essentiel de favoriser un environnement commercial plus prévisible et plus compétitif entre les deux pays.

Toutes ces considérations font que nous avons l'un et l'autre beaucoup à gagner d'un nouvel accord commercial bilatéral.

D'autant plus qu'il existe dans le monde un très grand nombre de précédents d'accords commerciaux bilatéraux conclus avec succès entre voisins de taille inégale. Il n'y a pas longtemps, je me trouvais en Nouvelle-Zélande, pays qui a conclu un accord commercial bilatéral de trois ans avec l'Australie. Les Néo-Zélandais sont tellement enchantés de cette mesure qu'ils souhaitent en accélérer le processus, raccourcir la période de transition prévue pour permettre à leurs industries de s'adapter. Même attitude à cet égard de la part des Australiens.

Il est vrai toutefois que nous avons certaines préoccupations au sujet de notre souveraineté culturelle, qui n'est pas comprise de tous les Américains. Outre les similarités qui existent entre nos deux peuples, il y a également des différences, et nous n'avons pas l'intention d'y renoncer.

Nous sommes un pays bilingue. Nous entendons le rester.

Nous avons choisi d'implanter un réseau de programmes sociaux plus étendu que celui des Américains, qu'il s'agisse de régimes de santé, d'assurance-chômage et de pensions, ou de l'élimination des disparités régionales. Nous tenons à le conserver.

Nous avons également des politiques spéciales visant à protéger et à promouvoir nos industries culturelles, telles que l'édition, la radiodiffusion, le disque et le cinéma. Ces industries sont vulnérables dans un pays de faible population ayant une frontière commune avec un pays très peuplé, et nous faisons — et continuerons de faire — des efforts particuliers pour les préserver.

Ces particularités — notre caractère bilingue, nos programmes sociaux et notre culture — font partie intégrante de ce que nous, les Canadiens, considérons être notre identité unique. Elles font partie de ce qui fait de nous des Canadiens et ne constituent pas l'enjeu des négociations que nous tiendrons avec vous. Dans une allocution prononcée à l'Université de Chicago la semaine dernière, le premier ministre du Canada a très bien expliqué pourquoi elles ne sont pas négociables. « Le Canada et les États-Unis » a-t-il dit, « sont des démocraties souveraines distinctes. Aux États-Unis, vous donnez une place beaucoup plus grande que nous ne le faisons à la sécurité nationale. Au Canada, nous donnons une place plus grande que vous ne le faites à la souveraineté culturelle.

Je suis profondément convaincu que les Américains qui comprennent le Canada — y compris les délégués commerciaux américains — connaissent et appuient nos préoccupations au sujet de notre souveraineté culturelle, et j'espère que cette compréhension aura une incidence à la table des négociations.

Le Devoir, 1985-12-12

D.4

Les enjeux du GATT

La conférence ministérielle du GATT qui s'ouvrira en septembre à Punta del Este en Uruguay est probablement la plus importante de l'histoire de l'organisation et le round de négociations qui doit s'ensuivre risque fort d'en être aussi le plus long.

Textes de ***Hélène BARIL***

A l'heure des négociations sur le libre-échange avec notre puissant voisin du sud, les Canadiens oublient volontiers que le commerce doit aussi s'ouvrir sur la planète. Le commerce mondial, c'est un gâteau de $2,000 milliards par année. Et l'organisme qui, depuis 1947, tente de libéraliser ces échanges commerciaux, le GATT, est en panne. La récession de 1982 a en effet sonné le coup d'envoi d'une montée du protectionnisme dans les pays industrialisés et des organismes de chez nous, comme la Société des alcools du Québec, ne sont pas étrangers à ce mouvement de repli. Hélène Baril nous trace un portrait des défis qui attendent, en septembre prochain, en Uruguay, les représentants des 91 pays qui ont accepté d'adhérer à ces accords de libre-échange.

La question n'est pas surtout de décider si les services ou les échanges technologiques doivent faire partie ou non de l'accord multilatéral mais de savoir si les 91 pays qui se sont engagés à éliminer les entraves au commerce estiment que des progrès peuvent encore être accomplis.

Car le GATT est en panne. La récession de 1982 s'est traduite par une montée du protectionnisme dans les pays industrialisés. Certains des pays en voie de développement ont subi des revers qui ont compromis considérablement leur progrès tandis que d'autres (Corée du sud, Taiwan) ne peuvent plus être considérés comme des pays en voie de développement et traités comme tels.

Lors du Tokyo Round, la dernière vraie négociation à être menée dans le cadre du GATT de 1973 à 1979, les parties s'étaient engagées à éliminer graduellement, jusqu'au 1er janvier 1987, les droits de douanes frappant divers produits pour une valeur de $155 milliards. Si ces conclusions ont été partiellement mises en pratique, elles n'ont pas résisté à la détérioration des conditions économiques.

Les pays ont aussi déployé des trésors d'imagination pour contourner leurs engagements à l'aide de mesures plus subtiles que les droits de douane. C'est ce qu'on appelle les mesures non-tarifaires, dont les meilleures illustrations sont l'imposition de quotas à l'importation et les subventions à la production.

Résultat: le commerce mondial, un gâteau de $2,000 milliards par année, n'a pas progressé au rythme attendu. Après avoir augmenté de 9 pour 100 en 1984 pour laisser croire que le recul de la récession n'était que temporaire, le total des échanges ne s'est accru que de 3 pour 100 l'an dernier.

Une profession de foi

Ce qu'on attend maintenant des ministres responsables du commerce extérieur qui se réuniront le 15 septembre en Uruguay, c'est avant tout de réaffirmer leur foi dans ce qui est la raison d'être du GATT, la libéralisation du commerce entre les pays.

L'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce n'est en fait rien d'autre qu'une profession de foi. Ni tribunal ni gouvernement, le GATT est une affaire inachevée. Quand l'entente liant 23 pays a été conclue en 1947, ce devait être un premier pas conduisant à la création d'une organisation internationale du commerce au sein des Nations-Unies.

L'organisme rêvé n'ayant jamais vu le jour, l'accord est resté, avec toutes ses faiblesses. Ainsi, le GATT ne dispose d'aucun pouvoir véritable. Fonctionnant par consensus, son efficacité est relative mais le GATT reste le seul forum de son espèce qui devrait être créé s'il n'existait pas.

C'est donc sur une base volontaire que de plus en plus de pays ont décidé d'adhérer à l'accord. Ils sont actuellement 91 à être inscrits officiellement, et 31 autres à appliquer ses règles *de facto* en attendant d'avoir arrêté leur politique commerciale.

Voilà aussi pourquoi l'organisation a périodiquement besoin d'une affirmation de la volonté politique des parties contractantes, qui fait en quelque sorte office de carburant.

La pierre angulaire

Si un huitième round de négociations s'avère nécessaire, c'est que la raison d'être du GATT, c'est à dire la non-discrimination dans les échanges commerciaux, n'est pas encore une réalité. Que chacune des nations désireuses de faire du commerce jouisse des mêmes droits que la nation la plus favorisée, telle est la pierre sur laquelle repose toute l'organisation.

Tout le monde est d'accord avec ça. La réalité s'éloigne toutefois de ces beaux principes, dans la mesure où chaque pays agit d'abord en fonction de ses intérêts propres.

Et cinq pays effectuent à eux seuls les trois quarts des échanges internationaux. Il s'agit des États-Unis, à la fois premiers exportateurs et premiers importateurs, suivi dans l'ordre par l'Allemagne, le Japon, la France et le Royaume-Uni. Le Canada occupait, en 1984, le septième rang de ce club sélect.

Au Canada, on est bien placés pour savoir qu'en matière de protectionisme, les pays les plus puissants -comme nos voisins- ne s'embarrassent guère des engagements pris au GATT quand les pressions internes sont assez fortes. Le Canada d'ailleurs n'a pas que de bonnes notes à cet égard (voir autre texte).

Les petits pas

Un consensus de cette envergure ne pourrait donc pas fonctionner sans que les pays engagés aient le temps nécessaire pour s'ajuster à ses exigences, et sans que des exceptions soient prévues.

Toute une batterie de mesures spéciales a donc été prévue pour faciliter le respect des engagements. C'est ainsi qu'un pays peut surseoir temporairement aux dispositions du GATT en cas de difficultés de sa balance des paiements.

Les pays en voie de développement, qui constituent les deux tiers des parties contractantes, bénéficient également d'un traitement spécial qui leur permet de conclure avec un partenaire commercial des arrangements préférentiels, en contradiction avec la clause sacrée de non-discrimination.

Ce sont les exceptions de cette nature, renforcées par l'engagement pris par les pays les plus développés de favoriser le développement des autres, qui ont notamment influencé des pays comme la Chine et le Mexique qui ont récemment fait savoir leur intention d'adhérer au GATT.

De même, certaines branches de production font l'objet d'un traitement spécial. Il en est ainsi du commerce des textiles, qui est régi par des dispositions particulières, l'Accord multifibres.

Les dispositions de l'accord n'ont en outre pas été appliquées aussi rigoureusement au complexe secteur agricole, ce qui a d'ailleurs causé des problèmes assez importants pour que le contentieux agricole figure en bonne place aux prochaines négociations.

Le Soleil, 1986-07-26

LES DÉFIS DE L'EUROPE COMMUNAUTAIRE

■ 1. L'urgence d'une relance

JEAN-PIERRE LEGAULT
Collaboration spéciale

BRUXELLES — « L'Europe n'arrive plus à décider, l'Europe n'avance plus. L'accord n'existe bâtar que sur le constat d'impuissance ».

Le diagnostic est sévère et consacre l'urgence de procéder à une relance de la Communauté européenne. C'est d'ailleurs le président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors, qui a osé dire devant les membres du Parlement européen, en janvier dernier, ce que plusieurs soupçonnaient déjà. Conclusion sévère dirons certains. D'autres verront là l'indication que cette Europe communautaire dont on a tant parlé reste à faire.

Plusieurs facteurs ont contribué à freiner le développement de l'espace européen. Les contraintes imposées à la Communauté économique européenne par le « mandat du 30 mai 1980 » (qui subordonnait tout nouveau progrès à la résolution de la question budgétaire) et les divergences sur la vitesse à laquelle l'intégration économique et politique doit se faire ne sont pas étrangers à ce ralentissement. La situation économique des dernières années a également entravé le développement de cet espace en construction et forcé ses membres à se pencher prioritairement sur leurs problèmes domestiques.

L'Europe des dix, bientôt des douze, a en effet beaucoup souffert de la dernière crise. En dix ans, le secteur agricole a ainsi perdu plus de deux millions et demi d'emplois. Le secteur industriel, près de 6 millions. Le taux de chômage y est d'environ 11 % (soit plus de 12,5 millions de sans-travail). Des secteurs entiers de l'industrie se sont écroulés n'ont été de l'intervention de la Commission et des outils dont disposent les partenaires européens. Que l'on pense seulement à l'acier. Au textile. L'Europe doit acheter le quart des importations totales du globe dans le seul domaine agricole, malgré son autosuffisance pour la très grande majorité des denrées. Le déficit total de son commerce atteint plus de 25 milliards d'Ecu.

L'Europe est maintenant confrontée à plusieurs défis jusqu'à récemment inexistants ou qui pouvaient, à tout le moins, être mis en veilleuse. Les récentes difficultés économiques les ont toutefois porté au premier plan : restructuration et relance de l'industrie, développement et intégration des nouvelles technologies, part croissante des budgets de la Commission accaparée par l'agriculture alors que les besoins se font pressants dans d'autres domaines, fort taux de chômage, sclérose des institutions communes...

Consciente de son énorme potentiel avec ses 320 millions d'habitants, principal partenaire commercial du globe, l'Europe s'attaque donc maintenant à la tâche d'assurer l'avenir de son économie, offensive qui présuppose un renforcement de l'Europe des communautés. Le président de la Commission, M. Jacques Delors, dès son entrée en fonction en janvier dernier, s'est fixé comme objectif l'établissement d'un véritable grand marché pour 1992. À cette fin, il envisage une révision du Traité de Rome et des institutions communes pour favoriser l'avènement d'une Europe unie et efficace, où la libre circulation des personnes, des biens, services et capitaux sera réalisé.

Tous à la Commission espèrent que M. Delors, malgré le peu de pouvoir qu'il détient, pourra mener à bien cette réforme majeure. Certains avoueront cependant craindre qu'il n'abrège son mandat pour aller poursuivre sa carrière dans son pays d'origine.

En dépit de l'unanimité du Conseil de l'été dernier à Milan (sauf du principe d'une révision (Angleterre, Danemark et Grèce y étant hostiles, mais se ralliant à la décision de la majorité), les sujets de discorde ne manquent pas entre les communautés, même si la simple existence des institutions communautaires témoigne d'une grande volonté de collaboration. Ils sont nombreux, de fi-

Voir page 6: CEE

vers ordres et, dans un tel contexte, les règles actuelles de prise de décision entravent le développement de l'Europe communautaire.

Des assouplissements s'imposent avant tout pour permettre un fonctionnement plus efficace des institutions. Des études démontrent en effet que sur 100 directives devant faire l'objet d'un consensus, des décisions sur environ 60 d'entre elles pourraient être prises selon la règle de la majorité. « Avec le système présentement en vigueur, la réalisation du projet de grand marché pourrait prendre 40 ou 50 ans », soutient M. Jean-Michel Baer du Cabinet du président, mais c'est tout de suite qu'il faut mobiliser les Européens sur les secteurs d'avenir ».

Une Conférence intergouvernementale a été formée à la suite du Conseil de Milan. Objectif : faciliter l'adoption de décisions dans la Communauté et étudier les moyens à prendre pour renforcer le rôle et les pouvoirs du Parlement européen. Projet audacieux certes et qui nécessitera la révision du Traité de Rome. La Conférence fera connaître les résultats de ses travaux début décembre, mais il appert, à la suite des récentes propositions des Français et du décalage entre leur attitude et celle des Allemands par rapport à la position qu'ils soutenaient tous deux l'été dernier, que le processus risque d'être ardu.

De ce côté-ci de l'Atlantique, les problèmes concernant les récriminations de la Grande-Bretagne sur sa part du budget de la Commission ont été les seuls, ou à peu près, à retenir l'attention depuis quelques années. Il existe toutefois deux grands axes de conflits, selon M. Carlo Savoini, conseiller du directeur général du département emploi de la Commission : les intérêts des différents partenaires, de même que l'approche globale en regard de l'Europe communautaire.

L'EUROPE DES DOUZE EN QUELQUES MOTS : *325 millions d'habitants. Taux de chômage : environ 12 %. Principal partenaire commercial du globe, son commerce représente plus de 18,7 % du total mondial mais est fortement déficitaire.*

Elle a des relations diplomatiques avec plus de 100 pays, a signé des accords bilatéraux avec 120 partenaires et participe à 30 accords multilatéraux.

Europe des douze : Communauté Economique Européenne (CEE), Europe communautaire. L'Espagne et le Portugal joindront en janvier prochain, les rangs de ce regroupement formé à l'origine de la France, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, les Pays Bas et le Luxembourg. Il a accueilli le Danemark, l'Irlande et l'Angleterre en 1973 et la Grèce en 1981.

« Imaginez la difficulté d'en arriver à des décisions unanimes lorsqu'il s'agit de définir une approche et une stratégie économique et sociale commune, explique-t-il, alors que vous avez à concilier les orientations politiques des gouvernements britannique et français actuels, par exemple. ». Des problèmes techniques surviennent par ailleurs continuellement. Ainsi, et pour ne citer qu'un exemple, comment concilier, dans le cadre d'une politique de normalisation des produits, les fiches des réfrigérateurs fabriqués en Italie qui ne fonctionnent pas en Belgique. Autre niveau de conflit : « les administrations nationales veulent garder leur pouvoir et parviennent parfois à entraver le travail de la Commission », soutient notre interlocuteur qui s'empresse de rappeler « qu'une très grande volonté politique » est nécessaire pour faire fonctionner et se développer l'Europe communautaire, comme l'ont illustré les années de négociations qui ont précédé l'entrée du Portugal et de l'Espagne.

Outre le projet à long terme d'Union européenne, le budget de la Commission pourrait s'avérer à très court terme être « le » problème à résoudre. Les besoins se font pressants en dépit du relèvement récent de la part de la TVA dévolue à l'organisme, d'autant plus que l'entrée de l'Espagne et du Portugal se fera sans augmentation des sommes disponibles et que le délai nécessaire avant que les nouveaux fonds ne viennent grossir la caisse de la Commission risque de causer de sérieux maux de tête aux administrateurs.

Au moment où les secteurs industriels doivent être restructurés, où les sommes allouées aux politiques sociales (programmes particulier pour les jeunes en chômage, recyclage de la main d'oeuvre, formation) doivent être augmentées, la Politique Agricole Commune (PAC) gruge une part croissante des ressources disponibles : les deux tiers l'an dernier comparativement à environ 5 % du budget alloué pour la recherche, l'industrie, l'énergie et les transports. De l'avis de plusieurs observateurs, opinion qu'aucun fonctionnaire de la Commission n'a démenti, l'organisme n'a plus le choix : il faudra, et rapidement, allouer des sommes plus importantes au secteur industriel. « Dès le départ, il y a eu déséquilibre entre les sommes consenties à l'agriculture et celles attribuées au secteur industriel », affirme M. Philippe De Villé, économiste à l'Université de Louvain. « Il devrait y avoir une politique de développement industriel intégré pour faire face aux défis économiques actuels. Je ne crois pas qu'il soit possible de se passer de la politique agricole, mais il n'en demeure pas moins que l'immobilisme de la communauté au niveau économique est désastreux. Il faut en arriver à une harmonisation des politiques économiques des pays membres et adopter une stratégie de politique industrielle ». À son avis, la Commission devra s'occuper davantage du secteur industriel qu'elle ne l'a fait par le passé, « mais la question est de savoir quels nouveaux mécanismes il faudra mettre en place. Je crois qu'à ce chapitre, M. Delors a certainement des vues à long terme de l'Europe communautaire ».

LES DÉFIS DE L'EUROPE COMMUNAUTAIRE

■ 3. Un partenaire important

JEAN-PIERRE LEGAULT
Collaboration spéciale

BRUXELLES — La présence de la CEE sur la scène mondiale n'a cessé de croître au fil des ans. Aujourd'hui courtisée par les deux grands, elle est considérée comme un interlocuteur de premier plan, avec lequel il faut compter.

Sise à la croisée des grands axes économiques et politiques du globe, zone tampon entre les Etats Unis et l'URSS, sa situation géographique particulière et les liens historiques développés par ses membres avec des pays de tous les coins du monde en font une région qui joue un rôle économique et politique de premier plan sur l'échiquier mondial. La base même du regroupement, soit l'établissement et le maintien d'une politique de concurrence, ainsi que l'importance de son marché intérieur et de son commerce avec l'extérieur en font une composante importante du bloc occidental.

Même si sa structure industrielle a davantage souffert de la récession que celle des deux autres grands marchés du monde occidental, les Etats Unis et le Japon, la Communauté économique européenne n'en demeure pas moins, encore aujourd'hui, le principal partenaire commercial du globe. À ce titre, ses représentants participent, aux côtés de ceux des pays membres, aux plus importantes rencontres internationales traitant de commerce et d'échanges internationaux.

Elle a signé des accords bilatéraux avec quelque 120 pays et participe à 30 accords multilatéraux. Son statut d'observateur à l'ONU et dans plusieurs de ses organismes spécialisés, sa participation aux sommets des pays industrialisés la situent à l'avant-poste des discussions en matière de commerce. De plus, elle agit en tant que seul représentant des pays membres de la Communauté auprès du GATT et de l'Organisation des pêches sur l'Atlantique nord. Les relations diplomatiques qu'elle entretient avec plus de 100 pays illustrent bien l'importance du rôle de la Communauté sur le plan international.

Sur le strict plan économique, la Communauté occupe une place de choix au niveau mondial. Le montant total de son commerce est de 30% plus élevé que celui des Etats Unis et du double de celui du Japon, soit environ 18.5%, comparativement à 14.5% et 8.5%. Ces trois pays accaparent plus de la moitié des produits nationaux jumelés du monde occidental et près de 60% des échanges qui s'y effectuent. Mais le déficit de ses échanges avec ces deux pays s'est élevé, en 1983, à environ 16 milliards d'ECUS dont 13 pour le Japon. Ce pays exporte vers la Communauté deux fois plus qu'il n'importe. Le déficit cumulé des échanges de la Communauté avec ces deux pays représente plus de 60% du déficit global de sa balance commerciale.

D'autre part, la Cee est le plus important partenaire économique des pays en développement en terme d'aide publique et de commerce. En 1983, 35% des exportations de la Communauté étaient dirigés vers ces pays. 215 millions d'ECUS ont été consacrés à l'aide technique et financière. 350 millions à l'aide alimentaire. La Communauté consacre plus de un demi de un pourcent de son produit national brut en aide publique au tiers monde soit environ le double du pourcentage consacré à cette fin par les Etats Unis et le Japon.

Le commerce avec les pays de la European Free Trade Association (Suisse, Autriche, Suède, Norvège, Islande et Finlande) qui profitent d'ententes particulières au niveau des tarifs douaniers, représente plus de 21% du total du commerce de la Communauté. À ce chapitre, la CEE est un partenaire plus important pour les membres de l'EFTA que les Etats Unis.

Mais en occupant un tel espace, en atteignant de tels chiffres, la Communauté européenne a-t-elle été à même de se doter d'une politique extérieure cohérente ?

« Il y a un décalage optique entre les progrès réalisés à ce chapitre selon que l'on observe de l'intérieur ou de l'extérieur de la Communauté », explique M. John Robinson, membre du groupe European Research Associates de Bruxelles. « L'Europe a fait d'importants progrès sur ce plan depuis une dizaine d'années et l'on peut prévoir des développements accrus dans un proche avenir ». Déjà, une grande coordination s'opère quant aux politiques concernant le Moyen Orient et l'Amérique centrale à l'aide de mécanismes de consultation permanente dont s'est dotée la CEE. « D'ailleurs, les divergences de vues apparaissent de plus en plus souvent sur les intérêts jugés communs entre l'Europe et les Etats Unis », renchérit-il pour appuyer ses dires.

Sur le plan économique, il y a effectivement une politique extérieure qui fonctionne rondement affirme catégoriquement son confrère Robert Taylor, ancien correspondant de la revue The Economist. « Vis-à-vis du tiers monde, du Gatt, des négociations sur l'acier, l'Europe présente dans les faits une position unique. La politique étrangère de la Communauté est peut-être en train de s'élaborer, mais on en discute maintenant de la façon la plus normale ». Effectivement, le cadre propice à ces discussions existe. « Les membres de la Communauté l'ont peut-être négligé à cause de leurs divergences, mais le processus existe et, 4 fois sur 5, ça marche ».

Avec un sourire complice, nos deux interlocuteurs ne peuvent s'empêcher de relever la cocasserie de la situation qui se produit parfois lorsque, après l'adoption d'une position unique de l'Europe, certains membres votent différemment à l'ONU. Mais il n'en demeure pas moins que l'idée d'institutionnalisation d'une politique commune refait périodiquement surface et est présente dans le projet de réforme des Institutions de la Communauté actuellement à l'étude. Quoiqu'il en soit, selon M. Carlo Savoini, conseiller du directeur-général de l'emploi à la Commission, l'idée d'une Europe unie, malgré les divergences, est maintenant bien ancrée chez les gens de la rue.

Les récentes approches effectuées par le secrétaire général du Comecon, M. Sytchev, proposant une institutionnalisation des rapports entre son organisme et la Commission des Communautés Européennes vient d'ailleurs confirmer les dires des experts. Créée à l'origine avec l'appui des Etats Unis pour qui l'unification économique et politique de l'Europe était souhaitable, la CEE est aujourd'hui courtisée par ceux-là même qui n'avaient jamais voulu, à ce jour, entretenir de liens avec elle.

Nonobstant les impératifs d'ordre strictement politique, une telle approche de la part d'un organisme qui n'a jamais permis à ses membres de reconnaître la CEE et d'envoyer des ambassadeurs à Bruxelles, confirme et renforce le poids de la Communauté sur l'échiquier international.

Peu après son arrivée au pouvoir, M. Gorbatchev avait manifesté son intérêt pour le Marché commun. Ce n'est qu'après une abondante correspondance de part et d'autre que le projet de déclaration générale proclamant solennellement l'établissement de relations entre les deux parties a été mis de l'avant par le Comecon qui, de ce fait, ouvre la porte à l'augmentation des échanges économiques entre les deux parties.

Les échanges entre la CEE et les pays de l'est n'ont cessé de croître depuis quelques années. Ainsi, en excluant l'important commerce de l'Allemagne fédérale avec l'est, le commerce entre la CEE et l'est totalisait approximativement 30.5 milliards d'ECUS en 1979. Il est passé à environ 48 milliards d'ECUS en 1983. Pour les seuls six premiers mois de 1984, le commerce des dix pays membres de la CEE avec l'est s'est chiffré à près de 25 milliards d'ECUS.

L'Europe, à ce jour, s'est montrée prudente devant ce changement d'attitude. À la Commission, on voudrait s'assurer qu'une telle déclaration ne vienne court-circuiter les échanges appréciables qui se font présentement de pays à pays. La présence d'un ambassadeur du Comecon auprès de la Commission sans que les pays qui en font parti ne soient représentés ne forcerait-elle pas ces derniers à se soumettre au contrôle de Moscou quant à leur ouverture vers l'Occident ? se demande-t-on à Bruxelles.

La Commission n'a pas encore officiellement répondu aux avances de M. Sytchev, mais certains observateurs font déjà valoir que le Comecon ne possède pas d'Institutions du même type que celles de la Communauté, si ce n'est un secrétariat. En outre, il n'y a pas d'équivalent aux politiques communes de l'ouest dans l'organisation de l'est. Certains soutiennent que le bloc de l'est aimerait bien profiter des efforts que met présentement l'Europe à développer sa propre technologie avancée.

Fort de ses ententes avec les pays en voie de développement, d'Afrique, d'Amérique latine et de la Méditerranée, jouissant d'une position confortable quant aux pays industrialisés, l'ouverture que lui offre l'est ne peut que contribuer à renforcer la cohésion de la politique extérieure de la Communauté européenne et accroître son rôle sur le plan international.

— Fin —

Le Devoir, 1985-11-06

D.6

Après deux jours de négociations, la CÉE s'est donnée les moyens de réformer ses institutions

BONI de TORHOUT
de l'Agence France-Presse

LUXEMBOURG (AFP) — La Communauté économique européenne s'est donnée, après deux jours d'apres négociations, les moyens de réformer les institutions de la CÉE et les 12 chefs d'État ou de gouvernement réunis à Luxembourg ont pu se séparer dans la nuit de mardi à mercredi avec l'impression d'avoir substantiellement contribué à la relance européenne.

Les chefs des exécutifs de la Communauté ont décidé, sous réserve de l'approbation ultérieure de l'Italie et du Danemark, de proposer à leurs parlements respectifs la première modification d'ampleur du *Traité de Rome* qui avait institué la CÉE en 1957.

L'accord a été rendu possible par l'assouplissement des positions de la RFA sur la question monétaire. Bonn, qui était opposé à l'extension des compétences de la CÉE dans ce domaine, a changé d'avis et la décision de la France de mettre fin à terme à ses restrictions sur les mouvements de capitaux a sans doute joué un rôle important à cet égard.

Grand marché intérieur

La réforme du traité prévoit une extension du vote à la majorité pour réaliser un grand marché intérieur au sein de la CÉE avant la fin de 1992, un accroissement des compétences de la Communauté dans les domaines monétaire, technologique et de l'environnement, un renforcement de la solidarité financière entre les États membres, un accroissement des pouvoirs du Parlement européen et une meilleure coordination des politiques étrangères.

Ayant frisé l'échec, les participants à ce conseil, à l'exception des Italiens et des Danois, se sont félicités de l'accord, fut-il de principe. Pour le président François Mitterrand, il s'agit d'un compromis de progrès et le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a estimé que les 12 étaient parvenus à une position claire et décisive. Pour sa part, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a déclaré que l'accord donne à la CÉE de nouvelles frontières pour les 20 ans qui viennent.

Tous les milieux diplomatiques et communautaires ne partageaient pas mercredi cette analyse quelque peu euphorique. En particulier, les Italiens estiment que les résultats du conseil sont plus que modestes et que, dans aucun domaine, les 12 ne sont parvenus à effectuer le saut qualitatif qu'espérait la CÉE lorsque le conseil européen de Milan, en juin dernier, avait institué la conférence inter-gouvernementale pour mettre au point la révision du *Traité de Rome*.

Libre circulation

Pour ce qui est du marché intérieur, il doit comporter un espace sans frontières assurant la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Les mesures destinées à harmoniser les législations seront prises à la majorité qualifiée (pondérée en fonction de l'importance des États). Mais dans deux secteurs clés, la fiscalité indirecte et la libre circulation des personnes, cette harmonisation devra être acceptée à l'unanimité, c'est-à-dire que chaque pays continuera dans ces domaines à disposer d'un droit de veto de fait.

Les propositions de rapprochement des législations devront tenir compte des normes les plus élevées existant dans la CÉE, ce qui pénalise dans une certaine mesure des États dont les règlements ne sont pas au niveau de pays comme la RFA ou le Danemark.

En outre, certains pays membres pourront conserver une partie appréciable de leurs réglementations sanitaires nationales. Certains diplomates font observer que cette disposition pourrait permettre à la Grande-Bretagne et à l'Irlande de continuer à pratiquer un certain degré de protectionnisme déguisé pour les produits agricoles.

Quant au domaine monétaire, le projet de traité révisé approuve dans son préambule la réalisation progressive de l'union économique et monétaire de la CÉE. Dans le corps du traité, il sera tenu compte des expériences acquises dans le cadre du système monétaire européen (SME) et grâce au développement de l'écu.

Mme Thatcher avait remarqué mardi soir à ce propos: cela n'est pas du tout nouveau, ça ne fait que décrire la position existante.

Points de désaccord

L'un des principaux points de désaccord a porté sur l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen. La procédure retenue prévoit que lorsque l'Assemblée adopte une position en seconde lecture, le Conseil des ministres, c'est-à-dire les gouvernements, l'adopte à la majorité qualifiée, mais ne peut la rejeter qu'à l'unanimité.

L'Italie trouve cette disposition totalement insuffisante dans la mesure où elle n'assure pas au Parlement un véritable pouvoir de co-décision dans les affaires européennes, le dernier mot restant au Conseil des ministres. Inversement, le Danemark estime qu'on va trop loin et se refuse toujours à une modification du rôle de l'Assemblée de Strasbourg.

Le projet de révision du *Traité de Rome* porte également sur le renforcement de la cohésion économique et sociale de la CÉE, pour réduire les écarts entre pays nantis et pays moins favorisés. L'accord concerne aussi les aspects de coopération technologique, les problèmes de l'environnement et la coopération politique.

Le Devoir, 1985-12-05

D.7

La CÉE limitera les importations en provenance des États-Unis

BRUXELLES (AFP) — La Communauté européenne s'apprête à limiter ses importations de trois produits en provenance des États-Unis, les engrais, le papier couché et le suif bovin, à titre de représailles contre le contingentement par Washington de ses exportations de produits sidérurgiques semi-finis, ont annoncé mardi des responsables de la CÉE à Bruxelles.

Au cours d'une réunion de hauts fonctionnaires des 12 pays membres, le Danemark et l'Irlande ont refusé que les rétorsions commerciales ne touchent que deux produits, le papier couché et les engrais, comme des experts de la CÉE l'avaient envisagé la semaine dernière. Copenhague et Dublin ont souligné que, leurs agriculteurs achetant beaucoup d'engrais américains, ceux-ci ne doivent pas être trop fortement contingentés, selon ces sources.

La Commission européenne a accepté cette requête en suggérant d'ajouter le suif bovin, qui sert à la fabrication des hamburgers, à la liste des produits contingentés. Le préjudice total pour les exportateurs américains serait ainsi de $ 50 millions par an, identique à celui initialement prévu.

La Commission s'est engagée à faire rapidement une proposition formelle aux 12 gouvernements.

Selon des sources diplomatiques, elle pourrait proposer une diminution d'environ 15 % des importations d'engrais américains en 1986 par rapport à 1984, alors qu'elle avait suggéré la semaine dernière une baisse de 36 %.

La CÉE et les États-Unis avaient conclu début décembre un accord par lequel la Communauté s'engageait à limiter à environ six millions de tonnes par an, pendant quatre ans, ses ventes de produits sidérurgiques sur le marché américain, mais les produits semi-finis n'étaient pas concernés.

Le Devoir, 1986-01-15

La guerre commerciale USA-Europe s'envenime

Les États-Unis prennent des mesures de rétorsion contre la Communauté économique européenne

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont franchi une nouvelle étape dans l'escalade de la guerre commerciale avec l'Europe, en décidant de prendre des mesures de rétorsion contre la Communauté européenne face aux restrictions qui visent leurs exportations agricoles vers l'Espagne et au Portugal depuis l'entrée de ces deux pays dans la CÉE.

La CÉE a immédiatement jugé de telles mesures totalement injustifiées et a prévenu qu'elle serait contrainte d'agir en conséquence. Au siège de la CÉE à Bruxelles, on avait indiqué les jours précédents s'attendre à cette décision et on avait annoncé une riposte de la CÉE plus vive que Washington ne peut l'imaginer.

La Maison-Blanche s'est soigneusement gardée de préciser quels seraient les produits européens touchés par cette nouvelle escalade, mais, selon des sources bien informées, il s'agirait du vin et des produits laitiers (fromages notamment), principaux produits agricoles européens exportés vers les États-Unis.

Un haut responsable qui a requis l'anonymat a indiqué que la liste de ces produits serait publiée d'ici la fin de la semaine.

Les mesures de rétorsion, a-t-il précisé, seront pour l'essentiel appliquées d'ici une trentaine de jours si la CÉE n'annule pas auparavant les quotas et fortes hausses de droits de douanes mis en place depuis le 1er mars au Portugal et en Espagne, qui influent sur les exportations américaines de soja et de céréales vers la péninsule ibérique, d'un montant annuel de $ US 1 milliard.

Selon Washington, les quotas sont illégaux au regard de l'article 11 du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) et les augmentations de droits d'entrée doivent donner lieu à des compensations que se refuse à accorder la CÉE.

Les États-Unis soutiennent pleinement l'élargissement de la CÉE à l'Espagne et au Portugal, mais ne pensent pas que la CÉE devrait saisir cette occasion pour imposer de nouvelles barrières commerciales, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, à Santa Barbara, Californie, où le président Ronald Reagan passe quelques jours de vacances.

Washington estime que le commerce international doit être libre mais juste, a-t-il ajouté en annonçant ces mesures attendues par les spécialistes et qui devraient provoquer de vives réactions en Europe où l'on fait valoir que les industriels américains vont bénéficier de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CÉE.

Les exportations européennes de vins vers les États-Unis ont totalisé $ US 850 millions en 1984 (dont $ US 460 millions de France et $ US 360 millions d'Italie) et celles de produits laitiers, environ $ US 200 millions. Il était toutefois difficile d'estimer lundi à Washington dans quelles proportions ces ventes seraient précisément influencées.

Spécifiquement, les mesures suivantes ont été annoncées par la Maison-Blanche :

— En réponse aux quotas sur les importations de soja et produits dérivés mis en place au Portugal, imposition de quotas ayant des effets restrictifs similaires sur un montant équivalent d'exportations européennes (environ $ US 90 millions).

— En réponse à l'obligation faite au Portugal d'acheter au moins 15.5 % de ses céréales dans la CÉE, augmentation des droits sur des produits européens entrant aux États-Unis de façon à aboutir à une baisse comparable du volume de ces importations (environ $ US 50 millions).

— En réponse aux augmentations de 20 à 100 % des droits de douanes sur les importations de céréales en Espagne (notamment sur plus de $ US 600 millions de céréales américaines), augmentation des droits d'entrée sur des produits européens de façon à produire une perte commerciale similaire pour la CÉE aux États-Unis. Cette dernière mesure entrera en vigueur le 1er juillet prochain si la CÉE n'accepte pas d'ici là d'accorder des compensations aux États-Unis.

Le gouvernement américain a décidé ces mesures de rétorsion seulement parce que la CÉE a décidé d'agir unilatéralement au détriment des exportations agricoles américaines après l'entrée de l'Espagne et du Portugal le 1er janvier dernier, a indiqué lundi un haut responsable qui a requis l'anonymat.

Washington souhaite protéger autant que possible les marchés d'exportation américains alors que l'agriculture américaine traverse une période particulièrement difficile et que la concurrence mondiale est très sévère dans le domaine des céréales.

Les États-Unis craignent également que de nouvelles directives sanitaires annoncées par la CÉE sur les importations de viande de pays tiers n'influent sur $ US 125 millions d'exportations américaines à partir de l'année prochaine et la Maison-Blanche a ordonné l'ouverture d'une enquête sur cette question.

Le Devoir, 1986-04-01

Le Canada et l'Europe des « 21 »: des relations privilégiées

JEAN-YVES GRENON

De 1982 à 1986 l'auteur a été chargé de mission auprès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, et Consul général du Canada pour l'Est de la France. Ce texte n'engage que l'auteur

LES CANADIENS connaissent très peu le Conseil de l'Europe qui, pourtant, est la plus ancienne (1949) des organisations régionales établies pour œuvrer en faveur d'un « union plus étroite de l'Europe afin de sauvegarder et promouvoir les idéaux et principes qui sont le patrimoine commun ».

C'est un « club » démocratique par excellence, dont les États-membres doivent connaître un régime parlementaire pluraliste, « reconnaître le principe de la prééminence du droit », et assurer à leurs citoyens la jouissance des droits de la personne et des libertés fondamentales. Certains pays européens, aujourd'hui membres du Conseil de l'Europe, ont dû rester à l'écart de l'institution, il y a quelques années, pour ne s'être pas conformés à ces principes, véritables pierres angulaires de l'édifice européen.

Que fait le Conseil de l'Europe

Hormis la défense nationale, le statut du Conseil de l'Europe lui confère toutes les compétences possibles en matière de construction européenne (ce qui n'est pas le cas pour la Communauté européenne). Le Conseil de l'Europe s'emploie à développer une grande variété de sujets allant des questions juridiques aux problèmes sociaux, en passant par la santé publique, les pouvoirs locaux, la nature et l'environnement, l'aménagement du territoire, la prévention du crime, la lutte contre la drogue, l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse, etc., etc. L'œuvre législative du Conseil est considérable puisque plus d'une centaine de Conventions internationales ont été élaborées par le Conseil de l'Europe dans des domaines aussi variés que l'adoption des enfants, la circulation des personnes, l'arbitrage commercial, les communications, le règlement pacifique des différends, l'extradition, le transport des animaux, la sécurité sociale, pour n'en citer qu'un très petit nombre.

Le Conseil de l'Europe a également une vocation politique qui s'exprime par son Assemblée parlementaire et par son Comité des ministres. L'Assemblée est composée de 170 députés nationaux, représentant les 21 Parlements des États-membres ; ils viennent périodiquement siéger à Strasbourg pour y planifier les moyens pour faire progresser le mieux-vivre du citoyen européen dans son milieu.

À noter que le volet politique des activités du Conseil gagne de plus en plus de terrain. Grâce aux relations qu'il entretient avec le Conseil de l'Europe, le Canada se trouve bien placé pour suivre avec intérêt les grands débats européens et recueillir leurs conclusions.

Le Canada a été l'un des premiers pays non-européens (avec les États-Unis) à reconnaître l'importance d'établir des liens suivis avec l'Europe des « 21 » (sans toutefois pouvoir en devenir membre statutairement).

Grâce à une entente conclue dès 1978, députés canadiens et députés de l'Assemblée parlementaire des « 21 » siègent régulièrement ensemble à Strasbourg (comme à Tokyo ou à Lisbonne). En particulier, nos représentants parlementaires prennent une part active au débat sur l'économie, animé par le Secrétaire général de l'OCDE, lequel fait rapport au Conseil de l'Europe, une fois l'an. Les Canadiens siègent également aux diverses Commissions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et peuvent y faire valoir le point de vue du Canada. Sauf pour l'Assemblée des Nations-Unies (où le temps de parole est très limité), il n'y a pas que je sache de forum politique plus vaste et plus enrichissant que celui de Strasbourg.

En outre, c'est un Canadien, le député Ellis, qui a présidé la dernière réunion du Comité directeur de la grande « Conférence de Strasbourg » sur la démocratie pluraliste, prévue pour septembre 1987. Cette Conférence réunira quelques 500 parlementaires du plus grand nombre possible de démocraties, avec pour objectif d'analyser d'une manière constructive les nouveaux défis qui se présentent à ce mode de gouvernement. De sa réussite, ou de son échec, pourrait dépendre la dynamique de la formule elle-même.

Et maintenant, voyons la partie immergée de l'iceberg. Nulle part ailleurs, peut-on trouver un laboratoire d'idées neuves aussi vaste qu'à Strasbourg. En effet, c'est ici au Palais de l'Europe qui se réunissent, à tour de rôle, le plus grand nombre de hauts-fonctionnaires et d'experts pour étudier plus d'une centaine de matières en vue de leur développement progressif et concerté. Ces pays ont le plus grand intérêt à coordonner, voire à intégrer, leurs efforts pour s'élever ensemble. Aucun de ces 100 problèmes, et plus, ne peut trouver de solution viable à l'échelle d'une seule nation : il faut une règle ou une pratique commune aux « 21 ». C'est le rôle des Comités d'experts de réfléchir sur ces problèmes et de forger ces règles communes, destinées à faire avancer la « qualité de la vie et la justice sociale » dans toute l'Europe occidentale.

Quel avantage insigne pour un pays non-européen, comme le Canada, d'être invité à participer, comme « observateur », aux travaux remarquables de ces Comités d'experts des « 21 ». Rien d'étonnant que le Canada ait saisi l'occasion pour devenir membre d'une trentaine de ces Comités de très haut niveau (notre pays détient le record de participation à ces Comités).

Ainsi, il ne se passe pratiquement pas une semaine sans qu'un ou plusieurs experts viennent du Canada, à Strasbourg, pour siéger sur ces Comités dans des domaines aussi variés que le droit civil et pénal, le droit de la famille, la protection des données, les opérations financières des initiés, les manipulations génétiques, l'asile territorial et les réfugiés, les crimes reliés aux ordinateurs, la victime du crime, la promotion des droits de la personne...

Une participation appréciée

La contribution apportée aux travaux européens par les experts canadiens est très appréciée. Il y a des exemples où la contribution canadienne a été centrale dans les travaux ; ce fut le cas, entre autres, pour la rédaction de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées. Ce traité — destiné à faciliter la réhabilitation des condamnés — va permettre (une fois prises les dispositions administratives) aux ressortissants canadiens, détenus dans les prisons en Europe, de venir purger leur peine au Canada, et vice-versa. Voilà des avantages concrets obtenus par notre pays grâce à sa contribution aux travaux du Conseil de l'Europe. D'autres Conventions du Conseil de l'Europe sont à l'étude à Ottawa en vue d'adhésion éventuelles.

Ce qui est encore plus remarquable, c'est que le Canada est également invité régulièrement à participer à titre d'« observateur » aux grandes Conférences qui réunissent tous les ministres de l'Europe des « 21 », dans un secteur donné. Ainsi, le Canada participe, par ses ministres et sous-ministres, aux Conférences des Ministres européens de l'Éducation, de la Culture, de l'Environnement, des Sports, de la Justice, de la Jeunesse et peut-être bientôt dans d'autres domaines de l'activité gouvernementale.

Ainsi, nos délégations, qui comprennent, à l'occasion, des ministres des Provinces, se trouvent en présence de tous leurs homologues européens et en prise directe avec les grandes politiques et problèmes de l'heure. Ce n'est pas un mince avantage pour notre pays que de pouvoir participer à ces grandes Conférences européennes au quelles le Canada est habituellement le seul pays non-européen à être invité.

En conclusion, celui qui fréquente le Conseil de l'Europe depuis plus de 10 ans peut affirmer, avec fierté, que dans l'Europe des « 21 », on tient le Canada en haute estime, principalement pour son sens de la démocratie, son souci de protéger les droits de l'individu et des collectivités, ses politiques de multiculturalisme, la compétence des experts qu'on envoie à Strasbourg et, pour la foi en l'avenir économique prometteur du deuxième plus vaste pays au monde.

(NDLR : Depuis la fermeture du consulat général du Canada à Strasbourg, le 31 mars dernier, les relations du Canada avec le Conseil de l'Europe sont assurées par la mission du Canada près les Communautés européennes, à Bruxelles.)

« Avec ses 21 États-membres (Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie et Royaume-Uni), c'est aussi l'Organisation qui, en Europe, comprend le plus grand nombre de pays, englobant 390 millions d'Européens »

Le Devoir, 1986-08-19

D.10

Le Comecon tiendra un juin son premier sommet en 13 ans

MOSCOU (AFP) — Une réunion au sommet du Comecon, l'Association économique des pays socialistes alliés de l'URSS, aura lieu au mois de juin à Moscou, a annoncé hier à Moscou le premier vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gueorgui Kornienko.

M. Kornienko, qui a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, n'a pas donné de précision quant à la date exacte de cette réunion.

Le Comecon regroupe dix pays: URSS, Hongrie, Bulgarie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Cuba, Mongolie et Vietnam.

Jeudi, le premier ministre soviétique Nikolai Tikhonov avait déjà annoncé implicitement cette réunion devant le Parlement soviétique.

Ce sommet serait destiné, de l'avis des spécialistes, à apporter une solution au problème de la détérioration des termes de l'échange entre l'URSS et ses partenaires, due principalement à l'évolution des prix des matières premières que Moscou livre aux autres membres du Comecon.

Des calculs de source ouest-allemande ont établi que l'excédent de la balance commerciale en faveur de l'URSS avec cinq de ses alliés européens (Bulgarie, RDA, Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie) pour l'échange énergie-marchandisess est passé de 6,2 milliards de roubles transférables en 1980 à 12,6 milliards en 1982, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles.

Le rouble transférable est l'unité de compte inter-Comecon et vaut environ 1,35 dollar, mais n'est pas librement convertible.

M. Tikhonov avait déjà annoncé en octobre 1983 à Berlin, lors d'une réunion du Comecon, l'achèvement des préparatifs en vue d'un sommet, mais la maladie de Youri Andropov devait conduire à un nouveau report sine die.

Seule une telle réunion permettrait, selon les spécialistes occidentaux, de réviser éventuellement certains des principes de fonctionnement qui, adoptés au sommet de Sofia en 1971, remontent à une époque où les prix de l'énergie n'étaient en rien comparables aux tarifs actuels.

Depuis plusieurs années, Moscou libelle en effet ses prix de pétrole en fonction de la moyenne mondiale des cinq années précédentes, ce qui a progressivement conduit à un alignement sur les tarifs de l'OPEP. Les livraisons de marchandises effectuées en contrepartie par les autres pays du Comecon ne suivent évidemment pas une évolution comparable des prix.

Sur l'ensemble des pays du Comecon, l'économie mondiale exerce dans une certaine mesure une influence négative, reconnaissait l'agence soviétique TASS en novembre dernier. Dans le langage officiel des pays du Comecon, la solution miracle est un renforcement de l'intégration économique socialiste, c'est-à-dire une meilleure coordination de la planification nationale et supranationale.

Le Devoir, 1984-04-14

D.11

paul painchaud

L'Alliance atlantique: de l'urgence d'une révision

LES politiques de détente qui se sont développées dans les relations Est-Ouest au début des années 70 eurent pour conséquence de créer une crise durable et sérieuse, nullement comparable aux crises antérieures, dans les relations transatlantiques. Le paradoxe de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, en effet, est que tout en donnant un avantage stratégique supplémentaire à l'URSS, elle affaiblissait l'alliance occidentale. Les événements de Pologne, par les désaccords qu'ils révélaient entre Occidentaux, montraient de la même façon qu'Américains et Européens étaient arrivés à un tournant dans leurs relations. L'affaire du gazoduc, enfin, mettait en évidence cette composante nouvelle de la sécurité du monde libre: l'Alliance atlantique, si elle doit demeurer efficace, doit reposer, désormais, sur d'autres postulats et sur une nouvelle répartition des tâches.

La détente, en effet, a donné plus de liberté de manoeuvre aux Européens. Elle leur a permis, en particulier de mieux définir leurs intérêts face aux États-Unis et par là, de relativiser l'Alliance atlantique qui n'est à leurs yeux qu'un moyen à long terme pour libérer le système européen de la confrontation des deux super-puissances. De ce point de vue, la détente a surtout profité à la République fédérale d'Allemagne qui a pu, dans le cadre de l'Ostpolitik, se doter d'un nouveau rôle politique en Europe, et par là, de concert avec la France, constituer le noyau d'une Europe plus gaulliste face aux États-Unis. Désormais, la poursuite de la détente devient donc un objectif de politique étrangère susceptible d'entrer en conflit avec l'objectif traditionnel de solidarité atlantique.

Pour les États-Unis, à l'inverse, l'Alliance atlantique est une fin en soi. Elle se situe dans la logique du conflit permanent qui les oppose à l'Union soviétique. Par surcroît, les Américains ont beaucoup moins profité des retombées de la détente, notamment sur le plan commercial et humanitaire: pour eux, la détente est une abstraction. Il n'est donc pas étonnant qu'ils évaluent différemment les changements qui se sont produits en Europe depuis une décennie.

Parmi ces changements, il y a, bien sûr, l'évolution de l'Europe de l'Est — la crise polonaise est le produit direct de la détente — mais surtout les changements en Europe occidentale. L'Europe des Dix est devenue une grande puissance économique, rivale des États-Unis, influente en dehors du système occidental, et qui s'exprime de plus en plus sur le plan politique. Étant donné l'interdépendance des facteurs économiques et des facteurs militaires dans les problèmes de sécurité, la Communauté européenne, en dépit de ses problèmes internes, tend à se superposer à l'OTAN comme centre de décision pour les Européens. Il est inévitable, dans ces conditions, que pour ceux-ci la détente soit divisible.

Tel est le sens de la crise que traversent actuellement les relations transatlantiques: la formation d'un nouveau centre de pouvoir européen à l'intérieur de l'Alliance atlantique, la fin de la domination exclusive des États-Unis sur celle-ci, bref la confirmation progressive de la thèse des «deux piliers» à l'intérieur du monde occidental. Mais en même temps, les conditions qui furent à l'origine de l'Alliance n'ont pas disparu: les Européens ont toujours besoin du parapluie nucléaire américain — même si cette protection est devenue plus aléatoire et relative qu'autrefois — et la sécurité des États-Unis passe encore par la défense de l'Europe, même si d'autres régions, comme l'Asie, occupent une place de plus en plus grande dans les préoccupations stratégiques de Washington. Bref, les relations transatlantiques entrent dans une période d'incertitude au cours de laquelle les alliés devront redéfinir leurs options fondamentales.

C'est le cas du Canada. La polarisation de l'Alliance atlantique, en effet, risque de le marginaliser complètement au sein du monde occidental, et par là, de le priver du seul avantage réel de sa participation à cet ensemble: un minimum d'influence politique. Elle risque aussi de le pousser complètement sous la tutelle des États-Unis, ou de l'engager dans une neutralité qui conduirait à sa «finlandisation» définitive: dans un cas comme dans l'autre, le Canada devrait renoncer à toute diplomatie crédible ailleurs dans le monde, ce qui serait contraire à ses intérêts les plus fondamentaux.

Mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. D'autres options s'offrent au Canada qui ne modifieraient pas ses choix essentiels depuis 1945, mais qui lui permettraient de s'adapter aux changements qui s'annoncent au sein de l'Alliance atlantique. L'un d'entre eux consiste à réévaluer l'ensemble de ses relations avec l'Europe. Le paradoxe, en effet, est que la doctrine de la Troisième Option, en privilégiant l'Europe occidentale comme contrepoids à l'influence des États-Unis, a conduit au résultat opposé. Pour être crédible, en effet, la Troisième Option supposait un engagement plus ferme du Canada au sein de l'OTAN, notamment le maintien de forces armées canadiennes sur le sol européen. Ce faisant, le Canada se soumettait davantage aux impératifs stratégiques des États-Unis et réduisait ses marges de manoeuvre.

C'est ce choix qu'il faut maintenant réexaminer. La Troisième Option a fait long feu. Il paraît bien évident, maintenant, que c'est d'abord au niveau interne qu'on fera échec à l'influence des États-Unis sur le Canada, même si la diversification de nos échanges économiques doit se poursuivre pour des raisons qui appartiennent à une autre problématique. Le lien contractuel avec la Communauté économique européenne doit être maintenu, non comme un mythe, mais comme n'importe quelle relation bilatérale. Bref, le Canada doit couper le cordon ombilical et cesser de considérer l'Europe comme partie des relations canado-américaines.

Dans cette perspective, il ne faut pas hésiter à poser le problème de la présence des troupes canadiennes en Europe — dont l'utilité militaire est de plus en plus douteuse — et à chercher de nouvelles perspectives stratégiques pour la diplomatie canadienne: par exemple, un rôle naval accru, une intensification des rapports avec les pays scandinaves, une plus grande ouverture sur l'URSS, bref, ce qu'on pourrait appeler «l'option nordique». Il s'agit ici, bien sûr, d'une hypothèse parmi d'autres. L'important est d'engager dès maintenant une réflexion sur ces questions.

Le Devoir, 1982-10-20

LA POLITIQUE CANADIENNE DE DÉFENSE

2) OTAN : le défi des stratégies

FRANÇOIS SÉGUIN

L'OTAN continuera encore longtemps à être le seul rempart efficace en Europe contre la menace de l'URSS et des pays communistes de sa mouvance. Il n'existe pas en l'état actuel des rapports de forces d'alternatives crédibles à la solidarité atlantique. Même la France qui s'est retirée de l'OTAN en 1966 ne peut concevoir sa défense sans la consolidation du glacis ouest-allemand protégé par les forces alliées de l'OTAN. Les intérêts bien compris de la France ont d'ailleurs poussé le gouvernement socialiste à se faire le défenseur le plus résolu du déploiement des Pershing 2 américains en RFA.

La doctrine officielle de l'OTAN est la riposte graduée. La document MC 14/3 de 1967 qui officialise cette doctrine accepte le principe de l'escalade nucléaire délibérée (« first use »), c'est-à-dire le principe selon lequel les pays de l'OTAN peuvent utiliser l'arme nucléaire pour contrer une attaque conventionnelle. Toutefois, afin de retarder l'usage du tir nucléaire et d'élever le seuil de nucléarisation d'un conflit, les forces classiques devaient être substantiellement renforcées. En un mot, le développement du potentiel conventionnel était le corollaire obligé de la doctrine de la riposte graduée. Les forces conventionnelles devaient être d'une puissance telle qu'elles ne pourraient être vaincues que très difficilement par les armes classiques ennemies.

Paradoxalement, les forces classiques stationnées en Centre-Europe sont moins puissantes — relativement aux forces classiques du Pacte de Varsovie, s'entend — qu'à l'époque de la doctrine des représailles massives. Pourtant, cette doctrine ne prévoyait qu'un rôle très secondaire pour les forces classiques.

Puisque les choix stratégiques de l'OTAN ont une incidence directe sur l'ampleur de la contribution canadienne, le Livre blanc devra expliquer clairement les conséquences pour le Canada de chacune des alternatives stratégiques.

Trois approches de la riposte graduée sont actuellement débattues au sein des milieux atlantiques :
— le statu quo : une défense peu coûteuse axée essentiellement sur l'usage rapide du feu nucléaire tactique pour contrer une offensive ennemie;
— l'utilisation d'armes conventionnelles dites « intelligentes » capables de frapper profondément les forces de l'adversaire;
— le renforcement des forces classiques de première ligne.

La riposte graduée axée sur un seuil très bas de nucléarisation devra bientôt être révisée : il est peu probable que les Européens, en particulier les Allemands, s'accommodent encore longtemps d'une défense aussi suicidaire. D'ailleurs, l'OTAN a déjà commencé à chercher des alternatives, entre autres en adoptant la sous-stratégie FOFA (Follow-on Forces Attack) — dite « doctrine Rogers » — en novembre 1984. Cette stratégie est le décalque de la doctrine Air-land battle de l'US Army.

La FOFA préconise l'utilisation d'armes classiques ultra-sophistiquées capables de frapper avec précision le deuxième échelon des troupes ennemies. À titre d'exemple, l'Assault-Breaker, dont le tir quasi imparable est dirigé et corrigé par un avion de reconnaissance TR-1, peut pulvériser des chars ennemis à une distance dépassant les 150 km.

S'il est vrai qu'une telle stratégie a l'avantage d'obliger l'ennemi à disperser ses forces de renfort, elle n'a cependant aucune chance de succès si elle n'est pas accompagnée d'un renforcement des forces de première ligne susceptibles de se regrouper et de procéder rapidement à une contre-offensive. Qui plus est, ces armes à double capacité, nucléaire et conventionnelle, ont l'inconvénient d'entretenir la confusion quant aux véritables intentions de l'OTAN.

Quoi qu'il en soit, le Livre blanc devra expliquer aux Canadiens que la stratégie actuelle de l'OTAN, axée sur l'usage rapide de l'arme nucléaire, est à la fois la plus économique et la plus suicidaire; et que si les membres de l'OTAN veulent s'affranchir, du moins partiellement, du danger nucléaire, ils devront accepter des hausses importantes de leurs dépenses militaires.

Un défi plein d'espoir : l'« arms control »

C'est le Canada qui a fourni à la centrale nucléaire d'Oak Ridge (Tennesse) l'uranium qui allait servir à la fabrication des deux bombes larguées sur le Japon en 1945. Dans les années 1950 et 1960, un tiers des armes nucléaires produites par les États-Unis le furent avec de l'uranium vendu par le Canada.

Plus tard, sous le gouvernement Trudeau, le Canada devient le premier pays à éliminer les armes nucléaires de sa panoplie militaire. En Europe, les missiles à ogives nucléaires Honest John sont retirés de l'arsenal canadien cependant que les avions de reconnaissance tactique CF-104 sont dénucléarisés; au Canada, les BOMARC sont démantelés. Actuellement, les intercepteurs CF-101 armés d'ogives nucléaires Génie sont retirés au fur et à mesure que sont introduits les nouveaux CF-18 dotés de missiles conventionnels.

En 1983, s'opère un autre revirement dans la politique canadienne. En signant l'accord parapluie (février 1983) sur les essais de missiles en territoire canadien, le gouvernement entrouvre la porte à une éventuelle collaboration canado-

D.12 (suite)

américaine en matière d'essais de vecteurs destinés à être dotés d'ogives nucléaires.

En acceptant par la suite que soient testés dans le cadre de cet accord les missiles de croisière (ALCM) qui armeront les bombardiers stratégiques B-52 et B-1 de l'US Air Force, le Canada achevait de perdre une virginité si hautement proclamée.

Sans être des armes de première frappe, ces missiles sont néanmoins déstabilisateurs en ce qu'ils sont des armes anti-forces destinées à livrer une guerre nucléaire une fois celle-ci déclenchée et non à dissuader une agression.

Mais le gros défi reste à venir. Si le Canada participe à la recherche sur l'IDS, il contribuera au développement d'un projet qui aura un effet déstabilisateur total sur les relations entre les deux superpuissances en plus de violer l'esprit, voire la lettre, de l'article V-1 du traité ABM de 1972 qui stipule que les parties contractantes « renoncent *à mettre au point*, à essayer et à déployer des systèmes anti-missiles ou leurs *composantes*, qui seraient basés en mer, situés dans l'atmosphère, dans l'espace ou, mobiles à terre. »

Le cas échéant, le Canada deviendra l'un des acteurs d'une course aux armes offensives et défensives d'une ampleur encore jamais vue.

Comme l'a démontré avec beaucoup de perspicacité l'*Union of concerned scientists* dans un ouvrage récent (*The fallacy of star wars*), l'IDS, en plus d'avoir un effet délétère sur la balance centrale des forces, sera très certainement un échec du point de vue militaire et technique. Il n'est pas inutile de mentionner que cette étude a été dirigée par des gens aussi qualifiés qu'Hans A. Bethe, participant au projet Manhattan, lauréat du prix Nobel de physique et ancien conseiller présidentiel en matière d'armes stratégiques (1957-1960); Kurt Gottfried, ancien directeur de la section recherche en matière d'énergie dirigée de l'American Physical Society; Peter A Clausen, ancien analyste de la CIA en matière d'armes stratégiques; Noel Gaylor, ci-devant Chef de la force du Pacifique, etc.

Tout comme en 1967, alors que le Canada avait refusé de participer au système antimissiles Spartan, le gouvernement Mulroney doit refuser d'entraîner le peuple canadien dans l'entreprise mégalomane que lui propose la Maison-Blanche.

Si le Canada veut faire oeuvre utile dans ce dossier, il doit encourager les deux superpuissances à conclure un accord interdisant les essais et le déploiement d'armes antimissiles et antisatellites.

Le gouvernement canadien doit investir ses espoirs dans les négociations de Genève et non dans les sophismes de ceux qui décrètent pompeusement que l'« arms control » est moribond et que la sécurité de l'humanité réside dorénavant dans le développement de nouveaux systèmes d'armes.

Le Devoir, 1985-08-05

Le Pacte de Varsovie propose à l'OTAN un plan de réduction des forces conventionnelles en Europe

BUDAPEST (AFP) — Le Pacte de Varsovie a proposé hier à l'OTAN et à tous les pays européens un programme de réduction des armements et des forces conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural qui « pourrait être débattu sans délai » dans le cadre d'un « forum spécial ».

Dans un appel adopté à l'issue de leurs travaux sous la présidence du numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, les dirigeants des sept pays du Pacte ont proposé à l'OTAN de réduire de 25 %, au début des années 90, les effectifs actuels de leurs forces terrestres et de leur force de frappe tactique.

Ils se déclarent également prêts à élargir le cadre des négociations de Vienne sur la réduction des armements conventionnels en Europe centrale (MBFR) à d'autres États européens — non désignés — et à « modifier le mandat des entretiens ».

Reprenant la proposition avancée par M. Gorbatchev devant le congrès du PC est-allemand à Berlin, en avril dernier, les pays du Pacte ont proposé aux pays de l'OTAN et européens de réduire de 100,000 à 150,000 personnes les effectifs des forces armées appartenant aux deux alliances militaires adverses sur une période de « un ou deux ans ».

Dans un second temps, si une même volonté se manifeste de part et d'autre, les forces terrestres et de frappe aériennes tactiques pourraient être réduites, « au début des années 90 », de près de 25 % par rapport à leur niveau actuel. Ce qui, selon ce document, entraînerait la réduction de « plus d'un million de personnes » dans les effectifs des forces armées adverses.

Sans donner de précisions chiffrées, le Pacte de Varsovie propose également de réduire les armements conventionnels des États européens et des forces et équipements des États-Unis et du Canada stationnées en Europe ainsi que les armes nucléaires tactiques d'une portée inférieure à 1,000 kilomètres.

Le Pacte se déclare prêt à introduire des mesures de contrôle de la réduction des forces, notamment par le biais de la création d'un « comité consultatif international » avec la participation des pays de l'OTAN et du Pacte ainsi que des « États neutres et non alignés concernés et d'autres pays européens ».

Le contrôle de la réduction des forces armées, de la destruction des armements et de leur stockage pourrait être effectué « sur place, si besoin est, avec la participation des représentants du comité consultatif international » qui pourrait effectuer ces contrôles aux principaux nœuds des chemins de fer, aéroports et ports », précise le document.

La question de la vérification du désarmement a été le principal point d'achoppement des négociations de Vienne sur la réduction des armements conventionnels (MBFR) en Europe centrale depuis leur début en octobre 73. Les responsables soviétiques qui ont approché la presse pendant le sommet ont souligné « les limites géographiques » des négociations de Vienne qui portent uniquement sur la RFA et le Bénélux pour le camp occidental, la Tchécoslovaquie et la Pologne pour les pays de l'Est.

Dans cet appel, qui touche tous les secteurs de l'armement conventionnel, le camp socialiste a également proposé à l'OTAN la conclusion d'un accord sur « la réduction substantielle » des forces aériennes tactiques des deux alliances ainsi que la réduction de la concentration de leurs troupes le long du rideau de fer.

Le secrétaire général du Pacte, le Hongrois Miklos Barity, a estimé que les initiatives prises à Budapest allaient « ouvrir une nouvelle phase de désarmement en Europe ».

À l'issue de sa session, le Pacte a également publié un communiqué dans lequel il réitère son appel en faveur de « l'arrêt des essais nucléaires », « la suppression réciproque et totale des missiles de moyenne portée soviétiques et américains installés en Europe », « l'aboutissement d'accords concrets aux négociations soviéto-américaines sur les armements nucléaires et conventionnels ».

Regrettant « l'aggravation de la tension internationale due aux mesures prises par les États-Unis et l'OTAN », le texte souligne que l'établissement de liens entre le COMECON et la CEE, les alliances économiques de l'Est et de l'Ouest, peut contribuer « au processus de détente ».

Washington et Bruxelles réagissent bien

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis se sont déclarés prêts hier à « examiner avec sérieux » la proposition du Pacte de Varsovie sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, tout en invitant les pays de l'Est à répondre « de façon constructive » aux propositions occidentales sur ce sujet.

EL à Bruxelles, les nouvelles propositions ont également été accueillies « avec un réel intérêt » à l'OTAN où une réflexion approfondie sur le sujet est en cours, a-t-on fait savoir hier de sources diplomatiques.

À Washington, M. Bernard Kalb, porte-parole du département d'État, a souligné que les autorités américaines n'avaient pas encore vu le texte complet de la proposition du Pacte de Varsovie qui, a-t-il dit, semble développer les déclarations du secrétaire général soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, le 16 avril dernier, sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

Mais il a ajouté que les États-Unis « sont prêts à examiner avec sérieux toute proposition concrète de désarmement susceptible d'accroître la sécurité et la stabilité en Europe ».

M. Kalb a noté que les idées avancées par M. Gorbatchev et le Pacte de Varsovie portent sur des sujets déjà traités aux négociations MBFR de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles et à la conférence sur le désarmement de Stockholm (CDE).

Le porte-parole a souligné que sur la base des propositions occidentales devant ces instances, il existe désormais « des possibilités réalistes de progrès pour accroître la confiance et redresser le déséquilibre des forces conventionnelles en Europe ».

L'OTAN avait présenté sa propre proposition en décembre à Vienne, qui portait notamment sur une réduction de 5,000 soldats américains et de 11,500 soldats soviétiques stationnés en Europe.

Le Devoir, 1986-06-12

D.14

Le groupe de Contadora tentera d'éviter l'échec

PANAMA (AFP) — Le groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) a entamé hier à Panama une réunion de la dernière chance avec les représentants de cinq pays d'Amérique centrale pour tenter de faire un pas concret vers la détente dans la région.

Près de deux ans après sa fondation dans l'île panaméenne de Contadora, le groupe pacificateur se doit en effet d'obtenir des résultats concrets s'il ne veut pas perdre une crédibilité quelque peu altérée, malgré les appuis qu'il a reçus au niveau international, et notamment en Amérique latine.

Les ministres des Affaires étrangères des quatre pays ont en effet reçu le mois dernier à Cartegena (Colombie) un soutien décidé de leurs homologues du groupe d'appui formé par l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay, qui ont insisté sur la nécessité de régler le problème centro-américain entre Latino-Américains.

Mais dans le même temps, les membres du groupe pacificateur sont confrontés à une montée de la tension entre le Costa Rica et le Nicaragua et à une radicalisation des positions entre un bloc formé par le Costa Rica, le Honduras, le Salvador d'une part et le Nicaragua d'autre part.

Mercredi, à leur arrivée à Panama, les ministres des Affaires étrangères centro-américains n'ont pas dissimulé que les discussions seront dures.

M. Fernando Andrade, ministre des Affaires étrangères du Guatemala qui, depuis plus d'un an, joue en quelque sorte un rôle de tampon entre le groupe des trois — Costa Rica, El Salvador et Honduras — et le Nicaragua a insisté sur le fait qu'il convenait, en dépit de l'importance de cette réunion, de ne pas pécher par excès d'optimisme.

M. Andrade espère que des progrès concrets seront réalisés au cours de la réunion, mais a écarté la possibilité que l'on arrive, en 48 heures, à un accord définitif pour la signature d'un traité général de paix.

Pour sa part, le ministre nicaraguayen, le père Miguel d'Escoto a une nouvelle fois rejeté toute la responsabilité de la stagnation du processus de paix sur l'attitude du gouvernement des États Unis.

Les États-Unis, a-t-il souligné, s'entêtent à vouloir imposer leur vision de ce que doit être la région, à refuser l'autodétermination des peuples, et « veulent être ceux qui décident de notre futur ».

M. d'Escoto a regretté que le Costa Rica, le Honduras et le Salvador « s'alignent » sur les positions de l'administration de M. Ronald Reagan. Il a souhaité que Contadora, forte du mandat que lui a confié la communauté internationale et de l'appui reçu récemment par quatre grands pays latino-américains, montre la volonté politique suffisante pour exiger des États-Unis une attitude plus positive.

M. d'Escoto a indiqué à ce sujet qu'il espère une condamnation par la Cour internationale de justice de La Haye de l'aide des États-Unis aux mouvements anti-sandinistes armés, qui aurait un poids moral important et favoriserait les gestions de Contadora.

Seul le ministre salvadorien, M. Castillo Claramount, retenu à San Salvador à la suite de l'enlèvement de la fille du président Duarte, s'est fait remplacer à cette réunion par son vice- ministre, M. Ricardo Acevedo.

Le Devoir, 1985-09-13

Broadbent dénonce la mollesse d'Ottawa à l'égard de l'Amérique centrale

Le Canada compte toujours sur les efforts de paix du groupe de Contadora

JOCELYN COULON

OTTAWA — Au moment où l'administration américaine s'apprête à faire voter par le Congrès une aide de $ 100 millions pour venir en aide aux Contras antisandinistes, le Canada réaffirme son attachement au processus de paix du groupe de Contadora et n'a pas l'intention de hausser le ton face aux mesures américaines.

Hier, en conférence de presse, le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a dénoncé l'attitude des États-Unis et demandé au gouvernement canadien de faire preuve de courage et de s'impliquer davantage dans le processus de paix en Amérique centrale.

M. Broadbent a introduit en Chambre une motion demandant au Parlement « de presser le gouvernement des États-Unis de s'abstenir de fournir de l'aide financière pour des fins militaires aux soi-disant Contras qui font la guerre au gouvernement du Nicaragua reconnu internationalement ». La motion pourrait être débattue cette semaine.

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, a déclaré au DEVOIR que la position canadienne sur les problèmes en Amérique centrale était très claire et que le secrétaire d'État, M. Joe Clark, avait à maintes reprises fait part aux autorités américaines des divergences de vues du Canada au sujet des interventions militaires dans cette région. Elle a rejeté les accusations de mollesse et rappelé les propos de M. Clark, en Chambre, le 20 mars dernier.

Répondant aux questions de l'opposition, M. Clark avait déclaré que « le Canada croit que les problèmes fondamentaux de l'Amérique centrale sont d'origine socio-économique. Il faut donc agir sur le plan social et économique et non militaire. » Pour Mme Vézina cette position tient toujours et « l'administration américaine et les législateurs du Congrès le savent bien ».

Le premier ministre Mulroney et M. Clark n'ont jamais critiqué directement les Américains sur l'aide qu'ils apportent aux rebelles qui luttent contre le gouvernement de Managua, se contentant de rappeller qu'il s'agissait d'une affaire intérieure américaine qui concernait l'opinion publique de ce pays.

« Le Canada préfère les vertus de la diplomatie tranquille aux affrontements verbaux avec notre principal allié. Nos dirigeants répètent constamment et à toutes les occasions aux dirigeants américains notre opposition à la militarisation croissante de l'Amérique centrale et je pense que notre opinion est entendue à Washington », a déclaré au DEVOIR un haut-fonctionnaire des Affaires extérieures qui a préféré garder l'anonymat.

Le Canada croit fermement au processus de paix engagé par le groupe de Contadora, en 1983. « C'est notre meilleur espoir pour qu'une solution négociée soit apportée aux problèmes de la région », a-t-il déclaré.

Le groupe de Contadora a été créé, en septembre 1983, par le Mexique, Panama, la Colombie et le Vénézuéla. Il est appuyé par le Pérou, le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay et s'est donné pour mission de promouvoir une solution latino-américaine aux problèmes de l'Amérique centrale. Ces deux principaux objectifs sont l'arrêt de l'appui extérieur aux forces irrégulières qui opèrent dans la région et la suspension des manoeuvres militaires internationales dans l'isthme.

Dans ses démarches, le groupe a aussi reçu l'appui des principaux intéressés, soient le Nicaragua, le El Salvador, le Honduras, le Costa Rica et le Guatemala. Toutefois, les 13 pays, réunis à Panama City depuis trois jours, sont incapables de s'entendre sur une déclaration finale relançant le processus de paix.

L'accord buterait sur les interventions étrangères dans la région et la date de la signature de l'acte de paix entre les différents acteurs. Selon diverses informations, le Nicaragua adopterait une position intransigeante, réclamant avant tout un accord entre Managua et Washington.

« En effet, la principale opposition vient du Nicaragua et des États-Unis qui adoptent des attitudes très radicales, a reconnu le haut-fonctionnaire des Affaires extérieures. Cependant, le Canada ne fustige personne et se contente d'offrir son aide pour la mise en place d'un éventuel accord de paix. »

Advenant un accord entre toutes les parties, le Canada a déjà offert son expertise dans le domaine de la vérification et du contrôle d'un traité qui viserait l'arrêt des combats, le retrait des conseillers militaires étrangers et la cessation des exercices militaires. Il n'est pas encore question de participer à une force de paix, mais Ottawa étudiera toutes les demandes.

« En général, notre participation à une force de paix s'effectue par l'entremise des Nations unies, sauf dans le cas de l'Égypte où il s'agit d'un accord spécial. Nous sommes prêt à envoyer un contingent s'il le faut, mais je pense que les pays latino-américains recherchent une solution proprement régionale. Nous faciliterons, techniquement, cette solution », a-t-il déclaré.

Le Devoir, 1986-04-08

Une paix négociée avec le Nicaragua?

Vif débat aux Etats-Unis

Les efforts du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Venezuela et Panama) pour trouver une solution négociée aux conflits qui couvent en Amérique centrale inquiètent à Washington. La droite conservatrice et la gauche américaine ne s'entendent surtout pas sur la fiabilité d'un traité de paix avec le gouvernement sandiniste du Nicaragua. D'autant plus que la signature d'un tel accord pourrait mettre fin à l'appui aux "contras". L'agence France-Presse fait le point.

WASHINGTON (AFP)- Un vif débat, sur fond de menaces de guerre, s'est engagé à Washington, sur l'attitude à adopter vis-à-vis du Nicaragua, à quinze jours de la signature possible d'un traité de paix en Amérique centrale dans le cadre des efforts du groupe de Contadora.

Les pays du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Venezuela et Panama), qui négocient actuellement à Panama, se sont donnés jusqu'au 6 juin au plus tard pour préparer un traité de paix visant à régler les conflits dans la région avec le gouvernement sandiniste de Managua. Le traité doit être signé par cinq pays d'Amérique centrale : Nicaragua, Costa Rica, Salvador, Honduras et Guatemala.

La droite conservatrice américaine s'inquiète que la signature d'un traité ne conduise Washington à abandonner son soutien aux "contras", les rebelles qui cherchent depuis quatre ans à renverser le gouvernement sandiniste. La gauche libérale unioste en revanche pour que le président Ronald Reagan donne son appui aux efforts de Contadora, en vue d'un règlement négocié à la crise.

Rapport alarmiste

Ce débat, centré sur le Congrès qui doit encore voter sur l'aide aux "contras", vient de s'envenimer avec la publication, mardi par le New York Times, de vastes extraits d'un rapport interne du Pentagone aux conclusions particulièrement alarmistes.

Ce rapport affirme qu'un traité de paix ne serait qu'un rideau de fumée derrière lequel les sandinistes pourraient poursuivre leur politique de subversion de la région, ne laissant aux Etats-Unis d'autre alternative qu'une intervention armée directe contre le Nicaragua.

Le Pentagone appuie ses arguments en rappelant les déboires qui ont résulté des accords d'armistice signés avec des régimes communistes en Indochine en 1954 et en Corée, en 1953.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a cherché mardi à se démarquer de ce rapport, en soulignant qu'il n'avait été présenté ni au président Reagan ni au Conseil national de sécurité de la Maison-Blanche.

Il a réaffirmé que tout traité de paix devrait répondre aux trois principes énoncés par Washington : il doit être global, la mise en application de ses différents éléments doit être simultanée et il doit être vérifiable. Pour la Maison-Blanche, un traité doit notamment prévoir la démocratisation interne du Nicaragua et une réduction de son appareil militaire à un niveau compatible avec celui de ses voisins.

M. Speakes a insisté sur le fait qu'il n'y avait aberrant pas de désaccord à ce jour au sein du gouvernement américain. Il n'en reste pas moins que des clivages sont apparus sur la façon d'appliquer la politique de la Maison-Blanche, au cas où le traité de paix deviendrait une réalité.

Le débat a été lancé par une lettre au Congrès de M. Philip Habib, dans laquelle le représentant spécial du président Reagan en Amérique centrale laissait entendre que Washington pourrait cesser de soutenir les "contras" si Managua s'engageait sur un traité de paix acceptable pour Washington.

Anticipant sur les arguments développés par le Pentagone, Mme Jeane Kirkpatrick, ancienne représentante des Etats-Unis à l'ONU et l'une des chefs de file de la droite conservatrice, a répliqué cette semaine en affirmant que l'on ne pouvait pas faire confiance aux sandinistes pour qu'ils appliquent un traité de paix.

Traité séparé avec Managua

Plus de cent parlementaires opposés à la politique de la Maison-Blanche au Nicaragua ont en revanche adressé lundi une lettre au président Reagan, l'appelant à soutenir les efforts du groupe de Contadora, en apportant son soutien à un traité juste et vérifiable et en négociant un traité séparé avec Managua.

La Maison-Blanche a assuré qu'elle continuerait de soutenir les "contras" aussi longtemps que l'application d'un éventuel traité de paix par Managua ne serait pas vérifiée de façon satisfaisante.

Le Congrès n'a cependant toujours pas approuvé l'octroi d'une aide économique et militaire de 100 millions de dollars demandée par le président Reagan pour les rebelles anti-sandinistes et la signature éventuelle d'un traité de paix ne manquerait pas de donner de nouveaux arguments aux nombreux parlementaires qui y sont opposés.

Le groupe de Contadora parviendra-t-il à faire taire la voix des armes?

Le Soleil, 1986-05-21

CONTADORA

Report ou échec ?

■ L'Acte de Contadora, en négociation depuis plus de trois ans pour pacifier l'Amérique centrale, ne sera pas signé le 6 juin prochain.

Les présidents des cinq principaux pays intéressés (Guatemala, Honduras, Costa Rica, Salvador et Nicaragua), réunis au cours du week-end dans la ville guatémaltèque d'Esquipulas, ont en effet décidé de demander un nouveau report, d'une vingtaine de jours cette fois, au Groupe de Contadora (Panama, Mexique, Colombie et Venezuela), qui doit se rencontrer au Panama cette semaine.

La raison? «Il reste des questions à régler, comme la poursuite des manoeuvres militaires, le contrôle des armements, l'équilibre des forces et la vérification de l'application des accords», affirme la Déclaration d'Esquipulas.

Cela est vrai dans la mesure où Managua refuse, par exemple, de réduire ses forces armées de 60 000 hommes, les plus massives de la région, tant que les États-Unis n'auront pas formellement renoncé à financer, à entraîner et à équiper les *contras* voués au renversement du régime sandiniste nicaraguayen.

Mais une autre raison s'y ajoute, implicite celle-là dans le texte: les quatre États-clients des États-Unis, le Costa Rica en tête, contestant la nature démocratique du régime sandiniste, veulent que l'Acte de Contadora dépasse la question de la paix pour englober celle de la démocratie.

La Déclaration d'Esquipulas proclame en effet la conviction des signataires que «la paix en Amérique centrale ne sera seulement par l'intermédiaire d'un processus démocratique, pluraliste et participatif». Cela implique, poursuit le texte, «la promotion de la justice sociale, le respect des droits de l'Homme, la souveraineté et l'intégrité territoriales, et le droit des nations à déterminer librement et sans ingérences extérieures d'aucune sorte leur modèle économique, politique et social, selon la volonté librement exprimée de leurs peuples».

Les parrains de l'Acte de Contadora vont-ils pouvoir reconnaître leur initiative de paix sous ces accents de croisade pour une démocratie biaisée en faveur des intérêts américains?

Le projet de Déclaration, décrivant les cinq présidents-signataires comme ayant été «élus librement par la volonté majoritaire de nos peuples respectifs», avait été mis au point et adopté le 4 mai dernier par leurs vice-présidents. Mais au moment de la ratification, le Costaricain Oscar Arias contestait ce petit bout de phrase, forçant cinq heures de tractations à huis clos dans l'abbaye de la basilique d'Esquipulas.

Si M. Arias s'appuie sur une tradition de démocratie au Costa Rica, on ne peut en dire autant de ses homologues du Honduras, du Salvador et du Guatemala, des néophytes de la démocratie talonnés par des escadrons de la mort «surveillés par des militaires proches du Pentagone. La démocratie naissante dans ces trois pays est en fait redevable au courant de liberté déclenché par la Révolution sandiniste de 1979 contre la dictature somoziste au Nicaragua.

Inversement, ce sont les survivants de la vieille garde somoziste qui dominent les *contras*, ces «combattants de la liberté» pour lesquels l'administration Reagan en lutte avec le Congrès américain veut faire débloquer $100 millions d'aide.

Résultat concret du premier Sommet centraméricain depuis 22 ans, la Déclaration d'Esquipulas a avalisé l'ambitieux projet du nouveau président guatémaltèque Vinicio Cerezo de créer un Parlement centraméricain pour renforcer le dialogue. Elle a aussi insisté sur la nécessité d'accélérer l'intégration régionale. Mais son efficacité dépendra de la volonté des cinq pays de signer éventuellement l'Acte de Contadora.

JOONEED KHAN

La Presse, 1986-05-27

LE JAPON ET LA CHINE AU-DELÀ DE LA RÉCONCILIATION

■ Quand l'Asie planifie pour le XXIe siècle

À l'occasion d'un récent séjour de travail au Japon, le directeur du DEVOIR y a noté un intérêt généralisé pour la Chine devenue récemment le deuxième marché pour l'appareil industriel japonais.

JEAN-LOUIS ROY

SI LE RAPPROCHEMENT entre le Japon et la Chine conserve son rythme de croisière actuel, il marquera vraisemblablement le renversement le plus spectaculaire de la fin de ce siècle, peut-être aussi la première alliance en importance du siècle qui vient.

La signature, en août 1978, d'un traité d'amitié et de paix entre les deux puissances asiatiques a mis fin à une relation antagoniste vieille de plusieurs siècles. Aujourd'hui, les rapports entre Pékin et Tokyo se sont multipliés à tous les niveaux : rencontre annuelle des chefs de gouvernement, missions ministérielles, signature de traités, notes de crédit, multiplication en Chine de bureaux japonais de toute nature, expositions industrielles spécialisées.

En 1984, l'Office japonais du commerce extérieur (JETRO) a tenu deux expositions majeures en Chine, à la demande de cette dernière, l'une consacrée à la métallurgie, l'autre à la technologie agro-alimentaire.

« Les Chinois, affirme M. Shoichi Akazawa, président de JETRO, planifient pour le XXIe siècle. Ils voient les choses à très long terme et quand nous travaillons avec eux, nous devons adopter le même rythme. » Déjà installé à Pékin depuis 1978, JETRO vient de pendre la crémaillère à Shangaï et sera présent dans d'autres grandes villes chinoises dans un proche avenir.

Même son de cloche du côté de la multinationale NEC. « Avec l'Amérique, la Chine est le marché le plus prometteur qui soit, soutient M. Yoichi Numata, responsable du développement pour l'Amérique du Nord. » Peu importe qui on interroge au Japon, la seule mention de la Chine suscite immédiatement intérêt et rappel de projets auxquels on attache la plus grande importance.

À la prestigieuse école d'administration des affaires de Sanno, le directeur, M. Kuniko Ichikawa, fait longuement état des travaux entrepris par son personnel en Mandchourie, à la demande du gouverneur de cette province. Ces travaux visent la modernisation de la gestion des entreprises dans ce territoire qui fut si longtemps un champ de bataille pour les deux puissances asiatiques. À l'Institut japonais du travail, le directeur, M. Ken Tsuji, énumère les projets conjoints conduits par son institut et les autorités chinoises, intéressées par le système des relations de travail prévalant au Japon.

Au fil des conversations et du dépouillement des documents publics, on saisit mieux cette espèce de tension qui rassemble entreprises, équipes de recherche et ministères japonais dans un effort commun de compréhension et de pénétration de ce marché où vivent « mille millions de consommateurs ». Les succès aussi, déjà significatifs, de cette politique d'ouverture qui a rapproché si rapidement les deux puissances. Mesurables, ces succès sont inscrits dans les données qui suivent.

■ En 1980, la Chine a accepté, pour la première fois, un prêt intergouvernemental en provenance de son voisin et ancien ennemi.

■ Le Japon est le seul pays étranger disposant d'un schéma général et intégré de commerce avec la Chine. Ce schéma a produit rapidement ses effets. La Chine est aujourd'hui le deuxième marché en importance pour le Japon. Ce dernier y exporte davantage que tous les pays de l'Europe de l'Ouest rassemblés.

Au cours du premier semestre de la présente année, les exportations japonaises en direction du Japon ont connu une croissance de l'ordre de 107.8 % pour atteindre une valeur totale de $ 6 milliards. Cette croissance a été surtout sensible dans les grands secteurs de production — machinerie lourde et acier traité — et de la consommation — ap-

pareils électriques domestiques et automobiles. Durant la même période, la valeur totale du commerce entre les deux pays enregistrait une croissance de l'ordre de 56.9 %. Cette croissance spectaculaire a accentué les problèmes découlant d'une balance commerciale démesurément favorable en faveur au Japon. Les autorités japonaises explorent présentement les voies d'un rééquilibrage des échanges commerciaux de leur pays avec la Chine. Après les États-Unis et Hong-Kong, cette dernière occupe le troisième rang dans la longue liste des États accusant un déficit commercial avec le Japon. Cette situation est préoccupante. Mais en même temps, plusieurs observateurs y voient une preuve supplémentaire d'un bien de plus en plus substantiel, le signe d'un tournant décisif dans les rapports sino-japonais.

Ces progrès exceptionnels dans les échanges commerciaux entre le Japon et la Chine en disent long sur la croissance remarquable de l'économie chinoise.

L'été dernier, la production agricole a atteint les 87.5 millions de tonnes, ce qui est légèrement inférieur à la production de l'année dernière, mais en ligne avec une performance jamais égalée dans l'histoire. Au premier semestre de 1985, la production industrielle a connu une croissance de 22.1 % et le capital investi, un mouvement à la hausse de 43.5 %. Dans la même période, la consommation a enregistré un bond de 29.5 % et les revenus de l'État ont connu une croissance de 25.9 %.

Cet ensemble de mouvements économiques a porté le seuil de l'inflation à 7 %, deux points au delà du niveau jugé raisonnable. Il a aussi provoqué une baisse spectaculaire des réserves chinoises en devises étrangères. D'où un resserrement du contrôle sur les importations et de la marge de manoeuvre récemment concédée par Pékin aux gouvernements locaux en vue d'accroître les importations. En conséquence, le niveau des affaires entre le Japon et la Chine sera à la baisse au cours du présent semestre. Mais à Tokyo, on ne s'inquiète pas outre mesure d'un repliement qui est d'abord conjoncturel, même si la question des réserves chinoises en devises étrangères apparait majeure. On s'inquiète davantage de la faible qualité des infrastructures chinoises dans le domaine des transports et des installations portuaires, ces irritants majeurs pour le développement des affaires.

Certains poussent plus loin l'analyse et soulignent le caractère extrêmement délicat d'une croissance aussi rapide des rapports sino-japonais. S'exprimant à titre personnel, le directeur de la Fédération des associations patronales japonaises, M. Yasuichi Ogawa, plaide pour une démarche prudente, compte tenu de la nature difficile, pour dire le moins, des relations historiques entre les deux pays. M. Ogawa souligne les différences entre les systèmes politiques et économiques du Japon et de la Chine et s'inquiète de la possibilité d'un éventuel ressac.

Le président du prestigieux institut de recherche Shizuoka, M. Hiroshi Takeuchi, fait écho aux propos de M. Ogawa. « *What is China? Where is China* » se demande-t-il? L'homme a connu la Chine dès les années 30 et a gardé le contact depuis. Il avoue ne plus très bien saisir le sens du déplacement du pouvoir en Chine, du gouvernement central vers les gouvernements provinciaux. Il insiste sur la nécessité de suivre à la trace les développements politiques qui se produisent en Chine. Mais après avoir confessé ces interrogations, M. Takeuchi se dit convaincu que le mouvement de libéralisation observé sur le continent ces dernières années est irréversible. Ce mouvement, ajoute-t-il a déjà provoqué des changements substantiels dans l'esprit des chinois, des paysans chinois, cette majorité dont les revenus après impôt ont doublé en moins de cinq années. Le mouvement vers plus de consommation est irréversible, conclue-t-il.

Les propos de M. Ogawa traduisent assez fidèlement le sentiment prédominant au Japon en ce moment. D'où la multiplication des études sur la Chine, l'engouement des plus jeunes pour la civilisation et la langue chinoises, un fort mouvement de présence des Japonais en Chine, ce vaste territoire qu'ils ont dominé entre 1937 et 1945. Mais on est loin, très loin de cette époque, toujours évoquée avec une discrétion frileuse.

La Chine est redevenue une puissance dans les affaires du monde. Elle n'est plus, selon la phrase célèbre, « *a japanese preserve in wich no power could take important action without the consent of the island empire.* » Bien au contraire, la Chine est aujourd'hui sérénadée par tous les États industrialisés du monde. Dans ce mouvement multiforme, le Japon occupe maintenant une place sans égale et s'applique à la consolider.

D'un coté comme de l'autre, on cherche à oublier ce passé de guerres et de domination, ces siècles d'antagonisme qui ont si profondément marqué les relations sino-japonaises. Le renversement est spectaculaire. Il pourrait conduire à une alliance majeure dans cette région du Pacifique où, dit-on, plus du tiers de l'activité économique mondiale se déploiera, avant le début du XXIe siècle.

Le Devoir, 1985-11-13

D.19

Vers l'établissement de relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël

Une partie diplomatique qui s'annonce difficile

MADRID (AFP) — L'établissement de relations diplomatiques entre l'Espagne et Israël, officiellement annoncée pour le premier semestre 1986, se présente comme une partie diplomatique difficile pour Madrid, qui ne voudrait pas perdre, d'un coup, le bénéfice de plus de 30 ans de politique pro-arabe.

« L'important c'est de ne pas les surprendre », avait déclaré, en privé, un haut fonctionnaire espagnol en faisant référence aux « amis arabes » de l'Espagne.

C'est pourquoi, l'établissement de relations entières entre les deux États, a été annoncée d'abord officieusement, puis de plus en plus officiellement à Madrid, de telle sorte qu'elle ne saurait constituer, à présent, une surprise.

Vendredi, le gouvernement a franchi un pas apparemment irréversible en confirmant aux ambassadeurs arabes accrédités à Madrid que la normalisation s'effectuerait dans les six premiers mois de l'année.

Reste une inconnue : le jour et l'heure, un choix que se réserve personnellement le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, selon des sources espagnoles.

Le comité central du Parti communiste espagnol, le seul parti représenté au Parlement à se déclarer hostile à la décision du gouvernement espagnol, croit savoir pour sa part que cette décision sera rendue publique « dans les prochains jours ».

Le choix du moment devra, dans tous les cas, estiment les observateurs, éviter de donner l'impression que l'Espagne bascule d'un camp dans l'autre.

L'établissement de liens diplomatiques ne signifiera pas la fin de l'appui espagnol à la cause arabe, ni la fin de l'amitié traditionnelle entre le monde arabe et l'Espagne, a souligné vendredi le ministre des Affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, en recevant les ambassadeurs arabes.

Malgré ces assurances, le gouvernement espagnol aura du mal éviter que la normalisation n'apparaisse comme une victoire diplomatique pour Israel — même si elle ne changera rien à la pratique des relations entre les deux États — et comme un infléchissement de la politique pro-arabe de l'Espagne.

Seul pays d'Europe occidentale à ne pas avoir reconnu l'État hébreu, premier pays européen à avoir reçu Yasser Arafat en visite officielle, l'Espagne n'a pas varié dans son orientation pro-arabe depuis la création de l'État d'Israël.

À l'époque, le régime franquiste, isolé par les nations occidentales, avait cherché des appuis dans les pays en voie de développement et en particulier dans le monde arabe, choisissant d'autant plus fermement son camp qu'Israël, pour des raisons idéologiques, avait voté contre l'entrée de l'Espagne aux Nations unies.

Après la mort du général Franco, la diplomatie pro-arabe de l'Espagne avait été confirmée par les gouvernements centristes, peu désireux de faire appliquer le principe de « l'universalité des relations diplomatiques », posé par le premier ministre des Affaires étrangères de la Monarchie, M. José Maria de Areilza.

Dans ce contexte, la normalisation des relations avec l'État hébreu — rendue inévitable selon Madrid par l'entrée de l'Espagne dans la CEE — risque d'apparaître, dans certaines capitales arabes, comme « une trahison » du gouvernement socialiste.

Certains n'excluent pas un rappel momentané de tel ambassadeur arabe accrédité à Madrid, voire des manifestations mouvementées devant des ambassades espagnoles.

Le Devoir, 1986-02-06

LA BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

■ I. Les méga-financiers des nouveaux pays industrialisés

LISE BISSONNETTE

UN PEU en retrait du centre de Manille, l'enclave des bâtiments de la Banque asiatique de développement (BAsD) n'échappe pas tout à fait à son environnement sordide. A deux pas, dans une rue mi-commerce mi-bidonville, les déchets de restaurants s'empilent du trottoir à la rue, forçant au détour les jeepneys bondés, dont les passagers boivent littéralement les âcres vapeurs d'échappement. Près de l'entrée principale, où l'on contrôle sévèrement les identités, l'élégante fontaine répand une odeur d'eau mal assainie.

Manille, la capitale du pays le mieux industrialisé de l'Asie du Sud-est à la fondation de la Banque, en 1966, stagne aujourd'hui dans sa misère et son faux luxe, agitée des rumeurs de fin de régime. Prospère et puissante, la Banque asiatique de développement, qui entend garder son siège social aux Philippines, ne voit pas sans nervosité s'effondrer l'économie du pays hôte, symbole des limites du développement le mieux « aidé », quand la décadence politique le sabote.

La BAsD avait invité au début septembre une quinzaine de journalistes, en majorité de la presse écrite occidentale, à se familiariser avec ses activités dans la région du monde qui connaît la croissance la plus spectaculaire, en partie grâce aux stimulants des grandes institutions multilatérales de financement que sont la Banque mondiale et sa sœur rivale régionale, la BAsD.

Avec un capital souscrit de plus de $ 15 milliards US, la Banque a généré tout autant de fonds, depuis sa création, en prêts aux pays en développement pour des programmes précis. Les deux-tiers de ces prêts sont à long terme (10 à 30 ans) et à taux fixe (10,25 %), les autres se font à des conditions de faveur (40 ans et une note de service de 1 % annuellement) pour les plus pauvres des pays membres, où la Banque finance ou subventionne aussi des projets d'assistance technique. Et les « success stories » sont nombreux, de l'irrigation massive de terres arides du Pakistan à l'électrification de zones rurales en Thaïlande.

Les Philippines, le bât qui blesse

Mais les Philippines sont pour l'instant le bât qui blesse. On ne vous fera visiter aucun projet dans ce pays. Pour une bonne raison : tout y est virtuellement arrêté. Pourtant, depuis la fondation de la Banque, les prêts pour des projets de développement aux Philippines ont atteint, cumulativement, plus de $ 2 milliards US, au rythme de près de $ 200 millions par année au début des années 80. En 1986, la Banque pourra au mieux prêter $ 35 millions. Car elle ne fait, contrairement à la Banque mondiale, que du « prêt par projet », et le gouvernement Marcos n'est plus en mesure de présenter des projets. Les règles de la Banque lui imposeraient de financer lui-même une partie de coûts en devises locales, et il n'en dispose pas. Et même si la Banque consentait à assumer le coût de la totalité des projets philippins, le processus budgétaire d'austérité auquel le Fonds monétaire international (FMI) a condamné le pays en 1984 interdirait en pratique ces ajouts à la dette nationale.

> Aux prises avec un déficit de près de $ 27 milliards, un taux de sous-emploi de près de 50 %, l'effondrement des prix du sucre et une déficience de production de riz, les Philippines n'ont en effet pas suivi le reste de la région à la sortie de la récession. L'année dernière, le PNB diminuait de 5,4 %, l'inflation atteignait 50 %. La médecine du FMI était inévitable, et elle a été sévère, pour un crédit de $ 635 millions consenti l'automne dernier. Les restrictions des dépenses gouvernementales ont signé, paradoxalement, l'arrêt des projets de développement de la BAsD : on n'emprunte pas, même à de bonnes conditions, quand on n'en a pas les moyens. Le cercle est vicieux, et politique avant tout.

« Le FMI est, quoi qu'on en dise, le meilleur ami des pauvres de ce pays, puisque ses exigences ont considérablement ralenti l'inflation en 1985 », dit William Wunsch, l'économiste australien spécialiste des affaires philippines pour la BAsD. Mais il reconnaît que les projets de développement qu'on se trouve à stopper sont dans des secteurs cruciaux, l'énergie, l'agriculture.

Officieusement, les agents de la BAsD admettent aisément que la régression des Philippines dépasse les questions techniques, et les quelques différends de stratégie entre le FMI et les institutions multilatérales de développement. Depuis l'assassinat du chef des forces de l'opposition, Benigno Aquino, en 1983, la crise de confiance a stoppé les investissements, fait fuir les capitaux indigènes, et acculé le gouvernement Marcos dans une situation inextricable. D'un côté le FMI exige des réformes structurelles majeures, comme le démantèlement des monopoles de mises en marché de l'huile de palme ou du sucre, — confiés pour profits à des fiefs du président Marcos — et la mise en question de quelque 250 entreprises d'État qui ont peu à voir avec la nécessité et tout avec le patronage politique. De l'autre la montée des forces de guérilla, la New People's Army (NPA) et ses sympathisants, qui contrôlent littéralement certaines régions du pays, a forcé Marcos à se replier encore plus vers ses appuis de toujours, ces « cronies » auxquels il a consenti toutes les faveurs matérielles. Le FMI, en septembre, hésitait à dégager de nouvelles tranches de crédit, devant la tiédeur des réformes engagées.

« Les Philippines s'en vont vers un mur. Il faudra le départ du président Marcos, une succession démocratique, et une plus forte intervention encore du FMI pour commencer à réparer les dommages, attirer les investisseurs, et espérer dans quelques années une reprise. Sinon, à cause de leur dette, les Philippines vont devenir bientôt un exportateur net de capitaux, comme les pays d'Amérique latine, et nul ne peut prédire quels bouleversements l'attendent encore », dit un analyste de la BAsD qui ne veut pas être cité car la Banque se défend de toute intervention politique.

Augmenter les exhibitions occidentales

C'est bien là un autre paradoxe. Alors que le vice-président de la BAsD, M. Stanley Katz, se répand sur les tribunes mondiales pour inciter les capitalistes occidentaux à poursuivre de leurs assiduités les pays asiatiques en développement, — « il faut saisir la chance, dit-il, d'amener plusieurs importantes nations asiatiques du côté de l'économie de marché dans le 'grand livre' du système économique est-ouest » — le plus « américain » des pays de la région glisse dans l'anarchie. Les très puissantes banques de développement ne peuvent-elles engager un « dialogue politique », euphémisme pour un léger chantage à l'argent, pour forcer elles aussi des réformes ? L'impassible M. Masao Fujioka, président de la BAsD, continue à s'en défendre. « Le gouvernement philippin a d'autres interlocuteurs que nous, la Banque mondiale et le FMI, qui ont un mot plus important à dire. Nous ne voulons pas dédoubler leurs efforts, nous continuerons plutôt à tenter d'exercer une influence sectorielle. » Il refuse toute analyse autre qu'à court terme du problème des Philippines.

D.20 (suite)

La Thaïlande, graduée de la Banque

C'est avec un soulagement évident qu'on nous fera dès lors passer en Thaïlande, la monarchie constitutionnelle souriante et dynamique où la mauvaise humeur des généraux, on l'a vu lors du semblant de coup d'État du début de septembre, n'a branle pas la stabilité. La Thaïlande est un de ces nouveaux pays industrialisés qui font la fierté des institutions multilatérales d'aide, une « graduée de la BAsD », comme on dit à Manille. C'est-à-dire un pays qui peut se permettre de trouver les taux d'intérêt de la Banque trop élevés, parce que les banques commerciales internationales lui font maintenant des conditions préférentielles et plus avantageuses. Un pays qui a créé ses propres institutions financières de développement, comme la Industrial Finance Corporation of Thailand (IFCT), qui gère une aide à l'investissement d'environ $ 100 millions US annuellement, pour des projets de développement et la création de petites et moyennes entreprises dans toutes les régions. Un pays qui se prévaut encore des subventions « d'assistance technique » de la BAsD, mais qui commence à se plaindre de la « qualité » des consultants étrangers auxquels la Banque lui impose d'avoir recours.

Au ministère des Finances, chez la toute-puissante Electricity Generating Authority of Thailand (EGAT, l'équivalent de l'Hydro-Québec comme gouvernement parallèle), à l'IFCT, à l'Office de développement économique et social, les brochettes de jeunes et brillants économistes qui nous reçoivent, bardés de doctorats américains et britanniques, commencent à prendre la Banque de haut, même si la Thaïlande y emprunte encore quelque $ 200 millions US, bon an mal an. « Les coûts d'emprunte sont trop élevés, et sauf pour les quelques projets dont nous avons besoin pas un rendement très élevé, il nous est plus facile de nous financer ailleurs », dit le sous-ministre des Finances, M. Puchong.

Le Devoir, 1985-09-23

Première bénéficiaire d'un prêt de la BAsD en 1968, l'Industrial Finance Corporation of Thailand gère aujourd'hui, pour des fins de développement local, un capital d'un demi-milliard US et trouve la majorité de ses ressources des marchés commerciaux internationaux, « par la force de notre propre cote de crédit », affirme avec fierté son vice-président exécutif, M. Aswin Kongsiri. Le jour même de notre rencontre, le 2 septembre, le président de l'IFCT signait à Paris un accord d'emprunt de $ 22 millions d'ECUs, généré par la Société générale française et la Banque japonaise Mitsui. « Nous obtenons des taux de 2 à 3 %, inférieurs à ceux de la BAsD, dit M. Kongsiri, et nous avons donc de moins en moins recours aux institutions multilatérales, qui ne sont pas assez souples. »

Garantie contre les coups durs

L'équipe de l'IFCT reconnaît toutefois que les grandes banques de développement sont une garantie contre les coups durs. L'économie thaïlandaise se porte bien, quoique au ralenti, avec un taux de croissance prévu de 4 ou 5 % en 1985, contre des taux de 7 et 8 % les années précédentes, mais les perspectives d'expansion industrielle restent fortes.

C'est finalement au Pakistan, l'un des pays à plus faible revenu de la planète que l'action de la BAD, en 1965, semble garder le plus pleinement son efficacité et son sens. Avec ses 94 millions d'habitants, au revenu moyen de $ 380 US par année, mais une croissance qui atteint près de 7 % annuellement, le Pakistan est aujourd'hui le second plus grand emprunteur de la BAsD, dont il a reçu plus de $ 2 milliards; jusqu'à maintenant. En fait les activités de la banque régionale y ont dépassé celles de la Banque mondiale l'année dernière.

La BAsD y finance surtout du macro-développement, d'immenses et coûteux projets, cruciaux pour l'infrastructure d'un pays, mais que la coopération bilatérale ne saurait à peu près pas assumer, et encore moins le pays lui-même. En 1984, les deux-tiers des prêts consentis au Pakistan l'ont été à des conditions de faveur, pour d'immenses projets d'irrigation ou de barrages hydro-électriques.

La concurrence des coopérants

Quand la Water and Power Development Authority (WAPDA), qui assume la maîtrise d'oeuvre de ces grands ouvrages, expose son programme ou fait visiter les sites, on est frappé par l'intensité de la présence étrangère. Ici apparaît, dans toute sa farouche concurrence, la guerre des intérêts entre pays coopérants pour les contrats que génère l'aide au développement. Ceux que finance la BAsD n'en sont que quelques uns parmi d'autres mais ils sont souvent la clé d'un grand jeu. Pour toucher les prêts, le Pakistan, comme les autres pays bénéficiaires, doit choisir ses consultants ou entreprises contractantes selon une procédure internationale d'appels d'offres et, dans le cas de la BAsD, seules les entreprises des pays membres de la Banque ont le droit de participer. Les prêts que consent la BAsD ne sont peut-être pas très rentables dans un pays comme le Pakistan, mais les contrats ainsi obtenus le sont pour les pays membres, dont le Canada, qui assurent sa visibilité dans la région.

L'appartenance à la BAsD n'est donc pas totalement désintéressée, loin de là, notamment pour les quatorze pays extra-régionaux, d'Europe et d'Amérique, qui ont ensemble souscrit plus de $ 5 milliards au capital de la BAsD, et qui peuvent dès lors disputer au Japon des parcelles de son influence dans une région à la croissance fulgurante. Si l'on en croit les experts canadiens rencontrés ici et là en Asie du Sud-est, le Canada est toutefois loin de profiter pleinement de son appartenance à la BAsD.

Demain : la présence canadienne

L'inimitable Commonwealth

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

LE COMMONWEALTH est une institution unique, composée d'une cinquantaine d'États indépendants ayant relevé, à un moment de leur histoire, de la Couronne britannique. Le Commonwealth s'est formé par dissociation. L'ancien suzerain et les anciens vassaux ont acquis l'égalité complète, tant sur le plan de leurs rapports mutuels que sur celui de leurs rapports avec les autres États. Certains membres sont restés des monarchies, d'autres sont devenus des républiques. Mais tous reconnaissent le souverain du Royaume-Uni comme le symbole de leur libre association et l'habilitent, pour cette raison, à porter le titre de chef du Commonwealth.

À la base de cette importante institution, il y a la conscience d'une expérience commune et l'adhésion, tout au moins théorique, à des valeurs politiques et culturelles tenues pour exemplaires, dont la langue anglaise est le véhicule privilégié. Il n'y a donc dans le Commonwealth que des États ayant été assujettis dans le passé à l'autorité britannique et qui, au moment de parvenir à la souveraineté, ont sollicité leur entrée dans ce club qui les a acceptés à l'unanimité de ses membres. Chaque Dominion ou chaque colonie pouvait, à l'heure de l'indépendance, demeurer à l'écart du Commonwealth. C'est ce qu'a fait la Birmanie. Chaque État du Commonwealth reste libre d'en sortir. L'Irlande et le Pakistan ont usé de ce privilège, de même que l'Afrique du Sud qui s'est abstenue de poser sa candidature comme la pratique le lui imposait, quand elle a rompu avec la Couronne britannique pour devenir une république.

Un secrétariat, créé à Londres il y a vingt ans, est l'unique organe permanent du Commonwealth. Il est notamment chargé de la préparation des conférences des chefs d'État et de gouvernement ainsi que des ministres des Finances qui sont tenues à intervalles réguliers. Mais aucun pacte, aucune alliance aucune charte ne sert de fondement à cette institution dont les décisions se prennent à l'unanimité et s'énoncent au moyen de déclarations communes.

Le Commonwealth est en fait une véritable communauté, une *Gemeinschaft*, comme disent les sociologues allemands, que n'épargnent ni les querelles ni les conflits mais dont l'unité doit être bien réelle, puisque son acte de naissance remonte à 1926 et que son expansion se poursuit toujours.

Tout autre est la francophonie, présentement en gestation. Le mot *francophonie*, inventé dans la deuxième moitié du IIe siècle, a été repris peu de temps après l'émancipation des colonies françaises d'Afrique par un groupe d'intellectuels de langue française parmi lesquels figuraient Léopold Senghor, Paul Gérin-Lajoie et Jean-Marc Léger, qui souhaitaient regrouper dans une association désignée par ce vocable tous les États, devenus subitement nombreux, qui utilisaient le français comme langue officielle ou langue de communication.

Imaginé il y a près d'un quart de siècle, le rassemblement des pays francophones n'a pas encore réussi à prendre la forme que réclament ses plus chauds partisans. Mais il a donné naissance à plusieurs initiatives, les unes officielles, les autres privées, qui témoignent de la vitalité de la langue et de la culture françaises dans le monde.

Le noyau de la francophonie reste toujours l'ensemble des rapports de toute nature que la France maintient avec la plupart de ses anciennes colonies d'Afrique noire. En fait, dans cette partie du continent africain, il n'y a guère que Madagascar qui se tienne à l'écart des échanges multiples, d'allure familiale, que Paris entretient avec ses anciennes possessions; mais tout porte à croire que la République malgache est en train de réviser la politique qu'elle a adoptée à l'égard de la France il y a une douzaine d'années et qui ne lui a pas été très profitable.

C'est autour de ce noyau encore très résistant constitué par la coopération franco-africaine que s'est créée en 1970 à Niamey l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) aujourd'hui composée de 30 États membres, 7 États associés et 2 gouvernements participants. Les buts de l'ACCT sont essentiellement culturels. Ils visent avant tout non pas au renforcement de la langue et de la culture françaises, mais à la promotion et à la diffusion des cultures des pays membres. Ici, le français est un véhicule à utiliser et non un objectif à consolider si ce n'est en tant que moyen de communication entre des peuples ayant souvent leur propre langue nationale. C'est pourquoi, on trouve au sein de l'ACCT, en tant que membres ou en tant qu'associés, des États arabophones, tels que l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Liban et la Mauritanie, ou des États à prédominance anglophone, comme l'île Maurice, les Seychelles, la Dominique et Sainte-Lucie, sans oublier le Canada. Tous ces pays jugent avantageux de recourir à un forum francophone pour la transmission de leurs idées et la valorisation de leur culture.

Cet hommage rendu à la langue française par tant de peuples allophones entraîne toutefois, sur le plan politique, un sérieux inconvénient. Chaque fois que l'on songe à Paris ou ailleurs aux pays qu'il faudra convoquer à la première réunion des chefs d'État et de gouvernement francophones, une question, toujours la même, se pose instantanément : qu'est-ce qu'un pays francophone ?

Si l'on tient pour francophones les seuls États ayant le français comme langue officielle, on élimine les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et ceux de l'ancienne Indochine qui font pourtant partie de l'ACCT. Si on limite la francophonie aux membres de l'ACCT, on exclut des pays comme la Suisse, l'Algérie, la République malgache et le Kampuchéa, où le français est langue officielle ou, à des degrés divers, langue d'usage. Si on englobe dans la francophonie les États dont les législatures sont représentées au sein de l'Association internationale des parlementaires de langue française, on inclut le Brésil. Si, enfin, on intègre dans l'aire politique de la francophonie les pays qui participent à la réunion annuelle des chefs d'État africains et français, il devient nécessaire de considérer comme admissibles au sommet projeté la plupart des anciennes possessions portugaises d'Afrique, de même que la Somalie.

Comme on peut le constater, la francophonie reste un concept à définir, dont la dimension culturelle, pourtant fondamentale, devient insuffisante quand on poursuit, d'une façon plus ou moins avouée, des objectifs d'ordre politique. Contrairement au Commonwealth, qui est le fruit d'une longue évolution réalisée à l'intérieur d'un cadre précis, celui que constituait l'ancien Empire britannique, la francophonie s'applique à des pays tels que le Zaïre, le Burundi et le Rwanda, qui n'ont jamais appartenu à la France, et peut également intéresser des États comme l'Égypte, le Brésil, voire la Roumanie, dont seules les élites connaissent et prisent la langue française.

Il est donc injustifié de rendre compte des atermoiements qui entourent la convocation de la première conférence au sommet des États dits francophones par les seules divergences constitutionnelles entre Ottawa et Québec. Les problèmes suscités par la tenue de cette réunion sont plus profonds et aussi plus nombreux qu'il ne paraît. Personne, par exemple, n'a encore soulevé sérieusement la question de la participation de la communauté française en Belgique. Cette question se pose, même si elle semble moins aiguë et surtout moins irritante que celle de la participation du Québec.

Du reste, croit-on vraiment qu'une réunion au sommet des pays de la francophonie, qui serait limitée, par exemple, aux États membres et associés de l'ACCT, verrait la présence des chefs d'État du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte, du Liban et du Viêt-nam, voire celle du premier ministre de Belgique qui est de langue néerlandaise ? Chacun de ces leaders trouverait des raisons de se faire représenter plutôt que de venir personnellement.

Un projet louable en soi, comme celui d'un sommet des pays francophones, peut se révéler, à l'examen, prématuré sinon impraticable. Pourquoi ne pas le réaliser, en un premier temps, au niveau des premiers ministres ou des ministres des Affaires étrangères des pays de l'ACCT et ne pas en limiter les objectifs aux seuls domaines dont l'ACCT a déjà pu démontrer qu'ils sont prioritaires pour l'ensemble de ses membres en raison moins bien de leur portée que de leur spécificité ?

D.22

LE COMMONWEALTH ET L'AFRIQUE DU SUD

Les « sages » préconisent l'adoption de sanctions

LONDRES (Reuter) — Estimant que Pretoria n'est pas du tout intéressé à négocier avec l'opposition, le groupe de « personnalités éminentes » du Commonwealth juge que l'adoption de sanctions constitue la seule façon de parvenir à un règlement en Afrique du Sud, a-t-on appris hier de source informée.

« Le groupe pense que les sanctions sont la seule réponse pouvant permettre de convaincre l'Afrique du Sud de parvenir à un règlement dans les deux ans. Faute d'accord, le groupe croit qu'il y aura en Afrique du Sud une guerre civile qui durera 15 ans », a-t-on ajouté.

Toutefois, les sept membres de la commission, dont le révérend anglican canadien Tom Scott, ne recommandent pas formellement l'adoption de sanctions.

Leur rapport, qui doit être rendu public jeudi, a été envoyé, le week-end dernier, aux dirigeants des 49 pays membres du Commonwealth, qui doivent maintenant décider quelle action prendre dans leur tentative de mettre fin à l'apartheid.

Un tel rapport risque de relancer la polémique au sein du Commonwealth sur l'opportunité d'adopter des sanctions économiques contre Pretoria. La Grande-Bretagne est pratiquement seule face à ses anciennes colonies à s'opposer à des sanctions que la première ministre conservatrice, Mme Margaret Thatcher, estime inopérantes.

Mme Thatcher est toutefois soumise à de sérieuses pressions pour suspendre les liaisons aériennes entre la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud, écrivait récemment la presse britannique.

Si Londres ne change pas d'avis, il existe désormais un risque de rupture au sein du Commonwealth, selon des sources proches des « sages ».

Le groupe avait été constitué au dernier sommet du Commonwealth, en octobre dernier, à Nassau (Bahamas), essentiellement à la demande de la Grande-Bretagne.

Dans un premier temps, la tactique de la première ministre britannique avait semblé payante, dans la mesure où les « sages » ont pu entamer des discussions avec le gouvernement sud-africain et l'opposition noire, y compris des membres du Congrès national africain (ANC, interdit). Le groupe, dirigé conjointement par l'ancien premier ministre australien Malcolm Fraser et l'ancien président du Nigeria Olusegun Obasanjo, a rencontré à trois reprises Nelson Mandela, le dirigeant emprisonné de l'ANC.

Les « personnalités éminentes » ont également eu des entretiens avec les dirigeants des pays africains de la « ligne de front » hostiles à Pretoria. Avec les autorités sud-africaines, les « sages » ont discuté la possibilité de libérer M. Mandela.

Par ailleurs, le gouvernement soviétique a accusé hier l'Afrique du Sud d'avoir attaqué, jeudi dernier, des bateaux cubains et soviétiques au cours d'un raid contre le port de Namibe dans le sud de l'Angola.

Des bateaux marchands soviétiques et cubains non armés qui déchargeaient à Namibe ont été victimes d'une attaque « pirate », a déclaré le Kremlin dans un communiqué diffusé par l'agence Tass.

« Selon un rapport des autorités angolaises, la piste de cet acte de sabotage, dont le résultat a été d'endommager des bateaux soviétiques et de couler un bâtiment cubain, conduit à la République d'Afrique du Sud », ajoute le communiqué.

Enfin, trois Noirs ont péri au cours de la nuit de samedi à hier en Afrique du Sud, portant à huit le nombre de victimes de l'agitation raciale depuis le début du week-end.

L'état-major de la police a fait état d'incidents dans 17 cités-dortoirs où plusieurs patrouilles ont essuyé des coups de feu. Un porte-parole de la police a estimé que l'utilisation d'armes à feu contre les forces de l'ordre était un phénomène récent tendant à prendre de l'ampleur.

Le Devoir, 1986-06-09

D.23

LE COMMONWEALTH ET L'AFRIQUE DU SUD

Londres réitère son opposition à des sanctions

LONDRES (AFP) — La première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a tenu à se dissocier hier des conclusions des « sages » du Commonwealth qui penchent pour l'adoption de sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud.

Un porte-parole du 10 Downing Street a souligné que « le groupe de contact ne pouvait en aucun cas dicter aux gouvernements la conduite à tenir ».

Le secrétariat londonien du Commonwealth se contentait pour sa part d'indiquer que le rapport du « groupe des sept personnes éminentes » (dont le révérend anglican canadien Tom Scott), en cours d'impression, parviendrait dans le courant de la semaine aux chefs de gouvernement des 49 États membres.

On estimait toutefois hier dans les milieux diplomatiques que le gouvernement conservateur de Mme Thatcher, en butte à un isolement grandissant sur la question des sanctions, devra vraisemblablement accepter des « mesures restrictives » pour sauvegarder l'unité du Commonwealth.

Un « mini-sommet » a été prévu pour le début du mois d'août à Londres, réunissant les dirigeants d'Australie, des Bahamas, du Canada, de Grande-Bretagne, d'Inde, de Zambie et du Zimbabwe, afin d'étudier les conclusions des sept « sages », et décider d'éventuelles sanctions contre Pretoria.

Garante de cette unité, la reine Elizabeth II serait personnellement intervenue, selon la presse britannique, pour mettre en garde Mme Thatcher contre les risques de graves dissensions, après que le président Kenneth Kaunda de Zambie eut menacé de sortir de l'organisation, si aucune sanction contre Pretoria n'était adoptée début août.

Hier, à Lusaka, le président zambien a renouvelé sa décision de retirer son pays du Commonwealth si le gouvernement britannique continue à s'opposer aux sanctions économiques. « Je suis de plus en plus convaincu que la Zambie n'a plus le droit de siéger dans la même organisation qu'un pays raciste », a affirmé M. Kaunda, qui venait de recevoir l'ex-président tanzanien Julius Nyerere.

« Cela dépasse mon entendement lorsque Reagan et Thatcher affirment que si l'on impose des sanctions à l'Afrique du Sud, les Noirs souffriront davantage. Comment peuvent-ils souffrir plus que maintenant ? », a ajouté M. Kaunda.

Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a lui-même estimé dans une interview à la BBC, au cours du week-end, que le Commonwealth devrait considérer l'opportunité d'« actions » contre Pretoria.

Actuellement en visite officielle à Londres, M. Lange était apparu comme le principal soutien de Mme Thatcher dans son opposition aux sanctions, lors du sommet du Commonwealth à Nassau (Bahamas), en octobre dernier.

Le groupe de contact avait soumis au gouvernement sud-africain un plan en vue de l'ouverture de négociations, proposant notamment la libération des détenus politiques, dont le nationaliste noir Nelson Mandela, et la reconnaissance du Congrès national africain (ANC, interdit) en échange d'un engagement de ce dernier à suspendre sa lutte armée.

Le groupe des sept « personnes éminentes » co-présidé par l'ancien premier ministre australien Malcolm Fraser, et l'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo, s'est rendu à plusieurs reprises en Afrique du Sud et dans les pays voisins de « la ligne de front ».

Le Devoir, 1986-06-10

La francophonie internationale : mythe ou réalité ?

1) Les contacts personnels ont eu un impact durable sur le développement de la francophonie

LA TENUE à Paris du 17 au 19 févr., d'un premier sommet francophone, réunissant les chefs d'État ou de gouvernement, ou les hauts représentants d'une quarantaine de pays comptant quelque 250 millions d'habitants, a présenté au monde avec éclat l'image d'une francophonie internationale bien vivante, comparable à certains égards au Commonwealth « anglophone ». Cette francophonie existe-t-elle vraiment ? Que signifie-t-elle en réalité pour le Canada et pour les autres pays impliqués ?

Il n'est pas facile de se faire une idée concrète de ce que signifie et vaut cette coopération multinationale « en français » si l'on a pas eu l'occasion d'assister à des réunions d'institutions francophones dans des pays comme le Niger ou le Sénégal en Afrique occidentale, l'île Maurice ou les Seychelles dans l'océan Indien ou Haïti dans les Caraïbes, ou visité des projets en brousse, sur les hauts plateaux, ou au bord du désert, et éprouvé sur le vif la manière de vivre et de voir de communautés et de cultures bien différentes des nôtres.

Le plus étonnant de cette francophonie est avant tout qu'elle existe et se soit développée entre pays, peuples et cultures très différents, à partir de l'usage d'une langue commune, le français, couvrant le plus souvent par une minorité des populations !

La naissance de la Francophonie remonte à l'après-guerre et surtout aux débuts des années soixante au lendemain de la grande vague décolonisatrice en Afrique qui a transformé les territoires dépendants de la France et de la Belgique « à près d'une vingtaine de pays indépendants.

Elle a commencé au niveau privé par la création d'associations internationales telles l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, 1961), le CILF (Conseil international de la langue française, 1967), et l'AIPLF (Association internationale des parlementaires de langue française, 1967).

Il existe aujourd'hui une trentaine de ces associations et organismes regroupant entre autres des juristes, médecins, ingénieurs, professeurs de français, journalistes, écrivains, éditeurs, économistes, ainsi qu'un Conseil international de radiodiffusion et de télévision d'expression française, le CIRTEF.

La Francophonie débouche au niveau gouvernemental en 1960 avec l'élargissement au Canada, à la Belgique, au Luxembourg, aux ex-territoires belges, et à d'autres pays, de conférences annuelles de ministres de l'éducation, et de la jeunesse et des sports, qui avaient commencé plus tôt entre la France et ses anciens territoires africains. Puis c'est en 1970 la création de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), la principale institution inter-gouvernementale de la Francophonie jusqu'ici, dont le siège est à Paris.

Grâce à l'établissement dans la charte de l'Agence d'un statut, unique pour une organisation internationale, de « gouvernement participant », le gouvernement du Québec et plus tard celui du Nouveau-Brunswick ont pu participer de manière distincte aux activités de l'Agence, aux côtés du gouvernement canadien qui a seul statut d'État membre, et sous réserve de l'accord de celui-ci. L'Ontario et le Manitoba ont souvent été représentés au sein des délégations canadiennes.

Le cercle francophone s'est graduellement élargi à d'autres pays encore, dont plusieurs ex-colonies portugaises, et rejoint aujourd'hui les cinq continents. (Le Vietnam participe à certaines activités de la Francophonie.)

En un ce développement institutionnel considérable en moins de vingt ans paraît impressionnant, mais qu'apporte-t-il réellement ?

LETTRE D'OTTAWA

JAMES E. HYNDMAN

Des rencontres, des échanges, des stages de formation entre jeunes professionnels, spécialistes concernant essentiellement l'enseignement et la diffusion de la langue française, l'éducation, la formation technique, les sports. Un programme spécial assez modeste d'assistance technique d'inspiration canadienne s'appliquant à tous les domaines ; d'inspirations canadienne les des écoles techniques, une école de journalisme, des coproductions de films, des livres, du matériel scolaire, et d'autres activités et formes de coopération dont celles très considérables d'associations et d'organismes de caractère privés mentionnés plus haut. J'ajouterais deux aspects qui m'ont particulièrement frappé : l'impact durable des contacts personnels, des connaissances des autres pays, conditions de vies et cultures sur les milliers de personnes, de jeunes en particulier. Cela vaut pour les Canadiens, Québécois, Acadiens, ou autres, pour les Français, les Belges et les Luxembourgeois comme pour les citoyens des pays en voie de développement. Le deuxième point est relié au premier : un sentiment de solidarité, d'appartenance semble s'être développé jusqu'à un certain point.

Ce que cela apporte ? Pour la francophonie canadienne du Québec et d'ailleurs, c'est un soutien, un renforcement, un champ d'action et d'affirmation. A cet égard, le développement de nos relations et de nos programmes d'aide avec les pays francophones fait partie de cette francophonie. Pour la France, la défense de la langue française, le rayonnement culturel, les liens multilatéraux avec ses anciens territoires, et avec ceux des Belges et des Portugais sont des intérêts très positifs. Le même raisonnement vaut en partie pour la Belgique, qui conserve aussi des intérêts économiques non négligeables en Afrique. Pour tous les autres, les pays en voie de développement, la Francophonie ouvre des possibilités additionnelles d'aide économique et technique, et dans une certaine mesure de soutien politique. Et pour tous, la langue française, les facilités de communication et de compréhension qu'elle apporte, revêtent une importance considérable.

Mais les perspectives et le bilan ne sont pas uniquement positifs pour un bon nombre des pays francophones, il existe également des intérêts et des sollicitations contraires. Le coopération internationale est entravée par des rivalités, par l'instabilité politique et les problèmes économiques. D'autres solidarités et d'autres communautés se sont développées parallèlement. Le réveil islamique et la Ligue arabe par exemple affectent la participation du Maroc et de la Tunisie, et expliquent en partie l'absence de l'Algérie. Les alliances de la France, du Canada et de la Belgique sont tout d'être exemptes de problèmes et d'intérêts contraires elles aussi. Leurs politiques et leur engagement à l'égard de la Francophonie revêtent une importance critique.

Sans doute en partie pour ces raisons, mais pour d'autres aussi, les institutions francophones intergouvernementales, et en particulier l'Agence n'ont pas eu le dynamisme et l'efficacité, ni donné tous les résultats espérés. Les rivalités et conflits de personnes et les carences administratives ont souvent marqué les activités de l'Agence. Ce sont aussi des [illegible] de visées et de priorités politiques de certaines de la part des pays membres.

La Francophonie était-elle « en mal d'un sommet » pour lui donner un nouveau souffle ? A tout événement, à la veille du premier sommet francophone, elle constituait une réalité non négligeable et portrait d'un potentiel considérable, mais elle demeurait fragile et son avenir restait incertain.

Le Devoir, 1986-03-26

D.25

Le Québec et la francophonie canadienne et internationale

JEAN DESROCHERS

L'auteur est membres de la commission politique du Parti libéral du Québec.

AU RECENSEMENT de 1981, hors Québec 940,000 personnes ont déclaré le français comme langue maternelle. Ajoutons [illegible] comme langue [illegible] million étaient d'origine française. Le gouvernement du Québec se doit d'établir ou de favoriser l'établissement de liens continus avec tous les francophones du Canada, par solidarité et parce que, dans notre conception de la dualité canadienne, c'est une de nos responsabilités en tant que principal foyer de culture française en Amérique du Nord.

De plus, la tendance à la polarisation linguistique, le Québec devenant de plus en plus francophone et le reste du Canada de plus en plus anglophone, risque de remettre en question l'équilibre politique du pays. Enfin, pour la francophonie mondiale, il n'est pas indifférent que le Canada soit un État bilingue et que sa politique à l'égard des minorités de langue française soit active ou une relique du passé.

Pour assurer l'efficacité de la coopération en faveur des francophones des autres provinces, il faudra concentrer les interventions sur des régions géographiques et des groupes-cibles, soutenir des pôles de développement et éviter le saupoudrage. Si possible, il faudra aussi coordonner les actions du Québec avec celles des autres provinces et du gouvernement fédéral.

C'est en Ontario que se joue le sort de la francophonie hors Québec à l'échelle du Canada. Là vivent le plus grand nombre de francophones, avec des concentrations dans l'est et dans le nord. La reconnaissance graduelle et de plus en plus officielle du français en Ontario peut avoir un impact sur les mentalités au Canada.

La Délégation du Québec à Paris.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick forment la collectivité la plus en mesure de s'organiser de façon autonome. Ailleurs, des liens continus sont à établir avec les communautés éloignées qui veulent et peuvent durer. Des relais francophones en divers points du territoire canadien avec des unités de travail et de recherche en français et des centres de services multi-

D.25 (suite)

fonctionnels, misant sur la qualité là où le nombre fait défaut, donneraient au fait français une certaine dimension ou présence continentale.

La première avenue de coopération est celle des contacts directs : visites et séjours, voire établissement au Québec, accessibilité accrue des institutions de formation professionnelle et d'enseignement supérieur au Québec, échanges économiques, associations, banque d'information.

La deuxième avenue est celle de la coopération avec les provinces qui ont l'intention de fournir des services en français, comme c'est déjà le cas avec le Nouveau-Brunswick, et le Québec devrait faire des offres en ce sens. À cette fin, un engagement en faveur de la dualité linguistique au Canada sera nécessaire. Nous pourrons aussi apporter une contribution utile à l'enseignement par immersion en français qui est en croissance rapide au Canada anglophone, avec 150,000 jeunes inscrits. Il y a en effet de plus en plus de demandes et de moins en moins de professeurs qualifiés.

Enfin, il y aura possibilité de conclure un accord avec le gouvernement fédéral pour l'appuyer dans sa politique de bilinguisme là où ce sera jugé utile, avec comme préoccupation première non pas tant l'ampleur des sommes dépensées que l'importance des résultats.

Du côté des États-Unis, tisser des liens privilégiés avec les Franco-Américains, en particulier ceux qui occupent des postes d'influence et contribuent à modeler les opinions dans leur milieu, nous fera des alliés chez nos voisins du sud et fera mieux connaître le Québec à l'heure des discussions sur le libre-échange, des ventes d'électricité et de l'importance croissante du commerce extérieur.

Le sommet francophone sera un événement très important et le Québec y participera pleinement. La réalité interne du Canada sera mieux reflétée sur la scène internationale par la participation à la fois au sommet francophone et au Commonwealth. Toutefois, la présence du Québec à l'étranger aura un caractère prioritairement économique et commercial et notre ouverture sur la francophonie mondiale sera élargie en lui donnant, entre autres, une dimension économique plus marquée. Le rôle politique de la Délégation du Québec à Paris est essentiel mais son rôle économique sera renforcé. La Suisse et la Belgique seront aussi des partenaires économiques.

Les relations avec les pays utilisant le français sur d'autres continents que l'Europe, en particulier en Afrique, se situent surtout dans le cadre de la coopération canadienne (ACDI, SEE). Ainsi, plusieurs pays ont obtenu de la technologie nord-américaine en français. Il y a eu une percée récente en Afrique dans des pays à revenus moyens : l'Algérie est devenue le premier partenaire commercial du Canada sur ce continent, le Cameroune le troisième partenaire et la plus grande part de ces échanges revient au Québec.

Il s'agit maintenant d'établir des canaux d'information et des structures de facilitation et de renforcement des relations commerciales et économiques avec les pays où le français est langue officielle ou de communication autour du monde, en considérant cinq secteurs clés. Le rôle du ministère du Commerce extérieur est à préciser quant à ces pays, entre autres, pour l'aide aux PME, créneau spécifique qui évite un double emploi avec les services fédéraux. L'accroissement des relations commerciales sera facilité par une coordination avec d'autres secteurs : connaissance des mentalités, rapports aux niveaux public et personnel, coopération technique, accueil d'étudiants au Québec en génie, mécanique, technique, management, formation professionnelle, médecine, etc. Une attention sera portée aux problèmes et aux coûts de transport et de communications qui freinent les échanges, même dans les cas où la demande et les marchés existent.

Les systèmes de financement doivent faire l'objet d'un examen, entre autres, en relation avec des secteurs spécifiques aux PME. Dans la mesure où l'augmentation des échanges le permettra, l'installation sur place de firmes, de banques ou d'une délégation commerciale du Québec favoriserait les relations et donnerait accès à des communautés économiques régionales.

Le Canada français a établi des records en démographie. Actuellement, nous sommes en difficultés de croissance de population. La France a connu un problème semblable entre les deux guerres mondiales et, en bonne partie grâce à une politique familiale et nataliste, a redressé sa situation. Nous tirerons parti de cette expérience. Le recrutement d'immigrants francophones deviendra plus dynamique. Comme notre marché est restreint (5.3 millions de francophones au Québec), notre perspective en fait de communications, d'édition, de marché culturel sera celle d'un marché potentiel de plus de 150 millions de francophones. Notre rôle est d'en fournir la dimension nord-américaine.

Le Devoir, 1985-12-16

D.26

Le sommet de la francophonie : pas prioritaire pour la France

■ Le projet de sommet de la francophonie est bien loin de revêtir à Paris le même caractère d'urgence qu'il a à Ottawa, a déclaré hier le premier ministre Lévesque, à l'issue d'un tête-à-tête d'une vingtaine de minutes avec le président François Mitterrand, dans les jardins de l'Elysée.

Ce projet n'a pas pour les Français la même importance qu'Ottawa lui a donnée au lendemain de la rencontre Trudeau-Mitterrand, à Williamsburg, a fait savoir M. Lévesque. Son entretien avec M. Mitterrand faisait suite à un déjeuner à l'Elysée auquel participaient, outre le président, le premier ministre Pierre Mauroy et le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson. M. Lévesque était accompagné des ministres Jacques-Yvan Morin et Clément Richard.

PIERRE VINCENT
envoyé spécial de LA PRESSE

En réponse à des journalistes, M. Lévesque a fait savoir que le président lui a donné les mêmes assurances que le premier ministre Mauroy, quant à l'appui de la France envers le Québec. Une semaine plus tôt, le ministre Cheysson avait déclaré que la France entendait respecter ses engagements à l'égard du Québec pour toutes les questions relatives au projet de sommet de la francophonie. Cela signifie, avait-il dit, que Paris bloquerait le projet, tant que le Québec ne serait pas assuré d'y avoir le statut de gouvernement participant.

De sa visite à Paris, M. Lévesque conclut même que cette question de francophonie n'est même pas considérée comme un sujet d'actualité, par le président et son premier ministre, « en dépit d'une certaine pression, en dépit de certaines élucubrations que d'aucuns ont fabriquées autour de ça ».

M. Lévesque ajoute aussi que le président de la Communauté franco-belge, M. Philippe Moureaux, qu'il a rencontré plus tôt cette semaine à Paris, partage lui aussi les idées du Québec sur ce projet « très flandreux ».

Quant à l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Michel Dupuy, il a reconnu que « le dossier n'est pas rendu à maturité ». Et, à propos de la visite de M. Lévesque en France, il estime qu'elle s'est déroulée selon des normes tout à fait acceptables pour le gouvernement d'Ottawa. « Autant les Français que les Québécois ont fait preuve d'une grande politesse et d'une grande courtoisie à mon égard », a dit le diplomate qui, suivant les règles du protocole, fut invité à toutes les réceptions officielles au cours de ces trois journées.

Le premier ministre québécois, qui terminait hier la partie officielle de son voyage en France, a qualifié la série de rencontres qu'il a eues en France comme « les plus productives que nous ayons eues depuis le début ».

M. Lévesque s'envole aujourd'hui pour Hautot Saint-Sulpice, en Normandie, petit village de 381 habitants d'où est parti le premier Lévesque pour la Nouvelle-France, en 1662. Il se dirigera ensuite sur Genève pour un séjour officiel de deux jours en Suisse, principalement dans le Jura français.

La Presse, 1983-06-30

D.27

LE SOMMET FRANCOPHONE

L'ANNONCE, par les premiers ministres du Canada et du Québec, vendredi de la semaine dernière, d'une entente relative au sommet francophone doit être versée au crédit du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Cette annonce rendra possible la tenue d'un sommet à Paris, en février prochain, sommet qui réunira chefs d'État et chefs de gouvernement en provenance des peuples parlant la langue française ou l'utilisant à des degrés divers. Elle donnera à la communauté de ces peuples un cadre institutionnel au plus haut niveau. La naissance de ce dernier et son développement étaient depuis longtemps souhaités et annoncés en quelque sorte par la profusion des institutions et organisations francophones de nature internationale créées ces vingt-cinq dernières années.

L'esprit nouveau qui prévaut à Ottawa, la volonté politique de M. Mulroney de régler ce vieux différend entre le Canada et le Québec, le vif désir du chef du gouvernement fédéral d'accomoder le Président de la France qui souhaitait ardemment la tenue de ces assises avant les élections législatives du printemps 86 auront finalement eu raison des difficultés de parcours. Si le sommet a lieu, on le devra au premier ministre du Canada.

La tenue du sommet répond à un désir ancestral de regroupement des francophones à travers le monde. Ce désir a déjà eu d'importants effets. Ministres de l'Éducation, ministres de la Jeunesse et des Sports, parlementaires, médecins, universités, radio-télédiffuseurs, juristes, professeurs de français, journalistes: autant de grands secteurs d'activités ou de groupes professionnels qui ont cru à la nécessité et à la fécondité de la francophonie comme catalyseur.

Avec la tenue du sommet, le fait français dans le monde s'affirmera au plus haut niveau face à lui-même et face à la communauté internationale. Il est normal que le Québec y soit avec le Canada dont la contribution à la francophonie a été majeure, ces vingt dernières années. Ces présences conjuguées marquent un progrès incontestable de notre civilisation. Mais elles prendront toute leur signification si elles conduisent à des prises d'initiative conjointe dans la recherche du sens à donner à la francophonie mondiale.

— JEAN-LOUIS ROY

Le Devoir, 1985-11-11

D.28

PROCHAIN SOMMET FRANCOPHONE: MULRONEY CONCÈDE À BOURASSA

Après Paris, la ville de Québec

PIERRE O'NEILL

Ottawa a fini par céder aux pressions du gouvernement Bourassa et il consent à ce que le prochain Sommet des pays francophones se tienne à Québec.

Cette volte-face a été rendue publique par le premier ministre Mulroney, lui-même, qui a déclaré son intention de proposer que le prochain Sommet de la francophonie se tienne dans la ville de Québec.

Conférencier au déjeuner-causerie du Conseil des relations internationales de Montréal, M. Mulroney a promis d'unir sa voix à celle du premier ministre Bourassa, qui profitera de l'intervention du Québec à la séance de clôture du Sommet de Paris, pour lancer officiellement l'invitation aux 40 pays francophones du monde.

Le changement soudain d'attitude de M. Mulroney dans ce dossier surprend d'autant plus que les négociations devaient se poursuivre encore toute la journée d'hier à Montréal et qu'une nouvelle rencontre des hauts fonctionnaires des deux gouvernements était prévue pour le début de l'après-midi. Mise de l'avant par le premier ministre Bourassa, l'idée de tenir le prochain sommet de la francophonie à Québec avait d'abord été fort mal accueillie par Ottawa. Après s'y être formellement opposé, M. Mulroney a ensuite tenté de faire accepter Montréal comme proposition de compromis. Mais M. Bourassa a refusé de céder, déterminé qu'il était de profiter du Sommet de Paris pour faire la promotion de son projet et convaincre les leaders des autres pays francophones. Il était déjà assuré de l'appui de M. François Mitterrand, qui souhaite que le prochain sommet se tienne à la veille des élections présidentielles françaises. En se ralliant hier, M. Mulroney a néanmoins voulu s'arroger le crédit de ce revirement : « Je suis fier d'avoir été l'un des artisans de ce déblocage qui donne aux francophones canadiens un accès longtemps inespéré à un sommet de la francophonie ».

Ce discours sur le thème de la francophonie, et dont de larges extraits paraissent en page 9, le premier ministre canadien l'a prononcé devant un auditoire de quelque 600 personnes, oeuvrant pour la plupart dans le monde de la diplomatie ou encore, directement engagées dans l'action internationale. Dans l'auditoire, figuraient les ministres fédéraux Marcel Masse, Monique Vézina et Benoît Bouchard, ainsi qu'une dizaine de plénipotentiaires (sherpas), de passage à Montréal, précisément pour mettre au point le programme du Sommet de Paris. Après avoir passé la nuit au Ritz Carlton, M. Mulroney rencontrera ce matin l'équipe éditoriale de La Presse, puis participera à l'émission de radio « Ni noir, ni blanc », animée par Solange Chaput-Rolland et Claude Charron.

Le premier ministre a consacré une bonne partie de son allocution devant le monde de diplomatie, à faire ressortir le fait que c'est grâce à son « ouverture d'esprit » si le Sommet de Paris peut enfin avoir lieu et que le Québec puisse y jouer un rôle majeur. « Mon gouvernement a déployé toutes ses ressources pour imaginer un compromis généreux qui puisse permettre au premier ministre du Québec d'assister à un sommet francophone. Il importait, durant ces négociations, de garantir l'unité canadienne et le respect de la constitution ».

Dans les négociations opposant Ottawa et Québec dans la préparation du Sommet de Paris, l'un des points litigieux tenait au vif désir du premier ministre Bourassa d'intervenir au nom du Québec dans la séance d'ouverture. Mais M. Mulroney s'y est farouchement opposé, consentant finalement à ce que M. Bourassa prenne la parole lors de la séance de clôture. À propos de ce compromis arraché par le Québec, M. Mulroney a dit hier : « Nous avons reconnu le point de vue exprimé par le gouvernement québécois et convenu que le déroulement du sommet doit rendre compte de la réalité spécifique du Québec, point d'ancrage de la francophonie canadienne. Nous avons insisté pour que le premier ministre Bourassa puisse faire une intervention majeure à la séance de clôture publique ».

Autre point marquant du discours du chef du gouvernement fédéral, c'est cette insistance visant à établir clairement que le statut du Québec au sommet de la francophonie est le

Le Devoir, 1986-02-07

Francophonie : folklore ou dollars ?

■ Le sommet de la francophonie mobilise nos politiciens depuis des années. Il fascine aussi une poignée d'analystes politiques et tous ceux qui gravitent autour des tribunes parlementaires de nos deux capitales. Mais il laisse les autres totalement indifférents, c'est-à-dire la quasi-totalité de la population !

Alors, pourquoi tant en parler ? Les nombreuses manchettes sur ce sommet s'expliquent surtout par la guerre de clochers que se sont livrée Ottawa et Québec sur la question. Cette querelle aux relents constitutionnels a gonflé hors de proportion un événement qui, somme toute, est d'une importance mineure.

On ne sait pas encore si les pays réunis à Paris pourront créer une force politique basée sur le fait français. Mais il y a deux domaines où l'on peut déjà prévoir le succès du sommet. Tout d'abord, du côté du folklore: on en a eu un avant-goût en fin de semaine quand Robert Bourassa a épinglé des médailles québécoises sur des poitrails français. L'aspect culturel ne sera pas écarté: on n'a qu'à imaginer la richesse d'un dialogue entre Richard Hatfield et John Compton, comparant les mérites respectifs du français du New-Brunswick et de Saint-Lucy.

Quant aux questions économiques, aux liens accrus entre pays francophones, à la naissance d'un Commonwealth, vaut mieux ne pas trop y penser. On n'écrit pas l'histoire à l'envers.

De la guerre des clochers...

Ça fait vingt ans que l'idée de ce sommet circule, surtout grâce aux efforts de l'ancien président sénégalais, Leopold Senghor, le président-poète. Sa tenue a été retardée en raison du conflit de juridiction entre Ottawa et Québec.

On connaît la chanson. Le Québec, province francophone, laissera-t-il le gouvernement fédéral le représenter dans un sommet francophone ? Ottawa, gouvernement souverain, laissera-t-il le Québec jouer un rôle sur la scène diplomatique mondiale ? Pendant des années, on a débattu agréablement de ces questions jusqu'à ce que la lassitude s'installe. Ce débat moribond a connu récemment un petit regain de vie à la suite du retour en pointe de Robert Bourassa.

Mais maintenant ? Sur le plan de l'utilité sociale, on peut classer ces chicanes dans la même catégorie que les «échanges virils» entre le «coach» du Canadien et celui des Nordiques.

...à la pensée magique

Toute cette querelle nous a fait prendre beaucoup trop sérieux la rencontre de cette semaine et a eu tendance à nous faire oublier à quel point la réalité de la francophonie est floue. En fait, il s'agit des vestiges de l'empire colonial français et de celui de la Belgique.

Et dans tout cela, la langue joue un rôle mineur. Les Québécois auront sans doute été étonnés d'apprendre que les Égyptiens et les Vietnamiens sont des «cousins francophones». Cela montre à quel point le terme est un fourre-tout, où l'on englobe indifféremment des pays où le français est la langue d'emprunt d'élites maintenant vieillissantes, une véritable langue officielle, celle de l'appareil d'État ou un moyen de communiquer entre communautés linguistiques hétérogènes.

En outre, l'implantation du français dans des pays qui ne l'étaient pas est l'aboutissement d'un processus; pas un point de départ. C'est la domination militaire et économique qui a permis d'imposer le français à de nombreuses populations. Maintenant, on voudrait réécrire l'histoire à l'envers, en souhaitant que les liens linguistiques puissent mener à des échanges économiques. C'est de la pensée magique.

Le mythe du Commonwealth

Le rêve d'un Commonwealth francophone, calqué sur le modèle britannique, en est la plus belle manifestation. Le Commonwealth n'a jamais été un regroupement de pays épris de la langue anglaise; d'ailleurs, le plus gros pays anglophone, les États-Unis, n'en faisait pas partie.

Mais c'était un vrai réseau économique et politique, avec un monarque commun, des tarifs douaniers préférentiels, la libre circulation des personnes. C'était d'autant plus solide que ce regroupement comportait plusieurs économies fortes, outre la «mère-patrie», comme le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud.

Soit dit en passant, ce Commonwealth est moribond parce que ces relations économiques n'existent plus, depuis que la Grande-Bretagne a choisi d'intégrer le marché commun européen et que les autres pays membres ont perdu leurs privilèges commerciaux.

On ne trouve rien du genre du côté francophone, si ce n'est les liens de domination que la France a maintenu avec de nombreux pays, surtout en Afrique. On voit mal au nom de quelle logique la France, au nom de l'amour du français, accepterait de partager un fief avec d'autres puissances occidentales.

Faute de mieux, un sommet

Le seul domaine où les affinités linguistiques peuvent jouer un rôle économique, c'est dans le domaine de la coopération. On le voit dans le cas de l'ACDI canadienne, très présente dans les pays d'Afrique francophone. Mais on n'a pas besoin d'un sommet pour développer ce genre d'échanges: cela dépend beaucoup plus d'une décision purement canadienne de consacrer plus ou moins d'argent à l'aide au Tiers-Monde.

Par ailleurs, on sait que, langue ou pas, nos relations économiques avec la France ne cassent rien. Et ça va continuer. Il suffit de voir qui est le nouveau délégué du Québec à Paris: le choix de M. Jean-Louis Roy indique que l'accent sera encore mis sur les liens politiques et culturels. Comme son prédécesseur, Mme Louise Beaudoin, M. Roy n'est pas un spécialiste de la PME exportatrice.

Faute de perspectives pour cette francophonie économique, on se rabat donc sur des lieux communs. Un vieux disque: le Québec est une porte d'entrée francophone à l'Amérique du Nord, quand Renault est bien installée à Brampton, Ontario. Et maintenant une nouvelle disquette: le potentiel des logiciels francophones, quand on sait que l'informatique a sa propre langue.

En somme, on espère résoudre, dans l'atmosphère de cirque d'un sommet regroupant 39 pays, des problèmes que n'ont pu surmonter des années de discussions bilatérales.

La Presse, 1986-02-18

D.30

Direction de l'ACCT

Conférence de Dakar: le Gabon remporte le duel contre la France

◆ DAKAR (PC) — Pour préserver l'unité de la francophonie et toutes les chances du sommet de la mi-février qui doit réunir pour la première fois les chefs d'Etats et de gouvernements des pays francophones, la France a finalement dû retirer sa candidature au poste de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

par Jean-Paul BURY

Les délégués des 39 pays membres, dont le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick, réunis à Dakar, au Sénégal, pour la dixième conférence de l'agence qui s'est achevée hier soir, ont finalement élu au poste de secrétaire général M. Paul Okumba, le candidat du Gabon.

M. Okumba, 51 ans, conseiller politique et diplomatique du président Omar Bongo, succède pour quatre ans à la tête de l'agence à M. François Owono Nguema, lui aussi du Gabon.

L'élection de M. Okumba est considérée par de nombreux délégués comme un double revers pour la France qui, devant la vive opposition des pays africains à la candidature du ministre français des Communications, M. Georges Filhoud, a d'abord dû se retirer avant d'accepter finalement la candidature de M. Okumba, à laquelle elle s'opposait pourtant dès le début de la conférence avec une farouche détermination.

Véritable duel

A l'ouverture des travaux de la conférence, lundi, un véritable duel s'était engagé entre le Gabon et la France qui, avec quelques pays du Nord, pnsait qu'il était temps de remettre un peu d'ordre dans l'agence de coopération dont beaucoup dénoncent la mauvaise gestion et notamment ses frais de fonctionnement exhorbitants qui absorbent plus de 60 pour 100 de son budget.

Les délégués des 39 pays membres sont donc tombés d'accord à Dakar pour limiter l'augmentation du budget annuel de l'agence (environ $20 millions) à 3,5 pour 100. Dans le même temps, il a été décidé d'effacer jusqu'à la fin 1983 les impayés de plusieurs pays et de réduire de 25 pour 100 la participation de 14 membres de l'agence classés parmi les pays les moins avancés (PMA). Ce manque à gagner a été réparti sur les cotisations des pays riches, augmentant la cotisation du Canada de $50,000, celle du Québec de $5,000, et celle du Nouveau-Brunswick de $2,000.

Les membres de la conférence ont par ailleurs accepté la proposition faite en septembre par l'ancien ministre québécois des Relations internationales, Bernard Landry, de créer une Fondation internationale de la francophonie, ce qui permettrait à des sociétés d'Etat ou privées de participer financièrement aux projets de l'agence de coopération. Avec l'accord du nouveau ministre Gil Rémillard, il a été proposé que le Québec réalise à sa charge, d'ici un an, une étude de faisabilité avant de lancer la fondation.

Le Soleil, 1985-12-19

D.31

Accords de coopération Canada-Gabon

■ *Ottawa contribuera à la construction du nouveau siège de la diplomatie gabonaise*

LIBREVILLE (AFP) — Le Gabon et le Canada ont signé hier à Libreville une série d'accords marquant un net accroissement de la coopération entre les deux pays à l'issue de la troisième session ordinaire de la commission canado-gabonaise.

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, et M. Martin Bongo, ministre gabonais des Affaires étrangères et de la Coopération, ont présidé les travaux de cette commission, du 7 au 11 janvier.

Mme Vézina a également rencontré de nombreux membres du gouvernement gabonais et a eu un long entretien avec le chef de l'État, M. Omar Bongo, à qui elle a remis un message du premier ministre canadien. « Nous avons longuement évoqué la tenue du prochain sommet des chefs d'États francophones auquel le Canada attache une grande importance », a-t-elle déclaré.

Elle a à cette occasion souligné le rôle de leadership du Gabon dans certains dossiers africains, se félicitant qu'il soit un élément de stabilité sur le continent.

À l'issue de sa visite, un accord, portant sur $35 millions de dollars, a été signé pour la construction à Libreville d'un immeuble qui abritera le ministère gabonais des Affaires étrangères (Voir page 9).

Le Canada sera également chargé de l'inventaire minier des régions traversées par le Transgabonais, le chemin de fer qui reliera, dès la fin de 1986, Libreville à Franceville (sud-est du pays). Un montant de $32 millions y sera consacré.

Un projet intitulé « média-villages » a également reçu l'approbation des autorités gabonaises. Il s'agit, a expliqué Mme Vézina, d'apporter aux agriculteurs les connaissances qui leur sont nécessaires pour améliorer leurs productions ou leur apprendre certaines techniques.

D'autres accords dans des domaines aussi divers que l'enseignement et la technologie ont été signés.

La volonté d'intensifier les relations gabono-canadiennes s'était traduite en septembre dernier par l'installation à Libreville d'un ambassadeur résident, M. Bernard Dussault.

Quelque 300 Canadiens vivent au Gabon, dont environ 70 enseignants. Le Canada achète au Gabon du manganèse (pour $8 millions par an) et du pétrole ($36 millions pour les neuf premiers mois de 1985). Le Gabon, pour sa part, importe du Canada du matériel électronique, des équipements pour avions et des services. Une soixantaine d'étudiants gabonais ont également obtenu des bourses leur permettant de suivre un enseignement supérieur au Canada.

Le Devoir, 1986-02-06

D.32 *L'OPEP se retrouve dans l'impasse à Vienne*

Les prix mondiaux du pétrole tombent à leur plus bas niveau depuis sept ans

JEAN-LÉON VANDOORNE
de l'Agence France-Presse

VIENNE — Les prix du pétrole sont retombés au plus bas depuis 1979 lundi sur les marchés internationaux, tandis que l'OPEP était à Vienne dans l'impasse en raison des profondes divergences entre ses 13 pays membres.

Les ministres du Pétrole des cinq pays (Indonésie, Irak, Koweït, Venezuela et Émirats arabes unis) faisant partie du comité spécial ministériel réuni dans la capitale autrichienne, n'ont pu lundi que constater ces divisions de l'Organisation face à la crise : les riches producteurs du Golfe veulent poursuivre la guerre des prix, beaucoup d'autres voudraient que l'OPEP, et surtout Ryad, réduise le rythme d'extraction pour faire remonter les cours.

Pendant ce temps, les prix du baril ont perdu $ US 1 à $ US 1.5 lundi sur les marchés européens et américains.

À Londres, des cargaisons de *Brent* britannique se sont échangées à $ US 16.90, contre $ US 18.50 vendredi. Fin novembre, le cours de ce brut dépassait encore $ US 20 dollars.

À New York, le brut *WTI* américain est tombé en début de séance à $ US 17.75, tandis que tous les cours à terme du marché du NYMEX avaient atteint leur limite légale de baisse (un dollar).

On va vers $ US 15, commentait lundi un opérateur au siège d'une grande compagnie internationale.

À Vienne, en effet, le comité de l'OPEP ne donnait aucun signe de pouvoir stabiliser le marché pétrolier international.

Fort de la décision de l'Organisation, prise à Genève en décembre dernier, d'adopter une nouvelle stratégie — accroître sa part de marché quitte à déclencher une guerre des prix avec les autres pays producteurs, notamment la Grande-Bretagne — l'Arabie saoudite et ses alliés du Golfe sont décidés à aller jusqu'au bout pour faire plier Londres, indiquait-on lundi dans la délégation koweïtienne.

Même si les prix tombent temporairement jusqu'à $ US 10, même s'il faut se battre six mois, il n'est pas question de reculer, ajoutait-on de même source.

L'approche des riches producteurs du Golfe, qui peuvent se permettre une guerre des prix, inquiète cependant leurs partenaires, qui ne peuvent compenser une chute des prix par une relance de leur production et qui sont souvent lourdement endettés.

Les durs de l'Organisation — l'Algérie, la Libye et l'Iran — prônent de leur côté un retour à l'ancienne politique de l'OPEP. Partisans acharnés de la défense des prix, ils appellent l'OPEP a réduire la production, visant notamment l'Arabie saoudite, qui, selon les milieux proches de l'OPEP, produirait actuellement plus de 5.5 millions de barils par jour, contre moins de 2.5 millions l'été dernier.

C'est devenu un problème politique, il faut faire pression sur le roi Fahd (d'Arabie saoudite), commentait ainsi un délégué à Vienne.

Ces trois pays, selon le ministre libyen, M. Fawzi Chakchouki, se réuniraient probablement mardi à Tripoli, afin de mettre au point une stratégie commune. Ils demandent la convocation d'une conférence extraordinaire.

Si une majorité (sept pays au minimum) de l'OPEP veut une conférence comme elle en aurait le droit, nous irons, mais sans rien lâcher, répondait-on lundi dans la délégation koweïtienne.

L'Indonésie et le Venezuela, qui préside l'OPEP, tentaient néanmoins de trouver l'impossible compromis.

Le ministre saoudien du Pétrole, cheikh Ahmad Zaki Yamani, qui n'est pas venu à Vienne, a à cet égard laissé peu d'espoir, dans une interview publiée par un journal saoudien le jour même de la réunion : l'OPEP ne peut rien faire aussi longtemps qu'elle n'aura pas obtenu la coopération des autres pays producteurs, a-t-il dit, en ajoutant qu'aucun signe positif n'était perceptible dans ce domaine.

Le Devoir, 1986-02-04

D.33

Accord CEE-Japon-USA sur la fusion nucléaire

GARCHING (RFA) (AFP) - La communauté européenne, le Japon et les Etats-Unis ont signé hier à Garching près de Munich un important accord de coopération sur la fusion nucléaire, destiné à accélérer les recherches sur cette nouvelle forme d'énergie qui aurait l'avantage d'être inépuisable.

Cet accord, qui a été paraphé à l'Institut Max Planck de physique des plasmas, associe les trois principaux centres d'expérimentation de la fusion nucléaire dans le monde: le JET (Joint European Torus) situé à Culham (Grande-Bretagne), le TFTR installé à Princeton (Etats-Unis) et le JT-60 japonais, situé à Naka-Machi. Les trois signataires ont dépensé environ 4 milliards de dollars durant les cinq dernières années pour leurs recherches.

La coopération prévoit surtout des échanges d'informations et de chercheurs et la mise au point de programmes de recherche communs. Selon la directrice de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) Mme Helga Steeg qui a présidé à la signature de l'accord, les dépenses requises pour les recherches sur la fusion nucléaire sont bien trop lourdes pour être supportées par le budget d'un seul pays. L'accord, a-t-elle dit, évitera des doublons, permettra d'économiser de l'argent et d'arriver plus vite à des résultats.

La Presse, 1986-01-16

D.34

Pour raffermir les liens avec la Chine, Mulroney arrive à Pékin plein de cadeaux

DENIS LESSARD

PEKIN (PC) — Soucieux de cimenter les relations commerciales entre la Chine et le Canada, le premier ministre Brian Mulroney a entrepris vendredi sa visite officielle de trois jours en Chine avec les bras chargés de cadeaux.

« Les politiciens canadiens ont leurs divergences de vues, mais ils s'entendent toutefois sur un point : l'importance de maintenir et d'étendre les relations entre nos deux pays », a soutenu le premier ministre lors d'un banquet, éblouissant d'exotisme, donné en son honneur à la grande maison du peuple par le premier ministre chinois Zhao Ziyang.

Plus tôt lors d'une rencontre de plus de trois heures entre les deux premiers ministres, M. Mulroney avait annoncé l'intention du Canada de doubler les montants consacrés à la Chine par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Dans les cinq prochaines années, l'ACDI consacrera $200 millions à des programmes humanitaires, agricoles et à des stages de formation destinés aux Chinois.

En outre, le Canada fera don d'une usine de fabrication d'engrais d'une valeur de $300 millions au gouvernement chinois. Finalement, afin de favoriser la percée d'entreprises canadiennes sur ce gigantesque marché, Ottawa accordera $350 millions à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) afin que des firmes canadiennes puissent offrir un financement plus compétitif au gouvernement chinois dans leurs soumissions de projets.

La question du financement fut toujours le talon d'Achille des Canadiens sur le marché chinois. Alors que les Européens offraient de financer leurs projets à 3 ou 5 %, la SEE ne pouvait aller en deçà de 8 %.

Ouverte en 1984, une ligne de crédit de $2 milliards du gouvernement canadien reste à peine entamée aujourd'hui, ont expliqué des fonctionnaires.

Le Canada a aussi profité de ces rencontres au plus haut niveau pour souligner « l'inquiétude de plusieurs Canadiens au sujet du traitement des libertés individuelles » par le gouvernement de Pékin.

Selon des groupes comme Amnistie Internationale, plusieurs Chinois sont toujours incarcérés pour des motifs politiques. « On nous a répondu que leur emprisonnement résultait d'actes criminels. C'est la réponse officielle », a expliqué par la suite un fonctionnaire canadien refusant d'indiquer si le premier ministre avait osé lui-même aborder la question avec ses hôtes.

Le premier ministre Brian Mulroney et son épouse Mila ont visité hier la Cité interdite à Pékin au premier jour de leur visite en Chine

Sans minimiser l'importance de l'intervention du premier ministre Pierre Trudeau, au début des années 1970, pour établir des contacts solides entre les deux pays (le Canada avait été un des premiers pays à reconnaître la Chine), M. Mulroney a rappelé qu'à la fin des années 1950 c'est le gouvernement conservateur de Diefenbaker qui, le premier, avait décidé d'un envoi massif de blé en Chine, alors frappée par une disette.

Outre le premier ministre Zivang, M. Mulroney a rencontré hier M. Hu Yaobang, l'influent secrétaire du Parti communiste chinois. Il a aussi été reçu en audience par le président du PC Li Xiannian, venu au Canada l'an dernier.

Il doit rencontrer samedi le no. 1 chinois, M. Deng Xiaoping, le président de la commission consultative centrale. Ce dernier, victime à trois reprises des purges au sein du Parti communiste, demeure à 82 ans le principal instigateur du mouvement d'ouverture entrepris par Pékin depuis quelques années.

Mais en dehors des rencontres officielles, la visite du premier ministre Mulroney est jalonnée d'étapes dont l'exotisme laisse souvent pantois les journalistes canadiens chargés de rapporter l'événement.

Un « O Canada » hésitant suivi par l'hymne chinois plus vigoureux « L'Est est rouge » avaient accueilli en matinée le premier ministre Mulroney, reçu officiellement par son homologue chinois devant la grande maison du peuple.

Dès les premiers moments de ses échanges avec M. Zhao Ziyang, M. Mulroney, visiblement mal à l'aise, n'avait trouvé à évoquer que sa récente rencontre avec le prince Charles et Lady Diana à Vancouver.

Par la suite, M. Mulroney, accompagné de sa femme, a visité la Cité interdite et l'ancien Palais impérial vieux de 500 ans.

Le passage de M. Mulroney et de la meute de journalistes qui l'accompagnent n'a pas été sans problèmes dans ce centre touristique chinois. Fascinés par les étrangers, plusieurs centaines de touristes chinois ont suivi le cortège canadien tout au long de ses déplacements.

En soirée toutefois l'exotisme était brutalement mêlé de réalités plus occidentales. Au banquet qui avait attiré plus de 200 personnes, hommes d'affaires canadiens et dignitaires chinois, les hautserviteurs comprenaient du bœuf au sésame et du « dragon volant » (un oiseau recherché par les gourmets chinois) mais, diligents, les serveurs proposaient du Coca-Cola à leurs convives. Pendant ce temps, à l'autre bout de la salle colossale, une vingtaine de militaires chinois, vêtus de kaki, jouaient un pot-pourri de mélodies occidentales où « Vive la Canadienne » voisinait avec « Alouette ».

Au toast, le premier ministre Zhao Ziyang a souligné l'intérêt de son peuple pour la paix internationale, indispensable « pour atteindre le grand but de la modernisation ».

Les relations sino-canadiennes ont rapidement évolué depuis leur début il y a 16 ans. Le Canada ouvrira bientôt un consulat général à Shanghai après l'ouverture récente des bureaux chinois à Vancouver et Toronto.

Lors d'un échange de plus de trois heures, MM. Mulroney et Zivang ont fait une revue serrée des questions bilatérales, mais les deux tiers de leurs entretiens ont porté sur le désarmement et la paix mondiale, le dernier premier ministre canadien à venir en Chine avait été Pierre Trudeau en 1983, dans le cadre de sa mission de paix.

Selon les fonctionnaires canadiens, les Chinois sont devenus plus pragmatiques et croient désormais qu'un conflit nucléaire entre les deux Grands peut être évité.

Sur les questions bilatérales, les Chinois ont signalé leur détermination à poursuivre le mouvement de modernisation et ont reconnu que le Canada possédait une expertise de premier ordre dans des secteurs comme l'agriculture, la foresterie, les pâtes et papiers et l'énergie.

Dans les secteurs de l'agriculture, des communications et de l'industrie légère, le premier ministre Zivang a souligné l'intention de Pékin de procéder rapidement, laissant entendre que son pays était disposé à signer de façon imminente des ententes sectorielles.

« Si j'étais de Havilland (l'avionnerie torontoise), je frapperais de main maître à la porte du gouvernement », a indiqué un fonctionnaire (Les Chinois sont particulièrement impressionnés par le Dash-8 fabriqué au Canada).

Le Canada est disposé à aider en retour les Chinois à prendre pied sur le marché canadien, en leur prêtant assistance pour faire des études de marché. Toutefois les entreprises chinoises ont déjà fait des progrès notables. Les exportations de la Chine vers le Canada ont presque doublé en trois ans, passant de $346 millions à $682 millions entre 1983 et 1985.

Par ailleurs les Chinois ont indiqué qu'ils n'avaient nullement l'intention de changer de fournisseurs de blé. Le Canada restera l'un des plus importants fournisseurs de blé en Chine, en dépit des subventions américaines et européennes à leurs producteurs de céréales, ont indiqué les dirigeants chinois. « Ils ont admis que le Canada était un fournisseur fiable, qui les avait desservis beau temps mauvais temps », a-t-il rappelé.

D.35

Le retour au troc

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

MONTRÉAL est, depuis hier, le lieu d'un important colloque consacré au commerce dit de compensation ou de contrepartie, version élargie et modernisée d'une pratique bien ancienne : le troc. Celui-ci était la seule forme possible d'échanges avant l'invention de la monnaie. Il a régné sur la plus haute Antiquité et il continue de fonctionner dans sa forme originelle au sein de quelques peuplades d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie. Dans les époques de pénurie ou de grave dépréciation monétaire, il est fréquent que des particuliers se livrent au troc : ainsi, en Allemagne de 1945 à 1948, on a eu la monnaie cigarette.

Aujourd'hui, en des formes complexes et variées, les échanges commerciaux compensés se généralisent dans le tiers monde après avoir été d'abord privilégiés à l'intérieur du bloc soviétique.

Ces modalités d'échanges englobent toutes les transactions aux termes desquelles l'importateur achète des biens ou des services à condition que l'exportateur ou un tiers agissant en son nom consente à lui acheter en retour d'autres biens ou services. De telles transactions sont donc de la même nature que le troc. Elles en représentent la version la plus récente et aussi, selon des partisans du commerce libre, la plus néfaste.

Bien que les statistiques en la matière soient assez peu fiables, on estime qu'environ 20 pour cent des échanges mondiaux de biens et de services s'effectuent en ce moment suivant les règles du commerce de contrepartie et que 90 États ont présentement recours à cette pratique.

À l'intérieur du COMECON, le commerce de compensation est la norme et certains pays membres de cette organisation économique tentent d'en généraliser l'application dans leurs échanges avec les autres pays du monde. C'est avant tout le cas de la Roumanie qui fonctionne systématiquement sur cette base, ce qui lui permet très souvent d'écouler à l'étranger des produits de piètre qualité ou peu adaptés au marché de ses partenaires.

Dans le tiers monde, le commerce de contrepartie est en voie de devenir la règle. Le pétrole est l'article le plus communément offert comme monnaie d'échange. On en devine la raison. Dans les pays les moins développés dont les huiles minérales constituent le seul produit de base, il est vital d'en assurer l'exportation pour l'obtention des biens et services indispensables à l'économie nationale. Comme il existe dans le tiers monde d'autres pays qui ont besoin de pétrole mais ne peuvent le payer en devises, il devient relativement facile aux parties intéressées — producteur et consommateur — de s'entendre sur des conditions d'échanges mutuellement avantageuses.

Quelques géants dominent ce marché : le Brésil, comme importateur de pétrole, le Nigeria et l'Iran, comme exportateurs. Le Brésil a adopté la pratique de la compensation vis-à-vis des pays arabes, notamment l'Irak, et aussi du Nigeria avec lequel les accords de troc pétrolier ont favorisé, en 1984, des échanges d'une valeur de $ 1.25 milliard. Le Nigeria n'est pas toujours satisfait de ces ententes qui peuvent se traduire dans les faits par un abattement sur le prix de son pétrole ; mais il n'a pas le choix. Son endettement l'expose à verser à ses créanciers les devises que lui procurerait la vente moyennant paiement, et il serait alors incapable d'acheter des produits de première nécessité.

Un autre État, la Libye, impose son pétrole aux pays à l'égard desquels il se trouve dans une position de débiteur. La Libye a la réputation d'accumuler les arriérés de paiement à l'endroit de ses fournisseurs en les accusant, à tout moment, de violer les termes de leurs contrats. En juillet 1984, ce pays devait $ 600 millions d'arriérés à l'Italie, et en janvier 1985, il devait plus de $ 500 millions d'arriérés à la Turquie. Enfin, un autre État pétrolier, l'Indonésie, rend passibles d'une pénalité de 50 pour cent les entreprises étrangères qui n'achètent pas des biens indonésiens (souvent de nature agricole) d'une valeur égale au montant des contrats accordés.

Ce mouvement de plus en plus généralisé vers les échanges commerciaux compensés a finalement atteint les pays industriels. Ceux-ci limitaient habituellement cette pratique à l'achat de matériel militaire. Aujourd'hui, ils sont obligés, dans leurs rapports avec les pays de l'Est comme ceux du tiers monde, de se plier aux nouvelles règles du jeu. Le Canada lui-même s'engage de plus en plus dans cette voie. Il a conclu des accords de compensation avec le Brésil, la Roumanie et l'Indonésie, et il négocie présentement avec le Nigeria une transaction dont la valeur dépasserait le milliard de dollars.

Les milieux favorables au commerce sans entraves, qui se recrutent essentiellement dans les pays les plus avancés, dénoncent le nouveau troc. Ils le tiennent pour dangereux et rétrograde. Il faut avouer que leurs arguments ne sont pas dénués de fondement.

Les partisans du commerce libre considèrent qu'en l'absence de paiement il n'y a pas de commune mesure d'évaluation et que certains produits peuvent être sacrifiés à des prix bien inférieurs à leur valeur réelle, appauvrissant d'autant ceux qui sont forcés de les exporter. En outre, ils font remarquer que ce genre de commerce retarde l'adaptation aux techniques nouvelles des pays incapables, faute de devises, d'acheter les pièces indispensables à la modernisation de leur infrastructure et de leurs équipements industriels et agricoles. De plus, ils estiment que les États engagés dans le bilatéralisme auquel les assujettit généralement le commerce de contrepartie retardent leur accès à la production mondiale puisqu'ils n'ont pas le choix de leurs partenaires. Enfin, ils prédisent que le nouveau troc finira par être funeste aux États les plus avancés ayant un marché restreint et que les petites et moyennes entreprises seront les premières victimes de cette pratique à leurs yeux anachronique.

À la réflexion, on peut se demander si le commerce de contrepartie n'est pas, en définitive, l'indice d'une crise monétaire dont les États les plus riches retardent la solution parce qu'elle les obligerait à un partage que leurs populations refusent d'envisager.

Le Devoir, 1985-09-30

D.36 *Les accords du NORAD*

LE CANADA À LA CROISÉE DES CHEMINS (1)

FRANÇOIS SÉGUIN

LES ACCORDS canado-américains du NORAD sur la défense du territoire nord-américain viennent à expiration en mars 1986. Dans la mesure où l'ordalie d'une guerre nucléaire entre les deux Grands constitue la seule menace sérieuse à la sécurité du Canada — un conflit nucléaire stratégique engendrerait des effets collatéraux d'une magnitude telle que le Canada cesserait virtuellement d'exister en tant que société développée — le gouvernement canadien a l'obligation de collaborer à toute organisation qui tend à fortifier la dissuasion. Pour cette raison, le Canada doit continuer à faire du NORAD (et de l'OTAN) la pierre angulaire de sa politique de défense.

Toutefois, l'évolution prévisible de la donnée stratégique, induite entre autres par le développement probable de systèmes ABM (antibalistiques) sophistiqués, risque dans les années à venir d'avoir une incidence considérable sur l'ampleur de la contribution canadienne au NORAD. La renégociation des accords NORAD offre au gouvernement canadien une occasion unique de scruter les contrecoups potentiels de cette évolution sur la nature de ses engagements au sein du NORAD.

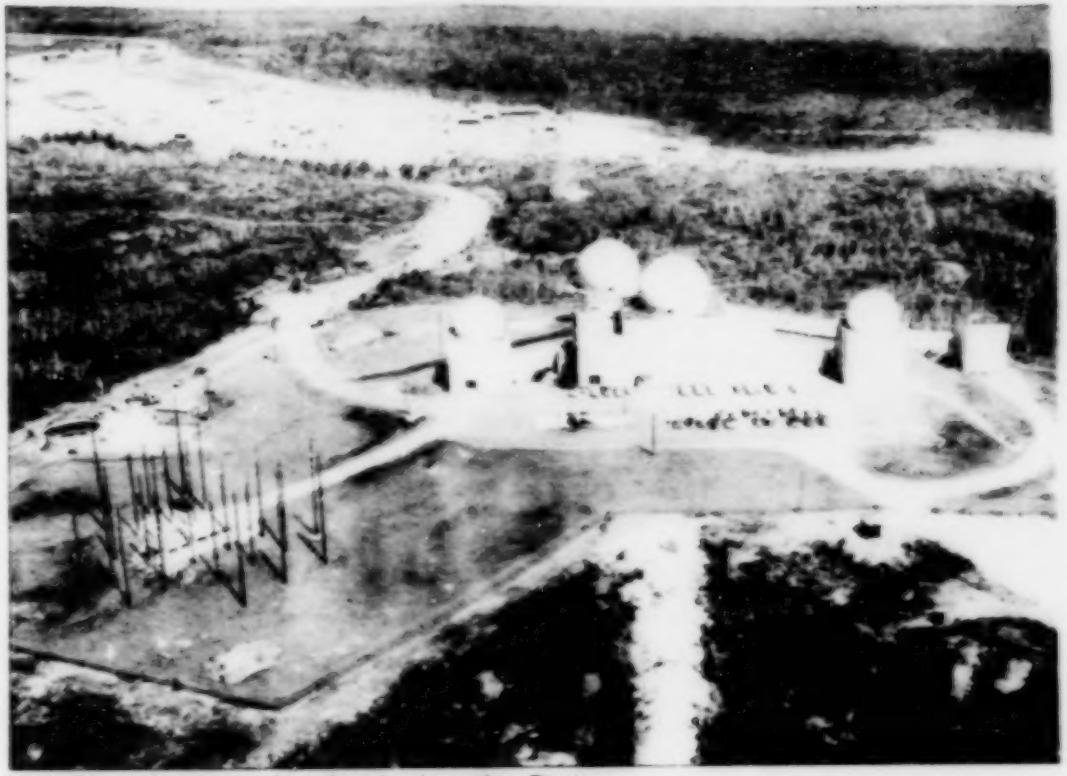

L'une des nombreuses stations de radar du système Pinetree.

L'évolution du Norad

Formellement, l'accord de NORAD n'est pas un traité; c'est le produit d'un échange de notes entre les gouvernements du Canada et des États-Unis. Cet accord, signé le 12 mai 1958, fut reconduit en 1968, 73, 75, 81.

C'est suite à la publication, pour le compte du National Security Council, au début des années 50, des rapports Killian et Gaither, qui insistaient sur l'absence d'un système avancé de détection (Early Warning System) capable de repérer rapidement une attaque soviétique, que

D.36 (suite)

fut constitué le NORAD. En rendant moins vulnérable la capacité de seconde frappe du Strategic Air Command, un tel système concourrait, selon les auteurs de ce rapport, à améliorer le pouvoir dissuasif des forces américaines.

En août 1951, le Canada et les États-Unis signent une entente pour la construction de la ligne-radar Pinetree. Au même moment, le Mid-Canada Line est également érigé (démantelé depuis). En 1955-56, le 58 stations du Distant Early-Warning Line (DEW) viennent parfaire le réseau de détection.

En 1958, le NORAD est créé et les forces de défense aériennes des États-Unis et du Canada sont placées sous le commandement de son quartier général de Colorado Springs. Le NORAD coordonne ainsi la défense active du territoire nord-américain tout en gérant la totalité de l'information colligée par les différentes lignes de détection-radar.

De façon générale, la collaboration canado-américaine au sein du NORAD fut sans histoire. Une seule bavure : la crise de Cuba.

Durant cette crise, les États-Unis ont placé les forces du NORAD en état d'alerte renforcée (de niveau « defcon 3 ») sans consulter leur allié canadien. Qui plus est, Ottawa reçut une demande pour 640 survols du territoire canadien par des chasseurs et bombardiers stratégiques et n'en aurait accordé que huit.

Durant la guerre israélo-arabe du Yom-Kippour de 1973, les forces du NORAD furent également placées en état d'alerte renforcée; mais aucun problème particulier ne vint troubler comme en 1962 la collaboration canado-américaine.

Actuellement, le NORAD est responsable de la surveillance spatiale et aérienne. La détection antibalistique est effectuée par un réseau planétaire : satellites de surveillance et d'alerte contrôlés depuis les bases de Guam dans le Pacifique, Pine Gap aux États-Unis et Nurrungar en Australie; système d'alerte antimissile BMEWS (Balistic Missile Early Warning System) réparti entre 3 stations : Clear en Alaska, Thulé au Groënland et Fylingdale Moor en Grande-Bretagne. Ce réseau peut détecter un ICBM soviétique 90 secondes après la mise à feu et, arrimé au système PAR (Perimeter Acquisition Radar), il a la capacité de déterminer la trajectoire de chacune des ogives d'un missile « mirvé » ainsi que leur point d'impact. À ceci s'ajoute le système « Pave Paws » sur les côtes est (Massachusetts) et ouest (Californie) des États-Unis capable de détecter les tirs de SLBM. Mentionnons également le système SPADATS (Space Detection and Tracking System) qui peut détecter, identifier et suivre tout objet spatial. C'est ce système qui fournira les informations nécessaires au ciblage des satellites ennemis dans le cadre du système antisatellite ASAT.

Aucun système d'interception antibalistique n'est actuellement couplé à ce réseau de détection. C'est cette « lacune » que veut combler le Pentagone avec son programme d'IDS.

Le Canada ne participe pas à ce réseau de détection antibalistique.

La détection des bombardiers et des missiles de croisière se compose de 4 éléments : la ligne DEW; plus au sud, la ligne Pinetree; le système 414 L, qui comprendra 4 radars Over-the-Horizon (OTH) tous situés aux États-Unis; une flotte de 7 AWACS E-3A capables de détecter les missiles de croisière. À cela, s'ajoute le réseau de satellites Teal Ruby qui pourront éventuellement détecter tous les types d'engins infrabalistiques.

L'interdiction de l'espace aérien nord-américain est assuré par une flotte d'intercepteurs. Le Canada participe aux volets détection et interception aériennes du NORAD.

NORAD et l'IDS

Discrètement, le 11 mars 1981 le NORAD change de nom et devient le Commandement de la défense aérospatiale (plutôt qu'aérienne) de l'Amérique du Nord. Loin d'être innocente, cette appellation nous indique la nouvelle direction que prendra le NORAD dans les décennies à venir. Mais c'est avec la création du commandement intégré de l'espace en octobre 1985, et le possible développement d'un système ABM, que ce changement d'orientation risque de prendre toute sa signification.

L'installation récente du Space Command au siège du NORAD, sous le Mont Cheyenne au Colorado, est une indication claire que les USA veulent faire du NORAD l'une des composantes d'un vaste dispositif capable de coordonner la « guerre des étoiles ». Tous les services d'armes défensives (spatiales et aériennes) seront dorénavant intégrés sous un seul commandement. Ce commandement fut créé sans que ne soit consulté le gouvernement canadien. Pourtant, cette intégration risque d'avoir des conséquences sur le rôle du Canada au sein du NORAD. À ce sujet, le sénateur Yuzyk déclarait le 25 mars 1984 : « Lorsque nous avons récemment rendu visite à Cheyenne Mountain et avons discuté du NORAD, nous avons tôt fait de nous rendre compte que les choses évoluaient rapidement là-bas. Nous n'étions pas vraiment certains du rôle que nous jouions au sein du NORAD. Nous avons alors été soudainement confrontés à une situation de fait : la création du Commandement Spatial ». (*Comité spécial du Sénat sur la défense nationale*, 25 mars 1984).

Beaucoup plus inquiétantes sont pour le Canada les conséquences virtuelles du programme américain d'Initiative de défense stratégique. Si les USA enclenchent éventuellement le déploiement d'un réseau antibalistique de type IDS, la défense contre les armes infrabalistiques devra être substantiellement accrue. À quoi servirait une défense antibalistique étanche, si la défense contre les bombardiers et missiles de croisière demeure anémique ?

Il est d'ailleurs à prévoir que le déploiement d'un système ABM par les USA incitera les Soviétiques à accélérer le programme de construction de bombardiers Blackjack RAM-P (opérationnels en 1987) et de missiles de croisière AS-X-15 et BL-10 (supersoniques).

À cet égard, l'ancien secrétaire à la défense, James Schlesinger, déclarait récemment que pour être efficace l'IDS devra être accompagnée d'un renforcement de la défense aérienne qui pourrait coûter jusqu'à $ 50 milliards annuellement (*Times*, 11 mars 1985).

Demain : Le Canada, NORAD et l'IDS.

Le Devoir, 1986-01-30

D.36 (suite) **Les accords du NORAD**

LE CANADA À LA CROISÉE DES CHEMINS (2)

FRANÇOIS SÉGUIN

LE 13 MARS 1985, le gouvernement canadien annonçait la conclusion d'une entente avec les États-Unis, sur la modernisation de la ligne DE , qui deviendra le North Warning System (NWS). Le programme de modernisation, qui s'échelonne sur huit ans, inclut entre autres :

— la modernisation du réseau de détection lointain avancé (DEW), servant à surveiller les routes polaires : 52 stations-radar, dont 47 au Canada, remplaceront les 31 stations actuelles;

— un système de surveillance contre les missiles de croisière assuré par des appareils de détection AWACS;

— la construction dans le Nord canadien, avec la coopération des États-Unis, d'un certain nombre de « bases opérationnelles dispersées », qui seront utilisées par les intercepteurs du NORAD;

— deux types de pistes d'atterrissage : l'un desservant les stations-radar, l'autre pour accueillir, dans le cas d'une alerte, les intercepteurs canadiens et américains ainsi que les AWACS.

Les AWACS rattachés au NORAD continueront cependant d'être commandés de la base de l'US Air Force de Tinker en Oklahoma. Un personnel militaire canadien est d'ailleurs déjà affecté à cette base.

Ces investissements étaient prévus depuis quelques années et n'ont pas grand chose à voir avec le projet d'IDS. Ils répondent d'abord à certaines lacunes du système nord-américain de détection. À titre d'exemples, il n'existe actuellement aucune couverture radar le long de la côte est du Canada entre Cape Dyer et Goose Bay ainsi que pour la section nord de la côte de la Colombie-Britannique. Mais ces développements risquent néanmoins d'avoir des effets délétères sur la souveraineté canadienne dans le Nord.

Dans les années 1960, quelque 8,000 militaires américains étaient installés au Canada dans le cadre du NORAD pour faire fonctionner les différents systèmes de détection. Ces militaires ne relevaient que du gouvernement américain. L'outrecuidance fut poussée jusqu'à interdire à des représentants du gouvernement canadien de visiter certaines installationss du NORAD situées au Canada. (*Débat. Chambre des Communes*, 14 et 16 août 1969).

Depuis 1960, toutes les opérations du NORAD au Canada sont contrôlées à partir de centres situés en territoire canadien et dotés de personnel canadien, et ce, après que les gouvernements canadien et américain eurent convenu de restructurer les régions couvertes par l'accord NORAD.

Une plus grande activité militaire du NORAD dans l'Arctique — bases d'AWACS, bases de dispersion de chasseurs, etc. — risque cependant de poser de nouveaux défis à la souveraineté canadienne. Cette recrudescence de l'activité militaire sera d'autant plus problématique qu'elle aura précisément lieu dans une région peu peuplée sur laquelle le Canada a de la difficulté à faire reconnaître pleinement sa souveraineté.

Le Canada, le NORAD et l'IDS

Le 7 septembre 1985, le gouvernement Mulroney abandonnait l'idée d'une participation *officielle* du Canada à l'IDS. Bien qu'importante, cette décision ne clot pas la discussion sur les conséquences de l'IDS sur les politiques canadiennes en matière de défense. Loin s'en faut.

Le niveau des ressources affectées au NORAD a toujours été proportionnel à la nature et à l'ampleur de la menace soviétique. C'est au début des années 1960, avant le déploiement massif des ICBM et des SLBM, que la menace des bombardiers soviétiques est à son apogée. Le NORAD doit alors affecter des ressources énormes à la défense du continent : 3,000 intercepteurs, dont 200 canadiens, dotés d'ogives nucléaires Génie; 90 formations de missiles nucléaires sol-air BOMARC et NIKE; un personnel de 200,000 militaires et civils, etc.

Au fur et à mesure que diminue la menace des bombardiers — due à l'obsolescence des appareils soviétiques et à l'évolution vers une stratégie s'appuyant principalement sur des missiles intercontinentaux — les ressources du NORAD sont réduites. Actuellement, NORAD a un personnel de quelque 49,000 personnes (dont 7,500 civils) et une flotte d'environ 250 intercepteurs. Quant au Canada, il affecte au NORAD 7,500 personnes (2,600 civils) et une quarantaine de CF-18A Hornets (60 de prévus) dotés de missiles conventionnels AIM-7 et AIM-9. Le programme d'IDS risque toutefois de chambouler l'ampleur et la nature de la participation canadienne.

Comme nous l'avons vu hier, l'IDS aura pour corollaire obligé la prolifération des vecteurs infrabalistiques soviétiques, essentiellement des bombardiers stratégiques et des missiles de croisière. NORAD devra réagir à cette nouvelle donnée par l'amélioration de ses capacités de détection et d'interception. Ce nouvel exercice sera très dispendieux et le Canada sera à coup sûr convié à y participer.

Le *Rapport du comité spécial du Sénat sur la défense aérienne du territoire canadien*, publié en janvier 1985, indiquait que « les systèmes de défense antibombardiers et anti-missiles de croisière pourraient prendre

D.36 (suite)

à long terme une importance croissante. Si le gouvernement américain poursuit les objectifs militaires énoncés par le président Reagan dans son célèbre discours de la « Guerre des étoiles » du 23 mars 1983 ... Dans ce cas, il serait à peu près inutile de se défendre contre les missiles balistiques si on ne mettait pas en même temps les États-Unis à l'abri des bombardiers, missiles de croisière ou autres systèmes offensifs (pp. 17-18).

Le cas échéant, il est à prévoir que les États-Unis multiplieront pressions et lobbying auprès de leur allié pour qu'augmente substantiellement sa contribution à la défense du territoire nord-américain.

Des pressions ont d'ailleurs déjà eu lieu en ce qui concerne l'IDS. Le 27 juillet 1985, l'ex-ambassadeur américain au Canada, M. Paul Robinson, n'affirmait-il pas que les relations canado-américaines seraient affectées si le Canada rejetait toute forme de participation à l'IDS ? Il ajoutait que tout pourrait s'arranger si le gouvernement canadien laissait les compagnies libres de décider si elles veulent ou non participer à des projets de recherche. C'est exactement la politique qu'adopta quelques semaines plus tard le gouvernement Mulroney.

Un autre problème potentiel : alors que l'IDS prévoit que l'interception à la phase initiale se fera à partir de l'espace et que l'interception à la phase terminale s'effectuera à partir du territoire américain, il est probable qu'il sera essentiel pour l'interception à la phase intermédiaire d'installer au Canada certains détecteurs, stations réceptrices et/ou rampes de lancement. Si le Canada n'adopte pas dans les négociations en cours sur le renouvellement des accords NORAD une attitude ferme, il risque de se faire piéger.

En 1968, lors du renouvellement de l'accord NORAD, alors que les États-Unis sollicitaient la collaboration canadienne pour le déploiement du système ABM Sentinel/Safeguard, le Canada avait fait introduire une clause le protégeant d'une participation à ce type de défense. Cette clause fut abandonnée en 1981.

En 1967, Ottawa avait également refusé que soient érigées en territoire canadien, dans la région des Grands Lacs, des installations de détection liées au même système ABM.

Le Canada doit exiger que soit réintroduite la clause lui garantissant de ne participer, directement ou indirectement, à aucun système de défense antimissiles. Par un tel geste, le Canada indiquerait au monde que, tout en étant intéressé à contribuer à un système de défense qui a traditionnellement renforcé la dissuasion, il s'oppose à ce que NORAD devienne l'un des éléments d'une stratégie qui relancera la course aux armements offensifs et défensifs, qui laminera la dissuasion et qui rendra encore plus aléatoire l'équilibre stratégique actuel.

Le Devoir, 1985-01-31

Un point de vue ouvrier sur l'OTAN et NORAD

L'auteur est vice-président de la Confédération des syndicats nationaux.

•

Le 53e congrès de la CSN vient de se prononcer en faveur du non-alignement du Canada et pour la sortie des alliances militaires de l'OTAN et de NORAD. Cette proposition est l'aboutissement d'un débat de deux ans dans nos instances, qui nous a permis d'explorer la question du désarmement d'un point de vue ouvrier et québécois.

CHRISTOPHE AUGER

Il se dépense cette année 1026 milliards ($ can.) pour l'armement dans le monde. Soixante-dix pour cent (70%) de ces dépenses sont faites par les 23 pays qui participent aux deux grands blocs militaires: l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN: 16 pays) et le Pacte de Varsovie (7 pays). 146 autres pays (ou 78% de la population mondiale) se partagent le dernier 30%. A travers l'OTAN, mais aussi NORAD (le pacte militaire qui nous unit aux États-Unis), le Canada participe à ce club spécial de 23 pays.

Comme on peut le voir, ce sont d'abord les deux grands blocs qui sont engagés dans la course aux armements. Loin d'être pris de vertige devant ces chiffres, nos gouvernements alignés n'ont cessé depuis quelque temps d'accélérer à un rythme jamais vu les dépenses militaires. Pendant ce temps, les écarts ont augmenté entre riches et pauvres; les services sociaux ont été coupés.

Vu avec l'oeil du patron du McDonnell Douglas (le fabricant du F-18), cela représente une mine d'or de profits. Vu avec l'oeil du mouvement ouvrier, cela signifie qu'à toutes les minutes dans le monde,

- il se dépense 2 millions ($ can.) pour l'armement
- alors que 30 enfants de travailleuses et travailleurs du tiers monde meurent de faim.

La situation est tellement absurde qu'elle doit bien répondre à une logique. Répond-elle aux intérêts du mouvement ouvrier ou à d'autres intérêts? Plusieurs raisons motivent en fait cette course.

Dans les faits, tous les organismes de contrôle des armements confirment que l'URSS est loin derrière les États-Unis au plan de l'armement, le Pacte de Varsovie loin derrière l'OTAN. Ce n'est donc pas la force militaire soviétique qui détermine nos dépenses d'armements. Nous pourrions couper ces dépenses fortement, les ramener au niveau de celles du Pacte de Varsovie et, compte tenu de notre avance actuelle, nous serions encore largement capables de dissuader toute tentative d'invasion.

S'ils ne peuvent nous envahir, pourquoi cette accélération de nos dépenses militaires? Le problème serait-il l'idéologie pernicieuse que le communisme véhicule? Car, malgré le succès très aléatoire que représente la révolution soviétique (et ce genre de société ne représente sûrement pas le projet de société élaboré par la CSN au cours des ans, il n'en reste pas moins que les idées qui l'ont inspirée à son origine, les idées des socialistes du XIXe siècle sur la justice sociale et l'exploitation de la classe ouvrière, les idées qui, en somme, ont nourri la croissance du syndicalisme sont toujours aussi dangereuses. Ce sont ces idées qui guident les syndicats occidentaux dans leur quête de justice sociale et dans leur lutte au capitalisme débridé qu'on connaît actuellement. L'épouvantail soviétique est alors bien utile pour discréditer les forces syndicales et populaires. Le message de Reagan est clair: l'ennemi de l'intérieur, c'est-à-dire les syndicats et les groupes populaires veulent soviétiser le monde libre, nous enlever notre liberté.

Une seconde raison motive la course aux armements: le contrôle du tiers monde. En fait, 80% des dépenses militaires mondiales sont sur l'armement conventionnel: celui qui sert à la répression des révolutions ouvrières, qui sert à asservir les travailleuses et travailleurs du tiers monde. C'est uniquement cet armement de basse intensité qui peut terroriser les populations et faire taire les idées. Tout cela se fait bien sûr sous le couvert de la défense de la liberté et de la démocratie.

Une troisième raison de la course aux armements est l'argent investi dans l'industrie de l'armement elle-même. Les 400 milliards ($ can.) du budget américain ou notre plus modeste 10 milliards, cela représente des sommes colossales injectées dans l'économie. Et ce qui est «bon pour l'économie» serait nécessairement bon pour nous, travailleuses et travailleurs?

Encore là, quand on creuse la question on s'aperçoit que c'est surtout bon pour leur économie à eux... Cette industrie est celle où on retrouve les plus hauts taux de profits et le plus de coulage. Si maintenant nous regardons cela d'un point de vue ouvrier, c'est l'industrie qui crée le moins d'emplois par dollar investi. À chaque fois que notre gouvernement investit de l'argent pour construire des frégates ou des F-18 plutôt que pour construire une marine marchande ou des barges de dépollution, il donne une bonne partie de cet argent en purs profits aux marchands de canons et il enlève quelques emplois à nos chantiers maritimes.

Et là, bien sûr, on ne tient pas compte dans ce calcul qu'une frégate ne servira jamais à rien et qu'une barge de dépollution permettrait de dépolluer notre fleuve ou nos rivières afin de permettre aux familles ouvrières d'avoir enfin accès à des plages propres.

Enfin une quatrième raison de la course aux armements est la logique interne elle-même des forces armées. Faute d'imagination, les généraux se conçoivent difficilement autrement qu'à faire la guerre. Et pour cela, les ennemis sont obligatoires. Sans ennemis potentiels, pas besoin d'une bien grosse armée. Cette logique interne c'est une logique de pouvoir et de gloire. Mais dans cette logique, ce ne sont que les généraux qui auront droit à la reconnaissance des livres d'histoire. Le travailleur qui sert de chair à canon n'aura droit qu'à un petit monument au soldat inconnu.

Menace d'invasion

Comme on le voit, le mouvement ouvrier québécois n'a pas intérêt à aller faire la guerre ailleurs, pour tuer et exploiter d'autres travailleurs et travailleuses comme nous. Mais aurait-il intérêt à toutes ces dépenses militaires pour se protéger d'une invasion? Nous ne répéterons pas ici les analyses que nous avons déjà publiées. Contentons-nous de rappeler que

- le gouvernement canadien lui-même reconnaît qu'une invasion classique du Canada par l'URSS est impossible;
- une invasion nucléaire est impensable puisqu'elle équivaudrait à un scénario de fin du monde;
- enfin la construction d'un système de défense comme la guerre des étoiles n'aurait pour effet, advenant une guerre nucléaire, que de faire sauter plusieurs bombes au-dessus du Québec plutôt qu'au dessus des États-Unis.

Mais alors que reste-t-il comme avantage à notre participation à l'OTAN et NORAD? Tout cela ne sert en fait qu'à notre propre exploitation et à celle du tiers monde.

Le non-alignement

Que signifierait le non-alignement pour le Canada? D'abord un milliard $ rapatrié d'Allemagne. Mais cela permettrait surtout de se doter d'une politique étrangère plus indépendante et résolument orientée vers la paix.

Des idées pour définir le non-alignement, il y en a sûrement des milliers. En fait, le non-alignement ce n'est pas une recette miracle et unique. Il y a beaucoup de formes de non-alignement selon les choix politiques que nous faisons et selon notre situation géographique. Le Canada a une situation géographique unique, une situation qui lui permettrait, par exemple, d'être le seul pays au monde à pouvoir exercer un droit de veto sur la guerre des étoiles du président Reagan. Le territoire canadien est en effet nécessaire pour mener à terme plusieurs stratégies de la guerre des étoiles.

Les modèles universels n'existent donc pas. Certains peuvent nous inspirer comme l'a si bien illustré Gwynne Dyer à propos de la Finlande dans la série «La Défense canadienne». Mais aucun ne peut être copié. Ni la Finlande, ni la Suisse (dont les banques qui servent des coffres-forts à tous les dictateurs, financiers, monarques et grands filous internationaux leur assurent la tranquillité garantie), ni l'Autriche, ni la Nouvelle-Zélande (qui vient d'interdire aux navires américains équipés d'armes nucléaires d'utiliser ses ports), ni la Suède...

Le non-alignement c'est plutôt une direction qu'il nous faut construire. Le préalable cependant c'est de sortir de l'OTAN et de NORAD.

Conclusion

Mais alors qu'elles sont les objections au non-alignement? Il y en a une et elle est de taille: les États-Unis. «Les États vont se fâcher; ils vont nous boycotter économiquement!» Au fond l'argument est le même que celui qu'on entendait avant le référendum: «Les Anglais vont se fâcher!»

Bien sûr, cette décision est moins menaçante que le référendum lui-même. Le Canada ne sortira pas de l'OTAN et de NORAD parce que la CSN vient de se prononcer. Et pourtant la décision est importante. Il nous faudra poursuivre la discussion avec nos 250 000 membres sur le bien-fondé de cette décision. Et alors, cela risque d'entraîner beaucoup de monde dans le débat.

On nous traitera sans doute de «communistes» et «d'ennemis de l'intérieur» à cause de cette décision. Mais pendant que le Canada continue de dépenser des milliards pour ne pas indisposer le président américain et ainsi ne pas passer pour des «ennemis de l'intérieur», 30 enfants de travailleuses et travailleurs du tiers monde continueront de mourir de faim à toutes les minutes.

La Presse, 1986-06-16

Problèmes et solutions sont identifiés

♦ **TOKYO(AFP) - Voici les principaux points de la déclaration économique du douzième sommet économique, adoptee hier à Tokyo.**

Un constat est d'abord presente des économies des sept grands pays industrialisés participant au sommet et de l'économie mondiale en général: "Dans tous nos pays le taux d'inflation a baissé. Conjugué à la mise en oeuvre de politiques monétaires et budgetaires prudentes, ceci a permis une baisse substantielle des taux d'intérêt. Il y a eu une modification importante de la grille des taux de change, qui reflète mieux les conditions economiques fondamentales. Pour les pays industrialisés et en fait pour l'économie mondiale, la baisse récente des prix du pétrole contribuera à maintenir une croissance non inflationniste"

Mais la déclaration met ensuite en exergue un certain nombre de problèmes difficiles qui pourraient compromettre la poursuite de la croissance, notamment:

- un chômage élevé
- des déséquilibres internes et externes importants
- une incertitude quant à l'evolution à venir des taux de change
- le maintien de pressions protectionnistes
- la persistance de difficultes pour de nombreux pays en developpement et de graves problèmes d'endettement pour certains d'entre eux
- une incertitude sur les perspectives à moyen terme en ce qui concerne le prix de l'energie.

Solutions

Au nombre des solutions à apporter a ces problèmes, le texte mentionne:

- Maintien d'un strict contrôle des dépenses publiques
- Croissance non inflationniste pour limiter et réduire le chômage
- Renforcement des politiques qui encouragent la création d'emplois
- Coordination étroite et permanente des politiques économiques entre les sept pays du Sommet.

Se félicitant des exemples recents d'amelioration de la coordination entre le groupe des cinq ministres des Finances et les banques centrales, qui ont contribue à modifier la grille des taux de change et à abaisser les taux d'intérêt sur une base ordonnée et non inflationniste, le texte poursuit: "Nous convenons toutefois que des mesures complementaires devraient être prises pour renforcer les procédures destinees à assurer une coordination efficace de la politique économique internationale".

Après l'annonce de la constitution, en remplacement du G-5, d'un nouveau groupe des sept ministres des Finances comprenant l'Italie et le Canada, qui travailleront ensemble plus etroitement et plus fréquemment dans les périodes séparant les rencontres annuelles au sommet, le texte demande aux sept ministres des Finances des pays concernés d'examiner collectivement, au moins une fois par an, leurs objectifs et prévisions économiques respectifs.

Réaffirmant ensuite l'engagement pris au sommet de Versailles en 1982 de coopérer avec le FMI pour renforcer la surveillance multilatérale, en particulier entre les pays dont les monnaies constituent le DTS (droit de tirage spécial), les signataires du texte demandent que soient pris en compte des indicateurs tels que:

- les taux de croissance du PNB
- les taux d'inflation
- les taux d'intérêt
- les taux de chômage
- les niveaux de déficit budgetaire
- les balances courantes et les balances commerciales
- les taux de croissance des aggregats monétaires
- les réserves et les taux de change.

Engagement

Enfin, les signataires du texte soulignent que le système de commerce multilatéral ouvert est une des clés de l'efficacité et de l'expansion de l'économie mondiale. Ils réaffirment leur engagement à

- arrêter et faire reculer le protectionnisme
- réduire et démanteler les restrictions au commerce
- soutenir le renforcement du système et du fonctionnement du GATT et son adaptation aux nouveaux développements du commerce mondial

"Nous sommes pleinement engagés, ajoute le texte, dans le processus de préparation du GATT en ayant en vue un lancement rapide du nouveau cycle de negociations commerciales multilaterales". ●

Le Soleil, 1986-05-07

D.39

L'Amérique à l'ONU: du muscle!

Plutôt que de chercher à se battre hors des murs des Nations unies, comme si l'organisation internationale ne servait qu'à noircir du papier sans aucune conséquence, les Etats-Unis se lancent maintenant dans l'aventure de l'attaque tous azimuts.

Ce changement de politique découle d'une réévaluation sérieuse du pourquoi et du comment de la perte d'influence des Américains, réduit à un seul vote sur 159, assorti d'un droit de veto au Conseil de sécurité dont la seule utilisation donne des armes gratuites aux adversaires.

Comme l'écrit Thomas M. Franck* , directeur du Centre d'études internationales de l'université de New York et ancien directeur de l'Unitar, l'Institut de formation et de recherche des Nations unies, les USA ont raté leur jeu politique sur cette scène.

A partir du moment où "les Nations unies ne sont pas la conscience du monde, comme on a déjà pu le penser, mais une conférence de pays hautement politisée", il faut peaufiner sa stratégie, utiliser toutes les ressources disponibles et viser la victoire. Car l'ONU ressemble maintenant, d'après lui, à un bazar où tout se marchande. Il suffit d'y mettre le prix.

Franck ne fait pas partie de l'école défaitiste, celle qui croit, comme l'extrême-droite américaine, que le monde entier ne comprend pas le bon sens. Les Etats-Unis eux-mêmes, reconnaît-il, ne pratiquent pas toujours ce qu'ils prêchent. Ils condamnent d'un côté les agressions en Afghanistan et au Kamputchéa, mais non au Sahara occidental et à Timor (en Indonésie).

Les pays non alignés tiennent eux aussi leurs comptes, et ces errances américaines ne leur échappent pas. D'autant plus que, selon l'auteur, la grande majorité des pays du Tiers-monde votent en fonction de grands principes généraux et non de situations particulières, contrairement aux superpuissances.

Evidemment, sur la question des droits de la personne, les pays non alignés font piètre figure, ils ne tolèrent aucun accroc à leur solidarité sous prétexte que des milliers de personnes pourrissent dans les prisons de nombre de leurs membres. Est-ce que cela excuse les Etats-Unis de voter parfois selon leurs intérêts géopolitiques plutôt que selon leurs principes fondamentaux?

Franck répond, prudemment mais finalement avec clarté, que non. A long terme, la défense des libertés finira toujours par servir les Etats-Unis car la promotion de cette idée même de liberté aidera à miner les régimes autoritaires et répressifs. Et le camp ennemi des Etats-Unis a plus à perdre, dans cette bataille.

L'isolement américain, car le pays n'appartient à aucun des groupes formels des Nations unies, n'a pas que des inconvénients, par ailleurs. D'accord, la majorité "automatique" joue contre son pays, le plus souvent. Mais cet isolement libère les USA de tout attachement, les dégage de tout calendrier commun éventuel. Dans l'optique d'une participation soutenue aux activités onusiennes, cet isolement constitue à la rigueur une prime pour la liberté d'action.

Ainsi, suggère Franck, les Etats-Unis peuvent sortir gagnants du jeu diplomatique multilatéral, à la condition de choisir les bons chevaux de bataille et d'y consacrer suffisamment de ressources diplomatiques et intellectuelles. De 1945 à 1960, les Nations unies reflétaient les volontés américaines. La décolonisation, puis la montée des pays non alignés, ont renversé cette tendance.

Mais elles rendent encore trop de service, de l'avis de l'auteur, pour capituler derechef face à l'adversité. Il vaut mieux savoir et comprendre ce qui s'y passe que de se retirer sur ses terres. Et y aller fermement, avec du muscle!

Raymond GIROUX

*** Thomas M. Franck. Nation against Nation. Oxford University Press, 334 pages.**

Le Soleil, 1985-10-07

D.40

Les États-Unis se retireront de l'ONU si celle-ci vote l'exclusion d'Israël

■ *De telles sanctions frappent déjà l'AIEA*

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les États-Unis ont menacé samedi d'arrêter leur contribution à l'ONU et de se retirer de l'Assemblée générale des Nations unies si celle-ci décidait l'exclusion d'Israël.

Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz a indiqué dans une déclaration écrite que «les États-Unis se retireraient (dans ce cas) de l'Assemblée générale et arrêteraient le paiement de leur contribution à l'ONU tant que le droit d'Israël à participer n'est pas restauré».

Il a qualifié une exclusion éventuelle d'Israël de l'Assemblée générale qui se tient actuellement à New York de «violation claire de la charte des Nations unies». On rappelle que le groupe arabe à l'ONU a entamé des consultations en vue de déposer une motion demandant la suspension d'Israël de la session en cours de l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Shultz a indiqué par ailleurs que les États-Unis ont suspendu le paiement de leur quote-part à l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) en représailles à l'exclusion d'Israël, il y a trois semaines à Vienne, de la conférence de l'AIEA.

La délégation américaine s'était retirée de la réunion de l'AIEA pour protester contre cette exclusion.

M. Shultz a ajouté que les États-Unis prendraient les mêmes mesures vis-à-vis de la conférence internationale sur les télécommunications qui se tient à Nairobi (Kenya) si le projet arabe d'en exclure Israël venait à aboutir.

«Les États-Unis considèrent ces menaces avec une grande préoccupation et prendront des mesures similaires dans les autres organisations des Nations unies qui font l'objet d'actions de cet ordre», a déclaré le secrétaire d'État américain.

M. Shultz a estimé que l'offensive arabe contre Israël dans les organisations de l'ONU compromettaient les progrès en vue de la paix au Moyen-Orient.

«Ce serait une ironie tragique si de telles actions contre Israël au sein de l'ONU devaient aboutir «à moment où il existe de nouveaux espoirs de progrès au Moyen-Orient», a-t-il déclaré.

En créant de nouveaux contrats et de nouvelles divisions» les efforts visant à exclure Israël des organisations de l'ONU, a ajouté le secrétaire d'État américain, «sont en contradiction avec le véritable but des Nations unies, celui de résoudre les conflits entre les pays».

En soulignant les «graves dangers» que comporte un telle offensive, M. Shultz a rappelé la majorité des pays membres de l'ONU à «travailler pour rejeter de telles initiatives».

Pour leur part, les dix ministres des affaires étrangères de la CEE ont décidé à l'unanimité, hier de rejeter à l'ONU la proposition des États arabes, demandant l'exclusion d'Israël, apprend-on de source diplomatique, en marge de la réunion informelle des ministres de la Communauté européenne à Nyborg.

La proposition arabe demande aussi le refus par le secrétariat général des lettres de créance du représentant de Jérusalem. Les Dix, ajoute-t-on de source diplomatique, ont décidé de rejeter ce projet, estimant qu'il ne constitue un dangereux précédent qui porterait atteinte au caractère ouvert de l'organisation internationale.

La décision des États-Unis de suspendre le paiement de leur quote-part risque d'entraîner d'importantes difficultés financières pour l'AIEA, estiment les observateurs à Vienne (siège de l'agence).

Les États-Unis, qui ont suspendu le versement des 8,5 millions de dollars qu'il leur reste à payer à l'AIEA pour l'année 1982, participent en effet à concurrence de 25,8 pour cent au budget de l'agence (86,4 millions de dollars pour 1982).

Voir page 9: États-Unis

Cent cinq pays étaient en 1981 membres de cette agence autonome de l'ONU, créée en 1957, et qui emploie quelque 1,500 personnes. Le domaine d'action de l'AIEA est essentiellement lié à l'utilisation pacifique de l'atome et à son contrôle. L'agence a conclu notamment une série d'accords avec les pays membres du traité de non-prolifération des armes nucléaires.

La décision américaine a pour origine l'exclusion d'Israël, le 26 septembre dernier, de la session de la conférence générale de l'AIEA à Vienne, au cours d'un vote contesté notamment par les États-Unis et les pays de la CEE, à l'exception de la Grèce.

L'exclusion israélienne s'est produite à la suite d'une proposition irakienne refusant la lettre de créance israélienne, datée de Jérusalem. Cette proposition devait recueillir 40 voix pour et 40 voix contre. Cependant, après la proclamation du résultat, le président de la conférence avait décidé d'ajouter la voix du délégué de Madagascar qui, bien que n'ayant pas participé au vote, annonçait qu'il entendait se prononcer pour le rejet de la lettre de créance israélienne.

Avant de quitter la salle, le délégué des États-Unis avait dénoncé la politisation des débats de l'AIEA et déclaré que son pays «se retirait de la conférence générale» et qu'il «reexaminerait sa politique de soutien et de participation dans le cadre de l'agence».

Pour sa part, le chef de la délégation française avait estimé qu'il «était sans précédent qu'un vote supplémentaire soit compté après la proclamation des résultats d'un scrutin».

Israël avait par ailleurs déjà été mis en cause au sein de l'AIEA, après le bombardement du réacteur nucléaire irakien de Tammouz en juin 81.

A Jérusalem, de source autorisée au ministère des Affaires étrangères israélien, on se déclare satisfait de la décision américaine de cesser toute contribution à l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Toutefois, l'éditorialiste du quotidien Haaretz estime que ce geste amical ne doit pas être interprété comme un soutien systématique des États-Unis à la politique israélienne.

La décision américaine «a une valeur pratique manifeste» que l'isolement d'Israël a atteint un niveau critique après la guerre du Liban. Nous devons espérer que le gouvernement ne fera pas une fausse interprétation de ce geste et n'y verra pas la confirmation de son analyse selon laquelle le soutien américain est assuré en toute circonstance», ajoute le journal.

La menace des États-Unis de se retirer de l'Assemblée générale de l'ONU en cas d'exclusion d'Israël constitue un «chantage grossier», écrit hier l'agence Tass.

Traduisant l'opinion mondiale, Washington s'est une fois de plus précipité au secours d'Israël, ajoute l'agence officielle soviétique dans un commentaire sur la mise en garde prononcée samedi, par le secrétaire d'État.

«Avec ces méthodes qui soient loin d'être diplomatiques, les États-Unis voudraient condamner l'ONU à l'inactivité afin que plus rien ne puisse faire obstacle à leurs ambitions impériales», affirme Tass estimant qu'Israël était lui-même responsable de son exclusion à cause de sa politique au Liban.

A Beyrouth, le Gulf Daily Times considère pour sa part que «les États-Unis projettent l'image d'une puissance, autrefois grande, qui se conduit comme un enfant qui devrait que si ses volontés ne sont pas exaucées, il va reprendre sa balle».

Quand un membre d'une organisation qui s'efforce de favoriser des buts humanitaires massacre des civils innocents, ses lettres de créance doivent être refusées, ajoute le journal dans un éditorial, faisant allusion à la décision de l'AIEA.

Il est surprenant que M. Shultz ait déclaré que les tentatives d'expulser Israël des agences des Nations unies constituaient de violations de la charte de l'organisation, écrit de son côté le journal «Al-Ittihad» dans les Émirats arabes unis.

Selon la charte, les membres doivent être des nations recherchant la paix et tout être raisonnable sait que ce n'est pas le cas d'Israël, ajoute le journal.

L'ensemble des journaux syriens a dénoncé énergiquement les «menaces proférées samedi par les États-Unis à l'encontre de la communauté internationale» qui, soulignent-ils, constituent «une nouvelle et dangereuse forme de terrorisme contre les pays hostiles à l'agression sioniste».

Le quotidien officieux As Saoura a notamment invité la nation arabe à «adopter une attitude ferme, susceptible d'amener les États-Unis à reconsidérer leur position et à réaliser que leurs intérêts (dans la région) ne sauraient demeurer à l'abri de toute menace», tant que se poursuivra leur soutien à l'agression sioniste».

Alors que l'organe du parti au pouvoir Al Baas estimait que «les États-Unis et Israël ne sont que les deux faces d'une même monnaie», le quotidien progouvernemental Techrine a accusé l'administration américaine de «couvrir politiquement les agressions sionistes contre la nation arabe».

Selon Perez de Cuellar

Le Conseil de sécurité n'est pas à la hauteur

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, appelle tous les États à faire le « bon choix » en renforçant le rôle des Nations unies afin « d'éviter le pire et œuvrer en faveur du progrès », dans son rapport annuel, tout d'horizon de 17 pages sur le fonctionnement de l'organisation à la veille de son 40e anniversaire.

M. Perez de Cuellar rappelle que la fonction des Nations unies et celle de son secrétaire général sont d'encourager le dialogue et de prendre des initiatives, mais que c'est aux États membres d'en assurer l'impulsion et la réalisation.

Persuadé du caractère indispensable de l'ONU, mais conscient aussi du besoin de la rendre plus efficace, M. Perez de Cuellar propose un certain nombre de mesures concrètes, concernant en particulier le Conseil de sécurité, qui doit redevenir « le gardien de la paix qu'il devrait être au départ, plutôt que l'arène où s'affrontent des idéologies et politiques opposées ».

Le Conseil est « un filet de sécurité, un dernier recours » qui souffre du non-respect de ses résolutions ou de sa propre incapacité à décider certains problèmes, estime M. Perez de Cuellar qui invite ses 15 membres à user de leurs prérogatives.

« L'œuvre du Conseil n'est nullement à la hauteur des espoirs du monde confiant que nous avons connu il y a 40 ans, et elle ne comporte pas la pleine et efficace utilisation de l'éventail de mesures prévues par la Charte », affirme M. Perez de Cuellar.

Il propose en outre une relance du désarmement, une adaptation du Conseil économique et social aux défis actuels et des consultations plus poussées entre les pays membres avant chaque séance de l'Assemblée générale, véritable Parlement mondial.

Le Devoir, 1985-09-06

D.42

Un moment décisif pour l'UNESCO

PAUL BÉLANGER

L'auteur est président de la commission de l'éducation du Conseil des collèges

CETTE SEMAINE s'ouvre à Sofia, en Bulgarie, la conférence générale biennale de l'UNESCO. Cette fois session sera décisive pour l'organisation des Nations unies spécialisée dans les champs de l'éducation, de la science, de la culture et des communications. L'avenir de l'UNESCO est en jeu depuis qu'en décembre 1984, les États-Unis se sont retirés de l'organisme et qu'au même moment la Grande-Bretagne annonçait son départ pour la fin de 1985. Depuis, le Canada s'interroge à son tour sur la pertinence de rester membre et annonce qu'une décision sera prise après Sofia. Or, si ces trois pays occidentaux quittent, l'UNESCO sera privée du tiers de son budget, verra sa légitimité passablement affaiblie, et devra probablement assister au retrait de certains autres États membres.

En novembre 1983, le gouvernement américain invoquait quatre raisons pour justifier la décision de se retirer l'année suivante :

— une implication politique de l'UNESCO au-delà de sa charte ;
— une promotion dans certains programmes des droits des États plutôt que de ceux individus ;
— une croissance sans restriction du budget ;
— une gestion inadéquate du personnel, des programmes et des finances.

Le problème administratif

Les deux derniers motifs, d'ordre administratif, traduisent le malaise bureaucratique auquel les organisations internationales ne peuvent échapper, tout comme les services publics des États, à l'Est et à l'Ouest, au Nord et au Sud.

La question doit être posée : l'UNESCO est-elle mal gérée ? Une mission d'experts-comptables du gouvernement américain (*General Audit Office*) remettait, le 17 septembre 1984, un volumineux rapport à ce sujet. Les auteurs ne signalent aucune irrégularité de gestion mais constatent une lourdeur bureaucratique et une difficulté à planifier à moyen terme. Ils proposent plusieurs réformes d'ordre administratif.

Une croissance sans interruption durant les 40 ans de son existence force maintenant l'organisation à revoir son mode de fonctionnement. L'urgence est arrivée à un moment où l'addition de fonds et l'ajout de services ne peuvent plus être la seule solution envisagée pour répondre aux nouveaux besoins. Ce constat, partagé par de nombreux pays et par plusieurs composantes du secrétariat, a conduit l'exécutif et la direction à prendre plusieurs initiatives : redéfinition opérationnelle des programmes en fonction des objectifs, présentation des activités selon un ordre de priorité, dépôt d'un budget 1986-87 sans augmentation des dépenses, et réévaluation du secteur des publications et de la documentation.

Bref, il y avait une crise administrative réelle, mais des solutions sont possibles de l'intérieur, et certaines des réformes requises sont déjà en voie de réalisation. Le ministre Bernard Landry avait raison d'écrire à son collègue fédéral, le 10 juin dernier, pour lui donner son appui à l'objectif « d'obtenir une réforme de l'institution plutôt que de la quitter ».

Mais la crise est plus profonde. Elle touche les fondements même des agences des Nations unies : c'est une crise de la coopération internationale multidisciplinaire et, pour certains, une remise en cause du système des Nations unies. On ne quitte pas une organisation comme l'UNESCO pour des raisons uniquement administratives.

Une crise politique

Les deux premières raisons indiquées dans l'avis des États-Unis réfèrent aux actions entreprises par l'UNESCO pour promouvoir un nouvel ordre international des communications et pour relier dans les programmes les thèmes de l'éducation, de la science et de la construction de la paix.

Prises à la lettre, ces deux critiques portent peu : le nouvel ordre des communications n'est qu'un projet soumis pour faire du débat et n'a pas fait l'objet d'une prise de position de l'UNESCO, ce qu'ont reconnu les grands médias américains, deuxièmement, le thème de « l'éducation pour la paix », si décrié par Washington, se situe au cœur même du mandat de l'UNESCO, qui a été fondée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale dans le but de promouvoir la paix par la compréhension entre les peuples.

Ce qui importe, toutefois, ce ne sont pas les critiques immédiates, contestables et d'ailleurs contestées, mais le conflit plus important qu'elles traduisent.

Le discours diplomatique de l'avis, rédigé par George Shultz, doit être relié à la critique radicale reagannienne du système des Nations unies dont l'UNESCO constitue le maillon le plus « sensible ».

Ainsi, le rapport Heaney sur l'UNESCO, déposé à la Chambre des représentants en avril 1984, est beaucoup plus limpide. Le rapport dit déceler dans les projets d'éducation pour la paix de l'UNESCO « les thèmes de la propagande soviétique » ; il laisse aussi entendre que le nouvel ordre de l'information est déjà adopté et accuse ensuite l'UNESCO de vouloir « abolir la liberté de presse ».

Ces critiques se font plus violentes lorsqu'elles s'expriment par la voix de la « *Heritage Foundation* » qui, sans nuances, affirme que « l'UNESCO est tombée sous le contrôle des diplomates communistes et de ceux du tiers monde ».

Le politicologue G.-A. Astre (*Le Monde diplomatique* d'avril 1985) conclut : « Ce que l'extrême-droite tente de déraciner, c'est en fait tout le système des Nations unies. » Certains prétendent que l'UNESCO serait en tête d'une « *hit list* » où se retrouveraient inscrites la FAO, l'OIT et l'UNICEF.

En fait, l'UNESCO, malgré l'appui des scientifiques américains (*The New York Times* du 9 août 1984), constitue une contrainte pour une puissance mondiale comme les États-Unis. Le système de votation (un pays, un vote) donne à l'hémisphère sud une majorité de voix aux différentes instances : de 25 membres en 1946, l'UNESCO est passée à 161 membres 40 ans plus tard. Le centre de gravité s'est déplacé vers le Sud et la programmation de l'UNESCO s'en trouve inévitablement marquée pour répondre à cette nouvelle majorité.

Ce fait n'est pas du tout étranger à l'évolution de l'aide et de la coopération internationales au cours des dernières décennies.

Le Devoir, 1985-10-11

La coopération multilatérale

Cette attaque contre l'ONU survient au moment où le rôle de coopération des agences des Nations unies se voit attribuer une place réduite au sein de la coopération internationale. Celle-ci a d'abord été développée selon la formule du « multilatéral » : la coopération alors se réalise surtout par le biais d'agences internationales telles que l'UNESCO, la FAO, le PNUD, ou d'agences régionales, comme l'Organisation des États américains et la Ligue arabe. La coopération bilatérale est un phénomène relativement récent.

Au fur et à mesure que les États du Nord ont développé leurs propres agences gouvernementales d'aide au tiers monde, la tendance s'est accentuée de gérer cette aide par le biais d'ententes liées entre le pays donateur et le pays demandeur. Au même rythme, la coopération multilatérale s'est amenuisée.

L'UNESCO a un budget inférieur à celui de l'Université de Montréal, et la coopération sur le terrain ne constitue qu'une de ses priorités. L'agence occupe donc, quantitativement, une place marginale en matière de développement international. Ses interventions d'aide à la création d'institutions, le support aux campagnes d'analphabétisation, l'assistance technique, l'étude de projets sont, certes, significatifs pour les pays à la recherche d'un développement équilibré et auto-centré. Mais en 1985, couper l'UNESCO ne ferme pas le robinet de l'aide internationale en éducation. Loin de là.

Une nouvelle tendance se dessine pour réajuster les rapports entre l'aide multilatérale et bilatérale, et développer la complémentarité entre ces deux formes de coopération (voir, par exemple, les critiques de l'« aide liée » et les recommandations du rapport Macdonald, vol. 1, pages 284-288, 288-294, 624). Toutefois, pour le moment, l'UNESCO doit souffrir de n'être surtout connue, tout au moins au Nord, que par les autres volets de son activité : la promotion des échanges entre les nations (études, conférences, séminaires) et son action normative (adoption de recommandations et de conventions).

Un rôle nécessaire mais difficile à jouer

Le drame, et c'est ce qui vient donner de l'eau au moulin de ses détracteurs, c'est que les champs où œuvre l'UNESCO constituent un terrain difficile, sinon miné : éducation, culture, valeurs, information — bref, l'idéologie. Tel est le pain quotidien de l'agence, plongée dans les confrontations interculturelles, tout en devant demeurer pluraliste et neutre.

Il s'avère difficile pour l'UNESCO de donner suite à la convention de 1970 sur le retour des biens culturels à leur pays d'origine, sans que Londres ne voit menacé de perdre les « frises du Parthénon ». Du moment où l'UNESCO constate l'absence d'agences de presse en Afrique, les « grands » (UPI, AP, AFP, Reuter) s'inquiètent. Les manifestations culturelles pour commémorer l'œuvre d'un Marx, d'un McLuhan, d'un Mahler, ou célébrer l'art moderne, ne peuvent que soulever l'approbation des uns et la critique des autres. Et si l'UNESCO accorde le prix Kalinga de vulgarisation scientifique au Québécois Fernand Séguin, le Canada anglais fait pression l'année suivante en faveur de David Suzuki.

Dans le domaine des idées et de la culture, l'objectivité ne peut être atteinte que dans le respect et la promotion des différences, la mise en valeur des diverses recherches de création. L'UNESCO vit tous les jours ce défi. Sous la pression, elle pourrait être tentée de retraiter et de ne rien faire plutôt que de déplaire. Le drame serait que la critique rengaineuse finisse par parler et que l'UNESCO n'ose plus à l'avenir sauver Venise, lancer un cri d'alarme au nom des 900 millions d'analphabètes, critiquer l'enseignement des sciences, provoquer des rencontres entre artistes du Sud et du Nord, de l'Est et de l'Ouest, ni favoriser des échanges de correspondance entre écoliers du Nord et du Sud.

Ou que l'UNESCO n'use plus commander de nouvelles études et organiser d'autres séminaires sur le déséquilibre de l'information ; chercher des moyens pour relancer l'éducation à la coopération internationale, à l'Est comme à l'Ouest ; poursuivre ses publications (comme *Diogène* ou l'*Anthologie des droits humains* de Jeanne Hersch) ; assurer dans l'assistance technique une expertise complète et critique ; continuer son rappel des inégalités dans l'éducation des femmes, soulever les cas de discrimination culturelle dont sont victimes les populations déplacées, etc.

Le problème de l'UNESCO est politique : c'est celui de la capacité de la communauté internationale de se donner un lieu d'échange intellectuel pluraliste inféodé à aucune puissance politique ou courant de pensée.

Bien sûr, le premier défi de l'UNESCO est de survivre, de passer l'automne, de franchir l'étape de Sofia. L'enjeu à court terme est de maintenir dans son membership la Grande-Bretagne et le Canada, de manière à pouvoir convaincre, sur la base des réformes déjà engagées, les États-Unis de revenir. Car l'UNESCO, sans les États-Unis, ne peut prétendre être le forum des Nations unies en matière d'éducation, de sciences, de culture et de communications. À cet égard, Ottawa, grâce à son rapport avec Londres et Washington, peut jouer un rôle clé durant la semaine qui vient.

Le retrait du Canada, affirmait en septembre le « groupe des 78 », créerait des dommages diplomatiques irréparables au sein de la communauté francophone internationale, du Commonwealth et des puissances moyennes. Le Canada risquerait ainsi de déclencher une série fatale d'autres retraits : Japon, Suisse et Belgique. Mais ce contexte donne aussi au gouvernement Mulroney la force de persuasion pour faire de l'intérieur les réformes qui s'imposent en matière de gestion et de décision.

Le problème de l'UNESCO est assurément d'assainir l'appareil administratif, mais aussi de brancher ce lourd appareil sur les grands défis du monde actuel :

— l'étude de l'impact culturel des nouvelles technologies : possibilités et limites ;
— le combat contre l'ignorance et l'amélioration des stratégies de l'éducation actuelle ;
— la création d'emplois et la formation pour un milliard d'hommes et de femmes ;
— l'utilisation de l'éducation de prévention pour éviter le cul-de-sac financier des seules stratégies curatives en matière de santé ;
— la diffusion et l'explication de la charte des droits des Nations unies *partout* à travers le monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord ;
— la mise en contact des scientifiques et des créateurs artistiques à travers le monde et le développement d'activités d'échange dans *tous* les régions du globe sans exception.

Le monde de 1985 a un besoin pressant d'une UNESCO rajeunie. La présente crise peut tuer l'UNESCO mais peut aussi lui fournir l'occasion unique d'un renouvellement nécessaire.

D.43

La Grande-Bretagne, à son tour, abandonne l'UNESCO

◆ LONDRES (AFP, Reuter et CP) — La Grande-Bretagne a officiellement annoncé hier, sa décision de quitter l'UNESCO, un an après le retrait des États-Unis, à cause d'une mauvaise administration et de penchants politiques.

Le ministre adjoint au Foreign Office, M. Timothy Raison, a confirmé, devant la Chambre des Communes, que le gouvernement britannique avait décidé de maintenir le préavis de départ qu'il avait donné, il y a un an, et qui arrive à expiration le 31 décembre.

En 1984, les autorités britanniques avaient clairement indiqué qu'elles ne retourneraient au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) que si des changements fondamentaux étaient apportés. Londres reprochait à l'organisme des dépenses de fonctionnement trop importantes, une gestion trop peu rigoureuse, des choix de programmes peu judicieux et sans retombées réelles sur le terrain. On l'accusait aussi d'épouser trop souvent la rhétorique communiste, notamment en matière de désarmement, de droits de l'homme et de politique mondiale de l'information.

A Londres, l'opposition travailliste a jugé "inexplicable et honteuse" la décision du gouvernement de Mme Thatcher.

La contribution de la Grande-Bretagne à l'UNESCO, qui aurait dû être de 6,4 millions de livres (13 millions de dollars) pour l'année 1986, soit 4,8 pour 100 du budget de l'organisation, sera versée à différents organismes œuvrant au développement de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde.

Regret du Canada

L'ambassadeur du Canada auprès de l'ONU, M. Stephen Lewis, a exprimé son regret après l'annonce du retrait du Royaume-Uni qui avait été l'un des fondateurs de l'organisme, en 1945. Le Royaume-Uni est le dépositaire officiel de l'acte constitutif de l'UNESCO. M. Lewis a, par ailleurs, déclaré espérer que les États-Unis et la Grande-Bretagne reconsidéreront leur position, en 1987, et rejoindront les rangs de l'organisme. On sait que l'élection d'un nouveau directeur général est prévue pour 1987.

Le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, a dit profondément regretter le retrait britannique de l'organisation.

Le Soleil, 1985-12-06

D.44

« Les attaques contre l'UNESCO ne relèvent pas du hasard »

Devant le Conseil des relations internationales de Montréal, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow a brossé un tableau complet des menaces qui pèsent sur l'organisation dont il détient la responsabilité suprême depuis 1974. Voici la conclusion de cet exposé prononcé, lundi soir, devant plus de 450 personnes.

D'AUTRES menaces encore pèsent sur le multilatéralisme que l'on peut considérer comme des éléments de la crise mondiale actuelle. Certaines concernent les ressources, d'autres la confusion qui apparaît dans le partage des responsabilités entre institutions, d'autres enfin relèvent de la volonté politique des États qui forment la communauté internationale et les pressions qui s'exercent sur eux.

En ce qui concerne les ressources, on assiste depuis quelques années à leur stagnation en vertu de « la doctrine de la croissance zéro ». Certains États manifeste... une tendance plus ou moins marquée à préférer la coopération bilatérale au détriment de la coopération multilatérale. Ainsi le système des Nations unies dont la vocation aurait dû être une projection à long terme des problèmes du développement, n'est plus en mesure d'agir au coup par coup sans pouvoir toujours s'attaquer aux problèmes de fond dont dépend un développement accordé aux situations et aux besoins des pays en développement.

Ceux-ci, quand ils cherchent à assurer entre eux une coopération leur permettant, en raison de la similitude de leurs situations, d'échanger leurs expériences, se heurtent, trop souvent, à l'absence des ressources financières nécessaires pour réaliser effectivement ces échanges d'hommes, de matériels et de techniques appropriées à leurs besoins.

Mais la relative insuffisance des ressources n'est pas le seul problème qui se pose. Le système souffre parfois d'une grave confusion. Créé comme un organisme polycentrique au sein duquel chaque institution est appelée à jouer un rôle complémentaire de celui des autres, on en est arrivé parfois à une impression de duplication, de double emploi et donc de mauvaise utilisation des ressources pour ne pas dire de gaspillage. Les États membres ont eu tendance, à chaque fois que surgit un nouveau problème sur la scène internationale non pas à en confier la responsabilité à l'organisation existante qui en a la compétence, mais à créer un nouveau mécanisme souvent coûteux et sans leur octroyer les ressources adéquates.

Cette tendance, outre qu'elle diminue les moyens et donc l'efficacité des institutions les plus à même de servir techniquement le développement, comporte un vice plus grave encore — celui de battre en brèche une notion qui a longtemps été la clé de voûte du système des Nations unies, à savoir, son nécessaire polycentrisme.

De surcroît, les organismes financiers centraux sont de plus en plus enclins à suivre la vision et les préoccupations des pays donateurs les plus importants, plutôt que d'emprunter les voies qui permettraient aux pays les plus démunis de créer les conditions de leur propre auto-développement.

J'en viens enfin à la dernière menace : celle de la désaffection qui gagne certains États à l'égard de la coopération multilatérale. Elle me semble encore, à l'heure actuelle, relativement limitée ; mais elle risque de mettre en péril tout l'édifice du système des Nations unies.

En ce qui concerne l'UNESCO, je n'ai pas à rappeler que deux des principales puissances du monde industriel qui ont été à la base de sa création ont décidé de la quitter. Je veux espérer qu'un jour que je souhaite proche, ces pays reprendront leur place au sein de l'organisation. Mais l'aspect le plus préoccupant de ces retraits c'est que, par-delà notre organisation, ils mettent en cause les principes fondamentaux de la coopération multilatérale — et par voie de conséquence — les possibilités de renforcement de la compréhension internationale et de la paix dans le monde.

Ce n'est peut-être pas un hasard si l'UNESCO a été la cible privilégiée de tous ceux qui cherchent, actuellement, à porter atteinte au multilatéralisme. Dans le cadre du système des Nations unies, notre organisation occupe en effet une place particulière. Elle est le lieu de rencontre de sensibilités, des pensées, des impulsions créatrices les plus diverses, le champ ouvert d'une floraison permanente d'idées et d'initiatives, qui permettent de mieux saisir les réalités du monde dans leur diversité et même dans ce qu'elles ont de contradictoire. Ce faisant, les convergences peuvent être établies qui fondent l'action, tout en ayant le souci primordial de rester fidèles aux principes auxquels tous les États membres ont souscrit en adhérant à l'UNESCO.

C'est à cet effet que j'ai suggéré, dès 1976, la création, à chacune des sessions de la Conférence générale, d'un Comité de rédaction et de négociation dont l'objet est de se saisir après débat, de toutes les questions sur lesquelles des désaccords subsistent en vue de trouver par consensus, des solutions acceptables pour tous. Ainsi, tous les programmes de l'UNESCO, toutes ses décisions importantes, son plan à moyen terme pour 1984-1989, son programme et budget pour 1986-1987, ont été adoptés par l'accord unanime de tous les États membres, y compris ceux qui s'en sont retirés.

La coopération multilatérale ne peut être fondée sur des rapports de force. Elle repose sur le principe fondamentalement démocratique de l'égalité de tous les États qui y participent et de la prise en considération des vues de tous, grands ou petits. Sa règle d'or ne peut être que celle de la compréhension mutuelle, de la concertation et du dialogue.

La coopération multilatérale doit refléter la convergence des volontés tournées vers l'avenir commun de

Le Devoir, 1986-11-15

D.44 (suite)

« Dernière menace : celle de la désaffection qui gagne certains États à l'égard de la coopération multilatérale. Elle me semble encore, à l'heure actuelle, relativement limitée; mais elle risque de mettre en péril tout l'édifice du système des Nations unies ».

l'espèce, et non le conflit des volontés centrées sur les seuls intérêts spécifiques, à court terme, de certains États ou groupe d'États.

Ce qui me conduit à souligner, en conclusion, l'irremplaçable rôle que doit jouer dans le monde d'aujourd'hui, la coopération intellectuelle internationale. Celle-ci, en effet, ne repose pas seulement sur les relations inter-étatiques, si importantes soient-elles, elle se fonde pour une part tout aussi essentielle, sur les relations entre créateurs, entre chercheurs, entre enseignants, entre communautés intellectuelles du monde entier.

La coopération multilatérale, et singulièrement, sa composante intellectuelle, me paraît devoir être défendue, préservée et renforcée si l'on veut éviter à l'humanité un nouveau cataclysme. À ce tournant de l'histoire humaine, rien d'autre n'est plus important pour nous que de vivre ensemble, de coopérer, de progresser en commun faute de quoi nous risquons de disparaître ensemble quel que soit le coin de terre où nous sommes appelés à vivre.

Qu'il existe dans le monde des forces dont l'objectif avoué est de le détruire, est un fait. C'est pourquoi nous devons tous conjuguer nos efforts pour lui permettre de résister et de se renforcer. Cela n'est possible que par l'effort concerté de tous : les États membres, les dirigeants des organisations internationales et toutes les bonnes volontés où qu'elles se trouvent dans le monde.

La tâche des dirigeants, des secrétaires généraux ou directeurs généraux est, non seulement de maintenir, mais aussi d'améliorer sans cesse les conditions et les modalités de fonctionnement des institutions dont ils ont la charge pour en accroître sans cesse l'efficacité. Mais ils doivent le faire en résistant aux pressions de tous ceux qui utilisant les arguments de leur puissance et qui seraient tentés de vouloir imposer au monde leur seule vision des choses. Céder à de telles pressions, c'est cesser d'être le serviteur de l'ensemble de la communauté internationale pour ne plus apparaître que comme les représentants d'intérêts égoïstes et à court terme. Alors, c'est l'humanité entière qui risquerait d'en payer le prix.

Le Devoir, 1986-01-15

D.45

M'Bow : l'Unesco ne doit pas être un lieu de rapports de force

ANGÈLE DAGENAIS

Conférencier invité par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), le directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow a soutenu hier au cours d'un dîner-causerie qu'aucune coopération internationale ne pouvait être fondée sur des rapports de force.

M. M'Bow explique la crise de confiance de certains États envers les organismes multilatéraux — et nommément l'Unesco — par le fait qu'ils acceptent de jouer le jeu de la coopération multilatérale mais sans renoncer aux attributs de leur souveraineté. «Ils continuent au sein de ces institutions à se référer à leur propre vision des choses et à y défendre leurs propres intérêts», a souligné le directeur de l'Unesco.

Deux états fondateurs de l'Unesco, les États-Unis et la Grande-Bretagne, ont quitté dernièrement cet organisme des Nations-Unis voué à la promotion de l'éducation, de la culture, de la science et des communications - le premier en 1985, l'autre au début de cette année - sous prétexte notamment que l'Unesco suscitait des débats beaucoup trop politisés.

M. M'Bow espère que ces deux états retrouveront sous peu leur place au sein de l'Unesco parce que ces retraits mettent en cause les principes fondamentaux de la coopération multilatérale et les possibilités de renforcement de la compréhension internationale et de la paix dans le monde. «Ce n'est pas un hasard, ajoute M. M'Bow, si l'Unesco a été la cible privilégiée de tous ceux qui cherchent, actuellement, à porter atteinte au multilatéralisme». C'est en raison de son caractère de lieu d'échanges intellectuels et de réflexion que l'Unesco est attaquée par ceux qui cherchent à imposer au monde leur seule vision des choses, précise M. M'Bow.

Amadou Mahtar M'Bow

La règle d'or d'un organisme comme l'Unesco ne peut être l'affrontement des rapports de force mais la compréhension et la concertation qui fondent les convergences nécessaires à l'action. M. M'Bow a plaidé en faveur de «l'irremplaçable rôle que doit jouer dans le monde d'aujourd'hui la coopération intellectuelle internationale». Au cours des 40 dernières années, les «intellectuels» ont apporté une contribution essentielle au multilatéralisme, d'ajouter le dg, en permettant de «transcender les impasses politiques et les clivages idéologiques».

Avec le retrait des États-Unis et de la Grande-Bretagne, c'est 30% du budget de l'Unesco qui s'est envolé en fumée. Mais avant même ces défections, a précisé M. M'Bow, la «doctrine de la croissance zéro» avait déjà contribué à imposer une stagnation aux organismes multilatéraux parfois pour encourager à son détriment une coopération bilatérale. Le système des Nations-Unies est ainsi paralysé dans ses efforts de «projection à long terme des problèmes de développement» et forcé de résoudre les problèmes à la pièce sans s'attaquer au fond.

M. M'Bow a également soulevé les problèmes de duplication des efforts, dans le système multilatéral, occasionnée par la manie qu'ont les états membres de créer à chaque fois que survient un problème un «nouveau mécanisme souvent coûteux» au lieu de confier à l'organisme compétent le soin d'oeuvrer à sa solution. Par ailleurs, les institutions qui ont pour vocation de gérer et de financer les actions de développement dans les pays qui le requièrent ont tendance, ajoute-t-il, à se subsituer aux organisations techniques compétentes et à mettre directement en oeuvre ces actions. Ce double emploi est coûteux à tous points de vue, estime M. M'Bow.

Le Devoir, 1986-01-14

OTTAWA ET L'UNESCO

Les réformes proposées par les USA mettaient en péril toutes les agences de l'ONU

MICHEL ARSENEAULT

Même si le gouvernement canadien ne s'est jamais prononcé sur le retrait des États-Unis de l'UNESCO, Ottawa fait une analyse très critique de la position américaine, révèle un document du ministère des Affaires extérieures.

Les réformes que Washington a proposées avant d'abandonner l'UNESCO (l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) auraient donné aux Occidentaux un droit de veto sur toutes les questions importantes et auraient mis en cause le fonctionnement de toutes les agences des Nations unies, peut-on lire dans une note de service du 2 août 1984.

« Ces réformes sont si fondamentales que leur adoption impliqueraient la réforme des procédures de toutes les agences spécialisées du système des Nations unies », écrivait M. Jacques Bélec, de la direction de la politique culturelle, dans une note de service dont LE DEVOIR a obtenu copie en vertu de la Loi d'accès à l'information.

« Si on modifie les règles du jeu au sein de la plus importante agence spécialisée, il n'y a aucune raison que l'on ne fasse pas de même ailleurs », ajoutait M. Bélec dans la note de service qui porte la mention « confidentiel ».

Les États-Unis ont annoncé, le 29 décembre 1983, qu'ils se retireraient de l'UNESCO si des « changements concrets » n'intervenaient pas avant la fin de 1984. Washington avait alors condamné la « politisation » de l'organisation et la mauvaise gestion de ses fonds.

Par la suite, le département d'État, par l'entremise de M. Gregory J. Newell, a proposé trois grandes réformes qui, si elles avaient été adoptées, auraient dû pousser les États-Unis à revenir sur leur décision de quitter l'UNESCO.

La première grande réforme préconisait que la gestion des fonds de l'Organisation soit contrôlée par un ensemble de pays dont les contributions atteindraient au moins 51 % du budget de l'UNESCO.

Dans les faits, une telle mesure aurait donné « un monopole absolu » aux États occidentaux qui, parce qu'ils sont plus riches, sont les principaux bailleurs de fonds de l'Organisation, écrivait M. Bélec. « Il suffirait de cinq pays (É.-U., RFA, Japon, G.-B. et France) pour contrôler la bourse de l'UNESCO », précisait-il.

Avant leur retrait, les contributions de Washington et Londres représentaient respectivement environ 25 % et 5 % du budget de l'Organisation. Les apports de Paris et Ottawa s'élèvent respectivement à 9% et 4%.

Vu la petitesse de leurs contributions, l'ensemble des pays du tiers monde, même regroupés, ne pourraient aspirer à exercer un tel contrôle du budget de l'Organisation qui compte quelque 160 pays membres.

La deuxième grande réforme prônait la concentration des activités de l'Organisation autour des seuls thèmes acceptés de tous, l'abandon des activités qui portaient à controverse, ainsi que l'arrêt de la promotion d'instruments internationaux (telles des conventions), sauf dans le cas d'instruments à caractère économique (telle la question des droits d'auteur).

La troisième grande réforme visait à limiter les pouvoirs du secrétariat de l'Organisation au profit de la conférence générale et du conseil exécutif.

Les commentaires de M. Bélec concernant ces deux dernières propositions ont toutefois été biffés en vertu de deux articles — 15 et 21 — de la Loi d'accès à l'information.

(L'article 15 permet à un ministère de censurer des renseignements qui porteraient préjudice à la « conduite des affaires internationales du Canada » ; l'article 21 permet à un ministère de refuser la communication de renseignements comprenant des avis ou recommandations.)

On devine toutefois que M. Bélec ne voyait pas d'un bon oeil les deux dernières grandes réformes envisagées par M. Newell. « Elles reprennent les projets occidentaux mais en les poussant à leurs limites », écrivait le fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures.

Ottawa, qui a pris le parti de demeurer au sein de l'UNESCO n'a jamais condamné le retrait américain.

Dans un discours récent à la Chambre des communes, la ministre des Relations internationales, Mme Monique Vézina, n'avait fait que déclarer que le Canada comprenait les difficultés auxquelles pouvait faire face une organisation comme l'UNESCO par suite du retrait d'un de ses principaux bailleurs de fonds.

Le Devoir, 1986-01-31

CHAPITRE 3

ÉVALUATION

CHAPITRE 3
ÉVALUATION

3.1 Types d'évaluation

L'évaluation des apprentissages n'est certes pas une activité nouveile. Tout enseignant, dans l'exercice de ses fonctions, a déjà fait et fait encore de l'évaluation. À l'époque où l'avènement de la polyvalence et la multiplication des voies d'enseignement exigeaient qu'on assure le juste classement de l'élève, l'évaluation scolaire a surtout servi à des fins administratives. Ce contexte posait, en effet, la nécessité d'informer l'élève et les divers agents d'éducation sur les possibilités d'orientation de l'élève en fonction de ses choix d'avenir. Même si ce type d'évaluation demeure toujours nécessaire, les changements scolaires que préconise *L'École québécoise* permettent de répondre davantage à une autre catégorie de besoins plus strictement pédagogiques.

Qu'est-ce qu'évaluer? C'est déterminer dans quelle mesure les objectifs d'un programme sont atteints, c'est donner un sens à des résultats, c'est porter un jugement de valeur sur l'acquis de l'élève à la fin d'un cours.

Le tableau des pages 575 et 576 récapitule les deux grands types d'évaluation couramment utilisés dans l'enseignement.

Pour comprendre le tableau, il faut distinguer deux cadres de référence, c'est-à-dire deux façons d'interpréter les résultats.

Lorsque l'enseignant s'intéresse au progrès d'un élève, il compare les réalisations de ce dernier à celles qui étaient prévues au début de la période d'apprentissage. Un seuil de réussite lui permet d'inférer que l'élève maîtrise ou qu'il ne maîtrise pas les objectifs poursuivis. C'est ce qu'on appelle l'interprétation critériée. Elle est utilisée tant en évaluation formative qu'en évaluation sommative.

Lorsque l'enseignant veut connaître la qualité et la quantité des apprentissages faits par un élève par rapport à celles des autres élèves de sa classe, de son école, il compare les résultats les uns aux autres. Ainsi, il obtient des rangs, des positions, des groupements d'élèves. C'est ce qu'on appelle l'interprétation normative. Elle intervient surtout en évaluation sommative.

L'évaluation n'est pas une fin en soi. Si elle est faite correctement, elle constitue un moyen qui permet de prendre les décisions les plus pertinentes possible en rapport avec les apprentissages que réalisent les élèves.

3.2 Évaluation à des fins pédagogiques

L'enseignement par objectifs permet, entre autres, d'utiliser l'évaluation afin de renforcer ou de corriger le processus d'enseignement-apprentissage. Le guide pédagogique vise surtout à expliquer cette finalité en proposant certains principes relatifs à l'évaluation et en démontrant le lien entre les activités d'enseignement et d'apprentissage et leurs possibilités d'évaluation.

Le schéma de la page 577 résume les principaux aspects de l'évaluation destinée à des fins pédagogiques.

L'enseignement repose avant tout sur la qualité de la dynamique enseignant-élève. Dans cette optique, une difficulté d'apprentissage est souvent l'indice d'un défaut de communication entre ces deux agents. En tant que spécialiste, l'enseignant devrait être particulièrement attentif à la qualité de ce rapport et vérifier régulièrement le degré d'atteinte des divers objectifs d'apprentissage qu'il propose à l'élève. Ainsi, pour chaque activité pédagogique visant l'atteinte d'un objectif ou la réalisation d'une partie du programme, l'enseignant devrait développer une capacité d'analyse qui l'amène à examiner d'un oeil critique les diverses étapes du processus d'enseignement-apprentissage afin de déterminer s'il doit modifier ou consolider ses stratégies à la lumière des difficultés des élèves.

L'évaluation destinée à des fins pédagogiques devrait normalement comporter deux phases distinctes. La première, celle du dépistage, permet d'identifier les élèves en difficulté ou ceux qui font du progrès et de reconnaître les objets de difficulté ou de progrès. Les causes peuvent être diverses et relever tout autant de la maîtrise des préalables, des attitudes et de la motivation des élèves, de la méthode d'enseignement, de la difficulté de l'objectif ou du moyen d'évaluation. Dans un deuxième temps, la qualité même de cette analyse amène l'enseignant à constater si la réussite ou l'échec est généralisé ou particulier, et à ajuster divers éléments de la dynamique pédagogique de façon à corriger les aspects qui présentent de la difficulté ou à utiliser les éléments constructifs avec un maximum d'efficacité.

Ainsi, l'enseignant recueille des données sur deux types de possibilités (forces et faiblesses) des élèves, qui, dans la plupart des cas, loin de s'exclure, coexistent à l'intérieur d'une même classe.

Cette conception de l'évaluation des apprentissages peut s'appliquer tout autant à l'évaluation de type sommatif que de type formatif. Cependant, si l'on se reporte aux données du Tableau 1 (Types d'évaluation), on constate que l'évaluation sommative à interprétation normative répond plus souvent à des fins administratives tandis que l'évaluation formative s'applique strictement à des fins pédagogiques.

3.3 Étapes du processus

3.3.1 L'évaluation sommative

L'évaluation sommative vérifie l'atteinte d'un ensemble d'objectifs du programme. En conséquence, par rapport aux phases essentielles de l'évaluation pour des fins pédagogiques (voir Schéma 1), elle ne permet pas de déceler avec autant de précision les éléments-problèmes ni de pousser bien en avant le processus de correction. C'est pourquoi, bien que son utilisation soit absolument nécessaire à la vérification des progrès de l'élève, le guide pédagogique, conformément aux recommandations du programme, préconise de recourir, en outre, à l'évaluation formative parce que celle-ci permet davantage d'atteindre les fins pédagogiques de l'évaluation.

3.3.2 L'évaluation formative

L'enseignant peut faciliter ce mode d'évaluation en déterminant ses propres objectifs de cours. Il les formule en s'inspirant des objectifs du programme et des suggestions du guide pédagogique, compte tenu de la capacité des élèves et du matériel didactique dont il dispose.

Ces objectifs de cours se traduisent par des activités d'enseignement-apprentissage. L'activité elle-même, ou une partie de cette activité, peut servir à l'évaluation des domaines cognitif et affectif. L'évaluation peut aussi se faire à partir d'une autre tâche complètement distincte, comme le questionnaire oral ou écrit (objectif ou subjectif), le travail de recherche, l'observation, la rencontre, etc. Le choix du moyen détermine le moment où l'évaluation se fait, soit pendant ou après l'apprentissage.

Selon la situation choisie et le moyen d'évaluation utilisé, l'enseignant utilise les outils lui permettant de recueillir les résultats, soit le guide ou la clé de correction, la grille d'analyse et d'observation, l'échelle d'appréciation, la liste de vérification, etc.

Si l'on opte pour l'évaluation pendant l'activité d'apprentissage, l'élève est alors jugé en fonction des critères de réalisation de l'activité elle-même. Ces derniers pourraient préciser tout autant les dates d'échéance, le mode de présentation et la qualité de la participation.

TABLEAU 1: TYPES D'ÉVALUATION

	Évaluation formative (caractère diagnostique)	Évaluation sommative (caractère de bilan)
But ultime, pourquoi	Corriger / Renforcer: l'enseignement-apprentissage en cours.	Sanctionner le degré de maîtrise: —d'un ensemble d'objectifs du programme; —d'un programme.
Buts immédiats	1. Déterminer: - le degré de maîtrise de l'objectif d'apprentissage; - les dimensions de l'apprentissage non maîtrisées; - les causes de la non-maîtrise. 2. Identifier les élèves en difficulté ou qui ont fait des progrès. 3. Informer: - principalement: • l'enseignant; • l'élève; - selon le cas: • les parents, • les autres agents scolaires.	1. Noter ou classer les élèves. 2. Informer: - les élèves; - l'enseignant: • du portrait individuel, • du portrait de classe, de groupe. 3. Faire rapport aux: - parents; - administrateurs; - autres agents scolaires.
Quoi évaluer	Chaque objectif ou quelques objectifs de cours jugé(s) pertinent(s) en rapport étroit avec un ou des objectifs du programme (connaissance, habileté intellectuelle ou technique).	Un ensemble d'objectifs du programme (ensemble de connaissances, d'habiletés intellectuelles ou techniques).
Comment évaluer	1. - Au cours de l'activité d'enseignement-apprentissage. - Par une activité d'évaluation spécifique.	1. Par un instrument d'évaluation spécifique dans lequel sont assurées: - la représentativité dans la sélection des objectifs; - la validité.

	Évaluation formative (caractère diagnostique)	Évaluation sommative (caractère de bilan)
Comment évaluer	2. À la condition de faire connaître aux élèves: - les objectifs du cours; - la séquence d'apprentissage; - les dimensions à maîtriser; - les critères ou exigences de maîtrise.	2. À la condition de faire connaître aux élèves: - les objectifs du cours; - la séquence d'apprentissage; - les dimensions à maîtriser; - les critères ou exigences de maîtrise.
Quand évaluer	Fréquemment, régulièrement: - avant - pendant → l'activité d'enseignement-apprentissage. - après	Fin d'une étape: - un ensemble d'objectifs du programme; - à la fin du programme.
Par qui	1. Premier responsable. 2. Participation nécessaire: les élèves: - co-évaluation; - auto-évaluation. 3. Soutien en administration: - de la commission scolaire; - du M.E.Q.	Responsabilité partagée (fonction de la décision) 1. Enseignant. 2. Commission scolaire. 3. M.E.Q.
Décisions découlant de l'évaluation	1. Poursuivre ou modifier l'enseignement: - planification; - choix de stratégies; - attitudes; - matériel. 2. Prescrire les tâches pour renforcer ou corriger l'apprentissage. 3. Éclairer les décisions concernant l'achat ou la production de matériel didactique.	1. Accorder: - promotion (étape-programme); - certification. 2. Procéder à: - de la sélection; - du classement; - de la classification.

SCHÉMA 1
Évaluation aux fins pédagogiques

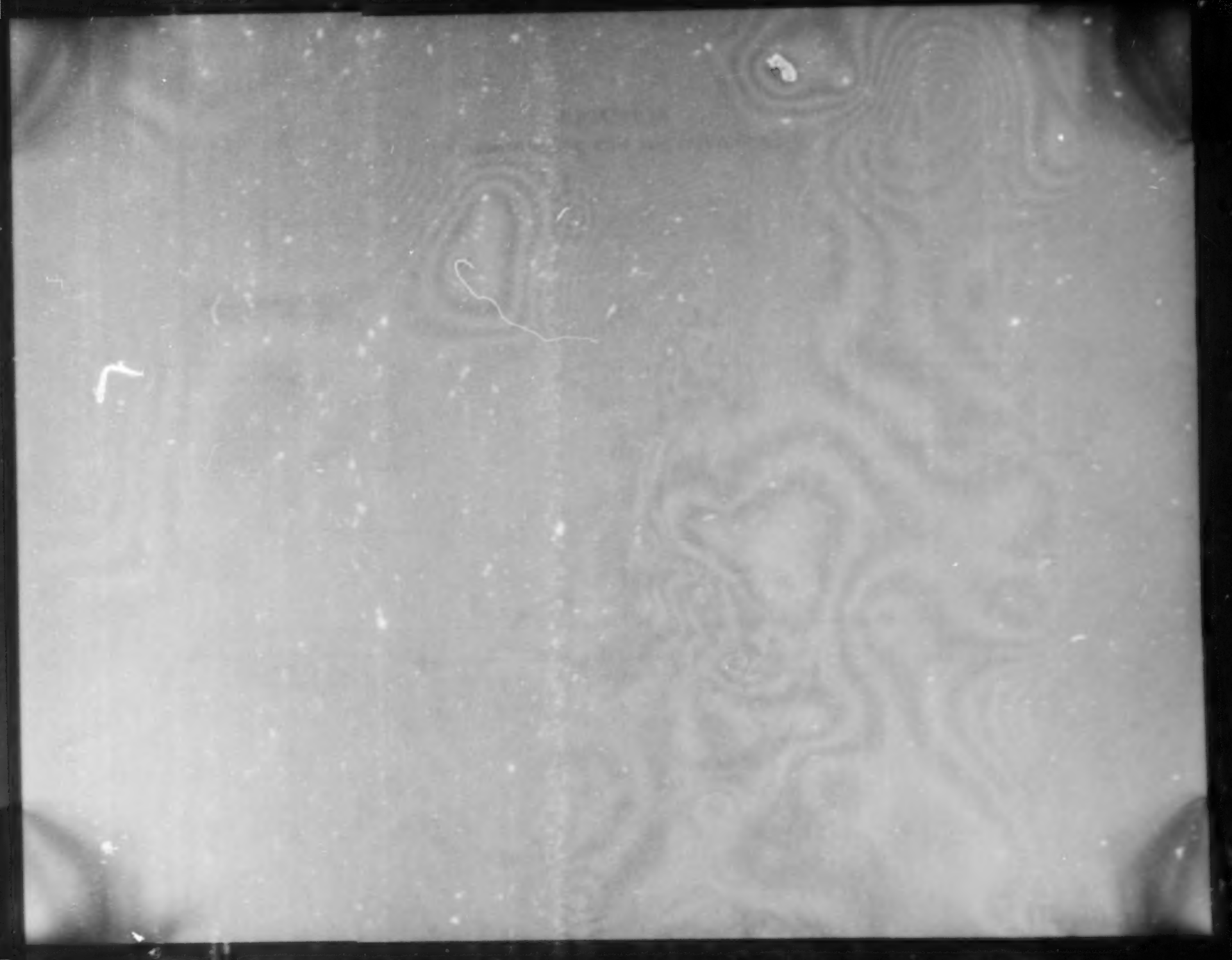

CHAPITRE 4

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

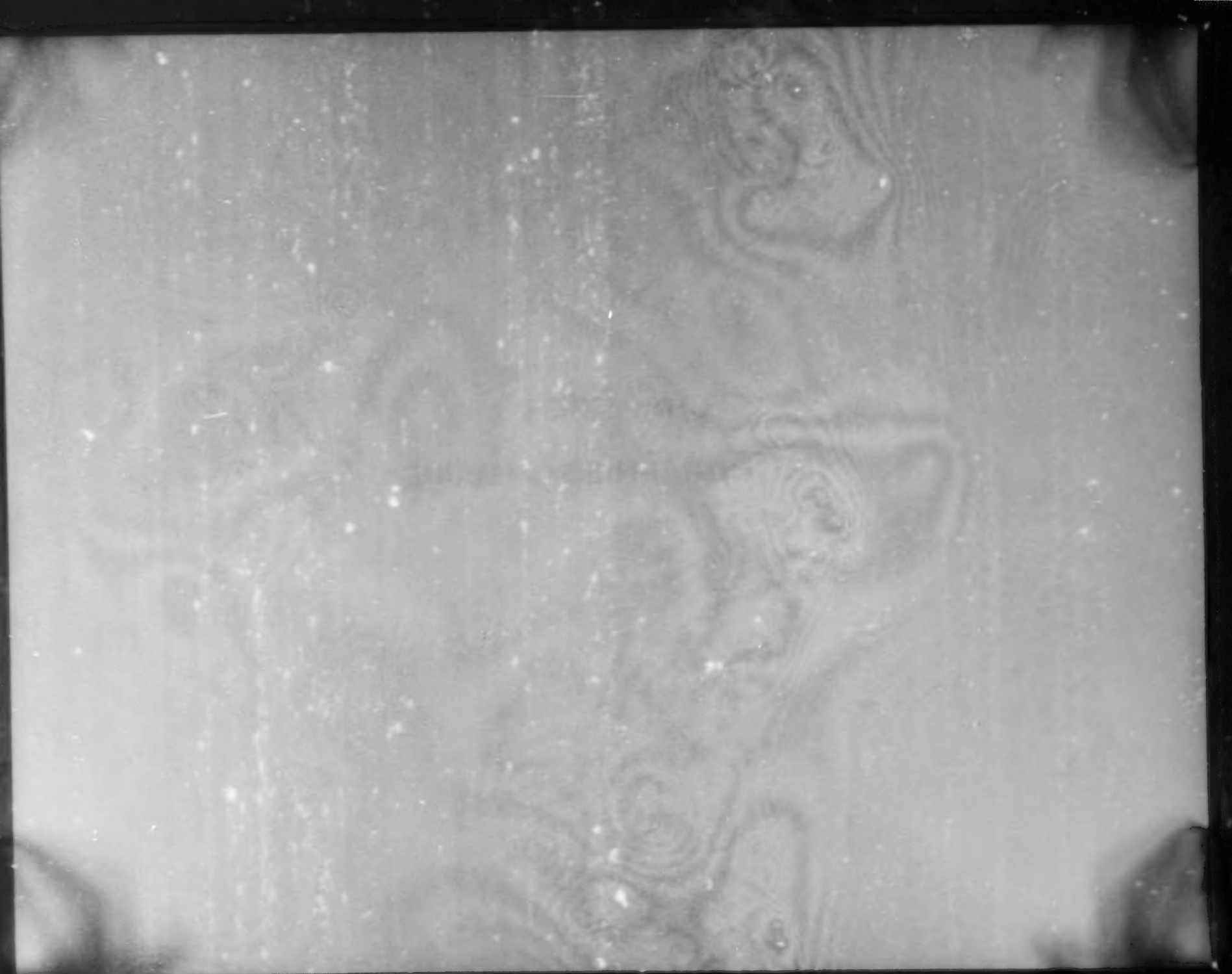

CHAPITRE 4
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

4.1 IMPRIMÉ

A — Atlas
M — Manuel
P — Périodique
R — Référence

P *Afrique - Asie*, Paris, Société d'éditions Afrique, 1972--.

M ALBERTINI, J.-M., dir., *Les mécanismes du sous-développement*, Paris, Éditions économie et humanisme/Éditions ouvrières, 1967, 334 p.

M ANASTASSOPOULOS, J.-P., Blanc, G. et Dussauge, P., *Les multinationales publiques*, Genève/Paris, IRM/PUF, 1978, 256 p.

R *Annuaire du Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 905--.

R *Annuaire statistique de l'UNESCO*, Paris, UNESCO, 197?--.

R *Atlaseco*, Paris, Robert Laffont, 1975.

R AUGER, P. et Germek, M.D., dir., *Encyclopédie internationale des sciences*, Paris, Presses de la Cité, 1969-1973, 10 volumes.

M BAROU, Y. et KEIZER, B., *Les grandes économies: États-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France, Royaume-Uni, Italie*, Paris, Seuil, 1984, 310 p.

M BARRY, M., *Le royaume de l'insolence: la résistance afghane du Grand Mongol à l'invasion soviétique*, Paris, Flammarion, 1984, 305 p.

M BAUDRILLARD, J., *La société de consommation: ses mythes, ses structures*, Paris, Gallimard, 1979, 318 p. (Coll. Idées, Sciences humaines 316).

M BAUMONT, M., *La faillite de la paix 1918-1939*, Paris, PUF, 1967, 531 p.

M BÉAUD, M., *Histoire du capitalisme 1500-1980*, Paris, Seuil, 1981, 331 p.

M BENSON, B.S., *Le livre de la paix*, Paris, Fayard, 1980, 211 p.

M BERSTEIN, S., et MILZA, P., dir., *Histoire de 1939 à nos jours*, Paris, Hatier, 1983, 448 p.

M BETTATI, M., et autres, *La souveraineté au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1971, 288 p.

R *Bilan économique et social: nouvelles données*, Paris, Le Monde, 1979--.

M BIRIEJKOV, V., *J'étais interprète de Staline: histoire diplomatique 1939-1945*, Paris, Éditions du Sorbier, 1985, 417 p.

M BOREL, P., *Les trois révolutions du développement*, Paris, Éditions économie et humanisme/Éditions ouvrières, 1968, 342 p.

M BOUILLON, J., SORLIN, P. et RUDEL, J., *Le monde contemporain: histoire, civilisations*, Paris, Bordas, 1968, 703 p.

M BRUNET, J.-P. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine*, t.2 - *D'une guerre à l'autre 1914-1945*, Paris, Hachette, 1974, 270 p.

M BRUNSCHWIG, H., *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971, 186 p.

M BUBER-NEUMANN, M., *Déportée en Sibérie*, Paris, Seuil, 1985, 254 p.

R *Bulletins statistiques de l'OCDE/Statistiques générales*, Paris, OCDE, 1962--.

R BULLOZ, É., dir., *Les États-Unis contemporains*, Paris, Armand Colin, 1970, 96 p.

R Bureau de la statistique du Québec, dir., *Annuaire statistique du Québec*, Québec, Librairie "Les publications du Québec", 1914--.

R CACHAT, G., *Un siècle d'histoire 1870-1974*, Montréal, Lidec, 1975, 32 p.

M CACHAT, G. et KENNAN, R., *Les grands courants de la pensée contemporaine*, Lidec, 1975, 250 p.

M CACHAT, G. et KENNAN, R., *Notre monde actuel*, Montréal, Lidec, 1976, 250 p.

M *Le Canada dans le monde (XIII^e congrès des relations internationales du Québec)*, Québec, Centre québécois des relations internationales, 1982, 168 p.

M *Le Canada et l'UNESCO: une association fructueuse*, Ottawa, Commission canadienne pour l'UNESCO, 1985, 152 p.

M CARFANTAN, J.-Y. et CONDAMINES, C., Qui a peur du Tiers-Monde?: rapports Nord-Sud: les faits, Paris, Seuil, 298 p. (Coll. Points Po 107).

M CARRÈRE d'ENCAUSSE, H., *Staline: l'ordre par la terreur*, Paris, Flammarion, 1979, 294 p. (Coll. Champs 73).

M CASTERAN, C., *Le Tiers monde*, Paris, Filipacchi, 1973, 160 p.

R CHALIAND, G. et RAGEAU, J.-P. *Atlas stratégique: géopolitique des rapports de force dans le monde*, Paris, Fayard, 1983, 223 p.

M CHALIAND, G., *Terrorisme et guérillas: techniques actuelles de la violence*, Paris, Flammarion, 1985, 185 p.

M CHAMBON, G., *Grands problèmes économiques contemporains*, Paris, Dalloz, 1980, 162 p.

R CHAULANGES, M., MAURY, A., GEORGES et SÈVE, R., éd., *Textes historiques 1914-1945: la première moitié du XX^e siècle*, Paris Delagrave, 1970, 192 p.

M CHESNEAUX, J., *L'Asie orientale aux XIX^e et XX^e siècles: Chine, Japon, Inde, Sud-Est asiatique*, Paris, PUF, 1966, 371 p. (Coll. Nouvelle Clio 45).

M CHESNEAUX, J., dir., *Histoire de la Chine*, Paris, Hatier, 1969, 4 volumes.

M CHEVTCHENKO, A., *Rupture avec Moscou*, Paris, Éd. du Roseau, 1984, 463 p.

M CLARKSON, S., *Canada and the Reagan Challenge: Crisis in the Canadian-American Relationship*, Toronto, J. Lorimer and Canadian Institute for Economic Policy, 1982, XV-383 p.

M Le Club de Rome, dir., *Quelles limites?*, Paris, Seuil, 1974, 187 p.

M Les conflits internationaux, les régions et le Canada 1981, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1983, 213 p.

M COQUERY-VIDROVITCH, C., *Afrique noire: permanences et rupture*, Paris, Payot, 1985, 440 p.

M COQUIN, F.-X., *La révolution russe*, Paris, PUF, 1974, 128 p. (Coll. Que sais-je? 986).

M CROUZET, M., *Histoire générale des civilisations*, t.7 - *L'époque contemporaine: à la recherche d'une civilisation nouvelle*, Paris, PUF, 1969, 844 p.

M CROUZET, M., dir., *Le monde depuis 1945*, t.1 - *Les pays riches et la troisième révolution industrielle*, t.2 - *Les pays pauvres et la naissance de nouveaux mondes*, Paris, PUF, 1973.

M DAUMAS, M., *Histoire générale des techniques*, Paris, PUF, 1962-1979, 5 volumes.

M DELMAS, C., *L'Otan*, Paris, PUF, 1969, 128 p. (Coll. Que sais-je? 65).

M DELMAS, C., *Le Pacte de Varsovie*, Paris, PUF, 1981, 128 p. (Coll. Que sais-je 1974).

M DELMAS, C., *La stratégie nucléaire*, Paris, PUF, 1968, 128 p. (Coll. Que sais-je? 1042)

M DE ROSNAY, J., *Le macroscope*, Paris, Seuil, 1977, 305 p. (Coll. Points 80).

M DESCHAMPS, H., dir., *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des archipels*, t.2 - *De 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 720 p.

A DEVOS, W. et GEIVERS, R., *Atlas historique Érasme*, (Anvers), Éditions Érasme - Namur, 1964, 98 p.

M DICKEY, J. S., *Canada and the American Presence: the United States Interest in an Independent Canada*, New York, New York University Presse, 1975, XII-202 p.

R DION, G., *Dictionnaire canadien des relations de travail*, Québec, PUL, 1976, 662 p.

M DOCKÈS, P. et R., B., *Rythmes économiques: crises et changement social, une perspective historique*, Paris, La Découverte/ Maspéro, 1983, 309 p.

M DONNELY, D. K., *CanAmerican Union Now*, Toronto, Griffin House, 1978, XIV-208 p.

M DOUBLET, J. et PASSELECQ, O., *Les cadres*, Paris, PUF, 1973, 128 p. (Coll. Que sais-je? 1538).

M DRACH, M., *La crise dans les pays de l'Est*, Paris, La Découverte, 1984, 125 p. (Coll. Repères 24).

M DROGAT, N., *Face à la faim*, Bruxelles, Spos, 1961, 240 p.

M DROUIN, M.-J., *Le Canada a-t-il un avenir?*, Montréal, Stanké, 1978, 306 p.

M DROZ, B. et ROWKEY, A., *Histoire générale du XX^e siècle, première partie: jusqu'en 1949*, t.1 - *Déclins européens*; t.2 - *La naissance du monde contemporain*, Paris, Seuil, 373 et 288 p. (Coll. Points Histoire, H85, H86).

M DRUCKER, P. F., *La grande mutation: vers une nouvelle société*, Paris, Éditions d'Organisation, 1970, 429 p.

R DUBY, G., dir., *Atlas historique Larousse*, Paris, Larousse, 1978, XI-324 p.

M DUMONT, R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1973, 254 p. (Coll. Points Po 2).

M DUMONT, R., *La croissance.. de la famine: une agriculture repensée*, Paris, Seuil, 1980, 184 p. (Coll. Points Po 108).

M DUMONT, R. et MOTTIN, M.-F., *Le sous-développement en Amérique latine: Mexique, Colombie, Brésil*, Paris, Seuil, 1981, 281 p. (Coll. Points Po 118).

M DUMONT, R., *Chine surpeuplée: Tiers-monde affamé*, Paris, Seuil, 1965, 320 p.

M DUMONT, R., *L'utopie ou la mort*, Paris, Seuil, 1974, 189 p. (Coll. Points Po 67).

M DUMONT, R. et ROSIER, B., *Nous allons à la famine*, Paris, Seuil, 1966, 288 p.

M DUPUIS, M., *Crise mondiale et aide internationale: stratégie canadienne et développement du Tiers-monde*, Montréal, Nouvelle Optique, 1984, 182 p.

M DUROSELLE, J.-B., *L'Europe de 1815 à nos jours: vie politique et relations internationales*, Paris, PUF, 1975, 403 p.

M DUROSELLE, J.-B., *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1981, 943 p.

M DUVERGER, M., *Le système politique français*, Paris, PUF, 1985, 610 p.

M ÉCO, U. et ZAROLI, G.B., *Histoire illustrée des inventions*, Paris, Éditions du Pont Royal, 1961, 359 p.

R *L'État du monde: annuaire économique et géopolitique mondial*, Montréal, Boréal Express, 1981–.

P *Études internationales*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1970.

M EVANS, A. S., *Canadian-American Relations*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1981, 115 p.

M FANON, F., *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1966, 242 p. (Coll. Petite collection Maspero 20).

M FAULKNER, H. U., *Histoire économique des États-Unis*, Paris, PUF, 1958, XVI-356 et 402 p.

M FEJTO, F., *Histoire des démocraties populaires*, Paris, Seuil, 1952 et 1969, 448 et 534 p.

M FERRO, M., *La révolution de 1917*, Paris, Aubier, 1967 et 1976, 142 et 139 p.

M FOLHEN, C. et SURATTEAU, J.-R., *Textes d'histoire contemporaine*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1967, 406 p.

M FOLHEN, C. et SURATTEAU, J.—R., *Textes d'histoire contemporaine*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1967, 406 p.

M FONTAINE, A., *Histoire de la guerre froide*, Paris, Fayard, 1965 et 1967, 501 et 579 p.

M FONTAINE, A., *Un seul lit pour deux rêves: histoire de la "détente" 1962-1981*, Paris, Fayard, 1984, XIV-535 p. (Coll. Points H 75).

M GALBRAITH, J.K., *Chroniques d'un libéral impénitent*, Paris, Gallimard, 1981, 382 p.

M GALBRAITH, J. K., *Le nouvel état industriel: essai sur le système économique américain*, Paris, Gallimard, 1979, 473 p.

M GALBRAITH, J.K., *Le temps des incertitudes*, Paris, Gallimard, 1978, 416 p.

M GALIANA, Th. De, *Dictionnaire des découvertes scientifiques*, Paris, Larousse, 1968, 256 p.

M GALLO, M., *L'Italie de Mussolini*, Paris, Presses de la Cité, 1964, 447 p. (Coll. Marabout/Université 109).

P *Géopolitique*, Paris, *Institut international de géopolitique*, Paris, 1983–.

M GEORGE, P., *Géographie industrielle du monde*, Paris, PUF, 1979, 124 p. (Coll. Que sais-je? 246).

A GOUROU, P., GRENIER, F. et HAMELIN, L.H., *Nouvel atlas du monde contemporain*, Montréal, Éd. du renouveau pédagogique, 1978, 120 p.

M GRANDJEAN, É., *Les 15-29: portrait statistique des jeunes par région*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1984, 102 p.

M GRIMAL, H., *La décolonisation 1919-1963*, Paris, Armand Colin, 1965, 407 p.

M GROSSMAN, V., *Vie et destin*, Paris, Julliard/L'Âge d'Homme, 1983, 821 p. (Coll. Presses-Pocket 2272).

M GUERNIER, M., *La dernière chance du Tiers-monde*, Paris, Laffont, 1968, 344 p.

M *La Guerre des mondes-1939 à nos jours*, Paris, Magnard, 1983, 496 p.

M GUICHONNET, P., *Mussolini et le fascisme*, Paris, PUF, 1981, 128 p. (Coll. Que sais-je? 1225)

M GUILLAIN, R., *Japon: troisième grand*, Paris, Seuil, 1972, 320 p.

M GUILLERM, A., La pierre et le vent: fortification et marine en Occident, Paris, Arthaud, 1985, 274 p.

M GUINZBOURG, Evguénia, S., *Le ciel de la Kolyma*, Paris, Seuil, 1980, 510 p. (Coll. Points R 32 et 102).

M HELBERG, H., *Le défi japonais*, Paris, Denoël, 1970, 303 p.

M HEFFER, J. et LAUNAY, M., *Histoire contemporaine*, t.3 - *De 1945 à nos jours*, Paris, Hachette, 1980, 287 p.

M HERLING, G., *Un monde à part*, Paris, Denoël, 1985, 304 p.

M HERERA, Amilcar O., *Un monde pour tous: le modèle mondial latino-américain*, Paris, PUF, 1977, 271 p.

M HERVOUET, G., dir., *Présence internationale du Québec: chronique des années 1978-1983*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1984, 368 p.

M HILDERBRAND, W. et KRUEGGER, R., *L'Amérique du Nord*, Montréal, HRW, 1985, IV-260 p.

M HUMANA, C., *Guide mondial des droits de l'homme*, Paris, Buchet Chastel, 1984, 338 p.

M HUMPHREY, J., THOMAS, P., *Human Rights and the United Nations: a Great Adventure*, New York, Transnational, 1984, 350 p.

M ILLICH, Ivan D., *Le chômage créateur: postface à la convivialité*, Paris, Seuil, 1977, 88 p.

R JOBERT, A., et al., *Chronologie des événements mondiaux de 1945 à 1965*, La Haye-Paris, Mouton, 1966, 58 p.

M KAHN, H. et WIENER, A. J., *L'an 2000: la bible des 30 prochaines années*, Verviers, Gérard, 1972, 519 p. (Coll. Marabout/Université 225).

M KASPI, A., *Les Américains*, Paris, Seuil, 1986, 700 p. (Coll. Points H 89-90).

M KERBLAY, B. et LAVIGNE, M., *Les Soviétiques des années 80*, Paris, Armand Colin, 1985, 214 p.

M LACOSTE, Y., *Les pays sous-développés*, Paris, PUF, 1984, 128 p. (Coll. Que sais-je? 853).

M LACOUTURE, J., *De Gaulle*, Paris, Seuil, 1984-1986, 876-726 et 870 p.

M LAPIERRE, D. et COLLINS, L., *O Jérusalem*, Paris, Laffont, 1971, 640 p. (Coll. Livre de Poche 4235-2436).

M LATREILLE, A. *La seconde guerre mondiale - 1939-1945*, Paris, Hachette, 1966, 384 p.

M LAVIGNE, M. L., *Les économies socialistes, soviétiques et européennes*, Paris, Armand Colin, 1979, 437 p.

M LESAGE, M., *Les regimes politiques de l'URSS et de l'Europe de l'Est*, Paris, PUF, 1971, 365 p.

M LÉVESQUE, J., *Le conflit sino-soviétique*, Paris, PUF, 1973, 128 p. (Coll. Que sais-je? 1529).

M LÉVESQUE, J., *Le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est: ses incidences sur les conflits soviéto-polonais et soviéto-roumain*, Montréal, PUM, 1970, XX-387 p.

M LÉVESQUE, J., *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1980, 330 p.

M LIVET, R., *Géographie de l'alimentation*, Paris, Éditions ouvrières, 1969, 319 p.

M LUCHAIRE, F., *L'aide aux pays sous-développés*, Paris, PUF, 1977, 128 p. (Coll. Que sais-je? 1227).

M MARCHAL, A., dir., *Problèmes économiques de notre temps*, Paris, R. Pichon et R. Durand-Anzias, 1966, 331 p.

M MARSHALL, H., et al., *Canadian-American Industry: A Study in international Investment*, Toronto, McLelland and Stewart, 1976, XIII-380 p.

M MATTHEWS, Roy, A., *Canada and the "Little Dragons": an Analysis of Economic Developments in Hong Kong, Taiwan and South Korea and the Challenge/Opportunity they Present for the Canadian interest in the 1980's*, Montréal, Institute for Research on Public Policy, 1983, XXXV-192 p.

M McLUHAN, M., *Mutations 1990*, Tours-Paris, Mame, 1969, 105 p.

M MEMMI, A., *Portrait du colonisé*, Paris, Payot, 1979, 192 p. (Coll. Petite Bibliothèque Payot 212).

M MENDE, T., *Un monde possible*, Paris, Seuil, 1963, 160 p.

M MESAROVIC, M. D. et PESTEL, É., *Stratégie pour demain: deuxième rapport du Club de Rome*, Paris, Seuil, 1974, 204 p.

M MICHEL, H., *La seconde guerre mondiale*, t.1 - *Les succès de l'Axe 1939-1943*, Paris, PUF, 1968, VII-516 p.

M MICHEL, H., *La seconde guerre mondiare*, t.2 - *La victoire des Alliés 1943-1945*, Paris, PUF, VII-542 p.

M MIÈGE, J.-L., *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris, PUF, 1973, 414 p. (Coll. Nouvelle Clio 28).

M *Le monde en devenir: réflexions sur le nouvel ordre économique international*, Paris, UNESCO, 1976, 143 p.

M MORIN, L., *Éduquer à la paix: une introduction aux droits de la personne*, Sainte-Foy, Les Éditions Saint-Yves, 1985, 136 p.

R MOURRE, M., *Dictionnaire d'histoire universelle*, Paris, Éditions universitaires, 1981, 1728 p.

M NACHT, M., *The Age of Vulnerability: Threats to the Nuclear Stalemate*, Washington, The Booxings Institution, 1985, 209 p.

M NÉRÉ, J., *La crise de 1929*, Paris, Armand Colin, 1973, 222 p. (Coll. U Prisme 22).

M NÉRÉ, J., *La troisième république 1914-1940*, Paris, Armand Colin, 1966, 224 p.

M NIOSI, J., dir., *Firmes multinationales et autonomie nationale (Deuxième colloque de l'Association d'économie politique)*, Montréal, Éditions Coopératives A. Saint-Martin, 1983-238 p.

R NIVEAU, M., *Dictionnaire des faits économiques contemporains*, Paris, PUF, 1979, 664 p.

R NOUSCHI, A., *Le commentaire de textes et de documents*, Paris, Nathan, 1969, 208 p.

M OLSON, M., *Grandeur et décadence des nations: croissance économique, stagnation et rigidités sociales*, Paris, Bonnet, 198 -, 352 p.

M ORTEGA, Y. G., *La révolte des masses*, Paris, Stock, 1962, 253 p.

M PAINCHAUD, P., *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977, 643 p.

M PAXTON, R. O., La France de Vichy 1940-1944, Paris, Seuil, 1974, 375 p. (Coll. Points H 16).

M PAZ, O., *Une planète et quatre ou cinq mondes: réflexions sur l'histoire contemporaine*, Paris, Gallimard, 1985, 248 p. (Coll. Folio/Essais 20).

P *Perspectives internationales*, Ottawa, Ministère des Affaires extérieures, 1972--.

M PIETTRE, A., *Les grands problèmes de l'économie contemporaine*, Paris, Éditions Cujas, 1976-1977, 2 volumes.

R POUSSE, È. et DE LAUNAY, J., dir., *Dictionnaire d'histoire contemporaine-1776-1969*, Lausanne, Éditions Rencontre, 1968, 464 p.

M REED, J., *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, Paris, Éditions sociales, 1975, 348 p. (Coll. Messidor/Éditions sociales Essentiel 6).

M RENOUVIN, P., *La Grande-Bretagne de 1914 à 1924*, Paris, CDU et SEDES, 1962, 143 p.

M RENOUVIN, P., *La crise européenne et la première guerre mondiale*, Paris/Monte Carlo, Frinckvel/Sauret, 1972, 2 volumes.

M RENOUVIN, P., dir., *Histoire des relations internationales*, t.7 - *Les crises du XX^e siècle (1^re partie): De 1914 à 1929 (2^e partie): 1929-1945*, Paris, PUF, 1957-1958, 384 et 432 p.

M RENOUVIN, P., dir., *Histoire des relations internationales*, t.6 - *Le XIX^e siècle (2^e partie): De 1871 à 1914. L'Apogée de l'Europe*, Paris, Hachette, 1955, 408 p.

M RENOUVIN, P. et DUROSELLE, J.-B., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1970, 523 p.

R REUTER, P. et GROS, A., *Traités et documents diplomatiques*, Paris, PUF, 1970, 552 p.

M REVEL, J.-F., *Comment les démocraties finissent*, Paris, Grasset, 1983, 332 p. (Coll. Hachette/Pluriel 8422).

M REVEL, J.-F., *La nouvelle censure: exemple de la mise en place d'une mentalité totalitaire*, Paris, Laffont, 1977, 349 p.

P *Revue de l'OTAN*, Bruxelles, Service de l'information de l'OTAN, 1952--.

P *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, Paris, PUF, 1950--.

M ROUSSEAU, P., *Histoire des techniques et des inventions*, Paris, Hachette, 1967, 415 p.

M ROUSSEAU, P., *La science du XX^e siècle: découverte, applications*, Paris, Hachette, 1954, 315 p.

M ROUSSEAU, P., *Survol de la science contemporaine*, Paris, Fayard, 1974, iii-345 p.

A SAINT-YVES, M., *Atlas de géographie historique du Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises, 1982, XVI-96 p.

M SAUTTER, C., *Japon: le prix de la puissance*, Paris, Seuil, 1973, 313 p.

M SAVARY, D., dir., *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, IQRC, 1984, 353 p.

M SCHLESINGER, A. M. Jr., *L'ère de Roosevelt*, Paris, Denoël, 1971, 538 et 680 p.

M SCHUMACHER, E. F., *Good Work*, Paris, Seuil, 1980, 205 p.

M SCHUMACHER, E. F., *Small is beautiful: une société à la mesure de l'homme*, Paris, Contretemps/Seuil, 1979, 316 p. (Coll. Points 105).

M SÉDILLOT, R., *Histoire des colonisations*, Paris, Fayard, 1958, 523 p.

M SENTOU, J., Aldebert, J. et Phan, B., *Histoire, Aujourd'hui le monde*, Paris, Librairie Delagrave, 1983, 399 p.

A SERRYN, P., *Le monde d'aujourd'hui: atlas économique, social, politique, stratégique*, Paris, Bordas, 1984, 71 p.

M SERVAN-SCHREIBER, J.-J., *Le défi mondial*, Montréal, Presses Sélect, 1980, 477 p.

M SOBEL, R., *IBM: histoire d'un empire*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1984, 358 p.

R *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1984*, Paris, OCDE, 1985, 257 p.

R *Statistiques rétrospectives du commerce extérieur*, Paris, OCDE, 1982, 103 p.

M STERLING, C., *Le réseau de la terreur: enquête sur le terrorisme international*, Paris, Laffès, 1981, 334 p.

M STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE. *World Armaments and Disarmament: SIRI Yearbook*; London and Philadelphia, Taylor and Francis, 1972--.

M TATON, R., dir., *Histoire générale des sciences*, t.III - *La science contemporaine*, Paris PUF, 1961 et 1964, 755 et 1090 p.

M THANASSECOS, L., *Chronologie des relations internationales 1914-1971*, La Haye/Paris, Mouton, 1972, 680 p.

M *Violence et conflits en Amérique latine:* colloque 1985, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1986, 184 p.

M WOLIKOW, S., dir., *Histoire du temps présent-1939/1982*, Poitiers, Messidor/Éditions sociales, 1983, 253 p.

M WRIGHT, G., *L'Europe en guerre - 1939-1945*, Paris, Armand Colin, 1971, 260 p.

M ZEIGLER, J., *Contre l'ordre du monde: mouvements armés de libération du Tiers-monde*, Paris, Seuil, 1985, 599 p. (Coll. Points Po 126).

4.2 **AUDIO-VISUEL** (Sélection de titres des catalogues des producteurs et des distributeurs)

Adieu colonies, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

L'Afrique des convulsions, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

L'Algérie française, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, Daniel, réal., *L'Afrique à démystifier*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *L'Afrique, le vrai visage*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *L'Albanie*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *L'Algérie indépendante*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, Montréal, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *Amérique latine: croire à la coopération*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde 1975, vidéocassette 3/4 Po., 58 min.

BERTOLINO, D., réal, *Angola*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 57 min.

BERTOLINO, D., réal., *Le Bengladesh*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Bolivia, les vrais problèmes*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *Brésil, état de force*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Brésil, rien à perdre*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Chili, el pueblo unido*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 58 min.

BERTOLINO, D., réal., *Chili, jamais ne sera vaincu*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 58 min.

BERTOLINO, D., réal., *Cuba, l'histoire*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 53 min.

BERTOLINO, D., réal., *Cuba, l'homme nouveau*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 58 min.

BERTOLINO, D., réal., *La Grèce des colonels*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 57 min.

BERTOLINO, D., réal., *En Haïti, la dictature s'accuse elle-même*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Le Kurdistan*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Le Liban*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Nicaragua, une dictature made in USA*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 57 min.

BERTOLINO, D., réal., *Palestine d'aujourd'hui et de demain*, Montréal Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pétrole, pétrole*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 57 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pour l'Égypte*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pour le Mozambique*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 54 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pour le Pakistan*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 58 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pour le Portugal*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pour la survie du Liban*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *Pour la Thaïlande*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *La Roumanie*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1977, vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *Socialisme du fascisme*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 57 min.

BERTOLINO, D., réal., *La torture au Brésil*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po, 55 min.

BERTOLINO, D., réal., *Vietnam, la reconstruction*, Montréal, Radio-Québec/Via le monde, 1976, vidéocassette 3/4 Po., 56 min.

BERTOLINO, D., réal., *Violence et non-violence*, Montréal Radio-Québec/Via le monde, 1975, vidéocassette 3/4 Po., 57 min.

La bombe ou la vie, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

CANNING, W., réal., *Seconde guerre mondiale: guerre totale*, Montréal, O.N.F., 1965, film 16 mm, 25 min, 35 s.

Le oegel, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

De Pan-Mun-Jon à Diên-Biên-Phu, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

DICK, R., réal., *Aujourd'hui l'indépendance*, Montréal, O.N.F., 1960, film 16 mm, 60 min.

DUCKWORTH, Martin, réal., *On l'appelait Cambodge*, Montréal, Productions du Regard, 1982, film 16 mm, 86 min.

DUCKWORTH, Martin, réal., *Plus jamais d'Hiroshima*, Montréal, O.N.F., 1984, film 16 mm, 25 min.

Les enfants de Marx et du Coca-Cola, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

L'Europe des miracles, Paris Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

Guérilleros, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

GROU, Claude, réal., *Gandhi*, Montréal, Info-Cassettes, 1983, audiocassette, 90 min.

J'ai entendu les cris de mon peuple, Toronto, Brazilian Studies, 1974, diapositives, bobine sonore, audiocassette, 23 min.

KEIFER, D., HOWELLS, B. et BRITTAIN, D., réal., *Schumacher: une société à la mesure de l'homme*, Montréal, O.N.F., 1978, vidéocassette 3/4 Po., 29 min. 59 s.

LANDRY, Jean-Guy, réal., *Les famines*, Montréal, Radio-Canada, 1977, film 16 mm, 27 min. 59 s.

LANDRY, J.-G., réal., *Réforme agraire et volonté politique*, Montréal, Radio-Canada, 1977, film 16 mm, 27 min. 55 s.

Les lendemains qui déchantent, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

La maîtrise des airs et des mers, Montréal, O.N.F., 1962, film 16 mm, 28 min. 1 s.

De Marx à la révolution, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

1933: comment l'Allemagne est devenue nazie, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., film 16 mm et vidéocassette 3/4 Po., 15 min.

L'OTAN aujourd'hui, Montréal, O.N.F., 1979, film de 16 mm, 13 min.

PERRON, C., dir., *Afrique libre*, Montréal, O.N.F., 1967, film 16 mm, 58 min. 15 s.

PLOUFFE, J.-G. et PRÉVOST, J.-G., réal., *Pourquoi les Irlandais meurent*, Montréal, Vidéographe, 1981, vidéocassette 3/4 Po., 30 min.

PORTUGAIS, L., réal., *Il était une guerre*, Montréal, O.N.F., 1959, film de 16 mm, 94 min. 13 s.

RACHED, Tahani, réal., *Beyrouth à défaut d'être mort*, Montréal, O.N.F., 1983, film 16 mm, 58 min.

RÉGNIER, M., réal., *La vie commence en janvier*, Montréal, O.N.F., 1960, film 16 mm, 62 min.

Le retour de la peur, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

Le réveil du dragon, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

Un rideau de fer, Paris, Société nouvelle Pathé Cinéma, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

RUBLO, M., réal., *Les enfants de Soljenitsyne... y a pas à dire, font du bruit à Paris*, Montréal, O.N.F., 1978, film 16 mm, 87 min. 21 s.

RUBLO, M., réal., *Le jaune en péril*, Montréal, O.N.F., 1970, film 16 mm, 58 min. 5 s.

La troisième vague d'Alvin Toffler, s.l., Triwave Productions/TV Ontario/NHK Japon, s.d., vidéocassette 3/4 Po., 55 min.

VILJOEN, T., réal., *La récolte des dollars*, Montréal, O.N.F., 1978, film 16 mm, 28 min. 52 s.

WEINTRAUB, W., réal., *La fin d'une époque 1934-1939*, Montréal, O.N.F., 1960, film 16 mm, 29 min. 30 s.

WEINTRAUB, W., réal., *Les grands espoirs 1919-1927*, Montréal, O.N.F., 1960, film 16 mm, 28 min. 27 s.

CHAPITRE 5

ÉLABORATION DU PROGRAMME ET DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

CHAPITRE 5

ÉLABORATION DU PROGRAMME ET DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

5.1 Introduction

Dans une optique de formation générale, le nouveau Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire rend obligatoire l'enseignement d'un programme de sciences humaines à chaque année du secondaire et prévoit des cours à option pour compléter ces programmes de base. Réalisation collective, le programme à option, **Le 20e siècle, Histoire et civilisations,** est le fruit de la collaboration de plusieurs personnes qui ont été consultées tout au long de son élaboration. Cette réalisation, fondée sur une vaste consultation, a comporté plusieurs étapes et a mis à contribution les ressources du milieu.

Les pages qui suivent, donnent un aperçu du processus utilisé. Elles présentent un bref historique qui est à la fois une justification du nouveau programme et du guide pédagogique qui l'accompagne, ainsi que les principales étapes de son élaboration.

5.2 Historique

Dès novembre 1982, le secteur des sciences humaines de la Direction générale du développement pédagogique au M.E.Q. ouvre le dossier des programmes à option. Dans le but d'orienter leur élaboration, il convie à une première rencontre les représentants des sociétés de professeurs de sciences humaines (S.P.G.Q., S.P.H.Q., S.P.E.Q., Q.A.T.H. et P.A.G.T.), des conseillers pédagogiques et des professeurs de géographie, d'histoire et d'économique, de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire.

Les considérations présentées, lors de cette rencontre, ont orienté la décision d'élaborer un seul programme à option, en histoire, programme qui serait différent de ceux déjà existants, à savoir: **Histoire 512** ou **Le monde contemporain** et **Histoire 522** ou **L'Antiquité classique.**

À la suite de cette décision, le M.E.Q. forme un comité consultatif dont les membres, en majorité des professeurs d'histoire au secondaire, auront pour tâche d'orienter le travail d'élaboration du nouveau programme à option et du guide pédagogique correspondant.

5.3 Production du programme et du guide pédagogique

5.3.1 Choix d'un modèle de production

Il va sans dire que la réalisation d'instruments pédagogiques aussi importants que le programme et le guide pédagogique ne peut s'improviser. C'est pourquoi, en conformité avec le cadre d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques du ministère de l'Éducation, le secteur des sciences humaines du secondaire a adopté un modèle d'élaboration comportant plusieurs étapes et mettant à contribution les ressources du milieu. Ce modèle se caractérise principalement par une analyse des besoins basée sur une vaste consultation et sur la réalisation, en comités, des programmes et des guides pédagogiques.

5.3.2 L'élaboration du programme en comités

Outre la constitution d'une équipe permanente du secteur, formée du responsable des programmes et d'un enseignant-contractuel, la formation des comités constitue une étape primordiale du processus de réalisation.

Ainsi, le comité de production, formé de trois enseignants et spécialistes de 5e secondaire, a pour mandat de mettre au point une première version des travaux soumis par l'équipe permanente du secteur.

Le comité consultatif, pour sa part, est formé d'une dizaine de membres (enseignants, spécialistes, représentants d'associations ou d'organismes, etc.) dont le mandat est d'entériner les travaux qui lui sont soumis après les avoir améliorés.

Ces travaux sont ensuite acheminés pour consultation dans le milieu avant d'être soumis à l'approbation du M.E.Q.

5.3.3. Analyse des besoins et consultation

Une première réunion du comité consultatif en histoire, en mai 1983, a permis de dégager, au préalable, les orientations d'un nouveau programme en regard des besoins des élèves, de la société et de l'histoire.

Ces orientations furent par la suite soumises à l'analyse de professeurs d'histoire à l'intérieur d'un atelier dirigé, dans le cadre du XXIIe congrès provincial de la Société de Professeurs d'Histoire du Québec, en octobre 1984.

De plus, de manière informelle, des avis furent recueillis auprès d'élèves faisant des études post-secondaires dans le but d'établir quelles étaient les connaissances et les habiletés d'ordre historique qu'ils jugeaient essentielles dans leur cheminement social.

C'est donc à la lumière de consultations effectuées principalement dans le milieu scolaire et, notamment par des références au vécu de plusieurs de ces intervenants, que les orientations, les buts et les objectifs d'apprentissage du nouveau programme à option en histoire et du guide pédagogique ont pu être définis.

5.3.4 Approbation officielle et implantation

La version définitive du programme d'études à option et du guide est ensuite acheminée, pour approbation officielle, à la Direction générale des programmes, aux bureaux des sous-ministres et du ministre de l'Éducation ainsi qu'aux comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'Éducation.

5.4 Schéma d'élaboration du programme à option et du guide pédagogique

1982-1983 Débat sur la pertinence d'élaborer un seul programme à option d'histoire en 5e secondaire.

1983-1984 Élaboration et rédaction du programme à option d'histoire.

Formation de l'équipe de travail du secteur des sciences humaines au secondaire.

Formation du comité consultatif d'histoire.

Formation du comité de production.

Détermination, en comité, des orientations et des objectifs généraux du programme à option d'histoire.

Approbation, en comité, de diverses versions des objectifs spécifiques et du contenu notionnel du programme à option.

Consultation aux congrès de la S.P.H.Q. de novembre 1983 et d'octobre 1984.

Corrections et dépôt du programme à option à la Direction générale des programmes.

1985-1986 Élaboration et rédaction du guide pédagogique.

Formation du comité consultatif en histoire contemporaine.

Déterminer, en comité, des buts, des lignes directrices et des valeurs éducatives du guide pédagogique.

Approbation, en comité, des diverses versions de l'exploitation des modules du programme.

Consultation au congrès de la S.P.H.Q., à l'automne 1986.

Corrections et dépôt du guide pédagogique à la Direction générale des programmes.

Approbation du programme à option d'histoire et du guide pédagogique, à l'automne 1987.

1987-1988 Implantation du programme à option d'histoire et du guide pédagogique, au printemps 1988.

Application facultative du programme à option et du guide pédagogique.

1988-1989 Application obligatoire du nouveau programme à option d'histoire et du guide pédagogique.

5.5 Liste des membres de l'équipe de production du programme à option d'histoire et du guide pédagogique

Le programme à option d'histoire intitulé **Le 20e siècle, Histoire et civilisations** (code: 16-3663) et le présent guide pédagogique ont été réalisés par une équipe qui a mis à contribution de nombreuses ressources du milieu scolaire québécois. Seules les personnes qui ont participé de façon directe à la production de ces documents sont ici nommées. Sincères remerciements à tous et à toutes.

5.5.1. Direction

René JOBIN
Responsable des programmes de sciences humaines
au primaire et au secondaire
Ministère de l'Éducation

5.5.2 Coordination et rédaction

- du programme d'études:

Jean-Denis BOISSEAU
Agent de développement pédagogique (A.D.P.)
Commission des Écoles Catholiques de Montréal

- du guide pédagogique:

Rodrigue SAMUEL
Agent de développement pédagogique (A.D.P.)
Collège Saint-Charles-Garnier (Québec)

5.5.3 Collaboration

Comité consultatif d'histoire: programme et guide pédagogique

Louise CHARPENTIER
C.S. Chomedey de Laval

Monique L. CONSTANT
C.S.R. de Vaudreuil-Soulanges

Huguette DUSSAULT-DEMERS
Université du Québec

Laurent DEMERS
École des Ursulines (Québec)

Yvan D. DUPUIS
C.S. Saint-Jérôme

Luigi TRIFIRO
C.S.R. de l'Estrie

Francine JOLICOEUR
C.S. Sainte-Croix

Marie LACHAPELLE
École Marie-Rose (Montréal)

Yves LENOIR
Commission des écoles catholiques de Montréal

Larry LORIGIANO
Commission des écoles catholiques de Montréal

Jacques PARADIS
C.S.R. Honoré-Mercier

Denise PELLETIER
Commission des écoles catholiques de Québec

Jacques ROBITAILLE
C.S.R. de Chambly

Claudette BÉGIN-WOLFE
Cégep de Saint-Laurent